This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

PTr 331.3
KF848

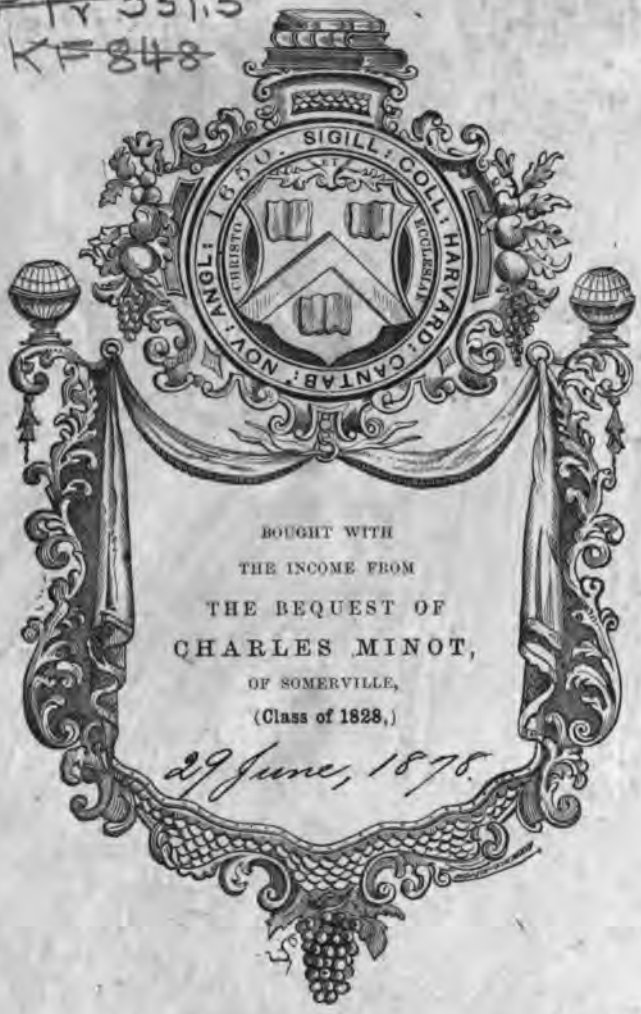

BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE BEQUEST OF
CHARLES MINOT,
OF SOMERVILLE,
(Class of 1828,)
29 June, 1878.

Digitized by Google

Digitized by Google

WID-LC
AP
20
.R255

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

CONTEMPORAINE

Digitized by Google

En vertu de traités internationaux relatifs à la propriété littéraire, la reproduction et la traduction des articles de cette REVUE sont interdites.

Digitized by Google

REVUE

CONTEMPORAINE

DIX-HUITIÈME ANNÉE

2e SÉRIE. — TOME SOIXANTE-SEPTIÈME

CENT DEUXIÈME DE LA COLLECTION

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE CONTEMPORAINE

RUE DU FAUBOURG-MONTMARTRE, 17

1868

Les auteurs et les éditeurs se réservent tous droits de traduction et de reproduction.

Digitized by Google

~~PFx 3313~~

WID-LC
A1
.R255
<Ser.2.
vol. 67>

1878, June 29.
Weld fund.

HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY

Digitized by Google

L'ALLEMAGNE DU NORD

PENDANT L'OCCUPATION FRANÇAISE

(1806-1807)

D'APRÈS DES DOCUMENTS CONTEMPORAINS

DEUXIÈME PARTIE[1]

I

Nous connaissons peu de lectures plus propres à inspirer l'horreur de la guerre que la relation contemporaine intitulée *Kœnigsberg pendant et après la bataille d'Eylau*[2].

« Dans la journée du 8 février, dit le narrateur, c'est-à-dire pendant que la bataille avait lieu, de sourdes rumeurs commencèrent à circuler en ville. On disait que Kœnigsberg allait peut-être devenir incessamment le théâtre d'événements terribles; on parlait d'une lutte acharnée engagée depuis deux jours vers Preussich-Eylau. Plusieurs personnes montèrent au donjon pour regarder dans cette direction; d'autres coururent à la porte de Friedland, d'où l'on prétendait avoir entendu le canon. Mais on eut beau prêter de nou-

[1] Voir la *Revue contemporaine* du 15 novembre 1858.

[2] *Feuerschirme*, 1808, 3me livraison. Ce sont des fragments d'un journal régulièrement tenu par un habitant de la ville.

Digitized by Google

veau l'oreille, interroger l'horizon du regard, l'on ne vit, l'on n'entendit rien, bien qu'on fût à six lieues à peine du champ de bataille. L'atmosphère, chargée de brouillard et d'une neige épaisse, interceptait les lueurs et les détonations... »

Ce silence, cette incertitude sinistres continuèrent pendant toute la journée du 9. Le gouverneur Rüchel savait, disait-on, quelque chose, mais il se taisait avec tout le monde, même avec des personnes du sang royal, et cette attitude impénétrable ne promettait rien de bon. La nuit était close quand on acquit enfin la certitude qu'une grande bataille avait eu lieu, — en voyant arriver les premiers blessés russes.

On devine dans quel état devaient se trouver ces malheureux, qui venaient de faire six lieues dans la neige sans aucun pansement. Les moins robustes avaient été forcés de s'arrêter en chemin ; on en retrouva un grand nombre morts sur la route ou dans des chaumières abandonnées, où ils avaient expiré loin de tout secours. Parmi ceux qui ne parvinrent jusqu'à Kœnigsberg que pour y mourir (et ce fut le plus grand nombre), beaucoup auraient pu être sauvés s'ils avaient obtenu immédiatement après le combat les soins nécessaires. Ces temps si proches du nôtre touchaient encore par bien des côtés à la barbarie.

Ces premiers blessés s'arrêtèrent, ou plutôt s'abattirent sur la place du Château. Il n'y avait encore parmi eux aucun officier ; bien peu savaient quelques mots d'allemand. Ils indiquaient par leurs gestes plutôt que par des paroles, qu'ils avaient été frappés en chargeant à la baïonnette. La plupart de ces hommes avaient été atteints aux extrémités inférieures par des coups tirés de bas en haut. Quelle énergie il avait fallu à ces gens, blessés aux jambes, aux pieds, pour accomplir un pareil trajet ! Un autre contemporain dit à ce sujet, avec raison : « Ce n'est pas le génie militaire de Benningsen, c'est le mépris de ses soldats pour la mort et pour les souffrances, qui a balancé cette fois la fortune de Napoléon. »

Les autorités prussiennes étaient prises totalement au dépourvu. On entassa ces blessés dans le premier local disponible, la maison de correction des femmes, située dans le Rossgarten. Là, pendant les premières heures, il n'y eut qu'un seul chirurgien pour plus de six cents malades ; pour tout mobilier, quelques bottes de paille; pas assez même pour les moribonds ! Peu ou pas de lumières ; des salles entières, où il faisait aussi froid qu'au dehors, restaient dans l'ombre, pleines de gens qui se plaignaient douloureusement de leurs blessures ou de la faim.

L'auteur de cette relation, parcourant un falot à la main ce lieu de désolation, aperçut dans un coin, étendus côte à côte sur les dalles

Digitized by Google

nues, un Russe et un prisonnier français. Tous deux étaient blessés, mais le premier moins grièvement que l'autre, qui semblait à l'agonie. On vit tout à coup le Russe, se soulevant avec effort, détacher une couverture qu'il portait roulée autour de son corps et la jeter sur son ennemi mourant, en lui disant : *Tiens, Français!* (Da, Franzos!) Voilà de ces traits qui consolent l'humanité de bien des horreurs.

Dans ces premiers moments, une femme, la princesse de Solms-Braunfels, sœur de la reine, montra plus d'activité, de présence d'esprit qu'aucun des administrateurs militaires ou civils. Avant qu'ils eussent organisé aucun secours, elle avait fait porter à l'hôpital improvisé des jattes pleines d'une soupe réconfortante à la bière et au vin. Mais il y en avait tout au plus pour cent personnes!

La nuit fut pleine de tumulte. Il ne cessait d'arriver des blessés, si bien que la place manqua bientôt pour les recevoir; les derniers durent coucher en plein air. Quelques cavaliers survinrent; puis des fourgons, des canons roulèrent bruyamment sur le pavé. Au lever du soleil, les souffrances de la guerre apparurent dans toute leur horreur. Des paysans apportaient sur des brancards les hommes ramassés encore vivants sur la route. Parmi ceux-là, on en voyait d'horriblement mutilés; s'ils respiraient encore, ils le devaient au froid qui avait arrêté l'hémorrhagie [1]. La place du Château fut bientôt de nouveau encombrée, et bien qu'il y eût déjà bon nombre d'officiers russes arrivés en ville, aucun d'eux ne semblait se préoccuper des blessés.

Il faut savoir que, dans cette armée, le soldat n'avait d'autre médecin que lui-même. L'usage des ambulances, celui des chirurgiens de régiment n'existaient pas chez les Russes. On voyait encore régner parmi eux l'antipathie traditionnelle pour l'hôpital réprouvé jadis par Souvorow comme une abomination d'origine française. Aucun de ces blessés d'Eylau n'avait été pansé, sauf ceux qui avaient eu la force d'entortiller leurs membres dans quelques chiffons quêtés ou dérobés en route. Ils mouraient de faim et surtout de soif; et, à la honte de l'humanité, il se trouva là des marchands pour spéculer sur les besoins de ces malheureux, sur leur ignorance de la monnaie allemande, et leur vendre à des prix exorbitants quelques denrées, surtout des pommes, dans lesquelles ils mordaient avidement pour se désaltérer. Huit ans plus tard, en janvier 1813, cette ville revit des scènes semblables et peut-être de plus tristes encore. Mais alors les victimes n'étaient plus des Russes.

Jusque-là, la plupart des habitants de Kœnigsberg n'avaient rien

[1] Il y a là des détails que nous n'osons transcrire.

Digitized by Google

pu obtenir de précis sur les événements militaires. Tous ces Russes ne savaient exprimer dans leur jargon qu'une chose : qu'ils avaient combattu les Français à Eylau (*Eylau, Franzos nieder*). Enfin, vers midi, on vit paraître une charrette remplie de blessés prussiens du corps de Lestocq, qui devinrent aussitôt le centre d'un rassemblement considérable. Mais ces braves gens n'étaient guère en état de satisfaire la curiosité de la foule. Ils avaient combattu du côté de Mehlsack, l'un des points extrêmes du champ de bataille. Cependant le nombre des brancards, des fourgons, des véhicules de toute espèce augmentait toujours. Survint un jeune officier d'infanterie russe, à la tête d'une trentaine d'hommes qui avaient conservé leurs armes; c'était tout ce qui restait debout de son régiment. Les fuyards sans blessures affluaient à leur tour; on les rencontrait de toutes parts en quête d'un gîte pour la nuit. Les Cosaques, seuls fidèles à leurs habitudes de campagne, ne s'inquiétaient que de la nourriture et revenaient dormir sous le ventre de leurs chevaux.

Les secours arrivaient enfin, mais non en proportion du nombre croissant des blessés. On en avait rempli toutes les églises (sauf l'ancienne cathédrale), la plupart des édifices publics, les appartements disponibles chez les particuliers, et il en venait toujours. On avait mis en réquisition les chirurgiens des villes et des bourgs voisins. Toutes les femmes confectionnaient de la charpie; chaque ménage prélevait sur son ordinaire la part des victimes de la guerre. Des récits plus ou moins exacts de la bataille commençaient à circuler. On parlait de dix mille blessés, nombre bien en deçà de la vérité; il y en eut bientôt davantage rien que dans Kœnigsberg. On annonçait que Benningsen *victorieux* se retirait sur cette ville; il y arriva effectivement lui-même dans la soirée du 10. Le citoyen de Kœnigsberg dont nous suivons principalement le journal eut plus d'une occasion de voir le généralissime russe et de l'entendre causer. « C'était, dit-il, un homme d'une figure respectable. Le regard était perçant, le parler doux et lent, la contenance impassible. Il avouait que, sans l'intervention de Lestocq, il aurait eu quelque peine à se tirer d'affaire. »

Cependant l'armée russe se concentrait pour recevoir une nouvelle bataille sous les murs de la ville. On travaillait précipitamment à réparer les anciens ouvrages de défense, à installer des batteries entre les portes de Friedland et de Brandebourg; décidément cette victoire d'Eylau était des plus singulières! Les Russes disaient que Benningsen avait reçu de son empereur, sous peine de la vie, l'ordre de défendre la ville, et les habitants commençaient à craindre d'être trop bien défendus. Leur inquiétude était d'autant plus

Digitized by Google

légitime, que ce général avait, disait-on, déclaré de sa voix la plus douce qu'en cas d'échec, il prendrait sa ligne de retraite par Kœnigsberg pour repasser la Pregel, et qu'alors il ne répondrait plus de ses Cosaques. En attendant, l'attitude des soldats campés aux alentours de Kœnigsberg était, à peu de chose près, comme en pays ennemi. Ceux qui venaient en ville y colportaient des objets pris à la maraude. Pour entretenir leurs feux de bivouacs, ils empruntaient sans façon aux maisons de la banlieue des tables, des chaises, des armoires, etc., sous prétexte que le bois à brûler ordinaire n'était pas assez sec. Chose singulière ! les troupes réglées donnaient de plus grands sujets de plainte que les Cosaques. On citait même de ces derniers quelques traits d'humanité et de générosité. On racontait qu'un Cosaque des plus affamés, ayant découvert du pain et du lait chez un paysan, s'était laissé attendrir par les lamentations de ce pauvre diable et de ses trois petits enfants. Non-seulement il s'était abstenu de toucher à ces petites provisions, mais il avait aidé à les soustraire aux investigations de maraudeurs moins pitoyables, et avait laissé par-dessus le marché une pièce d'or. Cette anecdote de Cosaque sensible fournit le sujet d'une estampe coloriée très répandue dans l'Allemagne du Nord en 1807 et 1808. On y trouve l'indication exacte du costume des Cosaques : houppelande bleue avec buffleteries blanches, pistolet et cartouchière à la ceinture, bottines et bonnet d'astrakan avec pompon rouge.

Les mouvements de l'armée russe s'accordaient de moins en moins avec la première version qui avait couru. On se disait que cette victoire était dans le genre de celle de Pultusk, annoncée naguère par les bruyantes fanfares de seize postillons arrivant en ville au galop. Toute la ville était en joie ; le roi, la reine, avaient été acclamés avec enthousiasme à leur balcon...., et deux jours après, il leur avait fallu partir en toute hâte, pour ne pas tomber entre les mains des *vaincus*.... Dans la nuit du 10 février 1807 et les suivantes, les bivouacs russes flamboyaient à une lieue à la ronde ; l'on y voyait plus clair qu'en plein jour. Du haut des remparts, où ces feux faisaient ressortir les noires silhouettes des canons, cette illumination offrait un coup d'œil dont les habitants de la ville goûtaient peu le charme pittoresque. On ne doutait plus d'une prochaine attaque et d'un nouveau succès de l'ennemi. Ce fut bien pis encore le 11 au matin, quand on eut la certitude qu'une partie au moins de l'armée française se portait en avant, que les éclaireurs de Murat étaient à deux lieues au plus de la ville. Toute la journée et la nuit suivante se passèrent dans des transes continuelles. Les uns étaient toujours en quête de nouvelles et n'osaient demeurer en place ; d'autres, au con-

Digitized by Google

traire, restaient immobiles, tressaillant au moindre bruit. Certains officiers russes semblaient se faire un plaisir d'augmenter cette panique par les propos les plus alarmants. On racontait aussi que tous les riches désertaient la ville, que la princesse Radzivill venait de partir à petit bruit pour Memel avec toute sa famille.

La princesse de Solms elle-même, qui avait promis qu'elle ne quitterait pas Kœnigsberg, cédant aux avis pressants de Benningsen, avait demandé des chevaux de poste ; mais elle s'empressa de donner contre-ordre, voyant l'impression que produisait son départ. Beaucoup de gens considéraient l'entrée des troupes de Napoléon comme si prochaine, qu'ils avaient déjà barricadé leurs portes. Quelques officiers français prisonniers recommandaient cette précaution comme pouvant être fort utile pendant les premiers moments, en cas de poursuite à travers la ville. « Nos soldats, disaient-ils, ne s'arrêteront pas dans leur élan pour enfoncer des portes ; il sera temps de les ouvrir quand ce premier emportement sera passé. » Néanmoins, aucun bruit alarmant ne s'étant fait entendre pendant la nuit suivante, le 12 au matin, on commença à respirer plus librement. Bientôt on sut, à n'en pas douter, que l'armée française se retirait.

La plupart des historiens de l'Empire louent, dans cette occasion, la prudence de Napoléon. Mieux renseigné sur la situation des Russes, il aurait peut-être agi autrement. Tous les documents contemporains de source allemande s'accordent sur ces deux points : que le moral des Russes était profondément ébranlé, et que les munitions leur manquaient. L'occupation de Kœnigsberg, opérée après la bataille d'Eylau, aurait déterminé la conclusion de la paix quatre mois plus tôt, sans doute avec des conditions plus favorables pour la Prusse, et, par conséquent, meilleures en réalité pour la France. Ce fut la retraite de Napoléon qui fit revivre les prétentions des Russes à la victoire.

Pendant les jours de calme relatif qui suivirent, des améliorations importantes furent introduites dans le régime des blessés. L'histoire, si prodigue d'éloges pour les grands destructeurs d'hommes, oublie trop souvent les noms de ceux qui se dévouent pour arracher à la guerre des victimes. Nous ne croyons pas qu'un seul écrivain français ait nommé le chirurgien en chef prussien Gœrcke. Mandé en toute hâte de Berlin, cet homme de bien arriva le 11 à Kœnigsberg, et prit la direction supérieure du service de santé. « C'était, disent les contemporains, le seul homme capable d'établir l'ordre, de prendre et de faire exécuter des mesures utiles au milieu de cette confusion épouvantable. Grâce à ses démarches, les Russes se déterminèrent enfin à prendre la charge de leurs malades, qu'ils

Digitized by Google

avaient paru oublier jusque-là ; et encore ils les laissèrent, dit-on, jeûner plus d'une fois. Les Prussiens continuèrent à défrayer leurs nationaux et les prisonniers français. Comme tous les édifices publics étaient combles et qu'il arrivait toujours des blessés, on construisit pour eux de grandes baraques vitrées sur le Haberberg, et les derniers venus se trouvèrent les mieux installés, surtout dans les baraques prussiennes. Chaque malade y avait sa couchette, sa paillasse, une couverture de laine ; c'était du luxe, en comparaison des premiers jours !

Les prisonniers français, blessés ou non, appartenaient pour la plupart au corps d'Augereau. On leur avait affecté spécialement l'église de Tropheim et l'église française protestante, qui était pour eux un souvenir de la patrie. La princesse de Solms et d'autres personnes riches de la ville avaient pourvu à leurs besoins avec un zèle dont la charité n'était peut-être pas l'unique mobile. Quand un détachement de ces Français entrait en ville, la foule se pressait sur leur passage. « Quelques-uns pestaient contre leur mauvais sort, contre les Allemands, contre le pain, qui véritablement n'était pas de première qualité. Mais la plupart avaient conservé leur sang-froid, leur gaieté, criaient : *Vive l'Empereur quand même !* et se montraient fiers, malgré leur malheur, d'appartenir à la grande nation. » Cette fierté allait chez plusieurs jusqu'à refuser l'argent qu'on leur offrait, surtout quand la somme n'était pas honorable.

Les Russes, qui prétendaient plus que jamais avoir vaincu à Eylau, ne négligèrent pas d'exhiber, à l'appui de leur version, quelques aigles d'Augereau. Le passage de ces précieux trophées fut un véritable événement ; une curiosité émue, voisine du respect, faisait à ces aigles captives une entrée presque triomphale.

Malgré l'éloignement momentané des armées belligérantes et le retour du roi, Kœnigsberg conservait un aspect guerrier. On organisait, aux frais des habitants, le corps franc de Marwitz, qui n'eut pas le temps d'entrer en campagne. Il y avait aussi foule d'officiers russes en permission ou convalescents. Ils montraient beaucoup de jactance, se posaient en héros sauveurs de Frédéric-Guillaume et vivaient en fort mauvaise intelligence avec les Prussiens, qu'ils accusaient d'ingratitude. Il est certain que, dans les derniers temps, cette phrase : *Lieber Franzosen als Russen* (plutôt les Français que les Russes), était devenue un dicton populaire en Prusse. Ceci est attesté dans un grand nombre d'écrits postérieurs à la paix de Tilsitt, et par conséquent fort hostiles à la France. La population de Kœnigsberg, en particulier, était révoltée de l'insolence, de la malpropreté des Russes, de leur avidité. Les églises qui leur servaient de lazarets furent horriblement dégradées, et faillirent brûler plu-

Digitized by Google

sieurs fois. Ils y entretenaient de grands feux avec les bancs qu'ils dépeçaient pour en retirer et vendre les ferrures. Bientôt les miasmes qui se dégageaient de ces tas de malades immondes engendrèrent le typhus, qui emporta plus de dix mille de ces malheureux, des centaines de chirurgiens, d'infirmiers. L'épidémie s'étendit à la ville entière, et chaque famille eut son deuil. Parfois tout un quartier était envahi par une fumée noire infecte. Elle provenait des vêtements des soldats morts dans les hôpitaux. Il était expressément défendu de se servir de ces effets; on les portait hors de la ville et on y mettait le feu. Pendant plusieurs mois, on put voir, non loin de la porte de Gumbinnen, un de ces hideux monceaux de dépouilles, qui se consumait lentement.

II

Dès qu'on eut acquis la certitude que les Français avaient abandonné Eylau, quelques curieux partirent avec l'avant-garde russe, qui se reportait dans cette direction. « Amis et ennemis, dit l'un d'eux, semblaient s'être concertés pour nous faire connaître toute l'horreur de la guerre. Dans les environs de Kœnigsberg, c'étaient surtout nos alliés que l'on maudissait. Les Russes avaient saccagé les habitations pour entretenir leurs feux, consommé ou gaspillé toutes les provisions des paysans, arraché les couvertures de chaume pour la litière des chevaux. » Dans leur démonstration de ce côté, les Français n'avaient pas dépassé le village de Jessau. Les éclaireurs de Murat, installés chez le pasteur, qui s'était sauvé avec tout le monde, et n'y trouvant pas assez de bois pour se chauffer, avaient fourragé la bibliothèque et fait un terrible auto-da-fé de théologie protestante. Les gens de Kœnigsberg, arrivant à leur tour dans cette maison, entendirent des gémissements qui semblaient venir du ciel, et découvrirent dans un appartement reculé de l'étage supérieur une femme paralytique à demi morte de faim; c'était la femme du ministre, que son infirmité avait empêchée de l'accompagner dans sa fuite. N'osant faire du bruit ni appeler du secours tandis qu'elle entendait parler une langue étrangère, elle avait vécu pendant huit jours d'une poignée de farine et d'un peu d'eau qui se trouvaient à sa portée. Les voyageurs firent part de leurs provisions à cette infortunée, et « virent passer un éclair de joie dans ses yeux pleins de larmes ».

Bientôt l'aspect des lieux où l'on s'était battu avec le plus d'acharnement vint mettre leur sensibilité à de plus rudes épreuves. Le village de Klein-Sausgarten, tour à tour enlevé aux Russes par les Français, à ceux-ci par les Prussiens, qui finirent par le reper-

Digitized by Google

dre, n'était plus qu'un monceau de ruines. La ville d'Eylau, où nul secours n'était encore parvenu, était telle que l'avait laissée la bataille, et offrait plus d'une scène digne du burin de Callot. Les « misères et les malheurs de la guerre » s'étalaient là dans toute leur horreur. Le pain, la viande, le vin, la bière, le tabac (objet de première nécessité dans cette froide région), faisaient totalement défaut. Des figures hâves, déguenillées, pareilles à des ombres, vaguaient par les rues. Cette ville avait été, comme on sait, prise d'assaut sur les Russes la veille de la grande bataille. Pendant plusieurs jours, il était resté des morts dans la plupart des maisons; elles étaient encore imprégnées d'une odeur insupportable. Il en était de même, à plus forte raison, de l'église, naguère transformée en ambulance et témoin de tant d'agonies. Nos voyageurs, munis de mouchoirs fortement imbibés de vinaigre, se hasardèrent dans cette enceinte désolée. Les boulets russes avaient percé à jour toute la partie du mur de l'édifice qui regardait le cimetière, ce cimetière le plus lugubre du monde, qui vit en peu d'heures plus de cadavres entassés à sa surface qu'il n'en avait reçu dans son sein pendant une longue suite de siècles. On prétendait que Napoléon avait abandonné formellement Eylau à la merci du soldat, interdisant seulement le meurtre, le viol et l'incendie. Cette assertion nous paraît controuvée. Le combat livré dans la ville le 7 au soir, l'alimentation des feux pour tant de troupes concentrées dans un espace si restreint, suffisent pour expliquer les dévastations. Toutefois, là comme ailleurs, on avait dû tolérer bien des désordres pendant l'effervescence du combat.

Presque toutes les maisons d'Eylau avaient été solidement reconstruites en pierre depuis un grand incendie qui avait eu lieu en 1803. Aussi le feu, mis plusieurs fois par l'artillerie russe dans la journée du 8 février, avait fait peu de dégât dans ces constructions nouvelles. En revanche, on n'y trouvait plus guère que les quatre murs; armoires, buffets, boiseries, portes, fenêtres, tout ce qui était de bois avait été disloqué, arraché. Sur ce sol arrosé de sang et de larmes, la guerre, niveleuse impitoyable, avait installé l'égalité du dénûment. Riches et pauvres mordaient uniformément au même pain noir, buvaient la même neige fondue, bourraient leurs pipes de feuilles de houblon. Toutes les vaisselles étaient en miettes; les habitants ne possédaient plus, en fait de vêtements, de chaussures, que ce qu'ils avaient sur le corps au moment de leur fuite ou ce qu'ils avaient enlevé aux morts. Il y a, dans une des relations que nous avons sous les yeux, un mot qui peint avec une naïveté terrible l'état de cette population : « En quittant ces

Digitized by Google

malheureux, dit l'auteur, la vue du champ de bataille fut pour moi un *soulagement.* » Là, du moins, personne ne souffrait plus.

C'était pourtant le même champ de bataille dont l'aspect arrachait quelques jours auparavant à Napoléon l'exclamation célèbre : « Voilà un spectacle fait pour inspirer aux princes l'amour de la paix ! » L'horreur de cette scène, dont le beau tableau de Gros a immortalisé le souvenir, s'était plutôt renforcée qu'amoindrie dans les premiers jours. Pendant la revue funèbre du lendemain de la bataille, une réaction pareille au souffle de la vision d'Ezéchiel se manifestait sur le passage de l'Empereur. Les moribonds se soulevaient pour acclamer César ; encouragés par sa présence, les chirurgiens militaires faisaient à leur tour preuve d'héroïsme, quêtaient vaillamment la vie parmi les cadavres, surprenaient les derniers battements de pouls, les dernières respirations, disputaient corps à corps des victimes à la destruction. Huit jours plus tard, la mort seule régnait en souveraine dans ces parages, où pour la première fois l'hiver avait prêté secours aux Russes contre le génie de Napopoléon. Tout le terrain entre Eylau et Schmoditten, où la division Augereau, surprise et aveuglée par un ouragan de neige, était venue s'échouer contre les batteries russes et se faire écharper à bout portant, où l'effort suprême de Murat avait vengé et presque réparé cette catastrophe, était jonché de cadavres d'hommes, de chevaux, de débris d'armes, de tambours, d'objets d'équipement, de roues de voitures brisées. Çà et là, dans les parties ravinées, un linceul de neige voilait à moitié ce hideux chaos. « Je trébuchai dans un de ces creux, dit le narrateur ; en cherchant à me retenir, ma main se trouva en contact avec quelque chose de plus froid que la neige, le visage d'un mort ! » Dans cette vaste étendue, quelques rares objets semblaient seuls en mouvement : c'étaient des soldats russes, des juifs, chacals à face humaine, en quête des dernières épaves, des boutons d'uniforme, des morceaux de cuivre encore adhérents aux fusils.

L'auteur de cette relation fut témoin de deux incidents, l'un burlesque, l'autre absolument tragique. Deux soldats suivaient à pas de loup un juif fort absorbé dans sa recherche. Quand il eut récolté un ample butin, ils se jetèrent sur lui, s'emparèrent de tout ce qu'il avait ramassé et lui administrèrent une volée de coups de bâton pour l'engager à se taire. Ce procédé est précisément celui qu'emploient aujourd'hui les *Bushrengers* d'Australie, qui trouvent moins pénible de détrousser les mineurs au retour des placers que de travailler eux-mêmes à l'extraction de l'or. L'autre incident est une de ces rencontres providentielles qui devraient faire réfléchir les libres

Digitized by Google

penseurs. La plupart des morts étaient couchés la face contre terre ; il fallait par conséquent les retourner pour arracher les boutons du devant de l'uniforme. Un des soldats les plus ardents à cette quête poussa tout à coup un cri terrible et se jeta à corps perdu sur le cadavre que maniaient ses mains sacriléges, et dont ses regards venaient de rencontrer la face livide. On l'entendit proférer ces mots entrecoupés de sanglots : *Moy brat! moy brat!* Le mort qu'il dépouillait était son frère.

D'autres relations de témoins oculaires ajoutent du moins quelques traits consolants à ce lugubre tableau. Nous y voyons, par exemple, que, dès le lendemain de la bataille et les jours suivants, les soldats de Napoléon, touchés de cette grande misère, secoururent de tout leur pouvoir les habitants d'Eylau. On en vit plus d'un partager ses rations avec ceux qu'il avait dépouillés. Il faut le dire à l'honneur des armées françaises de tous les temps, ces réactions de l'emportement du pillage à la pitié la plus généreuse ne sont pas rares dans leur histoire.

D'abondants secours arrivèrent de Kœnigsberg aussitôt après la retraite des Français. Cette fois encore, la princesse de Solms eut les honneurs de l'initiative ; ce furent ses attelages qui apportèrent à Eylau le premier convoi de vivres et d'effets d'habillement.

Un mois plus tard, il restait encore des cadavres à enterrer sur ce champ de bataille, sur tous les chemins dans les environs d'Eylau, de Pultusk ; on rencontrait à chaque pas des carcasses de chevaux, —non pas de guerre, mais du pays; chevaux de labour mis en réquisition pour les charrois, et morts à la peine. A peine réinstallés dans leurs demeures, les habitants d'Eylau avaient eu à supporter de nouvelles charges de logements militaires de la part des Russes. Le mauvais air, la disette ou la mauvaise qualité de la nourriture, les peines morales venant s'ajouter aux souffrances physiques, développèrent dans cette malheureuse contrée une épidémie qui emporta un quart de la population.

Le récit d'un dernier voyageur, qui visite ce pays dans le courant de l'été suivant, amortit quelque peu ces tristes impressions :

« A Kreuzburg, dit-il, où je m'arrêtai pour relayer sur la route de Kœnigsberg à Eylau, je n'étais plus qu'à deux lieues du champ de bataille dont on faisait encore à Berlin de si terribles descriptions. Je m'attendais à ne plus rencontrer désormais que champs incultes, villages incendiés et déserts, squelettes entassés, etc. Dieu merci ! la plupart de ces hideux vestiges ont disparu, sauf quelques *tumulus* significatifs. Cette plaine où tant d'hommes ont péri, a repris son aspect ordinaire. Seulement, à Eylau et dans les villages voisins, on voit encore çà et là des traces d'incendie, de boulets et

Digitized by Google

de balles; quelquefois aussi quelque carcasse de cheval, dans laquelle la fracture des os indique encore l'endroit où la pauvre bête fut frappée. »

Les récits des souffrances endurées par les habitants d'Eylau avaient circulé dans toute la Prusse; aussi le voyageur s'attendait à jeûner ou à coucher sur la dure. Il fut très agréablement surpris de trouver un excellent repas et un bon lit dans l'hôtel tenu par la veuve du bourgmestre Janotzky, chez laquelle avait logé en dernier lieu Napoléon [1].

Ces récits contemporains de la campagne de 1807 nous suggèrent encore une remarque utile. Les événements militaires y sont généralement appréciés avec plus d'impartialité qu'ils ne le furent plus tard, quand à l'humiliation de la défaite se joignit le ressentiment de plusieurs années d'oppression. Ainsi, bien que fiers à juste titre du rôle joué dans la soirée du 8 février par le corps de Lestocq, les Prussiens les plus raisonnables critiquaient l'exagération patriotique du rapport de ce général, suivant lequel il n'avait tenu qu'à Benningsen de remporter une victoire complète en reprenant l'offensive le 9 au matin. Ils faisaient observer que, d'après ce rapport lui-même, l'armée russe était à la fin du jour dans un désarroi complet, car Benningsen, sachant bien l'arrivée du corps auxiliaire prussien, ne lui avait envoyé aucun ordre, et ce fut spontanément que Lestocq exécuta sa brillante attaque sur Kuschitten, qui fit manquer le mouvement décisif de Davout.

Benningsen était jugé sévèrement, trop sévèrement peut-être, non-seulement par les Prussiens, mais par ses propres soldats. On lui reprochait sa mollesse, sa subordination absolue aux volontés de sa femme, qui « le tenait captif sous sa pantoufle » et n'était occupée, disait-on, qu'à l'éloigner de toute résolution énergique, comme de tout endroit périlleux, lui représentant sans cesse qu'il en avait fait assez pour sa gloire. « C'est un Fabius, disaient les érudits, mais un Fabius malavisé, dont les temporisations ne sont que funestes :

Fabius Cunctator cunctando restituit rem,
Benningsen Cunctator cunctando perdidit rem. »

« Ce n'est pas lui, disait-on encore, qui a fait obstacle au génie de Napoléon à Pultusk, à Eylau : c'est la bravoure des Russes, leur mépris de la mort; c'est ce dégel imprévu qui, après la bataille de Pultusk, avait effondré toutes les routes, intercepté les transports

[1] Ce pauvre homme plus que sexagénaire, était mort des suites d'un refroidissement qu'il avait attrapé en courant jour et nuit, dans le plus simple appareil, chercher des chevaux pour le service de l'artillerie.

Digitized by Google

de vivres et d'artillerie, etc. Nous remarquons, dans un autre ouvrage publié en 1808, un jugement que l'histoire impartiale devait ratifier : « En admettant que Napoléon ait été aussi complétement battu à Eylau qu'on veut bien le dire, il n'en est que plus glorieux à lui de s'être maintenu ensuite tout l'hiver sur la Passarge, avec une armée fort affaiblie, et d'avoir finalement atteint son but à Friedland. »

Nous trouvons dans une brochure du temps très hostile à la France une définition humoristique d'Eylau qui mérite d'être conservée. « Ce fut une journée dans laquelle on fut complétement battu de part et d'autre. »

III

Les capitulations de Custrin, de Magdebourg, de Stettin, de Spandau, de Hameln, de Breslau, etc., sont un des plus tristes épisodes de la campagne. Ces conquêtes trop faciles n'ajoutaient rien à la gloire de la France, et l'on peut dire qu'en définitive elles lui furent plutôt nuisibles, en rendant Napoléon trop exigeant.

« De toutes les citadelles prussiennes, dit l'auteur des *Vertraute Briefe*, cinq seulement n'ont pas été prises. Toutes les autres ont succombé après avoir été défendues, les unes bien, comme Dantzig et Cosel ; d'autres médiocrement ; d'autres pas du tout. » Parmi ces dernières figure au premier rang Custrin, dont le commandant Ingersleben fut justement puni de mort. Voici, d'après un témoin oculaire, comment les choses se passèrent dans cette place :

Au début de la guerre, la population de Custrin, comme celle de Berlin et de Kœnigsberg, avait cru à une victoire prussienne plus éclatante que Rosbach. Dès le 18 octobre, on apprit la vérité, sans toutefois y croire encore, et, dès le lendemain, le commandant reçut du ministère de la guerre l'ordre de mettre la place en état de résister, sinon à un siège en règle, du moins à un coup de main. Voilà où l'on en était par rapport à l'une des principales forteresses du royaume ! On interdit en conséquence aux habitants l'accès des remparts, et l'on commença à faire quelques préparatifs, comme la coupure d'un pont, le raccommodage de quelques affûts ; mesures bien insignifiantes, mais qui justifiaient les nouvelles sinistres déjà répandues dans la population.

L'arrivée du roi, dans la matinée du lendemain, produisit un effet indescriptible ; il était accompagné du prince de Saxe-Cobourg, du comte d'Haugwitz, ministre d'Etat ; des généraux de Zastrow et de Kœckeritz. En descendant de voiture, il dit aux autorités civiles et militaires : « C'est un bien malheureux événement qui m'amène

Digitized by Google

ici... » L'alarme était déjà répandue partout. Pendant toute la journée, les habitants des faubourgs et des villages voisins affluèrent dans la place, chargés de tout ce qu'ils pouvaient emporter. Vers dix heures du soir, la reine arriva de Stettin, accompagnée d'un diplomate célèbre, qui, plus heureux qu'elle, devait voir de meilleurs jours luire sur leur pays, le baron, depuis prince, de Hardenberg. Depuis huit jours, cette belle et infortunée princesse fuyait, pourchassée de place en place par les nouvelles effrayantes qui se succédaient sans relâche. Plusieurs maîtres de poste avaient déjà emmené leurs attelages dans les bois. La reine avait été obligée de faire de longues et pénibles stations dans plusieurs villages et même de doubler le dernier relai, celui de Barwald, avec des chevaux épuisés de fatigue.

« Le lendemain matin, le couple royal visita les remparts, accompagné du commandant. Le cœur saignait de voir cette pauvre princesse, en négligé de voyage, les yeux rougis par les larmes et l'insomnie, marcher à côté du roi sous un ciel pluvieux. La tête basse, perdue dans ses tristes pensées, elle semblait ne rien voir de ce qui se passait autour d'elle. » Il fallait aussi que le roi fût bien préoccupé pour ne pas remarquer l'allure singulière d'Ingersleben, qui paraissait étranger à tous les détails de sa forteresse, au point d'être obligé de recourir à un subalterne pour indiquer au roi les noms des différents ouvrages de défense. Il paraît que cet homme, depuis longtemps abruti par ses excès de toute nature, était, dans ces graves circonstances, encore plus ivre que d'ordinaire.

Les jours suivants, il arriva des troupes de Francfort, de Berlin, notamment un bataillon entier d'artillerie venu à travers champs, ayant pris la fuite sur un faux bruit de l'apparition des Français, qui n'entrèrent à Berlin que plusieurs jours après. Parurent ensuite des fuyards, des blessés de Halle et même d'Iéna, aucun de ceux-là n'avait conservé ses armes. Il y avait déjà plus de 4,000 hommes de troupes, mais qui auraient eu, on le voit, besoin d'être énergiquement commandées. La population des environs continuait à refluer dans la ville, au point d'interrompre la circulation. Les habitants se hâtaient de transporter leurs effets dans les caves, s'attendant à un prochain bombardement. Mais l'idée d'une reddition immédiate, sans aucune résistance, n'était venue encore à personne.

Le 26 octobre au matin, le couple royal fit aux habitants de Custrin de tristes adieux. Le roi, en partant, recommanda au commandant de tenir jusqu'à la dernière extrémité, pour retarder les progrès des vainqueurs sur l'Oder et donner à l'armée russe le temps d'entrer en ligne. Suivant l'opinion des habitants, Ingersleben trahit ses maîtres à bout portant, le jour même de leur départ. Dans la

Digitized by Google

soirée, un officier français parut accompagné d'un trompette, et repartit après avoir causé mystérieusement plus d'une heure avec le commandant.

Le lendemain, on apprit par quelques soldats échappés de Francfort l'entrée dans cette ville de l'avant-garde de cavalerie du corps de Davoust. Le 30, un paysan vint annoncer qu'il y avait trois chasseurs français au moulin du village de Munschenow, à une petite lieue dans la direction de Berlin. On y envoya quelques hussards, qui ramenèrent en effet ces éclaireurs trop peu vigilants, qu'ils avaient surpris déshabillés et dormant d'un profond sommeil. « Ce furent nos premiers prisonniers, ce furent aussi les derniers, » dit mélancoliquement le bourgeois de Custrin dont nous analysons le récit.

Le 30, vers midi, on entendit crier par toute la ville : *Les Français arrivent* ! Plusieurs habitants coururent à la tour, et assistèrent à toutes les péripéties de l'escarmouche engagée entre un peloton de hussards et un petit corps français débouchant de Munschenow. Vers quatre heures, les avant-postes prussiens, vivement pressés, rentrèrent en ville, et le commandant donna l'ordre de détruire le pont de l'Oder ; mais le feu, mis avec une négligence visible, ne fit qu'un dégât insignifiant. Ce fut un véritable bonheur, puisque la place devait succomber si vite. Les tirailleurs français étaient déjà logés dans le faubourg ; le commandant de l'artillerie sollicita l'autorisation d'y jeter quelques bombes ; *elle lui fut refusée* ! Ingersleben passa la nuit dans une casemate avec ses compagnons de débauche ordinaires, et s'y livra, dit-on, à des libations plus copieuses encore que d'habitude. La garnison, qui naturellement avait été sur pied toute la nuit, eut le matin la permission de se rendre dans ses quartiers. « Il y a de la capitulation en l'air, » dit à ce sujet un chef de bataillon. Le lendemain 1er novembre, on vit en effet l'indigne commandant, accompagné de l'ingénieur de la place et d'un trompette, traverser l'Oder en bateau, le chef du détachement français venir à sa rencontre et lui faire présenter les armes. Tout était visiblement concerté depuis le 26 au soir. Ils se dirigèrent ensemble vers une maison du faubourg, et peu de temps après, le commandant revint accompagné de quelques Français. Tout était fini ! L'histoire, il faut le dire, n'offre pas un second exemple d'une trahison aussi effrontée ! Mais il fallait aussi que la démoralisation de ces troupes fût bien profonde, puisqu'aucun officier n'osa prendre, dans une pareille circonstance, l'initiative de la rébellion

Digitized by Google

la plus légitime qui fut jamais, et interdire à cet homme l'accès de la forteresse qu'il venait de livrer sans combat[1].

Aussitôt après la rentrée du commandant, la garnison reçut l'ordre de se rassembler sur la place du Marché. Le passage du pont se trouvait pour lors intercepté par l'incendie de la veille ; le complaisant Ingersleben envoya des embarcations, qui eurent bientôt fait de transporter dans la ville les *deux cent cinquante* Français devant lesquels près de quatre mille hommes déposèrent les armes !... On a parlé de l'indignation, du désespoir des soldats, des reproches amers adressés par la plupart des officiers au commandant, impassible dans sa honte. Il faut avouer qu'il aurait mérité mieux que des reproches[2]....

Cette affaire de Custrin est le type des capitulations honteuses. Celle de Hameln offre des particularités intéressantes et peu connues hors de Prusse. Il en existe deux relations fort détaillées, dues à des témoins oculaires, et qui pourtant diffèrent essentiellement sur quelques points; l'une d'un nommé Lüders, syndic de la ville, et l'autre de l'officier du génie de Rheden, qui faisait partie de la garnison. Cette dernière est naturellement la plus technique, et semble aussi la plus impartiale. Le commandant, sans caractère, flottait entre les menaces des parlementaires ennemis et l'opposition énergique d'une partie de ses officiers. Il jurait de ne jamais se rendre, en sortant de discuter les articles de la capitulation, qui, un beau matin, se trouva signée. Le syndic Lüders, comme bien d'autres bourgeois qui habitent des places fortes, se croit ingénieur né, et raisonne fortifications à tort et à travers. Il maltraite fortement les officiers, et ne fait d'exception que pour un seul, le *respectable* lieutenant-colonel Hammelberg. De Rheden, au contraire, soutient que cet officier fut précisément l'instigateur principal de la capitulation, et explique les égards de Lüders par cette considération, assurément puissante, que Hammelberg était son locataire. La veille du jour où la place devait être remise aux Français, les troupes se révoltèrent, criant assez justement à la trahison. Mais il ne se trouva aucun officier assez énergique ou assez aimé pour donner à ce mouvement une direction honorable. Il s'éteignit faute d'aliment, après quelques scènes déplorables de pillage et d'ivresse.

[1] L'officier français qui s'empara de Custrin était ce même Petit, depuis lieutenant-général, qui devait plus tard jouer un rôle dans la grande scène des adieux de Fontainebleau.

[2] Ingersleben fut condamné à mort, ainsi que le commandant de Stettin, dont la faiblesse, peut-être moins criminelle, avait eu des conséquences encore plus désastreuses. A cette occasion, quelques gens superstitieux se souvinrent que le misérable gouverneur de Custrin avait fait faire récemment dans le jardin du fort une sorte de tonnelle portant cette épigraphe : *Memento mori.*

Digitized by Google

La reddition de Magdeburg, avec ses vingt-deux mille hommes de garnison et son immense matériel (novembre), exerça une grande influence sur les déterminations de Napoléon. Le vieux général de Kleist, gouverneur de cette ville, n'était ni un lâche ni un traître, mais un homme usé. Un de ses aides de camp, qui eut le courage de faire une sorte d'apologie de sa conduite, affirma qu'il était malade, presque mourant aux eaux de Pyrmont, quand la nouvelle du désastre d'Iéna le rappela à son poste. Mieux eût valu, pour la Prusse et pour lui-même, que la force lui manquât pour revenir. On disait qu'un certain nombre d'officiers subalternes avaient projeté de s'opposer à la capitulation, qu'ils étaient sûrs de leurs soldats, qu'ils avaient vainement sollicité les généraux Wartensleben (blessé) et Alvensleben de se mettre à leur tête. « Ce qui est certain, dit un contemporain, d'après le rapport d'un des officiers de la garnison, c'est qu'à l'issue du conseil de guerre, dans lequel la majorité avait opiné pour la reddition, Kleist vint à la parade et dit, en présence de toute la garnison : « Messieurs, je capitule. Si quel- » qu'un de vous est d'un autre avis, qu'il le dise. » Il y eut des murmures prolongés, mais personne ne prit la parole. Parmi les publications auxquelles donna lieu ce déplorable incident, nous citerons celle qui opposait à la reddition précipitée de 1806 le souvenir du siége mémorable soutenu en 1550 et 1551 par cette même ville contre Charles-Quint, après la bataille de Mühlberg. Malgré l'impression récente de cette défaite, aussi désastreuse pour les confédérés protestants que l'avait été celle d'Iéna pour la monarchie prussienne, la garnison et les habitants de Magdebourg avaient vaillamment résisté pendant un an et sept semaines aux troupes impériales victorieuses, et obtenu des conditions inespérées. Quel contraste navrant entre ce passé glorieux et les hontes du présent[1] ! Le commandant de Spandau, Benekendorf, fut également jugé digne d'un de ces ignominieux châtiments auxquels un homme de cœur aurait préféré la mort. Mais cet officier était encore un de ces hommes *finis*, chez lesquels, suivant un pamphlet du temps, « l'estomac était le seul organe qui fonctionnât encore.» Au moment où les Français entraient dans la forteresse, Benekendorf ne semblait préoccupé que du déménagement de sa basse-cour.

La chute trop prompte de Schweidnitz fut une de celles qui blessèrent le plus l'amour-propre prussien. Le souvenir de cette citadelle se rattachait aux plus glorieux incidents des luttes du grand Frédéric : il avait fait travailler à ses fortifications treize années de suite après la guerre de Sept Ans, et les ingénieurs français qui vi-

[1] *Merkwürdige belagerung Magdeburgs.* Berlin, 1807.

Digitized by Google

sitèrent cette place après la capitulation la trouvèrent aussi forte que Luxembourg. La garnison était, il est vrai, insuffisante, mais le corps chargé de l'attaquer l'était encore davantage, et, suivant une appréciation qui semble impartiale, la place aurait pu tenir quatre mois au lieu de trois semaines. En annonçant au roi la triste nouvelle, le commandant de Haak (un vrai Falstaff au physique et au moral, d'après ses compatriotes), y joignit un mémoire justificatif verbeux, mais faible de raisons. Son excuse la plus plausible était une lettre de son supérieur immédiat, du général-major de Lindener, qui, après l'avoir exhorté à faire bravement son devoir, finissait par ces mots équivoques : « Il ne faudra rendre la forteresse que quand il sera évident qu'on ne peut la conserver plus longtemps *sans déraison.* » M. de Haak se jugea suffisamment autorisé par cette singulière conclusion à capituler, alors qu'aucune brèche n'était faite au corps de la place. Parmi ses raisons, il faisait également figurer l'incendie de plusieurs maisons de la ville haute, les plaintes, l'effroi des habitants. Un contemporain, témoin oculaire, fit justice avec un emportement patriotique de cette argumentation assez peu militaire. « Il y avait, dit-il, de la place de reste dans les caves et dans les casemates ! Les habitants qui osaient circuler dans les moments où le feu semblait se ralentir avaient, il est vrai, des figures assez longues, mais je n'en avais pas encore entendu un seul prononcer le mot de capitulation. » Et pourtant les bourgeois de Schwéidnitz ne brillaient pas par le courage ; on en trouvera plus loin la preuve.

Les événements de Silésie ont donné lieu à des appréciations contradictoires, et mériteraient une étude spéciale. Nous nous contenterons d'indiquer quelques-uns des traits les plus saillants, d'après des témoignages dignes de foi.

A la première nouvelle du désastre de l'armée prussienne, un vaillant jeune homme, le comte Pückler, avait adressé au roi une lettre qui contenait le plan d'une sorte de Vendée silésienne dont le noyau aurait été formé par les gardes forestiers du pays, tous gens habitués à la fatigue et tireurs des plus habiles. Le roi avait le sens assez droit pour comprendre l'utilité d'un pareil système ; il n'eut pas assez de caractère pour en imposer l'exécution, et protéger Pückler contre les attaques combinées des hauts fonctionnaires civils et militaires. La plupart de ceux-ci appartenaient à cette race de formalistes opiniâtres dont le Brid'oison de Beaumarchais offre une caricature si ressemblante. Le seul mot de *landsturm* les faisait bondir : l'idée de confier le salut du pays à des milices étrangères aux finesses des manœuvres classiques leur paraissait de la plus haute inconvenance; mieux valait succomber réglemen-

Digitized by Google

tairement. Aussi, bien que le roi eût signalé le plan du comte Pückler à l'attention des autorités, cet homme de cœur se vit en butte à d'odieuses accusations. On alla jusqu'à l'accuser de vouloir spéculer sur les malheurs publics pour organiser des bandes de brigands. Pendant que ce mauvais vouloir paralysait ses efforts, l'invasion s'accomplissait, et Pückler, désespéré de son impuissance et des calomnies qui le poursuivaient, prit le parti de se brûler la cervelle. Suivant l'opinion de bien des contemporains, ce fut une perte irréparable. Le prince d'Anhalt-Pless et quelques autres tentèrent ensuite de réaliser en partie le projet de Pückler; mais leurs entreprises, trop tardives et mal concertées, furent réprimées facilement.

La place de Glogau succomba le 2 décembre, après un mois de siége. Bien que la prise de cette place eût livré à l'ennemi un matériel immense, cette prompte reddition parut excusable, parce que la garnison était en grande partie composée d'anciens Polonais, qui désertaient en masse, sachant la renaissance de leur patrie. Dans cette circonstance, les gentilshommes campagnards du pays montrèrent peu de patriotisme. Ennuyés des réquisitions des assiégeants, ils envoyèrent au commandant de Glogau une députation pour le prier de capituler, parce que sa résistance les ruinait. Parmi ces députés figurait un comte qui avait, à ce qu'il paraît, un sujet de préoccupation plus intime. Sa femme se trouvait enfermée dans la place, et de mauvais plaisants disaient qu'il avait peur qu'elle ne fût aussi prise d'assaut. En revanche, la magistrature de Glogau se conduisit honorablement. Le général Bertrand, gouverneur de la Silésie pendant l'occupation française, ayant voulu exiger des membres du collége de justice un serment de fidélité à l'Empereur, reçut du président Kieckhœsen, au nom de ses collègues, cette belle réponse : « Veuillez considérer, monsieur, que le roi de Prusse, notre souverain, ne nous a pas relevés de notre serment; nous ne pouvons donc, en bonne conscience, en prêter un contraire à celui qui nous lie; vous nous mépriseriez et n'attacheriez aucun prix à nos services. Nous n'avons presque tous d'autre fortune que nos places, mais nous ne les conserverons pas par un parjure, préférant chercher quelque autre moyen d'existence honorable. » Le général, ému, s'empressa de répliquer qu'il n'entendait nullement exiger d'eux une défection, qu'il se contenterait de leur engagement d'honneur de ne s'immiscer dans aucune manœuvre contraire à l'intérêt de l'armée française et au succès de ses opérations. Cette conduite de la part de Bertrand n'a rien qui doive nous surprendre. Le futur compagnon du captif de Sainte-Hélène devait respecter et honorer dans les autres la fidélité au malheur.

Digitized by Google

Breslau ne tarda pas à succomber à son tour, et moins honorablement (7 janvier). L'influence égoïste d'une grande partie de la noblesse et du haut commerce y fut sans doute pour quelque chose. « Dans ce pays, dit un contemporain, les gros marchands se signent au seul mot de *landsturm*. L'habitant de la montagne, le contrebandier surtout, est patriote; le citadin rentre dans la catégorie des vieilles femmes. » Là comme partout, néanmoins, il y eut d'honorables exceptions. Suivant des témoignages dignes de foi, une grande partie de la classe moyenne et le peuple tout entier se prononçaient énergiquement pour la résistance. Le gouverneur (général Thiele) avait beaucoup de loquacité, mais peu de capacité militaire, et le général, commandant supérieur des forteresses silésiennes, qui se trouva enfermé dans Breslau (bien malgré lui, dit-on), ne s'y couvrit pas précisément de gloire. On leur reprocha surtout de n'avoir pas secondé par une sortie la tentative de diversion du prince de Pless, qu'ils laissèrent écraser à Strehlen. Suivant un contemporain, L... aurait mérité une potence sur le donjon de Glatz, la citadelle la plus haute du pays.

De toutes les garnisons trahies par leurs chefs dans cette campagne, celle de Breslau était la plus disposée à se bien défendre, et ce fut celle qui montra le plus d'irritation quand il s'agit de déposer les armes. Dans une gravure très populaire à cette époque, on voit ces malheureux soldats briser avec rage leurs fusils, tordre les baïonnettes, casser les lames des sabres sur le pavé, pour ne laisser que des débris informes à leurs compatriotes de la Bavière et du Wurtemberg, alors auxiliaires des Français. Le général Thiele fut, comme Kleist et de Haak, rayé des cadres sans pension. On dit que cet officier ayant osé se présenter à une audience publique de l'empereur Napoléon, celui-ci le repoussa d'un geste méprisant. Plusieurs personnages de la noblesse et de la haute bourgeoisie reçurent les vainqueurs avec un empressement excessif. Quelques-uns allèrent jusqu'à illuminer, et l'on cita aussi quelques belles dames qui avaient montré dans cette occasion beaucoup plus que de la courtoisie, toujours pour le plus grand bien du pays.

Dans cette honteuse débâcle, il y eut toutefois d'honorables protestations. Le prince Jérôme s'étant montré plus exigeant pour le serment de fidélité que le général Bertrand, plusieurs conseillers s'y refusèrent et donnèrent leur démission. A la tête de ceux-là, l'auteur des *Vertraute Briefe* cite un nom destiné à briller un jour parmi les plus illustres, celui du président *de Bismark*[1].

[1] *Vertraute Briefe*, III, 201.

Digitized by Google

IV

Le siége de Colberg eut une grande importance morale pendant cette période. Des quatre forteresses prussiennes qui n'avaient pas encore succombé à la fin de la guerre, Colberg, qui avait été la plus vivement attaquée, était celle où le patriotisme de la population avait le mieux secondé le courage des soldats. Cette défense, qui contribua singulièrement au réveil de l'esprit public en Prusse, fut principalement due à l'initiative de deux hommes de cœur, Ferdinand Schill et Nettelbeck.

Le Silésien Schill, qui n'est guère cité par les historiens français que pour son audacieuse levée de boucliers en 1809 et sa mort tragique, était, au début de la campagne de 1806, second lieutenant dans le régiment de la Reine. Issu d'une famille obscure et peu fortunée, il était, dit l'un de ses premiers biographes, peu considéré de ses supérieurs et de ses camarades, parce qu'il ne jetait pas l'argent par les fenêtres et s'abstenait de toute forfanterie à l'égard de la France. Timide en temps de paix jusqu'à la gaucherie, il fuyait le jeu, les réunions brillantes, et se montrait poli avec les bourgeois et les petites gens. Aussi passait-il pour un officier des plus médiocres.

Blessé grièvement à Auerstœdt, il parvint à s'échapper, gagna le territoire de la Poméranie et s'arrêta à Colberg. Cette place est située, comme on sait, sur le littoral de la Baltique, entre Stettin et Dantzig, à l'embouchure d'une petite rivière, la Persante, sur une hauteur presque entourée de marais. Ce fut là, quand les nouvelles les plus désastreuses, arrivant coup sur coup, répandaient le découragement autour de lui, que Schill conçut le projet de tenir la campagne en partisan, pour tâcher de relever par quelques coups de mains heureux le courage de la garnison et des populations. Il se garda bien de communiquer cette idée au gouverneur de Colberg, Lucadou, vieux militaire formaliste, qui n'aurait pas manqué de s'y opposer. Il lui parla seulement de la nécessité de battre le pays, pour y ramasser des blés et les diriger sur la place, dans l'éventualité probable et prochaine d'un siége.

Il se mit en campagne dans le courant de novembre, le front entouré de bandages, car la blessure qu'il avait reçue à la tête n'était pas encore cicatrisée, et suivi seulement de deux dragons de son régiment. Tels furent les débuts de ce partisan, aussi actif, aussi intrépide, mais moins cruel que Charette, et qui eut de plus que lui le bonheur de succomber les armes à la main.

Digitized by Google

Ses premiers pas furent marqués par un succès. Il eut la chance d'intercepter dans le village de Mardof un convoi de pionniers et de voitures de fourrages qui cheminaient vers Stettin, escorté par cinq ou six hommes.

Un *hurrah* des trois dragons dispersa cette escorte, qui, fort heureusement pour Schill, n'était composée que de jeunes conscrits badois. Il renvoya les travailleurs dans leurs villages et parcourut différentes localités, où il s'empara, au nom du roi, des caisses publiques, qui auraient été, quelques jours plus tard, enlevées par l'ennemi. Le second jour de sa sortie, il avait déjà ramassé 13,000 thalers, qu'il expédia à Colberg.

Schill, en homme avisé, répandait sur son passage la nouvelle que les Russes venaient de débarquer dans ce port, chose qu'effectivement ils auraient dû faire. Ainsi qu'il l'avait prévu, plusieurs soldats échappés de Stettin et de Prenzlau vinrent se joindre à lui, et il se trouvait, le troisième jour, à la tête de vingt-trois hommes, tant à pied qu'à cheval. Avec cette petite troupe, qui grossissait à chaque pas, il continua l'enlèvement des caisses à Naugardt, Greifenberg, Treptow; puis il se porta sur Golnow, endroit plus important, où il existait un grand dépôt d'effets d'habillement. Là, Schill avait été devancé ; il poursuivit l'ennemi et lui reprit une partie de son butin. Mais il apprit qu'un détachement fort de deux cents hommes manœuvrait pour lui couper la retraite du côté de Gultrow, passage difficile, que Schill ne pouvait éviter en rentrant à Colberg. Sans perdre un moment, Schill se reporta dans cette direction, surprit ceux qui avaient espéré le surprendre, et ramena dans la place dont il était sorti lui troisième vingt prisonniers badois, plusieurs chevaux et voitures de bagages.

Un pareil succès était sans doute bien peu de chose parmi de si grands revers. Il n'en eut pas moins une très sérieuse influence sur le moral de la nation et de l'armée. Il fut suivi de quelques rencontres du même genre, dont le patriotisme exagérait l'importance; en moins de trois mois, Schill était devenu un héros de légende populaire, à ce point qu'il est assez difficile aujourd'hui de débrouiller sa véritable histoire. Plusieurs épisodes incontestables de sa vie témoignent d'une fermeté peu commune. Son audace croissant avec le succès, il tenta, le 16 février 1807, de surprendre la petite ville de Stargard, qu'occupait une forte avant-garde italienne sous les ordres d'un excellent officier, le général Bonfanti. Prévenu ou non, celui-ci se gardait soigneusement, et Schill, repoussé sur Naugardt, y fut bientôt assailli par des forces supérieures. Atteint d'une blessure assez grave au début de ce nouveau combat, mais convaincu que ses soldats lâcheraient pied s'il cessait de les encourager par

Digitized by Google

sa présence, il resta au feu depuis une heure de l'après-midi jusqu'à la chute du jour, sans prendre le temps de se faire panser, menaçant de brûler la cervelle à quiconque s'aviserait de fuir. On le savait très capable d'exécuter cette menace, nonobstant sa longue et douce figure. Il conserva ainsi sa position, et ses biographes prétendent qu'il aurait changé la retraite des ennemis en déroute si la faiblesse causée par la perte du sang ne l'avait empêché de monter à cheval. Ce qui est certain, c'est que, deux jours après, il fut attaqué de nouveau et rejeté sur Colberg, mais par des forces très supérieures.

Dès cette époque, on vendait à Kœnigsberg, et secrètement à Berlin, des portraits de Schill ; son nom retentissait dans des chansons qui sont venues jusqu'à nous. Voici quelques passages de l'une des plus remarquables, œuvre d'un soldat poméranien qui mourut glorieusement pendant le siége :

En avant ! nous sommes encore les vieux Prussiens, impatients du joug étranger : nous te conserverons, ô Colberg ! notre forteresse. — Le nom de Schill, notre chef bien-aimé est notre cri de guerre, gage de victoire ou de glorieuse mort. — Grâce à lui, le maraudeur étranger connaît à son tour la crainte ; le laboureur retrouve quelques heures de sommeil. — Il délivre nos frères prisonniers, renvoie à ses foyers le paysan qui s'en allait tristement remuer la terre pour l'ennemi. — Son épée, quand il la tire du fourreau, luit sur tous nos chemins comme un astre de victoire. — La fortune des combats est une boule qui tourne incessamment sur elle-même ; le vaincu d'hier peut-être le vainqueur de demain. — Non, l'éclat des armes prussiennes n'est pas éclipsé pour jamais ! Ce qu'a créé Frédéric ne saurait périr !

Pour apprécier dignement ces tentatives de résistance qui suivirent de si près les premiers désastres, il faut les rapprocher des documents où se trahissent le découragement, l'affaissement moral d'une partie notable de la population, surtout parmi les classes aisées. L'une des pièces les plus propres à faciliter cette comparaison est une proclamation exactement contemporaine de la première entreprise de Schill, et dont nous transcrivons ici quelques passages :

Amis et concitoyens, nous avons aussi notre part de danger... Mettons notre confiance en Dieu, comme ont fait les habitants de Berlin. Sans sa permission, pas un cheveu ne saurait tomber de notre tête. Il peut dissiper les dangers et les craintes comme les nuages au ciel. Voyez ce qui se passe dans la nature : depuis des milliers d'années, le soleil, la lune suivent leur cours régulier, même quand la terre est inondée de sang. Celui dont la main les dirige saura bien aussi nous conserver... Si l'ennemi pénètre dans nos murs, à force de *prévenances amicales* (*friedliches und vorsichtiges Bench-*

Digitized by Google

men), nous parviendrons sans doute à l'adoucir ; nous nous appliquerons à satisfaire ses besoins dans la mesure de nos moyens, et il ne pourra s'empêcher de nous *respecter* (ehren), comme de bons et dignes bourgeois qui savent se tenir à leur place et s'accommoder aux nécessités de leur situation. Celui d'entre nous qui, par un *faux patriotisme* (!), se laisserait entraîner à quelque tentative de résistance, serait un insensé, *traître* envers ses concitoyens et envers lui-même. Savez-vous la meilleure manière de sauvegarder nos biens, notre vie et *notre santé ?* C'est de rester bien tranquilles, d'éviter jusqu'à la moindre apparence d'immixtion illicite dans les mesures de défense, lesquelles sont du ressort exclusif de l'autorité militaire...

Vient ensuite une série de prescriptions digne de cet exorde. Pour éviter des tentations dangereuses aux mauvaises têtes, toutes les armes à feu, y compris les pistolets, doivent être déposées à la maison de ville dans le délai de vingt-quatre heures ; après quoi, l'on fera des visites domiciliaires pour s'assurer que cet ordre de désarmement général, que l'apparition prochaine de l'ennemi rend indispensable (*sic*), a été strictement exécuté. Mais les signataires de cette proclamation n'étaient pas, comme bien on pense, des gens capables de mésuser d'un semblable dépôt. Toutes ces armes mises en fourrière allaient être soigneusement étiquetées des noms de leurs propriétaires et rangées par ordre alphabétique, pour que la restitution pût en être plus commodément opérée *quand tout danger aurait disparu.* « On ne devait remuer sous aucun prétexte, sauf en cas d'incendie : c'était là le péril le plus redoutable, celui dont il fallait surtout demander à Dieu d'être préservés. Heureusement on avait un gouverneur aussi humain que brave, qui saurait concilier les égards dus à la sécurité de l'habitant avec ses devoirs militaires, etc. »

Cette proclamation était l'œuvre des administrateurs civils de Schweidnitz, qui, dans leur jeunesse, avaient dû contempler souvent le grand Frédéric inspectant les travaux de sa place favorite ! Cet excès de prudence n'avait pas même l'excuse d'un danger imminent. Pas un éclaireur ennemi n'était en vue des remparts à cette époque (10 novembre). Une chose peut-être encore plus étrange, c'est que cette pièce fut insérée sans commentaire dans plusieurs feuilles officielles. En présence d'une telle défaillance, on comprend le vrai, l'immense mérite de Schill, de l'homme qui, dans ce sauve-qui-peut général, osa le premier se retourner contre l'ennemi, lui faire voir « qu'il était encore des Prussiens[1] ».

[1] Expression de Schill lui-même.

Digitized by Google

Distingué par le roi, qui avait autorisé par une ordonnance spéciale la levée de son corps franc, Schill parvint en peu de mois au grade de major; mais son avancement rapide et sa popularité lui firent bien des envieux. Il fut en butte aux mêmes accusations que son infortuné compatriote Pückler. On lui reprocha notamment d'avoir toléré, pour armer ses hommes, l'enlèvement de quelques armes de chasse chez des gens incapables de s'en servir contre l'ennemi[1]. Cette irrégularité était d'autant plus pardonnable que Schill avait à lutter contre le mauvais vouloir systématique de son supérieur, le colonel Lucadou, commandant de Colberg. Quand Schill demandait de l'aide pour ses sorties, Lucadou répondait invariablement : « J'ai à défendre la forteresse; le reste n'est pas mon affaire. » On a vu cependant que ces sorties avaient largement profité à l'approvisionnement de Colberg. Un jour, Schill perdit patience et laissa échapper quelques récriminations, qui lui valurent les arrêts. Cette scène avait eu du retentissement, et l'un des plus honorables citoyens de Colberg, Nettelbeck, sur lequel nous reviendrons tout à l'heure, vint, au nom de ses compatriotes, témoigner au major combien ils étaient tous indignés du traitement qu'on faisait subir à leur plus brave défenseur. Schill, qui préférait à sa popularité le maintien de la discipline, pria Nettelbeck de démentir les bruits qui avaient couru par la ville et d'affirmer que s'il gardait la chambre, c'était seulement par suite d'une grave indisposition[2].

Il était parvenu à organiser un corps de mille hommes environ, tant infanterie que cavalerie. Pendant l'hiver de 1807, cette petite troupe, bien qu'assez mal armée, troubla sérieusement, à diverses reprises, les communications de Stettin et de Custrin avec le grand quartier général, enleva plusieurs convois d'armes et de vivres. Schill s'avança jusque sous les remparts de Stettin ; il eut même là une des aventures qui lui firent le plus d'honneur, parce que, cette fois, ses adversaires étaient des chasseurs français, au nombre de soixante-dix. Il ne leur montra d'abord qu'un petit nombre d'hommes, et, par une retraite simulée, les attira insensiblement dans un bois où le reste de son monde était disposé en embuscade. Là, les chasseurs se virent tout à coup enveloppés par des forces très supérieures, et leur officier dut remettre son épée à Schill, qui lui dit en français de sa voix la plus douce ; *Excusez* ! Ce très petit exploit est rapporté, dans une foule d'écrits du temps, avec une complai-

[1] Pour l'armement de ses hommes, Schill avait utilisé d'abord jusqu'à de vieilles piques déposés à l'Hôtel de Ville de Colberg depuis la guerre de Trente Ans, et dont les hampes vermoulues se brisaient au premier choc.

[2] Cette anecdote servit de texte à une gravure qui réunissait les deux héros populaires de la défense de Colberg, Schill et Nettelbeck.

Digitized by Google

sance qui prouve combien de pareilles bonnes fortunes étaient rares alors du côté des Prussiens.

Nettelbeck, l'héroïque bourgeois de Colberg, n'avait, à vrai dire, de bourgeois que le nom. C'était un vieux loup de mer, qui conservait dans un âge avancé une énergie juvénile, bien qu'il eût quitté depuis longtemps le service maritime pour diriger une brûlerie d'eau-de-vie. Pendant sa jeunesse, il avait pris part à la défense de sa ville natale dans les trois siéges qu'elle avait soutenus contre les Russes lors de la guerre de Sept ans. [1]. Nettelbeck était, en 1807, un vieillard de soixante-dix ans, chauve, d'une taille moyenne et déjà un peu voûté, mais d'une santé de fer et d'une activité infatigable. Sa physionomie, très accentuée, est invariablement la même dans toutes les gravures du temps ; elle porte l'empreinte d'une fermeté à toute épreuve, tempérée par une expression de bonhomie un peu narquoise. La plus connue de ces estampes le représente, au début du siége, adressant au commandant Lucadou et à son vice-commandant, dont l'attitude lui paraissait équivoque, cette apostrophe célèbre dans l'histoire de Prusse : « Messieurs, il faut qu'à tout prix Colberg soit conservé au roi ! Nous avons des provisions et des armes bien plus qu'il n'en faut, et nous sommes décidés à tenir ferme, nous autres bourgeois, dussent toutes nos maisons être converties en un monceau de cendres. Méprisez donc les jérémiades de quelques méprisables égoïstes, et, pour l'amour de nous, ne pensez qu'à combattre. Pour ma part, le premier militaire ou civil qui prononcera ce mot damnable de capitulation, je lui passe au travers du corps cette épée que Sa Majesté et vous-même m'avez confiée, quand je devrais moi-même m'en percer après [2]. »

Nettelbeck, comme on voit, envisageait les choses à un autre point de vue que les bourgeois de Schweidnitz.

Une première sommation apportée à Colberg par un trompette aussitôt après la reddition de Stettin avait été repoussée ; mais la place n'aurait pu, à cette époque, soutenir un siége ; il n'y avait pas alors, dans toute la Prusse, de forteresse en plus mauvais état. Napoléon l'oublia pendant près de cinq mois ; il ne s'en souvint qu'après la bataille d'Eylau, au quartier général de Finkenstein. Le siége proprement dit commença dans la nuit du 13 au 14 mars, et fut poussé vivement par le général, depuis maréchal, Mortier. Mais la garnison et la population avaient eu tout le temps de se préparer ; la défense

[1] En 1758, 1760 et 1761. Ce dernier siége, qui dura depuis le 24 août jusqu'au 17 décembre, fut le seul qui se termina par une capitulation.

[2] Les préventions du brave doyen de la bourgeoisie de Colberg contre ces deux officiers supérieurs étaient sans doute exagérées, surtout à l'égard du vice-commandant, qui mourut glorieusement pendant le siége.

Digitized by Google

fut aussi vigoureuse que l'attaque, surtout après le remplacement de Lucadou par un homme plus instruit et plus énergique, le colonel Gneisenau, qui a joué plus tard un grand rôle dans la guerre de 1813. Gneisenau s'entendit à merveille avec Nettelbeck, dont les connaissances nautiques lui furent d'un grand secours. Placée sur un mamelon au milieu du delta que forme la Persante à son embouchure dans la mer Baltique, Colberg avait pour défense principale l'inondation de ces marais, submersibles à une grande profondeur. Personne ne connaissait mieux que Nettelbeck la carte de ce lac factice, sur lequel il avait navigué fréquemment lors des anciens siéges. Il put ainsi donner des indications essentielles aux bâtiments anglais et suédois qui vinrent, à diverses reprises, apporter des munitions, des renforts, et dont plusieurs purent, grâce à lui, se rapprocher assez des ouvrages attaqués pour s'associer à la défense.

Mais là ne se bornaient pas les services de Nettelbeck. Dans les dernières semaines du siége, le bombardement avait pris une intensité terrible ; habitants et soldats vivaient sous une voûte de feu[1]. A toute heure du jour ou de la nuit, partout où éclatait l'incendie, on voyait accourir des premiers le vieux Nettelbeck, avec son chapeau à cornes et sa houppelande grise. Il se postait de lui-même à l'endroit le plus exposé, organisait les secours et ne s'éloignait qu'après que le danger était passé[2]. Il semblait avoir le don d'ubiquité ; on l'avait laissé s'embarquant pour aller reconnaître un navire signalé à l'horizon ; on le retrouvait à cheval, escortant des provisions pour les troupes ou présidant, au milieu des balles, à l'enlèvement des blessés. Il avait trouvé pour ramener les fuyards un procédé qui lui réussissait à merveille. Il portait d'habitude dans les larges poches de sa houppelande deux tasses et une gourde de sa meilleure eau-de-vie. Quand, dans ses promenades du côté des ouvrages avancés, il se croisait avec quelque soldat retournant, d'un pas suspect, du côté de la ville ; il l'arrêtait, lui proposait de trinquer, puis le ramenait amicalement du côté où l'on se battait. « J'ai l'idée, lui disait-il en souriant, qu'on a plus besoin de toi par là que dans la ville. La ville, c'est mon affaire. »

Les attaques les plus vigoureuses, les nouvelles les plus désolantes, celles de la reddition de Dantzig et de la journée de Friedland, n'avaient pu lasser la constance de la garnison et des habitants de Colberg. Après bien des péripéties, les ouvrages avancés

[1] Expression de Kléber à propos du siége de Mayence.

[2] Il n'était pas, d'ailleurs, novice en fait d'incendie. Vingt ans auparavant, on l'avait vu se risquer avec la même intrépidité sur le faîte de la plus haute tour de l'église principale, où il parvint à éteindre un commencement d'incendie occasionné par la foudre. Nul n'avait osé le suivre dans cette périlleuse ascension.

Digitized by Google

avaient définitivement succombé, notamment le petit fort de Wolfsberg. La redoute de Maikuhle, qui couvrait les communications avec la mer, ne fut prise que le 1er juillet. Ce même jour, le bombardement, plus intense et plus rapproché que jamais, avait fait sauter plusieurs magasins à poudre, écrasé les principaux édifices, et développé, sur un grand nombre de points, des incendies qui, rebelles cette fois à tous les efforts, s'étendaient et menaçaient de se rejoindre et de transformer la ville entière en une colline de flammes. Toutefois, personne n'y parlait de se rendre, même sous condition, personne n'y songeait, dit-on, quand arriva, le 2 juillet, la nouvelle de l'armistice général conclu après la défaite de la grande armée russe. La place était aux abois, encombrée de cadavres et de ruines fumantes; mais là, du moins, l'honneur des armes était resté absolument intact. Si Frédéric se fût alors soulevé de sa tombe, l'aspect de Colberg aurait pu seul consoler sa grande ombre.

Ce siége mérite une place dans la série des siéges héroïques, à laquelle la France a fourni, pour sa part, depuis moins d'un siècle, les défenses de Lille, de Badajoz, de Berg-op-Zoom et celle peut-être plus étonnante encore de la tête du pont d'Huningue.

X***.

(La fin prochainement.)

Digitized by Google

UNE RECTIFICATION

DE LA

FRONTIÈRE FRANCO-ITALIENNE

Depuis la réunion de l'arrondissement de Nice à la France, qui eut lieu en vertu du traité conclu entre le Piémont et la France le 24 mars 1860, chaque année invariablement le conseil général des Alpes-Maritimes émet le vœu suivant, qui mérite une attention particulière :

« Le conseil général renouvelle le vœu que le gouvernement de l'Empereur s'entende avec le gouvernement italien pour qu'un nouveau tracé des frontières, plus rationnel que celui qui a été opéré en 1860, soit fait le plus tôt possible, afin de sauvegarder les intérêts des populations qui se trouvent sur le versant occidental des montagnes et qui faisaient partie de l'ancien comté de Nice. »

Bien peu de personnes, croyons-nous, ont fait attention à ce vœu du conseil général des Alpes-Maritimes, qui se renouvelle chaque année avec une si étrange persistance. Et pourtant ce *delenda Carthago* contient en embryon des questions brûlantes qui méritent d'être examinées très attentivement. Il est bien évident, en effet, que c'est le patriotisme éclairé des honorables membres qui composent le conseil général du département des Alpes-Maritimes qui lui suggère de réclamer chaque année « un nouveau tracé des frontières plus rationnel que celui de 1860. »

Ce vœu serait-il émis à *l'unanimité* périodiquement s'il ne

Digitized by Google

s'agissait pas d'une question vitale pour les populations qui se trouvent sur le versant occidental des montagnes et qui faisaient naguère partie de l'ancien comté de Nice?

Aujourd'hui que tous les Etats de l'Europe tendent à revendiquer leurs frontières naturelles, aujourd'hui que l'art de la guerre a fait des progrès immenses, il est certain que tous les gouvernements ont un intérêt direct à avoir un bon tracé de frontières.

On ne peut mettre en doute que le traité du 24 mars 1860 n'ait eu pour but de donner à la France et à l'Italie leurs frontières naturelles. Ce principe des nationalités, qui est pour ainsi dire la pierre fondamentale du nouveau droit européen, ne s'appuie-t-il pas sur l'idée géographique des frontières?

La question, comme on le voit, est très délicate et mérite d'être étudiée scrupuleusement. C'est ce que nous allons faire en quelques pages, prenant pour texte l'expression du désir formulé par le conseil général des Alpes-Maritimes, et laissant aux tacticiens la tâche d'approfondir cette grave question à leur point de vue scientifique, et d'en tirer toutes les conséquences logiques dont elle peut être susceptible.

Nous prenons ici en mains les intérêts des populations qui habitent le versant occidental des montagnes qui faisaient naguère partie de l'ancien comté de Nice, et nous voudrions provoquer en leur faveur un nouveau tracé de frontières plus rationnel que celui de 1860. Cette question est aujourd'hui d'autant plus opportune que la province de Coni, en Piémont, qui touche au département des Alpes-Maritimes, s'occupe sérieusement du percement du col de Tende, qui se trouve situé entièrement sur le territoire italien, tandis qu'il devrait former la frontière naturelle entre la France et l'Italie.

Le gouvernement italien s'intéresse directement à cette œuvre; toutes les études en sont achevées, comme il résulte des pièces et notices que nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs, avant de passer aux développements de notre sujet.

I

Depuis les années 1850, 51 et 52 les conseils de la province et de la division de Coni avaient demandé au gouvernement piémontais une communication facile avec Nice et le midi de la France, au moyen du percement du col de Tende.

L'ingénieur, M. Moglino, avait déjà présenté un projet qu'il avait étudié à fond, projet approuvé par les hommes les plus compétents en ces matières. Malheureusement, à cette époque, le

Digitized by Google

Piémont, vivement préoccupé de son organisation intérieure et du besoin de faire disparaître les traces douloureuses des échecs subis dans les deux malheureuses campagnes de 1848 et 1849, a complétement négligé cette œuvre grandiose. Il est même bien possible que l'idée de construire un chemin de fer par la vallée de la Roya, entreprise qui offre mille difficultés, ait pu faire oublier ce projet. Les communes de Tende et de Briga, quoique pauvres, ont en effet voté sur leurs budgets la somme de 35,000 francs pour étudier un tracé de chemin de fer. Ces études ont été confiées aux soins et à l'intelligence de M. l'ingénieur Crotti. La réunion de Nice à la France, au lieu de suggérer les moyens les plus économiques, les plus faciles, les plus prompts, pour obtenir une bonne solution, n'engendra que l'indifférence. On se borna tout simplement à décréter la construction de la route ordinaire par la vallée de la Roya. Cette route, en s'éloignant des montagnes de Brouis et de Braus, conduirait en quelques heures sur les bords de la mer, à Ventimille, où ce tronçon serait venu s'unir à la route historique et charmante de la *Cornice*. Ce tronçon devait aussi, disait-on, aboutir au chemin de fer qui, côtoyant tout le pittoresque littoral de la rivière du Ponant en passant par Ventimille, unirait Marseille et Nice à Gênes.

Il est donc évident que le gouvernement piémontais d'abord, et le gouvernement italien depuis, auraient dû s'occuper sérieusement du percement du col de Tende, qui aurait pu, au moyen d'un tronçon de chemin de fer, réunir toute la Lombardie, tout le Piémont au midi de la France, en prolongeant de Coni à Nice ou jusqu'au Var une ligne directe de chemin de fer. Toutes les études avaient été faites à ce sujet. Il en résultait qu'on aurait facilement tourné les montagnes de Brouis, de Raus, de Braus et même le col de Lescarene, depuis la chapelle de Saint-Roch jusqu'au pont de Peille, en laissant à gauche les cols de Luceram, le promontoire de Berra, et débouchant au nord-ouest de Contes et de Coarazza, par le bassin du Var.

Au point de vue commercial même, le gouvernement italien, tout en laissant de côté le projet de chemin de fer, devait s'occuper vivement des travaux de percement, afin de faciliter l'écoulement de ses produits par la route de Ventimille, car il ne faut pas oublier que la Provence a toujours été le véritable marché de toutes les productions des plaines de la Lombardie et principalement du bas Piémont[1].

[1] Dans un article qu'un journal de Turin (*Il Conte Cavour*) du 2 octobre de cette année consacre à la question du percement du col de Tende, nous trouvons ces lignes remarquables :

« Qu'on demande aux négociants de bestiaux, et l'on verra quelles sommes ils seraient

Digitized by Google

En présence de l'impuissance du gouvernement italien, quelques particuliers ont cru devoir prendre à tâche de réveiller cette question. M. l'avocat Riberi, député de Bourg-Saint-Dalmazzo, après avoir consulté les communes de Tende et de Briga, faisant partie de cette circonscription électorale depuis l'annexion de Nice à la France [1], chargea M. l'ingénieur Arnaud de rédiger un rapport sur le projet déjà élaboré par M. Moglino.

M. Arnaud fit rapidement son travail, et la chambre de commerce de Coni, sentant quels avantages considérables apporterait au pays la réalisation de ce projet, fit tout son possible pour le faire réussir. En conséquence, elle adressa au conseil provincial, aux communes intéressées, aux autres chambres de commerce, même à celle de Nice, au maire de cette ville, M. Malaussena, un mémoire détaillé, pour leur exposer toute cette question. Les propositions de la chambre de commerce de Coni reçurent partout le plus favorable accueil, et nombre de communes promirent formellement des subventions pour l'exécution de cette œuvre.

Après un pareil résultat, la chambre de commerce de Coni n'hésita pas à profiter de la présence du roi Victor-Emmanuel, cet été, dans sa province et lui fit parvenir en son château de Saint-Anne, dans les montagnes de Vaudier, le projet sur le percement du col de Tende avec l'adresse suivante :

Sire !

La maison de Savoie, dont vous avez continué si dignement à accroître les illustres traditions, a acquis dans l'histoire une renommée immortelle

disposés à payer s'ils pouvaient épargner, et cela ne fait aucun doute, au moyen de ce percement, en passant par la vallée de la Roya, vingt-quatre heures de voyage.

» Non-seulement ils éprouveraient une notable économie de temps, mais encore de frais de nourriture pour leurs bestiaux, et tout le monde sait combien est cher le fourrage dans la province de Nice. Ils auraient encore l'avantage d'éviter la diminution dans le poids des bestiaux, diminution très sensible qu'on a vérifiée dans les bœufs, dans les vaches, dans les veaux, après un voyage long et fatigant.

» Si l'on considère que 81,000 têtes de bestiaux ont franchi l'année passée le col de Tende, on peut croire qu'un droit de péage sur ces bestiaux suffirait seul à garantir un bénéfice assez considérable.

» Il faut de plus songer que l'exportation du beurre, du fromage, des œufs, du fourrage, des feuilles de maïs, des blés, des volailles, etc., augmente tous les jours; que Nice et une partie de la province reçoivent exclusivement ces produits du Piémont, ou, pour mieux dire, de la haute Italie, ce qui démontre que la société qui se chargera du percement du col de Tende est certaine de faire de très beaux bénéfices. Nous avons dit *de la haute Italie*, car il est positif qu'en Lombardie, à Modène, à Plaisance, à Parme et même à Udine on achète une quantité de bœufs pour l'exportation.

» Une œuvre de si grande utilité, dit avec raison en terminant le journal turinois, doit être exécutée le plus tôt possible. »

[1] La loi électorale du 17 décembre 1860 ordonna que le collége électoral n° 154, de Bourg-Saint-Dalmazzo se composerait des communes de Bourg-Saint-Dalmazzo, Demonte, Limon, Roccavione, Tende, Briga, Vaudier et Vinadio.

Digitized by Google

pour les grands faits qu'elle accomplit. En travaillant sans cesse au bonheur de ses sujets, en donnant sur les champs de bataille les preuves les plus éclatantes de courage et d'abnégation, en favorisant les études, en encourageant le commerce et l'industrie, en protégeant les arts, elle s'est acquis l'affection et la reconnaissance de ses peuples, seule sauvegarde (*saldo propugnacolo*) de la vie d'un prince.

Et vous, sire, qui avez vu surgir du milieu de la lutte, dans le feu et la fumée des batailles, aux gémissements des moribonds et aux cris des vainqueurs et des vaincus, l'image adorée de l'Italie, belle du sourire de Dieu, profitez aujourd'hui de la paix pour rendre cette même Italie, qui vous proclame « l'initiateur d'une ère nouvelle », plus florissante, plus riche que jamais.

Dans ce moment, sire, sous les auspices de Votre Majesté, s'accomplit une œuvre monumentale qui devra réunir plus étroitement deux grandes nations sœurs[1] ; le commerce et l'industrie réclament l'accomplissement d'une autre œuvre non moins importante.

Le percement du col de Tende, déjà commencé par un de vos glorieux aïeux, Charles-Emmanuel Ier, apporterait une plus grande vie et une plus grande activité au commerce du Piémont, et tout particulièrement à celui de cette province animée d'un amour sans bornes pour Votre Majesté.

Toutes les municipalités font les vœux les plus ardents pour l'accomplissement de cette œuvre, reconnue nécessaire par deux gloires italiennes, MM. Cavour et Paleocapa.

Le Conseil provincial de Coni, à l'unanimité des voix, a voté une subvention très importante, et les deux petites communes de Tende et de Briga, les seules qui nous restent du comté de Nice, ont voté quarante mille francs.

La chambre de commerce de Nice et le syndic (maire) de cette ville illustre ont fait entendre qu'on pourrait recevoir une subvention de la province niçoise, ainsi que du gouvernement français.

La dépense ne s'élèverait qu'à trois millions, et, en tenant compte des subventions et de l'économie des frais actuels pour l'entretien du col, la somme à charge de l'Etat ne pourrait jamais excéder un million et demi réparti en six ou sept exercices[2].

Cette œuvre capitale, Sire, ne peut être achevée qu'à la condition que Votre Majesté daignera la prendre sous son haut patronage.

Pendant le court séjour que, chaque année, Votre Majesté fait dans ces montagnes, elle a pu se convaincre des sentiments d'amour et de dévoue-

[1] Le percement du mont Cenis.

[2] Le *Moniteur universel*, journal officiel de l'Empire français, dans son numéro 300, du 26 octobre 1868, publie en correspondance un article qu'on lui envoie de Turin, et qui se rapporte à cette importante question. Nous nous bornons ici à citer la conclusion de cet article : « Quelques personnes ont cru à tort que le percement du col de Tende serait entrepris en vue de l'établissement d'un chemin de fer; il ne s'agit que d'une voie carrossable souterraine, et c'est pourquoi le chiffre de 2,800,000 fr. indiqué pour en couvrir les dépenses, ne doit pas paraître hors de proportion avec l'importance des travaux à exécuter. »

Digitized by Google

ment que professent pour elle et sa glorieuse dynastie ces pauvres montagnards perdus dans leurs rochers, qu'ils considèrent comme les monuments les plus resplendissants de l'honneur de la patrie, pour laquelle ils ont maintes fois versé leur sang.

Sire,

La Chambre de commerce et des arts de la province de Coni, en se faisant l'interprète des sentiments et des intérêts de la nombreuse famille commerciale du Piémont, sollicite humblement de Votre Majesté son intervention auprès des ministres de Sa couronne afin qu'ils présentent à la prochaine session du parlement un projet de loi tendant à l'accomplissement d'une œuvre qui, tout en donnant un nouvel élan à l'industrie et au commerce, jettera une nouvelle splendeur sur ce trône qui a réalisé les rêves des plus brillantes intelligences, depuis Dante jusqu'à Niccolini, de Machiavel à Cavour.

Le Président :
JACQUES RIVERA.

Lorsque le roi Victor-Emmanuel partit de son château de Sainte-Anne pour Turin, il envoya une dépêche télégraphique à Coni, invitant M. Rivera à se trouver à la gare de cette ville, lors de son passage, afin de lui être présenté.

Dans la soirée du 7 septembre 1868, le roi Victor-Emmanuel annonçait à M. Rivera qu'il accueillait favorablement l'adresse qu'il lui avait fait parvenir, qu'il approuvait le projet d'ouvrir une communication plus facile entre le Piémont et la France; il ajouta qu'il était persuadé de l'utilité de cette œuvre, et qu'aussitôt son arrivée à Florence, il la recommanderait à ses ministres de la manière la plus pressante.

Le préfet de la province exposa au roi qu'il était l'interprète des vœux unanimes de toute la province pour l'ouverture de cette communication, que l'on pouvait compter sur d'importantes subventions de tous les corps constitués, et remercia le roi des assurances bienveillantes qu'il venait de lui donner[1], assurances qui ne pouvaient manquer de faire une profonde impression sur les populations.

Le président du conseil des ministres vint confirmer ces justes espérances; il informa le préfet de Coni que le gouvernement prenait en sérieuse considération le projet de percement du col de Tende. Encouragé par toutes ces sympathies, le conseil provincial de Coni qui, l'an passé, avait voté un subside de 150,000 fr., vota cette année, vers le mois d'octobre, pour le même objet, une nouvelle subvention de 100,000 fr.

[1] Voir la *Sentinella delle Alpi*, journal de Coni du 10 septembre 1868.

Digitized by Google

Avec les subsides déjà votés par quatre autres communes, on a, à l'heure qu'il est, environ 350,000 fr. disponibles.

De tous ces faits, il résulte que le percement du col de Tende est considéré comme une œuvre d'utilité publique par tout le commerce piémontais; il est évident que les communes des provinces piémontaises qui apprécient le bien-être qui résulterait de ce travail voteront d'importantes subventions pour son accomplissement, et qu'entraîné par cet exemple, le parlement italien le suivra d'autant plus facilement, que l'exécution de ce projet apporterait au gouvernement une économie annuelle de 40,000 fr., affectés à l'entretien et aux réparations des communications actuelles, sans compter les trois à quatre cent mille francs de frais extraordinaires nécessités par des travaux en dehors de ceux effectués annuellement.

II

Il ressort de ces premières observations des conséquences d'une haute valeur. Tout le col de Tende appartenant à l'Italie, et les frontières de la France s'arrêtant au Fontan, les deux communes de Briga et de Tende se trouvent séparées complétement, par une des plus hautes montagnes, de leur centre administratif.

Par le fait que l'Italie est maîtresse de toutes les hauteurs et des deux versants des Alpes-Maritimes, elle est la maîtresse absolue de nos frontières; une guerre venant à éclater entre les deux puissances, l'Italie, au moyen de la voie percée dans le col de Tende, pourrait en quelques heures envahir le territoire français. Dès que le traité du 24 mars 1860 enlevait Nice au Piémont pour la donner à la France, et que le Var ne formait plus la frontière politique entre les deux pays, il n'y avait plus d'autres tracés de frontières possibles que les tracés suivants :

1° Le tracé des cols de Bracy; 2° le tracé des cols de Brouis et de l'Authion; 3° enfin le tracé du col de Tende. Le tracé du Fontan au N.-E. par la vallée de la Roya et de la Bevera ou Beola, à l'est entre Menton et Ventimille, tel qu'il existe aujourd'hui, est tout à fait faux.

Pour démontrer l'irrégularité de ce tracé, il suffit d'observer le cours de la Roya et de la Bevera ou Beola. La Beola, après avoir divisé en deux parties Sospel, coule dans une vallée très-étroite pour se jeter dans la Roya, qui, peu après s'être grossie de ses eaux, débouche dans la mer sur le sol italien.

La Roya, dont le cours fournit les véritables limites, ne présente plus aujourd'hui qu'une délimitation arbitraire et irrationnelle, car, prenant sa source au col de Tende, sur le territoire italien, elle

Digitized by Google

passe ensuite sur le sol français pour aller se perdre en mer sur le sol italien à Ventimille. Il est donc évident que ni la France, ni l'Italie n'ont leurs frontières bien déterminées.

Un nouveau tracé ayant pour base les cols de Braus ou de Brouis ne peut pas même être discuté, car ils font partie du comté de Nice, qui a été déjà cédé à la France; d'autre part, en prenant une de ces deux chaînes irrégulières, il faudrait en arriver à une nouvelle cession de territoire de la France à l'Italie. Or, si on exclut ces deux délimitations secondaires, il reste certain que *le tracé des frontières le plus rationnel* est celui que le conseil général du département des Alpes-Maritimes réclame énergiquement, c'est-à-dire celui qui passe au travers du col de Tende. Le conseil général est si bien pénétré de cette vérité, qu'en formulant sa demande il dit explicitement « que le nouveau tracé des frontières doit être plus rationnel que celui opéré en 1860, et qu'il est à désirer que cette rectification s'opère le plus tôt possible, *afin de sauvegarder les intérêts des populations qui se trouvent sur le versant occidental des montagnes et qui faisaient partie de l'ancien comté de Nice.* »

Ces populations sont celles de Tende et de Briga, séparées de Nice, et qui, jetées au pied du versant occidental du col de Tende, ne peuvent avoir aucune relation avec la province de Coni, dont elles sont séparées par les plus hautes montagnes de la chaîne des Alpes-Maritimes. Ainsi le vœu formulé par le conseil général pour obtenir une rectification plus rationnelle des frontières est d'une extrême logique, car il s'appuie sur des considérations à la fois économiques, administratives et stratégiques. Nous allons les examiner séparément.

III

Commençons par les considérations économiques et administratives. Avant tout, il faut bien observer que, lors de l'annexion du comté de Nice en 1860, toutes les communes qui en faisaient partie, parmi lesquelles étaient Tende et Briga, furent appelées à donner leur vote.

Dans tout le comté de Nice le nombre des votants contraires à l'annexion fut très petit[1]; et dans les communes de Briga et de

[1] Le recensement général des votes dans l'arrondissement de Nice a donné les résultats suivants :

Electeurs inscrits.	30,706
Electeurs ayant pris part aux scrutin.	25,933
Ont voté *oui* pour l'annexion à la France.	25,743
Ont voté *non* contre l'annexion.	160
Bulletins nuls.	30

Digitized by Google

Tende, le vote pour l'annexion fut unanime. Il ne pouvait en être autrement, ces deux communes étant liées historiquement et topographiquement au comté de Nice, dont elles tirent leur existence même. Si elles n'avaient pas fait partie intégrante de ce comté, pourquoi leur aurait-on fait voter par *oui* ou *non* leur annexion à la France ?

Le bon sens de ces populations leur indiquait qu'elles devaient suivre les destinées de Nice. Si les communes de Tende et de Briga avaient été riches, elles auraient peut-être pu ne pas être du même avis que les autres communes du comté niçois. Mais quelle est la position économico-sociale des habitants de ces deux communes? Ils sont tous bergers; leur unique ressource consiste dans l'élevage des bestiaux. Mais au cœur de l'hiver, pendant les huit mois où les Alpes sont couvertes de neige, ces ressources suffisent-elles à l'entretien de ces populations? Ces bergers sont obligés, au commencement d'octobre, de se transporter dans des localités plus favorisées par le climat; les uns vont au delà des cols de Brouis, les autres passent les cols de Bracy; beaucoup descendent jusqu'à Nice. Aussi trouve-t-on en hiver des quartiers presque complétement habités par les bergers de Briga et de Tende [1]; on en trouve aussi plusieurs qui franchissent le Var, pour aller à Saint-Laurent, à Cagne, à Cannes, à Grasse et à Antibes.

Quoique ces communes appartiennent politiquement à l'Italie, ces pâtres ne peuvent pas conduire leurs troupeaux sur le territoire italien, à travers le col de Tende, couvert, une partie de l'année, d'une neige épaisse. L'aspect topographique de ces endroits permet, à première vue, de comprendre que les deux communes de Briga et de Tende sont alimentées par la province de Nice. C'est de Nice elle-même, de l'Escarene, de Sospel, qu'elles tirent leur nourriture, et non de Limon, de Vernante, de Robilante et de Coni. La traversée du col de Tende est en tout temps très-difficile et très-pénible, mais dans la saison d'hiver elle est presque impossible, surtout pour les piétons et les bergers avec leurs troupeaux. Souvent elle devient impraticable; aussi n'est-il pas rare, en hiver, de voir arriver en retard le courrier qui fait le trajet de Turin-Coni à Nice.

Que de fois les rares voyageurs qui fréquentent ces parages ne doivent-ils pas s'arrêter à mi-chemin et chercher un abri, un refuge, dans les humbles cabanes des cantonniers qui longent cette route désastreuse!

[1] A Nice, la paroisse de Saint-Martin ou de Saint-Augustin est, en hiver, peuplée de ces bergers et de leurs familles; on en rencontre un grand nombre dans les rues de Sainte-Claire et dans les environs de la rue de la Pairolière.

Digitized by Google

Nous passons sous silence les nombreuses catastrophes qui viennent, à chaque saison d'hiver, attrister le passage du col de Tende; cela nous éloignerait trop de notre sujet. Que doivent donc devenir ces malheureuses populations acculées d'un côté à des montagnes infranchissables, bloquées de l'autre par la ligne de douane sise au Fontan, à quelques heures de leur pays, obstacle factice et tout de convention, non moins incommode que l'obstacle naturel et matériel? Voudrait-on leur nier le droit à l'existence? Mais, répondra-t-on, ces populations n'ont-elles pas vécu depuis 1860, époque du traité de cession du comté de Nice à la France, jusqu'à ce jour? Oui, elles ont vécu; seulement, si déjà, avant cette époque, leur vie était précaire, elle a depuis atteint un degré extrêmement misérable; le dépeuplement de ces deux communes est aujourd'hui un fait acquis. Triste résultat de leur séparation de la province de Nice, à laquelle elles appartenaient topographiquement!

Ces pauvres pâtres qui venaient de voter à l'unanimité leur annexion à la France avec le comté de Nice, ce qui était juste, puisque les destinées de Briga et de Tende ne peuvent se séparer économiquement de celles du comté de Nice, prenant connaissance du tracé actuel des frontières, s'effrayèrent de l'étendue des misères que leur réservait l'avenir. Désespérés, profondément irrités, ils ne tardèrent pas à se révolter.

Le gouvernement piémontais se vit forcé d'ordonner aux *bersaglieri* de Coni de franchir le col de Tende pour aller *pacifier* la contrée en pleine révolte. Ses malheureux habitants connurent pour la première fois les soldats piémontais. Jusque-là, ils n'avaient vu que l'uniforme des carabiniers, car à Tende et dans toutes les communes d'Italie où réside un *pretore* (juge de paix), il y a toujours une brigade de carabiniers.

Que demandaient pourtant les pâtres de Briga et de Tende? Une seule chose : de suivre les destinées de Nice; renonçant volontairement à l'affection des rois savoisiens, ils demandaient de devenir Français, puisque Briga et Tende avaient toujours fait partie du comté de Nice. Depuis que le gouvernement piémontais a imposé à ces populations l'amour de l'Italie avec les baïonnettes de ses *bersaglieri*, ces communes sont de plus en plus malheureuses. La situation que le traité du 24 mars 1860 leur a faite a poussé à l'émigration les pâtres de Briga et de Tende; nombre d'entre eux ne pouvaient plus maintenir leurs fréquents et intimes rapports avec les propriétaires fonciers de la Trinité, de Drap, de Canterou, de Peille, de Peillou, de Conty, de Coavazza, de Blarjasque, de Berra, de l'Escarenne, du Touet, de Luceram, de Sospel, de Breil, de Giandola, etc. N'ayant pour toute ressource qu'un sol pierreux,

Digitized by Google

improductif, ils se sont vus forcés de quitter leur pays et d'aller chercher du travail dans le comté de Nice et jusque dans la *Provence, au delà du Var*. Le nombre de ceux qui sont allés demander au Piémont du travail et du pain, pour eux et leurs famille, est relativement petit. Le col de Tende est une barrière qui les éloigne de leurs foyers. Nous avons donc là, sous les yeux, un fait incontestable : celui d'une petite population de deux communes, devenue de jour en jour plus pauvre, plus malheureuse, par suite du *tracé peu rationnel des frontières opéré en* 1860.

Nous comprendrions que le gouvernement italien conservât ces deux communes si elles contribuaient au budget de l'Etat; mais cela n'est pas, absolument parlant. Le sol est presque partout aride, rocailleux, improductif. Par conséquent, la vraie propriété foncière est une utopie. Reste donc l'élevage des bestiaux, qui lui-même ne peut prospérer, puisque, comme nous avons eu soin déjà de le faire observer, les bergers de ces parages sont obligés, au commencement des froids, d'abandonner leurs maisons pour chercher un abri dans les pâturages (*bandides*) des autres communes au sud-ouest, ou chez les propriétaires du comté de Nice; ils payent le loyer de ces pâturages avec le fumier de leurs troupeaux.

Nous dirons en passant que ce dernier fait, qui paraît singulier au premier abord, s'explique tout naturellement quand on réfléchit que le comté de Nice ne contient pas assez de bonnes prairies pour nourrir de nombreux troupeaux, de sorte que les frais que doivent faire les propriétaires pour engraisser leurs terrains, joints à ceux de manutention, font que dans les années où la récolte de l'huile n'est pas bonne, la valeur des produits de leurs terres est presque complétement absorbée. Ceci explique le prix élevé du fumier dans le comté de Nice, où toute espèce de détritus est utilisée; la vidange des lieux d'aisance est considérée comme une marchandise précieuse, qui entre en ligne de compte dans le prix des loyers, qui augmentent ou diminuent selon la quantité des producteurs.

Dans le comté de Nice, la propriété foncière est très morcelée, ce qui serait partout ailleurs un indice de richesse; mais comme la plus grande partie en est stérile et improductive, c'est au contraire un signe d'extrême misère.

Le nombre des capitalistes fonciers de cette contrée y est restreint, et les fortunes des propriétaires fonciers du département des Alpes-Maritimes ne peuvent pas plus soutenir la comparaison avec les propriétaires des autres départements français qu'avec les possesseurs des plaines du Piémont et de la fertile Lombardie. La cause de cette infériorité gît plutôt, nous le répétons, dans la mauvaise nature du sol que dans son peu d'extension. Dans les com-

Digitized by Google

munes du comté de Nice, les riches propriétaires sont en bien petit nombre; celui qui possède 100,000 fr. de propriétés foncières est réputé riche. La ville de Nice forme toutefois exception à cette règle. Elle renferme de riches négociants ayant entre les mains des capitaux considérables et de nombreux propriétaires de maisons qui les louent en hiver aux étrangers à des prix fabuleux.

La statistique foncière du comté de Nice nous fait connaître que les grands capitalistes fonciers (c'est-à-dire ceux qui dépassent un capital foncier estimé à 100,000 fr.), sont à la totalité des propriétaires comme 4 est à 1,000.

Or, si la généralité des communes du comté de Nice est si pauvre, qu'en sera-t-il des deux communes de Briga et de Tende, placées dans des conditions de production bien inférieures à celles des autres localités? M. de Cavour lui-même a corroboré nos affirmations dans la séance de la Chambre des députés à Turin le 26 mai 1860, lors de la discussion du traité du 24 mars 1860, quand il a dit *très nettement* que « les communes les plus rapprochées du col de Tende, avaient elles-mêmes protesté par des adresses de leur désir de partager la destinée des autres communes du comté de Nice. »

Le conseil général des Alpes-Maritimes a donc évidemment raison, au point de vue économique, de demander qu'un nouveau tracé des frontières, plus rationnel que celui de 1860, soit promptement exécuté, pour sauvegarder les intérêts dont nous venons de parler.

IV

Ce vœu n'est pas moins logique au point de vue administratif. Cela résulte d'une foule d'observations que les limites de notre travail ne nous permettent pas de développer, mais dont nous mentionnerons quelques-unes. Ainsi la loi électorale sarde du 29 novembre 1859 (circonscriptions des colléges électoraux) réunissait dans un seul collége les *mandements* de comtés l'Escarenne, Sospel et Tende. Cette organisation par circonscriptions réunissant plusieurs *mandements* était pleine de logique, en prenant pour point de départ que la province de Nice, qui comprenait les trois arrondissements de Nice, d'Oneille et de San-Remo, devait avoir huit députés. Mais après la cession de Nice à la France, Briga et Tende se trouvèrent, d'après la nouvelle circonscription électorale du 17 décembre 1860, être incorporées au royaume d'Italie. Or, qu'arriva-t-il? C'est que ces deux communes furent réunies en un seul collége électoral, avec Bourg-Saint-Dalmazzo de l'autre côté des Alpes, et

Digitized by Google

avec les communes de Demonte, Limone, Roccavione, Vaudier et Vinadio, toutes situées, comme celle de Bourg-Saint-Dalmazzo, sur le versant oriental des Alpes. En conséquence de cette irrégularité dans la circonscription électorale, les urnes qui contiennent les votes des électeurs de Briga et de Tende ou les électeurs eux-mêmes doivent passer le col de Tende et se réunir au siége principal du collége électoral, à Bourg-Saint-Dalmazzo, ce qui offre parfois, en hiver principalement, de très sérieuses difficultés.

Mais il existe des raisons, plus péremptoires que celles des difficultés matérielles que nous venons de citer, qui viennent à l'appui de la thèse que nous soutenons et qui tendent à établir que pour l'administration elle-même Briga et Tende ne peuvent pas faire partie du royaume d'Italie.

Il est évident que le budget italien doit maintenir une ère administrative pour ces deux communes : un juge de paix, un percepteur, un bureau de poste, de douane, une brigade de carabiniers, etc., etc.; nous sommes bien persuadé que dans ces deux localités, où on compte les individus qui savent lire, les frais de poste absorbent à eux seuls tous les produits qui doivent rentrer dans les caisses de l'État.

En raison de ces motifs, nous croyons avoir établi l'urgence d'une nouvelle délimitation des frontières au point de vue économique et administratif, et nous pensons que les journaux italiens qui ont critiqué le vœu émis par le conseil général des Alpes-Maritimes n'ont pas étudié sérieusement cette question importante [1].

Nous dirons ici en passant que l'autorité ecclésiastique s'est montrée plus logique que l'autorité politique, car les paroisses de Tende et de Briga aujourd'hui comme auparavant, dépendent directement de l'évêché de Nice.

N'oublions pas que ces deux communes sont rendues de jour en jour plus pauvres par les droits qu'elles sont obligées de payer pour franchir la barrière des douanes avec leurs troupeaux, et on obtiendra pour elles ce triste bilan : d'un côté improductivité du sol; de l'autre, droits onéreux pour aller chercher ailleurs l'existence, appauvrissement continu et charges pour le budget de l'État sans aucune compensation. Il est donc nécessaire de changer les destinées économiques de ces populations. Il ne s'agit nullement ici, comme ont voulu le faire croire les journaux que nous avons cités, d'une *cession de territoire*, car, ne perdons pas de vue qu'en 1860 les habitants de Briga et de Tende ont voté à l'unanimité leur

[1] Voir les jouruaux *la Provincia* de Turin, 6 septembre 1866, n° 248, alors dirigée par M. Victor Bersezio aujourd'hui député, et le *Movimento* de Gênes du même jour, n° 249.

Digitized by Google

annexion avec Nice à la France, leurs intérêts les plus immédiats s'opposant à leur séparation ; ne perdons pas de vue non plus qu'avant l'annexion de Nice, ces deux communes, comme l'a affirmé M. de Cavour, avaient protesté par de nombreuses adresses de leur désir de partager la destinée des autres communes du comté de Nice. Il s'agit tout simplement, comme le dit fort bien le conseil général des Alpes-Maritimes « que le gouvernement de l'Empereur veuille bien s'entendre avec le gouvernement italien pour qu'un nouveau tracé des frontières plus rationnel que celui qui a été opéré en 1860 soit fait le *plus tôt possible* pour sauvegarder les intérêts des populations qui se trouvent sur le versant occidental des montagnes et qui faisaient autrefois partie du comté de Nice. »

Ne laissons pas échapper un détail qui, à un moment donné, peut avoir son importance : c'est que les propriétaires des deux communes en question peuvent avoir des propriétés sur le sol français, qu'en conséquence les autorités françaises sont en droit d'exiger d'eux continuellement la présentation de passe-ports, ce qui serait une source de vexations très fatigantes ; le transport d'engrais à lui seul offrirait un grand nombre de difficultés.

Nous passons sous silence les questions humanitaires, qui ne se rattachent à la politique que parce que c'est le premier devoir de celle-ci de viser au plus haut degré de bien-être des populations, base d'un gouvernement fort, sage et prévoyant. L'intérêt immédiat des gouvernements français et italien les sollicite d'obtempérer au désir du conseil général, car, dans l'état actuel, ces deux puissances n'ont pas même leurs frontières militaires.

V

Nous arrivons ici à l'examen de la partie la plus grave et la plus sérieuse de cette étude, partie qui intéresse plus spécialement la France, parce que ses intérêts les plus grands sont en jeu.

Nous ne sommes pas partisan des frontières militaires ; nous voudrions les voir toutes abolies, car la solidarité et la fraternité des peuples ne peuvent avoir les baïonnettes pour base ; mais puisque l'état politique et social actuel exige le maintien sur pied de nombreuses armées, il est évident que chaque nation est obligée de pourvoir à sa sûreté.

La question des frontières est une question d'actualité qu'on a voulu identifier avec la question des nationalités. Prenons cette question telle qu'on nous l'a présentée ; examinons-la au point de vue militaire topographique. Le tracé actuel des frontières, tel qu'il a été

Digitized by Google

fait en suite du traité du 24 mars 1860, est non-seulement très irrégulier, très illogique, mais est encore une menace permanente contre la France, parce qu'elle ne possède pas de ce côté ses frontières naturelles.

Napoléon Ier a écrit que « les frontières des États sont ou des chaînes de montagnes, ou de grands fleuves, ou d'arides et grands déserts. La France est ainsi défendue par le Rhin; l'Italie, par la chaîne des Alpes; l'Égypte par les déserts de la Libye, de la Nubie et de l'Arabie. De tous ces obstacles, les déserts sont sans doute les plus difficiles à franchir; les montagnes tiennent le second rang, les larges fleuves n'ont que le troisième [1]. »

Dans le tracé actuel des frontières, trouve-t-on entre l'Italie et la France, du côté du département des Alpes-Maritimes, quelqu'une de ces conditions? — Nullement. — Il n'y a ni fleuves, ni chaînes de montagnes, ni grands, ni petits déserts. La zone de terrain dans laquelle sont situées les deux communes de Briga et de Tende, au sud-ouest, n'est défendue d'aucune manière; les frontières à l'est de Nice, depuis le Fontan jusqu'à la mer (Menton), sont également découvertes. Par cette position topographique, ni la France, ni l'Italie n'ont de frontières.

A ce propos, nous lisons dans le précis des événements militaires de l'armée d'Italie pendant les années 1792, 1793, 1794 et 1795, t. Ier: « Le Var est une mauvaise ligne de défense; l'escadre française en menaçait les derrières; cela décida la cour de Turin à faire prendre à son armée une ligne de défense au revers des Alpes maritimes, la droite appuyée au Var et à ses affluents, le centre sur Lantosque et la gauche à la Roya, en avant de Saorgio [2]. »

Autre part on trouve : « La France borne l'Italie depuis l'embouchure du Var sur la Méditerranée jusqu'au Petit-Saint-Bernard. Depuis le pied du Saint-Bernard, du côté de la France, au village de Suz, jusqu'à la vallée de Barcelonnette, il y a trente lieues; du côté de l'Italie, il n'y en a que dix-huit, mesurées de la vallée d'Aoste à la vallée de la Stura, vis-à-vis le col d'Argentières. Mais de la Stura il faut franchir la haute chaîne des Alpes pour descendre dans le comté de Nice et suivre les bords de la rive gauche du Var. Une armée qui, d'Italie, franchit le Var, est entrée en France; mais une armée qui, de France, franchit le Var, n'est pas entrée en Italie, elle n'est que sur le revers des Alpes maritimes. Aussi longtemps

[1] *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous le règne de Napoléon, écrits à Sainte-Hélène, sous sa dictée* par les généraux qui ont partagé sa captivité. T. Ier, Description de l'Italie.

[2] *Id.*

Digitized by Google

qu'elle n'a pas franchi la haute crête des Alpes pour descendre en Italie, l'obstacle reste tout entier. Le Var est un torrent guéable une partie de l'année. Il coule entre des montagnes où tous les chemins sont impraticables à l'artillerie. Une armée ne pourrait donc entrer en Italie en passant le Var que par le bas de cette rivière, pour s'emparer d'abord de Nice. Pour que le Var fût une ligne de quelque considération, il faudrait un fort à l'embouchure qui barrât les eaux, détruisît les gués ou donnât des inondations. Le Var passé, l'armée maîtresse du comté de Nice, il faut, pour entrer en Italie, passer le col de Tende ou continuer à longer la mer jusqu'à Oneille, pour passer les Alpes à Ponte-di-Nave et gagner le Tanaro, ou longer la mer jusqu'à Gênes, pour les passer à Gadibone et à la Bocchetta. Pour s'opposer à tous ces projets, la meilleure ligne à prendre est celle de la Roya ; la droite de cette ligne s'étend du col de Tende à Saorgio ; le centre, de Saorgio à Briglio [1], et la gauche, de Briglio à la mer. La place de Saorgio et un petit fort sur les hauteurs de Briglio serviraient d'appui à cette ligne et garderaient la chaussée qui conduit à Tende. Cette ligne forcée, la Rivière de Gênes en offre plusieurs autres, telles que les ramification du Monte-Grande, qui couvrent San-Remo. Mais alors le col de Tende reste en dehors de la ligne et doit être défendu par la place de Coni et par un corps placé en Piémont. La place de Gênes est importante comme point d'appui de cette frontière et comme grand port maritime. »

Ces paroles si claires, si éloquentes du plus grand capitaine des temps modernes, mises en regard du tracé actuel des frontières, prouvent mathématiquement qu'en cas de guerre, si la France n'occupe pas le col de Tende, il lui est impossible de défendre ses frontières, par cette raison que sa droite vers le midi serait entièrement découverte. Car, si la ligne de Saorgio à Breglio forme le tracé actuel, il n'est pas moins vrai que la Roya, à peu de distance de Breglio, pénètre sur le territoire italien, pour aller se jeter dans la mer tout près de Ventimille.

Aussi le *Journal des Débats* [2] était tout à fait dans le vrai quand il disait, dans sa correspondance de Nice du 15 avril 1860 : « Ventimille n'a pas été appelée à voter comme ne faisant point partie de l'arrondissement de Nice. Cette ville se trouve cependant située du côté de la Roya, et il me paraît difficile que la commission de délimitation parvienne à établir une frontière raisonnable entre Ventimille et Menton. » En effet, les deux commissions italienne et française chargées de la délimitation des frontières, pourraient-elles nous

[1] Lisez Broglio ou Breil.
[2] Voyez le *Journal des Débats* du 18 avril 1860.

Digitized by Google

dire quelles sont les véritables limites au nord-est du comté de Nice? Nous sommes persuadés que, même en plantant des jalons, on n'arriverait pas à tracer des limites certaines ; c'est complétement impossible. Quelles sont donc les raisons qui ont fait faire le traité du 24 mars 1860, ainsi que le remaniement successif du territoire?

La question a été très nettement posée dans la dépêche que le ministre des affaires étrangères, M. de Thouvenel, adressait le 13 mars 1860 aux représentants de l'Empereur près les cours signataires de l'acte final du congrès de Vienne : « Il est impossible, disait le ministre des affaires étrangères, de contester que la formation d'un Etat considérable, possédant à la fois les deux versants des Alpes, ne soit un événement d'une haute gravité au point de vue de la sûreté de nos frontières. La situation géographique de la Sardaigne acquiert une importance qu'elle ne pouvait avoir quand ce royaume comptait à peine quatre millions d'âmes et se trouvait refoulé en quelque sorte par tout un ensemble de conventions en dehors de la Péninsule. Avec un développement qui doit presque tripler sa population et ses ressources matérielles, la possession de tous les passages des Alpes lui permettrait, dans le cas où ses alliances en feraient jamais notre adversaire, d'ouvrir l'accès de notre territoire à une armée étrangère ou de troubler avec ses seules forces la sécurité d'une partie importante de l'empire, en interceptant notre principale ligne de communication commerciale et militaire. Réclamer des garanties contre une éventualité dont l'échéance, si éloignée sans doute que nous ayons le droit de la supposer, n'affaiblit point le péril, c'est simplement obéir aux considérations les plus légitimes comme aux données les plus ordinaires de la politique internationale, qui n'a pris à aucune époque la reconnaissance et les sentiments pour la base unique des rapports des Etats. »

L'empereur Napoléon III, le 1er mars 1860, dans le discours d'ouverture de la session législative, n'était pas moins explicite : « En présence de la transformation de l'Italie du Nord, qui donne à un Etat puissant tous les passages des Alpes, il était de mon devoir, pour la sûreté de nos frontières, de réclamer les versants français des montagnes. Cette revendication d'un territoire de peu d'étendue n'a rien qui doive alarmer l'Europe et donner un démenti à la politique de désintéressement que j'ai proclamée plus d'une fois, car la France ne veut procéder à cet agrandissement, quelque faible qu'il soit, ni par une occupation militaire, ni par une insurrection provoquée, ni par de sourdes manœuvres, mais en exposant franchement la question aux grandes puissances. Elles comprendront sans

Digitized by Google

doute, dans leur équité, comme la France le comprendrait certaine ment pour chacune d'elles en pareille circonstance, que l'important remaniement territorial qui va avoir lieu nous donne droit à une garantie indiquée par la nature elle-même. »

D'après cette dépêche et ces franches déclarations, qui auraient dû servir de base à la commission française de délimitation, on s'attendait à ce que les frontières au nord-est de Nice passeraient sur la chaîne des Alpes maritimes, au sommet du col de Tende, pour suivre à l'est la ligne de la Roya. Tel était le véritable sens de la dépêche ministérielle et des déclarations impériales.

Tout cela n'a pas empêché qu'aujourd'hui l'Italie *possède à la fois les deux versants des Alpes*, puisque les communes de Tende et de Briga, situées au pied du versant occidental des Alpes maritimes font partie du royaume d'Italie, et que la frontière ne dépasse pas le Fontan.

On devrait presque reprocher à la commission de n'avoir pas assez connu le terrain; du moins aurait-elle dû se rappeler que ce même terrain a été étudié jadis d'une manière admirable. Nous citons :

« Les Alpes maritimes commencent au mont Ariol, à huit lieues de la Méditerranée, près de Savone; elles longent parallèlement la mer jusqu'au col d'Argentières, où commencent les Alpes Cottiennes. Le comté de Nice est assis sur leur revers, du côté de la mer. Leurs cols principaux, les plus fréquentés, sont le col Ardente et le col de Tende. Ce dernier est élevé de huit cent quatre-vingt-dix-sept toises au-dessus de la mer. Les torrents qui découlent des Alpes maritimes sont l'Aroscia, qui descend de Monte-Grande et se jette dans la mer près d'Albenga; la Taggia, qui descend du col Ardente et a son embouchure près de San-Remo; la Roya, qui descend du col de Tende et finit à Ventimille, après douze lieues de cours; et le Var qui descend du mont Pelouse, près le col d'Argentières, serpente vingt-deux lieues et arrive à la mer entre Nice et Antibes [1]. »

Après avoir lu ces mémoires, la tâche de la commission était accomplie; elle n'avait pas besoin de se livrer à de nouvelles études sur le terrain. Napoléon avait tout fait, avait tout dit, avait tracé les frontières de la manière la plus irréprochable.

Personne mieux que le général Bonaparte n'avait étudié toute cette question; aussi était-il bien persuadé qu'une armée dans le comté de Nice était complétement inutile si on n'était pas maître du sommet des Alpes maritimes. La preuve est que, lors des guerres que la France eut à soutenir vers la fin du siècle passé contre la

[1]. *Mémoires pour servir à l'histoire des descriptions d'Italie*, II.

Digitized by Google

première coalition, il ne servit à rien au général Anselme de passer tranquillement le Var, de se rendre, sans coup férir, maître de Nice, du fort de Mont-Alban et de Villefranche. La grande difficulté était de se rendre maître des camps de Braus, de Raus, de Brouis, de l'Authion et de Saorgio, où s'étaient fortifiés les Piémontais, appuyés au col de Tende, aujourd'hui encore au pouvoir de l'Italie.

« Au commencement de 1793, d'après les *Mémoires* de Napoléon [1], le gouvernement sépara l'armée des Alpes de l'armée d'Italie, dont il confia le commandement au général Biron, le 15 février 1793. Divers combats eurent lieu sur les hauteurs de l'Escarene, de Sospello, de Lantosque; l'une et l'autre armées s'en emparèrent successivement; mais enfin Sospello resta pour toujours à l'armée française. L'avant-garde s'établit entre Sospello et Breglio, au camp de Bronis. Le 11 avril, Biron s'empara de Lantosque et des hauteurs jusqu'à Belvedère; il fit beaucoup de prisonniers, prit quelques pièces de canon. Quelque temps après, il fut appelé au commandement de l'armée de Vendée; le général Brunet lui succéda. L'armée avait reçu des renforts; elle comptait alors 30,000 hommes sous les armes, ce qui, avec les troupes qui étaient en garnison en Provence, les dépôts et les malades, portait ses états de situation à 68,000 hommes. L'ennemi s'était aussi renforcé de ses propres levées et d'une belle division autrichienne; il avait fortifié sa position par un grand nombre de batteries et d'ouvrages; sa droite était appuyée au camp de Hutel, son centre en avant du col de Raus, et sa gauche en avant de Saorgio, place forte à cheval sur la chaussée de Nice à Turin.

Le général Brunet désira, avec raison, s'emparer des Alpes maritimes, chasser l'ennemi au delà du col de Tende et placer son armée sur le sommet des Alpes, au pendant des eaux, ce qui donnerait une position beaucoup plus forte, qui exigerait moins de monde pour la garder. Ce projet était fort raisonnable; il avait assez de forces pour l'exécuter; mais il n'avait pas les talents militaires pour diriger une opération de cette importance. Le 8 juin 1793, il attaqua sur toute la ligne; tout ce qu'il était possible de faire, les soldats français le firent; toutes les positions qu'il était possible d'enlever, ils les enlevèrent; mais les camps des Fourches, de Rany qu'occupait l'ennemi, étaient imprenables. Brunet s'entêta, réitéra, le 12 juin, des efforts inutiles, qui donnèrent de la gloire aux armées piémontaises et firent périr l'élite des grenadiers de l'armée.

[1] *Mémoires pour servir*, etc. Tome I, Chap. II. *Précis des événements militaires de l'armée d'Italie pendant les années* 1792, 1793, 1794 et 1795.

Digitized by Google

Les positions des Piémontais passèrent pour inexpugnables; ils continuèrent à s'y fortifier.

Sans le général Bonaparte, qui, au commencement de 1794, après le siége de Toulon, était allé à Nice, en qualité de commandant en chef de l'artillerie, personne n'aurait débusqué les Austro-Piémontais de ces formidables positions. Il eut la même idée que Brunet : celle de s'emparer de toutes les Alpes maritimes, de chasser l'ennemi au delà du col de Tende et de placer son armée à cheval sur le sommet des Alpes; mais il comprit bien vite qu'il fallait suivre d'autres voies que celles de Brunet.

« Dans les montagnes, dit-il [1], on trouve partout un grand nombre de positions extrêmement fortes par elles-mêmes, qu'il faut bien se garder d'attaquer. Le génie de cette guerre consiste à occuper des camps ou sur les flancs, ou sur les derrières de ceux de l'ennemi, qui ne lui laissent que l'alternative ou d'évacuer ses positions sans combattre pour en prendre d'autres en arrière, ou d'en sortir pour vous attaquer. Dans la guerre des montagnes, celui qui attaque a un désavantage; même dans la guerre offensive, l'art consiste à n'avoir que des combats défensifs et à obliger l'ennemi à attaquer. Les positions de l'ennemi étaient bien liées; la droite était solidement appuyée, mais la gauche l'était mal; de ce côté, le pays était beaucoup plus facile.

» Napoléon conçut alors un plan d'opération, qui, sans engager l'armée dans des affaires difficiles, devait la rendre maîtresse de la chaîne supérieure des Alpes et obliger l'ennemi à abandonner lui-même les camps si redoutables de Raus et des Fourches; il consistait à tourner la gauche de l'ennemi en passant la Roya, la Nervia et la Tuggia, à occuper le mont Tanardo, Rocca Barbena, Tanarello, et à intercepter la chaussée de Saorgio, ligne de communication de l'ennemi derrière le mamelon de Marta. » Il est donc évident que l'Italie, maîtresse des deux versants du col de Tende, tient entre ses mains les clefs de nos frontières. Ce fait nous est confirmé par M. de Cavour, qui, obligé pour défendre le traité du 24 mars 1860 d'étudier très sérieusement le terrain, *avoua franchement que le traité actuel des frontières*, depuis la cession de Nice à la France, ne modifiait pas sensiblement la ligne de défense de l'Italie. Voici les paroles textuelles de l'illustre homme d'état piémontais. On observera toutefois qu'à l'époque où il prononça son discours, les commissions de délimitation n'avaient pas encore complété leurs études :

[1] *Mémoires pour servir*, etc.; *Précis des événements militaires*, etc.

Digitized by Google

« Je reconnais, disait M. de Cavour[1], que la perte de la Savoie et de Nice n'est pas sans inconvénient pour la défense du royaume. Nice et la Savoie rendaient nos frontières, du côté de la France, plus sûres, plus faciles à défendre; pourtant il ne faut pas exagérer cette considération. La Savoie n'a jamais été d'une grande utilité pour la défense de l'État. Sans remonter plus haut, je puis rappeler les guerres trop nombreuses de la France contre le Piémont, depuis Louis XIV jusqu'à la Révolution française. Jamais, pendant tout ce temps, nous n'avons essayé d'empêcher l'occupation de la Savoie.

» Vous savez que, pendant les dernières de ces guerres, celles de la Révolution, la Savoie fut entièrement envahie en quelques semaines par les troupes françaises. On ne peut attribuer ce fait au peu de valeur des troupes royales, ni à l'insuffisance de nos moyens de défense, puisque nous avons ensuite résisté pendant plusieurs années sur les Alpes, aux armées républicaines. Notre véritable ligne de défense, messieurs, est sur les Alpes.

» *Or, les Alpes nous sont conservées. Nous avons perdu un ouvrage avancé, mais la place nous reste; et il ne nous serait pas difficile, je crois, de la défendre.*

» Les changements qui se sont opérés dans les conditions de la guerre ont rendu bien moins difficile la défense des Alpes et des vallées qui en dépendent. Depuis la Révolution, la manière de faire la guerre n'est plus la même qu'autrefois. Les armées se sont extraordinairement accrues. Le général Bonaparte a pu conquérir une première fois l'Italie avec moins de quarante mille hommes, et une seconde fois, peu d'années après, avec une armée qui n'était guère plus nombreuse, il a gagné la bataille de Marengo, avec vingt-huit ou trente mille hommes au plus. Aujourd'hui, messieurs, on ne pourrait plus même essayer d'en faire autant avec une armée double ou peut-être triple...

» A l'égard de Nice, je l'avoue, les considérations militaires ont plus d'importance. Si la ville de Nice ne peut être défendue à moins qu'on ne la transforme en place de guerre de premier ordre, une partie du comté offre de bonnes lignes de défense. Moi aussi j'aime à me rappeler les glorieux faits d'armes de nos ancêtres sur les sommets de Braus et de Brouis. Mais nous n'avons pas oublié les exigences de la défense de notre territoire ; un article exprès a été inséré pour cela au traité[2]; par cet article, avant même que les commissaires se fussent réunis pour le tracé des limites définitives, il a été établi que tous les passages des Alpes, tels que la haute Roya, la haute Vesubia et une partie de la haute Tinea, sans exception, resteraient en notre pouvoir[3]. La défense est ainsi assurée pour les provinces piémontaises et la vallée du Pô.

[1] Dans la séance de la Chambre des députés piémontais du 26 mai 1860.

[2] Article 3 du traité du 24 mars 1860 pour la réunion de la Savoie et de Nice à la France :

« Art. 3. Une commission mixte déterminera, dans un esprit d'équité, les frontières des deux États, en tenant compte de la configuration des montagnes et de la nécessité de la défense. »

[3] D'où la nécessité encore d'une rectification des frontières.

Digitized by Google

» Quant à la Ligurie, il est très vrai que, tout en conservant les hautes vallées de la Roya, de la Vesubia et de la Tinea, nous pouvons moins facilement la défendre; le col de Braus était évidemment un premier passage[1]. »

M. de Cavour était dans le vrai, car il avait su conserver les deux versants des Alpes. « Nous avons perdu, disait-il, un ouvrage avancé, mais la place nous reste, et il ne nous serait pas difficile, je crois, de la défendre. » La France ne peut pas en dire autant, car elle ne connaît pas ses véritables frontières. Ce ne sont certes ni ses Alpes maritimes, ni la Roya. Etant démontré que les maîtres des chaînes des Alpes maritimes sont aussi les maîtres de tout le comté de Nice, où sont donc nos frontières ?

Le général Bonaparte comprit qu'on avait sacrifié inutilement une armée en l'opposant aux camps de Brouis, dans lesquels s'étaient fortement retranchés les Piémontais. Il tourna le col de Tende et occcupa Ventimille et Oneille. L'alarme fut vive dans tout le Piémont quand on apprit la manœuvre habile des troupes françaises et leur marche le long des côtes liguriennes. L'armée austro-piémontaise abandonna précipitamment tout le versant des Alpes, sans pouvoir même emmener son artillerie; mais il était trop tard. Masséna déboucha du Tanarello, derrière Saorgio, et coupa la route et la retraite à l'ennemi derrière le mamelon de Marta. Le 26 avril, la forteresse de Saorgio, qui aurait pu certainement résister plus longtemps, capitula, laissant aux mains de l'ennemi ses magasins parfaitement approvisionnés. Masséna, continuant sa marche, arriva le 8 mai au col de Tende par le col Ardente, au moment où le général Macquart s'apprêtait à attaquer de front. Cette attaque réussit, et toute la chaîne supérieure des Alpes maritimes tomba au pouvoir des armées républicaines. Sa droite s'appuyant sur Ormea était en communication avec le col de Tende par le col de Termini, et du col de Tende s'étendait sur toute la chaîne des Alpes jusqu'au col Argentières, occupé par les avant-postes de l'armée des Alpes. L'exécution de ce plan hardi coûta aux Piémontais trois ou quatre mille hommes, qui restèrent prisonniers, soixante à soixante-dix canons, deux places fortes et tout le sommet des Alpes jusqu'aux confins de la chaîne des Apennins.

L'occupation de Saorgio et de toutes ces positions stratégiques,

[1] Le comte de Cavour avait désiré établir les frontières du Piémont au col de Braus; et même après la signature du traité, il avait expédié des agents sous les ordres de M. de Montezemolo, député alors du collége électoral de Sospello, pour engager les habitants de Sospello, de Breglio, de l'Olivetta, de Giandola, de Briga, de Tende, etc., à voter contre l'annexion; mais tous ces habitants ont reconnu que leurs intérêts étaient liés à ceux de la ville de Nice.

Digitized by Google

qui avait coûté tant de projets, tant de sang, jeta un vif éclat sur la personne du général Bonaparte, que l'opinion publique désignait déjà comme le futur commandant en chef[1]. De tous ces faits, du témoignage de Napoléon lui-même, il est évidemment démontré que les frontières de l'Italie, qui possède les deux versants des Alpes, maritimes, sont *excessivement fortes*, tandis que les nôtres sont complétement découvertes, tant au nord qu'à l'est de Nice, où nous n'avons ni une montagne, ni un fleuve pour nous servir de rempart. Il est vrai que nous possédons les contre-forts de Brouis, de Raus et de Braus; mais ils sont tous dominés par le col de Tende d'un côté, tandis que de l'autre, le cours de la Roia ne nous garantit en aucune façon. Or, nous le répétons à satiété, le conseil général des Alpes-Maritimes n'a-t-il pas mille fois raison de réclamer un nouveau tracé des frontières plus rationnel *que celui opéré en* 1860?

VI

Nous nous sommes maintes fois demandé par quel fatal entraînement la commission avait été poussée à l'exécution d'un tracé si illogique. A ce propos, il nous est revenu en mémoire le reproche que le général M. Monfredo Fanti, ministre de la guerre du royaume de Sardaigne à l'époque du traité du 24 mars 1860, adressait aux membres français de la commission de délimitation : « Le génie français, disait-il, connaît peu la topographie du comté de Nice. Au lieu de prendre pour point de départ un tracé rationnel, logique, régulier des frontières, il n'a eu en vue que de comprendre dans le territoire à unir à la France les positions de Braus, de Raus, de Brouis, de l'Authion et de Saorgio, qui coûtèrent jadis tant de sacrifices, tant de sang à la France. »

C'était en effet le point de départ des membres de la commission, ce qui justifie en quelque sorte les critiques du général Fanti. Cela est si vrai, et chacun se le rappelle, qu'après avoir discuté pendant plusieurs semaines le tracé des frontières, lorsque les deux commissions se réunirent, on crut d'abord que les frontières seraient établies à Braus, entre Sospel et le Touet-de-l'Escarenne; et dans ce cas, la douane française eût été portée à Touet on à *Roche-*

[1] Voir les *Mémoires pour servir à l'histoire*, etc.

Digitized by Google

Perchée[1], à quelques pas du hameau de *Saint-Laurent*, appelé aussi l'*Hôpital*, où on voit une cascade du torrent de Braus, dont les propriétaires prennent l'eau pour arroser leurs propriétés de *Pierrefeu*[2].

On ne donna pas suite à ce projet ; on délibéra alors si on devait établir les limites entre les deux Etats en prenant pour base le col de Brouis; dans ce cas-là, on eût établi la douane française à Sospello, et la douane piémontaise à la Giandola. Après de longues discussions, on renonça à l'idée de ces différents tracés pour adopter la délimitation actuelle, vicieuse sous tous les rapports. Si on avait pris pour base les Alpes maritimes au nord du comté de Nice, et la Roya à l'est, Saorgio serait resté au Piémont, mais la zone où sont situées Briga et Tende appartiendrait à la France, et le cours de la Roya (depuis le col de Tende à la Méditerranée), eût établi nos limites jusqu'à Ventimille. Si on s'était servi de ce tracé on ne peut plus logique, le conseil général des Alpes-Maritimes ne se fût pas trouvé forcé de s'adresser chaque année au gouvernement de l'Empereur pour lui demander de s'entendre avec le gouvernement italien, afin de rectifier le tracé anormal de 1860.

En présence d'intérêts aussi graves, on se demande comment il se fait que le conseil général des Alpes-Maritimes se soit constamment borné à patronner uniquement les intérêts des populations qui, se trouvant sur le versant occidental des Alpes maritimes, n'ont pas été annexées à l'empire français. La réponse est bien simple : voici les deux principales raisons de sa modération : 1° les conseils généraux ne peuvent pas émettre de vœux politiques; 2° ce conseil ne devait et ne pouvait entamer une question de nationalité, car, en Italie, beaucoup d'individus croient encore aujourd'hui que le traité du 24 mars 1860 a été un crime de lèse-nationalité : Nice et son comté, disent-ils, sont italiens.

[1] *Roche-Perchée* est située à deux lieues de Touet-de-Lescarenne, à l'endroit où la grande route de Turin a été percée au travers d'une *roche*. On arrive de là en une heure au sommet du col de Braus. Il existe aujourd'hui à *Saint-Laurent*, qu'on appelle aussi l'*Hôpital*, la maison d'un cantonnier, et, à quelques pas de là, une boutique appartenant aux Blanqui de Touet. C'est là que s'arrêtent les charretiers et les pâtres pour se réconforter.

[2] *Pierrefeu* est une région assez étendue sur la gauche du torrent de Braus. Presque tous les pauvres paysans du Touet y possèdent quelques hectares de terrain arrosable, qui leur fournissent pendant tout l'été des haricots, des pommes de terre et autres légumes, leur seule nourriture pendant cette saison. On trouverait peut-être l'étymologie du nom de cette région en faisant l'analyse géologique du sol.

Digitized by Google

VII

Comme corollaire de cette étude, nous allons démontrer que la France, en réclamant Nice, a rendu au contraire hommage au principe des nationalités, et que topographiquement Nice appartient à la Provence, par conséquent qu'elle est française. Au Parlement piémontais, lors de la discussion du traité du 24 mars 1860, plusieurs députés ont soutenu que Nice était italienne. Quels étaient leurs arguments? Nice, disaient-ils, en se donnant volontairement, l'an 1388, au comte Amédée VI de Savoie, a déclaré par là vouloir être italienne.... Ici, nous céderons la parole à M. de Cavour, qui a répondu victorieusement à tous les opposants au traité du 24 mars 1860.

On a parlé, disait-il dans la mémorable séance du Parlement subalpin du 26 mai 1860, de l'acte volontaire de réunion de Nice aux États de la maison de Savoie en 1388; mais les Niçois, à cette époque, n'ont pas entendu se donner à un prince italien; la maison de Savoie, il faut bien le dire, n'était pas encore devenue italienne, elle avait encore sa résidence principale en Savoie; Amédée VI, dit le comte Rouge, à qui les Niçois se donnèrent, tenait sa cour à Chambéry, du même côté des Alpes où se trouvent les Niçois.

Mais considérons ce qu'est Nice aujourd'hui. Nice, a-t-on dit, est italienne; Nice, — et je ne nie pas la valeur de cette raison, — Nice a donné à l'Italie des citoyens illustres, dévoués, héroïques. Je le reconnais avec bonheur, à la gloire de ces hommes qui ont voulu persuader au reste de l'Italie que leur pays, par leurs services, perd ce qu'il a de douteux comme nationalité. Nice a donné le jour à bien des Italiens, mais Nice n'est pas italienne.

Des faits d'un ordre tout matériel l'indiquent assez. La moitié peut-être du comté de Nice, c'est-à-dire une grande portion des vallées du Sperone, du Var, de la Vesubia et de la Tinea, n'a pas de communications aisées avec la ville même; les habitants de cette contrée pouvaient au contraire en peu de temps et avec toute facilité se transporter en France. Cette partie de la province s'appelle la *France rustique*; ce nom, sous lequel on la désigne depuis des siècles, montre que la conscience de la nationalité italienne n'y est pas très vive. Les intérêts matériels de cette partie de la province l'attirent vers la France; c'est en France que les habitants de ces vallées font tous leurs achats, jusqu'au pain et au vin, que leurs terres ne produisent pas; ils vendent en France des productions qui consistent principalement en bois et en bétail. Cette partie au moins du comté de Nice n'est donc pas italienne.

Mais la ville de Nice? Ici encore, je ne veux me servir que de raisonne-

Digitized by Google

ments vulgaires. La nationalité d'un peuple ne se constate point par des arguments philosophiques, par des recherches trop savantes; c'est un fait qui appartient au sens commun, que chacun peut apprécier. Nos États, messieurs, comptent deux villes de Nice : l'une en Piémont, qu'on appelle Nice-de-Monferrat, l'autre au bord de la mer, et que tous, dans notre jeunesse au moins, nous avons été habitués à nommer *Nice-en-Provence*. J'ai habité Nice ; j'y ai reçu une grande quantité de lettres dont la suscription portait Nice-en-Provence. Cette locution serait-elle devenue populaire, vulgaire, si Nice était une ville italienne ? (Murmures.)

Mais quel est l'indice le plus concluant de la nationalité ? C'est la langue. Le langage niçois n'a qu'une analogie lointaine avec l'italien ; c'est à peu près celui de Marseille, de Toulon, de Grasse. Quand on parcourt la Rivière de Gênes, on y trouve la langue italienne dans ses diverses modifications jusqu'à Ventimiglia. Au delà, il y a comme un changement de scène ; c'est toute une autre langue. Je ne conteste pas qu'à Nice les gens bien élevés savent l'italien ; mais dans la vie ordinaire, c'est le provençal ou le français qu'ils parlent. Un assez grand nombre de nos anciens collègues, les députés niçois, parlaient italien, il est vrai, dans cette Chambre ; mais, remarquez-le, ces députés étaient d'anciens employés, des membres du barreau ou de la magistrature, familiarisés avec la langue italienne par leurs occupations. Quand Nice nous a envoyé comme députés des propriétaires et des commerçants, ils ont été dans la nécessité de parler français. Je puis assurer la Chambre que tous les députés niçois avec lesquels j'ai eu des conversations particulières se sont toujours servis de la langue française. Je fais une exception pour le député Bottero : quand il me fait l'honneur de causer familièrement avec moi, il parle le dialecte du pays ou l'italien ; mais, si e ne me trompe, M. Bottero, dans une occasion où il eut à me présenter une députation de commerçants de la ville qui l'a élu, ne se servit pas de l'italien, qu'il parle pourtant fort bien ; se trouvant à la tête d'une députation de Niçois, il fut entraîné à parler Français. (On rit.) Cela serait-il arrivé si Nice eût été véritablement italienne?

On dira : le même fait se retrouve dans tous les pays de frontières. Messieurs, si jamais des circonstances que je ne puis prévoir amenaient au milieu de nous des députés du haut Frioul et de l'extrémité de la Sicile, croyez-vous qu'ils parleraient les uns l'allemand, les autres l'arabe? Je ne le pense pas.

Non, messieurs, Nice n'est pas italienne. Comme dans toute région voisine d'une frontière, il y existe des nuances ; ces nuances se succèdent insensiblement de Nice au col de Tende ; mais les communes les plus rapprochées du col ont elles-mêmes protesté par des adresses de leur désir de partager la destinée des autres.

On ne peut pas dire que ce soit là une impulsion factice et anormale, déterminée par le traité du 24 mars. Le premier journal qui parut à Nice après 1848, celui qui pendant plusieurs années compta le plus d'abonnements, l'*Avenir de Nice*, n'a jamais cessé de prêcher ouvertement, et parfois avec violence, la réunion de Nice à la France. Cette tendance n'était

Digitized by Google

pas une forme prise par une opposition ministérielle, puisque l'appui de ce parti français fut souvent d'un grand secours, dans les élections, aux libéraux amis du ministère contre les candidats cléricaux. Ce n'était pas non plus le fait de journalistes achetés par la France, puisque ce journal a fait longtemps une guerre très-vive au gouvernement français, si bien que nous fûmes forcés d'éloigner de Nice l'un des rédacteurs, professeur distingué d'économie politique et réfugié français.

Dans le rapport de M. le marquis Emmanuel de Rora, déposé le 21 mai 1860 à la Chambre piémontaise des députés, au nom de la commission chargée d'examiner le traité pour la réunion de la Savoie et de l'arrondissement de Nice à la France, on trouve ce passage, d'une éloquence vraiment frappante : « Nice, quoique détachée de l'Italie et attenant à la Provence par sa position géographique, par la langue et par d'anciens souvenirs, eut avec nous presque cinq siècles d'histoire; l'esprit italien y mettait déjà des racines. »

On a trop fait de phrases sur cette question. A notre avis, les Italiens auraient dû la poser en quelques mots : Nice est-elle en deçà ou au delà des Alpes ? Un simple coup d'œil jeté sur une carte géographique répond nettement à cette question. Nice est en deçà des Alpes, par conséquent Nice n'est pas italienne. Rappelons-nous ici le célèbre vers de Pétrarque, qui définit si bien l'Italie :

. . . . . Il bel paese
Che Apennin parte, i mar circonda e l'Alpe [1]!

Or, si l'Italie est renfermée entre la mer et les Alpes, il est certain que Nice n'est pas italienne. Parmi ceux qui veulent démontrer topographiquement que Nice est italienne, les uns prétendent que les Alpes maritimes vont s'abaissant peu à peu jusqu'à la mer près de la Turbie; les autres soutiennent, au contraire, que de la grande chaîne des Alpes maritimes se détache une autre chaîne d'un ordre inférieur, qui du col de Roburent va rejoindre le mont Cabanac, et là, s'unissant à la chaîne de l'Esterel, va se perdre en mer tout près de Toulon. Elle formerait ainsi une grande vallée où coulent le Var, l'Argens, la Siogne, la Molle, le Magnan, le Paillon et autres torrents plus petits. Si l'on prend le promontoire de la Turbie pour extrême limite des Alpes, il est évident que Nice n'est pas italienne; mais si l'on prend la chaîne de Roburent, Cabanac et l'Esterel, pourquoi toute la Provence n'est-elle pas italienne ? D'autre part, Nice étant italienne et au delà des Alpes, pourquoi aurait-on élevé sur le promontoire de la Turbie ce monument triomphal dédié à

[1] Le beau pays que l'Apennin sépare et qu'environnent la mer et les Alpes !

Digitized by Google

César-Auguste en mémoire des victoires éclatantes qu'il remporta sur les peuples alpins [1] ?

Il ne suffit pas de répéter avec M. de Cavour que Nice a toujours fait partie de la Provence pour prouver qu'elle n'est pas italienne ; mais il faut encore consulter d'autres autorités, telles que l'itinéraire d'Antonin, par exemple. Lorsqu'il arrive à l'*Alpem summam* ne dit-il pas : *Hic usque Italia, abhinc Gallia ?*

L'*Encyclopédie moderne* publiée par MM. Firmin Didot frères, sous la direction de M. Léon Renier [2], prétend que « les Alpes maritimes commencent à la vallée de Savone et se dirigent du sud au nord, puis au nord-ouest. Le célèbre géographe Adrien Balbi soutient aussi que Nice n'est pas italienne : « Nous regardons comme Italie, dit-il, tous les pays qui, sous le rapport géographique, peuvent être considérés comme appartenant à la péninsule qui se developpe au sud et à l'est de la chaîne principale des Alpes. Cette région géographique est en même temps une région ethnographique, puisque, à quelques petites exceptions près, on y parle partout la langue italienne. Ces pays sont : tout le *royaume sarde*, à l'exception de la Savoie et du comté de Nice ; l'*Italie suisse*, ou le canton du Tessin, etc. [3] »

Ceux qui soutiennent le contraire invoquent en leur faveur Ptolémée, qui, dans sa troisième table de l'Europe, établit le Var comme limite entre la Gaule et l'Italie ; ils invoquent encore le témoignage de Strabon [4], de Pline [5], de Pomponius Mela [6], de Vibonius [7] et de Lucain [8] ; ils pourraient encore en appeler à l'autorité de Pétrarque [9], qui dit que Nice est la première ville de l'Italie à l'ouest de la France ; mais il ne faut pas perdre de vue que tous ces auteurs ne parlent du Var que comme limite politique, et nullement comme limite géographique. En effet, il n'est pas possible

[1] La Turbie est l'ancien *Trophæum Augusti* des Romains. On a élevé ce trophée à cet endroit pour constater les limites entre la Gaule et la Ligurie, divisées par la chaîne des Alpes maritimes.

[2] Encyclopédie, etc. Paris, 1851.

[3] *Abrégé de géographie rédigé sur nouveau plan, d'après les derniers traités de paix*, etc., par Adrien Balbi, Paris, 1834, p. 279. — *Italie.*

[4] *Italiæ fines*, dit Strabon, lib. IV, *ac Varum fluvium, quo, ut ante dixi, narbonensis Gallia terminatur itemque Italia.* Et ailleurs : *Varus inter Antipolim et Nicaeam, ab altera XX, ab altera LX fere stadiis distans; itaque, secundum nunc monstratum terminum, Nicaea Italiæ adscribitur.*

[5] Pline écrit : *Narbonensis provincia appellatur pars Galliarum quæ interno mari alluitur, braccata ante dicta, omne Varo ab Italia discreta.*

[6] *Varum*, dit Pomponius Mela, lib. II, p. 4, *quia Italiam finit, aliquanto notius.*

[7] Vib. Sequest : *Hic nunc Galliam ab Italia dividit.*

[8] Lucan, lib. I : *Finis et Hesperiæ promoto limine Varus.*

[9] Pétrarque, dans ses lettres familières, dont une grande partie sont écrites en latin, dit : *Nicaea prima italicarum urbium ab occasu.*

Digitized by Google

d'admettre que ces illustres écrivains ignorassent complétement l'histoire de Nice, qui, après avoir été soumise par les Romains, fut incorporée à la Gaule, et suivit, après la chute de l'empire romain, les destinées politiques de la Provence jusqu'à la mort de la reine Jeanne, ce qui la fit passer sous la domination de la maison d'Anjou, régnant alors à Naples. Il n'est pas plus possible de soutenir que Nice est italienne, parce qu'elle serait d'origine romaine, comme le prétendent plusieurs personnes, car il est établi incontestablement aujourd'hui que Marseille, Antibes et Nice furent des colonies grecques.

Le nom de Nice lui-même est entièrement grec : Νίκη signifie *victoire.* Cluvier le dit : « *Nomen haud dubie sortita est Nicaea a rei eventu, id est a vincendo.* » Il est encore en usage aujourd'hui d'éterniser le souvenir d'une grande victoire en bâtissant une ville. Cet usage est venu des Grecs, qui ont élevé plusieurs villes en les nommant *Nice.*

Alexandre le Grand, après avoir battu Porus, construisit une ville qu'il appela Nicée pour perpétuer sa victoire [1]. Sosomènes nous assure que cette appellation fut conservée par les Romains, et que Titus, après avoir détruit la ville d'Emaüs, fit bâtir sur ses ruines une autre ville qu'il appela *Nicopolis :* « *Nomine ex eventu belli imposito*[2]. »

Il est donc incontestable que Nice est d'origine grecque, qu'elle a été soumise par les Romains et incorporée à la Gaule, comme l'affirme Malte-Brun au chapitre XX de son traité de géographie : « Une partie de la *Gaule viennoise* et de la *Gaule cisalpine* et toute la *Ligurie*, qui, à la chute de l'empire romain, tombèrent au pouvoir des *Longobardi* et des *Burgundiones*, forment aujourd'hui les possessions continentales de la monarchie sarde. »

VIII

Nous ajouterons ici un dernier argument. L'ancienne capitale des Alpes-Maritimes était *Cimiès*, dont on admire encore aujourd'hui les beaux restes tout près de Nice. Mais Cimiès aussi, d'après l'opinion de Ptolémée, de Pline et d'Antonin, confirmée par le savant historien Gioffredi, a été fondé par les Grecs : « *Crediderim*, dit-il, *nomen Cemenelion*[3] *fuisse ejus urbis conditoribus*

[1] Quint. Curt., lib. IX ; Justin, lib. XII, et Euseb., lib. III, chap. VI.
[2] Sosomenes, *Hist. ecclés.*, lib. V, chap. XX.
[3] Cimiès s'appelait anciennement *Cemenelion*, *Cemeneleon* et *Cemeneleum*. Ces trois noms se trouvent dans les auteurs.

Digitized by Google

Cemen-Ilion, id es inter cemenos montes Ilion, sicuti enim Æneas ex Asia :

Ilium in Italiam portans victosque penates[1]. »

Il est donc démontré que les environs de Nice, et Cimiès même, l'ancienne capitale des Alpes-Maritimes après la conquête des Romains, avaient d'abord été habités par les Grecs.

En 1858, quand on fit restaurer l'église de Cimiès, ancien temple bâti par les Romains et dédié à Diane, on fit faire deux inscriptions par un savant italien, afin de conserver ces intéressantes traditions[2]. C'est seulement en vue du but que nous nous sommes proposé, la *rectification des frontières*, que nous avons eu recours aux autorités historiques, et non pas pour faire parade d'érudition.

Nous ne sommes pas partisan de la guerre, mais si elle venait à éclater, si l'Italie s'alliait aux ennemis de la France, il est bon qu'on sache que nos frontières sont complétement découvertes. Il est bon qu'on sache encore que l'Italie, maîtresse des Alpes maritimes, peut jeter instantanément un corps d'armée dans la zone qui s'étend entre le pied du col de Tende et le Fontan, frontière de la

[1] *Gioffredus*, Nicaea Civitas, chap. v, n° 6.

[2] On nous assure que les deux inscriptions italiennes qui sont à l'entrée de l'église de Cimiès ont été faites par le célèbre philologue italien Nicolas Tommaseo. On prétend que ces deux inscriptions sont deux exemplaires de bon goût. Elles méritent d'être connues :

Sur la porte de l'église, en entrant à gauche :

CIMELLA

Greca colonia rinfusovi sangue romano
Con monumenti pagani e cristiani
Metropoli civile e religiosa dell' Alpi-Marittime
Ebbe apostolo Barnaba
Diede alla Spagna due martiri
Che le ritornavano protettori immortali
Alboino l'arse
Carlo Magno fece delle ruine contea.

En entrant à droite :

CHIESA'

Sorta sulle ruine del tempio di Diana
Verso il secolo IX
Primo santuario di M. V. nelle Alpi-Marittime
Nel XVI dato dai MM. Benedettini ai PP. Francescani
Ampliata d'allora
E abbellita di facciata e dipinti
Testimonianza della pietà dei passati
Promessa e ispirazione ai venturi.

1858.

Digitized by Google

France. L'Italie peut envahir le comté de Nice en tournant les positions de Brouis, de Rauss et de Braus.

Le mouvement lui sera rendu encore plus facile quand le percement du col de Tende sera exécuté [1]. La France ne doit pas hésiter à prendre en considération le vœu du conseil général des Alpes-Maritimes; il est urgent qu'elle assure ses derrières du côté de l'Italie, en prévision des événements qui peuvent surgir tôt ou tard. Qu'elle n'oublie pas ces paroles prophétiques de Napoléon : « Il n'y a pas de tracé régulier de frontières si elle ne sont pas sûres et défendues par de vastes déserts, ou par de grands fleuves, ou par des chaînes de hautes montagnes. »

Aujourd'hui, aucune de ces conditions stratégiques n'existe pour la France. En cas de guerre, l'Italie occuperait militairement la zone où sont situées les deux communes de Briga et de Tende; la France alors serait obligée de son côté de placer ses avant-postes à Brouis; la France n'étant pas maîtresse du versant occidental des Alpes maritimes, elle voudrait l'occuper; mais elle ne pourrait se maintenir dans ces positions dominées par les hauteurs du col de Tende, occupées par l'ennemi.

Dans tous les cas, les frontières de la France resteraient complétement à découvert.

Nous savons très bien que la simple occupation, de la part de l'Italie, en cas de guerre, des communes de Tende et de Briga serait une opération contre toutes les règles militaires; mais cette armée d'occupation, maîtresse des Alpes, pourrait facilement tourner les positions des avant-postes français, et, appuyée à la mer, envahir rapidement le département des Alpes-Maritimes, en s'assurant une retraite par la Rivière de Gênes, fortifiée par Ventimille, restée au pouvoir de l'Italie. Sans aucun doute, la retraite par le col de Tende est encore aujourd'hui remplie de difficultés; mais le percement une fois accompli, la retraite de l'armée italienne devient beaucoup plus facile.

Quoi qu'il arrive, dans toutes les hypothèses, les deux pauvres communes de Briga et de Tende sont condamnées à être la proie, soit d'une armée victorieuse, soit d'une armée d'occupation. Il pourrait cependant arriver que l'Italie abandonnât ces communes. Au point de vue logique et stratégique, il n'y a rien là d'impossible; mais, sous un autre rapport, peut-on admettre qu'un gouver-

[1] Nous apprenons que le conseil provincial de Turin est tout disposé à voter une large subvention pour l'accomplissement de cette œuvre. — Celui de Ventimille vient de voter dernièrement dans le même but une première subvention de 30,000 fr.

Digitized by Google

nement qui se respecte abandonne froidement à une armée d'invasion ces malheureuses populations si intéressantes à tous égards ?

Nous croyons avoir prouvé que les deux communes de Briga et de Tende ne peuvent être séparées du comté de Nice, dont elles font partie intégrante. Après avoir considéré cette question sous l'aspect le plus élevé, comme aussi dans ses détails les plus intimes, nous croyons devoir nous associer complétement au vœu exprimé par le conseil général des Alpes-Maritimes. Avec lui nous réclamons au nom des intérêts bien entendus de l'Italie, et surtout au nom de la sécurité de la France : *une prompte rectification des frontières.*

TADDEO CASAMONTI.

Digitized by Google

DES DIVERSES

MANIÈRES DE CONCEVOIR

ET D'EXPLIQUER LA VIE

PREMIÈRE PARTIE

Introduction à la médecine expérimentale, Paris, 1865; *Rapport sur le progrès et la marche de la Physiologie générale*, 1867, par M. le professeur CLAUDE BERNARD. — *Recherches sur le système nerv. céréb. spinal*, 1865, par M. le Dr LUYS. — *Leçons sur la physiologie génér. et comp. du syst. nerv.*, 1866, par M. le Dr VULPIAN. — *De la Méthode en psychologie*, par M. E. LITTRÉ. *Revue de la philosophie positive*, no 3 nov., décem. 1867. — *De l'Origine des espèces*, traduc. franç., 1866; *de la Variation des Animaux et des Plantes*, 2 vol., traduct. franç., 1868, par M. Ch. DARWIN.

En voulant établir une séparation absolue entre l'âme et le corps, entre « ce qui pense » et « ce qui est étendu », Descartes, qui fut le fondateur de la philosophie moderne, préparait de grands embarras à ses successeurs. Ces embarras, toutefois, quoique déjà entrevus de son temps, furent oubliés bientôt, même pendant tout le XVIIIe siècle, et pour se faire une idée de leur oubli, il suffit de se rappeler la renaissance du cartésianisme, accomplie en France par Maine de Biran, Royer-Collard, Cousin, Jouffroy. Tout paraissait accepté alors dans la doctrine du maître. On laissait de côté l'automatisme des bêtes, comme une question peu importante; mais dans l'homme, on maintenait entre l'esprit et le corps une séparation telle, que l'on traçait une limite infranchissable entre les faits de la conscience et ceux de la sensibilité, entre la psychologie et la physiologie, croyant que tout serait perdu, si l'on essayait de réunir ces deux sciences, ou même de leur faire se prêter un mutuel

Digitized by Google

secours. La préface de Jouffroy à sa traduction des *Esquisses de Philosophie morale* de Dugald Stewart (1826), fut un manifeste célèbre de cette séparation ; et, vingt ans plus tard, le traducteur d'Aristote, M. Barthélemy Saint-Hilaire, se ralliait avec résolution à la même croyance. « La psychologie, dit-il, renfermée dans l'observation de la conscience, se sait parfaitement indépendante. Si on croit, en lui offrant un secours (celui de la physiologie), que ce secours lui est indispensable, on se trompe. La physiologie est bien récente ; elle ne devrait pas l'oublier ; la psychologie, au contraire, est bien vieille ; elle a fait sa route longtemps avant que sa prétendue sœur ne fût née[1]. » Cette dernière assertion est une erreur facile à corriger avec les traductions de M. Barthélemy Saint-Hilaire lui-même. Outre que les écrits d'Hippocrate, qui est un peu antérieur à Platon, contiennent de nombreuses connaissances physiologiques, Aristote a cultivé avec un succès égal la physiologie et la psychologie. Le *Traité de l'âme* en est la démonstration éclatante.

Pendant longtemps le cartésianisme eut donc chez nous une adhésion entière, et ne rencontra d'opposition que parmi les partisans de Cabanis et de Broussais, qui avaient poussé jusqu'à ses limites, c'est-à-dire jusqu'au matérialisme, la philosophie de la sensation. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Tous les disciples de Descartes reconnaissent la nécessité d'élargir sa doctrine. Les plus réservés s'expriment ainsi : « Se représenter le moi comme un pur esprit, vivant d'une vie tout interne, enfermé en soi dans une solitude profonde, sans lien naturel avec le corps et avec la nature, était une erreur capitale de la philosophie cartésienne.[2] » D'autres, qui ont étudié avec plus de zèle que de profondeur la question de la vie, ont retiré de leur commerce avec la biologie cette conclusion : que non-seulement l'esprit agit sur le corps, mais que c'est l'âme pensante qui fait vivre le corps et l'anime[3].

En même temps que des métaphysiciens s'occupaient ainsi de la vie, essayant de la diriger suivant une coutume ancienne, s'élevait et grandissait une école actuellement célèbre sous le nom de *philosophie positive*, qui jetait un trouble bien autrement profond dans l'histoire du passé. Pour indiquer d'un mot sa hardiesse, cette philosophie supprime la métaphysique et nie l'existence indépendante de l'âme. Ses partisans, dont quelques-uns sont des savants remarquables, ne doivent pas être confondus avec les matérialistes. Ils ne nient pas les facultés de notre esprit ni l'existence de la vie elle-même. Dans

[1] *Traité de l'âme*, d'Aristote, traduction par M. Barthélemy Saint-Hilaire, 1846, préface page 103.
[2] Emile Saisset.
[3] M. Tissot, M. Franc.-Bouillier.

Digitized by Google

le cadre complet qu'ils ont tracé des connaissances humaines, la biologie occupe une place importante ; mais ils affirment que tout ce qui a lieu dans les êtres vivants est le produit des propriétés organiques; que, dans l'homme, qui est le plus élevé de ces êtres, la pensée, l'esprit et la raison sont l'effet de l'activité du cerveau. De façon que, pour eux, la psychologie est comme un chapitre de la biologie. C'est une conclusion diamétralement opposée à celle de Descartes. Pour lui, il n'existe que l'esprit et de la matière ; la vie n'est pas. Pour eux, l'esprit n'existe pas comme substance ; la vie, ou pour mieux dire, la matière organisée est tout, et c'est elle qui, par le moyen de quelques-unes de ses propriétés, fait naître la pensée. Il n'y a donc plus opposition entre « ce qui pense » et « ce qui est étendu, » puisque c'est une certaine matière qui produit la pensée.

Ainsi, l'on découvre déjà, dans la manière de concevoir la vie, trois opinions complétement opposées entre elles. La vie elle-même n'existe pas à titre de chose spéciale ; ou elle est une sorte de prolongement et d'expansion de l'âme raisonnable; ou bien, c'est la vie elle-même qui produit l'intelligence et la raison.

Ces trois opinions ne sont pas les seules que l'on rencontre dans l'histoire des conceptions de la vie, et toutes, quelles qu'elles soient, ont été mêlées aux théories sur l'esprit humain. Peut-être à cause de l'extrême influence qu'a eue la première doctrine proposée, peut-être et plutôt parce que nous voyons constamment la vie présente à côté de la raison et sa compagne inséparable, les deux questions de la vie et de la pensée ont été rapprochées dans tous les temps, et il serait impossible, depuis Aristote, de faire l'histoire de l'une sans toucher au domaine de l'autre. Au commencement et ensuite durant de longs siècles, la métaphysique, qui était plus avancée que l'histoire naturelle, et qui d'ailleurs aimait se donner la tâche d'expliquer toutes choses, a gouverné l'étude de la vie, en lui imprimant son cachet et sa méthode. Ce n'est que lentement, après des efforts sans nombre, que la physique et les sciences naturelles ont pu se débarrasser de sa tutelle. Mais aujourd'hui, elles sont arrivées à un tel point de développement et d'indépendance, qu'à leur tour elles se sont créé une philosophie propre. Il faut dire même qu'après s'être défaites de leurs entraves, elles n'ont su mettre aucune limite à leurs espérances ou à leurs prétentions, et que l'une d'elles, la biologie, se propose et promet d'expliquer l'homme dans sa double nature physique et morale.

Qu'est donc la vie de l'homme ? Sa vie doit-elle être confondue avec son intelligence et sa raison ? Y eut-il jamais problème plus difficile et plus grand? Tant de fois exposé et résolu en des sens divers, il semble lasser et à la fois dépasser la raison humaine. Pour

Digitized by Google

les uns, qui regardent en haut, l'homme a reçu du ciel une flamme qui se mêle aux éléments de la terre où ses pieds reposent. Pour les autres, il est un produit du sol, différant des autres choses créées par le degré de sa perfection, non par son essence. Et il est si difficile d'être rassasié de preuves en un tel sujet, qu'un invincible souffle ébranle et renverse chaque jour la conclusion trouvée. Le problème reste toujours debout, allant de la métaphysique à la science, et de la science à la métaphysique, remplissant l'esprit de désirs, de doutes et de l'âpre ardeur d'une recherche nouvelle. Notre but ici ne saurait être de découvrir la vérité. Nous voudrions simplement marquer quelques-uns des chemins par où a passé la question. Témoin des récentes variations que subissent les théories de l'âme et de la vie, variations qui sont un point dans leur histoire, nous voudrions rassembler quelques-uns des traits de cette histoire elle-même.

I

Il est difficile de se faire une idée exacte de la doctrine des premiers philosophes grecs sur l'âme et sur la vie. Aucun des écrits antérieurs à l'école socratique n'est parvenu en entier jusqu'à nous, et nous n'avons pour y suppléer que des fragments conservés dans d'autres ouvrages postérieurs, ou bien les opinions attribuées aux premiers philosophes par ceux qui les ont suivis. On entrevoit cependant dans leurs conceptions trois pensées principales : que l'homme est une représentation abrégée de l'univers ; que la vie et la raison dont il est doué dépendent d'une même cause ; que cette cause doit être l'un des éléments qui existent dans la nature. L'un de nos meilleurs guides pour connaître les opinions émises sur ce sujet, est l'exposé des définitions de l'âme qu'a donné Aristote, au premier livre de son *Traité de l'âme*. Suivant cet exposé, Démocrite et Leucippe regardaient l'âme comme un *feu*, composé de corpuscules flottants dans l'air, et capables de communiquer à toutes choses le mouvement dont ils sont doués. Empédocle croit que l'âme vient des *Éléments*, et même que chaque élément est une âme distincte. Diogène d'Apollonie assimile l'âme à l'*air*, qui est le principe de tout, et dont les particules sont très ténues. Pour Hippon, elle est semblable à l'*eau*, origine de la semence. Pour Critias, elle se confond avec le *sang*, source de la vie et de la sensibilité. Thalès la croit la cause du *mouvement*, et, pour ce motif, attribue une âme à l'aimant, qui attire le fer. D'autres ont dit que c'était une *harmonie*, d'autres un *nombre*. Anaxagore admet que l'*intelligence* est le principe de toutes choses, qu'elle est simple, pure,

Digitized by Google

qu'elle meut tout et connaît tout. — A l'aide de ces définitions et d'autres encore, il est difficile de savoir exactement ce que croyaient les premiers philosophes. Il faut d'ailleurs, pour les comprendre, se rappeler que l'homme n'était pas pour eux un être isolé dans la création, et que l'explication de sa nature faisait partie d'une théorie générale du monde. Or, il semble, ainsi que l'a fait remarquer Aristote, qu'ils aient été frappés, surtout pour définir la vie, des deux qualités principales que possèdent l'homme et les animaux supérieurs, savoir le mouvement et la sensibilité. Et ils ont choisi alors ceux des éléments naturels qui leur paraissaient les plus capables de produire ces effets. De préférence, ils ont adopté dans les éléments ceux qui sont nécessaires à l'entretien de la vie : l'eau, la chaleur, le sang, et par-dessus tout l'air [1]. Rien n'est considérable comme le rôle de l'air dans la philosophie ancienne. En particulier, rien n'est mieux établi que son importance pour la vie. Des vers prétendus orphiques disent que « l'âme vient de l'univers et pénètre dans les animaux quand ils respirent, apportée par les vents [2] ». On attribue à Praxagore cette pensée : « La respiration sert à fortifier l'âme [3]. »

S'il est utile, pour comprendre la définition de l'âme par les anciens, de se placer au point de vue de leur philosophie générale, il ne l'est pas moins, pour saisir un des motifs qui les a portés à confondre la cause de la vie avec celle de la pensée, de se rappeler quel était le champ de leurs études. Ils étudiaient la nature entière et essayaient de remonter à l'origine des choses. Naturalistes et physiciens, au sens vrai de ces mots, ils recherchaient surtout les conditions de la vie, et par suite celles de la santé et de la maladie, ce qui a fait dire à Aristote : « Les médecins instruits étudient la nature, et les naturalistes finissent presque toujours par étudier la médecine. » [4]. Lorsque Pythagore, revenu de sa longue captivité dans la Babylonie, se fixa dans la grande Grèce, à Crotone, il y trouva une école de médecine florissante dans laquelle on disséquait déjà des animaux [5]. Et il est probable que lui-même y puisa des notions anatomiques et physiologiques, car on a de lui des opinions sur la grossesse et la vie de l'embryon. Alcméon admet que la santé résulte de l'équilibre entre les qualités élémentaires, qui sont le

[1] « En adoptant des expressions conformes à leurs théories, les uns ont dit que l'âme est le chaud, parce que c'est aussi par là qu'on désigne la vie; d'autres ont dit qu'elle est le froid, et l'âme est ainsi nommée à cause du refroidissement que la respiration donne au corps. » (Aristote, *Traité de l'âme*, liv. Ier, 4.)

[2] Aristote, *id.*, liv. Ier.

[3] Galien. — Diogène de Laërte.

[4] *Traité de la respir.*

[5] Littré, *Introd. aux œuvres d'Hippocr.*

Digitized by Google

chaud, le froid, le sec, l'humide, le doux, l'amer, etc. Philolaüs, autre pythagoricien, reconnaît quatre organes principaux : le cerveau, le cœur, l'ombilic, les parties génitales ; à la tête appartient l'intelligence ; au cœur, l'âme sensible, à l'ombilic, la nutrition ; aux parties génitales, l'engendrement. Le cerveau est le principe de l'homme, le nombril celui du végétal, le cœur celui de l'animal, les parties génitales celui de toutes choses [1].

On verra plus loin ces mêmes idées reproduites par Platon. Dans son traité de *la Respiration*, Aristote désigne Empédocle, Démocrite, Anaxagore, Platon lui-même, comme des naturalistes. Démocrite, le plus savant des Grecs avant Aristote, et universel comme lui, avait écrit sur l'anatomie, la physiologie. la diététique, les épidémies, la fièvre, les maladies convulsives. Empédocle, Diogène d'Apollonie et Anaxagore avaient disséqué des animaux [2]. Tous ces hommes étaient donc naturalistes en même temps que philosophes, et on comprend ainsi qu'ils aient étudié l'homme dans son ensemble, cultivant à la fois ce que nous appelons aujourd'hui la biologie et la psychologie.

Nous ne voulons pas oublier cependant qu'il y a eu plusieurs écoles dans la Grèce avant Socrate, et que tous les philosophes qui l'ont précédé n'ont pas été des physiciens et des naturalistes. L'influence de Pythagore, véritable chef de l'école italique, commença à diriger les esprits vers la morale et l'entendement, qui devinrent ensuite la base de l'enseignement socratique. Nous avons eu en vue surtout les premiers efforts de la philosophie et de la pensée, et il est incontestable que les doniens et les abiéritains, ou atomistes, ont été des physiciens. Les pythagoriciens eux-mêmes ont presque tous suivi la même direction dans leurs études.

Il semble qu'à l'origine, l'homme, en se contemplant au milieu du monde, s'est mêlé à l'univers ; que bientôt il a transporté au dehors les attributs qu'il découvrait en lui, en même temps qu'il introduisait en lui-même les choses qu'il saisissait au dehors. Adoptant le mot âme, Ψυχη, pour désigner la cause et le principe de sa vie et de ses actions, il a admis des âmes pour tous les grands faits de la nature, pour chaque astre, pour la nature entière, pour tout ce qui paraît se comporter en vue d'une fin. Puis, quand il a voulu définir l'âme, il a emprunté au monde matériel l'un de ses éléments. A part le rôle accordé à l'intelligence par Anaxagore, comme agent d'organisation, ou à l'influence du nombre et de l'harmonie, dans l'école pythagoricienne, c'est l'eau, c'est l'air, c'est le feu qui engendrent

[1] Littré, *Introd. aux œuvres d'Hippocr.*
[2] *Id.*

Digitized by Google

l'âme. Une rapide observation avait montré l'importance de l'humidité et de la chaleur dans la végétation, de la chaleur et de l'air pour la vie animale, et l'on fut disposé à croire que l'un de ces éléments naturels était la cause de la vie. Tous les efforts de la théorie ou les variations de théorie entre les écoles ont roulé sur la prédominance à accorder à l'un des éléments sur l'autre.

A la distance où nous nous trouvons de l'origine des conceptions que l'homme avait à créer, pour constituer la science et la connaissance, outre que nous ne sommes pas bien sûrs d'avoir compris les anciens, nous ne leur rendons pas suffisamment justice. Ce qui doit nous surprendre, ce n'est pas que leurs opinions soient devenues fausses devant la science moderne, c'est qu'ils aient aperçu et dérobé une part de la vérité au sphynx mystérieux du monde. Sur bien des points, malgré leur ignorance des détails, ils ont pressenti les grandes conclusions : par exemple, en ce qui concerne l'importance du sang, qui est le réservoir de la chaleur vitale, et l'importance de l'air, qui est le moyen ou l'agent de la respiration. Leurs recherches sur ces deux sujets démontrent à la fois leur persévérance et les tâtonnements qui sont nécessaires pour arriver à une découverte complète. Ils ont beaucoup fait pour déterminer quelle est l'origine des vaisseaux où est renfermé le sang. Tantôt ils les firent provenir du cerveau, tantôt du cœur, tantôt du foie, selon le siége où l'on fixait le centre de la chaleur et de la vie. Aristote, qui a exposé longuement ces opinions, prend parti pour le cœur, où il place à la fois la chaleur et la sensation, dépossédant de celle-ci la tête, et fournissant plus tard à Galien l'occasion de dire que le grand Stagirite « ne savait pas à quoi sert le cerveau. » Cette recherche de l'origine des vaisseaux est vaine sans aucun doute, mais elle témoignait du rôle indispensable qu'il fallait attribuer au sang dans la cause ou l'entretien de la vie. — Les anciens ont mieux encore apprécié l'importance de l'air. Diogène d'Apollonie, dans son traité *de la Nature* [1], avait admis que l'air est la cause de l'intelligence, et que celle-ci a son siége dans la *cavité pneumatique* du cœur [2], qu'il supposait pleine d'air. Ainsi, à la différence des pythagoriciens et des abdéritains, qui faisaient résider l'intelligence dans la tête, où même, pour quelques-uns, l'air allait l'engendrer, il la localise dans le cœur, où, à sa suite, Aristote fixa le *sensorium commune*, centre des sensations. D'autres, plus tard, ayant remarqué que les veines contiennent du sang après la mort, tandis que les artères ne renferment que de l'air, admirent que les tuyaux artériels ont pour

[1] Ouvrage perdu, dont Aristote et Plutarque ont conservé des fragments.
[2] C'est le ventricule gauche ou artériel du cœur.

Digitized by Google

usage de conduire l'air dans tout le corps. Puis, comme l'air s'introduit en nous par deux portes, par les narines et par la bouche, on supposa que celui qui suit la première voie va au cerveau, « où il fortifie l'âme, » et que celui qui suit la seconde parcourt les poumons, traverse le cœur dans la cavité pneumatique, et de là par l'artère aorte est envoyé dans le corps entier. Dans ce parcours, outre qu'il « fortifie l'âme et l'intelligence » à la tête, il refroidit le sang dans le cœur, qui sans cela s'embraserait, et distribue enfin à toutes les parties du corps le principe de la vie dont elles ont besoin, c'est-à-dire leur nourriture, parce que l'air est l'aliment de la vie, *pabulum vitæ*. Cette fausse physiologie, qui n'avait pas été détruite par Aristote, acquit plus tard une extrême faveur à Alexandrie, sous l'influence d'Erasistrate, et ne fut renversée qu'après la découverte de la circulation, au XVIIe siècle. Voilà des erreurs sans doute ; mais, ici même, quoique se trompant sur le mécanisme des choses, les anciens avait aperçu le but et la fin. Car d'une part, l'air est indispensable à la vie, et d'autre part s'il ne circule pas dans nos vaisseaux, un de ses éléments, l'oxygène, se mêle au sang, et roulant partout avec lui dans les artères, va stimuler et entretenir la vie dans le corps entier.

Plus on veut approfondir les idées des anciens, plus on acquiert la certitude qu'ils ont mêlé et étudié ensemble l'âme et la vie, et qu'ils ont été frappés avant tout des liens qui existent entre l'esprit et le corps. Anaxagore, à qui on attribue cette grande pensée : « Tout était confondu ; l'intelligence vint, qui établit l'harmonie [1] », ne s'est pas même séparé de cette opinion, car dans son système, l'intelligence dont jouit chaque être vivant et l'homme est limitée par l'organisation à laquelle elle est unie. Les livres de Platon sont imprégnés de physiologie, et indiquent l'influence du vin, des aliments sur l'esprit, de l'air et des climats sur les mœurs. Même pour les philosophes qui ne méconnaissent pas la nature spéciale de la raison et de l'intelligence, qui croient qu'elle est une âme particulière, ou au moins une partie spéciale de l'âme, pour tous enfin, l'âme et la vie appartiennent ou à un même et unique principe, ou à des principes de nature analogue.

On comprend alors comment les anciens ont été amenés, dans la formation des mots choisis pour désigner l'âme, à introduire la mention d'un acte physique. Le mot Ψυχή a pour racine Ψυχός, froid, ou Ψυξίς, réfrigération, par allusion au rôle que l'on faisait jouer à l'air dans la respiration, celui de rafraîchir le sang. *Anima* et *animus* viennent de ἄνεμος, qui signifie vent, et vient lui-même de la

[1] Diogène de Laërte. liv. II, chap. III.

Digitized by Google

racine sanscrite *an*, respirer, d'où *anila*, souffle, vent. Plus tard, lorsque les Latins, qui se servaient principalement d'*animus* pour désigner l'âme raisonnable, ont employé *spiritus*, d'où nous avons fait *esprit* et *spiritualisme*, ils ont imité les Grecs. C'est un acte de la vie qui sert de racine à tous ces mots, et cet acte est celui qui est le premier et le dernier de la vie, qui est presque la vie elle-même, puisque l'on dit « respirer », pour « vivre. » On retrouve donc ici la trace de cette croyance innée qui a fait admettre, au début des conceptions, que « l'air est la cause de l'âme. »

II

Si l'on éprouve de l'embarras pour connaître la vraie pensée des prédécesseurs d'Aristote, sur l'âme et sur la vie, il n'en est pas de même vis-à-vis de lui, grâce à son *Traité de l'âme* Περὶ Ψυχῆς. Ce traité, un des plus complets et des mieux faits qu'il ait composés, est un exposé didactique de la question de l'âme, dans lequel se reconnaît à chaque pas la marque du génie, génie qui crée et avance la science, en ne dédaignant pas d'exposer et de discuter les opinions de ses devanciers. Lorsqu'on étudie ce traité célèbre, on croirait, sous beaucoup de rapports, lire un ouvrage moderne. L'enseignement de Socrate et de Platon s'était tourné de préférence vers la morale, et on en était arrivé à ne considérer l'âme que dans l'homme. Aristote replaça la question au point de vue où les philosophes ioniens l'avaient déjà posée : il voulut, non pas aller de l'homme au reste du monde, mais partir du monde pour expliquer l'homme. « Aujourd'hui, dit-il, ceux qui cherchent à approfondir la question de l'âme, ont le tort de ne s'occuper que de l'âme de l'homme. C'est limiter trop la recherche, et il convient de l'étendre davantage [1]. » Il ajoute que « c'est au naturaliste, au physicien, qu'il appartient d'étudier l'âme ».

Puis, il établit que quand on connaît l'âme, « sa connaissance sert beaucoup à comprendre la nature, puisqu'elle est, on peut le dire, *le principe des êtres animés.* » Elle est le principe des êtres animés; par conséquent, son histoire est l'histoire de la vie elle-même. Et alors, pour entrer en matière, il jette un regard sur l'ensemble des êtres vivants, et déroule, en un splendide tableau, les attributs de la vie, qui a des commencements obscurs dans la plante, s'enrichit, chez les animaux, de la sensibilité et du mouvement, et achève de se compléter dans l'homme, en se couronnant par l'intelligence et la raison. En traits admirables, il trace, dans les

[1] *Traité de l'Ame*, liv. Ier.

Digitized by Google

êtres organisés, ce progrès qu'on nomme l'échelle biologique, et montre que les degrés supérieurs ne peuvent exister qu'à la condition des inférieurs ; que l'homme suppose l'animal, qui lui-même a nécessairement au-dessous de lui la plante; que la vie au degré simple est indispensable d'abord; que ses attributs élevés, tels que le mouvement et la sensibilité, ne viennent qu'après, et que l'intelligence ne pourrait pas être sans les deux supports dont elle est le couronnement, l'homme étant ainsi l'ensemble et le terme du monde organisé et vivant.

Platon avait admirablement parlé de l'âme, en poète et en moraliste, faisant intervenir souvent les données physiologiques, à la suite et à la manière des pythagoriciens, surtout dans le *Timée*. Mais combien la méthode d'Aristote est différente ! Son *Traité de l'Ame* est un ouvrage méthodique dans lequel il embrasse tout, pose toutes les questions, rappelle les solutions antérieures et démontre celles qu'il préfère, n'avançant que graduellement, absolument, comme on le fait dans les traités scientifiques modernes. Pour connaître l'âme, dit-il, il faut l'étudier partout où elle existe. Son étude est une science, une partie de l'histoire naturelle et le premier, le plus important chapitre de son histoire [1]. Quelle est sa nature ? et quelle définition faut-il en donner ? Ni Platon, ni les pythagoriciens, ni les ioniens n'avaient su définir l'âme, les uns disant qu'elle est une harmonie, un nombre ; les autres qu'elle est un élément, le sang, le *Pneuma*. Rejetant toutes ces opinions, qui n'ont rien de précis, Aristote donne une définition nouvelle basée sur une pensée profonde. Contemplant d'un puissant regard le monde et l'univers, il reconnaît qu'il y a trois sortes d'essences. La *matière*, qui, par elle-même, est indéterminée et est en simple puissance; la *forme*, qui donne à la matière sa réalité, sa perfection, en la faisant passer de la puissance à l'acte ; l'*être composé*, produit de l'union de la forme avec la matière. Or, quelle est la place de l'âme entre ces trois essences ? Elle n'est pas le composé lui-même, c'est-à-dire un être vivant, plante, animal ou homme. Elle n'est pas la matière ou le corps ; donc elle est la forme. Et elle est spécialement la forme ou l'*entéléchie* d'un corps organisé, ayant la vie en puissance ou étant apte à vivre. Elle est la *première entéléchie* de ce corps organisé ; donc l'âme n'est pas le corps. Elle n'est pas, à la vérité, sans le corps, elle est dans le corps et quelque chose du corps [2]. Et il y a convenance parfaite entre l'âme et le corps ; de façon que telle âme est celle qui convient à tel corps organisé, et que tel corps organisé est celui qui convient à telle âme. Car le corps est l'instrument de

[1] *De l'Ame*, liv. Ier.
[2] *De l'Ame*, liv. I et II,

Digitized by Google

l'âme, et l'âme est la fin du corps [1]. L'âme n'agit pas sans le corps auquel elle est unie. Sans doute c'est l'âme qui pense, mais le corps n'est pas étranger à la pensée [2]. Dès ce moment, voyez les différences entre Aristote et Platon. Pour celui-ci, l'âme n'est présente au corps que par accident; elle y est indépendante *comme le nocher dans son navire*, y est enfermée comme en une prison. Pour son rival, l'âme et le corps sont créés l'un pour l'autre, unis ensemble et adaptés avec convenance et mesure. L'âme est la fin, le but du corps; le corps est le moyen, l'instrument de l'âme. N'est-ce pas là la double doctrine dont l'écho, prolongé à travers les âges, se fait entendre à nous chaque jour ?

Quelle profondeur dans cette définition ! L'âme n'est ni une matière subtile comme le feu ou ténue comme l'air, ni un élément des choses corporelles, le chaud, l'humide, etc. Elle est une chose non matérielle, unie à de la matière pour constituer un corps, et agissant comme une cause dans ce corps, de manière à le rendre vivant. Elle est une *substance*, d'où la *substance formelle*, la *forme substantielle*. Suivant le langage scientifique moderne, elle est une cause, un principe, *une force*. Voilà le grand fait établi. Il y a des principes ou des forces, unis à la matière, pour constituer des corps; et c'est un principe de cette nature qui anime les êtres vivants, qui, dans l'homme, est la cause de la vie et de la pensée. On dissertera sur les attributs de cette substance, on aura à décider si réellement une substance unique suffit pour la pensée et la vie, ou si l'âme de la vie est différente de celle de la pensée ; les siècles à venir seront employés à ces débats. Mais la véritable question est formulée désormais, et, en sortant de l'indécision des conceptions premières, elle entre dans le domaine philosophique et scientifique, où nous en retrouverons la durable empreinte.

Il ne suffit pas de définir l'âme en disant ce qu'elle n'est pas et ce qu'elle est. Est-elle séparable du corps, distincte du corps ? Y a-t-il, pour les différentes actions ou facultés du corps de l'homme, plusieurs âmes ou une seule âme ? Aristote pose ces questions, comme le ferait un philosophe moderne. Il les examine et donne ses conclusions.

Autant qu'on peut le soupçonner, les pythagoriciens admettaient plusieurs âmes dans l'homme, et Platon leur a emprunté le fond de sa doctrine à cet égard. Il reconnaît l'*appétit* ou la *concupiscence*, chargée d'entretenir la vie du corps; l'*énergie* ou le *désir* qui commande aux mouvements ; l'*intelligence* ou la *raison*, qui étend son

[1] *De l'âme*, liv. II.
[2] *Id.*, liv. III.

Digitized by Google

empire sur les pouvoirs précédents et s'efforce de les faire concourir vers un but commun. De leur soumission mutuelle, suivant le rang de leur infériorité, et de leur harmonie, résulte la santé de l'âme [1]. De ces trois âmes, la dernière est divine et immortelle; les deux autres sont matérielles et périssables. Et elles sont distribuées dans notre corps d'après leur nature plus ou moins parfaite. L'âme de la concupiscence et de l'appétit, qui se nourrit de breuvages et d'aliments « a été placée dans l'intervalle qui sépare le diaphragme et le nombril; et les dieux l'ont étendue là comme en un râtelier où le corps pût trouver sa pâture : ils l'y ont attachée comme une bête féroce [2].... » Plus haut, dans la tête, séparée du tronc par l'isthme du cou, habite l'intelligence « comme dans une citadelle élevée ». Et pour celle de nos âmes, qui « est la plus puissante en nous, il faut en penser ceci : que Dieu l'a donnée à chacun de nous comme un génie. Elle habite le lieu le plus élevé de notre corps, parce que nous pensons avec raison qu'elle nous élève de la terre au ciel, notre patrie; car nous sommes une plante du ciel et non de la terre. Dieu, en élevant notre tête, et ce qui est pour nous comme la racine de notre être, vers le lieu où l'âme a été primitivement engendrée, dirige ainsi tout le corps... [3] ».

Dans ces belles images, rendues séduisantes par le mélange de la vérité et de la poésie, et qui montrent le génie de l'homme aux prises avec le mystère de sa nature, il serait difficile de ne pas reconnaître la croyance à plusieurs âmes. Le premier regard qu'a jeté l'homme sur lui-même a dû être embarrassé et indécis. Est-il un être divin, ou est-il un animal? Les fonctions organiques, qui lui sont communes avec les animaux, sont-elles régies par une cause analogue à son intelligence? et au sein des parties multiples dont se compose son unité y a-t-il plusieurs principes juxtaposés, ou un seul principe? Nous-mêmes, après les longs tâtonnements des siècles qui nous ont précédés, nous hésitons sur ces problèmes. Notre analyse est plus nette, nous posons mieux les questions; mais il n'est pas étonnant qu'à l'origine, l'imagination ou une science imparfaite aient tantôt tout attribué à une même cause, et tantôt créé des causes inutiles.

Toutefois, Aristote n'a pas commis cette dernière faute. Plus naturaliste que son maître, il ne conserve pas les trois divisions admises par les pythagoriciens, et s'attache surtout à découvrir quelles sont les principales parties dont se compose la vie. La première qualité de la vie est de *se nourrir;* et les plantes, qui sont

[1] Platon, *Répub.*, IV.
[2] Platon, *Tim.*, trad. Cousin.
[3] *Id.*, *ibid.*

Digitized by Google

au dernier échelon des êtres vivants, n'en ont pas d'autre. La deuxième est *de sentir*, et tout animal la possède. La faculté de *se mouvoir* par locomotion est en quelque sorte parallèle à la faculté de sentir, et existe aussi dans les animaux. L'*intelligence* et la *raison* sont le privilège exclusif de l'homme. Et la vie, distribuée avec ces dons dans le monde organisé, se perfectionne à mesure qu'elle s'élève du degré inférieur jusqu'à l'homme, qui, en réunissant le don spécial de la pensée aux qualités de la plante et de l'animal, représente l'ensemble et le couronnement de la vie. Or, si la vie est l'âme, que sont les facultés ainsi entendues? Sont-elles des parties de l'âme, des membres de l'âme ou des âmes distinctes, à la manière de Platon? La plupart des commentateurs du moyen âge ont admis qu'Aristote reconnaissait plusieurs âmes, tantôt cinq, tantôt quatre, au moins trois. Cette interprétation est erronée, et en contradiction avec la vraie doctrine du *Traité de l'Ame* [1].

Aristote déclare que l'âme de la plante diffère de celle de l'animal, celle de l'animal de celle de l'homme : Elles diffèrent entre elles non en nature, mais en degré et en qualité. Mais nulle part il ne dit que deux ou plusieurs âmes sont réunies dans un même corps vivant. Toute son exposition, au contraire, démontre qu'il n'admet qu'une seule âme dans un même corps. Et c'est pour ce motif qu'il ne cherche pas à déterminer le siége de l'âme, à l'exemple de ses devanciers [2].

Pour Aristote, l'âme a donc plusieurs facultés différentes, suivant les degrés de la vie; elle-même est simple et unique. — Autre question. Est-elle séparable du corps ou inséparable de lui? Est-elle comme le nocher dans son navire? Sur ce second point, aussi important que le premier, il y a peut-être quelque incertitude ou quelque contradiction dans l'exposé d'Aristote. Cependant, on y trouve aussi une réponse décisive : « Il est donc clair que l'âme n'est pas séparée du corps, non plus qu'aucune de ses parties... Mais ce qui reste obscur, c'est de savoir si l'âme est l'entéléchie du corps comme le nocher est l'âme du navire [3] ». Ailleurs : « L'âme

[1]. M. Em. Chauvet a donné sur ce point des éclaircissements très bons à consulter dans un ouvrage excellent : *Des théories de l'entendement humain dans l'antiquité*, 1 vol. in-8, 1855, Paris.

[2] Voir, entre autres passages, le § 24, liv. Ier, chap. v : « Quelques-uns prétendent que l'âme est divisible et qu'elle pense par une partie, qu'elle désire par une autre. Mais qui donc alors maintient les parties de l'âme, si par nature elle est divisée? Certes, ce n'est pas le corps; et il paraîtrait bien plutôt que c'est l'âme qui maintient le corps. Du moment qu'elle en sort, il cesse de respirer et bientôt se corrompt. Si donc il y a quelque chose qui la rende *une*, c'est ce quelque chose qui serait l'âme. Puis, il faudra de nouveau chercher si ce quelque chose est *un* ou s'il a plusieurs parties. S'il est *un*, pourquoi l'âme elle-même n'est-elle pas *un* du premier coup...» Traduct. de M. B. Saint-Hilaire., p. 158.

[3] Liv. II, chap. Ier, § 12 et 13.

Digitized by Google

ne se confond pas avec le corps plus que la cire ne se confond avec l'empreinte qu'elle reçoit. » Voici un autre passage qui semble contenir toute la question. Après avoir dit que l'âme est le principe des quatre facultés : de se nourrir, de sentir, de se mouvoir, de penser, il se demande si chacune de ces facultés est l'âme entière. « Et si elles sont des parties, ne peuvent-elles être isolées que par la raison, ou sont-elles séparables aussi dans la réalité ? » Ce sont là, dit-il, des questions dont les unes sont aisées à résoudre, dont les autres sont ardues. Puis, il ajoute qu'il y a des plantes, même certains animaux, que l'on peut couper en plusieurs fragments, et que chaque tronçon continue de se nourrir, de se mouvoir, de sentir : tels des insectes et des vers. Cela est la preuve, dit-il, que tant que la vie se maintient, les « parties ou facultés qui la composent ne sont pas séparables [1]. » Mais, à ce propos même, il fait une distinction de la plus haute importance. Si les facultés de se nourrir, de se mouvoir, de sentir, ne sont pas séparables du corps, « on ne saurait affirmer qu'il en est de même pour l'intelligence, parce que celle-ci *est un autre genre d'âme, qui diffère de tout le reste, comme l'éternel diffère du périssable* [2]. » Et cette pensée, il la reproduit en plusieurs chapitres de son traité. « L'intelligence semble être un autre genre d'âme et le seul qui puisse être isolé du reste, comme l'éternel s'isole du périssable. » « L'intelligence est peut-être quelque chose de plus divin, quelque chose d'impassible. » Et cet autre passage, qui est décisif : « Quant à l'intelligence, elle semble être dans l'âme comme une sorte de substance, et ne pas pouvoir être détruite. Ce qui paraîtrait devoir surtout la détruire, c'est l'allanguissement qui flétrit l'homme dans la vieillesse... Mais la vieillesse de l'intelligence vient non pas de quelque modification de l'âme, mais de la modification du corps dans lequel elle est, comme il arrive d'ailleurs dans les ivresses et les maladies : la pensée, la réflexion se flétrissent, parce que quelque chose vient à se détruire à l'intérieur du corps ; mais le principe même est impassible [3]. »

En résumé, aux définitions vagues des temps antérieurs Aristote en substitue une claire et précise. Au lieu des éléments empruntés au monde physique, il préfère une substance non matérielle, une sorte de principe interne qui est l'analogue de ce que nous nommons aujourd'hui un principe d'action ou une force. Il sépare nettement, dans les êtres de la création, ce qui est la matière de ce qui est la force (ou la forme ou l'entéléchie), et déclare que c'est l'union

[1] *Traité de l'Ame*, plan gén., p. 26. Trad. B. Saint-Hilaire.
[2] Id., *ibid.*, p. 29.
[3] Même traité, liv. Ier, chap. IV, § 13, 14.

Digitized by Google

de cette force avec la matière qui constitue les êtres naturels vrais, c'est-à-dire une plante, un animal ou l'homme. Cette force ou cette âme est la cause de la vie, et il faut l'étudier dans tous les êtres qui vivent et non pas dans l'homme seul. On voit alors qu'elle a des perfections différentes, suivant qu'on l'observe dans le degré le plus bas ou le plus élevé de l'organisation, et les facultés qu'elle embrasse se commandent de façon que celle du degré le plus élevé suppose nécessairement celle qui est au-dessous. Il y a par conséquent une âme différente pour chaque degré de la vie. Celle de l'homme n'est pas celle de l'animal, laquelle n'est point celle du végétal. Mais dans un même corps, il n'y a qu'une âme et non plusieurs. Et cette âme, qui est adaptée à un corps, et qui comprend plusieurs parties ou facultés, est inséparable de ce corps. Cependant il y a une exception. La pensée, l'intelligence, la raison, est une âme distincte des autres, séparable du corps, impassible, divine, impérissable, immortelle... Assurément, sur ce dernier point, et dans les développements qui le concernent, Aristote est moins grand que Platon; mais que de choses belles et profondes dans toute sa doctrine! quelle puissance de conception dans cette union de la matière et des forces, qui sont plus ou moins hautes et varient suivant la perfection du composé! Et ces forces, la pensée exceptée, sont indissolublement liées au corps matériel. Tout l'avenir est contenu dans cette doctrine: d'une part, si l'intelligence vieillit ou fléchit dans l'ivresse, dans le délire, c'est parce que quelque chose se détruit dans le corps, non dans le principe lui-même, « qui est impassible et impérissable ». Voilà pour l'idée spiritualiste. D'autre part, ce magnifique tableau de la vie qui croît et s'élargit à mesure qu'elle monte, ce même nom d'âme donné à ce qui fait vivre et à ce qui fait penser, cette étude de l'intellect et de la nutrition dans un même traité, cette vue d'ensemble jetée sur l'homme entier, et qui pénètre aussi bien dans sa partie morale que dans son étude physique, n'est-ce pas la voie ouverte à tout ce qu'annonce aujourd'hui la *philosophie positive?* Cette philosophie, qui a relégué avec dédain tout le travail de la science ancienne, hors les mathématiques et l'astronomie, dans ce qu'elle appelle « la période métaphysique », n'a donc pas aperçu les ressources qu'elle y pourrait puiser, pour établir une partie de sa biologie.

III

Le moyen âge ne fut pas un temps d'invention et de progrès. L'antiquité, sans doute, n'avait point avancé beaucoup l'étude des sciences physiques et naturelles, mais elle avait eu le goût de cette étude,

Digitized by Google

ainsi que le prouvent ses essais de théogonie et sa recherche constante de la nature des choses. Le moyen âge a cru que la nature a été disposée tout entière pour l'homme, qui en était le roi et le maître, et qu'il n'est pas nécessaire d'interroger ses secrets pour parvenir à la connaissance humaine. Il a pensé que, d'ailleurs, la vérité sur l'homme et sur les choses était contenue dans les travaux anciens, surtout dans ceux d'Aristote, et qu'il devait suffire de comprendre et d'interpréter ces travaux, en ayant soin de les mettre d'accord avec les enseignements de la foi. On peut dire, en effet, que ce fût là toute l'occupation de la philosophie scolastique, qui représente la pensée pendant cette longue période.

On sait que les Arabes servirent de transition et d'intermédiaire entre l'école d'Alexandrie et l'Occident. Sous Charlemagne, l'*Ecole du Palais*, qui fut le berceau de l'Université de Paris, ne connut d'Aristote que la traduction de l'*Organon* par Boëce, et le commentaire de Boèce sur les *Catégories*. Dès le IXe siècle de notre ère, des médecins nestoriens et chaldéens, établis à la cour des califes à Bagdad, traduisirent les ouvrages d'Aristote, non du grec, mais du syriaque en arabe ; et entre le Xe et le XIIe siècles, tous les traités du Stagirite passèrent ainsi dans la littérature arabe. L'école arabe-espagnole de Grenade et de Cordoue devint un foyer de lumière pour l'Europe, et plusieurs philosophes, entre autres Ibn-Sina (Avicenne), Ibn-Roschd (Averrhoès), donnèrent le texte Aristotélique, avec des commentaires sur tous les traités. Ces commentaires et ceux d'Alexandre d'Aphrodise, de Porphyre, de Thémistius, que les Arabes avaient également traduits, furent la source où puisèrent les scolastiques de la grande époque, tels qu'Albert le Grand et saint Thomas d'Aquin. Lorsque, par suite de dissensions religieuses au sein de l'islamisme, la philosophie fut persécutée en Espagne et en Orient. les livres arabes furent traduits en hébreu, puis en latin par des juifs, qui conservèrent de cette façon les seuls écrits d'Aristote que l'Occident eût à sa disposition jusqu'à la prise de Constantinople, après laquelle refluèrent en Europe les vrais manuscrits grecs, avec des lettrés capables de les faire comprendre [1].

Entre les traités d'Aristote, celui *de l'Ame* fut mis au premier rang par la scolastique, qui en fit sortir de bonne heure la doctrine

[1] Les livres d'Aristote, préférés à ceux de Platon par les Arabes, probablement parce qu'ils offraient plus de connaissances pratiques applicables à la médecine et aux arts, furent donc l'objet des traductions suivantes pendant le moyen âge : du grec en syriaque (sous Justinien, — VIe siècle), du syriaque en arabe, de l'arabe en hébreu, de l'hébreu en latin. On devine combien d'obscurités en des matières si abstraites, ont dû se glisser dans ces translations, et quelle fût la joie enthousiaste des lettrés de la Renaissance lorsqu'ils purent lire le *maître* dans sa langue originale.

Digitized by Google

des *trois âmes distinctes et réunies pour constituer l'homme.* Cette conception des trois âmes, quoique non conforme aux idées d'Aristote, en était cependant une conséquence et une dérivation. Avoir montré que l'homme réunit la vie des plantes à celle des animaux, et que de plus il est doué de la raison, qui est le couronnement de la vie, n'était-ce pas conduire à la pensée de placer à côté de l'âme raisonnable les deux âmes vivantes? D'autant plus que, dans les phases successives de notre développement, nous offrons l'apparence de trois vies, qui se succèdent et s'ajoutent. L'embryon, dans le sein de sa mère, vit à la manière des plantes. A sa naissance, l'enfant n'est encore qu'un animal privé de la raison, qui ne viendra que plus tard. C'est même à ce point de vue que les physiologistes modernes, depuis Bichat, ont séparé les fonctions du corps humain en *végétatives* et en *animales*, comme pour représenter la part qui appartient en nous à l'animal et à la plante. Pourquoi donc n'admettrait-on pas dans l'homme trois âmes réunies : la *végétative*, l'*animale* (ou sensitive) et la *raisonnable?* Ces trois âmes, après tout, doivent être mieux adaptées à la nature des choses que les trois de Platon : le *désir* (ou la concupiscence), la *colère* (ou la force) et la *raison.* Si Galien, médecin et naturaliste, a accepté la division de Platon, pourquoi le moyen âge aurait-il tort d'établir une division parallèle issue de la doctrine d'Aristote ?

La question des trois âmes, tantôt combattue, tantôt adoptée, suivant que l'on voulait rester fidèle aux idées d'Aristote ou s'en éloigner, préoccupa la scolastique tout entière. Il nous suffira de donner ici l'opinion de saint Thomas d'Aquin, conforme, d'ailleurs, à celle de son maître Albert le Grand, parce que l'avis de ces deux hommes illustres a été une règle et un guide dans les écoles du moyen âge, et que la philosophie religieuse de nos jours semble le suivre encore[1].

Saint Thomas déclare que l'âme est l'*acte* ou la *forme* de tout corps vivant; qu'elle existe par elle-même, non par accident, que par conséquent elle est une substance; que cette âme, étant la forme du corps, est ce qui l'organise et le fait vivre, et est, de toute nécessité immatérielle. Non-seulement, l'âme est l'*acte* ou la *forme*, c'est-à-dire l'entéléchie d'un corps vivant; elle est, suivant saint Thomas, qui s'approprie les deux définitions d'Aristote, « le principe par lequel nous nous nourrissons, nous sentons, nous changeons de lieu et nous raisonnons. » Conséquemment, c'est la même âme qui fait penser et vivre. Et, en effet, le grand docteur n'accepte pas plusieurs âmes dans l'homme : l'âme, dit-il, n'est pas

[1] Le P. Ventura, *Rais. philos. et Rais. cathol.* Paris, 1851.

Digitized by Google

multiple, elle est une. Notre âme rassemble et réunit les qualités des âmes de la plante et de l'animal, comme le polygone, qui est une figure simple de géométrie, est l'équivalent de plusieurs autres figures, le tétragone, le trigone, etc. Voilà quelle est sa doctrine, développée et affirmée dans toutes ses œuvres. Puis, rencontrant sur sa route l'opinion qui admet trois âmes distinctes et réunies, il s'explique à cet égard de la manière suivante : dans l'enfant qui vient d'être conçu et qui n'est qu'embryon, l'âme végétative seule est présente. Un peu plus tard, dans le fœtus, c'est l'âme animale ou sensitive qui existe. Enfin paraît l'âme intelligente ou raisonnable. Cette succession ne se fait pas, ainsi que l'a admis un grand nombre de scolastiques, parce que la même âme s'élève du degré inférieur au degré supérieur, à mesure que la vie monte et se complète. Une telle transformation serait aussi contraire à la vérité que la coexistence de trois âmes superposées. La vérité consiste en ce que chaque âme inférieure se corrompt et disparaît devant celle du degré plus élevé qui s'avance. La raisonnable efface la sensitive, qui elle-même avait absorbé et effacé la végétative. Et si l'on demande au *docteur angélique* pourquoi il en est ainsi, il répond qu'il y en a deux motifs : d'abord, c'est qu'il ne faut qu'une seule âme pour un corps vivant ; ensuite c'est que les deux âmes inférieures sont engendrées de la semence, pendant la génération, et, à cause de cela, corruptibles et mortelles, tandis que l'autre vient d'ailleurs[1].

D'où vient cette âme différente qui suffit pour donner à l'homme la vie et la pensée ? Le moyen âge religieux n'oublie pas cette question, laissée dans l'ombre par l'antiquité. Cet âge étrange, qui a fait peu de progrès, a porté son regard sur toute chose ; et quand on étudie cette prodigieuse *Somme* de saint Thomas, on est saisi d'étonnement devant le nombre et l'étendue des questions posées ainsi que devant la fermeté des réponses. On vient de voir que les âmes végétatives et animales, quoique formes et entéléchies, sont données par la génération. L'âme immortelle et raisonnable est envoyée par Dieu et créée à cet effet, pour chaque homme, à l'instant où il vient au monde. Cette doctrine étant trop importante pour être laissée au hasard des explications scientifiques, ou aux raisonnements de l'école, l'Eglise l'a adoptée solennellement et l'a formulée dans

[1] « Anima vegetabilis, quæ prima inest cum embryo vivit vita plantæ ; et succedit anima perfectior, quæ est nutritiva et sensitiva simul. Et tunc embryo vivit vita animali. Hâc autem corruptâ, succedit anima rationalis ab extrinseco immissa, licet præcedentes fuerint, virtute seminis. » — *Contr. Gentil.*, lib. II, cap. LIX et *Sum. theol.* pars prim, quæst. 18, art. 2.

Digitized by Google

plusieurs conciles [1], déclarant en outre que l'âme, qui est créée par Dieu, n'est pas une partie de lui, ni une substance existant auparavant dans le ciel et venue de là. Ceci s'adressait à l'erreur d'Averrhoès, qui menaçait de prendre les proportions d'un schisme.

Voilà donc l'opinion de saint Thomas sur cette matière. On y reconnaît la marque des idées d'Aristote fidèlement suivies, et on y retrouve cette croyance, commune à l'antiquité et à la philosophie religieuse, que *la vie et la pensée proviennent d'une même source, dépendent d'un même principe.*

Toutefois, la question particulière du nombre des âmes ne fut pas absolument décidée dans le sens de saint Thomas, et le franciscain Duns Scot s'éleva, sur ce point comme sur d'autres, contre la thèse dominicaine. Les trois âmes associées pour constituer l'homme obtinrent même plus tard un assentiment à peu près universel en philosophie, jusqu'à Descartes; et, de la philosophie elles passèrent dans la médecine, qui les a conservées jusqu'à Barthez. La médecine, pendant toute cette longue période du moyen âge, demeura dans une complète enfance. Il ne lui servit pas beaucoup que les deux plus illustres représentants de la philosophie arabe, qui avaient été les initiateurs de la science grecque dans l'Occident, Avicenne et Averrhoès, appartinssent à son art; les médecins du moyen âge, et de la Renaissance furent plutôt des érudits et des lettrés que des savants. D'ailleurs la science proprement dite n'existait nulle part. On était heureux de découvrir, de retrouver les ouvrages grecs; mais pendant que les uns étudiaient la langue, les autres se bornaient à commenter les traités, bien résolus à y faire plier la nature, qui, elle aussi, avait à obéir aux textes. Jusqu'au milieu du XVIe siècle, l'anatomie, qui étudie le corps de l'homme, fut une science inconnue. La religion des arabes leur avait interdit la dissection des cadavres; l'ignorance amena le même abandon pour toute l'Europe. Dans la pratique de l'art, on suivait plus ou moins les règles de quelques médecins grecs ou latins, on vivait des préceptes et des théories mal comprises de Galien, qui était en médecine le maître qu'Aristote avait été en philosophie.

La Renaissance mérita le nom qu'on lui a donné. Les lettres furent les premières à renaître; les notions scientifiques vinrent plus lentement, parce qu'il fallait les créer plutôt que les faire revivre. Le foyer de travail et de lumière, qui avait été dans l'Université de Paris depuis le IXe siècle jusqu'au XIVe, se déplaça et se fixa dans l'Italie, qui devint le berceau de la civilisation moderne. Les

[1] Concile de Latran, sous Innocent III; concile de Vienne (Dauphiné), sous Clément V; concile de Latran, sous Léon X.

Digitized by Google

sciences s'y montrèrent à partir du XVIe siècle. En même temps que trois novateurs y agitaient la philosophie, Jordano Bruno, Campanella et Vanini, que Galilée y faisait ses découvertes, Fallope et Fabrizio fondèrent (à Padoue) une école anatomique célèbre et savante, où allaient s'instruire tous les médecins de l'Europe, et d'où Harvey rapporta le germe de la découverte de la circulation du sang. On recommença à étudier le corps humain, même en éclairant son étude par l'anatomie comparée, et l'on prépara enfin les bases scientifiques d'une partie de la médecine et de la biologie.

Pendant que l'esprit moderne s'annonçait ainsi par mille travaux de détails et dépassait rapidement toute la science ancienne, on était encore bien loin de résoudre, ou même de comprendre, les problèmes de la vie. Le moyen âge étant achevé, la philosophie scolastique se renfermant de plus en plus dans les questions religieuses, et les maîtres du passé, saint Thomas, Albert, Averrhoès, Galien, Aristote lui-même, étant contestés ou combattus, il en résulta deux conséquences : d'abord, que la médecine, ou plutôt les explications de la vie, furent débarrassées de leurs guides, qui les entravaient, ensuite que la physiologie, abandonnée à elle-même, tomba dans l'anarchie et le chaos. Les Arabes, par leur voisinage avec l'Orient et la kabbale, avaient introduit en médecine une alchimie hermétique qui, en s'alliant aux théories humorales de Galien, constitua un chimisme et une astrologie avec lesquels on expliqua tout dans le corps humain, et presque tout dans la nature. Il se fit un amalgame de sels, de métaux, de soufre, de mercure, d'âmes, d'esprits et de tous les éléments, réels ou imaginaires. Le mot « âme » continuant à désigner ce qui régit, ce qui fait passer de « la puissance à l'acte », on en attribua à tout, aux astres, même à des corps bruts (Kepler). Dans l'homme on multiplia les âmes, sous le nom d'*archées* (Van-Helmont, mort en 1644, après le *Discours de la Méthode* de Descartes). Et pour accroître le trouble né de ces divagations, on distribua partout des esprits, comme on l'avait fait pour les âmes. A ce courant malsain, d'où devait cependant sortir la science moderne, le chancelier Bacon n'échappa pas lui-même [1].

[1] Dans tous les corps animés se trouvent deux sortes d'esprits : les *mortels*, tels qu'ils existent dans les corps inanimés, et les *vitaux*. Les mortels sont d'une substance qui a de l'analogie avec celle de l'air; les vitaux se rapprochent plus de la flamme. Les esprits vitaux des animaux et des végétaux sont des *soufflets* composés de *pneumes* aériformes et enflammés, comme leurs sucs sont composés de fluides aqueux et oléagineux (Bacon, *Dign. et accr. des scienc.*) — Voici un extrait de Glisson, médecin du XVIIe siècle, renommé pour avoir distingué le premier la propriété de l'*irratibilité*. Il veut expliquer la formation des esprits vitaux, et voici comment il s'exprime. Les aliments solides, une fois avalés, renferment en eux-même leurs esprits (l'esprit *gras* ou soufré, l'esprit *maigre*

Digitized by Google

Au milieu de ces idées incohérentes, la doctrine d'Aristote n'avait pas péri. Comme l'un des besoins les plus marqués et les plus pressants était d'avoir une direction pour les actes multiples dont les êtres vivants sont le siége, on rejoignit Aristote à travers les siècles, et l'on installa l'âme végétative et l'âme animale au sein de la vie, à côté de l'âme raisonnable. La doctrine des trois âmes reprit donc paisiblement son empire, et sans que jamais les deux inférieures empiétassent sur la plus noble. Plus ou moins, on essaya parfois d'élever l'âme des bêtes au niveau de la raison; les plus hardis ne tentèrent pas d'amoindrir les priviléges de l'âme immortelle.

Cependant, à mesure que les connaissances avancèrent en anatomie et en physiologie, et que l'on se forma des idées plus nettes sur l'organisation, on négligea l'âme végétative, pour ne conserver que la *sensitive*, qui rassembla en elle toutes les puissances de la vie. Ce progrès, très sensible à tous les points de vue, fut consacré par Gassendi, qui le fit passer dans les écrits du médecin anglais Willis; et celui-ci, qui fut un maître digne d'être écouté jusqu'au XIXe siècle, formula cette doctrine dans son célèbre traité *De l'âme de la vie ou des brutes*. Suivant lui, cette âme est corporelle, d'une matière très déliée, analogue à un vent; elle n'est pas une substance; elle est fournie par les parents dans la génération, et périt avec le corps. Que si l'on demande à Gassendi comment l'union de l'âme corporelle avec l'âme raisonnable ne nuit pas à l'unité de l'homme, il répond que l'âme humaine est composée d'une âme sensitive et d'une âme raisonnable, de la même manière que l'homme est formé d'un corps et d'un esprit ; que, d'ailleurs, la nature ne pouvait pas faire agir l'âme immortelle sur la matière du corps sans un intermédiaire, et que l'âme sensitive est cet intermédiaire.

Ce dernier avis est précieux à recueillir. L'âme agit sur le corps. Etant immatérielle, il lui faut un intermédiaire qui participe à la fois du corps et de l'esprit. Quel intermédiaire serait meilleur qu'une âme de la vie, formée de la matière la plus subtile, et cependant corporelle, car il faut conserver une limite entre elle et celle de la raison? Et la vie elle-même, ne se conçoit-elle pas bien à l'aide d'un tel agent, qui, ayant les qualités d'une âme, saura organiser et diriger le corps? quoi donc de plus simple que cette doctrine d'une

ou salin, qui constituent deux genres de *mercures*) ; descendus dans l'estomac, ils atteignent un second état, qui est la *fusion*. Alors la partie la plus riche des aliments, réduite en liqueur et jointe aux boissons, se mêle au chyle, lequel est riche en esprits *doux* et délicats; puis, ces esprits légers et doux vont au cœur et se mélangent avec le sang vital; bientôt ils arrivent au troisième état, qui est la *volatilisation*, et, en traversant les ventricules du cœur, s'allument et se changent en esprits vitaux. *Hepat. anat.* 1659.

Digitized by Google

âme pour la vie, conçue par Pythagore et par Platon, scientifiquement formulée par Aristote, qui a traversé la scolastique, a fait, par saint Thomas, alliance avec l'Eglise, et, acceptée par Bacon, trouve dans Gassendi un défenseur ingénieux, puis, parvenue enfin jusqu'à Descartes, est par lui foulée aux pieds, ainsi qu'on va le voir.

Mais avant de montrer le rude combat que cette âme eut à soutenir, il est bon d'indiquer par un mot une sorte d'auxiliaire que nous avons laissée dans l'ombre, et qui cependant, toujours à travers les âges, a marché à côté des âmes. Nous voulons parler des *esprits*. Galien a fait pour eux ce qu'Aristote avait fait pour l'âme. Il en a donné la formule; il les a sinon créés, au moins organisés, et le tableau qu'il en a tracé sembla tellement parfait, que rien n'a été changé dans leur histoire, depuis le médecin de Pergame jusqu'au commencement de notre siècle. Les esprits sont de trois sortes : le *naturel*, le *vital* et l'*animal*. Ils viennent des parties les plus subtiles du sang, et sont formés : le premier dans le foie, le second dans le cœur, le troisième dans le cerveau. Ils ont par conséquent le même siége que les trois âmes de Platon, Ces esprits sont des instruments au service des âmes, dont ils exécutent les ordres dans le corps. Ce rôle, attribué par Galien, leur a été conservé dans la suite. Ce sont donc des agents ou des intermédiaires crées par nécessité logique, et qui accomplissent dans le corps des usages trop inférieurs pour être remplis par les âmes. On les nomma *esprits* pour indiquer que, semblables à un air, à un vent, ils étaient formés d'une matière très ténue ; leur corporalité a toujours été plus admise que celle des âmes. Leur fortune a tellement été mêlée au sort de ces dernières, que leurs deux noms ont été compromis ensemble. Et de même que les âmes organiques, en vieillissant, avaient diminué de nombre, pour se voir réduites à une seule, les esprits *naturel* et *vital* disparurent avec le temps, pour ne laisser subsister que les seuls *esprits animaux*. Dès lors, ces derniers acquirent une importance d'autant plus grande, et devinrent les vrais ministres de l'âme sensitive dans le gouvernement de la vie.

Lorsque la physiologie du XVIIe siècle apporta à Descartes cette commune théorie de l'âme sensitive et des esprits animaux, il rejeta l'âme et conserva les seuls esprits, croyant par là renouveler la physiologie tout entière, comme il avait renouvelé la métaphysique. De l'abandon de l'âme vitale sortit le système connu sous le nom d'*automatisme des bêtes*, et de la conservation des esprits résulta une tentative énergique pour expliquer les fonctions nerveuses.

Digitized by Google

IV

Un parallèle entre Aristote et Descartes vaudrait la peine d'être essayé. Tous les deux ont renouvelé la science de leur temps, en créant une méthode, et ont exercé sur leur postérité une influence durable. Tous les deux ont embrassé le cycle presque entier des connaissances, et semblent avoir réuni plusieurs hommes supérieurs en un seul. L'un, élevé à l'école d'un maître presque divin, s'en sépare et le dépasse dans des voies originales, mais se rattache à la tradition et n'omet pas d'exposer les recherches de ses devanciers. L'autre, paraissant s'être formé dans une méditation solitaire, s'efforce d'oublier le passé et met son honneur à ne dater que de lui-même. En métaphysique, ils vont aussi loin que possible et tracent de nouvelles règles pour l'avenir. Ils s'emparent de la physique et y sont inventeurs ; puis, ils abordent l'histoire naturelle, le monde organisé, et parcourent ce nouveau domaine avec des aptitudes diverses.

C'est dans l'étude du monde organisé et vivant qu'ils montrent les plus grandes différences. Le philosophe ancien est un naturaliste si achevé, qu'il crée l'échelle zoologique et l'anatomie philosophique, qu'on ne fera revivre qu'au XIXe siècle. Outre son *Traité de l'âme*, qui est un admirable ouvrage de physiologie, il laisse des travaux très avancés sur *les animaux*, sur *la respiration*, *la sensibilité*, *les âges*, *le sommeil*, etc. Il écrit sur la médecine, et s'il n'a pas pratiqué lui-même cet art [1], il a été initié aux secrets qu'il exige dans la maison paternelle, car il est fils d'un médecin du roi Philippe de Macédoine. Notre philosophe moderne est pénétré aussi de l'utilité des connaissances médicales. Il les estime assez pour dire que « s'il est possible de trouver quelque moyen qui rende communément les hommes plus sages et plus habiles qu'ils n'ont été jusqu'ici, c'est dans la médecine qu'on doit le chercher ». Il fait plus : il étudie l'anatomie, la physiologie et en fait l'objet de recherches personnelles, en Hollande, chez lui, chez des bouchers. Il recueille un grand nombre d'autopsies, dont on a publié récemment les procès-verbaux ; et quand il se croit assez avancé dans ce genre d'études, il rédige des traités importants : celui des *passions*, celui de la *génération des animaux*, celui de l'*homme*, celui de la *formation du fœtus*, traités qu'il destinait, comme autant de membres épars, à la composition du *Traité du monde*, que la mort ne lui a pas permis d'achever. De tels travaux sont considérables, et on ne

[1] On voit dans Diogène de Laerte qu'il avait composé un livre sur la médecine.

Digitized by Google

peut méconnaître que Descartes ne soit, de tous les philosophes modernes, celui qui s'est le plus approché d'Aristote par l'étendue de ses recherches en physiologie et par ses efforts persévérants pour connaître le corps humain. Mais leur ressemblance à cet égard cesse bientôt. Autant l'un a rendu de services à l'histoire naturelle et à la biologie en étudiant ces sciences selon leur vraie méthode, autant l'autre, qui est justement célèbre pour avoir créé une méthode en physiologie, ignore celle qui convient aux sciences naturelles.

Le dernier procède, en effet, en physiologie comme il l'a fait en métaphysique, posant d'abord un petit nombre de principes ou d'axiomes, et faisant tout dériver ensuite avec une inflexible rigueur. On peut dire qu'il assujettit les lois de la vie à sa conception de l'âme humaine. Entraîné par le besoin de séparer notre vraie âme de ses impures alliées, les âmes organiques, il anéantit tous les rapports qui existent entre elle et la vie, et, pour mieux y parvenir, nie et veut supprimer la vie elle-même. On admire son spiritualisme si élevé, qu'il est même au-dessus de la vérité ; mais, pour le fonder, il a méconnu l'observation et le sens commun. Peut-être ne l'eût-il pas fondé sans cela. Bacon, qui avait aperçu les lois qu'on doit suivre dans l'étude des sciences, avait laissé la question de l'âme au point où il l'avait trouvée. Descartes la porta d'un bond au delà des idées d'Aristote et de Platon. Mais, ayant sacrifié toutes les *causes formelles*, et parmi elles l'âme sensitive, il n'eut plus rien pour rendre compte des actes vitaux. Alors, il ne recula pas et apprit au monde étonné que la vie n'existe point. « La matière subtile qui fait dans un chien la fermentation du sang et des esprits animaux, et qui est le principe de la vie, n'est pas plus parfaite que celle qui donne le mouvement au ressort des montres ou qui cause la pesanteur dans le poids des horloges[1]. » Pour mieux appliquer les lois de la mécanique au corps humain, il se sert de la circulation ; mais, au lieu d'en adopter la découverte telle que l'avait donnée Harvey, il la défigure et y fait intervenir la mauvaise chimie du temps. Pour lui, ce n'est pas le cœur qui, par sa contraction active, pousse et chasse le sang dans les artères, ce qui est la vérité et ce qu'avait établi Harvey : « le sang se dilate au contact d'un feu sans lumière (qui est dans le cœur) et qui n'est point d'autre nature que celui qui échauffe le foin lorsqu'on le renferme avant qu'il soit sec, ou qui fait bouillir les vins nouveaux lorsqu'on les fait cuver sur la râpe[2] ». Et c'est cette dilatation qui lance le sang et le fait

[1] Ainsi s'exprime Malebranche (*Rech. de la vérité*), qui est un disciple soumis de Descartes.

[2] Descartes, *Disc. de la Méth.*

Digitized by Google

marcher dans ses conduits. Avec de la mécanique et une chimie complaisante, qui exécute ce qu'on en exige, il explique toutes les fonctions de la vie végétative. Pour celles de la vie animale, c'est-à-dire pour les fonctions nerveuses, il a recours aux *esprits animaux*, qui, plus heureux que l'âme sensitive, avaient trouvé grâce devant lui. Et, en vérité, à voir l'usage qu'il en fait, on se demande comment il eût pu s'en passer. Il croit que ces esprits, formés dans le cerveau avec les particules les plus déliées du sang, empruntent des qualités « au suc des viandes », aux boissons; que le « vin réjouit, donne une certaine activité à l'esprit quand on en prend avec modération, ou abrutit avec le temps quand on en fait excès [1] »; à l'air qu'on respire : « Les Gascons ont l'imagination bien plus vive que les Normands; ceux de Rouen et de Dieppe et les Picards diffèrent entre eux. » Il pense que, suivant que leur marche est pressée, rapide, agitée, ils ont des effets différents : «..... Comme je viens de le dire, la libéralité, la bonté, l'amour dépendent de l'abondance des esprits; la curiosité et les autres désirs dépendent de l'agitation de leurs parties, et ainsi des autres [2] ». Et comme, pour compléter ce système, il fallait trouver un moyen de mouvoir les corpuscules dont sont formés les esprits, Descartes a le bonheur de découvrir ce moyen. Dans le cerveau il y a une petite glande, nommée *pinéale* ou *pituitaire*, attachée par deux bandelettes qui se perdent latéralement sur les bords du troisième ventricule. C'est de cette glande, simple et située sur le milieu, que partent les mouvements des esprits, et l'âme, assise en ce point comme en une sorte de siége (la glande est logée dans ce qu'on appelle la *selle turcique*, ou siége à la turque), guide les esprits par le moyen des deux bandelettes, comme le ferait un cocher de ses chevaux [3]. Ainsi, le grand philosophe lui-même, qui tombe dans l'excès du spiritualisme et a mérité un peu ce reproche que lui envoyait, en badinant, Gassendi : ô Esprit! a cherché un point de jonction entre l'âme et le corps, et tombe dans la faute presque grossière de vouloir déterminer le siége de l'âme.

En résumé, tout est de la mécanique dans le corps humain. Les animaux sont des *machines*; « les passions de l'âme » elles-mêmes sont produites par le mouvement des esprits animaux. Par conséquent, la sensation, l'affection et la passion, sont rejetées hors de l'esprit, et celui-ci ne produit que la pensée pure. Dans le monde entier, il y a de la matière étendue, douée de mouvement, et de la pensée qui est inétendue. Une telle doctrine est grande, hardie et

[1] Malebranche, *Id.*
[2] *Traité de l'homme*, éd. Cousin.
[3] Id.

Digitized by Google

nouvelle. L'esprit et le corps ne sont pas associés ; un sillon infranchissable les sépare.

Nous n'avons pas à dire de quel éclat brillèrent ces idées pendant le XVIIe siècle, en France, en Hollande, en Europe. Lorsqu'un système grandiose a été créé, il imprime sa marque sur toute chose, et entraîne les idées et les hommes dans une sorte de tourbillon, malgré les résistances, jusqu'à ce que le temps en ait amené l'usure, ou que d'autres conceptions l'aient remplacé.

Leibniz n'a pas embrassé la question de la vie avec la même passion que Descartes. Mais il a émis sur l'ensemble de la nature des vues dont quelques-unes sont remarquables. Il n'adhère point à l'automatisme des bêtes, et déclare qu'on ne peut assimiler une *machine naturelle* avec ce qui est le produit de notre industrie. Le Créateur a déposé dans chaque corps une force, et les forces, qui varient d'après les composés, ne se perdent pas : au lieu de disparaître, elles se transforment. Cela est la cause qui explique les changements apparents que l'on voit dans les êtres. Ceux-ci, animaux ou autres, ne naissent ni ne meurent, « sont ingénérables et impérissables. » Entre les forces, il y a une mutation, un échange perpétuels; d'où il suit que « le présent est gros de l'avenir, que le futur pourrait se lire dans le passé, que l'éloigné est exprimé dans le périssable. » Non-seulement, le philosophe illustre de Leipsick se sépare de Descartes, en distribuant partout des forces dans la nature; mais, remontant à travers les âges, il se rattache sans hésiter à la doctrine d'Aristote. Pour lui, comme pour le Stagirite, les corps sont composés d'un *substratum*, ou agrégat matériel, et d'une substance simple, qu'il appelle *monade* ou entéléchie, quelquefois même *forme*, comme pour mieux marquer la source où il a puisé ses croyances. Les monades, qui sont *simples*, ainsi que leur nom l'indique, donnent, en s'unissant à la matière, des composés, ou *les corps*. Lorsque la monade est jointe à de la matière seulement étendue, elle produit les *corps sans vie*. Si elle est unie à un corps organisé, elle forme *un vivant*, ayant des perceptions confuses et indistinctes : la plante. Unie à un corps organisé plus élevé, qui a des organes disposés pour transmettre les impressions des objets extérieurs, elle fait *un animal* doué de sentiment et de mémoire, et cette monade *est une âme*. Enfin, lorsqu'elle est jointe au corps de l'homme, la monade, outre le sentiment et la mémoire, possède la conscience et la raison, et, par la raison, elle a le don de comprendre « les vérités éternelles et nécessaires » ; cette monade est *un esprit*. Et toute cette chaîne de forces est si exactement la représentation des idées d'Aristote, que l'auteur moderne dit : « L'âme est l'entéléchie dominante de l'animal ; » l'auteur ancien

Digitized by Google

avait dit : « La première entéléchie. » Le moderne dit : « Les animaux, parce qu'ils sont des machines naturelles et divines, ont une monade dominante, tandis que les machines de nos arts n'en ont pas. » Au reste, pour mieux indiquer la distance qui est entre l'âme de l'animal et celle de l'homme, l'inventeur des monades désigne presque toujours la dernière par le mot *esprit*.

L'on pourra trouver avec raison que Leibniz n'a pas assez profité de la victoire remportée par Descartes sur les fausses âmes, et qu'il conserve une certaine attache avec la scolastique [1]. Mais il a le mérite d'abord de s'être passé des esprits animaux, ensuite et surtout d'avoir résisté à la domination cartésienne, en maintenant des forces vives dans la nature et spécialement dans le monde organisé. Sa doctrine n'est pas un progrès sur celle d'Aristote; mais elle élève la voix en sa faveur et affirme qu'au lieu de laisser les actions vitales aux lois mécaniques, il faut les étudier de nouveau et à un autre point de vue.

L'école mathématique (dite *Iatro-mécanique*), qui était devenue prépondérante par l'influence de Descartes, en s'unissant d'ailleurs sans scrupule avec l'école chimique (ou *Iatro-chimique*) qui l'avait précédée, s'efforçait donc ou bien de nier la vie, ou d'en rendre compte à sa manière, lorsque, vers la fin du XVIIe siècle, le médecin Georges-Ernest Stahl vint se mêler à la question. Il était à la fois naturaliste, chimiste, physiologiste, habile en toutes les sciences, et n'était pas étranger à la métaphysique, ainsi que le montre une célèbre controverse avec Leibniz, qui ne dédaigna pas de l'avoir pour adversaire [2]. Le nouveau venu commença par ruiner de fond en comble tout l'échafaudage ancien. Troublé par le voisinage de Fred. Hoffmann, qui propageait à côté de lui, à Hall, l'enseignement iatro-mécanicien, il s'éleva avec force contre la chimie et la physique appliquées à la médecine, et montra que ces deux sciences sont loin d'expliquer tout dans l'organisation. Puis, s'attaquant à toutes les idées antérieures, rejetant les esprits aussi bien que les âmes organiques, après avoir élevé contre les uns et les autres une critique admirablement entendue, il se trouva, à l'instar de Descartes, sans fil conducteur pour sortir du labyrinthe de la vie. Descartes avait supprimé la vie. Stahl ne le pouvait pas, parce qu'il y croyait, la

[1] On le peut voir par cette citation : « Il y a cela de particulier dans les animaux raisonnables, que leurs petits animaux spermatiques, tant qu'ils ne sont que cela, ont seulement des âmes sensitives ou ordinaires; mais dès que ceux qui sont élus, pour ainsi dire, parviennent par une nouvelle conception à la nature humaine, leurs âmes sensitives sont élevées au degré de la raison et à la prérogative des esprits. »

[2] Voir le *Negotium otiosum* dans le travail intitulé *le Vitalisme et l'Animisme de Stahl*, par M. Albert Lemoine, et surtout dans les œuvres de Stahl, traduites et commentées par M. le docteur Blondin, tome VI, 1864.

Digitized by Google

voyant tous les jours se dérouler sous ses yeux de naturaliste et médecin. Alors, dominé par cette pensée d'Aristote, qu'une âme seule est capable de diriger et de coordonner des détails infinis, n'ayant devant lui que l'âme de la raison et de l'intelligence, il la plaça à la tête de la vie, suivant la même pente que Descartes, c'est-à-dire la logique absolue, et aboutissant à une conclusion inverse : il y a une seule âme dans l'homme, et elle est la cause de tout ce qui s'y passe. Elle informe le corps, l'organise, en surveille les actes les plus grossiers, les plus infimes, les plus lointains, et elle est en même temps la lumière qui nous donne la raison et nous rapproche de Dieu, dont nous sommes l'image. Ainsi fut fondé l'*animisme* de Stahl, un animisme sans hésitation, que l'on nomme aussi *Stahlianisme.*

Lorsqu'on regarde ces deux opinions extrêmes de Descartes et de Stahl, on est saisi d'étonnement devant la hardiesse de l'esprit humain. Chose étrange aussi ! ces deux idées excessives n'ont pas été conçues seulement par Descartes et Stahl. Dans un ouvrage du XVIe siècle, se trouve toute la théorie de l'automatisme des bêtes [1]; et Claude Perrault, médecin et architecte, ennemi de Boileau et auteur du plan de la colonnade du Louvre, a développé tout le fond de l'animisme stahlien. [2]

Tandis que les explications physiologiques étaient livrées à ce théories diverses, l'anatomie et le jeu des fonctions vivantes captivaient des travailleurs patients, qui, sur bien des points, amassaient des connaissances précises. Peu à peu, on se déshabituait des discussions générales, on oubliait le culte des âmes et des esprits, et leur nom lui-même a disparu du milieu à la fin du XVIIIe siècle. Les esprits animaux, dernier reste d'une religion abandonnée, furent convertis par Haller en un fluide qu'il nomma *nerveux*, ou *vital*, ou *animal.* Quel pas immense accompli par ce seul changement dans les noms ! Et il établit que le fluide nerveux, qui ressemble au fluide électrique, sans toutefois se confondre avec lui, est une force analogue aux forces admises par les physiciens : l'attraction, le calorique ; que, enfin, ce fluide est l'agent de la sensibilité, qui est la propriété du tissu nerveux. Déjà, au siècle précédent, Glisson avait parlé de l'irritabilité. Le même Haller étudie avec un extrême soin la contractibilité musculaire et la sensibilité nerveuse. Voilà donc trois propriétés connues, et Bordeu en signale d'autres. Or, des propriétés des tissus, des fluides ou des forces pour réaliser ces propriétés, voilà des mots qui sont de la langue moderne, et nous les

[1] *In Antoniana Margarita*, 1554, par Gomez Pereira. — On peut voir dans un long article de Bayle, au mot Pereira, la discussion qui s'engagea parmi les cartésiens.
[2] Œuvres de Cl. et Ch. Perrault, tome II, page 547.

Digitized by Google

retrouverons désormais à chaque pas devant nous. Le passé s'écroule, et nous sommes à la véritable aurore de la science. Il s'agira maintenant d'étudier les ensembles de matière organisée qui constituent les organismes, de distinguer les tissus entre eux, les éléments anatomiques, organiques, de connaître leurs propriétés, que quelques-uns nomment forces. Mais, avant d'aborder ce terrain, il faut nous arrêter encore à un dernier système, qui, paraissant à la fin du XVIIIe siècle, a été la voix suprême du passé. Il s'agit de ce que l'on appelle le *vitalisme* de Barthez ou de Montpellier, de la théorie du *principe vital.*

La doctrine de Barthez est construite d'une manière plus scientifique et avec plus de solidité qu'on ne le croit généralement. Après avoir réfuté l'animisme de Stahl et reconnu avec ce dernier que les lois de la chimie et de la physique ne sont pas suffisantes pour expliquer les détails et surtout l'ensemble des actions organiques, il admet que la vie a besoin d'une cause, que cette cause, étant du ressort de la philosophie naturelle, se découvre par l'expérience, et est, par conséquent une *cause expérimentale.* Les phénomènes de la nature, dit-il, ne peuvent nous faire connaître la vraie « causalité ou l'action nécessaire des causes dont ils sont les effets; seulement ils peuvent nous manifester l'ordre dans lequel ils se succèdent et quelles règles suit la production de ces effets [1] ». Or, lorsqu'on est arrivé à admettre hypothétiquement une de ces causes expérimentales, il est utile d'employer le nom qu'on lui a donné, comme si cette cause ou faculté était tout à fait connue, parce que l'emploi d'une telle expression abrége et simplifie le langage; c'est pourquoi il se servira du mot *principe vital* dans l'étude des phénomènes des êtres vivants. Ce principe a-t-il une existence propre, indépendante, ou simplement « est-il un mode inhérent au corps humain, auquel il donne la vie? » A cet égard, la science n'a pas de réponse : on peut adopter l'un ou l'autre avis. Lui-même penche plutôt vers le premier, mais déclare qu'on ne peut rien affirmer sur ce point. « Si donc, dans tout le cours de l'ouvrage, je personnifie le principe vital, c'est pour en parler d'une manière plus commode, mais rien n'empêche qu'on ne lui substitue la notion abstraite d'une faculté vitale du corps humain qui nous est inconnue dans son essence. » On voit combien est sage la marche du médecin de Montpellier. La vie a besoin d'une cause; cette cause n'est ni l'ancienne âme-sensitivité, ni notre esprit; elle est donc une cause particulière, *sui generis*, une cause de vie ou un principe vital. Y a-t-il une objection contre un système aussi simple?

[1] Barthez, *Nouv. élem. de la sc. de l'hom.* 2e édit.

Digitized by Google

Les objections sont sorties des conséquences de la doctrine. Un principe qui dirige, gouverne, auquel obéissent les propriétés et les fonctions organiques, usurpera bientôt et nécessairement tous les pouvoirs qu'on lui refuse par scrupule. Il deviendra souverain absolu dans le corps, substantiel comme une âme. Le temps a prouvé qu'il en était ainsi, sinon aux yeux des disciples prudents et éclairés de Barthez, au moins pour un grand nombre de médecins, et il est devenu visible que la théorie du principe vital a été un déguisement, un renouvellement scientifique de la vieille idée des anciennes âmes, qui aiment mieux se transformer que périr.

Le vrai reproche à adresser à Barthez est donc d'avoir créé un principe, c'est-à-dire un *prince* dans le gouvernement de la vie ; et la justesse de ce reproche devint manifeste lorsque Bichat, dans l'école de Paris, donna son exposition des *forces vitales*. Dans ce système nouveau, chaque force agissait dans l'étendue de son département, et il y avait en quelque sorte dans le corps humain une oligarchie à la place d'un empire centralisé. Son vitalisme, presque contemporain de celui de Barthez, entraîna particulièrement ce que l'on appelle dans les sciences l'école de Paris, et pendant toute la première moitié du XIXe siècle, les naturalistes et les médecins se partagèrent entre les deux doctrines rivales, qui, se séparant beaucoup en apparence, se rapprochaient sous des rapports essentiels.

Cette opinion, que les partisans de Barthez et de Bichat s'appuient sur des idées communes, fausses et anciennes, demande à être éclaircie, et elle va être justifiée, nous l'espérons, par ce qu'il nous reste à dire sur l'état de la science moderne et de la biologie actuelle.

V

Les êtres vivants ne sont pas isolés dans le monde ; ils font partie du monde et y sont placés de manière à ne se pouvoir passer des lois de la physique générale. L'air, l'eau, la chaleur, l'électricité, les affinités, toutes les lois physiques et chimiques leur sont nécessaire, à ce point que, sans ces influences, ils n'existeraient pas. Par conséquent, pour connaître l'organisation, il faut que la physique et la chimie soient constituées. Il faut, de plus, et on le comprend aisément, que l'anatomie des organes et des tissus ainsi que l'anatomie comparative ou comparée soient établies. Ces sciences diverses n'ayant commencé de paraître qu'à la fin du der-

Digitized by Google

nier siècle, il s'ensuit que toutes les conclusions antérieures à nous n'ont pu être que provisoires. Il est permis même d'avancer, sans crainte d'erreur, que toutes les sciences précitées étant encore imparfaites et en évolution, on ne saurait prétendre, dès à présent, à une solution définitive sur les conditions et les causes de la vie. Le but est si éloigné même, qu'on ne peut affirmer ni quand, ni si on y parviendra. Il s'agit donc principalement de déterminer ce qui est tout à fait acquis.

Parmi les choses à rejeter est cette première pensée que la matière est, par elle-même, inactive. Tous les corps de la nature ont en eux une activité propre, aussi bien ceux qui ne vivent pas que ceux qui vivent. Aucun corps, pas même les organisés, n'a donc besoin d'une force extrinsèque, venant du dehors, pour s'y adapter ou s'y infuser. En second lieu, toute force ou propriété (nous employons ici ces deux mots dans le même sens, bien que nous sachions qu'ils ne sont pas synonymes) est inhérente à la matière et inséparable de la matière. Cette proposition tranche le doute que Barthez avait laissé planer sur l'indépendance de son principe vital, et, pour rendre justice à qui de droit, il faut rappeler qu'Aristote déclare que l'entéléchie est inséparable du corps vivant. En troisième lieu, quelle que soit la cause de la vie, cette cause ne lutte pas, n'est pas en antagonisme avec les lois du monde général. Cette croyance à l'antagonisme, qui, avec l'inertie de la matière, a défrayé tout le moyen âge et les temps antérieurs à nous, est une erreur absolue. L'être vivant est soumis, aussi bien que les autres corps, aux conditions et aux lois de la physique et de la chimie. Ce qui est à rechercher, c'est s'il a en lui d'autres lois qui se surajoutent aux premières en s'y accommodant; cela va être examiné tout à l'heure ; mais il n'y a ni lutte, ni opposition entre ce qui possède la vie et le monde qui en est privé.

Ces propositions, qui font actuellement partie de la philosophie naturelle, condamnent les idées de Bichat aussi bien, plus même que celles de Barthez. Le vitalisme du chef de l'école de Paris est précisément fondé sur ce principe faux, que l'organisme est sans cesse obligé de résister aux influences extérieures ; il définit la vie : « l'ensemble des forces qui résistent à la mort », tandis que la mort n'est rien qu'une négation, comme le froid, qui est l'absence du calorique. En outre, il accorde à chacune de ses forces vitales une sagacité et une intelligence qui réalisent, dans un cercle plus étroit, la direction ou le gouvernement que Barthez avait attribués au principe lui-même. Ces seules remarques suffisent pour montrer comment, malgré leurs efforts et leur originalité puissante, ces deux physiologistes se rattachent aux vieilles idées, et comment ni l'un

Digitized by Google

ni l'autre ne méritent le culte exclusif ou absolu, qu'on leur voit rendre chaque jour, par habitude, devant les académies ou ailleurs.

On aperçoit aisément combien chacun des pas que nous venons de faire rétrécit le cercle de la vie tel qu'on l'entendait autrefois. La seule question qui reste vraie est celle-ci : faut-il une force ou propriété particulière pour expliquer la vie, agissant dans le corps organisé avec les forces générales et en plus d'elles? Descartes avait tranché la question *à priori*. Mais, dans les sciences, les conclusions ne sont vraies que si elles ont été démontrées, et l'on peut croire que son affirmation n'a en rien servi aux travaux ultérieurs. La chimie, de nos jours, seule, pouvait s'avancer dans une telle voie, et, soit parce qu'elle a beaucoup fait déjà, soit parce qu'elle a les espérances infinies que donne la jeunesse et même l'inexpérience, elle prétend, un peu ou tout à fait, remplacer dans les êtres vivants toutes les forces anciennes. M. Molescott, à la fois chimiste et physiologiste habile, soutient avec fermeté cette doctrine. On doit reconnaître néanmoins que les adhérents de cette opinion sont peu nombreux, que les chimistes les plus inventeurs et les plus autorisés conviennent de l'impossibilité où l'on est de réduire tous les phénomènes vitaux aux lois physico-chimiques. Or, un seul acte organique, échappant à ces lois et retombant dans le domaine spécial de la vie, ouvre l'accès au vitalisme, car l'irréductibilité de la force vitale importe plus que le nombre de ses modes ou même sa nature. Aussi est-il un peu puéril de voir les barrières artificielles que l'animosité des discussions a établies entre les écoles rivales. Est-ce que les partisans de Barthez, de Bichat et d'autres ne sont pas tous des *vitalistes?* Pourquoi des médecins tiennent-ils à s'appeler *organiciens* (Rostan)? Est-ce qu'il n'est pas accepté dans tout vitalisme moderne que les organes sont nécessaires aux actions vitales, puisqu'il est entendu même qu'une force ou propriété quelconque n'existe pas en l'absence et en dehors du *substratum* matériel auquel elle est unie? Il y a plus : des forces vitales ne peuvent pas avoir la prétention d'être autre chose qu'un mode d'action matérielle, puisqu'elles appartiennent à la matière, qu'elles sont de l'ordre et du domaine matériels. Elles ne sont donc ni indépendantes de la matière, ni séparées d'elle.

Ce motif, et il y en a bien d'autres, suffirait pour faire condamner l'animisme de Stahl et le rajeunissement inattendu que lui apportent, au milieu de nous, des hommes distingués[1]. Les nouveaux ani-

[1] M. Franc. Bouillier, *Du principe vital*, Paris, 1862; M. Tissot, *La Vie dans l'Homme*, Paris, 1861; M. Alb. Lemoine, *Vital. et Anim. de Stahl*, 1864; M. le Dr Briau (*Revue contemp.* livre 31 mars 1863). — Emile Saisset a bien réfuté tous les partisans modernes de l'animisme.

Digitized by Google

mistes, pour soutenir leur avis, que notre esprit fait dans notre corps tout ce qu'il n'a ni la volonté ni la conscience de faire, réfutent ce que l'on appelle le *duodynamisme* de Montpellier, c'est-à-dire la doctrine double du principe pensant et du principe vital. Mais peut-on assimiler la vie et l'esprit, et, les regardant comme deux forces, deux pouvoirs, les mettre sur la même ligne? C'est là une erreur profonde. La cause ou les causes de la vie sont inhérentes à la matière organisée, tandis que l'esprit, *et lui seul*, est distinct du corps, séparable du corps, et est une substance spirituelle. Que dirait à des croyants d'une foi si étrange l'ombre de René Descartes, qui, lui, avait mieux aimé souffler sur la vie et l'éteindre que de compromettre notre âme?

Pour achever ce tableau, nous ne pouvons mieux faire que d'examiner les opinions du premier physiologiste de notre pays, et peut-être de notre temps. M. le Dr Claude Bernard a le droit de représenter la physiologie actuelle, non-seulement à cause de ses découvertes en physiologie, mais parce qu'il est du très petit nombre de ceux qui, à des connaissances exactes et précises, associent des vues générales et élevées. Il est un savant de premier ordre, et bien qu'il maltraite volontiers la métaphysique, les métaphysiciens lui font des avances pour n'avoir rien écrit contre le spiritualisme. L'on peut trouver qu'il accorde une trop grande importance à ce qu'il nomme la *méthode expérimentale*[1] en biologie et en médecine. Ce moyen de connaître est plutôt un procédé qu'une méthode, et a toujours fait partie, avec l'observation[2], de la grande méthode de l'*expérience*, qui a été considérée dans tous les temps comme la seule voie qui conduit au progrès dans les sciences. On pourrait faire une remarque pareille à propos de ce qu'il nomme le *déterminisme*, mot fixé par lui dans un sens nouveau pour désigner une chose ancienne. Mais ses idées sur la vie ont une telle portée, qu'on doit le regarder comme un chef d'école. Il établit d'abord que toute action organique a besoin, pour se réaliser, de la coopération de la physique et de la chimie; ensuite, que l'intervention physico-chimique est ici de même ordre que dans le monde minéral. Il avance même davantage dans ce sens, et va jusqu'à dire ceci : « que les propriétés vitales n'ont pas plus de spontanéité par elles-mêmes que les propriétés minérales, et que ce sont les *mêmes conditions physico-minérales qui président aux manifestations des unes et des*

[1] *Introd. à l'étude de la médec. expérimentale*, Paris. 1865.

[2] M. Coste, dans la séance du 29 juin 1868 de l'Académie des sciences, a réclamé en faveur de la méthode d'observation.

Digitized by Google

autres[1]. » A ne considérer que cette dernière phrase, il semble que la vie n'a aucune chance de se maintenir devant M. Bernard, et qu'il va conclure comme Descartes, avec les formules de la science moderne. Mais, en réalité, il ne nie pas aussi absolument la vie. Le fond de sa pensée est que quand l'être vivant est créé, une fois que ses organes fonctionnent, il ne se passe rien de spécial dans le corps, qui demeure tout entier sous l'empire des lois physico-chimiques. Mais, « à l'origine », ou « pour la création d'un nouvel être vivant », il y a nécessité d'une force spéciale, d'une force de vie. Cette force de vie est « une cause première créatrice, législative et directrice de la vie, inaccessible à notre connaissance ». Cette cause première, ou d'origine, « une fois déposée dans le germe, se réalise comme une idée ».

Ainsi, entre l'opinion de Descartes et de M. Molescott d'une part, et celle des vitalistes ordinaires de l'autre, se trouve une école, représentée en France par M. Bernard, dans laquelle, en attribuant presque toutes les actions organiques aux lois physico-chimiques, on reconnaît néanmoins à l'origine une force spéciale. Il est donc aisé de voir que presque tout le monde admet une certaine part de vitalité dans l'organisation. On se divise sur la proportion à accorder aux forces du monde général ou aux forces particulières; plus ou moins on est vitaliste, plus ou moins physico-chimiste, et c'est en réalité à la mesure de ce partage que se comptent les écoles diverses; mais tous tolèrent ou acceptent une part pour chaque influence. Nous voulions arriver à cette conclusion, qui est celle de la science moderne la plus avancée. Pour nous, d'abord, nous voudrions agrandir le cercle trop étroit que M. Bernard a placé autour de la vie; nous croyons qu'il n'y a pas eu seulement une action vitale à l'origine de chaque corps vivant, et que plusieurs actes organiques, tels que la contraction musculaire, l'innervation exigent une influence spéciale; que même dans presque toute action organique il y a quelque chose de plus que physico-chimique. Puis, comme historien, nous nous réjouissons de voir la vie, même réduite à une première étincelle, sortir de tant d'épreuves. Assurément il faut accueillir encore toutes les conquêtes que fera la chimie. Si par des progrès nouveaux on réalise l'espérance de M. Bernard, savoir : « que la cause prochaine ou exécutive du phénomène vital est toujours physico-chimique », pourquoi s'en plaindre? En quoi la grande harmonie du monde en serait-elle troublée? Il resterait encore cette

[1] *Introd. à la médec. expérim.* 1865; *Rapport sur les progrès et la marche de la physiol. générale en France*, 1867. Impr. impériale.

Digitized by Google

première force (nommée *nisus formativus* par Blumenbach au XVIIIe siècle), cause de création, déposée dans le germe et qui se déroule, « se réalise comme une idée » à travers les actes physico-chimiques. Or, cette force de vie, la dernière qui reste debout dans la tête du savant lorsqu'il pense et réfléchit après les expériences de son laboratoire, cette force n'est-elle pas le souffle même qu'Aristote avait déposé dans la science, et qui, changeant de nom plusieurs fois, tantôt voulant tout envahir, tantôt opprimée et en apparence vaincue, reparaît comme une flamme vive dont la clarté est nécessaire pour faire comprendre les actes de la vie?

Dr Debrou.

(La deuxième partie à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

L'ESPRIT FÉDÉRAL EN ESPAGNE

Des écrivains dont l'autorité n'est pas contestée ont avancé que la forme fédérale est la plus logique parmi celles que l'avenir réserve aux nations européennes. L'un d'eux, M. Vivien, a dit que le fractionnement opéré en France en 1789, cette division par départements arrangée par Sieyès, reposait sur le caprice; que son principal but avait été de détruire les choses et les dénominations d'un régime vieux et mauvais, mais que la division provinciale était la vérité et qu'il n'y avait plus d'inconvénient à y rentrer.

Il est certain que la division par province, par race, s'est maintenue et se maintient encore malgré tous les efforts du niveau administratif. La Normandie, la Bourgogne, la Bretagne, la Gascogne, l'Auvergne retiennent presque involontairement leurs noms et leurs vieilles limites, comme elles ont encore conservé avec le code, avec l'unité de mesures, avec l'unité de monnaies et malgré la fusion provoquée par la facilité des communications, leurs mœurs propres, leurs coutumes plus fortes que des lois, et leurs idiomes, et leurs traditions dans le travail, et leurs nuances dans la religion. Il y a là une question d'ethnologie, et la loi des climats est plus puissante que les vouloirs de la politique.

Ce n'est certainement pas au profit de l'absolutisme et des vieilles monarchies que se manifeste cette tendance vers la reconstitution

Digitized by Google

de la province ; ce n'est pas non plus au profit de la décentralisation, c'est pour le bénéfice de l'histoire, de l'individualité des races, parce qu'il y a je ne sais quelle révolte de la nature contre cette fusion systématique et arbitraire des sangs et des caractères. La province réclame son originalité, son indépendance relative, et ce ne peut être qu'à l'avantage d'une alliance plus virile, au point de vue des intérêts communs de la nation.

Cette tendance est logique depuis que les chemins de fer et la télégraphie électrique ont rendu l'action et la surveillance administratives aussi faciles aujourd'hui, avec un périmètre double ou triple, qu'elles étaient jugées possibles en 1789, avec une division nécessairement restreinte.

Ce préambule m'était nécessaire pour parler de la politique de l'Espagne et pour établir que, parmi les formes de gouvernements entre lesquelles nos voisins semblent balancer, à l'heure d'une rénovation qui attire les regards et l'intérêt de l'Europe, aucune ne serait plus vraie et plus facile à réaliser que la forme fédérale ; aucune ne promet à cette intéressante nation un avenir plus prospère et un plus heureux retour à la santé politique. Et cette forme, je me hâte de le dire, est la plus recommandée par la nature du sol, par l'esprit et par le caractère des différentes populations qui l'habitent. Il me sera aisé de le démontrer.

L'ancienne division de l'Espagne comprenait quatorze états ou royaumes ; l'invasion de 1808, appliquant à la Péninsule le système de fractionnement destiné à faciliter l'action du gouvernement central, coupa ces États, fort au hasard, en départements. — « On a taillé dans la France comme dans une pièce de drap, » disait Mirabeau ; ce fut le tour de cette peau de bœuf qui, d'après les vieux géographes, représente fidèlement la forme de l'Espagne. A la mort de Ferdinand VII, une réorganisation territoriale admit un terme moyen entre le partage joséphin et l'ancienne division, et réduisit le fractionnement à quarante-neuf provinces.

Dans cette division moderne, on fit de la Nouvelle-Castille, qui comptait 1,500,000 habitants, cinq provinces (Madrid, Tolède, Ciudad-Réal, Cuenca et Guadalajara) ;

De l'Estrémadure, deux (Badajoz et Cacerès) avec 700,000 âmes ;

Du royaume de Léon, cinq (Léon, Palencia, Valladolid, Salamanca et Zamora) — 1,200,000 ;

De la Galice, quatre (la Corogne, Lugo, Orense et Pontevedra) — 1,800,000 ;

De la Vieille-Castille, six (Burgos, Santander, Logroño, Soria, Ségovie et Avila) — 1,300,000 ;

Digitized by Google

Des provinces basques, trois (la Biscaye, l'Alava, le Guipuzcoa) — 450,000;

De l'Aragon, trois (Saragosse, Huesca et Téruel) — 900,000;

De la Catalogne, quatre (Barcelone, Girone, Lérida, Tarragone) — 1,750,000;

Du royaume de Valence, trois (Valence, Castellon, Alicante) — 1,300,000;

Du royaume de Murcie, deux (Murcie, Albacète) — 600,000;

Du royaume de Grenade, trois (Grenade, Malaga, Almeria) — 1,250,000;

De l'Andalousie, cinq (Cordoue, Jaen, Séville, Huelva, Cadix) — 1,800,000;

Les Asturies (550,000) et la Navarre (300,000) ne furent pas divisées.

Or, dans ces quatorze États, qui, avec les Baléares (270,000) et les Canaries (240,000), constituent « les Espagnes », les races sont restées si nettement distinctes, qu'on ne peut affirmer qu'il y ait eu jamais et bien réellement une unité espagnole. Pour expliquer ces différences bien tranchées dans les races, pour démontrer combien est légitime parmi elles une organisation plus libérale et plus indépendante que celles imposées par l'absolutisme depuis trois siècles, il suffira de rappeler comment se firent et comment se succédèrent les différentes dominations dans la péninsule ibérique et de rechercher, pour en justifier le caractère, quelle est la race qui s'est peu à peu formée à la place de la race primitive.

L'Espagne appartint d'abord aux Ibères; puis vinrent les Phéniciens et plus tard les Carthaginois. Carthage fut dépossédée par les Romains deux cents ans avant Jésus-Christ. Les Vandales et les Goths envahirent la Péninsule en 419 et l'occupèrent jusqu'en 712, époque de la première invasion arabe, qui rapidement refoula les Goths jusque dans les montagnes de la Cantabrie, où quelques-uns restèrent cachés jusqu'au réveil de Pélage. A part ce point des Asturies, où l'insurrection chrétienne resta longtemps en permanence sans faire de grands progrès en avant; à part les montagnes basques, qui n'appartinrent jamais à personne, les Arabes occupèrent l'Espagne pleinement pendant deux siècles, et pendant cinq siècles partiellement, battant lentement en retraite devant la restauration chrétienne, jusqu'en 1492, date de la conquête de Grenade et de l'expulsion apparente des derniers Maures.

Donc on se trompe sur l'origine de la nation espagnole en disant qu'elle est restée latine. Les Romains occupèrent la Péninsule pendant six cents ans, les Goths pendant trois siècles, les Arabes pendant sept siècles, et dans la fusion de ces trois races, entées sur la

Digitized by Google

vieille souche ibérienne, c'est évidemment la race arabe qui a laissé le plus de caractère à la race actuelle. La langue latine a sans doute contribué davantage à la formation du dialecte castillan ; c'est le privilége des idiomes faciles que de se faire adopter plus généralement. N'est-ce pas aujourd'hui la condition de la langue française. Mobile, enthousiaste, souvent violent ; mystique et superstitieux plutôt que religieux ; aimant la vie extérieure ; rêveur et contemplateur ; poète emphatique et orateur abondant ; passionné pour des spectacles qui appartiennent plutôt à la vie sauvage qu'à la vie policée ; acceptant le joug par insouciance, mais ne le subissant jamais ; libéral et égalitaire ; reconnaissant franchement les positions diverses qui résultent des chances de la vie civile, n'acceptant pas de différence entre les individus ; ayant toujours appelé son pays « la chose publique » et conservant le culte de cette chose publique ; déiste parce que ses tendances vers le fatalisme le soumettent volontiers à une direction d'en haut ; monarchiste parce que son insouciance des affaires, son dégoût du travail, son dédain de la politique le disposent à accepter une direction d'ici-bas, pourvu qu'elle ne soit pas arbitraire : ce fut l'Arabe, c'est l'Espagnol.

Je ne veux citer qu'un exemple, et un exemple célèbre, de ce qu'était autrefois chez les peuples espagnols le sentiment de la souveraineté de la nation. Je ne parle pas du Cid, qui, entouré des hidalgos de Léon, obligea le roi Alphonse à se justifier devant lui ; je ne parle pas des riches hommes d'Aragon, dont Ramire, le roi-moine, ne put secouer l'autorité qu'en les faisant massacrer dans les souterrains de son palais de Huesca ; je ne rappelle pas les Abencerrages, qui soutenaient si énergiquement l'indépendance de leur tribu, et que le roi Abu-ben-Abdallah fit décimer ; ce seraient là plutôt des arguments tirés des mœurs féodales. Mon exemple est dans la déclaration que le justicia-mayor de Saragosse prononçait solennellement devant le roi d'Aragon à l'avénement de celui-ci, la plus belle des formules qui jamais aient affirmé les droits des peuples : « Nous qui, chacun, valons autant que vous, et qui, ensemble, pouvons plus que vous, nous vous élisons roi, à la condition que vous garderez nos lois et nos libertés, et il y aura entre vous et nous quelqu'un qui pourra plus que vous, sinon NON ! » Les rois n'étaient donc pas les maîtres ; ils n'étaient que des délégués chargés des intérêts et de l'honneur de la chose publique. La nation restait souveraine et maîtresse.

Tous ces petits royaumes arabes établis à Grenade, à Séville, à Tolède, à Saragosse, à Léon, n'étaient que des fractions de la nation maure, relevant tous de l'un d'eux, qui avait pour chef un lieutenant du califat de l'Islam. Ils étaient d'origines différentes, selon les

Digitized by Google

époques qui les avaient fondés, selon les invasions qui leur avaient fourni leur contingent : Arabes de l'Yémen, Maures du Maroc, Kabyles du Djurjura, ou Berbères du Riff; mais ils agissaient évidemment dans un but et sous un accord commun. Ils formaient la fédération sarrasine, comme plus tard, sous une apparence monarchique, arbitraire plutôt que régulière, les différents royaumes espagnols restés royaumes, formaient une union des Espagnes. Si éloignée que soit cette époque, la fédération n'en est pas moins restée, dans les traditions des différents peuples, la forme la plus naturelle pour l'administration de la Péninsule, et bien qu'ils se soient un peu fondus dans l'unité sous les efforts des monarchies modernes, des systèmes à constitution, les Etats espagnols ont encore conservé tous leur caractère bien particulier, je dirais presque une certaine autonomie.

En effet, les Basques, malgré toutes les ambitions qui se sont agitées autour d'eux, sont restés Basques et Cantabres. En vain l'invasion napoléonienne coupa leur sol en départements; en vain la restauration des Bourbons fit trois provinces de leur république; ils se firent un emblème : trois mains réunies, avec la devise : *Irurac Bat*, « trois en une, » et défendirent toujours avec ardeur les libertés consacrées par leurs *fueros*.

On ne toucha pas aux Asturies; c'était le berceau des restaurations chrétiennes, et les Asturiens se disent qu'ils sont à eux seuls l'Espagne, de par Pélage et Covadonga.

L'Aragon est resté indépendant avec des fueros intacts, foyer d'indépendance et d'insurrection. Saragosse n'oublie pas que c'est sur le seuil de son palais que le roi courbait la tête devant le justicia-mayor ; elle se rappelle aussi que ce fut violemment que Philippe II fit disparaître cette indépendance, de tout temps regrettée de la nation aragonaise.

Les Catalans, toujours en révolte, toujours passionnés de république, conservent le souvenir du temps où, lorsque leur province était sous la même loi que le royaume d'Aragon, ils partageaient le pouvoir législatif avec le souverain; ils ne reconnaissaient l'autorité de celui-ci qu'en qualité de comte de Barcelone ; ils ne payaient d'impôts que ceux qu'ils consentaient librement ; ils ne fournissaient de soldats que ceux qu'il leur plaisait d'accorder.

La Navarre aussi est encore maîtresse de son administration intérieure. Elle est régie à cet égard par une députation provinciale qui ne relève que d'elle-même ; elle a conservé le caractère démocratique de ses vieilles institutions municipales, et ses montagnards des vallées de Baztan, de Lerin et de Roncevaux sont aussi Basques et aussi jaloux d'indépendance que les Guipuzcoans.

Digitized by Google

La Galice est au bout du monde ; c'est le Finistère de la Péninsule. Son rôle est de conserver le vieux sanctuaire de Compostelle et de s'émouvoir de temps en temps aux pronunciamientos dont l'arsenal maritime du Ferrol est le foyer. Ce fut la première province que Pélage appela à seconder son iusurrection contre la puissance arabe ; mais les Galiciens n'en restèrent pas moins indépendants. Retranchés derrière leurs torrents, renfermés dans leurs montagnes, ils eurent peu de souci de l'autorité royale, et considérèrent fort peu les comtes que celle-ci chargea de la représenter parmi eux. Les seigneurs étaient maîtres, les vassaux étaient libres et vivaient à l'ombre du vénéré saint Jacques, en persécutant et en pillant les étrangers qui venaient en pèlerinage au célèbre tombeau. Cette indépendance ou cette licence dura jusqu'au règne de la grande Isabelle, qui envoya à Santiago un grand juge. Le brigandage disparut des mœurs des Galiciens, qui sont aujourd'hui fort pacifiques, fort insouciants, qui se mettent au lit quand leurs femmes accouchent et qui n'ont ni croyances ni sympathies en matière de politique et de constitution.

Léon fut au contraire, à la suite d'Oviedo, le véritable noyau de de la monarchie espagnole, et fut la capitale des vingt premiers rois. Léon vit le Cid et les rois du Cid, don Sancho et don Alfonso. Puis les conquêtes des chrétiens s'étendirent ; la Castille l'emporta sur Léon ; la royauté alla s'installer à Burgos, emmenant avec elle tout ce qui faisait de Léon une capitale.

Les Léonais vivent tous de la culture du sol ; ils élèvent dans leurs pâturages si estimés ces troupeaux nombreux que leurs bergers font émigrer l'hiver vers les grandes landes de l'Estrémadure. Mais cependant ils se sont montrés quelquefois jaloux des libertés publiques, et ils s'unirent aux Castillans lorsque ceux-ci se soulevèrent pour défendre leurs priviléges contre les empiétements de Charles-Quint; alors que les Aragonais, les Catalans et les Valenciens, si fiers cependant de leurs libertés, assistaient insouciants à la lutte.

Il en est de même de l'Estrémadure. L'indifférence, c'est le grand mot en Espagne. Et comment les Estrémeños ne seraient-ils pas indifférents ? Ils ne sont pas soixante par lieue carrée; ils n'ont pas de routes, pas d'industrie ; ils participent peu au mouvement des autres parties du royaume ; leur pays appartient à de grands propriétaires, aux communautés; ils ne cultivent pas la terre, ils vivent de la location de leurs pâturages. C'est le pays le plus triste et le plus désolé de l'Espagne, et le plus décidé peut-être à vivre chez lui sans s'inquiéter des autres. Que lui importe la royauté, qui ne s'est jamais occupée de lui ? Il aurait plus de chances de devenir quelque

Digitized by Google

chose et de naître à la vie politique s'il avait sa place à garder et son avis à faire prévaloir dans le congrès des provinces espagnoles.

Les Castilles ; ici nous sommes sur un autre terrain : Burgos, Ségovie, Valladolid, Madrid, Tolède. C'est le sol des « vieux chrétiens » ; c'est le terrain monarchique ; c'est là que se sont écrits les fastes des vieilles royautés espagnoles ; c'est là que vécut la grande Isabelle et que vint à sa suite la maison d'Autriche, Charles-Quint et les trois Philippe. Mais ce fut là aussi le théâtre des grandes agitations libérales des *comuneros*. Ce n'était pas une faction, c'était la Castille tout entière qui se souleva contre le despotisme de Charles-Quint.

Ce furent les Castillans qui, parmi leurs vieux priviléges, invoquaient le droit de composer les Cortès de députés élus à la fois par le clergé, par la noblesse, par les communes ; l'interdiction à la couronne d'influencer la nomination de ces députés ; l'interdiction à aucun membre des Cortès de recevoir, sous peine de mort, une pension ou une place pour lui ou pour quelqu'un des siens ; le droit pour les Cortès de se réunir aux époques régulières, lors même qu'elles ne seraient pas convoquées par le roi. Voilà ce qu'étaient les Castilles, les provinces en apparence les plus monarchiques du royaume, mais en même temps les plus convaincues de la puissance et des droits des nationalités. A bien examiner l'organisation du pouvoir en ces temps de gloire pour l'Espagne, la royauté n'était que le premier emploi de la république volontairement conféré par la nation, et bénévolement laissé par elle aux mains des héritiers des premiers élus. La République, ai-je dit ? Cervantès, dans son immortel roman, ne met pas d'autre expression dans la bouche de son héros lorsqu'il parle de l'État, et c'est une chose remarquable que de voir combien, dans ce livre qui est un modèle en toutes choses, l'idée de la nation, de la puissance et de la suprématie de la nation prédomine dans toutes les questions de philosophie et de politique développées par ce maniaque sublime qui est le type du citoyen libéral.

L'esprit indépendant du conquérant arabe est resté l'esprit des populations andalouses, toujours indociles, souvent révolutionnées. La conquête de la vieille Andalousie, de Grenade, de Murcie, de Valence, ne mit pas des colonies nouvelles à la place des tribus arabes vaincues. Les possesseurs du sol, attachés à l'Espagne par une occupation de sept siècles, ne se résignèrent pas à abandonner cette terre devenue pour eux une patrie. Si quelques-uns, à Grenade, plus fanatiques, moins convaincus de la réalité de la défaite, partirent confiants dans un prochain retour, emportant avec eux à Tétuan les clefs de leurs demeures, les autres, et le plus grand nombre, attachés à

Digitized by Google

ce sol fertilisé par leurs sueurs et par leur industrie, se résignèrent à subir la loi du vainqueur ou à paraître la subir, et acceptèrent la religion chrétienne. On fit pour eux un culte et un rite qui furent une concession de la loi chrétienne à la loi de Mahomet, le rite mozarabe, et les Arabes christianisés, les morisques, restèrent ainsi les maîtres de l'Andalousie. Les hommes du Nord, de Navarre, de Léon et de Castille ne vinrent pas coloniser ce pays encore si peuplé, même après sa défaite, et loin d'imposer leur loi, ils subirent celle du sol sur lequel ils venaient s'installer. Car c'est une des volontés de la nature : elle soumet rapidement les conquérants les plus farouches, et sans guerre, sans violence; mais par l'irrésistible influence du climat, du soleil et des mœurs. Les Espagnols venus en Andalousie s'allièrent aux Arabes par la loi naturelle de la conquête, et le sang arabe, les mœurs arabes prirent la plus grande place dans la fusion qui s'ensuivit.

Le sang arabe s'est conservé dans la race espagnole jusqu'à nos jours, et l'on retrouve encore, parmi la population des diverses provinces andalouses, les types d'autrefois, Arabes purs, Kabyles ou Berbères, selon les contrées où ces tribus s'étaient installées lors des diverses invasions. Quoi d'étonnant que les successeurs actuels de ces conquérants, héritiers de leur sang, aient hérité aussi de leur indépendance et de ce caractère d'égalité qui en forme la nuance principale ? Ce qui est particulier à la race andalouse, c'est ce niveau parfait entre les hommes, dans quelque classe qu'ils aient été rangés par les chances sociales. Le grand seigneur et l'homme du peuple se rencontrent sur la voie publique et s'abordent familièrement. Chez le premier, ce n'est pas un effort de bienveillance; chez le second, ce n'est pas un acte de familiarité inconvenante. Le grand seigneur ne sera jamais impertinemment protecteur; l'homme du peuple n'oublie pas la réserve que lui dictent les usages de la vie sociale.

J'ai vu la royauté visitant, il y a quelques années, ses provinces d'Andalousie et de Murcie. Cet empressement des populations à accourir sur le passage de la reine Isabelle était-il dicté par le sentiment formel de l'amour du peuple pour son roi ? Curiosité bien davantage, pour ce peuple placé si loin de l'appareil monarchique, qui voulait, une fois en sa vie, se rendre compte de ce prestige dont le récit lui était arrivé sous forme de tradition. La royauté est pour lui une légende plus qu'une conviction, le souvenir d'un passé héroïque plus qu'un besoin politique, et dans tous les esprits il y a, au-dessus de cela, la ferme conscience de la dignité de l'homme et surtout un mot tout-puissant et fatidique : la nation. Dans une circonstance de ce voyage, la reine Isabelle sut se soumettre à ces

Digitized by Google

coutumes d'une manière qui fut habile et qui démontre d'ailleurs combien la royauté espagnole obéissait, sans s'en rendre compte, au sentiment démocratique. Peut-être aucun représentant de la royauté en Europe ne dérogerait-il ainsi aux fières traditions de l'étiquette et de la représentation. En Espagne, c'est la reconnaissance des droits de l'esprit national. La reine venait de visiter, aux portes d'Antequéra, une fabrique considérable de lainages. Lorsque, descendue des ateliers, elle arriva à la sortie, les chefs de l'établissement lui demandèrent, pour eux et pour leurs contremaîtres, la faveur de lui baiser la main. — « Pourquoi vous seuls » ? répondit la reine; « qu'ils viennent tous ». — En un instant, l'avis fut donné dans les ateliers; tous les ouvriers, hommes, femmes et enfants, vinrent défiler devant la reine, qui, debout au milieu de la cour, ayant auprès d'elle le roi, les infants, les ministres, un nombreux cortége, tendait la main à tous. Cette scène fut magnifique et produisit un effet immense; mais ce n'était pas là un acte extraordinaire; ce fut un de ces exemples fréquents en Espagne des instincts démocratiques du peuple entier.

Le gouvernement qui obéira le plus à ces instincts est celui qui conviendra le mieux à l'Espagne. La forme fédérative est assurément la plus compatible avec de semblables idées, et si, au lieu d'un directoire, d'un sénat, d'une junte, il convient aux peuples confédérés d'instituer un président ou un monarque (« *seul chef* »), ce n'est à bien dire qu'une concession faite à une vieille forme, dont l'esprit peut varier selon les principes qui dirigent les instincts politiques. C'est ainsi, et j'ai quelque tendance à le croire, qu'une grande partie de la nation espagnole interprète l'idée de « monarchie démocratique » posée par un manifeste de M. Olozaga. Je vais, pour ma part, plus loin que ce manifeste : ce que j'entends, c'est l'union libérale des provinces espagnoles confiant le soin d'une législation commune à des Chambres électives, et remettant l'*action* exécutive, — ce qui n'est plus tout à fait le pouvoir, — à un magistrat choisi dans cette couche supérieure de l'humanité européenne qui est en possession depuis des siècles de fournir des candidats pour ces hautes fonctions.

Maîtresse maintenant d'elle-même, libre de choisir et de choisir mûrement, d'après des preuves d'aptitude plutôt que d'après des justifications d'origine et de légitimité, l'Espagne, en adoptant à la lettre ce programme formé de deux mots qui se heurtent : monarchie et démocratie, commettra-t-elle la faute de s'engager de nouveau dans les chances des dynasties, en restaurant celles qui n'apprennent rien dans la disgrâce, ou en en constituant de nouvelles?

Digitized by Google

— Ceci est une question grave et qui veut de sérieuses réflexions, lorsqu'on prétend faire maison neuve.

Et quel serait l'effet de cette réorganisation de l'Espagne sur ces bases historiques, ou mieux de cette restitution de l'Espagne à ce principe de souveraineté que Jovellanos tenta de rétablir? Ce serait la suppression de l'armée, le retour de cent mille bras à la terre, qui les réclame, la fin de ces révolutions de l'épée, les pires de toutes. De tous les pays de l'Europe, l'Espagne, par sa position géographique, est celui qui a le moins à craindre de ses voisins, qui a le moins besoin d'une force permanente. L'Espagne a montré comment elle remplace les armées lorsque son indépendance est menacée, et elle a pour assurer sa sûreté intérieure une institution magnifique, sa *guardia civil*, organisée à l'exemple de notre gendarmerie, et bien supérieure à notre gendarmerie, parce qu'elle n'est pas devenue un instrument politique. La garde civile espagnole est un modèle de vigilance, de dévouement, de sûre protection, de patriotisme, et avec un effectif double de celui qu'elle a aujourd'hui, elle assurerait énergiquement le repos du pays tout entier.

Si l'Espagne voulait, quel exemple elle pourrait donner! quelle grande leçon pour les gouvernants et pour les peuples!

A. GERMOND DE LAVIGNE.

Digitized by Google

FÉLIX HOLT

LE RADICAL

DEUXIÈME PARTIE [1]

I

L'opinion que Félix Holt s'était formée à première vue du caractère d'Esther Lyon, d'après son élégance naturelle et son apparente légèreté d'esprit, était également celle de la plupart des habitants de Treby-Magna. Les membres de l'Église dissidente de M. Lyon, n'avaient pas de sympathie pour sa fille. Les moins rigides trouvaient qu'elle se donnait des grâces et des airs prétentieux et qu'elle portait sa tête trop haute. D'autres, plus sévères, exprimaient leur appréhension que le ministre eût agi inconsidérément, si ce n'était même d'une manière répréhensible, en faisant élever sa fille dans un pensionnat français, où, en acquérant des talents exceptionnels, source d'une regrettable vanité, elle s'était imbue d'idées trop modernes. Au reste, personne ne savait ce qu'avait été sa mère, car M. Lyon ne parlait jamais de sa vie privée antérieure à son établissement à Treby. Lorsqu'il était venu exercer dans cette ville les fonctions de pasteur, on avait seulement su qu'il était veuf

[1] Voir la *Revue contemporaine* du 31 décembre 1868.

Digitized by Google

depuis plusieurs années et que sa fille étant encore en pension, il n'avait pour conduire son ménage qu'une vieille domestique dévote et larmoyante.

Depuis deux ans, miss Lyon était revenue en Angleterre pour demeurer avec son père et donner des leçons de langue française. Sous ce rapport, on la voyait avec plaisir fixée à Treby. L'enseignement de la langue française par une personne aussi instruite donnait à cette ville une certaine supériorité sur les autres villes du même ordre. Mais deux jeunes dissidents s'étant vivement épris de miss Lyon, sans qu'elle parût sensible à leur hommage, la méfiance des mères presbytériennes à son égard s'en était accrue par deux raisons : la crainte que leurs fils ne voulussent épouser cette jeune personne sans fortune et sans position, et le ressentiment anticipé du dédain avec lequel elle refuserait peut-être des partis d'un si grand mérite.

De son côté, Esther ne se plaisait nullement à Treby. Ce n'était pas injustement qu'on l'accusait d'être vaine. En France, où s'était faite son éducation, puis en Angleterre, dans le pensionnat où elle avait été professeur de français, ses compagnes de la classe la plus élevée ne s'étaient pas abstenues de lui donner à entendre qu'on faisait peu de cas d'un prédicateur dissident ; son amour-propre avait donc été froissé sur ce point. En même temps elle s'enorgueillissait d'avoir souvent entendu dire aux demoiselles les plus belles et les mieux *nées* de son pensionnat, qu'on la prendrait pour une *lady titrée*.

Esther jouissait de sa distinction physique, qui se révélait par son haut coude-pied toujours enfermé dans un bas de soie, par son poignet menu et par des ongles irréprochables. N'était-ce pas encore une marque de supériorité native que sa répugnance à porter des gants fanés et à faire usage de mouchoirs qui ne fussent pas de la plus fine batiste ? Elle employait tout l'argent qu'elle gagnait à satisfaire ses goûts aristocratiques ; et elle n'avait pas de remords de cette prodigalité, car elle se sentait généreuse. Elle détestait toute parcimonie ; un appel inopiné à sa compassion lui eût fait vider instantanément sa bourse, et si elle s'apercevait que son père manquât de quelque chose, elle pourvoyait à ce besoin sous couleur d'une aimable surprise.

Sans doute Esther avait de l'affection et du respect pour son père, dont elle appréciait le caractère droit et l'intelligence vive, bien que, sous l'influence d'une piété austère, ce fussent les côtés les moins intéressants et les moins poétiques de l'histoire et de la vie humaine qui occupassent son attention. Mais miss Lyon se figurait qu'elle aurait aimé sa mère plus qu'elle n'était capable d'aimer son

Digitized by Google

père. Elle n'avait cependant qu'un souvenir bien confus des quatre premières années de son enfance, alors que le mot *maman* était celui qui revenait le plus souvent sur ses lèvres ; alors qu'une voix douce lui disait en français des paroles câlines, qu'à son tour elle répétait à sa poupée; alors qu'une délicate main, différente de toutes celles qui ensuite s'occupèrent de sa petite personne, la caressait, la tapotait, l'attifait. Ces souvenirs-là s'arrêtaient à la dernière fois qu'elle s'assit sur le lit où était couchée sa mère. Son père vint la prendre dans ses bras et l'emporta. Dès lors, autant que sa mémoire pouvait lui représenter les scènes dont son enfance avait été témoin, il n'y avait plus de voix douce et caressante, plus de main délicate.

Tout ce qu'Esther savait de précis sur sa mère, c'est qu'elle était Française, qu'elle s'était trouvée dans la détresse et que son nom de fille était Annette Ledru. M. Lyon ne lui en avait rien appris de plus. Une fois, quand elle était encore une enfant, il avait répondu à une question qu'elle lui fit :

« Ma petite Esther, lorsque vous serez en âge de vous marier, nous nous entretiendrons de votre mère, et je vous remettrai, avec son anneau, tout ce qui lui a appartenu... Jusque-là, nous penserons seulement à elle... A moins d'une nécessité absolue, je ne saurais me briser le cœur en parlant de ce qui a été et qui n'est plus. »

Esther n'avait pas oublié ces paroles ; mais à mesure que les années s'écoulaient, elle trouvait de plus en plus impossible de presser son père de questions sur un passé qui l'affligeait.

Nous allons l'exposer succinctement, ce passé, quiremontait à vingt-deux ans. A cette époque, Rufus Lyon était le pasteur révéré, admiré, d'une grande congrégation indépendante dans un des ports de mer de l'Angleterre méridionale. Il avait alors trente-six ans et n'était point marié, bien que ses amis l'exhortassent souvent à prendre une compagne ; sa vie ne présentait que l'histoire uniforme d'une ferveur purement religieuse et studieuse ; son ministère était pour lui une vocation qui absorbait son esprit et son cœur. Mais il ne devait pas en être toujours ainsi.

Un soir d'hiver, en 1812, M. Lyon revenait d'un village où il avait prêché. Il marchait vite, suivant sa coutume, et ses méditations n'étaient troublées par aucun objet animé ou inanimé. Il avait, comme on sait, la vue très basse, et le mince croissant de la lune suffisait à peine pour lui faire distinguer les buissons et les haies sur les côtés de la route. Tout à coup, l'idée lui vint qu'il avait peut-être oublié de remporter un agenda sur lequel il écrivait certaines souscriptions. Il s'arrêta, fouilla les poches de

Digitized by Google

son habit et de son pardessus, ôta un instant son chapeau pour regarder dedans, et, ne trouvant pas l'objet de ses recherches, il se remettait en marche, lorsqu'une voix faible et empreinte d'un accent étranger murmura tout près de lui ces paroles suppliantes :

« Ayez pitié de moi, monsieur. »

Le ministre, en regardant attentivement d'où partait cette voix, aperçut une jeune femme assise sur le talus au bord du chemin. Elle tenait sur ses genoux un petit enfant. Reprenant la parole, elle dit d'un ton encore plus plaintif que précédemment :

« Monsieur, je meurs de faim. Pour l'amour de Dieu, prenez mon petit enfant ! »

M. Lyon fit aussitôt ce dont elle le priait ; puis il l'aida à se lever, l'engagea à marcher à côté de lui, en s'appuyant sur son bras, et amena ainsi la mère et l'enfant dans sa maison. La vieille ménagère du ministre ne s'étonnait jamais d'aucun des actes de bienfaisance de son maître ; sur l'ordre de celui-ci, quand ses hôtes eurent pris de la nourriture et se furent réchauffés près du foyer, la bonne femme prépara un lit pour l'étrangère, à laquelle on ne demanda seulement pas d'où elle venait, ni comment elle se nommait. Le lendemain matin, cependant, sans être questionnée, elle raconta son histoire.

Son père, un officier français, avait péri durant la campagne d'Allemagne ; et elle, qui habitait Vesoul, sous la surveillance d'une dame de ses parentes, s'étant éprise d'un militaire anglais prisonnier sur parole et interné dans cette même ville, l'avait épousé contre le gré de sa famille.

Ce jeune homme servait auparavant dans l'armée hanovrienne. Ayant obtenu de ses chefs un congé pour se rendre en Angleterre, où l'appelait une affaire dont elle ne connaissait pas la nature, il s'était vu arrêté aux postes français, comme suspect d'espionnage, et dirigé sur Vesoul avec d'autres prisonniers. Quelques mois après son union avec Annette Ledru, on l'avait inopinément transféré, ainsi que ses compagnons de captivité, dans une ville voisine de la mer. Sa jeune épouse était restée dans une cruelle incertitude sur son sort, jusqu'à ce qu'elle eût appris par une lettre de lui qu'en conséquence d'un échange de prisonniers, il se trouvait maintenant en Angleterre. Il la conjurait de venir l'y joindre. Dès qu'elle serait débarquée, elle le lui écrirait sous un couvert portant une adresse dont le lieu de destination était Londres.

Dans la crainte que ses amis ne s'opposassent à son départ, la jeune femme s'était enfuie clandestinement de Vesoul. N'ayant en sa possession qu'une très petite somme d'argent, elle avait supporté bien des privations, éprouvé bien des inquiétudes, lorsque, arrivée au port

Digitized by Google

de mer où elle devait s'embarquer, il lui avait fallu attendre une occasion de faire la traversée, ce qui présentait beaucoup de difficultés en ce temps de guerre. Enfin, elle put prendre passage sur un petit bâtiment de commerce. Elle débarqua bien malade à Southampton. Quand elle fut en état d'écrire à son mari qu'elle venait de donner le jour à leur enfant, la pauvre femme avait déjà été obligée de mettre en gage une partie de ses vêtements et quelques petits bijoux.

La réponse du mari d'Annette n'était pas de nature à calmer ses peines d'esprit. Il la pressait de se rendre au plus tôt à Londres, où il l'attendrait à l'hôtellerie de la *Belle Sauvage*. Il était lui-même dans la détresse et incapable de venir la chercher à Southampton. Dès qu'ils seraient réunis l'un à l'autre, ils s'embarqueraient ensemble sur un navire et quitteraient à jamais l'Angleterre.

Arrivée à l'hôtellerie indiquée, Annette y attendit vainement son mari pendant trois jours; le quatrième, elle reçut une lettre dont l'écriture lui était inconnue. Cette lettre lui apprenait qu'à ses derniers moments, son mari avait désiré qu'on l'informât de sa mort et qu'on lui recommandât de retourner dans sa famille. La pauvre créature n'avait effectivement pas d'autre parti à prendre que celui-là; encore était-il fort hasardeux. Réduite à voyager à pied, afin d'épargner pour son pain quotidien le peu de monnaie qu'elle possédait, elle se trouvait dans un dénûment absolu le soir où elle avait fait appel à la pitié de M. Lyon. Elle ne possédait plus rien autre que les vêtements qui la couvraient ou qui enveloppaient son enfant, et deux objets qu'elle ne pouvait se décider à vendre.... son anneau nuptial et un petit médaillon portant le nom de baptême de son mari et qui renfermait une boucle de ses cheveux. Lui en avait eu un semblable, qu'il attachait à la chaîne de sa montre. Il n'y avait de différence qu'à l'égard des cheveux, qui étaient ceux de sa femme, et du nom gravé à l'extérieur, le nom d'Annette. Cette précieuse babiole, elle la portait maintenant suspendue à son cou par un cordon, car elle avait vendu la légère chaîne d'or à laquelle le médaillon était autrefois attaché.

Les seules garanties de l'authenticité de cette histoire étaient la candide physionomie de la voyageuse et un petit paquet de papiers qu'elle avait dans sa poche : il contenait des lettres de son mari, cette autre lettre d'une main inconnue qui avait appris à la jeune femme qu'elle était veuve, et son acte de mariage.

Ces preuves auraient pu être aussi bien forgées par une aventurière, mais M. Lyon ne les mit pas en doute un seul instant. Cette figure angélique lui inspirait une confiance illimitée; cependant il était un peu incrédule sur ce qui concernait personnellement le

Digitized by Google

mari. Si Annette se fût souvenue de l'adresse à laquelle il avait voulu qu'elle lui écrivît de Southampton, l'affaire aurait pu être éclaircie. De même, il eût été facile de demander par lettres à Vésoul des renseignements sur les amis et les parents de la jeune femme et de réveiller leur sympathie pour elle, si Annette n'eût répugné à solliciter leur appui. M. Lyon trouvait dans ces deux circonstances un motif ou un prétexte pour donner indéfiniment asile à la jeune étrangère.

Cependant, pour l'acquit de sa conscience, qui lui reprochait parfois de ne songer qu'à sa propre satisfaction en gardant dans sa maison cette jeune mère et son enfant, le ministre presbytérien avait tâché de leur attirer le bienveillant intérêt de quelques-unes des dames les plus éminentes de son Eglise; mais elles ne montrèrent que de l'indifférence pour une situation qui ne leur paraissait pas assez nettement établie. Elles auraient participé volontiers à une souscription pour subvenir aux frais du retour de cette Française dans son pays; ou encore, si cette dernière voulait rester dans leur ville et y prendre un logement, elles lui procureraient des travaux de couture et feraient tous leurs efforts pour la détacher du papisme. Toutefois, si elle était une personne respectable comme elle le disait, le seul parti convenable qu'elle eût à prendre serait de retourner vivre au milieu de ses compatriotes et de ses amis.

Cette froideur ne fit qu'affermir M. Lyon dans sa résolution de garder ses nouveaux hôtes, la modicité de son revenu ne lui permettant pas de pourvoir à leur logement et à leur subsistance hors de chez lui, car évidemment Annette n'avait pas d'autre aptitude que celle de soigner son *baby*. Il eût été absurde de la supposer capable de subvenir par son travail à leurs dépenses. Mais cette détermination, fort désapprouvée par son Eglise, ayant attiré à M. Lyon des remontrances, il résigna ses fonctions de pasteur et partit pour une ville éloignée de celle qu'il quittait. Là, il pourvut à l'entretien d'Annette et de son enfant, aussi bien qu'au sien propre, avec le salaire qu'il gagnait comme correcteur d'imprimerie.

Annette était une de ces femmes de figure angélique et d'esprit irréfléchi qui ne voient jamais que la surface des choses. Elle ne demanda ni ne sut pourquoi son bienfaiteur avait renoncé à exercer son ministère. Elle ne se préoccupa de ce qui se passait dans le monde au milieu duquel elle vivait pas plus que ne l'eût fait un oiseau blotti dans son nid. A une certaine époque de son passé, le malheur était tombé sur elle comme une avalanche; elle n'avait pas été écrasée; maintenant elle se reposait... Elle avait un bon foyer, la nourriture assurée... et son *baby* florissait.

Elle vivait de la sorte depuis un an sans souci du lendemain. Un

Digitized by Google

soir, M. Lyon, revenant très fatigué de l'imprimerie, où il avait fait plusieurs heures de travail extra, prit dans ses bras, pour le calmer, ce baby qui criait et souffrait beaucoup de sa première dent. Jusqu'alors M. Lyon n'avait jamais rempli ce rôle de mère ou de père; il y réussit à ce point, que l'enfant se tut et s'endormit. Le ministre le garda sur son épaule.

« Comme vous soignez bien les petits enfants ! dit Annette. Cependant jusqu'à mon arrivée vous n'en aviez jamais eu autour de vous ?

— Non, je n'ai eu ni frères ni sœurs.

— Pourquoi ne vous étiez-vous pas marié ?

— Parce que je n'avais aimé aucune femme jusqu'à présent. Je pensais rester toujours célibataire... Mais actuellement je serais bien aise de me marier. »

Annette tressaillit, non qu'elle s'imaginât être pour quelque chose dans cette nouvelle disposition des sentiments de son protecteur sur le mariage. Ce qui l'avait frappée, c'était cette idée qu'un grand changement allait peut-être s'effectuer dans l'existence de M. Lyon. On eût dit qu'un éclair venait de l'éveiller, en interrompant son rêve.

« Trouvez-vous, Annette, que, de ma part, ce soit une folie de désirer me marier ?

— Je ne m'attendais pas à cela, répondit-elle avec une teinte d'embarras. Je ne savais pas que vous y pensiez.

— Vous connaissez la femme que je serais bien aise d'épouser.

— Je la connais ? dit-elle d'un ton interrogateur et en rougissant.

— C'est vous, Annette, vous que j'ai aimée plus que mon devoir... J'ai tout abandonné pour vous. »

M. Lyon s'arrêta ; il était sur le point de faire ce qu'il eût trouvé ignoble : présenter sa sollicitation comme un droit acquis.

« Pouvez-vous m'aimer, Annette ? reprit-il, voulez-vous être ma femme ? »

Annette tremblait et paraissait désolée.

« Ne parlez pas, Annette... Oubliez cela, dit M. Lyon en se levant précipitamment. Je ne veux, je ne désire rien. »

Son brusque mouvement avait réveillé l'enfant. Le ministre presbytérien le déposa dans les bras d'Annette, qu'il quitta aussitôt.

Les deux jours suivants, le travail de M. Lyon à l'imprimerie l'y appela de bonne heure dans la matinée. Annette et lui ne se trouvèrent que peu de temps vis-à-vis l'un de l'autre, et ils n'eurent pas besoin de se parler beaucoup. Le troisième jour, M. Lyon tomba

Digitized by Google

malade. La gêne pécuniaire dans laquelle il se trouvait ne lui ayant pas permis, depuis qu'il avait renoncé à la direction de sa petite église, d'avoir une domestique à demeure chez lui, il s'était contenté du service irrégulier et incomplet d'une vieille femme de ménage. Annette devint donc forcément garde-malade. L'obligation morale de remplir un devoir nouveau pour elle transforma momentanément son caractère. Tout en donnant ses soins à son bienfaiteur, elle pensa, elle réfléchit...

Un jour — le malade était alors en pleine convalescence — la jeune femme posa sa main fine sur la main singulièrement amaigrie de M. Lyon :

« Je commence à devenir raisonnable, dit-elle. Pour faire face à nos dépenses, j'ai vendu quelques livres à un commerçant que m'a indiqué le docteur. En même temps, j'ai regardé les vitrines de plusieurs boutiques d'articles de mode et de lingerie. Je puis travailler à tout cela et gagner de l'argent pour aider à notre entretien... Quand vous serez assez rétabli pour vous lever, nous sortirons ensemble et nous nous marierons... Qu'en pensez-vous? La *petite* (le baby d'Annette n'avait jamais été désigné autrement jusqu'alors) vous appellera « papa », et ainsi nous ne nous séparerons pas. »

Une quinzaine de jours après, M. Lyon épousa la jeune Française. La veille de leur mariage, il s'était hasardé à lui demander si elle avait des scrupules à l'endroit de sa propre religion — le catholicisme — et si elle consentirait à ce que sa fille fût baptisée et élevée dans la religion protestante.

« En France et en d'autres temps, répondit-elle, j'aurais hésité ; mais aujourd'hui la situation est toute changée. Je n'ai jamais approfondi le culte religieux... Je savais seulement que c'était bien d'en garder l'observance. J'aimais les fleurs, le bal, la musique, et mon mari, qui était beau. Tout cela a disparu... et en ce pays personne n'est de ma religion. Mais le bon Dieu doit certainement être ici, car vous êtes bon. Je m'en rapporte à vous sur toutes choses. »

Evidemment Annette se considérait comme étant désormais morte au monde. L'énergie passagère, la vivacité de sympathie qui avaient été excitées en elle par la maladie de M. Lyon s'évanouirent bientôt ; la jeune femme retomba dans son ancienne apathie pour tout, son enfant exceptée. Elle s'étiola comme une fleur transplantée dans un climat qui lui est défavorable. Après trois années de langueur, sa vie s'éteignit. M. Lyon se trouva veuf, n'ayant d'autre consolation que la petite Esther ; tout le monde croyait qu'elle était sa fille, et elle-même le pensait ainsi. La détromper à ce sujet eût été pour l'excellent homme un effort au-dessus de son courage ; il lui sem-

Digitized by Google

[illegible] enfant l'aimerait moins si elle apprenait qu'il n'était [illegible] son père.

[illegible] la mort d'Annette, M. Lyon s'était remis à exercer son ministère. Il avait reconquis son ancienne réputation de prédicateur éloquent et de pasteur dévoué. Cependant, après avoir dirigé avec succès pendant une dizaine d'années une grande congrégation indépendante, quelques points de controverse religieuse ayant troublé leur harmonie, le ministre presbytérien avait répondu à l'appel qui lui fut fait par l'église, d'une importance secondaire, des dissidents de Treby-Magna. Depuis sept ans il était établi dans cette ville ; il y en avait seulement deux qu'Esther vivait auprès de lui.

II

Mrs Transome brodait dans son salon lorsque, peu de jours après l'arrivée d'Harold à Transome-Court, une voiture à deux chevaux, avec un cocher et un laquais en livrée cramoisie, s'arrêta devant le perron du château. Un homme de bonne mine, âgé d'environ soixante ans, et une dame d'un âge moyen, grasse, encore belle de visage et couverte de satin, de dentelles et de mousseline brodée, descendirent de cet équipage. Sir Maxime Debarry et lady Debarry venaient féliciter Mrs Transome du retour de son fils.

Cette visite avait d'ailleurs un autre objet. Les Debarry étaient impatients de connaître les vues politiques d'Harold ; Mrs Transome devina cela tout de suite à travers les compliments et les serrements de mains que lui prodiguèrent ses nobles voisins. Elle les reçut avec une satisfaction apparente.

« Eh bien ! notre fortuné jeune homme est arrivé à temps, dit sir Maxime. S'il se présente comme candidat, lui et Philippe pourront concourir ensemble et écarter les deux whigs.

— Réellement, dit à son tour lady Debarry, son arrivée juste en ce moment est tout à fait providentielle. J'espérais bien que quelque circonstance heureuse empêcherait Philippe d'avoir pour concurrent un homme tel que Pierre Garstin.

— J'appelle mon ami Harold un jeune homme, reprit sir Maxime, parce que je me le représente toujours comme il était quand on fit de lui ce portrait.

— Il s'est écoulé un long temps depuis lors, remarqua Mrs Transome. Mon fils est fort changé.... vous devez le penser. »

Tandis que Mrs Transome et ses visiteurs conversaient ainsi, un bruit confus de voix leur arrivait de la bibliothèque. Mrs Transome

Digitized by Google

feignait de ne pas remarquer ce bruit, bien que la contrariété qu'elle en éprouvait colorât ses joues pâles.

« Sans doute Harold doit être changé extérieurement, répondit sir Maxime. Mais c'était un beau garçon... J'ai toujours eu beaucoup d'amitié pour lui. Si l'on m'eût demandé quelle chose me paraîtrait la plus désirable dans l'intérêt du comté, je n'aurais rien trouvé de mieux à souhaiter que de voir le jeune Transome devenir mon voisin permanent et prendre une part active aux affaires publiques. Au temps jadis, les Transome et les Debarry ont toujours été ensemble du bon côté. Certainement Harold se présentera comme candidat... Il est décidé, n'est-ce pas? »

La nécessité de répondre à cette question fut différée par l'accroissement du bruit qu'occasionnait, dans la pièce adjacente, un mélange de paroles inintelligibles et d'aboiements. Soudain, la portière en tapisserie de la bibliothèque fut tirée, et à l'entrée du salon apparut le vieux M. Transome. Un petit garçon d'environ trois ans, dont la chevelure noire pendait comme une crinière sur son dos, tenait par un bout la corde qui entourait les reins du vieillard, lequel se prêtait bénévolement à remplir le rôle d'un cheval. L'enfant tâchait de presser son allure très paisible par des cris et par quelques coups d'une baguette qu'il maniait assez difficilement. Le vieillard, voyant le baronet se lever pour aller vers lui, sourit et s'arrêta. Nemrod, le chien de chasse, se mit à rôder autour de son maître, en le flairant pour s'assurer qu'il n'avait pas souffert des atteintes de la baguette. Quant au petit garçon, voyant qu'il y avait là quelque chose de nouveau pour lui à regarder, il laissa tomber la corde et vint se placer en face et à une certaine distance de lady Debarry, sur la figure de laquelle il fixa ses grands yeux noirs.

« Oh! quel superbe enfant, Mrs Transome! s'écria la femme du baronet. Mais ce ne peut pas être... Serait-il possible que vous eussiez le bonheur d'être une grand'maman?

— Oui. Vous voyez le petit garçon de mon fils.

— En vérité! dit lady Debarry avec un étonnement qui n'était pas simulé. Je ne vous avais jamais entendu parler du mariage de M. Harold. Il vous a donc amené aussi une aimable bru?

— Non, répondit Mrs Transome d'un ton froid. Elle est morte.

— Oh!... oh!... oh! fit lady Debarry avec une intonation plaisamment flottante entre la condoléance, la satisfaction et l'indifférence. Que c'est singulier!... singulier, en ce sens que nous n'avions jamais eu connaissance du mariage de M. Harold. Mais quel charmant petit bonhomme! Venez donc à moi, beau chérubin aux joues rondes. »

Les yeux noirs restèrent fixés, comme par une sorte de fascination

Digitized by Google

sur la personne de lady Debarry, dont l'invitation affable fut dédaignée. Enfin, avançant sa tête et allongeant ses lèvres, le chérubin émit à plusieurs reprises, avec une intention très évidente d'hostilité, les syllabes suivantes :

« Né-iou-o-oum. »

Apparemment elles résumaient son opinion sur lady Debarry... Peut-être signifiaient-elles : « vilaine vieille femme ; » du moins son *speech* était-il un bégaiement polyglotte d'une interprétation hasardeuse. Il se mit ensuite à tirailler l'épagneul Blenheim, lequel, étant âgé et maussade, fit mine de vouloir le happer.

« Allez-vous-en, Henry ; laissez ce pauvre museau tranquille, ou il finira par vous mordre, » dit Mrs Transome en se courbant pour délivrer le vieux grognon.

Ces paroles suggérèrent à Henry l'idée de les mettre en pratique. Il s'empara avec ses dents du bras de sa grand'mère et le mordit aussi fort qu'il le put. Heureusement la manche, en une épaisse étoffe de soie, affaiblit un peu la morsure ; néanmoins, la douleur fut assez vive pour arracher un gémissement à Mrs Transome. Sir Maxime, qui venait de s'asseoir, saisit le petit drôle, et celui-ci, s'échappant vite de ses mains, retourna trotter dans la bibliothèque.

« Je crains que vous ne soyez blessée, dit lady Debarry sérieusement inquiète. Quel petit sauvage ! Soignez votre bras, ma chère... Je vous conseille de le bassiner tout de suite... Ne vous gênez pas pour moi.

— Oh ! je vous remercie, ce n'est rien, répondit Mrs Transome en se mordant les lèvres et en souriant tour à tour. Ce sera bientôt apaisé. Vous voyez une des conséquences du plaisir d'être grand'mère. Cet enfant m'a prise en aversion ; il agit tout autrement avec M. Transome ; du premier moment ils ont été camarades de jeu.

— Bon Dieu, suis-je surpris de voir qu'Harold est depuis longtemps chef de famille ! Je m'étais persuadé qu'il était encore un jeune célibataire... Quel vieux routier je suis donc, moi ! Et qui a-t-il épousée ?... J'espère que nous aurons le plaisir de voir Mrs Harold Transome. »

Sir Maxime, occupé avec le vieux M. Transome, n'avait rien entendu du précédent dialogue sur ce sujet.

« Mrs Harold n'existe plus, se hâta de dire lady Debarry. Mais, mon cher sir Maxime, il ne faut pas que nous empêchions Mrs Transome de soigner son bras ; je suis sûre qu'elle souffre... Ma chère, ne dites rien... Nous nous reverrons... Vous et M. Harold vous viendrez dîner avec nous jeudi... Dites oui, seulement oui. Sir Maxime brûle de le revoir, et Philippe sera enchanté.

— Oui, oui, reprit sir Maxime. Il ne faut pas qu'il tarde à faire

Digitized by Google

la connaissance de Philippe. Dites-lui que Philippe est un brave garçon... A Oxford, il a toujours eu la palme. Votre fils devra être porté sur les listes avec lui pour le North-Loamshire. Vous m'avez dit que c'est son intention de se faire inscrire ?

— Je vous écrirai pour vous faire savoir s'il a quelque engagement pour jeudi ; Harold se trouvera certainement heureux s'il peut se rendre à votre invitation, dit Mrs Transome en éludant la question.

— Si ce n'est pas jeudi, que ce soit le jour suivant... le jour le plus prochain dont il pourra disposer, » conclut sir Maxime.

Les visiteurs partis, Mrs Transome éprouva presque du contentement de la douloureuse morsure qui lui avait épargné l'embarras de répondre à d'autres questions sur les opinions politiques d'Harold.

« Cette visite sera la dernière que je recevrai d'eux, » se dit-elle.

« La pauvre femme ne me paraît pas heureuse, sir Maxime, dit lady Debarry quand elle et son mari furent remontés en voiture. Il y a quelque chose, du côté de son fils, qui la contrarie. J'espère pour elle que le caractère d'Harold Transome n'est pas désagréable. Mais, ou il lui avait caché son mariage, ou elle en était honteuse. Il a au moins trente-quatre ans à présent. Ayant vécu si longtemps en Orient, il peut être devenu une sorte d'original avec qui on ne se soucierait pas de se lier intimement... Et ce sauvage petit garçon !... Il n'a pas l'air d'être l'enfant d'une *dame*.

— Allons, allons, ma chère, ne songez pas tant à ces minuties. Vu l'état actuel du pays, c'est notre devoir de considérer seulement la position et les opinions politiques d'un homme. Philippe et mon frère Auguste sont également de cet avis. Nous sommes obligés de regarder tous les hommes de notre parti comme des instruments publics et de travailler tous ensemble. Les Transome ont toujours été de bons tories; seulement, dans ces dernières années, leur rôle était réduit à zéro. Ce jeune héritier qui revient avec une belle fortune donner du relief et une position à sa famille est un gain net pour le comté, car avec Philippe il ne déviera pas... Sans doute, ayant vécu si longtemps hors du royaume, il aura besoin d'être guidé. Nous n'avons rien autre à rechercher dans un candidat que ces deux choses : est-il tory et fera-t-il de l'opposition dans l'intérêt du pays? Toute la question est là; et je vous supplie, ma chère, de ne plus vous occuper de commérages, et de vous efforcer, en femme de sens et d'esprit que vous êtes, à rallier tous les gens bien pensants. »

Cela dit, sir Maxime toussa fortement, tira sa tabatière de sa poche et tapa dessus. Il venait de faire un sermon marital, ce à quoi il ne se décidait guère pour un motif moindre qu'une affaire de cons-

Digitized by Google

cience. Or, sa précédente délinéation du devoir d'un tory était pour lui une affaire de conscience, bien que le *Duffield Watchman* eût particulièrement visé — au milieu de plusieurs autres — sir Maxime Debarry, en flétrissant la coalition des tories qui était un acte égoïste et immoral, mais qui, néanmoins, serait vaincue par la coalition de tous les amis de la vérité et de la liberté. Ceux-ci subordonneraient — le *Watchman* avait cette confiance — toute considération, autre que celle de divergences politiques, à l'urgence d'envoyer à la Chambre des Communes des représentants chargés de soutenir le gouvernement actuel.

« Assurément, sir Maxime, répondit lady Debarry, vous ne pouvez pas avoir trouvé quelque chose à reprendre à ce que j'ai dit pendant notre visite à Mrs Transome.

— Non, non, ma chère; c'est par précaution que je vous parle ainsi. Ne vous occupez nullement de ce qui s'est passé à Smyrne, et ne vous étonnez pas des manières de Transome, lors même que vous le verriez s'asseoir sur ses talons. Nous devons fermer les yeux sur diverses choses, par dévouement à l'intérêt public. »

A ce moment, la voiture passa contre un individu bien vêtu, qui ôta son chapeau devant sir Maxime et cria au cocher de s'arrêter.

« Excusez-moi, sir Maxime, dit-il ensuite, je viens d'apprendre à Treby quelque chose d'important que vous serez bien aise, je crois, de savoir aussitôt que possible.

— Ah!.. Qu'est-ce?... Quelque chose concernant Garstin ou Clément? demanda le baronnet en voyant l'autre tirer de sa poche une affiche.

— Non, c'est quelque chose de pire, penserez-vous peut-être.

— Quoi donc?

— Un nouveau candidat radical. J'ai obtenu ceci par ruse d'un employé de l'imprimerie. Les affiches n'ont pas encore été apposées.

— Un radical! répétait sir Maxime d'un ton mécontent et incrédule, tout en prenant l'affiche pliée. Quel imbécile est-ce? Il n'aura aucune chance.

— On dit qu'il est plus riche que Garstin.

— Harold Transome! s'écria le baronet, qui lut ces noms imprimés sur l'affiche en lettres de trois pouces. Je ne puis croire cela... C'est une mystification... une fourberie... Comment!... comment!... mais nous sortons précisément de son château. Ne savez-vous rien de plus? Parlez, monsieur; parlez donc! Ne prolongez pas votre histoire comme un satané charlatan qui a le soin de tenir ses auditeurs la bouche béante.

Digitized by Google

— Sir Maxime, je vous en prie, ne vous emportez pas ainsi, dit lady Debarry.

— Je crois qu'il n'y a pas lieu d'avoir le moindre doute à ce sujet, reprit Christian. Après que je me suis procuré cette affiche, je me suis rencontré avec le clerc de M. Labron ; il a été mis au courant de toute cette histoire par le clerc de M. Jermyn. Un comité est déjà en train de se former. On dit que Jermyn, tout entortillé qu'il est dans ses discours, va comme une machine à vapeur quand il a quelque chose dans la tête.

— Ce Jermyn, un coquin à double face ! Il mériterait d'être pendu. Mais cela ne sert de rien de rester à bavarder ici... Grimpez sur le siége et revenez au château avec nous... Je pourrai avoir besoin de vous.

— Vous voyez que j'étais dans le vrai, sir Maxime, dit la femme du baronet lorsque la voiture eut recommencé à rouler. J'avais le pressentiment qu'Harold Transome se comporterait avec nous d'une manière déplaisante.

— Sottise ! Puisque vous aviez ce beau pressentiment-là, pourquoi m'avez-vous laissé aller en votre compagnie à Transome-Court, où l'on se moque de nous ?

— Est-ce que vous m'auriez écoutée ?... Mais maintenant, dites, vous ne pensez plus l'avoir à dîner chez vous ?

— Chez moi ! Certainement non. A présent, je vois clairement ce qu'il en est. Vivre au milieu de ces Mahométans on devient une véritable brute. Harold a perdu tout sentiment de religion et de morale ; il ne peut plus rien comprendre à la politique anglaise... Il va, de son plein gré, se casser le nez comme propriétaire foncier. Après tout, il ne sera pas élu... Il aura dépensé inutilement son argent.

— Je crains que ce ne soit un homme très licencieux qu'Harold Transome, reprit lady Debarry. Nous savons maintenant pourquoi sa mère paraissait si préoccupée... La pauvre femme fait sans doute de tristes réflexions.

— N'est-ce pas contrariant que nous n'ayons pas rencontré Christian sur notre chemin en allant à Transome-Court. Enfin, mieux vaut présentement que plus tard. C'est un garçon singulièrement adroit et utile que ce factotum de Philippe? Je voudrais bien qu'il me le cédât... Je ferais de lui mon intendant... Il réduirait un peu les comptes de notre maison. »

Peut-être sir Maxime n'aurait-il pas été aussi enthousiaste des talents économiques qu'il supposait à M. Christian s'il l'eût vu, dans la soirée de ce même jour, se récréant chez l'intendant de Treby-Manor, qui réunissait fréquemment dans sa chambre les domesti-

Digitized by Google

ques supérieurs ses collègues et quelques voisins ses amis. Parmi ces derniers, on distinguait le fermier Crowder, le meunier Sircome et M. Filmore, l'aide du chirurgien.

Ce soir-là donc, M. Scales, l'intendant, distribuait, suivant sa coutume, des cigares, du cognac et du whisky à ses hôtes, lesquels discutaient avec la liberté de conjectures qui est un des priviléges inaliénables des Anglais le montant probable de la fortune d'Harold Transome. Dans cette société, le rôle principal était tenu par M. Christian, bien qu'il fût d'abord silencieux, comparativement aux autres interlocuteurs. Mais il occupait avec tant de grâce deux chaises, étendant sa jambe droite sur le siége de la seconde et appuyant une de ses mains sur le dossier; il tenait son cigare et mettait en évidence une superbe bague chevalière avec tant de nonchalance; ses cheveux gris étaient arrangés avec tant de goût, que des yeux expérimentés jugeaient tout de suite que le grand Scales lui-même, malgré ses bottes vernies, ses manchettes de chemises et sa moustache bien cirée, n'était à côté du factotum de Philippe Debarry qu'un personnage secondaire.

La discussion sur le chiffre de la fortune gagnée dans le commerce à l'étranger par Harold Transome menaçait de tourner à la dispute; ce que voyant, Christian interrompit les discoureurs en leur disant :

« Ne vous échauffez pas, messieurs. Je vais sonner pour avoir des citrons et faire du punch. »

Sa proposition fut naturellement agréée par tous; mais la conversation n'en reprit pas moins son cours.

« Quoi qu'il en soit, dit Crowder, le fermier, les Transome ont vécu bien pauvrement depuis un grand nombre d'années... J'en puis savoir quelque chose. Mon frère est un de leurs tenanciers.

— Ils ne tenaient même plus de maison, ajouta M. Scales avec dédain. Ils avaient loué tout leur terrain, tout, jusqu'au jardin potager. Je suppose que c'est la passion du fils aîné pour le jeu qui les avait mis si bas.

— Ah! mais ce ne fut pas le jeu qui commença leur ruine, reprit M. Crowder. Les nouveaux venus en ce pays ne savent pas ce qui s'y est passé il y a vingt ou trente ans. Je vais en avoir cinquante, moi, et mon père vivait du temps du père de sir Maxime.

— Si ce ne fut pas le jeu, qu'est-ce donc que ce fut? demanda M. Scales avec un peu d'impatience. Je n'ai pas la prétention de le deviner.

— Les procès... oui, les procès... quoique les Transome les aient toujours gagnés.

— Gagner ou perdre, c'est, ma foi, tout un lorsqu'on a affaire aux

Digitized by Google

tribunaux, dit Scales. Je pense que nul d'entre nous n'ignore cette conséquence des procès.

— Le dernier de tous est celui qui fit le plus de bruit, continua M. Crowder. On a dit qu'il y avait eu plusieurs faux serments. Un jeune homme prétendait être le véritable héritier... Voyons, que je me rappelle ses noms... il en avait deux. Ce jeune homme jura qu'il était un tel, et des témoins jurèrent qu'il était un autre. Toujours est-il que le procureur Jermyn l'emporta... (On dit qu'il avait autrefois gagné une partie contre le vieux Transome lui-même) et le prétendant à l'héritage est devenu un vagabond... Attendez un peu... son nom va me revenir... Ah! c'était Scaddon... Henry Scaddon. »

A ce moment, M. Christian laissa glisser de sa main dans le bol de punch un citron qu'il pressait, et qui éclaboussa le visage des assistants.

« Quel maladroit suis-je! s'écria-t-il comme stupéfait de cet accident... Mais poursuivez votre récit, M. Crowder. Un vagabond, disiez-vous, qui s'appelait Henry Scaddon...

— Eh bien! c'est tout. On ne l'a plus revu depuis lors. On a beaucoup causé de cela dans le temps, et je me souviens qu'à ce propos mon père secouait toujours la tête, comme aussi quand il était question de Mr Transome, qui, disait-il, avait eu autrefois la haute main dans toute cette affaire. Mais pensez : cela remonte bien haut... avant la bataille de Waterloo! »

Et M. Crowder se remit à fumer en silence, un peu mortifié de ce que la communication qu'il venait de faire à la compagnie n'avait pas produit beaucoup d'effet.

On recommença à parler radicalisme, réforme et torysme. M. Scales fut sur le point de se fâcher sérieusement avec Christian, qui le raillait un peu ouvertement et qui, pour mettre fin à cette scène, déclara qu'il allait retrouver les dames et faire avec elles, s'il y avait lieu, une partie de whist.

Quand il fut parti, le fermier Crowder demanda à son plus proche voisin le chef des jardiniers de Treby-Manor :

« Un singulier garçon! D'où vient-il? N'est-ce pas M. Philippe qui l'a ramené de l'étranger lors de son dernier voyage?

— Oui, répondit le jardinier, il a été courrier. C'est un homme qui a vu beaucoup de choses. J'ai cru comprendre, d'après ses discours — car il est fort communicatif avec moi par moments — j'ai cru comprendre qu'à une certaine époque de sa vie il s'est battu en duel, ce qui prouve qu'il a eu dans le monde une certaine position. »

Digitized by Google

III

M. Transome, debout sur la plate-forme sablée qui s'étendait devant le château, regardait les jardiniers travailler activement alentour. La terre qu'ils venaient de bêcher exhalait une odeur agréable. Déjà de grandes ombres s'étendaient sur le gazon de la pelouse, mais les rayons d'un soleil d'automne se jouaient dans les branches des arbres et rendaient plus brillants les tons d'or et de pourpre sous lesquels disparaissait le vert de leur feuillage.

Le vieux M. Transome se tenait immobile sur une chaise basse de jardin; le petit Henry jouait auprès de lui avec Nemrod. Mrs Transome n'avait pas la tête tournée du côté de ce groupe; cela fut cause qu'elle ne vit pas quelqu'un qui arrivait du dehors; elle tressaillit cependant, car elle entendait un pas plus pesant que celui de son fils, et d'ailleurs ce dernier venait de partir pour Duffield.

« Vous saviez qu'Harold n'était pas ici? dit Mrs Transome d'un air un peu sombre à Mathieu Jermyn, qui s'approchait d'elle le sourire aux lèvres et le chapeau à la main.

— Oui; n'ayant pas eu l'occasion de vous consulter depuis son retour, je venais vous voir pour m'informer si vous n'aviez aucune volonté que je pusse appuyer.

— Dans ce cas, allons nous promener du côté du quinconce. »

Ils s'éloignèrent ensemble, M. Jermyn toujours la tête nue et tenant son chapeau à la main derrière lui. L'air était si doux, que Mrs Transome n'avait sur ses cheveux qu'un ample voile. Ils gardèrent le silence jusqu'à ce qu'ils fussent hors de vue sous les grands arbres où l'on marchait sans bruit sur les feuilles tombées.

Le motif réel de la visite de Jermyn était son désir d'apprendre de Mrs Transome quelque chose de significatif sur la disposition d'Harold à son égard, disposition qu'il ne présumait pas être amicale. Le fait est qu'Harold Transome avait reconnu dès le premier coup d'œil jeté sur le domaine un état de choses qui n'était nullement de nature à le bien disposer pour Jermyn. Excepté aux alentours immédiats du château, on n'avait pas respecté les arbres de haute futaie. Les bois avaient été très indiscrètement éclaircis, les nouvelles plantations étaient insuffisantes.

Harold n'avait pas encore examiné à fond les divers livres de comptes tenus par sa mère, par Jermyn et par Banks, le régisseur; mais l'emploi qui avait été fait des grosses sommes d'argent produites par la vente du bois de charpente restait pour lui un mystère et le mettait en défiance. Il avait d'ailleurs remarqué que la ferme

Digitized by Google

tenue à bail par Jermyn était dans les plus excellentes conditions, que l'on avait beaucoup dépensé pour les bâtiments et que le loyer n'en avait pas été payé. A ce sujet, Mrs Transome avait expliqué qu'une partie des hypothèques dont était grevé le domaine ayant été transférée à Jermyn, les intérêts en étaient balancés par le loyer non payé de sa ferme. Harold avait seulement répondu du ton insouciant quoique décisif qui lui était habituel :

« Que Jermyn aille au diable ! Il me paraît que si Durfey n'était pas mort pour me laisser sa place, Jermyn aurait fini par venir demeurer ici, et que vous vous seriez tenue dans la loge du concierge pour ouvrir la grande porte à sa voiture. Mais j'aurai bientôt payé lui, les hypothèques et tout... Je ne lui devrai rien, non pas même une malédiction. »

Mrs Transome n'avait plus rien dit, et Harold ne voulait pas approfondir ce sujet avec sa mère. Ces circonstances étrangement contradictoires : qu'elle s'était occupée activement de l'administration du domaine, qu'elle le parcourait continuellement à cheval, qu'elle s'était chargée de tenir les livres de comptes, enfin qu'elle-même faisait valoir les terres non affermées, et que, néanmoins, elle avait laissé aller toutes choses à la dérive, Harold les attribuait simplement à la futilité générale des tentatives que font les femmes pour diriger les affaires qui regardent les hommes. Il ne voulait dire à sa mère rien qui pût la chagriner ; seulement il était décidé à lui faire comprendre aussi tranquillement que possible qu'elle devait désormais s'abstenir de se mêler de l'administration de Transome-Court.

Harold trouvait d'ailleurs assez naturel que sa mère se fût laissé dominer par Jermyn dans la situation embarrassante où s'était trouvée la famille. Toute dissension avec un homme qui connaissait et conduisait les affaires privées d'une maison aurait nécessairement été quelque chose de formidable pour une femme. Lui-même se proposait d'agir avec prudence. En conséquence, il préférait n'en pas savoir trop long pour le moment, de crainte qu'une sorte d'antipathie personnelle qu'il se sentait pour Jermyn et une tendance accidentelle à s'exaspérer ne le fissent manquer à sa résolution judicieuse de ne pas se quereller avec cet individu tant que celui-ci pouvait lui être utile. Ce qu'Harold avait le plus à cœur en ce moment, c'était d'être élu membre du Parlement, d'y faire figure comme représentant libéral et de devenir sous tous les rapports un personnage important dans le North-Loamshire.

« Harold est remarquablement intelligent et habile, commença enfin Mathieu Jermyn, puisque Mrs Transome ne parlait pas. S'il entre au Parlement, je ne doute pas qu'il s'y distingue. Il a

Digitized by Google

beaucoup de clairvoyance dans les affaires, de quelque genre qu'elles soient.

— Ce n'est pas une consolation pour moi, » dit Mrs Transome avec une amertume de sentiment qu'elle éprouvait toujours en présence de Jermyn, mais dont elle réprimait avec soin l'expression.

Elle n'aurait pu supporter l'idée qu'un mot ou un regard d'elle réveillassent le souvenir d'une époque qui la rabaissait à ses propres yeux. Depuis bien des années tous deux gardaient un silence absolu sur ce passé : elle, parce qu'elle se souvenait, lui, parce qu'il oubliait de plus en plus.

« J'espère qu'il n'est en aucune façon désobligeant pour vous, reprit Jermyn. Je sais bien que ses opinions vous affligent, mais sur tout le reste, je suis persuadé qu'il agira avec vous en bon fils.

— Oh ! assurément. Il se montre bon comme les hommes sont disposés à l'être à l'égard des femmes, en leur donnant des sofas de satin et des voitures neuves, en leur recommandant d'être satisfaites, et en s'imaginant qu'elles le sont en réalité sous le poids du dédain avec lequel on les traite. Je n'ai aucune influence sur lui — faites attention à cela — *aucune.* »

Jermyn s'avança un peu pour regarder Mrs Transome en face. Il y avait longtemps qu'elle ne lui parlait plus qu'avec la circonspection de quelqu'un qui sait se dominer.

« Aurait-il montré quelque mécontentement de votre administration des affaires ? demanda-t-il.

— *Mon* administration des affaires ! »

En prononçant ces mots, Mrs Transome lança un regard chargé de colère à Jermyn.

Mais tout aussitôt elle comprima son indignation. La résolution qu'elle avait prise par fierté de ne jamais se quereller avec cet homme, de ne jamais lui dire ce qu'elle pensait de lui, avait pris chez elle la force de l'habitude. Quant à Jermyn, il était contrarié, rien de plus... Il ne comprenait pas. Il s'en fallait pourtant qu'il fût stupide ; mais toute délicatesse et toute générosité étaient étrangères à son esprit.

« Ma chère mistress Transome, dit-il d'un ton affectueux, vous êtes agitée, vous paraissez irritée contre moi. Cependant, en y réfléchissant, vous reconnaîtrez, j'espère, que vous n'avez nullement à vous plaindre de moi, à moins que vous ne vous plaigniez du cours inévitable de la vie de l'homme. Je suis toujours allé au-devant de ce que vous souhaitiez, dans les circonstances difficiles comme dans les situations heureuses où vous vous êtes trouvée. S'il y avait lieu, je serais prêt à agir de même à présent. »

Digitized by Google

Chacune de ces phrases à intention conciliante blessait moralement Mrs Transome autant que l'eût blessée physiquement la pointe d'un couteau enfoncée dans son bras nu. Mais, sous l'impression des pensées tumultueuses qui assaillirent son esprit, elle dit, après quelques instants de silence, d'une voix adoucie, presque tremblante :

« Donnez-moi le bras. »

Mettant aussitôt son chapeau sur sa tête, il fit ce qu'elle lui demandait, et dont il s'étonnait à part lui. Il y avait plus de vingt ans que Mrs Transome n'avait pris son bras.

« Je n'ai à vous demander qu'une seule chose... Faites-moi une promesse.

— Quelle est-elle ?

— De ne jamais vous quereller avec Harold.

— Vous devez bien penser que tel est mon désir.

— Mais faites-en le serment. Arrêtez bien dans votre esprit que c'est une chose qui ne doit pas avoir lieu. Supportez tout de lui plutôt que de vous quereller avec lui.

— Un homme ne saurait faire un pareil serment, déclara Jermyn, qui était déjà irrité par cette supposition qu'Harold pourrait être porté à le traiter avec rudesse. Le tempérament d'un homme ne se maîtrise pas ainsi. Je ne suis nullement disposé à *supporter tout* de qui que ce soit.

— Bon Dieu ! dit Mrs Transome en retirant sa main du bras de Jermyn, est-il possible que vous ne sentiez pas combien ce serait terrible ? »

Jermyn, ayant son bras libre, le laissa pendre, mit ses deux mains dans ses poches, puis dit en haussant les épaules :

« J'agirai avec lui suivant la manière dont il agira avec moi. »

L'homme à « double face », comme le qualifiait sir Maxime, montrait en ce moment le côté sauvage de son caractère ; toute sa douceur affectée s'évanouissait. Cette prévision avait toujours effrayé Mrs Transome. Il lui fallait reconnaître qu'elle n'avait pas plus de pouvoir sur lui que sur son propre fils. Cette femme, qui aimait à dominer, n'osait seulement pas dire un mot de plus pour renouveler sa tentative de persuasion. Elle et lui reprirent dans un sombre silence le chemin de la plate-forme. Dans leur esprit à tous deux, oui, même dans celui de la mère, se formulait à demi le souhait qu'Harold Transome ne fût jamais né. Cependant, quand ils se retrouvèrent l'un et l'autre en plein soleil, Jermyn, qui le premier reprit son empire habituel sur lui-même, dit :

« Nous allons travailler chaudement pour l'élection... Je crois bien que nous réussirons à faire élire Harold, et, dans ce cas, vous

Digitized by Google

le verrez en belle humeur. Tout marchera mieux que vous ne le pensez. Persuadez-vous bien, ajouta-t-il en souriant, que, pour un homme de son rang, mieux vaut être au Parlement du mauvais côté que de ne pas y être du tout.

— Je ne penserai jamais cela, répondit Mrs Transome. Je suis trop vieille pour apprendre à appeler amer ce qui est doux, et doux ce qui est amer. Mais rien de ce que je puis penser ou sentir n'a maintenant d'importance pour personne. »

Ce fut ainsi qu'ils se séparèrent.

IV

« Bonjour, miss Lyon, dit Félix en entrant dans la maison du ministre dissident, et en ôtant sa casquette de drap.

— Quoi ! c'est vous, M. Holt ! » s'écria Esther en feignant une surprise qu'elle n'éprouvait pas.

En entendant frapper fortement à la porte d'entrée, elle avait tout de suite pensé que c'était la main d'un robuste personnage qui venait de soulever et de faire retomber le heurtoir. Avant d'aller ouvrir elle-même — Lydie étant au sermon de l'après-midi du dimanche — miss Lyon avait été au moment de fermer le livre qu'elle tenait et de le mettre à l'écart sur le rebord de la fenêtre ; mais, par un prompt mouvement d'idées, elle le déposa grand ouvert sur la table, près de son siége.

« Je crains, continua Esther, qu'il ne vous faille attendre longtemps mon père. Le sermon n'est pas encore achevé ; il y aura ensuite l'hymne, la prière et peut-être d'autres choses encore qui le retiendront.

— Eh bien ! voulez-vous me permettre de m'asseoir dans la cuisine ? »

La cuisine était la pièce d'entrée du presbytère.

« Certainement, s'il vous est indifférent d'attendre. J'étais assise ici, devant le foyer. La bouilloire chante gentiment... Et puis, cette cuisine est moins nue et moins sombre que le parloir.

— En cela, je suis d'accord avec vous.

— Que c'est extraordinaire ! Alors, si vous préférez attendre ici seul, je puis passer dans le parloir.

— Je suis venu exprès pour vous voir et pour vous parler, dit Félix avec sa brusquerie caractéristique, quoique je pensasse que vous seriez contrariée de me voir et que je n'eusse rien d'agréable à vous dire. »

Ce n'était pas la première visite que Félix faisait à M. Lyon et à

Digitized by Google

sa fille depuis le jour où le ministre l'avait entretenu du mécontentement de Mrs Holt. Pendant les trois ou quatre semaines qui s'étaient écoulées depuis lors, le jeune radical était revenu plus d'une fois au presbytère. M. Lyon était d'ailleurs allé voir Mrs Holt pour lui faire doucement entendre raison au sujet des médicaments condamnés par son fils. Esther, qui, en cette occasion, avait voulu accompagner son père — condescendance dont celui-ci s'était un peu étonné — Esther se disait quelquefois :

« Quelle mère triviale a M. Holt ! Quant à lui, tout brusque et original qu'il est, je ne saurais dire qu'il paraisse en rien vulgaire. Cependant, je ne sais... si je le voyais à côté d'un *gentleman* accompli !... »

Esther aurait bien désiré que ce gentleman accompli se trouvât parmi ses connaissances. Il l'admirerait sans nul doute, et il lui rendrait visible l'infériorité de M. Holt.

« Je comprends, » dit miss Lyon, en réponse au préliminaire de l'entretien que venait lui demander Félix. En même temps, elle s'assit et indiqua une chaise au jeune homme. Je comprends... vous avez pensé que je n'irais pas au sermon cette après-midi, et vous avez voulu venir m'en faire un. »

Elle accompagna ces mots de son joli rire léger. Félix s'était assis de côté sur une chaise non loin d'elle. Son bras appuyé sur le dossier, il fixait ses grands yeux gris clair sur miss Lyon. Assurément elle avait toute l'apparence d'une vraie lady, telle qu'elle posait là, devant lui, dans sa robe bien ajustée d'un bleu pâle (il y avait presque toujours quelque chose de bleu dans sa toilette), avec ses sandales de maroquin d'où sortait son petit talon tandis qu'elle les présentait au feu pour chauffer la plante de ses pieds, sa mignonne montre d'or accrochée à sa ceinture, ses doigts en fuseau qui jouaient avec les grappes de boucles brunes dont son visage était encadré, tandis qu'une autre partie de sa chevelure couronnait d'une tresse luisante le haut de sa tête.

Ce dut être une satisfaction pour la vanité d'Esther que l'attention avec laquelle Félix la regardait, car un des griefs de la jeune fille contre M. Holt était son manque d'admiration pour ses mains, son col de cygne, ses mouvements gracieux, agréments personnels qui lui avaient valu, de la part de ses compagnes au pensionnat français, le nom de Calypso.

« Oui, répondit délibérément Félix à la supposition d'Esther qu'il venait pour la prêcher. Et c'est vous qui m'avez fourni mon texte. Vous dites l'autre jour que vous ne vous soucies pas des gens qui ont des opinions droites, à moins qu'ils n'aient bon goût. Maintenant, je veux vous démontrer combien ce raisonnement est creux.

Digitized by Google

— Oh! c'est inutile. Je sais que vos opinions sont droites.

— Permettez... Par le mot opinion vous entendez, n'est-ce pas, la pensée des hommes sur de grands sujets, et par le mot goût, vous entendez leur pensée sur de petites choses : l'habillement, les manières, les amusements, les ornements?

— Ou plutôt leur perception de ces choses, rectifia Esther.

— Cela revient au même : pensées, opinions, connaissances sont la perception des faits et des idées. Donc, je voudrais vous démontrer que la créature qui a la perception que vous appelez le goût, mais qui n'a pas la perception que vous appelez opinion, est une créature d'un ordre inférieur... un insecte qui ressent l'ébranlement d'une table, mais qui ne s'aperçoit pas qu'il tonne.

— Très bien, je suis un insecte; cependant je m'aperçois que vous tonnez contre moi.

— Non, vous n'êtes pas un insecte. Et tenez, ce qui m'exaspère, c'est de vous voir glorieuse de votre petitesse. Vous avez assez d'intelligence pour comprendre que c'est mal à vous d'ajouter votre individualité au nombre des femmes qui empêchent que la vie des hommes soit empreinte de noblesse. »

Esther rougit profondément. Cette diatribe l'irritait et pourtant lui déplaisait moins que plusieurs autres qui lui avaient déjà été adressées par Félix.

« En quoi ai-je été si horriblement coupable? dit-elle en se levant. »

Elle resta, un pied posé sur le garde-cendres et les yeux fixés sur le foyer. C'était une de ses attitudes favorites et qui était avantageuse à sa taille; elle eût songé à cela avec plaisir si tout autre que Félix se fût trouvé près d'elle. Malheureusement elle avait la mortification de sentir qu'il ne faisait point de cas de ce que d'autres admiraient en elle.

« Eh bien! par exemple, pourquoi lisez-vous le dimanche de fades choses comme ceci? dit-il en parcourant des yeux une page du livre qui était ouvert sur la table.

— Pourquoi n'allez-vous pas régulièrement à la chapelle vous joindre à l'assistance? demanda à son tour Esther.

— Voilà précisément une des différences qui existent entre nous. Je sais pourquoi je ne fais pas telle ou telle chose. Ayant d'autres principes que vous, je m'abaisserais en m'assujettissant à faire ce qui est en dehors de mes opinions.

— Je comprends, dit encore une fois Esther d'un ton aussi léger qu'elle put pour cacher son dépit. Etant une créature d'un ordre inférieur, je ne pourrais pas être aussi facilement abaissée.

— Vous ne le seriez assurément pas en vous conformant aux

Digitized by Google

idées de votre père. Vous n'ignorez pas que ses principes ont plus de valeur que ceux sur lesquels vous réglez votre vie. Vous n'avez pas d'autres raisons que votre penchant à l'oisiveté et la satisfaction de votre amour-propre pour vous dérober à ses enseignements et nourrir votre âme de non-sens comme ceux-ci. Ecoutez !

Félix lut alors tout haut dans le livre français — *René* — dont il s'était emparé, les phrases suivantes :

« Est-ce ma faute si je trouve partout des bornes et si ce qui » est fini n'a pour moi aucune valeur ?... Cependant, j'aime la mono- » tonie des sentiments de la vie, et si j'avais encore la folie de croire » au bonheur... »

« Je vous en prie, monsieur Holt, interrompit Esther, ne lisez pas du français avec cet accent épouvantable. Cela ferait grincer les dents ! »

Félix jeta le livre sur la table et, se levant, il se mit à marcher çà et là.

« Toujours la même ! s'écria-t-il. Vous n'êtes contente que lorsque vous trouvez un biais pour détourner la conversation et éviter toute réflexion qui pourrait avoir un résultat sérieux.

— Mais il me semble que j'ai supporté assez longtemps la conversation sans la détourner.

— Non, miss Lyon ; j'avais encore d'autres choses à vous dire... J'aurais voulu vous induire à réformer votre esprit, votre caractère... Assurément je suis une bête brute de vous parler ainsi... Je devrais dire que vous êtes parfaite. Un autre homme vous le dira peut-être... Moi, je voudrais vous voir changée.

— Que devrais-je faire pour vous donner cette satisfaction ? Me joindre à la congrégation ?

— Non, mais vous demander si la vie n'est pas véritablement une chose solennelle, ainsi que votre père la considère, si elle n'est pas une situation temporaire dans laquelle vous pouvez être une bénédiction ou une malédiction pour plusieurs... Vous n'avez jamais songé à cela... Vous ne vous souciez pas de valoir mieux que l'oiseau qui lisse son plumage et becquète ce qui lui plaît... Vous êtes mécontente de la société parce que vous ne pouvez pas vous procurer les babioles et les plaisirs auxquels vous aspirez, et non parce que c'est une société où des myriades d'hommes et de femmes sont accablées par l'injustice et la misère et souillées par la corruption. »

En entendant Félix, miss Lyon se sentait oppressée par son indignation d'une telle liberté de langage, et aussi par la conviction aiguë qu'il ne lui serait pas possible de réfuter cette dépréciation de son caractère. M. Holt était extraordinairement inconvenant ; mais

Digitized by Google

le lui dire serait manifester de la colère et en quelque sorte affirmer la petitesse d'esprit dont il l'accusait. Elle eut assez d'empire sur elle-même pour reprendre tranquillement de sa voix argentée :

« Continuez, monsieur Holt, à débiter ces vérités brûlantes. Il vous serait pénible, j'en suis sûre, de les renfermer en vous-même.

— En effet, dit Félix en s'arrêtant à peu de distance de miss Lyon, je ne puis supporter de vous voir suivre les traces des sottes femmes qui distillent leur propre médiocrité dans l'esprit des hommes. Nous ne pouvons nous empêcher de les aimer, ces femmes, et nous nous faisons les esclaves des petites volontés de ces petites créatures. De la sorte, ceux d'entre nous qui ont les plus hautes aptitudes, les meilleures aspirations, deviennent des nullités. On fait obstacle à tous leurs desseins généreux ; ils usent leur énergie à se raidir inutilement contre une opposition invincible. Voilà ce qui rend les femmes un fléau pour les hommes. Toute notre vie se consume à marcher pas à pas avec elles. Voilà pourquoi je n'en aimerai jamais aucune d'amour si je puis m'en empêcher... Voilà pourquoi je ne me marierai pas. »

Esther se sentait de plus en plus mortifiée et irritée ; mais son orgueil, qui se révoltait sur tout, souffrait particulièrement de la vibration qu'occasionnaient en elle les paroles de Félix ; c'était pour elle une indice du pouvoir que sa supériorité morale exerçait sur elle. Tremblante de colère et surtout de crainte que son émotion ne fût visible, elle fit un effort presque surnaturel pour garder l'apparence du sang-froid et répondre d'un ton dédaigneux :

« Je dois vous être fort obligée de la franchise avec laquelle vous me faites vos confidences.

— Ah !... vous vous trouvez offensée et vous m'en voulez de ma franchise. Je m'attendais qu'il en serait ainsi. Une femme ne peut souffrir qu'un homme lui dise la vérité.

— Je crois, monsieur Holt, dit Esther en éclatant enfin, que vous prisez un peu trop haut votre franc-parler. Cette vertu est facile quand on l'exerce aux dépens des autres et point aux siens propres. Dire la vérité aux gens ne signifie souvent rien de plus que prendre une grande liberté.

— Oui, je suppose que j'aurais pris une grande liberté si j'avais essayé de vous tirer en arrière par votre jupe en vous voyant courir vers un précipice.

— Vraiment vous devriez fonder une secte ! Prêcher est votre vocation. C'est dommage que vous n'ayez jamais pour auditoire qu'une seule personne.

— Je le reconnais, j'ai agi comme un imbécile. Je croyais que vous aviez l'âme plus généreuse... que l'on pouvait allumer en vous

Digitized by Google

une meilleure ambition. Mais c'est votre vanité que j'ai enflammée... rien de plus. Je m'en vais ; adieu.

— Adieu, dit Esther sans le regarder. »

Félix ne sortit cependant pas sur-le-champ. Il paraissait occupé à poser, puis à enfoncer sa casquette sur sa tête. Esther eût désiré pouvoir lui jeter un lasso pour le retenir et le forcer d'entendre ce qu'il lui plairait de dire. Le départ instantané de Félix excitait d'autant plus sa colère, que dans cette conversation il avait eu le dernier mot, et ce mot était piquant. Avant qu'elle eût pris un parti à ce sujet, le pène de la serrure joua ; deux secondes après, la porte se refermait sur Félix.

Miss Lyon monta précipitamment à sa chambre et fondit en larmes. Pauvre enfant ! que de pensées étrangement contradictoires s'entre-croisaient dans son esprit !

N'était-ce pas excessivement impertinent, de la part de M. Holt, de lui exprimer sa résolution de ne pas devenir amoureux et de ne pas se marier, comme si elle se souciait de savoir cela, comme si lui-même s'imaginait pouvoir inspirer à la femme dont il venait précisément de blesser l'amour-propre assez de sympathie pour qu'elle consentît à l'épouser ?... Serait-il possible, au contraire, qu'il fût amoureux d'elle, et était-ce à cause de cela qu'il désirait la voir améliorer son caractère ? Cette dernière hypothèse adoucissait la colère de la jeune fille, quoiqu'elle fût parfaitement sûre qu'elle n'aimait pas et qu'elle ne pourrait jamais aimer un homme dominateur et pédagogue, sans parler de toutes ses originalités.

Pour la première fois de sa vie, miss Lyon se sentait sérieusement ébranlée dans son contentement d'elle-même. Elle savait maintenant qu'il existait quelqu'un à qui elle paraissait ordinaire, étroite, égoïste. Jusqu'alors le désir que lui témoignait souvent son père de la voir se convertir ne l'avait point touchée ; il l'adorait malgré tout. Quand il la désapprouvait, ce n'était pas qu'il la trouvât inférieure au point de vue du monde, c'était seulement au point de vue du ciel qu'il déplorait ses défauts ; cela ne l'aiguillonnait pas. Mais le blâme d'un étranger éveillait tout à coup en elle la conscience de ses torts, même de ceux qu'elle avait envers son père. Il était donc vrai, les mérites de la vie de M. Lyon le plaçaient à une grande hauteur au-dessus d'elle. Certainement rien de ce que lui avait dit Félix ne la déterminerait à changer de conduite, mais il était bien dans l'erreur quand il la supposait incapable de pensées généreuses.

Elle était encore occupée à s'interroger et à se répondre avec cette incohérence, lorsqu'elle entendit son père entrer dans la mai-

Digitized by Google

son. Elle sécha ses pleurs, surmonta en toute hâte son émotion et descendit à la rencontre de M. Lyon.

« Vous avez besoin de prendre votre thé, mon père. Oh! votre front est brûlant. »

Elle dit cela d'un ton caressant, en baisant le front de l'excellent homme, puis en posant dessus sa main froide. M. Lyon éprouva un peu de surprise de cette marque spontanée de tendresse. Sa fille ne l'avait pas accoutumé à cet accueil affectueux. Il y a donc des trésors cachés dans les natures en apparence indifférentes?

« Chère enfant! dit le ministre avec l'accent de la gratitude. »

En sortant du presbytère, Félix s'était rendu au hameau de Sproxton par un chemin de traverse qui passait dans le parc de sir Maxime Debarry. Le cabaret fréquenté par les mineurs avait pour enseigne le *Pain de Sucre;* il était tenu par un nommé Chubb. Cet individu, long, sec, jaune, d'un esprit actif, avait si bien fait prospérer son établissement, près des puits nouveaux de la houillère de Sproxton, que maintenant il payait une taxe de quarante schellings; cela lui donnait le droit de voter aux prochaines élections.

M. Garstin étant le directeur de la compagnie qui exploitait les mines et qui recevait le loyer du cabaret du *Pain de Sucre*, et M. Chubb voyant dans ce personnage l'homme qui avait le plus de pouvoir pour le molester, il était le candidat auquel le cabaretier réservait son vote. Les ouvriers des mines n'ayant pas le droit de suffrage, il n'y avait pas à s'occuper de leur conversion politique. De plus, le nombre des votants dans le petit district de Sproxton était de peu d'importance; il ne s'y en trouvait guère que deux ou trois parfaitement indépendants et en conséquence douteux.

De tout cela il était advenu que les candidats avaient négligé de se rendre favorable la population de Sproxton en s'occupant ostensiblement de ses intérêts particuliers. Or, depuis que l'on savait qu'un candidat radical se présentait, que M. Debarry se coalisait avec M. Garstin, et que sir James Clément — le baronnet pauvre — s'était retiré, l'esprit subtil de Chubb se livrait aux combinaisons les plus ingénieuses afin de découvrir quelle possibilité de profit pour le *Pain de Sucre* pouvait surgir de ce nouvel état de choses.

M. Chubb avait dans un autre comté que le Loamshire un cousin cabaretier comme lui, mais sur une plus grande échelle, et établi dans un bourg. M. Chubb s'était renseigné auprès de son parent, et il avait appris de ce dernier comment on pouvait utiliser les non-votants — ouvriers de la houillère et mariniers du canal — dans les nominations et les élections.

Digitized by Google

Dès le premier dimanche soir que Félix Holt avait paru au *Pain de Sucre*, M. Chubb s'était figuré voir en lui un agent d'élections... Un homme qui venait dans son cabaret sans y consommer plus qu'une pinte de bière devait avoir de bonnes raisons pour se montrer aussi sobre.

Félix, qui comprenait bien l'homme, avait eu soin de lui cacher son objet réel, qui était de gagner la confiance des meilleurs compagnons installés à ses côtés et de les décider à se réunir à lui, un samedi soir, dans la salle où M. Lyon faisait habituellement sa prédication du mercredi. Cette prédication n'était suivie que par des femmes, des enfants, trois vieillards, un ouvrier tailleur et un jeune homme atteint de phthisie. Pas un mineur n'avait abandonné quelques instants l'ale forte du *Pain de Sucre*, ni un marinier la petite bière de la *Vache Bleue* (autre cabaret secondaire plus proche du canal) pour aller entendre le ministre presbytérien.

Félix était une nature ardente. Il avait distingué quelques figures sympathiques parmi ces mineurs ; ne pouvait-on pas leur apprendre à mieux employer leurs salaires qu'ils ne le faisaient ? A tout hasard il l'essayerait. Il se fiait d'ailleurs pour cela à la puissance de sa parole, et effectivement, il ne parlait jamais sans fixer l'attention de ceux à qui il s'adressait. Il n'y avait dans le hameau qu'une école pour les filles ; si l'on pouvait induire les pères de famille à épargner quelque chose sur leur boisson et à payer un maître d'école pour leurs fils, on leur rendrait un plus grand service que si l'on déterminait M. Garstin et sa compagnie à fonder une école gratuite.

Félix Holt avait ses illusions. M. Chubb qui avait aussi les siennes à l'endroit des desseins de sa nouvelle pratique, sourit gracieusement en voyant le jeune homme monter le pas de la porte devant laquelle il se tenait debout suivant son habitude, agitant ses mains dans ses poches, et promenant ses regards sur le noir terrain d'alentour.

« Eh bien ! monsieur, il paraît que le dimanche est votre jour... Maintenant, je m'attendrai à vous voir chaque dimanche.

— C'est effectivement mon jour de vacance ; je suis un travailleur.

— Oui, oui ; nous savons qu'il y a plusieurs sortes de travailleurs. Je vous considère comme un de ceux qui travaillent avec leur cerveau. C'est ce que moi-même je fais.

— On peut faire cela et aussi travailler avec ses mains.

— Moi, monsieur, reprit Chubb, j'ai une perspicacité qui me ferait souhaiter d'être stupide. On s'use terriblement à cette pénétration trop prompte des choses et des gens... En ce monde, mieux vaut ne pas être trop prompt. Vous savez ce qu'il en est, monsieur.

— Mais non, je me trouverais plutôt l'esprit lourd.

Digitized by Google

— Parce que vous êtes très-profond. Je pense que nous nous entendrons. Par exemple, touchant la prochaine élection, je parierais deux contre un que nous tomberions d'accord si nous venions à en causer.

— Vous croyez ! dit Félix d'un ton problématique,

— Vous n'êtes pas un tory, hein ? Vous ne voteriez pas pour Debarry ? Voilà ce que je disais de vous à quelqu'un qui vient de sortir d'ici : *Il* n'est pas tory, lui disais-je. N'avais-je pas raison, monsieur ?

— Certainement, je ne suis pas un tory,

— Je le savais bien ; je ne m'y trompe pas. Eh bien ! donc, entre nous, je ne me soucie pas le moins du monde des Debarry. Je n'ai pas peur d'eux ; il n'y a pas d'homme plus indépendant que moi. J'agis pour ou contre les gens, suivant la manière dont ils me traitent, et selon qu'ils me paraissent des *gentlemen* tels que je les comprends. »

M. Chubb fut empêché d'expliquer plus particulièrement ses vues par l'arrivée de nouveaux hôtes formant deux groupes dont le premier se composait de mineurs revêtus de leur costume du dimanche ; c'étaient des habitués du *Pain de Sucre*. En tête du second groupe s'avançait à cheval un personnage inconnu dans la localité. Il était élégamment vêtu de drap fin et cravaté de satin. C'était un homme robuste. Une idée extravagante traversa la cervelle de Chubb ?

« Cet imposant visiteur serait-il Harold Transome ? »

L'hôtelier de Sproxton avait entendu dire à son cousin qu'un candidat radical de son comté avait poussé la condescendance jusqu'à manger du pain frotté d'ail avec les enfants d'un brave cultivateur, en assurant qu'il trouvait cela fort bon. Quoi d'étonnant alors à ce qu'un autre radical vînt se rafraîchir le gosier dans le cabaret de M. Chubb ?

L'homme à cheval et vêtu de drap fin était suivi de plusieurs pauvres diables et d'une troupes de gamins. dont la curiosité avait été stimulée par des largesses inattendues. Un étranger à cheval, jetant à la volée sur son passage des demi-sous, étant sans précédent à Sproxton, on ne pouvait savoir ce qu'il serait capable de faire ensuite. Une telle libéralité faisait présager aux esprits les plus obtus tout un nouvel ordre de choses.

M. Chubb s'avança pour prendre par la bride le cheval de l'étranger.

« M. Chubb, dit le grand homme lorsqu'il eut mis pied à terre, j'ai entendu parler de votre excellente ale et je viens la goûter.

— Veuillez entrer, Monsieur, je serai fier d'aller en tirer pour

Digitized by Google

vous. Si quelqu'un vous a vanté mon ale, je suis sûr que vous ne la trouverez pas au-dessous de sa renommée. »

Tout le monde, hormis les enfants, qui allèrent coller leurs yeux aux vitres des fenêtres, entra dans la maison à la suite de l'étranger.

« Vous plairait-il de passer dans le parloir, monsieur? demanda Chubb d'un air obséquieux.

— Non, non, je resterai ici. Voilà ce que j'aime à voir, ajouta l'inconnu en promenant son regard sur les mineurs qui l'observaient du coin de l'œil : un brillant foyer à l'entour duquel de braves ouvriers peuvent se réjouir ensemble à l'aise. Cependant je passerai, ainsi que vous me le proposez, dans l'autre pièce deux ou trois minutes pour vous dire quelques mots. »

M. Chubb s'empressa d'ouvrir devant son visiteur la porte du parloir, et reculant d'un pas, il dit tout bas à Félix :

« Connaissez-vous ce monsieur ?

— Non. »

Cette réponse fit beaucoup baisser Félix dans l'opinion du cabaretier.

La porte du parloir se ferma sur Chubb et l'étranger. Dans la salle d'entrée, personne ne s'assit ni ne commanda de la bière.

« Dites, maître, pensez-vous que ce monsieur soit un agent pour les élections ? » demanda le mineur Bridle en s'approchant de Félix.

Celui-ci répondit :

« C'est très probable. »

D'autres mineurs le questionnant à leur tour sur l'objet de la Réforme, dont ils étaient ignorants, Félix profita de l'éveil de leur curiosité pour les engager à se réunir le samedi soir suivant dans la salle précédemment indiquée pour entendre l'explication qu'ils demandaient ; et comme il ne perdait pas de vue son projet pour l'enseignement des enfants, il recommanda à tous les pères d'amener à cette réunion leurs garçons, même les plus jeunes. L'adhésion de quelques-uns fut contre-balancée par l'indifférence des autres, et Félix était en train de pérorer pour tâcher de vaincre leur inertie, lorsque reparurent M. Chubb et son visiteur.

La physionomie du cabaretier était exceptionnellement rayonnante. Il avança un fauteuil pour l'étranger, et, regardant à la ronde tous ses habitués, il dit :

« M. Johnson a la bonté de traiter la compagnie, et, qui plus est, de vider un verre avec nous... J'ose dire que chacun ici appréciera l'honneur qu'il nous fait. »

Bien que l'interjection consacrée : Ecoutez ! écoutez ! ne fût pas à l'usage ni peut-être à la connaissance de l'auditoire, et que chacun s'assît sans dire mot, ce début de la séance eut vrai-

Digitized by Google

semblablement l'approbation générale. Félix n'était pas dans l'intention de prendre sa part des libations annoncées ; néanmoins, il demeura pour entendre ce que l'on dirait, tout en buvant sa pinte comme à l'ordinaire.

« Une ale supérieure ! une ale supérieure ! déclara M. Johnson d'une voix brève de fausset, en déposant son verre sur la table. En vérité, continua-t-il d'un ton de pathos en regardant M. Chubb, qui lui faisait vis-à-vis, je suis très satisfait de trouver dans le voisinage des nouveaux puits un établissement comme celui-ci, car quel avantage y aurait-il pour les travailleurs d'obtenir un salaire plus élevé s'ils ne pouvaient se procurer de bonnes denrées avec leur argent ? Croiriez-vous, messieurs, que je suis entré dans des tavernes où j'ai vu plus d'un brave garçon, ouvrier des mines, ou marin, ou tailleur de pierres — peu importe — payer au comptoir de la bière que je ne voudrais pas donner à mes pourceaux ?

— Ah ! comme à la *Vache Bleue*, murmura Dredge, un des mineurs les plus rébarbatifs.

— Oui, mon ami ; vous savez ce qu'il en est, vous. Mais cela ne durera pas longtemps ainsi. La mauvaise boisson sera balayée avec d'autres choses. Le commerce prospèrera... Et que serait le commerce sans la vapeur ?... Et que serait la vapeur sans la houille ?... Remarquez bien une chose, messieurs : c'est qu'aucun homme, aucun gouvernement, ne peut fabriquer de la houille. Donc, plus ce pays prospère, plus il aura besoin de vous, messieurs. Le pays pourrait marcher sans un tas de ladies et de lords fainéants, mais il ne le pourrait pas sans vous autres, braves mineurs. Or, le pays prospérera, et je vous donne ma parole, messieurs, que vous aurez tous une tranche de roast-beef à manger à votre dîner, un pot d'ale pour vous désaltérer et de l'argent à faire sonner dans vos poches... pourvu que nous réussissions à envoyer siéger au Parlement des hommes à intentions droites, des hommes qui parlent dans l'intérêt des mineurs, des mariniers, des tailleurs de pierre, et autres travailleurs, des hommes enfin qui feront cesser l'injustice. C'est une crise qui nécessite tous nos efforts. Nous avons obtenu la Réforme, messieurs ; maintenant, il s'agit de la mettre à exécution. C'est une crise... Je vous jure que c'est une *crise*. »

Et M. Johnson se jeta en arrière dans son fauteuil, comme s'il eût été renversé par la percussion de ce mot formidable. M. Johnson ne supposait pas qu'un seul de ses auditeurs sût la signification du mot « crise ; » mais il avait une grande expérience des effets produits par les mots qui ne sont pas compris.

Pendant ce discours, Félix se sentait pris d'une sorte de rage sourde. Il n'y a peut-être pas de souffrance mentale pire que celle

Digitized by Google

de voir nos phrases les plus sérieuses, nos croyances les plus profondes, caricaturées par un charlatan ou un mercenaire. Un moment, il eut la tentation de jeter sa mesure de pinte en étain à la tête de cet imprudent mystificateur.

M. Johnson avait certainement quelques dispositions pour l'art oratoire. Après cette pause à effet, il se pencha de nouveau en avant et dit d'un ton plus bas en regardant autour de lui :

« Je présume que vous savez tous la bonne nouvelle? »

Il y eut un mouvement de semelles de souliers sur les dalles de pierre et un grincement de pieds de chaises, mais pas de réponse à cette interrogation.

« La bonne nouvelle, c'est qu'un homme du plus haut rang, M. Transome, de Transome-Court, s'est offert pour vous représenter dans le Parlement. Je dis *vous* particulièrement, parce qu'il a à cœur le bien-être des travailleurs, des braves gens qui manient le pic, la scie et l'aviron. M. Transome est riche... Il a plus d'argent que Garstin, et il ne veut pas le garder pour lui tout seul... Il revient des pays étrangers les poches pleines d'or. Il pourrait acheter les Debarry si ceux-ci en valaient la peine. D'ailleurs, il a l'intention de faire un meilleur usage que cela de son argent : c'est d'améliorer le sort des ouvriers de ce canton. Je sais qu'il y a d'autres hommes qui voudraient entrer au Parlement et qui enflent un peu trop leur langage. Par exemple, ils promettent de plaider à la Chambre en faveur des ouvriers des mines. Mais j'aimerais à leur poser une question; j'aimerais à leur demander : « Quels mineurs? » Il y a au nord les mineurs de Newcastle, à l'ouest les mineurs du pays de Galles. Cela fera-t-il du bien à l'honnête Tom, qui est affamé à Sproxton, d'apprendre qu'à Newcastle Jack a le ventre rempli de bœuf et de pudding?

— Cela devra lui faire du bien, cria Félix, dont la voix brusque et forte contrastait étrangement avec le débit mesuré de M. Johnson. Si Tom sait que c'est une chose pénible de n'avoir pas de quoi manger, il doit être bien aise que Jack, un de ses semblables, qui n'est pas oisif, ne souffre pas de ce côté-là. »

A cette sortie, tout l'auditoire fit un soubresaut. Chacun s'était senti entraîné par la jactance de M. Johnson et était étourdi par ses brillantes promesses. Ces *braves* gens de Sproxton aimaient Félix comme un de leurs pareils, beaucoup plus instruit qu'eux, à la vérité, comme un ouvrier qui avait vu du pays, mais qui devait être fort pauvre, puisqu'il ne buvait jamais plus d'une pinte. Dans toute autre occasion, ils auraient été fort disposés à l'écouter; mais, dans le moment actuel, son interruption les eût plutôt irrités.

M. Johnson était contrarié; toutefois il continua de parler de la

Digitized by Google

même manière calme et coulante, quoique avec une expression de mépris :

« C'est faire preuve de beaucoup de petitesse que de relever les paroles loyales de quelqu'un pour les dénaturer... Ce que je disais était pourtant assez clair... On n'apaise pas la faim d'un homme en lui apprenant que d'autres hommes ont de quoi manger. Je crois que cette assertion n'est pas au-dessus du sens commun. »

Des monosyllabes approbateurs accueillirent cette explication. Chubb jeta un coup d'œil soupçonneux à Félix. Ce dernier comprit qu'il avait agi comme un niais.

« Je présume que je puis continuer, reprit M. Johnson; cependant, s'il y a ici quelqu'un plus capable que moi de renseigner la compagnie, je lui cède la place.

— Monsieur, dit Chubb d'un air important, dans cette maison personne ne vous ôtera la parole *de la bouche*. Et, ajouta-t-il en dirigeant son regard sur Félix, les gens qui n'ont pas le droit de commander ici et qui se mêlent de contrecarrer ceux qui ont ce droit feraient mieux de chercher un autre lieu de réunion.

— Fort bien, dit Félix en payant sa dépense et prenant sa casquette, je m'en vais. »

Il voyait clairement que s'il en disait plus long, cela finirait mal. Quand la porte se fut fermée sur lui, M. Johnson dit :

« Quel est le nom de cet individu?

— Quelqu'un le sait-il? demanda M. Chubb. »

Des signes de tête négatifs répondirent à sa question.

« Je l'avais entendu discourir en partisan de la Réforme... Sans cela, je l'aurais plus surveillé. Au reste, vous avez pu voir qu'il n'y a rien en lui de marquant.

— Il est fâcheux que personne ne sache son nom, reprit M. Johnson. C'est très probablement un tory déguisé... un espion tory. Vous ne sauriez trop vous méfier, messieurs, des hommes qui viennent vous dire qu'ils sont des radicaux et qui ne font rien pour vous. Ils vous englueront avec des mots... Et les mots, ce n'est que du vent. Maintenant, un homme de valeur comme Transome se présente et dit aux ouvriers de ce pays :

« Me voici prêt à vous servir, à prendre la parole pour vous dans » le Parlement et à provoquer des lois en votre faveur. Si quelques- » uns d'entre vous qui êtes mes voisins, avez besoin d'une journée » de vacance, ou de quelques pintes d'ale pour boire avec vos amis, » ou d'une copie de l'effigie du roi, eh bien ! je suis votre homme...» J'imagine que vous savez ce que j'entends par l'effigie du roi ? »

En prononçant ces derniers mots M. Johnson prit dans sa poche

Digitized by Google

une demi-couronne et la montra à la compagnie du côté qui représente la figure du souverain.

« Eh bien, messieurs, il y a des gens qui aiment à garder pour eux seuls une trop grande quantité de ces agréables effigies. Je ne sais si je suis dans l'erreur, mais il me semble que j'ai entendu citer quelqu'un de ce genre qui ne vit pas à une énorme distance de cet endroit-ci. Je crois qu'il s'appelle Spratt et qu'il dirige une autre exploitation de mines de charbon dans ce pays.

— Oui, oui, Spratt... Spratt est son nom.

— Un ladre, si j'ai été bien informé, un rapace qui voudrait que les gens fissent tout ce qui lui plaît sans les rémunérer pour cela. Je gagerais que pas un honnête garçon parmi vous ne serait fâché de voir ce parvenu désappointé. »

Un murmure confus, que M. Chubb traduisit par ces mots : « Je vous en réponds ! » prouva la justesse du raisonnement de M. Johnson.

« Maintenant, poursuivit-il, écoutez-moi bien. Parlons de Garstin... Il fait partie de la compagnie qui vous emploie... Mais que vous est-il, ce Garstin ? Qui le voit jamais ? Et quand on le voit, qui a-t-on devant les yeux, si ce n'est un avare dont les poches sont toujours boutonnées. Quant à moi, messieurs, si j'avais à voter et que l'on me demandât pour qui je voterais, je dirais : « Pour Transome. » Vous n'avez pas le droit de vote, et c'est à regret, mais vous l'aurez quelque jour si des hommes tels que Transome sont élus. En attendant, si vous ne pouvez pas voter, du moins pouvez-vous acclamer. Or, Transome n'est pas un homme comme Garstin... Si vous perdez le salaire d'une journée à acclamer Transome, il vous en dédommagera. De cette manière, celui qui n'a pas le droit de voter peut cependant servir les intérêts de son pays et les siens propres. Il peut lever sa main en l'air et crier : « Transome à toujours ! Hourra pour Transome ! » Donc, que tous les ouvriers mineurs, mariniers, tailleurs de pierre, qui (soit dit entre nous) ont pas mal à se plaindre de l'état actuel des choses, se réunissent, qu'ils lèvent la voix et la main pour le bon candidat, et quand vous crierez « hourra » pour Transome, songez que c'est comme si vous criiez « hourra » pour l'augmentation de vos salaires, pour l'extension de vos droits et aussi pour vous débarrasser de Spratt et autres individus de même acabit.

— Comme je le rosserais s'il y avait du grabuge ! dit Dredge.

— Non, non, mon ami... Vous seriez dans votre tort. Vous auriez contre vous la loi et le constable. Rouler un peu les gens dans la poussière, leur arracher leurs chapeaux, leur lancer des objets mous qui les atteignent sans les meurtrir, rien de tout cela ne dé-

Digitized by Google

passe les bornes de la plaisanterie. Si quelqu'un s'obstine à vous haranguer quand il ne vous plaît pas de l'écouter, ce sera bel et bien qu'en retour vous lui envoyiez quelque chose qui ne soit pas de son goût. De même, s'il a le droit de vote et qu'il n'en use pas pour le bien du pays, je ne vois pas de mal à ce que son habit attrape quelques déchirures. Il faut bien que l'on apprenne aux gens ce qu'ils doivent faire, puisqu'ils ne le savent point. Mais pas de coups de poing ni de coups de pied.

— C'est égal, ce serait encore bien amusant ! dit le vieux mineur Sleck.

— Oui sans doute, si un Spratt voulait vous faire acclamer Garstin, il y aurait quelque plaisir à lui répondre en acclamant Transome. »

Et M. Johnson continua encore quelque temps ses leçons de politique aux habitués du *Pain de Sucre*.

Pendant ce temps, Félix Holt s'en revenait à Treby. Il suivit d'abord la grande route, marchant plus lentement que ce n'était sa coutume, dans l'espoir que M. Johnson le rejoindrait ; et, dans ce cas, c'eût été un soulagement à l'irritation de son esprit que de se quereller avec cet enjoleur et de lui dire tout net ce qu'il pensait de ses menées et de ses discours. Mais presque aussitôt il réfléchit qu'il ferait là une sottise.

Afin d'éviter la tentation de s'emporter en pure perte, il retourna sur ses pas pour suivre de nouveau le bord du canal, et de là le chemin qui biaisait dans le parc de Treby-Manor. Son mécontentement était d'autant plus vif, qu'il prévoyait un échec complet à ses projets d'instruction pour les mineurs de Sproxton. Certainement ce Johnson allait leur distribuer de l'argent pour les exciter à une démonstration en faveur du concurrent de Garstin ; ils boiraient double, et ne pourraient plus se décider à se réunir un samedi soir autour de Félix Holt, ainsi que cela avait été à peu près convenu entre eux.

«Je ne sais pas quelle sorte d'homme est réellement ce Transome, pensait Félix. Il est inutile que je parle de tout ceci à personne, excepté à lui. Si je pouvais le rencontrer, je l'informerais de ce qui se passe, et peut-être bien le déciderais-je à s'y opposer.»

Lorsque Félix entra dans le parc de Treby-Manor, la nuit commençait à tomber, et l'ombre des grands arbres ajoutait encore à l'obscurité. Sans se préoccuper de suivre le chemin frayé, il marchait à grands pas vers la porte de sortie du parc, lorsque son pied s'étant posé sur quelque chose de mou, la sensation désagréable qu'il en éprouva l'induisit à s'arrêter et à se baisser pour examiner cet objet.

Digitized by Google

C'était un portefeuille gonflé par son contenu et fermé par un ruban cacheté avec de la cire ; un peu plus loin, il distingua sur l'herbe verte un autre objet blanchâtre et de forme carrée qu'il ramassa aussi ; c'était un agenda de luxe, en cuir d'un gris cendré, orné de filets d'or. Apparemment il s'était ouvert en tombant, car de la poche pratiquée dans la couverture sortait à demi une petite chaîne en or, n'ayant guère plus de quatre pouces de long, et qui se terminait par un anneau auquel étaient attachés des cachets et autres babioles. Félix renfonça cette chaîne dans le carnet. Voyant que le fermoir en était brisé, il l'assujettit comme il put et le fourra, ainsi que l'autre portefeuille, dans sa poche extérieure, tout en se remettant à marcher, et maudissant le hasard qui lui avait fait trouver des objets appartenant, suivant toutes probabilités, à quelqu'un des habitants de Treby-Manor.

Tout contact avec l'aristocratie blessait sa fierté, et il lui eût été encore plus désagréable de s'adresser aux domestiques. Pour s'éviter l'ennui de porter ces objets au château, il pensa d'abord à les remettre chez le concierge de la grande porte du parc ; puis il réfléchit qu'il ne devait pas confier des objets dont il ne connaissait pas avec certitude le propriétaire entre les mains de gens qui lui étaient inconnus. Il était possible que le grand portefeuille contînt des papiers d'une haute importance et qu'il n'appartînt pas à un membre de la famille Debarry. En définitive, il résolut de porter sa trouvaille à M. Lyon, qui serait sans doute assez bon pour lui épargner les explications indispensables avec les habitants du manoir en s'en chargeant lui-même. Dans cette intention, il se rendit tout droit à la chapelle, attendit au dehors que la congrégation se fût dispersée, puis alla au vestiaire, où devait être le ministre, pour lui parler en particulier. Mais, en ce moment, M. Lyon n'était pas seul : M. Nutwood, un des diacres de l'Église indépendante, se plaignait à lui de l'entêtement des chanteurs, qui se refusaient à adopter pour les hymnes nouvellement choisies d'autres airs que ceux des anciens cantiques.

« Entrez, mon ami, entrez ! » dit en souriant M. Lyon à Félix, qu'il avait pris en affection et en grande estime à cause de sa loyauté. Il ne désespérait pas, d'ailleurs, de le convertir un jour à ses opinions théologiques.

Cependant le digne homme continua, d'une voix fatiguée et tout en essuyant la sueur qui mouillait son front et son crâne dénudé, à s'entretenir avec M. Nutwood. Après une discussion qui dura quelque temps sans que la question fût tranchée, M. Lyon tendit sa main au diacre :

« Que Dieu vous assiste, mon frère ! Nous nous reverrons de-

Digitized by Google

main, et nous réglerons ce qui pourra être fait pour subjuguer ces esprits réfractaires. »

M. Nutwood parti, le ministre reprit, en s'adressant à Félix :

« Asseyez-vous, mon ami ; vous avez quelque chose à me dire ? »

Ils s'assirent auprès d'une petite table, sur laquelle Félix posa le portefeuille et l'agenda, qu'il tira de sa poche.

« J'ai eu la mauvaise chance de trouver ces choses dans le parc des Debarry, expliqua-t-il. Très probablement elles appartiennent à quelqu'un du manoir ou à un des personnages qui y viennent en visite. Je déteste me trouver en relation avec un monde dont je ne suis pas. On me regarderait comme un pauvre hère, et l'on m'offrirait de l'argent. J'ai pensé que vous, qui êtes un homme connu, vous seriez assez bon pour me décharger de cette tâche en écrivant aux Debarry (sans faire mention de moi) pour les prier d'envoyer quelqu'un chercher ces objets. Je les ai trouvés ce soir, vers sept heures et demie, sur l'herbe, dans la partie du parc que l'on traverse pour aller à Sproxton.

— Attendez, dit M. Lyon. Ce petit livre est ouvert... Nous pouvons nous hasarder à chercher dedans quelque indice sur son propriétaire. Il y a d'autres personnes que les Debarry et leurs hôtes qui passent dans cet endroit de leur parc. »

Comme M. Lyon élevait l'agenda tout près de ses yeux, la chaîne s'en échappa de nouveau ; il la retint dans sa main, tandis qu'il examinait quelques caractères tracés sur le cuir, dans l'intérieur, et qu'il supposait devoir former un nom. Il regarda cela longtemps, comme s'il essayait de déchiffrer des lettres en partie effacées ; bientôt ses mains se mirent à trembler visiblement. Il fit un mouvement brusque comme s'il allait examiner la chaîne et les cachets qu'il tenait. Mais il referma tout aussitôt sa main, qu'il appuya sur la table, tandis que de l'autre il pesait sur l'agenda. Félix remarqua cette agitation, dont il fut étonné ; mais au lieu de paraître s'en apercevoir, il dit avec la délicatesse de sentiment qu'il cachait sous la rudesse de ses manières :

« Vous êtes accablé de fatigue, monsieur. J'ai agi bien inconsidérément en venant vous importuner ainsi, à la fin d'un dimanche, lorsque vous avez prêché trois sermons. »

M. Lyon garda le silence pendant quelques minutes. Enfin il répondit :

« C'est vrai : je suis accablé. C'est un nom que j'ai vu... un nom qui me rappelle un chagrin passé. Soyez tranquille ; je ferai ce qu'il faut de ces choses-là... Vous pouvez me les confier. »

Les doigts tremblants, il remit en place la chaîne et posa le gros portefeuille et l'agenda dans son mouchoir, qu'il lia.

Digitized by Google

« Maintenant, sortons. Donnez-moi votre bras jusqu'à la porte, mon ami. Je ne me sens pas bien. Sans doute, je me suis trop fatigué. »

Quand les deux hommes arrivèrent à la porte du presbytère, ils la trouvèrent ouverte; Lydie était sur le seuil, guettant le retour de son maître. En conséquence, Félix souhaita une bonne nuit au ministre et s'en alla, pensant bien que M. Lyon n'en serait pas fâché.

Le potage qui composait le souper du ministre l'attendait auprès du foyer de la cuisine, où il le prenait toujours le dimanche soir; après quoi, il fumait sa pipe hebdomadaire sous le manteau de la vaste cheminée... C'était la seule récréation matérielle qu'il se permît. Suivant lui, fumer était un grand soulagement pour l'esprit fatigué de travail, mais dont il ne fallait pas trop user, de peur de s'attacher trop à ce monde terrestre par les liens ignobles d'un plaisir tout sensuel. Fumer chaque jour pouvait être licite, mais il ne le trouvait pas convenable. Esther concourait à l'affermir dans cette opinion par une exactitude doctrinale dont elle ne faisait pas preuve en d'autres circonstances. Elle ne manquait jamais de monter dans sa chambre, soi-disant pour se coucher de très bonne heure le dimanche; immédiatement après le retour de son père de la chapelle, elle se soustrayait ainsi à l'odeur de la pipe.

Mais, ce soir-là, elle était restée en bas. Quand elle entendit M. Lyon rentrer, elle se précipita hors du parloir pour aller à sa rencontre.

« Mon père, vous souffrez, » dit-elle, comme il s'approchait en chancelant de son fauteuil de cannes.

Lydie hochait la tête en le regardant.

« Non, mon enfant, répondit-il d'une voix faible, tandis qu'elle lui ôtait son chapeau et le regardait anxieusement en face. Je suis fatigué.

— Laissez-moi vous débarrasser de ce paquet, dit Esther en touchant le mouchoir noué.

— Non, ce sont des objets que je dois examiner, dit-il en déposant le paquet sur la table et mettant son bras en travers dessus. — Lydie, allez vous mettre au lit.

— Non, pas moi, monsieur. Si jamais j'ai vu quelqu'un avoir l'air d'être frappé à mort, c'est assurément vous, ce soir.

— Ce que vous dites là n'a pas le sens commun, Lydie, dit Esther courroucée. Allez vous coucher, puisque mon père le veut ainsi. Je reste auprès de lui. »

Lydie fut comme électrisée par la surprise que lui causa cette

Digitized by Google

conduite inusitée de miss Esther. Elle prit silencieusement son bougeoir et se retira.

« Montez aussi vous coucher, ma chère, dit M. Lyon tendrement, en tendant sa main à Esther, quand Lydie s'en fut allée. C'est votre coutume de vous retirer de bonne heure. Pourquoi êtes-vous encore debout?

— Laissez-moi ôter votre potage de devant le feu, mon père, et vous tenir compagnie. Me croyez-vous donc une si mauvaise fille que je ne sois pas contente de vous servir en quelque chose? dit Esther en regardant son père avec un sourire un peu triste.

— Enfant, qu'est-il donc arrivé? Ce soir, vous m'apparaissez comme l'image vivante de votre mère, murmura à demi-voix le ministre. »

Les larmes que ce souvenir fit couler de ses yeux le soulagèrent. Esther, qui s'était baissée pour ôter du feu le bol de potage, s'arrêta un genou en terre, pour regarder le vieillard.

« Elle était très bonne pour vous? demanda-t-elle doucement.

— Oui, ma chérie. Elle ne rejetait pas mon affection; elle ne la dédaignait pas... Elle m'eût pardonné si j'avais erré à son égard par excès de tendresse. Vous, mon enfant, me pardonnerez-vous?

— Cher père, je n'ai pas été bonne pour vous; mais je le serai, je le serai, » répondit Esther en posant sa main sur le genou de l'excellent homme.

Il la baisa sur la tête.

« Allez vous coucher, ma chérie. J'ai besoin d'être seul. »

Et, ce soir-là, tout fatigué qu'il était, le ministre écrivit la lettre suivante à sir Maxime Debarry, afin de pouvoir l'envoyer le lendemain matin de bonne heure à Treby-Manor :

« Monsieur, je vous envoie cette lettre pour vous faire savoir que j'ai actuellement en ma possession certains objets qui ont été trouvés ce soir, vers six heures et demie, sur l'herbe, à l'extrémité orientale de votre parc. Ces objets sont : 1° un portefeuille bien rempli, en cuir brun, et fermé par un ruban noir cacheté avec de la cire; 2° un petit agenda couvert en basane avec filets d'or; le fermoir en était brisé, de sorte qu'il s'en échappait à demi une petite chaîne d'or à laquelle sont attachés plusieurs cachets et un médaillon présentant, d'un côté, une emblème, et de l'autre un nom de femme.

» En conséquence, je vous prie de vouloir bien seconder mes efforts pour tâcher de remettre ces articles entre les mains auxquelles ils appartiennent, en vous informant si quelque personne habitant votre château les réclamerait comme étant sa propriété, et en m'envoyant cette personne (si on la découvre), car aucune considération ne me déciderait à me dessaisir de ces objets, à moins que la personne qui déclarerait en être le

Digitized by Google

propriétaire pût me préciser la gravure du cachet ainsi que l'emblème et le nom inscrits sur le médaillon.

» Je suis, monsieur, etc.

» RUFUS LYON. »

Toute la famille Debarry, y compris le révérend Auguste Debarry, recteur de l'Eglise anglicane à Treby, était à déjeuner lorsque Christian, le factotum de Philippe, entra dans la salle à manger et remit à sir Maxime la lettre, que venait d'apporter un commissionnaire.

Contrairement à la disposition d'esprit habituelle à tous les Debarry, leur physionomie était ce matin-là assez sérieuse. Philippe particulièrement paraissait soucieux. La veille, étant allé, après le service du dimanche matin, causer de diverses affaires avec son oncle le recteur, il avait oublié sur le bureau de celui-ci son portefeuille, ce dont il ne s'était aperçu que plusieurs heures après sa rentrée à Treby-Manor. Alors il avait expédié Christian au recteur avec un billet par lequel il le priait de lui envoyer ce portefeuille après l'avoir scellé avec de la cire.

Il se trouva que, ce jour-là, Christian, qui souffrait de douleurs internes, dont il ne se plaignait jamais à personne dans la crainte de se discréditer lui-même, comme un précieux serviteur de premier ordre qu'il était, avait pris quelques grains d'opium. De là il advint que les effets somnifères de ce calmant, lesquels n'auraient dû se produire que plus tard dans la soirée, le surprirent pendant son retour à travers le parc de Treby-Manor. Apercevant près d'un bouquet de sycomores un canapé rustique, il ne put résister à la tentation de s'y reposer; il s'endormit aussitôt et ne se réveilla que plusieurs heures après... Il faisait alors presque nuit. Néanmoins il s'aperçut tout de suite qu'une des deux basques de son habit, celle-là précisément dont la poche contenait, avec un agenda à lui appartenant, le portefeuille de M. Philippe Debarry, avait été coupée et enlevée pendant son profond sommeil.

« Ce ne pouvait être qu'un voleur qui eût fait ce coup, » pensa-t-il.

Il rentra au château fort inquiet des suites fâcheuses que pourrait avoir pour lui ce vol. Son maître l'attendait avec une certaine impatience, et il fut vivement contrarié de l'accident dont Christian dut lui faire l'aveu, plus en raison de lettres dont il lui déplaisait extrêment que d'autres eussent connaissance qu'à cause des billets de banque renfermés aussi dans le portefeuille.

Cependant la disparition sournoisement effectuée de la poche de Christian n'était pas, comme celui-ci le croyait, le fait d'un voleur,

Digitized by Google

mais un tour de l'intendant Scales. Jaloux de la considération dont l'ancien courrier était l'objet de la part des maîtres de Treby-Manor, surtout vexé des airs de supériorité qu'il se donnait vis-à-vis de tout le domestique du château, Scales, qui ce même dimanche se promenait dans le parc en compagnie d'une femme de chambre qu'il courtisait, avait eu l'idée, en apercevant son rival endormi sous les arbres, de le rendre un objet de risée pour tous ses camarades en lui enlevant un des deux appendices de son habit noir. Sans se douter que la poche qu'il coupait pouvait renfermer quelque objet de valeur, il l'avait lancée au loin dans le centre d'une partie du bois composée d'ormes.

Dès qu'on eut appris à Scales ce qu'il en était, il courut avec une lanterne sur le terrain, chercha au milieu des herbes et retrouva la poche, mais vide. Cela se comprend facilement : la violence avec laquelle Scales l'avait lancée à distance en avait détaché les deux livres de notes, et Félix, en ramassant ceux-ci, ne l'avait pas aperçue dans l'obscurité croissante.

L'intendant, fort penaud et inquiet, s'était décidé, lui aussi, à aller raconter sa malheureuse équipée à Philippe Debarry.

On voit combien de gens furent rassérénés par la missive du ministre de l'Eglise dissidente. Toutefois sir Maxime, après en avoir fait faire la lecture à son fils, s'écria :

« Quel vieux renard que ce Rufus Lyon ! Ne pouvait-il donc m'envoyer ces objets avec sa lettre ?

— Non, non, Max, dit le recteur, sa précaution est fort naturelle. »

Et voyant son fils se lever, le révérend Auguste Debarry ajouta :

« Où allez-vous, Phil ?

— Lui écrire, certainement. Les autres choses dont il fait mention sont à vous, je suppose, Christian ?

— Oui, monsieur.

— Je vais vous envoyer chez M. Lyon avec une lettre... Vous pourrez lui faire la description de ce qui vous appartient... Quant au cachet, mon oncle, étaient-ce nos armes ?

— Non, c'était cette tête d'Achille. Tenez, Christian, je vais retirer la bague de mon doigt, et vous l'emporterez pour la lui montrer. »

GEORGE ELIOT.

Imité par CAMILLE LEBRUN.

La 3e partie à la prochaine livraison.

Digitized by Google

LE MONITEUR

ET LE

JOURNAL OFFICIEL

Il s'est débattu en ces derniers temps, dans la presse et ailleurs, tou. un ordre de questions qu'il convient de noter en passant, parce qu'elles touchent à la fois à des principes essentiels de justice, à ce qui fait la base des sociétés et à l'honneur du gouvernement.

Nous croyons fermement que si les principes de justice ont trop souvent reçu des atteintes de ceux-là mêmes qui ont la mission suprême de les mettre en pratique, il s'opère en ce moment un retour d'opinion en leur faveur, et que si les bases de la société, si le droit de propriété en particulier, ont eu plus à souffrir des attaques inconsidérées du pouvoir que de toutes les diatribes du socialisme, il tend à recouvrer toute sa vigueur depuis que chacun commence à s'apercevoir que personne n'est à l'abri des abus de la force.

Mais ce n'est pas sans un profond sentiment de tristesse que nous voyons le gouvernement impérial compromettre son ancien prestige dans des écarts qui blessent la conscience publique et dans des entreprises singulières contre ce qui constitue aux yeux de tous le vrai, le juste, le bien. Pour notre part, nous avons été habitué à considérer les hauteurs du pouvoir comme le siége des sentiments les plus délicats et les plus

Digitized by Google

nobles, comme un sommet placé au-dessus des passions vulgaires et inaccessible à toute pensée qui ne porte pas l'empreinte de la justice et de la bonne foi. Il nous en coûte, nous l'avouons, de voir le gouvernement se dépouiller de cette auréole et descendre des régions sereines où il planait dans ce champ malsain où les ténèbres obscurcissent la raison et font disparaître la notion du mien et du tien. Nous nous gardons bien toutefois de penser que, dans cet abaissement de l'édifice gouvernemental, le trône lui-même se soit affaissé. Non, il est resté debout. Quoi qu'en dise la Constitution, nous ne le rendons pas solidaire des fautes et des erreurs; nous constatons seulement que pour s'abaisser autant, les hommes chargés de le soutenir et de le faire honorer ont mis entre eux et le souverain une distance si grande, qu'ils échappent en quelque sorte à son influence et se trouvent en dehors de son action, maîtres sur la terre pendant que le souverain plane encore dans les cieux.

Ces tristes réflexions, que nous avons faites plus d'une fois déjà, nous sont inspirées de nouveau par les faits qui viennent de se passer à propos de la fondation du nouveau journal officiel et par les polémiques auxquelles elle a donné lieu. J'ai lu le travail remarquable que M. A. Guéroult a publié sur cette affaire avant qu'elle fût plaidée; j'ai lu l'excellente plaidoirie de Me Deleuze devant le tribunal de commerce; j'ai pris connaissance de tous les documents; j'ai même eu le courage de lire les attaques dont le *Moniteur* n'a cessé d'être l'objet de la part des journaux officieux depuis qu'il a cessé d'être officiel, et si j'ai reconnu dans celles-ci l'empreinte de la servilité, j'ai retrouvé bien vite dans toutes les pièces du procès la trace d'un procédé, qui m'était déjà connu, pour s'emparer de la propriété d'autrui. J'avais pu croire autrefois que c'était par une exception douloureuse que d'autres avaient été l'objet d'une tentative analogue; qu'ils seraient seuls à subir les effets d'une concurrence déloyale suscitée par un membre du gouvernement; que peut-être ils avaient exagéré les sentiments de dignité et d'indépendance, et encouru par là l'animadversion d'agents trop infatués de leur pouvoir. Peut-être aussi s'était-il rencontré un groupe de gens envieux, disposés par orgueil à se croire des prodiges d'intelligence et portés par intérêt à se rendre maîtres d'une bonne affaire. Je vois bien maintenant, par l'histoire du *Moniteur*, que si les deux dernières hypothèses n'étaient pas dénuées de fondement, ce que je considérais alors comme un accident était l'effet d'un système qui tendait à se fonder.

Depuis 1852, le *Moniteur universel*, journal officiel, avait subi une transformation profonde. Il n'avait pas seulement agrandi son format; le gouvernement s'en était rendu maître presque complétement et s'était fait une part de lion dans la direction. Il ne limitait plus son action à la partie officielle; il l'étendit à toute la partie politique et se réserva un droit de contrôle sur la littérature et sur toutes les autres lignes du journal. Un

Digitized by Google

peu plus tard, on exigea de lui qu'il versât entre les mains de l'administration la somme de 40,000 fr. par an pour payer la rédaction politique. En compensation, on l'exonéra des droits de timbre et de poste et on l'autorisa, au mépris des lois et de la justice, à publier des annonces industrielles. Un peu plus tard encore, lorsque le *Petit Moniteur* fut fondé et qu'il eut pris une certaine importance, M. de La Valette, alors ministre de l'intérieur, exigea que la somme de 40,000 fr. fût doublée. Bien qu'aucune convention ne donnât ce droit au ministre, la société Panckoucke, propriétaire du *Moniteur*, obéit à la volonté du plus fort et paya le tribut de 80,000 francs.

Cet état de dépendance du journal officiel aurait pu contenter les esprits les plus absolus et les plus impérieux. Il était moins avantageux pour le gouvernement que la situation ancienne, qui ne le rendait en aucune façon responsable des écarts et des fautes de la partie non officielle du journal; néanmoins on pouvait comprendre à la rigueur que l'Etat, locataire d'une portion d'un journal qui restait propriété particulière, voulût maintenir dans son voisinage une certaine unité de ton et d'allure. Il avait les avantages d'une influence prépondérante sans en avoir les inconvénients.

Mais il est des cerveaux ainsi faits, qu'ils ne peuvent supporter auprès d'eux même l'ombre de l'indépendance; il leur faut des esclaves soumis, non des serviteurs honnêtes. Ne reconnaissant pas en eux-mêmes cette supériorité naturelle que l'on sent incontestable, ils s'arrangent de manière à la rendre incontestée en s'entourant de flatteurs et d'hommes sans valeur personnelle. Le maniement en est plus facile. C'est cette préoccupation sans doute qui porta les deux ministres à retirer à la société Panckoucke le privilége dont son journal avait joui presque sans interruption depuis sa fondation. Il existait dans cette société des esprits que l'on savait plus inclinés vers l'indépendance que vers la soumission, plus jaloux de leur dignité que de leurs intérêts, et c'étaient là, il faut l'avouer, dans les idées du ministre d'Etat des raisons bien suffisantes pour qu'il cherchât ailleurs l'instrument de ses volontés. D'autres raisons étaient mises en avant : le désir de faire participer l'Etat aux bénéfices du *Moniteur*, d'avoir la disposition gratuite d'un grand nombre d'exemplaires, de réunir dan les mains du ministre la rédaction entière du journal politique et littéraire, annonces comprises, la faculté de rompre l'engagement à tout bout de champ et de s'instituer seul juge des cas de résiliation. Nous trouvons tout naturel que le ministre voulût, sinon tirer des journaux officiels un bénéfice au profit de l'Etat, du moins exonérer celui-ci des sacrifices qu'il s'imposait en ne réclamant ni timbre ni droit de poste; pourvu que les intérêts des tiers, ni la justice, ni la loi ne s'en trouvassent atteints, nous estimons qu'il poursuivait un but honorable.

Tout ce qui touchait aux questions d'argent aurait pu, on l'assure, être arrangé avec la société Panckoucke, à la condition toutefois que ces condi-

Digitized by Google

tions n'eussent pas été onéreuses pour elle. C'est là, en effet, tout ce qu'une honnête maison peut accorder. Du moment qu'une affaire commerciale se présente sous un aspect évidemment onéreux, il est de son devoir de la repousser. Si elle l'acceptait, elle donnerait le droit de mettre en doute sa probité et laisserait soupçonner qu'elle poursuit des gains illicites ou entretient des arrière-pensées qu'on ne saurait avouer au grand jour. Dans une telle occurrence, le ministre lui-même, l'autre contractant, s'il ne croit pas faire un acte prohibé par les lois, un contrat léonin, est nécessairement dupe ou complice. Et quand il s'agit de la publication d'un journal officiel ces observations prennent un caractère tout particulier de gravité. Une pareille mission ne peut être confiée sans danger au premier venu. L'éditeur d'un pareil journal est souvent en possession avant tout autre de nouvelles d'Etat qui peuvent exercer une grande influence sur les marchés publics; il arrive même fort souvent que des notes, envoyées puis retirées au dernier moment, donnent, par cela même qu'elles sont retirées, des indices certains sur la politique du gouvernement. N'est-il pas à craindre qu'on en abuse? N'est-il pas à redouter que des hommes peu scrupuleux ne fassent tourner ces indices à l'avantage de leurs intérêts? Tout semblait donc conseiller à M. le ministre d'Etat de ne confier une mission aussi délicate qu'à une maison notoirement honorable, comme la maison Panckoucke, et qui avait jusque-là donné des gages certains de discrétion. Que voyons-nous cependant? Un parti pris dès l'origine de l'écarter. Il est donc permis de craindre qu'en essayant d'imposer à la société Panckoucke des conditions inacceptables, le ministre n'ait obéi qu'à une idée bien arrêtée de rompre définitivement avec cette société. C'est la seule manière de mettre la conduite du ministre à peu près d'accord avec le sens moral, et, pour cette raison, nous nous y tenons de préférence.

Dès juillet 1866, il est signifié à la société Panckoucke que le traité qui expire le 31 décembre 1868 ne sera pas renouvelé. Au moins, on a cette politesse d'avertir 18 mois à l'avance ; mais en même temps nous apprenons par la plaidoirie de Me Deleuze que certains membres de la société Panckoucke, bien placés cependant pour être écoutés du ministre, s'efforcèrent en vain d'ouvrir des négociations et de l'éclairer sur la question. On pouvait supposer à ce moment que M. Henri Plon, imprimeur de la *Vie de César*, était prédestiné à devenir l'éditeur du nouveau journal officiel. On lui avait demandé un mémoire sur le sujet ; on l'avait même engagé à prendre ses mesures; mais il n'y avait rien d'écrit, et comme on commençait à s'émouvoir de cette affaire, qui prenait un caractère un peu trop prononcé de favoritisme, le ministre crut se mettre à l'abri des récriminations ultérieures en provoquant une adjudication publique. Le cahier des charges stipulait des conditions fort dures : 200,000 fr. par an pour la rédaction, un minimum de numéros à fournir gratuitement, faculté

Digitized by Google

pour le ministre de mettre les journaux en régie, de prononcer la résiliation du contrat, sans préjudice de tous dommages-intérêts contre l'adjudicataire en cas d'inexécution des engagements, de négligence et d'irrégularité dans le service, etc. C'était à peu près les conditions acceptées d'avance par M. Plon, et l'on s'attendait bien à le voir demeurer adjudicataire définitif, MM. Panckoucke ne s'étant pas présentés.

Quel ne fut pas l'étonnement lorsque surgit un concurrent inattendu, M. Wittersheim, qui, au nom d'une société dont il était le gérant, non-seulement acceptait les conditions proposées par le gouvernement, mais y ajoutait la livraison gratuite de 55,000 numéros du petit journal officiel. Il fut donc déclaré adjudicataire.

Beaucoup de bruits malveillants ont couru sur le résultat de cette adjudication et sur les intentions ténébreuses de la nouvelle société. Nous n'en voulons rappeler aucun; nous tenons la nouvelle société, comme l'ancienne, pour parfaitement honorable, pour animée des intentions les plus loyales; il n'y a qu'une chose qui demeure inexplicable aux yeux de beaucoup de gens : si la société exécute tous les engagements imposés, elle se mettra nécessairement en perte. Cette perte sera, suivant les uns, de 800,000 fr., de 400,000 suivant les autres; admettons qu'elle ne soit que de moitié, 200,000 fr.; c'est encore beaucoup trop pour qu'une affaire semblable ait un caractère véritablement commercial ; et, tout en nous défendant contre des suppositions qui n'ont pas manqué de se faire jour, il nous est impossible de nier qu'il n'y ait là un mystère. On dit bien que ce mystère consiste uniquement en certains procédés d'impression et de mise en œuvre dont l'éditeur a le secret ; nous croyons qu'il ferait bien de divulguer ce secret au public, car l'opinion est très susceptible de s'égarer si elle n'est remise promptement dans le droit chemin.

Voilà donc le journal officiel concédé. Quel titre portera-t-il ? On ne le sait pas encore. Toutefois, peu à peu, vers la fin d'octobre dernier, le bruit commence à circuler qu'il portera tout simplement le titre de *Moniteur officiel*; et bientôt cette prétention prend un corps dans des prospectus, dans des cartes de visites. Aussitôt la société Panckoucke introduit une action devant le tribunal de commerce, à cette fin qu'il fût fait défense à MM. Wittersheim et Cᵉ de prendre ce titre, qui ne leur appartenait pas. L'introduction d'instance est du 25 octobre. Vingt jours après, le 16 novembre, M. le ministre d'État prend un arrêté qui dispose que « à partir du 1ᵉʳ janvier 1869, les deux journaux officiels paraîtront sous les titres suivants : *Moniteur officiel de l'Empire français*, édition du matin ; *Moniteur officiel de l'Empire français*, édition du soir. »

Dans quel temps vivons-nous? A quel niveau est donc descendu le sens moral pour qu'un ministre, le premier ministre, intervienne ainsi dans un conflit entre particuliers et tranche de son autorité privée une ques-

Digitized by Google

tion de propriété soumise à la justice? Quelle opinion veut-on que l'on prenne de nous à l'étranger, et quel jugement veut-on que formule la postérité, lorsque le représentant de l'Etat, du souverain, vient ainsi jeter un arrêté ministériel, un acte de délégation souveraine dans la balance de la justice, et associer son autorité aux tentatives d'un industriel pour s'emparer de la propriété du voisin? Un titre de journal n'est-il pas une propriété aussi réellement qu'un fonds de terre, un nom propre, une enseigne? Le cas n'a-t-il pas été jugé cent fois, et peut-il laisser l'ombre d'un doute chez un esprit droit et éclairé? Mais, dit-on, ce titre de *Moniteur* est un nom commun; oui, à la condition que vous ne l'appliquerez pas à un journal identique au mien, à un instrument de concurrence, et que vous ne vous efforcerez pas d'établir une confusion favorable à vos intérêts, mais nuisible aux intérêts d'autrui. Il a été facile à Me Deleuze d'établir, par des pièces nombreuses émanées de l'administration elle-même, que ce titre de *Moniteur* devait être pris dans un sens absolu en tant qu'il s'appliquait au journal de MM. Panckoucke, et le tribunal de commerce, se rangeant à cette opinion, qui était celle du bon sens et de la justice, donna pleinement gain de cause à M. Paul Dalloz, représentant la société du *Moniteur*.

Cependant appel est interjeté aussitôt; l'intérêt est grave, pressant; nous sommes à la veille du 1er janvier; la cour est convoquée d'urgence; quel sera son arrêt? Il ne manque pas de gens pour l'annoncer d'avance; on ne doute pas que le jugement du tribunal ne soit réformé, et cette idée a tellement pénétré dans l'esprit des hommes du gouvernement, qu'un de ses employés, celui-là même qui est chargé de la surveillance du *Moniteur*, écrit en marge d'une épreuve, où se trouvait purement et simplement relaté le sens du jugement, ces mots : « L'affaire devant être vidée demain devant la cour, il est inutile d'en parler aujourd'hui. » Pourquoi aurait-il semblé inutile d'en parler aujourd'hui si, dans la pensée de l'auteur de la note, demain ne devait apporter un arrêt qui rendrait, en effet, inutile de parler de l'échec subi la veille par son patron? N'était-il pas utile, au contraire, que les lecteurs du *Moniteur* connussent ce jugement, à moins que cette connaissance ne parût dangereuse pour la considération du ministre qui avait pris un arrêté contraire aux conclusions du jugement. Si l'on croyait à une confirmation par la cour, il était puéril d'empêcher le *Moniteur* d'annoncer le résultat de l'instance près le tribunal de commerce; cette interdiction n'a de sens que si l'on a l'espoir sérieux d'une réformation. On avait prétendu que l'employé avait écrit : « Inutile d'en parler aujourd'hui, le jugement devant être réformé demain. » La pensée est plus nettement accusée sous cette forme, mais elle est la même, et l'autre phrase n'a été évidemment écrite que sous l'empire d'une préoccupation, la certitude d'une décision contraire à celle des juges de première instance. Nous n'attachons pas à ce détail plus d'impor-

Digitized by Google

tance qu'il n'en mérite ; chacun est porté à croire ce qu'il désire, et il a suffi d'une lueur d'espérance pour que le censeur du *Journal officiel* commît l'imprudence d'écrire une phrase qui devait le lendemain devenir une arme terrible entre les mains de l'éloquent avocat, Me Allou, chargé de la cause si claire et si juste du *Moniteur*.

Il paraît pourtant que cette lueur n'avait pas pénétré jusqu'à l'esprit du ministre, ou il faut croire qu'elle s'y était éteinte, car le lendemain un nouveau journal officiel, dont il n'avait pas été parlé jusqu'à présent, le *Figaro*, publiait un arrêté ministériel qui rapportait l'arrêté du 16 novembre et donnait tout simplement au nouveau journal officiel son vrai titre : *Journal officiel*. Ce fut une exclamation par toute la presse : « Pourquoi, disait-on, n'avait-on pas commencé par là ? » Ah ! pourquoi ! Parce qu'il semblait bien plus commode de se coucher dans le lit du voisin que de s'en faire un à soi ; parce que les hommes du pouvoir se sont tellement familiarisés avec cette idée que tout leur appartient, qu'il leur semble tout simple de prendre ce qui ne leur appartient pas. Il faut lire les considérants du nouvel arrêté, comme ils trahissent bien cette pensée ! Ils seraient dignes de la haute comédie s'ils ne révélaient un état moral fort douloureux. « Considérant, dit l'arrêté, qu'il convient de débarrasser les publications officielles de débats qui n'ont aucun intérêt sérieux pour l'Administration.... » Alors pourquoi les avoir fait naître, pourquoi avoir donné ce titre de *Moniteur* au nouveau journal officiel après et pendant qu'une instance en revendication de titre avait été introduite devant le tribunal ! « Considérant, poursuit l'arrêté, que *des* magistrats consulaires *ont pensé* que la ressemblance des titres pouvait produire *une certaine* confusion entre les publications officielles et les journaux de la société Panckoucke... » Il eût été poli d'écrire : « le tribunal de commerce » ; mais que dire du *ont pensé* et de *une certaine confusion* ? La confusion était si flagrante qu'elle avait nécessité un référé devant le président du tribunal de la Seine et que celui-ci avait commis un agent pour ouvrir la correspondance et remettre à chacun des intéressés les lettres qui lui appartenaient. Il y avait une confusion certaine, mais non une certaine confusion. De leur côté, les juges commerciaux n'avaient pas seulement *pensé* qu'il pouvait s'établir *une certaine* confusion ; ils avaient formellement dit que le titre de *Moniteur* était une propriété privée et que M. Wittersheim n'avait pas le droit de le prendre, malgré l'arrêté du 16 novembre, malgré la volonté nettement exprimée par le ministre qu'il fût pris. Voilà la vérité, et vainement le rédacteur de l'arrêté du 30 décembre s'est efforcé de la voiler. Ce n'est pas tout : « Considérant qu'il importe à l'administration de ne pas exposer cette société (la société Panckoucke) *même à l'apparence* d'un dommage. » Quelle sollicitude naît tout à coup pour la société Panckoucke ! Et *cette apparence* de dommage n'avait donc pas même été entrevue de M. Rouher le 16 novembre, lorsqu'il dépossédait

Digitized by Google

sans plus de façon cette société de son bien ? Il a fallu que « la pensée de magistrats consulaires » eût l'occasion de se manifester pour lui dessiller les yeux, pour éclairer sa conscience et réveiller en lui le sens moral assoupi.—«Considérant d'ailleurs que si une confusion pouvait avoir lieu, elle ne serait pas moins nuisible aux journaux officiels qu'à ceux de la société Panckoucke.» M. Rouher est un grand garçon, fort capable de mesurer la conséquence de ses actes ; et pourtant il ne s'était pas aperçu qu'il créait le 16 novembre cette « confusion nuisible » à sa nouvelle entreprise. Il est bien de reconnaître ses fautes, même après six semaines de réflexion, mais il est mieux de n'en point commettre d'aussi lourdes. Quelle confiance peut inspirer pour la conduite des affaires de l'Etat un ministre qui tombe dans de telles erreurs de jugement et qui se met en contradiction aussi flagrante avec lui-même et avec la justice du pays ? Le ministre a fini par où il aurait dû commencer ; il a donné au nouveau journal officiel un nouveau titre ; mais pourquoi n'a-t-il pas commencé par où il a fini ? Pourquoi ! c'est toujours la même raison : on s'est habitué à pratiquer la raison du plus fort, et on la trouve toujours la meilleure. M. Rouher était si pleinement convaincu de son droit que, quelques jours seulement avant le jugement, il faisait insérer par ordre en tête du *Moniteur* l'annonce du *Moniteur officiel* ; et comme la société Panckoucke résistait, il la menaçait de mettre les deux journaux sous séquestre. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait, puisqu'il se croyait tout permis ? Il se serait ainsi procuré la liste des abonnés qu'il n'avait pas craint de lui demander.

Tous ces actes de force entrepris contre le droit, contre la justice, contre les intérêts véritables de l'Etat, ont beaucoup étonné les gens naïfs ; ils ont fait scandale dans la presse et ont pris, chez les propriétaires du *Moniteur*, les proportions d'une tentative de spoliation unique dans l'histoire. Si pourtant ils s'étaient donné la peine de feuilleter la collection de leur journal, sans remonter bien haut dans le passé, ils auraient rencontré des précédents à ce qui leur arrive aujourd'hui, et auraient découvert avec effroi qu'ils ont eux-mêmes aidé à poser les principes qu'on a voulu faire prévaloir contre eux, qu'ils se sont associés, sans le vouloir, sans le savoir peut-être, à certaine tentative de spoliation autrement grave par les circonstances et bien moins justifiée encore que celle dont ils ont failli être victimes.

Le 18 janvier 1859, le *Moniteur universel, journal officiel*, publiait en tête de ses colonnes, avant la partie officielle, à cette même place où, neuf ans plus tard, on devait le contraindre à insérer l'annonce du nouveau *Moniteur officiel*, et en caractères encore plus gros, la note suivante : « Un nouveau recueil, paraissant deux fois par semaine, vient d'être fondé sous le titre de *Revue européenne*. Le premier numéro sera publié le 1er février prochain. Les souscriptions seront reçues quai Voltaire, numéros 11 et 13. » Les numéros 11 et 13 du quai Voltaire, c'est l'adresse

Digitized by Google

même du *Moniteur*. Le *Moniteur* prêtait ses bureaux, le *Moniteur* prêtait ses presses, le *Moniteur* trempait dans l'affaire. On le lui avait demandé, il avait accepté, sans se préoccuper suffisamment du caractère de l'entreprise, sans se rendre compte de ses causes, de son origine, sans prévoir surtout qu'il prêtait les mains à une tentative de spoliation comme il en devait être un jour dirigée une contre lui et qui devait emprunter plus d'un point de ressemblance à celle qu'il favorisait de son concours.

Qu'était-ce que la *Revue européenne?* Quel était son but? Dans quelle intention était-elle fondée? Quelle nécessité, quelle utilité même poussait le gouvernement à se faire éditeur de revue? En avait-il besoin pour publier ses actes, ses documents officiels? Non; ce recueil ne devait contenir, comme tous les recueils analogues, que des travaux littéraires, des études de critique et d'histoire, à l'occasion, quelques essais philosophiques ou politiques, le plus souvent des romans, des nouvelles, des vers, rien, en un mot, qui ne se rencontrât déjà dans quatre ou cinq recueils renommés et en possession de la faveur du public. A ces divers points de vue, les seuls avouables, la fondation de la *Revue européenne* était donc complétement inutile; elle ne pouvait en aucune façon se justifier. Il y avait donc une raison cachée, et cette raison, qui ne se dissimulait qu'à demi, c'était... de faire une concurrence à l'un de ces anciens recueils, de ruiner la *Revue contemporaine*. La *Revue contemporaine* était le seul recueil de haute littérature qui ne fût pas hostile au gouvernement; mais le directeur de la *Revue contemporaine* n'a peut-être pas la souplesse d'échine qui paraît nécessaire dans un certain monde; il avait refusé — refusé, entendez-vous bien? — d'aliéner, dans la direction littéraire, une indépendance qu'il croyait nécessaire à la dignité des lettres et au crédit d'un grand recueil.

De tous les crimes, il n'en est pas de plus grand pour les esprits bornés que l'indépendance et la dignité. Cet homme qui ne demandait qu'à être respecté comme lui-même respectait les autres, c'était un ennemi : il fallait le tuer. On se mit à l'œuvre. On réunit subrepticement et sans l'avertir ses cointéressés, et on les pria de le jeter par-dessus le bord. Les cointéressés répondirent qu'ils n'en avaient pas le droit; que d'ailleurs l'homme qu'on leur demandait de sacrifier était propriétaire pour les deux tiers de la maison dont on prétendait l'expulser. En même temps arrivait chez lui une sorte d'émissaire, collaborateur du recueil, un de ces hommes pour lesquels Tacite a écrit : *Omnia serviliter*. Ce professeur devait sa position au directeur du recueil; mais c'est dans les grandes occasions que les grands cœurs se montrent; il venait, porteur de menaces, déclarer au directeur que s'il ne cédait pas, le ministre le ruinerait, le « mettrait sur la paille ». Et comme l'obstiné directeur ne céda pas, on prit ses mesures pour réaliser la menace. On convoqua les rédacteurs de la *Revue contemporaine* dans un cabinet que je ne nommerai pas; on leur

Digitized by Google

promit monts et merveilles, on fit sonner les écus, et bref — j'en passe et des plus belles — on fonda la *Revue européenne*. Des fortunes universitaires datent de ce jour-là. Si l'on vous demande pourquoi tel philosophe aimé des dames professe à la Faculté des lettres de Paris, au lieu d'expliquer Tartufle et Basile dans une chaire de province, vous pouvez répondre : La *Revue européenne*.

On avait embauché en bloc, pour rédiger la *Revue européenne*, une partie des rédacteurs de la *Revue contemporaine*, je ne dirai pas les meilleurs, mais les plus dociles aux injonctions ministérielles, les plus âpres au gain, les plus ambitieux et les plus craintifs. Cela formait une bande, et l'on ouvrit l'usine. Le bruit — d'où venait-il ? — se répandit que la *Revue contemporaine* allait cesser de paraître, et l'on surprit même, dans une de ces correspondances dont la source est bien connue, une annonce ainsi tournée : « La *Revue contemporaine* est remplacée par la *Revue européenne*. » Cette prétention que la *Revue européenne* n'était que la continuation de la *Revue contemporaine*, laquelle avait disparu ou allait disparaître, prit même un corps quasi officiel peu de semaines après et s'afficha au grand jour dans les colonnes du *Moniteur*. C'est à n'en pas croire ses yeux : un industriel qui se permettrait de pareilles manœuvres vis-à-vis d'un concurrent s'exposerait à une condamnation et à une flétrissure énergiques. On voyait la *Revue contemporaine* demeurer calme au milieu de l'orage et maintenir avec modération sa ligne de conduite : on eut beau lui susciter mille tracasseries mesquines, lui interdire le feu et l'eau et faire en même temps pleuvoir les faveurs sur la *Revue européenne*, l'une gardait ses abonnés et faisait d'éclatantes recrues dans le camp littéraire, l'autre s'étiolait sur sa tige et n'était lue que de ses rédacteurs. On voulut frapper un grand coup contre cette audacieuse qui se permettait de vivre et faire savoir au monde qu'elle était morte et qu'on avait même procédé à son enterrement. Vous allez voir à l'œuvre les fossoyeurs. Le *Moniteur*, cette fois encore, servit d'instrument à cet honnête travail. Il faut lire son feuilleton du 17 mai 1859 :

« La *Revue européenne* n'a encore que quatre mois d'existence, on peut compter les numéros : le huitième vient de paraître, et cependant, par une fortune singulière, la *Revue européenne* a déjà l'autorité, le crédit et presque la maturité des anciennes revues. Demandez dans le public *si elle est jeune ou si elle est ancienne*, je ne crois pas que tout le monde pût le dire sans hésiter. » — Voyez-vous poindre déjà l'idée que le *jeune* recueil s'est substitué à une *ancienne* revue ?

« Il est vrai qu'on n'a pas eu le temps de la voir naître, et c'est encore une des circonstances particulières de son histoire. » Suivent des phrases sur les difficultés de fonder une revue *neuve*. « Une idée est venue, poursuit le complaisant, l'exécution a suivi de près l'idée. Il y avait un groupe d'écrivains, jeunes la plupart, et déjà sérieux, *exercés*, *éprouvés* dès leurs

Digitized by Google

premiers essais. » — Où s'étaient-ils exercés? où les avait-on éprouvés? où le groupe existait-il? qui l'avait formé? — « Aucun d'eux ne s'est dit : Faisons un recueil littéraire. Ils se sont dit l'un à l'autre : *Continuons* Et ils ont *continué. Ils ont fait comme si la* Revue européenne *avait existé depuis dix ans. Ils ont supposé que le dernier numéro avait paru le 1er février, et qu'ils avaient à composer celui du 15.* » L'intention, la pensée de nuire, la mauvaise foi, en un mot, est-elle assez manifeste? On veut la rendre plus claire encore; on craint de n'avoir pas mis suffisamment les points sur les *i;* ce n'est pas assez d'avoir montré qu'on a dérobé à l'ancien recueil sa rédaction, on veut montrer qu'on lui a pris ses livres d'abonnement. « Pas d'affiches; une seule note dans le *Moniteur*, mais en tête, à une place où ne monte pas la réclame industrielle, le mot de *Revue européenne* écrit sans autre explication, comme si le public *devait la connaître.* » L'écrivain, qui appartient au théâtre, connaît évidemment ses auteurs. Il se rappelle ici très heureusement ce mot de Bilboquet : « Cette malle est-elle à nous? Elle *doit* être à nous. » Il poursuit : « Et véritablement *il la connaissait au même titre* que les rédacteurs *y* avaient déjà travaillé. Le public aussi *continuait* avec elle. Le registre des abonnements de la *Revue européenne* est un registre *qui continue.* »

Cet article était signé *Edouard Thierry*, et quelques mois après son auteur était nommé administrateur du Théâtre-Français. La vertu trouve toujours sa récompense. Il fallait une rare vertu, une profonde résignation pour écrire des lignes comme celles-là, ou s'imaginer qu'elles ne tomberaient jamais sous les yeux des honnêtes gens.

La *Revue européenne* ne put vivre, malgré les efforts et les sacrifices d'un très habile et très célèbre éditeur, M. Dentu, entre les mains de qui elle ne tarda pas à passer. Quand elle vint mourir entre nos bras, elle n'avait pas trois ans et ne comptait pas quatre cents abonnés véritables.

Nous avons laissé de côté, en rappelant son histoire, bien des incidents qui auraient enrichi notre texte aux dépens de l'administration. Nous tenions à ne pas rouvrir le chapitre des récriminations, et si le nom de la *Revue Contemporaine* ne s'était pas trouvé mêlé dans ces derniers temps à celui du *Moniteur*, nous n'aurions pas songé à réveiller un passé déjà loin de nous.

Plus récemment néanmoins, les procédés malveillants ont recommencé à notre égard. Nous avions, dans une intention utile (et nous pouvons dire généreuse) publié pendant quatorze mois une petite édition de la *Revue Contemporaine,* à un prix assez réduit pour qu'elle pût pénétrer dans tous les foyers. Il n'était pas mauvais, je pense, de répandre un recueil sérieux auprès de tant de lectures frivoles. Cette édition ne paraissait qu'une fois par mois. Elle ne contenait pas tout ce que publiait la grande édition, mais elle ne donnait rien qui n'eût passé dans celle-ci, puisqu'on se servait de la même composition, et il n'y était pas changé

Digitized by Google

une syllabe. Il était donc permis de croire que tous les articles, ayant payé leur tribut de cautionnement, pouvaient ensuite être reproduits sans qu'un cautionnement nouveau devînt exigible. Tel ne fut pas l'avis de l'administration, et, au mois de mars 1866, il nous fut enjoint de verser un second cautionnement ou de cesser la publication de ce recueil utile et encore aujourd'hui regrettable. La situation, prétend-on, n'était pas légale, et c'était pour rentrer dans la légalité qu'on nous invitait à cautionner une seconde fois ce qui était déjà cautionné. Nous ferons observer d'abord qu'il sied assez mal d'invoquer la légalité à ceux qui violent tous les jours la loi en exonérant du droit de timbre, dans le *Journal officiel*, les annonces industrielles, que la loi commande d'imposer; mais, pour en rester à ce qui nous concerne, qui peut affirmer que nous fussions en dehors de la légalité ? Qu'en sait-on ? La question n'a pu être soumise aux tribunaux, l'administration ayant pris ses mesures vis-à-vis de notre imprimeur pour qu'elle ne parvînt pas jusqu'à la justice. Beaucoup de journaux, la plupart, publient chaque jour deux éditions, et ces deux éditions ne sont pas identiquement pareilles. L'une contient souvent des articles qu'on chercherait vainement dans l'autre. Leur fait-on pour cela verser deux cautionnements ? Mais, dit-on, les prix d'abonnement étaient différents. Est-ce pour garantir l'unité de prix d'abonnement que la loi exige un cautionnement? Non, c'est pour garantir le payement des amendes que peut encourir le recueil. Eh bien, ce payement n'a pas besoin d'une double garantie; la loi n'en réclame qu'une seule. Nous persisterons donc à croire qu'en nous réclamant un second cautionnement et en mettant notre imprimeur en demeure de ne plus imprimer notre petite édition, on a eu bien moins la pensée de nous faire rentrer dans la légalité que de nous susciter des difficultés et de nous contraindre à abandonner une œuvre dont on croyait que nous tirions de gros bénéfices. En réalité, ce recueil, d'une utilité incontestable, s'occupait très peu de politique, mais il traitait les questions d'économie politique et sociale. Sa disparition a plus nui au public et au gouvernement qu'à nous-même.

A quelque date que nous nous reportions, il nous est donc impossible de voir dans les procédés dont on a usé à notre égard, tant en 1866 qu'en 1859, autre chose qu'une persécution, ou bien il faut rayer ce mot du dictionnaire. Nous en serions mécontent et nous mêlerions à notre mécontentement un peu d'aigreur que nul ne pourrait s'en étonner, surtout ceux qui savent les basses rancunes et le misérable acharnement qu'ils ont entretenus contre nous.

Ce mot de persécution, c'est encore le mot juste, bien que dans une moindre mesure, qu'il faut appliquer aux procédés dont on fait usage en ce moment vis-à-vis du *Moniteur*. L'ancien journal officiel se propose de demeurer toujours honnête, impartial, modéré. Honnête, cela va de soi, et tout le monde s'efforce de l'être; mais impartial et modéré, le pourra-

Digitized by Google

t-il? lui en laissera-t-on la faculté? Pendant trois ans, avec une patience digne d'un meilleur succès, nous avons fait nos efforts pour demeurer modérés, même envers ceux qui l'avaient été le moins envers nous. On a pris notre modération pour de la faiblesse, peut-être pour de l'impuissance, et il n'y a pas de tracasseries et d'attaques auxquelles nous n'ayons été en butte. Le même phénomène se produira vis-à-vis du *Moniteur*; c'est dans les lois du temps. On le harcelle d'abord; il sera attaqué plus tard, persécuté bientôt; la patience lui échappera; de calme il deviendra vif et, entraîné par les provocations, il glissera sur la pente rapide de l'opposition, où les hommes du gouvernement ne manqueront pas de le pousser.

Et c'est ainsi qu'il se forme peu à peu un groupe d'intelligences rebutées, de cœurs meurtris et cependant ennemis des révolutions, d'esprits éclairés par les faits et désormais vigilants sur les fautes et les abus, tout armés pour les combattre, bien que disposés à préserver l'Empire des périls que lui créent les mauvais serviteurs. Combien n'en a-t-on pas rejetés dans ce camp qui s'agrandit tous les jours! Est-ce un bonheur, est-ce un malheur? L'avenir le dira; mais il semble pourtant qu'il aurait mieux valu extirper les abus en commun que d'obliger à les enlever de haute lutte. Ces combats ébranlent toujours le sol et font parfois tomber les gouvernements. Combien n'en est-il pas de ces écrivains de talent, puisque nous parlons de presse, qu'on a fait sortir des voies où ils croyaient marcher en sûreté, avec la pensée de contribuer à rendre bon ce qu'on disait perfectible! Pour ne parler que de la *Revue*, Weiss et Hervé, où sont-ils, après avoir cheminé avec nous? Ils ont créé le *Journal de Paris*. Où sont Dottain, Villetard, Caraguel? Aux *Débats*. Où sont nos plus récents compagnons de voyage, Joubert, Asse, Lafenestre et quelques autres dont nous tairons les noms? Au *Moniteur*, au *Moniteur* non officiel, qui n'est pas encore contre vous, mais qui n'est déjà plus avec vous. Où est Mitchell, un homme de talent; où est Sainte-Beuve, le génie même de la critique? Et nous-même, s'il nous est permis de nous citer, où en sommes-nous avec ce groupe d'esprits éminents et de belles intelligences qui font l'honneur de ce recueil? Nous en sommes à nous efforcer sans cesse de protéger notre respect et nos sympathies dynastiques contre les sentiments que nous inspirent les détenteurs du pouvoir. Et ceux à qui vous aviez fait un lit si doux dans la *Revue européenne*, où sont-ils, eux aussi? sur quels remparts montent-ils la garde pour vous défendre? Cherchez-les : vous les trouverez la plupart dans les rangs de l'opposition; les plus médiocres se sont rangés parmi vos flatteurs; c'est un solide appui. Courtisans de la fortune, ils ont contracté l'habitude de tourner le dos avec elle; viennent les jours difficiles, ce ne sont pas les flatteurs qui feront face au péril, c'est nous.

ALPHONSE DE CALONNE.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

THÉATRE-FRANÇAIS : *Les Faux Ménages.*

C'était une belle soirée, une belle chambrée, comme on dit, une salle étincelante, une fête ! On comprenait que l'auteur, qui était censé sur la sellette attendant son sort et joignant mentalement les mains devant le public (oh ! s'il ne fallait que cela pour l'attendrir), était un des rares poètes qui ont beaucoup d'amis. Tout ce monde, visiblement, était venu avec des intentions bienveillantes, avec des sourires commencés, avec des mains toutes prêtes ; il y avait de la sympathie jusque dans le frou-frou des robes. Semez là-dessus une comédie vive, alerte, sonore, spirituelle, une vraie mousse de champagne, et toutes les têtes vont immédiatement tourner, la comédie fût-elle absurde !

La comédie de M. Édouard Pailleron est absurde d'un bout à l'autre, ce qui ne gâte rien, et jolie, et charmante, et ravissante, comme disent les dames, et tout arrosée d'une fine pluie d'alexandrins vermeils. Il y en a là tant qu'on en veut, cela vous tombe comme une rosée, non, comme une ondée d'avril entre deux rayons de soleil. J'ai lu déjà beaucoup de vers de M. Pailleron, mais je n'en ai pas encore vu d'aussi faciles, d'aussi courants, d'aussi timbrés, d'aussi radieux. Ceux qui doutaient de son talent, ceux qui ne lui trouvaient qu'un *jeu d'amateur*, doivent reconnaître qu'il dépasse de beaucoup le niveau ordinaire des écrivains de salon. Un autre que lui, moins soutenu, moins bien placé, moins lancé, moins imposé, moins armé pour forcer la faveur du public, aurait peut-être mis un peu plus de temps à réussir ; mais, avec de si aimables facultés poétiques, le premier venu doit réussir. Le malheur, c'est que le premier venu ne les a pas.

Les *Faux Ménages !* On voit tout de suite de quoi il retourne, et le sujet a été traité plus de cent fois. Traité, c'est trop dire : entrevu, soupçonné, à peine effleuré même par l'auteur du *Demi-Monde*. Avec ses prétentions à la profondeur, M. Alexandre Dumas fils n'en a touché que la surface. Seul, Balzac l'a pénétré, éclairé, illuminé dans une *Double Famille*. C'est

Digitized by Google

là, en vérité, que l'on voit les causes et les conséquences. Rien d'adouci, rien de marchandé, nulle concession aux exigences du théâtre et de la morale courante; l'illégal et l'irrégulier dans toute sa puissance, face à face avec le régulier et le légal! Caroline Crochard : voilà le seul vrai faux ménage qu'on ait peint depuis que la littérature s'est fait un lieu commun des faux ménages. Le seul vrai, non, car il constitue, au contraire, une exception dans la masse; mais le seul digne d'être étudié, le seul qui pèse dans la balance, le seul qui embarrasse un peu la casuistique du siècle, le seul qui fasse réfléchir les honnêtes gens. Vous nous mettez des filles perdues sur la scène, des filles qui ont traîné partout, des misérables sans feu ni lieu, ramassées dans la boue du carnaval, des soupers qui sont devenus des ménages, des baronnes d'Ange, des Albertine, des Olympe, voire des Marguerite Gautier, des Jeannine, des taches animées, des souillures vivantes, et vous vous écriez: Horreur! Parbleu! nous sommes de votre avis: ce n'est pas cela qui peut jamais faire une famille. Même quand elles en arrivent, pour leur châtiment, à aimer quelque imbécile, elles n'inspirent aucun intérêt; ce sont des mendiantes d'amour à qui un cœur charitable peut jeter dans la rue une pièce de monnaie, mais qu'on n'aime pas à rencontrer dans la cour de sa maison. Tant que vous n'aurez que cela à nous offrir, nous serons aussi impitoyables que vous, même davantage; nous n'essayerons même pas un seul instant de refaire à votre exemple toutes ces virginités défaites, de réhabiliter toutes ces vertus pourries, qui reviennent à leur vice aussi vite que le chien à son vomissement, les Marion, les Marguerite et toute l'espèce. Aussitôt que leurs affaires vont mal, aussitôt que leurs résolutions rencontrent le moindre obstacle, elles ne voient absolument rien de mieux à faire que de recommencer. Tout remède qui n'a pas comme une odeur de honte leur paraît inutile et impuissant. Elles ne croient qu'à l'effronterie, comme un général ne croit qu'à l'artillerie. Marion va droit à Laffemas et Marguerite à Varville. Mais mourez donc, malheureuses, s'il est vrai que l'amour, en vous refaisant ce que vous dites, ait manqué une fois à toutes ses habitudes! Ç'a été de tout temps un des points qui, dans les pièces à courtisanes amoureuses, ont le plus choqué mon innocence que cette obstination des auteurs à faire finir leurs héroïnes comme elles ont commencé. Est-ce logique? Est-ce fatal et nécessaire? Soit! Mais alors ne parlez pas de vertu reconquise, de réhabilitation possible; ne nous demandez pas notre sympathie pour ces cas-là. Il y en a d'autres qui sont dignes d'intérêt; nous y reviendrons tout à l'heure, quand nous en aurons fini avec la comédie de M. Pailleron.

Mme de Ryons, abandonnée par son mari, est venue cacher à Paris cet odieux abandon. Elle a un fils, le jeune Armand, étudiant en droit, une nièce, Mlle Albine, qui éprouve naturellement à l'égard de son cousin des sentiments de cousine, et un neveu, M. Georges, frère d'Albine, qui lui apprend que ce fils, objet de tant de soins et de sollicitude, a précisément un ménage en ville. La pauvre mère tombe de son haut; elle a d'autres vœux et d'autres vues, elle a jeté les yeux sur Albine, elle veut absolument donner à Armand un bonheur de ses propres mains. Enfin, la révélation

Digitized by Google

de Georges la met hors des gonds, et on le comprend quand on songe aux rêves maternels qu'elle faisait pour lui, au moment même où cette douche lui est tombée sur la tête :

Ecoute, cher enfant, nous changeons de chemins !
Je remets aujourd'hui ta vie entre tes mains.
. . . . . .
Je te rends à toi-même. — O mon enfant bien cher,
Tu n'es pas seulement de la chair de ma chair;
C'était peu de mon sang, je t'ai donné mon âme.
. . . . . .
Le passé nous léguait pour unique héritage
La lutte et la douleur; j'en ai fait mon partage.
Tu ne sais rien du mal : je tenais à honneur
Que l'innocence un jour te cédât au bonheur.
Le passé, ses malheurs; l'avenir, ses alarmes,
J'ai tout pris; ton sourire était fait de mes larmes.
Tu n'as rien vu de sombre en ton chemin vermeil;
Je t'ai toujours laissé le côté du soleil,
Et je marchais à l'ombre, anxieuse et ravie,
Faisant ta vie avec les morceaux de ma vie...
Veux-tu me payer tout d'un coup ? Sois heureux !
. . . . . .
Et puis comment te dire ?... Enfin... Quoi que j'en aie,
Un grand fils, c'est bien grand ! — Je veux de la monnaie;
Il m'en faut de petits. . . . . .

Voilà qui est très joli, très aimable, très gracieux. Armand, bien entendu, répond vagnement à la prière que sa mère lui adresse ; il la trouve, selon toute apparence, fort importune, et s'il est en bonne disposition pour sa maîtresse, c'est-à-dire pour celle qu'on appelle en ville Mme Armand, il va se consoler auprès d'elle de ce malencontreux projet. Cependant Mme de Ryons ne s'aperçoit pas de la froideur de son fils, et, comme elle tient beaucoup à son idée, elle prétend maintenant confesser Albine et savoir ce que la petite cousine pense de son petit cousin. Albine ne se fait point prier pour le dire. Armand répond exactement à son idéal. Et c'est cette union que vous voulez nous rendre intéressante ! Enfin, passons... Au moment où Mme de Ryons, sûre d'Albine, et presque aussi sûre d'Armand, se forge déjà une félicité qui la fait pleurer de tendresse, voici ce brutal Georges, ce frère impitoyable, qui lui porte le grand coup et lui lance à bout portant une tirade sur les faux ménages. Voici cette tirade, qui est fort applaudie tous les soirs :

C'est comme un compromis entre le devoir *sec*.
Un ménage marron qui tient l'autre en échec.
. . . . . .
L'espèce dont s'agit est de conduite pure.
Elle est même économe... Elle vise au renom ;
On lui donne son bras, on lui prête son nom ;
On l'entoure de soins, dont vous seriez jalouse
Hors le titre et le rang, elle a tout de l'épouse.

Digitized by Google

. . . . . .
Vous n'imaginez pas comme il est habité,
Cet immense pays oublié par le Code.
La sortie est si prête, l'entrée est si commode!
. . . . . .
On ne sent pas l'entrave et le chemin est lisse.
Ce n'était qu'un caprice, on n'était qu'un amant;
On se trouve en ménage, on ne sait pas comment.
Comme ces voyageurs qui, venus par envie
De visiter la ville, y sont restés leur vie.
. . . . . .
On se dit : « Bah! plus tard... Je m'y suis pas forcé. »
Peu à peu l'on finit par se faire au passé;
On s'accoutume à vivre... en bâillant face à face.
Des griefs d'autrefois le souvenir s'efface :
La femme vous enferme en un cercle savant,
L'âge arrive, on la garde, on l'épouse souvent;
Et, la vieillesse aidant, on se décide à faire,
L'un la bonne action, l'autre la bonne affaire.

M. Georges a raison, bien qu'il tienne peut-être un peu plus qu'il ne convient à faire épouser sa sœur par le jeune Armand. Toutefois, M. Pailleron a pensé qu'il ne suffisait pas d'une satire bien débitée par M. Coquelin pour convaincre le spectateur, et il a mis en scène les faux ménages. Nous assistons à une soirée chez Mme Ernest. Qui, Mme Ernest? Eh bien! c'est celle de M. Ernest; et M. Ernest (Bressant) est lui-même un drôle de corps. Il meurt d'ennui et de dégoût dans la vie qu'il s'est faite; mais il sent que rien ne peut désormais l'y arracher. Cet ancien viveur sur le retour se noie, comme un ivrogne qui n'a plus la force de se relever, dans le ruisseau fangeux où il est tombé un jour d'orgie, et sa seule consolation est de se chanter à lui-même un de ces *De profundis* à la Desgenais dont l'ironie ne dissimule pas suffisamment la tristesse. Il se raille lui-même, et il raille tout ce qui l'entoure. Il obéit machinalement à celle qu'il méprise. Il se laisse conduire par la main comme un vieil enfant qui voit très bien où on le mène, mais qui est rivé désormais à sa lisière. C'est à peine s'il lui reste quelques bribes de son esprit :

. . . . . J'avais le vice drôle.....!
Le défaut le plus bête est bien la vanité!
Et moi, je poursuivais mon triomphe facile,
Renouvelant toujours mon public imbécile,
Et quand un compagnon, plus honnête ou moins sot,
Me quittait, l'escortant de quelque joli mot...
Mes bons mots ont passé, la vieillesse est venue.

Le faux ménage de M. Armand n'est pas tout à fait aussi pitoyable que le faux ménage de M. Ernest. Comme c'est sur lui que repose toute la pièce, il fallait bien nous intéresser à son sort; l'auteur l'a placé un peu plus haut sur l'échelle, si tant est qu'il y ait des échelons et des degrés lorsqu'on arrive à une certaine profondeur d'ignominie. Ecoutons Mlle Esther, c'est-à-dire Mme Armand, expliquer elle-même son cas :

Digitized by Google

J'étais... ce que j'étais, je vivais mal ou bien,
Je l'ignorais. Un soir, je passais dans la rue,
Des hommes m'insultaient, et lui m'a secourue;
Il m'a donné son bras, il m'a donné sa main,
Il m'a parlé d'honneur pendant tout le chemin;
Il m'a traitée enfin comme une honnête femme.
Et moi, pendant ce temps, je sentais en mon âme
S'éveiller à sa voix comme un sens inconnu,
Je ne sais quoi de doux, de fier et d'ingénu
Qui fait que la rougeur à la face vous monte.
Oui, c'était de l'orgueil et c'était de la honte.
Et plus tard — seule alors — je n'oublierai jamais.
Je me suis regardée et j'ai pleuré. — J'aimais.

Assurément voilà de touchantes doléances; mais pourquoi donc Armand a-t-il rencontré son Armande dans la rue et en si mauvaise compagnie? C'est ainsi, au détour d'une rue, que Didier rencontra Marion Delorme, et on ne peut pas dire que l'endroit soit mal choisi pour ces rencontres. Mais, je vous prie, est-ce qu'il est absolument impossible de se rencontrer ailleurs? Peut-être Mme de Ryons se montrerait-elle un peu moins sévère si la première entrevue de son fils avec cette faiseuse d'école buissonnière avait eu lieu dans de meilleures circonstances. En attendant, elle est furieuse et elle vient faire à Mme Armande une scène en règle. Son premier mot est: « Vous en avez menti! » et elle l'adoucit à peine devant les larmes, l'humiliation et le repentir de la pauvrette. Ah! ces mères sont féroces à certains moments, si féroces, qu'on se prend malgré soi à hésiter entre elles et leurs victimes. Mme de Ryons abuse de tous ses avantages avec une telle cruauté qu'on se demande s'il n'y a pas dans son âme un vieux levain de cette divine tyrannie maternelle qui n'hésite devant aucun obstacle et qui ne tremble devant aucun coup d'Etat quand il s'agit de défendre un préjugé :

La famille serait le refuge, à ce compte,
De tous ceux qui voudraient s'évader de la honte,
Et vous porteriez, vous, le nom de nos enfants.
Et vous portez le mien!... mais je vous le défends!

Que peut répondre à cela cette malheureuse Esther, sinon ce qu'elles répondent toujours en pareil cas: que ce n'est pas leur faute, que la vie a mal commencé pour elles, que la misère s'en est mêlée, qu'elles ont succombé à une fatalité plus forte que toute les résolutions et que toutes les consciences. Il y a d'ailleurs du vrai dans cette réponse :

Ah! vous autres, pour qui la vie est une fête,
Qui trouvez au berceau la vertu toute faite,
. . . . . .
Vous êtes pures, vous! mais vous avez vos mères,
Vous avez vos enfants, vous avez vos époux...
Nous, les filles du mal, nous les abandonnées,
Quand nous avons gravi, sur les pieds et les mains,

Digitized by Google

Le calvaire escarpé des repentirs humains,
Seules, sous le mépris, la misère et le doute...
Nous avons bien le droit de dire, au moins tout bas :
Voilà ce que j'ai fait ! Toutes ne le font pas !

Mais il ne faut pas que le public demeure sous cette impression et donne trop facilement raison aux excuses du vice. Le duel est engagé, et Mme de Ryons répond coup pour coup avec une véhémence et un acharnement dont ces mères seules sont capables :

Savez-vous seulement pour nous porter envie,
Dans quels déchirements se passe notre vie ?
Et vous, qui nous prenez nos enfants, nos époux,
Ce qu'ils nous font souffrir, dites, le savez-vous ?
. . . . . .
Aussi quand nous avons épuisé le calice
Et que notre passé s'appelle sacrifice;
Quand du naufrage entier de notre court bonheur,
Nous avons pu sauver le trésor de l'honneur,
Et que nous abordons fièrement la vieillesse,
Sans remords, sans regrets, sans plaintes, sans faiblesse.
Nous avons bien le droit de dire en nous vantant :
Voilà ce que j'ai fait ! — Faites-en donc autant !

Sur quoi Armand intervient et supplie sa mère de ne pas juger, de ne pas punir sa maîtresse avant de la connaître. Mme de Ryons y consent, ce qui est une grande preuve de complaisance, et elle consent en même temps à quelque chose de beaucoup plus fort, qui révèle immédiatement à quelle distance nous sommes de toute côte habitée. Cette mère, tout à l'heure si dure, si violente, si impitoyable, non-seulement elle suspend son arrêt, mais, afin de se mettre à même de le rendre sur pièces, elle propose à Esther un asile dans sa maison. Mme Armand va vivre désormais sous son toit, à côté d'elle, à côté d'Albine ! Le public était si bien disposé, qu'il a avalé cette pilule sans grimace. Au reste, elle ne change rien au dénoûment prévu et nécessaire. Esther a beau faire tous ses efforts pour se réhabiliter, pour rentrer en grâce, pour obtenir l'estime et l'affection de la mère d'Armand, c'est peine inutile; tant qu'à la fin elle comprend qu'il lui faut se sacrifier devant la vertu, représentée par Albine. Armand, bien qu'un peu découragé, ne consentirait peut-être pas à ce sacrifice; mais au moment où il va manifester sa volonté, son père, longtemps disparu, son père, longtemps regardé comme mort, revient tout à coup et lui défend de commettre la dernière sottise. Quel est ce revenant ? Quel est ce père de comédie et de mélodrame ? C'est M. Ernest en personne, celui-là même qui se disait tout à l'heure à lui-même de si plaisantes injures et qui sait bien à quoi s'en tenir sur les faux ménages, car il y a toute sa vie pataugé jusqu'au cou, et un peu plus si c'est possible. Il n'a guère d'autorité pour faire goûter ses observations et accepter ses interdictions paternelles. Aussi bien, craignant sans doute de prêter à rire, il ne décline ni sa qualité ni son nom, et il se contente de parler au

Digitized by Google

jeune homme du haut de sa vieille expérience ; c'est incroyable comme ce retour un peu inattendu à la vertu le rend déclamateur :

Oui, l'on pense à votre âge impunément pouvoir
De ce luxe d'efforts compliquer le devoir ;
L'impossible nous tente, on lie et l'on délie,
Et croyant qu'en amour quelque chose s'oublie,
On pardonne, on épouse et l'on se croit clément...
Mais après ? cette fin n'est qu'un commencement.
Après ? c'est cette lutte incessante et suprême
Où l'on a contre soi tout le monde et soi-même !
C'est le regret honteux pire que l'abandon,
Toutes les cruautés dont est fait le pardon !
Après ? C'est un enfant, coupable involontaire,
Qui souffre du passé ce mal héréditaire,
Et dont votre égoïsme escomptait l'avenir.
L'enfant qui va savoir et va se souvenir,
Et qui, victime aussi, lui, de cette chimère,
A besoin de pitié pour embrasser sa mère !

Après de semblables admonestations, auxquelles la personne de l'orateur donne un crédit tout particulier, il ne reste plus au malheureux Armand qu'à épouser Albine et à la malheureuse Esther que d'entrer au couvent. C'est bien ainsi que les choses devaient finir : la vertu triomphe, le vice reçoit le châtiment qu'il a mérité; tout rentre dans l'ordre, et le faux ménage s'incline fort à propos devant le vrai. A cela on n'a rien à dire, sinon que la chose est par trop simple et qu'il y avait à côté de ce thème usé un grand sujet de comédie que le brillant poète n'a pas seulement aperçu.

Comme tous ceux qui ont abordé la question avant lui, il nous prend, quoi ? une Esther, une fille de la rue, on ne sait quoi, rencontré sous un reverbère, entre des batteurs de pavés qui avaient peut-être leurs raisons pour lui dire des injures. Voilà ce qu'il vous présente, voilà ce qu'il recommande et réhabilite. Voilà ce qu'il met entre les bras d'un honnête homme pour accabler les faux ménages, donner raison au code, faire triompher la morale, la famille et la loi. En vérité, la morale, la loi et la famille ont trop beau jeu, et la thèse contraire ne serait pas même soutenable. Une Esther en face d'une Albine ! Mais le parallèle est déjà une monstruosité. La meilleure des Esthers ne vaut pas la pire des Albines, c'est entendu. Et à quoi bon plaider là-dessus, quand personne n'y voit matière à litige ? Mais au lieu d'une Marion, au lieu d'une Marguerite, et d'une baronne d'Ange, et d'une Jeannine, et d'une Esther, toutes souillées, toutes flétries, toutes marquées d'une empreinte ineffaçable par la boue originelle, toutes punies par un mépris juste et irréparable, montrez-nous donc une fille pure, une fille honnête, une fille pauvre (il y en a des milliers à Paris), une vierge enfin (car c'est sur ce point que tout repose), mais une vierge mal préservée par son éducation contre toutes les séductions qui l'entourent. Montrez-nous-la victime du hasard, victime de l'amour, cédant tout à coup à un homme dont sa seule condition la sépare :

Digitized by Google

montrez-nous la maîtresse dévouée et irréprochable, mère courageuse et tendre, presque épouse, moins le nom ; montrez-nous cette femme d'une seule faute, à qui rien ne manque de la vertu parfaite qu'une consécration légale ; et dites-nous si le galant homme qui l'a déshonorée doit lui rendre en l'épousant cet honneur qu'il lui a pris.

Voilà la vraie question de la réhabilitation de la femme ; voilà la thèse brûlante et dramatique. Voilà le faux ménage intéressant. Voilà ce qu'il faut placer en présence de la famille légalement constituée ; voilà ce qu'il faut mettre dans le second plateau de la balance, quand vous mettez dans le premier toutes les forces et toutes les puissances de la société régulière. Ah ! on sait bien ce que vous allez répondre. Les écrivains ont une certaine générosité naturelle qui les entraînera cette fois, non plus du côté des Albines, mais de l'autre côté. Mais pensent-ils que leur bonne volonté suffire pour y entraîner la société entière à leur suite ? Eh bien, c'est sur cette résistance, cette fois illégitime et égoïste, qu'il faut faire des pièces. Il faut nous montrer des mères, oublieuses par aveuglement maternel de ce qui est la vraie justice et la vraie morale ; il faut les montrer, après au refus, dures à tout ce qui sort de leurs habitudes les plus mesquines et de leurs espérances les plus puériles, intraitables non pas sur l'honneur, mais sur le point d'honneur, repoussant par orgueil, par vanité, par rancune du désappointement qu'on leur cause, tout ce qui mérite d'être accueilli, maudissant la vertu même, quand elle n'a pas exactement les traits qu'elles lui avaient prêtés, et résolues, s'il le faut, à décréter le malheur de leurs enfants, plutôt que de consentir à un bonheur dont elles n'ont pas été l'instrument. Sans doute, une pièce ainsi conçue, avec tous les épisodes, tous les incidents, toutes les vérités qu'elle comporte, ne sera pas une pièce facilement acceptée. Il y faudra des précautions infinies, des adresses exceptionnelles ; dans tous les cas, elle aura le grand avantage de ne pas mettre en présence des adversaires inégaux, entre qui la lutte est à peine possible, parce que la victoire n'a jamais été douteuse, mais de mettre aux prises des adversaires sérieux, entre lesquels la conscience publique pourra hésiter un instant ; d'un côté, l'ordre habituel, la régularité légale, la famille juridique, avec tous les droits qu'elle a, toutes les garanties qu'elle implique, toutes les sûretés qu'elle donne, tout le bonheur qu'elle promet ; de l'autre, une erreur touchante, une faiblesse sympathique, une honnêteté non légalisée, mais foncière et inébranlable, avec tous les sacrifices qu'elle réclame, toutes les humiliations qu'elle suppose, toutes les larmes qu'elle verse... ; et voyez où est la grande comédie.

A. CLAVEAU.

M. Joachim Ménant a ouvert son cours d'épigraphie assyrienne le lundi 11 janvier dans la grande salle des bâtiments de la Sorbonne, rue Gerson, au milieu d'un public qui a dû prouver à M. Ménant toute la sympathie qu'on a pour ses études. Dans cette première leçon, M. Ménant a dérogé aux habitudes traditionnelles des professeurs, qui font plutôt un discours d'apparat qu'une leçon sérieuse ; le professeur, après avoir rapidement exposé l'historique des découvertes qui ont préparé la lecture et l'in-

Digitized by Google

terprétation des textes assyriens, a immédiatement commencé son cours.

M. Ménant, en rappelant ceux qui s'étaient occupé des recherches assyriennes, a su mettre en relief les travaux de M. de Saulcy, qui le premier a fixé par une critique sérieuse le point de départ des investigations qui ont eu lieu sur les textes assyriens.

On sait que, déjà préparé à ces études par ses recherches sur les inscriptions médoscythiques, il aborda avec une grande sagacité le texte assyrien des inscriptions achéménides, et les 14 septembre et que 27 novembre 1849, il publia deux mémoires autographiés qui comprennent la lecture, l'analyse et l'interprétation de toutes les inscriptions assyro-perses qu'on connaissait alors. — L'importance de ces travaux se détermine surtout par leur date, car alors tout était inconnu, tout était à découvrir. Les travaux de M. de Saulcy, malheureusement trop peu répandus, et surtout trop oubliés, sont restés comme le point de départ des progrès qui se sont accomplis après lui.

M. Ménant, après avoir rappelé les travaux de sir Henry Rawlinson, du docteur Hinks et de M. Oppert, a signalé les différents progrès que ces savants avaient accomplis et qui ont reçu, dans la personne de M. Oppert, la plus haute sanction que ces études pussent recevoir ; l'Institut, en effet, dans la séance du 15 août 1863, lui décerna le prix fondé par l'Empereur pour récompenser la découverte ou les travaux les plus propres à honorer la France.

M. Ménant a fait lithographier les principaux textes sur lesquels roulera son enseignement. — Nous nous plaisons à le féliciter d'un procédé qui contribuera puissamment à l'intelligence des explications déjà très claires qu'il a données. — Enfin, il ne faut pas oublier que M. Ménant est magistrat au Havre et qu'il fait chaque semaine un long trajet pour venir exposer le fruit de ses travaux.

REVUE MUSICALE

THÉATRE-ITALIEN : *Piccolino*, par Mme DE GRANDVAL. Partition pour piano et chant, Paris, Heugel.

Rien ne manque à la gloire de M. Sardou. Ses triomphes ne connaissent pas de frontières. On joue ses pièces dans toute l'Europe, et son *Piccolino*, né en France, a eu aussi l'honneur de la traduction en France sur le théâtre de Ventadour. Sans quitter Paris, M. Sardou peut s'entendre applaudir en français et en italien, en prose et en vers, en comédie et en opéra, et il est plusieurs fois immortel.

L'idylle bruyante et fantasque de *Piccolino* a été primitivement esquissée par Florian dans *Claudine*. Plus sagace que M. Sardou, Scribe en eût fait tout d'abord un livret d'opéra-comique. Le sujet y prête. M. Sardou le dépaysa en le portant au Gymnase, et son idylle, travestie en comédie, n'y obtint pas un succès intarissable ; pourtant, cent cinquante représen-

Digitized by Google

tations popularisèrent son ouvrage, et bien des auteurs envieraient ce qui, pour l'heureux auteur de *Séraphine*, ne fut qu'un triomphe d'estime. La pièce de M. Sardou, qui avait attiré l'attention de tous les musiciens, contenait des situations excellentes; tous les éléments d'un opéra plein d'attrait y étaient rassemblés. Pour la tailler en livret lyrique, il n'y avait à transformer rien d'essentiel, et pour l'adapter à l'Opéra italien il suffisait d'un traducteur habile à versifier et d'un dramaturge moins maladroit de ses mains que la censure. On a chargé de ce soin un librettiste de talent, qui plusieurs fois a fourni au Théâtre-Italien des textes rhythmés en vers élégants et mélodiques. M. de Lauzières s'est acquitté de sa tâche avec tact et avec goût. Il a groupé les situations principales, varié ou transformé quelques scènes, mêlé la comédie au drame, alterné les larmes et le rire et ménagé au compositeur un poème suffisamment disposé pour la musique. Si M. de Lauzières eût puisé dans sa propre inspiration, il eût mieux fixé les arêtes de ce scenario favorable, qui, entre les mains de Scribe et confié à M. Auber, fût devenu un chef-d'œuvre. Au théâtre Ventadour, il est de tradition qu'on ne parle jamais de mise en scène. Est-ce un tort? Nous le croyons. Pour l'œuvre nouvelle, il y a eu réforme. *Piccolino* a été présenté au public avec un luxe inusité, et que nous devons signaler, parce qu'il est du meilleur goût et qu'il a ce caractère spécial qu'il se conforme aux originales traditions des scènes italiennes sans trop contrarier nos préférences françaises pour la couleur locale, la vérité des costumes, l'exactitude du décor et la fidélité de l'interprétation.

Si cet opéra était de valeur moindre, la critique pourrait se sauver par des galanteries. La musique de *Piccolino* a été écrite par une femme que quelques partitions avaient signalée aux « spécialistes » et qu'un légitime succès classe désormais parmi nos illustrations, à côté de Mme Tarbé des Sablons, de Mme de Maistre, de Mme Farrenc et de Mlle Bertin, la Rosa Bonheur de la musique. Mme de Grandval a donné l'an dernier à l'Opéra-Comique un petit acte, la *Pénitente*. La *Pénitente*, on peut le dire sans trop de malice, ce fut Mme de Grandval, claquemurée tout à l'étroit dans un méchant livret qui eût rendu bien triste le sort d'une musique moins recommandée. La prisonnière volontaire de cette cage dorée où se brisaient ses ailes avait connu les horizons vastes. Une messe d'un beau caractère exécutée publiquement à l'Athénée avait révélé un compositeur inspiré, habile à manier l'orchestre, à distribuer les chœurs, et s'aventurant à l'aise, dans son vol assuré, à travers les immenses espaces et les compositions grandioses. La fermeté de main, la sûreté de touche, l'énergie, la puissance, l'agencement magistral, la complexité savante des combinaisons, la recherche harmonique, la multiplicité laborieuse des contre-sujets caractérisent la manière de cette artiste originale et virile, en qui nous redoutions de trouver un amateur et qui s'est révélée un maître.

Piccolino est l'œuvre d'un maître. On y trouve les qualités de la femme, la tendresse, la grâce, le charme et même, par coquetterie sans doute et pour que la critique puisse relever par une légère atténuation la saveur de ses éloges, quelques défauts, voulus, calculés, cela n'est point douteux, mais qui nous déparent le beau talent de Mme de Grandval et qui

Digitized by Google

nuisent à la spontanéité de son inspiration, à l'originalité de son œuvre. Mme de Grandval est savante, le mot est dit et ne doit effaroucher que les sots. Les musiciens en conviennent à l'unanimité et ce sont nos compositeurs illustres, oublieux par exception des rivalités d'industrie, nous disons exprès d'industrie, qui ont donné la bienvenue à la noble et opulente artiste. Ils ont été les premiers à constater l'élévation de pensée, l'érudition classique, la consciencieuse élaboration de cette nature austère et véhémente. Pourquoi, puisqu'elle est sûre de son talent, Mme de Grandval se défie-t-elle de son inspiration personnelle? Pourquoi n'obéit-elle pas avec sincérité à son émotion? Donizetti, Verdi, Bellini, Rossini sont des modèles qu'il n'est plus permis de copier et c'est courtoisie bien gratuite de vouloir se faire leur écho, de s'asservir à leurs formules, d'imiter leurs airs, leurs rhythmes, pour obtenir comme résultat l'inutile approbation des badauds qui posent en dilettantes. Mme de Grandval a voulu par urbanité prendre les airs et les allures des maîtres de la maison. Personne ne s'y est mépris. On a bien vite reconnu que ce n'était qu'un manteau d'emprunt qui gênait la démarche du visiteur poli; mais pourquoi entraver dans ces réminiscences calculées une inspiration si franchement personnelle, si nettement caractérisée? D'ailleurs, il faudrait être conséquente et s'assimiler dans ces maîtres de l'art vocal les qualités qui ont aidé à mettre en relief leur inspiration et ne pas réclamer d'impossibles miracles de cette pauvre voix humaine, sans laquelle toute musique de théâtre serait anéantie. Eh quoi! vous respectez des instruments de cuivre et de bois; vous en assortissez les effets d'après leur caractère, leur échelle, leur timbre; vous maintenez leur sonorité dans le cadre qu'ils ne peuvent franchir, et dès qu'il s'agit du larynx délicat et fragile d'un virtuose, vous sollicitez des effets meurtriers, vous bravez l'exigence du timbre, vous outre-passez des deux bouts l'infranchissable échelle, vous forcez le son, vous voulez que la même corde vocale s'épate sur des notes de contralto, s'effile dans les chants suraigus et vibre comme un métal homogène dans les notes pleines de la poitrine? C'est surtout au Théâtre-Italien que ces errements sont déplacés, et Mme de Grandval, qui a si longuement médité sur les partitions de Rossini, de Bellini et de Donizetti, semble avoir bien peu appris à leur école. Voilà un grave reproche, et nous nous apercevons avec regret que nous sommes seul à ne pas nous en cacher. Il est vrai que l'art vocal est à peu près ignoré aujourd'hui; c'était un désespoir pour Rossini et peut-être le motif qui l'a le plus éloigné de la scène. Mme Alboni ne boude le théâtre que parce qu'elle s'est vue méconnue. M. Delle-Sedie est-il suffisamment apprécié et M. Fraschini, découragé, n'a-t-il pas résolu vingt fois de renoncer à une carrière où l'on ne voit plus applaudir que les cris, les poussées redoutables de notes dépassant la nature, les effets exagérés, le son brutal et les miracles de vocalise, bagage de fausse virtuosité qu'on siffler ait sur des tréteaux et qui font pâmer d'aise nos dilettantes mal enseignés?

L'art du chant se perd. M. Wagner, pour ne parler que des plus récents de ces ennemis de l'art vocal, M. Wagner, si diversement apprécié en Allemagne, exerce une influence désastreuse sur nos compositeurs. L'imi-

Digitized by Google

tation funeste de ce génie fourvoyé serait un arrêt de mort pour notre musique dramatique, surtout pour notre opéra-comique, si une réaction, qu'on peut déjà pressentir, ne ramenait nos compositeurs au sentiment vrai des exigences théâtrales et ne les forcait à compter davantage avec les plaisirs du public et un peu moins avec la satisfaction de leur pédante vanité. Les partitions d'opéra-comique que nous avons vues apparaître et sombrer dans ces dernières années, sans oublier *Piccolino*, dont nous sommes loin de méconnaître la valeur, sont là pour prouver que nous ne signalons pas un vain péril.

Les Allemands, qu'on le sache bien ici, n'affectent de fanatisme pour M. Wagner que lorsqu'ils se trouvent en face des étrangers, surtout des Français. On peut leur pardonner facilement ce chauvinisme musical Quand ils sont entre eux, les Allemands discutent le favori de Louis II avec autant de sévérité qu'on peut le faire en France. Les Allemands aiment M. Auber, M. Thomas, Hérold, Halévy, M. Gounod, M. F. David, ils sont surtout épris de M. Offenbach et de M. Hervé. Aussi lorsque, dans les *Meistersenger*, M. Wagner, librettiste-compositeur, prétend avoir renouvelé notre opéra-comique, fané, fourbu, ses compatriotes lui opposent aussitôt M. Offenbach et Ludovic Halévy, qui affichent la même prétention, et ils donnent la palme aux maîtres qui ont écrit *Orphée aux Enfers*, la *Duchesse de Gerolstein*, la *Belle Hélène*, le *Château à Toto* et le *Pont des Soupirs*. Car en Allemagne MM. Offenbach et Hervé sont des triomphateurs qui ne connaissent pas de défaites, et derrière leur char aucun insulteur ne fait entendre de décevantes ironies.

Die meistersenger von Nürnberg est en effet intitulé opéra-comique, et M. Wagner affirme qu'il a écrit son opéra dans un de ces moments de joviale placidité, d'allégresse grandiose, pendant lesquels Shakespeare, Molière, Rabelais, Plaute, Aristophane, composaient leurs chefs-d'œuvre. Il n'est point question ici, remarque modestement M. Wagner, de la *risette* mesquine des pièces du théâtre Favart, ni de marivaudage, ni de la farce insensée de MM. Hervé, Lecocq, Offenbach, dignes successeurs de Bobêche et de Galimafré, ni encore moins de ce sourire heureux et plein de Cimarosa, de Rossini et de Ricci. M. Wagner a inventé un rire nouveau, une gaieté nouvelle, un nouvel opéra-comique; il a commandé sa marotte à un fournisseur que Momus n'a jamais pratiqué. M. Wagner imagine qu'il nous a fait cadeau d'un nouveau sens : le sens du rire et du bonheur. Rossini, Halévy, Meyerbeer, Hérold, MM. Maillard, Gounod, A. Thomas, F. David, n'ont-ils donc pas mêlé à leurs inspirations les plus dramatiques les élans de la gaieté forte, presque hautaine et âpre que nous enseigne la rudesse de la vie, et la muse qui inspira tant de chefs-d'œuvre aux maîtres de notre école, n'a-t-elle pas trempé son aile dans la coupe des gaietés sereines? En quoi donc M. Wagner, pour avoir mêlé des scènes d'un goût hasardé aux événements romanesques de son opéra, s'est-il montré créateur?

MAURICE CRISTAL.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

14 janvier 1869.

Il faudrait remonter bien haut dans l'histoire des Etats pour trouver des exemples d'un plus complet désarroi que celui dont nous sommes témoins dans les relations internationales. Personne n'y voit plus goutte ; les têtes chenues de la diplomatie sont encore peut-être plus désorientées que les autres. On s'est engagé dans un si noir labyrinthe, que l'on n'en retrouve plus l'issue ; les gouvernements se sont tellement préparés à la guerre, qu'ils ne savent plus comment se mettre en paix les uns avec les autres, et ils ont tous de si fortes raisons pour désirer la paix qu'ils n'ont pas le courage de se déclarer la guerre. C'est ainsi qu'ils sont entrés, presque malgré eux, dans un système compliqué de dissimulations et qu'ils s'ingénient chaque jour à combiner quelque démonstration hypocrite propre à donner le change sur les véritables sentiments dont ils sont animés les uns vis-à-vis des autres. Voilà bien dix ans que les cabinets, qui font un continuel échange de dépêches, ne se sont pas dit ce qu'ils pensent. Si l'on excepte la Prusse et l'Autriche, qui ne se sont pas caché leur mutuelle antipathie sur le champ de bataille de Sadowa, et l'Italie, qui, à la même époque, n'a point déguisé les sentiments de haine que lui inspirait l'Autriche, il n'y a pas une seule puissance qui ait pris une attitude franche, pouvant donner une idée à peu près exacte de ses desseins. On ne dira pas que la Russie nous ouvrait son cœur lorsqu'elle prodiguait à l'empire turc des marques d'intérêt, lorsqu'elle conseillait aux Roumains l'obéissance et la résignation, lorsqu'elle se défendait d'encourager les tentatives de rébellion qui sont devenues périodiques dans le royaume de Grèce, lorsqu'elle ne se disait animée enfin que d'un immense désir de conciliation envers tout le monde et prête à immoler sur l'autel de la paix ses ambitions traditionnelles. L'Autriche n'était pas sincère lorsque, poursuivant l'œuvre ardue de sa réorganisation politique, elle ne semblait aspirer qu'aux calmes loisirs nécessaires à sa transformation, lorsqu'elle déclarait n'avoir aucune ambition sur le bas Danube, et lorsqu'elle poussait la sollicitude pour l'intégrité de l'empire ottoman jusqu'à découvrir en Moldo-Valachie des complots imaginaires. La Prusse elle-même devait cacher une partie de ses répugnances et ne laisser voir qu'avec

Digitized by Google

d'infinies précautions le but où l'emportent les tendances nationales de l'Allemagne. Mais, dans ce joli concert de politiques mensongères, la France tient un rang distingué ; quoi qu'il en coûte à notre patriotisme, il faut bien reconnaître que c'est un peu son exemple qui a fait de la diplomatie européenne un endroit peu sûr où il n'est guère prudent de s'aventurer le visage découvert, sans avoir mis sous ses vêtements une solide cotte de mailles. Ce fut, si l'on remonte à seize ans, une nécessité d'origine pour le gouvernement impérial de donner le change sur sa politique extérieure; la feinte entra dans les relations des gouvernements à l'égard les uns des autres le jour où retentit en France cette parole, dont chaque cabinet comprit bien la portée : « L'Empire, c'est la paix. »

Dans la bouche d'un Napoléon, cette parole avait un sens précis; on crut, à partir du jour où elle fut prononcée, qu'il fallait se préparer à jouer la comédie de la paix, et chacun s'accommoda un visage et un costume en rapport avec son rôle; c'est-à-dire qu'on vécut dans un qui-vive continuel, qu'on imagina des moyens de se donner mutuellement les marques d'une confiance que personne ne ressentait, et qu'il y eut une sorte d'émulation dans toutes les cours de l'Europe pour imaginer des gages de mutuelle sympathie. Ce fut à qui trouverait la plus magnifique formule pour témoigner de son amour de la paix; les dépêches diplomatiques, les lettres autographes ne suffisant plus, on eut recours aux entrevues de souverains. Les souverains ne s'étaient jamais plus visités, n'avaient, dans aucun temps, échangé plus de poignées de main qu'ils ne l'ont fait depuis la restauration de l'Empire; ils se sont tous vus; aucun d'eux n'aurait manqué surtout à voir, une fois au moins et certains plusieurs fois, l'Empereur des Français. La plus belle scène de congratulation a eu lieu, en France, en 1867. Cette année-là, les chefs d'État ont voulu donner à Napoléon III une de ces marques de sympathie qui dépassât toutes celles que chacun d'eux isolément ou tous collectivement avaient reçues de lui et qui fût complétement inusitée dans les rapports des souverains; ils sont tous venus le visiter chez lui, dans son palais, avec un pompeux étalage de démonstrations cordiales. Qui donc, après des déclarations aussi chaudes, n'aurait point juré que la plus touchante harmonie régnait entre les familles souveraines et que l'Europe devait vivre en paix? A d'autres époques, sous d'autres régimes, un concours si empressé et si courtois aurait eu cette signification; mais, sous l'ère du second Empire, on a pu voir, sans trop de surprise, succéder à cet étalage de sentiments amicaux les plus ardents préparatifs de guerre; jamais les souverains ne se sont tant armés les uns contre les autres que depuis qu'on les a vus s'embrasser les uns les autres, et celui d'entre eux qui recevait ces témoignages flatteurs d'estime et d'amitié est celui qui a dû le plus énergiquement se prémunir contre un retour offensif de ses hôtes couronnés. Les souverains se faisaient encore leurs adieux que les cabinets avaient repris leurs rapports aigres-doux et que les arsenaux s'emplissaient de préparatifs guerriers. On ne distingue plus ses amis de ses ennemis, ils ont tous le même sourire, le même langage doucereux, le même désintéressement apparent. Nous ne voulons rien aux autres; les autres ne nous veulent rien. Le

Digitized by Google

czar ne veut pas Constantinople, le roi de Prusse ne veut pas le sud de l'Allemagne, l'Autriche ne veut pas s'étendre du côté du Danube, Napoléon III ne veut pas le Rhin, les Roumains ne veulent pas leur indépendance, les Grecs ne veulent pas s'agrandir aux dépens des Turcs; c'est une admirable entente, et jamais on n'a vu l'Europe dans un meilleur équilibre. Mais que l'Empereur des Français se montre tel que ses traditions l'obligent d'être, qu'il dise un jour ouvertement que le voisinage de la Prusse reconstituée l'incommode, qu'il veut reprendre les frontières de 1814, et l'on verra, comme par enchantement, tous les masques tomber, tous les faux sourires disparaître, et chacun reprendre son rôle et son attitude. On pourra enfin s'y reconnaître.

Ce moment viendra peut-être; mais jusque-là, lorsqu'une difficulté naîtra en Europe, personne ne voulant se démasquer le premier, on commencera par proposer une conférence. La querelle cherchée à l'occasion du grand-duché de Luxembourg, querelle préméditée s'il en fût, et qui visait à la guerre de la France et de la Prusse, a fini par une conférence; faut-il s'étonner si l'on fait une conférence pour conjurer l'explosion du conflit oriental? C'est un conflit que tout le monde désire en secret, que tout le monde redoute, dont tout le monde voudrait profiter, auquel, depuis nombre d'années, tout le monde se prépare; mais de tous ces rivaux qui ont rempli l'Europe de leurs protestations pacifiques, qui donc oserait le premier se donner un public démenti? Ils comptent tous les uns sur les autres pour faire un éclat, et l'éclat ne se fait point; la guerre est une crise qui n'aboutit pas et l'on a recours à une conférence comme, pour certaines maladies sans guérison possible et sans dénoûment précis, on se donne le soulagement périodique d'une consultation de médecins. Les doctes personnages se réunissent; ils examinent le malade, qu'ils connaissent bien pour l'avoir plusieurs fois drogué; ils échangent sur son état, qui n'est point nouveau, des réflexions qui sont toujours les mêmes, et ils finissent par lui prescrire une hygiène qui le laisse toujours dans le même malaise. Ces médecins savent bien ce qu'il faudrait faire pour déterminer la crise, mais, comme il s'agit d'une opération dangereuse dont chacun d'eux en particulier ne veut prendre la responsabilité, ils se bornent à consigner leurs réflexions et leurs pronostics bénévoles et se séparent en emportant chacun un exemplaire parafé de ce nouveau grimoire. Si le malade ne s'administre pas lui-même le remède, son état de souffrance et les appréhensions qu'il fait naître partout peuvent se prolonger indéfiniment; et c'est là, pour les intérêts que les gouvernements sont appelés à défendre, pour le développement de la richesse publique et pour tous les progrès que la paix favorise, un préjudice considérable dont les peuples commencent à s'irriter. On n'accorde plus qu'une attention distraite à ces représentations officielles où l'on voit huit personnages, à l'air grave et méditatif, venir prendre place solennellement en face les uns des autres pour se répéter des choses qu'ils se sont déjà dites à satiété, par écrit et de vive voix avant de se rencontrer dans le lieu spécial de leur réunion. On sait ce que valent ces protocoles, ce qu'ils durent et quels abîmes effrayants se cachent sous leurs grandes phrases d'apparat. La vérité n'est

Digitized by Google

point là, personne n'en doute; la justice et l'équité n'y ont pas facilement accès. C'est le terrain des ajournements, des accommodements, des expédients et des transactions boiteuses. Une conférence a sa raison d'être et une action vraiment efficace lorsqu'elle suit une guerre et qu'elle est destinée à régler les rapports du vainqueur et du vaincu, à donner une forme légale et humaine à la force triomphante; c'est la guerre elle-même qui pose les base des délibérations. Notre temps a inventé la conférence avant la guerre, c'est-à-dire l'influence des plus nombreux substituée à l'influence du plus fort, ce qui n'est pas bien différent et ce qui est bien plus illusoire. Lorsqu'il a succombé dans une lutte où le vaincu s'honore quelquefois autant que le vainqueur, un pays se résigne à subir les conditions qu'on lui impose; il les accepte comme définitives par la raison que les ravages de la défaite l'ont mis pour longtemps hors d'état de les changer. Mais lorsqu'il est encore dans toute sa puissance, avec les illusions de la force, avec des préparatifs faits à grands frais, avec l'enivrement des ambitions patriotiques, lui imposer des conditions, le réduire ou l'humilier, c'est s'exposer à faire une œuvre arbitraire et certainement répugnante à ceux qui la subissent, en attendant l'occasion de la détruire.

Il y a lieu de craindre que l'intervention diplomatique, sous la forme où elle se produit dans le différend turco-grec, ne justifie que trop l'opinion que nous venons d'exprimer sur les conférences en général et sur celles en particulier qui précèdent une guerre au lieu de la suivre. De quelque côté qu'on envisage la difficulté que les cabinets se sont donné la mission de résoudre, on n'arrive pas à se rendre compte de la compétence d'un pareil tribunal. Il serait bien facile de mettre les parties d'accord si le différend qui les divise consistait uniquement dans les griefs articulés par l'ultimatum du cabinet ottoman, s'il ne s'agissait que d'une immixtion indirecte du gouvernement hellénique dans les affaires intérieures de la Turquie et d'un intérêt platonique accordé par les Grecs à leurs coreligionnaires de Candie. Il y a un droit écrit qui tranche ce débat, qui est mis en pratique dans tous les pays et sans lequel le lien des Etats n'existerait plus. Ce droit existe et il a reçu la sanction de toutes les puissances, afin qu'une fois pour toutes il pût être observé sans qu'elles eussent de nouveau besoin d'intervenir. A quoi servent les traités, et quelle est la valeur du code international si, lorsqu'il est enfreint, il fallait que toute l'Europe se mît sur pied pour en imposer l'observation? On comprend l'intervention de l'Europe lorsque la violation se fait par un Etat plus fort au détriment d'un Etat plus faible; la Turquie, par exemple, se serait livrée à des pratiques illégales à l'égard de la Grèce; elle aurait envoyé des agitateurs sur son territoire; elle aurait fait sur ses côtes un cabotage illicite d'armes et de munitions, que l'on aurait eu raison de se liguer contre la Turquie pour lui faire entendre de sévères admonitions, la Grèce ne pouvant elle-même, vu sa faiblesse numérique, se défendre contre les exactions d'un voisin trop redoutable. Mais c'est précisément le contraire qui a lieu; c'est le plus petit Etat qui se met dans ses torts à l'égard du plus grand, et qui semble se faire une arme de sa faiblesse. Il

Digitized by Google

a pour agir de la sorte des raisons que les traités ne semblent pas avoir prévues et que cependant ils ont eux-mêmes créées, des raisons qui ne sont avouées nulle part, ni dans les déclarations des cabinets, ni dans les griefs formulés par les organes de la nation hellénique, ni même dans l'acte d'accusation dressé à Constantinople et concluant à la rupture des relations diplomatiques. Le cabinet d'Athènes va jusqu'à nier sa participation dans les désordres de Candie; il nie tout : le fait et l'intention. Comment est-il possible de s'entendre et de faire intervenir un jugement équitable alors que toutes les parties et les juges eux-mêmes s'accordent pour étouffer le véritable objet du litige? Le débat pourrait être efficace et l'arbitrage diplomatique réellement sérieux s'il était permis aux Grecs de se plaindre que l'exiguïté de leur territoire ne leur laisse pas le moyen d'avoir une existence politique, et que, lorsqu'ils montrent tant d'intérêt aux Candiotes, c'est surtout parce qu'ils espèrent les détacher de la domination turque pour les annexer à la Grèce; s'il leur était permis de venir dire à l'Europe : Vous m'avez tiré du néant sous l'empire d'un sentiment essentiellement hostile à la Turquie et avec l'arrière-pensée que nous pourrions bientôt recueillir les débris de cette puissance que l'on disait prête à s'écrouler. Depuis que le royaume hellénique est institué et qu'on lui a tracé sa destinée, au lieu de laisser la Turquie suivre la sienne, on soutient le Grand Turc, on l'entoure de mille protections politiques et financières, on lui fait une vie factice qui nous laisse dans une attente des plus pénibles et des plus ruineuses. La guerre de Crimée a détruit l'œuvre de 1825, et les alliés de Navarin se sont divisés contre eux-mêmes. Il faudrait pourtant bien s'entendre et bien s'expliquer; si la Turquie doit conserver son intégrité et la domination dont elle jouit sur une partie de l'Europe, la Grèce n'a plus rien à espérer; elle n'accroîtra jamais son influence; elle n'aura jamais plus de quinze cent mille habitants; elle n'aura jamais une armée sérieuse; elle ne restaurera jamais ses finances, qui sont depuis longtemps dans le pire des états; elle sera inutile à l'Europe, aux chrétiens orthodoxes, à elle-même; voilà pourquoi elle viole le droit des gens à l'égard de la Turquie, voilà pourquoi elle cherche dans une défaite glorieuse, mais certaine, la fin d'une existence précaire. — On entendrait alors les Turcs dire de leur côté : Le royaume hellénique est pour le croissant une menace continuelle; il a été formé en haine du croissant et sous l'empire des antipathies et des anciens préjugés dont les sectateurs de Mahomet étaient partout poursuivis en Europe. Nous avons néanmoins toujours respecté ces désagréables voisins; nous n'avons jamais abusé de notre force pour mettre un terme à leurs incessantes tracasseries; ils ont plusieurs fois jeté des torches incendiaires par-dessus leurs frontières; ils ont depuis deux ans, et sans même prendre la peine de s'en cacher, entretenu la guerre civile dans l'île de Crète. Nous avons fermé les yeux, nous avons usé de longanimité. Mais notre tolérance est prise pour de la faiblesse; on nous accuse d'inertie, de sénilité, parce que nous ménageons de petits Etats qui abusent contre nous de la protection de l'Europe. D'un autre côté, on nous sollicite de renaître à la vie politique, de montrer que notre vieil empire peut avoir une vie qui lui

Digitized by Google

soit propre ; on nous conjure de conserver notre domination en Europe, plus encore dans l'intérêt de l'Europe occidentale que dans notre propre intérêt; on fait une grande guerre pour nous défendre contre de menaçantes invasions, et on nous met en mains des traités qui nous imposent de rigoureux devoirs et nous arment de quelques droits. Faut-il donc que nous restions assujettis aux premiers sans pouvoir nous servir des seconds? La Grèce viole notre territoire. Elle se livre chez nous à des manœuvres coupables; le cas était prévu dans le code au nom duquel chaque Etat a le droit de se rendre justice ; ne pouvons-nous pas, sans que tout le monde s'en mêle, user, à l'égard de la Crète, des moyens de répression dont la Prusse userait à l'égard d'une de ses récentes conquêtes, la France vis-à vis de l'Algérie, dont la Russie a usé tant de fois, et avec une cruauté que le Koran réprouve, à l'égard de la Pologne, et ne pouvons-nous point traiter les Grecs comme chaque puissance traiterait des voisins qui se conduiraient envers eux comme les Grecs se conduisent envers nous ?

Ainsi plaidé par les parties, le procès pendant sortirait bien vite des quiproquos; on commencerait peut-être par s'entendre. Mais tout l'effort de la diplomatie européenne consiste précisément à éviter ces loyales explications. Lorsqu'on a vu vers l'Orient briller l'éclair de l'ultimatum turc, on a fermé les yeux et l'on a voulu tout de suite détourner la question; on a imposé silence aux cabinets intéressés; on s'est constitué leur fondé de pouvoirs et l'on s'est livré à des négociations subtiles qui avaient pour but non pas de résoudre le différend, mais de détourner la question. Une conférence se réunit en vertu du protocole final du traité de 1856, dans lequel est exprimé le vœu que les puissances entre lesquelles il s'élèverait un conflit eussent recours, avant d'en venir aux armes, aux bons offices d'une puissance amie. Cette précaution n'avait pas été prise avant la guerre d'Italie en 1859, avant la guerre d'Allemagne en 1866. Mais les grandes puissances, qui se réservent le droit de se faire la guerre entre elles à leur gré, n'entendent pas que la Turquie use du même privilége. Elles interviennent, dit-on, pour arrêter la guerre entre la Grèce et la Turquie, parce qu'elles ne sont point disposées, quant à présent, à se la faire entre elles-mêmes. L'ajournement de la question d'Orient ne serait que l'ajournement de la question d'Occident. De graves esprits expriment hautement la crainte que les expédients diplomatiques auxquels l'Europe a recours n'aboutissent à des résultats tout contraires, et que le moyen employé pour ajourner la guerre n'en précipite l'explosion. Comment, en effet, renfermer le débat dans les étouffantes limites que lui assigne l'ultimatum turc pris pour base des délibérations? Comment ne pas lui donner de l'air? On ne peut raisonnablement, à moins de mettre au jour un produit tout à fait boiteux et mal venu, se borner à imposer à la Grèce l'ultimatum turc. Où seraient les garanties pour l'avenir? Une conférence peut-elle raisonnablement se donner pour mission de rétablir l'ordre, de faire une sorte de police dans les Etats? Son intervention, pour un but aussi restreint, était bien inutile. Il sera donc à peu près inévitable de toucher aux points délicats de la grande querelle dans laquelle la Turquie

Digitized by Google

et la Grèce ne sont pas seules engagées et sur laquelle, depuis deux ans, tous les cabinets européens dissimulent à qui mieux mieux leurs sentiments.

Ce qui s'est passé au début de la première séance montre que ces prévisions sont quelque peu fondées. Le plénipotentiaire grec, un homme d'énergie, qui a montré ailleurs qu'il ne serait point gêné à Paris par les trop vives sympathies que lui inspire le gouvernement impérial, M. Rangabé s'est présenté dans le salon où les autres plénipotentiaires étaient réunis; il a réclamé le droit de s'asseoir autour de la table de la conférence au même titre que les autres diplomates, et sur le refus qui lui en a été fait, il s'est retiré et n'a point voulu prendre part aux délibérations d'une réunion où la partie la plus intéressée n'aurait eu que voix consultative. Cet incident a causé d'autant plus de surprise que tout le monde se croyait d'accord, et que l'on s'imaginait avoir poussé si loin les négociations préalables, qu'il n'y aurait plus qu'à procéder à la lecture et à la signature de quelques protocoles. La protestation ou, si l'on veut un terme moins expressif dans le vocabulaire diplomatique, l'observation de M. Rangabé, dont la forme d'ailleurs ne nous est pas exactement connue, a dû tomber sur le tapis vert comme une pomme de discorde; nous ne serions point surpris d'apprendre bientôt que la prétention du plénipotentiaire a eu des partisans et que, dans ce petit débat préliminaire, des groupes se sont déjà dessinés, qui ont donné l'idée de la manière dont serait divisée l'Europe le jour où elle aborderait résolûment les questions qui la partagent. La Grèce, qui semble très ferme dans son attitude, répugne, et c'est un sentiment qu'on ne saurait lui reprocher, à comparaître devant la conférence comme une accusée devant un tribunal; elle se demande pourquoi, du moment que la conférence se fait juge entre elle et la Turquie, elle n'y serait point admise au même titre que la Turquie. Il faut croire que la conférence a eu réponse à cette revendication d'un droit qui, au premier abord, paraît légitime; il sera intéressant de connaître les raisons sur lesquelles s'appuie son refus. Dans tous les cas, quels que soient les torts du gouvernement hellénique dans ce conflit, il n'y a pas lieu de le blâmer de son attitude; elle peut causer de l'étonnement et faire naître quelques craintes dans l'esprit de ceux qui n'admettent point qu'un petit Etat puisse, de propos délibéré, prendre des airs si arrogants s'il n'y est encouragé par de secrètes incitations et quelque sérieuse promesse d'appui au moment décisif; mais elle est rationnelle. De la part du plénipotentiaire turc, l'adhésion à la conférence n'est pas moins extraordinaire que ne l'eût été, de la part de M. Rangabé, une participation à la conférence avec voix purement consultative. Mais la Turquie est de bonne composition; elle sait ce qu'elle doit à la France, à l'Angleterre, à l'Autriche, et si, de son côté, elle est résolue à vider à fond sa querelle avec la Grèce, de l'autre, elle ne veut pas qu'il lui soit reproché d'avoir négligé quoi que ce soit pour prolonger le *statu quo* de la paix. Par la soumission de Pétropoulaki, le Garibaldi crétois, elle est d'ailleurs maîtresse de l'insurrection et n'a rien à demander au sanhédrin des puissances occidentales. Ses complaisants atermoiements n'empêche-

Digitized by Google

rent pas l'éclat que les uns ont intérêt à éviter et que d'autres ont intérêt à provoquer. Pour que la tentative diplomatique que préside en ce moment, avec le sérieux d'un Nesselrode, un personnage que ses antécédents mondains ne semblaient point avoir préparé à un rôle aussi grave, pût donner un résultat efficace, il faudrait qu'elle mît un terme à la longue dissimulation dont toutes les puissances usent à l'égard les unes des autres ; il faudrait que les peuples vissent, par un échange d'aveux loyaux, toutes les causes latentes de guerre à jamais éloignées, et qu'à l'indéfinissable malaise qui paralyse les relations commerciales, qui grossit chaque jour les encaisses métalliques de toutes les banques de l'Europe, qui arrête l'essor de la liberté et ruine les budgets, succédât enfin la confiance, la sécurité du lendemain.

Ce n'est pas non plus M. le ministre des finances, avec ses exposés budgétaires et les réflexions dont il les accompagne, qui pourra nous donner cette tranquillité parfaite que depuis trop longtemps nous ne connaissons plus. Vainement M. Magne nous fait remarquer que les principales valeurs se sont élevées et maintenues, malgré l'emprunt, au-dessus de leur niveau antérieur ; les hommes clairvoyants, loin d'attribuer la cause de ce phénomène financier « à la confiance de plus en plus générale dans le maintien de la paix », penseront avec raison qu'il est causé par une abondance exceptionnelle de capitaux ; ce qui n'est point une preuve que l'on croie beaucoup à la paix. Il faudrait voir où en sont nos industries nationales; il faudrait s'enquérir de l'inaction de nos manufactures et des motifs qui font que les produits manufacturés sont à peine cotés plus haut que les matières premières. La seule industrie qui soit en prospérité est l'industrie des armes de guerre et, il n'y a guère que l'argent du contribuable qui circule avec abondance dans les arsenaux, sous forme de boulets coniques et de fusils à tabatière. Les populations inquiètes sentent d'autant plus le besoin de faire des économies, que le gouvernement sent davantage le besoin de faire des dépenses. Ce double courant semble avoir été assez bien compris par M. le ministre des finances, dont le rapport, du reste, c'est une justice à lui rendre, ne cherche point à faire illusion ; il constate avec modestie une légère amélioration et ne présente point notre état financier comme très florissant; il ne nous répond même pas complétement des budgets à venir ; il dit ingénieusement qu'ils seront rassurants s'ils ne tournent mal ; ce qui signifie : s'ils ne sont point surchargés des dépenses imprévues qui presque toujours les accablent. M. Magne a des principes fort sages et que Turgot lui-même n'eût point désavoués, mais on le voit préoccupé des obstacles que ses collègues peuvent apporter dans la réalisation de ses promesses économiques. Au demeurant, M. le ministre des finances rend un compte exact de l'emprunt de 429 millions, qui a servi, comme on sait, à solder le découvert de 1867 et à constituer un fonds de 245 millions pour divers travaux et des armements. La dette flottante sera prochainement réduite à 727 millions si la Chambre autorise un prélèvement de 100 millions sur la dotation de l'armée. Mais ces 100 millions sont-ils dans la caisse de la dotation ? n'y ont-ils pas été remplacés par des papiers représentant les valeurs en

Digitized by Google

numéraire? Dans cette dernière hypothèse, ce prélèvement, qui n'est autre chose qu'un emprunt déguisé, aurait été fait sans l'autorisation des Chambres ; ce qui blesse le sentiment de la légalité et ce qui peut donner lieu, dans le courant de la prochaine session, à de fortes réclamations. Il résulte encore du rapport de M. Magne que la portion de l'emprunt affectée à l'apurement des comptes présente un excédant de 8,500,000 fr. qu'il propose d'affecter aux travaux publics et sur la destination desquels la Chambre seule a qualité pour se prononcer. Enfin, la situation n'est vraiment pas aussi mauvaise qu'elle pourrait l'être, et tout ira bien si les éventualités politiques ne viennent point déranger ces belles promesses. C'est la politique de nos hommes d'État, politique sans contrôle qui, jusqu'à ce jour, nous a fait de mauvaises finances. Les revendications écoutées et jusqu'à un certain point réalisées de l'opinion publique nous promettent des procédés plus sages, et si le gouvernement ne prend pas avant les élections générales quelque résolution téméraire, on peut espérer que le suffrage universel saura empêcher le retour de fantaisies qui nous ont coûté si cher et qui nous ont si peu rapporté de profit.

La nation recevrait avec une joie reconnaissante la promesse d'une meilleure gestion de ses affaires. Cette satisfaction pourrait lui venir par la voie du discours annuel que l'Empereur prononce en ouvrant la session législative. Cette année, cette cérémonie aura lieu le 18, et dans des conditions de politique extérieure et intérieure qui lui donnent un intérêt spécial. Le chef de l'État ne pourra se dispenser de constater le résultat des travaux de la conférence, dont la tâche sera certainement finie, de façon ou d'autre, à la fin de cette semaine. Il nous dira ce que l'on peut savoir, sans beaucoup de perspicacité, avant même que la chose ne soit faite : que les puissances se sont mises d'accord pour faire entendre à Constantinople et à Athènes des paroles de conciliation ; mais il lui sera impossible de nous dire quel accueil cette intervention aura reçu dans ces deux capitales. Parlera-t-il des préparatifs militaires que les Turcs ne cessent de faire pendant que leur plénipotentiaire se prête à tous les pourparlers dont les cabinets ont pris l'initiative? des envois faits à l'armée de Thessalie, des renforts d'armes et de munitions et des 36 pièces d'artillerie réunies dans le port de Volo? Parlera-t-il de la ferme intention où sont les Grecs de ne tenir aucun compte de ce qui se fait sans eux et de se conduire à l'égard des Turcs dans l'avenir comme dans le passé? Dira-t-il enfin que cette conférence, dont le gouvernement impérial n'a pas même le mérite d'avoir pris l'initiative, n'a pu que formuler des vœux stériles, qui, de la part de certaines puissances qui s'y étaient fait représenter, n'étaient même pas sincères, puisque, par-dessous main, ces puissances encourageaient la résistance des Grecs et poussaient les Turcs aux armements? Ce n'est point la tradition des discours de la couronne, même dans notre pays, où la coutume impériale leur donne plus d'étendue et une tournure plus expansive que dans quelques États représentatifs de notre voisinage, d'entrer dans de si complètes confidences. Mais, du moins, l'Empereur pourrait-il cette fois se dispenser de nous

Digitized by Google

promettre une sécurité que lui-même, malgré son désir, ne doit point posséder. De quelque côté que s'arrêtent ses regards, il voit partout grossir les points noirs que, dans un jour de sereine clairvoyance, il avait su découvrir. Si les agitations de l'Orient ne lui causent point de craintes, il peut voir sur l'autre rive du Rhin se préparer de nouveaux germes de conflit, entendre les continuelles objurgations des gazettes prussiennes et autrichiennes et ce que ces organes, favorisés pour la plupart d'inspirations officielles, nous dénoncent de complots ourdis contre la paix générale. Ce serait tromper le pays et s'exposer à n'être point cru que de lui prêcher encore la confiance alors que des faits aussi visibles l'invitent à se méfier. Le plus sage assurément, devant les périls retardés et tous accumulés dans le cours de cette année fatale où nous entrons, serait encore de s'ouvrir très complétement au pays par un aveu sincère des fautes commises et de favoriser le réveil du patriotisme en leur appliquant le stimulant efficace de la liberté. Il nous a semblé voir à quelques signes que de pareils procédés étaient dans les tendances du pouvoir ; les pratiques funestes du régime coërcitif et les récentes applications faites mal à propos de la loi sur la presse, lui ont montré à quelles tristes disgrâces le système autoritaire peut conduire et quel abîme se creuse en peu de temps entre la nation et ceux qui la gouvernent lorsque la nation est systématiquement tenue à l'écart des résolutions prises en son nom et dont elle fait les frais. Un moment vient, — et beaucoup de raisons nous font croire que ce moment est venu pour le gouvernement actuel — où les revers naissent d'eux-mêmes, éclatent sous les pas; l'un produit l'autre, et c'est lorsqu'on a le meilleur désir de tout faire pour les éviter qu'il en arrive du genre le plus imprévu.

Qui aurait pensé, il y a deux mois, que le gouvernement, après avoir essuyé le feu de toute l'affaire Baudin, les colères des journalistes et des avocats, les sentences mitigées des tribunaux et l'échec des acquittements, aurait encore le désagrément de voir un des membres les plus estimés de la magistrature française jeter sa toge aux orties pour n'être plus exposé à voir le pouvoir exécutif se mêler de ses réquisitoires? C'est là une bien dure leçon, et nul assurément parmi ceux qui ont cru faire acte d'énergie et de sagesse en mettant plus de vingt journaux en accusation pour un délit fort contestable n'aurait pensé que les choses en viendraient là. Le baron Séguier était procureur impérial à Toulouse lorsque furent ordonnées des poursuites contre un des organes démocratiques de cette ville, l'*Emancipation*. Le baron Séguier eut des ménagements pour cette feuille, qu'il ne trouva pas bien coupable ; son réquisitoire prépara ce jugement du tribunal correctionnel dans lequel il était dit que l'action du représentant Baudin était une de celles qu'il est permis de louer sous tous les régimes. Le digne magistrat qui mettait si bien en pratique les nobles traditions d'indépendance que lui avait léguées son aïeul fut aussitôt mis à l'index, surveillé, dénoncé comme pactisant avec les ennemis de l'ordre ; il reçut les mercuriales officielles de ses chefs directs et commença à être persécuté pour avoir obéi à sa conscience. Il ne crut pas que sa dignité d'homme et de magistrat fût conciliable avec de semblables pro-

Digitized by Google

cédés, et contraint de descendre de son siége, il voulut donner de l'éclat à sa retraite. La feuille de Toulouse qu'il avait traitée avec tant de bienveillance eut la primeur d'une lettre adressée au garde des sceaux par le procureur impérial démissionnaire ; bientôt cette lettre fit le tour de la presse libérale, et souleva autour du baron Séguier les plus orageuses discussions. Certains organes du gouvernement eurent bientôt fait de déclarer qu'il était un indigne magistrat, trahissant ses devoirs pour courir après une popularité malsaine ; quelques-uns allèrent jusqu'à dire que si le gouvernement avait fait une faute, c'était en le nommant au poste élevé qu'il occupait dans la magistrature et en lui prodiguant trop de marques d'estime. Il n'était point seulement indigne de tant de faveurs par son caractère ; il l'était surtout par son incapacité. Les feuilles indépendantes, bien loin de faire une critique aussi sanglante, ont voulu prouver qu'un procureur impérial ne devait point recevoir les ordres du ministre de la justice, et qu'en matière politique aussi bien qu'en matière civile et criminelle, sa conscience seule devait lui prescrire son attitude dans les procès. Ramené sur ce terrain, le débat avait une portée utile ; il touchait à un des vices de notre organisation judiciaire et pouvait, s'il était soutenu de bonne foi, faire sentir la nécessité d'une réforme.

Toute la question serait de savoir ce que représente au juste ce personnage que l'on voit, assis à la gauche du tribunal, assister à tous les procès et prendre si souvent partie contre les accusés, qu'on a fini par le nommer aussi l'accusateur public. Que représente-t-il ? La loi, la société ou le prince ? Il représente ces trois choses lorsqu'elles sont unies ; mais si, par hasard, la loi est mal comprise par le prince, et si cette fausse interprétation blesse, au gré du magistrat, l'intérêt de la société, faudra-t-il que le représentant du ministère public reste quand même l'homme du prince et se trouve lié par sa charge au point d'être tenu de sacrifier ses opinions personnelles au succès de son client? Il fut un temps où la distinction entre la loi et le souverain ne pouvait être faite sans blesser la prérogative royale ; il allait de soi que le souverain avait toujours raison ; il était la loi même. L'homme du ministère public était alors exclusivement l'homme du prince ; c'est de là qu'il tira son nom de procureur du roi ; tous les attachés du parquet étaient « les gens du roi. » Sous l'empire de ces fictions, M. le baron Séguier eût été malvenu de vouloir se soustraire à l'influence du pouvoir exécutif et de repousser les conclusions qu'on lui aurait envoyées de Paris pour composer son réquisitoire. Il n'y avait alors que deux partis à prendre pour un procureur placé en présence d'un procès politique : soutenir quand même et avec une fidélité rigoureuse la cause du pouvoir exécutif, ou se démettre de ses fonctions. De nos jours encore, malgré les différences que le progrès des idées et les transformations de l'idéal monarchique ont introduites dans les attributions des parquets, l'alternative est restée la même, et certainement M. le baron Séguier eût mieux fait, puisqu'il était si sympathique aux idées libérales et aux hommes qui les représentent, de descendre de son siége plutôt que d'y faire monter avec lui des appréciations qu'il savait pouvoir tourner contre le pouvoir exécutif. Sur ce point, il nous semble dif-

Digitized by Google

ficile qu'il y ait deux manières de voir. Il n'en est pas moins vrai que si on se place au point de vue de la loi et au point de vue de la raison, et surtout si on veut prendre au pied de la lettre les notions que l'autorité elle-même nous a données sur le degré d'initiative laissé au ministère public, M. le baron Séguier devait avoir le droit de repousser les ordres qui lui venaient de Paris et de conclure à sa guise dans le procès intenté à l'*Emancipation*; il devait pouvoir se dire dans sa conscience : «Je représente ici un intérêt social ; je représente la justice, et je vois l'intérêt social compromis et les droits de la justice méconnus dans la poursuite dont ce prévenu est l'objet. Je crois même que l'intérêt bien compris du pouvoir exécutif eût été d'éviter ce procès, et que si une chose peut atténuer la faute de l'avoir soulevé, c'est la modération des magistrats.» C'est par ces considérations que se trouve justifiée pleinement l'attitude qu'il a prise et qu'il est absous aux yeux de l'opinion de n'avoir point fait coïncider sa démission avec le premier ordre de poursuite qui lui a été transmis. Elles expriment exactement le point de vue auquel doit se placer le ministère public depuis qu'il est admis qu'il n'est plus autant que par le passé l'homme du prince et qu'il représente avant tout un intérêt moral, supérieur au prince, et qui peut, dans certains cas, se trouver supérieur à la loi elle-même. Mais il était bon que l'on sût quel était, sous le second Empire, le rôle véritable du procureur impérial, ce que pouvaient attendre de lui les prévenus, et jusqu'à quel point le pouvoir exécutif devait compter sur lui pour le défendre. Il sait à présent, par l'exemple qui vient de lui être donné, que les parquets ne seront pas toujours les complices aveugles de ses emportements, et que, dans les causes politiques aussi bien que dans les causes civiles et dans les causes criminelles, ils se croiront le droit d'avoir une manière de voir à eux et de la soutenir sans déroger à leur mandat et sans manquer de fidélité à leur serment. Que si le pouvoir exécutif comprend autrement les devoirs d'un procureur impérial, il doit ne point laisser échapper une aussi belle occasion de nous enlever nos illusions; qu'il nous dise que ces hommes que, jusqu'à ce jour, nous avons considérés comme des magistrats indépendants, relevant seulement du procureur général de leur juridiction, ne sont réellement pas des magistrats, mais de simples agents, des fonctionnaires salariés et disciplinés, au même titre que les préfets, recevant des ordres du pouvoir central, et mettant leur éloquence au service de toutes les causes, bonnes ou mauvaises. Si telle est la doctrine qui doit prévaloir, l'exemple du baron Séguier trouvera des imitateurs, et nous aimons à penser que les parquets ne tarderont pas à être déserts.

Il ne faut pas trop s'étonner si l'opposition a battu des mains à la démission du baron Séguier, sans examiner de bien près la parfaite régularité de son acte ; un acte hostile au pouvoir, de quelque côté qu'il arrive et sous quelque forme qu'il se présente, est toujours le bienvenu. Un concert de louanges parti des rangs de la presse opposante, des témoignages sympathiques recueillis dans quelques salons où sa démission le ramène comme une brebis égarée dans son premier bercail, de bruyantes ovations

Digitized by Google

d'étudiants et la perspective d'un siége au Corps législatif : telle a été jusqu'à présent la récompense de l'ancien procureur général de Toulouse. Il rompt avec le pouvoir, auquel le rattachent cependant encore des alliances assez étroites dont il ne lui sera point aussi facile de se dégager que de ses autres liens. Il rentre dans la catégorie des mécontents, où quelques autres l'ont devancé et qui est déjà assez nombreuse pour constituer une sorte de parti. C'est là qu'on voit figurer, à côté de magistrats démissionnaires et de sénateurs émancipés, l'élite de la génération nouvelle, en y comprenant tous les écrivains que le gouvernement n'a pas su rallier et ceux qu'il a éloignés de lui. C'est tout un monde. Les prochaines élections nous montreront quels changements ces mécontentements de toute sorte ont introduits dans l'état de l'opinion et quels ravages ils ont faits dans les couches où se recrute, tous les six ans, le suffrage universel. Il s'accomplit en ce moment une transformation radicale dont les craquements se font entendre de tous côtés et qui trouble la sécurité des vieux conservateurs. Il ne faut point s'en effrayer outre mesure; c'est le flux et le reflux des générations qui nous amène ces crises périodiques. Nous avons toujours cru que les institutions impériales avaient assez d'élasticité pour en supporter le choc. C'est à cette épreuve d'ailleurs qu'on va les juger et qu'on va savoir si les gouvernements qui procèdent du suffrage populaire sont mieux adaptés à nos mœurs que ceux qui prenaient leurs racines dans le droit divin ou dans les compromis de la monarchie constitutionnelle.

L'Espagne n'en est pas encore à ces expériences décisives ; elle travaille depuis plusieurs mois à se refaire une sorte de virginité politique, et pour y mieux réussir, elle voudrait rompre avec tout son passé monarchique. L'Espagne s'est mise en présence d'un problème bien ardu ; elle commence à comprendre qu'en lui cherchant une solution, elle peut achever de s'épuiser. Déjà elle est à bout de forces; une sorte de découragement gagne les esprits, et le peuple, qui sent l'anarchie maîtresse du pouvoir, reprend volontiers ses instincts d'indiscipline. On comptait sur lui, disaient les chefs de la révolution, pour indiquer une nouvelle forme de gouvernement; il ne témoigne aucune préférence et entre dans des colères qui sont plutôt l'explosion de son tempérament que l'expression de ses sympathies politiques. Il a été tout aussi difficile de définir les troubles sanglants de Malaga qu'il a été difficile de donner un but et une portée aux troubles de Cadix; le général Caballero a réprimé les uns et les autres, et il continue dans les provinces sa ronde militaire pour apaiser les séditieux. Il sera vraiment bien difficile, si les soldats se mettent de la partie, de connaître les préférences politiques du peuple espagnol. La manifestation de ces préférences, si tant est qu'elles existent, est inséparable d'un certain désordre, et le désordre devient l'objet d'une sévère répression; on étouffe dans le sang les premiers cris de la souveraineté populaire. L'armée ne veut pas perdre en Espagne ses habitudes de domination; elle a fait la révolution, elle en désire conserver la direction exclusive, et c'est elle qui veut, sans conteste, présider à la fondation d'un nouveau gouvernement qu'elle espère bien dominer aussi. Ce n'est point avec ces procédés

Digitized by Google

que l'on peut associer le pays à une organisation politique; il serait mieux de lui laisser la pleine disposition de lui-même, de donner à l'opinion le moyen de se reformer, « de redevenir compacte », comme le dit avec beaucoup d'autorité, dans sa paternelle exhortation aux Espagnols, l'auteur anonyme de la *Révolution espagnole*, un des meilleurs opuscules qui aient été publiés dans ces derniers temps. C'est encore là qu'il est dit aux Espagnols que ce qu'ils ont de mieux à faire, pour l'instant, c'est d'obéir à l'autorité du gouvernement tel qu'il est constitué, de pratiquer une obéissance provisoire envers un gouvernement provisoire. Cette recommandation arrive à propos au moment où tous les chefs du mouvement commencent à perdre beaucoup de leur prestige et à s'user. Aucun d'eux n'a su prendre, ni sur le pays, ni sur ses collègues, cet ascendant qui est la sauvegarde de l'ordre; le général Prim lui-même, qui devait luire comme un soleil, s'efface comme une nébuleuse. Objet des attaques violentes de ce parti révolutionnaire dont il a refusé d'épouser les ambitions sans avoir eu la force ou le courage de les réprimer, il reçoit les mercuriales des orateurs du cirque *Price* et dévore en silence les manifestes injurieux des comités démocratiques. Tout ce qu'il peut opposer à cette désaffection, signe précurseur de la plus sanglante anarchie, c'est une nouvelle proclamation, un rappel de ses proclamations antérieures, une nouvelle semonce à l'invincible apathie du peuple qui semble ne vouloir sortir de son inaction que pour se lancer dans la guerre civile, une nouvelle profession de foi monarchique plus accentuée que les précédentes, dans laquelle les hommes de la révolution présentent leurs idées politiques, sous l'emblème d'un « trône qui soit une colonne solide et durable de leurs libertés ». Un trône ainsi compris aura au moins l'avantage de ne point ressembler à tous les autres. C'est par des chemins hérissés de proclamations et de barricades que l'Espagne est poussée aux élections des Cortès; cet acte politique sera peut-être la fin du provisoire; mais il y a trop de raisons de craindre qu'il ne soit aussi le commencement de la guerre civile.

Il y a peu de pays qui soient en bonne situation ; l'Italie elle-même est troublée par quelques paysans récalcitrants qui refusent d'acquitter le nouvel impôt sur la mouture; on leur a dépêché un général à la tête de quelques soldats chargés de leur prouver que s'ils ne payent pas cet impôt le gouvernement ne pourra jamais faire venir l'eau dans son moulin. Dans la province de Bologne, quelques répressions bien appliquées ont été d'un bon effet pour ouvrir l'intelligence du peuple à cette démonstration. Ce n'est pas même en Autriche qu'il faut aller chercher le calme si nécessaire pourtant au développement commercial et économique de cet Etat réorganisé ; l'opinion publique y vit sous l'empire d'une émotion causée par des changements imminents dans le haut personnel politique ; l'influence croissante du comte Andrassy menace l'influence décroissante du comte de Beust. C'est, dans la personne de l'honorable comte Andrassy, la Hongrie qui grandit et devient prépondérante; c'est aussi vers elle que se dirigent des efforts dont le résultat sera de compléter rapidement l'œuvre de la régénération politique de ces riches contrées. Les ca-

Digitized by Google

pitaux de tous les pays lui préparent une superbe voie ferrée, qui aura ses issues sur la mer noire et sur l'Asie, après avoir traversé Stuttgard, Munich, Vienne, Pesth, Galatz et la Transylvanie. Pour réaliser ces utiles projets, il faudrait que la paix européenne eût de meilleures garanties que celles que peut lui donner la Conférence; il faudrait que les gouvernements sacrifiassent de vieilles ambitions, de vieilles rancunes aux intérêts des peuples, que la guerre laisse toujours un peu plus appauvris et un peu moins libres.

Le secrétaire de la rédaction, PASCAL PICARD.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

L'année 1869 semble bien débuter. Depuis quinze jours, en effet, nous avons eu de tous côtés des assurances pacifiques; le discours de l'Empereur aux réceptions du jour de l'an, le discours du roi Guillaume à Berlin sont l'un et l'autre empreints d'un esprit de modération que nous pourrions accepter comme un bon présage pour l'avenir. Le conflit gréco-turc est momentanément ajourné, grâce à l'intervention amicale des grandes puissances, et la réunion de la conférence à Paris peut encore faire espérer un heureux dénoûment de cette question qui menaçait d'embraser l'Europe entière. Puissent ces manifestations politiques rendre au commerce et aux affaires la tranquillité, la confiance qui sont si nécessaires au développement de la richesse publique, et n'être pas suivies de déceptions amères. Il est à redouter malheureusement que les faits viennent encore donner le démenti aux paroles, et tant que nous ne verrons pas cesser les armements de toute l'Europe, nous ne pourrons être entièrement satisfaits et rassurés.

Cette appréhension est bien naturelle, en présence de l'exposé financier du ministre des finances lui-même, M. Magne, qui constate hautement et avec toute la franchise qu'on lui connaît que l'année 1868 a été marquée par des alternatives de confiance et d'appréhension, d'activité et de ralentissement. Quelles sont donc les causes de ces alternatives de confiance et d'appréhension ? Pourquoi cette activité et ce ralentissement? Faut-il en chercher la raison ailleurs que dans la crainte d'une guerre toujours menaçante, tenant les esprits en éveil et les affaires en suspens? Le ministre ne pouvait faire un pareil aveu, et pourtant il reconnaît combien l'opinion publique a besoin d'être rassurée, combien la paix est nécessaire au pays, et jusqu'à quel degré elle peut devenir féconde.

Oui, M. Magne a raison de dire que la paix est nécessaire au pays, non-seulement pour raviver les affaires, mais pour permettre au gouvernement, suivant cette maxime de Turgot, « de ne dépenser que son revenu, moins même que son revenu, sauf les cas de force majeure. »

Digitized by Google

Nous n'en sommes pas encore là, et le chiffre énorme de notre dette flottante, qui, malgré toutes les réductions dues à l'énergie du ministre, s'élève encore à 727 millions, en est la preuve convaincante.

Un tel découvert pourrait nous effrayer si nous n'avions pas confiance dans les richesses considérables, dans la vitalité et les ressources d'un pays comme la France; mais, à notre avis, ce n'est pas là une raison suffisante pour justifier le maintien de la vie actuelle et pour qu'on ne cherche pas les moyens d'en sortir le plus vite possible. Nous serions presque tentés de réclamer la guerre immédiate, si cet état de choses devait durer plus longtemps; la paix armée ruine un pays, et elle nous a déjà coûté beaucoup trop pour qu'elle puisse se prolonger indéfiniment.

Le cadre restreint de notre chronique ne nous permet pas de discuter avec tout le développement qu'il mérite le remarquable exposé financier de M. Magne. Lui, du moins, ne craint pas de dire toute la vérité sur la véritable situation des finances.

Comme il le déclare lui-même, avec une vigueur qui lui fait honneur, « il est raisonnable de ne demander aux budgets que les sacrifices qu'ils peuvent supporter; sans quoi on s'exposerait à prolonger indéfiniment les embarras et la gêne. De tous les sujets qui occupent l'esprit humain, les matières de finances sont celles qui prêtent le plus aux illusions et qui, en définitive, peuvent le moins s'en contenter. »

Cette réflexion de l'honorable M. Magne est bien juste et ne saurait être trop méditée par cette classe si intéressante des petits capitalistes, dont la crédulité et la confiance ont été si largement exploitées. Les moyens ordinaires ne suffisaient plus pour attirer les capitaux. C'est maintenant par la voie des réclames de toute nature, et principalement par la voie de journaux soi-disant financiers, éclos pour ainsi dire le même jour et à la même heure, que cette exploitation scandaleuse se produit. Le dégoût monte du cœur aux lèvres quand on voit par quels appâts certaines gens trompent le public. Si la presse financière, indépendante et dirigée honorablement, peut rendre d'immenses services, quelles ruines ne cause pas au contraire la presse servile qui, sous des apparences de désintéressement et de bon marché, dirigée par des gens sans aveu, cachant leur personnalité dans l'ombre, ne craint pas de patronner les affaires les plus équivoques, les entreprises les plus hasardées, en leur donnant une couleur et une physionomie attrayantes ! Cette presse n'hésite pas, en même temps, à verser l'injure et la calomnie sur les institutions les plus honorables et les plus dignes de confiance. Cela est naturel : qui est pour le mal ne saurait faire que le mal.

Ce qui vient de se passer au sujet des attaques violentes dirigées dans ces derniers temps contre la Société générale en est la preuve. Les bruits les plus malveillants ont été répandus contre l'institution de la rue de Provence ; il a fallu que cette institution fût d'une solidité à toute épreuve pour résister aux menées sourdes et violentes dont elle a été l'objet.

On ne nous accusera pas de partialité si nous défendons aujourd'hui la Société générale, alors que nous-mêmes avons blâmé plusieurs fois certains procédés peu conformes à la règle qu'elle nous semblait devoir

Digitized by Google

suivre. Nous nous proposons prochainement de dire notre pensée entière sur cet établissement, et de répondre tout à la fois à ses agresseurs.

Il vient de se passer un fait grave pour le sort futur des émissions étrangères en France. La ville de Madrid avait conclu un emprunt de 20 à 25 millions avec MM. Erlanger, Kohn Reinack et un groupe sérieux de capitalistes. Le montant de cet emprunt, garanti par les recettes directes et indirectes de la ville et par ses biens communaux, était destiné à de grands travaux d'utilité publique. Le Crédit lyonnais s'était chargé du placement de cet emprunt, et ouvrit une souscription publique à 425,000 obligations de 100 fr. chacune aux conditions suivantes : 10 fr. payables en souscrivant; 10 fr. lors de la répartition contre remise du titre provisoire; 10 fr. du 15 au 25 mars 1869; 10 fr, du 15 au 25 juin 1869; 10 fr. du 15 au 25 septembre 1869; 8 fr. 90 c. (1 fr. 10 c. d'intérêts déduits) du 15 au 25 décembre 1869. Les obligations, rapportant 3 fr. d'intérêt annuel, étaient remboursables au pair et avec primes de 100,000, 70,000, 50,000, 40,000 fr., au moyen de 150 tirages au sort dont le premier devait avoir lieu le 15 février prochain, et les tirages ultérieurs les 1er avril, 1er juillet et 1er octobre. Depuis plusieurs jours, les murs de Paris étaient placardés d'affiches annonçant l'ouverture de cette souscription; les journaux, le *Constitutionnel* en tête, l'annonçaient à leur troisième page, et on devait supposer que les contractants d'une affaire de cette importance avaient pris toutes les précautions et rempli toutes les formalités nécessaires et légales pour pouvoir la produire en public. Il n'en était rien. Le 11 janvier, un commissaire de police se présentait dans les bureaux qui recevaient les souscriptions, et, en vertu d'un ordre du préfet de police, faisait défense, sous peine de poursuites, de continuer cette émission, qui n'avait pas reçu l'autorisation ministérielle pour être placée en France, et tombait sous l'application de la loi de 1836 sur les loteries.

N'envisageant la question qu'au point de vue financier, nous approuvons la mesure prise par le gouvernement, qui met un frein à toutes ces émissions étrangères ; mais, d'un autre côté, la responsabilité du gouvernement se trouve par là largement engagée. En effet, s'il a défendu l'émission de l'emprunt de la ville de Madrid, c'est que cette émission pouvait être dangereuse aux capitaux français, et par voie d'induction, s'il a toléré antérieurement les émissions de même nature, c'est qu'il n'y a vu aucun danger pour notre pays.

Que nos capitalistes se tiennent donc pour avertis, et qu'ils sachent à l'avenir que si des affaires étrangères sont encore « lancées » en France, ces affaires n'auront pu l'être qu'avec l'autorisation du gouvernement, qui, par ce seul fait, engage sa responsabilité morale vis-à-vis des souscripteurs. Nous approuvons cette intervention, qui n'a qu'un tort : c'est d'être aussi tardive; il y a quelques années elle eût pu rendre des services autrement importants et prévenir bien des désastres et des ruines.

ALFRED NEYMARCK.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie DUBUISSON et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

DES DIVERSES

MANIÈRES DE CONCEVOIR

ET D'EXPLIQUER LA VIE

DEUXIÈME PARTIE[1]

Introduction à la médecine expérimentale, Paris, 1865; *Rapport sur le progrès et la marche de la Physiologie générale*, 1867, par M. le professeur CLAUDE BERNARD. — *Recherches sur le système nerv. céréb. spinal*, 1865, par M. le Dr LUYS. — *Leçons sur la physiologie génér. et comp. du syst. nerv.*, 1866, par M. le Dr VULPIAN. — *De la Méthode en psychologie*, par M. E. LITTRÉ. *Revue de la philosophie positive*, no 3 nov., décem. 1867. — *De l'Origine des espèces*, traduc. franç., 1866; *de la Variation des Animaux et des Plantes*, 2 vol., traduct. franç., 1868, par M. Ch. DARWIN.

VI

Si, par l'illustration des hommes qui s'y trouvent mêlés, l'histoire de la vie offre de l'intérêt, la vie elle-même est bien plus grande que son histoire. En même temps que se rétrécit le cercle de ses causes particulières, par le progrès des sciences générales, son domaine s'élargit chaque jour et ses dépendances prennent une portée sans bornes. Il semble que la poésie, en se retirant des créations de l'esprit humain, se découvre mieux et éclate davantage dans les œuvres de la nature. Quelle est la cause du *consensus* qui se remarque dans chaque être vivant et dans chaque organisme? Quelle est l'origine de l'homme? La vie rend-t-elle compte de toute la nature humaine? Pour de pareilles questions et d'autres qui res-

[1] Voir la *Revue contemporaine* du 15 janvier 1869.

Digitized by Google

sortent des modalités de la vie, on comprend quelle est notre incompétence. Nous allons seulement en dire un mot, pour compléter le tableau que nous avons voulu tracer.

Les corps vivants sont composés des mêmes éléments matériels que les corps inorganiques. Dans les premiers, ces éléments s'arrangent en une structure formée de liquides et de solides, d'éléments anatomiques, de tissus, d'organes, d'appareils d'organes, le tout donnant lieu à un *organisme*, et, dans cet organisme, les actes exécutés par les propriétés physico-chimiques et les propriétés organiques ou vitales associées marchent vers un but avec ensemble et harmonie. A mesure que les combinaisons et l'arrangement moléculaire se compliquent, que la matière organique avance de complexité en complexité, les propriétés suivent un progrès parallèle. Le corps vivant plonge dans le milieu cosmique, dont il ne peut se passer, et il a une existence propre, une vie particulière dans ce milieu. Au sein de lui-même, chaque partie, chaque appareil, organe ou tissu, représente un tout qui a pour milieu l'ensemble dont il a également besoin. De sorte qu'il y a un échange de rapports et de nécessités, d'une part, entre les parties d'un organisme et son ensemble, d'autre part, entre chaque organisme et le monde. Et de plus, entre tous les organismes séparés, entre leurs groupes, leurs divisions et leurs classes, les végétaux et les animaux, par exemple, s'échangent de perpétuels rapports, qui font qu'il y a partout une vie séparée, une existence distincte et en même temps un lien universel, embrassant le tout et le faisant vivre d'une vie commune. C'est en ce sens que l'on a envisagé la nature comme la mère des choses, *rerum alma mater*, et que l'on a pu, en admettant un grand monde, *macrocosme*, et un petit monde, *microcosme*, les comparer entre eux.

Une fois créé, l'être vivant accomplit deux destinations. Il vit un certain temps pour lui-même, et laisse, après lui, une lignée dont chaque membre périra à son tour, mais dont la suite sera indéfinie. La vie de l'individu s'entretient par une sorte de génération spontanée continue, qui a lieu au moyen de la nutrition, des sécrétions, de la respiration, etc. La vie de l'espèce se maintient par la génération proprement dite, et la nature a entouré ce dernier acte de tant de soins et de ressources, que l'on dirait qu'elle en a fait son but suprême, comme si elle avait plus désiré la perpétuité des espèces et des types que la vie des individus, dont quelques-uns meurent aussitôt qu'ils ont concouru à la reproduction. Dans cette transmission de la vie, des parents, qui disparaissent aux races, aux espèces, aux types, qui vivront toujours, quel assemblage de lois merveilleuses ! Considérez les graines de tant d'arbres variés,

Digitized by Google

et voyez si l'on pourrait prévoir la différence des produits par celle des semences? Examinez les spermatozoaires du mâle, la vésicule des femelles; étudiez l'œuf dans ses rudiments, l'embryon dans sa première substance, et dites si l'on aperçoit la cause qui décidera que le produit sera tel animal plutôt que tel autre? Voilà un embryon humain de quelques jours ou de quelques semaines; voilà même un enfant venu au monde et qui commence à posséder la vie; à quoi reconnaîtra-t-on que cet enfant provient d'un père fou, ou épileptique, ou atteint d'une diathèse, et qu'un jour, à tel âge, cet enfant, devenu un homme, sera exposé à perdre la raison ou la santé? En quelque lieu que l'on porte ses regards dans le monde organisé, on aperçoit des choses qui font croire à un plan, à un but; et le plan ou le but se dessine ou s'accuse avec un caractère croissant, à mesure que l'on monte des animaux inférieurs aux supérieurs. Il en est ainsi pour les organes de la circulation sanguine, de la respiration, pour les sens en général et chacun des organes des sens en particulier, pour tous les appareils et toutes les fonctions. Avec le plus ferme désir de ne point admettre les causes finales, est-il possible de ne pas croire que l'œil ne soit admirablement fait pour recevoir les rayons de lumière, et que dans la génération, les deux facteurs, le mâle et la femelle, ne soient conformés l'un pour l'autre?

Quelle est la cause de ce concert, de ce plan, de la tendance vers une fin, ou des « marques de dessin »? Aucune pensée n'avait plus occupé les anciens, qui, depuis Pythagore, avaient désigné sous le nom d'âme, tout ce qui dirige et gouverne, dans le monde ou dans l'homme. C'est la même pensée persistante qui a fondé, entretenu et rendu si difficile à déraciner l'animisme vital, et aujourd'hui que ce dogme, miné graduellement par le progrès de la science exacte, a enfin disparu, il nous laisse un regret d'autant mieux senti, que nous n'avons, il faut en convenir, rien pour mettre à sa place. M. Littré a essayé de combler le vide, de la manière suivante. « ..... Quant à la disposition des organes pour leur fin, il est de fait que la matière organisée est douée de la propriété de prendre l'arrangement qui convient à la fonction; les organes ne naissent pas autrement que par et pour une accommodation de la matière organisée à ces fins[1]. » Et comme il remarque que Hégel a émis une opinion métaphysique qui a de l'analogie avec la sienne, il revendique pour lui le droit d'avoir le premier, en biologie, « assimilé à la disposition des parties pour leurs fins la propriété qu'a le tissu vivant de se nourrir, le tissu musculaire de se contracter, le tissu

[1] *Matérial. et Spirit.*, par M. Alph. Leblais préface par M. Littré (1865).

Digitized by Google

nerveux de sentir ». Mais, en réalité, croire que l'on a résolu ainsi la question, c'est se contenter d'une apparence, car l'on met simplement le fait lui-même à la place d'une explication. Il vaut mieux dire que le problème est au-dessus de la science.

Au reste, pour bien concevoir la nature de ce problème, il ne faut pas s'enfermer exclusivement dans la question de la vie. Lorsqu'on étend ses regards sur le monde, on découvre des lois qui, si elles n'expliquent pas d'une manière scientifique ce qui nous étonne dans les êtres vivants, nous aident au moins à le comprendre. En effet, l'ordre et l'harmonie sont ailleurs que dans le domaine de l'organisation. Ils règnent dans le monde physique, dans le cours des astres, dans l'échange des masses liquides entre l'air et la surface des eaux, et éclatent dans tous les phénomènes naturels qui nous entourent. C'est en vertu de lois d'ordre et d'harmonie que les végétaux rejettent dans l'atmosphère une plus grande quantité d'acide carbonique durant la nuit et plus d'oxygène dans le jour; que le règne végétal tout entier, qui puise sa nourriture dans le sol, dans l'air ou dans l'eau, transforme la matière brute en substance organique, et est un laboratoire où les animaux trouvent les *principes immédiats* tout créés pour alimenter leur organisation plus complexe; que, dans le monde organique lui-même, une partie semble n'arriver à la vie que pour servir de moyen de vivre à une autre, puisqu'une quantité innombrable d'animaux se nourrit de végétaux, que les oiseaux se nourrissent d'insectes, pour devenir eux-mêmes la pâture d'autres animaux, etc., de façon que la vie est sans cesse détruite pour refaire la vie. Chacune de ces lois, et bien d'autres, suit une marche régulière depuis le commencement des choses, est établie en prévision d'un but et d'une fin. A les considérer isolément, on ne saurait trouver le principe qui régit chacune d'elles; mais on les comprend si on les contemple dans l'ordonnance générale du monde. Il devient manifeste alors qu'au lieu d'attribuer des intentions, une volonté, un principe dirigeant à chacun des groupes que nous offre la nature, il vaut mieux ne voir partout que des lois naturelles, et transporter l'unique direction à celui qui a tout créé.

VII

Déjà, vers la fin du XVIIIe siècle, lorsque l'on commença à étudier les races qui composent l'espèce humaine, et depuis ce moment jusqu'à nos jours, on a attaché une extrême importance aux variations dans la couleur, dans le système pileux, dans la conformation

Digitized by Google

du crâne et à toutes les différences que l'on pouvait considérer comme habituelles à des groupes. Pour déterminer ces groupes on s'entendait à peu près, en se basant sur certains caractères physiques; mais la division devenait grande quand on voulait apprécier la signification des différences observées. Pour les uns, chaque race principale constituait dans l'espèce une fraction séparée, ayant une origine distincte et conservant jusqu'à l'infini ses caractères propres à la manière dont les espèces elles-mêmes étaient regardées comme immuables. C'était l'avis de ceux que l'on appelle, en langage d'anthropologie, les polygénistes. Les monogénistes, au contraire, soutenaient que les variations sont les résultats des milieux, des croisements, même des civilisations, et que l'espèce humaine ne forme qu'un tout dont la souche a été unique et pouvait être rapportée à un premier et unique couple. Bien que les études de la philologie comparée semblassent favorables à ce dernier avis, en montrant que toutes les langues parlées sur le globe dérivent d'un très petit nombre d'idiomes primitifs, si ce n'est d'un seul, les savants proprement dits se rattachaient plutôt à l'origine multiple; et l'on vit de toutes parts accentuer les caractères distinctifs des races, à ce point que la constitution physique native devint une cause aussi déterminante pour les aptitudes morales, théologiques ou politiques que pour la classification naturelle. En avançant dans cet ordre d'idées, on attribua un rôle nécessairement prépondérant, dans l'histoire et dans la civilisation, à certains groupes, brisant en quelque sorte non-seulement l'unité, mais les liens de la famille humaine, et rejetant aux degrés inférieurs des peuplades sauvages qui seraient condamnées, par des conditions originelles et fixes, à être un intermédiaire entre l'animal et l'homme. Comme plusieurs des partisans de cette opinion reconnaissent dans les animaux une raison qu'ils nomment « raison animale », on eut ainsi une échelle à la fois morale et zoologique, et il y eut trois sortes de raisons : la raison humaine, la raison animale et la raison des peuples pour toujours disgraciés, laquelle est « intermédiaire » et est caractérisée par l'absence de la faculté de l'abstraction[1].

Pendant que cette manière de considérer l'espèce humaine gagnait du terrain auprès des savants, et dérangeait, en les troublant, les opinions anciennement reçues, un nouveau courant se préparait dans un sens inverse, à la suite des travaux de M. Ch. Darwin. Ce naturaliste ingénieux et profond, en étudiant les variations que subissent les espèces animales domestiques et les espèces végétales, est arrivé à croire et à proposer d'admettre que les *espèces natu-*

[1] *Dict. de médec. de Nysten*, édit. par MM. Littré et Robin, au mot *Raison*.

Digitized by Google

relles ne sont pas fixes, mais sont les anneaux d'une chaîne infinie et mobile, qui se transforme perpétuellement, en passant d'un degré à un autre : de sorte que rien n'est permanent dans le monde de la vie, et que les espèces, regardées autrefois comme immuables, ne sont que des variétés dans l'ensemble. « Les causes de variations sont l'action directe du climat, de la nourriture, les effets de l'usage et du non-usage, de la descendance. » Dans la lutte que se livrent entre eux les êtres vivants, ou dans « la concurrence vitale », la conservation des variétés « jouissant d'un avantage de structure ou d'instinct constitue la *sélection naturelle*, que M. Herbert Spencer appelle *la survivance du plus apte.* » La descendance ou hérédité avec la sélection naturelle qui fait périr les individus faibles pour ne conserver que les forts, suffisent pour rendre compte de la variabilité des espèces et de la totalité des formes existantes. Ces formes ne peuvent s'expliquer avec l'ancienne croyance à la création d'espèces immuables, par la nature ou par Dieu, puisqu'il n'y a pas d'espèces immuables. M. Darwin reconnaît que l'on peut faire des objections à ses idées, par exemple : « L'impossibilité apparente, dans certains cas, qu'un organe très simple puisse arriver par degrés insensibles à un organe très parfait ; les faits merveilleux de l'instinct ; la question entière de l'hybridité, et enfin l'absence, soit dans la période actuelle, soit dans les formations géologiques, d'une foule de chaînons reliant entre elles toutes les espèces alliées[1]. » Mais ces objections ne lui paraissent pas suffisantes; d'ailleurs, pour comprendre l'action extrêmement lente, progressive, de la sélection naturelle, il faut compter le temps, non par siècles, mais par série de siècles, et jusqu'à l'infini.

Dans le premier de ses ouvrages, M. Darwin avait été réservé à l'égard des conclusions[2]. Dans le second, il dit que « tous les membres d'une même classe au moins (la classe des vertébrés, par exemple, comprend les poissons, les reptiles, les oiseaux, les mammifères) sont la descendance d'un seul ancêtre. »

Et en outre, « comme les membres des classes distinctes ont encore quelque chose de commun dans leur structure et beaucoup dans leur constitution, l'analogie nous conduit à faire un pas de plus, et à regarder comme probable la descendance de tous les êtres vivants d'un prototype unique. » Cette conséquence avait été tirée déjà et affirmée par des adhérents. M. Darwin l'émet aujourd'hui « comme probable ». On voit combien la question de savoir si tous les hommes proviennent d'une même souche disparaît devant une

[1] *De la variat. des anim. et des plant.* Trad. par M. Moulinié, t. Ier, 1868. Chez Reinwald, Paris.

[2] *De l'origine des espèces*, traduct. franç. 2e édit. 1868, Paris.

Digitized by Google

telle conclusion. Pour nous, nous disons que cette conclusion excède ce qui ressort légitimement des recherches de M. Darwin ou de tout autre naturaliste.

Il y a, en effet, dans le darwinisme deux sortes de faits généraux. Ce qui concerne la sélection appliquée par l'homme aux animaux domestiques, puis la sélection naturelle, puis les effets de la concurrence vitale, qui tend à faire périr les espèces ou les individus faibles, pour conserver les organismes mieux doués, lesquels, à leur tour, deviennent souche d'une variété de choix ; chacune de ces lois a été exposée, même en partie démontrée avec une grande force. Cela est en résumé le vrai et grand travail de M. Darwin. Quant aux autres lois, que l'on peut regarder comme les *conséquences lointaines* de la doctrine, non-seulement elles ne sont pas démontrées, mais il est à croire qu'elles ne le seront jamais, même pour l'ensemble des êtres vivants, et en en retranchant l'homme.

Parmi les objections que l'on a élevées, il faut mettre au premier rang celle-ci : on devrait trouver entre les espèces limitées qui existent aujourd'hui des exemplaires intermédiaires servant de transition, et à cause du très grand nombre d'espèces actuelles, la quantité et la variété des exemplaires doivent être telles, qu'ils ne peuvent échapper aux recherches, soit parmi les espèces vivantes, soit dans les couches géologiques. Voici une autre objection : si les lois précédentes avaient la portée qu'on leur attribue, le progrès dans l'organisation n'aurait pas de bornes, et non-seulement les espèces se transformeraient les unes dans les autres, mais *il se créerait des organismes nouveaux, allant vers une perfection indéfinie.* Pour faire comprendre notre pensée, nous disons qu'*il naîtrait une espèce plus parfaite que l'espèce humaine actuelle.* M. Darwin est obligé lui-même d'accepter cette conséquence : « La sélection naturelle, agissant exclusivement en conservant les modifications de structure profitables... en somme, l'organisation progresse. Néanmoins, une forme très simple, appropriée à des conditions vitales également très simples, pourra rester pendant des siècles sans être modifiée ni améliorée ; car quel avantage aurait un infusoire ou un ver intestinal à revêtir une organisation complexe[1] ? » On ignore en vérité ce que ferait et même voudrait un infusoire. Mais on connaît assez l'homme pour être certain qu'il se serait perfectionné s'il l'avait pu.

Si l'on veut comprendre la faiblesse de la démonstration, surtout en ce qui concerne l'homme, il faut étudier dans le dernier ouvrage de M. Darwin la question du chien. On y voit que le chien, domes-

[1] *De la variation des anim. et des plantes*, t. Ier. Introduct. Sélect. naturelle.

Digitized by Google

tiqué par l'homme dès les premiers temps, offrait déjà, trois mille quatre cents ans avant Jésus-Christ, des espèces voisines des nôtres ou semblables aux nôtres. Des monuments égyptiens, depuis la quatrième jusqu'à la douzième dynastie, représentent des chiens que l'on peut rapporter aux lévriers, aux dogues, aux bichons, aux bassets.

Soit donc que l'on pense, avec divers naturalistes, que toutes les variétés actuelles proviennent du chacal ou du loup; soit qu'on admette qu'ils dérivent d'une race primitive éteinte, ou de deux ou trois types conservés, il faut croire que dans l'espace de six mille ans à peu près les transformations auraient été peu sensibles, au moins pour les races qui se trouvent dessinées sur les monuments d'Égypte. Or, le même raisonnement s'établit pour l'homme, d'autant plus qu'on constate la même ressemblance entre les types humains représentés sur les mêmes monuments et les types d'aujourd'hui. Si, à cette durée de la période historique, on ajoute une durée égale pour l'âge antéhistorique, on a un total de 12,000 ans, après lesquels l'homme est resté identique à lui-même, ses variations n'ayant pas été plus grandes, ou même ayant été moins grandes que celles subies par le chien. Donc, puisque l'on s'accorde à rapporter toutes les variétés de chiens actuels à un seul type ou à peu de types (M. Darwin est lui-même à peu près de ce dernier avis), pourquoi se refuser à croire que toute l'espèce humaine est descendue d'une même souche? A la vérité, dans la théorie du darwinisme, on exige, pour amener les modifications des espèces, des temps infinis ou indéfinis; peut-être, pour elle, cent vingt siècles, que nous supposons pour le moment, sont-ils peu de chose, et est-il besoin d'un nombre de siècles sans limites. Mais alors, comment fonder une théorie sur de pareilles bases, qui sont et resteront complétement invérifiables? Nous n'hésitons donc pas à dire que les conclusions lointaines du darwinisme sont à rejeter, spécialement en ce qui concerne l'homme. Elles le seraient pour lui, même au seul point de vue de l'histoire naturelle. Mais, de plus, s'il est un être vivant et, à ce titre, relève de la biologie, il reste à savoir s'il doit être contenu, enfermé tout entier dans cette dernière science.

VIII

Voici donc ce qui est à décider. Dans l'homme, la vie est-elle la cause unique de ce qui s'y passe, ou bien est-elle limitée par une une autre cause, principe distinct de la pensée et de la raison? Cette question, la plus grande de toutes, agitée dans tous les temps, et, plus que jamais aujourd'hui, tranchée parfois avec dédain ou

Digitized by Google

passion, souvent avec parti pris, en vue d'une philosophie préférée, soit dans un sens, soit dans l'autre, cette question est sur notre chemin, et se trouve en quelque sorte au bout du tableau de la vie, à propos des idées biologiques de l'*école positive*. Nous voulons, non la discuter, ce serait énorme, mais en montrer les points saillants avec scrupule et fermeté.

Les partisans de l'école positive affirment que la vie et l'organisation font l'homme entier, aussi bien son moral que son physique ; que, à l'inverse de la théorie de Stahl, qui était le contre-pied de celle de Descartes, c'est la vie qui pénètre dans l'âme pour en exécuter tous les actes ; que la pensée et la raison sont des produits de l'activité cérébrale ; que non-seulement il n'y a pas d'âme à la manière scolastique, mais qu'il n'y en a pas même pour la raison humaine, laquelle n'en a pas besoin. Ils discutent peu l'existence de l'âme, disent que c'est une conception qui a fait son temps, un souvenir, une débris historique, et la remplacent par l'élaboration organique du cerveau.

Faisons, avant tout, une remarque. C'est à grand' peine que la science est parvenue à retirer l'étude de la vie des mains des philosophes métaphysiciens, qui l'avaient saisie d'abord et conservée jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, et il se trouve que c'est un philosophe moderne, Auguste Comte, qui a repris la question de la vie en l'agrandissant à la vérité, et a formulé sur elle une théorie métaphysique. Qu'Auguste Comte fût un philosophe, on ne peut le contester, puisque son école s'appelle elle-même *Philosophie positive*. Que sa théorie soit métaphysique, ses adhérents le nieront davantage. Mais, pour nous, nous pensons que toute conception grande ou forte exige de la part de notre esprit des facultés de l'ordre métaphysique, et que pour établir une idée théorique importante, il faut, de toute nécessité, le voulant ou ne le voulant pas, faire de la métaphysique. Pour être juste, toutefois, on doit reconnaître que Comte n'a fait que jeter les bases de la doctrine dont l'organisateur vrai est M. Littré. Le premier, étranger, il faut le dire, aux sciences naturelles, malgré ses rapports avec le professeur de Blainville, ne savait en biologie cérébrale que les conclusions de Gall, qu'il adopta et adapta sans critique. Quel que soit le sort ultérieur et définitif de la *Philosophie positive*, on peut croire qu'elle serait restée stérile dans son germe sans les lumières surprenantes qu'a répandues sur elle M. Littré, qui, à des talents littéraires très rares, joint les connaissances scientifiques les plus étendues, et expose le tout avec un art et une clarté que l'on peut égaler, mais difficilement surpasser. Et ces forces réunies, il les emploie avec une persévérance, forte comme la pas-

Digitized by Google

sion, dans la *Revue de la Philosophie positive* et ailleurs, justifiant ainsi ces mots qu'il écrivait à M. Stuart-Mill : « Et c'est cette étude de ma jeunesse (la médecine et la biologie) qui m'a laissé les plus profondes traces dans l'esprit, et qui m'est encore aujourd'hui un objet de lecture et de méditation. »

On peut réduire à deux principales les preuves sur lesquelles se fonde la théorie positiviste sur l'homme, et nous ne pouvons mieux faire que d'en emprunter le résumé à M. Littré. Il dit : « La philosophie positive a démontré que les manifestations intellectuelles sont à la substance nerveuse ce que la pesanteur est à toute matière, c'est-à-dire un phénomène irréductible, qui, dans l'état actuel de la science, est à soi-même sa propre explication. » Il ajoute ensuite : « La science postérieure (à Descartes) a reconnu que puisqu'il n'existe aucune différence anatomique absolue entre le cerveau de l'homme et le cerveau des bêtes, et non plus aucune différence fonctionnelle absolue par rapport aux facultés, les phénomènes sont de même ordre, et qu'une psychologie qui nie ce fait, une philosophie qui se fonde sur cette psychologie, est avortée. »

Lorsque l'auteur écrivait ces lignes, quoiqu'il eût, avec la plupart des physiologistes de notre temps, abandonné le système de Gall, il croyait, comme lui, que pour connaître chacune de nos facultés mentales, on doit l'étudier « anatomiquement et fonctionnellement, » et même, il citait comme un essai heureux de cette application ce qu'avait fait récemment M. le docteur Broca pour la faculté du langage [1]. Depuis lors, il a renoncé aux localisations des facultés mentales dans le cerveau, et il adopte une théorie cérébrale qui est appuyée sur les travaux et les idées de deux physiologistes distingués, MM. les docteurs Luys et Vulpian. Dans cette nouvelle manière de voir, le cerveau, ou plutôt les lobes cérébraux, ne sont pas divisés en compartiments, dont chacun serait affecté à un groupe de facultés. L'idée elle-même d'un partage géographique, qui était le fond de la théorie de Gall, ne peut être conservée. Toutes nos pensées se rapportent ou bien à des facultés intellectuelles, telles que : jugement, attention, association des idées, etc., ou bien à des sentiments qui composent toutes les nuances morales, depuis le plaisir et la douleur jusqu'au beau, au juste, au bien. Or, les idées de l'un ou l'autre de ces groupes ne naissent qu'après des impressions sensorielles. Ces impressions viennent de deux sources : 1° des sens externes ; 2° des viscères. Les premières deviennent l'origine

[1] M. le docteur Broca a fourni des preuves pour faire admettre que la faculté du langage réside dans la deuxième circonvolution antérieure de l'hémisphère gauche du cerveau. — Il n'est pas certain, d'abord, que l'on doive adopter *une faculté du langage*. Ensuite, même anatomiquement et cliniquement, le fait n'est pas assez prouvé.

Digitized by Google

des idées de l'esprit; les secondes, des idées morales. Les unes et les autres arrivent à la *couche optique*, immergent dans les amas de substance grise des couches optiques; puis de là, à travers les fibres cérébrales qui rayonnent vers la périphérie, elles gagnent la *substance grise corticale des circonvolutions*. Une fois les impressions parvenues là, par le moyen d'un ébranlement vibratoire, elles sont reçues dans les cellules de la substance grise corticale, « cellules unipolaires ou bipolaires, » qui communiquent entre elles et forment un immense réseau à la surface du cerveau. C'est dans ce réseau ou cette couche de cellules que se fait l'élaboration qui convertit les impressions, y parvenues, en idées, jugement, volonté et en tous les éléments de notre esprit et de notre raison. « L'élaboration est triple : morale, esthétique, intellectuelle. » Il y a plus, dans ce travail, le cerveau ne crée rien. « Sa fonction est de faire, avec ce qui lui est transmis, des sentiments et des idées; mais il n'est pour rien dans ce qui constitue le *substratum* de ces idées et de ces sentiments. A vrai dire, tout lui vient du dehors (par les impressions des sens et des viscères) [1]... » Voici la même pensée : « Constitution de la substance corticale des hémisphères cérébraux par un nombre immense de cellules nerveuses, dont la propriété irréductible, aussi irréductible que l'est la gravitation pour les molécules matérielles, est de transformer les sensations en perception; communication universelle de toutes les cellules entre elles, apport incessant de toutes les impressions [2]... »

Voilà la théorie nouvelle, celle d'aujourd'hui [3]. Elle est un peu fille de celle de Gall, qui, elle-même, descendait de celle de Cabanis, et diffère des deux par le mécanisme, par le mode de l'élaboration. Cabanis comparait le travail de la pensée à une sorte de sécrétion; MM. Luys, Vulpian, Littré disent que c'est « un travail de la cellule nerveuse, aussi irréductible que l'est la gravitation pour les molécules matérielles ». Malgré nous, nous nous souvenons que Descartes faisait à peu près la même chose « avec les corpuscules des esprits animaux, passant à travers les cribles de la substance cérébrale et produisant ainsi les passions ». Après le dernier effort de la science moderne, inventera-t-on autre chose, « un autre mode d'élaboration », ou une autre théorie cérébrale? Peut-être. Mais qu'y a-t-il au fond de ces idées? En vérité, on ne saurait le dire. Et pour marcher vers notre but, nous aimons mieux simplement demander

[1] Littré, *De la Méthode en psychologie*, *Revue de Philos. positive*, n° 3, novembre décembre 1867, p. 362.

[2] *Id.* p. 342.

[3] Dr Luys, *Rech. sur le syst. nerv.* — Dr Vulpian. *Leçons sur la physiol. génér. et comp. du syst. nerv.*

Digitized by Google

ce que cela prouve. Est-ce que dans ce qui précède on trouve une seule preuve pour la conclusion adoptée, savoir : « La cellule transforme l'impression sensorielle en jugement, en volonté, en sentiment du beau, du juste, du bien. » Comment peut-on croire qu'on l'a prouvé pour l'avoir dit? Il semble que pour sauter d'une cellule à une idée il y a un hiatus qu'on a envie de combler en recourant malgré tout à la métaphysique. Comment comprendre d'emblée, car enfin l'esprit veut toujours comprendre un peu ce qu'il croit, qu'une cellule, même celle-là, fait notre pensée, notre raison! Est-ce qu'un partisan de la philosophie positive lorsqu'il dit, écrit cela, n'est pas surpris au-dedans de lui-même? Ce qui est sûr, au moins, c'est que ce travail celluleux est aussi mystérieux, aussi incompréhensible que tout ce qu'il y a d'incompréhensible dans la théorie spiritualiste de l'âme humaine; et à nos yeux, ce n'est pas parce que l'on a démontré cette théorie que l'esprit est inutile; c'est tout le contraire, c'est parce l'on a décidé préalablement que l'esprit n'existe point, que l'on admet le travail susénoncé. Nous ne voulons faire qu'une objection particulière. Quel est l'anatomiste qui a montré une différence quelconque entre la cellule grise corticale du cerveau de l'homme et celle d'un mouton? Or, ce mouton a des sens externes et internes aussi développés que les nôtres, qui envoient à ses couches optiques des impressions pareilles aux nôtres; pourquoi donc ses cellules cérébrales n'enfantent-t-elles pas la liberté, la conscience, la raison?

Voici un autre motif sur lequel s'appuie la philosophie positive pour rejeter l'âme humaine : « Descartes, dans sa philosophie toute psychologique, se fondait exclusivement sur le témoignage de l'âme humaine; mais ce témoignage se trouvait inquiété par toutes ces apparences d'âmes que présentent les animaux, avec leur sensibilité, leur moralité, leur intelligence, moindres sans doute que chez l'homme, mais de même apparence. Il se débarrassa de l'obstacle en le niant, soutint que les animaux étaient des machines, fut conséquent, révolta le sens commun, et ne douta pas que la vérité suprême, qu'il croyait tenir, n'emportât tôt ou tard l'exception gênante et inexpliquée qui se rencontrait dans la nature des bêtes. Il en est arrivé tout autrement, et c'est *l'exception qui a emporté le principe....* » Cela veut dire que l'âme des bêtes a tué l'âme humaine. Voilà un argument avec lequel il faut compter et moins insaisissable que le travail organique qui s'accomplit dans les cellules de la substance grise du cerveau. On peut, par conséquent, l'examiner. Nous ne méconnaissons pas sa force. Il a plus de valeur que tous ceux que l'on a tirés des proportions établies plus ou moins entre le poids, le volume et le développement du cerveau d'une part,

Digitized by Google

et l'intelligence d'autre part, soit dans la série animale, soit dans l'homme. Voici pourquoi : en oubliant pour un moment que le règne animal existe, et ne tenant compte que de l'espèce humaine, si l'on venait à démontrer que le degré de l'intelligence est en raison directe des lobes cérébraux, il resterait toujours une haute raison en faveur du spiritualisme. C'est que l'âme ayant besoin, dans son union avec le corps, d'un instrument, et cet instrument étant le cerveau, celui-ci devra être intact, développé ou perfectionné en même mesure que l'âme qui l'a à son service. Dans la réalité cette vue est juste et répond à une des attaques que l'on dirige contre le spiritualisme. Mais qu'objecter ou répondre devant l'intelligence des animaux? Que ce soit cette cause ou une autre qui ait porté Descartes à retirer la vie aux bêtes, il y a là un embarras réel et grand pour toutes les philosophies, hormis celle qui s'appelle *positive*. Cet embarras, il faut l'aborder. Et comme, après tout, l'humanité entière a passé à côté de lui, étant témoin de ce qu'il y a d'esprit dans les bêtes, sans cesser de croire dans tous les temps, et presque par tout, au spiritualisme, il y a sans doute des motifs qui en diminuent la portée.

Des penseurs ont admis que les animaux possèdent une âme, d'un degré inférieur à la nôtre, moins élevée, mais d'une nature analogue. Nous ne faisons allusion ni à la métempsycose, ni à l'imagination de beaucoup d'humoristes anciens ou modernes, tels que Montaigne. Cette idée est nettement exprimée et acceptée par M. Franck et par Ad. Garnier. Ce dernier dit : « Expliquer les actes des animaux par un principe purement matériel, c'est faciliter la voie à ceux qui rendent compte des actes de l'homme par un simple jeu de la matière[1]. » Que de contradictions à propos de la vie ! Des descendants égarés de Descartes disent que la vie est produite par l'âme raisonnable ; d'autres, que les animaux « ont en propre un principe immatériel de vie et de sensibilité[2]. » Avec si peu de fermeté dans les croyances du spiritualisme, comment s'étonner si l'on attaque ce dogme? D'abord, il faut abandonner l'âme des bêtes et tout animisme vital; car sur ces deux points la science moderne a raison. Ensuite, pour sauver le spiritualisme, il faut le concilier avec la vraie biologie. Puisque la vie et l'âme sont réunies dans l'homme, c'est en lui, et à l'occasion de la nature humaine, qu'il faut réaliser cette conciliation. Nous allons l'essayer, en avertissant combien nous serons au-dessous de cette tâche. Pour y parvenir, il

[1] *Traité des facultés de l'Ame*, 2e édit.. 1865, t. Ier.
[2] *Dict. des sciences philosoph.*, 1843, art. Ame, par M. Franck.

Digitized by Google

est nécessaire avant tout de voir quelles sont chez les animaux les facultés qui sont voisines de notre intelligence.

IX

Certains mammifères accomplissent des actes qui nécessitent de la comparaison, du raisonnement, même une sorte de réflexion. En voici un exemple : un chimpanzée vivant au Jardin des Plantes et retenu dans une chambre fermée, parvenait à en sortir en montant sur une chaise placée près de la porte, pour atteindre la serrure, qu'il ouvrait. Dans le but d'empêcher cette évasion, le gardien emporta la chaise. Le chimpanzée alla en prendre une autre, qu'il mit à la place de la première, et recommença sa manœuvre. Tout le monde connaît des histoires de chiens qui supposent l'emploi du raisonnement ; et on en attribue de pareilles à l'éléphant, au cheval. Ces mêmes animaux ont aussi de la mémoire, éprouvent de l'attachement, de la reconnaissance pour les services rendus. Après les singes, les animaux les plus intelligents sont les carnassiers ; les ruminants le sont très peu. Un bison élevé au Jardin des Plantes se jeta sur son gardien, qu'il ne reconnut pas parce qu'il avait changé d'habit. Deux béliers, compagnons et vivant ensemble au même Jardin, se ruèrent l'un sur l'autre avec fureur, comme s'ils ne s'étaient jamais vus, et cela parce qu'on les avait fait tondre. Les rongeurs sont peu intelligents : l'écureuil, la marmotte, le castor, le lièvre, etc. Il y a donc un certain degré d'intelligence chez quelques animaux, et cela doit être admis par tout le monde, même après qu'on a écarté le merveilleux qui a été ajouté à ce qui est vrai. Bien que cette espèce d'intelligence ait été confondue ou mêlée avec l'instinct, nous avons tenu à l'en séparer, et nous n'hésitons pas à croire que le singe, le chien, le cheval font des raisonnements, dans des actes qui ne ressortent pas de l'instinct. En dehors de ce point accordé, presque tout le reste des animaux ne montre que de l'instinct, c'est-à-dire que leurs actes ne sont plus facultatifs, mais obligatoires.

Le caractère de l'instinct est, en effet, de faire agir les animaux forcément, sans réflexion, d'une manière constamment uniforme, qui aussi est toujours parfaite. Plus les animaux sont intelligents, moins leur instinct est développé, en général ; les oiseaux cependant font exception, car, quoique paraissant plus intelligents que les reptiles et les poissons, ils ont plus d'instinct qu'eux. On a fait mille descriptions de leur habileté pour construire leurs nids, de leurs migrations, presque à jour fixe, et l'on connaît cette incroyable

Digitized by Google

sûreté de marche avec laquelle des pigeons voyageurs, transportés dans des paniers fermés à plusieurs centaines de lieues, retournent à leur point de départ. Il suffit de rappeler à chacun ses souvenirs ou ses lectures pour qu'il se représente le tableau des richesses de la nature dans toutes ces choses. Sans nous y arrêter, nous devons, dans l'intérêt de notre plan et de nos conclusions, faire remarquer combien les instincts sont développés chez les mollusques et les insectes[1]. Parmi ces derniers, ceux qui vivent en commun, les abeilles et les fourmis, forment une sorte d'état régi par des lois ; et si les descriptions qui les concernent n'avaient pas été données par des observateurs habiles et consciencieux, on les regarderait comme un tissu de fables. Cette distribution du travail dans la ruche ou dans la fourmilière, qui incombe à des ouvrières neutres ou stériles ; ces mâles qui, vivant sans travailler, fécondent les femelles parmi les fourmis et la reine dans la ruche ; cette reine qui est une vraie reine, et qui en a presque les passions, puisque, si une autre éclôt dans la ruche, elle lui livre un combat, après lequel la vaincue, avec un groupe d'ouvrières, va fonder une colonie ailleurs ; et, outre ces mœurs et cette police, un art d'architecture qui élève des constructions géométriques, tout cela est si prodigieux, que ceux qui mesurent leur admiration à la Providence ou ne veulent pas la lui accorder demeurent au moins éblouis devant un pareil spectacle.

Il nous suffit d'avoir montré que quelques animaux font des comparaisons suivies de jugement, ont de la mémoire et sont susceptibles d'attachement ; que tous ont de l'instinct, mot qui veut dire impulsion du dedans. On voit que nous indiquons, sans la vouloir diminuer, la difficulté sur laquelle s'appuie la philosophie positive. En considérant la multitude des instincts, on dirait que la force créatrice les a distribués avec profusion, comme elle a pétri la matière organisée en des formes infinies. La faible intelligence dont sont doués certains animaux leur sert à peine, si ce n'est à s'assouplir à notre servitude. L'instinct est toujours employé pour la conservation des individus ou pour celle de l'espèce. C'est pour se

[1] Les *nécrophores*, qui se nourrissent de végétaux, ont des larves qui vivent de débris d'animaux. Lorsqu'ils déposent leurs œufs (qu'ils ne verront pas éclore parce qu'ils meurent avant), ils placent à côté des amas de nourriture animale, dont les larves se nourrissent. — Les *pompiles* font de même et déposent leurs œufs dans un nid préparé où ils ont placé le corps d'une araignée ou d'une chenille qu'ils ont tuée de leur aiguillon. — Le *xylocope*, ou abeille perce-bois, fait des choses plus surprenantes. Il creuse des conduits dans le bois sur une longueur de trente ou quarante centimètres, divise l'intérieur de ces conduits en cellules séparées par des cloisons, et dépose dans chaque cellule, avec un œuf, un petit tas de pollen qui servira à la nourriture de la larve quand elle naîtra. (Milne Edwards, *Élém. de zoologie*.)

Digitized by Google

nourrir ou se défendre eux-mêmes, pour protéger ou abriter leurs œufs ou leurs petits, que tous les animaux déploient cette variété inépuisable de ressources, de stratagèmes et d'industries. Si même on compare ensemble ceux que l'on regarde comme intelligents et les autres, en quoi les premiers sont-ils supérieurs? En quoi les rongeurs pourvoient-ils mieux à leurs besoins que les carnassiers? Il est à peu près de règle que l'instinct soit en raison inverse de l'intelligence, même chez l'homme; nous aurons à le rappeler tout à l'heure.

Mais nous ne pouvons nous arrêter à une infinité de points de vue qui se soulèvent à chaque pas dans un sujet aussi riche. Il nous faut atteindre notre but, qui est la solution positiviste appliquée à la biologie. La philosophie positive explique l'intelligence et l'instinct des animaux par l'action de leur système nerveux, et spécialement par l'action cérébrale. En ce qui concerne le chien, l'éléphant, le singe, les mammifères, et peut-être tous les vertébrés, cette explication est vraie, et nous l'adoptons. Mais il se présente une difficulté pour étendre la même explication aux mollusques et aux insectes. Ces animaux n'ont pas de cerveau, un simple *ganglion céphalique* en tient lieu, et en outre leur système nerveux est rudimentaire et beaucoup moins développé que celui des poissons et des reptiles. Comment donc comprendre que des insectes, les fourmis, les abeilles, aient plus de sagacité et d'habileté que le bœuf, le porc ou le mouton? Il faut alors que l'instinct ne soit pas toujours développé en proportion des masses nerveuses. Et même, très certainement, il est impossible d'en déterminer la cause anatomique chez les mollusques et d'autres animaux inférieurs. Sur le fond même de la question, il est d'autres points qui sont mal éclairés. On ne sait pas bien fixer la limite entre l'instinct et ce que l'on appelle l'intelligence des animaux. Tous les actes instinctifs exigent de la sagacité. Lorsqu'un carnassier découvre une proie, de laquelle il s'approche d'abord avec précaution, pour s'élancer ensuite d'un bond, calculant juste ce qu'il lui faut de mouvement pour la saisir, cela est-il une œuvre d'instinct, ou bien le ravisseur emploie-t-il de l'intelligence? Et pour augmenter l'embarras, notez que l'araignée qui guette sa proie et la saisit dans sa toile, fait exactement comme un grand mammifère. Est-ce que cet acte d'épier et de saisir une proie s'exécute identiquement et fatalement comme la construction d'un nid? On serait embarrassé pour le dire. Ce que l'on peut affirmer, c'est que toutes les preuves d'intelligence données par les animaux, quels qu'ils soient, sont d'une intelligence si bornée qu'il vaudrait mieux avoir un autre mot pour la désigner. Leur mémoire ne porte que sur des choses sensibles, contingentes; leurs

Digitized by Google

jugements sont presque de simples sensations, et leur raisonnement n'est que la comparaison de deux sensations. Lorsqu'ils arrivent à faire quelque chose de plus,c'est par imitation, comme le champanzée qui, en ouvrant la porte de sa chambre, ne faisait qu'imiter son gardien. Leur intelligence, s'ils en ont, est donc tellement voisine de l'instinct et tellement mêlée à lui qu'on ne saurait la rapprocher de l'intelligence humaine. Dans l'animal, l'instinct et l'intelligence ne s'opposent pas, ne se combattent pas, précisément parce qu'ils sont mêlés ou presque confondus. C'est le contraire qui a lieu dans l'homme, ainsi qu'on va le voir.

X

Pour comprendre l'homme, il faut se souvenir qu'il possède ce qui constitue l'animal et quelque chose de plus. La vie organique et animale est couronnée en lui par l'intelligence, l'entendement, la raison, et de cette réunion de parties s'est formée un ensemble complexe, dans lequel il est difficile de faire pénétrer l'analyse. Nous allons l'essayer cependant, et pour y parvenir nous avons à rechercher d'abord quels sont les mobiles ou motifs d'action de l'animal, nous avons ensuite à les comparer avec les mobiles ou motifs d'action de l'homme.

La plante, quoique vivante, n'a pas d'action proprement dite. Attachée au sol, elle y prend sa nourriture passivement, de manière à assurer la conservation individuelle ; la conservation de l'espèce est assurée parce que les organes, mâle et femelle, sont placés le plus souvent sur la même fleur ou la même tige, et quand ils ne le sont pas, le vent se charge de transporter le pollen. L'animal est soumis à d'autres conditions. Pour vivre, il est contraint de chercher sa nourriture ; pour se propager, il est tenu à réaliser le rapprochement de deux individus, parce que les sexes, pour lui, sont séparés. Afin de satisfaire à cette double nécessité, les animaux sont doués de sensibilité et par suite de mouvement, lequel est une conséquence de la sensibilité. Puisque l'animal a des actions à accomplir, il a des incitants qui le poussent à agir, d'autres qui le font agir bien, c'est-à-dire sûrement. Les premiers sont les *appétits* ou besoins, les seconds sont les *instincts*. Fréquemment on les confond, mais il suffit d'en citer des exemples pour faire comprendre par où ils diffèrent. La faim, la soif sont des appétits, et aussi le besoin de rapprochement sexuel. Chez les oiseaux, l'art de faire les nids, les migrations sont des instincts. L'appétit est un incitant absolument impérieux, qui ne souffre aucune composition et pousse l'animal

Digitized by Google

vers une exécution implacable. Son rôle est fini après qu'il a poussé à agir ; la satisfaction a lieu ensuite, avec le secours de la sensibilité et du mouvement.

L'instinct est moins impérieux et a une sphère plus étendue, car il embrasse tous les moyens d'exécution, qui sont variés, nombreux, conduits avec adresse et sûreté. Mais cette adresse ou habileté, la prévision elle-même qui semble guider chacun des actes de l'instinct appartiennent à la nature créatrice plutôt qu'à l'animal, et celui-ci agit sans choix, non par sa volonté, en vertu d'une impulsion fatale qui, pour cela même, atteint le but avec une uniforme perfection.

L'appétit et l'instinct sont des dons de l'organisation, des choses organiques ; ils ont par conséquent leur cause dans les organes, et l'on peut rechercher quel est leur siége. La faim et la soif ont leur point de départ dans les organes digestifs ; l'appétit sexuel dans les organes générateurs. Les instincts siégent aussi dans les organes, mais il est difficile de les localiser tous et exactement ; nous avons indiqué ci-dessus l'embarras qui existe à leur égard. Chez l'homme, depuis Gall, on les fait provenir de l'encéphale et non des viscères, comme on le faisait autrefois. Il y a une réserve à faire sur ce point. Dans l'instinct, on doit distinguer deux choses : son point de départ ou sa cause anatomique et l'exécution de ses actes. Or, le point de départ est dans les organes, les viscères ; l'encéphale agit ensuite et détermine l'accomplissement. Il y a donc coopération et concours de deux choses, et ni l'organe ni l'encéphale, pris isolément, ne fait tout. La doctrine de Gall est donc exagérée sous ce rapport. Voulant la soutenir, on a cité des eunuques portés aux désirs vénériens. Mais ce sont des faits de dépravation mentale et morale. Les animaux mutilés, on le sait, perdent le désir avec l'aptitude.

Voilà ce qu'est l'instinct : un produit de l'organisation, ayant pour effet d'assurer la vie de l'individu et celle de l'espèce, ayant son point de départ dans un organe, son centre d'élaboration dans l'encéphale, et employant pour se réaliser le mouvement et la sensibilité. Comment cette cause d'action va-t-elle se comporter dans l'homme, à côté de l'esprit et de la raison ? Ici se voit un spectacle digne d'intérêt.

L'homme, à son origine, est un être qui n'a rien de l'homme encore. Avant sa naissance, il puise sa nourriture dans l'utérus, comme le fait la plante avec ses racines dans le sol. Quand il est venu au monde, c'est un animal, moins protégé que les autres et qui n'a que des appétits. Il n'en a même qu'un, celui de la faim, celui de se nourrir ; mais à cet appétit il obéit merveilleusement. Sans avoir rien appris, presque sans être dirigé, il se jette sur le

Digitized by Google

sein de sa mère, comme le canard couvé par une poule qui, abandonnant les poussins éclos avec lui, se met à nager dans la première eau qu'il rencontre; et il sait avaler sa nourriture aussi bien que le caneton sait nager, par le même don fatal, inévitable. Pendant un certain temps, l'enfant ne sait pas autre chose. Il crie pour demander le sein, et quand il l'a pris, il digère. Il n'y a en lui encore que de l'appétit et de l'instinct. Ses yeux ne voient pas; les mouvements de ses mains et de ses pieds n'ont pas d'autre but que de s'essayer. Son visage est terne ou souffrant; il ne sort du sommeil que parce qu'il a faim. On dirait qu'il n'a pas d'âme, et sa mère cherche en vain sur sa figure un signe aux baisers qu'elle lui donne. Mais bientôt le visage s'éclaire. Les yeux commencent à voir, un sourire a paru, chose simple et caractéristique, car aucun animal ne sourit. Alors le tableau change chaque jour. Une sorte de voile s'écarte; les yeux prennent des regards admirables; l'intelligence est descendue sur ces traits, qui déjà sont gracieux ou courroucés; les mouvements ont gagné; l'enfant a rendu un baiser à sa mère; puis il marche, il anime tout de ses jeux, et tout à l'heure il va parler, car il apprend une langue, facilement même, tandis que les animaux jamais ne parlent. Maintenant l'esprit est venu, en attendant que vienne la raison, pour achever l'homme. Et l'instinct, effacé, placé au second plan parce que l'âme s'avance, ne se reconnaît déjà plus aisément d'avec la colère et les jeunes passions qui s'annoncent. Plus tard encore, les instincts seront toujours là sans doute; il en naîtra même d'impétueux avec la puberté; mais toujours l'âme sera présente pour en modifier l'action, soit en les combattant, soit trop souvent en leur prêtant des ressources pour s'assouvir.

Que s'est-il donc passé depuis le commencement jusqu'à l'avénement des facultés intellectuelles? La vie s'est déployée et s'est accrue par des additions successives; l'appétit a été le seul mobile d'abord, puis l'instinct est venu, et après lui l'âme raisonnable. De l'union de ces trois choses, que résultera-t-il? On sait ce qu'est l'instinct chez l'animal; que devient-il dans l'homme, en rencontrant devant lui la raison, qui est aussi une cause d'action?

L'appétit et l'instinct ne disparaissent pas dans l'homme, parce qu'il faut assurer la conservation de l'individu et de l'espèce. Pour cela, l'homme continue d'être un animal; mais, ce que ne fait point l'animal, il peut mesurer l'empire de son organisation. Il découvre que les appétits sont exigeants, et que, s'il y obéit, la nature le récompense par un plaisir. Les instincts lui apparaissent comme des guides plus infaillibles que sa volonté, et en leur cédant, il en retire une satisfaction. Il est donc très encouragé à suivre cette pente;

Digitized by Google

mais bientôt il ne se contente pas de céder à ses appétits et à ses instincts; il les aime, les caresse, les cultive et s'y adonne tout entier. Alors, deux choses souffrent en lui: son corps qui, pour avoir dépassé les limites naturelles de la jouissance, devient malade ou dépérit; puis son âme, sa raison, qui lutte contre l'animal et qui parfois, lasse de combattre, ne se sert de sa force que pour aiguiser ou assurer le plaisir. Dans les deux cas, la passion est née, mélange d'action et de souffrance.

Les motifs qui font agir l'animal sont simples, et on peut aisément chez lui remonter de l'action à sa cause. Il n'en est pas de même chez l'homme, parce qu'à côté des appétits ou besoins physiques, des instincts naturels, il a l'esprit qui délibère, juge et veut. L'association de ces trois influences, ou mobiles, crée des produits complexes auxquels on donne des noms variés : le désir, l'inclination, le penchant, l'impulsion, le sentiment, la tendance instinctive, l'instinct moral, la passion; il faudrait y joindre l'imagination, l'imitation et l'habitude. Il y a donc une infinité de nuances dans l'échelle des motifs qui nous font agir, et il n'est pas facile d'être d'accord sur leur nombre, parce que plusieurs se touchent et se confondent. Les uns appartiennent davantage à l'appétit et à l'instinct; les autres, plus à la raison et à l'entendement. Il nous suffit de les grouper, en montrant qu'ils font une chaîne qui va de l'organisation à la volonté libre. Nous allons seulement en détacher les passions pour les considérer un instant à part.

Le groupe des passions, qui sont un motif considérable d'action chez l'homme, est assez mal délimité. Dans les travaux nombreux dont elles ont été l'objet, on s'est plus occupé de les décrire et d'en marquer les effets ou les suites que de rechercher leur nature. Parmi les écrivains, philosophes ou moralistes, les uns les regardent comme le produit de nos désirs, de nos penchants moraux, de l'imagination, et pensent qu'elles proviennent en général de l'esprit. D'autres, qui ont été surtout des physiologistes, soutiennent qu'elles dépendent de l'encéphale. On ne se divise pas moins sur leur nombre, leur classification, et il semble qu'on y ait fait entrer tout motif d'action, pourvu qu'il soit énergique. Tantôt on les a confondues avec l'instinct, tantôt on a pris pour elles ce qui n'est qu'un mode de notre manière de sentir, ou ce qui est une simple aspiration de l'esprit. En quoi, par exemple, l'amour de Dieu, l'amour de la science sont-ils des passions, ou encore le plaisir et la douleur, la joie et la tristesse, ou même l'étonnement et l'admiration que Descartes avait placés au premier rang? Jusqu'à un certain point, l'on peut dire que tout ce que nous désirons ardemment est une passion et que tout désir violent fait naître en nous une résistance contre ce

Digitized by Google

qui fait obstacle à l'objet désiré. D'où résultent deux sentiments opposés : l'amour et la haine, et d'où il suit que presque toute passion a une passion correspondante qui lui est contraire. On peut reconnaître aussi qu'il y a des passions primordiales, naturelles, d'autres qui sont artificielles et proviennent des luttes ou concurrences développées par l'état de société. En empruntant le langage du darwinisme, on peut dire qu'elles naissent de la concurrence vitale et de la concurrence sociale. Il en est de même pour les appétits, dont les uns sont naturels, tels que la faim, la soif, et d'autres sont factices, créés par l'habitude.

Le point le plus difficile dans la question des passions est de déterminer avec exactitude quelle part y prend l'organisation et quelle part l'esprit. On a trop étendu, ce nous semble, les passions qui viennent de l'esprit seul. Sans vouloir effacer d'un mot cette dernière classe où l'on a placé plusieurs sentiments vrais, nous croyons que les passions premières, celles qui sont cardinales, reposent sur les instincts. Ceux-ci, s'ils étaient abandonnés à eux-mêmes, ne conduiraient qu'à des actions naturelles, ayant pour but à peu près unique la conservation individuelle, par la nourriture et la fuite des dangers externes, la conservation de l'espèce, par la génération et ses suites ; mais, se trouvant placés en face de la volonté, en face de l'esprit et de tout ce qui lui appartient, ils se modifient, se transforment, et de la rencontre de ces deux influences résultent, comme nous l'avons dit, les passions, soit parce que la volonté lutte contre l'instinct; soit parce qu'elle l'exalte. Il y a donc pour la passion une base ou un point de départ dans l'organisation par l'appétit et l'instinct, elle s'achève ensuite par l'intervention de l'esprit. Chacune des deux influences est nécessaire. Sans les instincts, un nombre considérable de passions ne serait pas ; sans l'intervention de l'esprit, les impulsions organiques ne parviendraient pas au degré de passion. Par exemple, c'est notre âme qui élève l'instinct sexuel et l'instinct maternel au rang de l'amour.

Si cette opinion est vraie, il en suit deux conséquences. D'abord, que les passions de l'homme peuvent être divisées en trois groupes dont chacun correspond à l'un des trois instincts principaux, savoir : celui de la conservation de soi-même, celui de la conservation de l'espèce, celui de la sociabilité. Ce dernier instinct, qui, en se croisant et se mêlant aux passions nées des autres, donne lieu à un grand nombre de produits ou de passions mixtes, telles que l'envie, l'orgueil, l'ambition, etc., est aussi réel et aussi naturel que les deux autres ; puisqu'il existe chez certains animaux, et que l'homme, partout et dans tous les temps, a vécu en société. Aristote l'a dit : *L'homme est un animal politique.* Et l'on com-

Digitized by Google

prend que pour modifier les instincts, l'esprit doive intervenir à des degrés variés chez les individus selon leur intelligence, chez les peuples selon leur civilisation. De là vient que le tableau des passions est variable avec les temps et avec les nations elles-mêmes. — La seconde conséquence est que les animaux ne peuvent pas avoir de passions, au sens vrai du mot. La colère, qui est une de leurs agitations les plus grandes, n'est qu'un mouvement de leur sang et de leurs nerfs. Leurs instincts sont puissants, mais comme ils y cèdent toujours sans lutte, et même dans la mesure naturelle, c'est-à-dire sans excès, la passion ne naît pas. L'homme seul a imaginé de boire et de manger au-delà de son vrai besoin, et plus il cultive son esprit, plus aussi il met d'exagération dans la satisfaction de ses besoins véritables, en même temps qu'il élargit le cercle de ses besoins factices. C'est l'esprit qui élève l'instinct sexuel au degré de l'amour, mais c'est lui également qui a fait d'une impératrice romaine une femme que la débauche lasse sans l'assouvir. L'enfant et le sauvage se rapprochent un peu de l'animal. Voyez au contraire comme les passions grandissent, deviennent profondes et s'engendrent les unes les autres parmi les classes élevées de la société ou dans les sociétés avancées. Outre que chaque instinct enfante les siennes, toutes se mêlent, se combinent, et de ces produits complexes résultent les manifestations mentales et morales dont nous sommes témoins, tant chez les individus que dans les nations, lorsqu'elles se livrent à des excès, comme dans les guerres de religion, de patriotisme ou de révolution intérieure.

On doit donc admettre que, sans l'intervention de notre esprit, nos émotions, nos affections ne dépasseraient pas les mêmes sentiments chez la brute. Mais notre âme s'empare des appétits, des besoins, des désirs que la nature a mis en nous, et lorsque la réflexion les concentre, que l'imagination les exalte ou que la raison les combat, il en résulte un excès et une lutte qui jettent un trouble commun dans le corps et dans l'âme, précisément parce que la passion exige le concours des deux.

XI

En essayant de pénétrer jusqu'à l'origine et à la source des passions, nous avons signalé un point d'union et de contact entre notre organisation et notre esprit. Ce contact psycho-organique n'est pas le seul qui existe, et il se retrouve dans tout le domaine de la sensibilité, dans ce que l'on appelait autrefois en philosophie *les sens*. Pour nous faire comprendre ici, une explication est nécessaire, et l'explication elle-même a besoin d'un exemple.

Digitized by Google

Un liquide brûlant touche ma main. A la suite, une impression a lieu sur les extrémités des nerfs de ma main; cette impression est transmise par les nerfs au cerveau, et ici elle est perçue, ou, ce qui est la même chose, connue par mon esprit, qui la juge douloureuse. Ou bien mes yeux voient un portrait : l'image peinte fait sur ma rétine une impression qui est conduite au cerveau par le nerf optique, et mon esprit, percevant ou connaissant cette impression sous forme d'image, juge que le portrait est ressemblant ou ne l'est pas. Dans les deux cas, *il y a eu sensation*, c'est-à-dire un acte accompli avec le secours des sens, et par lequel mon esprit a senti ou connu quelque chose. Les deux premières parties de la sensation dépendent uniquement du sens; la troisième est un acte de l'esprit. Les trois parties sont également nécessaires, car la sensation ne s'achèverait pas si l'endroit touché par l'eau brûlante était altéré ou détruit, si le nerf qui va de la main au cerveau était coupé ou malade, si l'esprit était absent, comme il l'est dans un sommeil profond, dans le délire, dans le coma. On voit donc quel est dans la sensation le rôle des organes qui sont ici les nerfs, quel est le rôle de l'esprit, et il faut ne pas oublier que l'esprit n'exerce pas sa faculté de sentir si le système nerveux ne lui prête pas son concours. L'acte de la sensation appartient donc en partie à ce que l'on appelle en physiologie la *sensibilité*. Conséquemment, il y a encore ici alliance ou jonction entre le corps et l'esprit. Le premier fournit la matière aux sensations en ouvrant les portes du dehors; le second recueille les impressions des sens, les perçoit, ce qui veut dire les connaît ou les sent, et il en résulte ou un sentiment ou une connaissance, ou bien les deux.

Le terme de la sensation dans l'homme rencontre donc l'esprit, qui agit sur elle comme nous avons vu qu'il agissait sur un autre département de la sensibilité, l'instinct. Mais la présence de l'esprit n'est pas nécessaire pour que la sensation soit complète, ainsi qu'on le voit dans les animaux qui ont des sensations par le seul exercice du système nerveux et de la sensibilité. Celle-ci n'est donc pas pour nous, plus que l'instinct, un don spécial. Elle est une propriété de nature animale à laquelle l'esprit peut s'allier, et même avec laquelle il est en communication. De sorte que, d'une part, l'esprit en reçoit des informations, des connaissances, et que, d'autre part, il réagit sur elle en la développant et l'augmentant. On sait quelle étendue nous pouvons donner à l'activité des organes des sens, tandis que les animaux n'y ajoutent rien.

A côté de la sensibilité est le *mouvement*, qui a beaucoup d'analogie avec elle, car il a également besoin pour s'exercer du système nerveux, et, comme les sens, il existe chez les animaux. Aristote en

Digitized by Google

avait fait une des parties de l'âme de la vie et ne le plaçait pas dans l'entendement. Notre esprit a pouvoir sur la faculté motrice, en ce qui concerne les mouvements volontaires ; mais il n'est pas vrai qu'elle soit une faculté de notre esprit, bien que des métaphysiciens l'aient cru et pensé [1]. Elle est plutôt encore une qualité, une propriété du système nerveux, avec des nerfs qui la conduisent, un centre ou des centres dans le cerveau, et notre esprit n'est en rapport avec elle que parce qu'il est averti de ses actes et qu'il peut les produire avec l'intervention de sa volonté et de son moi. Le mouvement appartient donc au corps plus complétement encore que la sensation, et l'ancienne philosophie avait eu raison de le placer dans le domaine des sens.

Si maintenant l'on rassemble ces choses diverses, l' on découvre que plusieurs qualités, ou plusieurs dons, existent à la fois chez les animaux et dans l'homme. Ce sont : la sensation, le mouvement, l'instinct, l'affection, le désir ou un penchant pour s'approcher de ce qui est bon, s'éloigner de ce qui est nuisible. Tous ces dons sont l'accompagnement inévitable de la vie arrivée au degré animal, et sont distribués inégalement dans la série zoologique, suivant les espèces et le degré de leur perfection. Ils devaient donc persister dans l'homme, et ils sont en lui la survivance de l'animal. Mais, au lieu de rester en nous au degré naturel et inférieur, comme dans la brute, tous ces dons, par la présence de l'esprit et de la raison, se modifient et s'élèvent. Nous avons déjà vu cette influence de l'esprit sur l'instinct et les affections ; on pourrait faire un pareil tableau pour le cercle entier de la sensibilité ou des sens.

Puisque tout le domaine de la sensibilité appartient à notre corps, et que notre esprit lui est mêlé, ce mélange fait comprendre comment les anciens ont pu donner le même nom à l'âme et à la vie, et comment ils ont pu être embarrassés pour placer la limite entre l'une et l'autre. La difficulté est encore aujourd'hui présente, et on l'aperçoit clairement dans les meilleurs ouvrages de philosophie moderne. M. Franck met la sensibilité au nombre des facultés de l'esprit, et M. Garnier, qui l'en exclut, pour ne conserver que la perception, y range la faculté motrice. La confusion des idées a passé dans le langage, et l'on voit tous les jours appliquer à l'esprit des mots qui ne conviennent qu'au corps. On dit que l'esprit a des impulsions instinctives ; que tel homme a l'instinct du beau, du juste ; qu'un autre a le sens de la divinité, de l'infini. Aucune de ces expressions n'est à sa place. Il y aurait bien d'autres exemples à citer, entre autres ce fait considérable, que les nouveaux disciples

[1] Adolphe Garnier, *Traité des facultés de l'âme*. Emile Saisset est du même avis.

Digitized by Google

de Stahl, ne sachant où poser la limite, ont fait remonter le corps entier vers l'âme et dans l'âme. Toutes ces obscurités de langage et de doctrine viennent de ce que notre âme, qui est en réalité un tout, semble composée de deux parties, à cause de son alliance avec nos organes. Une de ses parties est présente à notre corps et unie simplement à lui : c'est notre esprit, notre entendement, notre conscience. Une autre partie est mêlée à nos organes et attachée à eux : c'est l'âme proprement dite, mot qui entraîne avec lui l'idée d'émotion, de mouvement et de quelque chose du corps[1].

Cette division de l'âme en deux parties, précisément parce qu'elle est naturelle et importante, avait frappé les anciens, et ils avaient basé sur elle une doctrine qui, née dans l'enseignement de Socrate, s'est maintenue chez Platon, a été consacrée dans le *Traité de l'Ame* d'Aristote et est restée la croyance du moyen âge et de la philosophie moderne presque jusqu'à nos jours. Dans cette doctrine, l'on admet que la partie contenant les sens, les affections, les désirs, est moins élevée que l'autre, qui est l'esprit pur. A la première partie étaient attribuées les deux âmes inférieures de Platon, la *colère* et la *concupiscence*, ainsi que l'*appétit sensitif* d'Aristote, qui comprenait le mouvement et la sensation. La scolastique ayant

[1] On désigne encore la partie de l'âme qui est plus intimement mêlée aux organes sous le nom de *cœur*. De sorte que, pour représenter l'être moral entier, on trouve : le cœur (ou les sens), l'esprit ou l'entendement, et l'âme, qui est l'ensemble des deux, parce que l'âme est expressément l'*esprit pur mêlé à quelque chose du corps*. Plus loin, nous essayerons de dire ce qui sert de lien entre le corps et l'esprit ; nous ne voulons indiquer ici que les motifs qui ont fait désigner sous le nom de cœur une des parties de notre âme. Ces motifs sont au nombre de deux. On peut remarquer, d'abord, que dans la pénurie où l'on s'est trouvé, à la formation des langues, on a toujours manqué de mots pour désigner les choses purement abstraites. On avait recours à un mot désignant un objet physique, et ensuite par un travail d'abstraction, qui ne s'est fait que plus tard, on a accordé à ce mot deux sens, l'un propre, l'autre figuré. Ce qui est arrivé pour les mots *âme* et *esprit*, a eu lieu pour celui de *cœur*, qui désigne au propre l'organe central de la circulation.—Or, il y a eu deux motifs pour préférer le mot *cœur* à d'autres : d'abord un motif historique, qui remonte à Aristote. On se rappelle qu'Aristote avait cru que les sensations ont leur centre dans le cœur, avec la chaleur vitale ; il y avait placé le *sensorium commune*. Cela fut rectifié plus tard. Mais une autre circonstance contribua à maintenir au cœur le rôle qu'on lui avait attribué. Cet organe est sans cesse agité dans les émotions et les passions de l'âme. Il est un avertisseur fidèle et exact de tout ce qui se passe dans notre personne morale, et lorsque notre visage, dompté par la volonté, apaise les mouvements externes, l'organe central de la circulation bondit ou palpite au dedans de notre poitrine. Il est, par conséquent, un *témoin* de nos affections, et, parce qu'il leur sert de témoignage ou de signe, on a cru qu'il en était le *siége*. Bien longtemps après Aristote, on a donc continué de croire que le cœur participait à notre vie morale ; on a continué de penser avec Platon qu'il était le centre du courage et des nobles sentiments. Et cette croyance, adoptée généralement par tous les moralistes, a été partagée même par Bichat, qui, revenant à toutes les idées anciennes sur ce point, avait localisé dans le cœur l'amour, la force et les passions élevées. Erreur, sans doute, mais dans l'âme proprement dite, qui est un résultat de l'union de notre esprit avec nos organes, il y a un tel mélange de choses, qu'une analyse déliée est nécessaire pour contrôler et vérifier les premiers aperçus.

Digitized by Google

préféré les formules du Stagirite à celles de Platon, tout le moyen âge adopta l'âme sensitive ; et au XVIIe siècle, Gassendi en France, Willis en Angleterre, rédigèrent de nouveau le code des âmes. Leur âme sensitive embrassait le cercle entier de la sensibilité et du mouvement, et Willis a soin de dire que cette âme, qui est celle de la vie, est aussi celle des bêtes, et qu'elle est corporelle et périssable : il y met un grand nombre de facultés intermédiaires à l'âme et au corps, telles que la mémoire, l'imagination, l'imitation, l'habitude, etc. Descartes n'a pas fait autre chose que suivre la même doctrine. Précisément parce que son âme est la pensée pure, il en a rejeté tout ce qui tient au corps : le désir, l'émotion, la passion. Quels efforts il fait pour se passer des sens, de même qu'il avait voulu se passer de la vie ; et quels efforts pour produire mécaniquement, au moyen des esprits animaux, tout ce qui est du ressort de la sensibilité ! Il ne prévoyait pas que ces esprits animaux, qu'il faisait survivre à l'âme sensitive, se transformeraient plus tard en fluide nerveux, en force nerveuse, pour devenir aujourd'hui la propriété spéciale du tissu nerveux, qui est le principal ministre de l'âme ; ou plutôt il leur accordait le même rôle, sans savoir qu'il ne faisait que copier les vertus de l'âme sensitive ; car c'est une chose étrange combien, à travers toutes ces transformations de théories et de doctrines, l'erreur et la vérité se mêlent, ni l'une ni l'autre ne pouvant tout à fait ni triompher ni périr. Au fond, quelle est la valeur de cette division ancienne ? A-t-elle une simple importance historique, ou a-t-elle une base dans la réalité ?

Les anciens ont encore aperçu ici une part de la vérité, mais cette vérité, pour devenir visible, a besoin d'être dégagée de ses voiles. L'homme, étant un être mixte, a besoin d'un point d'union et de contact entre les deux éléments qui le composent. Où est ce contact entre le corps et l'âme ? Il n'est pas dans ce fait que, pour se manifester, l'esprit a besoin du cerveau. Ceci est un fait premier, de la nature des choses, en quelque sorte, qui ne donne pas la clef de la question. Pour trouver cette clef, il faut découvrir dans l'esprit une faculté qui ait pour *essence d'être en communication avec le corps.* Or, cette faculté n'est pas difficile à découvrir parmi celles de notre entendement. Ce n'est point la volonté, ni le jugement, ni d'autres que l'on pourrait citer. C'est la faculté qu'a notre esprit de percevoir l'objet des sensations, ou autrement *la faculté de sentir.* Cette faculté de sentir, qui appartient à notre esprit, le met en communication avec le monde externe et aussi avec nos organes, avec notre propre corps. De ces deux sources viennent la connaissance que nous acquérons de toutes les choses du dehors, au moyen des sens externes, et les impulsions apportées de nos propres organes par

Digitized by Google

les sens internes, sous le nom d'appétit, d'instinct, et, par suite, les affections et les passions.

Voilà donc une faculté de notre entendement en contact réel avec les organes. Et cette communication même est obligatoire, indispensable, attendu qu'elle fait partie de l'essence de la faculté de sentir et que sans elle cette faculté ne serait pas. La nécessité d'une pareille communication n'existe point pour les autres facultés de notre esprit. Par exemple, la volonté s'exerce à la suite de sensations, mais elle peut s'exercer sans elles et en dehors d'elles. Par conséquent, c'est bien par la voie précédente, et même uniquement par cette voie, que s'établit l'union entre l'esprit et ce qui n'est pas lui, entre le moi et notre corps ou le monde externe. Le moyen organique pour cette communication étant le système nerveux, et la fonction organique qui y est employée étant la sensibilité, on comprend ce que l'on doit entendre par le domaine de la sensibilité et des sens. Dans la réalité, il n'y a point deux parties dans l'âme, et l'esprit est un. Ce qui appartient aux sens n'est pas dans l'esprit, mais pénètre dans l'esprit par la communication ouverte au moyen de la sensibilité; et de même l'esprit réagit sur le dehors par la même voie. Entre le dedans et le dehors, entre le moi et le non-moi, il y a donc les sens (ou le système nerveux et la sensibilité), qui vont de l'un à l'autre, faisant la chaîne, et c'est dans cette chaîne que le corps et l'âme se joignent, et, pour quelques-uns, semblent se confondre. Ils se confondaient un peu pour la philosophie sensualiste; ils se confondent tout à fait et s'identifient pour la philosophie positive. La philosophie de Platon, d'Aristote et du moyen âge avait aperçu cette union et en avait senti l'importance. Mais, voulant rester fidèle à ce que nous appelons aujourd'hui le spiritualisme, cette philosophie avait admis deux parties dans l'âme, l'une immatérielle et immortelle, l'autre localisée dans les organes et périssable. C'était là une erreur sans doute, mais une erreur mêlée de poésie et de vérité, comme le sont beaucoup de conceptions anciennes. Et il nous est facile, en laissant à la première âme le rang de pur esprit, et remplaçant la seconde par le système nerveux, de rétablir dans les mots la vérité, qui est dans les choses.

XII

Nous n'avons pas dissimulé ce qu'il y a de commun à l'homme et aux animaux. Disons maintenant ce qui est à l'homme seul. Ici, nous serons bref, pour des motifs que chacun comprend. L'homme possède ce que l'on désigne sous les noms d'esprit, *mens*, *animus*,

Digitized by Google

raison, entendement. L'esprit est perfectible ; il est superflu quant à la vie ; il est libre.

Le caractère de perfectibilité, ou de progrès, est spécial aux facultés de l'esprit. L'âme sentante et affective est à peu près identique dans tous les hommes, ne se perfectionne pas, a été la même dans tous les temps et est aussi développée chez le sauvage que chez le civilisé, si ce n'est plus. Par opposition, l'entendement est perfectible, et c'est son développement variable qui marque les différences entre les individus, les temps et peut-être entre les pays, les races et les formes de gouvernement. Là est le terrain de l'éducation, que l'homme modifie, améliore, quand il marche vers le bien ; là est la source des arts, des sciences, de la civilisation, toutes choses, on le sait, qui ont été refusées aux animaux et auxquelles ils n'atteindront jamais.

L'animal est tout entier occupé à vivre et ne s'intéresse qu'à ses organes et à ses sens. Cet attachement même qu'il a pour nous, et dont on lui fait un si grand mérite, il l'a pour les seules personnes qui lui ont été utiles, comme si la cause obligée de sa reconnaissance était dans un premier bienfait reçu. L'homme a en lui deux qualités supérieures : il aime et il comprend l'idéal ; il aime et il comprend la science. Par l'idéal, il s'approche de l'inconnu, du surnaturel, de l'infini, qui l'attirent, le captivent et l'intéressent noblement, malgré la défense d'une école philosophique qui voudrait supprimer la métaphysique. C'est par ce côté qu'il s'élève le plus, que, par exemple, il conçoit le bien suprême, qui est d'aimer celui qui n'est pas utile, de pardonner à celui qui a fait le mal. Par ce côté encore il veut savoir la vérité sur lui-même et sur toute chose, car la science est l'aliment de son esprit, comme le bien est l'aliment de son cœur. Il découvre la nécessité d'une cause au-dessus de lui, et s'efforce de comprendre cette cause, ce qui est l'objet de la théodicée et de la religion. Il sent qu'il y a des idées absolues, l'idée de ce qui est bon, de ce qui est juste, de ce qui est beau, de ce qui est vrai, et il y puise le fondement de la morale, de la justice, de l'art, de la science. Voilà des dons qui sont à l'homme seul. Puis, comme il est un animal joint à un esprit, il lui faut entendre les cris de son corps, en même temps qu'il écoute les inspirations de son âme. L'accord n'est pas toujours entre ces deux sortes d'influences, et lui-même est sollicité, entraîné en des sens divers ; de façon que, soit pour satisfaire aux exigences matérielles et animales, soit pour suivre les sentiments élevés de son esprit, il se livre à mille efforts qui l'agitent et le jettent dans une activité mentale sans trêve, sans bornes. Il devient forcément le théâtre d'une lutte, parce que rarement les deux influences contraires se font un équilibre juste. Cet équilibre est in-

Digitized by Google

dispensable pourtant, entre le corps et l'âme, et quand il n'est pas obtenu, il y a souffrance; quand il est rompu, cette rupture peut amener les suites les plus graves. C'est alors qu'on voit naître deux choses inconnues de l'animal. Parfois l'homme se tue; il détruit la vie de son corps. Parfois, il devient fou, et son âme malade, presque morte, continue d'être attachée à son corps resté vivant. Sans doute l'animal échappe à ces deux malheurs; mais la possibilité de ces malheurs est un signe d'élévation et de noblesse, et la raison ferme et libre peut les écarter de nous.

Car l'homme est libre. Il a ce don divin et funeste de connaître le bien et le mal, de pouvoir faire l'un et l'autre. Souverain d'un corps qui souvent se révolte, même lorsqu'il est vaincu par la passion et par les impulsions organiques, il mesure le combat et connaît sa défaite, ce qui est encore un signe de sa liberté. Ayant la certitude qu'il est différent de sa demeure, laquelle lui est tantôt un compagnon utile et tantôt une entrave, il croit à l'immortalité, la désire et l'espère [1]. Au milieu des changements de son corps, il se retrouve le même au fond de sa conscience; son moi est immobile, sa personnalité immuable. Aussi, en même temps qu'il est libre, il est responsable. Considérez maintenant la distance qui est entre lui et la brute, et quelle différence les sépare!

Nous avons marqué et suivi pas à pas les liens qui existent entre les organes et la partie sentante de notre âme, liens qui sont si visibles et si étroits, que la science peut espérer de les connaître. Y en a-t-il également entre le corps et le moi conscient et libre? Voici des faits qui prouvent qu'il en existe. Lorsqu'un ramollissement ou un caillot de sang déchirent la substance cérébrale, l'entendement est voilé. Il se voile aussi dans l'ivresse ou dans le *sommeil anesthésique*, lorsque l'alcool, l'éther ou le chloroforme, ayant pénétré dans le sang, se trouvent mêlés à la matière de l'encéphale. Ces faits et d'autres démontrent que la pensée, pour agir, a besoin du cerveau et de l'intégrité du cerveau, intégrité qui peut être atteinte directement ou indirectement, lorsque certains organes du corps transportent à l'encéphale, par sympathie ou par action réflexe, leur

[1] L'universalité d'une croyance ne suffit pas pour qu'elle soit justement fondée. Le soleil ne tourne pas autour de la terre, malgré l'opinion qu'on en avait. Et si une croyance portant sur des objets physiques est renversée, le monde en prend aisément son parti. Pour une idée touchant aux choses morales, il n'en est pas de même lorsque cette idée est devenue le désir de l'humanité entière. Renverser ce désir serait bouleverser tout notre être moral; et l'on peut croire alors que son universalité est un motif de plus pour qu'il soit juste. Toutes les nations anciennes ou modernes, même les plus sauvages, ont cru à la survivance de notre âme ou de quelque chose de notre personne. On peut voir dans la grande physiologie de Burdach la liste infinie des formes qu'a prises cette croyance (Traduction franç., t. V).

Digitized by Google

maladie. Cette vérité, de tout temps reconnue, a été nettement exprimée dans cet adage latin : *mens sana in corpore sano.* Il y a donc une dépendance entre le cerveau et l'entendement, le premier étant nécessaire à la manifestation du second dans l'homme, qui n'est ni un corps ni un esprit, mais un corps et un esprit joints ensemble. Mais cela établi et accordé, il y a des différences entre cette union de l'esprit et du cerveau et celle qui existe entre l'âme et le domaine de la sensibilité. La sensibilité, on l'a vu, envoie à l'âme des impulsions qui la troublent; de plus, on peut essayer de déterminer quel est le siége de la perception des sensations (les couches optiques peut-être), quel est le siége des centres de mouvement. On ne saurait avoir la même espérance pour découvrir le siége de la volonté, de la conscience. La partie de l'âme en communication avec la sensibilité est émue à chaque instant, et, dans ses rapports avec les organes, reçoit des incitations qui ne sont jamais indifférentes. C'est le contraire pour l'entendement. Il se sert des nerfs, de l'ouïe, du toucher, de la vue, pour connaître ; il compare, juge, raisonne, réfléchit, sans qu'aucune autre partie que le cerveau prenne part à ce travail interne; et même quand il se décide, quand la volonté agit, elle donne des ordres au corps et n'en reçoit pas. On se trompe quand on admet que la volonté de l'homme est enchaînée par ses organes, qu'il est obligé de céder à leur impulsion instinctive et victorieuse. Dans les actes les plus impérieusement commandés par les besoins du corps, dans la souffrance horrible de la faim, dans les désirs violents de l'instinct sexuel, la liberté ne périt pas; elle est assez forte pour résister. La femelle affamée dévore la pâture plutôt que de la donner à son petit; mais la mère meurt de faim à côté de son enfant, qu'elle préfère sauver. Elle a des instincts, sans doute, mais elle a la raison qui la guide, et, il ne faut jamais l'oublier, dans l'état vrai des choses, la raison est plus forte que le corps. Ne sait-on pas que, si le contraire arrive, si l'instinct est le maître, il y a un mot pour désigner cet état ? L'homme devient fou alors; l'animal ne peut pas le devenir.

XIII

Notre intention étant surtout de présenter un tableau historique, nous ajouterons, en terminant, quelques mots sur deux opinions anciennes. Bien que la philosophie grecque ait mêlé, sinon confondu, l'idée de l'âme avec celle de la vie, ses représentants les plus illustres ont séparé l'entendement de l'organisation et l'ont attribué à une âme spéciale, à un principe distinct, immatériel et immortel.

Digitized by Google

Si Aristote a été moins élevé, moins poétique, peut-être un peu moins affirmatif que Platon sur ce sujet, son assentiment au spiritualisme doit avoir pour la postérité plus de valeur que celui de son maître. Car Aristote avait en quelque sorte goûté au fruit défendu, à la science du bien et du mal, par ses connaissances en histoire naturelle et en biologie, et son vaste génie avait pu puiser la lumière à toutes les sources d'où l'on voudrait faire sortir aujourd'hui la ruine du spiritualisme. On peut donc affirmer que la philosophie grecque a eu une connaissance exacte et claire de la séparation qu'on doit établir entre l'âme pensante et l'organisation. Le moyen âge, qui eut presque tout à recommencer, retrouva péniblement la notion du spiritualisme, et plusieurs Pères de l'Eglise [1] semblent avoir admis que l'intellect et la raison appartiennent à un élément matériel subtil. Après les Arabes, qui apportaient un Aristote défiguré, et la Renaissance, qui put enfin étudier Platon et Aristote dans leurs propres écrits, les idées se fixèrent un peu plus, et un mouvement marqué se fit vers le spiritualisme. Mais de là même suivit un autre excès, que l'antiquité n'avait pas connu. Presque toujours d'accord, à leurs débuts et dans leurs tâtonnements, la physiologie et la philosophie, appuyées sur le dogme de l'inertie de la matière, en établirent un autre en vertu duquel ce qui est substantiel et incorporel ne peut agir sur ce qui est corporel, et réciproquement. De là vint la nécessité d'avoir des intermédiaires entre l'organisation et l'âme, et de là le rôle que l'on attribua aux âmes organiques et aux esprits. Or, la conception entière était fausse. D'abord, les agents étaient imaginaires et nous les avons vus périr tour à tour, pour ne laisser à leur place que la seule propriété nerveuse de la sensibilité. Ensuite le dogme est faux lui-même, car au lieu que l'esprit ne puisse communiquer avec les organes, c'est précisément le contraire qui existe : *il communique avec eux sans intermédiaire.* L'esprit agit sur le corps directement, de même que nos organes agissent directement sur lui. Par exemple, quand je veux remuer mon bras, ma volonté en donne l'ordre purement, simplement. Lorsqu'un objet placé devant mes yeux envoie son image à mon esprit, elle y arrive encore directement. Ce qui agit alors, ce qui est l'intermédiaire ou le trait d'union, c'est le système nerveux. L'esprit agit immédiatement sur le cerveau, et le cerveau transmet immédiatement à l'esprit les impressions des sens. Cela est un fait clair, évident, incontestable, indiscutable. Et cette conclusion, à la fois capitale et simple, à laquelle on arrive quand on étudie ensemble la biologie et la psychologie, et que vérifie l'expérience de tous les

[1] Tertullien, certainement.

Digitized by Google

instants, est bien ce qui surprendrait le plus l'illustre auteur de l'*Harmonie préétablie*. Quelle distance entre ce fait expérimental et le système de l'*incommunicabilité des substances* de Leibniz! Et quels détours il a fallu prendre pour revenir à la vérité! Nous disons pour revenir à la vérité, car la prétendue incommunicabilité n'avait ni embarrassé ni arrêté les anciens. La forme ou l'entéléchie d'Aristote, les âmes de Platon, même l'intellectuelle, agissaient sur le corps directement, comme nous l'admettons ici. C'est le moyen âge et la scolastique qui ont introduit ce problème, avec tant d'autres, en philosophie, en discutant sur des mots et se détournant des vérités simples pour embrasser des fantômes logiques.

La sensibilité, propriété et fonction organiques, est donc le moyen qui unit le corps à l'âme ; elle représente l'animal en nous, et, par son rôle, elle est l'agent de tous les besoins du corps et le ministre des ordres de l'âme. Placée comme un lien entre nos deux natures, elle devient la source de troubles et de maladies qui retentissent aux deux extrémités de la chaîne. Son domaine est presque un royaume ; et, ainsi qu'on le sait, elle ne reste pas toujours un intermédiaire docile entre notre volonté et nos organes ou le monde externe. Elle devient une puissance avec laquelle l'esprit est obligé de compter. Aussi est-ce un devoir pour chacun de nous d'en surveiller, d'en régler l'exercice, et ce serait le cas encore d'appliquer cet axiome, que l'âme, pour jouir d'elle-même, a besoin d'un corps sain.

En résumé, la vie est un déploiement de forces. A cause de cela même vient un moment où il y a, suivant la parole de Montesquieu, « impuissance d'être », et l'on peut dire que chaque germe a en lui la raison de sa mort. A force de durer et de servir, les organes s'usent ; leurs propriétés diminuent, puis s'éteignent. Si l'homme jeune croit à la durée d'une existence qu'il possède pleinement, la science aussi bien que l'expérience commune pourrait lui apprendre que sa vie s'épuisera. Pour que Descartes eût l'espoir de vivre 500 ans, ainsi qu'il en a donné l'assurance à plusieurs reprises[1], il fallait qu'il s'appuyât sur une mauvaise théorie et qu'il assimilât la cause de la vie « au ressort des montres et au poids des horloges ».

Il y a deux manières de mourir. Par hasard, par accident et maladie ou par sénilité. Notre organisation est tellement compliquée, que mille causes fortuites l'arrêtent ou la détruisent avant sa fin naturelle. Nous ne devons parler que de celle-ci et par un dernier mot. De tout ce qui nous compose, quelle partie périra la première?

[1] Voir ce que dit Baillet dans sa vie; voir spécialement deux lettres de Descartes à de Zuytchlichem, datées d'Egmond, 1638.

Digitized by Google

Ce ne sera pas la vie organique ou végétative, parce qu'elle est à la fois la plus vivace et la base même de la vie. Ce ne sera pas non plus la manifestation de l'esprit, nous le verrons bientôt ; ce sera ce que l'on appelle la vie animale, c'est-à-dire le domaine de la sensibilité. Les sens s'émoussent, d'abord ceux qui servent à l'intelligence, l'ouïe, la vue, puis le toucher. Le goût persiste peut-être le dernier ; beaucoup de vieillards restent gourmands. Les mouvements diminuent de même, lentement, mais chaque jour. Les instincts deviennent faibles ; celui du sexe a disparu de bonne heure ; les passions ne dominent plus et faiblissent ; celles de l'esprit seules conservent une certaine force, l'ambition, et une dernière, l'avarice, qui semble avoir pour but de prolonger la vie, en assurant les moyens de vivre. Les affections s'usent et s'en vont une à une ; le vieillard voit mourir sèchement ceux qui l'entourent, ses plus proches, ses enfants ; il se retire en lui-même ; ce qu'il veut, c'est vivre. En même temps, sa mémoire des choses présentes se perd, son imagination s'éteint, l'association des idées n'existe plus ; les habitudes règlent presque toutes les fonctions ; le sommeil remplit les jours. Que demande le vieillard ? Manger, dormir, se promener pour remuer ses membres, faire circuler son sang et entretenir sa chaleur. On le sait, et on l'a dit mille fois, il redevient enfant. Voilà les degrés de sa chute. Or, qu'est-ce qui périt dans cette dégradation ? C'est tout ce qui constituait l'animal. Il y a bien des pertes dans l'âme, mais c'est du côté des facultés que les anciens plaçaient dans l'âme sensitive : les passions, la mémoire, l'imagination. L'entendement lui-même persiste, bien que ses portes sur les dehors soient closes. Non-seulement certains vieillards ont une grande force intellectuelle, ce qui est une exception, tous conservent l'entendement à un degré beaucoup plus complet que l'ensemble des facultés animales. Ils ont de la volonté, le sentiment du devoir, celui de l'honneur ; ils ont du jugement, de la justesse dans l'esprit. Il est certain que l'animal a presque disparu en eux, tandis que l'entendement se maintient, malgré les ralentissements dans la circulation du cerveau, l'épaississement des membranes qui enveloppent les circonvolutions cérébrales. A côté de la flamme vacillante qui entretient la vie du vieillard, brille avec un plus vif éclat l'esprit pur, qui est plus grand et plus vivace que sa demeure en ruines.

Enfin, ce corps ne peut plus vivre, même à la manière du végétal ou de l'enfant. Rarement il va jusqu'à sa fin naturelle. Un léger hasard, apportant une petite cause de maladie, donne une secousse, et l'un des rouages importants s'arrête. Le jeu du cœur, depuis longtemps gêné, se suspend, ou une rupture se fait dans le cerveau, ou les poumons s'engouent. Il y a des bruits respiratoires ; puis le

Digitized by Google

souffle s'exhale une dernière fois, signal de la fin, comme un premier souffle inspiré avait été le signe du commencement. Et devant cette fin, l'esprit a souvent toute sa présence. Chose étrange même, le vieillard, qui semblait égoïste et ne vivre que pour lui-même, meurt souvent sans regret, doucement, quelquefois avec une sorte de satisfaction, comme s'il savait que la vie ne vaut pas d'être regrettée, ou qu'il revivra ailleurs.

XIV

Peut-on conclure? Assurément, et il y a des conclusions manifestes. La physiologie a marché depuis Descartes, et il faut admettre que la vie est *une activité propre de la matière organisée.* Celle-ci, quoique composée des mêmes éléments que la matière générale, ayant acquis par son arrangement et la complexité de ses combinaisons des propriétés spéciales, cette matière organisée, qui est le *substratum* des êtres vivants, est soumise aux lois générales et à des lois particulières, lesquelles toutes s'accordent pour donner, par leur fonctionnement, la vie. La vie est la cause vraie de tout ce qui a lieu dans les animaux, de leurs instincts, de leur intelligence incomplète et sans liberté ; même, il n'y a d'âme d'aucun degré pour la vie ou pour la brute. Jusqu'à ce point, Descartes a pleinement raison. Il a tort, à l'égard du monde et de la création, quand il méconnaît ce que l'organisation a de profondément particulier ; il a tort surtout, fondateur d'une philosophie de l'homme, quand il ne sait pas voir que l'homme est vivant, et que, pour le former tel qu'il est, le créateur a associé l'âme avec la vie. Puis, ayant eu ces torts, son grand esprit ressaisit la vérité quand il affirme qu'il y a en nous un être libre, indépendant du corps. Cet être, qui est la partie noble de nous, est ce qui conçoit l'idéal, le beau, le juste, le divin ; ce qui comprend et réalise le progrès ; ce qui est capable de pardon, de sacrifice ; ce qui dit : « Je pense » ou bien : « Je veux » ; ce qui est libre et a, par suite, des droits et des devoirs. Il est la personne morale, une personne qui se voit et se juge dans sa conscience. En regardant dans ce miroir, on aperçoit non-seulement l'homme de Descartes, mais celui de Platon et d'Aristote. Cet homme est libre dans son corps, au sein de ses organes ; il est libre tant que la vie persiste ; la vie se brisant, il reste libre encore, jouissant sans doute d'une autre liberté. C'est l'homme de l'école stoïcienne, école qui a donné l'exemple et la mesure de la plus grande force d'âme, puisqu'elle se servait de la force seule, sans aide de l'enthousiasme.

L'homme a donc la vie et l'esprit ; il est un animal possédant une âme raisonnable ; il faut, par conséquent, pour le connaître et le

Digitized by Google

comprendre, savoir distinguer en lui ce qui est de l'animal ou de l'être spirituel, et de plus apprécier le résultat donné par l'association des deux. Eternel sujet de controverses! Une partie de la science moderne affirme que l'homme est tout entier un animal, que sa vie est si grande, qu'elle est la source de sa raison et de sa liberté. Elle se demande si l'homme est libre, et aujourd'hui, comme bien souvent autrefois, ose dire qu'il ne l'est pas. Comme s'il ne suffisait pas pour fuir cette erreur étrange de descendre au fond de soi-même, ou, pour la réfuter, de dire qu'en formulant ce faux avis : qu'il n'est pas libre, l'esprit délibère, décide, ce qui est la preuve qu'il est libre d'aller vers le faux ou vers le vrai! En outre l'on avance que l'homme n'a pas été créé à l'état d'espèce, qu'il est un point roulant et mobile dans le monde organique, un produit fatal de lois qui se déroulent à travers une éternité de siècles. Parmi les savants qui disent ces choses, il y en a qui les croient; d'autres qui les espèrent ou les désirent; aucun ne les prouve. La science en elle-même est sincère, respectable, et toute vérité a droit d'être reçue : car les vérités, toutes, doivent s'accorder par de là nos discussions et se réunir dans la vérité éternelle. Mais il se peut que les savants ne possèdent pas la vérité lorsqu'ils croient la tenir, et l'on doit exiger qu'ils versent sur leurs conclusions, si elles sont grandes, une clarté égale à la lumière du jour.

Pour nous, nous disons avec fermeté que l'homme est formé d'un esprit et d'un corps, distincts, associés et joints ensemble. De leur union résulte un échange de facultés, de services, de misères. L'un est fait pour conduire l'autre, et est vraiment le maître; un seul fait suffit pour le prouver : l'homme se tue. Mais l'association crée des obligations qui ont un caractère mixte. L'esprit est obligé de supporter l'animal, et il peut s'en servir, l'élevant jusqu'à lui, de manière à ne pas descendre de sa noblesse. Ainsi, aux peintures de Raphaël, aux inspirations sublimes de la musique et de la poésie participent les sens. Mais au lieu de se prêter à un usage heureux et fécond, l'animal peut devenir exigeant, se révolter, jeter le désordre, d'abord en lui-même, c'est-à-dire dans le corps, puis dans l'esprit, où il pénètre par le système nerveux et la sensibilité. L'ensemble alors est ébranlé, agité, souffrant, et est la proie de la passion. L'on voit par là, d'un mot, les servitudes, les troubles qui peuvent naître de l'association entre notre esprit et nos organes. Dans tous les actes de l'humanité, se trouve la marque de cette alliance. Chaque individu, en se conformant aux lumières de sa raison, développe simultanément son âme et son corps, d'après les lois qui leur conviennent. La civilisation se propose le même but, et sa valeur se mesure à l'harmonie qu'elle sait établir entre les besoins physiques

Digitized by Google

et les besoins moraux des hommes réunis en société. Tel qu'il est, l'homme est donc double, et si, par orgueil, on voulait l'oublier, chaque heure de notre vie nous le rappelerait pour notre moitié inférieure, comme la voix de notre conscience nous l'atteste pour notre personne morale.

Par conséquent, c'est mal représenter la nature humaine que de dire, avec deux philosophies opposées : « L'homme est une intelligence servie par des organes » ; ou bien : « Une intelligence asservie à des organes ». Sa vraie définition est celle qui est la plus simple et la plus ancienne : « L'homme est un animal raisonnable ». Et, s'il est utile, à cause de la difficulté des choses, d'étudier séparément la biologie et la psychologie, il est indispensable, ensuite, de réunir ces deux sciences, afin de recomposer « le vrai homme ». La même sagesse antique qui nous a appris « qu'il faut que le corps soit » sain pour que l'âme soit forte » avait inscrit au fronton du temple de Delphes que l'homme doit se connaître tout entier : γνῶθι σεαυτόν. Revenons à ces préceptes. Ecartons-nous, un peu, des idées trop exclusives de Descartes, de Jouffroy et de M. Barthélemy St-Hilaire, pour avoir le droit de nous éloigner tout à fait d'une doctrine, qui, en conservant les facultés de l'homme, supprime l'âme humaine, et essaye, aujourd'hui, de rendre compte des qualités les plus pures et les plus exquises de l'esprit, par les conditions physiologiques. Le spiritualisme est assez fort et assez vrai pour sortir radieux de tous les nuages dont on l'entoure ; mais, on ne doit pas l'oublier, il ne se peut maintenir qu'en étant d'accord avec les autres vérités, particulièrement avec celles de la biologie. Notre but serait atteint si nous avions fait comprendre que cet accord est possible.

Dr Debrou.

Digitized by Google

L'UNITÉ D'ÉTALON

ET LA

DÉMONÉTISATION DE L'ARGENT

Principes qui doivent servir de base à l'unification des monnaies. — Impossibilité d'établir l'union monétaire en Europe avec le double étalon; preuves à l'appui. — L'or doit être choisi comme étalon unique. — Conséquences de la démonétisation de l'argent, tant au point de vue des intérêts du Trésor que de la circulation métallique en France et à l'étranger. — Conclusion.

Nous n'entreprendrons pas de revenir ici sur les avantages immenses que retireraient tous les peuples civilisés d'un système de monnaies uniformes et régies par une législation commune; ces avantages, que personne ne saurait actuellement contester, ont été maintes fois énumérés dans la presse, et particulièrement dans les recueils périodiques, et peuvent se résumer en peu de mots : commodité inappréciable pour les voyageurs, facilité extrême pour le règlement des comptes entre les commerçants de tous les pays. Aujourd'hui que sont abaissées la plupart des entraves qui gênaient le commerce dans sa libre expansion, la monnaie, comme conséquence obligatoire, doit jouir des mêmes priviléges et cesser d'être assujettie aux exigences arbitraires des changeurs; il faut que désormais elle devienne cosmopolite par l'union de tous les systèmes monétaires qui régissent les principaux peuples de l'univers.

Les bases d'une unification générale des monnaies sont suffisamment connues; elles ont été résumées avec une clarté parfaite dans le remarquable rapport du vice-président de la conférence

Digitized by Google

internationale, M. de Parieu, et après l'approbation unanime des membres éclairés qui ont pris part à ce congrès monétaire, c'est en vain qu'on essayerait aujourd'hui de lutter contre la tendance que manifestent visiblement les Etats de l'Europe continentale à se rallier aux principes qui y ont été posés. Aussi, la théorie qu'on cherche aujourd'hui à ressusciter d'un système entièrement nouveau, basé sur le gramme d'or ou l'un de ses multiples, doit-elle être condamnée comme absolument irréalisable ; non-seulement l'idée, toute séduisante qu'elle soit au premier abord, n'est pas pratique, car elle froisserait trop vivement les habitudes des peuples qui tiennent à leur type monétaire, mais encore elle pourrait bien ne pas satisfaire d'une manière absolue aux exigences scientifiques, car, pour être conforme au système métrique, il faut que l'unité monétaire repose soit sur l'unité de gramme, soit sur cette même unité multipliée par dix, et non sur un autre multiple, sinon le système, attaqué d'ailleurs dans sa base comme imparfait, par suite d'une petite erreur dans la mesure de la distance du pôle à l'équateur, le système, disons-nous, n'est pas absolument irréprochable, puisqu'il n'est plus que le résultat de certaines convenances arbitraires. C'est un reproche qu'on peut donc adresser au même titre à l'unité de franc, et si on l'a établie au poids de 5 grammes, c'était pour que la transition de la *livre tournois* au *franc* fût moins sensible ; or, l'unité monétaire empruntée au gramme d'or resterait bien vite une monnaie idéale, puisque, par son exiguïté, personne n'en voudrait; une unité de 10 grammes serait, au contraire, trop élevée pour supporter la division par centimes. Le système serait donc irréalisable et rien ne prouve d'ailleurs que les autres Etats consentiraient à y souscrire ; enfin, la tentative malheureuse d'une réforme de ce genre faite en Allemagne, en 1858, démontre suffisamment l'insuccès dont serait frappé d'avance un système aussi profondément radical.

Le moment serait-il d'ailleurs bien choisi d'introniser un type monétaire entièrement nouveau, alors que la plupart des Etats européens ne montrent aucune répugnance à se rallier au système inauguré par la convention monétaire du 23 décembre 1865, et, pour de pures satisfactions scientifiques, faut-il se risquer à compromettre les résultats acquis? Il serait extrêmement dangereux de s'engager dans cette voie ; c'est donc le traité de 1865 qui doit servir de base essentielle à l'union monétaire projetée entre tous les peuples, et, sauf la question du double étalon, qui réclame une solution conforme aux principes posés au sein de la conférence de 1867, c'est autour de cette convention que doivent se grouper les Etats européens qui recherchent sincèrement les moyens pratiques d'arriver à l'unification générale des monnaies.

Digitized by Google

Quelques esprits timorés, soit par la crainte de voir dans la suppression du double étalon une cause de perturbation trop profonde de notre système, soit peut-être aussi par esprit d'opposition, ont été amenés à examiner s'il ne serait pas possible d'obtenir l'unification monétaire en conservant le double étalon. Deux conditions seraient indispensables pour obtenir ce résultat : 1° la possibilité d'arriver à fixer un rapport *légal* et *uniforme* entre l'or et l'argent dans tous les Etats ; 2° l'adhésion des Etats qui, ayant déjà l'étalon d'or unique, consentiraient à revenir en arrière et à établir chez eux le double étalon monétaire.

La première de ces deux conditions nous paraît impossible à réaliser dans la pratique ; nous savons bien que, malgré la grande quantité d'or actuellement en circulation, le rapport qui existe entre le prix de l'or et le prix de l'argent n'a pas subi, dans la plupart des Etats de l'Europe, une altération aussi forte qu'on aurait pu le craindre. Grâce à la vapeur, les opérations sur les matières d'or et d'argent ont pris depuis quelques années une extension de plus en plus grande, et par suite de l'extrême rapidité des communications, le cours du prix de l'or et de l'argent en lingots tend constamment à se niveler ; par suite, le rapport entre les deux métaux reste assez généralement stationnaire ; mais qu'on remarque bien qu'il s'agit ici du rapport entre la valeur *commerciale* de l'or et de l'argent, et dès que ce rapport se trouve rompu, il reprend assez promptement son équilibre à la suite des opérations journalières auxquelles donne lieu le commerce des métaux précieux ; mais cette fixité relative, que l'on constate dans le rapport de l'or et de l'argent en *lingots*, fixité qui, hâtons-nous de le dire, est encore par moments fort capricieuse, ainsi que l'ont constaté, entre autres, MM. Dumas et de Colmont dans le travail intéressant qu'ils ont publié avant 1848, pourrait-on avoir la prétention de l'obtenir entre l'or et l'argent *monnayés*, à supposer que l'Europe entière consentît à se placer sous le régime du double étalon. Un essai de ce genre avorterait inévitablement ; nous ajouterons même qu'une législation commune qui aurait la prétention d'établir un rapport légal et uniforme entre l'or et l'argent serait le point de départ de perturbations beaucoup plus grandes que celles que l'on cherche à éviter par l'établissement de l'étalon unique.

La rareté ou l'abondance de l'argent en lingots peut n'avoir aucune conséquence, quant au prix relatif des deux métaux, dans un pays qui, comme l'Angleterre, par exemple, n'a que l'étalon d'or unique ; l'argent, en effet, étant une simple marchandise, comme le cuivre ou l'acier, le marché s'en approvisionne suivant ses besoins, et la circulation métallique n'en éprouve aucun embarras ; mais il

Digitized by Google

en serait tout autrement, quant au trouble qui en résulterait dans la circulation métallique, si les Etats européens étaient *tous* soumis au régime du double étalon. Par la possibilité qu'aurait l'Etat et le droit que posséderaient les particuliers de convertir indéfiniment en monnaies les lingots d'argent, il pourrait se produire dans certaines circonstances, et le cas s'est présenté en France il y a peu d'années, une rareté très grande du métal argent, tandis que l'Angleterre, avec son seul étalon d'or, n'est pas sujette aux mêmes inconvénients ; en un mot, depuis que l'Angleterre possède l'étalon d'or, non-seulement les crises monétaires n'ont pas été chez elle plus fréquentes ni plus intenses que chez nous, mais encore on ne l'a vue sous aucune des influences défavorables qui affectent parfois la circulation métallique dans les pays à double étalon.

Quant à la seconde condition, à savoir, l'adhésion des Etats qui ont déjà l'étalon d'or unique, comment pourrait-on jamais attendre d'eux une pareille concession. Pour ne parler que de l'Angleterre, dont il convient de citer souvent l'exemple, peut-on supposer qu'elle consente à renoncer à un système dont elle a pu, depuis un demi-siècle, apprécier tous les avantages, sans y découvrir aucun inconvénient. En prévision du refus certain, positif des Etats à étalon d'or de traiter sur les bases du double étalon, les Etats à double étalon ou à étalon d'argent devront donc inévitablement se rallier plus tard au système de l'étalon d'or ; car, par suite du rôle prédominant que l'or joue maintenant dans la circulation, nul ne songerait certainement à proposer comme moyen de rapprochement l'étalon d'argent. Il est à remarquer, d'ailleurs, que si l'Allemagne, en 1857, a préféré l'étalon d'argent unique à l'étalon d'or proposé par l'Autriche, la doctrine de la dualité d'étalon est, depuis le traité austro allemand de 1857, repoussée des sphères administratives de l'Allemagne, aussi bien que des idées des théoriciens, ainsi que l'atteste M. Xeller dans son remarquable ouvrage, publié récemment à Stuttgard, sur la question monétaire internationale.

On a été amené avec raison à considérer l'unité d'étalon comme l'un des principes fondamentaux de l'union monétaire, car ce n'est pas seulement la dissemblance des monnaies qui est une cause incessante de gêne et d'embarras pour le commerce et les particuliers, et il n'est peut-être pas hors de propos de faire encore ressortir les désavantages qui résultent pour les intérêts commerciaux de la coexistence simultanée de plusieurs étalons monétaires dans les Etats européens. C'est ce que nous allons essayer de mettre en lumière.

On sait que la ville libre de Hambourg, comme la plupart des Etats allemands, est sous le régime de l'étalon d'argent, tandis que

Digitized by Google

l'Angleterre a au contraire l'étalon d'or. Quand une lettre de change sur Hambourg, payable par conséquent en argent, est vendue ou négociée à Londres pour une certaine somme payable en souverains, comment peut-on en déterminer la valeur? Ou bien l'or et l'argent seront ce qu'on appelle *au pair*, l'un par rapport à l'autre, ou bien, et c'est le plus habituellement le cas, l'un sera à prime comparé à l'autre. A l'exception de la France, qui, par son double étalon, est sous des influences différentes et dont il sera question plus loin, l'or est simplement une marchandise dans les contrées qui ont une circulation d'argent, et l'argent est une marchandise dans les pays qui ont l'or pour étalon; le change variera donc selon le prix de cette espèce de marchandise à un moment donné. Quand il y a une grande demande d'argent en Angleterre, et c'est le cas quand il y a de fortes expéditions à faire pour l'Orient, il se produit alors une grande demande d'effets sur Hambourg, car c'est un moyen de se procurer de l'argent que d'acheter des lettres de change qui donnent le droit de recevoir une certaine quantité d'argent à Hambourg; on envoie les effets à l'encaissement et l'on donne des ordres pour que l'argent reçu soit immédiatement embarqué pour l'Angleterre. En conséquence, si l'argent est à prime en Angleterre, les personnes qui ont des recouvrements à faire sur Hambourg peuvent exiger une prime des acheteurs de leurs droits et tenir élevé le prix de leurs effets. Nous pouvons supposer réciproquement qu'un négociant de Hambourg doive se procurer de l'or dans un but quelconque, pour l'envoyer, par exemple, aux États-Unis, afin d'y acheter du coton; dans ce cas, des effets sur Londres rempliront son but, car ces effets lui donnent droit à recevoir le métal qu'il désire.

Un négociant anglais doit, au contraire, une certaine somme à Hambourg en monnaie de cet Etat, c'est-à-dire une certaine somme qu'il est obligé de payer en argent au moment où sa dette vient à échéance; supposons que l'argent soit en Angleterre beaucoup plus cher que d'habitude; il sera forcé de payer le montant de la différence, d'une façon ou d'une autre, soit qu'il achète de l'argent sur le marché anglais, dans les prix de hausse, et qu'il l'expédie sur Hambourg, soit qu'il achète un effet sur Hambourg, payable en marcs banco à un change défavorable. Dans tous les cas, et à supposer que le change soit aussi près que possible du *pair*[1] entre les deux places de Hambourg et de Londres, c'est-à-dire que la masse des transactions générales entre ces deux villes se compense de part et d'autre, le négociant de Hambourg ou de

[1] Nous parlons ici du pair *conventionnel*, car il n'est pas possible de déterminer le pair *réel* entre deux monnaies dont l'une est en or et l'autre en argent.

Digitized by Google

Londres qui entretient des relations d'affaires avec l'une ou l'autre de ces deux places est presque toujours certain d'avoir à subir une double perte provenant tant de la différence des étalons monétaires que de la dissemblance des monnaies.

Maintenant, entre deux pays comme l'Angleterre et la France, dont l'un a une circulation d'or et l'autre une circulation d'or et d'argent combinée, les mêmes faits se produiront inévitablement si l'un des deux métaux fait prime et que ce soit l'autre qui remplisse l'office d'agent général de la circulation ; le cas auquel nous faisons allusion s'est longtemps présenté en France, puisque en réalité, jusqu'en 1851, c'est l'étalon d'argent qui a dominé en France dans la circulation métallique. Or, qu'arrivait-il ? Comme l'or faisait prime sur l'argent, il s'ensuivait que le prix du change sur l'Angleterre jouissait d'une prime équivalente à celle dont jouissait l'or en France ; c'est ainsi que pendant une longue période d'années la livre sterling a valu chez nous jusqu'à 25 fr. 50 et 25 fr. 60, et a même atteint parfois le prix de 25 fr. 80. Cette hausse du prix du change n'avait rien de préjudiciable pour le fabricant français qui expédiait ses marchandises en Angleterre, mais il n'en était pas de même pour l'acheteur de produits anglais, et quand la balance des transactions était contre nous, c'était une perte considérable pour le commerce français, perte qui deviendrait bien autrement sensible et surtout très apparente aujourd'hui si, la balance commerciale étant contre nous, l'argent venait par impossible à dominer de nouveau dans notre circulation métallique. Cette crainte est-elle chimérique ? Evidemment non. Il faut donc l'écarter, et le meilleur remède à un état de choses qui deviendrait très préjudiciable aux intérêts commerciaux est l'établissement en Europe d'un même étalon monétaire, première et indispensable réforme qui contient en germe l'unification monétaire.

Supprimer en France le double étalon, c'est réduire l'argent, comme en Angleterre, au rôle de monnaie d'appoint. Examinons maintenant quelles pourraient être les conséquences de la démonétisation de l'argent, tant au point de vue de notre circulation métallique à l'intérieur que de nos relations monétaires avec les peuples étrangers.

On a beaucoup discuté le côté légal de la question ; on s'est demandé principalement si le législateur avait ainsi le droit d'enlever au débiteur la possibilité de se libérer en monnaie d'argent ; car c'est là l'argument favori des partisans du double étalon. Mais cet argument, qu'on met si souvent en avant, a-t-il une valeur sérieuse ? Abstraction faite de l'État, qui, par sa position exceptionnelle de très fort et très ancien débiteur, pourrait être seul en

Digitized by Google

cause dans la question, il nous semble qu'on va beaucoup trop loin quand on prétend que les anciens contrats entre particuliers seront violés si le débiteur ne peut plus se libérer en monnaie d'argent; en fait, comme l'argent est et restera sans doute longtemps encore beaucoup moins abondant que l'or, le débiteur se gardera bien de payer dans une monnaie qui fait prime. Puis, où sont donc les contrats dans lesquels le remboursement est stipulé expressément en argent plutôt qu'en or? Sans doute le mot *franc*, dans l'état actuel de notre législation monétaire, implique autant l'idée de *franc d'argent* que celle de *franc d'or;* mais y a-t-il beaucoup de débiteurs qui, en apposant leur signature sur un contrat, se soient préoccupés de cette faculté qu'ils pourraient avoir un jour de payer en argent plutôt qu'en or? On n'entend sans doute pas faire allusion aux engagements commerciaux, qui n'ont la plupart du temps qu'une durée tout à fait transitoire et pour lesquels, par conséquent, la question de rétroactivité n'offre aucun intérêt; restent alors les dettes hypothécaires; mais une législation qui accorderait un délai de trois ans, de cinq ans, si l'on veut, ne donnerait-elle donc pas pleine et entière satisfaction à tous les intérêts, et d'ailleurs, comme le créancier n'a pas le choix du métal, qu'il le subit au contraire, pourquoi maintenir indéfiniment au débiteur un avantage que le créancier ne possède pas à un degré égal? L'argument, pour ce qui touche les contrats entre particuliers, n'a véritablement aucune valeur réelle, et on peut être assuré d'avance que personne ne l'invoquerait. Tâchons donc d'en finir avec toutes ces subtibilités économiques, dont les populations, même les plus soucieuses de leurs intérêts, se préoccupent fort peu; quand on voit dans un pays comme le nôtre professer les aspirations les plus hardies pour certaines réformes qu'on peut approuver en principe, mais dont l'application a été une dure épreuve pour notre industrie, qu'on n'essaye plus de mettre en avant d'aussi puérils motifs, quand il s'agit surtout de réaliser l'un des plus beaux, des plus utiles progrès de l'époque. Ainsi que l'a fait remarquer d'ailleurs M. de Parieu avec beaucoup de justesse, dans ses savants écrits sur cette matière : « Le législateur est en droit de choisir et même doit changer la matière et la forme de la monnaie en vue de la commodité sociale qui l'a fait établir, sans autre limite dans la liberté de son action que le ménagement équitable des droits acquis dont une transition donnée peut recommander le respect. » Enfin, un économiste anglais contemporain, le général Mansfield, a dit avec non moins de raison : « L'Etat n'étant point lié pour toujours à un étalon déterminé, il en résulte que les emprunts faits pour le compte du public ou des particuliers et toutes les transactions du commerce domes-

Digitized by Google

tique doivent suivre l'empire des changements introduits dans la manière de mesurer les obligations monétaires par l'exigence des convenances générales, pourvu que ces changements ne préjudicient pas à la valeur réelle des contrats, c'est-à-dire à condition que la valeur de l'étalon légal nouveau soit actuellement tout à fait égale à celle de l'étalon ancien, ou, en d'autres termes, que la circulation ne soit pas dépréciée. » Le système du double étalon n'est, après tout, qu'une ancienne théorie, depuis longtemps condamnée par l'expérience et qui n'a plus aujourd'hui que de rares partisans; or, lorsque le mouvement des faits amène des transformations telles que les théories anciennes sont devenues un obstacle invincible aux nécessités de la pratique, il faut bien demander quelques concessions à la théorie, sans quoi le progrès est impossible.

La monnaie divisionnaire d'argent ayant été abaissée, comme on le sait, au titre de 835 millièmes, l'argent a déjà subi, par le fait, une sorte de démonétisation partielle que réclamaient les circonstances au milieu desquelles l'opération a été effectuée, et comme c'est la présence de la pièce de 5 fr. d'argent dans notre circulation métallique qui constitue encore le double étalon, puisqu'elle a toujours cours légal et obligatoire dans les payements, il s'agit aujourd'hui d'étendre l'opération à cet ancien type de notre système monétaire, soit en l'abaissant au même titre que la monnaie divisionnaire, c'est-à-dire à 835 millièmes, soit en la supprimant tout à fait, soit enfin en la laissant dans la circulation comme simple monnaie de commerce, sans cours obligatoire.

Si l'on consulte l'opinion des chambres de commerce et des trésoriers-payeurs généraux, auprès desquels une enquête fut ouverte à ce sujet l'été dernier, les avis paraissent très partagés sur cette question importante de la démonétisation de l'argent envisagée sous ce triple aspect. On ne voit pas bien, en général, l'utilité ni la convenance de maintenir la pièce de 5 fr. au titre actuel comme simple monnaie de commerce, et, pour justifier l'inopportunité de cette mesure, on met en avant les contestations ou les difficultés qu'elle occasionnerait. Ce serait peut-être, cependant, la mesure la plus propre à trancher la question et la moins onéreuse pour le Trésor, dont les intérêts doivent être sauvegardés autant que possible; puis, il ne faut pas perdre de vue que la pièce de 5 fr. d'argent, maintenue au titre de 900 millièmes, pourrait être, le cas échéant, un utile auxiliaire comme simple monnaie de commerce, pour alimenter nos transactions avec les pays lointains où cette grosse monnaie d'argent est assez goûtée des populations, par exemple dans le Levant, au Maroc et jusqu'aux Indes [1]; on obtiendrait sans doute

[1] Plusieurs personnes affirment cependant que les pièces de 5 francs ne sont admises dans

Digitized by Google

ainsi, dans un avenir plus ou moins éloigné, sa disparition complète, ce qui simplifierait la situation.

D'un autre côté, supprimer entièrement et brusquement la pièce d'argent de 5 fr., ce serait peut-être contrarier trop vivement les goûts des populations agricoles, qui paraissent avoir une préférence marquée pour cette monnaie d'argent, au détriment de la pièce de 5 fr. d'or, dont on demande en général la suppression ; nous comprenons que l'ouvrier, que l'agriculteur préfère la pièce de 5 fr. d'argent à la pièce d'or de 5 fr., car cette dernière, par son exiguïté, est d'un maniement difficile et dangereux pour des mains endurcies par le travail et elle offre des chances de perte ; mais cette préférence ne va pas jusqu'à considérer l'argent comme une monnaie d'un emploi ou d'un transport plus facile que l'or. C'est le contraire qui a lieu, car dans un payement un peu important, c'est encore à la pièce d'or de 20 fr. qu'on donnera partout la préférence. Jusqu'à ce que les habitudes, les goûts des populations ouvrières et agricoles se soient modifiés, il conviendrait peut-être alors de conserver la pièce de 5 fr. d'argent dans la circulation, en la billonnant au titre de 835 millièmes ; elle serait ainsi assimilée à notre monnaie divisionnaire et ne pourrait être imposée dans les payements que jusqu'à concurrence d'une certaine somme.

Au point de vue des conséquences pratiques de la mesure, la démonétisation de l'argent n'est pas sans soulever certaines objections qu'il importe d'examiner. Ces objections ont déjà été faites, du reste, lors de l'abaissement du titre de la monnaie divisionnaire; si on abaisse la pièce d'argent de 5 fr. au titre de 835 millièmes, on se demande si la nouvelle monnaie sera favorablement accueillie par le public, si la malveillance ou la peur ne reporteront pas les esprits vers les anciens souvenirs d'altération de monnaies, et si le prix des denrées n'en éprouvera pas une certaine augmentation. Comme la pièce de 5 fr. remplira dans la circulation le même rôle que la monnaie d'appoint, il ne semble pas que cette nouvelle monnaie puisse être défavorablement accueillie, car pour qu'il en fût autrement, il faudrait qu'il en résultât un préjudice pour les particuliers. Or, si l'on décide que la nouvelle monnaie ne pourra être employée dans

l'extrême Orient que comme lingots. La commission administrative nommée par M. Magne a fait, dit-on, à ce sujet, une enquête dont les résultats, ainsi que les travaux de cette commission, devraient être, ce nous semble, bientôt publiés. Il nous paraît urgent que cette commission présente un rapport à M. le ministre des finances. Nous lisons dans plusieurs journaux, et notamment dans *le Français* du 22 décembre, qu'elle se réunit fréquemment, et nous ne doutons pas que ses membres ne veuillent apporter au gouvernement leurs conclusions dès le commencement de la session législative. On annonce, du reste, qu'après une vive polémique, la majorité de la commission se serait enfin prononcée en faveur de l'étalon d'or unique.

Digitized by Google

les payements que jusqu'à concurrence d'une somme modérée, aucun détenteur ne pourra sérieusement en redouter l'encombrement dans ses caisses; il sera toujours facile à chacun d'écouler les quantités qu'il aura reçues, soit dans le mouvement général de ses affaires, soit par ses achats journaliers, soit dans les caisses de l'Etat, et pour ce qui concerne les petites épargnes, les populations agricoles prendront peu à peu l'habitude de les constituer en or. Quant à l'augmentation du prix des denrées, cette crainte ne paraît pas beaucoup plus fondée, car on sait que, quand le prix des denrées se modifie, c'est bien plutôt sous l'influence de la masse du numéraire en circulation. D'ailleurs, une remarque toute pratique doit complétement rassurer sur ce pas, qui n'est point sans importance: comme on l'a déjà fait observer avec raison, le détaillant qui vend les petites denrées est généralement payé de deux manières: tantôt l'acheteur remet en menue monnaie le prix de son achat, tantôt il offre en payement une pièce de 10 fr., de 20 fr., et réclame par conséquent du détaillant la différence en monnaie d'appoint. Ces deux formes de payement se succèdent et se compensent; le marchand reçoit et rend alternativement des pièces d'or et des pièces de monnaie, et dans ce roulement continuel, le rapport des unes et des autres entre elles n'affecte nullement ses intérêts et ne peut exercer aucune influence sur les prix.

La pièce de 5 francs d'argent, quelle que soit la transformation qu'elle subisse, et sur laquelle le gouvernement français ne pourra arrêter définitivement ses vues qu'après s'être entendu avec ses alliés monétaires, est donc destinée à remplir désormais le rôle de monnaie d'appoint; si l'on en vient plus tard à la suppression de la pièce d'or de 5 francs, la véritable *unité monétaire* du système français deviendrait alors la pièce de 10 francs, multiple exact et parfait de *l'unité de compte*, c'est-à-dire du franc, que l'on continuerait toujours à subdiviser en *centimes*.

Au point de vue des intérêts du Trésor et de la situation générale du marché monétaire en Europe, la démonétisation de l'argent soulève également certaines objections, mais dont il ne faut pas s'exagérer la portée. A en croire l'opinion des personnes intéressées au maintien du *statu quo*, la démonétisation de l'argent constituerait une charge énorme pour le Trésor; sans doute cette opération serait coûteuse, mais il faut tenir compte des compensations qu'elle offrirait, et il y a d'ailleurs beaucoup d'exagération dans les chiffres mis en avant, ainsi qu'il est facile de l'établir. On évaluait, en 1859, à 1,500 millions environ la quantité de pièces de 5 francs d'argent qui pouvait rester dans la circulation; mais, par suite de la hausse énorme du prix de l'argent pendant les années 1859 et

Digitized by Google

suivantes, il en a été exporté et fondu pour des sommes considérables, et si l'on s'en rapporte aux réponses données par les trésoriers-payeurs généraux et les chambres de commerce, lors de l'enquête ouverte l'été dernier, la monnaie d'argent représenterait à peine le dixième de la monnaie d'or ; comme la monnaie d'or actuellement existante en France s'élève au chiffre d'environ 5 milliards, il ne resterait ainsi que pour 500 millions de pièces de 5 francs d'argent dans la circulation courante, et si l'on y ajoute les 350 millions qui sont pour ainsi dire en dépôt permanent dans les caisses de la Banque de France, on arrive au chiffre de 850 millions. Ce serait donc une somme de 850 millions qu'il s'agirait de retirer de la circulation, et comme il convient de déduire de cette somme les 200 millions de pièces de 5 francs que le Trésor pourrait éventuellement convertir au titre de 835 millièmes, il ne resterait à démonétiser, c'est-à-dire à vendre comme lingots, que 600 millions environ.

Pour l'intelligence de ce qui va suivre, il est bon de rappeler ici que le poids *réel* de la monnaie est généralement un peu inférieur au poids *légal*, soit à cause du *frai*, soit par suite de la *tolérance* accordée sur la fabrication ; nous ferons aussi remarquer que dans les opérations qui se traitent sur les monnaies, le titre, par suite également de la tolérance, n'est estimé en moyenne qu'à 899 millièmes. On calcule donc que 1,000 francs en pièces de 5 francs d'argent, qui devraient *légalement* peser 5 kilogrammes, ne pèsent en moyenne que 4k972 à 4k975 ; or, en prenant le cours actuel de l'argent fin, qui est de 9 fr. par 1,000 francs au-dessus du tarif de 218 fr. 89 par kilogramme, on trouve que 1,000 francs en pièces de 5 francs produiraient comme lingots 987 fr. 80 pour la valeur du métal ; d'où il suit que 1,000 francs en or échangés contre 1,000 francs d'argent à convertir en métal laisseraient une perte de 12 fr. 20 pour 1,000, soit 7 à 8 millions environ pour 600 millions d'argent à démonétiser. Tels sont les résultats que donne un calcul purement mathématique ; mais il faut tenir compte de la baisse probable qu'éprouverait le prix de l'argent fin par suite de la démonétisation d'une aussi forte quantité d'argent ; ici, les calculs rentrent dans le domaine des probabilités. Il est certain que si le Trésor jetait inconsidérément sur le marché une masse aussi considérable de lingots, l'argent s'avilirait promptement, et en admettant une nouvelle dépréciation de 4 à 5 francs pour 1,000 sur le prix de l'argent, la perte pour l'Etat pourrait atteindre 10 à 12 millions, sinon plus ; mais, à supposer que toute la monnaie d'argent vînt à rentrer dans un court espace de temps, ce qui n'est pas admissible, peut-on croire que l'Etat ne prendrait pas les précautions nécessaires pour

Digitized by Google

prévenir une trop forte dépréciation? D'ailleurs, comme le délai pour l'échange de la monnaie d'argent contre la monnaie d'or serait de plusieurs années, l'opération pourrait être facilement échelonnée de manière à ne pas jeter la perturbation sur le marché monétaire; puis, sur les 600 millions à démonétiser, n'y en a-t-il pas, tant à la Banque que dans les caisses du Trésor, 300 à 400 millions pour lesquels il serait facile de prendre des arrangements? On pourra peut-être objecter ici que la masse de pièces de 5 francs à démonétiser sera plus considérable que nous ne le supposons, parce que toutes celles qui ont émigré dans les pays étrangers ne manqueront pas de rentrer en France; sans aucun doute il en rentrera quelques-unes, mais pas en aussi fortes quantités qu'on pourrait le supposer. De tous les Etats limitrophes, c'est l'Espagne où notre pièce de 5 francs s'est le mieux acclimatée; mais aujourd'hui il en doit rester fort peu, non-seulement parce que la circulation métallique s'est appauvrie dans la Péninsule, mais aussi et surtout parce que la plupart des pièces de 5 francs qui y circulaient appartenant aux millésimes antérieurs à 1825, la spéculation s'est portée sur ces pièces pour les refondre, à cause du millième d'or qu'elles renferment, et il en est ainsi rentré en France de très fortes quantités; à l'égard des autres pays où notre grosse monnaie a émigré, tels que le Maroc, le Levant, les Indes, etc., etc., comme nous ne ferons pas de sitôt des traités monétaires avec ces lointains pays, on peut être certain que notre pièce de 5 francs d'argent y restera longtemps encore. On assure, d'ailleurs, que nos pièces de 5 francs sont fondues dans ces pays, et c'est exclusivement en lingots qu'auraient été payées au gouvernement français les indemnités qu'il a eu parfois à toucher dans l'extrême Orient.

Quant à la baisse sur le prix de l'argent fin, à laquelle nous avons fait allusion, elle ne pourrait jamais faire de progrès bien considérables; on sait en effet, et nous l'avons déjà fait remarquer, que le rapport entre la valeur commerciale de l'or et de l'argent se maintient à peu près le même sur tous les marchés européens; or, il ne pourrait pas se briser impunément sur le marché de Paris sans que le contre-coup ne s'en fît sentir immédiatement, non-seulement sur les autres marchés de l'Europe, mais aussi sur ceux beaucoup plus lointains de la Chine et du Japon. Si l'argent fin n'est aujourd'hui qu'à 9 francs pour mille de prime, c'est par suite de l'atonie qui règne dans les affaires; mais pour peu que les transactions du commerce européen reprennent avec l'extrême Orient, n'y a-t-il pas toute probabilité, sinon certitude, que l'argent sera de nouveau et vivement recherché, ainsi qu'il l'était autrefois, alors qu'il faisait 25 et 28 francs pour mille de prime, comme dans les années 1858

Digitized by Google

et suivantes, c'est-à-dire à une époque où la démonétisation de l'argent eût été tout bénéfice pour le Trésor ? Disons, en passant, qu'il est infiniment regrettable que l'État n'ait pas su profiter de l'occasion. Or, qui peut affirmer que cette vaste opération, si on sait l'entreprendre dans un moment propice, ne coïncidera pas avec une nouvelle reprise des affaires entre l'Europe et les pays orientaux ? Déjà on signale d'Angleterre de forts envois d'argent pour les Indes, et les dernières circulaires de Londres annonçaient que dans le courant du mois de décembre il avait été expédié plus de 1 million sterling pour Bombay, ce qui avait fait hausser le prix de l'argent fin à 60 7/8 deniers sterling l'once Standard[1]. Le moment n'est peut-être pas éloigné où l'argent, vivement sollicité pour les Indes, va de nouveau faire prime sur l'or ; soyons donc attentifs à cette nouvelle situation et surtout sachons nous ménager les moyens de l'utiliser en fermant à nos ateliers monétaires l'entrée de l'argent au titre de 9/10 de fin et profitant dès lors comme par un mouvement d'écluse, des occasions de l'exporter sans qu'il puisse y avoir d'occasions de le laisser rentrer par des fluctuations inverses. A ces conditions, nous aurions des chances pour que le commerce seul nous enlevât une grande partie de notre stock d'argent[2].

Maintenant, quelle influence la démonétisation de l'argent pourrait-elle donc exercer sur le prix de toutes choses ? On paraît redouter beaucoup trop, croyons-nous, les conséquences que cette mesure pourrait avoir ; on dit que l'outillage monétaire se trouvant réduit, il y aurait une perturbation profonde dans la valeur de tous

[1] A Paris, le prix de l'argent est remonté dans les premiers jours de janvier à 10 et 11 pour mille de prime.

[2] Dans un ouvrage récemment publié sous le titre de *Bullion and foreign exchanges*, M. Seyd évalue la masse d'or en circulation à 17 milliards 500 millions et la masse d'argent à 13 milliards 750 millions de francs; il en tire cette conclusion que si l'argent était partout réduit à l'état de monnaie divisionnaire, c'est-à-dire ne représentait plus que le dixième ou à peu près de la monnaie d'or, les 12 milliards qui seraient ainsi retirés de la circulation du monde causeraient un vide immense que ne pourrait combler que très lentement la production de l'or, et il en résulterait une grande crise fiduciaire. Il y a une exagération évidente dans ces évaluations : la France à elle seule a frappé depuis la première République pour 4 milliards 600 millions de monnaies d'argent, c'est-à-dire plus du tiers des chiffres ci-dessus; qu'en reste-t-il aujourd'hui en France? Huit à neuf cents millions à peine. Le reste a été fondu, converti en lingots ou a émigré vers l'Orient, et il est incontestable que le même fait a dû se produire dans les autres pays ; le stock monétaire en argent est donc certainement beaucoup moins considérable qu'on ne se l'imagine, surtout en Europe et aux Etats-Unis. L'objection suppose d'ailleurs que tous les Etats du monde adopteraient simultanément l'étalon d'or; il n'y a guère cependant que la France et ses alliés monétaires qui y soient préparés. Raisonner sur une démonétisation collective de l'argent est donc se placer en dehors des faits; la conférence internationale de 1867 a marqué un but à poursuivre. mais qu'il est impossible à la plupart des Etats d'atteindre tout de suite.

Digitized by Google

les objets de consommation; mais il ne faut pas perdre de vue que par suite de l'afflux continuel de l'or, l'argent, soit parce qu'il a été exporté, soit parce qu'il a été fondu, a diminué, depuis longtemps, dans une très forte proportion, principalement en France, puisqu'il y représente à peine le dixième de la circulation métallique et le vide qu'il laisserait se trouverait bien vite comblé, attendu que l'exploitation des mines d'or, qui peut subir parfois des temps d'arrêt, ne paraît pas devoir s'arrêter de sitôt; or, si l'on est d'accord pour reconnaître que le prix des denrées peut et doit nécessairement varier suivant la masse du numéraire en circulation, il est important de se bien pénétrer de cette vérité : c'est que cette variation dans les prix ne résulte pas de l'espèce de métal qui remplit la fonction de monnaie, et on serait même tenté de croire qu'il y a une plus grande fixité de prix dans les pays qui ont l'étalon unique. On a constaté en effet que depuis un demi-siècle le prix de toutes choses s'est maintenu plus uniformément en Angleterre, qui n'a que l'or pour monnaie légale, que dans les pays soumis au double étalon monétaire. L'équilibre dans les prix, qu'on nous représente comme une conséquence de la présence simultanée des deux métaux dans la circulation, est donc une idée chimérique que condamne l'expérience.

Il a été reconnu que la masse d'or aujourd'hui en circulation sous forme de monnaie est *vingt fois* plus considérable que l'argent; on n'a donc rien à craindre de l'emploi auquel l'argent pourra être destiné. Servant déjà comme monnaie d'appoint dans la circulation métallique, l'argent continuera toujours à être utilisé sous cette forme, car si la quantité de menue monnaie à fabriquer doit rester limitée, la fabrication ne s'arrêtera jamais tout à fait, quoi qu'il arrive, puisqu'il faut tenir compte des pertes successives qui en amènent peu à peu la rareté, des refontes auxquelles il faut pourvoir après une certaine période, enfin des besoins nouveaux qui peuvent surgir; puis, avec le développement que prennent chaque jour les diverses branches d'industrie qui emploient ce métal, telles que la bijouterie, la photographie, etc., on peut être certain que l'argent conservera de tout temps un cours élevé, attendu qu'il ne manquera jamais de trouver un utile emploi. Enfin, tant que les Orientaux donneront à l'argent la préférence sur l'or, ne trouvera-t-on pas toujours là un facile débouché pour cette précieuse marchandise? Le prix de l'argent est depuis longtemps établi, sauf les variations inhérentes à toutes les marchandises, suivant l'offre ou la demande, les circonstances, les lieux, l'abondance ou la rareté. Pourquoi supposer, alors qu'il aura été démonétisé, qu'il sera plus capricieux dans ses cours que le cuivre, le fer ou tout autre métal?

Digitized by Google

En résumé, le système monétaire le plus propre à rallier à lui les autres systèmes divergents, le système en un mot qui doit servir comme centre d'agrégation, est celui dont les principes ont été si bien définis à la conférence de 1867 et qui ont pour point de départ la convention monétaire de 1865. Si l'on veut faire enfin quelque chose de pratique, de réalisable, il faut laisser de côté les théories abstraites ; améliorer ce qui existe n'est pas toujours le type de la perfection idéale, mais c'est souvent donner une satisfaction suffisante aux aspirations des peuples, tandis que l'application de certaines théories peut froisser leurs préjugés. Dans cette importante question, il faut surtout s'attacher à ne pas compromettre les progrès déjà réalisés ; nous avons contracté une union monétaire avec les États limitrophes de la France ; laissons les autres peuples venir tranquillement vers nous, et surtout ne faisons rien qui leur donne à croire que déjà nous doutons de notre œuvre : ce serait y porter une atteinte funeste et peut-être irréparable.

CHARLES LE TOUZÉ.

Digitized by Google

L'IRLANDE SOUS LES TUDORS

Calendar of the Carew MSS., preserved in the Archiepiscopal Library of Lambeth, 1575-1588. Edited by S. Brewer, M. A., and W. Bullen, Esq. Published under the direction of the Master of the Rolls. London, 1868.

S'il était permis d'adresser un reproche à l'ouvrage dont le titre précède, ce ne serait certes pas celui de l'inopportunité. On s'occupe beaucoup actuellement, en Angleterre, un peu trop tard peut-être, de l'histoire ancienne de l'Irlande. Il est bien temps vraiment! Dans un remarquable précis historique, qui sert de préface, M. Brewer, le compilateur bien connu de documents relatifs au règne de Henri VIII, nous apprend que l'on prépare la collection des papiers d'Etat irlandais conservés dans les archives nationales de la Grande-Bretagne et un choix des papiers d'Ormond que possède la Bibliothèque Bodleyenne d'Oxford. Les documents livrés aujourd'hui au public sont les manuscrits de sir George Carew, qui, en sa qualité de président de Munster et de conseiller principal et confidentiel, en ce qui concernait les affaires d'Irlande, joua un rôle important sous les règnes d'Elisabeth et de Jacques Ier. Nous pouvons donc, dès à présent, étudier l'histoire de la verte Erin dans une série de pièces aussi authentiques, aussi variées et aussi intéressantes que celles qui touchent à l'histoire d'Angleterre. Les manuscrits de sir George Carew embrassent la période des Tudors; ils ne remontent pas plus

Digitized by Google

haut, mais on y trouve une saisissante peinture de la condition générale de l'île à une époque d'autant plus remarquable qu'elle a vu s'établir l'Eglise protestante irlandaise. On est édifié parfaitement sur la véritable nature de ce mouvement, et on voit comment il s'est accompli.

La première impression que reçoit le lecteur, c'est que les éléments divers de la question irlandaise se dévoilent, même dès cette époque relativement éloignée, dans toute leur force et dans toute leur netteté. Les observations présentées au début du livre sont le commentaire de la lutte au développement de laquelle nous assistons aujourd'hui. A travers les opinions contradictoires des écrivains irlandais et catholiques d'une part, anglais et protestants de l'autre, nous pouvons dégager, grâce à la nouvelle publication de M. Brewer, quelques faits indiscutables, féconds en utiles enseignements. Le premier et le plus frappantde tous, c'est que, par une singulière aberration, le gouvernement de la Grande-Bretagne et même les plus sages et les meilleurs parmi les Anglais ont persisté à traiter les Irlandais comme une race étrangère et barbare, dont les mœurs étaient intolérables et dont il était nécessaire d'empêcher à tout prix le mélange avec la race anglaise. Ce défaut de jugement est d'autant plus incompréhensible, que les Anglais offraient chez eux l'exemple d'une politique tout opposée. La paix et la prospérité de l'Angleterre découlent de la fusion des Normands avec les Anglo-Saxons. Le sang de ces deux races s'est mélangé du haut en bas de l'échelle sociale, du monarque au paysan. Le noble et le tenancier ont travaillé ensemble, combattu ensemble, et chacun d'eux a enseigné quelque chose à l'autre. Il est hors de doute que la même tendance existait en Irlande; les documents mis au jour prouvent surabondamment qu'aucune difficulté radicale ne s'opposa jamais au mélange des deux races et que les restrictions imposées par l'Angleterre ont eu pour effet immédiat même de restreindre son expansion. Ce fait ressort clairement de deux passages extraits, le premier, d'une lettre écrite à Cromwell, ministre de Henri VIII, le second, du poète Spenser :

« Les pauvres laboureurs anglais ne sont pas capables de supporter la même somme de privations et de souffrances que les Irlandais; il leur faut une existence confortable. Les lords et propriétaires fonciers sont tellement âpres au gain, qu'ils sont obligés d'appeler auprès d'eux des tenanciers irlandais, qui ne savent pas un mot d'anglais, ne portent ni cape ni capuchon, et qui finissent par expulser les tenanciers anglais... Il en résulte que ces derniers émigrent forcément soit en Angleterre, soit dans le pays de Galles, et que les enanciers irlandais s'établissent en leurs lieu et place. »

Digitized by Google

Spenser s'étonne que les colons anglais en Irlande prennent plus de plaisir à parler la langue irlandaise que leur langue propre, ce qui provient, sans aucun doute, du commerce qu'ils entretiennent et des mariages qu'ils contractent avec les Irlandais : « *deux pestes des plus dangereuses..... Aussi est-il de toute nécessité de mettre un frein à ces relations et à ces unions, car c'est de ces deux calamités que procède la troisième : l'habitude de l'idiome.* »

Le fermier anglais, en effet, utilisait les bras de l'Irlandais. Le caractère de celui-ci possédant alors, comme aujourd'hui, les mêmes qualités attrayantes, les colons anglais s'alliaient sans répugnance, avec plaisir même, par mariage aux familles irlandaises. S'il avait été permis à cette légitime influence de s'exercer librement et sans entraves, l'assimilation, graduellement effectuée, serait aujourd'hui un fait accompli. Les plus sages des délégués envoyés en Irlande par la Grande-Bretagne, après avoir constaté par expérience les inconvénients et les dangers de cet interminable système de restriction, provoquèrent plus d'une fois, de la part de la métropole, des mesures plus douces et plus prudentes. Mais les Tudors, s'appuyant sur l'opinion à peu près générale de l'Angleterre, dédaignèrent ces sages avis ; ils appliquèrent, au contraire, toute l'énergie du gouvernement à enrayer cette bienfaisante loi naturelle et à y substituer les étroites maximes de la politique humaine. Les manuscrits de sir George Carew regorgent de plaintes formulées par des gens à courte vue, insensés, contre ce qu'ils appellent à la fois la dégénérescence saxonne et une trahison envers les aspirations de l'Angleterre et les traditions du gouvernement. Hommes d'Etat, hommes d'Eglise, théoriciens, utilitaires, sont unanimes dans leurs récriminations, dès qu'un délégué, moins dur que ses collègues ou rendu plus sage par l'expérience, s'avise de déclarer que l'Irlande serait bien plus facilement gouvernable par la douceur et la conciliation que par les pénalités et les proscriptions. Des personnages revêtus de hautes dignités en Irlande ne se lassent pas de recommander aux autorités anglaises l'adoption de mesures plus sévères, plus irréconciliables, non-seulement à l'égard des indigènes, mais encore à l'égard de tous ceux qui entretiennent avec eux des relations. Et le gouvernement, trop disposé à prêter l'oreille à ses suggestions, édicta itérativement des lois réduisant à l'impuissance les chefs irlandais, défendant le travail irlandais, condamnant l'ombre même d'une assimilation avec les mœurs et les coutumes irlandaises, et frappant de réprobation le nom seul d'Irlandais. La protection de la loi anglaise ne s'étendait qu'aux nationaux ; ses priviléges, parcimonieusement accordés au petit nombre des favorisés, ne servaient qu'à faire ressortir sous un relief

Digitized by Google

plus accusé l'état précaire des indigènes, au double point de vue de l'existence et de la propriété. Considérés comme des ennemis invétérés, traités comme tels, les Irlandais étaient pillés et massacrés sans trêve ni pitié.

Le système administratif de l'Irlande subit nécessairement l'effet pernicieux de cette politique; mais sur la classe inférieure de l'émigration anglaise son influence fut aussi cruelle que dangereuse. Les Anglo-Saxons ne virent plus dans les Irlandais que des gens taillables et corvéables à merci ; les plus noires atrocités, ils les couvrirent du nom avili de patriotisme ; et bientôt le pays tout entier devint un foyer de mécontentement, d'immoralité et de désordre tel qu'aucun gouvernement n'aurait pu l'éteindre, quelque sage, prudent et judicieux qu'il eût été d'ailleurs. De leur côté, les indigènes, comprenant qu'ils se trouvaient placés en dehors de la protection de la législaiton anglaise, donnèrent un libre essor à la licence et à la violence. Pourchassés comme des bêtes fauves, comme les fauves ils se retournèrent contre leurs persécuteurs. L'Anglais s'étant habitué à associer le nom d'Irlandais à tout ce qui était vil, sauvage et dégradé, l'Irlandais apprit naturellement à faire du nom d'Anglais le synonyme d'oppression, de cruauté, d'injustice, à détester ce qu'aimait son conquérant et à aimer ce qu'il détestait.

Tous les malheurs qui ont suivi prennent leurs racines dans cette funeste politique d'opposition de races. Les Irlandais avaient désormais des raisons suffisantes pour suspecter et haïr presque tout ce qui venait d'Angleterre, alors même que ce pays obéissait à un prince catholique romain. En 1530 surgit une nouvelle cause d'animosité, plus amère, plus irritante, plus radicale dans ses résultats, et qui contribua plus que toute autre à creuser l'abîme entre l'Angleterre et l'Irlande et à rendre irrémédiable leur séparation. Je veux parler de la répudiation par Henri VIII de la suprématie papale, acte qui devait avoir pour conséquence immédiate d'imposer à la nation les principes de la Réforme anglicane.

Jusqu'à présent on entretenait sur cette question brûlante, l'établissement protestant en Irlande, une étrange illusion née d'une ignorance absolue des faits accomplis. On s'imaginait que l'Angleterre, au temps de la réforme, avait créé une grande institution, largement dotée, dans le but de propager le protestantisme, et que l'Eglise irlandaise avait été installée tout d'une pièce dans un pays étranger. La vérité est que l'Eglise y existait déjà. Il y avait des paroisses, des évêques, des diocèses, des provinces exactement comme en Angleterre. Le gouvernement n'agit pas autrement en Irlande qu'en Angleterre, c'est-à-dire qu'il obligea autant que possible les

Digitized by Google

évêques à substituer la suprématie du roi à celle du pape. Même en Angleterre, cette modification radicale ne s'effectua pas sans opposition ; des personnages illustres payèrent de leur tête leur attachement pour Rome, et la nouvelle foi ne s'imposa universellement que grâce à des mesures aussi cruelles qu'énergiques. Le même procédé fut appliqué à l'Irlande ; on y mit en œuvre les mêmes moyens. Toutefois, tandis qu'en Angleterre le peuple se trouvait, généralement au moins, préparé à accepter la réforme, l'Irlande se montrait absolument réfractaire, comme on va le voir, et des circonstances particulières y aigrirent l'opposition. Mais, et je ne saurais trop insister sur ce fait, l'anomalie qu'on observe aujourd'hui en Irlande dérive de l'ancienne Eglise irlandaise, à laquelle, lors de la réforme, l'autorité royale imposa des dogmes nouveaux qui, comme en Angleterre, ne furent pas acceptés par la population.

Les manuscrits de sir George Carew fournissent sur les diverses phases de cette lutte religieuse des renseignements du plus haut intérêt, en ce qu'ils éclairent certains points de fait sur lesquels on entretenait traditionnellement une opinion erronée. L'Irlandais se targue, avec une emphase qui est un des côtés saillants du caractère de ce Gascon du nord, de son dévotieux attachement à la foi de ses pères. Quelque sincère qu'il soit en somme dans son affirmation, nous avons des preuves indiscutables que sa fidélité religieuse n'était rien moins que vive à l'époque qui précéda immédiatement la réforme. Tous les faits de désertion, de dilapidation, de ruine des églises protestantes, dont l'écho nous parvient journellement, semblent, d'après des documents authentiques, être la reproduction d'actes identiques commis contre l'ancienne Eglise catholique romaine irlandaise. Les grands chefs de clans, dans tous les cas, ne témoignaient que fort peu de respect pour les édifices du culte et les personnages sacrés. Voici un exemple de cette extrême indépendance d'allures. Sous le règne de Henri VII, l'un des prédécesseurs de Kildare fut traduit devant le conseil d'Irlande sous la prévention d'avoir incendié la cathédrale de Cashel. — « Par Jésus, » s'écria-t-il pour toute défense, au profond ébahissement des membres du tribunal, « je ne l'eusse jamais fait si l'on ne m'avait dit que l'archevêque s'y trouvait actuellement. » — Par le fait, l'Eglise était alors dans une condition qui justifiait cette irrévérence. « On assure », disait, en 1515, un bon catholique et un Irlandais, « on assure que les prélats et le clergé sont en grande partie cause du désordre qui règne dans le pays ; il n'y a personne, ni archevêque, ni évêque, ni abbé, ni prieur, ni curé, ni vicaire, aucun membre de l'Eglise, en un mot, dignitaire ou simple prêtre (j'en excepte les pauvres moines mendiants) qui daigne faire entendre en chaire la parole de Dieu. »

Digitized by Google

Tels étaient les éléments constitutifs de la société au milieu de laquelle fut proclamée la nouvelle doctrine de la suprématie du roi. M. Brewer nous fait connaître le résultat naturel de cette promulgation « Les chefs n'éprouvèrent aucun scrupule à accepter une obligation qui ne tendait aucunement à restreindre leurs priviléges spéciaux; mais il en fut autrement de la masse de la population irlandaise, qui pensait avoir le droit et le devoir de condamner ce qu'approuvait l'Angleterre, de détester une doctrine propagée par des évêques anglais, dont elle n'avait pas l'habitude d'écouter les enseignements et à la présence desquels elle attribuait la majeure partie de ses misères et de ses infortunes. Ce sentiment seul suffit pour transformer la tiédeur des catholiques irlandais en un zèle ardent pour la défense de leur foi; pour développer jusqu'à l'exagération leurs tendances papales; pour leur inspirer en faveur de leurs prêtres, indigènes ou étrangers, un amour et une vénération qu'ils n'avaient jamais témoignés, même à leurs chefs; pour s'attacher indissolublement à une classe d'individus qui avait été comme eux poursuivie par l'hostilité de l'Angleterre et exposée aux mêmes persécutions. C'est ainsi que la cause du clergé devint la cause du peuple et que la nationalité se confondit avec la foi. Si l'on se rend bien compte du caractère des Irlandais, on ne s'étonnera pas de leur ardente dévotion pour ceux qui avaient été pour ainsi dire pilés avec eux dans le même mortier et soudés par le même sang et les mêmes souffrances. »

Le triste résultat de cette tentative désappointa amèrement Henri VIII, qui avait espéré que, la séparation avec Rome une fois effectuée, l'Irlande deviendrait plus facilement gouvernable. Mais quand le roi proclama sa suprématie, le peuple se souvint, et les frères prêcheurs eurent bien soin de le lui rappeler, que l'Irlande avait d'abord été possédée par les souverains anglais comme fief du saint-siége; il lui parut anormal que l'Angleterre prétendît exercer encore son autorité sur l'Irlande après avoir violé son serment d'allégeance envers la papauté, allégeance sur laquelle étaient fondés ses droits. Les évêques irlandais, nommés par Henri en opposition à Rome, ne furent pas eux-mêmes toujours disposés à abandonner à discrétion cet article de leur ancienne foi; l'archevêque d'Armagh, entre autres, préféra se retirer avec tous ses suffragants plutôt que de reconnaître la suprématie du roi. Vainement les hautes fonctions ecclésiastiques en Irlande furent-elles données aux plus habiles et plus implacables partisans de la nouvelle doctrine. Le nombre de ces dignitaires était restreint, leur clergé ne leur prêtait aucun appui, le délégué royal ne les soutenait qu'avec une froideur extrême; de sorte que la doctrine cardinale du protestantisme anglais tomba de la bouche de quelques

Digitized by Google

obscurs prédicateurs seulement. Accueillie avec défiance et avec menaces, même dans la cathédrale de Dublin, à la face du délégué et de ses soldats, elle ne trouva pas d'auditeurs en deçà des murs du temple; elle ne fit pas de prosélytes. Dégoûtés de ces infructueuses tentatives, les évêques protestants plièrent sous la tempête d'opposition qu'ils rencontraient; ils gardèrent tous un silence qu'ils ne se décidaient à rompre que lorsqu'une verte mercuriale venue de la métropole les arrachait temporairement à leur léthargie.

Henri VIII ne fut pas heureux dans le choix de l'agent chargé particulièrement de cette tâche désespérée. Il nomma, en 1534, archevêque de Dublin Brown, ex-moine augustin, provincial de l'ordre, et qui arriva dans le diocèse avec la ferme résolution de saper par tous moyens son ancienne communion et les associations religieuses dans lesquelles il avait été élevé. Ses partisans ne lui ont épargné ni les éloges ni les applaudissements; mais il semble avoir totalement manqué de calme, de sagesse, de grandeur d'âme, et il se trouva bientôt enlacé dans d'inextricables discussions avec le clergé, le lord délégué et même avec le docteur Staples, qui était, après lui, le seul vigoureux champion du protestantisme en Irlande. Il finit par se relâcher dans ses efforts, au grand déplaisir du roi, qui lui adressa une furieuse semonce. Ce document, d'un haut comique, prouve le cas que les Tudors faisaient des évêques, et avec quelle désinvolture ils les traitaient. Le malheureux archevêque « trembla de tous ses membres, » comme il le dit lui-même, « à cette manifestation de la colère royale, ajoutant qu'il voulait que la terre s'ouvrît et l'engloutît s'il ne déployait pas la plus énergique activité pour détruire l'influence papiste. » Mais quelle action pouvait-il exercer sur une population que ses prélats aimés poussaient à la résistance, et dont il décrit ainsi l'attitude hostile : « L'archevêque d'Armagh a, du haut de la chaire, lancé l'anathème sur tous ceux qui reconnaîtraient la suprématie de son altesse, affirmant que cette île, *insula sacra*, comme l'appellent les chroniques irlandaises, n'appartient à personne sinon à l'évêque de Rome, et que c'est des prédécesseurs de cet évêque de Rome que la tiennent les ancêtres du roi... Le bas peuple est plus attaché à son aveuglement que ne l'étaient à la lumière les saints et les martyrs, aux premiers temps de l'Evangile. »

Aussi, « ce fut en vain qu'il menaça et catéchisa une population semblable; que, d'une main, il brandit l'Evangile et, de l'autre, plongea dans les cachots moines et émissaires papistes. Prédicateurs et Irlandais s'acharnaient dans leur obstination. » Si les évêques ne possédaient aucune influence qui leur fût propre, ils n'avaient pas non plus de bas clergé sur lequel ils pussent

Digitized by Google

compter. Les pasteurs anglais envoyés en Irlande ne brillaient précisément ni par leur moralité, ni par leur savoir ; sur ce point, le roi se trouvait évidemment inférieur au pape. « L'Eglise anglicane, dit M. Brewer, » n'avait personne de comparable aux moines, — personne qui, méprisant le danger, voué au travail et à la pauvreté, consentît à se consacrer à une œuvre ardue avec le zèle, le courage et l'abnégation de ces émissaires déchaussés de la papauté. Ces derniers abordèrent les forêts et les solitudes de l'Irlande avec la même ardeur, la même foi religieuse qui poussèrent les membres de la récente société de Jésus à braver les périls de l'apostolat dans des régions inconnues, aux Indes, en Chine et au Japon. » Ajoutons qu'en 1551, le gouvernement couronna ses peu judicieuses mesures en imposant à l'Irlande le rituel anglican. Le lord délégué reçut l'ordre formel d'exiger que la liturgie et les prières fussent récitées en Irlande « telles qu'elles avaient été traduites dans la langue mère du royaume d'Angleterre ». Des instructions confidentielles lui permettaient, il est vrai, de substituer l'irlandais à l'anglais partout où ce dernier idiome n'était pas compris, « jusqu'au jour où l'on aura pu obliger toutes les populations à entendre l'anglais. » Cette tentative insensée avait pour but d'imposer non pas seulement la nouvelle liturgie, mais la langue anglaise à un peuple qui tenait autant à son antique service religieux qu'à sa langue nationale. Elle ne réussit pas mieux en Irlande qu'elle n'avait réussi en Ecosse, et, bien plus, elle détruisit toutes les chances de succès qui auraient pu exister antérieurement. L'Eglise devint l'objet de l'animadversion universelle et elle se pervertit spontanément.

Telle était la situation respective et relative de l'Eglise et de la population. Complétons le tableau de l'Irlande sous les Tudors en parlant des nobles indigènes et de leurs rapports avec leurs vassaux. A ce sujet, des preuves certaines viennent surabondamment confirmer l'observation de lord Lifford, à savoir qu'il n'existait pas au monde de condition plus déplorable que celle des paysans irlandais sous leurs chefs naturels. Si les délégués anglais se montraient cruels et impitoyables, les chieftains ne valaient guère mieux. Je laisse parler M. Brewer, qui fait une peinture saisissante de l'état de barbarie de ces hauts barons :

« Autant que j'en puis juger par les documents que j'ai sous les yeux, au temps des Tudors — d'autres détermineront les causes, je ne m'occupe que des faits — les chefs irlandais ne possédaient pas, sous le rapport de l'instruction, les notions les plus élémentaires ; ils ne savaient même pas signer leur nom. Aussi ignorants en art qu'en littérature, dédaignant les mœurs et les raffinements de la civilisation, les O'Neils, les O'Mores, les O'Connors habitaient encore des

Digitized by Google

huttes sans vitres et vivaient dans une sauvage abondance, n'exerçant les dispositions martiales de leur esprit que pour piller leurs voisins et enlever leurs bestiaux; tandis qu'en Angleterre, les grands propriétaires, pour ne rien dire des nobles, reposaient leurs yeux dans les palais des Tudors et dans leurs splendides demeures, sur les trophées conquis à Crécy et à Azincourt, ou prenaient des leçons de chevalerie dans les livres de Froissart ou de sir John Malory. Le grand Shane O'Neil buvait immodérément. Tirlough Lenough, à peine son inférieur par le rang et la puissance, dépensa dans une occasion, rien qu'en boissons et victuailles, 400 livres (10,000 francs) en trois jours. En 1547, le délégué royal, sir Edward Bellingham, se rendit inopinément chez le grand comte de Desmond, dans le comté de Munster, l'enleva et le conduisit à Dublin. S'il faut en croire Hooker, ce grand seigneur irlandais était aussi grossier dans ses manières que dans ses vêtements, n'ayant, par défaut d'éducation, en fait de bonnes façons, que tout juste autant qu'il en avait pu acquérir auprès de ses soldats (*Kerns*, homme de pied irlandais) et de ses serviteurs. Une fois qu'il le tint à Dublin, le délégué l'instruisit, l'éleva, le façonna, si bien qu'il en fit un tout autre homme. Il le contraignit à se conduire et s'habiller d'une manière conforme à sa fortune et à son rang, lui inculqua le sentiment du devoir et de l'obéissance à son prince et souverain. Il le mettait à genoux comme un enfant et l'obligeait à garder cette posture jusqu'à ce qu'il sût bien sa leçon; et le comte y restait souvent des heures entières. »

Quant à la condition des vassaux, elle est suffisamment définie dans les lignes suivantes : « A propos des demeures des fermiers tenanciers en Irlande, étables à cochons plutôt que maisons, Spenser fait observer que c'est là la cause principale de l'abrutissement de ces malheureux, qui vivent avec les animaux dans la même habitation, dans la même chambre, et dorment dans le même lit, c'est-à-dire sur la paille, ou, pour parler plus vrai, sur un infect fumier. »

On comprend que, dans un pays ainsi plongé dans les limbes de la barbarie, les propriétaires ne devaient pas administrer leurs domaines et traiter leurs vassaux de façon à encourager l'industrie et à améliorer le sort de la population. A ce sujet, on trouve dans la collection des papiers de sir George Carew des détails fort curieux, peut-être même les plus intéressants de tous, et que je vais sommairement analyser. Au lieu de demander à leurs fermiers une redevance fixe, les seigneurs se livraient à des exactions irrégulières, souvent onéreuses, généralement nuisibles. Les enquêtes effectuées par les commissaires de la Grande-Bretagne ont mis en lumière des faits de cette nature plus tyranniques les uns que les autres. C'est

Digitized by Google

ainsi que lady Catherine Poer exigeait la nourriture et le logement, non-seulement pour ses propres chevaux et valets d'écurie, mais encore pour ceux de ses hôtes, Anglais ou Irlandais; ce qui constituait une lourde charge pour le vassal, vu l'extravagante hospitalité de la noblesse irlandaise. Par pièce de terre en labour et par trois chaumières, lord Kildare prenait un homme de corvée pendant une semaine, dans l'année, pour creuser les fossés et planter les haies, et un bûcheron, pendant un jour ou deux, pour tracer les routes à travers les forêts. Quand lord Poer et lord Ossory chassaient, leurs chiens devaient être approvisionnés, aux frais des tenanciers, de pain et de lait ou de beurre. Lorsque le délégué royal, ou tout autre personnage de marque, venait rendre visite à lady Poer, cette dernière prélevait sur ses terres un subside illimité d'aliments, solides et liquides, et de chandelles. Un jour, elle frappa d'une amende de cinq marcs d'argent l'un de ses fermiers auquel un cheval avait été volé par suite d'un défaut de vigilance. Chaque fois qu'elle se rendait à Dublin, tous les frais du voyage devaient être couverts par ses vassaux. Une exaction d'un autre genre fut découverte par l'enquête : certain lord obligeait ses tenanciers à lui vendre leurs produits au prix fixé par lui-même et leur défendait d'en faire commerce sans sa permission expresse.

Il semble donc assez étrange que l'incertitude de mouvance ait été mise entièrement à la charge des propriétaires anglais, lorsque c'est réellement une coutume irlandaise entretenue par la conduite traditionnelle des chefs indigènes. M. Brewer affirme que la pratique de nourriture et de logement pour les chevaux et les grooms a donné naissance au grand abus des mouvances annuelles avec toute la série de leurs conséquences. Spenser décrit ainsi l'origine de cet usage :

« En Irlande, les propriétaires et francs tenanciers n'ont pas l'habitude de donner à leurs vassaux les terres à ferme ou pour un terme de plusieurs années, mais seulement pour un an et quelquefois moins, selon leur caprice. Il faut dire aussi que le fermier ou cultivateur irlandais ne consent pas davantage à prendre le sol autrement que pour le temps qui lui plaît. La raison qu'il en donne, c'est que le propriétaire est trop enclin à pressurer sans vergogne ses fermiers et à exiger d'eux des redevances de toute sorte en dehors de celles qui résultent de leurs engagements. »

D'après ce qui précède, on voit clairement quelle aurait dû être la politique des Tudors, s'il leur avait été donné de comprendre la gravité de la situation. Une amélioration générale dans la condition des classes déshéritées accomplie par les émigrants anglais, une habitude régulière de travail, un emploi fixe dans les fermes anglaises : tels eussent été les moyens propres, d'abord, à créer entre les deux

Digitized by Google

races des relations plus étroites et plus amicales, ensuite, à relever peu à peu la population irlandaise, à la soustraire à la grossière tyrannie de chefs presque barbares, et à rendre incompatibles leurs mutuels intérêts. En augmentant le nombre des colons anglais, en moralisant le peuple, en restreignant insensiblement la puissance des chefs indigènes, en réprimant vigoureusement la licence de la soldatesque, la Grande-Bretagne se serait, dans un temps donné, imposée sans violence au peuple irlandais ; elle aurait concentré en elle-même, par la reconnaissance et la communauté d'intérêts, ces sentiments d'affection qui, à l'heure qu'il est, suivent un courant tout opposé. Grâce à des mesures sages, prudentes et conciliatrices, la masse du peuple se serait, comme dans les basses terres d'Ecosse, constituée spontanément en barrière contre la turbulence et l'esprit de révolte des chefs. Malheureusement pendant tout le cours de cette longue lutte et en dépit de difficultés sans cesse croissantes, les souverains anglais poursuivirent l'application de leur politique erronée avec la ténacité et l'énergie qui caractérisaient la famille des Tudors. Restreignant leurs notions de gouvernement à leur propre expérience de ce qui convenait à l'Angleterre et y avait réussi, ils ne voulurent pas considérer qu'un autre pays pouvait avoir besoin d'être administré différemment. Convaincu que tous les désordres de l'Irlande provenaient uniquement de la négligence ou de la mauvaise gestion des délégués, des évêques, des commandants militaires et des colons anglais, qui avaient failli à exécuter leurs instructions avec l'activité et le succès qu'on en attendait, le gouvernement métropolitain n'eut plus qu'une préoccupation : découvrir le moyen le plus efficace pour imposer aux malheureux Irlandais ses lois et ses institutions. Enfin, grâce à une compression tenace, après des efforts infatigablement répétés et au prix d'une énorme effusion de sang, les O'Neils, les O'Connors et les O'Mores durent s'humilier; les chefs, plus redoutables encore, des Butlers et des Géraldines furent domptés ou gagnés. Mais cette soumission des seigneurs, extorquée par la peur ou par l'espoir de la pairie, par les honneurs anglais ou par la protection anglaise, n'exerça qu'une inappréciable action sur les sentiments de la population en général ; son résultat le plus clair fut de détruire à jamais l'influence des chefs et de resserrer les liens qui unissaient le peuple à son clergé national.

Les documents compilés par M. Brewer ne fournissent, sur la condition des masses, que de rares éclaircissements, suffisants, toutefois, pour permettre au lecteur d'en conclure que l'état de l'Irlandais était aussi misérable qu'avaient pu le faire des siècles d'une mauvaise administration. C'est surtout ici que la conduite de l'Angleterre se nuance des plus sombres couleurs. Les délégués

Digitized by Google

royaux et leur conseil se préoccupaient surtout de sauvegarder et de développer strictement et immédiatement les intérêts anglais. Aussi ne pouvait-on s'attendre à les voir étendre leur sollicitude au delà de leur province exclusive, ni entretenir des vues larges et pratiques pour l'amélioration physique, morale et intellectuelle des malheureux Irlandais. Pour l'acte d'insubordination comme pour le crime, quels qu'en fussent le motif ou la cause — la paresse, la faim ou l'ordre d'un chef — le gouvernement anglais ne connaissait qu'une garantie, qu'une caution, le sabre. La correspondance des délégués, même des meilleurs et des plus judicieux, ne présente aucun plan, quel qu'il soit, s'appliquant au perfectionnement du peuple irlandais. Dans les projets dressés par eux, en vue de la pacification du pays, on ne trouve aucune trace de dessein plus noble, de but plus élevé, que de conserver l'Irlande à l'Angleterre à peu de frais et avec le moins de peine possible. Il est vrai que parfois on y voit discutées certaines idées ayant trait à l'établissement d'écoles, à l'amélioration de la condition du clergé et à l'extension de son influence, à l'agriculture, à l'élève du bétail; mais une condition en détermine invariablement l'application : l'obligation d'apprendre la langue anglaise, d'adopter les vêtements anglais, de se plier aux habitudes anglaises ; en d'autrès termes, il s'agissait simplement d'étendre la suprématie et de développer les intérêts de l'Angleterre, tout en faisant croire aux Irlandais qu'on ne s'occupait que de leurs propres progrès. Il n'est pas un lord délégué, pour ne rien dire des agents subalternes, qui n'ait cru avoir mis la main sur la panacée destinée infailliblement à guérir les maux de l'Irlande ; il n'en est pas un non plus qui ait jamais cherché à s'émanciper au point de ne pas regarder comme son suprême, sinon son unique devoir, de veiller au repos, au bien-être, à la sûreté des colons anglais ; sans quoi, une panacée, quelque souveraine qu'elle fût, ne pouvait offrir la moindre chance d'efficacité.

Tels étaient la situation générale de 'Irlande et ses rapports avec l'Angleterre au temps des Tudors. Il serait trop long de suivre M. Brewer dans tous les détails qu'il donne sur l'administration des délégués successifs, sur les intrigues du conseil du gouvernement, sur les insurrections des chefs, sur les hostilités incessantes dans lesquelles se trouvèrent engagés les divers partis. Dans un semblable état de choses, on se lève homme contre homme ; les dissensions intestines s'étendent de proche en proche, au plus grand détriment de l'autonomie nationale, véritables inondations, dont elles ont tous les effets destructeurs. C'est aux querelles invétérées des Irlandais entre eux-mêmes que les Anglais doivent surtout l'établissement et le maintien de leur autorité. Une grande famille se trou-

Digitized by Google

vait toujours prête à se joindre à l'Angleterre pour abattre une famille rivale ; et cette dernière, une fois vaincue, se ralliait à l'ennemi commun afin de récupérer sa puissance annihilée. Cet esprit d'opposition pénétra dans le conseil ; il fit le tourment et le désespoir des délégués. On a peine à concevoir un labeur plus ingrat que celui qui fut confié à ces délégués, parmi lesquels il se rencontra des hommes remarquables par leur extrême habileté et leur beau caractère. Ils furent secrètement calomniés par leur entourage, et plus d'un reçut de la main du bourreau la récompense de ses pénibles services. Une doléance d'une profonde amertume échappée à lord Léonard Grey, et qui pourrait parfaitement s'appliquer à l'Irlande contemporaine, donne une idée de la tâche imposée aux délégués royaux : « Certes, il aurait été bon pour moi de ne jamais venir en Irlande ; j'eusse mieux fait, sauf votre déplaisir, de rester en Angleterre et de continuer à y vivre en pauvre gentilhomme, que d'accepter l'investiture d'une haute dignité qui ne me laisse ni trêve ni repos. Vous ne sauriez vous imaginer à quel travail je me soumets, quel mal je me donne pour le service de mon maître et pour obéir à vos instructions. Et cependant les éloges et les remerciements qu je crois mériter me seront enlevés par des rapports saturés de fiel, d'odieuses imputations et autres méchants artifices. Dans mon opinion, *ce pays est prédestiné à produire la sédition, la calomnie, le mensonge et toutes sortes de semblables fruits amers* ; et, de plus, jamais on ne saura gré aux agents du gouvernement des services qu'ils y auront rendus. Car, d'après ce que j'ai appris, il est peu d'hommes revêtus ici d'une charge officielle quelconque qui aient gagné, soit des faveurs, soit de simples remerciments ; c'est le contraire qui a été leur partage, et, en sus, la pauvreté. »

Toutefois, grâce à leur énergie et à l'aide des dissensions intestines des Irlandais, les délégués réussirent, pendant la période qu nous occupe, à rétablir sur la plus grande partie de l'île l'autorité anglaise, qui, au commencement du règne de Henri VIII, était extrêmement restreinte. Malgré des fautes capitales, la politique irlandaise du second Tudor fut empreinte du même caractère de vigueur, de lucidité et d'inflexibilité qui caractérisa son règne en Angleterre. Les Irlandais savaient parfaitement ce qu'ils avaient à attendre d'un tel souverain. La sévérité elle-même, pourvu qu'elle s'exerce uniformément, est moins désastreuse qu'une administration plus douce, mais désordonnée et indécise, oscillant perpétuellement et capricieusement entre l'extrême clémence et l'excès contraire.

La conclusion du travail de M. Brewer, qui s'arrête à l'année 1552, présente une situation revêtue de moins sombres couleurs.

Digitized by Google

Un délégué, suprêmement doué des qualités de prudence, de conciliation, de douceur, si rares chez ses prédécesseurs, et qui sut mettre à profit des circonstances favorables, vit son administration couronnée par un succès anormal. Aussi « le chancelier d'Irlande put-il informer son gouvernement que, sur toute l'étendue de la ligne tirée de la baie de Galway à Dundalk, comprenant la plus grande moitié de l'Irlande, le respect pour la loi auglaise et l'ordre prévalaient, non-seulement à un degré inconnu jusque là, mais promettant les plus heureux résultats pour la paix, l'industrie et la prospérité futures du pays. » Dans une seule province, aucune amélioration ne put être constatée. Cette province était l'Ulster. Tout récemment, dans la Chambre des communes, on a signalé l'Ulster comme le seul district qui eût été réellement conquis, le seul, par conséquent, qui n'eût jamais causé à l'Angleterre la moindre préoccupation. Cette affirmation d'un orateur optimiste est démentie par les faits accomplis au XVIe siècle comme au XIXe. D'autres parties de l'Irlande furent aussi radicalement conquises par les Tudors que certaines parties de l'Angleterre par les Normands; et, à cette époque, c'est-à-dire sous Henri VIII, « l'Ulster était déjà, comme il était destiné à rester, le fléau et la plaie du gouvernement anglais. » Ni la force, ni l'adresse, ni la conciliation ne réussirent à effectuer l'assimilation, non plus qu'à amoindrir les soucis que cette province a imposés à tour de rôle à chaque délégué, quels que fussent d'ailleurs son caractère et sa politique.

Cette histoire du passé renferme un grand enseignement que, jusqu'ici, le gouvernement de la Grande-Bretagne n'a pas su découvrir. Cet enseignement, quel est-il? M. Brewer lui-même va nous répondre. Les observations qui suivent, extraite de sa préface, sont basées sur un rapport relatif à l'Etat de l'Irlande, écrit, au moment de l'avénement de la reine Marie (1558), par sir Thomas Cusack. Elles s'appliquent aux temps présents aussi bien qu'à ceux des Tudors.

« Je ne puis m'empêcher, dit M. Brewer, de signaler deux faits à propos desquels sir Thomas Cusack se donne beaucoup de mal pour déguiser son opinion. Le premier se rattache à cette question si controversée, à savoir si l'esprit de révolte fait tellement partie intégrante du caractère indigène, que l'ordre et l'administration sont impraticables en Irlande. A ce sujet, sir Thomas Cusack constate qu'à cette époque il ne manquait pas de gens pour soutenir « qu'il était bon de détruire par le sabre tous les habitants de l'île, à cause de leur méchanceté, et de la repeupler avec des éléments nouveaux. » La tâche parut si ingrate et si fastidieuse, puisqu'il fallait recommencer toujours sans espoir de jamais finir, que les An-

Digitized by Google

glais eux-mêmes, qui chez eux se seraient énergiquement refusés à confondre l'innocent avec le coupable, se réconcilièrent, par amour de la paix et du bon ordre, avec l'idée que toute atrocité était justifiable qui tendait à rapprocher du but désiré, et il leur semblait plus rationel de trancher le nœud gordien que de le dénouer en essayant de débrouiller le chaos, œuvre de plusieurs siècles de confusion et de désordre. La marche progressive et assurée d'un bon gouvernement, signalée par Cusack, même en faisant la part de l'exagération, permet d'abord de ranger cette notion dans la catégorie des préjugés absurdes, et prouve ensuite victorieusement que, grâce à un traitement raisonné, les Irlandais sont aussi susceptibles que leurs voisins d'obéir à la loi et de faire de rapides progrès dans les arts de la civilisation. Cette opinion était évidemment celle de Cusack, et elle était fondée sur une étude attentive de la situation. Et il en résulte évidemment que pour instituer dans l'île la paix, la prospérité et le bonheur, il n'était besoin que d'une bonne administration. Passons au second fait. Cusack dit que certaines gens, se faisant les avocats d'une politique tout opposée, affirmaient qu'il était préférable pour l'Irlande d'être administrée par des lords irlandais. A ce sujet, il est bon de savoir ce que pensait un indigène. « Je voudrais, écrivait le comte de Tyrone, que Sa Majesté daignât choisir un chancelier né en Angleterre pour administrer mon pays. Car, bien qu'Irlandais moi-même, je ne saurais reconnaître chez aucun de mes compatriotes ni jugement, ni impartialité, qualités indispensables pour bien gouverner, et que j'ai constatées chez les Anglais. » Sans admettre l'opinion du comte de Tyrone qu'une semblable administration devrait nécessairement dégénérer en licence et que les gouverneurs indigènes n'useraient de leur autorité que pour se mettre en mesure de lever de nouveau l'étendard de la révolte, je ferai simplement observer que, s'il faut s'en rapporter à l'exactitude du rapporteur, les bons effets qu'ils a signalés comme résultant de l'administration de sir James Croft ont porté leurs fruits sous un délégué Anglais de naissance. En résumé, le bonheur de l'Irlande et la civilisation de sa population sont tout à fait indépendants des conditions de sang et de race; ils découlent inévitablement des mêmes causes qui ont fait la puissance et la richesse d'autres nations. »

Souvenons-nous que c'est un Anglais qui parle, et nous ne pourrons que le féliciter d'avoir secoué les préjugés séculaires auxquels l'Irlande doit tant de malheurs et la Grande-Bretagne un des plus grands embarras de sa politique actuelle.

HIPPOLYTE VATTEMARE.

Digitized by Google

L'ARCHITECTURE DE L'AVENIR

A PROPOS DE LA RENAISSANCE FRANÇAISE

PREMIÈRE PARTIE.

I

QU'ENTEND-ON GÉNÉRALEMENT PAR CETTE EXPRESSION : « LE STYLE D'ARCHITECTURE DE LA RENAISSANCE? »

Pour beaucoup de gens cela signifie simplement qu'à une certaine époque, dans certains pays d'Europe et pendant un certain temps, les règles de l'architecture antique et le goût qui la caractérise se substituèrent aux règles et au goût propres à l'architecture gothique, arrivée en ce moment à son extrême décadence; qu'il y eut alors comme une renaissance du génie romain, car les œuvres monumentales des Grecs étaient encore trop imparfaitement connues des artistes pour être reproduites ou imitées par eux.

D'après cette conception, le style de la Renaissance ne serait que le style romain ressuscité; ce serait de l'antique exécuté par des modernes. Cela est évidemment trop dire, et cependant la plupart de ceux-là même qui accordent qu'en présence de cette renaissance

Digitized by Google

antique, l'esprit national et moderne a su conserver dans les arts une réelle vitalité, ne lui font pas encore la part aussi large que l'exigerait la vérité.

Pour quelques architectes français, la période de la Renaissance dans notre pays correspond simplement au règne de François Ier. Ce qui est pour d'autres la première phase seulement de la nouvelle architecture, est pour eux l'évolution entière. A la vérité, ceux qui adoptent cette manière de voir ne paraissent y attacher aucune valeur philosophique; mais il y a quarante ans, c'était l'idée la plus généralement répandue parmi nos artistes et dans nos ateliers.

Les auteurs, assez rares d'ailleurs et trop souvent étrangers à la pratique de l'architecture — pratique si nécessaire, par l'expérience spéciale et technique qu'elle fournit, pour la parfaite compréhension de l'histoire des transformations de notre art, — ces auteurs, disons-nous, qui ont traité des édifices français élevés depuis le XVe siècle, semblent, les uns ne pas se douter qu'il soit utile de marquer les limites entre lesquelles s'enferme le « style de la Renaissance », tandis que les autres, parmi lesquels il en est de véritablement érudits, sont d'avis que le style d'art de la Renaissance expire en France avant que Louis XIII monte sur le trône, et qu'avec ce monarque l'architecture française adopte un style nouveau.

Nous voici donc en présence d'au moins trois manières de comprendre la nature et la durée de ce qu'on appelle « le style de la Renaissance française » : 1° celle de la substitution de la tradition romaine à la tradition nationale du moyen âge; 2° celle qui limite au règne de François Ier la durée du style véritable de la Renaissance française, et 3° celle qui porte la durée de ce style jusqu'à la fin des Valois; nous les examinerons successivement.

La première théorie, qui suppose la substitution, à une certaine époque, des règles et du goût antiques aux règles et au goût gothiques, peut être écartée par cette simple observation : que jamais l'histoire du monde n'a connu le phénomène d'une renaissance pure et simple, et que son impossibilité devient surtout évidente lorsqu'on suppose des conditions de *milieu* tout à fait différentes de celles où s'était développée l'existence première. Dire que l'art antique, enseveli depuis de longs siècles avec la civilisation particulière dont il était le rayonnement, s'est relevé de son tombeau à une certaine époque et dans de certains pays pour former à lui seul l'auréole esthétique d'une civilisation nouvelle, fondée sur de nouveaux principes et réalisée par de nouvelles races, c'est nier tout rapport direct entre l'art et la civilisation; c'est refuser à l'art son caractère fondamental, celui d'exprimer les sentiments et les idées de ceux qui le pratiquent; c'est évidemment beaucoup exagérer ou même se tromper

Digitized by Google

lourdement. Nous avons, depuis quelques années, ressuscité pour nos vaisseaux cuirassés l'idée antique de l'éperon — le *rostrum* — et du combat par le choc des navires, et il y a là, si l'on veut, une sorte de renaissance ; mais cette renaissance se combine, il faut en convenir, avec une bien large part d'invention. Eh bien ! l'architecture dite de la « Renaissance » ne ressemble pas plus, on peut le dire en toute sécurité, à l'architecture des anciens, que nos vaisseaux cuirassés à éperon et à vapeur ne ressemblent aux trirèmes de Rome ou de Carthage. Le lecteur s'en convaincra, nous l'espérons, au fur et à mesure qu'il nous suivra dans cette étude.

La renaissance architecturale française, dans quelques limites de temps qu'on la veuille enfermer, n'a donc pas été une *substitution* du génie esthétique de l'antiquité à celui de nos vieux maîtres gothiques ; tout ce qu'on peut dire avec vérité à cet égard, c'est qu'à son berceau la Renaissance s'est nourrie du lait antique, comme Romulus du lait de la louve, sans perdre sa nature propre. Ce qui est vrai, c'est qu'à cette époque le génie moderne fit à l'antiquité un emprunt considérable.

Toutefois, emprunter, c'est avouer l'insuffisance de ses propres ressources pour faire face à ses besoins. On doit donc se demander quel sens il convient d'attacher à cette sorte d'impuissance qui oblige des races vivantes, auparavant riches de facultés esthétiques personnelles, à emprunter des inspirations, des règles, et à accorder même par moment — du moins théoriquement — une sorte de dictature à un système d'art que créa un race éteinte depuis des siècles. On désirera naturellement savoir quelle a été la durée de cette nécessité, et si elle a enfin cessé ; ou, en d'autres termes, si nous avons retrouvé la puissance de création esthétique si énergique chez nos ancêtres du moyen âge, si nous sommes redevenus riches de notre propre fonds, ou s'il nous faut encore et constamment emprunter aux autres pour vivre de la vie de l'art. La question sort, comme on voit, du domaine purement historique et philosophique pour devenir actuelle et pratique. Raison de plus assurément pour nous attacher à l'élucider ; nous y reviendrons donc, et nous y répondrons, croyons-nous, d'une façon satisfaisante.

Ce premier point de vue examiné, il n'est pas besoin non plus de discuter longuement la théorie qui limite le « style de la Renaissance » au règne de François Ier ; car si l'on demande ce qui suit le style de la Renaissance ou « le François Ier », on répond que c'est le Henri II, puis le Charles IX, le Henri III, le Henri IV, le Louis XIII, le Louis XIV. C'est seulement après le grand règne qu'on trouve une désignation qui ne soit pas celle d'un nom royal, mais elle ne vaut pas mieux : c'est le *Rococo*. Puis reviennent des noms qui repré-

Digitized by Google

sentent le prince ou l'État : c'est le Louis XVI, c'est le style du premier Empire, auxquels enfin succèdent, et d'où parfois sortent, d'après le langage qui a cours, non plus des styles, mais des *Ecoles* : d'abord l'Ecole classique, ensuite l'Ecole néogothique, et finalement les Ecoles de l'éclectisme universel et du rationalisme, toutes ces Ecoles ayant encore parmi nous leurs représentants vivants et actifs.

En y regardant un moment, qui ne voit dans cette énumération de noms propres un aveu involontaire de l'impuissance où l'on se trouve d'expliquer nettement l'histoire de l'art moderne et d'en qualifier les phases diverses par ses caractères les plus essentiels? Si l'architecture de Henri II est de même style que celle de Louis XIII, pourquoi ne pas les désigner d'un nom commun, — celui de *Renaissance* si l'on veut — en les distinguant seulement par un qualificatif, comme on distingue les nuances d'une même couleur? De même qu'on dit « le rose tendre ou pâle, le rose rouge ou vif, » etc., ne pourrait-on pas dire : « la Renaissance italo-romaine de Henri II, la Renaissance romano-flamande de Louis XIII » ? en remarquant toutefois que ces désignations ne seraient encore qu'imparfaitement significatives quant aux traits caractérisques de ces formes d'art[1]. Et si, au contraire, ces styles diffèrent essentiellement, pourquoi ne pas signaler franchement par leurs dénominations mêmes en quoi ils s'écartent les uns des autres?

Bien que la terminologie adoptée pour désigner les évolutions successives des divers styles de l'architecture du moyen âge ne soit pas irréprochable, — car une bonne terminologie ne pouvant que suivre et non précéder l'exposé philosophique d'une science, il faut que cette philosophie soit faite avant que la terminologie technique et rationnelle puisse être créée, — on doit convenir cependant que lorsqu'on lui parle du « gothique flamboyant » ou du « perpendiculaire », l'architecte est plus éclairé que lorsqu'il entend parler simplement du « style Henri II » ou du « style Louis XIII »; car les désignations gothiques rappellent, plus ou moins, des formes appréciables et caractéristiques, tandis que les noms propres n'ont rien de commun avec les formes de l'art. Ils désignent, il est vrai, une date, une période historique, et c'est un avantage, mais il faudrait y joindre celui de marquer la nature de la chose, comme en chimie. Marquer la période sociale et l'élément *basique* — constructif et esthétique — voilà les conditions auxquelles devrait satis-

[1] Au point de vue purement littéraire et de l'euphonie, ces désignations seraient quelque peu barbares, nous en convenons; mais le but auquel nous visons en ce moment est exclusivement scientifique, et la rigueur des termes est la condition essentielle du langage de la science. Toutes les nomenclatures scientifiques sont littérairement barbares; c'est leur côté faible.

Digitized by Google

faire une nomenclature architecturale vraiment scientifique. Evidemment, toute la nomenclature historique de notre art est à refaire sur ces bases rationnelles.

Passons maintenant à l'examen de la troisième théorie qui fait finir le « style de la Renaissance » avec les Valois, et naître un style nouveau avec les premiers Bourbons, parce que sous les Valois l'art français reçoit ses inspirations de l'antiquité et de l'Italie, tandis que sous les Bourbons c'est l'influence flamande qui vient se superposer chez nous à l'influence italienne et la dominer un moment. Mais de ce que le goût flamand s'est montré plus lourd que le goût italien, doit-il en résulter forcément que l'art qui a subi successivement l'influence de ces goûts ait, de ce fait même, changé chaque fois de style? Ce serait se tromper singulièrement, à notre avis, sur le sens qu'on doit attacher au mot *style*. Des différences dans le goût ne supposent pas nécessairement une différence dans les styles. Toutefois, comme cette interprétation de nos monuments de la Renaissance paraît avoir été adoptée par les auteurs les plus érudits, les plus familiers avec les faits, il importe d'autant plus de montrer en quoi elle est dépourvue de toute raison sérieuse. Cela nous oblige à nous livrer à une dissertation sur ce qui constitue un style en architecture. Le sujet est d'ailleurs important, n'ayant été traité au point de vue philosophique et scientifique, ni par les historiens, ni par les théoriciens et auteurs de lexiques; nous nous permettons donc sans hésiter une digression qui doit assurer un fondement solide à cette discussion.

Seulement, nous ferons observer auparavant que dans l'architecture des Valois du XVIe siècle, et dans celle des premiers Bourbons du XVIIe, il y a des traits de ressemblance, et aussi des différences. Ce qu'il y a de semblable de part et d'autre, c'est un grand respect pour l'antiquité et ses doctrines, et c'est aussi un certain empressement à accueillir et même à chercher l'assistance esthétique de pays voisins : de l'Italie à la fin du XVe et au XVIe siècles; de l'Italie, des Flandres et même de l'Espagne[1], mais des Flandres particulièrement, pendant la première moitié du XVIIe. Ce besoin, des deux parts, de solliciter le secours de peuples illustres dans les arts, morts ou vivants; cette difficulté invincible de trouver dans ses propres facultés des ressources suffisantes pour se manifester avec indépendance sous l'aspect de l'art, comme l'avaient fait si brillamment leurs ancêtres au moyen âge; cette étrange impuissance es-

[1] Voire même des pays allemands. Voyez le catalogue des livres sur l'architecture recommandés aux architectes par Louis Savot, dans son *Architecture française*, dont la première édition est de 1624, et où figurent des livres allemands, le *Dietterlin* entre autres.

Digitized by Google

thétique, qui les fait ressembler à ces femmes stériles demandant à des femmes plus heureuses, mères fécondes, des enfants à soigner, à caresser, à attifer de riches et brillants colifichets ; ces défaillances communes, ces procédés, les mêmes des deux côtés, nous paraissent rapprocher très étroitement la pratique des architectes sous les Valois de celle des architectes des premiers Bourbons ; et en présence de ces ressemblances fondamentales, il ne suffit pas d'invoquer simplement une différence dans le goût — plus de lourdeur ici et de finesse là — pour classer dans deux styles différents l'architecture du XVIe siècle et celle de la première moitié du XVIIe. Les édifices doriques des anciens étaient plus lourds que leurs constructions corinthiennes ou ioniques ; mais les anciens ne s'avisèrent jamais de voir là des différences de styles : ils y ont reconnu au contraire les trois ordres d'un même style, c'est-à-dire trois variétés d'une même *espèce* architecturale, figurant dans le langage de cet art spécial les trois types fondamentaux et nécessaires de la force trapue, de l'élégance svelte[1] et de la transition entre ces deux termes extrêmes ; types dont on trouve les représentants aussi bien dans les deux règnes organiques de la nature que dans chacune des formes de l'art plastique ; dans l'éléphant, le lion et la gazelle, dans le chêne, le platane ou le frêne et le palmier, dans l'Hercule, le Gladiateur et l'Apollon, comme dans les ordres d'architecture dorique, ionique et corinthien.

Mais il est temps de donner notre définition d'un style d'architecture, de dire ce qui constitue un style, à quels signes on distingue avec certitude les styles les uns des autres.

II

CE QUE C'EST QU'UN STYLE D'ARCHITECTURE.

Le mot *style* occupe dans le langage architectural une place analogue au mot *espèce* dans le langage des sciences naturelles, et joue le même rôle important. Sans une bonne définition de l'*espèce*, pas de classification possible des produits organiques de la nature ; sans une parfaite définition du *style*, pas de classification possible des œuvres nombreuses et diverses de l'architecture. Le style, dans son sens radical, désigne simplement *une manière d'être*, et pour le public généralement il n'a pas d'autre signification ; mais si le plus

[1] Le mot d'*élégance* n'exprime qu'imparfaitement notre pensée, qui est d'opposer à la force trapue son contraire, mais son contraire sain et beau, délié et fin, non la faiblesse malingre. Le lecteur me comprendra.

Digitized by Google

léger changement dans la manière d'être devait constituer un changement de style, dans le sens technique et scientifique du mot, alors chaque monument formerait à lui seul un style, une classe à part ; il serait à la fois individu et espèce ; car il y a toujours entre les monuments quelque nuance, si faible qu'elle soit, qui marque *une manière d'être* propre à chacun d'eux. Mais on ne classe pas les choses en raison de leurs différences, on les groupe en raison de leurs ressemblances. Les naturalistes ont compris que la condition de perpétuation des êtres doit former une des considérations fondamentales de leur science, et par conséquent que c'est la faculté d'engendrer son semblable qui constitue le caractère de l'espèce ; en d'autres termes, que ceux-là seuls appartiennent à la même espèce qui ont la faculté de se reproduire d'une manière continue.

Pour grouper les monuments par styles, il faut définir ce mot style avec la netteté apportée par les naturalistes dans la définition du mot espèce[1].

Qu'est-ce qu'un style d'architecture? c'est-à-dire quelles sont les ressemblances entre les monuments qui commandent de les grouper sous la dénomination d'un style spécial ? et quelles sont les différences essentielles qui distinguent un style de tous les autres?

L'architecture étant un produit à la fois de la science et de l'art, la logique veut que les qualités constitutives d'un style aient le double caractère *scientifique* et *esthétique*. Aussi chaque style régulier suppose-t-il, d'une part, un système particulier de construction, et d'autre part, une esthétique qui lui soit propre, c'est-à-dire une manière particulière de sentir et d'exprimer le beau.

Tout style régulier d'architecture, en effet, l'histoire le démontre, a son *principe de construction* propre. Pour n'en citer que des exemples saillants, rappelons que le principe constructif fondamental des Grecs c'est la *plate-bande*, qu'ils emploient à l'exclusion de tout autre système pour franchir les baies et couvrir les vides ; non pas que les architectes de la Grèce ignorassent le système de la construction par claveaux ; ils le connaissaient au contraire parfaitement. Le principe constructif des Romains est d'un genre mixte :

[1] Quelques naturalistes contestent, il est vrai, l'exactitude de cette définition, qui ne se concilie pas avec l'hypothèse de transformations graduelles sortant les unes des autres. Nous n'avons pas à entrer dans ce débat, mais seulement à faire observer qu'aussi longtemps que la science ne se servira que de mots aussi clairement définis que celui d'*espèce*, il n'y aura pas de confusion possible dans le langage, et que du jour où on aura rencontré des faits certains qui invalident la définition, il sera facile de la modifier et de la mettre d'accord avec les faits. Tâchons d'introduire dans notre langage architectural quelque chose de cette précision.

Digitized by Google

un mélange de *plates-bandes* et d'*arcs de cercle*. Les styles Byzantin et Roman adoptent pour leur élément constructif, le plein cintre qui se transforme plus tard en *ogive*, dans les styles qui leur ont succédé tant en Occident qu'en Orient. Le moyen âge aussi a eu ses procédés propres de construction ; on connaît sa voûte à nervures et sa manière d'en neutraliser la poussée par des contre-forts[1].

De plus, à chaque style régulier correspond aussi, avons-nous dit, une manière particulière de *sentir et exprimer le beau*. Les

[1] Tout système constructif général pivote sur la solution de deux problèmes (qui n'en forment même qu'un seul, si l'on veut, mais à des degrés de complication si éloignés, que pratiquement et historiquement il faut les envisager séparément), à savoir : 1° un système pour former la tête des baies ou ouvertures dans les murs, et 2° un système pour clore par le haut les espaces vides, salles, galeries, etc.; c'est-à-dire, une méthode pour franchir les *vides linéaires* (le premier degré du problème) et les *vides superficiels* (deuxième degré du problème). Un style n'est arrivé à la perfection organique que lorsque le double problème est résolu par le même élément géométrique, et que cet élément est aussi celui qui exprime le sentiment esthétique des contemporains.

On s'est demandé souvent si les Arabes n'étaient pas les auteurs véritables du style ogival, et si notre gothique n'avait pas une origine arabe, parce qu'au Caire se trouve la mosquée de Tooloon, de l'an 879, où le système des baies est entièrement ogival, et que des architectes de nos pays ont pu en avoir connaissance dans l'intervalle qui s'est écoulé depuis le IXe siècle jusqu'au XIIe. Wilkinson, dans son « *Modern Egypt and Thebes* », est de cet avis. Nous pensons autrement. La mosquée de Tooloon se compose de plusieurs séries d'arcades en ogive reposant sur des colonnes; toutes les baies sont ogivales, mais c'est un plafond en bois qui recouvre toutes ces galeries. Les Arabes d'Egypte se sont donc servis pour couvrir les espaces vides, pour résoudre le problème constructif du second degré, le plus compliqué des deux, soit du système rectiligne des plafonds, soit (sur les tombes) du dôme sphérique des Byzantins, avec des pendentifs à stalactites, qui ne sont, non plus, que des formes engendrées essentiellement par la combinaison d'éléments rectilignes. L'art arabe est un art esthétique charmant, mais qui n'a jamais pu, constructivement, achever son évolution ogivale; au XVe siècle, il en est encore au même point de développement constructif qu'au IXe et au Xe. Comme l'*arc* ogive est connu dès une haute antiquité, ce n'est donc pas aux Arabes qu'on le doit; ils l'ont adopté systématiquement, il est vrai, comme tête de leurs baies et de leurs arcades, mais c'est tout. Or, ce n'est pas en employant systématiquement l'ogive dans les baies et les arcades, et en couvrant les espaces clos soit avec un système rectiligne, soit avec le dôme sphérique et à pendentifs à stalactites, que le style ogival se présente à nous dans les plus vieux édifices de l'Occident. Il en eût été ainsi cependant si le style ogival d'Occident avait été originairement une imitation de celui des Arabes d'Egypte. Je crois que les mêmes observations pourraient s'adresser à la théorie exposée par M. Gally Knight, dans son ouvrage sur « l'*Architecture des Normands en Sicile* », où il signale la haute antiquité relative de l'ogive arabe en Sicile, et tend à conclure comme Wilkinson; mais ici, au Caire, nous ne pouvons recourir à l'ouvrage en question. Les Occidentaux et les Orientaux me paraissent avoir suivi des méthodes sinon opposées, du moins contrastées, dans la formation de leur style ogival : en Orient, il semble que c'est surtout le sentiment de l'art qui a prédominé et fait adopter l'ogive, tandis qu'en Occident c'est l'idée constructive qui a exercé, du moins à l'origine, une influence plus marquée. La cathédrale de Noyon, si nous nous rappelons bien, est entrée pleinement dans le système constructif gothique, tandis que ses baies sont encore généralement en plein cintre. Son système constructif serait donc en avance sur son système esthétique; tandis qu'en Égypte c'est tout juste le contraire : c'est le système esthétique qui est en avance sur le système constructif.

Digitized by Google

Grecs ont montré une grande prédilection pour les combinaisons de *lignes droites*. Ils auraient pu souvent les éviter, les remplacer par des courbes, en substituant des arcs aux plates-bandes; mais, à l'exemple des Egyptiens, qui, eux aussi, connaissaient fort bien les propriétés constructives du claveau et évitaient presque invariablement de s'en servir, les Grecs ont montré une préférence manifeste pour la ligne droite, et l'ont adoptée comme la caractéristique de leur architecture, d'une simplicité, d'une unité et d'une noblesse parfaites. Les Romains, moins délicats de goût, plus sensibles à la richesse, à la variété d'aspect et à la grandeur matérielle qu'aux beautés plus hautes et plus intellectuelles d'une harmonie et d'une unité simples et irréprochables, s'accommodent d'un *mélange de formes curvilignes et rectilignes* dont l'association intime n'est pas toujours atteinte en perfection dans leurs monuments[1]. Le Byzantin et le Roman se plaisent plus exclusivement dans l'emploi des formes courbes, tandis qu'au moyen âge, tant en Occident qu'en Orient, on recherche les *arcs ogives* et les formes aiguës ; on semble se délecter dans les aspérités et les pointes, et on cultive le détail jusqu'à la surabondance.

Ainsi, chacune des grandes formes historiques de l'architecture, universellement reconnues comme constituant des styles distincts, offre ce double caractère : *un système spécial de construction et une esthétique qui lui est propre ; système constructif et conception du beau conduisant tous deux à l'adoption d'une même forme géométrique comme base du style*, et montrant ainsi le parfait accord qui a toujours existé, à certaines périodes de l'histoire, entre les besoins de l'esprit et les sentiments de l'âme, entre les facultés rationnelles et la sensibilité esthétique. Telle est l'analyse du sens qu'il faudrait attacher à l'expression : un style d'architecture. Mais il conviendrait de compléter cette analyse trop brève en la faisant suivre d'un tableau général des styles historiques, dressé au point de vue de la définition que nous venons de donner; il faudrait aussi déterminer quelles sont les relations qui existent entre les éléments géométriques qui ont servi de base aux divers styles, et expliquer en vertu de quelles lois ces éléments géométriques se sont succédé dans l'ordre qu'on sait, ou en

[1] Le style des Romains est un style de transition et non pas un style parfaitement franc et régulier. Ce point de vue ne sera complétement éclairci que dans le quatrième chapitre de cette étude, où le mouvement architectural historique sera décomposé et analysé dans son double caractère *évolutif* et *transitif*. On verra alors qu'à côté du style proprement dit, le *style évolutif*, il existe une autre « manière d'être » en architecture, qu'on appellera, si l'on veut, pour la facilité du langage, le *style transitif*, qui est, dans un certain rapport, comme nous le verrons plus tard, au style *évolutif* ce qu'est le monde inorganique au monde organique. Le style grec est *évolutif*, le romain est *transitif*.

Digitized by Google

vertu de quel principe les styles se sont produits dans l'ordre que nous connaissons; il faudrait déterminer encore quels rapports ont pu exister entre les styles et les sociétés qui les ont vus naître et se développer. Tous ces points de vue seront examinés successivement, mais pour l'instant nous avons à nous demander si la Renaissance satisfait aux conditions que nous avons montré être nécessaires à la constitution d'un style d'architecture? La Renaissance peut-elle, à son tour, nous montrer cette forme mère, constructive et esthétique, qui contient un style dans ses flancs? C'est ce que nous allons maintenant rechercher.

III

Y A-T-IL UN STYLE NOUVEAU D'ARCHITECTURE DEPUIS LE XVe SIÈCLE?

La Renaissance marque promptement dans ses œuvres l'esprit de réaction qui l'anime contre les rudesses et les contrastes heurtés de l'art du moyen âge; elle recherche les formes douces; elle traverse bien, il est vrai, une courte période de transition en sortant du moyen âge, mais le sentiment nouveau qui vient alors pénétrer l'art, sentiment si gai, si souriant, voile et cache les derniers traits de la dureté gothique sous un charme particulier.

Pendant la dernière phase de l'architecture gothique, nos vieux architectes, à force de raffinements successifs, semblaient avoir oublié que c'était de la pierre qu'on taillait et épannelait pour « monter » les murs et les supports, pour former les voûtes et les contreforts; on croirait volontiers, à voir les monuments de ce temps présentant les piliers par leurs angles et même des portails et des tours dans des sens obliques et fuyants, que la nation avait pris la matière en horreur, et qu'il importait de dérober à la vue, dans les constructions, les larges plans et les masses vraiment solides. Et tandis qu'entre les mains de l'architecte, la pierre, amenuisée, effilée et vue par ses arêtes, affectait les formes et les proportions, la résistance et la dureté du métal, de son côté le sculpteur, obéissant à une tendance analogue, se transformait en ciseleur, fouillant, évidant la pierre et pratiquant de véritables tours de force par l'extrême ténuité de son travail et la sèche précision de son exécution. Dans cette voie on aboutissait à l'impossible, il fallait bien s'arrêter.

Les derniers efforts du génie de nos artistes gothiques eurent cependant une influence considérable sur le caractère esthétique des constructions élevées pendant la première phase de la Renaissance française. On comprend aisément, en effet, comment le goût des

Digitized by Google

riches décorations et l'étonnante habileté d'exécution de ces vieux maîtres, en se prêtant à l'expression des sentiments nouveaux et aux inspirations venues d'Italie et sorties de ses antiques monuments, ont pu produire ces exquises féeries de Blois, de Gaillon, de Chambord, etc. Dans les premières tentatives de décorations monumentales de la Renaissance, on retrouve donc sans étonnement comme un arrière-goût de l'Ecole gothique, quelque chose d'un peu raide, d'un peu sec; mais promptement le talent s'assouplit au contact d'un siècle aimable, et tout le système décoratif s'imprègne d'une grâce parfois presque féminine, dont on ne retrouve guère l'analogue dans l'art purement romain.

A la série des formes fondamentales des styles, la Renaissance ajoute une forme nouvelle qui exprime parfaitement la nouvelle tendance des goûts et des esprits. A l'arc ogive, effilé et pointu comme une épée, qu'elle repousse; à l'arc plein cintre, plus calme, mais plus monotone, qu'elle adopte, la Renaissance ajoute l'ellipse, l'arc *sous-baissé*, comme l'appelle si heureusement un auteur du XVIe siècle; forme aussi calme que le plein cintre, encore plus riche que l'ogive, plus variée et plus nuancée que tous deux. Cet emploi de l'ellipse[1],— dont on saisit déjà les germes dans les édifices de la décadence gothique, tantôt dans les décorations à meneaux, où elle est souvent le résultat d'un simple jeu de compas, et tantôt aussi dans les parties constructives des baies, sous les ogives en accolade, etc.[2], — constitue, à mon avis, un des traits le plus significatifs de l'architecture moderne. On retrouve les courbes elliptiques franchement accusées, dans notre pays, sous tous nos rois depuis la fin du XVe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe. Abandonnée un moment pendant la domination de l'Ecole doctrinaire ou classique d'architecture du premier Empire et de la Restauration, l'ellipse est apparue de nouveau dans nos monuments depuis que l'étude de nos édifices nationaux de tous les siècles a pris faveur parmi nous. L'arc elliptique figure aussi dans quelques rares monuments de l'antiquité, accidentellement il est vrai, mais assez pour prouver que cette forme a été connue des vieux âges, sans qu'elle ait eu la puissance, antérieurement aux temps modernes, de satisfaire au sentiment esthétique des populations.

[1] Pour la rapidité de la rédaction, j'emploie souvent le mot ellipse sans qualification, bien que l'ellipse de l'artiste, tracée sous l'influence d'un sentiment esthétique, ne soit le plus souvent qu'une approximation de l'ellipse du géomètre; mais celle-ci n'en est pas moins le type de toutes les formes elliptiques de l'art.

[2] La plupart des ogives basses en accolade ne sont véritablement, au point de vue *constructif*, que des anses de panier, c'est-à-dire des arcs de forme elliptique; l'ogive n'y joue qu'un rôle *décoratif*. Ici donc on voit la forme constructive s'isolant, se détachant déjà de la forme esthétique au lieu de s'identifier avec elle comme au moyen-âge.

Digitized by Google

Mais la Renaissance a-t-elle su trouver dans l'ellipse cette forme mère, à la fois constructive et esthétique, que nous avons démontré être l'origine et le fondement nécessaires de tout style parfait d'architecture? Elle semble avoir eu un moment la conscience que c'était en effet dans l'emploi de la forme elliptique qu'elle devait trouver son originalité et son indépendance, car dans sa première phase nous voyons cette courbe employée dans les nervures des voûtes, — dont le mode de construction avait déjà cessé d'être gothique, — dans les meneaux des fenêtres, dans les arcs des portes et dans maints détails, tantôt constructifs et tantôt purement décoratifs; mais l'art ne pouvant jamais être que l'expression esthétique de la société qui le produit, et la vieille société féodale et religieuse, bien que profondément ébranlée, n'ayant pas cependant subi sa transformation, non-seulement l'art demeurait sans puissance pour se dégager des liens du passé, mais il lui fallut, au contraire, pendant un certain temps, en subir plus que jamais l'étreinte. Nous expliquerons ce phénomène historique dans le quatrième chapitre de cette étude, consacré à faire connaître ce qui constitue effectivement la loi du progrès dans la société et dans l'art, et comment on doit distinguer dans le progrès les périodes d'évolution, pendant lesquelles seules se développent les styles francs et complets, des périodes de transition, pendant lesquelles les vieux styles achèvent de périr et les nouveaux préparent leur évolution future.

En attendant, reconnaissons-le, depuis la fin du XVe siècle il n'a existé aucune série régulière de constructions satisfaisant pleinement aux conditions que nous avons démontré être indispensables à la formation d'un style *évolutif* [1]. Des tentatives nombreuses ont été faites pour introduire l'ellipse dans nos édifices, d'abord par les architectes, en vue surtout de son effet esthétique; et leurs efforts ont eu même une ténacité singulière, puisqu'ils ont duré plus de trois siècles et demi; ensuite, de nos jours, surtout par les ingénieurs, qui l'ont adoptée dans leurs ponts, dans leurs gares et ailleurs, non plus pour son caractère esthétique, mais bien pour son utilité et pour ses avantages constructifs [2]. Les formes dont l'ellipse est le

[1] Je demande qu'on me passe provisoirement ce néologisme, déjà employé dans une note précédente, car je ne connais pas de mot usité qui puisse me dispenser d'une longue périphrase; il faut bien cependant qu'on m'accorde le moyen de distinguer le style proprement dit, « la manière d'être » régulière, normale, du *style de transition*, qui est un combat entre d'anciens et de nouveaux éléments, comme je le démontrerai et comme on a pu le constater déjàpar la note de la page 267.

[2] La Compagnie d'Orléans, je l'apprends à l'instant, fait construire des ponts dont les arches sont de véritables ellipses. De ce nombre est le pont de Chalonnes, de 17 arches de 30 mètres d'ouverture chacune, sur la basse Loire. La théorie si philosophique et si remarquable sous tous les rapports de mon savant ami M. Yvon Villarceau, de l'Institut,

Digitized by Google

type ont donc été employées successivement au double point de vue esthétique et scientifique, mais non pas avec ensemble et d'une façon suivie. On n'a pas, pendant une période sensible de temps, tenté de faire sortir les grandes dispositions constructives et décoratives des édifices, des ressources techniques et esthétiques de l'ellipse, de préférence à celles des autres formes caractéristiques des styles historiques. La forme elliptique a préoccupé à la fois les architectes et les ingénieurs, c'est vrai, mais à des points de vue incomplets pour les uns et les autres. Les propriétés esthétiques et mécaniques de l'ellipse seront-elles un jour l'objet d'études intégrales et d'applications suivies de la part des architectes et des ingénieurs, et sortira-t-il ainsi, de leurs efforts communs, un style nouveau d'architecture? Le fer, le verre, les ciments, les plâtres et autres matériaux, qu'on emploie aujourd'hui si largement et qui étaient moins usités autrefois, le fer surtout, sont-ils destinés à contribuer à cette révolution ou à cette création? C'est ce que je ne puis m'arrêter à chercher ici. C'est là, d'ailleurs, le secret de l'avenir [1]. Toutefois, il est dans l'ordre logique que l'ellipse soit appelée à recueillir la succession de l'ogive. Pour en être convaincu il suffit de considérer de près la génération régulière des éléments géométriques bases de la formation des styles qui se sont produits successivement jusqu'à ce jour. Chaque élément nouveau a un caractère plus élevé, plus riche et plus compliqué que ses prédécesseurs, qu'il contient virtuellement en lui, et qu'il s'associe ouvertement; tous ces éléments semblent sortir, comme nous le verrons, des sections coniques, en commençant par les formes les plus simples. Les styles, en effet, partent d'abord des combinaisons qui ont la *ligne droite* pour

sur la détermination des voûtes, conduit à des formes qui ne sont pas des ellipses mathé*matiques*, mais dont le caractère *esthétique* est cependant aussi celui de la famille des ellipses (ces formes sont celles de la courbe dite *élastique*, qu'affectent les solides prismatiques lorsqu'on les infléchit en exerçant des efforts suffisant à leurs extrémités). On a fait en Espagne de nombreuses applications de la courbe spéciale de M. Yvon Villarceau. (Voy. *Revue de l'Architecture*, vol. 26, année 1868.)

[1] L'ellipse est comme un instrument nouveau; c'est un élément dont les artistes n'ont pas encore l'habitude. Malheureusement la plupart des artistes sont portés à juger de la valeur d'un nouvel élément architectural exclusivement d'après le succès du monument où il a été mis en œuvre, sans se rendre compte des inconvénients inévitables de l'inexpérience dans l'emploi d'une forme nouvelle. Une œuvre où figure l'ellipse, et qui est mal réussie, suffit auprès de beaucoup d'entre eux pour justifier la condamnation de l'ellipse elle-même comme élément architectural, ce qui est aussi raisonnable que de condamner l'arithmétique parce qu'il y a des gens qui font des fautes de calcul, eux aussi par manque d'habitude de manier l'arithmétique et d'en connaître les ressources. Avec ce système de précipitation téméraire dans le jugement des choses, il ne resterait debout ni une science ni un art. — Non seulement l'ellipse se rencontre dans les monuments d'Occident depuis la Renaissance, mais elle se trouve souvent dans les édifices d'Orient de la décadence ogivo-byzantine. Nous écrivons ceci au Caire (Égypte), où nous avons des exemples sous les yeux (6 décembre 1868).

Digitized by Google

élément; l'Egypte ne connaît dans ses masses que le triangle ou le quadrilatère [1]; la Grèce associe et combine ces formes simples en couronnant le quadrilatère avec le triangle. Rome, qui forme la transition entre le monde païen et le monde chrétien, ajoute l'*arc de cercle*, destiné à devenir l'élément fondamental du Byzantin et du Roman (qui correspondent historiquement au *monothéisme*), aux *combinaisons rectilignes* de l'art égyptien et de l'art grec (qui correspondent historiquement au *polythéisme*). Mais dans les édifices romains la courbe est le plus souvent comme emprisonnée dans le système des lignes droites; elle ne donne pas le ton au style; elle n'y commande pas, son rôle est subordonné; son arc, élément des styles futurs, est enfermé d'habitude entre les colonnes et l'entablement du système grec, comme l'œuf destiné à fournir l'être nouveau reste longtemps enfermé dans les flancs maternels. Avec les styles byzantin et roman, mais avec le Byzantin surtout, l'*arc de cercle* se débarrasse de ses entraves; il se dégage, il est libre et il *domine* à son tour dans les baies, dans les couronnements, dans les dômes des édifices. Ici se présente une occasion de vérifier, en passant, la constance de l'un des caractères de la loi de génération des styles. Si le mode de progression, en procédant du *simple* au *complexe*, constitue vraiment un caractère essentiel de la loi de génération des styles successifs, en d'autres termes, du développement général de l'architecture, alors, tout comme le style grec a succédé au style égyptien, et le style romain au style grec, il devra se faire aussi qu'au Byzantin et au Roman, qui ont pour base l' *arc de cercle simplement*, succèdent des styles qui aient pour base une courbe composée de *plusieurs arcs de cercle*. Or, qu'est-il arrivé en effet? Au Roman, dans nos contrées, a succédé le Gothique ou style ogival de l'Occident, tandis qu'au Byzantin a succédé le style ogival d'Orient, multiple en ses variétés arabe, turque, persane, etc., comme le Gothique occidental s'est montré multiple aussi dans ses variétés française, anglaise, allemande, etc. L'Ogival oriental a été pour les musulmans ce qu'a été l'Ogival occidental pour les chrétiens. Et maintenant, je le demande, qu'est-ce que l'*Ogive*, si ce n'est un *composé de plusieurs arcs de cercle?* Le caractère de la loi se confirme ainsi d'un dernier exemple, qui complète la série entière des styles historiques. On ne s'étonnera donc pas de nous voir demander à cette même loi de progression quelle est la courbe qui est appelée à succéder à l'*Ogive* pour former la base géométrique du style évolutif

[1] C'est dans les *Elévations* que s'accuse le principe géométrique constructif et esthétique des styles; les *Plans* déterminent les distributions, répondent surtout aux besoins des services ou du confort, etc., et moins directement aux exigences constructives et décoratives.

Digitized by Google

futur; et si la courbe indiquée est celle que désigne aussi l'ensemble des autres conditions auxquelles il faut satisfaire, il y aura assurément dans cette concordance des raisons plausibles en sa faveur.

Arrêtons-nous ici un moment pour considérer la forme la plus rudimentaire et la plus générale de l'architecture; c'est le *Cône*, alternativement cabane, tumulus ou pyramide, c'est-à-dire type de l'architecture domestique, de l'architecture funéraire et de l'architecture religieuse et militaire [1].

De la section verticale du cône sort le *triangle*, et du triangle tronqué le *quadrilatère* (éléments du style d'architecture de l'Egypte et de la Grèce) ; de la section horizontale du cône sort le *cercle*, et par suite l'*ogive*, un composé d'arcs de cercle (le Byzantin, le Roman et l'Ogival, tant de l'Occident que de l'Orient). Que le plan sécant qui a produit le cercle s'incline graduellement sur lui-même et dans tout le cours de son mouvement, jusqu'à ce qu'il devienne parallèle à la génératrice ou côté du cône, il produira une succession d'*ellipses* ayant toutes les proportions possibles entre le cercle et la parabole, c'est-à-dire ayant d'abord des axes d'égale longueur, et finalement un grand axe qui croît jusqu'à devenir infini. Ainsi l'ellipse contient virtuellement le cercle et mène à la parabole. Elle est *complexe* par rapport au cercle, comme le cercle est lui-même *complexe* par rapport à la ligne droite. Une ligne droite résulte du mouvement dans une *direction unique;* le cercle est produit par le déplacement simultané dans *deux directions*. Mais le cercle n'a qu'un centre, qui est aussi son *unique foyer ;* l'ellipse a *deux foyers*. Le demi-cercle posé sur un de ses diamètres est toujours de *même figure*, tandis que l'ellipse ayant deux axes d'inégales longueurs, présente tantôt *une courbe surhaussée*, comme l'ogive, et tantôt *une courbe sous-baissée* plus basse

[1] Entre les notions attachées à la mort et les notions religieuses il y a une connexité intime, mais elle s'accuse fortement surtout dans les sociétés primitives; aussi le tombeau des temps anciens est-il peut-être plus encore un monument religieux que commémoratif. La pyramide à gradins des aborigènes de l'Amérique centrale était à la fois un temple et une forteresse. Ceux qui n'en ont pas fait l'expérience ne se doutent généralement pas de la force foudroyante que peut acquérir un bloc de pierre qu'on lance d'un point élevé, sur les flancs d'une montagne ou du haut des degrés d'une pyramide l roule en bondissant, avec une vitesse constamment croissante, se brisant parfois en éclats qui font une vraie mitraille. J'ai souvent fait l'essai de ce système de défense du sommet des téocallis et des terrasses des aborigènes de l'Amérique centrale, où la plupart des grandes fortifications sont à degrés. Bernal Diaz et les autres historiens de la conquête du Mexique font voir à tout moment dans leurs récits que le *téocalli* ou pyramide à degrés des Américains, était à la fois un temple et une forteresse, La fameuse tour de Bélus, à Babylone, qui était aussi une pyramide à gradins portant un édicule religieux, devait servir également de tour militaire; sa forme et son emplacement avaient de singuliers rapports de ressemblance avec ceux du grand téocalli de Mexico

Digitized by Google

que le plein-cintre. Et ces courbes sur-haussées et sous-baissées, partant du cercle pour monter comme pour descendre, varient encore à l'infini dans leurs proportions, dans leurs propriétés constructives et leurs expressions esthétiques. Aussi les propriétés de l'arc de cercle ne s'approchent-elles des propriétés nombreuses et variées de l'ellipse que lorsque l'arc de cercle se combine avec ses congénères. Plus il se *combine* et plus il peut simuler l'ellipse. Jusqu'à ces dernières années, la plupart des arches des ponts, de forme elliptique, étaient constamment tracées au moyen d'arcs de cercle[1].

Le tableau qu'on trouvera plus loin résume ce qui précède. Tous les systèmes architecturaux que le monde a connus n'y figurent pas; les systèmes chinois, indien, assyrien, américain, etc., n'y sont pas mentionnés, mais tous les *types* architecturaux s'y trouvent. Les variétés viennent naturellement se grouper autour des types, et comme des ruisseaux qui, de droite et de gauche, viendraient se jeter dans le fleuve, les variétés sont absorbées et entraînées par les types principaux, à travers les pays et les âges, vers le grand océan du futur inconnu.

Toutefois, avant de donner ce tableau, nous ferons deux observations. Voici la première :

Les formes architecturales ont été considérées, mais à tort, suivant nous, par plusieurs savants architectes modernes, comme dues exclusivement à la nature des matériaux à la disposition de l'architecte. La cause de cette erreur se déduit aisément de l'analyse que nous avons faite des conditions de formation des styles, qui démontre que la *même forme géométrique* a servi de base, dans chaque style, au système constructif et à l'expression du sentiment esthétique. Les Egyptiens et les Grecs n'ont préféré les plates-bandes, dit-on, que parce qu'ils avaient de magnifiques carrières ; mais comment expliquer alors que connaissant le système des arcs et des voûtes, ils aient préféré, les uns, les salles hypostyles, et les autres, les temples hypètres, plutôt que d'accepter la voûte ? Y eut-il jamais salle d'assemblée plus incommode que la salle hypostyle, remplie de colonnes qui gênent à la fois la vue et la circulation ? Y eut-il jamais statues précieuses moins protégées que celles d'un temple à ciel ouvert ? D'ailleurs est-ce que les carrières égyptiennes n'auraient pas pu fournir plus facilement encore des claveaux que des plates-bandes, de petites pierres d'un transport facile et faciles à extraire que des blocs énormes très difficiles à exploiter et à remuer ? Pour-

[1] On sait du reste que toutes les courbes planes peuvent être décrites au moyen d'arcs de cercle dont on fait varier les rayons par degrés insensibles.

Digitized by Google

quoi encore, si la nature des matériaux domine et détermine même le goût en architecture, pourquoi les Arabes, successeurs des vieux Egyptiens et maîtres des mêmes carrières, ont-ils adopté une architecture à petits matériaux, où se produit franchement le goût des arcs, des dômes et des formes allégées, tandis que dans les monuments des Pharaons se marquent l'amour des lignes droites et la recherche d'une expression de puissance et d'éternelle durée[1]?

Malgré mon désir d'être bref, je sens que je dois m'arrêter ici un moment pour répondre à une objection qui naîtra certainement dans l'esprit de tous les lecteurs plus habitués à l'étude des sciences exactes qu'à celle de l'art et de l'histoire. On se demandera si, *originairement* du moins, la nature des matériaux n'a pas exercé une influence prépondérante sur les formes de l'architecture, et si, par suite, ce n'est pas le *système de la construction* qui a précédé et déterminé le goût des lignes qui résultent de son adoption; ce qui est demander, en d'autres termes, si les calculs de l'intelligence n'ont pas devancé et dominé, et même fait naître, jusqu'à un certain point, les inspirations du *goût*. Nous répondons, sans hésitation, qu'une telle hypothèse est contredite par les enseignements universels de l'histoire; que l'histoire entière démontre que le sentiment gouverne l'homme avec une autorité d'autant moins contestée qu'on le considère dans un état de civilisation moins avancé; qu'une telle hypothèse dénote vivement combien les habitudes exclusivement rationnelles ont pris d'empire dans l'esprit moderne. On oublie trop facilement que les civilisations ne se transforment que parce que les hommes eux-mêmes se modifient dans leurs sentiments, dans leurs idées et dans l'ordre hiérarchique de leurs facultés. Chacun de nos sentiments et chacune de nos facultés a son histoire propre. Croit-on que l'amour et la pudeur fussent chez les anciens Egyptiens, ou soient encore à l'heure qu'il est chez les Peaux-Rouges, ce qu'ils sont actuellement en France ou en Angleterre? Et le sentiment paternel, le caractère du père de famille et son autorité sur sa femme et ses enfants, n'ont-ils subi aucune grande modification depuis le commencement des sociétés historiques? Personne ne le prétendra. Pour juger le passé avec vérité et profit il faut donc savoir se pénétrer de l'esprit particulier de chaque époque; il faut se faire tour à tour Egyptien ou Assyrien, Grec ou Romain, Byzantin ou Latin, chrétien de l'Occident ou musulman

[1] Les carrières d'où l'on a extrait les énormes blocs des grandes pyramides, à l'ouest du Nil, sont sur le côté est de la rivière, comme la ville du Caire, qui les sépare par conséquent les unes des autres; l'exploitation de ces carrieres était donc plus facile en core pour les Arabes construisant le Caire que pour les Égyptiens construisant les pyramides.

Digitized by Google

de l'Orient; tantôt il faut se contraindre à voir, comme l'Indien d'Amérique, l'honneur et la gloire dans la ruse et la cruauté au service de la vengeance, et tantôt, comme le chrétien, un devoir dans le pardon des injures et l'amour de son ennemi; il faut savoir comprendre qu'on a brûlé autrefois les hérétiques par amour de l'humanité, et qu'on les tolère aujourd'hui toujours par humanité, et aussi par suite d'une notion nouvelle du droit.

Ce n'est qu'à partir de la Réforme que l'histoire nous montre la raison marquant sa suprématie sur le sentiment et faisant courber l'art et la foi devant la science et la logique. Plus on recule dans les âges lointains et plus on retrouve la passion puissante et la raison faible, plus on remarque de sensibilité devant ce qui se touche et se voit et d'indifférence pour les abstractions. Dans leurs « rapports » au gouvernement de Washington, les agents américains détachés auprès des tribus indiennes, la plupart protestants, ont souvent signalé ce fait, que c'est le prêtre catholique, avec ses belles cérémonies, qui séduit l'Indien, et non le ministre protestant, qui, parlant à l'intelligence, ne rencontre que l'indifférence. Les civilisations avancées, au contraire, — comme les classes les plus cultivées de chaque civilisation, — écoutent avec un certain empressement ce qui s'adresse à l'esprit; elles se délectent dans les spéculations abstraites, comme les peuples primitifs et les enfants dans ce qui flatte leurs sens ou leurs oreilles. Nos canons, nos fusils, nos vaisseaux cuirassés, nos fortifications à ras du sol ou enfoncées dans le sol, sont des œuvres qui relèvent d'une science plus avancée que celle que dénotent les armes historiées, la marine pittoresque et les hautes forteresses du moyen âge; mais nos ancêtres apportaient dans ces œuvres autant d'amour du beau que nous y apportons d'amour de la science. Pas un sauvage qui ne décore précieusement son casse-tête, sa calebasse, son couteau et son vêtement; la femme indienne couvre de ses peintures, représentant les faits de guerre de son mari, la tente de peau qui abrite la famille; chez nous, très souvent au contraire, la simplicité extrême — une sorte de nudité même, — est le témoignage du goût le plus parfait. Loin donc d'admettre qu'*originairement* le goût esthétique en architecture ait été la conséquence des combinaisons logiques de la construction, il nous semble que c'est incontestablement le contraire qui est démontré comme conforme à la nature des choses vues aux lumières de l'histoire et de l'analyse philosophique; c'est la raison qui, dans les temps reculés, s'est mise habituellement au service du sentiment esthétique; on a construit le mieux possible ce qui semblait le plus beau, au lieu d'accepter comme le plus beau ce qui était le mieux construit. Si les anciens Egyptiens et les Arabes d'Egypte, avec les

Digitized by Google

mêmes ressources, ont adopté, les premiers un système rectiligne sévère, et les autres le système des arcs en ogive et des dômes plus ou moins pointus, c'est bien à une différence de goût qu'il faut l'attribuer et non à une différence dans les matériaux à la disposition de leurs architectes. Il est à remarquer qu'avec les mêmes carrières et sur les mêmes lieux, les Egyptiens sacrifient tout au sentiment de la *durée*, et les Arabes tout au jeu pittoresque des lignes et à la richesse des décors, même la solidité; de sorte que les édifices les moins durables par leur mode de construction sont élevés dans le même pays que les édifices les plus solides et les plus résistants. Dans cent ans, il ne restera plus debout un seul monument arabe du Caire, tandis que dans mille ans encore on retrouvera les ruines pharaoniques, si les hommes ne les détruisent pas.

L'esprit énergiquement conservateur qui parle dans les monuments de l'ancienne Egypte, est bien ce même esprit d'*immobilité* presque inorganique qui caractérise à peu près tout le système social de ce peuple. L'arc, par sa poussée constante, aurait mal exprimé d'ailleurs cette immobilité chère aux âmes égyptiennes.

A chaque moment on rencontre sur les édifices égyptiens des invocations où le Pharaon sollicite la protection des dieux à peu près en ces termes : « *J'ai construit ce temple de pierre*[1], *je l'ai formé de blocs extraits des carrières, afin de vous offrir une demeure éternelle*, » et les dieux répondent à leur tour en faisant l'énumération des bienfaits dont le Pharaon sera comblé pour sa piété, à savoir : longue vie, victoire sur ses ennemis et l'*éternelle durée de ses monuments*.

Mais les Egyptiens n'ont su exprimer l'idée de la stabilité et de la durée que sous la forme rudimentaire de masses énormes et pesantes; il était réservé aux Grecs d'élever plus haut la question. En tant qu'on ne considère que les formes d'une construction, la stabilité et la durée dépendent de la proportion relative des parties, de leur harmonie générale et de leur unité parfaite; et comme le sentiment du beau précède toujours la connaissance réfléchie des choses, c'est au sentiment du beau que les Grecs ont demandé leurs proportions architecturales, et, à ce point de vue, ils ont atteint, dans un style donné, ce qu'il pouvait être permis d'espérer des plus hautes facultés esthétiques. C'est ainsi que le sentiment égyptien de la stabilité et de la durée, exprimé dans l'ordre des créations naturelles sous la forme des masses inorganiques du rocher et de la montagne, se transforme chez les Grecs en un sentiment des proportions et de

[1] La pierre étant plus résistante, plus durable que la brique crue, etc., matières des constructions égyptiennes vulgaires.

Digitized by Google

l'harmonie, exprimé dans la nature par les créations organiques, dont les plus hautes représentations s'offraient chaque jour aux yeux des Hellènes dans leurs athlètes vigoureux, leurs coureurs agiles et leurs Phrynés adorées.

Ce qui était affaire de sentiment chez les Grecs est aujourd'hui, chez les modernes, tantôt affaire de science pure (pour les ingénieurs), et tantôt encore affaire de sentiment (architectes traditionalistes) ; mais l'unité tend à se produire là comme partout ailleurs, et déjà, pour nombre d'architectes, les proportions sont affaire à la fois de science et d'art : les charges inévitables étant connues, on y proportionne les supports, et si l'effet esthétique ainsi obtenu n'est pas conforme à l'expression voulue, si les formes sont faibles à l'œil, trop maigres, alors on augmente le tout proportionnellement. Les proportions et l'harmonie, qui garantissent la durée et constituent l'unité, sont ainsi atteintes par les efforts associés de la science et de l'art. Le sentiment incomplet, mais énergique de la durée, chez les Egyptiens, est devenu un admirable sentiment des proportions, de l'harmonie et de l'unité chez les Grecs, pour s'élever, dans un temps prochain de l'ère moderne, à une action combinée de la science et de l'art, de la connaissance et du sentiment, du calcul et de l'inspiration.

L'aversion de l'Egyptien pour les arts a dû être, dans les temps primitifs, même encore plus prononcée qu'aux époques historiques proprement dites, car l'indication de l'eau, dans les hiéroglyphes,— dont l'origine remonte au delà des temps historiques connus, — se marque par une ligne en zigzag, et jusque dans les derniers temps, les étangs et les lacs sont figurés par une série de ces lignes parallèles entre elles. Les ondes sont *angulaires !* et nous disons, nous, *ondoyant*, empruntant l'image des ondes, pour marquer ce qui nous semble être ce qu'il y a de moins anguleux au monde ! Se peut-il trouver des différences plus marquées dans la manière de sentir et d'interpréter les mêmes choses ?

Mais la nature est parfois plus pauvre que le sentiment esthétique de l'homme, et il arrive alors que la matière exerce sur l'expression esthétique une indomptable tyrannie. Ce fut le cas pour les Assyriens, et il est curieux. Les Assyriens manquaient de riches carrières et de forêts ; ils ont employé les briques cuites et les briques crues ; l'arc et même le dôme (petits, d'après toutes les probabilités et toutes les données acquises à la science) étaient donc pour eux une obligation. On n'est pas en droit de conclure que ces formes fussent celles de leur choix ? Ce n'est pas, en effet, dans les lignes constructives de leurs édifices qu'on peut découvrir leur vrai sentiment du beau, ces lignes leur ayant été *imposées* par la nature des

Digitized by Google

choses. Si l'on veut découvrir ce vrai sentiment, c'est là où ils ont pu l'exprimer librement, c'est-à-dire dans leurs décorations. Ils construisaient sous les dictées tyranniques de la matière, mais ils décoraient leurs constructions dans la liberté de leurs inspirations. Eh bien, il n'existe pas d'architecture où la contradiction entre les lignes décoratives et les lignes constructives, soit plus fréquente. Sur ces édifices à arcs et à dômes, il y a souvent des décorations formées si exclusivement de lignes droites parallèles ou à angles droits qu'elles semblent une revanche de la liberté contre l'oppression. Ce n'est pas qu'ailleurs la courbe ne figure aussi dans leurs décorations; les rudiments de l'ordre ionique leur sont probablement dus; mais comment aurait-il pu en être autrement avec cette éducation et cette habitude quotidienne de voir partout des arcs et des dômes? Il serait toutefois aussi déraisonnable de dire que le goût esthétique assyrien était organiquement en faveur d'un style à formes courbes, parce que leurs matériaux leur défendaient toutes les autres, que d'affirmer que le Groënlandais est organiquement constitué pour boire l'huile de baleine plutôt que pour s'alimenter de nos mets et boire de nos vins, parce que sa pauvreté et sa misère le condamnent à cette nourriture. Dans une immense caverne qui débouche près du Mississipi, et où jamais la lumière ne pénètre, il y a un lac; les poissons qu'on en retire sont aveugles; il en est de ces poissons comme de l'architecture assyrienne : entravés tous deux dans leur développement organique, ils appartiennent à la tératologie, ils forment des exceptions dans la nature et dans l'art, et ne sauraient être classés comme constituant une *espèce* ou un *style* normal et régulier.

Notre seconde observation se rapporte au style roman. Le Roman est pour l'Occident ce que le Byzantin est pour l'Orient du vieux monde des Césars. L'architecture romaine, à un certain moment, sous l'influence des deux génies distincts de l'Orient et de l'Occident, se sépare en deux branches, comme s'était divisé l'Empire. De la branche orientale, sous l'influence des Grecs, dégénérés de leurs grands ancêtres, il est vrai, mais toujours cultivés, toujours habiles, se dégage le style byzantin; c'est le Roman qui sort de la branche latine, lentement, lourdement, sous l'effort de mains vigoureuses et saines, mais malhabiles et rudes. Les styles byzantin et roman de l'architecture se ressentent profondément du génie spécial et de l'état de civilisation de leurs auteurs. Ils sont sortis des mêmes flancs; ils sont nés de la même mère romaine, mais ce ne sont que des frères utérins; on sent que c'est le génie grec qui est le père du Byzantin, et que c'est au génie latin qu'on doit le Roman. Le Roman reconnaît même très bien à la fois la pauvreté et la consangui-

Digitized by Google

nité que nous accusons ici, car nos monuments fournissent plus d'une preuve du respect que le latin vigoureux, mais lourd et inélégant, portait à son frère grec, plus raffiné et plus opulent. Les emprunts byzantins, constructifs et esthétiques, sont manifestes dans bon nombre de nos édifices romans. Le Roman, est-ce bien un style achevé ? On peut discuter là-dessus, car les monuments qu'il a produits sont souvent grossiers ; mais, à mon avis, cette imperfection même ne prouve que mieux combien il exprime fidèlement l'état de civilisation qui l'a engendré, et je lui donne une place dans mon tableau des styles-types au-dessous de son frère le Byzantin.

TABLEAU

DE LA GÉNÉRATION GÉOMÉTRIQUE ET SUCCESSIVE DES STYLES-TYPES D'ARCHITECTURE

Ligne primitive : LIGNE DROITE.

Principe constructif et esthétique : Plate-bande.— *Élévations* [2] : Surfaces planes.

1° STYLE ÉGYPTIEN. *Caractère social et géométrique :* Evolution rectiligne de premier degré;

2° STYLE GREC. *Caractère social et géométrique :* Evolution rectiligne de deuxième degré. Correspondant tous deux au Polythéisme.

Mixte : STYLE ROMAIN.

Caractère social et géométrique : Transition des styles rectilignes aux styles curvilignes. Correspondant également au Polythéisme et au Monothéisme.

[1] Ce tableau pourrait être plus développé; nous avons même quelque peine à résister au désir qui nous pousse à le compléter; mais, plus complet, il répondrait moins bien à l'objet spécial que nous avons en vue en ce moment. En ne reproduisant que les types géométriques essentiels, le tableau se lit plus aisément, le lien ou la loi de relation qui existe entre les principaux styles successifs se saisit sans effort. Nous avons signalé les coincidences entre les styles et les croyances religieuses; nous n'avons nommé de ces croyances que le polythéisme et le monothéisme; si notre tableau eût été plus complet, on y eût vu aussi le panthéisme, correspondant particulièrement à l'ancienne architecture indienne. L'ancienne architecture indienne est un art dont l'élément radical est rectiligne (comme les arts correspondant au *polythéisme*), mais la ligne droite y est sur-composée dans son emploi; *géométriquement* donc, l'art indien est plus avancé que le grec et moins avancé que les types véritablement à base curviligne (correspondant au *monothéisme*). Sans se montrer trop ingénieux et surtout complaisant, — triste méthode en matière de science, — n'y a-t-il pas, en effet, dans l'idée panthéiste, quelque chose de ce double caractère de pluralité (paganisme) et d'unité (monothéisme) : Dieu dans *tout* et dans *chaque chose;* Dieu *un* comme le *tout*, *multiple* comme ses *éléments* constitutifs ?

[2] On pourrait envisager le principe d'*utilité*, exprimé surtout par les *plans*, aussi bien que les principes *scientifique* et *esthétique* exprimés particulièrement dans les *élévations;* mais nous redoutons de compliquer encore un tableau qui offre déjà trop de points de vue nouveaux pour ne pas fatiguer l'attention de beaucoup de lecteurs.

Digitized by Google

Courbe primitive, ligne secondaire : ARC DE CERCLE.

Principe constructif et esthétique : Arc de cercle et ses dérivés. — *Élévations :* Surfaces planes, cylindriques, dômes.

1° STYLE BYZANTIN en Orient; STYLE ROMAN en Occident. *Caractère social et géométrique :* Evolutions curvilignes simples, du premier degré;

2° STYLE OGIVAL en Orient et en Occident. *Caractère social et géométrique :* Evolutions curvilignes simples, du deuxième degré.

Correspondant tous au Monothéisme.

Mixte : STYLE MODERNE depuis la Renaissance jusqu'à nos jours.

Caractère social et géométrique : Transition des styles curvilignes simples aux styles curvilignes supérieurs.

Courbe secondaire : ELLIPSE [1].

Principe constructif et esthétique : Arcs elliptiques et leurs dérivés. — *Elévations :* Surfaces planes, cylindriques, dômes, etc.

1° STYLE ELLIPTIQUE (?) — *Caractère social et géométrique :* Evolution curviligne supérieure, du premier degré.

2° (?)

On voit dans ce tableau la place que nous assignons à la forme d'art pratiquée dans le monde depuis le commencement de la Renaissance. Elle est analogue, par rapport à la civilisation chrétienne, à celle occupée par le style romain en présence de la civilisation polythéiste. Pour nous, depuis le commencement de la Renaissance, la société et l'art sont en voie de transformation, et comme il est possible de déterminer avec précision les caractères politique et religieux, social, philosophique et artistique des périodes de transition entre les civilisations, c'est au point où nous en sommes arrivé de notre étude qu'il convient de faire cette exposition.

CÉSAR DALY.

(La deuxième partie à la prochaine livraison.)

[1] Le lecteur comprendra que nous n'avons pas la prétention extravagante d'inventer un style, mais simplement de faire des observations avec la sévérité que demande la science et de les enregistrer avec ordre et en en déduisant les conséquences évidentes. Un style ne se constitue que sous une influence collective ou sociale exercée pendant des siècles; il ne naît pas de la fantaisie ou de l'imagination d'un artiste solitaire et dans une matinée de travail et de rêverie.

Digitized by Google

DEUX MOIS EN ESPAGNE

CINQUIÈME ET DERNIÈRE PARTIE [1].

SÉVILLE. — LA FOIRE DE PAQUES; TRIANA ET LA DANSE DES GITANAS; LE COURS DU GUADALQUIVIR; LES RUINES; LA CAMPAGNE. — GUADAJOZ. — CORDOUE; LES MAURES; LES ALCAZARS; LES SAVANTS ET LES POÈTES; LES KHALIFES; LES SULTANES; PROSPÉRITÉ DE CORDOUE AU Xe SIÈCLE; SON ÉTAT ACTUEL; LA MOSQUÉE. — ALBACÈTE. — LA VALLÉE DU JUCAR. — VALENCE. — LA HUERTA. — LE GRAO. — SAGONTE. — ALICANTE. — ELCHE; LES PALMIERS. — MURCIE; LA HUERTA. — L'OISIVETÉ. — CARTHAGÈNE; LA MARINE MILITAIRE. — LES BAINS D'ARCHENA. — CONCLUSION.

I

Chaque année, au retour des fêtes de Pâques, Séville est, en outre des processions que j'ai décrites, le théâtre de réjouissances assez originales, réjouissances commémoratives de la prise de la ville sur les Maures au XIIIe siècle, par le roi Saint-Ferdinand. Au sud de Séville, en avant de la porte San-Fernando, dans une plaine, non loin du Guadalquivir, au lieu même, paraît-il, où les Maures avaient établi un camp retranché pour protéger la ville, on élève, à l'angle d'un boulevard extérieur et de deux routes qui se croisent, une multitude de tentes plus ou moins grandes et riches. Mais qu'on ne s'imagine pas que ces tentes sont peuplées par des marchands forains ou des saltimbanques, point; ceux-ci sont rejetés sous les murs de la ville. Ces tentes sont louées, suivant leur grandeur, au prix

[1] Voir la *Revue contemporaine* des 15 octobre, 15 novembre, 30 novembre et 31 décembre 1868.

Digitized by Google

de 20 ou 30 francs par jour, à des familles aisées, qui y font transporter des meubles, chaises, fauteuils, canapés, tables ; et des fleurs en quantité ; des pianos aussi. Chaque jour, à partir du dimanche de Pâques jusqu'au mardi, ces familles viennent s'y installer ; on y fait la collation et, comme ces tentes demeurent entièrement ouvertes du côté de la route, il en résulte que, en se promenant, devant elles, on peut voir ce qui se passe à l'intérieur. Le spectacle, quand vient le soir, présente une originalité et une animation vraiment singulières. Ici, des jeunes femmes, assises en cercle, causent et rient ; à côté, d'autres font de la musique ; l'une est au piano, une autre chante ; là, on soupe ; plus loin on danse. Rien de plus délicieux que ces réunions pour ainsi dire en plein air, chacun chez soi et pourtant à la vue de tous. Comme on vient de traverser la semaine sainte, semaine grave, où le vêtement noir a été de rigueur, les femmes se dédommagent, les robes claires dominent ; ces robes sont décolletées ; les cheveux des jeunes filles sont surchargés de roses ; des voiles noirs, beaucoup de blancs, entourent ces têtes charmantes ; le voile blanc sied admirablement aux blondes, et il y en a en Espagne plus qu'on ne se l'imagine.

Plus de deux cents tentes sont ainsi ouvertes, peuplées, animées ; on va de l'une à l'autre, on cause, on rit, et rien n'est plus ravissant, aux lumières et sous ce ciel si pur, si étincelant de l'Andalousie, que cette fête de famille, pour ainsi dire, qui se prolonge fort avant dans la nuit. Vers une heure du matin, chacun regagne sa demeure, et ce n'est pas le côté le moins intéressant de la fête ; peu de voitures ; on s'en va à pied, les femmes se balançant mollement, faisant onduler leur taille souple, traînant leur longue jupe, caquetant et riant. La ville est pleine de ces groupes, à travers lesquels les hommes vont et viennent, quêtant un sourire, un regard, un serrement de main qui n'est pas toujours refusé. La principale occupation d'une femme andalouse est celle-là, plaire et être courtisée, et même elle n'en a point d'autre. L'Andalouse est charmante au possible, son œil est vif et doux, sa lèvre rose, sa taille souple, son pied mignon, mais son esprit est plus borné qu'on ne le peut imaginer. Nul horizon ; une ignorance tenace, quelques bribes de catéchisme, mais l'adoration des compliments et des soins d'un galant cavalier ; telle cette séduisante créature apparaît. Quant aux hommes, ils sont vifs, bouillants, emportés, ignorants aussi, parce qu'ils sont peu travailleurs, ne lisent guère et ne pensent pas beaucoup. On les dit républicains, je le crois, mais plus par leur tempérament, qui est chaud, plein d'ardeur, que par raisonnement et conviction. Leur esprit d'ailleurs est essentiellement mobile et varie vite et facilement. La vie à Séville est, sous tous les rapports, facile et agréable,

Digitized by Google

au point de vue matériel, mais il ne me paraît pas qu'on y ait fait beaucoup pour élever le niveau de l'esprit; l'instruction y est presque nulle et l'objet d'une déplorable indifférence.

Ce qui préoccupe plus les Sévillans que les cours de l'université, ce sont les courses de taureaux. Il y en eut une magnifique à laquelle j'assistai; mais les impressions que j'avais ressenties et que j'ai décrites, à propos de Madrid, se représentèrent avec la même vivacité et j'en sortis froissé et mécontent. Ce ne peut être là que le divertissement d'un peuple oisif, énergique et qui a besoin de temps en temps de s'ébranler les nerfs. Quiconque agit et pense ne pourra aimer ces spectacles. Après les courses de taureaux, la danse. Je renouvelai à Triana, faubourg de Séville, de l'autre côté du Guadalquivir, ce que j'avais fait à Grenade, mais avec moins de pittoresque. A Grenade, les gitanos habitent, dans la montagne, des cavernes et des grottes perdues au milieu des nopals; c'est étrange; ici, à Triana, ils habitent de noires cahuttes enfumées. Nous nous offrîmes le spectacle d'un bal; mais j'avoue que les danses lascives de ces filles, demi-nues et quelque peu malpropres, n'ont rien qui m'ait séduit. On voudrait voir la fameuse danse espagnole sur un tout autre théâtre; par malheur, je l'ai dit, cette danse nationale n'existe pour ainsi dire plus en Espagne. Au théâtre même, elle est délaissée pour notre danse académique française, et il faut l'avouer, les artistes sont sans grâce. L'Espagnole a beau faire, elle n'aura jamais cette grâce spéciale qui réside dans la personne indépendamment du mouvement; nos danseuses conservent le buste droit, sont sobres de gestes. L'Espagnole, au contraire, excelle dans le mouvement du buste, des hanches, et, en adoptant la danse française, elle contrarie sa nature et n'arrive à aucun résultat satisfaisant.

Séville abonde en monuments, en palais; mais comme il n'entre point dans ma pensée de faire une monographie de chaque ville que je traverse, je passe. Il me suffit de donner une idée de l'ensemble, de présenter un aperçu qui puisse faire juger de l'aspect, du caractère, des mœurs, de la vie, en un mot, des populations visitées, et mon but sera atteint si j'y réussis. Je ne m'arrêterai donc pas plus longtemps en cette délicieuse ville, quelque attrait qu'elle présente. Aussi bien, j'ai encore une longue carrière à parcourir avant de résumer, par une vue d'ensemble et des considérations générales déduites d'observations particulières, les impressions ressenties en ce pays d'Espagne qui, depuis deux siècles, paraît, en dépit de secousses apparentes, être demeuré immobile.

Digitized by Google

II

Après avoir, à quelque distance, au nord de Séville visité, les ruines d'Italica, ville jadis florissante, patrie de Trajan, je partis pour Cordoue, qui m'attirait. Je ne sais ce que les autres éprouvent à l'aspect de ces villes en ruines, anéanties, dont presque tout vestige a disparu, dont on ne retrouve que les pierres amoncelées et couvertes de mousse! Pour moi, une étrange tristesse m'envahit, un grand dédain aussi, non des efforts collectifs de l'humanité, mais des mesquines passions individuelles, des petites ambitions! Ici ont vécu des milliers d'hommes, ils ont joui, pensé, souffert, lutté; quelques-uns ont été bons; beaucoup méchants et perfides; beaucoup, pour une satisfaction d'un jour, d'une heure, ont commis des actions mauvaises; qu'en reste-t-il? Tout s'est évanoui; à peine quelques monceaux de pierres sur lesquelles l'herbe pousse! et à côté, d'autres villes qui auront le même sort vivent de la même façon, pas mieux! Et les leçons des morts ne profitent que lentement aux vivants. Mais l'humanité a du temps devant elle : espérons.

De Séville à Cordoue, on suit le Guadalquivir et on cherche cette belle et fameuse Andalousie tant célébrée, cette Bétique, objet de si pompeux récits dès l'antiquité la plus reculée. Sans doute, ce pays est beau, enchanteur, mais pourtant on éprouve quelque mécompte. Il ne répond pas, dès l'abord, à l'idée qu'on s'en est faite. Aux alentours des villes et des villages seulement, à Palma, à Lora del Rio, une magnifique végétation charme le regard; les orangers s'épanouissent, les palmiers nains, les oliviers font aux cités une ceinture grâcieuse. Mais au delà, dans la campagne, sur les rives mêmes du fleuve, quelle différence, quel abandon! et on peut dire aussi quelle tristesse! la maladie, la mort ont passé par là. Villages en ruines, villes disparues, dont il ne reste que des vestiges, champs incultes empoisonnés par la fièvre! il existe au delà de Lora del Rio, une plaine autrefois fameuse, dans laquelle se tenait jadis la foire de *Maïrena*, célèbre dans toute l'Espagne; au centre était un village important, Guadajoz. Veut-on savoir ce qu'il est advenu de la foire et du village? La foire, dès longtemps, a été oubliée, abandonnée; quant au village, tous les habitants en sont morts rongés par la fièvre. En 1841, un seul homme y restait! Aujourd'hui, la mort y règne en maîtresse; les maisons écroulées et l'église qui les domine rendent encore cette solitude plus terrible et plus navrante. Voilà ce qu'il est advenu de cette partie de l'Andalousie si belle, si riche, si peuplée. A l'époque de la domination Arabe, de Cordoue à San-Lucar, le long du Guadalquivir, *quinze cents villes et villages* floris-

Digitized by Google

saient; la province comptait ses habitants par millions. Aujourd'hui, à peine rencontre-t-on, à l'exception de Lora et de Palma, quelques misérables bourgades. D'où vient cette décadence? De bien des causes, hélas! Nous en avons énuméré plusieurs; les persécutions religieuses exercées contre les Maures qui étaient restés en Espagne, puis l'émigration; il nous faut en exposer une autre qui ne crie pas moins haut contre ce gouvernement Espagnol si plein d'incurie et qui, après avoir chassé les Maures, n'a su que laisser tomber dans la misère, la désolation, la ruine et la mort, le pays qu'il venait de leur arracher et que ceux-ci lui laissaient si florissant.

La plaine qui s'étend sur la rive gauche du Guadalquivir, ainsi que je l'ai fait observer déjà pour la route de Cadix à Séville, est basse et a peu de pente vers le fleuve. L'eau y séjourne et de ces marais se dégagent des miasmes pestilentiels. Les Arabes, ces infidèles qu'il fallait chasser de la sainte Espagne, y avaient remédié par de grands travaux d'assainissement et de desséchement; les eaux s'écoulaient ainsi vers le fleuve; grâce à une canalisation intelligente. Les terres reconquises, rendues au travail, à l'agriculture, donnaient des récoltes magnifiques. La fièvre alors n'apparaissait jamais sur ces rives, où maintenant elle est à l'état endémique. Des villes en foule et des villages florissaient sur les bords du fleuve. Les Arabes chassés, les vainqueurs se sont croisé les bras! Que leur importait? Philippe III a prononcé une parole odieuse et impie: « *J'aimerais mieux n'avoir point de sujets que de régner sur des infidèles.* » C'était bien la pensée espagnole à cette époque. Que les infidèles moussent par le fer, le feu des bûchers ou les fièvres, qu'importait à cette royauté égoïste, qui, en trois cents ans, du plus merveilleux pays d'Europe, a fait presque une ruine? Et pourtant, ici, rien à inventer, nul effort à faire! Les travaux existaient il ne s'agissait que de les entretenir. Non, pas même cela! Que de ruines accumulées! La mort plane là où régnait la vie. On est navré, quand on traverse ces plaines, de voir ces canaux obstrués sans que jamais le gouvernement espagnol ait rien tenté pour les déblayer et rendre ainsi ces vastes campagnes à la vie, au travail et à la fécondité. L'eau croupit partout et sous les rayons ardents du soleil, produit les plus pernicieuses émanations. C'est sur ces points que le nouveau gouvernement devra porter ses efforts bien plus que sur la politique formaliste. L'Espagne ne sera pas sauvée seulement par des réformes à la politique intérieure, elle ne sera sauvée que par une impulsion courageuse et forte donnée à la vie civile et aux travaux publics, routes et canaux. Faut-il espérer qu'on y songera? L'oser nous paraît téméraire, c'est trop simple; rendre les popula-

Digitized by Google

tions heureuses en assainissant les terres n'a rien de glorieux! mieux vaut élaborer des constitutions, des systèmes politiques et équiper des armées.

On salue Almodovar et son rocher, sur lequel s'élève une forteresse arabe, nid d'aigles; puis, la dernière station franchie, on s'engage, avant d'arriver à Cordoue, en une vaste plaine qui, si on en juge à son nom « *Cordoba la vieja* » devait faire partie de l'ancienne Cordoue. On y élève maintenant des taureaux de combat, tandis qu'à Villarubia on élève et apprivoise des aigles. La Sierra Morena que depuis quelque temps on aperçoit à gauche s'est rapprochée et dessine ses flancs arides, le Guadalquivir décrit une grande courbe pour aller retrouver Cordoue au sud, et on arrive dans la célèbre capitale des khalifes d'occident.

III

Peu de villes ont subi des vicissitudes plus grandes, plus terribles, gloires et revers, que cette Cordoue qui, déjà au temps de la domination romaine, était une cité célèbre. Patrie du philosophe Sénèque, des poètes Lucain et Martial, de Quintilien, comme sa voisine Italica était la patrie de Trajan et d'Adrien, elle joua dès cette époque un rôle important. Des Romains elle passa aux Goths et des Goths aux Arabes. Ce fut là le temps de sa splendeur. Ce que les khalifes ont fait de Cordoue pendant quatre siècles est vraiment inimaginable si l'on en juge par les récits des historiens, même les plus froids, de l'Anglais Murphy, de Conde, de Cardonne. Je ne puis, sans vive émotion, aborder ces villes jadis si illustres et sur lesquelles un vent de mort a passé, abattant les générations comme la faux du moissonneur abat les épis, laissant à la place d'un champ orné d'une végétation riante une plaine nue et triste, où le regard glisse et se perd.

Il commençait à faire nuit quand j'entrai à Cordoue. Je fus m'asseoir sur le parapet du grand et noble pont qui traverse le Guadalquivir, pont construit par les Romains, restauré par les Arabes, abandonné par les Espagnols et auquel chaque jour, chaque heure arrache une pierre. Le soleil se couchait dans des nuages de feu, derrière la Sierra Morena; à ma droite, une plaine immense, commandée par la Tour de Carrahola; en face, le fleuve roulant avec un doux murmure sur ses grèves; à gauche, la ville. La ville! Non, un squelette de ville, une ombre! Quelques maisons blanchies à la chaux, d'autres, poudreuses, crevassées, soutenues à peine par de vieilles colonnes; des bazars effondrés, des marchés

Digitized by Google

en ruines, des palais écroulés, des façades lézardées. La nuit vint; je rêvais aux destinées des hommes, des villes et des empires. Songer aux réalités du passé ou caresser un idéal à venir, c'est toujours rêver. Je repeuplais, je rebâtissais Cordoue, j'étais au dixième siècle, en ce siècle qu'on a nommé pour la France le siècle de fer; siècle où l'ignorance, la barbarie s'étendaient sur le reste de l'Europe, qu'elles étouffaient comme des plantes malsaines; siècle pendant lequel, sous les derniers Carlovingiens, agonisait l'empire de Charlemagne, où l'Allemagne se constituait péniblement sous ses premiers empereurs, où l'Angleterre se déchirait entre sept monarques d'une révoltante barbarie; siècle enfin de famines, de pestes, de guerres, de ténèbres partout; siècle de splendeur et de lumière, ici, sous la domination des sectateurs de Mahomet.

Je revoyais Cordoue telle qu'elle fut sous les trois Abdhérame, sous le dernier surtout, le grand Annasir, et sous son successeur, El-Hakem! Six cents mosquées, outre la grande, la seule qui subsiste aujourd'hui et dont j'aurai à parler, œuvre du VIIIe siècle, solide et forte; soixante mille édifices publics, deux cent mille maisons, neuf cents établissements de bains et *quatre-vingts écoles publiques;* vingt et un faubourgs, pavés comme la ville, et comme elle éclairés la nuit par des reverbères; un million d'habitants circulant dans ces rues, à travers ces places ombragées par des orangers, des platanes, rafraîchies par des fontaines jaillissantes où l'eau était amenée des montagnes voisines au moyen d'un aqueduc magnifique commencé par les Romains. Tout autour de la ville, des palais! Ici, au bord du fleuve, non loin du pont, le grand Alcazar d'Abdhérame Ier et d'Abd-Allah; il n'en reste plus que les jardins, dont j'apercevais les arbres balançant mélancoliquement leurs cimes au-dessus du Guadalquivir. Là-bas, sur le flanc de la montagne, le palais d'Azzahra, chef-d'œuvre d'Abdhérame III, bâti en l'honneur de sa sultane favorite Azzahra, palais qu'on mit vingt-cinq ans à construire et dont les descriptions donnent le vertige. C'était un entassement de merveilleux édifices, une ville royale! Au centre, la demeure du khalife; trois mille colonnes de marbres, venus d'Italie, d'Afrique, de Grèce, en supportaient les plafonds; ces plafonds, comme les parquets, étaient en marqueterie; ils étaient peints en or, en vermillon, en bleu de ciel; les solives étaient en cèdre sculpté. Le salon du khalife était éblouissant : l'or, les perles, le jaspe, la soie s'y étalaient à profusion. Au centre, un bassin de jaspe, au milieu duquel nageait un cygne d'or, chef-d'œuvre de l'orfévrerie grecque et présent de l'empereur Léon. Et partout les arabesques s'enlaçaient, partout des peintures de fleurs, de paysages; partout la richesse, l'art, la nature!

Digitized by Google

Et dans ces palais, non pas l'indolence, la luxure, l'apathie orientales, non ! Ces khalifes étaient aussi des savants et des poètes. Leur cour était remplie d'hommes distingués qu'ils récompensaient de leurs travaux, qu'ils encourageaient. On sait combien activement les Arabes cultivaient les sciences naturelles ; combien ils ont fait faire de progrès à la médecine, à l'astronomie, à la chimie même. Donc, beaucoup de médecins, de mathématiciens à Cordoue, payés par ces souverains magnifiques, mais surtout affluence de poètes et d'historiens. Abdhérame II lui-même faisait des poésies charmantes et gracieuses. Abdhérame III penchait plutôt vers la philosophie. C'est ce monarque qui, avant de mourir en cette délicieuse résidence d'Azzahra, écrivait dans un journal tenu par lui et où il rend compte de sa vie, ces lignes, dignes en tout point des temps antiques : « J'ai régné cinquante ans dans la paix et la gloire, aimé de mes sujets, redouté de mes ennemis, estimé de mes alliés et des plus grands princes de la terre, qui ambitionnaient mon amitié. Trône, puissance, honneurs, plaisirs, j'avais tout à souhait ; aucun bien terrestre ne me manquait. J'ai compté avec soin les jours où j'ai goûté un bonheur sans mélange, *je n'en ai trouvé que quatorze !* »

Mais, c'est sous son successeur, El-Hakem, que cette civilisation atteint à son apogée. Il n'était entouré que d'hommes distingués, savants, poètes et musiciens. On avait construit un palais exprès pour y installer une bibliothèque. Cette bibliothèque, appelée Meruane, du nom de ce palais, renfermait six cent mille volumes, classés et catalogués. Une pépinière d'hommes illustres travaillaient. C'était le visir Temam Ben Amri ; c'était Mésaudi, l'auteur des *Prairies d'or ;* c'était Ben Jussuf et Ben Alsafar, auquel El-Hakem offrit le palais d'Almotilla pour qu'il pût travailler tranquille et libre ; c'était Ahmed ben Saïd, puis Isa el Gasani ; puis Abd-el-Melek ben Haschem, El Mocui ; et parmi les poètes, Faradschi, l'auteur du poème des *Jardins ;* puis le vizir Ben Gehwar, l'auteur de la *Rose* et du *Printemps*, poèmes fort estimés ; puis Abou-Amar. A presque tous le khalife offrit des résidences magnifiques. Et ce n'est pas tout : les femmes mêmes, loin d'attendre, silencieuses et indolentes, au fond de leur harem, la visite de leur maître, les femmes suivaient ce mouvement. La belle et célèbre Lobna non-seulement était poète, mais elle possédait en grammaire et en mathématiques des connaissances telles, que El-Hakem la prit pour son secrétaire ; personne, disait-on dans le palais du khalife, ne faisait mieux et plus gracieusement les vers et n'avait une plus charmante écriture. Après elle et autour d'elle une pléiade de femmes belles et distinguées surgit ; ce fut Fatima, fille d'un employé de

Digitized by Google

l'Alcazar; puis Aïscha, fille d'un poète de Cordoue; les savants la louaient et l'admiraient; elle possédait une des plus précieuses bibliothèques qu'on pût réunir en ces temps reculés; puis Cadidscha, fille de Dschefar el Temini, qui, faisant d'excellents vers, les chantait d'une manière ravissante; puis Maryem; puis Radhia, esclave affranchie d'Abdhérame et que celui-ci appelait *son heureuse étoile* [1]

Voilà où en était Cordoue au Xe siècle, voilà quelle émulation s'y épanouissait, tandis que dans le reste de l'Europe les savants, poursuivis et persécutés, étaient souvent punis comme des malfaiteurs; tandis que les gentilshommes se faisaient gloire et honneur de ne savoir ni lire ni écrire et n'avaient pour tout sceau que le pommeau de leur épée; tandis que l'ignorance et l'abrutissement régnaient. Autour de Cordoue, les terres assainies, désséchées produisaient en abondance toutes choses nécessaires à la vie, au luxe même. La soie, la laine, les métaux précieux étaient exportés au loin par des vaisseaux qui, faisant voile des ports de l'Andalousie, rapportaient des marbres, des bois rares et odoriférants; un commerce actif se faisait avec l'Orient, et la prospérité de cette partie de l'Espagne était merveilleuse. Tout y affluait. Les chrétiens mêmes, qui y étaient restés, y jouissaient de leurs biens. Il leur était permis, par une tolérance qu'ils n'imitèrent point plus tard, d'exercer leur culte, d'avoir leurs églises, leurs couvents, de cultiver leurs terres. Ils payaient seulement une redevance d'un sixième à l'État, et nul n'osera, de ce chef, accuser les Musulmans d'exaction, quand on considérera que plus tard la dîme fut imposée pour et par le culte catholique, indépendamment des impôts exigés par le gouvernement royal. S'il y eut des persécutions, il est avéré qu'elles n'eurent lieu que par suite du fanatisme de quelques catholiques et contre le gré même des Arabes, qui répugnaient aux moyens violents. La relation du supplice de Flora, de Columba et d'Eulogio en fait foi.

Ainsi je songeais, assis sur ce grand et beau pont de Cordoue; ainsi je revoyais ce passé plein de grandeur, de gloire aussi; cette civilisation si complétement éteinte, disparue; ainsi je reconstruisais par la pensée ces palais étranges, véritables rêves des *Mille et une Nuits*, éblouissants de splendeurs; en ces salles où l'or, les couleurs vives, le marbre, la soie, le jaspe étaient répandus à profusion, j'évoquais, je rassemblais ces savants, ces poètes, ces femmes gracieuses, belles et distinguées à la fois par le savoir,

[1] Consulter, pour les renseignements sur les mœurs arabes et sur la cour des khalifes, l'excellente histoire d'Espagne de MM. Paquis et Doches. Béthune et Plon, 1844.

Digitized by Google

charmes de ces temps envolés; ainsi je les groupais autour de souverains savants, poètes et philosophes eux-mêmes; ainsi je considérais cette ville immense, j'en entendais les bruits confus, les bourdonnements lointains; ainsi, poète, je m'égarais en ces rêves du passé; une brise froide descendant de la sierra Morena me rappela à la réalité; le murmure du Guadalquivir seul troublait le silence de la nuit. Je rentrai à Cordoue, dans la Cordoue moderne, peuplée de *quarante mille habitants*, morne, silencieuse. Il était dix heures du soir, les rues étaient désertes, même cette grande rue de la *Feria* si animée jadis; j'allais, solitaire, en ces ruelles étroites, pensif, cherchant la cause de ces écroulements. Nul bruit, sinon le chant mélancolique et lointain d'une harpe qui disait, chose bizarre! la romance de la rose de *Martha*, constatant la fragilité des choses humaines, des empires comme des roses :

Le jour qui te voit naître
Te voit, hélas! mourir!

La poésie est médiocre, surtout là où florissaient les belles et nobles femmes dont je viens de parler; mais l'idée est grande et vraie; j'en fus frappé en ces lieux surtout, d'où la vie semble s'être retirée.

Le lendemain, je parcourus Cordoue. Quel ciel, quel climat, mais quelles ruines! Je cherchai dans la ville ces mosquées, ces écoles (il y en avait quatre-vingts!), ces bains, ces palais; plus rien, rien, sinon, çà et là, un vestige, une façade qui se lézarde et s'écroule, une maison qui s'effondre! Tout est poussière : générations et palais. Je fus dans la campagne, je cherchai où pouvaient être ces édifices merveilleux, Azzahra, Azrahira, bâti par Almansor : rien, ni traces, ni vestiges! Tout a disparu. Sur ces écroulements gigantesques, l'herbe a poussé; on cherche et on ne voit, du pied des montagnes jusqu'à Cordoue, que la plaine ondulée. Sous ces mamelons sans doute sont amoncelées ces ruines!

Les Espagnols catholiques ont pris Séville, Grenade et Cordoue; ils ont repris l'Andalousie, on a chanté leur victoire, on a célébré leur triomphe; et pourtant, qu'ont-ils fait de leur conquête? Pour ne parler que de Cordoue, considérez ce qu'était cette opulente cité, et voyez ce qu'elle est. Un ouragan dévastateur a passé par là; la désolation s'est assise là où la vie, la prospérité florissaient. Ces millions d'hommes se sont évanouis; ces champs fertiles se sont stérilisés; ces plaines, jadis cultivées, sont devenues des foyers de peste et de fièvre. Oh! certes, qu'on loue, qu'on célèbre les victoires fécondes, celles qui apportent la civilisation, la cultnre et le bien-être,

Digitized by Google

je le conçois; mais aussi, il faut haïr et détester ces exploits, ces conquêtes qui substituent à une civilisation active l'incurie et la misère; et c'est ce que les Espagnols ont fait pour cette noble Andalousie qui, depuis l'antiquité, était le pays, par excellence, riche et heureux, et qui, présentement, à demi dépeuplée, se présente triste, sans grandeur, sans bien-être, sans gloire! Depuis trois siècles, nulle impulsion donnée; rien que l'inquisition, l'émigration, les dépenses stériles et folles de l'or venu d'Amérique et le mépris des trésors que présente un des meilleurs sols du monde. Cette décadence de l'Espagne vient de loin et il ne sera pas facile d'y remédier. Tout n'est pas la faute du peuple; on l'a opprimé, façonné sous le double joug de l'Eglise et de l'Etat, et il est tombé dans la plus profonde indifférence. Il est navrant de voir des contrées, jadis si prospères, en un tel état d'épuisement!

Aux environs de Cordoue, rien; nul vestige des grandeurs passées; l'Alcazar même, le long du fleuve, n'est qu'une ruine informe. On parcourt tristement la campagne, interrogeant le sol; rien ne répond. Sur les plateaux de la montagne, une terre fertile. Celle-là du moins n'est pas sujette à retenir les eaux stagnantes, rien n'est à faire pour l'assainir : elle produit naturellement, et une médiocre culture y donne un rendement de vingt à trente pour un. De cette course à travers champs et montagnes on revient à Cordoue; une seule chose y reste de cette époque mémorable, la plus belle heureusement, la plus solide aussi, car, sans cela, les nobles conquérants en eussent fait ce qu'ils ont fait du reste, poussière et ruines: c'est la mosquée. On ne peut d'ailleurs se rendre compte comment tant de palais ont pu si complétement disparaître!

Quant à la mosquée, c'est évidemment, et, à mon avis, avant l'Alhambra, ce qu'il y a en Espagne de plus étrange et de plus beau. Abdhérame Ier en commença la construction au VIIIe siècle; elle fut terminée avant l'an 800. C'est un des plus vieux édifices de l'Europe; Rome seule en a de plus anciens. Elle a la forme d'un quadrilatère de 400 pieds de longueur sur 360 pieds de largeur; au nord, un *patio* planté de vieux et vénérables orangers. On entre, et on est saisi par cet aspect insolite: 1,008 colonnettes de jaspe, de porphyre, de marbre, de granit, se dressent devant vous, comme une forêt enchantée. Ces colonnettes, qui, dans le sens du nord au sud forment 19 nefs, et 36 dans le sens opposé, supportent sur leurs chapiteaux des doubles arcs concentriques du plus singulier effet. L'œil s'égare et se perd à travers ces colonnes, ces voûtes, ces chapiteaux. Autrefois, du temps des Arabes, les murs de refend n'existaient pas du côté du *patio*, de telle sorte que les 19 nefs y prenaient jour par des arcs cintrés d'une extrême élégance. Ce temple était

Digitized by Google

d'une richesse inouïe. 10,000 lampes l'éclairaient le soir, pendant la prière; les plafonds, aujourd'hui arrondis en coupoles badigeonnées, étaient alors en bois de cèdre et de melèze, bois qu'on en a arrachés pour les vendre et en faire des instruments de musique. Le sanctuaire, le *Mihrab*, où était déposé le Coran, rival de la *Caaba* de la Mecque, est d'un travail qui défie toute description. Une coupole d'un seul morceau de marbre est soutenue par seize colonnettes de jaspe. L'arabesque court partout, pressée, élégante; des versets du Coran sont gravés sur les murs. C'était le lieu saint dont on n'approchait qu'en tremblant. Dans le vestibule du *Mihrab*, un marbre dont les croyants faisaient le tour à genoux; les dalles sont usées tout autour. Au milieu de l'église, un autre réduit admirable, l'un des plus gracieux restes de l'art arabe par la richesse et le travail: c'est la tribune d'où se disait à voix haute la prière, le *Maksurah!*

Mais voici Cordoue prise en 1236; la mosquée est placée sous l'advocation de l'Assomption de la Vierge, purifiée et livrée au culte catholique; c'est sans doute ce qui nous vaut de l'avoir conservée. On ferma d'abord les arcs des dix-neuf nefs ouvrant sur le *patio* des orangers; ainsi on coupa la perspective, et le premier résultat dut être de faire paraître les voûtes de l'édifice trop basses; une seule resta ouverte, mais on la garnit de portes et on flanqua les frontons de statues ridicules; d'autres ouvertures furent pratiquées sur les côtés; on éleva çà et là des murs pour isoler des extrémités de nefs et faire des chapelles. On fit du *Mihrab* une sacristie, de la *Maksurah* une insignifiante chapelle qu'on orna de tableaux vulgaires. Ce n'était rien encore. Il fallait un chœur et un emplacement pour l'autel. On porta donc le marteau sur cet édifice admirable et unique. Entre la sixième et la dixième des nefs, on éleva des murs épais, en style plateresque, qui prirent la place de ces colonnettes gracieuses et élégantes. Il en résulte que dans ce monument incomparable un autre monument s'élève, monument parasite, lourd, laid, blanchi à la chaux, surchargé d'ornements mesquins, soutenu par de lourds piliers, qui sont déplacés au milieu de ces frêles et élégantes colonnes. La perspective en est coupée, et au lieu d'apercevoir, en entrant, toutes ces avenues de colonnes, le regard se heurte partout, au fond des nefs et des galeries, sur ces murs déplorables, qui altèrent l'ensemble et détruisent son harmonie. Telle qu'elle est, et quoique bien déchue de sa splendeur première, cette mosquée laisse en l'âme une impression durable et profonde. Elle seule, en cette noble ville, jadis si florissante, aujourd'hui si déserte, si triste, elle seule est encore debout pour témoigner de la grandeur de la Cordoue du Xe siècle, de la magnificence des Ommaijades et du degré de civilisation auquel les Arabes étaient arrivés dès cette époque et qui a si complétement disparu avec eux.

Digitized by Google

IV

Quand on a passé deux jours à Cordoue, quand on a visité la mosquée, erré dans la campagne jusqu'au pied des montagnes; quand on a parcouru ces rues désertes, mornes, examiné ces restes poudreux, ces places maintenant si mélancoliques, il ne reste plus qu'à s'éloigner, le cœur oppressé, l'âme désolée à l'aspect d'une chute si complète et si profonde. Quelque déchu que soit ce pays, on retrouve encore cependant çà et là cette ancienne Bétique si belle, si riche et si prospère. On suit les rives du Guadalquivir, laissant à gauche les dernières croupes de la sierra Morena; rien de gai, rien de riant, rien d'animé. D'immenses champs d'oliviers, quelques villes maussades d'aspect, quelques villages dont les habitants se montrent insoucieux et pour la plupart couverts de guenilles; des mendiants en foule. Quelle richesse pourtant en ce sol! quelle fertilité! que de mines à exploiter! que de métaux précieux! Mais on dirait qu'un long voile de tristesse s'est étendu sur cette terre. Ce cours du Guadalquivir est un désenchantement; on éprouve à parcourir ces rives une vraie douleur en songeant à ce qu'a été ce pays, à ce qu'il est, à ce qu'il pourrait être, c'est-à-dire l'un des plus peuplés, l'un des plus riches, l'un des plus prospères du monde.

Je voulais voir les provinces de l'est, qui, disait-on, font un contraste marqué avec celles-ci... Je pris donc la route directe pour Valence, où je n'arrivai que le lendemain à midi. Le jour nous vint à Albacète, et je pus, à partir de ce point, examiner la campagne. Sévère et triste jusqu'à Almansa, elle commence à s'animer quelque peu au delà; le manque d'eau sur tout ce parcours, l'état de délabrement dans lequel on a laissé tomber les travaux hydrauliques des Arabes, paralysent la culture, et les récoltes sont chétives. Ainsi que je l'ai dit à plusieurs reprises, les Arabes avaient l'art, au suprême degré, d'aménager les eaux. Ils avaient couvert ce pays de *pantanos*, dont la plupart sont en ruines, mais dont le plus grand et le plus solide, qui date de neuf siècles, subsiste auprès d'Alpera. Il ne pleut pas souvent dans ces contrées, mais lorsqu'un orage y éclate, il verse sur les montagnes nues et pelées des torrents d'eau, qui vont grossissant et ravageant les terres au lieu de les féconder. Or, les Arabes avaient imaginé de tirer profit de ces eaux. Partout où la disposition des collines le permettait, partout où les côtes décrivaient des cirques ouverts seulement d'un côté, ils avaient construit de solides murailles, formant ainsi des bassins, des lacs artificiel, où l'eau séjournait, à une hauteur souvent considérable, et d'où, pendant les sécheresses, à l'aide de vannes, elle pouvait être

Digitized by Google

distribuée au loin. Le *pentano* d'Alpera est un travail de géants; sa base se compose de solides enrochements fortement cimentés qui vont d'une colline à l'autre; la muraille, en s'élevant, diminue d'épaisseur; mais telle qu'elle est, elle a résisté aux efforts des siècles et à l'énorme pression d'une masse d'eau incalculable.

Au delà de la Encina, on descend rapidement vers la vallée de Jucar; la campagne commence à se peupler, la verdure apparaît; oliviers et caroubiers étalent leur feuillage grisâtre; on arrive à Jaliva; alors le charme commence. Cette petite bourgade, assise au pied d'une montagne pelée et fauve, sur les flancs de laquelle court un vieux mur de forteresse arabe, s'épanouit au milieu de ses champs d'orangers et de mûriers; quelques groupes de palmiers profilent sur le ciel bleu leur grêle silhouette; l'habitant de la campagne a l'air plus à son aise, plus heureux, plus content; à mesure qu'on avance, le paysage s'anime; ce ne sont que groupes de palmiers, que champs immenses d'orangers, d'amandiers et de mûriers. La voie court à travers ces campagnes délicieuses, et le voyageur, en se penchant, pourrait cueillir des oranges aux arbres. Des villages ravissants, Manoel, Carcajente, Alcira, sont enfouis dans cette merveilleuse végétation; villages arabes, maisons à terrasses ombragées par les palmiers, églises à tour carrée et à dômes recouverts de ces tuiles bleues vernissées si douces à l'œil et qui resplendissent au soleil. La montagne s'allonge à droite, nue, effritée, mais inondée de lumière. Elle fait avec cette puissante végétation un contraste éclatant; le soleil en éclaire les parties saillantes, qui prennent des tons d'une extrême vivacité; les parties qui restent dans l'ombre, les ravins, les crevasses, sous leur brume bleuâtre, tranchent sur cette éblouissante clarté. On dirait une longue robe de soie grise froissée, et dans les plis de laquelle la lumière se joue, rayonne et se perd!

Les orangers sont chargés de fruits et de fleurs; les mûriers, en longues files, arrondissent leur feuillage gracieux et épais auprès des grêles oliviers; des ruisseaux bondissent çà et là et se déversent en des champs entourés de berges qui en retiennent les eaux; ce sont des rizières qui étincellent au soleil ou reflètent l'azur du ciel, et auxquelles le grain, commençant à germer en herbe, donne une teinte verte d'une extrême douceur. C'est partout une efflorescence, une vie, qui étonne, charme et ravit. Nous sommes dans la fameuse *Huerta* de Valence. Là du moins on n'a pas, comme sur les rives du Guadalquivir, abandonné les travaux d'irrigation créés par les Maures. Ce pays doit sa fertilité au mode, depuis plus de mille ans en vigueur, de distribution et d'aménagement des eaux. Cette *huerta*, si belle et si renommée, est arrosée par huit canaux, nommés *acequias*,

Digitized by Google

qui sont eux-mêmes alimentés par l'eau des pluies tombant sur les montagnes, ou par les sources, ou par quelques *pentanos*. L'eau et le soleil, voilà les grands producteurs du pays ; l'homme n'a pas besoin de ce travail pénible qui, dans les contrées du nord, le courbe longtemps sur le sillon. Le soleil, lui, ne fait jamais défaut ; mais l'eau, il a fallu la recueillir, la ménager avec un soin jaloux. Ici donc, elle coule en huit canaux qui, chacun dans un district, se ramifie en une multitude de ruisseaux et ruisselets qui la portent aux terres comme les artères portent le sang aux chairs. Chaque propriétaire a sa part, déterminée d'après ses besoins constatés. A un signal donné (c'est ordinairement au son de la grosse cloche de la tour *Miguelete* de Valence) les vannes s'ouvrent, l'eau court et va fertiliser les champs; nul n'en doit prendre que sa part sous peine d'une contravention qu'on réprime sévèrement. Et pour présider à cette distribution des eaux, à la répression des fraudes et des abus, un tribunal a été institué, le plus bizarre, le plus vénérable et le plus ancien peut-être qui soit en Europe. A la surveillance de chacun des huit canaux est préposé un agent nommé *acequiero* ; il doit pourvoir à tout. Chaque jeudi, devant le portail des saints apôtres de la cathédrale de Valence, les huit *acequieros* s'assemblent et s'asseyent sur un banc fourni par le chapitre de la cathédrale. Là, devant ce tribunal en plein air, se présente quiconque a une plainte à formuler, une réclamation à faire. L'*acequiero* du district du plaignant se lève, répond s'il y a lieu, et les sept autres prononcent en dernier ressort sur la difficulté. Jamais on n'a contrevenu aux décisions de ce vénérable tribunal, qui juge sans greffier, sans avocat, sans appel, dont les sentences ne sont point écrites, mais sont absolument respectées et rigoureusement exécutées. Cette institution date du Xe siècle et vient des Arabes. Ce *tribunal des eaux* jouit à Valence d'une considération et d'un respect mérités.

Valence est une jolie ville, gaie, animée, entourée de jardins, de fleurs, de palmiers. Les rues sont généralement étroites, mais propres ; il n est quelques-unes dont l'aspect est fort pittoresque; celle qu'on nomme la calle de *las Mantas* est d'une originalité charmante. Elle est peuplée de marchands d'étoffes et, comme son nom l'indique, de marchands de mantes ; ces mantes, généralement de couleurs vives : rouges, jaunes ou bleues, sont suspendues aux murs des boutiques et flottent au gré de la brise. Le soleil, dardant ses rayons sur ces étoffes éclatantes, produit l'effet d'un kaléidoscope ; rien de pareil ne se peut voir en nos villes septentrionales. De cette rue on débouche sur la place du marché, et le coup d'œil est d'une singularité extrême. Cette partie de l'Espagne est celle où le vieux costume national a été le mieux conservé. Les paysans, roulés dans leur

Digitized by Google

manta le matin, ou, quand la chaleur est venue, enroulant cette même manta autour d'eux avec infiniment d'art, se promènent gravement ou s'asseyent à terre pour débiter leurs denrées ; les femmes s'en vont les jambes nues et vêtues de robes à volants, le buste entouré d'un petit châle rouge ou bleu ; les acheteurs, les acheteuses de la ville, en costumes bigarrés : tout cela est d'un effet vraiment pittoresque et que l'on se plaît à contempler longtemps. Sur cette place du marché s'élève l'un des plus beaux monuments de Valence, à mon gré, sinon le plus remarquable. C'est le marché aux soies, construction qui date du XVe siècle, demi-gothique, demi-renaissance, et dont la façade surtout est pleine de caractère et ne manque pas de grandeur. Quant à la cathédrale, à l'exception de la belle tour *Miguelete*, elle n'offre rien qui, après Burgos, Séville et Tolède, puisse fixer l'attention et arrêter le voyageur.

Le véritable charme de Valence, c'est sa *Huerta*, ce sont les promenades que l'on fait aux environs. Celle du *Grao* est naturellement la première. Le *Grao* est le port de Valence. On s'y rend en tartane, véhicule national, mais laid et incommode, charrette lourde, recouverte d'une bâche de cuir qui s'arrondit ou plutôt se dessine en ellipse au-dessus de la tête des infortunés voyageurs. Je dis infortunés surtout parce que la route, charmante d'aspect d'ailleurs et bordée de beaux et grands arbres, qui conduit de Valence au Grao, est pleine d'ornières. Cinq kilomètres, c'est peu, et néanmoins on est brisé. Ce Grao est un port artificiel fermé par une digue ; l'entrée en est incommode, souvent obstruée par les sables de la Turia ; pauvre port, en vérité. Valence date, dit-on, des Carthaginois et même des Phéniciens ; je ne sais ; mais si ce port a une telle antiquité, il faut avouer qu'il n'a pas fait depuis lors de grands progrès. Au nord du Grao nous visitâmes Cañameral et Cabañal, deux petites villes de bains où accourent en été les familles de la province. Ce sont de longues files de maisonnettes blanches, toutes semblables et couvertes en chaume ; c'est original et triste ; mais pour en bien juger il faut voir ces villages en été, quand toute une population élégante les a envahis et les anime.

Non loin de Cabañal, et sur les bords de la mer, nous pûmes visiter une exploitation horticole créée par un compatriote. Il cultive là des champs entiers de géraniums, qu'il fauche trois fois par saison et dont il fait la fameuse essence de roses tant recherchée ; il élève les plantes les plus rares en pleine terre, à quelques mètres seulement du bord de la mer, dont on entend le murmure, en les protégeant seulement par des palissades de bambous contre les vents frais du nord-ouest : des eucalyptus, dont certains sujets atteignent jusqu'à trois cents pieds de hauteur, arbre qui s'est par-

Digitized by Google

faitement acclimaté dans la province de Valence, où il est l'objet d'une culture assidue, car ses feuilles ont la propriété, dit-on, de prévenir ou guérir la fièvre ; le bois de l'eucalyptus est d'ailleurs excellent. Là croissent des lataniers, des azaléas, des mandariniers, des agaves, des palmiers, des araucarias, des passioneras passiflores, et ces mille variétés d'arbres d'Australie au feuillage gracieux ; le tout au milieu de haies de rosiers et de grenadiers. Nous passâmes une heure délicieuse en cette propriété, au bord de la mer bleue et caressante, parmi ces arbres rares et ces fleurs qui répandent partout leur parfum. C'est toujours une joie de retrouver au loin un compatriote et l'accueil qu'on reçoit de lui touche et ravit plus doucement que ne le peut faire la plus aimable réception des gens du pays. On se trouve pour ainsi dire en famille.

Nous rentrâmes à Valence en traversant une partie de cette fertile Huerta parmi les orangers, les mûriers et les palmiers. La ville, de ce côté, se présente majestueusement derrière le Guadalaviar, fleuve original, que traversent sept ponts magnifiques et dans lequel, pendant huit mois de l'année, pas un filet d'eau ne coule, car cette eau est dérivée plus haut avec grand soin pour les irrigations de la plaine. La vie, à Valence, est facile et douce, mais déjà ce ne sont plus les mêmes mœurs, les mêmes allures que dans l'Andalousie; le caractère aussi diffère. Il y a dans les provinces de l'est un peu plus d'activité que dans le sud, on y travaille davantage; il ne faut, pour s'en convaincre, que considérer la campagne. Aux environs de Valence, outre la culture des arbres fruitiers, le sol est couvert de rizières ; le maïs, le blé, l'orge y croissent en abondance; la campagne, à l'époque où je la vis, présentait la plus belle et la plus riche apparence. Au reste, avec un sol pareil, du soleil et de l'eau, comment n'arriverait-on pas à récolter vingt et trente pour un? Ici, du moins, les travaux des Arabes ont été, sinon absolument conservés en leur état primitif, du moins assez entretenus pour que le résultat fût bon. Tout le littoral méditerranéen, de Castellon à Carthagène, est d'une richesse et d'une fertilité extrêmes. J'allai passer une journée à Murviédro, à quelque distance au nord de Valence, sur les ruines de l'antique et illustre Sagonte et j'éprouvai les mêmes sentiments qu'à Italica. Là florissait une ville où deux cent mille habitants vivaient avec leurs passions, leurs intérêts, amours et haines, et dont les proportions, pour eux, étaient immenses. Tout s'est éteint; à peine reste-t-il quelques débris de murs, de théâtre. Le sol a tout englouti, tout recouvert, et le calme absolu s'est fait là où tant d'intérêts s'agitaient. Quelles leçons en ces grandes ruines! Qu'on aille demander à Numance, à Sagonte, à Italica, à Mérida ce qu'elles furent! Aucune ne répondra. Trois

Digitized by Google

de ces villes sont mortes et ensevelies, et Mérida même n'est plus qu'une bourgade.

Don Luis était venu me rejoindre à Valence ; nous partîmes ensemble pour Alicante ; mais, en passant, nous fîmes une excursion d'un haut intérêt à Iativa et à Candia, au milieu des orangers, des palmiers et des oliviers. Sol fécond et riche, et qui le serait plus encore si les possesseurs le voulaient. Les environs d'Alicante, contrairement à ceux de Valence, n'ont rien d'attrayant. Ce ne sont que coteaux poudreux et nus, de couleur rougeâtre et qui ne se colorent de teintes douces et violacées qu'au coucher du soleil. La poussière y règne en maîtresse et il faut de temps à autre qu'un orage vienne l'abattre, sans cela elle vous prendrait à la gorge et vous étoufferait. Alicante n'est point une belle ville, en dépit de son nom si doux et de son vin délicieux. Maisons blanchâtres, à terrasses ; point de verdure. Sur le port, quelques palmiers maladifs couverts de poussière et qui végètent misérablement. Mais comme la mer est belle et souriante ! mais comme la rade est jolie ! Après Barcelone, Alicante est assurément le seul port de la côte orientale de l'Espagne qu'on puisse citer. Autrefois port de transit pour Madrid, il a bien perdu de son importance depuis l'ouverture des grandes lignes de chemins de fer. Mais, à mon avis, il est appelé à un grand avenir si les négociants savent comprendre leurs intérêts. La mise en exploitation du canal de Suez sera un fait considérable pour l'Espagne comme pour l'Italie et la Grèce. De toutes ses colonies, l'Espagne n'a gardé que Cuba et les Philippines. Or, l'ouverture du canal maritime de Suez va la rapprocher de ses possessions orientales de plus de deux mille lieues. Personne n'ignore l'immensité des ressources de ces îles ; épices, indigo, cafés, cacaos, sucre, tout y vient à profusion. L'Espagne, aujourd'hui tributaire, comme nous l'avons dit, de l'Angleterre pour une partie considérable de sa consommation en denrées coloniales, peut secouer ce joug commercial ; mais il faut que les négociants le comprennent et aient assez d'initiative et d'énergie pour faire eux-mêmes leurs affaires. Alicante nous paraît admirablement placée pour cela ; c'est le port de la côte orientale de beaucoup le plus rapproché de Madrid et, après Barcelone, le plus sûr et le meilleur. Donc, si les négociants d'Alicante le veulent, s'ils veulent tenter un effort, ils ont entre leurs mains un avenir de prospérité indiscutable ; les relations de l'Espagne avec l'Orient, l'Inde, la Chine, Luçon, leur appartiennent sans conteste. A eux de voir s'ils entendent relever leur pays de cette triste infériorité maritime, commerciale, où il est tombé, après avoir été si riche et si puissant.

La huerta d'Alicante est loin d'être aussi belle que celle de

Digitized by Google

Valence; le système d'irrigation y est moins bien conservé, moins bien entendu. Le paysage pourtant y est agréable et y revêt cette teinte orientale qui plaît aux yeux. Partout des groupes de palmiers ombrageant des maisons de campagne, dont quelques-unes, appartenant à des négociants d'Alicante, sont fort belles; partout des champs de vignes qui produisent ce vin exquis, appelé à Alicante même du nom de *Fondillon*, véritable nectar et assurément le meilleur vin d'Espagne.

V

J'avais depuis longtemps entendu vanter la route qui conduit d'Alicante à Murcie par Elche, et j'avais un extrême désir de la parcourir. Je louai donc pour don Luis, deux amis qui nous avaient rejoints et moi, une espèce de diligence, voiture venue des temps antiques et attelée de chevaux nerveux et assez bons trotteurs. Nous partîmes un matin par le plus adorable temps du monde; la route, au sortir d'Alicante, s'élève sur des collines poudreuses, couleur de pain grillé, presque sans végétation. La mer s'étend à gauche, unie, bleue, resplendissante. Peu à peu, le paysage change, la verdure se montre, les pentes qui descendent vers la mer se couvrent d'une végétation d'un vert tendre, douce au regard. Enfin, les palmiers apparaissent, isolés d'abord, par groupes pressés ensuite. Vers midi, nous étions auprès d'Elche; nous descendîmes de voiture et fîmes notre entrée en cette étrange petite ville par des sentiers ombreux, à travers les bois de dattiers, enjambant çà et là des rigoles destinées à l'arrosage de ces arbres élégants et qui faisaient au-dessus de nos têtes un dôme magnifique. Elche est peuplée de vingt mille habitants; ce n'est plus même une ville espagnole; ici on est en Syrie. Des maisons carrées en pierres grisâtres, surmontées de terrasses; pas un seul toit; peu de fenêtres; quelques rares cheminées. De grandes portes ouvertes à deux battants laissant circuler à l'intérieur l'air et la lumière; point de volets, partant point de couleur. Uniformité de teinte grise; rues étroites, encombrées d'enfants et d'animaux; telle doit être Alep ou la vieille Damas.

Nous déjeunâmes dans une cour ouverte sur deux rues; un immense escalier conduisait à un premier étage, où toutes les pièces communiquent ensemble sans portes. Nous nous installâmes au pied de cet escalier, à la vue de tous les enfants, de tous les pauvres du pays, qui vinrent nous voir manger et auxquels nous jetions des cuartos. Ils étaient là par centaines, secouant leurs pittoresques guenilles, non sans danger pour notre repos futur. Deux superbes

Digitized by Google

jeunes femmes, les jambes nues, chaussées de légers souliers de satin, les cheveux couverts de roses, nous servirent le plus abominable déjeuner que jamais voyageurs mangèrent. Du riz au safran, dans lequel se perdait le plus maigre poulet de toutes les Espagnes; une omelette aux fèves, arrosée de je ne sais quelle drogue qui lui donnait la saveur du benjoin. Toutefois, on nous apporta d'un certain petit vin dont je garderai la mémoire, dussé-je vivre cent ans. C'est le cru du pays, mais assurément, comme le dit un de nos compagnons, c'était du soleil en bouteille. Ce vin, qui se donne pour rien ici, vaudrait en France un louis la bouteille. Il nous mit en gaieté. Un cirque se trouvait de passage à Elche, et nous nous fîmes donner une représentation extraordinaire; le soir, on dansa, et Dieu sait avec quel entrain, au son des castagnettes, des guitares et des pandéros. C'était la première soirée de ce genre que je passais en Espagne, et elle me ravit. Jusqu'à onze heures du soir, le pays fut en liesse, et le vin d'Elche coula, délicieux, et nous fîmes, avant de rentrer, une promenade sous les palmiers; les étoiles brillaient à travers les feuilles; la musique du cirque, cymbales et clarinettes, nous donnait une sérénade insensée, et la jeunesse du pays nous escortait.

Le lendemain, au lever du soleil, nous étions sur la tour de l'église. Spectacle délicieux : tout autour d'Elche, des milliers de palmiers, groupés en forêt épaisse; à l'ouest, la côte rougeâtre; à l'est, la mer qui sommeillait encore sous ses brumes blanches; au sud, les campagnes de Murcie. Costumes, mœurs, habitations, tout ici parle de l'Asie; rien ne rappelle la vieille Europe. Si bien que nous fussions en cette singulière petite ville, nous partîmes escortés par des vœux et des sourires. Nous marchâmes pendant deux heures entre deux haies de grenadiers en fleurs, mais en des chemins si pleins d'ornières, que nous faillîmes en être brisés, notre voiture et nous. Enfin nous arrivâmes à Albaterra, puis à Coj, puis à Orihuela, une charmante ville, à l'entrée de la Huerta de Murcie. Un tremblement de terre a secoué, il y a quelques années, si violemment cette jolie petite ville, que la plupart des maisons en demeurent encore crevassées. C'est un événement qu'une voiture entrant au galop de trois chevaux à Orihuela; toute la population était aux portes; beaucoup de têtes ravissantes toutes couvertes de fleurs. Ici assurément les femmes sont fort belles, gracieuses, d'une taille plus élevée que dans l'Andalousie et fort souriantes. Une grande animation règne en ces rues encombrées de marchands d'oranges, de grenades et d'eau fraîche. Nous visitâmes un couvent, désert aujourd'hui, de franciscains, je crois, monument assez intéressant,

Digitized by Google

mais dont la bibliothèque surtout m'a paru fort belle et l'une des plus riches de l'Espagne.

D'Ohiruela à Murcie, c'est un enchantement. A droite, la montagne plissée, crevassée, nue, rocheuse, sur les flancs de laquelle le soleil se joue avec des alternatives de lumière et d'ombre douces à l'œil; à gauche, la Huerta de Murcie, plus belle, plus riche, plus élégante à mon avis que celle de Valence... L'impression que j'éprouvai et qui ne s'est point effacée est que cette plaine est ce qu'il y a en Espagne de plus délicieux et de plus charmant; une verdure magnifique, des arbres d'une vigueur extraordinaire, un sol dont pas un pouce n'est perdu pour la culture, çà et là des palmiers; partout des champs d'orangers et de citronniers dont les senteurs, apportées par la brise, vous arrivent par bouffées; tout ce ravissant paysage encadré entre des montagnes fauves et nues qui profilent leurs crêtes sur le resplendissant azur : voilà la campagne de Murcie. L'Éden ne devait pas être un séjour plus poétique et plus enchanteur. Les habitants mêmes ont un aspect particulier. Pour tout vêtement un large caleçon de toile et un gilet de velours à fleurs; jambes nues, un chapeau ou une toque de vieux velours noir sur la tête, ils vont ainsi, fiers comme des Asiatiques, portant sur leur épaule leur manta rayée de couleurs éclatantes, dans laquelle ils s'enroulent le soir venu. On les rencontre le long des routes regagnant leur *pueblo*, soupant, en marchant, d'une salade et d'un oignon, et se rafraîchissant d'une orange. Il n'en faut guère plus en ces climats privilégiés, où le corps a peu de besoins, puisque ni la brume, ni le froid ne lui font perdre de sa chaleur.

On passe aux pieds du *Monte-Agudo*, un rocher qui émerge de la verdure comme le mont Saint-Michel émerge des grèves dans la baie de Cancale, et l'on entre peu après à Murcie, au milieu des champs d'orangers, de lauriers-roses, de grenadiers, dont les parfums vous enivrent. Cette ville de Murcie n'est point, par elle-même, jolie, mais c'est assurément un aimable séjour. Une foule de rues étroites, quelques-unes entièrement dallées, servant le soir, comme à Malaga et à Valence, de promenades et de bazars, où les femmes viennent errer, caqueter et acheter; des quais magnifiques, le long d'une rivière, ou plutôt d'un torrent, le Segura, qui, lui du moins, conserve un peu d'eau. C'est même une chose ravissante que de venir le soir se promener sur ce pont ou sur les quais. Les parfums délicieux des orangers, des roses, vous arrivent par bouffées sur les ailes de la brise. Le ciel est étincelant d'étoiles, et la rivière, courant sur son lit de rochers, chante gracieusement au milieu du silence. Climat merveilleux, mais fatal, énervant aussi, où la vie est si facile, que le corps s'amollit et l'âme se replie, sans vigueur.

Digitized by Google

Plus que partout ailleurs, à Murcie, l'influence de ce climat se fai sentir sur la population des villes et des campagnes. Pas de besoins : sans effort, on récolte sur ce sol béni bien plus que le nécessaire. A quoi bon se fatiguer en un travail pénible? Le repos, tel semble être toute la vie des Murciens. On se lève, on mange une tasse de chocolat et on se rendort; vers midi, quelque nourriture légère encore, et la sieste; le soir seulement, on sort, les rues se peuplent, et jusqu'à onze heures du soir il y règne une certaine animation. Dans les campagnes, il en est de même ; le matin, le paysan travaille un peu à sa terre ; dès que le soleil darde de chauds rayons, il rentre ou se couche à l'ombre, en sa manta, et sommeille ; de la salade et du piment doux, voilà son repas, rien autre ; la viande lui répugne ; de l'eau fraîche, voilà sa boisson ; le vin le tente peu ; une orange parfois. Comment voulez-vous que ces gens-là, hommes ou femmes, aient un esprit vigoureux? Comment voulez-vous que les hommes surtout deviennent électeurs et devisent des choses politiques quand ils ont déjà tant de peine à s'occuper de leurs propres affaires? J'ai vu cette population de la campagne et chez elle et au marché de Murcie ; comme couleur locale, comme pittoresque, rien de plus charmant : hommes et femmes s'en vont nonchalamment, offrant leur marchandise ou s'asseyant le long des chemins ou des rues, les jambes croisées, à la façon orientale, et attendent, souriants et silencieux, le chaland. Le marché de Murcie est, sans contredit, le plus curieux de toute l'Espagne et celui où l'on retrouve, dans toute son originalité, le vieux costume des temps passés. Cette population, arabe plus que partout ailleurs, semble s'être immobilisée. A quoi bon progresser, en effet, dans ce délicieux pays de Tadmir? Du soleil, un air pur, sain, parfumé, une terre féconde ; tous les dons que Dieu réserve aux élus, versés à profusion ; l'ombre, la fraîcheur, la verdure, jamais d'âpre bise ; qui ne deviendrait indolent sous un tel ciel ?

Nous allâmes dîner à Beniajan, dans un huerto, enclos renfermant des milliers d'orangers chargés en même temps de fruits et de fleurs ; la table fut dressée sur l'herbe au milieu d'orangers dont les fruits pendaient au-dessus de nos têtes ; en face, une demi-douzaine de palmiers séculaires ; sur le dernier plan, la montagne nue se colorant au soleil couchant de cette teinte mauve délicate et suave qui contraste d'une façon si ravissante avec le pâle azur du ciel. Je ne sais si nous mangeâmes, mais, d'une voix unanime, il fut déclaré que c'était le plus délicieux repas que nous eussions fait de notre vie. Le soir, rentrés à Murcie, pendant que, vers dix heures, nous étions à souper, nous entendîmes au loin le son de mandolines et de guitares. Peu à peu, les virtuoses se rapprochèrent et finirent par

Digitized by Google

passer sous notre balcon ; nous les fîmes prier de s'arrêter. Pendant une heure, avec un brio, une maestria incroyables, ils nous jouèrent les plus étranges, les plus entraînants boléros, des seguidillas, des fandangos, des havaneras à faire danser des impotents. Les basses de la guitare étaient vraiment fort belles et fort graves, pendant que la mandoline brodait de ravissantes mélodies. Nous ne savons en France ce que sont ces instruments; nous en ignorons le charme pénétrant ; il est vrai que, pour bien l'apprécier, il faut être dans les conditions où nous nous trouvions : la nuit, sous un ciel resplendissant d'étoiles, dans une ville inondée de parfums, où la poétique nonchalance a élu domicile. Quelques fenêtres s'ouvrirent; des formes blanches apparurent aux balcons ; des jeunes gens qui passaient s'arrêtèrent et se mirent à danser en pleine rue, à onze heures du soir. Spectacle étrange, vraie nuit d'Espagne : musique, parfum et danse ! Comment résister ?

Français et Anglais, nous sommes de beaux et profonds raisonneurs ; nous dissertons fort savamment sur le droit et le devoir des peuples et des citoyens ; mais nous avons notre tempérament spécial, nos besoins, qui nous forcent à compter avec la vie, à combiner toute chose. Ici, il faut venir et vivre quelques jours pour apprécier un peu ce peuple espagnol dont on médit parce qu'il ne pense pas et n'agit point d'après nos idées. Cela est fort bien ; mais pour que les résultats soient identiques, il faut que les circonstances aient quelque analogie. Or, entre un citoyen du Lancashire ou de l'Alsace et un habitant de ce fortuné pays de Murcie, la différence est si grande, que toute la politique du monde ne la comblerait pas. Là-bas, au nord, l'homme a faim, il a froid, il a besoin de se vêtir, de se nourrir, de se loger de telle sorte que son corps soit protégé ; pour atteindre ce résultat, il doit travailler et acquérir ; sans cela, il demeure pauvre, misérable, il souffre. Ce qui lui importe avant tout, c'est un état social, un gouvernement qui le protége, lui assure la sécurité, la conservation des biens acquis, la certitude de jouissances nécessaires. Il devient donc, par le fait, citoyen actif, intéressé à la forme du gouvernement; il est obligé, politiquement et socialement, de veiller à ce que ce gouvernement lui assure la somme de liberté dont il a besoin pour son travail, et de sécurité pour sa fortune. Il est électeur, éligible ; il lit les journaux, se renseigne, pense et s'agite. Voilà pourquoi la politique générale a d'autant plus d'action sur la masse que la masse est active, laborieuse, nécessiteuse.

Mais ici, voyez : tout est fatigue superflue. Nulle nécessité pressante ; le moindre vêtement suffit; un morceau de toile et une manta qui dure dix ans ; une cabane à peine close, puisque le vent

Digitized by Google

n'est jamais froid ; un peu de légumes, une orange, un morceau de piment pour toute nourriture, puisque le corps ne fait aucune déperdition de chaleur qui nécessite une compensation physique. Donc, peu de travail, peu de spéculation, peu de pensées, une somme d'idées naturellement très limitées. Pourquoi voulez-vous que ces gens-là se fatiguent à penser et surtout à penser à des choses abstraites, bien au-dessus de leur entendement, aux choses de la politique et du gouvernement ? Je ne puis que le répéter : on a pensé, agi pour eux ; l'Eglise et l'Etat s'en sont chargés, et voilà que tout à coup on vient leur dire : « Donnez votre avis sur ce que vous voulez que l'on fasse ? » Grand doit être leur émoi, à tous ces braves gens que je vois encore accroupis, le long des routes, grignotant une racine crue ou un fruit. Est-ce à dire qu'il faut approuver cet état ? Point. Il existe, je le constate, voilà tout ; mais il n'y a pas de fée politique, si habile qu'elle soit, qui puisse, touchant de sa baguette une population ignorante et satisfaite, lui disant : « Pense ! » la faire penser ! Il faut l'instruire d'abord, et la chose est lente. Il n'y a, sur la terre et sous quelque climat que ce soit, rigoureux ou clément, aucun homme, aucun peuple qui soit dispensé d'user de son intelligence ; sans être utopiste, j'estime qu'un temps viendra où il en sera ainsi et où les idées nobles, généreuses, fortes, naîtront dans le crâne d'un Murcien, encore qu'il ne mange pas de roastbeef, ne boive pas son sherry et qu'il ait la vie facile et douce, aussi bien que dans celui d'un homme du nord, qui lutte contre les difficultés du climat, l'âpreté du sol. Mais à cela il faut du temps. Voilà pourquoi je ne saurais trop engager nos beaux raisonneurs à aller voir un peu ces choses-là par eux-mêmes ; s'ils veulent être de bonne foi, ils se convaincront. Dans ces campagnes espagnoles, ignorance absolue, absence d'idées, et, qu'on le croie bien, indifférence extrême sur la forme d'un gouvernement. Le roi est un mythe pour le paysan ; il n'en connaît que le nom et en fera bon marché. La seule chose qui le touche de plus près, de très près, c'est l'Eglise : à elle seule il est soumis, elle seule le dirige. Donc, tout gouvernement, fût-ce la république, sera accepté, qui ne demandera pas trop ; et le meilleur, à notre sens, sera celui qui, sans créer pour ces hommes des besoins plus grands, au point de vue physique, leur fera comprendre qu'ils sont des êtres intelligents et actifs, capables de penser et de produire, et par cela d'augmenter en même temps leur bien-être et la prospérité de leur pays.

Murcie est pauvre en monuments ; la cathédrale seule a quelque valeur architecturale ; encore est-elle de styles divers et qui jurent quelque peu ensemble. On la dirait neuve, tant l'absence de brume fait que la pierre conserve sa couleur et ne noircit point. Une tour

Digitized by Google

assez élégante flanque l'édifice. J'y montai. Comme à la Giralda de Séville, pas d'escalier intérieur, mais une suite de rampes, ce qui permet d'en faire l'ascension à cheval. Le panorama est merveilleux. La ville, groupée autour de la cathédrale ; tout à l'entour, une foule de jardins où s'épanouissent les fleurs, ailleurs les plus rares, et ici les plus communes ; puis, la Huerta qui se déploie entre deux chaînes de montagnes, comme un fleuve immense de verdure, et va des deux côtés se perdre et pour ainsi dire se fondre à l'horizon, au nord-est, jusqu'à Orihuela et la mer ; au sud-ouest, jusqu'à Lorca et Alméria.

L'industrie de la soie faisait autrefois la richesse de Murcie ; les champs étaient peuplés de mûriers et de nombreuses magnaneries fournissaient dans la province des produits estimés. Aujourd'hui, cette industrie même est réduite à un état précaire. Il a suffi de quelques années mauvaises ou moins productives pour décourager peu à peu, et les magnaneries se sont dépeuplées. Et pourtant nul climat n'est plus propice à la production de la soie, nul n'est plus doux, plus exempt de brusques variations ; les mûriers croissent, en ce sol, avec une vigueur peu commune. Mais un échec suffit à décourager ceux-là dont l'esprit manque de vigueur et d'énergie, et cette province de Murcie qui devrait fournir de soie les grands marchés d'Europe, en produit à peine actuellement pour la consommation des provinces environnantes. On en exportait autrefois pour cinq ou six millions de francs ; actuellement, presque plus rien. Nous visitâmes une magnanerie aux environs de Murcie, et nous ne fûmes plus étonnés de la décadence de cette industrie en présence du peu d'intelligence des installations. La campagne se dépeuple malheureusement de ces mûriers que le sol est si apte à produire. Encore une industrie à restaurer, une source de richesses non à créer, mais à retrouver. A chaque pas, il en est ainsi en Espagne ; on ne heurte que des ruines ; pourtant, combien peu d'efforts seraient à faire pour ramener l'abondance et la prospérité !

VI

La route de Murcie à Carthagène présente un contraste extrêmement saisissant. On suit d'abord la Huerta, puis, tout à coup et sans transition, on s'engage au milieu de collines grises, pierreuses, calcaires, dont la seule végétation est une espèce de jonc qu'on cueille avec soin et dont on fait la sparterie, unique industrie du pays. Le chemin de fer qui traverse cette contrée aride et monotone n'a point d'autre trafic que le transport de ces sparteries jusqu'à Carthagène, d'où on les embarque pour la France et l'Angleterre. Là,

Digitized by Google

elles sont tressées pour en faire des tapis. L'aspect du pays est morne et désolé ; c'est un désert. Aux environs de Carthagène seulement il s'anime un peu. Nous sommes dans un district minier et qui produit en abondance du plomb argentifère et du sulfure de plomb. Il est laid, ce pays, mais riche; ou plutôt il serait riche si un travail intelligent faisait rendre au sol tout ce qu'il est susceptible de produire. Les Carthaginois l'ont, les premiers, occupé et exploité. Les Romains, qui sont venus après eux, avaient peuplé les mines de plus de 40,000 ouvriers. C'était, pour eux, une source de richesse inexprimable. Des galères étaient sans cesse occupées à transporter en Italie le plomb et l'argent extraits des mines, et des esclaves en foule et des condamnés étaient employés à l'extraction et à la manipulation du métal. On le trouve à l'état natif, et son rendement, en certains endroits, est de plus de 30 0/0. Vingt siècles d'exploitation n'ont pas appauvri ces gisements, et aujourd'hui même, un travail bien dirigé produirait des résultats magnifiques. Mais, ici encore, comme pour tout ce qui exige un effort sérieux, un déploiement de forces efficaces, une mise de fonds, rien ou peu de chose. Des capitaux étrangers ont essayé de s'y engager; mais l'Espagnol a cela de remarquable, c'est que, ne voulant ou ne pouvant rien par lui-même, il hait, par surcroît, toute ingérence étrangère.

Ainsi, on le voit, par les produits agricoles et métallurgiques de son sol, peu de pays pourraient rivaliser avec l'Espagne, surtout dans les provinces du sud et de l'est. Mais l'apathie, l'indifférence, le défaut d'énergie, de travail et de capitaux compromettent ces ressources. D'une contrée fertile et riche, on a fait un pays où la pauvreté, l'ignorance, le fanatisme ont élu domicile. Aux alentours de Carthagène, quelques cheminées fument; ce sont celles des machines qui servent à l'extraction, au lavage, à la triture du minerai. Mais combien cette activité est loin de ce qu'elle devrait être; et quelle indolence là où le travail devrait produire d'immenses richesses !

Carthagène rappelle des souvenirs classiques. Scipion avait vaincu les Carthaginois; on partageait entre les soldats le butin fruit de la victoire : or, argent, richesses de toutes sortes, esclaves aussi. On amena au consul une jeune fille qu'on lui avait réservée à cause de sa beauté. Elle pleurait, et lui, plein de grandeur d'âme, la renvoya à son fiancé. Aujourd'hui, il n'est point un général qui, par noblesse de sentiment, pudeur ou orgueil, n'en fît autant; alors un tel fait était considéré comme sublime, et les peintres de tous les temps ont célébré à la suite des historiens ce trait, qu'on a nommé la continence de Scipion. Carthagène était à cette époque une grande ville, la plus grande et la plus puissante de la Péninsule ibérique.

Digitized by Google

C'est là qu'Annibal débarqua pour aller, par un détour immense, attaquer les Romains en Italie. Depuis, la ruine aussi s'est assise là où la vie florissait. La ville s'étend au milieu de collines et de côtes d'un jaune triste ; 30,000 habitants seulement la peuplent, et encore parmi eux faut-il compter les ouvriers qui travaillent à l'arsenal. Mais quelle rade, quel lieu plus propice à un port de refuge ? Un goulet, large à peine 800 mètres, en ferme l'entrée ; protégée par des falaises couronnées de forts, cette rade serait inaccessible, même à un bâtiment cuirassé, si elle était intelligemment défendue. Les Carthaginois avaient habilement choisi leur principal port d'attache dans la Péninsule.

La ville est laide, sale et insignifiante. Tout y a l'air fatigué ; elle est si vieille ! Mais combien la rade, enfermée en ces côtes pelées, combien la mer est admirable, transparente ! Nous fîmes une promenade en canot sur ces ondes qui virent naviguer les Asdrubal, les Annibal et les Scipion ; à des profondeurs énormes, on aperçoit le fond de la mer et les rochers, qui revêtent des teintes d'émeraude charmantes aux regards. L'arsenal, quand on a visité ceux de France, n'a rien qui puisse intéresser. Quelques vaisseaux, entre autres un cuirassé, le *Zaragoza*, dans le bassin ; quelques autres en réparation. Peu de mouvement, en somme. Ce *Zaragoza* a été construit en Angleterre ; c'est, dit-on, le meilleur vaisseau cuirassé de la marine espagnole, qui en compte en tout sept, et je n'ai pas, si j'en puis juger par un examen de quelques heures, trouvé qu'il fût bien remarquable. Cette pauvre Espagne qui, il y a trois siècles, était la première puissance maritime de l'Europe et du monde, quel changement ! La visite que j'ai faite à cet arsenal de Carthagène m'a serré le cœur. Décadence partout et en tout : dans l'agriculture, dans les arts, dans l'industrie, dans la marine marchande, dans la marine militaire. Qui dirait que nous sommes ici dans l'un des arsenaux du pays qui envoyait l'invincible *Armada* pour détruire la marine anglaise ? *Quantum mutatus ab illo !*

Peu de vaisseaux en ce bassin ; quelques ouvriers travaillent sans grande activité ; ce qui frappe le plus, ce sont les forçats, qui, la chaîne au pied, un chapeau de paille sur la tête, se tiennent à l'ombre, fument la cigarette que leur donnent les visiteurs auxquels ils vendent de menus objets, et qui vont se rafraîchir aux fontaines jaillissantes ou s'asseoir sur un banc en face de la porte d'entrée de l'arsenal pour voir les passants. Mais travailler, eux ? ils s'en garderaient bien ; c'est bon pour les ouvriers qu'on paye. Le soin de balayer la ville leur est confié ; aussi les rues sont-elles fort malpropres. Ce n'est pas qu'on ne rencontre en ces rues force escouades de ces heureux galériens ; mais, assis sur des bornes,

Digitized by Google

leur balai posé le long du mur, ils regardent circuler les hommes libres et causent avec les servantes, qui leur donnent des douceurs.

Somme toute, Carthagène n'a d'antique que son nom. Rien n'y rappelle son origine ni sa splendeur passée; si elle n'est point réduite à l'état où Numance, Sagonte et Mérida sont tombées, cela tient à sa situation. Pourtant, combien elle pourrait être prospère, cette ville! C'est le point le plus rapproché de notre Algérie; on peut faire en bateau à vapeur la traversée de Carthagène à Oran en moins de six heures. Il a été question d'établir une ligne de bateaux à vapeur entre les deux ports et de diriger par cette voie les voyageurs de France. C'eût été une source de prospérité pour le pays. On y serait arrivé en longeant le littoral oriental par Barcelone, Tarragone, Valence, et on n'eût eu que six heures de mer au lieu de trente-six heures que l'on est obligé de subir de Marseille à Alger. Qu'est devenu ce projet? Je ne sais. Je crois qu'il est tenu en suspens jusqu'à l'ouverture du bout de ligne qui doit relier Port-Vendres à Girone.

Je quittai Carthagène sans regret pour aller passer quelques heures encore dans la délicieuse Murcie, puis, de là, visiter les bains d'Archena, les plus célèbres de toute l'Espagne. Nulle source n'est assurément plus salutaire; nulle localité plus odieuse. La moitié des malades s'en vont guéris, tous s'en retournent maudissant l'incurie qui laisse un endroit si utile, si précieux, en un tel état d'abandon. Oh! que voilà bien l'Espagne! Ces eaux qui sortent à 52 degrés de température; qui, déjà du temps des Romains et des Arabes, étaient célèbres; ces eaux dont la vertu curative est incontestable pour les affections de la peau, les caries et certaines maladies innommées; ces eaux, si elles appartenaient à la France, eussent été entourées de bâtiments magnifiques; tout y eût été réglé pour que l'ordre, le confortable y attirassent un grand nombre de malades. Mais elles appartiennent au gouvernement espagnol, qui, certes, a bien d'autres soucis. Tout y est à l'abandon. Un grand bâtiment triste et laid, des chambres à peine meublées, voilà ce qu'on y trouve; on s'y accommode comme on peut. Les malades, et il en vient quatre ou cinq mille par an, y restent dix jours; mais les curieux fuient dès le soir même, et c'est ce que nous fîmes pour rentrer à Madrid, après six semaines d'une excursion qui, si elle ne fut pas exempte de fatigue, nous donna du moins des jouissances bien vives, bien diverses et qui ne s'effaceront jamais de notre souvenir.

Digitized by Google

VII

Au moment de conclure, au moment de résumer nos impressions et de porter un jugement d'ensemble sur ce que nous avons vu, observé dans ce grand, magnifique et malheureux pays, nous éprouvons, surtout en présence des circonstances présentes, un véritable embarras. Si nous critiquons, si nous blâmons, nous Français, citoyen d'un pays qui, depuis plus de trois quarts de siècle, laisse tant à désirer dans sa conduite politique; qui a fait preuve de tant de légèreté et d'imprévoyance; qui successivement a passé par tant de régimes divers, de l'extrême liberté à l'extrême despotisme; d'un pays si peu maître de ses propres affaires et de ses destinées, où l'industrie, l'agriculture, le commerce intérieur et maritime, l'instruction publique, sont loin d'être aussi prospères qu'ils pourraient l'être; qui s'est agité pour arriver à de si minces résultats enfin, et au sein duquel tant de secousses violentes se sont produites presque en vain; si, disons-nous, nous critiquons et blâmons l'Espagne, ne sera-t-on pas fondé à nous demander de quel droit nous osons découvrir les plaies d'autrui quand nous sommes impuissants à cicatriser les nôtres? de quel droit nous blâmons la conduite d'une nation voisine quand notre conduite n'est pas à l'abri du blâme? A ceci, nous répondrons que le philosophe, l'historien, l'observateur, en un mot, qui examine et qui juge, est avant tout homme et se doit dégager de toute idée personnelle, de toute nationalité! Gémir sur ses propres maux ne dispense point de plaindre et de signaler les maux des autres. Si on se plaçait à ce point de vue étroit, nul n'aurait droit de porter un jugement sur autrui, car nul n'est assez parfait pour relever ailleurs un défaut dont peut-être il n'est point exempt lui-même.

Cette réserve faite, et autant qu'il nous a été permis d'en juger après un séjour relativement court, voici ce que nous pensons de l'Espagne et de son peuple; nous n'osons dire de son gouvernement ni de ses institutions, puisque les uns et les autres viennent d'être emportés par la révolution. Le peuple espagnol, et par ce mot «peuple» nous entendons toutes les classes de la société, noble, bourgeois et paysan, la nation entière, en un mot, le peuple espagnol est à la fois enfant et caduc; il a les naïvetés de l'enfance et les vices de la vieillesse corrompue. Ignorant, fanatique et superstitieux, il est docile à toute impulsion qui mettra son orgueil en jeu, et rebelle à toute fatigue physique et morale. L'inertie, l'indifférence, fruits de l'ignorance, le distinguent presque partout. Il suffit de parcourir quelques villes et les campagnes pour s'en convaincre. Les gouver-

Digitized by Google

nements se gardaient bien de secouer cette torpeur, qui leur profitait. Ils ont ainsi, de longue main, façonné ce peuple par la peur, par la tyrannie, et, malgré son tempérament ardent, un peuple résiste difficilement à trois siècles de ce régime impitoyable.

Il faut le dire aussi, l'Espagne expie. Elle expie sa grandeur de quelques jours, trop facilement acquise, sa richesse trop follement dépensée, et surtout sa conduite barbare et sanguinaire dans le Nouveau Monde. Qui a oublié les cruautés horribles commises, les hécatombes au Pérou, au Chili, au Mexique, les bûchers allumés, les épées aiguisées et les millions d'hommes expirant sous le fer et dans les flammes pour assouvir cette ardente soif de l'or? Et quelle inintelligence au milieu de tout cela! L'Espagne, de l'autre côté de l'Océan, n'a rien fondé. Ses enfants, on peut le dire, ont pillé, assassiné; mais comme on ne fonde rien de durable par de tels moyens, comme le mal ne saurait produire le bien, ses possessions lui ont échappé, l'or a été dépensé, et la métropole, ruinée, est retombée au dernier rang des Etats européens. Qu'on ne pense pas que nous cherchions trop loin et trop haut les causes de la décadence actuelle de l'Espagne. La découverte de l'Amérique, la conduite des Espagnols dans le Nouveau Monde ont eu une influence décisive sur la mère patrie; elles l'ont ruinée d'argent et d'habitants; elles l'ont corrompue, et aujourd'hui elle souffre des suites douloureuses de sa politique imprévoyante et barbare. Tout se tient et s'enchaîne, et il est heureusement impossible à une nation, aussi bien qu'à un homme, d'être longtemps criminelle en un lieu en demeurant prospère dans un autre.

D'un autre côté, nous l'avons dit, les rois d'Espagne, pour le plus grand nombre incapables, pauvres sires, avaient laissé à l'Inquisition la haute direction de leur peuple. Celle-ci garantissait à la royauté le respect et l'obéissance. De cette alliance intime et terrible sont sorties les générations actuelles, tristes, défiantes, ignorantes, inertes. L'instruction était nulle. A peine si, depuis quelques années, et entraîné par l'énergique impulsion du reste de l'Europe, le gouvernement avait fait quelques efforts. Point de ministère pour l'instruction publique, qui n'est qu'une division du ministère des travaux publics, et dont le budget s'élève à 6 millions de francs pour une population de 15 millions d'habitants, pendant que le budget du culte absorbe à lui seul près de 50 millions de francs! Ces chiffres sont pleins d'éloquence, et si l'unité catholique est, selon l'expression de quelques-uns, la plus grande gloire de l'Espagne, il faut avouer que cette gloire ne brille point par les lumières ni par l'intelligence.

Si l'instruction publique laisse à désirer, si l'ignorance est si ré-

Digitized by Google

pandue et si générale, le commerce, l'agriculture et l'industrie ne sont point en un état plus florissant. Sous les Maures, ces trois branches de l'activité humaine étaient arrivées à un point de prospérité incroyable. La population de la Péninsule était d'au moins 30 millions d'habitants ; la richesse, l'abondance régnaient là surtout où dominaient les Arabes. Nous avons exposé en quel état les campagnes de l'Andalousie se trouvaient alors, en quelle situation on les voit aujourd'hui. Nul effort sérieux, ni du gouvernement, ni des populations, pour remédier à ces misères, pour relever ces ruines, n'a été tenté depuis lors. L'apathie, l'inertie, l'incurie partout. Le coupable, assurément, est l'Etat, qui avait la direction suprême des affaires. Or, rien, il ne faisait rien ! Une pauvre école d'agriculture, qui compte *six élèves* et qui coûte au budget 35,000 francs! Vingt fermes-écoles, mal dotées, recevant ensemble à peine 80,000 francs! Des routes insuffisantes, mal entretenues, 15,000 kilomètres à peine pour toute la Péninsule, dont la superficie est de 509,000 kilomètres carrés ! Aussi les usines, les fabriques, les manufactures, les mines languissent ou agonisent presque partout. Pauvre dans l'abondance, affamée sur le sol le plus fertile de l'Europe, telle apparaît l'Espagne.

Et la conséquence économique est attristante. N'ayant plus de fabriques, l'Espagne est obligée de s'approvisionner sur les marchés étrangers de tous les objets nécessaires à sa consommation : cotonnades, draperies, etc. Il en résulte ceci : c'est que ce pays si fertile, qui pourrait exporter beaucoup et produire la plupart des objets nécessaires à son usage, reçoit de l'étranger plus qu'il ne lui envoie, c'est-à-dire que son importation est supérieure de plus de *cent cinquante millions de francs* à son exportation. C'est donc un tribut énorme que, chaque année, l'Espagne paye en argent à l'industrie et au commerce extérieurs, sans compensation. Songe-t-on qu'au bout de dix ans ce pays a ainsi payé 1 milliard et demi ? Se peut-il, après cela, que l'on s'étonne de l'appauvrissement, de la détresse des populations, qui versent, sans retour, leur argent, en échange d'objets qui s'usent et qu'il faut sans cesse renouveler ? Et pourtant, si l'Espagne le voulait, son exportation pourrait bien vite non-seulement atteindre, mais dépasser le chiffre de son importation, et ainsi rétablir un équilibre désirable et créer une source de richesses pour elle et pour la population, qui languit dans l'abrutissement, la misère et l'indolence.

L'Espagne, qui consacre par an à la guerre et à la marine 135 millions de francs, et au culte 50 millions environ, soit, pour ces trois seules sources de dépenses à peu près les deux cinquièmes de son budget, ne donne à l'instruction publique que 6 millions, à

Digitized by Google

l'agriculture et au commerce que 3 millions; à l'industrie et aux travaux publics que 17 millions ; en tout moins de 27 millions pour les choses les plus utiles les plus fécondes, celles auxquelles tiennent la vie et la prospérité des nations. Il ne faut pas se le dissimuler, tout le problème est là ; tant qu'une réforme sérieuse ne sera pas intervenue, l'Espagne souffrira et dépérira ; les champs demeureront en friche et on verra, comme dans le sud du royaume de Léon et dans toute l'Estramadure, des campagnes immenses, des terres qui, cultivées, donneraient un rendement suffisant pour nourrir toute l'Espagne, rester en vaine pâture, à la disposition des troupeaux qui, descendant chaque année du nord, viennent, moyennant une insignifiante rétribution, y brouter une herbe maigre. Deux inconvénients en résultent à la fois : une rémunération insuffisante pour les propriétaires et une déplorable habitude de l'oisiveté pour les populations rurales, qui, faute d'agriculture et d'industrie, demeurent inoccupées et se corrompent.

On le voit, le problème est complexe, la situation est plutôt sociale et économique que politique. Si elle ne rompt avec ces malheureuses traditions, l'Espagne, qui est déjà en pleine décadence, arrivera à une ruine complète et dont elle ne se relèvera jamais ; une révolution, dix révolutions n'y feront rien. Ce n'est pas une question de forme politique. En vain elle aura chassé Isabelle pour la remplacer par une royauté démocratique ou par une république, si les hommes qui seront à la tête du gouvernement n'ont pas l'intelligence de cette situation ; s'ils ne comprennent pas que ce qu'il faut, c'est changer de fond en comble le système économique et l'ordre des dépenses ; que ce qui importe, c'est d'instruire ce peuple, de le relever, de l'exciter au travail, de l'y aider par la création de routes, par des travaux utiles, par des encouragements au commerce, à l'industrie ; s'ils ne comprennent pas que ce qu'il faut, c'est accroître la production du sol pour accroître l'exportation et diminuer ainsi l'écart ruineux qui existe entre cette exportation et l'importation ; s'ils ne comprennent pas que ce qu'il faut, à cet effet, c'est relever la marine marchande de son abandon en modifiant les droits et les tarifs de douane, les impôts sur la production surtout ; s'ils ne comprennent, disons-nous, et n'exécutent toutes ces choses, quel que soit le gouvernement appelé à la régir, l'Espagne est perdue, irrémissiblement perdue.

Les cortès vont se réunir. On discutera longuement, chaudement, comme nous avons eu le malheur de le faire en France, sur des questions secondaires, des questions de pure forme, sur les personnes. Mais tenez pour certain qu'on négligera les questions principales, primordiales que nous venons d'énumérer. Quel gouverne-

Digitized by Google

ment sortira de ces délibérations? Qu'importe si ce gouvernement comprend sa tâche? Le peuple, nous l'avons mainte fois répété, ne fera pas, politiquement, obstacle; mais, socialement, il restera inerte ou docile à l'impulsion d'en haut. Si un gouvernement se fonde avec des hommes actifs, énergiques et intelligents, l'Espagne peut être sauvée; mais si des hommes ambitieux et jaloux du pouvoir s'emparent des rênes, après se les être disputées; si ces hommes sont plus préoccupés de la conservation de leur autorité que du bien-être général; s'ils s'efforcent, comme on l'a vu trop souvent en maint endroit, d'attirer la toute-puissance à eux pour *gouverner* le plus possible, sans s'inquiéter des problèmes sociaux, le peuple Espagnol, ignorant, les laissera faire, ou même, hélas! les aidera; car *ignorance* et *despotisme* sont frère et sœur; et alors c'en sera fait de ce grand et beau pays. Il se débattra entre l'anarchie et la tyrannie plus ou moins longtemps, plus ou moins tristement, et on pourra dire de lui, plus sûrement encore que de la malheureuse Pologne : *Finis Hispaniæ.*

AMÉDÉE MARTEAU.

Digitized by Google

FÉLIX HOLT

LE RADICAL

TROISIÈME PARTIE [1].

I

M. Lyon était assis dans son cabinet. Une nuit d'insomnie l'avait singulièrement vieilli. Il attendait avec une impatience fiévreuse le retour du messager qu'il avait envoyé à Treby-Manor. Pendant ce temps, sa perplexité était si grande, qu'il ne pouvait s'occuper à rien autre qu'à regarder, à toucher les objets que lui avait remis Félix, et ceux que lui-même possédait depuis un long temps. Il avait ouvert le secret d'une petite boîte placée à côté de son pupitre, et en ayant tiré un médaillon ovale, il le comparait avec celui qui était suspendu, ainsi que les cachets, à la chaîne d'or.

Tous les deux portaient le même emblème sur un fond d'émail : des mains entrelacées et entourées de fleurs bleues, et un nom en lettres d'or italiques sur un fond d'azur; le nom sur le médaillon tiré de la boîte était Maurice; celui qu'on lisait sur le médaillon de la chaîne était Annette. Dans le cercle dessiné par ce dernier nom, des cheveux d'un brun clair formaient un lacs d'amour. Les cheveux du médaillon portant le nom de Maurice étaient d'un brun très foncé.

[1] Voir la *Revue contemporaine* du 31 décembre 1868, et du 15 janvier 1869.

Digitized by Google

Puis M. Lyon retournait à l'agenda. Sans doute, il y avait eu autrefois quelque chose d'écrit, probablement un troisième nom, après Maurice et Christian, qui eux-mêmes paraissaient avoir été frottés et légèrement barbouillés, comme par accident. Les feuillets de l'agenda semblaient y avoir été introduits récemment; ils étaient d'un papier blanc tout frais, et il n'y avait d'écrit au crayon que des abréviations de mots avec des notes en chiffres de plusieurs petites sommes.

Prier celui qui prétendrait avoir droit à la possession de ces objets de lui écrire sur-le-champ la description du médaillon trouvé, afin de comparer son écriture avec celle de l'agenda, avait d'abord été une imagination de M. Lyon; mais il renonça à cette épreuve. Sa hardiesse à la demander dépendrait des manières, du ton de son visiteur. Tout ce qu'il avait souffert ou qu'il allait endurer de plus douloureux, il voulait le supporter sans se plaindre, comme une expiation de la faute qu'il avait commise en abusant sa fille adoptive sur le degré de parenté qui existait entre elle et lui. S'il allait se trouver réellement en face de l'homme qui avait été le mari d'Annette et qui était le père d'Esther, il priait le ciel que les conséquences de son manque de respect pour la vérité ne fussent ressenties que par lui seul.

Son incrédulité au sujet de l'histoire et du caractère du mari d'Annette le conduisait à penser qu'il s'était tracé un plan pour convaincre la jeune femme de sa mort, afin de se délivrer d'un lien qui lui pesait; mais il ne paraissait pas moins probable qu'il fût réellement mort. Dans ce cas, ces objets étaient venus par un legs, ou comme un payement, ou encore par une vente à celui qui les possédait maintenant. Effectivement, pendant ce long laps d'années, il n'y avait guère moyen de savoir en combien de mains ces bijoux avaient passé. Après tout, le réclamant n'avait certainement pas de connexion avec les Debarry; il n'arriverait pas ce jour-là ni le jour suivant; cela laissait encore du temps devant soi pour réfléchir et prier.

Et tout à coup ses idées se contredisaient; il se voyait en face du mari d'Annette et du père d'Esther... Peut-être était-ce un gentleman en visite chez les Debarry; on ne saurait dépeindre l'angoisse du vieillard quand il se disait :

« L'enfant ne sera pas fâchée de quitter ce pauvre logis, et je paraîtrai coupable à ses yeux. »

M. Lyon se promenait avec agitation entre les rangs de livres qui encombraient son cabinet, lorsqu'on heurta bruyamment à la porte extérieure. Il en fut si troublé, qu'il se laissa tomber sur sa chaise, privé de force et presque de sentiment.

Digitized by Google

Lydie se présenta.

« Il y a là un homme de belle mine qui vient du manoir et qui demande à vous voir, monsieur. Mon Dieu! mon Dieu! dois-je lui répondre que vous êtes trop souffrant pour le recevoir?

— Faites-le entrer, dit M. Lyon en s'efforçant de recouvrer sa présence d'esprit. »

Quand Christian parut, le ministre se souleva et, s'appuyant sur un bras de son fauteuil, il dit :

« Asseyez-vous, monsieur. »

A peine distinguait-il l'homme de haute taille qui entrait dans la chambre.

« Je vous apporte une lettre de M. Debarry, dit Christian d'un ton dégagé. »

Ce petit vieillard, dans une chambre si triste, paraissait au factotum de Philippe Debarry une pitoyable sorte d'être humain, à qui un homme du monde comme lui, Christian, devait parler d'autant plus haut qu'à l'originalité de son apparence il fallait sûrement joindre le désagrément d'une infirmité... la dureté de l'ouïe.

Pendant qu'il s'asseyait, M. Lyon ouvrit la lettre et la tint contre ses yeux, de façon qu'elle cachait son visage. Voici ce que lui écrivait Philippe Debarry :

« Monsieur, en réponse à la lettre dont vous m'avez favorisé ce matin, je vous certifie que les objets que vous me décrivez ont été égarés par mon domestique, qui est le porteur de ce billet et à qui appartiennent l'agenda et la chaîne d'or. »

A ce mot « domestique », M. Lyon ne put s'empêcher de tressaillir et de détourner ses regards de la lettre pour les porter sur l'individu ainsi désigné. Christian, sachant quelle était la teneur de la lettre, présumait que le vieillard était stupéfait d'apprendre qu'un personnage d'une aussi remarquable distinction était un domestique. Il se pencha en avant, en appuyant ses coudes sur ses genoux, balança sa canne entre ses doigts et se mit à siffler bas. Le ministre se contint et acheva la lecture de la lettre, qui lui apprenait, ce que nous savons déjà, que le portefeuille appartenait à Philippe Debarry, et que l'impression sur la cire, une tête d'Achille avec un casque, provenait d'un cachet du révérend Auguste Debarry, qui le lui envoyait afin qu'il pût en constater l'authenticité. Philippe terminait sa réponse par l'assurance de sa parfaite gratitude pour le ministre, qui lui rendait un service aussi signalé...

Cette lecture achevée, M. Lyon mit avec lenteur et anxiété ses lunettes pour examiner l'homme qui allait vraisemblablement ruiner toute sa destinée à lui. Ce mot « domestique » lui enjoignait d'agir avec prudence; il ne fallait rien brusquer.

Digitized by Google

« Voici le cachet mentionné dans la lettre, » dit Christian.

M. Lyon tira de son pupitre le portefeuille, et, après avoir comparé le cachet avec l'impression sur la cire, il répondit :

« C'est juste, monsieur. Je vous remets le portefeuille. »

Il le tenait dans ses mains avec le cachet. Christian se leva pour les prendre en disant négligemment :

« Les autres choses, — la chaîne et le petit livre, — sont à moi.

— Votre nom est?...

— Maurice Christian. »

Un frisson parcourut M. Lyon des pieds à la tête. Il ne lui avait pas paru impossible d'entendre quelque autre nom qui l'aurait délivré de la moitié de sa peine. Les paroles suivantes n'étaient pas très sensément choisies; elles lui échappèrent comme par un mouvement irréfléchi.

« N'avez-vous pas d'autre nom ?

— Que voulez-vous dire? reprit Christian d'un air rébarbatif.

— Ayez la bonté de vous rasseoir. »

Il n'obtempéra pas à cette injonction, et, reprenant son sang-froid :

« Je suis trop pressé. S'il vous plaît de me rendre ces petits articles à moi appartenant, j'en serai aise; mais je vous les laisserais plutôt entre les mains que de m'attarder. »

M. Lyon ne fit pas attention (ostensiblement du moins) à cet empressement du jeune homme à se retirer. Il s'était imposé la tâche d'apprendre par-ci par-là quelques menues particularités qui pussent lui éclaircir cette question du mariage d'Annette.

« Non, monsieur, je ne veux pas vous retenir déraisonnablement, reprit-il avec plus de fermeté qu'auparavant. Depuis combien de temps ces objets vous appartiennent-ils ?

— Oh! depuis plus de vingt ans, » répondit-il d'un ton insouciant.

L'insistance du ministre le mettait mal à l'aise, et à cause de cela il ne montrait plus d'impatience.

« Vous avez vécu en France et en Allemagne ?

— J'ai vécu dans beaucoup de pays du continent.

— Veuillez m'écrire votre nom, » dit M. Lyon en trempant une plume dans l'encrier, puis la lui tendant avec une feuille de papier.

Christian parut très surpris, sans toutefois être alarmé. Néanmoins, il ne voulut pas se compromettre.

« Avant que j'accède à votre désir, monsieur, dit-il en déposant a plume et regardant fixement le ministre, il faudrait que je susse précisément quelles raisons vous avez pour me faire ces questions. Vous êtes pour moi un étranger... un excellent homme, je n'en

Digitized by Google

doute pas ; mais je n'ai pas d'autre sujet de relations avec vous que de vous retirer ces petits objets. Douteriez-vous encore, par hasard, qu'ils m'appartiennent ? Vous désirez, je crois, que je vous dise à peu près ce que c'est que ce médaillon-ci. Il a deux mains entrelacées et des fleurs bleues d'un côté ; le nom d'Annette est écrit de l'autre... Voilà tout ce que j'ai à vous dire... Si vous voulez en savoir davantage de moi, il faudra que vous ayez la bonté de m'apprendre pourquoi vous voulez le savoir. Maintenant, monsieur, que souhaitez-vous encore de moi ? »

Ce ton d'assurance, ces paroles décidées, l'air de défi qui les accompagnaient navraient plus que tout le reste M. Lyon. Il se laissa retomber sur sa chaise, aussi irrésolu et troublé que jamais. Et d'ailleurs, dans l'intérêt d'Esther, ne valait-il pas mieux, si cet homme était réellement son père, ne lui dire rien de plus, de peur de lui découvrir ce qu'il ignorait encore et qui lui donnerait sur Esther un pouvoir qui ferait leur malheur à tous deux ? En tous cas, il ne fallait pas l'irriter.

« Vous avez raison, monsieur, vous m'avez appris tout ce que je pouvais vous demander... Je n'ai pas de motifs suffisants pour garder vos bijoux plus longtemps. »

Et il tendit à Christian les objets qu'il tenait.

« Vous êtes bien bon, monsieur ; je vous souhaite le bonjour.

— Bonjour, » répéta M. Lyon.

Quand la porte se fut fermée sur son visiteur, il ressentit ce mélange d'inquiétude et de soulagement que la prolongation d'une situation difficile produit chez les individus dont le coup d'œil porte loin. Le fait est que M. Lyon ne savait encore rien, n'avait rien pu pénétrer ni pressentir touchant la parenté qui pouvait exister entre cet homme et Esther.

De son côté, Christian réfléchissait en sortant du presbytère.

« Ce vieux bonhomme, pensait-il, est en possession de quelque secret... Il ne peut rien savoir sur moi... Ce serait plutôt sur Bycliffe... Mais Bycliffe était un gentleman. Comment diable aurait-il pu avoir quelques rapports avec cet entêté vieillard ?

II

« Mon père, vous vous souvenez de ce que je vous ai dit hier ?

— Non, mon enfant, qu'était-ce ?

— M. Jermyn m'avait demandé s'il vous trouverait probablement chez vous, vers une heure. »

Digitized by Google

Esther, en faisant cette réponse, fut très surprise de voir son père tressaillir et changer de couleur comme s'il recevait un choc violent.

« Assurément, dit-il. Je vais sortir pour donner une commission à Zacharie ; lorsque je serai rentré, je resterai dans mon cabinet tout le jour.

— Dois-je dire à Lydie que, s'il vient, elle l'introduira tout de suite dans votre cabinet ?

— Oui, ma chérie, à moins cependant qu'il n'amène une autre personne, ce qui pourrait bien arriver, car vraisemblablement c'est pour parler des élections qu'il viendra. Là-haut, trois personnes ne seraient pas à l'aise. »

Pendant l'absence de M. Lyon, Esther, après avoir donné ses ordres à Lydie pour l'introduction, soit dans la salle du rez-de-chaussée, soit dans le cabinet en haut, d'un ou de plusieurs messieurs, se mit à faire du filet dans le sombre parloir. C'était à ce travail de fantaisie qu'elle s'occupait depuis le dimanche précédent, ne se sentant pas disposée à lire, suivant sa coutume quand elle restait seule.

En dépit de ses efforts pour écarter de sa pensée Félix Holt, elle se demandait ce qu'il aurait voulu qu'elle fût, et à quel point de vue il considérait donc la vie pour s'imaginer que, dépourvue de toute élégance, de tout luxe, de toute gaieté et même de romans, elle dût encore avoir du prix. Avait-il seulement reconnu en lui-même qu'il s'était comporté d'une façon fort peu polie avec elle le dimanche précédent ? Peut-être non ; peut-être ne songeait-il plus du tout à elle. L'amour-propre d'Esther souffrait de cette idée. Elle se complaisait à faire du filet parce que cela mettait en évidence d'une manière avantageuse son pied et sa main ; et à côté de cette déplaisante image d'un Félix Holt indifférent et dédaigneux, se glissait une autre image beaucoup plus vague, mais aussi plus gracieuse, de quelqu'un encore inconnu d'elle qui admirerait la beauté de ses mains et de ses pieds, qui serait heureux de pouvoir les baiser et qui, toutefois, ne l'oserait. Quel charme un tel amour jetterait sur son existence ! Mais c'était précisément cette préoccupation de sa satisfaction personnelle que Félix lui avait reprochée. Exigerait-il donc d'elle de l'héroïsme ? L'héroïsme ne se manifeste que dans quelques grandes occasions. Les circonstances de sa vie jusqu'alors, lui paraissaient dénuées d'intérêt et sans suite... N'en était-il pas de même de ses pensées ? Il eût fallu une volonté énergique pour les relier ensemble.

Esther commençait à perdre un peu de sa confiance dans son esprit et dans son jugement. L'opinion qu'elle avait conçue de sa

Digitized by Google

supériorité s'affaiblissait à mesure que se révélait en elle le besoin de s'appuyer sur un être dont les vues fussent plus larges, dont la nature fût plus généreuse et plus forte que ne l'étaient ses propres vues et sa propre nature.

« Mais aussi, se disait-elle, faudrait-il que cet être-là fût tendre pour moi et non pas raide ou dominateur. Un homme quelque peu chevaleresque ne prendrait jamais un ton de réprimande vis-à-vis d'une femme ; j'entends une femme charmante. Mais chez Félix il n'y a pas l'ombre d'un sentiment chevaleresque. Il aime trop à sermonner et à disserter pour être jamais capable d'aimer une femme. »

Esther tâchait de se persuader par ce raisonnement que Félix avait, ou du moins aurait complétement tort s'il ne revenait pas tout exprès pour lui témoigner son regret de l'avoir offensée.

Quelque préoccupée que fût la jeune fille de la conduite que tiendrait Félix à l'avenir envers elle, son imagination ne laissait pourtant pas que de s'inquiéter, par moments, des distractions d'esprit et du trouble inaccoutumé qu'elle remarquait chez son père depuis la visite qui lui avait été récemment faite par quelqu'un venu de Treby-Manor, visite dont M. Lyon ne lui parlait pas, bien qu'elle dût en avoir été instruite par Lydie.

La pensée d'Esther allait de l'un à l'autre de ces deux sujets de conjectures, lorsque, vers midi, on frappa à la porte d'entrée de la maison ; la jeune fille entendit que les visiteurs étaient deux. Aussitôt la porte du parloir s'ouvrit... La figure d'un homme sans cravate et aux cheveux touffus, qui, en cet instant, se trouvait présente à la mémoire de miss Lyon, s'effaça dès l'apparition d'un personnage dont l'extérieur était diamétralement opposé à celui de Félix Holt. Esther devina son nom avant que M. Jermyn le lui eût décliné.

Harold Transome n'était pas seulement un très bel homme; il y avait toujours dans ses manières une aisance et à l'occasion dans sa physionomie une aménité qui le rendaient *attractif* à ceux qui se trouvaient en contact avec lui, à moins que l'on eût des raisons pour le craindre ou pour le haïr. Esther éprouva un plaisir tout nouveau pour elle lorsque cette figure régulière, un peu bronzée, et ces yeux franchement ouverts et brillants se tournèrent vers sa personne avec un air de déférence et d'admiration.

On sait que dans l'opinion d'Harold les femmes n'étaient que des êtres frivoles de peu ou point d'importance dans tout ce qui se rattachait au côté sérieux de la vie sociale ; mais, justement à cause de cette frivolité, il les aimait comme étant la plus agréable diver-

Digitized by Google

sion de l'homme dans les intervalles du temps qu'il consacre aux soins de sa fortune et de son ambition.

Lorsque Harold se fut assis sur une chaise près d'Esther, celle-ci comprit tout de suite qu'il n'était pas moins étonné que charmé de la distinction de ses manières et de sa beauté même. Comment en aurait-il été autrement aux yeux d'un homme de la haute société? Il ne pouvait y avoir dans tout Treby une seule jeune personne digne de rivaliser avec elle. La joie qu'elle ressentait de se savoir appréciée à sa valeur colora ses joues.

« Mon père vous attendait, dit-elle à M. Jermyn. Je lui ai remis hier votre lettre ; il ne tardera pas à rentrer. »

En parlant, elle dégageait son pied de son ouvrage de filet, qu'elle plia. Harold, remarquant son action, dit :

« J'espère bien que vous ne vous dérangerez pas pour nous? Nous sommes venus pour discuter les affaires des élections, et nous désirons particulièrement avoir les dames dans notre parti.

— Je ne saurais être que du parti de ceux qui sont déjà du bon côté, répondit miss Lyon en souriant.

— Du moins suis-je heureux de voir que vous portez les couleurs libérales.

— Je crois devoir vous avouer que c'est plutôt par amour du bleu que par amour du libéralisme. Les opinions qui arborent la couleur jaune ne peuvent attirer de leur côté que les brunettes. »

Esther avait dit cela avec la grâce coquette qui lui était habituelle. Mais à peine eut-elle prononcé ces mots, qu'elle se représenta le mécontentement de Félix s'il les eût entendus.

« Si ma cause peut se recommander par le bon effet de la couleur qui la représente, je suis assuré que vous agirez dans mon intérêt, par ce fait même que vous la portez. »

Esther se leva pour se retirer.

« Vous voulez absolument vous en aller ? continua Harold en se tenant prêt à ouvrir la porte devant elle.

— Oui ; j'ai à donner une leçon à midi et demi, » répondit Esther en saluant et se glissant hors de la salle avec la légèreté d'une nymphe drapée de bleu.

« Cette jeune fille n'est vraiment pas faite pour habiter un si petit et si pitoyable logis ; il lui faudrait une maison où elle pût circuler à l'aise dans de grandes salles et de longs corridors, » pensait Harold.

Mais son esprit ne fut pas longtemps préoccupé de cette sollicitude accidentelle pour Esther ; avant que la porte fût refermée, M. Lyon paraissait au seuil. Il entra dans le parloir, et le candidat ne songea plus qu'à l'objet de sa visite. Le ministre, quoique non

Digitized by Google

électeur lui-même, avait une grande influence sur les électeurs libéraux, et tout candidat prudent ne manque pas de cimenter l'adhésion de tous ses partisans politiques par quelque marque de considération personnelle aux plus importants de ceux-ci.

« Je suis très aise de profiter de cette occasion pour faire votre connaissance, monsieur Lyon, dit Harold en tendant sa main au ministre, lorsque Jermyn le lui eut nommé. Demain, continua-t-il, je dois faire une allocution aux électeurs sur la place du Marché. Auparavant, j'ai voulu présenter mes respects à mes principaux amis. Il se peut qu'il y ait quelques points sur lesquels ils désirent que je m'explique avec eux.

— Vous parlez civilement et raisonnablement, monsieur, répondit M. Lyon avec son regard vague de myope qui ne lui permettait pas de se rendre bien compte de l'extérieur du candidat. Veuillez vous asseoir, messieurs ; c'est mon habitude de rester debout. »

Il alla se placer à un des angles de la salle, et, tirant ses lunettes de sa poche, il se mit à en frotter les verres avec l'extrémité d'une des basques de son habit. Pour être au niveau de la tâche qu'on lui imposait, il lui fallait exercer intérieurement un grand empire sur lui-même, en écartant de sa pensée ses soucis personnels. A cela, la présence de Jermyn ne pouvait coopérer.

Harold reprit :

« Je sais, M. Jermyn me l'a dit, quels bons services vous m'avez déjà rendus, monsieur Lyon. Le fait est que, dans ma position, un homme d'intelligence comme vous m'était absolument nécessaire. En réalité, je n'ai à soutenir de lutte qu'avec Garstin seul, Garstin qui se déclare libéral, bien qu'il ne se soucie de rien et ne comprenne rien, hormis les intérêts des commerçants opulents. Vous avez compris la différence qui existe entre diverses sortes de libéraux, différence qui est assez analogue — comme vous et moi le savons — à celle qui existe entre diverses espèces de poissons.

— Assurément, monsieur, dit le ministre, tenant toujours ses lunettes dans sa main, votre comparaison n'est pas impropre, à une époque comme la nôtre, où l'esprit de la nation a été surexcité au delà de toute mesure. Quand on a à remuer une masse énorme, on a moins besoin d'instruments de choix que d'une force de tant de chevaux. Un mal inévitable qui dérive de ces entreprises colossales de réformes, c'est qu'elles poussent les hommes dans la voie des considérations toutes matérielles, qui font obstacle à des résultats plus scrupuleusement préparés. En même temps, l'on éveille des espérances exagérées d'améliorations incompatibles avec la complication d'embarras que présente notre condition actuelle de malaise et d'agitation. Je ne dis pas qu'un compromis entre les diverses nuances

Digitized by Google

de libéralisme ne soit pas nécessaire ; c'est la conséquence fâcheuse de notre état d'imperfection. Mais je désire faire remarquer que là où les compromis prennent de l'extension, l'intellect et la conscience se trouvent réduits à un plus étroit espace. En conséquence, ç'a été mon objet de démontrer à nos adhérents que plusieurs de ceux qui ont aidé à tirer en avant le char de la Réforme n'avaient que des vues partielles ; qu'ils n'ont pas abandonné ce principe irréligieux des alliances intéressées, et qu'ils se contenteraient de substituer la Syrie à l'Egypte, se préoccupant surtout d'avoir leur part d'ivoire, d'or et de faisans.

— C'est bien cela, dit Harold, dont la compréhension vive saisissait promptement les généralités exposées par d'autres préopinants, quoiqu'elles fussent revêtues de formes excentriques, et y appropriait plus promptement encore ses desseins spéciaux et immédiats. C'est cela... Ce sont des gens qui se trouveront satisfaits s'ils réussissent seulement à établir une plutocratie, à acheter des terres, en un mot, à plaquer les anciens blasons sur leurs portes neuves. Présentement, le meilleur moyen pratique pour nous préserver de ces faux libéraux, c'est que nos électeurs ne divisent pas leurs votes. Comme, à ce qu'il paraît, plusieurs de ceux qui votent pour Debarry sont disposés à scinder leurs suffrages en faveur de Garstin, il est très important que mes votants me donnent exclusivement les leurs. S'ils divisent leurs votes, ils ne pourront pas évincer Debarry, et ils concourront à m'évincer, moi. C'est avec une certaine confiance que je vous demande d'user, dans ce sens, de votre influence, M. Lyon. Nous autres, candidats, sommes obligés de faire notre propre éloge plus qu'il ne nous conviendrait en toute autre situation ; mais, vous le savez, tandis que j'appartiens par ma naissance aux classes de la société qui ont leurs racines dans la tradition de notre antique loyauté, ma propre expérience de la vie m'attache principalement à cette fraction de la population qui fait elle-même son chemin. J'ai cet avantage, qu'il m'a été loisible de considérer sous divers jours ce qui constitue la prospérité nationale ; mes vues sont plus larges que celles d'un lord ou d'un manufacturier. A l'égard des questions qui touchent la liberté religieuse, je mettrai obstacle aux mesures qui ne seraient pas complètes.

— Je n'espère pas cela, monsieur ; je ne l'espère pas, » dit gravement M. Lyon, qui mit enfin ses lunettes pour examiner la figure du candidat qu'il se disposait à transformer en catéchumène.

Le bon Rufus, ayant conscience de son importance politique comme organe de persuasion, pensait qu'il était de son devoir de catéchiser un peu, afin de pénétrer un futur législateur du sentiment de sa responsabilité. De là il advint que le ministre s'engagea dans

Digitized by Google

des démonstrations d'autant plus étendues qu'elles ne nécessitaient pas de réponses. Harold Transome n'était nullement patient; mais en affaires il veillait attentivement sur son humeur; et d'ailleurs, dans cette circonstance, c'était peut-être chose plus commode d'écouter que de répondre. Mais Jermyn, qui avait beaucoup d'ouvrage sur les bras, saisit un moment opportun pour se lever.

« Il faut absolument que je sois au bureau dans cinq minutes, dit-il en regardant sa montre. Vous m'y trouverez, M. Transome. Probablement, vous avez encore à causer quelque temps avec M. Lyon. »

Alors le ministre, posant vivement sa main sur le bras de Jermyn, dit, en pâlissant un peu :

« Je vous serai bien obligé de m'accorder un entretien sur une affaire privée... ce soir, si c'est possible. »

Quoique surpris de cette demande inopinée, Jermyn répondit très cordialement :

« Parfaitement. Pourriez-vous venir à mon bureau vers huit heures?

— Pour plusieurs raisons je me permettrai de vous prier de venir ici.

— Oh! très bien. Je viendrai dans la soirée si rien ne m'en empêche. Je serais fort aise de vous être utile en quelque chose. »

Jermyn parti, M. Lyon reprit immédiatement sa dissertation, car il s'était interrompu juste au moment où il touchait à un point alors en délibération entre lui et ses confrères libéraux. Ce point était le scrutin, auquel l'opinion de M. Lyon était tout à fait contraire. Il venait d'émettre à ce sujet une réflexion d'une clarté douteuse, ce qui fut cause qu'Harold l'interpréta dans le sens qui s'accordait le mieux avec ses prévisions personnelles.

« Je n'aurai pas d'objection à faire quant au scrutin, dit-il, mais je trouve que ce n'est pas la chose dont nous devrions nous occuper en ce moment. Il y a d'autres questions plus urgentes.

— Ainsi, monsieur, vous voteriez pour le scrutin?

— Certainement, si l'on soulève cette question. Je respecte trop la liberté du votant pour m'opposer à aucune chose qui pourrait rendre cette liberté plus complète. »

M. Lyon regarda son interlocuteur avec un sourire de pitié qu'Harold se figura être un indice de sa satisfaction. Il fut bientôt détrompé.

« Vous me chagrinez, monsieur Transome; vous me chagrinez beaucoup. Veuillez, je vous prie, examiner de nouveau cette question, car elle vous conduira à la racine même, j'ose le dire, de la moralité politique. Je m'engage à prouver à tout esprit impartial et

Digitized by Google

pourvu de principes d'une rectitude incontestable, que le scrutin serait un mode d'élection pernicieux ou tout au moins futile. Permettez que je vous retienne ici quelques instants encore, monsieur. La question est digne de ce sacrifice de temps. »

Harold maugréait intérieurement, se promettant bien de ne jamais entamer de discussion avec un prédicateur, à moins que celui-ci n'eût une extinction de voix passagère. Il allait s'excuser aussi prudemment que possible de prolonger cet entretien, en proposant à M. Lyon d'en remettre la continuation au lendemain et en l'invitant à venir le trouver dans la salle du comité avant l'heure indiquée pour son *speech* public, lorsque Lydie ouvrit très opportunément la porte.

« Avec votre permission, monsieur, dit-elle en avançant sa tête dans le parloir, c'est M. Holt qui désire savoir s'il peut entrer pour parler au *gentleman*. Vous n'avez qu'à dire « non », si cela ne vous convient pas.

— Introduisez-le tout de suite, Lydie ».

Et M. Lyon poursuivit en s'adressant à Harold :

« Un jeune homme qu'un représentant doit connaître. Ce n'est pas un votant, mais il ne manque pas d'étude et d'idées.

— Il est tout à fait le bienvenu, » dit Harold très sincèrement, quoique l'arrivée d'un homme d'étude et d'idées, sans le droit du vote, ne l'intéressât pas autrement que pour la diversion qu'il faisait au sujet du scrutin.

Depuis quelques minutes, Harold se tenait debout, ayant un peu l'air d'une victime qui attend l'occasion de s'échapper.

« M. Holt, un de mes jeunes amis, dit le ministre à Harold comme Félix entrait dans la salle. J'espère voir ses opinions se modifier sur quelques points ; mais il est animé d'un zèle pour la justice publique qui, je l'espère bien, ne s'affaiblira jamais.

— Je suis aise de me rencontrer avec M. Holt, » dit Harold en saluant.

A la manière dont Félix lui rendit son salut et dont il se tourna vers un autre côté de la chambre que celui où lui-même se trouvait, Harold comprit que la poignée de main du candidat ne serait pas appréciée par cet individu.

« Quel formidable garçon ! pensa-t-il. Il serait capable de monter sur une charrette au milieu de la place du Marché, demain, et de m'*examiner* par des questions captieuses, si je viens à dire quelque chose qui ne lui plaise pas.

— M. Lyon, dit Félix, je vous prie d'excuser la liberté que j'ai prise de vous demander de voir M. Transome pendant que vous êtes occupé avec lui. J'ai à lui parler d'une chose que je ne me soucie-

Digitized by Google

rais pas de rendre publique quant à présent, une chose au sujet de laquelle je suis sûr d'être soutenu par vous. Ayant entendu dire que M. Transome était ici, je me suis hasardé à venir. J'espère que, tous deux, vous m'approuverez... Il s'agit de quelques mesures prises par les agents de M. Transome pour favoriser son élection.

— Veuillez, continuer, dit Harold, qui pressentait quelque communication déplaisante.

— Je ne viens pas ici, reprit Félix, pour me prononcer contre la coutume de *traiter* les électeurs. Je suppose que l'ale, le pain beurré et autres comestibles bons à graisser les rouages pour les faire mieux marcher font partie des errements nécessaires pour pousser les candidatures. Ce qui m'amène, M. Transome, c'est le désir de savoir de vous s'il est à votre connaissance que vos agents subornent des hommes grossiers qui n'ont pas le droit de vote (ce sont des mineurs et des mariniers de Sproxton) avec la perspective d'une bonne débauche s'ils peuvent faire une manifestation tumultueuse en votre faveur lorsqu'aura lieu l'élection ?

— Non, certes, répondit Harold. Vous devez savoir, mon cher monsieur, qu'un candidat est presque entièrement à la merci de ses agents quant aux moyens par lesquels il sera élu, surtout si une absence de plusieurs années a fait de lui un étranger pour les hommes qui sont actuellement à la tête des affaires. Mais, êtes-vous sûr de vos faits?

— Aussi sûr que de ma propre existence. »

Et Félix raconta brièvement ce dont il avait été témoin, le dimanche précédent, chez le cabaretier Chubb.

« Je pensais bien que vous ignoriez tout cela, M. Transome, conclut-il. C'est pourquoi j'ai pensé que le mal pourrait être arrêté si on vous le dévoilait. Dans le cas contraire, je serais tenté d'exposer toute cette affaire au parti radical. Je suis moi-même un radical et j'ai l'intention de travailler, pendant toute la durée de ma vie, à l'anéantissement du privilége, du monopole et de l'oppression. Mais je préférerais porter la livrée d'un maître dont j'aurais lieu de respecter le titre que de paraître faire cause commune avec des faquins qui flétriraient les plus saintes espérances des hommes par des manœuvres déloyales et des tentatives de corruption.

— Votre énergique protestation est ici superflue, » dit Harold, offensé d'une diatribe qui avait un peu l'apparence d'une menace et qui paraissait, en tous cas, trop prématurée pour ne pas être de mauvais goût.

En réalité, cette inconvenance de Félix procédait de la répulsion de ces deux hommes l'un pour l'autre.

Chez Félix, c'était une source d'irritation permanente que la mé-

Digitized by Google

diocrité morale des hommes publics de son parti, lesquels n'étaient pas visiblement meilleurs que les hommes publics du parti opposé, et aussi que l'esprit d'innovation qui, en lui, était passé à l'état de religion, ne fût pas une croyance sérieuse chez la plupart de ceux qui l'arboraient comme un drapeau. Il était ainsi prédisposé à se méfier d'Harold Transome.

De son côté, Harold détestait les théories impraticables de pureté et de grandeur morales... Il détestait l'enthousiasme et il s'imaginait voir dans la personne de Félix l'incorporation vigoureuse et très incommode de cette absurdité. Mais c'eût été une sottise que d'exaspérer ce jeune homme. Harold reprit donc d'un ton froid, mais sans raideur :

« S'il vous convient de venir avec moi à l'étude de Jermyn, l'affaire sera approfondie en votre présence. Ne trouvez-vous pas comme moi, M. Lyon, que c'est la meilleure marche à suivre ?

— Sans doute, répondit le ministre, à qui le candidat plaisait beaucoup ; sans doute, et je voudrais bien prémunir mon jeune ami contre une trop grande précipitation dans ses jugements et dans ses actes. La cause de David contre Saül était une cause juste ; néanmoins tous ceux qui se joignirent à David n'étaient pas des hommes justes.

— Ce n'en fut que plus déplorable, monsieur, dit Félix, surtout si David fermait les yeux sur les sourdes pratiques de ses adhérents. »

M. Lyon sourit et secoua la tête.

« Pour en finir promptement, reprit Harold, ce que nous avons à faire de mieux, c'est de nous rendre sur-le-champ, comme je le proposais, chez Jermyn. En conséquence, il faut que je vous souhaite le bonjour, M. Lyon.

— J'aurais bien voulu, dit le ministre d'un air un peu inquiet, avoir quelque autre occasion d'examiner avec vous cette question du scrutin.

— Nous aurons cette occasion, monsieur, n'en doutez pas, répondit Harold en serrant cordialement la main de M. Lyon. Ne vous verrai-je pas demain à la réunion du comité ?

— Je ne le pense pas, » dit le ministre en passant la main sur son front.

Sa pensée se reportait tristement vers ses soucis personnels.

« Mais, ajouta-t-il, je vous enverrai, si vous me le permettez, une note sur laquelle vous pourrez méditer à loisir.

— J'en serai charmé. Adieu. »

Harold et Félix sortirent ensemble, et le ministre monta dans son cabinet.

Digitized by Google

Au fond, Harold Transome était très contrarié d'avoir été entraîné par Félix à faire une sorte d'enquête sur les menées particulières des agents pour son élection. Sa dignité réelle et sa droiture souffraient de cette nécessité de satisfaire sur ce point un importun radical. Dans sa mauvaise humeur, quand il arriva à l'étude de Jermyn, il pénétra, sans questionner personne, dans un bureau faisant suite à celui où se tenaient les clercs. S'apercevant alors que Jermyn n'était pas seul, il dit d'un ton bref et hautain :

« Un mot au sujet de certaines pratiques électorales à Sproxton... Pouvez-vous y donner tout de suite votre attention? M. Holt est venu avec moi exprès pour cela.

— Oui... certainement... »

Jermyn était debout et sa corpulence masquait un peu la personne qui, assise au bureau, écrivait.

Le procureur continua :

« M. Holt se fera, je n'en doute pas, un point d'honneur de ménager le temps d'un homme d'affaires. Vous pouvez parler tout de suite. Ce *gentleman* (et Jermyn désigna par un mouvement de tête en arrière l'individu en question) est un des nôtres, un vrai bleu.

— J'ai simplement à me plaindre, expliqua Félix, qu'un de vos agents ait été envoyé à Sproxton pour suborner la population ouvrière. A quelle intention? C'est ce que vous, monsieur, vous pouvez savoir mieux que moi. M. Transome n'avait pas, à ce qu'il paraît, connaissance de ces manœuvres. »

Tout en regardant sérieusement et fixement Félix pendant que celui-ci parlait, Jermyn tira d'une des poches intérieures de son habit une liasse de petits papiers; puis, se tournant lentement du côté d'Harold, il prit un porte-crayon dans la poche de son gilet.

« Je ne les approuve nullement, » ajouta Harold à ce que venait de dire Félix.

La lenteur calculée de Jermyn et sa prétention à l'impénétrabilité lui étaient odieuses. Aussi ce fut d'un ton demi-impérieux qu'il poursuivit en s'adressant au procureur :

« Vous aurez la bonté de mettre fin à ces pratiques, n'est-ce pas?

— M. Holt est, je le sais, un excellent libéral, » dit Jermyn en inclinant sa tête du côté d'Harold.

Puis, tout en numérotant les billets qu'il tenait, et regardant Félix alternativement, il continua :

« Mais il est peut-être trop inexpérimenté pour savoir qu'aucune sollicitation de suffrages ne peut réussir si elle n'est dirigée par un homme capable, auquel il faut se fier... et que l'on ne doit pas con-

Digitized by Google

trecarrer. Quant à la possibilité d'arrêter court... une procédure... quelconque, c'est hasardeux.

— Ce que je vois de clair dans tout cela, reprit Félix, c'est que l'on a fait plus de mal qu'on ne saurait en réparer. Je crois cependant qu'avec de la bonne volonté, on pourrait réduire les promesses faites et trouver quelque moyen d'empêcher les ouvriers de se réunir en masse pour faire du bruit et peut-être pis que cela.

— On peut les empêcher de faire du bruit dans notre intérêt, c'est très vrai, dit Jermyn en souriant, mais s'ils en font dans l'intérêt de notre concurrent... en serez-vous plus satisfait, monsieur ? »

Harold, évidemment agacé, allait et venait dans l'appartement, tandis que Félix et Jermyn parlaient.

« Tout ce que je puis vous dire, répondit Félix, c'est que si vous employez ces stupides gens après qu'on les aura eu fait boire, vous assumerez une lourde responsabilité. Vaudrait autant lâcher une troupe de taureaux pour qu'ils nous soutiennent par leurs beuglements que de stipendier une bande de mineurs et de mariniers pour nous acclamer.

— Un homme de loi pourrait vous envier votre facilité de langage, M. Holt ; mais il ne serait pas satisfait du choix de vos expressions, dit Jermyn en remettant les billets dans sa poche et en fermant son porte-crayon. Vous me permettrez de réprouver l'usage que vous faites des mots « suborner... stipendier... » Il n'y a rien de semblable dans cet incident de Sproxton, j'en réponds. La démonstration d'un corps de vigoureux ouvriers pour le parti libéral est une mesure nécessaire pour tenir la balance en équilibre, car on sait que les clubs de bienfaisance du district de Pitchley se déclareront pour Debarry. Très certainement le *gentleman* qui s'est chargé de faire les sollicitations que vous blâmez a une trop grande expérience des affaires parlementaires pour avoir poussé les choses plus loin qu'il ne faudrait.

— Quoi ! est-ce de l'homme qui s'appelle Johnson que vous parlez ? » demanda Félix d'un ton de dédain.

Avant que Jermyn se fût décidé à répondre, Harold intervint carrément :

« Le court et le long de cette affaire, monsieur Holt, le voici : J'entends, je veux que l'on fasse tout ce qu'il est possible de faire pour remédier à l'état actuel des choses. Cela vous satisfera-t-il ? Vous avez maintenant connaissance de quelques-unes des difficultés qui accompagnent une candidature. »

Et, adoucissant tout à coup sa physionomie par un de ses plus agréables sourires :

Digitized by Google

« J'espère que vous aurez un peu pitié de moi, dit-il en concluant.

— Je suppose que je dois me tenir pour satisfait, répondit Félix, bien qu'il ne le fût pas précisément. Je vous souhaite le bonjour, messieurs. »

Quand il fut sorti et qu'il eut fermé la porte derrière lui, Harold dit en se retournant et jetant, quoi qu'il fît pour se contenir, un regard courroucé à Jermyn :

« Et qui est le Johnson en question ? »

Jermyn alla tranquillement toucher l'épaule du personnage, jusqu'alors muet, qui était assis devant le bureau, et qui se leva aussitôt.

« Le Johnson en question est monsieur, répondit Jermyn à Harold. J'ai le plaisir de vous le présenter comme mon plus actif coopérateur dans l'affaire de votre élection... M. Johnson, de Londres. Comparativement à lui, je suis un novice... dans ces sortes d'opérations. »

Jermyn ayant ensuite émis, comme preuve à l'appui de son dire, ce fait, que Johnson avait lutté glorieusement, dans deux élections vivement disputées, avec Putty, le plus ferré des agents du parti libéral, Johnson, qui était trop vain pour ne pas saisir une occasion de pérorer, se lança dans le panégyrique de Putty. Putty avait été tout à la fois son maître et son adversaire dans des circonstances qui attestaient sa capacité, à lui, Johnson.

C'eût été un acte impolitique de rudesse que de l'interrompre dans le bavardage où il se complaisait. Harold s'était assis d'un air de résignation méprisante, et, ayant ôté un de ses gants, il regardait sa main nue.

« Lorsque M. Jermyn m'a proposé de travailler à vous faire élire pour le North-Loamshire, continuait d'expliquer Johnson, les premiers mots que je lui répondis furent : « Mais il y a Garstin qui s'est assuré de Putty ! Aucun whig ne pourrait lutter avec un autre whig qui a Putty pour lui. J'espère que M. Transome a adopté une couleur libérale plus prononcée. » Ce n'est pas, M. Transome, que j'établisse comme règle générale que les opinions d'un candidat soient pour beaucoup dans son élection, qui dépend surtout de la marche suivie par son compétiteur et de l'habileté de ses propres agents. Mais, comme radical, et un radical ayant de l'argent, vous êtes dans une belle position, monsieur. Avec du jugement et de l'assiduité,... oui,... avec de l'assiduité et du jugement... »

Harold, profitant alors de l'hésitation qui ralentissait le débit de Johnson, dit, en levant les yeux vers lui :

« Eh bien, M. Johnson, je serai fort aise que vous vous occupiez

Digitized by Google

avec l'assiduité et le jugement qui vous distinguent à mettre un terme aussi bien que possible à cette manœuvre de Sproxton; autrement elle pourrait devenir une laide affaire.

— Veuillez m'excuser, monsieur, mais je dois vous prier de considérer un peu plus attentivement la situation. Vous verrez qu'il est impossible de faire un pas en arrière à Sproxton. Il était absolument nécessaire d'accaparer les ouvriers de Sproxton... Je sais positivement que l'autre parti se serait emparé d'eux si nous n'avions pas pris les devants. Nous sommes maintenant en bon chemin... Garstin usera bien un peu de son autorité; il régalera son monde parcimonieusement; mais je l'ai contre-miné; maintenant, si, d'après vos ordres, moi ou M. Jermyn nous allons rompre les engagements pris et indisposer contre nous le cabaretier Chubb, savez-vous ce qui arrivera? Chubb sera le premier à vous jeter la pierre; il excitera contre vous tous les habitués de sa taverne. Les mineurs et les mariniers iront à l'élection tout de même, avec cette différence qu'ils seront contre vous, et qu'au lieu de bousculer un peu les électeurs par manière de plaisanterie et de contre-balancer les hourras pour Debarry par des hourras pour vous, ils s'opposeront à coups de pied et à coups de poing aux acclamations et aux votes de nos gens; et — permettez-moi de m'exprimer ainsi — au lieu de vous trouver en avant de Garstin d'une demi-douzaine de têtes, ce sera lui qui vous distancera d'autant. Aussi, quant à défaire rien de ce qui a été fait jusqu'ici, conclut Johnson, je m'en lave les mains; je ne pourrais pas travailler contre votre intérêt en connaissance de cause. En ce qui concerne le jeune homme qui vient de sortir, j'espère que vous ne pensez pas qu'on l'écouterait? Chubb le cabaretier l'a en aversion; Chubb devinerait que c'est à son instigation que l'on devra attribuer votre désistement de la promesse faite d'un régal dans son cabaret; il trouverait bien vite cinq ou six mineurs tout disposés à lui faire faire un plongeon dans le canal ou à lui casser la tête par mégarde... Je suis un homme d'expérience, monsieur; je crois vous l'avoir suffisamment démontré.

— Assurément, votre exposition est digne du sujet, dit Harold dédaigneusement, sa répulsion pour l'individualité de Johnson étant stimulée par des considérations étrangères à l'élection, ce que Jermyn fit plus que conjecturer. C'est une diabolique affaire que vous et M. Jermyn avez manigancée là! Voilà tout ce que je puis dire.

— Alors, monsieur, puisque vous n'avez plus d'ordres à me donner, je ne me mêle plus de rien. Je vous souhaite bien le bonjour, monsieur, dit Johnson en sortant précipitamment. »

Digitized by Google

Si Harold eût pensé qu'il y avait du danger à s'abandonner ainsi à sa mauvaise humeur, il l'aurait comprimée comme une puérilité ; mais il commençait à se relâcher beaucoup de sa circonspection toutes les fois qu'il s'agissait d'affaires auxquelles Jermyn avait participé. La conviction que cet homme de loi avait de très fortes raisons pour le craindre s'enracinait de plus en plus dans son esprit, et cette crainte motivée devait naturellement détourner Jermyn de commettre aucune action préjudiciable aux intérêts des Transome. Quant à un être rampant comme ce Johnson, un gentleman n'avait pas à se préoccuper de lui plaire ou de lui déplaire ; il suffisait de le payer. Harold avait des sourires tout prêts à son commandement, mais il ne se donnait pas la peine de sourire lorsque cela ne lui était ni utile ni agréable.

Dès que Johnson fut parti, Jermyn prit la parole :

« Vous voudrez bien m'excuser, M. Harold ; mais, vraiment, je suis fâché que vous agissiez d'une façon aussi désobligeante à l'égard d'un homme qui pourrait vous rendre de grands services, un homme qui, en réalité, tient plusieurs fils dans sa main... Enfin, je pense qu'un candidat devrait s'abstenir de donner des coups de patte ou des coups de pied jusqu'après son élection.

— Oh ! je présume que Johnson supportera très bien un coup de pied si vous le lui conseillez. Vous êtes son supérieur, je crois.

— Certainement, c'est-à-dire en tant qu'il est mon agent à Londres. Mais c'est un homme d'importance, et...

— Je saurai ce qu'il est dès que cela me plaira ; mais il faut que je remonte en voiture... Je n'ai pas de temps à perdre... Je vais voir Hawkins à la manufacture. »

« Il a l'intention d'aller au fond des choses autant que cela lui sera possible, c'est clair, se dit Jermyn quand Harold l'eut quitté. Je crois que, depuis peu, il lui est venu un nouveau soupçon à l'endroit de ces rentes sur le domaine, lesquelles sont au nom de Johnson. Il est doué d'une grande perspicacité dans les affaires, Harold, on ne saurait le nier... Il a de qui tenir. Mais je prendrai la liberté de lui dire que c'est moi qui ai étayé la maison Transome. Où seraient-ils tous aujourd'hui sans moi ? Si l'on en venait à peser les choses, je sais bien de quel côté de la balance on devrait mettre la gratitude. Non pas qu'Harold me paraisse susceptible d'en ressentir... Mais il peut être vulnérable sur un autre point ; il s'en apercevra s'il fait mine de vouloir me poursuivre. Les gens qui portent le nom de Transome me doivent beaucoup plus que je ne leur dois. »

En dépit des raisonnements par lesquels l'astucieux procureur

Digitized by Google

cherchait à se rassurer sur l'issue des investigations probables d'Harold Transome au sujet de la gestion du domaine de Transome-Court, il s'en fallait que son irritation et ses craintes fussent apaisées, lorsque, dans la soirée de ce même jour, il se rendit, suivant sa promesse, chez M. Lyon.

Celui-ci, mû par le désir qu'il éprouvait de s'aider de la prudence d'autrui pour sortir de la situation difficile où il se trouvait inopinément, se laissa peu à peu entraîner par le procureur à lui dévoiler entièrement la cause de l'intérêt qu'il mettait à savoir l'exacte vérité sur l'individu qui disait s'appeler Maurice Christian. Le ministre montra donc à Jermyn le médaillon, les lettres et le certificat du premier mariage de celle qui avait été sa femme. L'homme de loi lui rendit du courage en lui promettant de s'assurer sans scandale et sans révélations prématurées si cet homme était réellement le mari d'Annette, Maurice-Christian Bycliffe.

Ce ne fut pas inconsidérément que Jermyn s'engagea ainsi vis-à-vis de M. Lyon. Il avait d'excellentes raisons pour croire être déjà suffisamment instruit de tout ce qui concernait cette affaire. Mais il lui importait personnellement d'en savoir un peu plus sur cet homme et de laisser pour le moment M. Lyon dans son ignorance. Jermyn avait vu plus d'une fois Christian, sans avoir de motif pour l'observer. Maintenant, il fallait trouver au plus tôt une occasion de s'entretenir avec lui. Cette occasion ne pouvait tarder de se présenter.

Quand Jermyn sortit de la maison de M. Lyon, où il était entré fort soucieux, il était relativement triomphant. Il se voyait seul en possession de faits qui, groupés, composeraient un secret de nature à lui donner un nouveau pouvoir sur Harold.

III

Les habitants de Treby-Magna et des environs de cette ville étaient naturellement curieux de voir le jeune Transome. Il arrivait de l'Orient ; il était aussi riche qu'un juif, et il se déclarait radical... toutes particularités caractéristiques. Néanmoins, elles ne se présentaient que d'une manière vague à l'esprit des divers contribuables qui se rendaient au marché dans leurs charrettes ou dans leurs cabriolets. Des places aux fenêtres de maisons bien situées sur le marché avaient été retenues à l'avance pour quelques dames élégantes ; mais, en général, la fraction féminine des classes aisées de la population n'était nullement enthousiaste du radicalisme ni des candidats qui pouvaient le représenter.

Digitized by Google

Cependant Esther, ayant entendu dire à de jeunes personnes de sa connaissance qu'elles avaient à leur disposition une fenêtre à un étage assez élevé, d'où elles verraient et entendraient le candidat, Esther fut à son tour prise de curiosité, et cela pour deux raisons fort opposées : Félix se préoccupait beaucoup de toutes les questions d'un intérêt public, et elle supposait qu'il mettait au nombre de ses imperfections à elle, Esther, son indifférence pour ces questions-là. D'autre part, ç'avait été une agréable diversion à la monotonie de ses journées que son entrevue avec un homme d'un extérieur distingué et de manières polies comme l'était M. Transome, et elle eût été bien aise de le revoir. Aux yeux d'Esther, il personnifiait en lui, pour ainsi dire, cette vie animée, cette vie de luxe sur laquelle l'imagination de la jeune fille s'arrêtait sans l'effort pénible qu'il lui fallait faire pour se figurer à peu près la condition morale dans laquelle elle pourrait se concilier entièrement la sympathie de Félix Holt. Et pourquoi, d'ailleurs, se préoccupait-elle de Félix ?

Telles étaient les pensées qui se succédaient dans l'esprit d'Esther, tandis que, le matin du jour où Harold Transome devait se présenter aux électeurs, elle attendait son père pour déjeuner. Voyant qu'il tardait à descendre, elle monta le chercher.

Le digne ministre avait recouvré en partie sa sérénité habituelle d'esprit depuis qu'il avait confié le sujet de son anxiété à Jermyn, et que celui-ci lui avait promis son assistance pour le tirer d'une incertitude aussi pénible ; et maintenant, assis dans son cabinet, devant son bureau, il nageait de nouveau dans les eaux profondes de la polémique religieuse.

Pendant le déjeuner, M. Lyon ayant mentionné dans sa conversation avec sa fille Félix Holt, que maintenant il mettait au nombre de ses amis, Esther lui demanda s'il l'avait vu depuis le dimanche précédent.

« Oui. Il est venu ici hier pour se rencontrer avec M. Transome, ayant à lui donner un avis essentiel. Je l'ai rencontré ensuite dans la rue, et nous sommes convenus alors que j'irais le prendre ce matin pour nous rendre ensemble au *meeting* sur la place du Marché. Il m'a fait promettre, ajouta M. Lyon en souriant, de ne pas me mêler à la foule sans l'avoir auprès de moi comme mon constable particulier. »

Esther fut très contrariée de sentir aux battements beaucoup plus précipités de son cœur que sa récente résolution de ne plus s'inquiéter de ce que Félix pensait d'elle ployait déjà sous cette pensée mortifiante, qu'il évitait maintenant d'entrer dans la maison quand elle y était, bien qu'il y fût venu jusqu'alors pour de très légers motifs. Il savait que les jours de marché elle restait au logis toute

Digitized by Google

la matinée; c'était donc à cause de cela qu'il ne viendrait pas chercher M. Lyon. Il supposait à Esther une telle petitesse d'esprit, que, à son sens, elle ne devait avoir gardé du souvenir de sa dernière visite que le sentiment d'une offense faite à son amour-propre. Il faut manquer soi-même de toute générosité pour juger si désavantageusement les autres.

Elle renferma ces réflexions en elle-même et dit :

« J'aurais été bien aise d'entendre parler M. Transome; mais je suppose qu'à présent il est trop tard pour se procurer une place.

— Peut-être non. Je vous emmènerai, ma chérie, si cela vous fait plaisir. Venez avec moi chez Mrs Holt; nous saurons de Félix, qui sans doute sera déjà sorti dans la matinée, s'il peut vous conduire à l'*Ami Lambert.* »

Esther fut très contente de cette proposition, qui, en tous cas, lui fournissait un moyen fort simple d'obliger Félix à la voir et de prouver à ce jeune homme, tout pénétré de sa propre supériorité, que ce n'était pas elle qu'on pourrait accuser d'être portée à la rancune. Mais, un peu plus tard dans la matinée, Esther et son père, étant sortis pour se rendre chez Mrs Holt, rencontrèrent M. Jermyn. Celui-ci les arrêta pour leur demander, de son air le plus affable, si miss Lyon avait l'intention d'entendre le discours du candidat et si elle avait retenu une place convenable. Sur la réponse qui lui fut faite, il insista pour qu'Esther attendît ses filles, qui ne tarderaient pas à arriver en voiture découverte, et pour qu'elle prît place auprès d'elles. Il était impossible de refuser cette politesse. Esther, charmée d'avoir la certitude d'entendre et de voir M. Transome, et néanmoins fâchée de renoncer à se rencontrer ce jour-là avec Félix, retourna sur ses pas pour attendre le passage de la famille Jermyn, qui ne tarda pas à paraître. Miss Lyon monta donc dans la calèche. Il y avait ce jour-là autant de monde et de mouvement sur la place du marché de Treby-Magna qu'aux jours de grandes foires en été. De toutes parts on voyait des cocardes et des banderolles bleues. Des visages, sur lesquels la curiosité était peinte, se montraient à toutes les fenêtres. Une foule bourdonnante avançait et reculait autour des *hustings*, plate-forme disposée pour les élections devant l'auberge du *Bélier*, qui étalait son enseigne plébéienne en angle droit avec le vénérable *Marquis de Granby*. On entendait tantôt des hourras dérisoires, tantôt un feu roulant d'acclamations, quelquefois le son aigu d'un sifflet isolé; et, de temps en temps, à chaque quart d'heure, la voix vibrante de la « Bonne Reine Elisabeth » (*the Good Queen Bess*), le bourdon de l'église paroissiale, dominait ces bruits irréguliers.

Deux voitures vinrent stationner près de l'estrade; des rubans

Digitized by Google

bleus flottaient sur les harnais des chevaux; l'une de ces voitures était occupée par les trois filles de Jermyn, resplendissantes de parure, et par Esther, dont la toilette beaucoup plus modeste concourait par sa simplicité même à la faire remarquer au milieu de ce groupe. L'autre voiture était celle d'Harold Transome; mais il ne s'y trouvait pas de dames. Il n'y avait que l'olivâtre Dominique avec le petit Harry; le premier de ces deux personnages était fort occupé à amuser le second et à garantir parfois des effets douloureux de sa tyrannie un *king's-charles* dont les grands yeux semblaient avoir été modelés sur ceux du petit garçon.

L'auditoire trébien ne pouvait pas compter pour beaucoup dans la masse des forces politiques de la nation; il n'en était pas moins déterminé à user de son droit de prêter ou de ne pas prêter l'oreille aux orateurs. Bien que plusieurs libéraux s'avançassent sur la plate-forme avec l'intention de prendre la parole, elle ne fut accordée qu'à Harold et à son oncle Lingon. Ce dernier vint préparer les voies à son neveu, qui, au fond, n'avait pas une grande confiance dans l'impression que produirait en sa faveur sur l'assistance la harangue du recteur du Petit-Treby.

Absent du pays pendant un si grand nombre d'années, Harold ne savait pas combien le docteur Lingon, qui d'ailleurs occupait le rectorat du Petit-Treby depuis le commencement du siècle, était populaire dans ce district. Ses manières affables jusqu'à la familiarité, son genre de vie, qui ne différait guère de celui d'un bon bourgeois campagnard; son langage, qu'il savait mettre à la portée de l'intelligence de ses paroissiens illettrés; l'absence complète, dans son abord comme dans sa tenue, de cette raideur que l'on confond souvent avec la véritable dignité; enfin, une bonne humeur permanente qui prenait volontiers à l'occasion une teinte de jovialité; toutes ces particularités de son caractère, en lui attirant la sympathie générale, lui donnaient cette confiance en soi qui est une cause de succès. Aussi quand son visage coloré et sa chevelure blanche apparurent sur l'estrade, si les rigides dissidents n'acclamèrent que très modérément ce radical assez problématique, leur froideur fut largement compensée par les chaleureux hourras de tous les fermiers tories.

« Ecoutons ce que va nous dire le vieux *curé Jack*. — Ainsi l'appelaient-ils sans façon. — Je parierais bien un penny qu'il a pour nous, sur le bout de la langue, quelque bonne plaisanterie. »

Telle fut la pensée qui vint à l'esprit de la plupart de ces campagnards.

« Çà, mes enfants, commença le recteur de sa voix pleine, éclatante, joyeuse, et les mains plongées dans les vastes poches de sa redingote, je vais vous dire pourquoi je viens... Je suis un curé

Digitized by Google

comme vous le savez; je dois donc rendre le bien pour le mal. Aussi ai-je là pour vous quelques noix bonnes à manger en retour des coquilles d'œufs... que vous ne me jetterez pas. »

Il y eut comme un rugissement de rires et de bravos pendant la pause que fit le docteur Lingon pour lancer au milieu de la foule des poignées de noix et de noisettes.

« Çà donc, reprit-il, vous allez dire que j'ai été jusqu'à présent un tory; et quelques-uns d'entre vous, dont je connais le visage aussi bien que je connais la pomme de ma canne, ajouteront que c'est pour cela que je suis un honnête garçon. Mais, à mon tour, je vous dirai quelque autre chose, moi. C'est précisément pour cette même raison que j'étais un tory et que je suis un bon garçon que me voilà du bord de mon neveu, qui est un libéral très prononcé. A cela y aura-t-il ici quelqu'un qui s'avancera pour me dire : « Un honnête garçon n'a pas besoin de virer de bord et de changer de route? » Non; il n'y a pas parmi vous un semblable niais. Chacun sait que ce qui est bon dans un temps est mauvais dans un autre. Si quelqu'un s'avisait de me contredire sur ce point, proposez-lui de manger du porc mariné quand il a soif et d'aller se baigner dans la Lapp lorsqu'elle se hérisse de glaçons. C'est encore par cette même raison de la différence des temps que les hommes qui sont aujourd'hui les meilleurs libéraux sont les mêmes hommes qui furent les meilleurs tories. Ainsi, voilà mon neveu... Il est, vous le savez, d'une race de tories, la race des Lingon! Je réponds de tous les Lingon, moi. Au bon temps des tories, pas un seul chien appartenant à un Lingon n'aurait manqué de hurler si un whig se fût approché de lui. Le sang des Lingon est le bon, le riche, le vieux sang tory... C'est comme un lait bon et généreux... Et voilà pourquoi, lorsque le temps de la justice arrive, la crème du libéralisme monte. La meilleure sorte de tory se change en la meilleure sorte de radical. Mais il y a beaucoup d'écume de radical; aussi, vous dis-je, gardez-vous de l'écume et cherchez la crème. Or, si mon neveu n'est pas de la crème, où en trouvera-t-on?... »

Le recteur du Petit-Treby continua encore quelque temps à discourir sur ce ton facétieux, qui, selon sa prévision, réussit parfaitement, car on écouta ensuite la profession de foi d'Harold, sans qu'il y eût d'autre tentative d'interruption que celle d'un employé du Comptoir d'escompte. Se considérant comme un tribun qui devait prendre les intérêts des dissidents, il essaya de poser une question; mais sa voix étant désagréablement aiguë, tandis que celle d'Harold avait de l'ampleur et de la sonorité, il dut renoncer à son interpellation.

En somme, le discours d'Harold n'ayant été ni diffus, ni pesant,

Digitized by Google

ni alambiqué, ce qui équivaut à dire que ce fut un remarquable *speech*, les applaudissements dissipèrent toute velléité d'opposition, et le contentement prédomina dans l'assemblée.

Deux ou trois membres du comité d'Harold, au lieu de rentrer avec les autres dans la salle de l'auberge du *Bélier*, étaient restés sur la plate-forme à causer ensemble. Jermyn vint parler à l'un d'eux, puis s'approcha du côté de l'estrade où stationnaient les voitures, pour dire au cocher de Transome de faire le tour de la maison jusqu'à la porte de derrière, et pour ordonner par signe à son propre cocher de suivre la même direction. Mais quelques mots qu'il entendit d'abord du dialogue suivant l'induisirent à s'arrêter pour écouter. Les interlocuteurs étaient Christian, que le procureur avait précédemment aperçu à une fenêtre du *Marquis de Granby*, où il se tenait encore en ce moment, et Dominique, assis dans la calèche d'Harold, auprès d'Harry et de son petit chien. Evidemment, ces deux domestiques supérieurs s'étaient déjà rencontrés en pays étranger, et ils venaient de se reconnaître mutuellement.

« Vous ne grisonnez pas comme moi, monsieur Lenoni. Vous ne paraissez pas avoir vieilli d'un jour en seize années de temps. Il n'est pas étonnant que vous ne m'ayez pas reconnu le premier ; j'ai blanchi comme un ossement desséché.

— Non pas. Il est vrai que pendant une minute ou deux mes souvenirs sont restés confus. Je ne savais quel nom adapter à votre figure ; mais ensuite Naples m'est revenu à la mémoire, et j'ai dit : « M. Christian ! » De sorte que vous résidez au manoir, et moi je suis à Transome-Court ?

— Eh oui ! Quel dommage que vous ne soyez pas de notre bord ; nous aurions dîné ensemble au *Marquis de Granby*. Mais ne pourriez-vous arranger cela? ajouta-t-il languissamment, sachant bien qu'il n'y avait pas à attendre une réponse affirmative.

— Non... Je vous suis fort obligé... Je ne puis pas quitter le petit garçon. — Eh bien ! Harry ! Harry ! ne pincez donc pas votre pauvre Moro. »

Tandis que Dominique répondait à Christian, celui-ci laissait errer çà et là ses regards, qui finirent par s'arrêter sur Esther. Elle s'était penchée un peu hors de la calèche pour regarder cet extraordinaire petit bohémien, le fils d'Harold Transome ; mais, rencontrant les yeux de Christian, qui la considérait avec un étonnement visible, elle se rejeta, contrariée, dans la calèche et tourna la tête du côté opposé.

« Qui sont ces dames ? demanda Christian à Dominique à voix basse.

— Ce sont les filles de maître Jermyn, » répondit Dominique,

Digitized by Google

qui ne connaissait ni Esther, ni personne de la famille du procureur.

Christian resta un moment silencieux et méditatif.

« Allons, au revoir ! » dit-il comme le cocher de Jermyn, ayant reçu les ordres de son maître, mettait en mouvement ses chevaux.

« Il semblerait que ce Christian découvrait une ressemblance dans la figure de miss Lyon, pensait Jermyn. S'il en était ainsi, je regretterais bien de l'avoir invitée à monter dans la calèche avec mes filles. »

Le dîner qui avait lieu les jours de marché à l'auberge du *Marquis de Granby* était en grande renommée, tant à Treby même que dans les alentours. Les habitués, campagnards ou citadins, de cette table d'hôte hebdomadaire à 3 schellings par tête se complaisaient à en parler comme l'on fait de tout endroit public où la bonne société se donne rendez-vous et où soi-même on a sa place marquée. Les convives n'étaient pas seulement des fermiers ou des industriels ruraux qui venaient au marché vendre ou acheter ; il y avait aussi parmi eux de riches habitants de la ville qui assuraient à leurs femmes que les affaires, c'est-à-dire le soin et l'accroissement de leur fortune, nécessitaient leur présence à cette réunion *périodique* et gastronomique.

Les fermiers moins fortunés, qui dînaient à la table d'hôte du *Bélier* et d'autres auberges secondaires où l'on n'avait pas de poisson, sentaient bien l'infériorité de leur position ; ils la supportaient humblement ou amèrement, suivant les circonstances et aussi suivant le caractère de chacun.

Bien que l'hôtellerie du *Marquis* fût réputée une maison tory, dévouée aux Debarry, c'eût été trop compter sur l'esprit de parti que de supposer que tels tenanciers des Transome, qui jusqu'alors avaient toujours dîné là, se résigneraient à manger un moins bon dîner et à s'asseoir en moins bonne compagnie parce que tout à coup ils se trouvaient avoir pour propriétaire un radical, c'est-à-dire un homme d'une opinion différente de celle bien connue de sir Maxime.

Donc, les récentes divisions politiques n'avaient pas eu pour conséquence de réduire la belle longueur de la table à manger chez le *Marquis*, et il n'y avait pas encore de lacune dans les rangs gradués des convives, depuis M. Wace, l'important brasseur, jusqu'au riche boucher du bourg de Leck-Malton, le second de ces deux commerçants prenant toujours modestement la dernière place, sans que jamais on eût récompensé sa discrétion par l'invitation de monter plus haut.

Le jour de ce *meeting* public en plein air, une table supplémentaire avait été dressée dans la grande salle du *Marquis* pour les sur-

Digitized by Google

numéraires attendus. Ce fut à cette table que Christian prit place avec quelques-uns des plus jeunes fermiers. Aux deux tables la conversation prit un tour vif et joyeux, égayée qu'était la société par la bizarre situation d'un certain nombre des convives habituels. Encore tories la semaine précédente, ils étaient devenus subitement radicaux par ce fait qu'ils devaient voter pour Transome.

Ce fut surtout vers la fin du repas, lorsque le vin, les liqueurs et le tabac élevèrent le sentiment général de satisfaction jusqu'à un état de béatitude, que toutes les langues se délièrent et que les plaisanteries s'entre-croisèrent.

Un des plus notables rentiers de Treby, M. Baruch-Nolan, qui s'était enrichi dans le commerce de la bonneterie à Londres, puis s'était retiré à Treby, ville natale de sa femme, ayant conté une anecdote dans laquelle figuraient, avec les whigs et tories du temps de Fox et de Pitt, le prince de Galles et le duc d'York, M. Sircome, le meunier, en prit occasion pour dire en s'adressant à M. Wace, le brasseur :

« Eh bien, vous le voyez, Wace, il est bon que nous ayons des whigs aussi bien que des tories, un Pitt et un Fox.

— N'importe, je n'aime pas Garstin, répliqua le brasseur. Sa conduite, en ce qui concerne la compagnie du Canal, m'a toujours déplu. Je préfère beaucoup Transome. Si je dois être renversé par un cheval de course, au moins que ce soit un cheval de sang.

— Quant au *sang*, dit M. Salt (un courtier en laines qui ne donnait jamais son avis que s'il se présentait une bonne occasion de se poser en contradicteur), quant au sang, parlez de cela à mon beau-frère Labron... Ces Transome ne sont pas du vieux sang.

— Est-ce que, par hasard, vous auriez confiance dans les divagations de cet imbécile de Tommy Trounsem?... Je me demande où peut être maintenant ce vieux braconnier ?

— Je l'ai rencontré l'autre jour, dit un jeune homme. Il était à moitié ivre, et il portait sur son épaule une corbeille pleine d'affiches.

— Je le croyais mort, dit M. Wace. — Oh ! oh ! Jermyn, continua-t-il gaiement en voyant entrer le procureur, vous, un radical, comment osez-vous vous montrer dans cette maison tory ? — N'importe, venez ! Nous parlions justement de ce drôle de corps de Tommy Trounsem... Vous vous souvenez de lui?... On dit qu'il est revenu à Treby.

— Ah ! fit Jermyn indifféremment. Mais, Wace, je suis très affairé aujourd'hui. Je voulais seulement vous voir un instant pour vous parler de ce morceau de terre que vous avez au coin de Pod's-

Digitized by Google

End. On m'a fait une belle offre pour vous. Je ne suis pas libre de vous dire présentement de qui elle vient,... mais c'est une offre qui doit vous tenter. »

M. Wace répondit négativement. Il avait acheté ce terrain, il le garderait. Jermyn, qui avait demandé qu'on lui apportât un verre de *sherry*, continua pendant quelque temps, à parler sur ce sujet ; puis, tout en buvant à petits coups, il promena lentement autour de lui son regard, qui tomba comme par hasard et pour la première fois sur Christian, qu'il avait vu cependant en entrant dans la salle.

« M. Philippe Debarry est-il maintenant au manoir? lui demanda-t-il tout à coup d'un ton de supériorité hautaine qu'il lui plaisait de prendre assez souvent.

— Non, répondit Christian ; mais il reviendra demain matin.

— Ah !... »

Jermyn fit une pause et reprit :

« Je crois que vous jouissez suffisamment de sa confiance pour que l'on vous charge pour lui d'un message accompagné d'un petit document.

— La confiance de M. Debarry en moi va effectivement quelquefois jusque-là, dit Christian avec beaucoup de calme. Mais si l'affaire vous concerne, vous pourrez probablement trouver quelqu'un que vous connaissiez mieux. »

A cette réponse, il y eut entre ceux des convives qui l'entendirent un échange de clignements d'yeux et de sourires significatifs.

« Parfaitement, si vous refusez de vous charger de cette commission, dit Jermyn sans paraître offensé. Mais je crois que si vous voulez bien vous détourner de quelques pas de votre chemin pour entrer dans mon habitation et apprendre de quoi il s'agit, vous préférerez vous en charger vous-même. Je dis dans mon habitation, non pas à mon bureau.

— Très bien, très bien, fit Christian. Ce sera avec plaisir. »

Christian ne se laissait jamais traiter comme un domestique par personne autre que son maître, et ce maître traitait son domestique avec autant et peut-être plus d'égards que ses égaux.

« Sera-ce à cinq heures ? demanda Jermyn. Convenons de l'heure. »

Christian regarda sa montre et dit :

« Vers cinq heures je pourrai être là-bas.

— Soit, dit Jermyn en achevant son xérès.

— Ainsi, Wace, reprit-il en se levant, vous ne voulez rien entendre au sujet de ce morceau de terre près Pod's End ?

Digitized by Google

— Non, non. »
Jermyn s'en alla.

IV

C'était une fort belle maison que celle de M. Jermyn. Située un peu hors de la ville, elle était entourée d'un jardin avec une pelouse et une plantation d'arbres. En y arrivant, Christian remarqua l'étendue des murs et de la grille de fer de cette habitation.

« Il n'y a pas de profession pareille à celle de procureur pour faire faire aux gens leur chemin dans le monde, sans la plus petite dépense de civilité. Grâce à cette maudite sorcellerie dont ils ont le secret et qu'ils appellent la « loi », ils pensent que tout le monde doit avoir peur d'eux. *Mylord* Jermyn n'est pas un des moins insolents de son espèce. Je connais assez bien cette engeance-là, moi, ayant aidé à en engraisser un ou deux. »

Ce fut dans cette disposition méprisante que Christian entra dans le cabinet particulier de Jermyn. Le procureur, assis sur son fauteuil de cuir, contre la fenêtre qui ouvrait sur la pelouse, venait d'ôter ses lunettes et de laisser tomber sur ses genoux le journal que ne lui permettait plus de lire le crépuscule du soir. Lorsque le valet de pied ouvrit la porte en annonçant par son nom l'homme de confiance de M. Debarry, Jermyn dit :

« Bonsoir, M. Christian, asseyez-vous. »

Et il lui indiqua une chaise en face de la sienne et de la fenêtre.

« Allumez les flambeaux sur la console, John, et baissez seulement les jalousies. »

Il ne prononça pas un mot de plus jusqu'à ce que le domestique fût sorti. Son attention était occupée par un écrit posé sur le bureau devant lui. Quand la porte fut fermée, il se redressa, se frotta doucement les mains et se tourna vers son visiteur. Celui-ci ne paraissait pas prendre souci de cette particularité, que le procureur se trouvait tout à fait dans l'ombre, tandis que la lumière tombait en plein sur lui. Au reste, Christian jouissait en ce moment d'une grande tranquillité d'esprit. L'affaire pour laquelle il avait été invité à venir ne le concernait pas autrement qu'à cause de la satisfaction qu'il éprouvait d'avoir l'occasion de se rehausser dans l'esprit de son maître.

« Votre nom est... Henry Scaddon. »

Lorsque M. Jermyn prononça ces mots, Christian eut un tressaillement qu'il essaya de dissimuler par un changement d'attitude. Il décroisa ses jambes et déboutonna son habit. Mais avant qu'il eût

Digitized by Google

eu le temps de répondre, Jermyn poursuivit lentement et avec emphase :

« Vous êtes né le 15 décembre 1782, à Blackheath. Votre père était un marchand de draps à Londres. Il mourut peu après que vous eûtes atteint votre majorité, vous laissant une importante maison de commerce. Trois ou quatre années s'étaient à peine écoulées que vous aviez dissipé la presque totalité de votre fortune et compromis votre sûreté personnelle, en essayant de frauder vos créanciers. Subséquemment, vous avez forgé un billet à l'ordre du frère aîné de votre père, qui avait l'intention de faire de vous son héritier. »

Jermyn s'arrêta un moment et consulta son document. Christian garda le silence.

« En 1810, vous avez jugé à propos de quitter le royaume sous un travestissement militaire, et vous fûtes pris par les Français. A l'occasion d'un échange de prisonniers, vous auriez pu rentrer dans votre pays et vivre au milieu de votre famille ; vous fûtes assez généreux pour renoncer à cette perspective en faveur d'un de vos compagnons de captivité, lequel avait à peu près le même âge et la même apparence que vous et des raisons plus pressantes que les vôtres pour désirer être transporté au plus tôt de ce côté-ci de la mer. Vous échangeâtes mutuellement vos habits, votre bagage et vos noms. Il passa ainsi en Angleterre, au lieu de vous, comme étant Henry Scaddon. Peu de temps après, vous vous êtes échappé, après avoir feint une maladie, ce qui empêcha que votre échange de noms fût découvert. On répandit le bruit que vous (c'est-à-dire vous sous le nom de votre camarade), vous vous étiez noyé en vous efforçant de gagner à la nage un vaisseau napolitain à la destination de Malte. Néanmoins, j'ai à vous féliciter de la fausseté de ce rapport et de la certitude que vous avez maintenant, après un laps de vingt années, d'être ici en parfaite sécurité. »

Jermyn fit une pause tellement prolongée en cet endroit de sa narration, qu'il était facile de voir qu'il attendait une réponse.

Enfin Christian se décida à dire d'un ton bourru :

« Eh bien ! monsieur, j'ai entendu raconter des histoires beaucoup plus longues que celle-là et tout aussi solennellement, quoiqu'elles ne continssent pas un mot de vérité. Supposez que je nie le fond même sur lequel vous appuyez votre assertion... Supposez que je dise : « Je ne suis pas Henry Scaddon. »

— Dans ce cas, dit Jermyn impassible, vous perdriez l'avantage que... qui peut résulter pour vous du fait qu'on vous reconnaîtrait pour Henry Scaddon. D'un autre côté, en admettant qu'il y eût quelque inconvénient pour vous à être reconnu comme étant Henry

Digitized by Google

Scaddon, votre dénégation ne m'empêcherait pas d'user de la connaissance et de la preuve que je possède du contraire. Cela nous empêcherait seulement de poursuivre notre conversation actuelle.

— Alors, en supposant que, par intérêt pour notre conversation, nous admettions la vérité de votre récit, quel avantage auriez-vous à offrir à l'homme ayant nom Henry Scaddon?

— L'avantage est... problématique; mais il pourrait être considérable. Il pourrait, en fait, vous délivrer de la nécessité de remplir les fonctions de courrier, ou... de valet, ou toute autre qui s'opposent à ce que vous soyez votre propre maître. D'autre part, la connaissance que j'ai de votre secret n'est pas nécessairement un désavantage pour vous. En deux mots, je ne suis pas porté à vous causer... gratuitement... du préjudice, et je puis me trouver en situation de vous rendre un service important.

— Vous voulez que je le mérite sans savoir comment? C'est un billet de loterie que vous m'engagez à prendre.

— Tout juste. L'affaire en question est pour vous sans autre intérêt que celui du profit qui pourra vous en revenir. Nous autres, hommes de loi, nous avons à nous occuper de questions compliquées et de... subtilités légales qui ne sont jamais entièrement dévoilées aux parties immédiatement intéressées, encore moins aux simples témoins. Convenons donc que vous garderez jusqu'à nouvel ordre les deux tiers du nom à vous acquis par voie d'échange, et que vous aurez l'obligeance de répondre à certaines questions que j'ai à vous faire... parlant à Henry Scaddon.

— D'accord. Poursuivez.

— Quels objets, autrefois appartenant à Maurice-Christian Bycliffe, votre compagnon de captivité, avez-vous encore en votre possession?

— Cette bague, dit Christian en faisant tourner sur son doigt sa chevalière, une montre avec les petites babioles qui y étaient suspendues, et un carnet renfermant des papiers. Je me suis défait autrefois de la tabatière en or, m'étant trouvé dans de grands embarras pécuniaires à Naples. Ses effets d'habillement sont tous partis, nécessairement. Nous échangeâmes tout ce que nous avions, et cela se fit très précipitamment; Bycliffe croyait que nous nous retrouverions sous peu en Angleterre, où il avait hâte d'arriver. Mais c'était impossible,... je veux dire impossible de nous y rencontrer peu après. J'ignore ce qu'il est devenu... Autrement, je lui restituerais sa montre, ses papiers et le reste,... quoique — vous savez — ce fût moi qui lui rendis service, et il sentait bien cela.

Digitized by Google

— Vous étiez ensemble à Vesoul avant que l'on vous transférât à Verdun ?

— Oui.

— Que savez-vous de plus sur Bycliffe ?

— Mon Dieu, rien de très particulier » répondit Christian, qui se mit à réfléchir et à frapper sa botte avec le bout de sa canne. Puis il continua :

« Il avait servi dans l'armée hanovrienne. C'était un garçon très fier, qu'il fallait prendre garde de heurter. Pas fort de santé. Il fit la sottise de se marier à Vesoul. Ce fut le diable que de se faire agréer par la famille de la jeune demoiselle. Et, très promptement après, il leur fallut se séparer, les prisonniers ayant été envoyés ailleurs. Se sont-ils réunis depuis lors, elle et lui, c'est ce que je ne sais pas.

— Ce mariage était donc parfaitement légal ?

— Oh ! il n'y manquait rien... Mariage civil, bénédiction nuptiale, tout enfin. Bycliffe était un sot, un orgueilleux, un entêté, mais un honnête garçon.

— Depuis combien de temps le mariage avait-il eu lieu quand vous quittâtes Vesoul ?

— Depuis environ trois mois. Je fus un des témoins du marié.

— Et vous ne savez rien de plus sur sa femme ?

— Pas depuis lors. Je la connaissais très bien auparavant, la gentille Annette (elle s'appelait Annette Ledru). Elle était d'une bonne famille ; on avait arrangé pour elle un beau mariage, mais elle était une de ces douces natures de femme qui n'ont qu'une fois dans leur vie une volonté à elles... la volonté de choisir elles-mêmes celui qui sera leur maître.

— Bycliffe ne s'est pas ouvert à vous sur ses autres affaires?

— Oh ! pas le moins du monde. Avec cela, on n'aurait pas osé lui adresser une question. Quoi que ce fût qu'on lui racontât, il ne racontait jamais rien en retour. Si madame Annette l'a rejoint, elle aura bien trouvé en lui son seigneur et maître ; mais sa famille la tenait en chartre privée pour l'empêcher de s'enfuir.

— Ah !... bon. La plus grande partie de ce que vous avez eu l'obligeance de me dire n'a pas de rapport avec certain projet à moi, lequel, d'ailleurs, ne se rattache qu'à une ancienne question de droit... qui pourrait être remise un jour sur le tapis. Sans nul doute, vous garderez, dans votre intérêt personnel, un silence complet sur ce qui s'est passé entre nous... Cette condition dûment observée, il serait possible que... la loterie à laquelle vous avez pris un

Digitized by Google

billet — selon votre expression — vous amène un numéro gagnant.

— C'est donc là tout ce que vous vouliez obtenir de moi ?

— Tout. Nécessairement vous aurez soin de conserver les papiers et les autres articles auxquels se rattachent tant de souvenirs.

— Certainement. S'il y avait quelque chance de voir reparaître Bycliffe, je serais fâché d'avoir disposé de la tabatière ; mais j'ai mené une vie si dure à Naples !... Au fait, comme vous voyez, j'ai été obligé à la fin de me mettre courrier.

— Un emploi fort agréable pour un homme qui a quelques talents et pas de revenus, » dit Jermyn en se levant et prenant une bougie qu'il posa contre son pupitre.

Christian comprit bien que c'était une manière de l'avertir qu'il eût à se retirer ; néanmoins il resta encore debout, une main appuyée sur le dossier de sa chaise. Après avoir un peu hésité, il dit d'un air de mauvaise humeur :

« Je pense que vous êtes un homme trop fin, monsieur Jermyn, pour vouloir faire de moi une dupe.

— Certes ; mais il y a peut-être une autre garantie encore meilleure pour vous, dit Jermyn en souriant. C'est que je ne vois pas de quelle utilité me serait la tentative d'opérer en vous une semblable métamorphose. »

Christian reprit :

« Le vieux gentleman, mon parent, qui n'aurait pas dû se regarder comme offensé, est mort ; et l'on ne craint pas ses créanciers après plus de vingt ans écoulés.

— Assurément. A la vérité, il y a des droits qu'on ne peut plus faire valoir légalement, et qui cependant ne sont pas méconnus sans nuire à la réputation d'un homme. Mais apparemment vous êtes au-dessus de cette sorte d'inquiétude. »

Cela dit, Jermyn tourna sa chaise vers son bureau. Christian dit : « Bonjour, » et s'en alla.

Après être resté quelques instants à demi étendu dans son fauteuil, réfléchissant sur ce qu'il venait d'apprendre, Jermyn prit la plume et écrivit la lettre suivante.

« Mon cher Johnson, j'apprends par votre lettre, reçue ce matin, que vous avez l'intention de retourner à la ville samedi prochain.

» Pendant que vous y serez, soyez assez bon pour aller voir Medwin. Il a été intimement lié avec Batt et Cowley ; vous tâcherez de savoir de lui indirectement, et dans le cours d'une conversation sur d'autres sujets, si, lors de cette vieille procédure de 1810 à 1811, Scaddon, autrement dit Bycliffe — ou Bycliffe, autrement dit Scaddon — aurait, avant son empri-

Digitized by Google

sonnement, donné lieu à Batt et Cowley de croire qu'il était marié et qu'il espérait être bientôt père. La question, comme vous savez, n'a pas une importance positive ; mais je désire rédiger un exposé du cas des Bycliffe et de sa situation exacte avant l'ouverture du procès qui a été clos par le fait de la mort du plaignant, afin que si M. Harold Transome le demande, il puisse voir comment l'extinction de la dernière revendication a confirmé les droits et titres des Durfey-Transome, et s'il n'y a pas le plus léger risque qu'une autre revendication s'élève.

» Certainement, je ne vois pas l'ombre d'un tel risque. Lors même que Batt et Cowley prétendraient avoir découvert un représentant survivant des Bycliffe, il ne leur viendrait pas à l'esprit de soulever une nouvelle revendication, puisque l'on a la preuve que la dernière vie qui suspendait la réversion aux Bycliffe était éteinte avant que la procédure fût close, il y a plus de vingt ans.

» Cependant, je voudrais montrer à l'héritier actuel des Durfey-Transome la situation exacte du titre de la famille à la possession du domaine. Ainsi, faites-moi parvenir la réponse de Medwin sur la question ci-dessus.

» J'irai vous voir à Duffield la semaine prochaine. Il faut que nous réussissions à faire élire Transome. Ne vous laissez pas détourner des sollicitations commencées par son blâme un peu rude de l'autre jour ; mais continuez à agir comme vous savez qu'il est nécessaire de le faire pour son intérêt. Son intérêt est aussi le mien, et je n'ai pas besoin de vous dire que mon intérêt est aussi celui de John Johnson.

» Tout à vous,

» MATHIEU JERMYN. »

Lorsque le procureur eut cacheté cette lettre, il se renversa de nouveau en arrière dans son fauteuil en se disant mentalement :

« Maintenant, monsieur Harold, je vais renfermer cette affaire dans un tiroir particulier jusqu'au moment où il vous plaira de prendre des mesures extrêmes qui me forcent à l'en tirer. Je suis maître de la chose. Personne autre que le vieux Lyon ne connaît la véritable origine de la jeune fille. Personne autre que Scaddon ne peut fournir la preuve à l'égard de Bycliffe ; et je tiens Scaddon dans ma dépendance. Personne enfin, excepté moi-même et Johnson, qui est en quelque sorte un membre de mon corps, ne sait qu'il existe un individu, demi-mort, qui pourrait actuellement laisser à la jeune fille un nouveau droit à l'héritage des Bycliffe. J'apprendrai par Medwin si Batt et Cowley ont su par Bycliffe l'arrivée de cette Annette en Angleterre. Je tiendrai tous les fils de cette affaire entre mon pouce et mon index ; et je ferai usage ou j'annullerai à mon gré la preuve. De cette façon, si M. Harold pousse les choses contre moi à l'extrême, s'il me menace de la Chancellerie, j'opposerai à sa

Digitized by Google

menace une autre menace qui me sauvera de la ruine ou qui deviendra son châtiment. »

Jermyn se leva, éloigna les flambeaux, et, le dos tourné au feu, il resta, toujours méditatif, à regarder à travers le vitrage de la fenêtre la pelouse, dont la bordure d'arbrisseaux était encore éclairée faiblement par les dernières lueurs du crépuscule.

En ce qui concernait les affaires des Transome, Jermyn pouvait se dire que cette famille avait été dans un pressant besoin d'argent, et que sans lui elle n'aurait pas pu s'en procurer. Devait-on s'attendre qu'il n'aurait aucunement considéré son propre avantage quand il rendait des services tels qu'on ne saurait jamais les payer à leur valeur? Si l'on touchait à la question du juste et de l'injuste pratiqués en dehors de la loi, actes que l'on pouvait le plus lui reprocher, il les avait commis dans l'intérêt des Transome. Ç'avait été une chose fortement déplaisante pour lui que de faire arrêter et jeter en prison Bycliffe comme étant Henry Scaddon, et peut-être d'avoir par là hâté la mort de cet homme. Mais si tout cela n'eût pas eu lieu à force d'intrigues et d'habiles menées, Jermyn se demandait où en seraient maintenant les Durfey-Transome.

Ces arguments intérieurs de l'homme de loi lui étaient suggérés par la colère qu'Harold — précisément Harold Transome! — fût devenu l'instrument probable d'une affliction qui était un hasard malheureux, non une preuve de la justice divine, car où serait la justice, lorsque quatre-vingt-dix-neuf sur cent lui échappent? Il sentait qu'il commençait à haïr Harold comme jamais il n'avait haï.

A ce moment, la troisième fille de Jermyn, une grande et mince jeune fille, enveloppée d'un châle de laine blanche, traversa rapidement la pelouse se dirigeant vers la serre chaude pour y prendre quelque fleur; et Jermyn tressaillit... Il était si préoccupé, qu'il n'identifiait pas cette figure ou plutôt qu'il l'identifiait faussement avec une autre figure grande, mince, drapée aussi de blanc et dont plus de trente ans auparavant l'apparition faisait palpiter son cœur.

GEORGE ELIOT.

Imité par CAMILLE LEBRUN.

(*La 4e partie à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

Li Parpaïoun Blu, par William C. Bonaparte-Wyse. — Avignon, 1868.

Si nous cherchons de temps en temps à appeler l'attention du public lettré sur les efforts et les succès de la poésie provençale, c'est qu'il nous paraît qu'indépendamment du talent qui se déploie sous sa bannière, le fait seul de cette lutte suprême d'une langue vaincue, les actes et les manifestations de ce culte traditionnel et toujours révéré ne laissent pas que d'avoir leur intérêt, leur originalité, et, pour ceux qui les suivent et les étudient de plus près, un charme auquel nous ne savons pas résister.

Ce n'est pas qu'il soit dans notre pensée que la langue française, souveraine incontestée, doive recevoir quelque atteinte de cette sorte de protestation et que son développement sur tous les points de la France, complément nécessaire de l'unité nationale, en soit contrarié de quelque façon; nous n'avons ni cette prétention pour les chants provençaux qui nous plaisent, ni cette crainte pour notre langue française. Nous nous arrêtons toutefois volontiers à considérer ce que peut avoir de puissance une association fraternelle d'hommes de cœur et de talent embrasés de la même ardeur pour l'histoire et le langage de leur pays. Et si, comme le vif et dernier éclat d'une littérature condamnée à mourir, ce monument poétique ne devait avoir qu'un jour, si son chant devait être le chant du cygne, il n'en serait que plus curieux de le saisir dans sa formule la plus parfaite, la plus mélodieuse, au moment où on suppose qu'il s'éteint et va nous échapper.

La poésie provençale a ses fêtes et ses triomphes; elle a un grand poète, qui s'appelle Mistral; elle a des assemblées, comme naguère celle de Saint-Rémy, où Catalogne et Provence se réunissent comme deux sœurs et renouent la chaîne des souvenirs de leur antique alliance; récemment encore elle vient d'avoir une bonne fortune dont elle a lieu d'être très glorieuse.

Un jeune homme, un Irlandais, de race noble et conquérante, avait, en parcourant le monde, avisé à Avignon, il y a quelques années, des livres écrits dans une langue qu'il ne connaissait pas; sa curiosité s'éveilla, et avec la puissance de volonté et la rare intelligence de la famille à laquelle il appartient, il résolut de l'étudier, de l'apprendre; à

Digitized by Google

mesure qu'il en découvrait la vitalité, la force et les grâces naturelles, il s'enflamma pour cette étude : bientôt, plein d'enthousiasme pour les poètes et les poésies dont il se nourrissait, il brigua avec une courtoisie et une simplicité parfaites l'honneur de faire partie de l'association des *Félibres* provençaux. Ai-je besoin de dire comment fut accueilli ce nouveau et brillant camarade, qui s'appelait William C. Bonaparte-Wyse, né à Waterford (Irlande), de sir Thomas Wyse, ambassadeur en Grèce pour la reine Victoria, et de la princesse Lœtitia Bonaparte, fille du prince Lucien.

Ce n'est pas une conquête vulgaire pour l'académie provençale que celle de ce *gentleman* voyageur, curieux savant, amoureux des belles choses et chaudement dévoué aux causes qu'il embrasse ; ce n'est pas non plus ici un de ces patronages bienveillants, mais froids et à longue distance, une sorte de protection banale et sans valeur ; non certes, car il faut une singulière ardeur et des facultés peu communes pour arriver à parler et écrire une langue ancienne et oubliée, reléguée par la science au rang des idiomes perdus et conservée seulement par le peuple et aussi par quelques poètes. Il fallait avoir la patience de se plonger, à la recherche des lettres romanes, dans les vieux livres, les vieilles chroniques, les vieilles chansons, de suivre la tradition de cette littérature depuis le moyen âge, sa grande époque, jusqu'à cette récente renaissance que la génération nouvelle a fait éclore. Il était besoin de comparer les unes avec les autres ces inspirations de siècles différents et de chercher dans la souplesse infinie de ces nuances délicates la forme supérieure, riche vêtement aux couleurs variées digne de la pensée qu'elle devait embellir.

Cette patience, cette curiosité, notre jeune touriste les a eues ; il les a même poussées si avant, qu'il a pu se révéler comme l'un des poètes les plus aimables et les plus provençaux qui aient jamais chanté sur les bords du Rhône ou de la Durance. N'y a-t-il pas de quoi réjouir les ombres de tous les vieux troubadours ? Prenant même tout à fait au sérieux sa vocation et son enthousiasme, l'Irlandais-Provençal est devenu l'ami de tous ses confrères du *Félibrige*, et il s'est, autant qu'il l'a pu, rapproché de cet heureux coin de terre où l'on croit encore que c'est faire quelque chose de bon que d'aimer et de cultiver la poésie. Accueilli, aimé comme il devait l'être, il a su fêter à son tour ses aimables compagnons ; on n'a pas oublié dans le Midi l'hospitalité royale qu'il exerça à leur égard, il y a deux ans, prolongeant pendant trois jours et transportant à Avignon, à la fontaine de Vaucluse et au château de Font-Ségugne, des fêtes splendides qui semblaient renouvelées des meilleurs temps des Bérenger et du bon roi René de Provence. C'est ainsi qu'il a implanté sa personnalité, aussi bien que ses inspirations, sur cette terre féconde dont il a fait sa seconde patrie.

Non content d'avoir en de nombreuses occasions donné des preuves de son mérite littéraire, et pour marquer encore mieux sa place dans la pléiade poétique, il a publié un volume de forme et d'impression fort élégantes, plein de poésies en langue méridionale qui inscrivent définiti-

Digitized by Google

vement son nom parmi ceux qui resteront les plus chers à la muse de Provence. Ce livre, qui s'ouvre par une éloquente préface de F. Mistral, a pour titre : *Li Parpaïoun blu*, les papillons bleus, et les morceaux de genres très divers qui le composent ont tout à fait le tour, la verve, la vigueur et la coquetterie de langage que l'on trouve chez les vieux comme chez les nouveaux maîtres. Il est merveilleux qu'ayant donné à ses vers cette forme particulière et pour lui si nouvelle, notre auteur soit arrivé à une ressemblance si complète avec ses modèles d'autrefois et avec ses émules d'aujourd'hui,

Dans ce livre, empreint d'un cachet d'évidente originalité, où, à côté de vers provençaux faits par un Anglais, on lit des vers anglais du même auteur traduits par ses amis du Midi en vers provençaux, on ne peut méconnaître avec quel art M. Bonaparte-Wyse s'est rendu maître d'une langue qui lui était si peu familière. Il a atteint une correction, une précision des plus remarquables ; il y a bien, et comment pourrait-il en être autrement ? un peu de recherche, et l'effort se fait un peu sentir. Mais la chaleur, la hardiesse, la grâce ne manquent pas, et ne sont-ce pas les qualités principales de l'œuvre des troubadours ? Il est impossible de lire sans un vif intérêt ces compositions, dont l'origine étrangère se cache sous les accents préférés et le profond amour du pays auquel l'auteur s'est attaché. La littérature méridionale en retire trop de lustre et d'orgueil pour que ses amis ne s'empressent pas d'en témoigner hautement leur reconnaissance au noble étranger devenu leur compatriote : un Anglais troubadour !

Nous aurions bien des pièces du recueil à citer, et nous signalerions principalement, dans divers ordres d'inspiration, *Rose-Belle*, *l'Enfance*, *le Parler de Provence*, *la Châtelaine*, *le Vin des Félibres*, *le Chien de Roussel* ; mais pour ne pas dépasser les bornes que nous nous sommes tracées, qu'il nous suffise de reproduire la traduction d'une petite pièce intitulée : *Soulomi*, plainte :

« Ne plaignez pas, ne plaignez pas la fleur cueillie ! — Ne pleurez pas, ne pleurez pas le frère mort ! — Sur le sein de la belle est épanouie la rose. — Vers la joie de Dieu l'ami est emporté.

» Pour ceux-ci ne pleurez pas, mais pleurez pour ceux-là, — pour les méconnus, pour les privés d'amour. — Sur leurs tiges tordues plaignez les pauvres lis et les vivants qui souffrent de la vie. »

Il y a souvent dans ces poésies un grand charme d'expression, et toujours l'amour de la langue et l'intelligence de son génie. Ce grand seigneur ami des lettres a un élan superbe vers les idées élevés, un enthousiasme sincère pour l'art ; *Sapereaude*, telle est la devise de son blason, et il y est fidèle ; il est fidèle aussi à cette cordialité vive et franche qui l'unit à ses amis de Provence. Réveillant les souvenirs des époques disparues, il sait donner à leurs réunions une magnificence suprême ; il en rejaillit un grand éclat sur les œuvres du *félibrige*, qui le lui rend en gratitude et en amitié, et qui lui assure que les papillons bleus seront toujours bienvenus à baiser, au printemps, les pervenches provençales.

ADRIEN DONNODEVIE.

Digitized by Google

Le Mariage, Séparation et le Divorce, par M. J. Tissot. — 1 vol. in-8°. Paris, 1868, librairie Marescq aîné.

Cet ouvrage est, dans la pensée de son auteur, « une sorte d'enquête historique, juridique et morale sur le mariage, la séparation de corps et le divorce. » Le mariage, considéré entre les époux, abstraction faite de l'intérêt des tiers qui s'y trouve engagé, peut être envisagé à un double point de vue : comme intéressant la morale essentiellement et presque uniquement, tant qu'il ne s'agit que de relations purement personnelles ; comme intéressant l'autorité civile, lorsqu'il s'agit du règlement d'intérêts matériels qui peuvent être la matière d'un contrat sanctionné par la loi. Mais, envisagé de plus haut, il est avant tout une affaire de droit naturel nécessitant à certains égards l'intervention du droit civil, par suite, absolument en dehors du droit canonique. Il n'est point un sacrement dans le sens, moderne du reste, où l'Église catholique entend ce mot, car ce n'est pas l'Église qui institue ni constitue le lien conjugal : elle le constate, le bénit, mais il existe avant et même sans cette bénédiction, laquelle ne saurait faire à elle seule qu'il existât. Ce qui le constitue en réalité, c'est la volonté des époux déclarée devant le représentant de la société civile et reçue par lui, si on peut le dire, pour légalisation, de telle sorte que le lien ainsi formé ne puisse être rompu arbitrairement et sans une nouvelle intervention de la société. Suit-il de là qu'il doive être à jamais indissoluble et qu'il faille proscrire le divorce ? Au nom de quelle autorité ? Le législateur serait certainement en droit d'opposer à l'autorité religieuse une fin de non-recevoir ; en matière de réglementation civile toutefois, on discute ses prétentions. La loi Mosaïque admettait le principe du divorce, et la doctrine du Christ ne lui est « point opposée, ni civilement ni même moralement. »

Il nous est difficile de suivre l'auteur dans sa longue et impartiale discussion ; nous nous bornerons à citer ses conclusions :

« 1° Refuser la séparation de corps à des époux mal assortis, c'est commettre à leur égard un déni de justice naturelle qui peut les porter au crime ou au désespoir.

» 2° Mais ce remède est, comme tout le reste de la justice civile, trop cher pour les pauvres ; ce qui les empêche d'en user aussi souvent qu'il serait nécessaire. Ils trouvent plus facile de se noyer ou de se pendre que de payer 800 francs, plus ou moins, pour obtenir une séparation moins radicale, sans compter la pension qu'il faut faire à une femme séparée.

» 3° La séparation n'est à beaucoup d'égards qu'un demi-remède au mal.

» 4° Ce remède est entaché d'injustice et d'immoralité.

» 5° Le divorce est le seul remède proportionné à l'étendue du mal ; il est juste et moral au fond, et il pourrait seul prévenir une multitude de meurtres et de suicides.

» 6° Enfin, il n'est en rien contraire aux premiers préceptes de la religion positive sainement entendus. »

L'ouvrage tout entier, conçu dans cet esprit d'indépendance philosophique qui honore M. Tissot, se recommande par une conviction aussi consciencieuse qu'énergique et par cette honnêteté courageuse qui consiste à ne dire que ce que l'on pense. P. R.

Digitized by Google

LA QUESTION D'ORIENT

DEVANT LA CONFÉRENCE DE PARIS

ROUMANIE, GRÈCE ET TURQUIE

Je ne sais pas si la Conférence, ouverte à Paris le 9 janvier 1869 pour régler le conflit entre la Turquie et la Grèce, brillera d'un grand lustre dans l'histoire, mais à coup sûr elle a occupé et elle occupe encore une place importante dans les préoccupations du public. Elle est sortie d'une pensée sincère d'accommodement et de pacification ; elle a été inspirée au cabinet de Berlin par un sentiment loyal, par un désir évident de témoigner à l'Europe, et en particulier à notre pays, l'intention d'écarter tout prétexte de guerre ; elle a été accueillie par la plupart des autres gouvernements avec un empressement motivé ; enfin, pour que la courtoisie fût complète à notre égard, c'est Paris qui a été choisi pour devenir le siége de la réunion. Par une circonstance inattendue, cette marque de déférence a même pris un caractère éminent de condescendance envers la cour des Tuileries lorsqu'il s'est trouvé qu'à la place de M. le marquis de Moustier c'était M. de La Valette qui devait présider ce conseil des Amphictyons. On peut dire que toutes les concessions de pure forme nous ont été faites et que l'on a fermé les yeux sur les questions de prééminence et de convenances qui auraient été de nature à faire perdre de vue l'objet sérieux de la Conférence, le maintien de la paix entre les grandes puissances de l'Europe.

Qu'on ne s'y trompe pas : il s'agissait moins, en effet, de terminer un conflit, permanent depuis la fondation du royaume de Grèce, entre les Hellènes et les Ottomans, que de rapprocher les gouvernements signataires du traité de Paris dans une entente de commune inaction, au moment où il paraissait difficile qu'ils ne prissent point une part active au conflit les uns contre les autres. Pour ce grand et suprême intérêt les

Digitized by Google

puissances ont oublié tout le reste, et il faut les en louer. La Conférence n'eût-elle produit que cet unique résultat — elle n'en pouvait guère en avoir d'autres — il valait encore la peine qu'on la réunît. Si ce but demeure atteint, même après un refus de la Grèce d'adhérer aux résolutions arrêtées par les puissances, on pourra se féliciter que l'initiative du cabinet de Berlin ait eu cette heureuse influence, d'entraîner l'adhésion de tous les cabinets de l'Europe. C'est le cabinet de Berlin, que les partisans de la politique autrichienne accusent de fomenter des discordes; c'est lui pourtant qui prépare les moyens de raffermir la paix. De cette contradiction entre les dires de ceux-ci et les actes de celui-là nous devons déjà conclure que le gouvernement qui désire le plus la guerre pourrait bien être celui qui accuse les autres de la provoquer. La suite de l'examen rapide que nous allons faire de la question montrera que cette opinion n'est pas dénuée de preuves et qu'elle peut avoir des chances de persuasion sur les esprits qui ne sont pas obstinément dupes de l'habileté autrichienne.

La Conférence de Paris, quels qu'en soient les résultats, n'en occupera pas moins, nous avons déjà indiqué pourquoi, une place relativement considérable dans l'histoire contemporaine. Mais son issue ne saurait avoir aucune importance réelle en ce qui touche au fond même de la question. L'adhésion de la Grèce n'apporterait elle-même aucune solution au problème redoutable qui pèse sur l'Orient. En repoussant la déclaration des puissances, le cabinet athénien peut certainement allumer les canons, mais en l'acceptant il n'est pas maître de les empêcher de partir. La Conférence et les faits qui l'ont précédée n'en commandent pas moins l'attention. Un point d'arrêt vient d'être marqué dans la transformation que l'Europe a subie depuis 1866, et il n'est pas nécessaire d'être un homme d'Etat pour sentir que de ce point d'arrêt il sortira ou une guerre générale ou une paix véritable, qui ne sera pas secouée sans cesse, comme celle dont nous jouissons aujourd'hui, par les appréhensions de chaque jour.

L'histoire des affaires de Roumanie et de Grèce, l'examen scrupuleux des relations entre la Prusse, l'Autriche et la Russie, pourraient nous fournir une ample matière à réflexions. Il y aura lieu sans doute d'y revenir. Nous ne voulons en ce moment qu'esquisser les traits généraux de la situation et indiquer les points principaux qu'il faut bien se garder de perdre de vue si l'on veut se reconnaître dans ce labyrinthe dessiné par une diplomatie désireuse d'égarer son monde.

Depuis la fondation du second Empire, deux grandes puissances ont été battues, deux autres ont été victorieuses. La Russie et l'Autriche n'ont pas seulement subi d'immenses désastres; vaincues par des éléments de civilisation plus puissants que les leurs, elles ont été obligées de faire des efforts gigantesques pour reconquérir en partie le terrain perdu. La France et la Prusse, victorieuses l'une de la Russie, l'autre de l'Autriche, sont naturellement devenues l'objet, dans ces deux pays, d'un mouvement hostile des esprits auquel l'agitation gréco-slave promettait un appui vengeur. Ni la Russie ni l'Autriche n'ont jamais accepté sans arrière-pensée la position

Digitized by Google

que leur ont faite respectivement les traités de Paris et de Prague, et quoique rivales en bien des points, bien que poursuivant chacune un but opposé, ces deux puissances ont en même temps, et comme d'un commun accord, versé leur fiel dans le cœur encore saignant de l'Europe. Qu'il en soit résulté plus d'une convulsion douloureuse, faut-il s'en étonner? Des circonstances particulières favorisaient ce regrettable effet. La position que la France a prise depuis 1866 vis-à-vis de la Prusse et de l'Allemagne, position fausse s'il en fut jamais et dont nous n'avons cessé de signaler les dangers, a seule permis à ces deux vaincus de la civilisation moderne de relever leur tête encore meurtrie par la défaite. Ni le fameux *recueillement* de la Russie, ni les déclarations ultra-pacifiques de l'Autriche n'ont été chez ces deux puissances un sérieux parti pris. Une courte appréciation des événements suffira pour convaincre le lecteur éclairé que les arrière-pensées de revanche et d'agrandissement, à Vienne aussi bien qu'à Saint-Pétersbourg, ont constamment marché de pair avec les idées de réformes intérieures, dont nous n'entendons nullement contester le mérite et l'opportunité.

La presse française — nous le disons avec un sincère regret — a été en partie, sans s'en douter, le grand auxiliaire des aspirations menaçantes du monde slave. En excitant à la guerre entre la France et la Prusse, en la prophétisant, en représentant comme nécessaire à l'honneur du pays et à la durée de la dynastie napoléonienne une victoire sur le Rhin, que, dans un langage humiliant pour la dignité française, on appelait « une revanche de Sadowa », les journaux français ont joué le jeu des ennemis de la France et merveilleusement préparé le terrain aux intrigues de la Russie en Orient, et à celles de l'Autriche ici et en Angleterre. Grâce à cette fausse manœuvre d'écrivains et d'hommes politiques trompés ou mal instruits, les cabinets de Saint Pétersbourg et de Vienne ont pu croire, dès le commencement de l'année dernière et même avant, que la guerre était imminente entre la France et la Prusse, que le pays la voulait et que le gouvernement s'y préparait. Aussitôt, que voyons-nous? La Russie, bien qu'imparfaitement armée et encore peu munie de chemins de fer, reprend sa politique traditionnelle, qui consiste à entretenir l'agitation en Orient; l'Autriche cherche à s'entendre avec la France sur les embarras qu'elle pourrait susciter à la Prusse si la guerre éclatait. On n'a pas oublié cette fameuse légion hanovrienne, brandon de discorde et instrument de guerre tout à la fois, que les organes de l'Autriche avaient choisie pour servir d'avant-garde à l'armée destinée à débarquer sur les côtes du Hanovre. Dans ces circonstances délicates, la Prusse, il faut le reconnaître, montra une modération et une réserve qui ne laissèrent pas prise aux coureurs d'aventures, et de son côté le gouvernement français sut résister à des insinuations et à des conseils qui auraient coûté cher à l'humanité et aux intérêts sérieux des peuples civilisés s'il y avait été donné suite. Notre éloge ne sera pas suspect; il faut savoir louer les actes de sagesse comme on sait blâmer les erreurs et les fautes. Nous n'hésitons pas à faire remonter jusqu'à l'Empereur le mérite d'une résolution qui a maintenu la paix et épargné tant de malheurs.

Digitized by Google

Lorsque la diplomatie autrichienne se fut aperçue que le respect rigoureux des traités en Allemagne écartait tout prétexte de guerre entre la France et la Prusse, elle essaya de semer l'alarme au sein des cabinets européens en montrant la Prusse secrètement alliée de la Russie et les deux puissances prêtes à entamer d'un commun accord la question d'Orient. L'intronisation en Roumanie d'un prince issu de la famille de Hohenzollern servait d'argument aux organes du cabinet de Vienne. « Voyez, disaient-ils, un prince prussien règne à Bucharest. C'est un agent dissolvant placé là contre l'empire d'Autriche ; c'est un allié intermédiaire entre la Prusse et la Russie, destiné à servir les intérêts de celle-ci, à lui ouvrir la voie vers Constantinople, pour prix d'un concours de la Russie contre la France. » Que de pareilles idées se soient fait jour dans la presse et qu'elles aient même trouvé un écho dans quelques journaux français, il ne faut pas s'en étonner ; mais qu'elles aient été l'objet d'insinuations diplomatiques et de négociations en règle, voilà ce qui est fait pour nous surprendre. Et cependant, si nous ouvrons le Livre rouge, le livre diplomatique de l'Autriche, nous en trouvons des traces tellement profondes et si étranges, que la polémique très vive, dernièrement soutenue par les journaux prussiens contre M. de Beust, nous paraît s'expliquer d'elle-même.

Dès le 15 janvier de l'année dernière, l'ambassadeur d'Autriche à Londres rendait compte au chancelier de l'Empire d'une conversation qu'il avait eue avec lord Stanley touchant les espérances que Sa Seigneurie fondait sur les dispositions pacifiques manifestées sans relâche par le cabinet de Berlin. Qu'on le remarque bien, le cabinet de Vienne, dans son Livre rouge, a soin de ne pas publier les dépêches préablement adressées à son ambassadeur à Londres et qui, si l'on s'en rapporte au style des réponses, doivent contenir les insinuations et les accusations formulées par M. de Beust contre la Prusse. La réfutation que lord Stanley prend la peine d'en faire indique suffisamment qu'elles ont été l'objet d'une communication et montre qu'elles sont exactement de même ordre et de même nature que celles qui ont figuré pendant presque toute l'année dernière dans une grande partie des journaux français. Lord Stanley, c'est l'ambassadeur autrichien, le comte Kalnoky lui-même, qui le dit, a constaté avec plaisir le rapprochement qui semble s'opérer entre Paris et Berlin ; il a remarqué avec plus de satisfaction encore *les sentiments amicaux de la Prusse envers l'Autriche*, et il a manifesté la pensée que le comte de Bismark n'entend nullement appuyer une politique aventureuse en Orient. Si lord Stanley s'efforce de rassurer l'Autriche sur les intentions de la Prusse en Orient, n'en doit-on pas conclure que l'Autriche avait préalablement fait part au chef du Foreign-Office des appréhensions, sincères ou simulées, dont elle était possédée ? Cela est évident. Mais ce qui n'est pas moins évident, c'est que si la Prusse avait scellé une alliance avec la Russie en vue d'empiétements de celle-ci en Orient, on n'eût pas vu le cabinet de Berlin venir l'autre jour, au moment où la partie se montrait si belle pour la Russie, proposer une conférence pour couper dans son germe toute envie d'intervention intéressée dans un conflit imminent entre la Turquie et la Grèce. Qui donc était le mieux fondé dans son appréciation de la

Digitized by Google

politique prussienne, M. le comte de Beust ou lord Stanley? La France n'a-t-elle pas été audacieusement trompée lorsque pendant une année on a essayé de lui faire croire à une alliance offensive et défensive entre la Prusse et la Russie? Les écrivains que l'on a persuadés de l'existence d'un pareil traité n'ont-ils pas le droit de dire qu'ils ont été pris pour dupes? Evidemment, dès le mois de janvier 1868, lord Stanley, plus intéressé que personne à bien connaître les événements qui pouvaient se produire en Orient, savait à quoi s'en tenir au sujet des insinuations du cabinet de Vienne. Tous ceux qui liront cette première dépêche insérée dans le Livre rouge emporteront cette impression, que lord Stanley a parlé en homme convaincu et le comte Kalnoky en homme qui cherche à convaincre. Que répond cependant M. de Beust? Il feint de croire que lord Stanley partage ses méfiances. Au comte Kalnoky, qui lui avait transmis le vœu de lord Stanley que l'Autriche secondât la politique pacifique de la Prusse, il répond « qu'aucun fait nouveau ne s'est produit dans les derniers temps qui pût provoquer de la part de l'Autriche un témoignage particulier de satisfaction. » Le chancelier de l'Empire ne craint pas d'ajouter : « Quant à l'intention *prêtée* à M. de Bismark de ne pas offrir un appui à une politique orientale contraire à la nôtre, *nous souhaitons qu'il en soit ainsi, mais nous ne voyons pas encore que cette supposition soit corroborée par des faits.* » Aujourd'hui que les faits ont parlé et que leur langage a été « corroboré » par des actes, on pourrait parier que M. de Beust n'est pas encore convaincu. Il ne le sera jamais. Pour tout gouvernement qui aurait entretenu au fond du cœur des intentions pacifiques, les déclarations du cabinet de Saint-James auraient dû suffire. Nous n'insisterions pas sur ce point si les téméraires accusations du chancelier de l'Empire n'avaient failli conduire les affaires de Roumanie jusqu'aux plus dangereuses complications. Le Livre rouge lui-même nous apporte en quelque sorte l'aveu du parti pris de M. de Beust. Dans une dépêche du 28 janvier 1868, le comte Kalnoky fait dire textuellement à lord Stanley : « M. de Bismark désire sincèrement la paix et n'encourage nullement une politique tendant à forcer les événements en Orient. » Que pensait donc M. de Beust lorsqu'il persistait dans ses accusations et faisait circuler dans les journaux les histoires que les faits ont depuis lors démenties? Croyait-il bonnement que lord Stanley fût le compère du chancelier de l'Allemagne du Nord? Et s'il ne le croyait pas, quel était donc ce procédé diplomatique? De quel nom faut-il l'appeler?

Il est difficile de comprendre les événements dont l'Orient est actuellement le théâtre si l'on n'est pas initié aux secrets de leur génération. C'est surtout dans les affaires de Roumanie que nous trouverons l'explication des faits qui se produisent aujourd'hui sur un autre point de l'Orient. La Prusse, malgré tout ce qu'ont dit les journaux autrichiens et le chancelier de l'Empire, a été complétement étrangère à l'élection du prince Charles; et au sein du gouvernement prussien, il s'est même manifesté dans le temps une opinion tout à fait contraire à l'acceptation de la couronne roumaine, par un membre de la famille royale, si éloigné qu'il fût de la branche régnante. Des esprits clairvoyants prévoyaient dès lors le

Digitized by Google

parti qu'une politique envieuse pouvait tirer contre la Prusse de la présence d'un Hohenzollern sur les bords du Danube. Il faut le dire cependant, la branche aînée des Hohenzollern, dont le prince Charles est un des descendants, est complétement séparée de la branche cadette, qui règne en Prusse, et celle-ci n'a jamais eu la pensée de fonder une seconde dynastie en Roumanie. Le prince Charles, en acceptant le mandat qui lui a été conféré, est devenu prince roumain, et il s'est appliqué depuis lors à montrer par ses actes que l'intérêt de son pays d'adoption est le seul guide de sa politique. Gouvernant à l'ombre de la constitution la plus libérale et la plus démocratique qui existe en Europe, le prince de Roumanie s'est, dans la première année de son règne, trouvé en face des éléments les plus opposés : d'une vieille aristocratie tenant à ses priviléges et d'une démocratie vigoureuse, mais exubérante, prenant la constitution à la lettre et poussant le principe d'égalité jusqu'à ses extrêmes limites. Un homme d'Etat d'un talent incontestable, mais dont on a souvent incriminé les relations, a aidé le prince à maintenir l'ordre menacé par les antagonismes sociaux à l'intérieur et par les intrigues de l'étranger.

Nous l'avons déjà indiqué plus haut, les aspirations de la Russie, prenant pour point de départ la probabilité d'une guerre entre la France et la Prusse, entretenaient en Roumanie aussi bien que dans la Turquie d'Europe, en Grèce particulièrement, une agitation qui aurait pu devenir funeste à la paix du continent si la Prusse n'avait pris soin d'écarter elle-même tout prétexte à une explosion préparée de longue main par l'Autriche dans une coalition avec la France. Ce n'est un secret pour personne que cette effervescence de la Bulgarie et de la Grèce pendant toute l'année dernière et coïncidant avec les menaces de guerre sur le Rhin. Ces foyers étaient allumés par la Russie, mais l'Autriche jetait de l'huile sur le feu et soufflait le vent qui propageait l'incendie. Elle accusait le gouvernement du prince Charles d'avoir transformé le pays en un vaste arsenal et d'avoir laissé se recruter des bandes bulgares pour soulever les provinces septentrionales de la Turquie. Elle parvenait même à le persuader au gouvernement français, qui un moment prêta l'oreille à ces insinuations qui avaient eu leur écho à Constantinople et contribua à la chute de M. Bratiano. Le Livre jaune publié par le gouvernement français nous donne cependant une dépêche de M. Nicolas Golesco, ministre des affaires étrangères à Bucharest, qui détruit de fond en comble tout cet échafaudage de calomnies. Elle est bonne à analyser.

Le ministre du prince Charles commence par s'étonner qu'après les déclarations les plus formelles du cabinet roumain et les mesures énergiques prises contre les tentatives d'agitation, le gouvernement du sultan ait continué d'ajouter foi à des insinuations, dont le but est évidemment de troubler la bonne entente entre deux pays aussi étroitement liés que la Turquie et la Roumanie, et dont les intérêts font un devoir à leurs souverains d'écarter tout germe de malentendu. S'il a retardé ces éclaircissements, c'est que plus on avait soin d'éveiller les susceptibilités de la Sublime-Porte, plus il lui semblait convenable de laisser parler les faits et de donner, par la continuité d'une conduite irréprochable vis-à-vis de

Digitized by Google

la Turquie, une nouvelle preuve de la sincérité du gouvernement roumain. Dans un pays où existe la liberté de la presse la plus étendue, les affirmations des journaux ne peuvent être acceptées qu'avec une grande réserve; le gouvernement du sultan a donc eu tort d'y ajouter la moindre confiance. Ainsi, il est inexact que des bandes se soient organisées ostensiblement sur le territoire roumain et avec la complicité des employés du gouvernement. Le seul fait qui se soit produit est le passage nocturne d'un groupe de cent cinquante hommes, lequel a provoqué des mesures de sûreté que le cabinet roumain a aussitôt fait connaître. Le gouvernement roumain ne pourrait pas plus être rendu responsable de cette échauffourée que le gouvernement du sultan ne pourrait l'être des bandes bulgares qui se sont formées sur son propre territoire et malgré la surveillance des autorités musulmanes ; pas plus que les gouvernements prussien, autrichien et turc n'ont été soupçonnés d'être les instigateurs ou les spectateurs complaisants des bandes parties de chez eux pendant l'insurrection polonaise ; pas plus que le gouvernement autrichien n'a été accusé de déloyauté envers la Sublime-Porte parce que, lors d'événements de même nature en Bosnie, les insurgés ont reçu des renforts des pays autrichiens. A-t-on songé, à cette époque, à dire que ces renforts étaient organisés avec la connivence des autorités autrichiennes? Si le gouvernement du sultan eût été mieux renseigné, au lieu de se laisser induire en erreur par des insinuations qui, si elles sont hostiles à la Roumanie, ne sont pas plus avantageuses à la Sublime-Porte, il eût rendu justice au gouvernement du prince Charles et il n'eût pas eu recours aux puissances garantes, dont l'ingérence, quoiqu'on ne puisse douter de leur sollicitude pour l'un et l'autre pays, ne saurait pourtant être de nature à maintenir la confiance absolue qui devrait exister entre la Sublime-Porte et la Roumanie. De semblables démarches sont le résultat d'une certaine méfiance. La conviction, au contraire, que le gouvernement roumain n'a cessé d'entretenir sur les avantages communs que doit procurer à la Roumanie une intimité constante, l'a porté, malgré des informations alarmantes sur les dispositions de la Sublime-Porte, non-seulement à ne pas s'adresser aux puissances garantes, mais à rejeter de tels bruits avec indignation. Le ministre du prince Charles fait ici allusion aux conseils donnés à la Turquie d'occuper militairement le territoire roumain, et il rappelle au ministre du sultan que les grands souverains de la Turquie ont été grands surtout parce qu'ils respectaient leur parole et les traités.

A cettte époque même, le gouvernement roumain avait ouvert une enquête judiciaire pour punir les extravagants qui, par leur propre faute ou à l'instigation d'agents étrangers, avaient cherché à troubler l'ordre public. M. Golesco dit à ce sujet : « Des investigations se font ici par les autorités compétentes, les cours et les tribunaux prononcent, et on publiera finalement les pièces du procès, ainsi qu'il arrive dans tous les pays où la justice est complétement séparée de l'administration. Les informations judiciaires acquises peuvent dès à présent donner à la Sublime-Porte cette première et rassurante conviction, qu'il ne s'est point révélé de nouveaux motifs d'alarme et que les frontières de l'empire n'ont plus

Digitized by Google

été inquiétées. » En ce qui touche la garantie que la Roumanie ne devienne pas le foyer des fauteurs de troubles, garantie à laquelle le grand vizir, dans une lettre au prince Charles, paraît avoir fait allusion, le ministre roumain fait observer avec un certain sentiment de fierté qu'il n'était pas nécessaire de rappeler les engagements de son souverain vis-à-vis du sultan; car, empêcher des menées perturbatrices en Roumanie, c'est garantir plus encore la Roumanie que les Etats voisins, et en ne le faisant pas, le gouvernement du prince Charles manquerait non-seulement à des engagements d'honneur, mais à son devoir le plus impérieux envers son propre pays.

Cette dépêche, dont nous venons de donner une analyse exacte, est d'une importance assez considérable pour que l'on puisse asseoir son jugement dans ce procès encore pendant, mais sur lequel les hommes d'Etat les plus considérables de l'Europe ont dès à présent fixé leur opinion. Rien de plus facile que de dénaturer les faits. Le gouvernement roumain a acheté des armes, *donc* il veut s'en servir contre la Turquie et contre l'Autriche. Quatre-vingts canons rayés venant de Prusse ont été déclarés à la douane comme instruments d'agriculture. On examine les quatre-vingts canons, et il se trouve qu'ils ne sont plus que des paires de roues destinées à des engins agricoles. On se retourne alors. Des roues! mais elles peuvent servir à porter des canons! Et voilà comment une partie de la presse française, dupe ou complice des machinations autrichiennes, se tire du mauvais pas où elle s'est laissée entraîner. C'est montrer trop d'esprit. Les armements de la Roumanie, ou pour mieux dire les modifications apportées par elle dans ses armes, sont demeurés relativement beaucoup au-dessous de tous ceux qu'ont entrepris depuis 1866 tous les pays du monde, sans excepter la Suisse et la Belgique. M. Golesco explique d'ailleurs leur parfaite légitimité en faisait observer que l'activité déployée par la Roumanie dans son nouvel armement a pour but de maintenir en toute circonstance la neutralité du territoire roumain. Cet armement et la rigueur que le gouvernement du prince Charles apporte dans la surveillance de toute la ligne du Danube, une des plus difficiles à garder à cause de son étendue et de ses nombreuses îles, sont les garanties les plus sérieuses que pût désirer la Sublime-Porte. La Roumanie, ajoute M. Golesco en terminant, possède aujourd'hui toutes les conditions territoriales, politiques et sociales nécessaires pour qu'elle puisse prospérer et être heureuse. Elle n'aurait rien à gagner à jeter les yeux au delà de ses frontières. Autrefois, quand ces conditions manquaient à la Roumanie, quand elle avait pour chefs de son gouvernement des princes qui, par leur origine, leurs traditions et la nature même de leur pouvoir, étaient le jouet des partis intérieurs et soumis par conséquent aux influences de l'étranger en qui ils cherchaient un point d'appui, les puissances voisines pouvaient soupçonner les Roumains de tentatives hasardeuses. Mais à présent que la Roumanie est dans des conditions conformes à ses vœux et qu'elle a pour souverain un prince qui appartient aux deux plus illustres familles régnantes de l'Europe et qui s'appuie, non sur le privilége d'une classe, mais sur l'amour du peuple entier, la Sublime-Porte peut être certaine que ce n'est pas le

Digitized by Google

gouvernement du prince Charles qui se laisserait jamais ballotter par des influences étrangères, mais qu'au contraire il ne prend et ne prendra la règle de sa conduite que dans l'intérêt national, qu'il saurait sauvegarder en toute occasion, tout en restant scrupuleusement fidèle aux traités qui ont assuré l'autonomie de l'Etat roumain.

Il est difficile de s'expliquer avec plus de netteté, plus de modération et plus de franchise, et la conduite du gouvernement roumain forme un contraste curieux à plus d'un titre avec la conduite actuelle de la Grèce. Celle-ci a pourtant été convaincue d'avoir trempé à plusieurs reprises dans l'insurrection crétoise ; elle ne s'en cache pas, mais elle essaye de biaiser pour échapper aux conséquences de ses actes. Le gouvernement roumain, au contraire, prouve que tous les faits dont on l'accuse sont imaginaires, et il proteste énergiquement de sa ferme volonté de respecter les traités ; mais il affirme son bon droit dans tous ses actes et se montre complétement indépendant de toute influence étrangère, qu'il considère comme dangereuse pour ses intérêts, d'accord en tout point avec les intérêts de l'empire ottoman.

Nous nous sommes longuement étendu sur les relations internationales de la Roumanie, parce que, ainsi que nous le verrons par la suite, elles sont devenues en quelque sorte le point de départ de la situation présente. Une fausse appréciation de ces relations, les inductions erronées qu'on a voulu tirer de certaines apparences se rattachant à la politique roumaine, ont entraîné à de fausses démarches, à de fausses mesures, et finalement à l'ébranlement général, issu directement de cette supposition gratuite que le gouvernement roumain n'était en somme qu'un instrument de la Russie et de la Prusse. Loin de nous la pensée de blâmer les efforts que le chancelier de l'empire d'Autriche a faits pour consolider l'édifice ébranlé confié à ses mains et pour le rebâtir de fond en comble. Le dualisme, il est vrai, n'est pas un principe de gouvernement nouveau en Autriche. Mais si l'on considère qu'il y a à peine vingt ans, des flots de sang ont été répandus en Hongrie pour disputer à la nation maggyare ce que l'on s'est vu obligé de lui accorder depuis la défaite de 1866 ; si l'on remarque que cette contradiction, devenue nécessité historique, a eu lieu sous un seul et même règne, et, ce qui est plus significatif encore, que le rétablissement de la Constitution et de l'intégrité hongroises datent de la bataille de Sadowa, on ne s'étonnera pas que le gouvernement de Vienne cherche par tous les moyens possibles à jeter un levain de discorde entre la Hongrie et la Prusse et s'efforce d'exciter chez la première des sentiments tous différents de ceux qu'elle entretenait naguère. Nous n'irons pas, comme quelques organes de Berlin, jusqu'à dire que l'agitation dont la Roumanie a été le théâtre fût fomentée par l'Autriche, désireuse de persuader aux Hongrois que les Roumains, à l'instigation de la Prusse, voulaient s'emparer de la Transylvanie, une province où, comme l'on sait, un grand nombre d'habitants sont de race roumaine. Nous croyons qu'il y a dans cette manière d'envisager les choses un peu d'exagération. Mais nous pensons plutôt que l'origine de l'action hostile de l'Autriche envers la Roumanie vient surtout de l'erreur dans laquelle l'Autriche est tombée relativement

Digitized by Google

à de prétendus engagements contractés entre la Russie et la Prusse. Les assurances que l'Angleterre, dès le commencement de l'année dernière, avait données à l'Autriche, et dont nous avons fait plus haut ressortir la portée, auraient dû, ce semble, imprimer une autre direction à l'esprit soupçonneux et inquiet de la diplomatie autrichienne. Mais cette diplomatie paraît avoir à cœur de soutenir sa vieille réputation. Loin de revenir à une appréciation plus sincère des faits, elle n'a pas cessé depuis lors de renouveler les mêmes accusations dans ses pièces diplomatiques et dans une grande partie de la presse autrichienne et française. Cette persistance a fait naître en Prusse la pensée que l'Autriche désirait secrètement ce dont elle accusait la Prusse, afin de rallier la France et l'Angleterre à une coalition contre celle-ci ; jeu dangereux et qui pourrait, une fois découvert, porter à croire qu'il n'y aura de paix stable en Europe que le jour où l'empire d'Autriche aura tout à fait disparu.

La chute du ministère Bratiano, sacrifié aux soupçons du cabinet de Vienne, n'a pas suffi pour diminuer ses appréhensions, et elle est devenue, au contraire, la cause indirecte du conflit qui a éclaté entre la Turquie et la Grèce. Si l'on se flattait à Vienne d'avoir pu faire tomber le ministère roumain sans que l'on ait pu saisir sa main dans aucune des manœuvres dont on l'accusait, ne pourrait-on pas, à plus forte raison, déterminer la Turquie à une action décisive contre la Grèce, qui trempait ouvertement dans tous les complots dirigés contre l'autorité du sultan? En secouant fortement le malade on provoquerait peut-être une crise d'où il sortirait guéri et qui forcerait dans tous les cas la Russie et la Prusse à démasquer leurs batteries. Une conflagration de l'Europe est d'ailleurs un vœu permanent de la politique autrichienne depuis que M. le baron de Beust est devenu comte autrichien et chancelier de l'Empire de l'est. Le spectacle auquel assiste actuellement l'Europe est un éclatant démenti donné par les faits aux prévisions erronées de l'homme d'Etat. C'est une réfutation par les événements de ses accusations inconsidérées, une démonstration écrasante de la faute qu'il a commise et qui peut encore avoir, à l'heure qu'il est, des conséquences incalculables. C'est sur les conseils réitérés de l'Autriche et de la France, que la Porte a envoyé son fameux ultimatum à la Grèce. S'aperçut-on ici que l'on venait de mettre le feu aux poudres? Toujours est-il que la retraite de M. le marquis de Moustier coïncide exactement avec l'explosion de colère que l'ultimatum turc avait causée à Athènes. On peut supposer qu'il s'est manifesté à Paris, dans les conseils du souverain, une grave divergence d'opinion sur l'attitude qu'il convenait de prendre dans le conflit.

Qu'on nous permette d'insister sur l'incident; il a une grande importance, même en dehors de la question orientale. Jusqu'au moment où cet incident s'est produit, la France, sauf dans l'affaire de Roumanie, n'avait pas laissé compromettre sa politique dans le sens de l'Autriche. La démonstration faite à Athènes, et qui n'aurait pas été tentée si la France s'y fût formellement opposée, était le premier anneau de la chaîne dont l'Autriche comptait bien se servir pour tirer la France dans ses eaux. Si l'on a eu à Vienne l'arrière-pensée qu'on verrait la Russie prendre ouver-

Digitized by Google

tement parti pour la Grèce et mettre ainsi la Prusse dans la nécessité d'opter entre l'alliance du nord et l'alliance occidentale, on s'est encore une fois mépris. Quel que soit le désir de la Russie de venir dans ces conjonctures en aide à la Grèce, elle n'est pas préparée à la guerre, et personne n'est mieux placé que l'Autriche pour savoir que la Russie n'aurait pu donner suite à ses projets sur l'empire ottoman que dans le cas où il aurait surgi de graves événements entre la France et l'Allemagne du Nord. Le cas ne s'étant pas réalisé, la Russie avait donc le plus grand intérêt à faciliter une transaction et à s'associer à toutes les tentatives pour ramener la paix dans l'archipel. Placée entre ces deux extrémités : laisser écraser la Grèce et perdre par conséquent tout son prestige en Orient, ou bien s'engager seule dans une guerre téméraire, la Russie ne pouvait pas hésiter, et nous sommes convaincu qu'en ce moment le cabinet de Saint-Pétersbourg n'est pas le moins ardent à presser le cabinet athénien de courber la tête devant la déclaration des puissances. Mais alors quelle est donc cette politique de l'Autriche, qui calcule si mal ses effets et se trompe si grossièrement dans l'enchaînement de ses prévisions? Nous avouons humblement ne rien comprendre à cette tactique, qui consiste à faire naître d'abord des événements et qui, n'y étant pas parvenue, entame une seconde campagne dont le succès de la première pouvait seul former les prémisses.

Un fait, rien qu'un fait, mais d'une éloquence accablante, est venu dissiper tout à coup cette fantasmagorie de l'alliance du nord et souffler sur ces traités entre la Prusse et la Russie, traités dont certains journaux ont depuis longtemps publié le texte. A peine la Prusse avait-elle connaissance du conflit qui avait éclaté entre la Turquie et la Grèce, qu'elle proposait, par l'organe de M. le comte de Solms, son chargé d'affaires à Paris, la réunion d'une conférence pour couper court aux difficultés pendantes. Vingt-quatre heures plus tard, la Russie faisait la même proposition à Paris. Ainsi s'évanouissait tout cet échafaudage d'inquiétudes et de méfiances que la politique de M. de Beust avait si péniblement élevé. Quelle que soit l'idée qu'on se forme dès à présent sur le résultat de la Conférence, nous sommes, quant à nous, trop partisan de la paix pour ne pas constater avec satisfaction que ses assises, réunies de temps en temps en vue de conjurer les dangers de la guerre, sont des témoins vivants d'une victoire décisive remportée par la civilisation moderne sur le principe du droit du plus fort. Mais, pour nous en tenir aux choses qui font l'objet de cet écrit, nous demanderons si jamais l'Autriche peut avoir été fondée à dénoncer, comme elle l'a fait durant toute l'année dernière, « la connivence » de la Prusse et de la Russie. Un conflit se présente où elles doivent, si elles sont unies par un traité d'alliance, se trouver debout en même temps : que fait la Prusse ? une démarche pour conjurer la guerre ? que fait la Russie ? une démarche analogue, et cela au moment où une occasion unique se présente à elle de défendre la Grèce et de faire prévaloir son autorité sur le Bosphore ! Malgré tous les torts du gouvernement hellénique, la Turquie, en effet, par son ultimatum, se plaçait vis-à-vis de la Grèce dans une situation analogue à celle dans laquelle

Digitized by Google

s'était mise la Russie vis-à-vis de la Porte lorsqu'elle avait envoyé le prince Mentzikoff à Constantinople. Elle faisait un acte violent et la Russie, du moins, aurait pu le considérer comme tel.

Dans une question de cette nature, il faut d'ailleurs aller au fond des choses sans trop se laisser distraire par la forme. La Turquie n'est pas un pays comme les autres. Il y a dans son sein des races et des religions antipathiques, une civilisation vaincue de fraîche date, une société victorieuse qui tombe en décadence et s'éteint si elle ne se transforme. Quelle que soit l'intelligence des hommes au pouvoir et les excellentes intentions du sultan, on ne peut dire que le hatti-humaïoum soit encore devenu une vérité dans la pratique, ni même qu'il puisse le devenir bientôt ; la civilisation n'a pas encore pénétré les institutions politiques, et l'état social de la Turquie demeure toujours incertain et chancelant. Dès lors il est impossible que par elle-même la diplomatie européenne épargne à l'empire ottoman certaines convulsions qui jaillissent du sein même de sa constitution actuelle. Le mieux qu'on pût faire serait de laisser la maladie qu'elle traverse suivre son cours et produire ses effets. A contrarier la nature des choses on tourmente le malade et on ne guérit pas la maladie.

D'un autre côté, si nous considérons la situation de la Grèce, nous ne devons pas nous étonner qu'elle ressemble beaucoup plus à un volcan qu'à une plaine féconde. La diplomatie européenne n'a-t-elle pas des torts à son égard ? Est-il né viable, ce lambeau arraché à l'héritage des successeurs de Mahomet II ? Une nation peut-elle se nourrir avec le miel et les figues dont nous n'entendons point nier l'abondance dans le pays de Thémistocle et d'Alcibiade ? Vous avez fait prêter par les banquiers de Paris et de Londres de l'argent à ce peuple, qui fournit des banquiers à l'Orient tout entier et même un peu à l'Occident ; lui avez-vous donné les moyens de payer l'intérêt de ses dettes ? Avez-vous mis à sa disposition un sol propice au développement de ses forces et assez étendu pour qu'il y puisse trouver une assiette solide ? L'Angleterre, la protectrice de l'empire ottoman, rend aux Hellènes les îles Ioniennes ; croyez-vous que ceux-ci vont borner là leurs convoitises ? L'Italie, l'Allemagne leur donnent des exemples ; croyez-vous qu'ils ne vont pas être tentés de les suivre ? Nous avons une idée plus morale — et moins bouffonne — des conditions de vitalité d'un peuple. Rendez la Grèce à la Turquie, faites du musulman un homme tolérant, et du Grec un homme raisonnable ; faites oublier, si vous le pouvez, ces milliers de victimes, ces enfants chrétiens devenus janissaires et incendiant les chaumières de leurs pères ; effacez du souvenir les représailles sanglantes, terribles ; faites ensuite voter par le suffrage universel — c'est la grande mode aujourd'hui, — une constitution à l'aide de laquelle Turcs et chrétiens pourront faire et défaire leurs ministres, ainsi que cela se pratique dans les pays où les constitutions sont sorties d'une lutte séculaire de la philosophie contre la persécution, et vous aurez accompli une œuvre aussi facile que d'imposer une paix sincère et féconde entre la Grèce et la Turquie, — que de marier le Grand Turc avec la République de Venise.

Digitized by Google

Nous verrons alors les trains de plaisir s'organiser pour aller à Constantinople ou à Smyrne visiter les expositions universelles où le successeur de Mahomet recevra les têtes couronnées, représentant la civilisation ancienne vis-à-vis de la civilisation moderne ressuscitée en Orient.

Tel ne sera pas le résultat de la Conférence; elle s'est proposé un but moins ambitieux; puisse-t-elle l'avoir atteint! Sur un terrain miné comme celui que nous avons décrit, il n'est pas aisé de bâtir un grand édifice. Dès le premier pas, et comme on devait s'y attendre, la Grèce a demandé l'admission à titre égal de son plénipotentiaire à la Conférence. Cette prétention était-elle admissible? Oui et non. Non, si l'on s'en tenait strictement aux usages adoptés, d'après lesquels les grandes puissances forment, selon les traités, le concert européen; oui, si, mettant les lois de l'équité au-dessus des usages, on considérait la partie mise en cause comme ayant à son tour des droits à faire valoir et des plaintes à formuler. La Russie, après avoir appuyé la demande d'admission à titre égal, a ensuite abandonné cette prétention, et la nécessité où elle s'est vue de se départir de cette première attitude aurait dû régler toute sa conduite pendant les conférences. Il n'en a pas été malheureusement ainsi. On s'est bien vite aperçu à Saint-Pétersbourg qu'il était impossible de soutenir le programme de la Grèce sans aboutir à la guerre: mais M. le comte de Stackelberg, plénipotentiaire de la Russie près de la Conférence, a peut-être pu craindre que le vieux parti russe, intraitable quand il s'agit de la question grecque, ne l'accusât de mollesse, lui qui porte un nom allemand et qui passe pour un homme modéré. Nous n'osons pas nous prononcer sur la question de savoir si cette position délicate à laquelle nous faisons allusion n'a pas été pour quelque chose dans le singulier incident qui s'est produit à l'ouverture de la Conférence. Toujours est-il qu'il paraît plus singulier encore que le ministre des affaires étrangères de France, qui était chargé, en raison du choix fait pour le lieu de la réunion, de préparer les voies et de s'assurer les moyens d'exécution, n'ait pas songé qu'une pareille question pouvait et devait même être soulevée et se soit imaginé l'avoir écartée du débat dans les pourparlers préliminaires. C'est du moins ce qu'il a tenté d'expliquer dès l'ouverture de la première séance. A l'entendre, les négociations qui ont précédé la Conférence pouvaient faire croire que le gouvernement hellénique consentait à voir admis son plénipotentiaire avec voix consultative seulement. Quelques instants avant l'ouverture de la séance, une dépêche arrivée d'Athènes informait le gouvernement français que le cabinet du roi Georges avait définitivement rejeté cette condition faite à la Grèce. Le plénipotentiaire de cette puissance fut ensuite introduit, et après avoir déposé au sein de la Conférence une protestation en règle, il se retira.

La position, on le comprend, était des plus scabreuses pour la Russie: celle-ci a toutefois donné une preuve de sa modération en autorisant son plénipotentiaire à signer le protocole de la séance dans lequel l'attitude de la Grèce était unanimement désapprouvée. Les séances suivantes n'ont plus offert qu'un intérêt médiocre, hormis un fait qu'il faut louer en raison de l'extrême tension qui s'était produite dès la première séance.

Digitized by Google

Les plénipotentiaires se sont réunis le soir même pour la seconde fois, afin de recommander aux parties en cause le strict maintien du *statu quo*. Cet effort, et c'en fut un véritable, a maintenu la paix jusqu'à présent.

Ce résultat, si mince qu'il puisse paraître, doit nous rendre indulgent dans l'appréciation de l'instrument final adopté par la Conférence. Cet instrument consiste en une déclaration qui approuve le gouvernement ottoman sur les deux premiers points de son ultimatum. La Conférence, dans son exposé des motifs, pose en principe qu'un gouvernement ne peut, sans déroger au droit des gens, ni autoriser ni tolérer sur son territoire la formation de bandes dont le but est d'inquiéter une puissance voisine. Il lui est également interdit de permettre à des bâtiments arborant son pavillon de s'armer en croisière pour ravitailler l'insurrection qui s'est organisée chez un voisin avec lequel il est en paix. Le prétexte de l'existence à l'intérieur d'institutions particulières empêchant le gouvernement d'intervenir pour empêcher des entreprises de ce genre ne saurait être admis. La Conférence n'avait pas de vote à émettre sur la question du rapatriement des sujets crétois, non plus que sur celle des indemnités à payer aux sujets ottomans, la Grèce ayant préalablement déclaré céder sur ces deux points. Quant au cinquième point formulé dans l'ultimatum, la Conférence n'avait pas non plus à se prononcer, car la demande de la Porte, que la Grèce prît désormais une direction conforme aux traités, se trouvait implicitement appuyée par l'adoption des deux premiers points.

Telle est, en substance, cette déclaration dont on a tant parlé depuis quelque temps. Il est à remarquer que ce protocole a été signé par la France, l'Angleterre, la Russie, la Prusse, l'Autriche et l'Italie, tandis que le plénipotentiaire de la Sublime-Porte s'est abstenu pour ne pas signifier une sorte d'arrêt dans sa propre cause. On sait que cette déclaration, en vertu d'une décision spéciale de la Conférence, a été portée à Athènes par le jeune comte Charles Walewski, et, au moment où nous écrivons, le cabinet d'Athènes, s'il a gardé le pouvoir jusqu'ici, peut avoir formulé sa réponse, qui tient l'Europe en suspens. Nous ne croyons pas nous tromper en prédisant que l'opinion publique attache une trop grande importance à cette réponse, quelle qu'elle soit, du gouvernement hellénique. La Turquie, qui est d'ailleurs modérée dans l'exercice de ses droits quand elle est laissée à elle-même, peut se demander maintenant si les conseils qui l'ont portée à poser son ultimatum étaient bien opportuns, et elle en conclura que le parti le plus sage est encore de maintenir le *statu quo*, dût l'interruption des relations diplomatiques entre Constantinople et Athènes se prolonger plusieurs mois encore. Par le fait, la Sublime-Porte n'a aucun péril à craindre en ce moment : l'insurrection crétoise est éteinte ; la Roumanie a donné au Sultan des témoignages non équivoques d'amitié, et dans toutes les provinces de la Turquie d'Europe le calme est rétabli. D'où partirait l'étincelle pour embraser l'Orient? Des imprudences que la Turquie pourrait commettre et qu'elle ne commettra pas, éclairée qu'elle est maintenant sur la tactique de la diplomatie autrichienne.

ALPHONSE DE CALONNE.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

30 janvier 1869.

La cérémonie annuelle qui ouvre les sessions législatives a eu lieu le 18 janvier, au milieu du concours ordinaire de dignitaires, de sénateurs, de conseillers et de personnages officiels des deux sexes. On a fait quelque part la remarque assez juste que, depuis le commencement de l'Empire, cette cérémonie se composait toujours des mêmes personnages, et que si l'on se reportait aux premières années du régime actuel, on s'apercevrait des changements que le temps a introduits dans cet entourage. Les hommes qui étaient jeunes encore en 1852 sont aujourd'hui des barbons, et ceux que l'Empire a recueillis dans la maturité de l'âge sont des vieillards un peu cacochymes. Il n'est pas bien étonnant que la politique elle-même commence à s'affaiblir et n'ait plus cette fermeté d'allures qui la caractérisait il y a dix-sept ans. Le discours impérial se ressent de toutes les influences séniles qui entourent le trône; il n'y a plus que les apparences de la franchise et de la décision. Il est ce qu'est la politique et ne peut être autre chose; après l'avoir lu, on n'est pas plus convaincu des intentions du gouvernement qu'on ne l'était avant de le lire; on ne sait pas davantage s'il faut croire à la paix ou s'il faut craindre la guerre; si l'Empire ira jusqu'au bout dans les voies libérales, s'il s'arrêtera en route ou s'il reculera. Pourquoi la harangue impériale nous donnerait-elle, sur tous ces sujets intéressants, des assurances qui ne sont ni dans les projets, ni dans les volontés des membres du gouvernement? Le gouvernement sait-il s'il doit faire la paix ou la guerre? Sait-il s'il continuera à pratiquer une politique de tolérance à l'intérieur ou s'il se laissera entraîner dans l'ornière des répressions où s'embourbent, les uns après les autres, tous les pouvoirs? L'Empire fait une politique au jour le jour, s'inspirant des événements et subissant parfois les influences les plus inattendues; il n'a point de programme. Comment le discours du trône pourrait-il avoir les qualités qui manquent essentiellement à la politique dont il est l'expression? Ces qualités d'ailleurs ne sont guère compatibles avec l'exercice du pouvoir tel qu'il est organisé en France; ce pouvoir veut être libre, c'est-à-dire qu'il ne veut subir de pression ni de l'opinion publique ni de lui-même. Si le chef de l'État, qui est la concentration vivante de tous les pouvoirs publics, indiquait par avance ce qu'il veut faire, s'il mettait la

Digitized by Google

nation dans la confidence de ses plans, il s'obligerait, en réalité, à suivre la ligne politique qu'il aurait lui-même indiquée; il n'aurait plus la ressource de faire ou de ne pas faire; l'intégrité du pouvoir personnel serait atteinte par le fait de ces épanchements inconstitutionnels. Il n'y a pas, entre le souverain d'un Etat parlementaire et le souverain absolu, considérés dans leurs rapports officiels avec la représentation nationale, autant de différence qu'on pourrait le croire; ils sont aussi gênés l'un que l'autre pour dire ce qu'ils pensent : le premier parce qu'il ne veut pas engager sa politique dans une voie qui pourrait ne point convenir au parlement, le second parce qu'il veut pouvoir revenir sur ses décisions s'il s'aperçoit qu'il s'est trompé, et conserver en tout état de choses son libre arbitre. Il est vrai que, dans les pays parlementaires, on n'attend pas les discours du trône pour savoir à quoi s'en tenir sur les tendances de la politique; elles se révèlent de mille façons qui sont inconnues chez les peuples où le contrôle de l'opinion n'arrive que tardivement et ne s'exerce jamais que sur des faits accomplis.

On ne saurait donc être plus mal partagé que nous le sommes. Nous n'avons que le discours impérial pour nous éclairer sur notre avenir, et chaque année, lorsque nos oreilles avides ont recueilli chaque mot de ce discours, lorsque notre esprit les a bien retournés, bien pesés, nous sommes aussi avancés que si on ne nous avait rien dit. En voyant les commentaires divers et contradictoires dont ses paroles sont l'objet, le chef de l'Etat doit se dire avec satisfaction que son petit travail a atteint son but, qui est de nous parler de tout ce qui nous intéresse pendant une demi-heure environ, sans rien nous apprendre. L'idéal d'un excellent discours de la couronne sous le régime actuel doit être un discours ne s'engageant sur aucune question qui touche aux affaires intérieures ou aux affaires extérieures; il faut que toutes les alternatives y puissent être exposées; que personne, en le lisant, ne se sente découragé; que personne non plus n'y puisse trouver l'assurance positive que ses vœux et ses espérances seront certainement réalisés. Nous nous représentons le chef de l'Etat devant son bureau, préparant son allocution annuelle; il faut qu'il imagine un système de phrases exprimant, chacune prise isolément, une idée assez nette, mais qui rattachées les unes aux autres, se combinent de manière à laisser l'esprit indécis. C'est le travail de l'artiste qui atténue une couleur par le voisinage d'une couleur différente, qui étouffe le bleu par le voisinage du gris et trouve encore moyen de modérer l'éclat du rouge en le mariant à un effet de brun. L'ensemble de l'œuvre ainsi élaborée ne présente plus que des tons incertains, qui peuvent reposer agréablement la vue s'ils sont combinés avec harmonie, mais qui ne donnent au tableau aucun caractère bien marqué. Si l'on veut trouver un exemple de ce procédé dans le discours du 18 janvier, il faut lire le passage dans lequel l'Empereur, après une bruyante énumération de nos forces militaires, dit qu'elles sont désormais à la hauteur des destinées de la France. Ces phrases ont une allure guerrière qui fait tressaillir les cœurs patriotes. Aussitôt après arrive la note pacifique; les aspirations à la paix s'y trouvent d'autant plus énergiquement formulées,

Digitized by Google

que, dans les lignes précédentes, l'orateur impérial avait accentué plus fortement les allusions guerrières. Ailleurs, il est question de favoriser tous les progrès véritables et de maintenir hors de discussion les bases fondamentales de la Constitution, et le discours se termine par un coup de pinceau que peuvent admirer avec un égal enthousiasme les autoritaires et les libéraux. Mais si un représentant du pouvoir personnel est tenu de ne toucher qu'avec une extrême réserve aux points essentiels de la politique, il peut, sur d'autres points, se laisser aller à des réflexions qui lui sont inspirées par ces vérités mêmes qu'il s'efforce de ne point laisser voir. C'est dans ces rapides moments d'abandon qu'apparaît la réalité des choses et que se révèlent les angoisses d'une situation que le langage officiel s'efforce de dissimuler. On devine aisément de quelles préoccupations était agité le souverain lorsqu'il faisait, à la fin de son discours, ce philosophique retour vers le passé, lorsqu'il ramassait, dans l'effort d'une seule phrase, les dix-sept années de quiétude et de prospérité qu'il a données à la France, pour les opposer aux malaises du présent. Il ne cherchait point à voiler sa pensée sous de vains artifices de langage lorsqu'il disait que « tout gouvernement est sujet à erreur », que « la fortune ne sourit pas à toutes les entreprises ». Les appréhensions d'une crise imminente, d'une épreuve décisive se révèlent dans ces aveux; on y voit aussi le sentiment profond de la responsabilité que la Constitution accumule sur sa tête et dont le poids à la longue devient écrasant. Le chef de l'Etat sent peser sur lui les fautes de tout le monde; il invoque sa bonne volonté, sa sollicitude pour les intérêts de la France comme les circonstances atténuantes des fautes de sa politique. Il dit qu'il a voulu faire le bien; mais à quoi lui servent ses bonnes intentions si elles ont été paralysées par des influences trop prépondérantes et des personnes sans responsabilité? Ce n'est point seulement avec de bonnes intentions que l'on gouverne un pays; c'est avec une volonté ferme de les faire prévaloir; les bonnes intentions peuvent être un mérite suffisant pour un souverain constitutionnel qui règne et ne gouverne pas; mais pour un maître absolu qui règne et qui gouverne, il faut que les actes qu'il accomplit correspondent toujours à la volonté qu'il conçoit. Cet accord a souvent fait défaut à la politique impériale, et on a eu de fréquentes occasions de constater que la volonté qui exécutait différait essentiellement de la volonté qui ordonnait. L'Empereur se vante avec raison d'avoir voulu un contrôle rigoureux de la gestion des affaires; sa lettre du 19 janvier et les plans dont elle est suivie en témoignent; mais ce contrôle, réglé par des lois que le chef de l'État n'a pas lui-même élaborées et dans lesquelles sa pensée n'entre pas tout entière, est-il aussi rigoureux qu'il l'aurait voulu? L'Empereur parle de l'indépendance des grands corps de l'État, ce qui nous laisse penser qu'il croit sérieusement à cette indépendance. Elle n'est guère compatible pourtant avec les procédés électoraux qui sont encore en vigueur et avec la pression qu'un ministre peut exercer sur les majorités. En se plaçant au point de vue de ses intentions et dans l'hypothèse où toutes ses volontés se sont trouvées fidèlement exécutées, Napoléon III aurait peut-être le droit de trouver la nation française difficile

Digitized by Google

à satisfaire, et nous comprenons qu'il pense nous toucher en nous les remettant sous les yeux; il y aurait moins de confiance s'il pouvait apprécier, des hauteurs où il plane et au milieu des illusions dont on l'entoure, la distance que l'on a mise entre ses bons mouvements pour la liberté et les lois qui ont eu la prétention de les traduire.

Les premiers incidents de la session législative qui vient de s'ouvrir ont montré une fois de plus combien les ministres étaient peu partisans du contrôle rigoureux proclamé par l'Empereur et réclamé avec de vives instances par l'opinion publique. Après les incidents qui ont agité le pays dans ces derniers temps; après les poursuites arbitraires exercées contre certains journaux et les inutiles précautions prises contre des dangers imaginaires; après les jugements contradictoires rendus par les tribunaux et l'attitude énergique et indépendante de quelques membres du parquet, il allait de soi que le Corps législatif fût appelé à donner son avis sur des faits aussi graves. Deux demandes d'interpellation ayant trait à la politique intérieure ont été déposées sur le bureau du Corps législatif; la première, émanant des députés de la gauche, portait sur la situation intérieure du pays; la seconde, d'un caractère moins général et à coup sûr moins agressif, portait sur « la direction que le gouvernement se proposait de donner à la politique intérieure. » L'une et l'autre ont été repoussées; la seconde cependant avait été admise par trois bureaux, et dans deux autres les voix étaient partagées. Quatre bureaux seulement sur neuf avaient repoussé formellement la demande d'interpellation de M. Buffet et de ses collègues. Le cas s'était déjà présenté, dans une session précédente, et avait été résolu, sur les instances du ministre d'Etat, dans un sens négatif. Une notable partie de l'assemblée s'est élevée contre cette jurisprudence antilibérale; des orateurs ont soutenu qu'il n'y avait pas refus d'autorisation, que du moment que, dans deux bureaux, les voix étaient partagées, la majorité n'était point contraire à la demande et qu'il y avait lieu de procéder à un nouveau tour de scrutin. Si le gouvernement avait été aussi avide de contrôle que semble l'indiquer le discours impérial, il aurait saisi cette occasion de le montrer; il serait venu au-devant des explications que lui demandaient des députés dans une intention qui n'avait rien d'hostile et qui traduisait simplement le droit et le vœu de l'opinion publique. M. Rouher a trouvé plus avantageux et plus constitutionnel d'écarter un sujet embarrassant et de laisser le pays sans explications sur des événements que certainement la libre discussion n'eût point fait juger plus sévèrement qu'ils n'ont été jugés par tout le monde. C'est ainsi que les intentions de l'Empereur sont comprises et interprétées par ses ministres; tels sont les démentis que donnent à ses plus récentes déclarations les hommes qu'il investit de sa confiance. M. le ministre d'État s'en est tiré par les plus mauvaises raisons; il aurait pu garder le silence et ne se point mêler d'un débat dans lequel la Chambre seule était apte à décider; il a mieux aimé laisser voir ses répugnances pour la discussion qu'on voulait ouvrir et les justifier en disant que la demande d'interpellation était formulée en des termes trop vagues. Singulière objection et qui montre combien monsieur le premier ministre s'in-

Digitized by Google

quiète peu désormais de trouver de bonnes raisons à l'appui de ses volontés! Celle-ci a été jugée si faible par la majorité elle-même, qu'il s'en est fallu de douze voix seulement que le gouvernement ne fût obligé de subir l'interpellation qu'il désirait tant éviter. Douze voix! M. le ministre d'État n'avait jamais vu si clairement ce qu'il y a de fragile dans cette majorité parlementaire sur laquelle il s'était appuyé jusqu'à ce jour avec la plus présomptueuse confiance. Au fur et à mesure que les élections approchent, il sent qu'elle lui échappe pour se rallier aux idées libérales et affirmer son indépendance. Ce vote significatif emporte un blâme plus sévère que ne l'eût été le blâme dont un débat contradictoire eût pu frapper les agents du pouvoir; on est en droit d'admettre que les cent un députés qui ont voté le renvoi aux bureaux de la demande d'interpellation n'étaient guère disposés à approuver la conduite du gouvernement dans l'affaire de la souscription Baudin, dans les arrestations opérées au cimetière Montmartre, pas plus que dans la pression exercée sur les parquets pour obtenir des réquisitoires sévères dans les procès de presse qui ont été la suite de ces fausses manœuvres... à l'intérieur. Voilà donc une affaire jugée et l'opinion de la Chambre ralliée, à douze voix près, à la politique dont le tiers parti est l'expression. On ne saurait trop se féliciter pour le gouvernement et pour le pays d'un vote qui, en accusant le progrès des idées libérales, proclame la prochaine émancipation de la majorité législative et la visible décadence de l'ascendant parlementaire de M. le ministre d'État.

Autant il a déployé d'efforts pour faire rejeter une demande d'interpellation impliquant une critique de certaines mesures coercitives prises par l'autorité, autant le gouvernement a souri avec complaisance à une autre demande d'interpellation dirigée contre les réunions publiques. Il y a des membres de la majorité, en effet, qui veulent attirer l'attention du gouvernement sur ce qui se dit et se fait dans les réunions publiques. Ils agiraient plus sagement en ne s'en occupant pas et en laissant dans les bas-fonds où elles s'agitent, sans pouvoir atteindre à la hauteur des esprits honnêtes et des classes éclairées de la population, des doctrines et des sectaires dont la risée publique a déjà fait justice. Il y a lieu de craindre que si on s'occupe trop de ces sortes de gens et de leurs folles équipées, on ne leur donne une importance qu'ils ne sauront jamais se donner eux-mêmes. Sans doute, ils font une mauvaise propagande, et leurs principes sont aussi subversifs qu'on peut le dire de tout ordre social; ils s'attaquent à tout ce qu'il y a de sacré; ils voudraient, s'ils étaient les maîtres, reprendre la société par la base, et après en avoir entassé les ruines, nous refaire un édifice tout nouveau. Il n'est pas agréable, lorsqu'on a le bonheur de posséder légitimement une fortune que l'on a acquise ou que l'on a reçue par voie d'héritage, de s'entendre traiter de voleur. Cette injure de si bas qu'elle parte est toujours cruelle. On n'a aucun goût à se prêter à une « liquidation sociale » ou à une « désaccumulation du capital, » lorsqu'on est tranquillement assis dans le bien-être ou dans l'opulence. Les pauvres diables qui ne possèdent rien seront eux-mêmes effrayés de ces projets purement théoriques pour peu qu'ils

Digitized by Google

aient l'espoir de réaliser, à force de travail, quelques épargnes et de s'élever, eux aussi, au rang de « ces voleurs » dont les orateurs de la Redoute et du Vieux-Chêne donnent tous les soirs le signalement. Toutefois, il ne faut pas que la liberté soit victime de ces écarts; on serait ingrat envers elle si on la faisait souffrir des abus de langage que l'on commet en son nom. Ce n'est point la liberté qui fait naître cette perversité dans l'esprit de quelques hommes; elle contribue seulement à faire monter à fleur d'épiderme toutes ces plaies sociales, et elle nous rend encore un signalé service en nous révélant leur existence. L'absurde ne supporte pas le grand jour; si les théories exposées dans les réunions publiques sont absurdes, le grand jour les tuera. L'ombre et le mystère des conciliabules secrets les entretenait, les réchauffait; en supprimant les réunions publiques ou en restreignant l'exercice du droit au nom duquel elles se font, on ne déracinerait point les utopies auxquelles elles prêtent une tribune; on courrait le risque, au contraire, de donner à ceux qui les provoquent le prestige, qui leur manque aujourd'hui, de gens opprimés. La distance est grande entre ces théories et leur mise en pratique; l'édifice social, contre lequel s'escriment leurs bras impuissants, est solidement bâti; il est défendu par tous ceux dont il protége la fortune, et par le pouvoir, qui ne serait pas aussi désarmé devant une tentative révolutionnaire qu'il doit l'être devant un simple exposé de doctrines. Ces idées trouveront sans doute d'éloquents interprètes au sein du Corps législatif; elles nous semblent avoir un défenseur dans le chef de l'Etat, qui a reconnu lui-même, dans son discours, la parfaite innocuité des prédications socialistes. La discussion qui va s'engager sur cette brûlante question des réunions publiques ne sera pas d'ailleurs sans utilité; elle montrera aux tribuns chevelus de la Redoute quelles répugnances ils soulèvent contre eux et le danger que leurs excès font courir à la liberté. Ils s'entendront reprocher leur intolérance, et peut-être, lorsqu'ils auront reçu la leçon qui sortira pour eux de ce débat, seront-ils mieux disposés à laisser réfuter leurs arguments, et à établir une meilleure discipline dans les assemblées qu'ils président. Quant aux membres du Corps législatif, lorsqu'ils auront donné un libre cours aux sentiments divers que leur inspirent les premiers et inévitables écarts du droit de réunion, ils n'auront qu'à s'en rapporter aux honnêtes gens du soin de faire justice de tout ce qui se débite d'odieux ou de grotesque dans ces assemblées populaires, et ils pourront sans scrupule passer outre sur l'interpellation.

Ils seront mieux inspirés, dans tous les cas, en votant l'ordre du jour sur une pareille question qu'ils ne l'ont été, dans une des dernières séances, en le votant sur une question beaucoup plus grave et beaucoup plus sérieuse. Il nous reste encore des colonies; nous avons été si éprouvés de ce côté, que nous devrions veiller avec amour sur les possessions lointaines que notre bonne étoile nous a laissées. L'une d'elles, cependant, la plus riche peut-être, la plus française, vient de donner des signes non équivoques de son mécontentement. L'ordre public y a été troublé; une collision sanglante a marqué la date néfaste

Digitized by Google

du 2 décembre. Lorsque le récit de ces tristes événements de l'île de la Réunion a été connu en France, l'opinion publique s'est émue; elle a voulu connaître jusqu'aux moindres détails de ce triste drame, remonter aux causes. Il ne lui a pas suffi d'apprendre que des agitateurs démocrates avaient tout conduit, que l'on en voulait particulièrement aux jésuites et à ceux qui les protégeaient; elle a voulu savoir pourquoi la colonie était mécontente, et pourquoi les fauteurs de désordre avaient si facilement réussi à entraîner ses paisibles habitants. Cette enquête a été faite par les récits apportés par les journaux de la Réunion et sur les pièces officielles envoyées par les autorités coloniales. Il n'a pas fallu beaucoup d'efforts pour se convaincre que la force armée était intervenue mal à propos et qu'elle aurait très bien pu éviter l'effusion du sang. Les jésuites, sans doute, ne sont pas en bonne odeur auprès d'une partie de la population; trop favorisés par le pouvoir local, au sein duquel cette puissante corporation compte de trop zélés protecteurs, ils ont acquis une influence excessive, qui ne tourne pas au profit de la masse et qui a fait naître de violents antagonismes. Les jésuites absorbent des subventions et prennent à leur profit des richesses qui seraient plus utilement appliquées à réparer les fléaux qui entravent depuis longtemps déjà la culture des produits qui sont la ressource de notre colonie. L'argent qui sert à subventionner leur collége, à entretenir, à côté d'eux, une école professionnelle et un ouvroir dirigés par des religieux d'un autre ordre, à élever une cathédrale, qui n'est point considérée à la Réunion comme un objet de première nécessité, pourrait trouver certainement un emploi plus légitime et plus fécond. Mais il est probable que ces causes de mécontentement ne sont pas les seules qui aient poussé les créoles de la Réunion aux extrémités où ils se sont portés; il y a un mal plus profond, un vice d'organisation qui depuis longtemps aigrissait les esprits et les prédisposait à l'éclat auquel ont servi de prétexte l'affaire des jésuites et l'histoire plus ou moins véridique d'un attentat à la pudeur commis par un journaliste. Nos colonies n'ont pas le bonheur de posséder le *self government*; elles sont tenues en tutelle par la métropole; elles ne sont représentées dans nos assemblées délibérantes que par le ministre de la marine et des colonies, et elles n'ont pas même le droit, qui est acquis à la plus humble de nos communes, de nommer leur conseil municipal ou leur conseil général. Leurs intérêts sont administrés par des hommes choisis par le gouverneur, qui exerce, loin de la métropole, un pouvoir prétorien, dépourvu de tout contrôle sérieux, un pouvoir beaucoup plus étendu, si on l'envisage sans illusion, que celui de l'Empereur lui-même. Les membres du Corps législatif qui ont eu la bonne pensée d'interpeller le gouvernement sur les troubles de la Réunion devaient, à notre avis, insister particulièrement sur ce point essentiel et ne point se livrer à de longues digressions sentimentales sur les faits particuliers à l'affaire du 2 décembre et sur le plus ou moins de responsabilité qui incombe au gouverneur de la colonie dans les événements de cette journée. Ce n'est point aux jésuites, à M. Gaudin de Lagrange, directeur de l'intérieur, ou au contre-amiral Dupré, qu'il fallait faire le procès; la conduite de tout ce personnel colonial aurait pu tout

Digitized by Google

au plus atténuer la gravité de l'émeute ; mais ni son habileté, ni sa tolérance n'auraient pu éviter les mécontentements qui couvaient sourdement et qui auraient eu, un jour, de bien autres conséquences si l'attention du gouvernement n'avait pas été éveillée par les émeutes de Saint-Denis. C'est au pouvoir central qu'il fallait s'en prendre ; c'est lui qu'il fallait rendre responsable de tout ; c'est à son initiative qu'il fallait demander de prévenir le retour des scènes qui ont eu lieu, en organisant l'administration coloniale sur de meilleures bases et en se dégageant, par une usurpation moins absolue du droit des habitants, de la responsabilité des fléaux dont le pays est affligé.

C'est par ces côtés pratiques que la question des colonies aurait dû être exposée devant le Corps législatif ; l'honorable député de la gauche qui a développé l'interpellation a peut-être trop insisté sur les faits relatifs à l'émeute, sacrifiant, pour l'effet de son discours, les revendications politiques à la description de scènes émouvantes et aux allusions intempestives que lui suggérait cette date du 2 décembre. Beaucoup de journaux sont tombés dans le même travers, s'irritant à l'énumération des cadavres couchés dans les rues et sinistrement éclairés par un clair de lune des tropiques. Il n'a pas été bien difficile à l'orateur du gouvernement d'avoir raison de cette phraséologie ; il aurait eu la partie moins belle si on avait circonscrit le débat sur le terrain des réformes urgentes à introduire dans le régime des colonies. Ce n'est pas que l'amiral Rigault de Genouilly ait complétement négligé d'aborder ce sujet ; mais il n'a fait que l'effleurer, ne voulant pas lui donner plus de place dans son discours qu'il n'en avait eu dans le discours de ses adversaires. M. l'amiral trouve d'ailleurs que tout est pour le mieux dans la meilleure des colonies ; que les colonies anglaises ne sont pas autrement gouvernées que les nôtres, et que si plus tard on juge utile de perfectionner encore cet excellent système, ce sera l'affaire du gouvernement et du Sénat d'y pourvoir. La Chambre, mal éclairée par ce rapide et trop superficiel examen d'une grave question, s'est trouvée satisfaite et a coupé court à la discussion. Mais, on l'a dit avec raison, l'opinion publique n'a point voté l'ordre du jour ; pour elle, la question reste pendante et appelle une solution prompte et radicale. Le Corps législatif peut avoir ses raisons, en ce moment, d'étrangler les discussions, d'écarter celles qui peuvent lui prendre trop de temps ; l'intérêt du pays a d'autres exigences, et il ne se contentera point des banalités que l'on a débitées pendant une séance sur une question dans laquelle sont en jeu les droits les plus incontestables et les plus méconnus.

Pendant que les premières séances législatives ramènent l'attention publique à l'étude de nos problèmes intérieurs, un jeune diplomate gagne à toutes voiles le Pirée, porteur de la fameuse déclaration que les membres de la Conférence ont arrêtée en commun. Il est même sans doute arrivé à bon port à l'heure où nous écrivons ces lignes, et nous n'allons point tarder à connaître l'impression qu'aura produite sur le cabinet hellénique l'appareil diplomatique organisé à Paris en vue d'un arrangement du différend turco-grec. Là-dessus, les avis sont partagés, et si, d'un côté, on

Digitized by Google

conserve l'espoir d'une solution pacifique, de l'autre, on se demande pourquoi la Grèce montrerait moins d'énergie devant des remontrances toutes platoniques qu'elle n'en a montré devant des sommations qui pouvaient être suivies d'effet. La situation n'a point changé pour les Grecs ; elle s'est même améliorée, si l'on considère que, depuis deux mois que durent les pourparlers, ils ont pu se préparer à soutenir le premier choc des forces ottomanes et s'exalter de plus en plus dans le sentiment patriotique qui les pousse à une lutte désespérée. La Conférence a bien pu rappeler les principes du droit international, que les hommes d'Etat grecs n'ignorent pas plus, sans doute, que les plénipotentiaires russes, français ou prussiens ; mais a-t-elle pu exercer une action quelconque sur l'esprit des populations helléniques, que dévore l'ambition d'un agrandissement territorial ? Ce n'est point à Georges Ier, ce jeune monarque qu'une royauté inattendue a précipité dans le courant des plus violentes ambitions ; ce n'est point à M. Delyannis ou à ses collègues qu'il fallait adresser des représentations ; c'est au peuple grec qu'il fallait envoyer des émissaires chargés de calmer son effervescence patriotique. Ne sommes-nous donc plus sous le règne des souverainetés nationales, et veut-on déjà obliger un gouvernement à résister aux volontés populaires ? La diplomatie caduque n'a plus voix au chapitre lorsqu'il s'agit de modérer l'élan de tout un peuple ; elle est mal venue de rappeler ce peuple au respect de traités qu'il n'a pas conclus, qu'il ne connaît pas et qu'il *lui plaît* de violer. Nous ne sommes point dans le secret des décisions prises à Athènes ; mais si l'on peut fonder un pressentiment rationnel sur les tendances qui se manifestent au sein d'une nation, il n'y a pas lieu d'espérer que le message du jeune comte Walewski soit mieux accueilli à Athènes que ne l'a été l'ultimatum de la Porte. Les Grecs sont d'assez fins diplomates et d'assez courtois gentilshommes pour recevoir avec les plus grandes marques de respect les conseils que veulent bien leur donner les signataires des traités de 1856 ; ils répondront avec déférence que ces conseils ils ne les ont point sollicités, et que n'ayant pas été admis à délibérer avec les autres membres de la Conférence, et se trouvant jugés et condamnés sans avoir été entendus, ils sont, à leur grand regret, obligés de récuser l'autorité de la Conférence, et de considérer ses décisions comme non avenues. L'attitude du cabinet hellénique et les allures si nettement dessinées de son représentant à Paris ne laissent prévoir que cette réponse. Tout autre résultat devrait nous surprendre.

Ce n'est point le gouvernement ottoman qui se fait illusion sur la soumission des Grecs ; il sait à quoi s'en tenir depuis le jour où il a été prié de suspendre l'effet de son ultimatum ; il s'est prêté à la Conférence parce qu'il aurait eu mauvaise grâce, étant le plus fort, de rejeter, alors même qu'il les jugeait le plus illusoires, les moyens de conciliation qu'on lui offrait ; il a même, ces jours derniers, poussé la complaisance jusqu'à faire lever le blocus du port de Syra, afin que le gouvernement hellénique fût dégagé de toute pression matérielle au moment où lui arriverait la déclaration de la Conférence. Mais la Porte Ottomane ne s'est point endormie dans une fausse sécurité ; elle a continué à se préparer à une lutte qu'elle

Digitized by Google

considère comme inévitable et qui d'ailleurs ne pourrait être différée que si la Grèce s'abstenait de tout acte d'hostilité. Celle-ci paraît si décidée, qu'on a pu supposer qu'elle comptait sur quelque soutien étranger et lointain ; on lui a d'abord généreusement donné la Russie pour alliée ; mais la conduite du plénipotentiaire russe dans la Conférence a semblé peu conciliable avec cette conjecture. On se demande comment, après s'être associé très énergiquement à la mercuriale diplomatique infligée à la Grèce, la Russie pourrait maintenant prendre fait et cause pour elle. De ce côté, l'esprit s'égare dans de vaines hypothèses ; il y a des politiques très profonds qui vont chercher des alliés à la Grèce jusqu'en Amérique, et qui pensent que la république des Etats-Unis viendra tenter dans la Méditerranée son expédition du Mexique. Ce serait hardi et tout à fait extraordinaire ; mais il faut attendre que de semblables merveilles se réalisent pour les croire possibles, et tous les raisonnements que l'on peut faire sur cette prodigieuse éventualité ne nous semblent pas encore dignes d'une attention sérieuse. Il serait par trop étrange, en effet, que les gens du nouveau monde vinssent résoudre dans le nôtre le conflit oriental, auquel aucun grand Etat européen n'ose toucher. Nous n'avons pas besoin de dire quelle puissance recueillerait le bénéfice de cette intervention imprévue ; ce ne serait assurément ni la France ni l'Angleterre ; les pactes conclus dans ces derniers temps entre le cabinet de Saint-Pétersbourg et le cabinet de Washington nous disent assez à quel genre de domination la république américaine viendrait prêter son appui, et dans quelle ambition monarchique son pavillon étoilé viendrait exposer son prestige. La meilleure solution à attendre, si elle pouvait encore être attendue après les fautes commises, serait celle qui pourrait résulter de l'isolement de la Turquie et de la Grèce ; ces deux puissances videraient leur conflit pendant que les nations européennes, qui ont aussi leurs embarras, suivraient le cours paisible de leurs destinées.

Quelques-unes en ont de tristes, et c'est avec regret que nous voyons figurer, depuis quelques années, au rang des nations les plus cruellement éprouvées, cette Belgique dont la liberté complète et le bonheur sans nuage avaient longtemps excité notre envie. Elle n'est point éprouvée, fort heureusement, dans sa vie politique ; mais elle l'est cruellement dans ses affections pour la dynastie qui lui a donné quarante années de paix et de prospérité. Il y a deux ans, le vieux roi Léopold Ier descendait au tombeau, et la Belgique entière prenait le deuil ; plus tard une princesse, que la Belgique avait cédée à regret à la maison de Habsbourg, revenait du Mexique accablée sous le poids d'une grande infortune, veuve et la raison égarée. La calme et saine influence du pays natal commençait à lui être favorable, lorsqu'un tout jeune enfant, l'espoir de la nation, l'héritier du trône, la joie et l'amour de la famille, succombe à une maladie cruelle. On peut dire que l'agonie de ce prince a duré sept mois, car depuis sept mois il se traînait dans les péripéties d'une souffrance que l'effort de la science a pu prolonger, calmer peut-être à certaines heures, mais que certainement elle était impuissante à guérir. La Belgique a eu sous les yeux, pendant ce long intervalle, le spectacle de ce martyr souriant ; puis

Digitized by Google

un jour le sourire s'est éteint sur les lèvres pâles de l'enfant, et la nation a dû reprendre le deuil de la royauté. Léopold II n'a plus d'héritier direct; c'est son frère, le comte de Flandre, qui serait appelé à lui succéder si le roi, dont la santé est chancelante, ne pouvait résister à la douleur que lui cause cette perte. Les épreuves que traverse cette famille amènent à l'esprit de tristes réflexions; on voit que la mort entre du même pas irrévérencieux dans les demeures royales et dans les plus humbles logis; elle exerce ses ravages sans considérer les victimes et sans s'inquiéter si elle ne va pas arrêter dans son développement une dynastie naissante. Il est pénible de penser que toute une organisation politique, tout le bonheur d'un peuple peuvent dépendre de la vie d'un enfant. Heureusement pour la Belgique, sa liberté ne repose point sur des bases aussi fragiles. Quel que soit le successeur de Léopold II, la constitution ne sera ni modifiée, ni autrement pratiquée. Les intérêts particuliers de la dynastie sont tellement distincts des intérêts généraux de la nation, que si les malheurs qui atteignent l'une peuvent affliger l'autre, ils ne sauraient l'atteindre dans les sources de sa prospérité ni de sa liberté. Il faut envier le sort de ces Etats, qui ont mis leur bonheur en dehors des vicissitudes humaines, et pour qui l'éventualité d'une succession au trône ne peut être ni l'objet d'un désir, ni un sujet de désespoir.

Nous avons hâte de détourner nos regards des sombres pensées que nous donne le deuil du peuple belge pour reprendre l'examen de la politique courante. La publication récente des pièces diplomatiques insérées, après un triage consciencieux, sous la couverture officielle du *Livre jaune*, nous éclaire sur les relations du gouvernement impérial avec les gouvernements d'Espagne et d'Italie. Le *Livre jaune* nous met au courant de l'accueil fait par le cabinet des Tuileries à la révolution espagnole; ce fut un accueil assez froid et très réservé, comme il convenait du reste qu'il le fût. La France ne désapprouva pas absolument la déchéance de la reine Isabelle, et même elle prit, par l'entremise de son représentant à Madrid, l'engagement de reconnaître le premier gouvernement régulier qui serait établi en Espagne. Le cabinet des Tuileries s'est décidé sans trop de peine à se mettre en rapport avec le gouvernement provisoire, et il n'a voulu ni encourager ni décourager ses entreprises. Les dépêches du recueil officiel nous montrent aussi qu'il s'est abstenu avec soin de témoigner soit une préférence, soit une répugnance pour le choix d'une dynastie nouvelle; la suite des événements prouvera combien il a eu raison de ne pas mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce. En effet, quoique les élections soient terminées, la tendance du peuple espagnol ne semble pas bien décidée; les Cortès qui viennent d'être nommées se composent d'une multitude de monarchistes libéraux, d'un nombre assez respectable de républicains et d'une minorité respectable encore d'absolutistes; mais rien n'est moins défini que ces monarchistes libéraux; on peut à peine savoir quel genre de monarchie ils préfèrent et on ignore tout à fait quel prince leur semble pouvoir réaliser le mieux leur idéal. Le peuple espagnol est allé au scrutin avec sa nonchalance ordinaire; a fallu l'y pousser et lui arracher le vote des mains; il s'est laissé faire, mais on ne peut

Digitized by Google

pas dire que ce peuple appelé à exercer pour la première fois sa souveraineté ait eu conscience de l'acte qu'il accomplissait. Sa torpeur a quelque chose de désespérant pour les hommes qui ont entrepris de le régénérer et qui ont cru sérieusement qu'ils en viendraient à bout ; mais elle est encourageante pour ceux qui se croient de force à s'imposer à lui et qui ne veulent reculer ni devant l'illégalité, ni devant l'assassinat.

La cathédrade de Burgos a été le théâtre d'un mystérieux coup de pistolet tiré sur un fonctionnaire public qui venait inventorier les archives du saint lieu. Le bras qui tenait l'arme a disparu dans les ombres opaques de la vieille église, et l'autorité s'est mise vainement à la recherche du coupable ; plusieurs personnes, des prêtres même, ont été arrêtés. Une manifestation anticléricale s'est aussitôt organisée dans toute l'Espagne ; à Madrid, le populaire est venu briser l'écusson du pape accroché au-dessus de la porte de la nonciature, et par cet outrage significatif il a fait voir de quel côté se dirigeaient ses soupçons. C'est peut-être la première fois que, dans la catholique Espagne, le représentant du Saint-Siége subit l'affront qui vient de lui être infligé, et pour lequel le gouvernement provisoire, qui ne peut admettre comme un bon procédé diplomatique le bris d'un écusson et les injurieuses paroles qui ont accompagné cet acte de violence, a dû faire présenter des excuses au gouvernement pontifical. Au milieu de ce flot houleux de passions contraires, il est plus difficile aujourd'hui que jamais de prédire l'avenir de la nation espagnole ; des prédictions de cette sorte sont plutôt du domaine de la nécromancie que du domaine de la politique. L'Espagne devrait se faire tirer les cartes ; elle verrait peut-être arriver un homme de campagne contrarié par une femme brune, et les deux mis dans le sac par un jeune homme brun.... avec peu d'argent. Le cabinet des Tuileries doit continuer à se tenir à l'écart de ces sortiléges et conserver son attitude respectueuse pour le suffrage universel et ses libres manifestations.

Sur l'Italie, le *Livre jaune* nous initie aux efforts que ne cesse pas de faire le cabinet de Florence pour nous décider à rappeler nos troupes des États pontificaux et aux refus constants que nous opposons toujours à cette revendication. Il est vrai que cette attitude désespérante peut s'être modifiée depuis que le ministre des affaires étrangères est un de nos plus chauds partisans de l'unité italienne ; mais nous n'avons aucune dépêche postérieure à la retraite du marquis de Moustier. Les Italiens n'ont qu'à avoir un peu de patience : ils finiront par avoir raison de nos refus. Un ministère plus radical avancerait-il les affaires ? On le croit en Italie, et c'est sous l'empire de cette pensée, qui est peut-être une illusion, que les hommes de la gauche ne négligent aucune occasion de battre en brèche le cabinet actuel. Il vient d'échapper tout récemment à un nouveau péril ; on lui cherchait une querelle au sujet de la loi sur la mouture, dont l'application n'a pas été faite avec la plus stricte légalité et qui s'est heurtée à des difficultés et à des résistances de toute sorte. La coalition de toutes les fractions de la gauche n'a pas réussi cette fois à renverser le cabinet,

Digitized by Google

mais elle lui a imprimé une violente secousse et montré au pays son peu de solidité.

Il est arrivé, depuis peu, d'importantes nouvelles du Sud-Amérique; elles font prévoir l'issue très prochaine de la guerre du Paraguay. Villeta prise, le 21 et le 22 décembre, les alliés ont attaqué Angostura, où se trouvait Lopez avec les débris de son armée. Deux redoutes sont tombées aux mains des Argentins. C'est Lopez qui commandait en personne les forces paraguayennes. Le 24, une attaque générale eut lieu; l'ennemi était complétement cerné; l'escadre bombardait. Les ennemis s'emparent des batteries et trouvent, dit la dépêche, trois mille vaches dans l'intérieur des fortifications. Une dépêche plus récente d'origine brésilienne annonce que du 21 au 27 décembre, plusieurs combats ont été livrés contre les dernières fortifications des Paraguayens. Les alliés ont tout pris: quarante-six canons, tous les bagages de Lopez et deux mille prisonniers. Que reste-t-il à faire encore aux alliés pour que leur victoire soit complète? Le dictateur poussé aux dernières extrémités erre dans les forêts où il est traqué de près; s'il ne s'avoue pas vaincu, c'est qu'il a une volonté de fer et un orgueil qui lui laisse des illusions jusque dans la plus complète déroute. Il est probable que les prochains arrivages nous apprendront que l'héroïque Caxias a établi un gouvernement provisoire à l'Assomption et que les vainqueurs y ont proclamé la déchéance du tyran qui a sacrifié tout un peuple pour conserver le pouvoir.

Le secrétaire de la rédaction : PASCAL PICARD.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

On attendait avec impatience le discours que l'Empereur prononce chaque année à l'ouverture des Chambres, et nous devons dire immédiatement que les paroles impériales ont eu un grand retentissement en Europe et ont produit une vive sensation, aussi bien dans le monde politique que dans le monde des affaires. Jamais l'Empereur ne s'était exprimé avec plus de précision et de fermeté; jamais souverain n'avait plus à propos et aussi complaisamment énuméré les forces offensives et défensives du pays. La France désire la paix, mais elle est prête aussi à faire face à toutes les éventualités. Nous voudrions pouvoir applaudir sans réserve à ce discours. Malheureusement, nous y voyons la consécration de ce régime de la paix armée qui obère nos finances publiques sans profit pour personne; que ne pouvons-nous répéter aujourd'hui les sages paroles que l'Empereur prononçait en 1863, dans une pareille solennité : « Quand

Digitized by Google

donc cessera cette situation, qui n'est ni la paix avec sa sécurité, ni la guerre avec ses chances heureuses? Les ressources les plus précieuses de la nation doivent-elles toujours s'épuiser dans une vaine ostentation de nos forces ? »

Il y a six ans déjà que l'Empereur prononçait ces paroles mémorables. Mais que de faits se sont produits depuis cette époque ! Les hésitations de notre politique extérieure ont peu à peu conduit les souverains à revenir sur leurs appréciations passées, à modifier leur manière de faire et leur façon d'envisager les choses. Notre attitude ambiguë en 1869, les fautes commises depuis si longtemps, semblent ne pouvoir plus être rachetées que par les canons rayés ou les fusils Chassepot.

Si la Bourse était logique dans ses appréciations, elle eût dû accueillir le discours impérial par une forte baisse. Il est vrai qu'à la première impression, le marché s'est assombri ; mais, dès le lendemain, les idées étaient plus calmes, plus nettes, plus sereines, et nous venons d'assister à une reprise assez marquée. Quand, depuis 1866, l'Empereur parlait de *paix*, la Bourse répondait par le mot guerre et par la baisse. Quand l'Empereur se taisait, la Bourse interprétait encore défavorablement le silence impérial ; on voulait toujours lire dans les paroles de l'Empereur un sens caché. Aujourd'hui, l'Empereur parle la main sur la garde de son épée, et le maintien de la paix n'est affirmé que d'une façon dubitative ; néanmoins la Bourse de Paris, aussi bien que les marchés étrangers, saluent par la hausse ce langage plus décidé. On est convaincu que l'Empereur ne veut pas la guerre, et qu'après avoir laissé passer tant d'occasions de la faire, il en a sondé les périls et reconnu l'impossibilité.

La reprise qui s'est produite à la suite du discours du trône a été appuyée énergiquement par des achats nombreux de valeurs diverses, faits pour compte de plusieurs syndicats de banquiers. Ce sont les valeurs étrangères, et particulièrement les valeurs autrichiennes, qui ont le plus profité du mouvement de hausse. Les chemins lombards et autrichiens, les Nord-Ouest de l'Autriche, les actions du Crédit foncier d'Autriche, le 5 0/0 italien, et, dans un chiffre plus modeste, le 7 0/0 égyptien, ont éprouvé une hausse sensible.

La question des syndicats est aujourd'hui à l'ordre du jour, et les personnes honorables qui dirigent le mouvement de hausse actuel auraient fort à faire s'il leur prenait fantaisie de répondre aux attaques des uns, aux invectives et aux injures des autres. Parce que des banquiers, des maisons de premier ordre, jouissant d'un crédit incontestable, ont réuni leurs efforts pour relever les cours de quelques valeurs injustement dépréciées ; parce qu'ils ont voulu réagir contre une spéculation engagée à la baisse dans des proportions au delà de ses forces, contre une spéculation pessimiste dans ses appréciations, d'autant plus dangereuse que pour elle tous les moyens sont bons, et qui jette le trouble, le découragement et le désespoir dans le marché, dans l'esprit des capitalistes, est-ce donc là une raison suffisante pour crier, comme le font certains journaux « *aux manœuvres de Bourse !* » Ce n'est pas, à notre avis, une manœuvre que de vouloir conserver à une valeur son importance véritable, et de résister à

Digitized by Google

la dépréciation que lui fait subir la spéculation à la baisse. Le baissier ruine tout le monde ; il ne déprécie pas seulement la valeur sur laquelle il opère, les centaines ou les milliers de titres sur lesquels il s'abat ; il discrédite tous les titres d'un Etat, d'une Compagnie, pour en avilir quelques-uns ; il fait pis : il bat en brèche, si on le laisse faire, la fortune publique. La défiance est contagieuse ; la peur se gagne ; le mal que produit le baissier est incalculable.

Voilà pourquoi nous sommes pour les syndicats à la hausse. Lorsqu'ils achètent, si le public n'a pas confiance dans la hausse, c'est à eux qu'il vend ses titres surmenés, et, conséquemment, s'ils ont fait fausse route, le public qui a vendu a profité du mouvement ; si, au contraire, la hausse se poursuit, suivant les prévisions du syndicat, le porteur de titres qui aura eu confiance dans ses achats pourra vendre encore ses valeurs à un prix plus élevé. Dans les deux cas, bénéfice certain. Cependant, il est à désirer que les syndicats actuels apportent dans le mouvement de hausse qu'ils provoquent toute la réserve et toute la prudence nécessaires pour ne pas manquer le but en le dépassant. Une hausse exagérée amènerait inévitablement et presque immédiatement une violente réaction, dont les banquiers seraient les premiers à souffrir, et ils doivent se prémunir contre les dangers d'un trop grand entraînement.

C'est avec une vive satisfaction que nous constatons une notable amélioration dans les prix des actions et obligations du Canal maritime de Suez. Après des travaux gigantesques, cette grande entreprise va pouvoir être prochainement terminée, et la jonction des deux mers, que l'on regardait comme une fiction, comme un problème impossible à résoudre, sera bientôt un fait accompli. C'est grâce à l'énergie persévérante de M. Ferdinand de Lesseps, à son zèle infatigable, au courage qu'il a toujours montré au milieu des difficultés de toutes sortes qui naissaient sous ses pas, et, il faut le dire aussi, à l'intelligence, à la fermeté décisive de ses deux principaux entrepreneurs, MM. Borel et Lavalley, à l'actif dévouement de l'ingénieur Gioia, que cette œuvre si éminemment nationale sera bientôt en mesure de rendre les services que le commerce du monde entier en attend, et de donner à ses actionnaires une juste rémunération de leur concours et de leur confiance.

Il est une autre entreprise dont nous suivons avec le plus vif intérêt la marche et les progrès. La Compagnie de la ligne internationale d'Italie par le Simplon, dont M. Adrien de La Valette est l'énergique champion, a aussi rencontré, à son début, des difficultés, des obstacles, qui eussent fait reculer les plus courageux, mais qui n'ont eu heureusement aucune prise sur la volonté et sur les résolutions bien arrêtées de son promoteur. La ligne d'Italie par le Simplon est une grande œuvre dont un avenir prochain démontrera l'importance. On verra combien il était juste de lui donner le concours et l'appui que mérite une entreprise aussi utile. La ligne du Simplon est appelée à faciliter beaucoup certaines relations internationales, et à profiter d'un important trafic qui laissera de larges bénéfices aux actionnaires de cette Compagnie. Nous ne doutons pas que l'émission d'obligations, qui se fait en ce moment sur toutes les places de l'Europe,

Digitized by Google

n'obtienne un succès pareil à celui qui a signalé l'émission française.

L'émission des obligations de la ville de Madrid, qui avait été ouverte en France, est bien définitivement défendue, par ordre du gouvernement, par la raison que nous avons indiquée, que l'emprunt tombait sous l'application de la loi de 1836 sur les loteries. Cette mesure, que nous approuverions si elle devait être appliquée d'une manière générale à l'égard d'une quantité de titres étrangers se trouvant dans les mêmes conditions que ceux offerts par la ville de Madrid, soulève de vives et sérieuses critiques. Et, en effet, pourquoi s'opposer aujourd'hui à l'émission des obligations de la ville de Madrid lorsqu'on a toléré ou permis celles des villes de Florence, Naples, Palerme, Rotterdam, Anvers, Bruxelles et tant d'autres? Est-ce que toutes ces obligations ne tombaient pas sous l'application de la même loi? Est-ce que des primes et lots exorbitants n'étaient pas offerts au public français? Est-ce que l'emprunt de la ville de Milan, qui n'offrait aux souscripteurs que des chances de tirages de lots, sans accorder le moindre intérêt, a été défendu? Pourquoi deux poids et deux mesures? Et quand donc pourrons-nous savoir ce qui est véritablement défendu, ce qui est véritablement permis? Nous nous trouvons à chaque instant en présence d'anomalies, de contradictions flagrantes et bien regrettables. L'arbitraire règne en tout et partout. Ainsi, pendant que le gouvernement s'opposait à l'émission des obligations à lots de la ville de Madrid, la chambre syndicale des agents de change de Paris admettait à la cote officielle et à la négociation sur tous les marchés de l'empire des obligations également à lots et étrangères d'une société étrangère, le Crédit foncier suisse. On sait du moins les garanties qu'une ville comme celle de Madrid peut offrir à ses obligataires; mais nous voudrions cont naître celles que présente le Crédit foncier suisse, dont l'existence paraît remonter à deux ans seulement, et dont les opérations ont grand besoin d'être contrôlées pour être appréciées à leur juste valeur. C'est du reste un soin que nous sommes fort tenté de prendre.

Au moment où nous terminons cette chronique, la Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France ouvre la souscription aux actions du chemin de fer de l'Est-Hongrois. Cette nouvelle ligne, allant de Grosswardein à Klausenbourg, relie la Hongrie et l'Autriche avec l'Europe occidentale et la Transylvanie. 150,000 actions sont émises à 320 francs, remboursables à 500 francs, et jouissant d'un revenu annuel de 25 francs après la mise en exploitation du chemin. Ce revenu est garanti par le royaume de Hongrie, en vertu d'une loi tout récemment votée par le Parlement hongrois et sanctionnée par le roi de Hongrie, autrement dit l'empereur d'Autriche.

Il nous semble difficile de juger cette opération sur les simples données qui sont exposées au public invité à souscrire. Nous ne connaissons ni les statuts de cette nouvelle Compagnie, ni le nom des administrateurs, ni le nom des directeurs. La Société générale annonce bien qu'elle patronne l'affaire ; mais ce n'est pas suffisant. Or, il nous a été impossible de nous procurer les statuts de la Compagnie des chemins de fer de l'Est-Hongrois ; la Société générale a, paraît-il, oublié de les faire imprimer, oubli

Digitized by Google

grave pour une Société qui a la prétention d'être bien administrée.

S'il est vrai, comme l'a dit l'Evangile, qu'on juge l'arbre par ses fruits, nous attendrons que cette affaire nouvelle soit plus mûre pour la juger sainement. On ne peut guère compter exactement sur les bénéfices d'une ligne de chemin de fer *à construire ;* on nous dit bien que les frais de construction, d'installation, en un mot, les frais de premier établissement, seront excessivement minimes ; mais sur ces sujets les opinions sont contradictoires. Autrefois, on nous promettait aussi des chemins de fer à bon marché ; c'était le temps où l'Espagne et l'Italie avaient le privilége d'attirer à elles tous les capitaux français ; or l'établissement de ces chemins de fer a dévoré presque en entier le capital, actions et obligations, des Compagnies qui promettaient monts et merveilles ! Aujourd'hui, c'est le tour de l'Autriche. Ce pays en dislocation trouve en France tout ce qu'il demande ; l'an dernier, la Hongrie émettait un emprunt destiné également à la construction de voies ferrées ; il y a quelque temps, un nouveau chemin de fer, le Nord-Ouest d'Autriche, sollicitait les capitaux français ; aujourd'hui, c'est encore la Hongrie qui demande 75 millions, toujours pour cause de chemins de fer.

Ne serait-il pas temps de clore la série des émissions étrangères ? Et les institutions de crédit françaises n'ont-elles pas mieux à faire que de patronner tous ces placements qui ne trouvent plus de capitaux sur le marché de Londres ? Nous ne critiquons nullement l'opération actuellement en cours; nous voulons bien croire qu'elle est des plus sérieuses, à en juger seulement par le caractère des maisons qui la patronnent. Mais il nous semble que de bons éclaircissements seraient actuellement préférables à tous les articles enthousiastes de certains journaux : « Rien n'est plus dangereux qu'un maladroit ami. » Nous réservons donc notre opinion sur l'opération en elle-même, sur sa valeur, sur l'avenir réservé au chemin de l'Est-Hongrois. Mais il nous manque, pour la juger, les documents importants que nous avons indiqués, et que la Société générale eût dû mettre à la disposition du public dès la première annonce de la souscription.

ALFRED NEYMARCK.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie DUBUISSON et C°, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

LE CHRISTIANISME

DANS

L'EMPIRE ROMAIN[1]

LA PERSÉCUTION SOUS TRAJAN

Le second siècle de notre ère fut l'âge d'or de l'Empire. C'est le siècle des Antonins. Vespasien et Titus l'avaient préparé. Nerva l'inaugura. Il se termina à la mort de Marc-Aurèle. Commode, fils de ce dernier, est sans doute un Antonin, mais par le sang et le nom seulement. Il renoua la chaîne des mauvais jours, et quelques contemporains purent croire qu'il était le fruit d'un de ces amours de hasard auxquels la malignité du temps accusait Faustine de s'être parfois abaissée. Assurément il n'eut rien de Marc-Aurèle et montra sous la pourpre l'âme d'un vil gladiateur.

Mais en mettant à part Commode et en faisant quelques réserves sur Adrien, qui ne fait tache parmi les Antonins[2] que parce qu'il se

[1] Voir dans la *Revue* du 15 mars 1868 : *La Liberté de Conscience dans l'Empire Romain : la Philosophie et le Christianisme sous la dynastie Flavienne.*

[2] On sait que les seuls vrais Antonins sont : Antonin-le-Pieux, Marc-Aurèle et Commode. Nerva, Trajan et Adrien ne sont pas plus des Antonins que Charles IX et Henri III ne sont des Bourbons. Historiquement, la dynastie des Antonins comprend 58 ans, de 138 à 196, et, en excluant Commode, 42 ans seulement. C'est par une fiction qu'on fait commencer ce siècle à Nerva. De la même manière, on rapporte au siècle d'Auguste des écrivains qui ont fleuri avant son règne et au siècle de Léon X, qui occupa le siége pontifical pendant huit ans, des poètes ou des artistes qui ne l'ont pas connu.

Digitized by Google

trouve placé entre Trajan et Antonin le Pieux, on peut dire que rarement on vit se succéder une série de souverains aussi jaloux du bien public et portant dans l'exercice d'un pouvoir personnel aussi absolu un pareil esprit de modération et de douceur. Parmi les chefs d'Etat, l'histoire compte beaucoup d'hommes de guerre, mais peu de sages. Les grands génies, comme César et Napoléon, n'ont guère connu les gênes étroites de la morale commune. Les vastes ambitions s'accommodent mal des scrupules de la conscience. Elles les ignorent ou les étouffent.

Sous les Césars, l'Empire avait été, selon la forte expression de Tacite, comme l'héritage d'une seule famille. L'adoption et le libre choix donnèrent au second siècle des princes qui prétendirent faire asseoir sur le trône et régner avec eux l'humanité et la justice, et méritèrent le grand titre d'honnêtes gens.

Quelle fut, sous le règne des Antonins, la situation légale des chrétiens? Quelle politique le pouvoir suivit-il à leur égard? De toutes les libertés, la plus précieuse sans doute est la liberté de conscience; mais elle est vaine, si elle n'est respectée que là où elle est inviolable, c'est-à-dire dans le for intérieur. Elle n'est efficace et réelle qu'à la condition de pouvoir se manifester et se traduire par des actes. Si ces actes individuels ou accomplis en commun sont suspects, la liberté de conscience n'est pas entière ; s'ils sont incriminés, poursuivis, frappés par le pouvoir, elle est décidément violée. On conçoit qu'un gouvernement s'inquiète des associations et des réunions et ait les yeux ouverts pour qu'elles ne dégénèrent pas en conspirations et ne couvrent point des attentats contre l'ordre établi. Il est difficile, en effet, de refuser à l'Etat le droit qu'on accorde au simple particulier, celui de se défendre contre l'attaque ou la violence. On ne saurait prétendre même qu'il puisse tolérer des faits comme ceux que révéla l'instruction suivie dans l'affaire des *Bacchanales*. Mais nul d'autre part ne peut considérer l'appel à la guerre civile ou des orgies sanglantes comme des actes religieux.

I

Résumons rapidement l'histoire extérieure du christianisme pendant la durée du premier siècle. Né dans un petit et obscur canton de la Palestine, prêché d'abord dans la Judée, le christianisme sortit de bonne heure de Jérusalem. A Antioche, les disciples de Jésus ont pris ou reçu leur nom, qui signifie proprement *les partisans du Messie*. Ce n'est pas le nom d'une secte, mais une appellation de parti (Χριστιανοί et non Χριστικοί). Une première scission est faite par

Digitized by Google

cela seul entre les Juifs. La masse de la nation attend le Messie, le restaurateur promis d'Israël; quelques-uns croient et enseignent qu'il a paru et que les promesses sont accomplies. Voilà la bonne nouvelle qu'ils annoncent au loin. L'enthousiasme à la première heure ne connaît pas la prudence. Les prédications d'Etienne paraissent subversives. Il est lapidé. Les chrétiens, les plus ardents au moins, se dispersent. La foi qui les anime fait de chacun d'eux un missionnaire. La Syrie, l'Asie Mineure, la Crète, l'île de Chypre, la Macédoine, la Grèce, l'Egypte (Apollos d'Alexandrie) reçoivent les premières et fécondes semences. Les synagogues sont les centres naturels de prédication et de propagande. Que sont, en effet, les chrétiens du premier jour, et d'où viennent-ils? Ce sont des Juifs pour la plupart ou des prosélytes. Le nombre des païens convertis est fort restreint. Ceux-ci tout d'abord sont à peine tolérés, soumis à de rebutantes conditions. Les Juifs convertis ont presque tous gardé leurs préjugés, en même temps qu'ils sont restés fidèles aux traditions et aux pratiques de la loi de Moïse. Quelques-uns, au grand scandale de leurs frères mêmes, paraissent en faire bon marché, prétendent en exempter les païens et les accueillir sur le pied de l'égalité. C'est une cause de division et de déchirements dans le sein même du parti du Christ, et, d'autre part, un nouvel et profond élément de scission entre les Juifs purs et les chrétiens. Les haines s'avivent. Laissera-t-on avilir la loi et proclamer sa stérilité et sa déchéance? Les Juifs ont recours à la violence. Ils essaient d'ameuter les foules et de provoquer contre les chrétiens les défiances et les rigueurs du pouvoir. Ils allèguent l'ordre attaqué et la paix publique compromise. Ils présentent les chrétiens comme de dangereux agitateurs populaires, comme des fauteurs de troubles, des factieux et des ennemis de César. Les chrétiens se dérobent; leur obscurité les couvre : la vanité de ces accusations apparaît quand on regarde les gens qui en sont l'objet et qu'on les entend professer de leur respect pour l'autorité établie. Les magistrats romains refusent de prendre parti et de mettre la majesté de la justice au service de haines domestiques et de divergences doctrinales. La loi n'a rien à voir dans des questions d'opinion où la politique est tout à fait étrangère.

Bientôt (à quelle époque précise et par qui, on ne saurait le dire avec certitude) le christianisme s'introduit dans la capitale de l'Empire, moins sans doute d'abord comme une religion distincte et séparée que comme une opinion particulière et timide au sein de la colonie juive. Il s'y développe sourdement à l'ombre du droit d'existence que possèdent les Juifs et de la tolérance de fait dont jouissent toutes les formes religieuses et tous les cultes étrangers. A Athènes,

Digitized by Google

dans ses beaux jours, il eût trouvé d'invincibles obstacles dans l'esprit étroit de la cité et la forte constitution d'une religion locale ennemie des nouveautés et pleine de défiances à l'endroit de la libre pensée elle-même. Mais Rome, au commencement de l'Empire, est la cité du genre humain, le rendez-vous de toutes les nations. On y voit se presser des gens de tout pays et de toute croyance. Quelques rares familles y conservent à peine les vieilles traditions. L'Etat laisse penser et parler chacun avec une grande liberté. On croit à tout ou à rien. L'autorité ne s'inquiète pas plus de l'incrédulité que de la superstition. Nul milieu n'est plus favorable au prosélytisme. Saint Paul arrive dans la capitale de l'Empire non en libre voyageur, mais en qualité de prévenu et d'appelant à la justice de César. L'agitation que les hardiesses de sa prédication avaient excitée partout dans les synagogues provinciales ne tarde pas à se produire. Les Juifs établis dans cette ville, et qui ignoraient à son arrivée les griefs que leurs coreligionnaires d'Orient avaient contre lui, s'y associent bientôt. La solitude se fait autour de l'apôtre. Les chrétiens de Rome semblent même le désavouer, et, quand il comparaît au prétoire pour vider son appel, séparent leur cause de la sienne. Le tribunal suprême juge vraisemblablement comme Gallion avait fait à Corinthe. Saint Paul demeure deux ans à Rome, parlant avec assurance et enseignant librement. Lui-même et les adhérents qu'il gagne à sa foi trouvent parmi les Juifs leurs adversaires les plus acharnés, et cette active inimitié vaut apparemment aux chrétiens un surcroît de mépris de la part des païens, et aussi, il est permis de le supposer, par le fait de l'impératrice Poppée, protectrice des Juifs, un très fâcheux renom auprès du prince. Rome est aux trois quarts incendiée. D'obscurs scélérats ont été vus, dit-on, se réjouir du désastre et propager le fléau. De sinistres rumeurs courent à ce propos sur le compte de Néron. Il livre les chrétiens à d'horribles supplices pour se couvrir et satisfaire l'opinion. Mais dans cette circonstance, les chrétiens sont frappés comme incendiaires ou présumés tels, non pour des croyances qu'on ignore, dont on se soucie peu et qu'on ne redoute point. Suivent trente et un ans de calme, pendant lesquels la foi nouvelle, toujours suspecte et méprisée, mais tolérée en fait, s'étend et fait de nouveaux progrès. Domitien, la dernière année de son règne, sans cause connue, peut-être par haine pour tout libre essor de la pensée, par esprit de réaction contre la dernière venue des superstitions orientales, comme il pensait; par défiance de pratiques secrètes que nulle tradition ne consacrait, par colère contre des nouveautés mal connues en elles-mêmes, mais qui semblaient, en séparant les citoyens, introduire dans l'Etat un élément de dissolu-

Digitized by Google

tion ou énerver les âmes en les absorbant dans de sombres rêveries, prononce quelques condamnations contre des chrétiens. Les uns sont exilés, les autres exécutés. Le nombre des victimes est fort petit à Rome, et on ne saurait dire si les sévérités du prince ont au loin, en Italie et dans les provinces, quelques contre-coups. On ne sait pas même fort bien la nature du crime nouveau dont le code criminel s'est enrichi. Cependant la qualification est ancienne. C'est le grief de lèse-majesté ou d'impiété, deux termes synonymes dans la langue du temps. Le nombre de jour en jour croissant des gens *fourvoyés dans les rites judaïques*, comme parle l'abréviateur de Dion Cassius, et plus encore peut-être le dépit de leur trouver des complices ou des appuis parmi quelques grands personnages et jusque dans sa famille, arma probablement le bras de Domitien. Ainsi, avant l'incendie de l'an 64, les chrétiens, tenus en suspicion à cause de leurs allures ténébreuses, de leur isolement volontaire des cérémonies et des fêtes publiques, vivaient pourtant librement. Ils n'étaient pas les seuls à afficher le mépris des usages et des mœurs communes, ni les seuls suspects et mal famés. Après l'incendie ils eurent de plus la triste note qu'imprime toujours une condamnation. Leur nom (dans l'opinion des païens, bien entendu) demeura flétri. Il resta entaché du souvenir d'un grand forfait, ou quelques-uns, du moins — Tacite le marque expressément[1] — avouaient qu'ils avaient trempé, et comme une désignation à de nouvelles rigueurs. Les bases juridiques ne manquaient pas, dit-on, pour autoriser ou déterminer contre eux des poursuites criminelles[2]. La législation était formelle. Les poursuites étaient de droit commun. Les accusations de lèse-majesté, de sacrilége, de magie, d'association illicite, d'introduction d'un culte étranger les livraient aux magistrats qui pouvaient et devaient agir d'office comme dans les causes de vol et d'homicide. S'il en était ainsi, on ne comprend guère qu'un seul chrétien ait survécu dans l'Empire, et non-seulement la propagande si vive et si ardente, comme on sait, des docteurs et des Pères, non-seulement les progrès et le développement continu du christianisme, mais son existence même et sa durée sont choses tout à fait inexplicables. Mais la loi de majesté n'avait rien de fixe dans ses termes et surtout dans ses applications. C'était une loi politique. Les bons princes la laissèrent dormir ; les mauvais en

[1] Igitur primo correpti *qui fatebantur*, deinde indicio eorum multitudo ingens haud perinde in crimine incendii quam odio generis humani convicti sunt. Tacite, *Annales* XV, 44.

[2] Voir un travail de M. Edmond Leblant lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres *sur les bases juridiques des poursuites dirigées contre les Martyrs*, inséré dans les comptes-rendus de l'année 1866 (séance du vendredi 9 novembre).

Digitized by Google

usèrent à l'excès et à leur gré. Tous, même parmi ces derniers, n'appliquèrent pas cette loi aux chrétiens. Le crime de sacrilége est défini de telle sorte par la loi romaine, qu'on ne voit pas de quelle manière on aurait pu en accuser les chrétiens. Le sacrilége, en effet, n'est pas, selon les jurisconsultes romains, celui qui ne croit pas aux dieux de l'Etat, ou en parle légèrement, ou les nie et les blasphème. Sagement on pensait que c'était aux dieux seuls qu'il appartenait de venger leurs injures [1] ; c'est celui qui se rend coupable de vol et de pillage dans les édifices consacrés au culte [2]. Les autres imputations ne tombaient pas davantage sur les chrétiens. Dans un temps où, surtout à Rome, les superstitions les plus diverses avaient des adeptes et tous les cultes des sanctuaires, où la croyance à l'intervention particulière de la divinité dans les moindres événements était générale et commune à toutes les religions, où les pratiques de la magie et de la thaumaturgie avaient lieu partout officiellement, à ciel ouvert et parfois par l'organe du prince [3] ; si les lois contre les religions étrangères et contre la magie avaient été exécutées rigoureusement (bien qu'on eut pris soin de distinguer la magie salutaire de la magie malfaisante et exercée dans des intentions criminelles), les magistrats n'auraient pu suffire à leur besogne, et la moitié de Rome eût été occupée perpétuellement à juger l'autre. N'avait-on pas vu, après l'affaire des Bacchanales, le Sénat, qui dans cette circonstance avait condamné non des opinions à la façon d'un tribunal de l'Index, mais des attentats aux mœurs et des homicides, réserver le droit de la conscience, comme nous dirions, et per-

[1] Jusjurandum perinde æstimandum quam si Jovem fefellisset : Deorum injurias Dis curæ. Tacite, *Annal.* I, 73. Jurisjurandi contempta religio satis Deum ultorem habet. *Corp. Juris, cod. Just.*, lib. IV, t. 1, 2.

[2] Voici comment le droit romain définit le sacrilége : Sacrilegi capite puniuntur. Sunt autem sacrilegi qui publica sacra compilaverunt : et qui privata sacra vel ædiculas incustoditas tentaverunt amplius quam fures minus quam sacrilegi merentur. Quare quod sacrum, quodve admissum in sacrilegii crimen cadat, diligenter considerandum est. Digeste, lib. XLVIII, tit. 13, l. 9. Conf. Ibid., l. 6. — Qui noctu manu facta prædandi ac depopulandi gratia templum inrumpunt, bestiis objiciuntur. Si vero per diem leve aliquid de templo abstulerint vel deportantur honestiores vel humiliores in metallum damnantur. Jul. Pauli *recept. sentent*, lib. V, tit. 19 *de sacrilegis*. Dans les codes de Théodose et de Justinien plusieurs constitutions des années 384 et 385 taxent de sacrilége l'usurpation de pouvoir ou le fait de ne pas reconnaître un magistrat désigné par l'empereur. Une seule constitution de 380, émanée comme les précédentes de princes chrétiens, taxe de sacrilége l'erreur ou la violation de la loi divine. Qui divinæ legis sanctitatem aut nesciendo omittunt aut negligendo violant et offendunt sacrilegium committunt. Cod. Just., lib. IX, t. 29, l. 1. Cette loi exorbitante et sans analogue dans les temps antérieurs ne doit pas être mise à la charge du paganisme. Elle est proposée pour la défense de la religion chrétienne.

[3] Vespasien à Alexandrie guérit miraculeusement un aveugle et un paralytique. Tacite, *hist.* IV, 81.

Digitized by Google

mettre sous certaines conditions ce qu'il pouvait y avoir d'innocent dans ce culte étranger[1].

Au reste, si le christianisme tombait sous le coup de lois aussi nombreuses et aussi précises qu'on le dit, si ces lois n'étaient pas des letres mortes comme tant d'autres prescriptions des XII tables, depuis longtemps tombées en désuétude et comme abrogées en fait par le progrès des mœurs, il faut qu'on explique comment au premier siècle, le seul que nous ayons étudié jusqu'ici, sous le règne de Vespasien, c'est-à-dire sous un gouvernement où les lois avaient repris leur empire, nulle poursuite criminelle, de l'aveu même des écrivains ecclésiastiques, n'a été intentée aux chrétiens ; pourquoi sous Néron, le procès de Pomponia Grœcina, accusée de superstition étrangère (qu'elle ait été chrétienne ou non, il n'importe) fut instruit devant un conseil de famille et non par l'agent de l'autorité publique; pourquoi ce même Néron, que nul scrupule d'humanité ne retenait, prit pour frapper les chrétiens le prétexte de l'incendie de Rome, dont il les chargea ; pourquoi enfin Domitien attendit pour faire parmi eux quelques exemples la dernière année de son règne ? Sulpice Sévère attribue à Néron la publication d'un édit de proscription contre les chrétiens. Il n'y en a trace nulle part chez les écrivains contemporains. On dit, sans pouvoir le prouver davantage, que Domitien le renouvela. Or, quel besoin d'une loi spéciale due à l'initiative du prince si les lois communes parlaient si haut et si clairement, si le crime était si manifeste que les magistrats dussent agir d'office ?

La religion ou plutôt les religions étaient sans doute chose d'Etat, mais au point de vue de l'ordre et de la tranquillité publique seulement. Rome païenne, ni sous la République, ni sous l'Empire, ne connut la religion absolue mère de l'intolérance. Le culte public n'y eut jamais rien d'exclusif et ne s'appuyait pas sur un système de dogmes précis et exactement formulés. L'Etat ne paraît jamais être intervenu pour sanctionner ou pour interdire des opinions philosophiques ou religieuses, en tant qu'opinions. Les sévérités de Tibère et de Claude contre les Juifs et les sectateurs d'Isis, mentionnées par Tacite et Suétone, sont des mesures de police locale provoquées par des circonstances particulières[2] et non par la nature des

[1] Ne qua Bacchanalia Romæ neve in Italia essent. Si quis tale sacrum solemne et necessarium duceret nec sine religione et piaculo se id omittere posse apud prætorem urbanum profiteretur; prætor senatum consuleret; si ei permissum esset, quum in senatu centum non minus essent, ita id sacrum faceret, dum ne plus quinque sacrificio interessent, neu qua pecunia communis, neu quis magister sacrorum aut sacerdos esset. Tite-Live, XXXIX, 18. Le sénat défend l'association, mais permet le culte.

[2] Tacite, *Ann.* II, 85. Suétone, *Tibère*, 36. *Claude*, 25. Josèphe (*Antiq. Judaïques* XVIII, 4, 5) donne de curieux détails sur cette double proscription.

Digitized by Google

croyances. Elles n'eurent pas lieu en vertu de dispositions écrites dans la loi et n'attestent en aucune manière le dessein d'étouffer, même à Rome, une doctrine dissidente. Bannis la veille, les Juifs et les Isiaques rentraient le lendemain, et s'ils demeuraient en repos, la police ne s'en inquiétait pas. On en peut dire autant de ce qu'on appelle les deux premières persécutions de l'Eglise. Ce sont des coups d'autorité portés en dehors de toute loi écrite. Pendant le premier siècle, les chrétiens, en tant que secte religieuse, jouirent donc dans l'Empire d'une pleine tolérance de fait et furent sur le même pied que les Juifs, bien qu'ils ne pussent invoquer comme ces derniers l'antiquité d'une tradition[1] et le privilége d'une nationalité distincte. Les désastres épouvantables qui accompagnèrent et suivirent la prise de Jérusalem furent même pour le culte juif une blessure incomparablement plus cruelle que pour la communauté chrétienne les tragiques exécutions de l'an 64 et les condamnations prononcées contre eux en 95.

II

Nerva, porté au trône par la conspiration des honnêtes gens, avait soixante-quatre ans. Il était fatigué par l'âge et la maladie. Modéré et conciliant par nature, il devait à son caractère inoffensif et à son attitude un peu effacée d'avoir traversé, dans une sécurité relative, les quinze ans de terreur du dernier règne. C'était l'homme du sénat. Il aspirait à réaliser cette union réputée chimérique du principat et de la liberté. Il ne fut pas maître des premiers moments. A la suite du meurtre de Domitien, il y eut comme une détente générale des âmes. Les ressentiments couvés pendant une longue contrainte firent explosion. Ce fut un pêle-mêle d'accusations lancées et renvoyées de toute part. Plusieurs délateurs de bas étage furent exécutés. On semblait être tombé d'un extrême dans l'autre, du despotisme dans l'anarchie, et le consul Fronton disait qu'il n'y avait rien de pire qu'un état où personne ne pouvait rien, si ce n'est celui où tout le monde pouvait tout. Nerva arrêta la réaction. Ceux des agents du dernier règne que le scandaleux éclat de leurs services antérieurs et de leur fortune présente désignait aux colères du sénat, essuyè-

[1] Hi ritus quoquo modo inducti antiquitate defunduntur. Tacite, *Hist.*, V.

Digitized by Google

rent à peine quelques-unes de ces récriminations que les clients d'un nouveau régime n'épargnent guère aux familiers du régime déchu. Le prince lui-même les couvrit. Les prétoriens, comblés par le feu prince, murmuraient. Une politique de représailles ou d'exclusion eût été dangereuse ou eût demandé une main plus ferme. Nerva fut l'ami de tout le monde. Sûr moyen de ne contenter personne et de n'être populaire qu'après sa mort.

Quoi qu'il en soit, Nerva, dès son avénement, s'empressa de réparer celles des violences de Domitien qui étaient réparables. Il ne pouvait rendre la vie aux morts, il rappela les bannis. La libre parole cessa d'être séditieuse. Toutes les écoles purent se rouvrir. La propagande des chrétiens fut affranchie comme l'enseignement des philosophes. Les uns et les autres avaient droit de tirer gloire de l'inimitié des princes qui les avaient frappés. Les juifs furent délivrés du tribut qu'ils payaient au fisc et que le gouvernement de Domitien avait si sévèrement perçu. Ce tribut, dans la pensée du chef de la dynastie Flavienne, n'était pas une atteinte portée à la liberté d'un culte ni un moyen d'arrêter ses envahissements. L'Etat s'était simplement substitué au Temple, et avait, par le droit de la victoire, recueilli comme un héritage la contribution annuelle que chaque juif portait ou envoyait volontairement au trésor sacré de Jérusalem. Néanmoins cet impôt détourné de sa destination traditionnelle et rappelant à ceux qui le payaient leur étroite dépendance, pesait cruellement sur eux. En l'abolissant, le nouveau prince semblait effacer le souvenir humiliant des récents désastres que la nation Juive avait subis. Le même esprit libéral inspira à Nerva d'interdire les accusations de lèse-majesté et particulièrement les imputations de vie judaïque, c'est-à-dire, comme il faut certainement l'entendre, de christianisme. Cet acte de Nerva, expressément marqué par l'abréviateur de Dion, paraît indiquer que les rigueurs exercées contre les chrétiens, ou les personnes suspectes de christianisme, soit par les ordres de Domitien, soit par l'initiative des légats ou des gouverneurs provinciaux, s'étaient multipliées singulièrement. Or, qu'il s'agisse ici des chrétiens, la chose paraît peu contestable, si l'on veut considérer que la profession du pur judaïsme n'avait pas été interdite sous le règne précédent ; que non-seulement dans la Palestine où ils se sentaient encore chez eux, mais en Occident, en Italie et à Rome même, les juifs s'étaient toujours réunis librement pour lire et expliquer leur loi, et avaient pratiqué sans entraves les cérémonies de leur culte. Seulement, parmi les docteurs des Juifs, il y avait une école de prédicants qui, par son peu de souci des observances que d'autres compliquaient, au contraire, et aggravaient, pouvaient être confondus avec les chrétiens par ceux qui

Digitized by Google

n'étaient ni de la Synagogue ni de l'Eglise. De la sorte s'expliquerait l'expression un peu vague de coutumes et de vie judaïques condamnées sous Domitien et amnistiées sous Nerva.

Au reste, par cette mesure de tolérance, Nerva ne prétendait rien décider sur la valeur de la religion nouvelle. Il n'appartenait pas à l'Etat de la mettre en cause et jusque-là il ne l'avait pas fait. L'empereur n'accordait pas non plus explicitement droit de cité au culte chrétien, comme Constantin le fit plus tard par l'édit de Milan. Il marquait que le fait seul d'être chrétien n'était pas légalement punissable et faisait entendre qu'il ne voulait imposer à la liberté de chacun d'autres limites et d'autre frein que la loi commune. Cet acte protecteur en apparence n'a donc qu'une portée négative. On ne peut pas dire que le gouvernement de Nerva ait été favorable au christianisme, mais qu'il ne lui fut pas légalement hostile. Nous ignorons les sentiments particuliers du prince au sujet de la secte nouvelle. Il est présumable qu'il partageait sur son compte les préventions de tous, mais il lui sembla peut-être qu'il était exorbitant de ne pas distinguer entre les opinions et les personnes et de sévir effectivement contre celles-ci parce que leurs croyances paraissaient ridicules ou méprisables. Ayant aboli l'accusation générale de lèse-majesté il ne crut pas qu'il fut équitable de faire des réserves pour certaines espèces, ni nécessaire à l'intérêt public de retenir contre d'inoffensifs sectaires une arme d'exception à laquelle, par respect de lui-même et par douceur de caractère, il s'était fait honneur de renoncer.

Au commencement du nouveau règne un grand nombre d'exilés revinrent à Rome : des personnages politiques, des philosophes et sans doute aussi quelques chrétiens marquants. La veuve du consul Clémens profita-t-elle de l'amnistie général ? On l'ignore. Plongée dans le deuil depuis l'exécution de son mari, et n'étant pas dans une disposition d'esprit à goûter les plaisirs bruyants de la vie mondaine à Rome, peut-être demeura-t-elle dans son île avec ceux et celles qui l'avaient suivie ? Ainsi put se former et pourrait s'expliquer la tradition du long martyre que saint Jérôme recueillit plus tard et dont il fait mention dans une lettre. Autrement, comment appeler long martyre un exil qui, légalement, dura à peine une année entière, soit qu'on admette que Domitilla rentra à Rome de son plein gré ou qu'elle ait été ramenée par force en Italie et transportée à Terracine avec les personnes de sa suite ? Or, de ces trois hypothèses : la prolongation volontaire du séjour de Domitilla dans l'île où Domitien l'avait reléguée, son libre retour à Rome et sa transportation en Campanie, les deux premières peuvent se défendre, la dernière s'accorde mal avec l'amnistie solennellement proclamée par Nerva.

Digitized by Google

et le décret qui rendait la liberté aux bannis. Ajoutons que les rigueurs qui auraient frappé les compagnons de Domitilla, d'abord Achillée et Nérée décapités à Terracine, puis Eutychès, Victorinus et Maro exécutés aussi avec l'assentiment du prince, ne paraissent guère vraisemblables. L'esprit de douceur de Nerva les dément, et plus encore, le rescrit par lequel il défendait d'intenter aucune poursuite pour crime d'impiété et de vie judaïque. Au reste, les condamnations encadrées dans le récit romanesque qu'on appelle les *Actes d'Achillée et de Nérée*, et servant à illustrer, si j'ose dire, les aventures de Domitilla, ne peuvent être considérées comme ayant plus de valeur historique que ces aventures mêmes. Les écrivains ecclésiastiques ne comptent pas de persécution sous Nerva. C'est assez pour affirmer avec assurance que la paix de l'Eglise ne fut pas troublée sous ce règne et effacer de la liste des martyrs, ou tout au moins n'y pas inscrire à cette date, ces cinq personnages, dont ces *actes* mentionnent la condamnation sommaire et le supplice.

III

On sait que Nerva, instruit par l'expérience qu'il fallait une main plus forte que la sienne pour suffire au fardeau du pouvoir, associa à l'Empire Trajan qui commandait dans la Germanie supérieure (octobre 97). Trois mois plus tard, le nouveau César, demeuré seul chef de l'Etat par la mort de son père adoptif, inaugurait sa seconde puissance tribunitienne (27 janvier 98). Trajan était âgé de 45 ans. Il avait passé une partie de sa vie aux armées ; bonne école pour les caractères dans un temps de mollesse et d'énervement général ! Trajan n'était pas, comme le débonnaire Nerva, l'ombre d'un empereur. C'était un maître : on le savait, il n'eut pas besoin de le montrer. Le principe d'autorité paraissait avoir faibli. Sa seule présence le fortifia et parfois plus qu'il n'eût voulu. On vit, en somme, chez le nouveau prince, le même souci de la liberté et la même douceur, mais une volonté plus ferme d'empêcher le désordre, de prévenir ou de réprimer la licence d'où qu'elle vint, de maintenir chacun dans son rôle ; ses agents dans l'usage modéré de leur pouvoir, les soldats dans la discipline et l'exacte obéissance, les sujets italiens et provinciaux dans le respect des lois, et, comme citoyens, dans une initiative qu'il fallait plutôt encourager que restreindre, tant elle était discrète et timide !

Domitien n'avait pas le talent de la guerre : Nerva n'en avait plus l'âge ni le goût. Le désastre de Cornelius Fuscus, le plus cruel peut-

Digitized by Google

être qu'eût subi l'orgueil romain depuis Varus, n'avait pas été vengé. Deux expéditions contre les Daces, conduites par Trajan en personne, rétablirent le prestige des légions et reculèrent les frontières de l'Empire. Trajan était de retour à Rome au commencement de l'année 106. Il ne quitta sa capitale que pour la guerre Parthique à la fin de l'année 113. Les questions de politique intérieure, d'administration générale et de grands travaux d'utilité publique ou de luxe occupèrent son activité pendant cet intervalle de sept années. C'est pendant ce laps de temps qu'eut lieu un fait d'une importance capitale dans l'histoire extérieure de l'Eglise; la consultation de Pline, légat impérial du Pont et de la Bithynie au sujet des chrétiens fort nombreux, paraît-il, dans cette dernière province, et la réponse officielle de Trajan.

Les provinces, sous l'Empire, étaient bien mieux armées qu'autrefois contre la rapacité et le sous-despotisme des proconsuls et des légats. Ceux-ci se surveillaient davantage, sentant qu'ils étaient surveillés du dedans et du dehors, que toute action contre eux était facilement accueillie, sévèrement examinée, et qu'il y avait appel au prince en cas de complaisance de la part du sénat. Néanmoins, les accusations intentées aux proconsuls par les provinces pour abus de pouvoir, trafic de la justice et malversations n'étaient pas rares à cette époque. De quatre prédécesseurs de Pline que nous savons avoir administré la Bithynie depuis l'an 100 de notre ère, Julius Bassus, Rufus Varenus, Anicius Maximus et Servilius Calvus, les deux premiers avaient été poursuivis à la requête des Bithyniens. Bassus, après de longs débats et plusieurs décisions contradictoires, s'était vu condamner à la fin par le sénat. Les jugements qu'il avait rendus pendant son gouvernement avaient été cassés et annulés, avec faculté pour les parties lésées de se faire juger de nouveau dans les deux ans. Varenus, accusé avec une grande énergie, avait été défendu de même. On ignore avec quel succès. On ne sait si les deux autres avaient été plus scrupuleux ou seulement plus adroits. Mais s'ils n'avaient pas accru la confusion et le mécontentement, il ne paraît pas qu'ils fussent parvenus à remettre quelque ordre dans une province appauvrie, exténuée, chatouilleuse peut-être sur ses droits, mais sans doute fort aigrie. Il fallait pour cette œuvre délicate un esprit sans morgue ni raideur, mais désintéressé, large et conciliant. Pline le Jeune, homme de lettres, jurisconsulte, orateur et connaissant la susceptibilité des Bithyniens et les griefs contre ses prédécesseurs (il avait été avocat de Bassus et conseil de Varenus dans leurs procès), riche de plus et par-dessus tout honnête homme, fut choisi et chargé, avec le titre de légat propréteur et la puissance consulaire, d'administrer le Pont et la Bithynie

Digitized by Google

et de guérir les plaies de cette dernière province. Trajan ne pouvait faire un meilleur choix.

On a beaucoup disputé sur l'époque de la légation de Pline. Il est constant qu'il demeura en Bithynie dix-huit mois au moins. On sait aussi, par son propre témoignage, qu'il fit son entrée dans la province le 17 septembre. Mais de quelle année? La critique a varié entre 103 et 111. L'érudition contemporaine a décidé la question. Il est établi aujourd'hui et de la façon la plus solide que le départ de Pline pour sa province n'a pu avoir lieu avant l'année 107. Plusieurs raisons fort sérieuses permettent de le reculer de quelques années. Mais on ne peut guère dépasser l'année 111. En effet, Trajan quitta Rome pour entreprendre la guerre contre les Parthes au mois d'octobre de l'année 113. Dans l'hypothèse où Pline ne serait arrivé en Bithynie qu'en septembre 112, il y était certainement le 27 janvier 114, car nous savons qu'il y célébra deux fois l'anniversaire de l'avénement de Trajan à l'empire, et certainement aussi quelques mois plus tard, puisque, après la lettre où il annonce à l'empereur qu'il a célébré ce cher et glorieux anniversaire, on trouve encore une suite de dix-huit lettres échangées entre Trajan et son légat. Or, il n'est pas douteux que toutes les dépêches de Pline trouvèrent Trajan à Rome. Dans le cas contraire, on ne s'expliquerait pas qu'aucun mot, soit dans les lettres du légat, soit dans les réponses impériales, ne fît allusion à cette grande expédition déjà commencée. Il paraît donc qu'on peut tenir pour certain que le départ de Pline pour la Bithynie a dû précéder l'année 112. Il y a tout lieu de le placer, avec le cardinal Noris, Pagi, Borghesi (lettre à Cavedoni en 1853), au mois d'août de l'année 110, ou plutôt encore avec Mommsen de l'année 111.

La mission de Pline n'avait pas pour objet la question chrétienne, comme plusieurs l'ont écrit. La question chrétienne était née, il est vrai, mais elle n'était pas encore à l'ordre du jour dans les conseils du gouvernement impérial au commencement du IIe siècle. En Asie même, où les chrétiens étaient plus nombreux et sans doute plus facilement disputeurs et plus remuants, on ne peut pas dire que leur propagande inquiétât le pouvoir au point de provoquer l'envoi d'un commissaire extraordinaire, c'est-à-dire d'une façon de grand inquisiteur chargé de réprimer leur audace. La critique du reste ne saurait désirer sur ce sujet un interprète plus autorisé que Trajan lui-même. Il écrivait à son légat en réponse à la lettre où celui-ci lui annonçait son arrivée en Bithynie : « Les provinciaux comprendront enfin que j'ai à cœur leurs intérêts, car vous mettrez vos soins à faire voir que vous avez été choisi pour tenir ma place et me représenter a milieu d'eux. Je recommande à votre zèle l'examen attentif des

Digitized by Google

comptes publics. On sait trop dans quel état de désordre on les a laissés. » Ailleurs, Trajan parle à son légat du repos et de la paix qu'il convient de rendre et d'assurer à la province, des mœurs et de beaucoup de choses que sa sagesse doit corriger ou réformer. A dessein l'empereur semble demeurer dans le vague des expressions les plus générales. Il ne dicte pas un programme d'innovations ou de réformes, il ne prescrit nul remède particulier. Il laisse à la prudence éclairée de son légat le choix des mesures convenables pour remédier à des maux dont lui seul sur les lieux peut apprécier la nature, la gravité et l'étendue. La province est depuis longtemps troublée : il y faut rétablir l'ordre. Elle est mécontente, pleine de défiances et peut-être désaffectionnée : il faut lui prouver que la sollicitude impériale, partout présente, veille sur elle. Les ressorts de la justice criminelle sont singulièrement relâchés. Il importe au repos des honnêtes gens que les sentences et les condamnations régulièrement prononcées soient exécutées rigoureusement. Un seul mal est spécifié : les finances ont été scandaleusement gaspillées ; il faut vérifier de près les revenus, les dépenses, les dettes publiques. Les affaires religieuses sous forme d'associations, de réunions clandestines pouvaient être, il est vrai, un grave élément de désordre et de troubles, et appeler à ce titre l'attention du légat. C'est, en effet, ce qui eut lieu. Pline trouva en Bithynie la question chrétienne. Il n'allait pas la chercher. Il ne paraît pas qu'elle eût préoccupé Trajan, ni qu'il l'eût signalée à son agent et l'eût envoyé pour la résoudre d'une façon quelconque et au besoin par le glaive.

Cependant les associations lui étaient suspectes, et il paraît qu'elles avaient causé quelque mouvement dans la Bithynie. Sur ce sujet, Trajan, qui dans ses dépêches laisse percer parfois un certain ennui de ce que son légat n'ose rien faire par lui-même ni rien décider, même dans les plus petites choses, sans le consulter, prend un ton plus net et plus impératif. Il entend qu'on surveille de fort près les sociétés autorisées : il ne veut pas qu'on en laisse de nouvelles se former sous aucun prétexte, même sous le plus innocent. Pendant que Pline était en tournée dans la province, Nicomédie a failli brûler ; plusieurs maisons particulières et deux édifices publics ont été la proie des flammes. Tant pis ; qu'on prenne des précautions, qu'on se procure les engins nécessaires pour combattre les incendies, qu'on avertisse les propriétaires ruraux qu'ils aient à se garder eux-mêmes, qu'au besoin on fasse appel au concours de la foule. Tout vaut mieux que des corporations organisées qui peuvent dégénérer en factions.

Est-ce par là que le christianisme, peu connu dans ses dogmes intérieurs, mais regardé comme un principe mystérieux d'union entre

Digitized by Google

des esprits et des volontés dégagés de tout autre lien et oubliant tout le reste pour se dévouer à une pensée unique, préoccupa Trajan et ses successeurs? Il est permis de le supposer. Les divergences de croyances ne peuvent donner d'ombrage tant qu'elles sont philosophiques et individuelles. Mais une religion séparée qui, quelque chose qu'elle enseigne sur Dieu et ses rapports avec le monde, aspire à unir toutes les âmes, à effacer toute distinction de fortune, de condition, de famille et de nationalité; proclame des devoirs supérieurs aux devoirs de la vie civile; subordonne ceux-ci non-seulement à la conscience, mais aux prescriptions et aux mots d'ordre de la secte; enseigne en Dieu un maître nouveau auquel il faut obéir d'abord et dont le souverain politique n'est pas l'interprète; qui prétend enfin associer tous les hommes et former en dehors et au-dessus de l'Etat une communauté et une sorte de patrie nouvelle; une pareille religion pouvait apparaître comme un redoutable élément de dissolution dans l'avenir et dans le présent, comme un foyer d'opposition occulte et de résistance insaisissable.

Vers la fin de l'année 112 (en supposant, comme nous l'avons fait, que Pline soit parti pour sa province au mois d'août 111) Trajan reçut de son légat de Bithynie cette consultation. Nous la traduisons fidèlement; c'est la quatre-vingt-dix-septième lettre du Xe livre des *Lettres* de Pline le Jeune:

« C'est une règle sacrée pour moi, seigneur, d'en référer à vous dans toutes les difficultés qui m'embarrassent. Qui mieux que vous, en effet, peut me guider dans mes hésitations ou m'éclaircir de ce que j'ignore? Je n'ai jamais pris part ni assisté aux procès criminels faits aux chrétiens; aussi ne sais-je pas bien sur quoi porte l'instruction, quel est précisément le crime dont on les accuse et dans quelle mesure on doit les punir? De là plusieurs points qui ont fait question pour moi: faut-il faire acception de l'âge ou traiter les enfants et les mineurs de la même manière que les personnes d'un âge fait? Le repentir suffit-il à mériter la grâce ou quiconque a été une fois chrétien ne peut-il rien gagner à ne l'être plus? Est-ce le nom seul de chrétien qu'on punit, encore qu'on ne puisse reprocher aucun forfait à celui qui le porte, ou les forfaits inséparables du nom de chrétien? En attendant, voici la manière dont j'ai procédé à l'égard de ceux qui m'étaient déférés comme chrétiens. Je leur ai demandé s'ils étaient chrétiens. Sur leur aveu, j'ai répété une seconde et une troisième fois la même question en les menaçant du supplice. Ceux qui ont persisté y ont été conduits par mes ordres. Car quelque chose qu'ils avouassent, je ne doutais pas qu'au moins leur opiniâtreté et leur obstination inflexible ne méritassent d'être punies. Parmi ces fous entêtés, il s'en est trouvé plusieurs dont j'ai pris

Digitized by Google

les noms et que j'ai retenus pour les envoyer à Rome, à cause de leur qualité de citoyens romains. Bientôt, avec les progrès de l'instruction, l'accusation s'étendit, et plusieurs *espèces* se présentèrent. On me remit un libelle d'accusation anonyme contenant une grande liste de noms. Mais ceux qui y étaient portés ont nié qu'ils fussent ou eussent jamais été chrétiens. Ils ont après moi invoqué solennellement les dieux et offert l'encens et le vin devant votre image que j'avais fait apporter tout exprès avec les simulacres des dieux; de plus, ils ont maudit Christ, toutes choses auxquelles on ne peut forcer, dit-on, ceux qui sont chrétiens dans l'âme. Aussi, j'ai jugé que je les devais renvoyer. D'autres désignés par un complice ont reconnu d'abord qu'ils étaient chrétiens et puis l'ont nié, disant qu'ils l'avaient été, il est vrai, mais qu'ils avaient cessé de l'être, les uns depuis trois ans, les autres depuis plus longtemps, quelques-uns même depuis vingt ans. Tous ont adoré votre image et les statues des dieux et blasphémé Christ. Au reste, ils assuraient que tout leur crime et leur égarement n'avait été que de se réunir habituellement en un jour marqué, avant le lever du soleil, et à chanter ensemble et alternativement des formules de prière à Christ comme à un Dieu; à s'engager par serment non à aucun crime, mais à ne commettre ni vol, ni violence, ni adultère, à ne point manquer à leur parole, à ne pas refuser de rendre un dépôt réclamé. Après quoi ils se retiraient chacun de son côté et se réunissaient de nouveau pour prendre ensemble une nourriture commune et innocente, chose même dont ils s'étaient abstenus depuis l'édit par lequel, selon vos ordres, j'avais défendu les *hétairies*. Sur quoi, pour m'assurer de ce qu'il y avait là-dedans de vrai, j'ai soumis à la question deux esclaves qu'ils appelaient leurs servantes[1]. Mais je n'ai rien trouvé qu'une superstition absurde et montrueuse. Aussi, suspendant l'instruction, j'ai pris le parti de vous consulter. L'affaire, en effet, m'a paru valoir la peine qu'on y regarde de près, surtout à cause du nombre de ceux qui sont compromis. Beaucoup de personnes de tout âge, de toute condition, de l'un et l'autre sexes, sont appelées et seront appelées à répondre devant le juge. Car ce ne sont pas seulement les villes, mais les bourgades et les campagnes, que cette contagieuse superstition a envahies. Le mal cependant peut être arrêté et guéri. Déjà l'on voit les temples, qui étaient presque délaissés, retrouver la foule; les sacrifices solennels, depuis longtemps interrompus, se célèbrent de nouveau, et les victimes, qui ne rencontraient naguère que de très rares acheteurs, se vendent communé-

[1] Le mot *ministræ* qu'emploie Pline paraît être la traduction du mot διάκονοι qu'il trouvait peut-être employé en Bithynie.

Digitized by Google

ment. On comprend par là quelle multitude de personnes on peut ramener en ouvrant la porte au repentir. »

Plus je lis de près, plus j'étudie cette lettre, plus elle me paraît suspecte, plus il me semble étrange que Pline l'ait écrite et telle qu'elle est venue jusqu'à nous. Ma défiance est éveillée dès les premiers mots. On a instruit contre les chrétiens. Qui donc? quand et où? Les commentateurs insinuent ici que Pline fait sans doute allusion à la persécution de Néron, laquelle eut d'incontestables contre-coups dans l'Asie proconsulaire. Mais cette persécution avait eu lieu quarante-sept ans auparavant. Pline avait alors deux ou trois ans et n'était pas à Rome. Il a pu entendre parler plus tard des scènes cruelles des jardins de Néron, comme son contemporain et ami Tacite, mais il n'est pas vraisemblable qu'il évoque ici des souvenirs aussi lointains, et de pareilles exécutions ne sont pas choses qu'on puisse appeler affaires judiciaires ou procès criminels, encore même qu'un semblant de procédure légale les ait précédées. Sous Domitien non plus, bien qu'à la fin de son règne quelques chrétiens aient pu être diversement frappés, on ne voit pas qu'il y ait eu des tribunaux siégeant, des juges instruisant et prononçant dans des causes chrétiennes. Pline, qui était alors à Rome et souvent au barreau, eût connu précisément ces sortes d'affaires, d'autant plus qu'elles étaient par leur étrangeté de nature à faire scandale et à piquer la curiosité. Comment! il y a eu des instructions contre les chrétiens, et Pline, qui a traversé toutes les charges publiques y compris la préture et le consulat, qui pendant plus de vingt ans n'a pas quitté le barreau, qui est avocat, jurisconsulte et aujourd'hui légat impérial, ne sait ni à quel titre les chrétiens sont poursuivis, ni de quoi on les accuse, ni sous quelle loi ils tombent, ni sous quelle peine, ni ce qu'on a précédemment statué à leur égard! Rien n'est plus étrange en vérité. Et il faut avouer au moins et que ces instructions ont été fort rares, et qu'elles ont fait bien peu de bruit, et que les lois appliquées en ces circonstances étaient obscures ou fort secrètes. De même n'est-il pas étrange de l'entendre demander sérieusement si c'est le nom seul de chrétien que l'on punit? N'est-il pas contradictoire qu'il déclare d'un côté ne pas savoir sur quoi doit porter l'instruction et quel est le sens de l'aveu que font les accusés quand ils disent qu'ils sont chrétiens, et d'autre part qu'il demande si l'on doit punir les forfaits inséparables du nom de chrétien? Tacite, à propos de l'incendie de Rome, écrit aussi que les chrétiens étaient odieux à cause de leurs forfaits. Mais il ne fait ici que recueillir une rumeur populaire, il atteste l'opinion commune, il ne parle pas en magistrat et en juge. Il ne paraît pas non plus que l'auteur de la lettre

Digitized by Google

s'exprime en légiste ni même en homme de sens quand il écrit que l'obstination et l'inflexible entêtement à avouer (quoi? il n'importe, ajoute-t-il) méritaient à eux seuls le supplice. Il est exorbitant qu'on puisse considérer l'obstination et l'entêtement, disons la constance et la fermeté, comme des délits ou des crimes punissables. Le témoignage sur les usages et les rites des premiers chrétiens, leurs saints engagements, leurs prières en commun, leur fraternel et simple banquet est fort précieux à recueillir. L'auteur de la lettre le place dans la bouche de chrétiens contraints à l'apostasie par l'espoir de l'impunité et la crainte du supplice. Mais comment ceux-ci disent-ils, si ce n'est ironiquement, que c'était là leur seul crime et tout leur aveuglement? L'auteur de la lettre n'y contredit pas. Aussi Pline est-il considéré comme un témoin favorable aux chrétiens. Bien plus : il a eu comme Sénèque l'honneur d'avoir après sa mort une légende chrétienne. On a même fait de lui un martyr. Il est fort à croire que le vrai Pline le Jeune pensait et parlait des chrétiens comme ses deux amis Suétone et Tacite. Enfin, en face du silence presque absolu gardé au sujet des chrétiens par tous les écrivains païens et par Pline lui-même, qui nulle part ailleurs, ni dans ses neuf livres de *lettres*, où il touche à tant de choses privées et publiques, ni dans son *panégyrique*, ni dans un seul autre endroit de ce dixième livre qui contient sa correspondance avec Trajan, ne fait seulement allusion au christianisme et aux chrétiens, et il semble cependant qu'il n'y a pas dans toute cette correspondance un point sur lequel l'on comprendrait mieux que Pline fût revenu, n'y a-t-il pas lieu de s'étonner de ce passage d'un document officiel où l'explosion de la secte nouvelle dans une province est si vivement attestée qu'on attribue à ses succès et à ses envahissements le délaissement des temples, l'interruption des cérémonies et des sacrifices solennels? Il ne sert de rien pour expliquer les immenses progrès du christianisme en Bithynie, dont témoigne ce dernier passage, de dire que la Galatie était voisine, et que saint Paul l'avait évangélisée et conquise à la foi nouvelle. Au commencement, je le sais, les conversions au christianisme eurent lieu par grandes masses et non, comme cela a lieu pour une école philosophique, par des conquêtes individuelles. Mais aucun témoignage, si ce n'est celui-là même qui est ici en question, ne nous apprend que sous le rapport de la population chrétienne les provinces septentrionales de l'Asie Mineure fussent dans les mêmes conditions que la Phrygie, la Syrie et la Palestine. En Orient, les chrétiens furent longtemps incomparablement plus nombreux qu'en Occident, mais non pas particulièrement en Bithynie. Or, si on suppose que ce qui se passait en Bithynie avait lieu dans toutes les provinces orientales

Digitized by Google

(supposition qui n'a rien d'absurde *a priori* et qui est au contraire tout à fait fondée), il faudra dire que par tout l'Orient les temples étaient déserts et le feu presque éteint sur les autels. On sait trop que cela n'est pas vrai; qu'au commencement du second siècle, le christianisme est en une telle minorité dans l'empire, que nul ne peut s'aviser d'opposer sérieusement les clients de l'ancien culte et les partisans du nouveau. Origène, qui écrit plus de cent ans après Trajan et qui a passé sa vie en Orient, atteste que le nombre des chrétiens est fort petit (πάνυ ὀλίγοι) [1]. Je ne sais si les termes si précis que l'auteur de la lettre à Trajan emploie pour parler de l'abandon des temples païens seraient même exacts appliqués au temps où Libanius et Symmaque, en Orient et en Occident, se faisaient les avocats d'une religion dont la fortune leur semblait liée à celle des lettres, des arts et de la civilisation tout entière. Certes on peut dire d'abord, quelle que fût au fond l'incrédulité, le scepticisme ou l'indifférence publique, que la religion païenne, dont Plutarque en ce moment même est un des plus graves et des plus pieux ministres à Delphes, n'était pas dans cet état désespéré au commencement du IIe siècle. Quand la vraie piété a disparu, les pratiques de la dévotion persistent. L'habitude et la routine suffisent encore à remplir les temples.

Des observations précédentes je n'oserais conclure que Pline n'a pas écrit à Trajan et ne l'a pas consulté au sujet des chrétiens, mais seulement que la lettre que nous avons n'est peut-être pas celle qu'il lui a adressée, ou que le texte en a peut-être été altéré ou interpolé. Peut-on dire que les deux *lettres* qui dans le Xe livre portent les numéros 97 et 98 font corps avec la correspondance de l'empereur et de son légat ? En aucune façon. Qu'on les supprime, personne ne se doutera qu'il y ait le moindre vide ou la moindre lacune. Rien dans les dépêches précédentes n'annonce ces deux pièces et rien n'y fait songer dans les lettres qui suivent. Pline, qui, dès son arrivée dans son gouvernement, a visité la province, ne s'aperçoit-il pas bien tard du délaissement des temples et du péril que fait courir aux institutions publiques la redoutable conspiration chrétienne? C'est seulement quatorze ou quinze mois après sa venue dans la province, et peu de temps avant son retour à Rome, qu'il mande à Trajan la nouvelle de ce péril public. Si ce péril est aussi grand qu'il le fait entendre, comment ne s'en est-il pas aperçu plus tôt et n'a-t-il pas écrit dès son arrivée? S'il n'en a eu vent qu'après plus d'une année de séjour et de fréquentes tournées dans son gouvernement, la chose ne peut être aussi grave qu'il le dit;

[1] Origène contre Celse, 8, p. 424.

Digitized by Google

pourquoi ces exagérations, qui ne peuvent manquer d'alarmer gratuitement le souverain ?

Je sais qu'on m'opposera les témoignages de Tertullien et d'Eusèbe, qui tous deux font mention de la lettre de Pline. Mais, d'abord, ces deux témoignages n'en font qu'un ; car Eusèbe paraît ne pas avoir vu le texte même de Pline et ne savoir rien autre chose de cette lettre que ce qu'en dit Tertullien. Il n'a fait que traduire la citation qu'il a trouvée dans l'*Apologétique*. Quant au témoignage unique de Tertullien, est-il décisif dans cette question d'authenticité que nous soulevons ici? Il ne me le semble pas. Les quelques mots qu'il cite de la lettre de Pline ne conviennent pas tout à fait avec le texte que nous avons. Pline ne dit nulle part qu'il ait ôté leurs charges à des chrétiens [1]. Il ne dit pas non plus de lui-même qu'il n'a rien trouvé autre chose chez les chrétiens (outre l'obstination à ne pas sacrifier), que l'usage d'assemblées tenues avant le lever du soleil, et l'engagement solennel à ne commettre aucun crime et à mener une vie pure et irréprochable. Il ne se rend pas garant de ces faits. Il les rapporte comme des aveux qu'il a recueillis. On n'aurait pas assurément une idée bien exacte de la lettre de Pline si on ne la connaissait que par la mention que l'auteur de l'*Apologétique* en a faite On peut dire, il est vrai, que Tertullien citait de mémoire, comme cela avait lieu si souvent. Mais on peut dire aussi qu'il prend ses arguments et ses textes où il les trouve, sans aucun souci de les contrôler. On sait qu'il cite avec une pleine sécurité les *actes* de Pilate à Tibère, dont l'authenticité n'est pas défendable.

J'expose ingénûment mes doutes. Je n'ignore pas qu'on me dira qu'ils ne sont pas tout à fait concluants et qu'on pourra me poser un certain nombre de difficultés fort embarrassantes. Où donc cette lettre aurait-elle été fabriquée, et à quelle époque, et par qui, et dans quel intérêt ? En Orient? La chose est douteuse : elle eût été écrite en grec, à moins que ce fût par un Romain de passage en Bithynie. C'est le cas de Pline le Jeune. Après le second siècle? Comment Tertullien en eût-il eu connaissance ? Et après le second siècle on n'écrit plus de ce style. Cette lettre est l'œuvre d'un lettré. Quoique en partie favorable au christianisme, elle porte plutôt l'empreinte de l'esprit païen. Une plume chrétienne eût eu, ce semble, quelque scrupule à écrire certaines phrases et à relater certains faits qui font peu d'honneur à la ferveur et au courage des

[1] Plinius enim Secundus, dit Tertullien, cum provinciam regeret, damnatis quibusdam christianis, *quibusdam gradu pulsis*,... allegans præter obstinationem non sacrificandi *nihil aliud se de sacramentis eorum comperisse* quam cœtus antelucanos ad canendum Christo ut Deo et ad confœderandam disciplinam; homicidiu adulterium, fraudem, perfidiam et cætera scelera prohibentes. *Apologét.* ch. II.

Digitized by Google

chrétiens contemporains de Pline. Au lieu, en effet, de cette fermeté indomptable dans leur foi dont parle Tertullien, on voit dans la lettre que la plupart des chrétiens accusés se précipitaient dans l'apostasie avec une singulière facilité; qu'ils mettaient une sorte de frénésie à se justifier, et que rien ne leur coûtait pour avoir leur grâce, ni les protestations, ni les actes d'idolâtrie, ni les paroles de blasphème contre le Christ, que Pline ne leur demandait pas. Un chrétien eût-il montré ses frères aussi maniables entre les mains du chef de la province, aussi pusillanimes et aussi lâches devant le supplice, faisant aussi bon marché de leurs croyances et les reniant aussi aisément? On en peut douter. Enfin, il est difficile de considérer cette lettre comme un exercice de rhétorique et une composition d'école.

Nous remarquerons que ces difficultés opposées à la thèse de la non-authenticité totale ou partielle de la lettre de Pline ne ruinent pas décidément cette thèse. Car il n'incombe pas à celui qui établit que tel écrivain n'a pu écrire une pièce ou n'a pu l'écrire telle qu'elle est connue d'expliquer qui peut l'avoir écrite ou altérée, et à quel moment précis, et dans quel lieu, et dans quel but.

Quoi qu'il en soit de ces doutes, à prendre la lettre de Pline telle que nous l'avons et à la supposer authentique, l'embarras où se trouve Pline, les directions qu'il demande à Trajan, les questions multipliées qu'il lui adresse, son inexpérience avouée de ces sortes d'affaires, nous prouvent clairement la nouveauté des poursuites judiciaires exercées contre les chrétiens, l'absence de règles fixes dans la procédure suivie à leur égard, la non-existence de sénatus-consultes, d'édits ou de décrets impériaux sur cette matière. Il va de soi, en effet, que s'il y avait eu un article de loi, un arrêt du sénat ou une constitution d'un empereur sur la profession de foi chrétienne, Pline n'eût pu l'ignorer, le passer sous silence, ne pas s'y conformer par provision, encore qu'il trouvât bon de consulter Trajan. Or, dans sa manière de procéder, il fait entendre clairement qu'il a suivi son sens individuel en attendant de qui de droit une direction assurée et ayant force de loi.

Cette direction, cette règle légale, Trajan la donna. Elle est contenue dans la réponse qu'il adressa à la consultation de Pline :

« Vous avez tenu la conduite que vous deviez, mon cher Secundus, dans l'instruction des causes de ceux qui vous ont été déférés comme chrétiens. Il n'est pas possible, en cette matière, d'établir un mode général qui puisse servir de règle fixe et absolue. Il ne faut faire aucune perquisition. Si des chrétiens sont amenés à votre tribunal et convaincus, il faut les punir, avec cette restriction, cependant, que si quelqu'un nie qu'il est chrétien et le prouve en adorant nos

Digitized by Google

dieux, quand même il serait suspect pour le passé, son repentir doit lui procurer sa grâce. Quant aux dénonciations anonymes, il ne faut y avoir égard dans aucune espèce d'affaires. C'est chose de trop mauvais exemple et qui n'est pas de notre temps. »

La rhétorique de Tertullien s'échauffe et s'emporte ici trop facilement. « Arrêt contradictoire ! s'écrie-t-il. Trajan défend de rechercher les chrétiens comme innocents, et ordonne de les punir comme coupables ; il épargne et il sévit ; il ferme les yeux et il condamne. Ne voit-il pas qu'il se combat et se réfute lui-même ? Si vous condamnez les chrétiens, pourquoi ne pas les rechercher ? Et si vous ne les recherchez point, pourquoi ne pas les absoudre ? Dans toutes les provinces il y a des détachements de soldats pour donner la chasse aux brigands. Contre les criminels de lèse-majesté et les ennemis de l'Etat, tout homme est soldat, et la recherche doit s'étendre jusqu'aux confidents et aux complices. Le chrétien seul ne doit pas être recherché, mais on peut le déférer au tribunal, comme si la recherche pouvait produire autre chose que l'accusation. Vous condamnez le chrétien accusé, et vous défendez de le rechercher. Il est donc punissable non parce qu'il est coupable, mais parce qu'il a été découvert, bien qu'on n'eût pas dû le rechercher. »

Ces antithèses d'école, où se plaît trop souvent le subtil et fougueux orateur, tombent ici à faux. Balduin et Vossius, dans les commentaires qu'ils nous ont laissés sur la consultation de Pline et le rescrit de Trajan, ont remarqué fort justement qu'il y a un certain milieu entre condamner des hommes accusés et convaincus et ne pas exercer de poursuites contre des hommes qui ne sont pas déférés à la justice. Dans l'ancienne procédure romaine, l'Etat ne prenait pas le rôle d'accusateur, et c'était une sorte d'axiome de jurisprudence, qu'il n'y a pas lieu à juger quand personne n'accuse, — *accusator ubi non est, ibi non est judex.* La fonction attribuée chez nous au ministère public pouvait être remplie par le premier venu à ses risques et périls, car si l'accusation échouait, celui qui l'avait intentée encourait une peine. Sous l'empire, cette règle ancienne subsistait, mais souffrait des exceptions. Il y avait certains cas graves où, à Rome, le préfet de la ville et les magistrats compétents, dans les provinces, le gouverneur (*præses*) ou son légat, devaient agir d'office. « Il appartient à un bon et sage président, dit Ulpien, de veiller à ce que l'ordre et la tranquillité règnent dans la province. Il obtiendra facilement ce résultat s'il met ses soins à rechercher les hommes pervers et à en purger le pays. Il doit donc rechercher les sacriléges[1], les brigands, les détenteurs et recéleurs

[1] On a vu plus haut ce qu'il faut entendre par sacrilége et la définition précise que les jurisconsultes donnent de ce crime.

Digitized by Google

d'esclaves et les voleurs, et punir chacun d'eux selon le crime qu'il aura commis [1].

Voilà les criminels contre lesquels il est expressément enjoint aux gouverneurs de provinces d'exercer des poursuites. Trajan ne veut pas qu'on traite les chrétiens de la sorte. Si nul ne les traduit devant le juge, s'ils ne sont ni accusés publiquement ni convaincus, le pouvoir les laissera en repos.

L'empereur, en accordant aux chrétiens cette tolérance relative, semblait vouloir les soustraire à l'arbitraire et au zèle immodéré de ses agents. Il les distinguait formellement de ces hommes pervers dont il convient de purger la société et contre lesquels la puissance publique doit toujours être armée. Il couvrait aussi le pouvoir et mettait sa responsabilité à l'abri. Nul, après cela, ne pouvait faire peser sur lui l'odieux de jugements exceptionnels prononcés contre des faits singuliers non qualifiés et non définis dans la législation. Mais il n'osait rompre en visière à l'opinion commune en déclarant *a priori* les chrétiens innocents en tant que chrétiens, ou pour mieux dire, il n'y songeait pas. La conscience publique avait des longtemps pris parti et était déclarée contre les chrétiens. Trajan, pour être un bon prince, était de son temps. Il acceptait l'arrêt de l'opinion. Dans son rescrit, bien qu'il ne s'en explique pas, le chrétien garde le caractère qu'on lui attribuait partout, celui d'homme ennemi des dieux, des lois, de la société. Mais c'est aux yeux du prince un de ces ennemis avec lesquels l'Etat peut vivre, parce qu'il est sans force et qu'il n'y a pas lieu de redouter sérieusement ses secrètes démarches et une hostilité en quelque façon spéculative et toute de sentiment. Que si un accusateur se lève et vient à visage découvert le déférer à la justice, le magistrat devra siéger et punir si l'accusé est convaincu d'appartenir à la secte chrétienne. Encore l'accusé peut-il se dérober et éviter la condamnation par une abjuration manifeste.

Trajan, dans son rescrit, laisse sans réponse plusieurs questions posées par son légat. Il ne s'explique pas du tout sur la nature du crime nouveau ; il ne dit pas pour quelles raisons le chrétien peut être condamné. Il ne parle pas du degré de la peine ni de l'âge capable du crime, comme disaient les jurisconsultes. Cette indécision devait apparaître, parce que les crimes d'Etat ne sont pas suscep-

[1] In mandatis principum est ut curet is qui provinciæ præest malis hominibus provinciam purgare (Paul). Congruit bono et gravi præsidi ut pacata atque quieta provincia sit, quam regit; quod non difficile obtinebit si sollicite agat ut malis hominibus provincia careat, eosque conquirat : nam et sacrilegos, latrones, plagiarios, fures conquirere debet, et prout quisque deliquerit in eum animadvertere, receptoresque eorum coercere sine quibus latro diutius latere non potest. Ulpien, *De officio proconsulis*. Digest. I, t. 18, 13.

Digitized by Google

tibles d'une définition stricte. C'est parler sagement que de dire qu'il est fort malaisé d'établir dans une cause criminelle un mode de procéder uniforme et une pénalité fixe. Cependant il n'y a pas de législation proprement dite quand ces deux conditions manquent tout à fait. Trop accorder à l'appréciation personnelle et, comme on dit, à la conscience du juge, lui laisser toute latitude dans le prononcé de la sentence ou le choix de la peine, c'est le faire non serviteur, mais arbitre de la loi. Selon le caractère et le tempérament des magistrats, selon leurs dispositions du moment, selon les influences locales et les courants d'opinion du milieu où ils vivent, les chrétiens jouiront de la tolérance et du repos ou essuieront les plus cruelles rigueurs. Et, à part certaines crises de violence, telle fut, on peut le dire, leur situation jusqu'au règne de Constantin. Ainsi, on essayait d'échapper à l'arbitraire et on y retombait forcément, faute de définir le crime de christianisme. On semblait frapper un nom parce que l'ensemble des actes compris sous ce nom était indéfinissable en effet, ces actes résidant dans des inclinations, des tendances, des manières d'être tolérables et effectivement tolérées chez des individus séparés, mais irritantes et dangereuses, croyait-on, dans un corps organisé dont les ramifications s'étendaient partout. C'est, en effet, moins pour ses opinions et ses croyances particulières et ses actes mêmes (actes d'abstention pour la plupart) que le chrétien est condamné, que comme membre d'un corps. Le mauvais vouloir d'un citoyen vis-à-vis des usages, des mœurs et des cérémonies publiques est réputé chose innocente. Cela s'appelle bizarrerie ou misanthropie. Le mauvais vouloir en commun paraît concerté, est réputé factieux et s'appelle conspiration, et non pas seulement à Rome et sous l'empire, mais dans tous les temps et sous les régimes même qui ne font pas profession de haïr la liberté. Il n'est pas besoin de remonter jusqu'à l'antiquité pour en donner la preuve.

Quoi qu'il en soit, nous avons dans ce rescrit de Trajan le premier édit, la première loi que la puissance impériale ait officiellement donnée au sujet des chrétiens. Je dis au sujet, ne sachant pas bien si je dois dire pour ou contre les chrétiens.

A considérer les termes mêmes du rescrit, il est défavorable aux chrétiens. C'est un véritable édit de proscription. Car, que dit-il au fond? Que le chrétien déféré au tribunal du magistrat et convaincu d'être chrétien, s'il ne vient à résipiscence, doit être puni. De quelle peine? Le prince ne le dit pas. Les jurisconsultes contemporains des Sévère sur des espèces semblables ou analogues varient de la déportation et des travaux forcés dans les mines jusqu'aux horribles supplices du feu et de l'exposition aux bêtes. On sait, du

Digitized by Google

reste, avec quelle facilité la mort est prononcée dans la loi romaine. Que Trajan ne veuille pas qu'on poursuive d'office les chrétiens, qu'il défende de les condamner sur des dénonciations anonymes, cela vient évidemment du désir du prince de ne pas déshonorer son nom par un retour à des traditions inquisitoriales hautement répudiées par Nerva, et qui répugnaient à son caractère, et de la crainte de troubler l'ordre public sous prétexte de le rétablir. Et, en effet, si les chrétiens ont pullulé dans les provinces septentrionales de l'Asie Mineure au point que Pline est effrayé de la multitude des personnes compromises, que dira-t-on en Phrygie, en Syrie et en Palestine ? Faudra-t-il donc que ces trois provinces soient mises en quelque sorte en état de siége, qu'on y installe un régime de terreur, que les tribunaux siégent en permanence, qu'on condamne et qu'on frappe les chrétiens par troupes et qu'on fasse la solitude pour assurer la paix ? Trajan avait non-seulement trop d'humanité, mais trop de sagesse et de bon sens politique pour le vouloir. Dans une autre circonstance et à propos de je ne sais quelle loi d'intérêt local, il écrivait à Pline, toujours flottant et embarrassé, « qu'il convient parfois de laisser les choses en l'état où elles sont, car en prétendant les redresser on sème partout le trouble[1]. » Le même principe semble l'inspirer au sujet des chrétiens. Il prescrit aux magistrats de fermer les yeux autant que possible, de ne faire nulle perquisition, nulle enquête sur la vie privée et les opinions de chacun, d'éviter enfin de prendre une initiative qui pourrait être incommode à l'Etat et désastreuse pour la tranquillité générale. De fait, pourtant, l'édit de Trajan laissait la porte ouverte à la persécution. Il suffira désormais, pour qu'elle éclate et sévisse, qu'un magistrat sollicite les accusations qui ne manquent jamais à qui les appelle, ou prétende suivre l'opinion, ou allègue la rumeur publique. La suspicion permanente et la persécution latente et toujours suspendue sur leurs têtes, c'est, en somme, l'état où l'édit de Trajan place désormais les chrétiens. Leurs apologistes le diront d'une seule voix : il ne leur est pas permis d'être, *non licet esse.*

Il est digne de remarque cependant que la loi de Trajan est unanimement regardée par les anciens écrivains de l'Eglise comme favorable aux chrétiens. Tant il est vrai qu'une loi, quelle qu'elle soit, est préférable au pur arbitraire ! Sans autorisation expresse et sans avoir reçu d'instructions formelles à cet égard, certains gouverneurs de province, çà et là, faisaient comparaître devant eux des chrétiens et condamnaient à leur guise les plus endurcis, agissant

[1] In futurum autem lex Pompeia observaretur; cujus vim si retro quoque velimus custodire, multa necesse est perturbari. Pline, liv. X, ep. 116.

Digitized by Google

avec eux comme avec des gens placés en dehors du droit commun et qu'on frappe au hasard, sans responsabilité, parce qu'ils n'ont pas de voix pour protester ou que le mépris public la couvre. Chrétien, c'était tout dire pour les honnêtes gens du temps. Huguenot, au XVIe siècle, signifiait de même pour les catholiques militants, un homme pendable à ce seul titre, et socialiste, il y a vingt ans, emportait pour beaucoup l'appétit effréné de tous les désordres et de tous les bouleversements[1]. Ces violences réelles après des ombres de jugements, c'est peut-être ce que Pline, qui n'a rien vu de près, appelle *les instructions au sujet des chrétiens*, *cognitiones de christianis*. Un régime légal ou à peu près, bien que mal défini, succédant au régime du bon plaisir et de la brutalité discrétionnaire, était un bienfait véritable. Nul doute que les chrétiens contemporains n'aient envisagé de ce biais l'édit de Trajan et n'aient considéré comme une loi protectrice cette loi qui, au fond, inaugure l'ère de la persécution légale. Ainsi Tertullien, après avoir déclamé un peu vainement contre l'inconséquence de Trajan et la discordance des termes de son édit, reconnaît, trois chapitres plus loin, que ce prince a éludé en partie la rigueur des lois anciennes (*ex parte frustratus est*). Auparavant, Méliton de Sardes inclinait à placer Trajan parmi les patrons de la secte chrétienne[2]. Eusèbe rapporte à cette loi cet heureux effet d'avoir à peu près étouffé la menace d'une terrible persécution. Et Sulpice Sévère dit que Trajan, après avoir éprouvé la vanité des rigueurs employées contre les chrétiens, défendit désormais de sévir contre eux[3]. Il faut comprendre, en effet, que si l'édit de Trajan est au fond hostile aux chrétiens, il n'est pas, si j'ose dire, agressif. Il les condamne théoriquement et en principe, mais en fait il les laisse dans une certaine sécurité. Défendre, en effet, aux magistrats de poursuivre, c'est proprement désarmer la loi. C'est rendre les actions judiciaires fort rares que d'ordonner qu'on attende pour les commencer le témoignage positif d'un particulier qui consente à prendre ouvertement et publiquement le rôle importun et flétrissant d'accusateur.

Que reste-t-il donc de ce que la tradition a appelé la troisième persécution ? Aux yeux des plus anciens écrivains de l'Eglise, Trajan est un protecteur et non un ennemi, ou du moins le plus facile

[1] Il y a des moments où les meilleurs esprits sont comme affolés. Pendant les mois les plus troublés de 1848, un incendie ayant éclaté dans le faubourg Saint-Germain : « Voilà les socialistes qui commencent leur œuvre », s'écria une personne d'esprit sain, de grande intelligence et de haute renommée.

[2] Méliton, dans Eusèbe, *Hist. ecclésiast.*, IV, 26.

[3] Saeviri in eos ultra vetuit. Sulpice Sévère, *Hist. sac.*, II, 45. Ces mots sont évidemment la traduction du *conquirendi non sunt* du rescrit de Trajan.

Digitized by Google

et le plus tolérant des ennemis. La persécution sévissait, dit-on, avant qu'il donnât son édit, mais non de son fait ni par ses ordres. Son édit eut cet effet immédiat de l'arrêter, en réprimant chez les magistrats provinciaux l'intempérance d'un zèle qui servait mal son goût d'ordre public.

Il n'est pas contestable que le sang de plusieurs chrétiens ait coulé sous le règne de Trajan. Pline, qui n'avait rien d'un fanatique et se souciait moins de plaire aux dieux qu'à son maître, nous dit dans sa lettre qu'il fit punir ceux qui, interrogés à trois reprises, avaient persisté à s'avouer chrétiens. Il est à croire que des faits semblables se passèrent dans d'autres provinces. Mais l'histoire de la lettre de Tibérien, qui mande à Trajan qu'il a beau envoyer les chrétiens à la mort, ils ne laissent pas de se présenter à son tribunal, et qu'il est fatigué de sévir, est un morceau apocryphe, fabriqué tard et maladroitement; un pendant à la lettre du légat de Bithynie, composé en grec. Le judicieux Tillemont, écrit à propos de ce document, cette phrase qui vaut bien qu'on la cite : « Quoique nous fussions bien aise d'y trouver un grand nombre de martyrs couronnés sous Trajan dans la Palestine, nous n'avons pas cru qu'il nous fût permis de nous en servir, parce que c'est la vérité que nous devons aimer et honorer dans le courage des martyrs, qui ne sont martyrs que parce que leur mort a rendu témoignage à la vérité [1]. »

Les hagiographes qui n'ont pas tous la discrétion de Tillemont se plaisent aussi à raconter une histoire de onze mille soldats exilés en Arménie selon les plus doux, mis en croix selon les autres pour cause de christianisme. L'histoire est peut-être édifiante, elle est sans fondement.

IV

Entre les martyrs de ce temps deux noms surnagent : celui de Siméon de Jérusalem et celui d'Ignace d'Antioche. Du premier on ne saurait rien dire de certain, tant ce qui a trait à sa personne, à sa condamnation et à sa mort est confus, obscur et sent la légende. Qui peut soutenir sérieusement que Trajan ait fait rechercher les descendants de David ou que le gouverneur de la Palestine ait songé à pareille chose? Et dans quel intérêt, dans quel but? C'était déjà sans doute l'affaire d'un archéologue et non celle d'un homme d'Etat.

Il y a peu de figures dans l'antiquité chrétienne auxquelles

[1] Tillemont. *Hist. des Emper.*, tom. II, p. 578.

Digitized by Google

on ait donné autant de relief qu'à celle d'Ignace d'Antioche. Clément de Rome et Ignace d'Antioche sont peut-être les deux plus grands noms de cette période obscure qui suit les apôtres et précède les apologistes et les docteurs. La preuve de cette illustration est moins encore dans ce qu'ils ont fait que dans ce qu'on leur a prêté. Qu'on reçoive comme authentiques les *Actes* du martyre d'Ignace et les *Quinze lettres* qui, successivement, ont été données sous son nom ou qu'on rejette toutes ces pièces sans exception comme apocryphes; dans l'un et l'autre cas, il est indubitable qu'Ignace a joui, en Orient et en Occident, d'une éclatante notoriété dans toutes les communautés chrétiennes. La légende est l'auréole des grandes renommées. L'imagination populaire ne s'exerce que sur les faits et les hommes qui l'attirent en dépassant par quelque endroit la mesure ordinaire. Elle ne crée pas les grandes mémoires, elle les consacre. Le malheur est qu'elle interpose, entre les choses et nous, une sorte de voile brillant à travers lequel il n'est pas fort aisé de démêler leur vrai caractère. C'est ce qui est arrivé pour Ignace. Son histoire et surtout ses écrits ont suscité depuis le XVIe siècle des débats infinis. Des intérêts de parti s'y sont mêlés. Il y a un peu plus de trois siècles que la question de l'authenticité des *lettres* d'Ignace est ouverte. Les négations, aujourd'hui encore, sont aussi tranchantes que les affirmations. En somme, l'incontestable dans l'histoire d'Ignace tient en trois lignes. Dans les premières années du IIe siècle de notre ère, un personnage du nom d'Ignace, chef de l'Eglise chrétienne d'Antioche, en Syrie, souffrait le martyre sous le principat de Trajan.

Maintenant où est né ce personnage et d'où vient-il? Est-il Syrien d'origine, ou Grec, ou Romain? Le nom d'Ignace paraît avoir une racine latine. Le nom de Théophore, qu'on lui attribue et qui est tout grec, lui appartient-il, ou n'est-ce qu'un pieux surnom donné après coup pour honorer sa mémoire et glorifier son zèle? Est-il disciple de saint Pierre, comme disent les uns, ou de saint Paul, comme disent les autres, ou de saint Jean, suivant une troisième tradition? Etait-il le successeur d'Evodius sur le siége d'Antioche, ou l'avait-il pour collègue dans le gouvernement de cette Eglise? A quelle époque a-t-il été condamné, à quelle occasion et pour quelles raisons, et par qui? Par le légat de Syrie ou par Trajan en personne? Où est-il mort, à Antioche même ou à Rome? A-t-il fait le voyage qu'on lui prête et les lettres qui, à différentes époques, ont été publiées sous son nom, sont-elles de lui, ou quelques-unes seulement, ou aucune? Autant de questions auxquelles on ne peut répondre en général que par la conjecture ou l'hypothèse.

Digitized by Google

Si les actes du martyre d'Ignace étaient authentiques, nous aurions sur la plupart de ces points de précieuses clartés. Quelle bonne fortune, en effet, qu'un document écrit par des amis et compagnons d'Ignace, témoins oculaires de ses derniers moments! Mais ces actes paraissent manifestement apocryphes, et, parmi les critiques qui défendent l'authenticité, non des quinze *lettres* (leur cause est depuis longtemps perdue), mais des sept données par Vossius et Ruinart, il en est qui se refusent décidément à admettre les *Actes*.

Et tout d'abord, à propos de ces *Actes*, on a l'embarras du choix. Nous avons quatre ou cinq narrations anciennes du martyre d'Ignace, qui sont loin d'être semblables. Est-ce le texte grec donné par le bénédictin Ruinart, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Colbert, qu'il faut adopter, ou une ancienne version arménienne publiée par Aucher, laquelle, suivant lui, présente tous les caractères d'une traduction faite sur l'original? De ces deux textes (sans parler des autres), le premier est le plus court; mais la brièveté est-elle un signe toujours sûr d'authenticité? Toutes les différentes pièces qui portent le nom d'*Actes* du martyre d'Ignace, et qui ont un air incontestable de parenté, malgré de nombreuses différences de détail, ont été composées peut-être sur un document primitif que nous n'avons sans doute pas, et qui ne fut certainement pas écrit, comme on l'a dit, « par des compagnons d'Ignace et des témoins de sa vie et de sa mort, dans l'année qui suivit son martyre ». Le long colloque de Trajan et d'Ignace, entrecoupé de scènes de tortures, sans en être interrompu, qu'on trouve dans la version arménienne, est une œuvre de fantaisie, dont le caractère apocryphe saute aux yeux tout d'abord; mais dans le texte de Ruinart, cet entretien, pour être plus court et purifié de la présence et de l'action du bourreau, n'est pas plus vraisemblable. Le court récit donné par Ruinart trahit une main plus habile. Il est mieux composé, purgé, à dessein peut-être, de détails absurdes; il a par cela même peut-être moins de naïveté.

Dans l'hypothèse de l'authenticité des *Actes*, je parle de ce dernier texte, comme la pièce a été écrite, dit-on, non pas seulement par des contemporains, mais par des personnages qui ont vécu avec Ignace et ne l'ont pas quitté jusqu'à ses derniers moments, tout ce qu'on y trouve doit être pris à la lettre. La moindre erreur de fait ou de date, compréhensible et excusable chez un auteur qui, quoique contemporain, écrit à quelque distance des hommes et des choses, prend une gravité tout à fait exceptionnelle et devient plus qu'un motif de défiance. C'est un principe de critique sur lequel il ne se peut qu'on ne tombe d'accord. Nous allons l'appliquer à l'examen rapide de ce document.

Digitized by Google

Pendant la tempête de la persécution de Domitien, Ignace avait tenu le gouvernail de l'Eglise d'Antioche avec l'habileté d'un sage pilote, et avait su préserver les fidèles confiés à ses soins. Après cette secousse, il se félicitait de la paix dont jouissait l'Eglise, mais il s'affligeait en même temps de n'avoir pas encore pu témoigner un vrai amour au Christ et se rapprocher de lui par le martyre. « Cependant, Trajan, la neuvième année de son règne, enflé de ses victoires sur les Scythes, les Daces et beaucoup d'autres nations, mais pensant qu'il manquerait quelque chose à sa domination tant qu'il n'aurait pas subjugué la pieuse communauté des chrétiens, menaça de persécuter ceux qui n'embrasseraient pas le culte des idoles. Force était alors aux personnes pieuses de sacrifier ou de mourir. Alors, effrayé pour son Eglise, le généreux soldat du Christ se fit conduire à Trajan, qui séjournait en ce moment à Antioche et se préparait activement à marcher sur l'Arménie contre les Parthes. Dès qu'il fut en présence de l'empereur Trajan : « C'est donc toi, pauvre diable, dit-il, qui t'évertues à enfreindre nos ordres et à persuader aux autres de se perdre? » Ignace dit : « Personne n'appelle Théophore mauvais diable[1]. Les démons ont pris la fuite devant les serviteurs de Dieu. Mais si tu m'appelles mauvais à l'égard des démons, parce qu'ils me redoutent comme leur ennemi, je suis d'accord avec toi. Possédant, en effet, le Christ, le roi du ciel, je puis tromper tous leurs piéges. — Et qui est ce Théophore? dit Trajan. — Celui, répondit Ignace, qui porte le Christ dans son cœur. — Mais nous, dit Trajan, n'avons-nous pas aussi dans le cœur les dieux qui sont notre secours dans les combats? — Tu te trompes, dit Ignace, en donnant le nom de Dieu aux démons des nations. Il n'y a qu'un Dieu, qui a fait le ciel, la terre et la mer, et tout ce qu'ils renferment, et un seul Jésus-Christ, fils unique de Dieu. Puissé-je jouir de son royaume ! — Trajan dit : Tu parles de celui qui a été mis en croix sous Ponce-Pilate? — De celui, dit Ignace, qui a mis en croix mes péchés avec leur auteur, condamné l'erreur et la malice des démons et les a soumis à ceux qui le portent dans leur cœur. — Tu portes donc en toi le crucifié, dit Trajan? — Oui, dit Ignace, car il est écrit : J'habiterai en eux et j'accompagnerai leurs pas. Trajan rendit cet arrêt : Nous ordonnons qu'Ignace, qui prétend porter en lui le crucifié, soit enchaîné et conduit sous bonne garde dans la grande Rome pour être la proie des bêtes fé-

[1] Il y a dans le texte grec un jeu de mots intraduisible en français. Ce jeu de mots paraît peu digne de la circonstance pour le dire en passant et non plus du caractère d'Ignace. κακοδαίμων est pris par Trajan dans le sens de *malheureux*, par Ignace dans celui de *mauvais démon* et ensuite de *mauvais pour les démons* (dæmonibus infestus), dans le texte donné par les Bollandistes et dans la version arménienne d'Aucher. Mie

Digitized by Google

roces et servir de divertissement au peuple. »[1] En entendant cette sentence, le saint martyr s'écria plein de joie : « Je vous rends grâce, Seigneur, de ce que vous avez daigné me donner un parfait amour pour vous, et me liez des mêmes chaînes de fer que votre apôtre Paul. Il dit, et, radieux, présenta ses mains aux fers; puis ayant prié pour l'Eglise, et l'ayant recommandée à Dieu avec larmes, comme un superbe bélier, chef d'un brillant troupeau, il fut saisi avec la sauvage brutalité du soldat pour être emmené à Rome et servir de pâture aux bêtes féroces. »

Plein d'allégresse à l'idée du supplice qui l'attend, Ignace descend d'Antioche à Séleucie, où il s'embarque, aborde à Smyrne, y voit Polycarpe, son ancien condisciple auprès de l'apôtre Jean, et les députations des Eglises et des villes d'Asie, et, craignant que le zèle intempestif des frères ne l'empêchât d'aller à Dieu, il adresse une lettre à l'Eglise de Rome. Ensuite il met à la voile, se hâtant afin d'arriver à Rome pour les fêtes publiques, touche à la Troade. De là il est conduit à Naples, en passant par Philippes, la Macédoine, et en traversant cette partie de l'Epire où est située Epidamne ; navigue dans l'Adriatique ; puis traverse la mer Tyrrhénienne ; longe Puteoli, où la violence du vent l'empêche de s'arrêter, « quoiqu'il eût désiré marcher sur les traces de l'apôtre Paul. » Enfin, il aborde au *Port* des Romains. « L'impur spectacle était près de sa fin, les soldats étaient mécontents de la lenteur du voyage, et l'évêque, plein de joie, se pressait volontiers. » Au sortir du port (la renommée du saint martyr l'avait précédé), nous rencontrons des frères à la fois remplis de douleur et de joie; car ils étaient heureux de la présence de Théophore et s'affligeaient de voir un tel homme conduit à la mort. A ce propos, ils s'échauffaient ; ils disaient qu'ils sauraient fléchir le peuple et obtenir qu'on épargnât la vie du juste. « Il leur enjoignit de n'en rien faire et de demeurer en repos...» Après une prière en commun, où il prie le fils de Dieu de faire cesser la persécution, il est emmené dans l'amphithéâtre, exposé aux bêtes et dévoré. Les plus gros os de son corps furent seuls trouvés et transportés à Antioche comme un trésor inestimable.

« Ces faits se passèrent le treizième jour avant les calendes de janvier, c'est-à-dire le 20 décembre, étant consuls des Romains, pour la seconde fois, Sora et Sénécion. Pour nous, qui avions été témoins oculaires de toutes ces choses, après avoir passé la nuit en larmes et en prières, nous nous endormîmes à la fin... » Suit une

devient de plus en plus invraisemblable. Mais on ne peut s'empêcher de trouver qu'ici le colloque s'interrompt un peu brusquement, comme s'il avait été coupé à dessein, et que la sentence de Trajan arrive sans être amenée.

[1] Cette conversation étrange d'Ignace et de Trajan se continue pendant plusieurs pages.

Digitized by Google

multiple apparition d'Ignace, auprès d'eux, dans l'attitude de la prière, couvert de sueur comme après un pénible travail, puis dans sa gloire, assis près du Seigneur; et la prescription de célébrer l'anniversaire de ce martyre. Tels sont, fidèlement analysés ou traduits, les *Actes du martyre d'Ignace.*

J'y note tout d'abord une injustifiable erreur matérielle. Il est très solidement établi qu'il n'y a eu sous le règne de Trajan qu'une seule expédition contre les Parthes ; que l'empereur l'a dirigée en personne ; qu'il est sorti de Rome pour en prendre le commandement, en octobre 113; qu'il est entré à Antioche pour la première fois depuis son avénement, le 7 janvier 114 ; qu'au printemps de la même année 114, il a quitté Antioche pour se diriger sur l'Arménie ; qu'il est revenu dans cette ville dans l'hiver de 115 à 116; qu'il s'y trouvait lors du tremblement de terre qui détruisit une partie de la ville et qui eut lieu au milieu de décembre 115. Ces divers points sont acquis à l'histoire, et il n'y a plus lieu d'en disputer. Or, les auteurs des *Actes* mettent Ignace en présence de Trajan à Antioche, la neuvième année de ce règne, c'est-à-dire en 106 ; et, pour préciser encore davantage, ils constatent à la fin de leur récit que ces événements se passèrent sous les consulats de Sura et de Sénécion, c'est-à-dire, en 107. Ils ont pu dire neuvième année du règne pour dixième. Mais, en 107 comme en 106, Trajan était à Rome. Il n'y a pas moyen d'expliquer cette erreur dans l'hypothèse — qu'on est forcé d'accepter si on admet l'authenticité des *Actes* — que leurs auteurs sont des témoins oculaires. Il n'importe guère que le martyre d'Ignace soit avancé ou reculé de sept ou huit ans, sans doute ; mais une fausse indication chronologique sous deux formes suffit à faire rejeter comme apocryphes les *Actes* de son martyre, et c'est de cela seul qu'il s'agit. Daillé, il y a deux siècles, faisait remarquer combien était étrange la route que les *Actes* font suivre à Ignace de Syrie à Rome. A qui persuadera-t-on que des gens, qui témoignent à plusieurs reprises qu'on était pressé d'arriver, aient suivi l'itinéraire indiqué par les *Actes*[1]. Les *Lettres* et les *Actes* ne sont même pas d'accord sur les détails de cette route: d'après les *Lettres* on alla par terre de Séleucie à Smyrne ; d'après les *Actes*, par mer. D'où peut venir cette différence si Ignace, auteur des *Lettres*, a fait le voyage avec Philon, Agathopode et Crocus, auteurs des *Actes*. La longueur du voyage d'Ignace avait sans doute frappé saint Jean-Chrysostôme, car il l'attribue à une ruse du diable, espérant abattre l'âme du saint martyr par la fatigue et l'ennui d'un trajet

[1] La fameuse via Egnatia allait de Byzance à Dyrrachium. Il est fort probable et tout à fait naturel qu'Ignace l'ait suivie une fois en Thrace ou en Macédoine, mais pourquoi aller de *Séleucie à Philippes*. Ce n'est pas un chemin raisonnable pour aller à Rome.

Digitized by Google

exorbitant[1]. C'est la meilleure explication qu'on puisse donner de cette difficulté. Imaginez qu'Ignace se fût rendu directement de Séleucie à Rome ; il n'eût pu recevoir les députations des Eglises d'Asie, leur laisser en passant l'appui de ses exhortations et de son exemple, et remplir, par sa parole et une active correspondance, ce rôle de missionnaire auquel ses gardes assistaient comme de muets confidents de tragédie, et pour lequel, sans doute, Trajan ne l'avait pas envoyé. Que dire maintenant du Trajan des *Actes*, de ce prince qu'irrite, au milieu de l'univers soumis à ses lois, la résistance des seuls chrétiens, qui, parmi les embarras et les préparatifs d'une guerre importante, et peu de temps après avoir écrit à un de ses légats de ne pas inquiéter les chrétiens, entreprend de les obliger à *sacrifier* ou à mourir ? Que dire de ce colloque impossible entre Ignace et l'empereur qui se passe en jeux de mots (κακοδαίμων et θεοφόρος), pour aboutir très brusquement à une condamnation ? Peut-on trouver une raison sérieuse pour expliquer que Trajan, voulant faire un exemple, et intimider les chrétiens de Syrie, envoyât Ignace mourir « dans la grande Rome. »

Ces raisons et quelques autres que l'esprit critique a trouvées dès son éveil, sont plus que suffisantes, à mon avis, pour faire rejeter les *Actes du martyre d'Ignace* comme décidément apocryphes. Cette pièce ignorée de l'antiquité jusqu'au VIe siècle, qu'Eusèbe eût certainement citée s'il l'eût connue, et qu'il eût connue certainement si elle eût existé de son temps, est évidemment postérieure aux *Lettres* d'Ignace. Elle paraît destinée à les illustrer et à leur servir de cadre. L'intention de grandir le saint dans la mémoire des hommes, et de justifier la vénération de ses reliques apparaît dans cette œuvre probablement écrite à la fin du IVe siècle ou dans la première moitié du Ve. Ses auteurs connaissaient l'histoire de saint Paul et son voyage de Jérusalem à Rome. Dans un ou deux passages on semble apercevoir le secret dessein de reproduire ce voyage et d'assimiler à l'apôtre un de ses plus fidèles disciples.

Un document apocryphe est encore un document historique, et, en l'absence de tout autre plus ancien ou plus digne de foi, peut offrir d'utiles lumières. De celui-ci je ne puis guère tirer autre chose si ce n'est qu'Ignace a été d'une manière quelconque en rapport avec Trajan ; que l'empereur lui a appliqué lui-même la loi qu'il avait portée, et l'a fait mettre à mort, soit pendant les premiers mois de 114, soit plutôt à la fin de décembre de l'année 115.

A la fin de cette année (13 décembre), un épouvantable tremble-

[1] S. Jean Chrysostome *In Sanctum Martyrem Ignatium*, éd. des Bénédict., t. II, p. 598.

Digitized by Google

ment de terre ébranla la Syrie et remplit Antioche de ruines. La ville, une des plus peuplées de l'empire, regorgeait alors d'étrangers à cause du séjour de l'empereur. Les plus solides édifices furent en partie renversés. Le consul, M. Vergilianus Pédo, périt dans ce désastre. Trajan fut sauvé à grand'peine par une fenêtre de son palais. On peut juger par là de la gravité du mal et de la désolation publique qui en fut la suite. C'était dans la métropole de l'Orient le pendant du grand incendie qui, cinquante ans auparavant, avait détruit les deux tiers de Rome. On avait alors accusé les chrétiens d'avoir mis le feu à la capitale de l'empire. On ne pouvait leur imputer le tremblement de terre. Cependant, dans les grandes calamités publiques, les masses ahuries, comme les malades à l'extrémité, appellent la religion, se souviennent du culte et des pratiques négligées, cherchent des secours hors du monde, et des causes à qui se prendre partout. Les grands désespoirs réveillent ou provoquent le sentiment religieux dans ce qu'il a de plus élevé, et, parfois aussi, dans ce qu'il a de plus étroit et de plus puéril. Chez les foules frappées de cruels fléaux, la crédulité est extrême et le fanatisme à fleur de peau, si j'ose dire. Les accusations les plus absurdes trouvent alors facile créance, et les remèdes les plus ineptes bon accueil. Après un autre tremblement de terre qui avait fort endommagé Antioche, l'an 37 de notre ère, un charlatan nommé Debborius qui avait, disait-il, de sûrs talismans pour empêcher le retour d'accidents semblables, avait eu une vraie vogue. Chez les nations impressionnables du midi, en Italie et en Espagne, aujourd'hui même, en pleine civilisation, comme nous aimons à le dire, quand le choléra ou quelque épidémie analogue sévit, on sait avec quelle rapidité les imputations les plus invraisemblables et les inventions les plus chimériques circulent, avec quelle facilité elles sont reçues et grossies par les imaginations affolées, combien aisément les soupçons les plus extravagants s'allument, se propagent et font explosion sous forme d'horribles violences contre les personnes. Les mornes abattements sont très voisins des grandes fureurs.

Or, si l'on imagine qu'à Antioche, dans ces lamentables circonstances où les foules païennes affluaient aux temples, implorant la paix de la nature et des dieux, si l'on imagine que le bruit ait couru que des chrétiens paraissaient se réjouir et triompher des communes douleurs, que quelqu'un ait raconté (que ce fût vrai ou non, il n'importe) que l'un de ces impies aurait dit que c'était le bras de Dieu qui châtiait de la sorte les vices et les crimes des Asiatiques et l'idolâtrie, le plus grand de tous ; ou que ce déchaînement des éléments annonçait la catastrophe suprême et la fin de toutes choses

Digitized by Google

qu'ils attendaient avec impatience, quoi d'étonnant qu'on eût pris feu, que la douleur eût tourné en colère et en rage de vengeance, et qu'au milieu de cette ville dévastée, on eût çà et là entendu retentir le cri « mort aux chrétiens. » Eusèbe ne dit-il pas que sous le règne de Trajan il y eut contre eux des soulèvements populaires et, à leur suite, des persécutions locales ?

Trajan était trop humain et trop juste pour faire peser sur d'innocents sectaires un désastre qui n'était le crime de personne. Il était trop ferme pour déférer à des clameurs d'émeute et à des injonctions anonymes et tumultueuses. Mais il est possible que le sentiment public se soit personnifié dans un accusateur, et que le plus ardent des chrétiens, le chef de la communauté d'Antioche ait été l'objet d'une dénonciation formelle. Il est possible que Trajan ait fait comparaître Ignace, et qu'il ait été blessé de ses allures et de ses amères critiques à l'endroit des cérémonies religieuses au moment même où la pompe en était déployée, selon le vœu et pour le bien de tous. La foi d'un Polyeucte est admirable sans doute, mais si elle va jusqu'à des actes d'outrage et de violence vis-à-vis du culte établi, il n'est pas un gouvernement qui ne la réprime. La ferveur d'Ignace, qu'échauffait encore la soif du martyre, lui inspira-t-elle des signes de mépris et des paroles outrageantes à l'égard d'un culte dont on essayait en ce moment même l'efficacité et que la confiance publique paraissait sanctifier ? On ne le saurait dire avec certitude. Mais l'hypothèse est bien vraisemblable, plus vraisemblable, j'ose le dire, que le récit des *Actes* d'après lequel Ignace, ayant appris que Trajan voulait contraindre les chrétiens à sacrifier sous peine de mort, aurait été le trouver pour détourner sur lui seul le péril qui menaçait son Eglise entière. On ne voit pas, en effet, comment Ignace couvrait la communauté en allant de la sorte au devant d'une condamnation, ni de quelle manière son supplice pouvait épargner à ses frères cette cruelle alternative de l'abjuration ou de la mort ? On ne peut supposer non plus que le chef de l'Eglise d'Antioche ait songé à catéchiser Trajan et à lui ouvrir les yeux sur l'erreur de l'idolâtrie. Le temps n'est pas loin où les apologistes, dans leurs discours écrits, feront en même temps œuvre de propagande et de défense, mais à l'heure où nous sommes les chrétiens ne font pas encore de controverse avec le pouvoir. Ils confessent leur foi sans argumenter. Donc, désigné par l'opinion qu'il avait bravée, et accusé selon les formes devant le tribunal du prince ; ou s'étant livré lui-même par l'ardeur d'un zèle que nulle prudence ne pouvait enchaîner, Ignace fut condamné et exécuté sans doute quelques jours après à Antioche même. Un texte de Jean Malala d'Antioche, et un autre texte que M. W. Cureton a donné d'après le syriaque dans

Digitized by Google

son *Corpus Ignatianum* marquent précisément Antioche comme le lieu où saint Ignace souffrit le martyre. Eusèbe désigne Rome comme le théâtre de son supplice. Mais il faut remarquer qu'il n'est pas très affirmatif à ce sujet. C'est un *on dit*, une tradition qu'il rapporte λόγος δ'ἔχει.

La tradition, en effet, fait mourir Ignace à Rome, dans l'amphithéâtre, sous la dent des bêtes féroces, comme les condamnés de la plus vile condition. Sa *Lettre aux Romains* implique sa condamnation à ce cruel supplice et son martyre à Rome ; elle est incompréhensible ou plutôt rejetée *ipso facto*, si l'on dit qu'il a été exécuté à Antioche. Il est vrai, et cette conséquence n'a rien qui me trouble ou me répugne. On a dit que les chrétiens étaient, aux yeux du pouvoir qui les frappait sans merci ni scrupule, chose vile et chair d'amphithéâtre, et qu'on en devait convoyer des troupes à Rome pour les jeux sanglants de l'arène. Peut-être au temps de Dèce ou de Maximin ; mais, à l'époque où nous sommes, c'est-à-dire au seuil du second siècle, la persécution ne paraît sévir nulle part, et, quoiqu'elle soit légalement possible partout, elle est seulement accidentelle çà et là. Pline a fait quelques exemples en Bithynie. Deux ou trois noms sont encore notés dans les martyrologes, et c'est tout. A Antioche, à la fin de 115 ou au commencement de 116, Ignace paraît avoir été seul condamné. On ne nous dit nulle part que d'autres chrétiens aient été frappés avec lui, et avec lui transportés à Rome pour y être immolés. Plusieurs chrétiens l'accompagnent, mais en voyageurs de bonne volonté, pour s'édifier de ses exhortations et de son exemple et léguer au monde une grande leçon de courage et d'héroïque abnégation. Saint Paul, aussi, avait été conduit de Césarée à Rome. Mais il n'y allait pas en condamné, il n'y fut même pas traité en suspect ni en homme dangereux, s'il faut prendre à la lettre le dernier verset des *Actes des Apôtres*. Peut-être même peut-on supposer que sans ce voyage de saint Paul, on n'eût pas imaginé celui d'Ignace ? Pline, dans son information contre les chrétiens, nous dit qu'il en a réservé quelques-uns pour les envoyer à Rome. Mais c'est qu'ils étaient citoyens romains (il le note expressément), et qu'à ce titre ils échappaient à sa juridiction. Nul ne dit qu'Ignace ait excipé de cette qualité. Eût-il été citoyen romain (chose très invraisemblable), s'il fut jugé par l'empereur, il n'y avait pas possibilité d'appel. Quand le souverain jugeait en première instance, nul ne pouvait appeler de sa décision. A se placer au point de vue des coutumes juridiques, de la logique et du bon sens, et en accordant même que la cause d'Ignace ne fût pas une cause ordinaire, on ne s'explique pas du tout qu'après son jugement on l'ait promené pendant deux mois par terre et par mer, avec une

Digitized by Google

suite d'amis, en lui donnant la facilité de s'arrêter dans plusieurs grandes villes et d'y faire librement de vive voix et par lettres œuvre de prosélytisme, tout cela pour qu'une condamnation capitale fût exécutée. Il y avait bien, sans doute, un amphithéâtre à Antioche. Ignace n'avait pas besoin d'aller chercher à Rome les lions de Syrie. Cet effrayant appétit du martyre qui éclate dans la *Lettre aux Romains*, cet appel frénétique à la mort, et non pas seulement à la mort simple, mais à des supplices raffinés (trop curieusement énumérés pour ne l'être pas dans une exaltation de cabinet), pouvaient trouver satisfaction aux lieux même où la sentence avait été portée.

Ce qui paraît très vraisemblable, c'est qu'Ignace fut jugé, condamné et exécuté à Antioche, nous n'osons pas dire pour simple crime de christianisme, car ce crime il le partageait avec beaucoup d'autres, et sa condamnation n'eût pas été isolée, si l'on n'eût frappé en lui que le chrétien; tout au moins faut-il supposer que sa foi fut plus chaude et plus agissante que celle de ses frères, et qu'elle l'entraîna à quelque imprudence ou à quelque témérité. Ce qui est certain, c'est que sa vie et surtout sa mort laissa dans la mémoire des chrétiens contemporains une trace profonde, que cette trace se fixa dans des *Actes* légendaires et une série de *Lettres*, desquelles il est difficile de dire peut-être que tout est fabriqué et inventé à plaisir, mais dont il est aussi malaisé de soutenir qu'il y en ait une seule où l'imagination pieuse de la génération suivante n'ait pas travaillé.

B. Aubé.

Digitized by Google

L'ARCHITECTURE DE L'AVENIR

A PROPOS DE LA RENAISSANCE FRANÇAISE

DEUXIEME PARTIE

IV

ANALYSE DE LA LOI DU PROGRÈS DANS LA SOCIÉTÉ ET DANS L'ART.

Vivre, c'est se développer. Tous les animaux, tous les végétaux vivent et se développent. Les êtres inorganiques, la terre, les pierres, l'eau, l'air, les vapeurs, les gaz ne vivent pas; ils existent seulement. Ainsi tout ce qui est existe; mais les êtres organisés seuls existent, vivent et se développent. Se développer, c'est progresser. Progresser ou vivre, pour un être organisé, c'est développer les conséquences de son organisme. Il en est de même pour les sociétés, êtres collectifs, car l'organisme d'une Société se compose d'institutions représentant un système d'idées, et tout progrès social consiste à réaliser successivement les conséquences de son système d'idées. Une société qui vit et progresse, c'est un système d'idées qui se développe dans ses conséquences. Une société, c'est une doc-

Digitized by Google

trine vivante*. Manquer de logique, pour une société, c'est faire une maladie sociale; une faute de logique sociale peut être mortelle pour une nation. Il est donc de la dernière importance pour tout le monde de s'éclairer sur les signes ou caractères certains auxquels on reconnaît le progrès social. Quant à l'artiste, sans cette connaissance, il est impuissant à s'orienter dans son art.

L'art, en effet, est le symbole d'une société, c'est-à-dire, d'après notre définition d'une société, l'art est le symbole ou l'expression sensible d'un système d'idées. On ne peut donc comprendre une forme historique d'art que si l'on est maître du système d'idées qu'elle symbolise. Le temple de Karnac, le Parthénon, l'arc de Titus, Sainte-Sophie, l'Abbaye-aux-Hommes de Caen, Notre-Dame de Paris, Chambord, Versailles, le Palais du Corps législatif des bords de la Seine, tous symboles, tous expressions de systèmes d'idées, tous manifestations visibles d'un monde physique, intellectuel et moral. Le symbole doit donc changer forcément avec chaque changement de l'idée signifiée. Au développement et au progrès des idées correspondent nécessairement un développement et un progrès parallèles dans le symbole, c'est-à-dire dans l'art. Lorsque les idées sociales se développent régulièrement, d'une façon logique et par conséquent saine et claire, l'art a un sens élevé et intelligible; mais lorsque les idées sociales se troublent, l'art est exposé à divaguer. Du rapport établi entre la société et l'art, entre la chose représentée et le symbole qui représente, il ressort avec évidence combien il est nécessaire, pour l'artiste désireux de comprendre ce qu'il fait aujourd'hui, ce qu'ont fait ses prédécesseurs hier et ce que feront peut-être ses successeurs demain, de voir vivement éclairer cette question des lois du développement social, qui sont aussi les lois du développement de l'art tout entier et par conséquent de l'architecture. C'est ce que nous allons entreprendre.

Qu'est-ce que le *Progrès*, dans la nature, dans la société, dans la philosophie, dans l'art, dans tout ?

Le sens vulgairement attaché au mot progrès est bien simple : c'est celui d'une série d'améliorations successives; l'état du lendemain doit offrir une amélioration sur celui de la veille. Ainsi, l'on dit, en parlant de la santé d'un convalescent : « Voilà une santé qui

* Un organisme c'est un ensemble systématique d'organes. Les organes d'une société sont les institutions : l'église, l'armée, les tribunaux, l'administration; mais ces institutions représentent des notions sur Dieu, sur le droit national et international, sur l'autorité, la liberté, la propriété, la famille; les institutions d'une société sont donc des idées en action, et une société, vue dans son essence, n'est plus qu'un système d'idées (corrélatif aux besoins, aux sentiments et à l'état du développement intellectuel d'un groupe humain) se réalisant dans ses conséquences successives.

Digitized by Google

est en progrès », lorsque la maladie se retire manifestement : « Voilà les forces qui sont en progrès », lorsqu'on les voit croître d'un moment à l'autre. Cette notion élémentaire et générale du progrès n'est pas positivement erronée, mais elle est très incomplète, elle ne regarde que l'aspect principal du progrès et non le progrès tout entier; nous allons tenter de le démontrer, et d'exposer ensuite quelle est la notion intégrale et par conséquent vraie du progrès.

Observons d'abord le progrès dans la nature : avec des observations positives pour base on s'égare difficilement.

A un certain moment de son existence, la femme se dédouble, pour ainsi dire; elle met au monde un être semblable à elle, et voici qu'au lieu d'un seul individu, il y en a deux. C'est un progrès incontestable. Mais dans quelle condition s'accomplit ce progrès ? A travers une crise dangereuse, une crise pouvant provoquer la mort. Telle est donc une des lois de l'existence organique : le progrès s'accomplissant à travers la douleur; la douleur pouvant être, ainsi que le danger, le caractère d'un progrès qui se réalise. Nous sommes loin déjà, comme on le voit, de la notion populaire du progrès, de l'idée d'une succession continue d'améliorations agréables ou utiles.

Suivons le développement de cet enfant qui vient de naître. Dans les premiers temps il s'alimente du lait maternel, mais il arrive un moment où cette nourriture ne peut plus lui suffire, un moment où le progrès de son développement exige une alimentation qui fortifie davantage ses muscles et ses os, qui transforme son tempérament et sa constitution ; il faut qu'il mange des légumes, de la viande, et qu'à cette fin la nature l'arme d'un appareil de mastication. Mais la *dentition* est, on le sait, une des crises dangereuses de la vie de l'enfant. Quel *progrès* cependant, à la fois moral et matériel ! A partir de la dentition, en effet, au lieu d'épuiser la substance de sa mère et d'absorber ainsi avec ses forces physiques tous les instants de sa vie, l'enfant demande son alimentation à la nature, et de la sorte, en même temps qu'il rend sa mère à la liberté, sa propre individualité se dégage et s'affirme dans une indépendance plus complète.

Voici un troisième exemple de progrès caractérisé par la douleur; nous l'empruntons encore à l'histoire de l'individu humain, dont nous continuons à observer le développement. Lorsqu'une jeune fille s'approche de l'âge de la puberté, on remarque en elle d'abord quelque chose de maladroit : c'est bien une jeune fille, mais avec quelque chose du garçon; comment dirai-je ? c'est une *garçonnière*, nature joyeuse et brusque, à la fois timide et hardie.

Digitized by Google

Bientôt certains phénomènes se produisent en elle; certains développements physiologiques surviennent dans sa nature; il lui monte au cerveau et au cœur comme des effluves qui la troublent; elle ne possède pas encore un sentiment bien déterminé de pudeur, ni, à plus forte raison, les idées précises qui s'y rattachent, n'ayant pas encore goûté aux fruits de « l'arbre de la science ». Mais voici qu'enfin la puberté apparaît, la jeune fille est capable de devenir mère; elle possède à son tour cette puissance immense de contribuer au développement et à la durée de l'espèce humaine; et avec la puberté naît aussi la pudeur, cette grâce exquise, cette fleur de l'âme féminine. La puberté est un triomphe à la fois moral et physique, c'est un splendide et ravissant épanouissement de l'âme et du corps, de l'être tout entier. Ce *progrès* s'est accompli cependant, comme les deux progrès précédents de la naissance et de la dentition, à travers une *crise;* et la crise de la puberté est aussi parfois une crise mortelle.

Nous pourrions suivre ainsi le cours de la vie humaine jusqu'à son extinction dans la mort, ou passer à l'étude du développement individuel des animaux et des végétaux, et partout nous trouverions devant nous les preuves irrésistibles de ce fait : que le progrès ou le développement de la vie, au lieu de s'accomplir à la façon d'une belle courbe continue qui se déroulerait uniformément dans le ciel, passe au contraire par une série d'évolutions successives et distinctes, dont chacune a son objet nettement déterminé; et que celles de ces évolutions qui se suivent immédiatement sont reliées entre elles par des périodes de crise, le plus souvent douloureuses, et pendant lesquelles la vie elle-même est plus exposée qu'à l'ordinaire. Et ces crises ont aussi leur objet nettement déterminé : elles préparent la transition qui doit s'accomplir, d'abord en éliminant les éléments de l'évolution qui s'achève et qui sont inutiles à l'évolution qui commence, et ensuite en constituant les éléments nouveaux, nécessaires à la nouvelle évolution; le têtard perd sa queue au moment de devenir grenouille, l'enfant conquiert des dents en cessant de téter; les transitions suppriment et créent.

Le même phénomène de succession d'*évolutions* que rattachent entre elles des *crises de transition*, caractérise aussi bien le développement des sociétés que celui des individus. Précisons ici encore notre pensée par des exemples plus du goût des artistes que de pures abstractions toujours un peu arides.

Au XIIIe siècle, Vincent de Beauvais voulut faire une sorte d'encyclopédie, « le Miroir du monde » (*Speculum mundi*). Vincent de Beauvais, ardent croyant, bon catholique, dut se poser cette question : quelle méthode vais-je adopter pour traiter de l'univers ?

Digitized by Google

Cette même question s'est représentée souvent de notre temps; car jamais on n'a autant fait d'encyclopédies. Quelle est la méthode qui a été généralement adoptée dans ces œuvres par les modernes? C'est la méthode alphabétique, c'est-à-dire, de fait, l'absence de toute méthode intellectuelle ou philosophique, un système de groupement purement physique, offrant pour avantage unique un moyen facile de recherche pour le lecteur.

Si pauvre que soit cette méthode, il est cependant impossible, dans des temps de transition, d'en adopter une meilleure pour des encyclopédies qui s'occupent de toutes choses et des livres qui s'adressent au public généralement; tout enseignement dogmatique suppose en effet l'adoption antérieure d'un certain système d'idées comme formant les fondements mêmes de la société; or, dans les périodes de transition, la crise et le désordre naissent justement, le plus souvent, du désaccord qui existe sur les idées fondamentales qu'il convient d'adopter. Aussi les méthodes des périodes d'évolution diffèrent-elles forcément, le plus souvent aussi, de celles des périodes de transition [1].

Ce ne fut pas la méthode alphabétique qu'adopta Vincent de Beauvais. Vivant à une époque d'évolution, où l'on ne concevait pas facilement la science en hostilité avec la religion, ou même autrement que comme son auxiliaire nécessairement utile — « *Philosophia ancilla theologiæ,* » disait-on au moyen âge, — Vincent de Beauvais a cru se montrer conséquent avec ses convictions religieuses et scientifiques en appelant la religion au secours de la science. En cela il n'a fait qu'obéir à ses habitudes et instincts de chrétien sincère et fervent, et s'il nous était permis de mettre sous la forme d'un raisonnement évident ce qui a dû naître chez lui spontanément, voici comment nous présenterions le travail de sa pensée: « Dieu a créé le monde, et l'historien sacré, Moïse, nous a dit de quelle manière et dans quel ordre; à mon tour, je veux décrire le monde et faire admirer les merveilles de la création; l'ordre le meilleur à suivre est, à n'en pas douter, celui des livres mosaïques. Moïse n'a-t-il pas été inspiré de Dieu? » Et c'est en suivant, en effet, avec soumission et respect la marche du grand législateur hébreu, que Vincent de Beauvais se décida à parler de l'œuvre divine.

Cet exemple de Vincent de Beauvais, où nous voyons la foi pré-

[1] C'est un point entièrement négligé des auteurs qui ont traité des méthodes. On a publié des méthodes en mode absolu, comme du beau, sans considérer que l'homme, qui applique les méthodes et à qui elles s'appliquent change, de période en période de civilisation en civilisation, le système de ses idées comme le caractère de ses sentiments.

Digitized by Google

sider aux efforts de la science et les diriger en quelque sorte, caractérise fort bien une phase d'évolution des sociétés, telle que l'histoire du passé nous les montre, *période d'unité intellectuelle et morale*.

Aujourd'hui, au contraire, on trouve de savants catholiques qui ne se mettent pas, quoique catholiques, à la suite de Moïse. Voici un géologue : il se considère comme un croyant sincère et il va traiter de l'histoire du globe ; cependant, au lieu de prendre pour modèle l'historien sacré et d'accepter aveuglément sa parole, il réunira les observations des géologues ses prédécesseurs, il les contrôlera peut-être et y il ajoutera les siennes propres, il cherchera enfin à formuler la loi des phénomènes observés; mais dans ce système la foi ne comptera absolument pour rien. C'est que chez lui l'unité parfaite de la raison et du sentiment, de la science et de la foi, caractéristique des périodes évolutives, est déjà brisée ; sa croyance est atteinte, non quant aux dogmes peut-être, mais sur des points accessoires importants, comme par exemple l'inspiration divine de Moïse. Pour la plupart des croyants comme pour tous les sceptiques, la science aujourd'hui n'a que faire de la religion : *séparation de l'Eglise et de l'Etat, de la théologie et de la science, du sentiment et de la raison, c'est-à-dire non-solidarité, individualisme : voilà le principe et les tendances modernes. Voilà aussi les caractères d'une période de transition.*

Lorsqu'une civilisation est arrivée au point le plus élevé de son développement, il y a en elle accord plus ou moins parfait entre les efforts de l'esprit et les inspirations du sentiment, car la société est alors en voie de déduire les conséquences logiques du système d'idées qui la constitue. Mais lorsqu'une organisation sociale est descendue au point le plus bas d'une évolution, et qu'une organisation nouvelle se prépare à la remplacer, en un mot, lorsque la société est en crise de transition, cette harmonie n'existe plus ; il y a alors conflit entre le système d'idées de l'évolution qui expire et le système d'idées de l'évolution qui est en voie de naître ; il y a lutte entre deux systèmes d'idées plus ou moins contradictoires. Le doute envahit alors les esprits ; l'hésitation d'abord, puis le scepticisme et l'indifférence deviennent de plus en plus fréquents ; et par suite, les caractères s'affaiblissent et les actes offrent le spectacle des plus déplorables et des plus choquantes contradictions. L'unité n'existe plus, ni dans les efforts collectifs de la société, ni dans l'esprit, les sentiments et les actes des individus.

L'artiste qui vit au sein d'une société arrivée à son plein développement a cet immense avantage de s'adresser à un public animé généralement des mêmes idées et des mêmes sentiments que lui.

Digitized by Google

Il sait alors qu'en faisant vibrer certaines cordes de son propre cœur, il éveillera la sensibilité et l'intérêt presque universels. Bien entendu, il y réussira plus ou moins suivant la puissance de son génie personnel, car tous les artistes ne sont pas également bien doués ; mais du moins il ne se trompera pas de voie, l'architecture ne se trompera pas de style. Au moyen âge, surtout dans nos contrées du Nord, l'architecte gothique adoptait les formes élancées, il aimait les aspérités, une certaine agitation âpre et aiguë, et ce goût était partagé par les peuples. Au contraire, à l'époque de Périclès, l'architecte grec recherchait en tout et partout le calme et la simplicité, l'ordre et la mesure, et tel était aussi le goût universel du peuple grec. Voilà donc deux évolutions bien distinctes dans l'histoire de la civilisation humaine, celle de l'antiquité grecque et celle du moyen âge dans les pays du Nord, qui ont eu chacune leur esthétique particulière, toutes deux essentiellement différentes, mais traduites fidèlement toutes deux par leur architecture. A chacune de ces époques il y avait un style exclusif, unique, d'architecture, parce qu'il y avait à chacune d'elles un goût général ou *social*, un sentiment commun à tous les contemporains de la même civilisation et de la même race.

Il importe donc, au premier chef, lorsqu'on entreprend d'apprécier des œuvres d'art historiques, de distinguer celles qui appartiennent à des *évolutions* sociales, de celles qui ont été produites pendant les périodes de *crise* ou de *transition* qui relient les évolutions les unes aux autres.

Avant de quitter la question du progrès et de passer à une nouvelle section de cette étude, nous demandons à signaler une application curieuse et intéressante des vérités établies dans la *III*e *section* de ce travail, relatives aux courbes qui caractérisent les styles, successifs de l'architecture historique, pour faire voir que l'architecture fournit aux historiens une expression rigoureusement géométrique de la loi du progrès social.

Le progrès de la civilisation, depuis l'origine des sociétés humaines, a été et est encore souvent contesté : le progrès aussi a ses sceptiques, et le sujet, en effet, se prête assez facilement à la discussion. Celui-ci nie la supériorité des chemins de fer, dont le rapide mouvement est défavorable à la fois à l'observation positive et à l'agrément du voyage ; celui-là conteste que la grande industrie soit un progrès, frappé qu'il est de la misère périodique des ouvriers et de l'immoralité flagrante des grands centres manufacturiers, etc., etc.; ce qui fait défaut dans cette discussion, ce sont des termes de comparaison jalonnant le cours des âges et formant des signes d'un sens si précis et si manifeste, que leur valeur propre et comparative soit

Digitized by Google

indiscutable. On discute sur le plus ou moins de *bonheur*, mais non pas sur la valeur d'un chiffre ou la signification d'une figure de géométrie. Ces termes de comparaison, notre théorie les produit pour la première fois. L'art étant le symbole de la société, chaque civilisation ou système d'idées a son symbole, et l'architecture offre cet avantage unique, qu'elle est un symbole dont l'élément constitutif est une figure mathématique, et dès lors parfaitement appréciable et comparable. Chaque civilisation ou système d'idées a son style d'architecture fondé sur une base constructive et esthétique que représente une figure de géométrie. A la série des évolutions du progrès social correspond la série parallèle des symboles géométriques, bases des styles. La civilisation égyptienne est symbolisée par les formes les plus élémentaires qu'on puisse former avec la ligne droite; la grecque combine ensemble ces formes rectilignes simples; la romaine est mixte (une transition entre le monde du polythéisme et le monde nouveau monothéiste), et son symbole est la droite et l'arc de cercle; et ainsi de suite. A la série des civilisations qui se sont développées depuis six à sept mille ans, correspond la série des symboles géométriques partant de la ligne droite et arrivant jusqu'à l'ellipse. On a ainsi, par le progrès dans les symboles, non-seulement la preuve du progrès des civilisations, mais les expressions mathématiques des divers degrés de ce progrès, expression donnant la valeur propre et relative de chaque évolution de l'humanité. L'histoire des styles d'architecture, c'est l'histoire symbolique et l'expression mathématique des progrès humains depuis l'origine des grandes sociétés. De ce rapprochement des civilisations et de leurs symboles ressort une philosophie de l'histoire sous la forme la plus aisément appréciable et la moins sujette à contestation. A un certain point de vue, c'est donc mieux même qu'une philosophie de l'histoire, car c'est de l'histoire géométrique[1].

[1] Cette synthèse géométrique de l'histoire, produite par des courbes qui se succèdent dans un ordre tel que toutes les courbes antérieures sont contenues dans celle qui suit, comme toutes les civilisations antérieures sont contenues, transfigurées et élevées de degré, dans celle qui vient ensuite, ce parallèle suivi et régulier ne contredit en rien l'influence spéciale des races et des lieux. Ainsi les génies plus ou moins fortement nuancés et même contrastés parfois de l'Asie-Mineure, de Sparte et d'Athènes se retrouvent dans le système de l'architecture hellénique, système le même pour tous, mais traité et coloré conformément au génie individuel de chaque groupe et de chaque pays. De même l'architecture gothique est identique de style pour le Français comme pour l'Allemand et l'Anglais du moyen âge, chacun de ces groupes chrétiens lui donnant cependant une couleur spéciale; on en peut dire autant du style ogival oriental. Ce sont les *variétés* de l'*Espèce*.

Digitized by Google

V

DES PÉRIODES DE TRANSITION.

Lorsque les païens en furent au point de ne plus croire à Jupiter, de tourner le dos à l'Olympe sans encore se courber devant le Calvaire, quelle fut, dans cet état de doute et de transition, la situation philosophique, religieuse et artistique de l'immense empire romain? D'un côté, les esprits et les cœurs étaient troublés profondément; les principes du vieux monde païen étaient mis en question, sans qu'on pût encore apercevoir ce qui pourrait les remplacer; la société était en décomposition et l'art en décadence. Et en regard de ce trouble, de ce désarroi, s'éveillaient confusément et de toutes parts dans les masses des idées neuves et des sentiments nouveaux, et alors, entre cet affaissement des choses anciennes et ces palpitations obscures de la vie nouvelle, apparut l'éclectisme antique, un mélange d'idées exhumées des profondeurs des âges ou rapportées même des profondeurs de l'Orient, associé à des idées contemporaines et à de vagues aspirations nouvelles.

La *crise* initiale de la société moderne s'est fait sentir dès le XIVe siècle. Depuis la Renaissance, dans la science, la philosophie, la religion, la politique et l'art, on trouve les marques des doutes, des hésitations et des recherches de l'esprit nouveau. La crise est aujourd'hui universelle dans le monde; toutes les formes religieuses sont vivement attaquées, toutes les formes de l'art sont contestées, il n'y a plus ni une philosophie ni une théorie gouvernementale qui prévalent sur toutes les autres. En religion, on aboutit au principe de la « tolérance », qui signifie doute ou indifférence [1]; en politique on a « la théorie des faits accomplis » et l'on vit au jour le jour, c'est-à-dire qu'on agit sans principes; en art et en philoso-

[1] La tolérance religieuse, il ne faut pas se tromper là-dessus, c'est le doute, c'est le défaut de *certitude absolue*. Est-ce que le géomètre est tolérant en affaire de mathématiques? A aucun degré. La tolérance, pour le géomètre, serait la négation de la science; la tolérance, pour le croyant, c'est la négation de la foi. Le vrai croyant est intolérant comme le géomètre, et pour raisons analogues, sa certitude est aussi grande, et le doute lui est aussi étranger. On brûle l'hérétique au moyen âge par *charité*, d'abord envers le condamné lui-même — censé recevoir ainsi son châtiment dans ce monde, — et ensuite pour la société, qu'on abrite ainsi de l'empoisonnement des esprits par les mauvaises doctrines, c'est-à-dire de l'assassinat des âmes. Sauver les âmes à tout prix, c'est le but du croyant, chez qui l'*intolérance* est *charité*, non *dureté*, et à plus forte raison *cruauté*. Au moyen âge on était logique, voilà tout. Qui ne comprend pas cela ne comprend rien à l'histoire religieuse.

Digitized by Google

phie on fait de l'éclectisme, parce que l'éclectisme c'est aussi l'absence de tout principe dans la philosophie et dans l'art. Mais arrêtons-nous à ce mot *éclectisme* ; il exprime, comme nous l'avons vu pour l'antiquité, ce qui, dans les périodes de transition, remplace à la fois les méthodes et les principes. Il est d'autant plus important de se rendre compte de sa vraie signification, qu'il en a été détourné en France, depuis trente ans et plus, par l'enseignement officiel de la philosophie.

Le mot *éclectisme* dérive d'un verbe grec qui signifie *choisir* ; or on ne choisit pas la vérité ; la vérité s'impose à l'esprit lorsqu'elle lui est démontrée ; on ne choisit que dans les matières de goût, parce que le goût est libre ; et cependant, de notre temps, on fait de l'éclectisme philosophique aussi bien que de l'éclectisme en matière d'art. Pourquoi ? Parce que les principes manquent. Le système d'idées du moyen âge, fondé sur le principe d'autorité, est ébranlé depuis plus de quatre cents ans par les rudes atteintes que lui porte le principe de liberté : au principe de la hiérarchie féodale et du privilége par droit de naissance on a cherché à substituer le principe de l'égalité devant la loi ; contre le principe catholique de l'infaillibilité du Saint-Père siégeant en concile, les protestants ont produit le principe du libre examen ; contre la noblesse d'épée et le dédain de l'industrie, on a exalté l'amour, la nécessité même de la paix et la noblesse du travail. On le voit, le système d'idées du moyen âge est vigoureusement battu en brèche, et, sur un bon nombre de points, déjà chancelant et même renversé. Il ne s'agit plus que de savoir ce qui en sera conservé.

Dans ce conflit entre deux systèmes d'idées opposées, que devient la *politique?* Nous l'avons dit : une lutte au jour le jour, la proclamation de principes empruntés tantôt au système d'idées du moyen âge et tantôt au système contraire des idées modernes ; et comme le nouveau système n'est encore connu que dans ses principes essentiels, la carrière reste ouverte aux écarts de l'imagination, et à côté d'un mouvement de progrès ferme mais prudent, il y a place pour les tendances aventureuses de l'utopie.

Et la *religion?* Le brahmanisme, le bouddhisme, le mahométisme s'écroulent ; au sein du christianisme, à côté des luttes du catholicisme et du protestantisme, et de la guerre civile que se livrent entre eux les catholiques relativement aux limites de l'infaillibilité papale, circule tout un monde, un vaste monde, qui grandit, de sceptiques et d'indifférents. Autrefois la morale avait son code universellement admis : « *Les dix commandements de Dieu.* » Commettre un crime, c'était avant tout une désobéissance, un acte de révolte contre l'*autorité divine.* Aujourd'hui, il y a le code de

Digitized by Google

l'*honneur* pour les chevaleresques, le code *utilitaire* pour les purs rationalistes, et ainsi de suite. Un « homme d'honneur » séduit la femme de son ami, mais il le tue ensuite en duel ; c'est désagréable pour tout le monde, mais « l'honneur » est sauf. Un autre se guide par le calcul des intérêts bien entendus, et s'il fait le mal, c'est qu'il a raisonné de travers. La méconnaissance de la loi morale n'est plus une *offense à Dieu*, mais simplement une *honte* pour [illegible] coupable devant les autres hommes, ou bien *une faute de logique*. Dans ces tendances modernes, l'*homme* se substitue à *Dieu*.

Et la *science?* La science, ne pouvant vivre que de certitude, se réfugie dans l'observation « positive » ; elle offre l'aspect de l'[illegible] pillement, de grains de sable innombrables — les faits ob[illegible] — là où l'on voudrait une belle statue de la Vérité, c'est-à-di[illegible] synthèse qui coordonnât et expliquât, dans une vaste théorie [illegible] tème du monde, les observations infinies déjà recueillies. La [illegible] est encore poussière, mais c'est une poussière vivante et [illegible] qui tend de plus en plus à l'agrégation et à l'enfantement d[illegible] veau principe social. La tendance scientifique à l'unité s'a[illegible] plus en plus ; d'éminents physiciens affirment l'unité de su[illegible] et de force, des chimistes célèbres se livrent activement à [illegible] cherches de synthèse chimique, de savants mathématiciens [illegible] ment la nécessité d'une philosophie des mathématiques, etc. [illegible] que l'histoire, sous toutes ses formes, est fouillée par [illegible] phes, les savants, les artistes, les magistrats, les [illegible]ts et les hommes d'Etat, de façon à resserrer de plus en plus [illegible]ien qui unit le présent au passé ; tandis que l'industrie et le commerce, aidés du génie civil, exploitent jusqu'aux entrailles du globe et étendent à la surface des moyens de communication et de transport qui unissent chaque jour davantage les nations dans une commune solidarité. L'unité et la paix : voilà, de nos jours, les tendances de la science pure et celles des sciences appliquées aux besoins de l'industrie et du commerce.

Et la *philosophie?* Tout système d'idées qui représente l'ensemble des institutions sociales d'une civilisation suppose une philosophie ; saint Thomas d'Aquin a élevé le monument de la philosophie du moyen âge, philosophie qui proclamait au nom de la *raison* ce que la religion catholique proclamait au nom du sentiment ou de la foi. Mais le système d'idées du moyen âge ne dominant plus le monde, sa philosophie a perdu son autorité en dehors de l'Église catholique, et le nouveau système social d'idées n'étant pas encore pleinement dégagé de l'inconnu, sa philosophie ne saurait être entièrement constituée. En attendant, en présence de cette impuissance et du besoin si noble de l'esprit humain de remonter aux

Digitized by Google

principes des choses et de les contempler dans leur connexité, les philosophes ont ressuscité tous les vieux systèmes, et l'éclectisme a été présenté à la France comme l'éternelle synthèse des diverses doctrines philosophiques. Le malheur est que toute synthèse suppose un principe synthétique à sa base; or, si tel était le cas de l'école éclectique française, si elle possédait ce principe, elle serait une école dogmatique et non éclectique[1]. Lorsqu'on adopte un principe, on adopte aussi ses conséquences; avec un principe fondamental en philosophie, il n'y a donc plus de choix à faire, plus d'éclectisme. Lorsqu'on manque de principe, on choisit, au contraire, en vertu de son instinct de la vérité et en cherchant l'accord ou tout au moins la non-contradiction entre la vérité à accueillir et les vérités qu'on a déjà admises. Loin donc que l'éclectisme puisse être une doctrine philosophique, il ne peut même exister qu'à la condition d'être impuissant à former une doctrine systématique. L'éclectisme c'est l'état intellectuel et moral des périodes de transition, périodes de combat contre les principes anciens, de recherche et de connaissance imparfaite des principes nouveaux; l'éclectisme est *un état de choses* et non pas un *système;* un état de choses au sein duquel s'accomplissent la recherche et la préparation de l'avenir parmi les ruines du passé. On pourrait dire de l'éclectisme, avec son double caractère, que c'est un tombeau et que c'est aussi un berceau : derrière lui le passé achève de périr, devant lui l'avenir achève de naître.

L'*art* en est au même point que la religion, la politique, la science et la philosophie. Le symbole des idées systématiques du moyen âge, c'était le gothique; le gothique s'est éteint avec l'intégrité du système d'idées qu'il représentait; c'est logique. Et ce qui est logique aussi, c'est que l'art moderne ait été, par son défaut d'originalité, par ses renaissances et ses hésitations, la représentation exacte du défaut d'idées sociales fixes et déterminées, qui caractérise le monde depuis le moyen âge.

— Dans la partie de cette étude consacrée à définir le *style* en architecture, nous avons défini le *style des périodes d'évolution;* l'occasion se présente ici tout naturellement d'examiner ce que devient cette question de style pendant *les périodes de transition.*

Chaque molécule inorganique est un individu complet. Que l'on considère un caillou ou les Pyrénées, une goutte d'eau ou le grand Océan Pacifique, c'est toujours un individu inorganique complet qu'on envisage. Le corps brut ne naît pas et ne se reproduit pas,

[1] De fait, c'est bien ce qu'elle est devenue : une école spiritualiste et nullement une école *éclectique*.

Digitized by Google

on le compose ; il ne meurt pas, on le détruit ; il ne se développe pas, étant parfait dès le premier instant de sa composition ; il ne décline pas, étant immuable ; il existe ou il n'existe pas ; il ne connaît pas des degrés ou des états plus ou moins complets dans l'existence. Ne se développant pas, il n'a pas besoin de se nourrir ; il s'augmente seulement par voie d'agrégation, par un système de juxtapositions extérieures accomplies sous des influences mécaniques, physiques et chimiques. Au contraire, l'être organique naît, se développe et meurt, c'est-à-dire qu'il vit. Il se transforme constamment dans le cours de son évolution, qui présente, dans son mouvement ascendant, les phases successives de l'enfance et de l'adolescence avant d'atteindre celle de la maturité, et, dans son mouvement descendant, les phases de la vieillesse et de la décrépitude avant d'atteindre le terme où il s'achève dans la mort. L'être organisé se nourrit, il croît du dedans au dehors, et non par des agrégations extérieures.

Il y a de l'analogie entre le style *évolutif* et l'être organisé, et entre le style *transitif* et le corps brut. Comme le corps brut, le style transitif ne naît pas, il se compose d'emprunts ; il ne se développe pas non plus, car il ne traverse pas les phases successives qui constituent l'évolution de la vie. Pas plus que le corps inorganique, il ne croît du dedans au dehors, mais il s'enrichit comme lui par voie d'agrégation, d'emprunts. Le style évolutif, au contraire, naît avec le système social d'idées qu'il symbolise ; il se transforme avec ces idées, grandit avec elles, décline et périt avec elles. Il a donc les caractères de la vie des êtres organisés. Sans forcer les conséquences de ce parallèle, mais en apportant, au contraire, toute la réserve que la science exige avec raison lorsqu'on lui présente des analogies au lieu d'observations directes, disons seulement que les caractères du style évolutif se rapprochent de ceux des êtres organisés, tandis que ceux du style transitif se rapprochent de ceux des corps bruts.

VI

DE L'ARCHITECTURE DEPUIS LE COMMENCEMENT DE LA RENAISSANCE JUSQU'A NOS JOURS.

L'antiquité cultivait largement les joies sensuelles de la vie. L'esprit catholique du moyen âge envisageait l'existence terrestre comme une épreuve dont les douleurs étaient des bienfaits divins. La réaction contre le moyen âge devenait donc forcément un retour momentané vers l'antiquité et devait provoquer une renaissance

Digitized by Google

antique dans l'architecture aussi bien que dans la littérature et la philosophie; parmi les érudits, d'Italie surtout, la renaissance antique s'étendit presque jusqu'à la religion polythéiste.

Mais la renaissance du génie romain n'a pas été la seule renaissance architecturale effectuée depuis le moyen âge. L'affinité religieuse et sociale qui existait entre les Grecs et les Romains devait avoir pour conséquence de faire rechercher les souvenirs de l'ancienne Grèce à l'égal de ceux de l'Italie des Romains; la dispersion des savants grecs en Europe, en Italie particulièrement, après la prise de Constantinople, devait faciliter l'étude des œuvres philosophiques et littéraires de la Grèce et aviver le désir de connaître ses anciens monuments. Mais les exilés grecs ne pouvaient répandre la connaissance des formes matérielles de l'art antique de leur pays comme ils pouvaient introduire ses idées philosophiques et ses travaux littéraires; car un manuscrit se transporte, non un monument, et les vastes publications à gravures, si utiles aux archéologues et aux architectes modernes, étaient alors encore à naître. La renaissance grecque a donc été tardive en Europe, comparativement à la renaissance romaine, et il en est résulté que, depuis des siècles, prenant un art de transition pour un art évolutif, un art-copie pour l'art original, l'Europe s'est égarée dans ses appréciations de l'architecture antique.

On s'est tellement accoutumé, dans les pays d'origine latine, à donner tant de grandeur et de suprématie à la civilisation romaine, que beaucoup de gens sentent quelque répugnance à admettre que le grand empire romain représente une période de transition dans le développement du monde. Mais, qu'ils veuillent bien considérer que la grandeur de cette transition était digne de la grandeur de l'empire; que c'était tout le vieux monde polythéiste qui venait expirer dans son sein, et tout le nouveau monde monothéiste, ou peu s'en faut, qui devait en sortir. L'empire romain avait à peu près réalisé l'unité matérielle des pays antiques, et cette unité matérielle devait faire se développer la notion de l'unité divine et le sentiment de la fraternité universelle. Le Romain était ingénieur plutôt qu'artiste. Il en fut pour les Romains comme de notre temps, où le génie civil l'emporte sur l'architecture, l'ingénieur sur l'architecte. L'ingénieur est l'homme recherché de la transition moderne; c'est lui qui a fait les chemins de fer, les routes, les ponts, les machines, les usines, les canaux, les ports, la distribution des eaux pures dans les villes, l'écoulement des eaux vannes, l'éclairage au gaz, la transmission électrique des dépêches, les grandes théories mathématiques de l'art de construire des machines et des édifices, etc., etc., et non pas le poète de la forme, c'est-à-dire l'ar-

Digitized by Google

chitecte. De même le Romain, venu après le Grec, et complétement inhabile à rivaliser avec lui en poésie, en philosophie et dans les arts plastiques, l'emporte cependant sur son merveilleux rival dans la construction des routes, des ponts, des thermes, des égouts, des ports, des aqueducs, et dans les procédés économiques et rapides de construction. Le Romain, c'est l'ingénieur de l'antiquité, et *les transitions sont les périodes de suprématie du génie civil sur l'architecture*, de la science sur la poésie et l'art, du rationalisme sur la foi.

Les génies de l'Italie antique et de l'Italie moderne se sont seuls associés avec le génie expirant du gothique français pendant la première phase de notre renaissance en voie de formation, sous Charles VIII et Louis XII. A ce moment, et pendant quelque temps encore, les architectes révèlent, par de curieuses exagérations et interprétations, combien peu ils comprennent le sens véritable de l'architecture antique. Le sentiment de la proportion et de la mesure manque parfois, à un degré visible, dans leurs reproductions des ordres et des détails empruntés aux édifices antiques; mais nos monuments français montrent dans la décoration une animation et une verve toutes nationales.

Sous François Ier, et pendant une grande partie de son règne, les éléments d'architecture obtenus par voie d'emprunts sont arrivés à un certain état de fusion et d'unité qui explique que des architectes, guidés par leur seul instinct d'artiste, aient vu un style et même tout le syle de la Renaissance dans le règne de ce prince. De fait, à un certain moment, les travaux de nos architectes offrent un tel caractère général, des détails si gais et d'un jet si franc — comme l'esprit national — qu'on pouvait bien se croire en pleine formation organique d'un style nouveau.

Il y a plus d'un rapprochement à faire entre les règnes de François Ier et de Louis XIV et leur architecture respective. François Ier s'est vanté d'avoir mis les rois de France « hors pages », Louis XIV disait : « L'Etat, c'est moi, » et le pouvoir presque absolu de ces princes a pu donner à l'architecture de leurs règnes une unité qui invite à considérer celle de François Ier comme formant le point culminant de l'architecture des Valois et celle de Louis XIV comme l'apogée de l'architecture des Bourbons. Il y a cependant tant d'oscillations et de retours dans le mouvement architectural de la Renaissance, que nous n'offrons pas ces conclusions comme indiscutables. L'architecture, sous François Ier, par l'unité de son caractère et son adoption générale dans le pays, a pu sembler un moment près d'être, en dépit de l'action des artistes italiens, un véritable art national; mais il n'y a d'art *national* pour les modernes

Digitized by Google

que celui qui sort pour ainsi dire des entrailles de la nation comme le symbole et l'expression éloquente du système des idées et des sentiments qui forment la base de ses institutions, constituent sa vie collective et marquent son génie spécial. Il en fut ainsi de l'art égyptien, du grec et du gothique, mais les formes d'art qui proviennent d'emprunts plus ou moins habilement juxtaposés et physiquement harmonisés, et qui ont été réalisées sous le patronage des rois et des seigneurs sans le concours constant et prolongé et l'adhésion empressée du peuple, ne sont pas les formes d'un *art national*, mais simplement des *formes d'art royales*. Ces réflexions s'appliquent aussi bien à l'architecture de Louis XIV qu'à celle de François Ier. Parmi les Bourbons, c'est Louis XIV qui a joui de l'autorité la moins contestée, et dont l'architecture offre le plus d'unité, nous dirions aussi de caractère national, si le roi et la grande aristocratie pouvaient être considérés comme la nation à une époque aussi avancée de la civilisation moderne. Aux deux époques les architectes proclamaient Vitruve législateur de l'architecture; mais c'était un législateur avec lequel ils se permettaient de singulières libertés. La querelle des anciens et des modernes qui fut débattue entre Perrault et Boileau, — et l'histoire littéraire nous a conservé les pièces du procès, — montre combien, sous Louis XIV, était puissant le parti qui soutenait la grandeur de l'esprit moderne devant la grandeur de l'esprit antique. L'unité française n'avait jamais été encore aussi parfaite que sous François Ier, mais l'esprit de liberté, sous la forme du « libre examen », devait se dresser avant la fin du règne contre le vieux principe catholique de l'autorité; et l'autorité absolue des rois de France, depuis François Ier jusqu'à Louis XIV, devait être suspendue par les guerres de religion. Pendant ce temps, le symbole social, l'art, a manqué d'inspiration dans notre pays; il a vécu d'emprunts, il est devenu érudit, riche, souvent délicat et toujours sensuel, mais il a cessé de représenter franchement un ensemble d'idées et de sentiments clairement défini comme au moyen âge. L'architecture de Henri II, malgré le grand nom de Philibert de l'Orme, appartient à cette catégorie de l'art, qui décline encore avec les derniers Valois. Avec les Bourbons s'accuse l'influence des Flamands, dont le goût pour les formes un peu lourdes est partagé par l'Espagne, alors si puissante, si riche, si dominante. Nous en avons déjà parlé assez longuement. Le point culminant du mouvement architectural des Bourbons est atteint, comme nous l'avons dit, sous Louis XIV. Il est généralement admis que pendant le règne de Louis XIV il y eut une unité d'esprit et une harmonie générale des choses très propres à caractériser une période d'apogée nationale; qu'en même temps que la France deve-

Digitized by Google

nait prépondérante en Europe, par l'apaisement et l'unification du pays et par le développement et la concentration de ses forces militaires, toutes les formes de l'art — la littérature, les arts du dessin, la musique et jusqu'à la danse, comme aussi la politesse, règle sociale des mœurs, — semblent avoir été régies par un code où présidait, à un degré très sensible, le sentiment « du nombre, du poids et de la mesure. » Il y a cependant un trouble, une incertitude évidente au fond de l'esprit public à propos de l'histoire de l'art, de l'architecture particulièrement, à partir de l'époque de la Réforme. Chacun sent qu'à ce moment des éléments de révolution sont entrés dans le monde, et qu'ils ont compliqué et troublé singulièrement l'harmonie de ses mouvements. Sous Louis XIV, il est vrai, l'ordre règne en France, mais par la persécution; les protestants sont traqués, exilés; l'unité des âmes est celle de la force, non celle des convictions et des volontés[1]. Le catholicisme domine toujours en France, en Espagne, etc., mais il est vaincu en Angleterre, en Hollande, dans les pays allemands. Et cet état général de lutte neutralise les bienfaits durables qu'on pourrait espérer de l'ordre intérieur national, car il y a désormais solidarité entre les peuples; un même destin les lie; aucun d'eux ne peut se dégager du lien commun; tous seront heureux ou malheureux ensemble; ensemble ils avanceront sur la voie glorieuse du progrès ou rouleront sur la pente douloureuse de la déchéance[2]. L'ordre rétabli en

[1] Les protestants sont persécutés, moins parce qu'ils sont protestants et que, dans les idées catholiques, ils s'attaquent à *Dieu*, que parce que, par leurs tendances politiques, contraires au principe de l'autorité absolue, ils s'attaquent au *Roi* et troublent cet *ordre dans l'obéissance* que veulent les pouvoirs despotiques. Dans la guerre des Albigeois, c'est au contraire à la fois l'esprit féodal du moyen âge qui s'attaque à l'esprit municipal de l'antiquité romaine, et la foi catholique qui cherche à anéantir l'hérésie. C'était Dieu et l'unité du système d'idées constitutif du moyen âge qui étaient en jeu, non pas l'autorité despotique d'un roi.

[2] Le vaste ensemble des questions directes ou incidentes soulevées dans le cours de ce rapide écrit rend impossible de donner ici, sur chacune d'elles, tous les éclaircissements que le lecteur pourrait désirer; souvent nous nous bornons à une simple indication là où une démonstration serait utile. Nous nous confions à la justice éclairée du lecteur, avec la confiance qu'il interprétera dans un esprit bienveillant celles de nos propositions qui manquent de développement, faute d'espace, mais non pas faute de preuves. Ici, en parlant de la solidarité des peuples dans le « progrès et la déchéance, » est-il nécessaire de dire que ce n'est pas une doctrine *fataliste* que nous affirmons, que nous n'entendons aucunement nier la liberté et la responsabilité individuelles des nations? Nous affirmons, au contraire, qu'une nation qui se courbe sous une administration mauvaise peut succomber tout comme un malade qui suivrait un mauvais régime, et qu'une nation envahie par un puissant voisin peut succomber aussi, tout comme un individu qu'on égorge; nous reconnaissons donc pleinement qu'une nation peut succomber isolément, soit de son propre fait, soit du fait d'autrui, mais la solidarité de l'*Humanité*, de l'ensemble des nations, y compris les nations vaincues et absorbées, n'en est pas moins vraie; il n'en est pas moins exact que c'est l'*Humanité entière* qui sera transfigurée en s'élevant, ou qui succombera dans un abaissement universel.

Digitized by Google

France par Louis XIV a donné à notre pays, il est vrai, une prépondérance momentanée en Europe; après avoir cherché longtemps dans les pays étrangers des règles et des inspirations pour son architecture, à son tour, la France artiste rayonne sur le monde, et les peuples s'éclairent à sa lumière; mais le trouble n'en est pas moins profond dans le système général des idées européennes, les peuples modernes n'ont pu encore asseoir les fondations solides qui doivent porter le régime évolutif destiné à remplacer celui du moyen âge.

A l'ordre trop compressif de Louis XIV succède la réaction de la Régence et de Louis XV. A la gravité succède la grâce; à l'ordre et à la majesté se substituent dans l'architecture le confort et le caprice. C'est le règne des femmes. Au point de vue philosophique, c'est un chapitre très important que celui de l'influence grandissante de la femme sur la société et sur l'art depuis la fin du moyen âge jusqu'à notre temps. Quel siècle de galanterie et d'art que celui des Valois! A quoi furent occupés les beaux esprits de l'hôtel de Rambouillet et les « précieuses » du XVIIe siècle, sinon à dégager du brave et rude cavalier de Henri IV et de Louis XIII le brillant gentilhomme de Louis XIV et de Louis XV, et à expurger la langue des arts et les mœurs de toutes les formes de la brutalité et de la grossièreté? Le confort de nos habitations modernes, s'il ne date pas précisément de cette époque, comme beaucoup le disent, a reçu alors du moins une impulsion énergique. Sous Louis XIII, les bottes des nobles cavaliers de France, largement évasées du haut, comme dans les Flandres et en Espagne, sont remplies de dentelles et de rubans, ce qui excite la fine raillerie des Italiens. Il y avait de quoi. Cette association de cuir mal odorant et de fines guipures n'accusait-elle pas à merveille, en effet, ce singulier mélange de grossièreté et de raffinement, de brutalité et d'élégance, cette absence de vrai confort et de goût en présence d'un luxe éblouissant, qui caractérisaient la première moitié du XVIIe siècle? Au sein de ce mélange étaient cependant répandus déjà les germes de toutes les splendeurs du grand règne (Louis XIV). Mais pour en préparer l'éclosion il fallut l'intervention active des femmes, leur délicatesse instinctive, leur amour du confort élégant et souvent même leur esprit capricieux.

Sous Louis XIV, les glaces commencèrent à jouer un rôle important dans les décorations intérieures; cheminées, fausses portes, lambris, etc., s'enrichissent de ce nouvel élément de décoration; qui peut hésiter à reconnaître la main des femmes dans ce progrès? Mais c'est à l'époque de la Régence et sous Louis XV qu'en France la femme « règne et gouverne ». Elle gouverne trop même. En vain les architectes graves se redressent, le compas et la règle dans une

Digitized by Google

main et l'œuvre classique de Vitruve dans l'autre, pour protester contre le débordement du caprice dans l'architecture ; la femme rit et passe, et la fantaisie exile un moment le sage Romain du royaume de l'architecture. Le règne de Louis XVI forme la limite de ce mouvement, aussi bien entendu dans ce qui touche au confort et aux élégances de la vie privée, que déraisonnable et fantasque en ce qui touche à l'architecture monumentale. Le Louis XVI, c'est la transition entre l'architecture des Bourbons et celle qui doit suivre.

On peut chercher les causes des révolutions, en art comme en politique, simplement à la surface des choses ou bien à des profondeurs diverses ; car les révolutions sont comme les océans : elles ont leurs sous-courants qui tantôt précipitent et tantôt ralentissent le mouvement des courants superficiels, par une action qui échappe au regard physique de l'ignorant, mais qui est très visible aux yeux de l'esprit qui cherche et qui médite.

A première vue, le style Louis XVI semble né uniquement d'une réaction contre les frivolités exagérées qui avaient caractérisé grand nombre des œuvres d'art produites pendant la Régence et sous Louis XV. Cette réaction existait en effet. Mais un second regard, moins superficiel, permet de reconnaître aussi parmi les agents de la réforme dans l'art de cette époque l'influence de ce sous-courant qui entraînait alors la vieille société tout entière vers une transformation radicale. La réforme tentée timidement dans les arts était un des signes de l'esprit nouveau qui s'agitait au fond des entrailles de la vieille civilisation.

Le style Louis XVI est caractérisé par un retour plus général vers l'antiquité, qu'explique le penchant qui se prononçait chaque jour davantage du côté des idées sérieuses et des sentiments graves. Il semblerait que le génie de l'art, pressentant les événements dramatiques qu'un avenir prochain réservait au pays, voulût tenter d'y préparer l'âme de la nation en élevant le sentiment public et en trempant les courages au contact des fortes traditions et des virils souvenirs des peuples héroïques de l'histoire.

Le style Louis XVI, succédant aux fantaisies « rocailles » du style Louis XV, fut un hommage rendu à la sagesse et à la raison, à la la suite d'une période de débauche d'esprit et de goût. Ce fut le régime après l'orgie.

En art comme en politique, les réformateurs de la fin du XVIIIe siècle voulaient trop emprunter à l'antiquité et n'observaient pas d'assez près les signes de leur temps. Ils connaissaient mal, d'ailleurs, la véritable antiquité. Des voyageurs, il est vrai, avaient déjà dessiné des monuments de la Grèce antique, et on aurait pu déjà conclure d'après l'évidence que Vitruve et les maîtres

Digitized by Google

modernes italiens et français qui avaient écrit sur les *ordres* avaient bâti leurs théories avec des matériaux imparfaits et insuffisants ; mais cette conclusion ne fut guère aperçue.

Sous Louis XVI, l'art comme la politique demandait donc trop à l'érudition, surtout à une érudition défectueuse, et ce mouvement n'était pas prêt encore à s'arrêter. L'Italie, l'Allemagne et l'Angleterre cherchent pendant longtemps encore à qui rendra à l'antiquité l'hommage le plus ardent. Les œuvres d'art grecques et romaines ne sont plus, pour les savants et les artistes, des expressions de l'état intellectuel et moral d'une civilisation destinée à céder le pas à une civilisation plus haute, fondée sur un système d'idées et un ordre de sentiments supérieurs, ce sont les manifestations du sentiment de la *beauté absolue*. Le beau absolu a ses lois qui doivent constituer l'éternelle esthétique de l'art. L'art ne doit avoir qu'une tradition, la tradition antique. Il y a des proportions sacrées, et la beauté de ces proportions n'a que faire des propriétés physiques des matériaux mis en œuvre pour former les supports et les charges. La fonte, le marbre et la pierre, c'est tout un devant les règles abstraites de l'art classique. Voilà où tendait l'école classique, qui, recueillant l'héritage du XVIIIe siècle, a porté courageusement, avec un zèle et un dévouement souvent admirables, le fardeau de l'art pendant la République, le premier Empire et la Restauration. Vers la fin de la Restauration, l'école de la littérature romantique avait mis le moyen âge à la mode, et sous Louis-Philippe les deux écoles classique et néo-gothique d'architecture ont combattu à qui s'emparerait de la direction de notre art en France. Un mouvement analogue s'était produit dans toute l'Europe. Le second Empire a vu naître ou s'accentuer deux écoles nouvelles : l'école de l'éclectisme universel, qui exploite tous les siècles et tous les pays pour leur emprunter des *motifs* de composition, et l'école dite rationaliste, qui prétend fonder une architecture nouvelle surtout sur des considérations physiques, chimiques et mécaniques relatives à la nature des matériaux mis en œuvre par les constructeurs.

Si nous pouvions ici résumer dans un tableau le mouvement architectural de la France depuis près de quatre siècles, ce tableau de la « *période de transition ou de crise de l'architecture française moderne* » présenterait, dans leurs rapports respectifs durant cette période : 1° la série des *rois* et des *formes politiques* du pays ; 2° le mouvement d'architecture spécial aux *Valois*, celui des *Bourbons* et celui de l'*Epoque révolutionnaire ;* 3° la série des *renaissances* successives des formes historiques de l'art, depuis la première — la renaissance romaine — jusqu'à la renaissance intégrale de l'art

Digitized by Google

historique de tous les temps et de tous les pays ; 4° parallèlement à la série des renaissances des formes diverses d'architecture historique serait tracée la marche du développement croissant des *écoles d'architecture*. L'école éclectique est seulement *partielle*, relativement aux formes historiques de l'architecture, aussi longtemps qu'elle ne trouve devant elle que la renaissance de l'antiquité gréco-romaine ; mais elle devient *générale* pour l'antiquité et ses dérivés dès que les anciennes œuvres de la « Renaissance » elle-même sont remises en honneur parmi nous, et enfin *universelle* à dater de la renaissance gothique et de toutes les autres formes architecturales historiques. L'école classique, dont la tendance est de neutraliser la liberté esthétique moderne au profit de sa conception particulière de l'esthétique antique, n'a pas eu un caractère positivement uniforme dans toute l'Europe ; elle s'est constituée en Italie, en France et en Espagne — pays latins — au profit de l'antiquité romaine surtout ; tandis qu'en Allemagne et en Angleterre — pays de races germaniques — on s'est attaché davantage à l'antiquité grecque ; mais partout, les uns n'ont voulu s'inspirer que de la seule antiquité, tandis que d'autres ont admis l'excellence des œuvres dues aux maîtres de la « Renaissance ». En France, à la renaissance de notre « Renaissance » correspondent l'*école classique* et l'*école éclectique générale* de l'antiquité et de ses dérivés, deux écoles qui, chez nous, n'en font réellement qu'une seule. Simultanément avec l'*école éclectique universelle*, qui fond dans son creuset l'art du passé tout entier, naît ou s'affirme plus nettement l'*école rationaliste*, qui tend à transformer l'architecture en génie civil. *Des efforts de l'éclectisme universel, qui exploite toute l'histoire au profit de l'esthétique architecturale moderne, combinés avec les efforts du rationalisme, qui exploite toute la science et l'industrie modernes au profit de la technique de l'architecture, sortira, à notre avis, le style évolutif futur.*

D'après ce qui précède, il est évident qu'on ne peut pas dire que le style d'architecture de la « Renaissance », chez nous ou même ailleurs, s'est développé à la façon d'un style évolutif, comme le gothique, par exemple. On n'y reconnaît pas ces caractères d'une évolution régulière, si faciles à observer dans la vie de l'être organisé, qui gravit d'abord la courbe ascendante de son développement, sous les formes successives et nécessaires de l'enfance et de l'adolescence, pour atteindre, au sommet, les caractères de la virilité et ensuite descendre la courbe symétrique inverse, sous les formes d'une maturité achevée et d'une vieillesse qui s'épuise. Ces phases d'une évolution régulière (chacune à la fois cause et effet : effet des phases antérieures et cause des phases qui suivent), cette série lo-

Digitized by Google

gique, ne se retrouvent pas dans l'histoire de la Renaissance comme dans celle du moyen âge : c'est qu'un art évolutif devant être constamment le symbole fidèle d'un système d'idées ou de principes déterminés, opère un mouvement parallèle à celui de la société elle-même ; le rapport entre l'art et la société, dans les périodes évolutives, est donc direct et facile à constater. Il n'en est pas de même dans les périodes de transition sociale, où deux systèmes d'idées, deux ordres de principes contraires s'efforcent chacun de s'emparer de la direction générale de la civilisation. L'art, fidèle alors comme toujours à sa mission de symbole, exprime ce désordre et ces contradictions ; il suit les oscillations du combat : tantôt il avance, comme si son mouvement en avant était définitivement assuré, tantôt il hésite, comme incertain où il doit porter ses pas, et tantôt enfin il recule, comme si des obstacles infranchissables étaient accumulés devant lui. Ces hésitations inévitables dans la marche de l'art pendant les grandes crises de transition sociale, on les retrouve dans l'histoire de la Renaissance française. De l'examen de notre tableau il ressortirait avec clarté que les renaissances ont été successives et que les monarchies aristocratiques des Valois et des Bourbons n'ont connu que la renaissance de l'antiquité gréco-romaine, à laquelle les classiques ont ajouté la renaissance de la Renaissance. L'accord entre ces renaissances était facile : elles relevaient toutes de l'esprit antique ; elles fournissaient de la matière à manipuler au génie éclectique moderne, qui s'est hâté de les réunir et de les fondre de façon à les transformer en une sorte d'alliage. L'architecture romaine était elle-même un art éclectique ; elle avait emprunté l'arc aux Étrusques, le système de la plate-bande et les ordres aux Étrusques et aux Grecs, et le dôme, forme architecturale rare chez eux, aux pays situés à l'orient de la Méditerranée. Les Romains, habiles et savants ingénieurs, mais artistes d'un goût imparfait, trouvèrent des procédés techniques nouveaux de construction, et mirent sur leurs œuvres, parfois peu harmonieuses, mais souvent pleines de grandeur, le signe de leur main puissante. Avec cet exemple sous les yeux, l'éclectisme appliqué aux éléments antiques ne répugna pas à nos architectes. Mais toute action appelle une réaction : à ce mouvement prononcé vers l'antiquité et la renaissance qui en dérivait, on a opposé promptement une renaissance gothique, et nous avons assisté à la lutte de prééminence engagée entre l'école classique et l'école néo-gothique. Des deux parts on rêvait une nouvelle Renaissance : les classiques, une Renaissance fondée exclusivement sur l'art de « la bonne époque », celle de l'empereur Auguste, dont les fidèles éviteraient de s'égarer dans les « basses époques » antérieures ou postérieures à celle du

Digitized by Google

premier César ; et les néo-gothiques, une Renaissance du gothique de saint Louis, car eux aussi redoutaient les basses époques de leur art de prédilection, les époques antérieures ou postérieures au saint roi. Dans le cours de ces luttes, dont un peu d'étude philosophique de l'histoire de l'architecture eût montré l'impuissance, car les prétentions de part et d'autre aboutissaient à nier tout rapport nécessaire et fondamental entre l'art d'une époque et la société contemporaine, dans le cours de ces luttes, dis-je, on put se convaincre des deux côtés que les besoins de la civilisation moderne et l'état avancé des sciences et des industries ne se conciliaient nullement avec ces renaissances d'une rigoureuse pureté archéologique. Le scepticisme est né de la lutte, et il a aussitôt mis au monde deux écoles nouvelles : celle de l'*éclectisme historique universel* et celle du *rationalisme* en architecture. L'éclectisme, qui n'avait encore porté sa main indiscrète que sur des œuvres de la même famille relevant du génie antique, c'est-à-dire sur l'architecture romaine, grecque et de la Renaissance ; qui ne s'appelait même pas encore l'éclectisme, mais se présentait avec candeur comme un enfant légitime de l'antiquité romaine ; cet éclectisme candide qui s'ignorait lui-même, fut promptement éclipsé par son successeur, l'éclectisme universel, qui s'empara sans façon de toutes les formes historiques ou contemporaines, indigènes ou étrangères, d'Occident ou d'Orient, pour en faire sa pâture. L'école rationaliste, indignée des indécisions du goût public et frappée d'une légitime admiration pour les progrès de la science et de l'industrie, ne s'adresse plus qu'à la raison pour lui demander le secret du beau, une base que l'imagination et le sentiment moderne ne leur paraissent pas capables de fournir. En l'absence, en effet, d'un système social d'idées et de tendances déterminées, sur quels fondements l'imagination et le sentiment peuvent-ils dresser un idéal du Beau ? Reste toutefois la question de savoir si ces idées et ces tendances ne sont pas déjà assez visibles pour être distinguées par ceux qui savent regarder et voir.

La jeune femme qui va devenir mère passe devant la foule ignorante sans qu'on soupçonne son état, qu'elle ignore encore elle-même peut-être ; mais le médecin habile ne s'y trompe pas ; de même le grand philosophe, le politique éminent, l'artiste supérieur voient et affirment des progrès que la société en masse n'aperçoit pas ; mais il ne faut pas actuellement tant de science pour reconnaître les signes du temps : ils brillent dans notre nuit de transition comme les étoiles dans la nuit des tropiques.

Digitized by Google

VII

RÉSUMÉ

Nous croyons pouvoir maintenant résumer notre pensée sur la Renaissance, sur l'éclectisme, sur l'état de l'art contemporain et la direction de sa marche future.

Le progrès se décompose en périodes d'évolutions successives, que séparent et rattachent entre elles des périodes de transition.

L'évolution des sociétés, c'est la déduction logique et successive des conséquences contenues dans le système d'idées ou de principes qui les constituent.

La transition, c'est la *révolution*, ou l'effort pour substituer au système d'idées de l'évolution sociale qui s'achève un autre système d'idées qui devra être celui de l'évolution sociale future.

A l'évolution correspond donc l'unité des idées et des sentiments, tandis qu'à la transition appartient la lutte des sentiments et des idées. L'évolution croit, affirme et va droit devant elle; la transition doute, hésite, lutte et suit une marche accidentée.

L'art n'étant que le symbole d'un système social, il est *un* pendant l'évolution, *multiple et contradictoire* pendant la transition.

La crise de transition que nous traversons en ce moment, quoique obscure comme toutes les transitions, a cependant sa lumière propre, et, la logique aidant, on peut essayer avec confiance d'esquisser le caractère général de l'architecture de l'avenir qui s'y élabore. Un style évolutif d'architecture suppose une forme géométrique fondamentale satisfaisant à la fois aux besoins constructifs des édifices et à leur expression esthétique. L'architecture a procédé dans ses évolutions de styles, depuis les temps historiques, en adoptant pour chaque style nouveau une forme *basique* de l'ordre géométrique immédiatement supérieur à celui de la forme-base du style précédent. Le dernier style historique avait adopté pour base l'*ogive*, qui relève de l'*arc de cercle*, dont elle est un composé; on se demandera donc quelle est la courbe qui occupe dans la hiérarchie géométrique la place immédiatement au-dessus du cercle, ou quelle est la section conique qui succède à l'arc de cercle, lorsqu'on fait passer le plan sécant du cône successivement par tous les degrés d'inclinaison possibles à partir de la position horizontale; c'est l'*ellipse*, type des formes introduites dans les constructions depuis

Digitized by Google

près de quatre cents ans tant par les ingénieurs que par les architectes: par les ingénieurs de notre temps, en vue de leurs propriétés constructives; par les architectes et pendant près de quatre siècles, en vue surtout de leurs propriétés esthétiques. C'est ainsi d'ailleurs que toutes les formes destinées à servir de base à un style évolutif futur ont été annoncées et préparées, dans un état de subordination, au sein du style antérieur. Le triangle surmontant le quadrilatère, qui caractérise la généralité des édifices grecs, a eu pour précurseur l'obélisque égyptien; l'arc de cercle est enfermé par les Romains dans le système des ordres grecs; l'ogive se voit souvent dans les édifices romans et byzantins avant de devenir la base d'un style évolutif, et l'ellipse a jalonné des courbes de sa famille la série des constructions élevées depuis la décadence gothique. Est-il donc téméraire ou illogique de supposer que les formes elliptiques joueront un rôle capital dans le futur style évolutif de notre art, destiné à symboliser par ses lignes savantes, riches, douces et variées d'effet une société instruite, industrieuse et amie de la paix?

Lorsqu'une armée en campagne, la paix signée, lève son camp pour rentrer dans ses frontières, elle passe son matériel en revue et n'emporte que ce qui peut être encore utilisé; elle abandonne sur place les armes brisées, les tentes déchirées, les objets dont on ne saurait plus que faire. Cette armée qui lève son camp pour regagner la paix du foyer, c'est la société moderne qui se prépare depuis quatre siècles à se transporter dans un milieu d'idées et de sentiments propres à son évolution future; il lui a bien fallu, elle aussi, passer la revue de son matériel pour n'en retenir que la partie utile; c'est là la justification sociale des renaissances, des écoles archéologiques ou historiques et des efforts de l'éclectisme.

Dans des peintures du moyen âge représentant le Jugement dernier, on voit des figures d'anges soufflant dans des trompettes, dont les puissantes vibrations, pénétrant dans les lieux souterrains, dans les sépulcres et les tombeaux, réveillent les morts de leur sommeil séculaire; on voit ceux-ci se redresser lentement avec un lourd étonnement, les membres engourdis et l'esprit retenu encore dans les liens du sommeil. C'est que les trompettes célestes ont parlé: de leurs longs tubes l'artiste naïf du moyen âge a fait sortir une banderole sur laquelle on lit : *Surgite*, *levez-vous*, et les morts se lèvent. Ne semble-t-il pas que pour les vieilles traditions de l'architecture, la trompette du Jugement s'est fait aussi entendre? L'ange du progrès leur a dit aussi : « *Levez-vous!* » et elles se sont relevées de leurs tombes, et en ce moment elles passent en jugement devant le tribunal que préside le génie de la civilisation moderne.

Il n'y a plus aujourd'hui dans le monde que trois écoles possibles

Digitized by Google

d'architecture : l'*école historique* (qu'elle s'adresse à l'antiquité, au moyen âge ou à toute autre époque historique d'art), elle expire; l'*école rationaliste*, elle fait œuvre utile; elle est en voie de faire profiter l'architecture des puissantes ressources de la science et de l'industrie modernes; mais c'est la tentative de substituer, sans que ses adhérents paraissent s'en rendre compte, le génie civil à l'architecture; cette école aussi disparaîtra le jour où l'architecte comprendra qu'aucune des ressources de la science et de l'industrie n'est à négliger; enfin l'*école éclectique*, qui ira s'affaiblissant et s'effaçant au fur et à mesure que se précisera la victoire de la société moderne sur la société du moyen âge.

Tout système d'idées qui gouverne une civilisation est la synthèse des systèmes d'idées des civilisations antérieures. Entre le principe d'autorité qui dominait dans le système qui s'affaisse aujourd'hui et le principe de liberté qui dominera dans le système nouveau, le progrès veut que ce soit le vieux principe qui succombe; mais il ne périra que dans sa vieille forme d'*autorité oppressive*, car il renaîtra des entrailles mêmes de la liberté victorieuse, sous la forme de l'*autorité consentie*. A l'autorité violente imposée par l'épée succédera l'autorité plus haute décernée par le cœur et par l'intelligence, et cette nouvelle autorité, c'est vraiment l'*ordre*, l'ordre nouveau et supérieur. Sans ordre pas de liberté; sans liberté pas d'ordre[1]. De même tout style évolutif d'art contient les styles antérieurs, comme l'arc de cercle contient la droite, et comme l'ellipse les contient tous les deux[2].

Les signes du temps sont manifestes : nous approchons de la fin de l'époque de transition. Qu'on regarde attentivement et on verra que déjà l'*éclectisme universel* a rassemblé tout le passé esthétique de l'humanité devant lui, qu'il y fait son triage et son œuvre de concentration et de fusion; ce mouvement est exclusivement dû aux

[1] L'*autorité consentie* se pratique déjà, mais avec des formes très imparfaites. Le système des élections par le suffrage universel, n'est-ce pas, en principe, l'autorité sortant du concours des intelligences et des sympathies? Sans doute les procédés actuels d'élection sont mauvais, puisque les voix se comptent seulement et se comptent mal, et ne se pèsent pas du tout; puisque la voix du plus ignorant vaut celle du citoyen le plus expérimenté et que les minorités sont tyrannisées par les majorités; mais le suffrage universel n'en est pas moins la reconnaissance du principe nouveau de l'*autorité consentie*, la reconnaissance en principe, sinon toujours dans la pratique, du droit de tous à intervenir dans le choix de ceux qui agissent avec autorité. L'esprit moderne veut que tous interviennent dans l'œuvre sociale commune; reste à garantir à chacun son influence légitime et sa liberté, et à l'ensemble social l'harmonie et la paix.

[2] L'ellipse contient le cercle, puisque le cercle n'est qu'une ellipse dont les deux axes sont égaux, et le cercle contient la ligne droite, car la ligne droite n'est qu'un cercle dont le rayon est infini. La ligne n'est donc qu'un cas particulier du cercle, et le cercle un cas particulier de l'ellipse.

Digitized by Google

architectes ; — on verra aussi que le génie civil et militaire, et avec lui, notre école d'architecture rationaliste, cherchent, concentrent et résument toute la puissance que la science et l'industrie modernes peuvent mettre au service de l'art de construire, et ce mouvement est surtout le fait de nos savants émules les ingénieurs. Voilà donc deux synthèses, la synthèse esthétique des vieilles sociétés et la synthèse des forces constructives de la science et de l'industrie modernes, qui devront nécessairement se chercher et se joindre, destinées qu'elles sont à s'unir au sein du style nouveau d'architecture. Les voilà donc déjà en présence l'un de l'autre, ces deux éléments esthétique et constructif dont la combinaison parfaite constitue les styles évolutifs de l'architecture ; les voilà en présence, comme l'oxygène et l'hydrogène qui n'attendent que l'étincelle électrique pour se combiner et se transformer en eau. Mais quelle sera, et d'où viendra l'étincelle qui unira les deux forces constitutives du style nouveau d'architecture? Tout porte à croire que c'est l'ellipse qui sera cette étincelle, l'ellipse synthèse de tous les éléments géométriques des styles antérieurs, qui les contient en elle, où ils revivront transfigurés, élevés de caractère, plus utiles et plus beaux. Dans la suite des temps, de nouvelles évolutions introduiront sans doute d'autres formes empruntées aux courbes de degré supérieur et aux courbes transcendantes, sans exclure pour cela celles que l'architecture se sera appropriées.

Nous terminerons ici cette trop rapide esquisse en exprimant notre conviction réfléchie et profonde que la liberté et l'autorité consentie, la paix et le travail productif, ainsi que la solidarité et l'indépendance des nations, auront leur symbole artistique dans l'évolution qui se prépare, comme l'autorité oppressive, la guerre, la misère des masses, ainsi que la servitude et l'isolement des peuples, ont eu le leur dans l'évolution sociale qui expire.

CÉSAR DALY.

Digitized by Google

L'ALLEMAGNE DU NORD

PENDANT L'OCCUPATION FRANÇAISE

(1806-1807)

D'APRÈS DES DOCUMENTS CONTEMPORAINS

TROISIÈME ET DERNIÈRE PARTIE

Cette dernière partie, que nous aurions pu facilement développer davantage, sera peut-être la plus intéressante pour les lecteurs français. Nous y avons rassemblé spécialement les faits propres à donner une juste idée de l'ébranlement social produit dans l'Allemagne du Nord par la présence des Français, du prestige qu'ils exercèrent sur les meilleurs esprits, sur les plus fiers courages, jusqu'au jour où furent connues les conditions exorbitantes de la paix de Tilsitt.

I

Nous avons décrit précédemment l'aspect de Berlin sous le coup de la première nouvelle du désastre. Nous empruntons aujourd'hui à d'autres relations le tableau de l'apparition des troupes françaises et de l'entrée de Napoléon dans cette capitale.

Digitized by Google

Depuis que nous ne doutions plus de notre malheur, les paysans fugitifs ne cessaient d'affluer en ville, tandis que les gens aisés s'enfuyaient avec tout ce qu'ils pouvaient emporter. C'était pitié de voir tous les chevaux de Berlin employés à transporter de vieux meubles, de vieilles femmes peureuses qui auraient pu rester chez elles sans le moindre inconvénient, tandis qu'une bonne partie du matériel de l'arsenal restait à la merci du vainqueur. On oublia de même les trophées de la guerre de Sept Ans, l'épée de Frédéric!... Dans les cartons d'un ministère dont le chef avait été des premiers à fuir, les Français trouvèrent la collection complète des meilleures cartes du royaume, les plans de toutes les forteresses. Au milieu de ce sauve-qui-peut général, on n'avait nul souci *de ce qui n'était qu'à l'Etat.*

Le 23 au soir, tout ce tumulte d'immigration et d'émigration cessa brusquement; on eût dit un de ces calmes sinistres précurseurs des tempêtes.

Le lendemain, jour tristement mémorable dans les annales de notre ville, je venais d'entrer pour déjeuner dans une taverne de la Friederichsstrasse, tout près de la promenade des Tilleuls. Tout à coup on entendit un grand bruit dans la rue; un homme effaré entra brusquement en criant : « Ils sont arrivés! — Où donc? — A la porte de Brandebourg. » Je fis comme tout le monde, j'y courus.

A l'aspect d'uniformes verts, on cria d'abord : « Mais ce sont des Russes! », et l'on crut un moment que c'était l'avant-garde de quelque corps allié débarqué à Stettin. Mais c'étaient bien des Français, une troupe mêlée de chasseurs à cheval, de hussards, d'artillerie volante, qui se dirigeait vers l'hôtel de ville par la promenade, à travers un concours immense de peuple. En retournant chez moi, je rencontrai le 9e hussards qui arrivait, musique en tête, par la porte de Potsdam. Dans l'après-midi parurent trois régiments de chasseurs à cheval, et en même temps tout le corps de Davout arrivait à la porte de Halle, et y faisait ses dispositions pour camper en plein air... La curiosité, plus forte que la crainte, porta la foule de ce côté, et il n'en résulta aucun inconvénient, sinon quelques baisers pour les plus jolies curieuses. Il faut le dire, en voyant de près ces terribles vainqueurs, on respira plus librement. Les poltrons, suivant l'usage, étaient les premiers à railler la frayeur passée. Pourtant la situation n'était pas gaie, même en n'envisageant que le côté matériel des choses. Le numéraire était d'une rareté extrême, les marchés singulièrement dégarnis, grâce à la panique des gens de la campagne. Les logements militaires allaient devenir une charge des plus rudes... Mais le mal présent, nettement défini, est un moindre tourment que l'incertitude.

Le général Hullin, nommé commandant de la ville, entra en fonctions le même jour. Il s'est montré juste et même bienveillant, et s'est concilié l'estime générale. Le 25 octobre, le maréchal Davout entra dans Berlin à la tête de son corps d'armée. Les magistrats et une députation de la bourgeoisie l'attendaient à la porte de Potsdam et lui firent une harangue, à laquelle il répondit avec courtoisie. « Montrez, dit-il, de l'estime et de l'affection aux Français, sans manquer à vos devoirs envers votre souve-

Digitized by Google

rain. » Il donna l'excellent conseil de former une véritable garde, composée exclusivement de nobles et des propriétaires fonciers, pour concourir au maintien de l'ordre, au lieu de la prétendue milice bourgeoise qui existait alors, et dans laquelle figuraient des hommes du menu peuple, que les gens aisés payaient pour faire leur service. La plupart de ces remplaçants venaient en habits de travail; aussi le coup d'œil général n'avait rien d'imposant.

Pendant trois jours, les troupes françaises défilèrent dans Berlin. L'entrée de Napoléon, plusieurs fois annoncée, eut lieu le 27 octobre à quatre heures de l'après-midi. Un sentiment indéfinissable, mélange de douleur, d'admiration, d'ardente curiosité, agitait la foule pressée sur son passage.

Je le vis de tout près, *ce successeur de notre grand Frédéric*... Il me parut avoir pris quelque embonpoint depuis ses derniers portraits... Le teint est olivâtre, les muscles du visage fortement accusés, l'ensemble des traits harmonieux, saisissant. Il faut être doué d'une rare énergie pour ne pas courber la tête sous ce regard.... Sa physionomie, sérieuse jusqu'à l'austérité, s'illumine parfois d'un sourire étrange, je dirais volontiers fulgurant, car la sensation qu'il produit est analogue à celle de l'éclair. Je ne le vis sourire ainsi qu'une fois, quand, au milieu des acclamations des soldats, ses yeux s'arrêtèrent un moment sur un groupe de Berlinois qui se mêlaient de crier : *Vive l'Empereur!* (Suivant un autre témoin, plusieurs de ces singuliers patriotes suppliaient leurs concitoyens de faire chorus avec eux « dans l'intérêt de la ville ».)

Il fut reçu à la porte de Brandebourg par les quelques fonctionnaires qui n'avaient pas quitté leur poste, les autorités de la ville, des députés de la haute bourgeoisie, etc. Il les retrouva sur son passage en entrant au château. Il leur adressa un léger salut pour tout compliment, et se retira aussitôt dans les appartements qu'on lui avait préparés. Il leur avait parlé quelques jours auparavant, quand ils étaient venus le trouver à Sans-Souci. Il paraissait fort au courant, trop au courant, des manifestations qui avaient eu lieu à Berlin lors de la rupture. Il avait dit entre autres choses aux députés : « Les habitants de Berlin ont souhaité la guerre; on chantait au théâtre que la guerre est une bonne chose. Ils vont apprendre à leurs dépens qu'elle n'est bonne qu'en peinture. » Les députés, fort décontenancés, alléguèrent que ce n'était qu'une partie de la bourgeoisie qui.... « Oui, oui, interrompit l'Empereur, des officiers de gendarmerie, de jeunes têtes exaltées. » Il avait néanmoins promis de protéger la ville : il a tenu parole.

De même qu'il s'était trouvé des gens pour applaudir à l'entrée du vainqueur, il s'en trouva pour illuminer le soir. Les illuminations, trop brillantes aux abords du château, étaient honorablement clair-semées dans les autres quartiers. Une grande partie de la garde impériale passa la nuit en plein air dans le jardin de plaisance (Lustgarten); les feux de bivouacs y produisaient un effet de lumière des plus pittoresques. (Paris a vu, à son tour, de semblables effets de lumière, en 1814, dans son bois de Boulogne et ses Champs-Élysées.) Le lendemain, on présenta au

Digitized by Google

noble étranger les principaux membres des tribunaux, ceux du consistoire. Il s'entretint quelque temps avec des magistrats, principalement avec M. de Kircheisen, l'un des plus capables. Il lui demanda quelques renseignements sur la jurisprudence prussienne. Apprenant qu'il y avait trois degrés de juridiction, il dit que cela était trop *canonique*, devait entraîner bien des lenteurs. Il s'informa aussi de la législation hypothécaire, demanda comment les biens dotaux des femmes étaient garantis par la loi prussienne, comment s'exerçait le droit de grâce, etc. Il causa aussi pendant une demi-heure avec les ministres du culte, et leur promit sa protection. Les circonstances l'ont empêché de leur tenir complétement parole, car plusieurs temples ont été transformés en casernes et même en écuries [1].

L'auteur d'une des relations que nous suivons raconte ensuite fort au long un fait bien connu, qui eut lieu le 28 octobre, le pardon accordé au prince d'Hatzfeld, à la sollicitation de sa jeune femme. Cet acte de clémence produisit une sensation profonde à Berlin; on se flattait que le vainqueur ne se montrerait pas moins généreux envers la nation prussienne elle-même. On fut également sensible à sa conduite envers le prince Auguste de Prusse, fait prisonnier auprès de Prenzlau. C'était le fils du prince Ferdinand, le dernier frère survivant de Frédéric le Grand. En considération de la bravoure qu'avait montrée ce jeune prince en résistant longtemps à des forces supérieures, l'Empereur lui avait permis de revenir à Berlin, sans exiger de lui autre chose que sa parole de s'abstenir de toute correspondance avec les ennemis de la France. Plus tard, il est vrai, quelques propos indiscrets sur les événements de la campagne mécontentèrent vivement Napoléon. Il trouvait que le prince Auguste n'avait pas des antécédents militaires assez caractérisés pour se permettre des critiques si acerbes contre ses supérieurs militaires, comme s'il eût été sûr de mieux faire à leur place. « Tout ce qu'on sait de lui, écrivait durement Napoléon, c'est qu'il a été trouvé dans un marais. »

Les jours suivants, on vit Napoléon dirigeant en personne les manœuvres de sa garde, passant l'inspection des troupes qui traversaient la ville. Pendant ces revues, les messages de victoire se succédaient sans relâche; capitulations de Prenzlau, d'Anclam, reddition de Stettin, de Custrin. On disait dans le peuple que Napoléon, voyant toutes ses prévisions si largement dépassées, s'était écrié : « Je ne sais plus si je dois me réjouir de pareils avantages ou bien en rougir ! »

[1] *Die Franzosen in Berlin*, V. B., n° 39.

Digitized by Google

Ces événements exercèrent une grande et fâcheuse influence sur ses résolutions politiques ; ils l'entraînèrent à exiger, pour prix d'un simple armistice, des conditions tellement exorbitantes, que le roi de Prusse, réduit au désespoir, rompit la négociation et se jeta dans les bras de la Russie.

Napoléon sortait presque tous les jours sans cortége ; il montait ordinairement un cheval blanc. Il trouva le temps de s'occuper de l'administration de la ville, et les dispositions qu'il prit étaient, il faut le dire, merveilleusement appropriées aux circonstances. Il fit installer une nouvelle municipalité, presser l'organisation de la garde bourgeoise conseillée par Davout. Pour la composer, on prit dans chacun des vingt quartiers de la ville soixante des habitants les plus aisés, ce qui donna un total de 1,200 hommes, chargés de veiller au maintien de l'ordre, de concert avec la garnison et les employés de la police. Au début de la guerre, le roi désirait établir quelque chose de semblable, mais il avait été aussitôt étourdi de réclamations. Il était impossible, disait-on, de contraindre les gens aisés à cet affreux sacrifice de leurs nuits. Mais dès que Napoléon eut exprimé à sa manière le même vœu, la chose impossible se trouva tout à coup très facile. Cette espèce de garde nationale avait assurément son utilité ; néanmoins les bons patriotes étaient médiocrement flattés de la voir parader, à côté des troupes françaises, dans ce même *Lustgarten* où jadis Frédéric II faisait manœuvrer ses troupes d'élite. Ce fut pis encore après le départ de Napoléon, quand on vit, sur ce terrain consacré, succéder à la garde impériale les recrues de la Confédération du Rhin, et toujours l'imperturbable garde nationale berlinoise, avec ses officiers « reluisants comme des soleils ». « Tandis que je contemplais ce beau spectacle, dit un contemporain, une femme âgée qui était près de moi, et qui se rappelait sans doute avoir vu là « le vieux Fritz », dit à demi-voix : Ah ! quels hommes !..... Napoléon connaissait bien les Berlinois ! Il leur a donné des uniformes, des épées, des plumets, etc. ; cela les absorbe et leur fait oublier tout le reste. On voit de petits jeunes gens bien délicats, des juifs même, les hommes les moins belliqueux de la terre, comme chacun sait, se pavaner dans leurs uniformes neufs, passer sans se plaindre la nuit sous les armes, faire des patrouilles et crier : *Wer da?* avec l'accent le plus martial. Dans tous les endroits publics on ne parle plus qu'épaulettes et plumets. » Cette appréciation ironique émane sans doute de quelque officier prisonnier sur parole. Il faut savoir que la question des plumets était à l'ordre du jour, parce que les officiers de la nouvelle garde avaient trouvé bon d'adopter pour les leurs le noir et le blanc. Les militaires demandaient pourquoi ces bourgeois, pouvant

Digitized by Google

disposer pour leur travestissement de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, s'avisaient d'accaparer celles de l'armée. Les bourgeois répondirent aigrement que ces couleurs étaient celles de la nation, et que c'était à eux que l'on devait de les voir encore quelque part, puisque l'armée avait disparu. L'argument laissait à désirer : il était difficile de voir une intention patriotique dans cette fière exhibition des couleurs nationales à l'occasion d'un service de police municipale fait par l'ordre et sous la direction des conquérants. Plusieurs pamphlets furent échangés sur cette grave question, qui donnait lieu journellement à de vives altercations dans des réunions publiques ou privées. On reprocha aussi aux habitants de Berlin leurs députations, leurs illuminations. Ils avaient, disait-on, donné un exemple funeste aux autres villes par cette soumission empressée, obséquieuse. Les Berlinois, de leur côté, soutenaient qu'ils n'avaient pu mieux faire ni autrement. Ceux dont le métier était de se battre les avaient laissés à la merci du vainqueur. La situation, la configuration même de la ville interdisaient toute tentative de résistance. L'envoi des députés, les illuminations, avaient été la suite d'invitations équivalant à des ordres formels; la moindre manifestation hostile, la moindre désobéissance aurait eu des conséquences terribles, etc. Ces arguments n'avaient rien d'héroïque, mais il était difficile d'y répondre. Ainsi le malheur commun, au lieu de concilier les esprits, devenait une nouvelle occasion de discordes intestines.

II

Cette polémique n'était pas un fait isolé, accidentel. Les bons citoyens y reconnaissaient avec inquiétude l'un des résultats d'une évolution sociale qui n'avait pas été étrangère aux désastres militaires et contribuait à en aggraver les conséquences. Ce mouvement des esprits, fruit des leçons du temps (*Lehre der Zeiten*, périphrase qu'employaient les contemporains pour éviter de nommer la Révolution française), creusait entre la population civile et militaire une démarcation de plus en plus profonde. Dans cette monarchie d'origine guerrière, le prestige de l'armée avait dû être d'abord immense; il s'était à peu près maintenu jusqu'à la mort du grand Frédéric. Mais, à partir de cette époque, il avait été en s'amoindrissant toujours; la campagne de 1792 lui avait surtout porté un coup terrible, tandis que, par une progression contraire, la bourgeoisie allait toujours croissant en bien-être, en éducation, en lumières.

Digitized by Google

Par une étrange anomalie, la plupart des nouveaux officiers prussiens, encore vierges de lauriers, traitaient les bourgeois de leur temps, fort supérieurs à leurs devanciers, plus mal que ceux-ci n'avaient jamais été traités par les compagnons de gloire du « vieux Fritz » !

Depuis longtemps de bons esprits s'efforçaient de lutter contre cette tendance funeste. Un livre de philosophie militaire fort remarquable pour son temps, le *Sophrone*, imprimé à Francfort en 1792, contient sur ce sujet des réflexions qui dès lors eussent paru d'une évidence banale en France, mais qui scandalisaient les orgueilleux officiers du duc de Brunswick. Entre autres choses on y lisait : « C'est à tort que plusieurs d'entre nous affectent de mépriser tout autre métier que celui des armes... Un État ne saurait être composé exclusivement de soldats, pas plus que de poètes ou d'artistes. Tout homme qui remplit bien les devoirs de sa profession, fût-ce un simple artisan, fût-ce un maître d'école de village (textuel), est honorable. Il est ridicule de mépriser quelqu'un, uniquement parce qu'il ne porte pas de plumet; et il est odieux de lui laisser voir ce mépris. De semblables façons d'agir compromettent l'uniforme.... »

Le même auteur signalait avec beaucoup de force et de raison un autre abus non moins dangereux. Pour retenir la considération qui leur échappait, beaucoup d'officiers ne voyaient rien de mieux que d'exagérer les rigueurs du service, la morgue vis-à-vis du soldat, l'application de l'humiliante *schlague* pour les moindres peccadilles. Cette sévérité outrée déplaisait fort à l'auteur du *Sophrone*. Un tel système allait droit, suivant lui, à l'un des inconvénients les plus graves en temps de guerre, la désaffection du soldat : « Quand on n'a plus que la schlague pour faire mouvoir les hommes, disait-il, il n'y a plus guère à compter sur eux... Frédéric II aurait eu beau avoir encore plus de talent, il n'aurait pas fait de si grandes choses s'il n'avait su se faire aimer du soldat. Le soldat n'est pas un automate, c'est un homme qui a, comme nous, des passions, le sentiment du juste et de l'injuste. Dans le drame de la bataille, comme dans la comédie (*Lustspiel*) de la manœuvre, il est la base, l'élément essentiel.... »

Ces maximes paraissaient alors tellement hardies, que l'auteur, officier distingué, crut devoir garder l'anonyme.

Depuis cette époque, la situation n'avait fait qu'empirer. A l'époque de la rupture avec la France, on en était venu, entre soldats et bourgeois, d'un côté presque au mépris, de l'autre presque à la haine. « Pour trouver en Europe, dit un contemporain, un exemple d'antipathie aussi prononcée entre le civil et le militaire, il aurait fallu aller jusqu'à Constantinople.... »

Digitized by Google

Cette disposition, dans la classe moyenne, se combinait avec une autre plus récente et d'importation française : l'aversion pour la caste nobiliaire, dans laquelle se recrutait alors l'immense majorité des officiers. Aussi, quand le prince d'Isemburg lança la fameuse proclamation qui devait plus tard lui coûter ses Etats, pour recruter parmi les officiers et les soldats prisonniers ou libres sur parole un régiment à la solde de la France, on remarqua, et l'on ne manqua pas de répéter bien haut, qu'une trentaine d'officiers de très ancienne noblesse avaient répondu des premiers à cet appel.

Cette proclamation, dont les écrivains français ont peu parlé, est du 18 novembre 1806. Odieuse aux patriotes, elle n'était d'ailleurs rien moins qu'habile. Au lieu d'insister principalement sur l'honneur de faire partie de la plus vaillante des armées, on s'adressait de préférence aux instincts matériels. « Le soldat français, disait-on, est de beaucoup le mieux payé, le mieux habillé, surtout le mieux nourri. Il vit plus à l'aise que les sous-officiers des autres armées, etc. » On croirait entendre les racoleurs de l'ancien régime vantant aux campagnards novices les douceurs de la cuisine du régiment.

Ce n'étaient pas sans doute des considérations de cette nature qui décidaient des nobles de vieille roche à s'enrôler dans le nouveau régiment. Mais leur conduite, qu'on n'osait qualifier trop sévèrement en présence des Français, n'en produisit pas moins une véritable recrudescence d'indignation contre les nobles en général. On revint, avec une affectation marquée, sur certaines circonstances dans lesquelles le grand Frédéric les avait traités avec une hauteur dédaigneuse, voisine du mépris. On exhuma notamment l'ordre de cabinet, adressé une trentaine d'années auparavant au comte de Schulenbourg, qui sollicitait un prompt avancement pour son fils, enseigne dans les gardes du corps. La réponse royale était ainsi conçue :

J'ai pris connaissance de la demande que vous avez faite le 22 mai dernier pour votre fils; mais je dois vous dire que depuis longtemps j'avais donné l'ordre de ne plus recevoir de comtes dans mon armée. Quand ces messieurs ont servi un an ou deux, ils s'en vont chez eux, et tout est dit. Si votre fils veut servir, le titre n'a rien à y voir, et il ne doit compter sur de l'avancement que s'il apprend pour tout de bon le métier des armes.

Votre roi,

FRÉDÉRIC.

Digitized by Google

A cette résolution gracieuse était joint un *post-scriptum* du même style, écrit de la propre main du roi :

De jeunes comtes qui ne veulent rien apprendre sont des ignorants en tout pays. En Angleterre, le fils du roi a débuté comme simple matelot à bord d'un bâtiment, pour étudier sérieusement l'état de marin. Si, par une espèce de miracle, un comte pouvait jamais être bon à quelque chose, rendre quelque service au monde et à son pays, ce serait uniquement par son *mérite personnel* (ces deux mots sont en français dans le texte original), et non pour son titre et sa naissance, qui ne sont que fadaises.

Une circonstance particulière donnait à cette reproduction une actualité piquante. Le jeune enseigne qui avait valu à son père cette rebuffade était précisément ce comte Schulenburg, gouverneur de Berlin en octobre 1806, qui avait quitté précipitamment la ville, après avoir recommandé au peuple la fermeté dans les revers. Il revint bientôt demeurer avec son gendre, le prince de Hatzfeld, et scandalisa fort les Prussiens en se montrant en public avec la seule décoration de la Légion d'honneur.

Il y aurait encore bien des choses à dire sur cet antagonisme, principe de dissolution énergique dont Napoléon aurait pu tirer un grand parti s'il avait voulu détruire entièrement cette monarchie. Au début de la guerre, l'armée prussienne aurait eu besoin d'un succès décisif pour recouvrer son ancien prestige sur la population civile; on sait ce qui arriva... Ce ne fut pas trop des mutilations impitoyables de Tilsitt, de cinq années de compression, ou plutôt d'étouffement, pour amener la réconciliation par l'excès du malheur commun, et fondre au creuset national toutes les rancunes du passé.

Mais ces jours de délivrance étaient loin, ils semblaient ne devoir jamais venir, quand la population de Berlin contemplait Napoléon, tantôt chevauchant « unter den Linden », sur son cheval blanc, tantôt les mains derrière le dos, côtoyant à pied dans le *Lustgarten* les rangs de sa garde invincible.

Pendant les derniers temps de son séjour à Berlin, il prit quelques mesures financières importantes, et dont l'effet fut généralement favorable, au moins comme palliatif. Pour comprendre combien la crise était grave, il faut savoir que les administrateurs de la Banque royale (fondée par le grand Frédéric en 1765) étaient partis dès le 14 octobre pour Kœnigsberg et avaient suspendu leurs payements. Cette résolution était déplorable; elle aggravait notablement les souffrances des populations sans nuire à l'ennemi.

Digitized by Google

Les hommes les plus impartiaux pensaient que la Banque aurait dû ou rester à Berlin, ou du moins y assurer le payement des intérêts en sollicitant la garantie du gouvernement français, qui ne l'aurait certainement pas refusée dans de telles circonstances. La fuite des administrateurs et l'interruption du service firent tomber le papier de la Banque à 25 0/0 au-dessous du pair. Celui de la Caisse maritime, autre institution de crédit due également à Frédéric, perdait 40 0/0. Tel est l'inconvénient mortel des banques d'Etat.

On peut se faire une idée de la situation des choses à Berlin par le seul fait suivant. Les bons juifs, qui n'avaient eu garde de fuir, eux, sachant bien « qu'il n'est rien de tel que ces paniques pour faire de bonnes affaires[1] », ne voulaient escompter le papier des gens les plus solvables qu'à 50 et même 60 0/0 de perte.

L'Empereur débuta par donner cours forcé au papier-monnaie de l'Etat. Les souscripteurs de l'emprunt de deux millions et demi de thalers, ouvert pour subvenir aux réquisitions françaises, furent admis ainsi à faire leurs versements en papier, ce qui les soulagea beaucoup. En même temps, comme corollaire de cette mesure, Napoléon faisait frapper à l'hôtel des Monnaies de Berlin et mettre en circulation tout ce qui s'y trouvait de lingots d'argent et de cuivre. D'autres prescriptions également dictatoriales, mais justifiées par les circonstances, pourvoyaient à l'approvisionnement de Berlin. Les cultivateurs des environs, un peu rassurés, avaient, pour la plupart, regagné leurs demeures. Il leur fut enjoint de verser dans les magasins de la ville la quantité de blé nécessaire pour assurer le service régulier de la boulangerie. Sous l'inspiration du maître, ces fournitures furent réglées de manière à ce que la ville eût toujours en réserve pour trois mois de farines. Cet arrangement ramena le cours moyen du boisseau de blé entre 2 th. 14 gr. et 3 thalers, tandis qu'il s'était élevé jusqu'à 4 thalers à l'époque de la paix, où l'exportation était permise. L'Empereur avait défendu qu'on fît payer le pain aux pauvres gens plus d'un groschen la livre. Il donna également des ordres pour que l'on continuât de payer les pensionnaires de l'Etat, notamment les invalides, et pour que le service des postes fût rétabli dans toutes les provinces de la monarchie occupées par l'armée française.

[1] Voir notre première partie.

Digitized by Google

III

On retrouve dans quelques chants populaires contemporains l'impression encore palpitante de ces événements. Dans les premiers moments, quand la certitude du désastre succédait à une trompeuse espérance, quand toute la population, courant éperdue par la ville, « semblait une seule famille unie dans la contemplation désespérée d'un commun malheur », on avait vu un petit homme, le sieur Lange, rédacteur du journal le *Télégraphe*, jusque-là des plus hostiles à la France, parcourir les groupes en gesticulant et s'essayant au rôle de Tyrtée. Il gourmandait les poltrons, demandait si l'on avait perdu tout souvenir de la guerre de Sept Ans, de la vieille gloire prussienne, conseillait de se porter en masse sur la Havel à la rencontre des vainqueurs. Il était prêt à marcher des premiers, tout seul au besoin, à ramener sur sa poitrine, comme un autre Winkelried, un faisceau de baïonnettes ennemies... Quelques jours après, l'un de ceux qui avaient entendu ses élucubrations patriotiques, assistant à l'entrée de Napoléon, reconnut ce même Lange circulant encore de groupe en groupe, mais pour stimuler les applaudissements, disant à l'un, à l'autre : L'Empereur ! l'Empereur ! le voyez-vous là-bas ! c'est celui qui a l'habit vert ![1] » Le *Télégraphe*, qui, dès 1805, déclamait en termes si violents contre la France, que sa circulation avait été défendue par l'autorité, était devenu le panégyrique effréné de Napoléon. Cette conversion si subite faisait à bon droit suspecter la sincérité du langage antérieur. Le patriote Lange était en effet un agent secret de la police française. C'est à lui que se rapporte une lettre de Napoléon au commissaire impérial Bignon, ainsi conçue : « Dites à cet individu que s'il sert bien, il aura une pension et une place en France. » L'Empereur, tout en utilisant cette espèce de gens, ne dissimulait pas le dégoût qu'ils lui inspiraient. Le mieux alors eût été de ne pas s'en servir.

Voici une pièce des plus remarquables, inspirée, dit-on, par la présence de l'Empereur à un Prussien fidèle à son pays, mais subissant, dans une certaine mesure, le prestige du génie et de la gloire :

O toi, auquel rien jusqu'ici n'a su résister ! rends-nous notre bon roi,

[1] Ces mots sont en français dans la satire du temps.

Digitized by Google

rends-nous la paix, rends-la au monde ! Nous l'implorons, cette paix, au nom de l'humanité entière, aujourd'hui prosternée à tes pieds.

Regarde autour de toi, grand Empereur, plus loin, par delà tes invincibles ! En ta clémence repose l'espoir de bien des millions d'hommes. Tu dois à ta propre gloire la modération, la pitié, comme couronnement de ta victoire.

Le vulgaire te croit seulement un grand capitaine ; je vois plus clair et plus loin dans ta pensée profonde. Mais ta destinée recèle un piége terrible ! C'est un jeu dangereux que *d'édifier, comme tu le fais, le bonheur futur de l'humanité sur son malheur présent.*

Doch du hast in deinen grossen Plœnen
Menschenwohl auf Menschenschimerz gebaut.

Nous ignorons si cette pièce est, comme on le prétend, contemporaine de l'entrée de Napoléon à Berlin. Ce qui est incontestable, c'est qu'elle se trouve à la page 257 du tome premier des *Vertraute Briefe*, qui parut en 1807, immédiatement après la conclusion de la paix. On ne saurait donc méconnaître dans l'œuvre du poète inconnu une sagacité prophétique, et les deux derniers vers expriment la critique la plus profonde qui ait jamais été faite du système politique de Napoléon. Oui, l'Empereur était plus qu'un grand capitaine, plus qu'un conquérant vulgaire. Il poursuivait, de champ de bataille en champ de bataille, un idéal supérieur à la gloire des armes : la destruction de la tyrannie maritime de l'Angleterre, la paix universelle sous l'influence française. Mais il n'a pas su ou voulu comprendre qu'en vue de ce but véritablement grand, il imposait à l'Europe continentale plus de sacrifices, de souffrances qu'elle n'en pouvait présentement supporter, et qu'il risquait une chute mortelle pour sa fortune, pour celle de la France, en avançant vers son idéal par une voie trop humide de sang et de pleurs.

Une autre pièce du temps nous montre un vieil invalide de Rosbach, appuyé sur sa béquille, contemplant avec stupeur l'entrée du vainqueur d'Iéna. De grosses larmes s'échappent de ses yeux, il chancelle, il tombe sans connaissance, et ne revient à lui que pour exprimer le regret d'avoir trop vécu... Ce rapprochement se présentait si naturellement à l'esprit, qu'on peut bien ne voir là qu'un tableau de fantaisie. En revanche, voici une touchante anecdocte d'invalide qui se trouve dans un livre publié avant la fin de la guerre, et dont l'authenticité semble incontestable :

C'était à la fin d'octobre 1806. Un officier supérieur prussien se dirigeait vers la forteresse silésienne de Glatz, quand il atteignit sur la route un individu dont l'extérieur attira vivement son attention. C'était un homme de haute taille, conservant encore, dans un âge

Digitized by Google

évidemment très avancé, la tournure militaire, et marchant avec une vivacité juvénile. Comme il cheminait dans la même direction que l'officier, celui-ci lui offrit une place dans sa voiture. « Merci, dit le vétéran, je m'exerce pour reprendre l'habitude des étapes... Oh! ne riez pas, monsieur; j'ai quatre-vingt-quatre ans, c'est vrai, mais, dans un temps comme celui-ci, on retrouve des forces. J'ai fait la guerre de Sept Ans; j'ai parlé deux fois au vieux Fritz. Il m'a dit que je l'avais aidé à conquérir la Silésie. Eh bien! Fritz, me voilà encore pour aider ton petit-fils à la conserver. Et voilà pourquoi je vais à Glatz, et de là partout où l'on pourra faire quelque chose d'un pauvre vieux comme moi. »

Napoléon quitta Berlin dans la nuit du 25 au 26 novembre. Pendant ce séjour d'un mois, il avait conquis par son génie l'admiration de ceux qui maudissaient le plus ses victoires. Tous les témoignages contemporains concourent à prouver que, dans ces premiers temps, on lui en voulait moins d'avoir vaincu, qu'on n'en voulait à ceux dont l'incapacité avait assuré son triomphe. On était de même involontairement flatté de l'empressement qu'il avait mis à s'emparer de l'épée de Frédéric II, en même temps qu'on s'irritait de l'incurie déplorable de ceux qui avaient laissé à sa merci cette dépouille opime. De mauvais plaisants prétendaient que Napoléon, ayant trouvé aussi la fameuse canne du grand homme, l'avait renvoyée au roi de Prusse, en lui recommandant d'en faire bon usage lors de son retour à Berlin.

L'enlèvement du quadrige en bronze de la Paix qui décorait la porte de Brandebourg avait assez vivement affecté la population berlinoise; mais des bourgeois optimistes rappelaient que cette perte, après tout, n'était pas irréparable, puisque le moule de ce bronze était encore à Potsdam chez le fondeur Jury.

Tous les écrits indépendants publiés à cet époque, et même plus tard, font l'éloge du gouverneur général Clarke, du commandant militaire Hullin, de l'administrateur Bignon. Ils eurent plus d'une fois, surtout au début, à défendre les Berlinois contre les exagérations de zèle et de soumission des autorités prussiennes. Celles ci croyaient n'en pouvoir jamais faire assez pour se concilier les vainqueurs, à moins qu'on ne suppose qu'elles agissaient ainsi pour surexciter les passions et préparer une levée de boucliers. Par exemple, au moment de l'arrivée de Clarke, le doyen de la corporation des marchands avait adressé à ses confrères une circulaire pour les engager, sur l'invitation du prince de Hatzfeld, à se cotiser pour offrir au gouverneur français un petit cadeau d'un million. Clarke, c'est-à-dire l'Empereur, ayant paru fort mécontent de cette circonstance, le prince soutint qu'il n'avait rien dit de semblable.

Digitized by Google

Un peu plus tard, le général Hullin ayant ordonné purement et simplement la remise des armes par les particuliers, les autorités prussiennes s'empressèrent de faire insérer dans les journaux une proclamation portant que tout citoyen eût à livrer ses armes, sous peine d'être fusillé. Hullin s'empressa d'envoyer aux mêmes feuilles un avis portant « qu'il était fort étonné que les magistrats se fussent permis d'édicter de leur chef une semblable pénalité, quand rien de sa part ne les y autorisait. » Hullin, jadis l'un des vainqueurs de la Bastille, était devenu presque populaire à Berlin. Il montrait surtout beaucoup d'impartialité dans les contestations qui s'élevaient quelquefois à propos des logements militaires, et ne craignait pas de donner raison à l'habitant. Il se plaignait même de ce qu'on ne recourait pas assez fréquemment à lui. « On n'a pas assez confiance, disait-il, dans notre impartialité. Le soldat doit vivre, mais non s'enrichir aux dépens du bourgeois. » Pendant plusieurs jours on ne parla dans Berlin que de la correction vigoureuse administrée par le gouverneur français de Berlin à un Prussien transfuge, un *Isembourgeois*, tyran domestique d'un pauvre tailleur chez lequel il était logé.

De tels excès, il faut le dire, étaient rares de la part des officiers et même des soldats français. « On pourrait facilement les compter, écrivait dès 1807 un témoin oculaire, et pourtant il a passé par Berlin, pendant la guerre, au moins deux cent mille hommes. Il y avait bien par-ci par-là quelques demandes indiscrètes, mais on insistait rarement... Bien des familles conservent le souvenir de la générosité de leurs hôtes. Un jour un soldat arrive avec son billet de logement chez un tisserand. Il trouve là quatre enfants à demi nus, grelottant dans un galetas; il fouille à l'escarcelle, donne une pièce à chaque enfant et se retire... Deux autres, adressés à une pauvre veuve, s'en allèrent de même, mais revinrent deux heures après lui offrir les rations de pain et de viande qu'ils venaient de recevoir. » Ces faits, attestés par un contemporain d'ailleurs fort hostile à l'invasion, méritent d'être recueillis pour l'honneur des soldats français.

Nous retrouvons encore, sur la situation commerciale et financière de Berlin pendant l'occupation, quelques détails techniques qui ne manquent pas d'intérêt. Au milieu de la stagnation générale, le seul commerce des chevaux et des bestiaux donnait lieu à des affaires fort actives, bien que dans des conditions extraordinaires. Des animaux qui en temps ordinaire auraient valu de 100 à 300 thalers se donnaient couramment à 80 0/0 de perte et même davantage. On pouvait avoir pour 15 thalers des bœufs d'excellente qualité, et ce prix tomba même un instant à 3 thalers. Ce profond

Digitized by Google

avilissement des prix était dû à l'extrême rareté du fourrage. La place Alexandre était transformée en marché aux chevaux permanent. A la même époque, on pouvait se procurer, pour des prix dérisoires (*Spottgeld*), des draps, de la toile, des habits de soie et d'autres étoffes, des montres d'or et d'argent, tristes épaves des champs de bataille colportées par les vainqueurs. Dans les rues, sur les places, on rencontrait à chaque pas des groupes de vendeurs ou d'acheteurs. Une partie des rations délivrées aux Français par la municipalité était revendue immédiatement à très bas prix. Le trafic sur ces articles avait pris une si scandaleuse extension, que les autorités le défendirent sous les peines les plus sévères. Suivant l'usage, ces prohibitions ne firent que stimuler le zèle des spéculateurs. Des poursuites exercées contre un négociant en vins très connu constatèrent que cet honnête homme rachetait en détail pour fort peu de chose à certains commissaires français peu scrupuleux une bonne partie du même vin dont il faisait payer fort cher à la municipalité la fourniture pour les troupes impériales. Condamné à la prison, il parvint à faire commuer sa peine en une forte amende. Il y eut aussi des bénéfices scandaleux dans le commerce des bestiaux, et trois habitants riches de Berlin étaient encore en prison pour ce fait à l'époque de la conclusion de la paix.

Pendant cette période, le change des monnaies donna lieu à d'immenses affaires. Beaucoup de particuliers aisés s'en mêlaient, et plusieurs en recueillirent un ample dédommagement des sacrifices que leur coûtait l'occupation. Grâce à la variété infinie des types monétaires qui circulaient alors en Allemagne, les hommes d'argent n'avaient que trop beau jeu. Une seule maison de banque, celle de Marpurg et Schulze, gagna, dans les trois premiers mois, plus de 60,000 thalers. On prenait surtout de rudes revanches financières sur ceux des vainqueurs qui, se préparant à retourner dans leur patrie, cherchaient à échanger des pièces allemandes de différentes provenances contre de l'or, et surtout de l'or français. « J'ai vu de mes yeux, dit un contemporain, échanger, à l'hôtel de l'Aigle d'Or, place Dœnhoff, 20 livres pesant de monnaie d'argent saxonne et autre pour cent frédérics d'or. J'ai vu également payer le napoléon 12 thalers en pièces autrichiennes de 20 kreutzers estimées seulement à 5 groschen la pièce, ce qui mettait les 20 francs d'or français à environ 60 francs.» Enfin, le même narrateur vit un juif empocher, moyennant 8 frédérics d'or, pour 430 thalers de bons du Trésor prussien.

Vers le mois de mars 1807, une reprise assez énergique se manifesta dans les affaires. En trois jours, les bons du Trésor remontèrent de 90 à 94, les billets de la Banque de 75 à 82, ceux de la

Digitized by Google

Caisse maritime de 60 à 74 0/0. Quelques personnes attribuaient cette amélioration au bruit alors fort répandu d'une prochaine solution pacifique. Mais elle avait une cause plus immédiate : une somme considérable en numéraire, plus de 400,000 rixdalers, avait été expédiée de Francfort à Berlin, pour être employée en achats de fonds publics. Cette opération, qui était à la fois une action généreuse et une spéculation bien entendue, était l'œuvre d'une nouvelle maison de banque, dépositaire du Trésor de l'électeur fugitif de Hesse-Cassel, et destinée à une célébrité européenne, la maison Rothschild.

IV

S'il est une contrée en Allemagne où l'intervention française ait été un bienfait relatif et surtout une juste expiation de l'incapacité flagrante du pouvoir établi, c'est assurément l'électorat de Hesse-Cassel. Un mémoire, publié en 1807 à Leipzig par un ancien officier de l'armée hessoise, contient sur l'administration civile et militaire de l'ex-électeur des documents fort curieux et dont on ne saurait suspecter l'impartialité, car l'auteur avait refusé d'entrer au service du nouveau roi de Westphalie.

C'était l'Angleterre qui avait refait la fortune des électeurs de Hesse, en louant chèrement leurs troupes pendant la guerre d'Amérique. Guillaume, l'électeur régnant en 1806, avait encore considérablement augmenté son avoir en prêtant à différents princes de grosses sommes à très gros intérêts. Quant à l'agriculture et à l'industrie de son propre pays, c'était bien son moindre souci, sauf quelques avances accordées à un petit nombre de manufacturiers, sans qu'il leur fût jamais fait grâce d'un jour pour le payement des intérêts ou le remboursement du capital. Comptant sur quelque marché fructueux comme celui qu'avait passé son père avec les Anglais, il tenait sur pied une armée hors de toute proportion avec le nombre de ses sujets : dans ce petit Etat de 500,000 âmes, près de 33,000 hommes portaient l'uniforme ! Mais cette armée était loin de coûter aussi cher qu'on pourrait le croire. Pour les neuf dixièmes, composés des milices rurales et urbaines (*Garnison-Regimenter* et *Land-Regimenter*), le service militaire était un impôt. Ils étaient assujettis aux revues, aux manœuvres, s'armaient, s'équipaient à leurs frais, sans toucher aucune solde en temps de paix. Les seules troupes de campagne (*Feld-Regimenter*), formant 3,300 hommes environ, étaient régulièrement soldées.

L'électeur était relativement le plus riche prince de l'Europe,

Digitized by Google

et sans comparaison le plus avare. D'après les évaluations les plus raisonnables, il ne possédait pas moins de 50 millions, somme encore considérable aujourd'hui, mais énorme à cette époque. Toute son intelligence passait dans la gestion de cette colossale fortune ; hors de là, c'était un sot dans toute l'acception du terme, haïssant la France presque autant qu'il aimait l'or. Il s'occupait beaucoup de son armée, mais sa surveillance méticuleuse, s'exerçant exclusivement sur les détails les plus puérils de tenue et d'équipement, lui avait fait perdre ses meilleurs officiers. La plupart de ceux qui s'étaient formés dans la guerre d'Amérique avaient pris du service dans d'autres Etats. Il restait à l'électeur les nobles fainéants, que personne ne s'avisait de lui disputer. En Hesse, plus encore qu'en Prusse, les hauts grades étaient occupés à peu près exclusivement par les gens qui « ne s'étaient donné que la peine de naître ». Des enfants de quatorze ans, sortant de l'école des cadets, où ils ne daignaient rien apprendre, sachant bien qu'ils n'en avaient pas besoin, faisaient leur chemin au détriment de ceux qui n'avaient d'autres titres que leur mérite personnel. Aussi les bourgeois, les marchands, étaient encore plus dédaignés en Hesse qu'en Prusse par ces nobles en uniforme. Ils ne s'abaissaient à fréquenter une maison bourgeoise que quand il s'y trouvait quelque jolie femme ou une caisse bien garnie. A l'exemple de leur souverain, ils affichaient le plus grand mépris pour les Français. La campagne de 1805 n'avait pas suffi pour les détromper ; la capitulation d'Ulm, la journée d'Austerlitz n'étaient, suivant eux, que le résultat de la trahison.

Les sous-officiers hessois étaient en général excellents, mais condamnés, en leur qualité de roturiers, à végéter toute leur vie dans les grades inférieurs, comme ceux de l'ancienne armée française depuis le fatal règlement de 1781. Il y avait chez ces sous-officiers hessois, et même chez les simples soldats, plus de religion, de moralité et d'instruction que chez la plupart des officiers nobles.

Les fastes militaires de l'armée hessoise à cette époque offrent certains détails qui semblent du domaine de la fantaisie carnavalesque. La grave question du raccourcissement des queues fut débattue pendant plus d'une année entre l'électeur et ses conseillers intimes. Il est vrai que le règlement qu'ils élaborèrent était un chef-d'œuvre. Tout y était prévu : l'épaisseur de l'appendice en question, sa longueur, celle du ruban, la forme du nœud, tous les détails de la coiffure assortie, les pénalités graduées pour les négligences d'exécution de la part des inférieurs ou le manque de surveillance des supérieurs. L'électeur attachait une telle importance à ces détails, que les officiers, pour faciliter leur travail, avaient fini

Digitized by Google

par inscrire les mesures réglementaires sur le haut de leurs cannes, et la plus grande partie des heures affectées à la parade était absorbée par ces graves vérifications. Pendant ce temps, les objets les plus essentiels d'armement, d'équipement étaient négligés; l'habillement du soldat restait incommode; le fusil, plus lourd que dans aucune autre armée, portait à peine à soixante pas, etc.

Quelques années avant sa grande déconfiture, l'électeur s'était donné la puérile satisfaction de jouer au conquérant, en prenant possession du territoire de Fritzlar, qui lui était attribué par la paix de Lunéville. D'après ses ordres, une division, en grand appareil de campagne, musique en tête, envahit au beau milieu de la nuit cette paisible petite ville, réveillant en sursaut les habitants, qui ne savaient d'où leur tombait cette avalanche guerrière. Après un terrible charivari de trompettes et de tambours, on annonça à cette population effarée qu'elle avait désormais l'honneur de faire partie des Etats de Son Altesse Sérénissime.

En 1806, ce prince montra peu d'esprit et encore moins de loyauté. Au lieu de se déclarer franchement pour l'un des deux partis, il attendit pour se décider que la fortune eût prononcé, et n'offrit son armée à Napoléon qu'après la bataille d'Iéna. L'Empereur avait pardonné à l'électeur de Saxe son hostilité loyale; il fut impitoyable pour les hésitations fallacieuses du prince hessois. On raconte que celui-ci, fuyant vers le littoral de la Baltique, s'arrêta quelques heures à Arolsen, chez l'un des moindres principicules allemands, celui de Waldeck. Pour rendre honneur au fugitif, son hôte avait fait mettre sous les armes les neuf hommes qui composaient toute la force armée de ses Etats : « Vous êtes bien heureux, lui dit en pleurant l'électeur, vous avez encore des soldats; moi, je n'en ai plus! » Pourtant son malheur ne fut pas sans compensation; si ses Etats étaient perdus, sa caisse fut sauvée et prospéra, grâce à la fidélité et à l'intelligence des Rothschild.

Autant l'Empereur s'était montré dur pour un prince dont le caractère personnel lui inspirait peu d'estime, autant il se montra généreux pour le vénérable électeur de Saxe. Les plus grands égards furent recommandés et observés vis-à-vis des troupes saxonnes, qui avaient combattu très honorablement au début de la campagne. Les Français se comportèrent avec beaucoup de modération sur le territoire saxon, et y furent, en général, accueillis cordialement. Dans ce pays, où la raideur prussienne, alors proverbiale, avait passé si longtemps pour l'idéal militaire, l'aspect engageant, la joyeuse désinvolture des vainqueurs d'Iéna étaient un sujet d'étonnement profond. On ne saurait le nier, le premier mouvement fut sympathique. Cette impression se trouve reproduite avec une grande

Digitized by Google

vérité dans deux estampes un moment populaires en Allemagne, œuvres d'un artiste de Leipzig nommé Geisler. Après l'éclatant début de la campagne, le premier corps de la grande armée entra dans cette ville au moment de la foire Saint-Michel. L'une de ces gravures représente le défilé d'un bataillon d'infanterie revenant de la distribution, et emportant sans façon les quartiers de viande et les pains de munitions enfilés dans les baïonnettes, à la grande stupéfaction des bons Allemands. Sur le devant, quelques soldats, se détachant du groupe, fraternisent avec les habitants. Un sous-officier déjà mûr, d'une figure ouverte et intelligente, une de ces physionomies joyeusement martiales qu'on retrouve dans les tableaux d'Horace Vernet, prend le menton d'un enfant qui promène curieusement les mains sur ses galons; tous deux semblent déjà de vieilles connaissances. Près de lui, un voltigeur, faisant honneur à la galanterie française, passe son bras autour de la taille d'une jeune marchande, à laquelle un autre soldat, faisant sonner une bourse bien garnie, paye généreusement un petit verre. Çà et là, des poules, probablement acquises à meilleur marché, pendent attachées par les pattes aux bretelles des gibernes. L'un des grands sujets d'étonnement des gens du pays était le goût que montraient pour les enfants et pour les animaux ces soldats français, si petits de taille et si grands de renommée. L'artiste n'a pas oublié ce détail caractéristique. Au centre de l'autre gravure, on aperçoit le bout du nez d'un petit cheval, enfoui sous une montagne de ballots de toute espèce; à la cime est perchée la cantinière du régiment, portant en travers devant elle le fusil du troupier, amant ou mari, qui, d'une main, tient la bride de sa monture, de l'autre, un enfant dont il a bien l'air d'être le père. Près de lui marche lestement un autre soldat, portant sur son épaule un écureuil dérobé aux forêts de la Thuringe, et qui paraît fort intriguer le fidèle chien du régiment, etc.

La seconde estampe se rapporte à un incident peu connu et assez curieux. Nous venons de dire que ces troupes arrivaient pendant l'une des foires de la grande cité marchande de l'Allemagne. Un grand nombre de soldats improvisèrent sur-le-champ un marché pour se défaire de leur butin. Dans les premiers moments, personne n'osait aborder ces nouveaux concurrents, sauf les juifs, toujours intrépides en présence d'un lucre possible. L'artiste a bien exprimé l'opposition de ces physionomies rapaces avec les figures franches et joviales des vendeurs. Dans un des principaux groupes, une horrible vieille à lunettes marchande une riche défroque d'officier; elle désigne du doigt quelques taches (de sang, selon toute apparence) qui, suivant elle, détériorent considérablement l'objet. Pendant ce

Digitized by Google

temps, un enchérisseur déguenillé, à longue barbe et coiffé d'un reste lamentable de chapeau à cornes, enfonce ses doigts crochus dans la nuque de la vieille, la tire violemment en arrière, et met dans la main du marchand-soldat le prix qu'elle hésitait à donner. Tous ces israélites portent encore la barbe longue, conformément à une ordonnance de 1727, qui ne fut abrogée qu'à la suite de l'occupation française.

Ces gravures, faites sur des dessins d'après nature, d'une exécution médiocre, mais d'une grande fidélité, se vendaient un demi-thaler avec figures noires, et un thaler avec figures coloriées ; elles se rencontreraient difficilement aujourd'hui en Allemagne, et n'ont jamais été connues en France. Peut-être ne seraient-elles pas indignes, en raison de leur exactitude, d'être reproduites dans quelque histoire française de l'Empire. Les écrivains militaires de tous les pays font presque toujours la part trop grande aux généraux, et trop petite aux soldats.

On a peine à croire, toutefois, que l'auteur de ces eaux-fortes n'ait pas exagéré la laideur sordide, repoussante, des brocanteurs juifs. A cette époque, les préjugés du moyen âge contre les israélites subsistaient encore en grande partie, et la conduite d'un grand nombre d'individus de cette race justifiait trop bien le mépris haineux dont ils étaient l'objet. « C'est surtout dans les grandes crises de l'humanité que ces juifs sont un fléau, écrivait un contemporain. Tandis que l'honnête homme accablé se tient à l'écart, gémit en silence ou perd absolument la tête, le juif, rayonnant d'audace, se montre au premier plan. Exalté jusqu'à la rage par le démon de la cupidité, il exploite sans vergogne les embarras de ses concitoyens. Cet homme, qui d'habitude tremble à l'aspect d'une épée nue, devient intrépide par amour du gain. Les dernières fumées des champs de bataille, en s'évanouissant, montrent les juifs dépouillant déjà les mourants et les cadavres tout chauds encore. Il n'est pas de meilleur espion qu'un juif ; il sait tous les chemins, devine les plus mystérieuses cachettes, sert indifféremment amis et ennemis, pourvu qu'on le paye. Nul ne sait mieux exploiter à son profit les réquisitions des généraux français. Il se fait agréer par eux comme commissaire, requiert pour leur compte bien au delà du nécessaire, et bénéficie de l'excédant. Il se met sournoisement en rapport avec les maraudeurs, leur indique les bons endroits, leur rachète à vil prix le butin. Il exploite impitoyablement les vainqueurs eux-mêmes, en changeant les pièces françaises contre celles du pays. » Des faits authentiques justifiaient l'exactitude de ce tableau. On avait vu une quantité de juifs entrer à la suite des Français dans les places conquises par capitulation, à Schweidnitz par exemple, et y vendre pu-

Digitized by Google

bliquement les objets requis pour le compte de l'ennemi : draps, vaisselle, chevaux, etc. Certains chrétiens ne dédaignaient pas non plus de faire les métiers de réquisitionnaires ou d'espions, et les vainqueurs ne se gênaient guère pour cacher le mépris que leur inspiraient ces complaisances vénales. Un jour, un habitant de Potsdam découvrit au commandant français une réserve considérable de bois de charpente appartenant à l'Etat. « Laissons ce bois au roi de Prusse, dit dédaigneusement l'officier français. Il aura besoin de faire faire bien des potences, à son retour, pour les coquins qui l'ont trahi. »

On ne saurait trop le redire, l'opinion populaire faisait une grande différence entre ces lâches complices de l'invasion et les Français eux-mêmes. Dans les écrits contemporains, les exemples de cruauté, de rapacité de la part des vainqueurs sont fort rares ; les traits de générosité abondent. Nous en avons déjà cité plusieurs, en voici encore un, attesté par une gravure du temps. Au moment où la grande armée marchait sur la Vistule, la femme d'un cantonnier de la route de Berlin à Posen avait caché dans un coin de son jardin un sac renfermant toutes ses économies, 250 thalers. Sa servante, dont elle se croyait sûre, l'avait aidée à enfouir ce petit trésor. Bientôt les Français commencent à paraître ; un détachement fait étape dans le bourg voisin, et un hussard alsacien, porteur d'un billet de logement, se présente chez le cantonnier. Le lendemain matin, il mène droit à la cachette son hôtesse terrifiée, lui fait déterrer son argent,.. puis lui dit : « Votre servante est une drôlesse qui vous a trahie ; elle espérait que je partagerais avec elle. Reprenez votre *magot*, et cachez-le à vous toute seule, car vous allez avoir à loger bien des camarades, et, dans le nombre, il pourrait s'en trouver de moins scrupuleux que moi. »

Une autre gravure se rapporte à un trait de dévouement conjugal que nous aurions dû faire figurer parmi les souvenirs du champ de carnage d'Eylau, et qui avait donné aux Allemands une haute idée de la fidélité des dames françaises. La femme d'un des colonels du corps d'Augereau n'avait pas voulu se séparer de son mari ; d'étape en étape elle l'avait suivi, et s'était installée le 7 février au soir dans une maison d'Eylau, où il devait lui faire parvenir de ses nouvelles. Elle resta là, en proie à une anxiété croissante, pendant toute la bataille du lendemain. La nuit était venue, la terrible canonnade avait cessé ; la pauvre femme attendit vainement toute la soirée, toute la nuit ! Aux premières lueurs du jour, elle courut à l'église, puis partout où l'on avait déposé des blessés, sans pouvoir obtenir aucun renseignement. Alors, se sentant veuve, mais soutenue par l'espoir de retrouver au moins le corps de son bien-aimé,

Digitized by Google

temps,
reste la
dans la
dans la
Tous c
une or
cupati
Ces
tion
thale
se r
jam
gne
his
pa
tr

n
j
s

Digitized by Google

que dans la voiture, une vingtaine de voyageurs, dont plusieurs militaires français et huit femmes, dont deux ou trois n'auraient peut-être pas été fâchées de lier conversation; mais tout se passa avec une parfaite convenance. Nos petits officiers nobles n'auraient pas sûrement montré la même réserve. Je guettais toujours les villages ruinés et solitaires, mais je n'en vis aucun. Tout était absolument dans le même état qu'autrefois.

La voiture s'étant arrêtée pour relayer entre Francfort et Müncheberg, personne n'osait entrer dans l'auberge, pleine de soldats français. Je me risquai bravement avec mes provisions sous le bras. Je trouvai en effet dans la salle bon nombre de chasseurs et de dragons assis autour d'une longue table, et, dans un coin, six paysans qui jouaient aux cartes, aussi tranquillement qu'en pleine paix. Les soldats s'empressèrent de me faire place, et m'invitèrent fort gracieusement à partager leur frugal repas, *des pommes de terre avec un peu de sel* [1]. Ce procédé me toucha si fort, que je mis à leur disposition toute ma cantine; jambon, saucisson, rôti, rhum, vin de Hongrie, tout fut promptement expédié.... Tout le long de la route, je trouvai facilement à me restaurer; je n'aperçus pas une seule vitre cassée. Quelques arbres coupés pour faire du feu, d'autres sur lesquels les soldats avaient essayé, en passant, leurs sabres ou leurs baïonnettes, voilà les seules traces de destruction que j'aperçus. Je retrouvai tout chez moi dans le même état, et la ville bien mieux tenue que je n'aurais pu le croire. Passé cinq heures du soir, on ne rencontrait plus un soldat; pendant la nuit, de fréquentes patrouilles parcouraient les rues, etc.

Il est juste d'ajouter que tous les Français ne montraient pas la même aménité pour le paysan, comme en fait foi l'anecdote suivante, dont s'égayèrent un moment les Berlinois, bien qu'un de leurs compatriotes y jouât le rôle de victime. Pendant un passage de troupes, un cultivateur du Brandebourg était mis journellement en réquisition pour transporter dans sa charrette des soldats éclopés et même des officiers. Son ignorance de la langue française était des plus profondes et son intelligence paresseuse, si bien que ses voyageurs impatientés finissaient souvent par recourir au bâton pour se faire mieux comprendre. Il tombe un jour, par bonheur, sur un sergent alsacien ou lorrain, et lui raconte ses tribulations. « Je vous en prie, lui dit-il, indiquez-moi un ou deux mots de français que je puisse placer à propos, pour témoigner au moins de ma bonne volonté et m'éviter des coups. — Rien n'est plus facile, répond le sergent avec un sérieux imperturbable. Toutes les fois qu'on vous demandera quelque chose en français, prenez un air aimable, et dites : Oui, b....e. » Et l'impitoyable farceur donne

[1] Ces mots sont en français dans l'original.

Digitized by Google

complaisamment à sa victime une leçon de prononciation en règle sur ces deux mots, de peur qu'on ne s'y méprenne. Le voyageur du lendemain se trouvait être un de ces fonctionnaires, peu endurants de leur nature, baptisés par les soldats de la République du nom si expressif de *Riz-pain-sel.* A peine installé en voiture, celui-là dit d'un ton rogue au conducteur qu'il entend être mené grand train. « Oui, b....e » s'empresse de répondre le paysan, avec un gracieux sourire. Le commissaire furieux riposte immédiatement avec sa canne, et tout le voyage se passe, d'une part, à frapper, de l'autre, à répéter les deux mots protecteurs. « Ah! que l'homme d'aujourd'hui était méchant, disait le soir à sa femme le paysan moulu de coups. Il m'aurait sûrement assommé tout à fait, sans les deux petits mots de français que cet autre bon garçon m'avait appris hier. »

Les faits de maraudage, nous l'avons déjà dit, sont relativement assez rares. En voici un pourtant qui devint le sujet d'une caricature populaire. Un malheureux charcutier, chez lequel des traînards faisaient rafle complète, était parvenu à soustraire à leurs recherches un jambon, en se l'attachant à la ceinture avec une ficelle et recouvrant le tout de sa houppelande. Déjà les pillards faisaient retraite, ne trouvant plus rien à prendre, quand l'un d'eux croit remarquer quelque chose de gêné dans l'allure du bonhomme. Il écarte une des basques du vêtement et se saisit du jambon, en s'écriant : *Bon! pour moi!* [1].

Les premières nouvelles de Pultusk, et plus tard celles d'Eylau, mirent à l'épreuve la vigilance et la fermeté des soldats français à Berlin. On disait l'armée impériale détruite, Napoléon fugitif. Il se trouva des gens qui prétendaient l'avoir vu passer en Saxe; c'était un anachronisme de six ans. L'agitation fut plus vive encore quand on apprit que le corps de Mortier venait de lever le blocus de Stralsund, et se retirait devant des forces supérieures. On colportait mystérieusement un bulletin emphatique du général russe Essen, qui, pour avoir fait replier quelques avant-postes, s'imaginait avoir lavé les affronts d'Austerlitz et d'Iéna. Déjà les gens à imagination prétendaient entendre la fusillade du côté d'Oranienburg. Plusieurs même allèrent au-devant des Russes et des Suédois, qui arrivaient, disait-on, bien à propos pour dispenser la ville de Berlin de payer son troisième quart de la contribution de guerre. Cette illusion fut bientôt dissipée par la nouvelle authentique du désastre d'Essen à Pasewalk.

Nous venons de nommer le brave et honnête Mortier. Aucun gé-

[1] Ces mots français sont l'épigraphe de la caricature.

Digitized by Google

néral français ne laissa un nom plus honoré en Prusse. Il ne se contentait pas de faire régner parmi ses soldats la plus exacte discipline; on le vit plus d'une fois indemniser sur ses ressources personnelles les victimes de la guerre. Dumay, son intendant général, en fit autant dans plusieurs circonstances.

Pendant les derniers mois, un supplément de contribution de guerre d'un million de thalers frappé sur la ville de Berlin stimula beaucoup le patriotisme des habitants. Il y avait surtout dans l'arrêté signé par l'administrateur général Estève un certain article 8 qui leur causa de cruelles insomnies. La contribution nouvelle était exigible du 30 avril au 31 mai. Passé ce délai, les retardataires devaient payer une amende de deux thalers pour chacun des deux premiers jours de retard, quatre pour le troisième, huit pour le quatrième, et ainsi de suite. Cette clause pénale aurait réduit la moitié des habitants de Berlin à la mendicité. Mais c'était une mesure purement comminatoire, qui ne fut jamais exécutée.

Au printemps de 1807, six forteresses prussiennes tenaient encore : Glatz, Neisse, Cosel, Danzig, Graudenz, Colberg; ces deux dernières furent les seules qui se refusèrent jusqu'au bout à toute capitulation. La défense de Cosel fit le plus grand honneur au major Neumann, un vétéran dont l'âge n'avait pas glacé l'ardeur. Sa réponse à la sommation du général Deroi, commandant des troupes bavaroises, et l'un des plus braves auxiliaires de la France, eut un grand retentissement. C'est un modèle de convenance et d'énergie militaires qui mérite d'être recueilli. En voici les traits les plus remarquables... « Malgré toute mon estime personnelle pour Votre Excellence, je ne puis déférer à ses vœux. S. M. le roi de Prusse, que je respecte comme sujet et que j'aime comme il le mérite, m'a fait transmettre l'ordre exprès de me défendre jusqu'à la dernière extrémité. Si je désobéissais à cet ordre, je serais indigne de l'estime d'un militaire aussi distingué que l'est Votre Excellence, estime à laquelle j'attache le plus grand prix. Le sort de cette forteresse dépend des éventualités de la guerre; mais si elle doit succomber, ce ne sera qu'avec honneur... J'ose me flatter que Votre Excellence, si bon juge en pareille matière, ne pourra qu'approuver cette réponse, et j'en serai fort heureux. Le sentiment d'avoir accompli son devoir est la véritable récompense et la vie même du soldat. » Le chagrin d'être forcé de se rendre fut épargné à cet honorable vieillard. Il mourut pendant le siége, après avoir soutenu pendant quinze jours de suite un bombardement presque continuel, qui avait détruit une grande partie de la ville. A partir du mois de mars, le siége avait été converti en blocus. Putkammer, le digne successeur de Neumann, fut contraint, faute de vivres, de souscrire, le 18 juin,

Digitized by Google

une capitulation conditionnelle ; mais la paix, conclue dans l'intervalle, le dispensa d'ouvrir ses portes à l'ennemi.

La défense de Courbière, le commandant de Graudenz, ne fut pas moins héroïque. « Son langage et sa conduite, dit un contemporain, ne ressemblaient guère à ceux du lâche et fanfaron Ingersleben, qui avait dit au roi : « Que Votre Majesté me perce de ma propre épée » si je rends Custrin avant un an... » Quant à Courbière, il avait simplement promis d'agir en homme d'honneur, et il tint parole, résistant jusqu'au bout à toutes les sommations, à toutes les attaques. Au dernier parlementaire qui lui fut envoyé après Friedland, il répondit : « Vous m'assurez qu'il n'y a plus de roi de Prusse ? Eh bien! moi, je suis roi de Graudenz, et je ne cède pas mon royaume. »

Nous avons indiqué déjà, dans une autre partie de ce travail, l'impression profonde que produisirent les petits succès de Schill, et plus tard la belle résistance de Colberg. Les sympathies allemandes pour le célèbre partisan avaient un caractère presque révolutionnaire. L'imagination des patriotes, anticipant largement sur l'avenir, voyait dans ce petit rassemblement de volontaires mal équipés, à peine armés, le germe d'un mouvement national analogue à celui de la France républicaine de 1792, ou tout au moins celui d'une Vendée poméranienne. On ne pouvait, disait-on, résister à la France qu'en imitant ce qu'avaient fait les Français dans des crises semblables. On voyait aussi dans ce corps franc le principe d'une régénération militaire sur une base largement démocratique, régénération dont les premiers événements avaient trop bien démontré la nécessité. Les relations clandestines des exploits de Schill qui circulaient en Prusse pendant l'hiver de 1807 contiennent bien des détails exagérés ou apocryphes, mais n'en sont pas moins curieuses à consulter comme expression sincère du mouvement des esprits[1]. On faisait ressortir avec amertume le contraste de l'activité infatigable de Schill et de ses auxiliaires, de leur courage au milieu des plus dures privations, avec l'intempérance et la mollesse de ces jeunes officiers nobles qui buvaient si bien et se battaient si mal, ne se mettant en campagne qu'avec des fourgons bourrés de matelas, de provisions de toute espèce[2]. On ajoutait que Schill s'était empressé d'abolir dans sa troupe le honteux châtiment de la schlague, employé sans ménagement pour les moindres fautes dans l'armée régulière. Il l'avait remplacé, dit-on, par une punition assez origi-

[1] Voir notamment le petit volume intitulé *Colberg*, avec un portrait de Schill; P. L., 1807, en commission chez Littfas, à Berlin.

[2] Suivant la très juste remarque d'un écrivain militaire, à l'époque de Rosbach le moindre capitaine français avait plus d'*impedimenta* que les généraux prussiens; à l'époque d'Iéna, c'était précisément le contraire.

Digitized by Google

nale. Quand un soldat était convaincu d'avoir quitté son poste de combat, il était contraint d'endosser un costume féminin, de prendre une quenouille et de filer devant ses camarades.

Ici vient se placer naturellement une anecdote dont on s'amusa quelques jours à Berlin, dans un moment où pourtant l'on n'avait guère envie de rire. Un des auxiliaires de Schill, nommé Muller, qui de simple tambour était devenu officier, battant la campagne avec une trentaine de cavaliers, vint demander l'hospitalité pour une nuit aux autorités de la petite ville d'Angermünde. Peu de temps auparavant, un détachement français avait fusillé le bourgmestre de Kyritz pour avoir déféré à une demande semblable. Celui d'Angermünde, nommé André, craignant un sort pareil, fit sonner la cloche d'alarme, et voulut expulser les partisans. Malheureusement pour lui, les habitants, soit par crainte, soit par honte de traiter des compatriotes en ennemis, ne secondèrent nullement leur bourgmestre, et le laissèrent à la merci de Müller, qui lui fit donner une rude bastonnade. Le récit de cette mésaventure courut dans toute la Prusse; on en fit des chansons, des caricatures, et le malheureux André se couvrit d'un nouveau ridicule en faisant insérer une rectification dans les journaux de Berlin. Il reconnaissait bien avoir reçu des coups de bâton, mais non une schlague en règle, si bien qu'il s'établit une polémique pour savoir à quelle partie de l'individu le châtiment avait été appliqué. On disait aussi qu'il avait sagement agi, dans la prévision du retour des Français, et qu'entre la schlague ou la mort, le choix d'un bourgeois prudent ne pouvait être douteux.

VI

Le récit du siége de Danzig, complété et rectifié sur quelques points par les relations allemandes, mériterait d'être traité à part. Les patriotes prussiens fondaient de grandes espérances sur la résistance de cette place, où une armée anglo-russe aurait pu débarquer pour prendre Napoléon à revers. Aussi, quand le sieur Julius Lange, dont la vénalité n'était plus un mystère, annonça cette nouvelle à Berlin dans son *Télégraphe*, on commença par crier au mensonge; toutes les rancunes qui s'amassaient depuis longtemps firent explosion contre ce malheureux. On jetait de la boue et des pierres dans son bureau, situé place du Château; on venait y demander « pour un groschen de menteries » (c'était le prix du numéro); un ouvrier y lança une corde en criant : *Télégraphe, pends-toi !* L'intervention de la police fut plus d'une fois nécessaire pour le garantir des voies de fait, mais elle ne suffisait pas à disiper les rassem-

Digitized by Google

blements qui se reformaient sans cesse devant sa maison et sur son passage. On fit aussi sur lui plusieurs caricatures; l'une d'elles prouve que les Allemands savent au besoin manier le calembour avec une dextérité toute française. C'était un portrait de Lange fort ressemblant portant cette simple épigraphe : *Lange* — ?, comme pour se demander si l'on aurait *longtemps* encore à supporter la présence de ce personnage[1]. Une autre charge représentait le diable pêchant à la ligne un Lange grotesque, mais bien reconnaissable, et s'écriant : « Pouah ! celui-là va m'empoisonner mon enfer ! » Cette caricature eut un tel succès, que l'auteur fut mandé chez le commandant militaire (Hullin); mais il en fut quitte pour une réprimande assez douce. On protége toujours mal ceux qu'on ne peut s'empêcher de mépriser.

Dans la même occasion, Hullin fut obligé de se montrer plus sévère pour un officier prisonnier sur parole nommé Kanacker, qui depuis longtemps affichait d'une façon par trop bruyante ses sentiments patriotiques. Il avait parié en public que les nouvelles de Danzig étaient fausses. Hullin l'avait déjà engagé, dans diverses circonstances, à montrer plus de modération. Cette fois il lui dit : « Vous avez parfaitement le droit d'avoir votre opinion sur l'affaire de Danzig, mais non de la manifester de manière à troubler le repos public. » Kanacker fut donc transporté en France, d'où il revint après la conclusion de la paix.

Quand il n'y eut plus à douter de cette reddition, la consternation fut profonde, et la vieille réputation de Kalkreuth ne le préserva pas des imputations les plus odieuses, bien qu'il n'eût capitulé qu'après cinquante-six jours de tranchée ouverte. On sait aujourd'hui que cette capitulation fut la suite d'une coupable négligence de Manstein, le prédécesseur de Kalkreuth, négligence que celui-ci n'avait pas eu le temps de réparer. Ce fut le manque de poudre qui l'obligea impérieusement de se rendre.

N'oublions pas, à cette occasion, un petit incident qui fait honneur au jugement du nouveau gouverneur français de Danzig, Rapp, celui qui devait si bien défendre cette place à son tour en 1813. Un capitaine français nommé Blanchard, demeurant chez un marchand anglais, avait eu avec son hôte une grave altercation, dans laquelle tous les torts étaient, à ce qu'il paraît, du côté de l'Anglais, qui avait cru soutenir l'honneur du pavillon en montrant la plus grande insolence. Rapp envoya vingt-cinq soldats loger chez lui, et le condamna à une amende de 400 thalers, au profit des pauvres de la ville. Cette sentence fut généralement approuvée. Ceux-là même

[1] *Lange*, longtemps.

Digitized by Google

que le succès des armes françaises contristait le plus, en voulaient aux Anglais de leurs prétentions obstinées à la tyrannie maritime et du peu d'assistance qu'ils prêtaient à leurs alliés du continent.

Lors de la bataille de Friedland, les habitants de Berlin, ceux même de Kœnigsberg, refusèrent d'abord de croire à une nouvelle victoire des Français. La nouvelle de la suspension d'armes ne suffit pas pour convaincre ces incrédules. Ils se retranchaient à prétendre que cet armistice avait été sollicité par Napoléon vaincu. Bientôt pourtant la vérité se fit jour, et alors il n'y eut pas assez d'imprécations contre Benningsen. On l'accusa de trahison, d'incapacité, d'inertie ; on raconta qu'il avait passé toute la journée à fumer tranquillement, hors de la portée du canon, que des officiers russes d'état-major avaient annoncé d'avance à leurs hôtes de Friedland qu'ils s'attendaient à être battus, grâce aux dispositions adoptées par le général en chef.....

Au moment de la reprise des hostilités, les armées belligérantes avaient trouvé tous les villages déserts. Les habitants avaient pris la fuite et emmené dans les bois ce qu'ils avaient pu sauver de bestiaux à l'époque d'Eylau. Plusieurs de ces campements furent surpris par les maraudeurs des deux partis.

Une cérémonie imposante eut lieu, à l'occasion de l'armistice, dans l'église catholique de Berlin. Toutes les autorités françaises et prussiennes en grande tenue assistèrent à l'exécution du *Te Deum* de Graun, dirigé par le maître de chapelle Righini. L'émotion était sincère cette fois, même parmi les vaincus. Plusieurs, accablés, fascinés par ce nouveau témoignage du génie militaire de Napoléon, disaient tout haut qu'un tel homme serait nécessairement généreux, qu'il comprendrait que la clémence était le seul couronnement digne d'une telle gloire[1]. Quelques obstinés soutenaient encore que cette demande d'armistice n'était qu'une ruse de guerre d'Alexandre. Mais les faits les réduisirent bientôt au silence. L'opinion, dans ce moment, était moins défavorable, en général, aux Français qu'aux Russes et aux Anglais. Toutes les classes de la population ne pouvaient qu'entrevoir avec joie la fin d'une guerre constamment malheureuse.

Le 19 juillet, il y eut à Berlin un nouveau *Te Deum*, spectacle gratis et illuminations, le tout par ordre supérieur, pour la conclusion de la paix. Il y avait prohibition de crier : *Vive Frédéric-*

[1] Ce sentiment, alors général en Prusse, est encore attesté par les *Mémoires*, récemment publiés à Berlin, du feu général de Brandt, ouvrage des plus intéressants, qui sera dans cette *Revue* l'objet d'une étude spéciale.

Digitized by Google

Guillaume! ce qui parut de sinistre augure aux patriotes clairvoyants pour les conditions du traité. Le palais du roi, désert et sombre, contrastait péniblement avec les pyramides de lampions qui décoraient la façade du château et l'Ecole des Cadets.

Le lendemain, on sut à peu près à quoi s'en tenir sur les conditions de cette paix, et plus d'un habitant regretta d'avoir trop brillamment illuminé. Il eût fallu, disait-on, suivre l'exemple bien connu du cordonnier de Stockholm, également forcé de prendre part à un simulacre honteux de réjouissance à propos de la paix qui coûtait à la Suède un morceau de la Finlande. Il avait installé sur sa fenêtre une méchante lampe enveloppée d'un papier huilé, pour amortir autant que possible la lumière, et portant cette épigraphe : « Telle paix, telle illumination. »

La ville de Kœnigsberg, occupée par le corps du maréchal Soult après la bataille de Friedland, passa aussi par de rudes épreuves. Tandis que le peuple s'amusait des petits jardins que les soldats cantonnés dans les faubourgs arrangeaient et entretenaient autour de leurs bivouacs, les bourgeois n'avaient nul sujet de rire. La ville avait été frappée d'une contribution militaire de vingt millions, réduite à huit par suprême faveur. Cette exigence donna lieu, du 16 juin au commencement d'août, à une série de *publicanda*, placards des plus désagréables, émanant de l'autorité municipale. Les magistrats avaient absolument perdu la tête. Ils accumulèrent les tentatives les plus mal conçues : taxes sur les mobiliers, les loyers, évaluations approximatives des revenus, menaces d'exécution militaire, et ne purent réaliser qu'une faible partie de la somme exigée. L'intendant général Daru, probe mais impitoyable, répétait que le corps d'occupation ne se retirerait qu'après parfait payement de la contribution de guerre, ou du moins quand ce payement serait garanti. Les principaux négociants finirent par se cotiser pour donner une caution suffisante ; mais, pendant cet intervalle, les dépenses faites par la ville pour l'entretien du corps de Soult, la table des généraux, etc., s'élevèrent, dit-on, à sept millions de thalers.

Cette paix de Tilsitt, si glorieuse en apparence, contenait des germes de destruction qui devaient fatalement se développer plus tard. L'Empereur, qui aurait pu détruire tout à fait la Prusse ou se l'attacher par une résolution généreuse, avait préféré un moyen terme, en ne lui laissant qu'une existence sans honneur, en l'accablant de sacrifices d'argent et de territoire. Il devait chèrement payer, six ans plus tard, cette faute politique, l'une des plus graves de son règne.

X...

Digitized by Google

FÉLIX HOLT

LE RADICAL

QUATRIÈME PARTIE [1]

I

Mme Holt, son fils et les enfants auxquels celui-ci donnait une instruction élémentaire étaient réunis dans la plus grande chambre du logement de Félix. C'était là qu'il remplissait ses fonctions de *magister* et d'horloger. Vis-à-vis de Félix, et contre la fenêtre, il y avait une table sur laquelle étaient son outillage et quelques livres ouverts. Six ou sept jeunes garçons, dont le plus âgé atteignait à peine douze ans, venaient de quitter leurs bancs alignés l'un derrière l'autre sur le plancher sablé. Midi avait sonné quelques minutes auparavant, et ces enfants étaient en train de prendre leurs casquettes pour retourner chez leurs parents. Seul, le petit Job, qui avait environ onze ans, le nez saxon, des yeux bleus tout ronds et des cheveux rouges qui frisaient près de leur racine comme la laine sur le dos d'un agneau nouveau-né, ne se disposait pas à suivre ses camarades. Evidemment il venait de pleurer; les coins de sa bouche étaient abaissés par la souffrance. Félix, le tenant assis sur son genou, bandait ferme l'index d'une toute petite main.

[1] Voir la *Revue contemporaine* du 31 décembre 1868, des 15 et 31 janvier 1869.

Digitized by Google

En ce moment, Mrs Holt, ayant entendu frapper à la porte, alla l'ouvrir.

« Est-il possible que ce soit vous, miss Lyon ?... Qui aurait jamais pensé que vous viendriez ici à cette heure ? Le ministre serait-il malade ? Je lui avais trouvé bien mauvaise mine la dernière fois que je l'ai rencontré. Si vous avez besoin d'aide, je vais tout de suite mettre mon chapeau.

— Ne laissez pas miss Lyon à la porte, ma mère ; — priez-la d'entrer, dit Félix, dont les franches intonations couvrirent le babil confus des bambins qui l'entouraient.

— Bien sûr c'est mon désir, qu'elle entre, dit Mrs Holt en faisant place à Esther. — Mais quelle chambre que celle-ci pour la recevoir ! Un plancher pire que celui d'un cabaret. N'importe ! entrez, miss Lyon, si cela vous convient. Du moment où j'ai été forcée d'enlever de cette pièce mon tapis et d'y voir des bancs, je n'ai plus lieu de me préoccuper de quoi que ce soit.

— Je suis venue pour prier M. Holt d'examiner ma montre, » expliqua Esther en entrant.

La confusion qu'elle éprouvait répandit sur toute sa figure une teinte de carmin. Ce n'avait pas été sans beaucoup d'hésitation qu'elle s'était décidée à faire cette visite.

« Mon fils aura bientôt vu cela ; c'est une des choses qu'il veut bien faire, dit avec emphase Mrs Holt.

— Vous m'excuserez de ne pas me lever, miss Lyon ; je suis occupé à panser le doigt de Job, dit Félix sans détourner les yeux de son opération chirurgicale. — C'est un héros en herbe que Job Tudge, un courageux Breton, qui souffre de son doigt et qui se retient de pleurer. — Bonjour, mes enfants, ne perdez pas votre temps ; allez vite prendre l'air, » dit ensuite Félix en s'adressant à ses petits écoliers.

Ceux-ci, depuis l'arrivée d'Esther, se tenaient immobiles et serrés les uns contre les autres. D'après la permission que leur en donnait Félix, ils se précipitèrent hors de la maison en criant en chœur : « Bonjour ! »

Esther se sentait soulagée par cette circonstance, que Job se trouvait l'objet immédiat de l'attention générale. Elle s'assit à l'extrémité du banc proche de la chaise de Félix.

« Avez-vous remarqué comme Félix est merveilleusement adroit pour faire ce pansement avec ses grosses mains, dit Mrs Holt, qui restait debout. Et savez-vous pourquoi ?... C'est parce qu'il a fait ses études pour être reçu docteur. Ah ! ce n'est pas faute de talent qu'il mène une si triste vie. Mais je ne veux plus parler sur ce sujet... J'en viendrais à dire que c'est un péché et une honte.

Digitized by Google

— Ma mère, dit Félix, qui entretenait volontiers sa bonne humeur en s'amusant à faire à Mrs Holt des réponses inintelligibles pour elle, vous avez une remarquable tendance à employer dans la conversation l'antiphrase cicéronienne, bien que vous n'ayez jamais étudié la rhétorique. — Allons, Job, mon petit patient, tâche de rester tranquillement assis, pour que nous puissions maintenant nous occuper de miss Lyon. »

Esther avait tiré sa montre et la tenait dans sa main. Mais c'était sa physionomie et particulièrement ses yeux que Félix regardait tout en disant :

« Vous désirez avoir une consultation pour votre montre ? »

Esther paraissait fort intimidée, ce qu'elle n'avait jamais été jusqu'alors en présence de Félix ; mais quand son regard, à elle, rencontra le regard du jeune homme, dont le calme parfait lui sembla de la froideur, tandis que, à son sens, il aurait dû attacher de l'importance à sa démarche et en être touché, elle se sentit piquée au vif.

La réparation de sa montre, qui retardait déjà depuis deux mois, n'était, on le comprend, qu'un prétexte que prenait miss Lyon pour venir se réconcilier avec Félix Holt ; car elle s'était souvent dit que si Félix ne revenait pas voir M. Lyon depuis le jour où elle et lui s'étaient séparés en mésintelligence, c'est qu'il pensait avoir eu des torts dont elle devait lui garder rancune. Présentement il lui fallait reconnaître que Félix était au-dessus de ces minuties, et cette supériorité de caractère la mortifiait. Effectivement, Félix ne s'était abstenu de retourner depuis lors chez M. Lyon que par discrétion : il croyait que le ministre avait des sujets particuliers de préoccupation. Pendant cet intervalle, il avait pensé souvent à Esther avec un mélange de sentiments d'improbation et de sympathie, duquel ne résultait assurément pas de l'indifférence, bien qu'il ne fût pas en disposition de se laisser dominer par elle.

Miss Lyon s'efforçait donc de maîtriser son trouble, sans y réussir. Les yeux fixés sur sa montre, elle dit d'une voix un peu tremblante :

« Elle retarde... c'est fort incommode... Elle retarde depuis longtemps. »

Félix lui prit sa montre des mains ; puis, jetant un coup d'œil de côté et voyant que sa mère était sortie de la chambre, il dit d'un ton affectueux :

« Vous paraissez chagrine, miss Lyon. J'espère cependant qu'il n'est rien arrivé de fâcheux chez vous. (Félix pensait à l'agitation dans laquelle il avait vu M. Lyon le dimanche précédent.) Mais je devrais peut-être vous demander pardon de mon observation. »

Digitized by Google

Esther ne répondit pas directement. De ses yeux humides, une grosse larme qu'elle ne put y retenir roula sur sa joue, tandis qu'elle dit en parlant involontairement très bas :

« Je désirais vous dire que je ne me suis pas offensée de....., vous assurer que j'ai assez de générosité dans le caractère pour..... Je pensais que vous pourriez croire..... mais vous ne songiez pas du tout à cela. »

Etait-il possible de s'exprimer plus maladroitement ? Qui se serait attendu à une aussi sotte conduite de la part de l'élégante et posée miss Lyon, dont les phrases étaient ordinairement si bien tournées et les réparties si promptes ?

Il y eut un moment de silence. Les deux petites mains finement gantées d'Esther étaient croisées sur la table ; soudain, la jeune fille les sentit couvertes par la large main de Félix, qui les pressa fortement ; mais il ne parla pas. A cette marque de sympathie, Esther ne chercha plus à retenir ses larmes ; même, elle leva vers lui ses yeux ; ceux de Félix avaient une expression triste, toute nouvelle chez lui. Alors le petit Job, qui faisait ses réflexions *in petto*, pendant cette petite scène, s'écria :

« Elle s'est fait mal au doigt ! »

Félix et Esther se prirent à rire. Ils disjoignirent leurs mains, et miss Lyon dit en prenant son mouchoir pour essuyer ses joues mouillées de larmes :

« Mon Dieu ! oui, Job, je suis sans courage. Je ne puis pas m'empêcher de pleurer lorsque je me fais mal.

— Vous ne devriez pas pleurer, » reprit Job énergiquement, d'après l'impression qu'avait laissée sur son esprit une semblable recommandation de Félix. Celui-ci dit en souriant :

« Job est comme moi. Il prêche plus volontiers qu'il ne pratique. Mais voyons ce qu'il y a à faire à cette montre, continua-t-il en l'ouvrant pour en examiner l'intérieur. Ces petits bijoux de Genève sont industrieusement fabriqués pour ne jamais bien marcher. Cependant, si vous la montez et la réglez tous les soirs, vous pourrez au moins savoir qu'il n'est pas midi, lorsque l'aiguille marquera cette heure-là. »

Félix bavardait ainsi, afin de laisser l'émotion d'Esther se dissiper. Sur ces entrefaites, Mrs Holt rentra dans la chambre. Elle s'excusa auprès d'Esther de s'en être allée quelques instants ; puis elle recommença ses doléances sur le désagrément d'avoir une classe de petits écoliers dans une salle qu'elle tenait autrefois si propre, et sur l'entêtement de son fils à l'empêcher d'exploiter les médicaments du défunt Holt. Félix qui, après avoir refermé la montre, venait de la rendre à Esther, se pencha en arrière sur sa chaise d'un air rési-

Digitized by Google

gné, et se mit à pincer les oreilles de Job. Esther comprit bien alors qu'il fallait beaucoup de patience à Félix pour supporter les récriminations et les trivialités de Mrs Holt. Qu'étaient, en comparaison de ces ennuis permanents, les singularités qu'elle avait souvent taxées de fatigantes chez son père?

Ne sachant plus de quoi causer en la présence de la mère de Félix, et néanmoins craignant de paraître la fuir si elle s'en allait immédiatement, Esther dit :

« Où demeure Job Tudge?

— Job Tudge a deux habitations, dont la principale est ici; l'autre est celle de son grand-papa, M. Tudge, le casseur de pierres. Ma mère est très bonne pour Job, miss Lyon; elle lui a arrangé un petit lit sur deux fauteuils, et elle lui donne à manger de la bouillie sucrée. »

Esther fut d'autant plus frappée de l'exquise bonté de ces paroles de Félix que, à l'ordinaire, son langage avait quelque chose d'agressif et de mordant. Regardant ensuite Mrs Holt, elle vit que ses yeux avaient perdu leur rigidité, et qu'ils se reposaient complaisamment sur Job qui, tout en tenant sa tête appuyée contre le genou de Félix, s'était tourné vers elle.

« Eh! oui, dit Mrs Holt. Pourquoi n'aurais-je pas les sentiments d'une mère pour cet orphelin, miss Lyon? Il faudrait que j'eusse un mauvais cœur, ce qui n'est pas. Ce fut Félix qui recueillit et qui amena ici le petit garçon, comme bien vous pensez; car là où il est, il n'y a que lui de maître. Bien sûr, je n'en ai pas plus maltraité pour cela le pauvret, moi qui aime tant les enfants, et à qui il n'en reste qu'un. J'en ai eu trois, miss Lyon; mais le Seigneur ne m'en a laissé qu'un, le plus robuste et le plus brun. J'ai bien rempli mon devoir envers lui; je me disais : « Il aura plus d'instruction que son père; il s'élèvera au rang de docteur; il épousera une femme qui lui apportera de l'argent pour bien monter sa maison; je deviendrai grand'mère; mes petits-enfants auront de la considération pour moi, et l'on me promènera quelquefois en cabriolet, comme l'on fait pour la vieille Mrs Lurkin. Mais vous voyez comment tout cela a tourné, miss Lyon. Voilà Félix qui s'est fait simple ouvrier et qui dit qu'il ne se mariera jamais..... ce qui est la chose la plus déraisonnable de sa part, à lui qui n'est content que lorsqu'il tient le petit sur ses genoux, et quand.....

— Arrêtez-vous, ma mère, interrompit Félix; je vous en prie, ne faites plus usage de cet argument boiteux qu'un homme doit se marier parce qu'il aime les enfants. Ce serait plutôt une raison pour le contraire, suivant la position dans laquelle il se trouve. »

Là-dessus, Félix se mit à tourner et retourner Job, qui était à

Digitized by Google

cheval sur son genou, à pincer le nez de l'enfant, à lui faire montrer sa langue, qui n'était pas plus large qu'une feuille de rose, accompagnant ces taquineries de prévisions demi-plaisantes, demi-sérieuses, que Job écoutait sans les comprendre, de sorte qu'il finit par s'en effrayer et par pleurer. Mrs Holt prit le parti de l'enfant, et Félix, le posant alors à terre, en face de miss Lyon, dit :

« Allons, Job, mon petit homme, allez auprès de miss Lyon ; demandez-lui de vous sourire, cela sèchera vos larmes comme un rayon de soleil. »

Job mit ses deux poings sur les genoux d'Esther, qui se courba pour l'embrasser. Puis elle se leva et tendit sa main à Mrs Holt, qui la garda un instant dans la sienne en disant :

« Je serai bien aise que la fantaisie vous prenne quelquefois de venir ici, miss Lyon. Je sais qu'on dit que vous portez la tête haute ; mais moi, je parle des gens suivant ce qu'ils sont à mon égard. »

Elle allait ajouter d'autres raisonnements à celui-là, Mrs Holt, car elle était très prolixe ; mais Félix délivra Esther de la nécessité de l'écouter, en se dirigeant vers la porte pour l'ouvrir devant elle.

« Adieu, monsieur Holt, dit-elle.

— Pensez-vous que je ne dérangerais pas M. Lyon en allant passer quelques moments avec lui ce soir ? demanda Félix.

— Certainement non. Il est toujours heureux de vous voir,

— Eh bien donc, j'irai. Adieu. »

« Comme sa taille est droite et mince ! dit Mrs Holt quand Esther fut partie. Et quelle démarche elle a ! Mais je ne suis pas éloignée de partager l'opinion que l'on a généralement d'elle. Si, comme on le prétend, elle ne s'est pas souciée d'épouser le jeune Muscate, tant mieux pour lui. Il faudra qu'il ait une grosse fortune, celui qui l'épousera.

— C'est vrai, ma mère, » dit Félix en se rasseyant.

Quelques jours après, à l'occasion d'une polémique religieuse qui, à la demande de M. Lyon, devait avoir lieu entre lui, le vieux ministre presbytérien, et le révérend Théodore Sherlock, jeune vicaire anglican, un nombreux auditoire composé d'orthodoxes et de dissidents, et dans lequel les dames étaient en majorité, remplissait la salle de l'Ecole libre.

« Quelle élégante jeune personne que la fille de notre ministre, disait Mrs Tiliot, la femme du riche distillateur de Treby et une orthodoxe, à Mrs Muscate, une dissidente et la mère du jeune homme que l'on présumait avoir été amoureux de miss Lyon. On la prendrait pour une lady.

Digitized by Google

— Elle l'est même beaucoup trop quand on y pense, repartit Mrs Muscate. On la croit fière, ce qui déjà n'est pas un joli défaut chez une jeune fille, même quand elle a de la fortune pour soutenir ses prétentions. Mais à présent ne voilà-t-il pas qu'elle a l'air d'encourager M. Holt, qui se moque de tout, ainsi que vous pouvez en juger par son extérieur. Elle a méprisé autrefois ceux qui sont au-dessus d'elle ; mais je vous laisse à penser si ce jeune homme, qui a choisi une profession inférieure, pourra payer ses beaux mouchoirs de batiste et ses gants de chevreau glacés.

— Est-ce donc là M. Holt que je vois à côté d'elle, et qui en ce moment se penche en avant? Un jeune homme sans cravate ! Je ne l'avais jamais vu ; mais j'ai entendu Tiliot parler de lui. On dit que c'est un caractère dangereux, et qu'il cherche à faire soulever les ouvriers de Sproxton. Vraiment, de si grands yeux et une si volumineuse chevelure, c'en est assez pour vous effrayer. Que peut-elle trouver de bien en lui, un homme tout à fait au-dessous d'elle ?

— Certainement. Et quand on pense qu'elle a été élevée pour devenir institutrice, on s'étonne qu'elle n'ait pas su mieux choisir. Mais le ministre la laisse agir comme il lui plaît, et c'est triste, c'est même déplorable chez un *homme de Dieu*, ce que je ne lui contesterai certainement pas d'être.

— Eh bien ! j'en suis très fâchée, car j'avais l'intention de faire donner des leçons de français à mes filles quand elles seront sorties de pension, » déclara Mrs Tiliot.

Un peu plus tard, comme M. Lyon, qui attendait toujours son adversaire, cherchait dans ses poches quelque chose qu'évidemment il n'y trouvait pas, Esther, qui, de sa place, s'en aperçut, soupçonna que c'étaient ses bésicles. Elle s'approcha de la tribune pour lui demander s'il voulait qu'elle allât à la maison les lui chercher.

Christian, qui se trouvait dans la salle, dit à Quorlen, l'imprimeur tory, avec lequel il était lié :

« Comment se fait-il que miss Jermyn s'entretienne aussi familièrement avec le ministre dissident. Ces orgueilleux Jermyn ne doivent pas être presbytériens.

— De quelle miss Jermyn parlez-vous ?

— Eh ! ne la voyez-vous pas, cette belle jeune personne qui parle à M. Lyon ?

— Mais ce n'est pas miss Jermyn, c'est la fille du ministre.

— Sa fille ! » répéta Christian.

Et de ses lèvres sortit un léger sifflement qui pouvait paraître l'expression de sa surprise que ce schismatique de si pauvre mine fût le père d'une jeune fille aussi remarquablement distinguée.

Digitized by Google

Telles furent les seules particularités de la réunion à l'Ecole libre, car la conférence qui avait attiré tant de monde n'eut pas lieu. Le jeune et inexpérimenté vicaire, Théodore Sherlock, qui était très défiant de lui-même, n'avait consenti à se charger de répliquer à M. Lyon que par déférence pour le révérend Auguste Debarry, celui-ci ne voulant pas risquer de compromettre sa réputation de prédicateur éloquent, en prenant personnellement part à la polémique publique que lui proposait le ministre presbytérien. Mais, en dépit de sa volonté de complaire au directeur de Treby Magna, M. Sherlock s'était senti pris d'une telle crainte d'insuccès le matin du jour fixé, que, étant allé faire sa promenade quotidienne dans la campagne après son déjeuner, et ayant avisé le passage d'une diligence sur la route, le désir d'échapper à une épreuve redoutable le porta à faire signe au conducteur d'arrêter, puis à s'élancer dans la voiture. Il ne reparut plus à Treby-Magna, où il ne devait d'ailleurs résider que temporairement. Ainsi fut déçue l'attente de l'assemblée et de M. Lyon. Celui-ci réserva pour une autre occasion le corps d'arguments qu'il avait préparé. De son côté, le timide Sherlock adressa par la poste au recteur Auguste Debarry le manuscrit de sa réplique projetée avec une dédicace à ce personnage.

Pendant la semaine qui suivit cette journée de déception pour les controversistes, Christian profita des loisirs que lui laissait son service auprès de Philippe Debarry pour aller flâner dans les rues de Treby aux heures où il pensait avoir plus de chance d'y rencontrer M. Lyon. Un matin, l'ayant aperçu fort près de sa maison vers laquelle il se dirigeait, il l'accosta civilement, et lui dit que depuis leur premier entretien, il avait appris des choses qui lui faisaient désirer de le renouveler. Cette rencontre inattendue jeta M. Lyon dans le plus grand trouble. Jermyn lui ayant assuré que ce courrier de M. Philippe Debarry, qui se trouvait, par un hasard encore inexpliqué, possesseur du médaillon et de l'agenda, n'était pas le premier mari d'Annette Ledru et qu'il ignorait si Maurice Christian Bycliffe était mort ou vivant, il avait recouvré sa tranquillité d'esprit. Pris par surprise et se souvenant d'ailleurs que Jermyn lui avait promis de continuer ses recherches à cet égard et de lui communiquer tout ce qu'il lui arriverait de découvrir d'intéressant pour lui, M. Lyon répondit :

« Si c'est pour causer de quelque affaire, monsieur, il vaudra peut-être mieux que vous vous adressiez à M. Jermyn. »

Naturellement Christian induisit de cette réponse que le ministre avait fait de Jermyn son confident :

« Au contraire, monsieur, répliqua-t-il, il pourrait être de la plus

Digitized by Google

grande importance pour vous que ce qui se passe entre nous restât ignoré de M. Jermyn. »

Cette insinuation réveilla les inquiétudes du bon M. Lyon. Que pouvait avoir cet homme à lui apprendre de nouveau? Toujours était-il de son devoir de l'écouter; en conséquence, il l'invita à le suivre chez lui.

Lorsque Christian eut été introduit par M. Lyon dans son cabinet, il prit la parole avec son aplomb habituel :

« Depuis le jour où je suis venu vous voir de la part de M. Debarry, j'ai songé, en me remémorant votre émotion et votre anxiété, que vous aviez peut-être connu Maurice-Christian Bycliffe qui fut mon compagnon de captivité en France, dont j'ai facilité l'évasion et auquel ont effectivement appartenu les babioles que vous avez eues récemment en votre possession. »

Christian ajouta à ce préambule quelques détails sur le mariage de Bycliffe avec Annette Ledru, qu'il avait connue personnellement, et il donna pour motif à sa demande d'un entretien avec M. Lyon son espoir que le ministre pourrait lui apprendre ce qu'était devenu Bycliffe, pour lequel il avait conçu une amitié peu commune, mais dont il n'avait plus entendu parler depuis leur séparation en France.

— Auriez-vous la bonté de me dire si vous avez connu mon ami Bycliffe? demanda positivement Christian, après une pause dont M. Lyon n'avait pas profité pour lui répondre.

— Non, monsieur, je ne l'ai jamais vu, dit-il alors en appelant tout son courage à son aide pour formuler cette réponse. »

Outre que le ton et les manières de cet homme lui inspiraient de la répulsion, le sujet dont il venait l'entretenir lui était excessivement pénible par tous les souvenirs qui s'y rattachaient.

« Ah! fit Christian. Eh bien! vous pouvez avoir une idée exacte de sa figure par celle d'une personne qui lui ressemble d'une manière frappante. C'est prodigieux, c'est incompréhensible; quand j'ai vu l'autre jour miss Lyon à l'Ecole libre, j'aurais juré qu'elle est la fille de Bycliffe.

— Monsieur, dit le ministre de sa voix la plus sourde, ces insinuations ont trait à des choses qui me touchent trop particulièrement pour que vous puissiez vous les permettre par pure légèreté d'esprit et de langue. Vous y avez été poussé par un intérêt ou une appréhension quelconque.

— Précisément, monsieur. Je vois que nous ne tarderons pas à nous entendre. Supposez que je croie que la jeune personne qui porte le nom de miss Lyon ait eu pour père Bycliffe? »

Les lèvres de M. Lyon remuèrent sans qu'aucune parole en sortît.

Digitized by Google

« Supposez encore que j'aie de fortes raisons de conjecturer que si l'on pouvait prouver en justice qu'elle est la fille de Bycliffe, il en résulterait un grand avantage pour elle.

— Alors, monsieur, je ne vous le dissimulerai pas, dit M. Lyon se dépouillant de toute sa réserve, elle croit être ma fille. — Quelque pénible qu'il me soit de la désabuser, je m'y résignerai plutôt que de la priver d'aucun avantage auquel elle ait droit. Seulement, je demande que personne n'ait la cruauté de s'entremettre entre elle et moi, et qu'on me laisse le soin de lui révéler la vérité.

— Chaque chose en son temps, dit Christian. Il ne faut rien précipiter. Ainsi, miss Lyon est l'enfant d'Annette.

— Il est vrai, monsieur. La mère d'Esther devint ma femme. Continuez, s'il vous plaît.

— Je n'ai rien de plus à vous dire que ceci : en admettant que les tribunaux puissent aider la fille de Bycliffe à entrer en possession de biens qui devaient lui appartenir, je serais bien trompé s'il n'existe pas un homme de loi qui prendra un soin tout particulier d'arrêter la marche de la justice. Cet homme, c'est Mathieu Jermyn. Conséquemment, mon cher monsieur, si vous avez fait vos confidences à Jermyn, c'est comme si vous aviez mis le renard sur la piste de la belette. J'imagine que, lorsque vous éprouvâtes de l'anxiété au sujet des objets qui ont appartenu au pauvre Bycliffe, vous chargeâtes Jermyn de tirer de moi quelques nouveaux renseignements. Ne frappé-je pas juste, hein ?

— Je ne le nie pas.

— Ah !... Eh bien ! c'est heureux que vous en ayez agi ainsi, car cela m'a mis à même de découvrir qu'il sait et qu'il a l'intention d'étouffer des choses secrètes concernant Bycliffe. Maintenant, monsieur, si vous désirez que justice soit rendue à votre fille, — votre belle-fille, devrais-je dire, — gardez-vous de cligner seulement des yeux en présence de Jermyn. De même, si vous possédez quelques papiers ou quelques objets de nature à être produits comme preuves à l'appui, — suivant l'expression habituelle de ces fripons d'hommes de loi, — mettez-les bien sous clef, car s'ils venaient à tomber entre les mains de Jermyn, ils ne tarderaient pas à voler dans le feu. Est-ce assez clair ?

— Je n'avais pas l'intention de faire aucune autre communication à M. Jermyn ; en vérité, je n'avais rien autre à lui communiquer, monsieur. A l'exception du seul fait concernant la naissance de ma fille, et que j'ai eu le tort de lui cacher, je n'ai rien à révéler à personne ni à me reprocher.

— Donc, j'ai votre parole que vous garderez le silence sur l'en-

Digitized by Google

tretien que nous venons d'avoir ensemble? C'est dans l'intérêt de votre fille, songez-y.

— Je garderai le silence, monsieur, répondit M. Lyon avec une gravité glaciale, à moins que je sois appelé à exposer devant des magistrats toute la vérité de cette affaire; dans ce cas, je me soumettrais à cette autorité d'investigation qui est une garantie de l'ordre social. »

Christian s'en alla, intérieurement satisfait d'avoir réussi à obtenir ces renseignements du prédicateur dissident, qu'il n'avait pas osé presser davantage de questions. Il lui fallait chercher ailleurs de nouvelles lumières; peut-être en obtiendrait-il de M. Crowder, ce fermier qui, à la réunion chez l'intendant des Debarry, avait fait preuve de mémoire en mentionnant, sans que personne, hormis Christian, le remarquât, le procès soutenu par Jermyn pour les Transome contre Henry Scaddon, plus d'une vingtaine d'années auparavant. Mais il fallait user de beaucoup de prudence dans cette investigation, de peur que Jermyn ne vînt à en avoir connaissance. Christian comprenait que Jermyn était un homme redoutable.

II

Le lendemain, à déjeuner, Esther dit :

« Aujourd'hui j'ai congé. Toutes mes élèves sont allées à Duffield pour voir la ménagerie ambulante des bêtes féroces. Et vous, mon père, qu'avez-vous à faire ?

— J'ai à remplir un devoir, ma chère enfant, répondit M. Lyon. »

Il avait passé une partie de la matinée dans la méditation et la prière, cherchant à y puiser les forces nécessaires pour l'accomplissement de la tâche solennelle qu'il ne voulait plus différer.

« Puisque vous n'avez pas ce matin l'obligation de sortir, continua le ministre, je vous demanderai de monter dans mon cabinet pour que nous causions ensemble. »

Esther suivit son père, tout en s'étonnant qu'à cette heure de la matinée, qu'il consacrait ordinairement à ses études religieuses, il fût pressé de s'entretenir avec elle. Son étonnement cessa lorsque, immobile, mais intérieurement plus agitée qu'elle ne l'avait jamais été, elle entendit l'histoire de sa mère et le récit des chagrins si longtemps dissimulés par son beau-père.

M. Lyon considérait ce récit comme une confession à cette enfant chérie, de ce qu'il appelait ses propres torts. Mais, aux yeux de la jeune fille, cette révélation eut un caractère bien différent. A ce tableau d'une vie de passions et de luttes, entremêlées de satisfaction

Digitized by Google

et de renoncement, son esprit s'élargit soudainement. En entendant celui qui l'avait chérie comme si elle eût été sa propre enfant, et qui ne souhaitait rien tant que d'être aimé d'elle comme s'il eût été son père, se justifier, ou plutôt s'accuser de lui avoir laissé croire qu'elle était sa fille, Esther sentit augmenter sa tendresse pour ce vieillard hétéroclite et presque ridicule. Probablement, ce bon sentiment ne se serait pas éveillé en elle avec autant de spontanéité si Félix, depuis deux mois qu'il venait de temps en temps au presbytère, n'avait pas eu de fréquentes occasions de lui apprendre à douter de l'infaillibilité de son propre jugement et de lui faire entrevoir, dans la morale, des profondeurs jusqu'alors ignorées d'elle.

Esther, assise, les mains croisées, en face de son père, l'avait écouté avec une religieuse attention. Quand il eut achevé son récit, elle se leva et alla s'asseoir sur un haut tabouret qui était au niveau du fauteuil de son père et dont celui-ci se servait habituellement pour entreposer ses livres.

« Je ne chercherai pas à m'excuser d'avoir tardé à vous découvrir la vérité, Esther... Je sais que j'ai eu tort de laisser votre affection pour moi prendre racine sur une erreur... Néanmoins, vous...

— Cher père, cher père ! interrompit Esther en sanglotant et en jetant ses bras autour du cou du vieillard, pardonnez-moi de ne pas vous avoir assez aimé ! Mais je vous aimerai, oh ! je vous aimerai comme vous méritez de l'être. »

Le corps frêle de l'excellent homme trembla de la tête aux pieds sous le choc d'une surprise et d'une joie que leur intensité rendait presque douloureuses. Celle à qui il allait demander pardon le lui demandait pour elle-même ! En ce moment d'une émotion suprême et complexe, un des rayons de joie qui firent épanouir le cœur du vieillard fut cette pensée :

« Sûrement l'œuvre de la grâce commence en elle... sûrement voilà une âme que le Seigneur a touchée. »

Ils restèrent ainsi entrelacés quelques minutes, sans parler, Esther versant des larmes d'attendrissement et presque de remords, son père la contemplant avec une sorte de gratitude. Quand elle releva la tête, elle regarda devant elle pendant deux ou trois minutes, comme si son esprit était absorbé par une pensée profonde. Tout à coup, tournant les yeux sur le ministre, dans la main duquel reposait la sienne, elle dit :

« Ainsi, vous avez vécu, un temps, comme un ouvrier, mon père. Vous fûtes pauvre, très pauvre. Cependant ma mère avait été habituée au luxe... Elle était bien née... Elle était une dame.

— C'est vrai, mon enfant. Je n'ai pu lui offrir qu'une bien humble existence. »

Digitized by Google

Cette réponse de M. Lyon ne se trouvait pas en conformité avec le cours actuel des idées d'Esther. D'après certaines tendances, que depuis longtemps il avait remarquées, non sans chagrin, dans le caractère de sa fille d'adoption, il avait préjugé que ce qui la frapperait le plus, dans la révélation qu'il lui ferait touchant sa naissance, serait cette particularité, que ses parents occupaient dans la société un rang bien supérieur à celui du pauvre prédicateur dissident; mais elle venait de lui prouver que de meilleurs sentiments prédominaient dans son cœur. Maintenant il se reprochait son jugement superficiel et anticipé de la nature de cette enfant, et il espérait découvrir bientôt en elle de nouvelles clartés.

« Ce doit être la meilleure vie que celle-là, mon père, dit Esther en se levant soudain, les joues rougissantes et la tête un peu rejetée en arrière, comme si une lumière subite pénétrait son esprit. Oui, ce doit être la meilleure vie.

— De quelle vie parlez-vous, ma chère enfant?

— Mais, de celle que l'on supporte et que l'on tâche d'améliorer par de bons et profonds sentiments qui font paraître presque insignifiantes les misères de la vie.

— Oui, sans doute; mais le sentiment suprême est celui qui nous inspire la soumission à la volonté divine. »

Esther ne répondit pas à ces derniers mots de M. Lyon. Ses idées, en ce moment, quoiqu'elles résultassent de l'impression produite sur son cœur par ce que son père venait de lui découvrir, n'avaient pas la direction que celui-ci leur supposait. Cependant, l'émotion d'Esther s'étant un peu calmée, elle se rassit et dit plus tranquillement :

« Maman ne vous parlait pas beaucoup de mon... premier papa?

— Non, pas beaucoup, ma chérie. Elle disait qu'il était beau, généreux et bon; qu'il appartenait à une grande famille, autrefois très fortunée... Mais je vais vous donner les lettres qui, avec le médaillon et l'anneau, sont les seuls souvenirs matériels qu'elle avait conservés de lui. Ensuite, comme je ne veux plus désormais vous rien cacher, je vous raconterai les dernières particularités que j'ai apprises tout récemment et qui se relient à ces souvenirs-là, quoique, à mon sens, bien confusément et bien hypothétiquement. »

Lorsque le ministre eut rapporté à Esther les deux entretiens qu'il avait eus avec Christian, cette possibilité, sujet d'alarmes pour M. Lyon, que le véritable père de la jeune fille fût encore vivant, se présenta aussi à l'imagination de cette dernière et lui donna une commotion nouvelle. Toutefois elle renferma en elle-même son inquiétude, pour ne pas affliger davantage le cœur du vieillard.

« J'ai peu de confiance dans les allégations de cet homme, con-

Digitized by Google

clut M. Lyon. Sa personne et ses paroles me paraissent mal sonnantes. Ses allusions à un héritage auquel vous pourriez avoir droit, sa dénonciation mystérieuse des desseins artificieux de Jermyn, peuvent également avoir ou ne pas avoir un fond de vérité ; mais, à moins qu'il ne me soit démontré plus clairement, je ne saurais m'immiscer dans cette affaire.

— Certainement non, mon père, » dit délibérément Esther.

Cette perspective problématique d'un avenir plus brillant qui, naguère, l'aurait fait rêver agréablement, lui causait maintenant une crainte vague.

Dans l'après-midi, le pasteur étant sorti pour aller visiter les malades de son troupeau, Esther resta seule dans le parloir. La maison de M. Lyon étant fort petite, il s'en suivait qu'à l'heure où Lydie commençait à préparer le dîner, l'odeur de la cuisine se répandait dans la pièce adjacente. Esther, dont nous connaissons la délicatesse de complexion, et que cette odeur incommodait, y échappait habituellement en sortant de préférence à ce moment de la journée. Néanmoins, elle n'y songeait pas cette fois. Les joues pâles, les paupières rougies, les boucles de sa chevelure rejetées en arrière, elle restait immobile sur le canapé, les yeux tournés vers la rue et son coude appuyé sur l'oreiller de crin noir dont à l'ordinaire elle ne pouvait pas sentir le contact, même à travers la manche de sa robe, sans avoir un grincement de dents.

« Miss Lyon, lui avait dit Lydie, vous avez mauvaise mine; si vous ne vous souciez pas de faire un tour de promenade, vous devriez monter vous coucher. »

Lydie n'avait jamais vu les boucles de cheveux de sa jeune maîtresse dans un semblable désordre. Quelqu'un du voisinage étant mort récemment de la fièvre typhoïde, elle tirait un fâcheux pronostic pour la santé d'Esther de cette négligence inaccoutumée dans sa coiffure. Mais l'obstinée miss ne répondit que par un mouvement négatif de la tête. Pour supporter ainsi volontairement les émanations d'un bouillon qui commençait seulement à se faire, il fallait qu'Esther fût absorbée par l'attente de quelque chose ou de quelqu'un.

Une demi-heure s'était à peine écoulée que *quelqu'un* passa en effet dans la rue, contre la fenêtre. Esther changea aussitôt d'attitude, se leva brusquement, puis se rassit et écouta attentivement. « Lydie serait capable de *le* renvoyer... Dans ce cas, miss Lyon pourrait-elle se montrer et *le* rappeler? Pourquoi non? N'est-ce pas chose permise lorsqu'on est ensemble uniquement sur le pied de l'amitié ? »

Mais pas besoin ne fut pour la jeune fille d'en venir à cette démarche extrême.

Digitized by Google

« Miss Lyon, dit Lydie en ouvrant la porte du parloir, il y a là M. Holt qui vous demande la permission d'entrer. Je lui ai dit que vous étiez indisposée.

— Oh! Lydie, priez-le d'entrer.

— Je n'aurais pas insisté, dit tout d'abord Félix, si je ne savais combien Lydie est exagérée. Cependant, ajouta-t-il en s'asseyant à l'autre coin du canapé, vous paraissez souffrante, ou, pour parler plus juste, vous avez l'air abattu comme si vous éprouviez quelque grave contrariété. »

Il dit cela d'un ton affectueux et en regardant la jeune fille plus attentivement qu'il ne l'avait jamais fait, quand sa coiffure était irréprochable.

« Vous ne vous trompez pas; je ne suis point malade, mais j'ai été vivement émue ce matin. Mon père m'a raconté des choses relatives à ma mère et que j'avais ignorées jusqu'à présent. Il m'a donné aussi des objets qui lui ont appartenu... J'étais tout enfant lorsqu'elle mourut.

— Ainsi, vous, non plus que M. Lyon, n'avez éprouvé aujourd'hui de contrariété ni de chagrin? Je n'ai pu m'empêcher de vous en témoigner mon inquiétude. »

Esther passa la main sur son front, puis répondit :

« A peine sais-je moi-même si ce que j'ai ressenti était du chagrin ou au contraire quelque chose de mieux que du plaisir. J'ai découvert dans la nature de mon père une grandeur dont je ne m'étais jamais doutée. »

En parlant, elle regardait Félix d'un air profondément sérieux qui rendit le jeune homme encore plus grave que précédemment.

« Le temps est superbe, dit-il; cela vous ferait du bien de prendre l'air. Voulez-vous me permettre de vous accompagner? Nous suivrons le cours de la rivière vers le Petit-Treby.

— Je vais mettre mon chapeau,» répondit Esther sans hésitation, quoiqu'ils ne se fussent pas encore promenés ensemble jusqu'alors.

Cependant, pour gagner les champs, ils étaient obligés de suivre quelque temps la rue, et miss Lyon ayant rencontré quelques personnes de sa connaissance, elle réfléchit que cette sortie avec Félix pouvait donner matière à gloser, à cause surtout de sa casquette, de ses bottes rapiécées, de sa cravate absente et de son gros bâton en guise de canne. Mais il n'y avait plus à reculer.

Tant qu'ils furent dans la ville, Esther ne parla presque pas; mais Félix, jugeant avec sa promptitude habituelle de vue qu'il importait de faire diversion à sa mélancolie inaccoutumée, l'entretint constamment de choses sans aucun rapport avec le sujet qui l'attristait : d'abord du petit Job Tudge, dont la poitrine était si délicate

Digitized by Google

qu'il était à craindre qu'il ne vécût pas longtemps ; puis, du peu de succès de son école du soir à Sproxton, et enfin de l'aspect misérable de ce hameau qui s'étalait sur un des bords de la houillère, tandis que sur l'autre s'élevait le cabaret ; encore était-ce un paradis, en comparaison des puits de Glascow.

Ils gagnèrent ainsi, lui racontant, elle écoutant, la campagne arrosée par la Lapp.

« Nous y voilà, s'écria Félix après qu'ils eurent traversé un petit pont en bois qui aboutissait à un terrain sur lequel des troncs d'arbres espacés jetaient des ombres. »

C'était une de ces journées de novembre que le soleil sinon échauffe du moins égaye de ses rayons.

« Je trouve cet endroit délicieux, continua le jeune homme. Chaque fois que je m'y promène, je me trouve moins malheureux.

— Moins malheureux ! répéta Esther en souriant avec un peu de sa malice caractéristique. Voilà que je vous surprends en contradiction avec vous-même. Je vous ai entendu fulminer contre les gens sujets au *spleen*. Si j'eusse dit ce que vous venez de dire, vous m'auriez fait une longue remontrance.

— Très vraisemblablement, répondit Félix en battant les herbes avec sa canne. Mais je ne crois pas en valoir mieux parce que je suis d'un caractère mélancolique ; je ne pense pas être une nature supérieure parce que je suis plus porté à une tristesse stérile qu'à une activité bienfaisante. C'est ce que font et pensent ces messieurs, vos favoris, du genre byronien-bilieux.

— Je ne conviens pas que ces messieurs soient mes favoris.

— Je vous ai entendue défendre des Renés et leurs pareils, gens qui n'ont pas de talent particulier pour aucun travail fini, mais qui sentent que l'infini est ce qui leur convient.

— N'allez pas plus loin. Vous voulez me dérouter ; je vous ai convaincu de mélancolie.

— Eh bien ! oui, je puis l'avouer comme j'avoue beaucoup d'autres faibles dont je suis loin de m'enorgueillir. La réalité est que dans le monde on ne compte pas un grand nombre d'existences heureuses, et, celles-là même, je ne les envie pas. Je ne veux pas dire que la vie en elle-même soit à dédaigner ; elle a de la valeur pour l'homme en qui étincellent la raison, la sensibilité, la vaillance. Le meilleur d'entre nous serait celui qui se trouverait satisfait d'avoir vécu parce que, dans l'état misérable qui est le lot du plus grand nombre, sa vie, à lui, aurait pu aider quelque autre plus mal partagé à supporter la sienne ; c'est-à-dire celui dont la vie pourrait être le plus utile serait donc l'homme qui posséderait les facultés les plus étendues et qui restreindrait le plus ses besoins personnels. Mais

Digitized by Google

moi, je ne suis pas au niveau de ce que je sais être le mieux. Je suis souvent très mécontent de mon propre sort.

— Aussi, pourquoi vous êtes-vous fait une existence aussi dure ? demanda Esther avec une grande timidité. Il me semble que c'est vous-même qui vous êtes imposé précisément la tâche la plus pénible.

— Pas du tout. La carrière qu'il me fallait suivre m'était désignée par les conditions mêmes dans lesquelles je me trouvais. Je voyais cela aussi clairement que je vois cette barrière devant nous. Ah ! elle est assez difficile à passer, ajouta Félix en l'enjambant. Voulez-vous que je vous aide ?

— Non, merci.

— Je voyais clairement ma situation, reprit Félix en continuant de marcher. Si j'arrêtais la vente des drogues qui faisaient le revenu de ma mère, il fallait que je subvinsse à ses besoins ; et certainement, à son âge, elle ne voudrait pas quitter l'endroit où elle vivait depuis longtemps. Je dus donc renoncer à gagner ma vie dans l'exercice de quelqu'une des professions dites libérales.

— Veuillez excuser l'observation que je me permettrai de vous faire. Je ne vois pas pourquoi vous n'auriez pas vécu aussi honorablement de quelque emploi recherché par les hommes qui ont une certaine éducation.

— Vous ne le voyez pas, parce que vous ne comprenez bien ni mon histoire ni ma nature, dit Félix brusquement. J'ai dû prendre ma détermination d'après ma propre opinion, et non d'après celle des autres hommes. Je ne blâme pas ceux-ci ; je ne crois pas valoir mieux qu'eux. Les circonstances dans lesquelles ils se trouvent sont différentes des miennes. Je ne désirerais assurément pas me dispenser du travail qui est notre fardeau à tous ou presque tous ; mais je préfère me dispenser des mouvements et des efforts par lesquels il faut prendre d'assaut la fortune ou une position. Chacun est libre de me traiter de fou ; cela ne changera en rien ma manière de voir et de penser. Telle qu'est la société actuelle, je préfère marcher avec les déshérités de la fortune. »

Cette déclaration de principes de Félix fut suivie d'un silence de quelques minutes, pendant lequel Esther et lui entrèrent par une grande porte dans un bois nouvellement replanté. Il n'y avait plus d'arbres de haute futaie, mais seulement du taillis et des arbrisseaux, de sorte que la lumière du soleil tombait dans les éclaircies sur le sol couvert de mousse.

« Voici un vieux bouleau que l'on n'a pas jugé digne d'être enlevé, dit Félix en désignant un gros tronc d'arbre couché par terre. Nous assiérons-nous quelques moments ici ?

Digitized by Google

— Oui. Ce tapis de mousse parsemé de feuilles mortes est délicieux pour les pieds. »

Esther prit place sur le tronc d'arbre et ôta son chapeau, afin de sentir la brise passer sur sa tête. Félix aussi, s'étant débarrassé de sa casquette et de sa canne, s'assit par terre, en s'adossant au tronc du bouleau.

« Je voudrais bien penser et sentir un peu plus comme vous, dit Esther en regardant le bout de son pied qui jouait avec une touffe de mousse. Je ne puis m'empêcher de m'occuper beaucoup de ce qui m'arrive, au lieu que vous, vous prenez si peu de souci de vous-même !

— Vous êtes dans l'erreur, dit Félix. C'est justement parce que je suis très ambitieux, que mes passions sont violentes et qu'il me serait difficile de les satisfaire, que j'ai préféré renoncer à ce que l'on appelle le bonheur mondain. Du moins, c'en a été une des raisons déterminantes. La conduite d'un homme dépend entièrement de l'idée que les événements auxquels il se trouve mêlé ou dont il est témoin et ses propres réflexions gravent dans son esprit, de sorte que cette idée y reste en permanence, comme le remords dans l'âme du coupable ou le problème mécanique dans un esprit inventif. Quant à moi, il y a deux choses qui sont ainsi présentes à ma pensée. L'une de ces choses est la peinture imaginaire de ce que je détesterais être. Je suis résolu à ne jamais me faire une physionomie grave ou souriante, ni à débiter de menteuses professions de foi pour en tirer du profit, ni à me laisser entortiller dans des affaires où il me faudrait fermer les yeux sur des actes d'improbité en empochant ma part des bénéfices, et justifier une telle friponnerie comme faisant partie d'un système général que je ne pourrais modifier. Si une fois je me mêlais à cette espèce de chasse au succès, je voudrais réussir n'importe comment. Je soutiendrais, je protégerais l'iniquité avec laquelle je me serais identifié ; enfin, je ferais en connaissance de cause tout ce que je considère actuellement comme blâmable, comme odieux ! Il y a plus : je ferais tout cela, ainsi qu'on le voit faire tous les jours, pour atteindre un but ridiculement minime, peut-être pour parvenir à avoir deux salons, le rang de marguillier dans ma paroisse, une femme mécontente et plusieurs enfants dépourvus d'espérances ! »

Esther eut un serrement de cœur. Elle se sentait si inférieure à Félix ! Celui-ci continua, après une pause dont Esther ne profita pour faire aucune observation :

« L'autre chose qui s'est enfoncée dans mon esprit comme une écharde, c'est le hideux tableau de la vie du misérable, vie dégradante, qui engendre le vice et la faim. Je ne serai jamais un de ces

Digitized by Google

chiens rampants. C'est une des doctrines du vieux catholicisme, qu'il faut des riches et des pauvres.

— Vous me paraissez plus rigide que ne l'est mon père, dit Esther.

— Non, je n'attaque pas les jouissances et les plaisirs dont la source n'est pas la cruauté ou la bassesse. Je dis qu'il faut savoir se contenter d'une petite part de bien-être. C'est une nécessité pour la majorité de l'espèce humaine. J'en féliciterais la minorité, si ce n'était qu'elle ne se soucie guère de mes félicitations. »

Il y eut de nouveau un silence. Malgré le souffle de la brise qui rejetait en arrière les cheveux de Miss Lyon, ses joues étaient brûlantes. Une déception piquante troublait la précédente tranquillité de son esprit. Lorsque Félix l'avait engagée à faire cette promenade, il lui avait paru si affectueux, si touché de sa tristesse, qu'elle s'était imaginé avoir fait beaucoup de progrès dans son cœur ; mais depuis qu'ils étaient sortis, toute cette sollicitude pour elle semblait s'être annihilée sous la pression du vif intérêt avec lequel il lui exposait son sentiment du juste et de l'injuste. Néanmoins, toute froissée qu'elle se sentît de son inhabileté à concentrer exclusivement sur elle la pensée de Félix, elle avait presque honte de son exigence, qui la rapetissait à ses propres yeux.

Tout en songeant à ces choses avec une impatience comprimée qui colorait son teint et animait ses yeux, elle regardait à distance, devant elle, sans rien voir, sans même soupçonner que, pendant ce silence prolongé Félix avait changé d'attitude. Le coude appuyé sur le tronc d'arbre, tandis que son menton reposait sur sa main, il contemplait Esther. Soudain il dit d'un ton plus bas que celui qui lui était habituel :

« Vous êtes bien belle ! »

Elle tressaillit et se tourna vers lui pour tâcher de savoir, d'après l'expression de ses traits, quelle interprétation elle devait donner à cette remarque, toute nouvelle de sa part. La physionomie de Félix était aussi calme que s'il eût contemplé un beau portrait. La vanité d'Esther en fut blessée ; en même temps, elle devina un reproche fait à son caractère dans ce compliment adressé à sa figure.

« Je serais curieux de savoir, continua-t-il, toujours regardant Esther, quel degré de force morale acquerrait une femme chez qui la noblesse de l'esprit serait à l'unisson de la beauté du visage, une femme qu'un homme pourrait aimer avec passion sans craindre d'être détourné par elle des hautes tendances de sa vie. »

Esther sentit les larmes lui monter aux yeux ; elle détourna la tête et dit d'un ton un peu amer :

« Il est difficile à une femme d'essayer de s'améliorer quand elle

Digitized by Google

voit qu'on ne l'en croit pas capable, quand elle voit qu'on ne l'estime pas.

— Vous vous trompez, chère Esther, » s'écria Félix en posant sa large main sur les deux petites mains que la jeune fille tenait l'une dans l'autre sur ses genoux.

C'était la première fois qu'il appelait miss Lyon par son prénom.

« Vous vous trompez, répéta-t-il, ou plutôt vous ne pouvez penser que je ne vous estime pas. Quand je vous vis d'abord...

— Je sais, je sais, interrompit Esther avec impétuosité. Vous voulez dire que d'abord vous me jugeâtes comme une personne sans valeur. Eh bien ! ce fut une petitesse, ce fut une injustice de votre part que de me juger ainsi, mon existence ayant été si différente de la vôtre. J'ai de grands défauts. Je sais que je suis vaine, que je m'occupe trop de ma satisfaction personnelle et pas assez de celle des autres. Mais je ne suis pas stupide; je ne suis pas insensible; je puis voir ce qui est bien et y atteindre.

— Mais depuis que je vous connais davantage, dit Félix avec douceur, je vous ai rendu justice.

— Non, repartit Esther en se tournant enfin vers lui avec un malin sourire. Vous me parlez du ton d'un pédagogue en colère. Vous, cependant, avez-vous toujours eu en partage ces sages idées que vous me reprochez de ne pas avoir? Rappelez-vous le temps où vous ne songiez, vous aussi, qu'à vous-même. »

Ce qu'Esther disait là était basé sur l'aveu que Félix avait fait, comme on le sait, à M. Lyon quand ils avaient fait connaissance ensemble.

« Ce temps n'est pas encore bien éloigné, » dit Félix d'un ton bref et en retirant sa main de celles d'Esther.

La conversation, qui précédemment semblait devoir aboutir à une mutuelle entente de leurs esprits, tournait un peu à l'aigreur. Ils se turent pendant quelques instants, et ce fut Esther qui la première reprit la parole en faisant un mouvement comme pour se lever.

« Si nous rentrions maintenant ?

— Pas encore, je vous en prie. Qui sait si nous reviendrons jamais nous promener et nous asseoir ici ?

— Pourquoi pas ?

— Parce que j'ai mes visions. Elles me guident et me servent à supporter le présent dans l'attente d'un meilleur avenir.

— Je voudrais bien être, moi aussi, sujette à ces visions-là, » dit Esther en s'efforçant de prendre un ton de badinage pour mieux résister à la tristesse que les paroles vagues de Félix répandaient dans son esprit.

Digitized by Google

« Je vais vous dire ce qui me tient le plus fortement au cœur, reprit Félix d'un ton profond. Ne détournez pas la tête ; regardez-moi afin que je lise dans vos yeux s'il est bon que je continue de parler. Je crois en vous, mais je voudrais que vous eussiez des visées qui vous affermissent dans des idées saines. Autrement vous serez exposée à subir des fascinations, et (permettez-moi cette façon de parler) à vous laisser enivrer par l'essence de roses. Si vous aviez assez de fermeté pour résister à ces enivrements, vous seriez la femme telle que je la rêvais tout à l'heure, la femme dont la beauté rend plus léger à l'homme l'accomplissement des grands devoirs, au lieu de l'en détourner. Je ne verrai probablement pas ce bel exemple ; mais j'aimerais à être sûr qu'un jour il sera donné par vous.

— Pourquoi supposer que vous ne serez pas témoin de cet exemple ? dit Esther. Pourquoi ne resteriez-vous pas à toujours l'ami de mon père et le mien ?

— Ah ! c'est que j'irai, dès que je le pourrai, dans quelque grande ville populeuse, laide, misérable. Je veux être un démagogue d'un genre nouveau, un démagogue sincère et honnête, qui démontre aux gens leur sottise et leur aveuglement, qui ne les flatte ni ne les exploite. Je me suis imposé une tâche, celle de relever la classe de la société à laquelle j'appartiens. Le sang qui coule dans mes veines est celui de toute une lignée de manouvriers, et je veux établir cette vérité, que le lot du manouvrier est un bon lot, qui rend possible à l'homme de mieux utiliser les aptitudes de sa nature que s'il appartenait à cette catégorie de grimaciers qui échangent entre eux des cartes de visite et mettent leur orgueil à passer pour être plus riches que leurs voisins.

— Est-ce qu'aucune circonstance ne pourrait vous faire modifier votre opinion à cet égard ? dit Esther, que cette profession de foi de Félix avait rendue songeuse. Supposez que, d'une manière ou d'une autre, par mariage par exemple, une fortune inattendue vous arrive ; ne changerez-vous rien à votre plan ?

— Non, répondit résolûment Félix. Je resterai toujours pauvre. Je ne regarde pas cela comme un mérite ; je trouve que d'autres hommes font bien d'accepter la richesse, mais ce n'est pas ma vocation. Il n'y a pas de similitude de sentiment entre moi et les riches, — considérés au point de vue de leur genre de vie. Leurs habitudes me sont odieuses. Des milliers d'individus ont fait vœu de pauvreté parce qu'ils croient se frayer par là le chemin du ciel... Moi, je me voue à la pauvreté parce qu'elle me permet de faire le bien auquel je suis le plus apte... prouver, par mon exemple, que l'on peut vivre honnêtement et convenablement sans le concours de

Digitized by Google

la fortune. Je suis un homme de la génération actuelle ; je m'efforcerai de rendre la vie moins amère à ceux de mes semblables qui se trouveront le plus à ma portée. On regarde comme très louable la peine que se donnent beaucoup de gens pour laisser une fortune à leur famille... Ma famille, à moi, se composera de tous ceux que je pourrai assister d'une manière ou d'une autre. »

Esther devenait de plus en plus sérieuse et pensive.

« Ce sera une rude et néanmoins une grande destinée, » dit-elle en se levant et remettant son chapeau sur sa tête pour retourner à la ville.

Félix fut immédiatement debout.

« Vous ne me prenez donc pas, à cause de cela, pour un insensé? dit-il en ramassant sa casquette et son bâton.

— Naturellement vous me présumiez capable d'une telle sottise.

— C'est que, en général, les femmes regardent comme un symptôme de folie cette indifférence pour la richesse.

— Cela vient de ce qu'une femme n'est pas libre de choisir la direction qu'il lui conviendrait de suivre. Sa volonté, et surtout les moyens de l'exécuter, dépendent du milieu dans lequel elle vit. Elle ne s'occupe que de petites choses, parce qu'elle ne peut atteindre qu'à celles-là.

— Quoi ! vous figurez-vous que vous supporteriez cette rude destinée ? dit Félix en attachant sur Esther un regard encore plus interrogateur que son langage.

— Oui, » répondit-elle en rougissant.

Ni elle ni lui n'avaient rien dit qui pût être appliqué directement à l'un ou à l'autre ; mais leurs paroles renfermaient un sens caché qu'ils comprenaient bien. Lorsqu'ils eurent fait en silence quelques pas sur le chemin par lequel ils étaient venus, Félix dit doucement:

« Voulez-vous prendre mon bras ? »

Elle le prit et ils continuèrent à marcher sans rien dire. Tous deux, également touchés des sentiments qu'ils s'étaient mutuellement, quoique implicitement, dévoilés, et aussi incertains de l'avenir qui leur était réservé, eussent craint de se trahir en rompant ce silence... Mais le silence n'est-il pas quelquefois aussi éloquent que la parole ? Cependant, lorsqu'ils se trouvèrent presque à la porte de l'habitation de M. Lyon, Félix dit :

« Il commence à faire obscur ; votre père aura peut-être été inquiet de vous.

— Je ne le pense pas. Il aura su de Lydie que j'étais sortie avec vous, et que vous teniez un gros bâton. »

Elle accompagna cette réponse de son rire frais et argentin. Félix entra dans la maison avec Esther. Lui et M. Lyon causèrent

Digitized by Google

quelque temps ensemble ; Esther ne prit point de part à leur conversation, qui roula exclusivement sur les manœuvres électorales, sur la niaiserie des professions de foi personnelles, et sur les probabilités de l'élection de Transome, à laquelle Félix déclara être devenu tout à fait indifférent.

III

La multiplicité des manifestes placardés sur les murs de Treby et la présence dans cette ville du fonctionnaire chargé de vérifier les listes électorales étaient des signes certains de l'approche des jours fixés pour la nomination des candidats et pour l'élection des représentants. Les désœuvrés, enchantés de se donner de l'importance en coopérant par leurs renseignements à l'épuration des listes, et les curieux impatients de savoir quels noms avaient été rayés sur le registre comme ne payant pas réellement le cens électoral, allaient et venaient par les rues, ou s'assemblaient pour se communiquer réciproquement des nouvelles, soit devant les portes des maisons, soit dans l'intérieur des boutiques.

L'atelier de M. Pink, le sellier, ouvrant sur la rue, était, même en temps ordinaire, fréquenté par les pratiques de cet industriel, lui-même, très avide de renseignements sur les gens et sur les événements. C'était pour lui un grand avantage et une satisfaction non moins grande que de pouvoir tout à la fois tailler son cuir, surveiller l'ouvrage de ses journaliers et recueillir de la bouche des visiteurs une quantité de faits qu'il notait dans sa mémoire, en les dégageant des commentaires dont les ornaient volontiers les narrateurs.

« Oh !... M. Christian !... comment vous portez-vous, monsieur ? » dit M. Pink en se frottant les mains, souriant et saluant à plusieurs reprises pour rendre ostensiblement honneur à qui l'honneur était dû.

Il y avait en ce moment dans la boutique de M. Pink plusieurs Trébiens qui faisaient des commérages en aspirant les émanations du cuir. Christian répondit avec cette familiarité pleine de condescendance qui est une marque de supériorité :

« Très mal, je vous l'assure, avec ces diables de bretelles que vous deviez m'arranger si joliment. Voyez, mon vieux camarade, les voilà rompues de nouveau.

— J'en suis bien fâché, monsieur. Pouvez-vous me les laisser ?

— Certes, je vous les laisserai. — Et quelles nouvelles, hein ? demanda Christian en s'asseyant à demi sur un haut tabouret, et tapant sur sa botte avec le bout d'une cravache.

Digitized by Google

— Eh! mais, monsieur, c'est à vous qu'on demandera cela, répondit M. Pink avec un sourire significatif. Vous êtes au quartier général, n'est-il pas vrai? C'est ce que je disais aussi l'autre jour à M. Scales, qui est venu commander quelques courroies. Il me fit la même question que vous, presque dans les termes dont vous venez de vous servir, ce à quoi je lui ai répondu comme à vous tout à l'heure.

— Allons, Pink, vous voulez vous moquer : vous êtes au courant de tout ce qui se passe. Vous pouvez me dire, si vous le voulez, j'en suis sûr, quel est l'ouvrier employé à coller les affiches de Transome.

— Que dites-vous à cela, vous? demanda Pink en regardant M. Sims, le crieur d'enchères.

— Mais vous le savez aussi bien que moi. C'est Tommy Trounsem, un vieil impotent dont la tête est un peu dérangée. Tommy est connu de beaucoup de monde. Moi-même, je l'ai employé par charité.

— Où le trouverai-je? demanda Christian.

— Vraisemblablement à la taverne des *Clefs en sautoir*, dans Pollard's End. Je ne sais pas où il se tient quand il n'est pas au cabaret.

— C'était un robuste garçon il y a une quinzaine d'années, quand il portait les cruchons de bière, dit M. Pink.

— Vraiment oui. Et dans son temps il a pris, avec des collets, passablement de lapins. Mais il a toujours eu le cerveau un peu fêlé. Dieu me pardonne! n'affirmait-il pas avec serment qu'il avait des droits au domaine de Transome-Court!

— Pourquoi donc? Qui lui avait mis cette idée dans la tête? » demanda Christian.

Il en apprenait plus long qu'il ne l'avait espéré.

« Ce fut le procès, monsieur, rien que le procès au sujet du domaine, expliqua M. Pink. Justement, à cette époque, Tommy eut, à ce qu'il paraît, occasion de venir de ce côté-ci. C'était alors un grand et fort gaillard, qui parlait très irrespectueusement de tout le monde.

— Oh! c'était sans malice, reprit M. Sims. Il aimait à boire la goutte; avec cela, il est un peu timbré, de sorte qu'il ne voulait pas comprendre la différence qu'il y a entre Trounsem et Transome. C'est une étrange manière de parler qu'ils ont dans le district où il est né, un peu vers le nord. Vous vous en apercevrez si vous causez avec lui.

— Je le trouverai donc aux *Clefs en Sautoir?* dit Christian en repoussant son tabouret. Bonjour, Pink, bonjour. »

Digitized by Google

En sortant de la boutique du sellier, Christian alla droit à l'imprimerie tory de Quorlen, avec qui il méditait en ce moment une malice électorale. Quorlen était nouvellement établi à Treby, où il était venu de Duffield. Sa concurrence avait porté un si grand préjudice à l'imprimeur Dow, que celui-ci, pour se soutenir, avait tourné au whiggisme, au radicalisme, à toutes les opinions avancées en général, en tant seulement qu'il se chargeait de les exprimer en caractères typographiques.

Quorlen avait apporté de Duffield son opinion toute faite, à savoir : que la religion et la plaisanterie étaient les deux servantes de la politique. Christian se trouvant d'accord avec lui sur ce principe, ils étaient convenus ensemble que c'était au recteur de faire agir la religion, à eux de se charger de la plaisanterie, non pas en paroles, mieux que cela, en action. Jusqu'alors, cependant, ils n'avaient encore rien arrêté entre eux à ce sujet. Mais Christian, en entrant cette fois à l'imprimerie, dit :

« J'ai trouvé la chose.... Donnez-moi les placards. »

Et pliant en deux sous son bras un paquet plat enveloppé de percaline brune, il s'en alla précipitamment. Tout en marchant à grandes enjambées, il se disait :

« N'y aurait-il pas quelque secret à arracher à ce vieux vagabond, ou, à défaut de secret, quelque renseignement tout aussi utile à ceux qui sauraient quel usage en faire ? Mais je crains fort qu'on ne puisse utiliser en rien cet ivrogne. Pourtant « la vérité est dans le vin », et il pourrait y en avoir aussi un peu dans le genièvre et dans la bière trouble.... Savoir ensuite si cette vérité-là serait de quelque importance pour moi ! »

Les Clefs en Sautoir étaient un cabaret à l'ancienne mode. Son comptoir occupait une partie de sa vaste et irrégulière cuisine, au pavé de briques inégales, aux fenêtres à petits carreaux. Dans un coin reculé et obscur était le dressoir garni de vaisselle d'étain et de grands plats qui témoignaient d'une ancienne prospérité. Il en était de même du vaste foyer avec tous ses accessoires, la crémaillère, la grille, les marmites, de dimensions aujourd'hui inusitées ; sous le manteau de la cheminée deux bancs à dossier étaient à demi poussés.

L'hôtelier était un homme au visage bouffi ; l'hôtesse, une femme valétudinaire, au teint jaune. Une serviette tournée sur sa tête lui donnait l'air d'un spectre.

Une odeur nauséabonde de mauvais tabac, de bière frelatée et de fromage âcre vous saisissait à la gorge en entrant dans ce cabaret. A cette heure-là, qui suivait de près la chute du jour, il n'y avait encore dans la salle que trois ou quatre fumeurs ; Christian trouva

Digitized by Google

ce nombre suffisant quand il aperçut parmi eux un homme qu'un grand panier plat, rempli de pancartes et posé à terre contre le banc, lui désignait pour le colleur d'affiches.

L'apparition dans la taverne d'un personnage aussi magnifique que Christian frappa de stupéfaction d'abord tout le monde. C'était un étranger pour le quartier de Pollard's End, et on le prit pour un voyageur de grande distinction quand il s'assit à une des tables et demanda pour six sous de genièvre avec une carafe d'eau, en déclarant qu'il était diablement altéré. Puis, tout en versant quelques gouttes du spiritueux dans son verre, il invita cordialement Thomas ou Tommy Trounsem à se servir. Celui-ci ne se fit pas prier pour accepter une invitation qui était accompagnée d'une poignée de main.

Tommy était un vieillard de haute taille et de larges épaules. Il devait avoir eu autrefois bonne mine ; mais depuis longtemps déjà ses joues et sa poitrine s'étaient creusées, et ses membres s'étaient raidis.

« Vous avez là des affiches, maître, n'est-ce pas ? dit Christian en désignant la corbeille. Va-t-il y avoir une vente aux enchères ?

— Une vente, non, répondit Tommy d'une grosse voix enrouée (vestige d'un timbre vigoureux de basse-taille) et avec un accent très différent de celui des Trébiens. Je ne m'occupe pas des ventes aux enchères. J'ai un caractère politique. C'est moi qui suis en train de pousser Trounsem dans le Parlement.

— Il dit Trounsem, fit observer l'hôtelier en retirant sa pipe de sa bouche pour rire tout bas. C'est Transome, monsieur. Il se peut que vous ne soyez pas de notre district ; Transome est le candidat qui fera le plus pour les ouvriers et que ceux-ci connaissent le mieux par ses libéralités et par sa disposition à leur procurer quelques jouissances. Si j'avais vingt votes, j'en donnerais un pour Transome, je le dis hautement » conclut l'hôtelier d'un air d'importance, ce chiffre de vingt qu'il supposait lui paraissant rehausser la valeur de son vote.

« Maintenant, Spilkins, lui dit Tommy en agitant sa main pour lui imposer silence, vous allez laisser causer l'un avec l'autre deux gentlemen, n'est-ce pas ? Ce monsieur désire savoir quelque chose au sujet de mes placards.

— Eh bien donc, c'est à ce propos que je parlais, dit l'hôtelier.

— Fort bien, Spilkins, mais vous n'êtes pas *moi*, répliqua Trounsem. Je sais mieux que personne ce que sont ces affiches ; c'est une affaire politique. Je ne suis pas un de vos colleurs d'affiches vulgaires. Je ne me charge pas de celles qui annoncent dix guinées de

Digitized by Google

récompense pour qui découvrira un voleur de brebis ou autres choses de même sorte. Ce que je porte là, ce sont les manifestes de Trounsem. Je suis légitimement un rejeton de la famille, et c'est pourquoi je lui donne un coup de main. Je suis un Trounsem et je mourrai un Trounsem; et si Old Nick [1] fait mine de vouloir mettre la main sur moi, sous prétexte de braconnage, je lui dirai : « Vous ne connaissez rien aux lois, Old Nick; tous les lapins et faisans qui sont sur les terres des Trounsem m'appartiennent. » Ainsi, ce qui élève la famille élève le vieux Tommy, et nous allons entrer au Parlement. Voilà le long et le court de la chose, master : je suis le chef de la famille, et j'affiche ses placards. Il y a des Johnson, des Thomson, des Jackson, des Billson.... Mais moi, je suis un Trounsem. Que dites-vous de cela, maître ? »

Cette interpellation, accompagnée d'un coup de poing frappé sur la table, était adressée à Christian, qui répondit avec une imperturbable gravité :

« Je dis qu'il n'y a pas de travail plus honorable que celui d'appliquer des affiches.

— N'est-ce pas ? reprit Tommy en penchant sa tête à gauche et à droite. Je pensais bien que vous en viendriez là. Je pensais bien que vous ne seriez pas capable de dire le contraire. Nous nous serrerons de nouveau la main. Je n'ai pas envie de casser la tête à personne. Je suis un bon camarade, je suis une vieille souche que l'on a frustrée de ses droits. J'irai au ciel, en dépit d'Old Nick. »

Ces perspectives célestes du vieux bonhomme paraissant être le symptôme d'un trouble d'idées, effet ordinaire d'un excès de vin, Christian se hâta de fixer son attention vagabonde. Il posa sa main sur le bras de Tommy en disant avec emphase :

« Je vais vous enseigner une manière d'opérer que les afficheurs ne connaissent pas. Il vous faut remarquer les endroits où les manifestes du parti Debarry ont été placardés et coller dessus les vôtres. Je sais où il y en a maintenant, de ces manifestes; venez avec moi, et je vous les désignerai; puis nous reviendrons ici traiter la compagnie.

— Hourra ! cria Tommy. Partons vite. »

Il secoua les cendres de sa pipe, prit son pot de colle, sa manne, et se tint prêt à partir, avec la promesse de Christian qu'on lui expliquerait bien ce qu'il aurait à faire.

L'hôtelier, qui, à plusieurs reprises, avait cligné de l'œil aux autres consommateurs pendant le précédent colloque, demeura, aussi bien que ceux-ci, persuadé que le nouveau venu était un

[1] *Vieux Nicolas*, sobriquet que le peuple anglais donne au diable.

Digitized by Google

agent de Transome, et qu'il avait pour mission de surveiller l'affichage des placards dans l'intérêt de Transome. Donc Spilkins, après avoir commandé d'un air bourru à sa femme d'ouvrir la porte devant le gentleman, témoigna son espoir de le voir revenir chez lui.

« Cette maison-ci, monsieur, appartient aux Transome, dans ce sens que l'on y sert les consommateurs de la couleur de son parti. Je remplis mon devoir d'hôtelier, lequel est, si je ne me trompe, de ne refuser l'argent d'aucun gentleman.

— Oui, oui, dit Christian, vous êtes un homme plein de sens, hôtelier. Ainsi, vous n'avez pas l'intention de voter pour Debarry, hein?

— Non, non, non, » répondit Spilkins, qui pensait que là où la négation doit être employée, plus on la répète, mieux cela vaut.

Lorsque Christian fut dehors avec son étrange compagnon, ce dernier reprit la parole :

« C'est à vous de me conduire, maître, et de ne pas vous tromper de direction. »

Il faisait absolument nuit. Des nuages gris, qui s'amassaient sur divers points du ciel, augmentaient l'obscurité.

« Car je vous dirai une chose, continua Tommy. Puisque vous avez eu la bonne chance de vous rencontrer avec Tommy Trounsem, ne le laissez pas vous échapper.

— Certainement non, dit Christian. Suivez-moi par ici. Nous irons d'abord au mur de la brasserie.

— Ne me laissez pas vous échapper, reprit Tommy. Vous n'aurez qu'à me donner un schelling, tel jour qu'il vous plaira, et je vous en apprendrai plus long que ce que vous pourriez tirer de Spilkins en une semaine. Il n'y a pas beaucoup d'hommes pareils à moi. J'ai été porteur de cruchons de bière pendant plus de quinze ans... et dites : comment trouvez-vous cela de la part d'un homme qui aurait pu vivre à Transome-Park et prendre au piége son propre gibier, ce que j'aurais fait ? Chasser au tir n'est pas mon affaire. Les coups manquent une fois sur deux.

— Si vous aviez des droits sur le domaine de Transome, interrompit Christian, comment s'est-il fait que vous en ayez été frustré, mon vieux? C'a été par quelque acte de fourberie, n'est-ce pas?

— C'a été la loi, voilà ce que ç'a été. Vous m'avez l'air d'un bon compagnon. Je ne ferai donc pas de difficulté de vous conter la chose. Il y a des gens qui par leur naissance ont droit à un héritage ; mais il y a d'autres gens qui s'en emparent, et la loi est faite en faveur de ceux-ci. J'ai de la pénétration ; je vois beaucoup plus loin que Spilkins. Il y avait Ned Patch le colporteur qui me disait

Digitized by Google

souvent : « Vous ne savez pas lire, Tommy. — Non, Dieu merci ! que je lui répondais. Je ne m'en irai pas me rompre la tête pour faire de moi-même un aussi grand imbécile que vous. » J'aimais beaucoup Ned. Nous avons bu bien des pots de bière ensemble !

— Je vois en effet que vous avez beaucoup de pénétration, Tommy. Et comment en étiez-vous venu à savoir que, par votre naissance, vous aviez des droits à cette propriété ?

— Par le registre donc, le registre de la paroisse, qui indique notre naissance. Il m'avait toujours semblé que je devais être quelqu'un de conséquence, et je voyais bien que cette idée était aussi celle de plusieurs de mes pratiques ; car, à Littleshaw, je tenais un petit débit de boissons en même temps que je dressais des furets. Et voilà qu'un jour arrive un beau monsieur, qui était à ma recherche et qui m'accable de questions. J'appris ensuite du clerc de la paroisse que cet étranger était allé examiner le registre ; alors je donnai au clerc un ou deux pots d'ale, et il sut de notre vicaire que le nom de Trounsem était un grand nom dans le pays, de sorte que je m'attendais à voir revenir mon beau monsieur. S'il y a quelque succession qui me soit échue, on m'appellera, pensais-je, car alors je ne connaissais pas ce que c'est que la loi. J'attendis et j'attendis, jusqu'à ce que je visse que cela n'aboutissait à rien. En conséquence, je laissai là mon débit et mes furets ; ma femme étant déjà morte, je n'avais pas d'empêchement. J'eus un assez long chemin à faire pour venir de ce côté-ci ; mais, en ce temps-là, j'étais un fameux marcheur.

— Ah ! fit Christian. Eh ! tenez, nous voici arrivés au mur de la brasserie. Maintenant, mon vieux, posez par terre votre colle et votre manne, et je vais vous aider. Vous barbouillerez de colle le mur ; je vous tendrai les affiches, et vous pourrez continuer de causer. »

Tommy obéit machinalement ; il était actuellement absorbé par le plaisir, bien rare pour lui, de raconter son histoire à un nouvel auditeur. Pendant qu'il avait le dos tourné et la tête baissée sur son pot de colle, Christian échangea avec beaucoup de dextérité les affiches contenues dans son enveloppe de percaline avec celles de la manne de Tommy. Les placards de Christian n'avaient pas été imprimés à Treby. C'était un envoi, fait par quelqu'un de Duffield, de manifestes contre Transome, et ce devait être fort épicé, sortant d'une plume exercée à ce genre d'écrits, avait dit Quorlen. Christian avait précédemment lu la première affiche du paquet, et il supposait qu'elles étaient toutes presque semblables. Il en tendit donc une à Tommy en lui disant :

« Tenez, mon vieux, collez celle-ci sur l'autre. Donc, quand vous fûtes arrivé en ce pays-ci, que fîtes-vous ?

Digitized by Google

— Ce que je fis? Eh! je m'arrêtai dans un bon cabaret et je demandai ce qu'il y avait de meilleur, car j'avais de l'argent alors dans ma poche. Puis, j'allai aux renseignements dans les environs et l'on me dit : « Si c'est quelque affaire qui concerne la maison Transome, c'est au procureur Jermyn qu'il faut vous adresser. » En y allant, je pensais : « C'est peut-être bien le beau monsieur qui m'a accablé de questions... » Mais non, et je vais vous dire comment est le procureur Jermyn. Il vous laisse debout et vous tient à une grande distance de lui. Il vous fixe et ne vous parle pas jusqu'à ce que vous en ayez la chair de poule. Alors, il commence par vous menacer de mettre la justice à vos trousses; puis, il a l'air de vous plaindre; il vous tend un peu d'argent et vous fait un sermon. Il vous dit que vous n'êtes qu'un pauvre homme et qu'il veut vous donner un mot d'avis... c'est que vous vous gardiez de vous mêler de choses se rapportant à la loi, parce qu'on se saisirait de vous et l'on vous jetterait sur une grosse roue qui vous broierait les os. J'en eus une sueur froide, et je me promettais bien de ne jamais plus me présenter au procureur Jermyn, lorsqu'il changea de langage : « Si vous restez dans cette circonscription, dit-il, comportez-vous bien, et je vous protégerai. » J'avais bien de la pénétration, mais à quoi ça sert-il si vous ne connaissez pas la loi? Il y a comme cela des moments où l'homme le plus pénétrant est le plus effrayé.

— Assurément. Là, maintenant, un autre placard. — Ainsi, ce fut fini?

— Fini! s'écria Tommy en se retournant et tenant en l'air son pinceau à colle, vous courez trop vite. « Je ne me mêlerai plus de rien, pensai-je. J'ai un peu d'argent, j'achèterai un panier et je me ferai porteur de bière. C'est une vie agréable. Je logerai et je mangerai au cabaret; je verrai le monde, je ferai quelques connaissances et je gagnerai pas mal d'argent. » Mais quand je fus rentré au *Lion Rouge*, et que j'eus réchauffé mon sang dans mes veines avec quelques gouttes d'eau-de-vie, une autre idée me trotta dans la cervelle. D'abord je me dis : « Tommy, vous avez sottement agi comme un rat qui sortirait de son trou et ferait un long voyage pour aller se montrer à un furet. » Et alors il me revint à l'esprit que j'avais vu une fois deux furets s'attaquer l'un l'autre, et que le plus petit avait tué le plus gros. « Mistress, dis-je à l'hôtelière, pourriez-vous m'indiquer un homme de loi, non pas de la première volée, mais de la deuxième? — Certainement, je le pense, qu'elle me répondit. Il y en a un juste en ce moment dans la salle du comptoir. — Ayez l'obligeance de nous mettre en présence l'un de l'autre » que je lui dis. Alors elle appela : (encore à présent je crois l'en-

Digitized by Google

tendre) « Monsieur Johnson ! » Et que pensez-vous de cela, monsieur ? » demanda Tommy à Christian.

Comme Tommy arrivait à cet endroit intéressant de son histoire, les nuages gris, qui étaient devenus peu à peu moins opaques, s'ouvrirent suffisamment pour que la lune éclairât soudain cette pauvre figure de vieillard dans l'attitude et avec l'expression de physionomie d'un narrateur sûr de l'effet qu'il va produire sur son auditeur.

Il semblait, à la manière dont Tommy étendait en avant celui de ses bras qui brandissait sa brosse, que celle-ci pourrait, à un moment donné, frapper la manche de l'habit de Christian, de sorte qu'il fit prudemment un saut en arrière pour mettre plus de distance entre eux, quand il dit, en réponse à l'interrogation de Tommy :

« C'est étonnant, je ne sais que penser.

— Eh ! bien, reprit Tommy, Johnson était le beau monsieur qui m'avait accablé de questions quand il était venu me trouver à Littleshaw. Il me parla civilement. « Venez avec moi, mon brave homme. » Et il m'expliqua la loi : « Que vous soyez ou non un Tommy Trounsem, qu'il me dit, cela n'est d'aucune importance pour vous, mais seulement pour ceux qui sont en possession de la propriété. Vous seriez vingt fois de plus un Tommy Trounsem, que cela ne vous servirait à rien, parce que la loi vous a mis dehors. Votre vie non plus n'a de valeur que pour ceux qui sont en possession de la propriété. Plus longtemps vous vivrez, plus ceux-là seront ancrés, non qu'ils aient besoin présentement de vous,... vous n'êtes bon à rien ni à personne et vous pourriez hurler perpétuellement comme un chien que la loi ne ferait pas attention à vous. » Voilà ce que m'expliqua Johnson. (J'ai entendu dire plus tard qu'il était un instrument de Jermyn). Je n'ai jamais rien oublié de tout cela depuis ce jour jusqu'aujourd'hui. Ce que je vois clairement, c'est que si la loi n'avait pas été contre moi, le domaine des Trounsem m'aurait appartenu. Mais j'ai cessé d'en parler, les gens ici sont des imbéciles : plus vous leur répétez une vérité, moins ils vous croient, et...

— Vite, par ici, Tommy ! lui cria Christian. Voici un autre placard.

— Je commence à avoir mon gosier sec, maître.

— Alors dépêchez-vous ; vous en aurez plus tôt quelque chose à boire. »

Tommy se remit à l'œuvre. Christian, continuant toujours de l'aider, lui demanda :

« Combien y a-t-il de temps que M. Jermyn vous emploie ?

— Oh ! il ne m'a jamais employé que par-ci par-là. Seulement,

Digitized by Google

il y a une ou deux semaines, me voyant sur la route, il me parla d'une manière singulièrement polie et me dit d'aller à son bureau, qu'il me donnerait de l'occupation. Je n'avais pas du tout de répugnance à afficher les placards pour faire entrer la famille au Parlement. Personne ne peut s'opposer à la loi, et la famille est la famille, que vous portiez des cruchons de bière ou non. — Maître, j'ai le gosier extraordinairement sec... La tête me tourne... C'est parler trop longtemps tout d'un trait. »

Les efforts de mémoire que venait de faire le pauvre Tommy l'avaient effectivement épuisé. Heureusement pour lui, Christian découvrait en ce moment quelque chose qui changea le cours de ses pensées.

« Eh bien! Tommy, dit-il, si vous le désirez, vous pouvez retourner maintenant aux *Clefs en Sautoir*. Voici une demi-couronne pour vous bien régaler. Je ne puis pas y aller en ce moment. Mais présentez mes compliments à Spilkins, et n'oubliez pas de coller le reste des affiches demain matin de bonne heure.

— Oui, oui, dit Tommy en empochant la pièce d'argent. Et la première fois qu'il vous plaira de me donner une demi-couronne, je vous répéterai mon histoire tout du long. Pas à présent, je n'en puis plus. Allons, aidez-moi à me charger de toutes ces choses... Vous êtes plus jeune que moi. Je dirai donc à Spilkins que vous reviendrez chez lui un autre jour. »

GEORGE ELIOT.

Imité par CAMILLE LEBRUN.

La 3e partie à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

LES RÉPUBLIQUES DE LA PLATA

ET LA GUERRE DU PARAGUAY

Longtemps agitées par les convulsions de l'anarchie ou lacérées par le fouet du despotisme, les Républiques de la Plata semblent enfin renaître à la prospérité, à la liberté, à l'indépendance. Elles donnent, en ce moment même, un exemple de bonne discipline et de sagesse à leur mère patrie, à cette Espagne autrefois si glorieuse et si grande, aujourd'hui si bouleversée et si déchue. Des événements considérables et d'une portée qui ne semble pas être bien comprise ici, viennent de s'accomplir dans ces contrées où la France a des intérêts importants qu'il lui serait aisé d'accroître et de développer. Une guerre qui prend fin va dégager l'intérieur du pays et assurer la liberté du négoce dans ces parages fortunés, mais jusqu'ici d'un difficile accès pour les Européens. Sans trouble, sans tiraillements, sans autre lutte que celle des suffrages sur le terrain légal, un changement présidentiel s'est opéré dans la République Argentine, pendant que les Etats riverains de la Plata, de concert avec le gouvernement brésilien, poursuivaient dans ses forteresses le tyran du Paraguay. L'œuvre d'affranchissement, aujourd'hui à peu près accomplie, va ouvrir une ère nouvelle aux pays de la Plata, et il importe de considérer la situation qui s'y prépare en reliant les événements présents à ceux du passé.

Digitized by Google

I

Depuis 1864, le commerce français sur la rive droite de la Plata occupe le premier rang dans les transactions locales. La progression n'a point diminué depuis lors ; elle a suivi, au contraire, une marche parallèle avec le progrès des institutions. Sous la domination de Rosas, notre commerce, composé surtout d'objets de luxe, ne pouvait prendre aucun développement. Jusqu'en 1852, le seul point qui n'ait cessé d'être libre dans l'immense bassin du Rio de la Plata, était la capitale de la République Orientale de l'Uruguay ; Montevideo fut le dernier boulevard de la liberté de ces contrées. L'héroïque résistance de ses habitants réunis aux premiers pionniers français et italiens qui débarquèrent sur ces plages hospitalières avant le mémorable siége qui ne dura pas moins de neuf années, se termina par la chute du dictateur de Buenos-Ayres. Alors une autre tyrannie voulut se substituer à celle de Rosas. Un patriote intègre, le docteur Don Valentin Alsina, se mit courageusement à la tête du parti libéral, qui parvint à faire avorter le 18 brumaire du général Urquiza; mais il ne fallut rien moins qu'une révolution pour amener ce résultat. Quand la loi est violée, « l'insurrection, — l'aphorisme n'est pas nouveau, — devient le plus saint des devoirs », *Vis vi repellitur.* — Urquiza avait fermé la Chambre des représentants ; il avait envoyé en exil les députés les plus influents ; il fut à son tour chassé de Buenos-Ayres et forcé de chercher un refuge dans sa province d'Entre-Rios. Buenos-Ayres libre (1853) et triomphant, grâce au parti libéral, devait nécessairement se séparer, de concert avec toute la province, des treize autres provinces encore dominées par Urquiza, président *pro forma*, mais en réalité exerçant sur elles une véritable dictature. Malgré ses menaces, le nouvel État prospéra sous l'égide de ses institutions.

On se figure assez généralement, en Europe, que le mot républicain est partout synonyme de libéral : grave erreur ; il suffit, pour s'en convaincre, de suivre les événements qui se sont déroulés dans ces lointains pays depuis le premier cri de l'indépendance (1810). Rosas qui se faisait adjuger périodiquement des pouvoirs extraordinaires, se disait républicain, et il l'était au même titre que tous les autres tyrans de la Plata, qu'ils se nommassent Quiroga, Aldao, Urquiza ou Oribe. Le plus odieux de tous, Lopez II, était président d'une prétendue République, la République du Paraguay. Ce qui sur ces rivages a constitué la force du parti libéral, c'est son respect pour la loi, son amour du progrès, ses en-

Digitized by Google

couragements pour l'éducation du peuple et pour l'immigration européenne. Ces circonstances réunies ont, en quelques années, amené la surprenante prospérité de Buenos-Ayres, ville et campagne.

Le parti libéral se compose à présent des anciens unitaires, des fédéraux modérés et de presque toute la jeunesse. Il faut même dire que ceux qui aujourd'hui tiennent le plus à la forme fédérale sont les Argentins de l'ancien parti unitaire. Parmi ceux-ci, les hommes les plus distingués de la République par leurs talents et leur patriotisme, ceux qui avaient échappé aux poignards de la Masharca, société des féroces partisans de Rosas, ont passé à l'étranger les vingt ans de cette sanglante dictature; l'exil a été pour eux une école. Le nouveau président et le général Mitre en sont un exemple. Nul plus qu'eux n'est partisan du système fédéral, nul n'est plus épris de la forme de gouvernement adoptée par la grande République Nord-Américaine. Il n'est pas douteux qu'il était au pouvoir du général Mitre, s'il avait voulu profiter de l'immense prestige que lui avait donné la victoire de Pavon, de faire disparaître le fédéralisme. Il ne l'a pas voulu, quoique la plupart des provinces fussent bien arriérées pour admettre le *self gouvernment*. Cette sage conduite porta des fruits excellents : la situation qu'il avait faite à Buenos-Ayres, avant et après Pavon, attirait dans cette province l'émigration européenne. Sa population s'est accrue de capitalistes et de travailleurs, de propriétaires et d'agriculteurs, tous étrangers qui, par leurs travaux et leur argent, ont non-seulement augmenté la richesse du nouvel Etat, mais en même temps puissamment contribué au développement du négoce avec leur pays natal. Aussi la province de Buenos-Ayres seule comprend-elle aujourd'hui un tiers de la population de toute la République. Dans ce tiers, on compte 135,000 Européens, dont 60,000 sont Français, y compris 30,000 Basques. Ceux-ci, de tous les émigrants, sont les plus appréciés. Ce sont d'intrépides travailleurs, et leurs travaux jusqu'ici ont été couronnés de succès. Dans les autres provinces argentines, on compte environ 18,000 de nos nationaux. Nous citons ces chiffres pour mieux expliquer comment la France est parvenue, dans la République Argentine, à prendre le premier rang pour l'exportation et l'importation.

Si, dans la République voisine, le commerce anglais occupe encore la première place, le jour n'est pas éloigné où, sur la rive gauche de la Plata, nous dépasserons aussi notre rivale. Nous avons également dans ce pays une nombreuse population, et nos relations commerciales y augmentent d'année en année. Enfin, la prospérité de Montevideo n'a jamais empêché, comme on l'a prétendu, l'expansion commerciale de Buenos-Ayres. Un exemple le démontrera.

Digitized by Google

L'introduction dans la province de Buenos-Ayres de la race ovine mérinos date de 1826 ; avant cette époque, on s'occupait exclusivement de l'élève du bétail. L'exportation des laines n'a réellement pris de l'importance que depuis quinze ans. En 1840, on n'avait exporté que 3.577 balles ; mais en 1855, ce chiffre s'est élevé à 27,677, en 1866 à 144,167, et en 1867 à 180,000. Les balles sont en moyenne de 400 kilogrammes. La République orientale de l'Uruguay ne suivit que tardivement l'exemple donné sur la rive droite de la Plata. Il n'est donc pas étonnant que la production ovine y soit moins générale ; il y existe pourtant des troupeaux renommés qui donnent de beaux produits, connus dans le commerce sous le nom de laines de Montevideo.

Le développement de notre commerce maritime dans ces contrées a dispensé nos fabriques d'aller s'approvisionner de laines aux marchés de Londres et d'Anvers. L'emploi des laines de Buenos-Ayres et de Montevideo s'est tellement accru, que nos fabricants vont maintenant les chercher au Havre, où se sont enfin établies des ventes publiques. L'importation de ces laines par le port du Havre a été, en 1866, de plus de 40,000 balles, dont 25,000 ont été employées par les fabricants d'Elbeuf. Le bulletin des travaux de la Société industrielle d'Elbeuf, année 1867, nous donne à ce sujet des détails intéressants :

Les laines de la Plata sont devenues d'un emploi général à Elbeuf. Cette vogue est à notre avis bien loin de s'arrêter, et notre conviction est que la consommation ne fera qu'augmenter, surtout si nos acheteurs de nouveautés continuent à nous demander des étoffes d'un prix de plus en plus réduit. Ces laines offrent du reste à notre industrie cet avantage très grand de pouvoir s'approprier à ses divers emplois ; les Montevideo sont précieux pour le genre de fabrication qui exige l'emploi, comme mélange, de matières courtes qu'il faut soutenir par une laine nerveuse ; employé seul, il convient aussi à la nouveauté intermédiaire. Le Buenos-Ayres, lui, a conservé tous les caractères de la laine d'Allemagne, dont il est originaire par les troupeaux dits « negretti. » C'est ce qui rend son emploi avantageux pour certains genres de draperie proprement dite, dans les qualités intermédiaires. Moins nerveux que le Montevideo, il présente plus de douceur et de pâteux ; son emploi pour le genre nouveauté est devenu général, depuis la plus commune jusqu'à la plus fine, et, grâce à l'amélioration constante des troupeaux, on trouve, dans les bonnes marques, assez de finesse et de qualité pour aborder les tissus d'été ; ajoutez à tous ces avantages la facilité pour le fabricant de faire ses achats au fur et à mesure de ses besoins et presque sans déplacement, puisque le Havre est à nos portes, la possibilité de faire dans cette laine des choix de qualités différentes, puisque la matière lui arrive en suint, et vous reconnaîtrez avec nous que les laines de la Plata méritent à tous

Digitized by Google

égards la réputation dont elles jouissent depuis ces dernières années, et que leur emploi ne peut que se généraliser de plus en plus sur notre marché elbeuvien.

Il n'est pas sans intérêt de fixer l'attention sur l'accroissement constant de nos relations commerciales dans ces contrées, lorsqu'il résulte du mouvement commercial de la France, pendant les neuf premiers mois de 1868, une différence à notre détriment de 836 millions.

En retour, la France vend à présent à la République Argentine des lainages (en dix ans, l'importation de ces étoffes s'est élevée de 950,000 à 4,107 200 francs, augmentation : 392 0/0); des articles dits de Paris, différence en plus 400 0/0; des cotonnades et étoffes mêlées, laine et soie (11 0/0 de plus en une seule année); des toiles (accroissement de 209 0/0).

La progression s'est également fait sentir sur nos soieries, notre ganterie, nos vêtements confectionnés, nos modes, nos livres, nos instruments de science, notre orfèvrerie, notre horlogerie, nos cristaux et nos porcelaines. Quant à nos vins, dont un seul chargement avait, il y a vingt-cinq ans, quelque peine à se vendre, aucun pays n'en consomme aujourd'hui autant. En 1867, 146,688 pièces de vins ont été expédiées par le seul port de Bordeaux et 123,755 caisses de vins fins; la quantité d'eaux-de-vie est de 6,926 barriques et de 137,473 caisses. La plupart de ces vins et spiritueux se consomment dans la province de Buenos-Ayres, où se trouve le plus grand nombre de nos compatriotes.

Ces détails suffisent pour prouver l'augmentation croissante de nos relations commerciales, qu'il faut, nous le répétons, attribuer principalement à nos 78,000 émigrants français, qui ont répandu dans ces contrées nos goûts, nos habitudes, nos modes. Aujourd'hui, plus que jamais, nous devons attacher un grand prix à ces débouchés, d'autant plus précieux que, sur plusieurs autres points du globe, notre commerce a subi, dans ces dernières années, une dépression sensible; aux Etats-Unis, particulièrement, des tarifs élevés ont accru dans une proportion considérable l'industrie locale au détriment de la nôtre. La grande république s'enrichit par la prohibition, en même temps que le libre échange nous écrase.

II

Ce rapide coup d'œil sur les événements antérieurs à la présidence du général Mitre suffira pour déterminer le point de départ de notre examen. Si nous nous étions arrêtés un instant sur l'admi-

Digitized by Google

nistration du général Urquiza, nous n'aurions pas manqué de relever ses écarts et ses violences. Ce puissant caudillo avait aussi adopté l'enseigne républicaine, mais ce n'était qu'une enseigne qui cachait un despotisme de la pire et de la plus honteuse espèce. Quand, après la bataille de Pavon, le gouvernement fut transféré à Buenos-Ayres, la trésorerie nationale de Parana, ville d'entre Rios, et jusqu'alors capitale des treize provinces confédérées, ne contenait plus qu'une once d'or, une piastre argent, quatre pièces boliviennes, et encore toutes ces monnaies étaient fausses !

A partir de la présidence du général Mitre (1862), le nom de république devint une vérité. Ce gouvernement se fit esclave de la loi. La transmission du pouvoir présidentiel a eu lieu le 12 octobre dernier, avec toute la solennité que comportait ce grand acte, et en observant les formalités imposées par la Constitution.

Le nouveau président, don Domingo Faustino Sarmiento, a été élu par le libre suffrage de ses concitoyens, lorsqu'il remplissait encore aux Etats-Unis les fonctions de ministre plénipotentiaire de la République Argentine. La vie de ce bon citoyen mériterait d'être ici plus connue. Pendant qu'à Paris les ennemis du Brésil, favorables aux prétentions des petits tyranneaux qui se disputent là-bas le pouvoir, se montraient hostiles à la candidature de M. Sarmiento, cet honnête homme donnait le spectacle le plus digne de notre admiration. Sans brigue et par la seule influence de son mérite, il s'éleva ainsi au premier rang parmi ses compatriotes.

De taille moyenne, le visage long, le teint brun, le front large et découvert, M. Sarmiento est bien l'homme de sa race, dans ce qu'elle a de plus intelligent et de plus sympathique. Sa physionomie est pleine d'expression, son regard de vivacité; sa bouche porte l'empreinte d'une mâle énergie. Au repos, on reconnaît le penseur; lorsqu'il parle, ses gestes sont fréquents, ses yeux brillent, ses narines se dilatent et ajoutent encore à l'expression de son visage. Parfois la discussion l'enflamme ; alors sa voix a des vibrations ardentes et tous ses mouvements acquièrent une animation qui nous étonnerait, nous autres gens du Nord. Au rebours de ce que l'on croit communément ici, l'instruction n'est pas rare chez les hommes politiques de ces contrées, surtout chez ceux qui ont vécu en Europe ou dans l'Amérique du Nord. M. Sarmiento s'est fait une réputation de savoir qui communique une grande autorité à ses opinions. Orateur éloquent, capable d'exercer une autorité considérable dans les assemblées publiques, on ne saurait lui reprocher d'en avoir usé dans d'autres vues que celles du bien, et, chose rare en tous pays troublés, on l'a toujours vu quitter les emplois les plus élevés sans s'y être jamais enrichi. Dans une existence pleine

Digitized by Google

de vicissitudes, en exil comme dans son pays, partout il a payé de sa personne et fait preuve d'un ardent patriotisme.

Il avait puisé l'amour de la patrie et de la liberté à une bonne école. Un vénérable ecclésiastique, le P. de Oro, son oncle, qui avait été aumônier dans l'armée de l'indépendance, sous les ordres de l'illustre général San-Martin, fut son premier précepteur. Ses mains pieuses avaient semé en bon terrain.

Encore adolescent, Sarmiento était cité comme ardent patriote et comme l'espérance de son pays. Sa soif de lecture était sans bornes. Il raconte lui-même que, dès l'âge de quatorze ans, il lisait avec avidité tous les livres qui lui tombaient sous la main. Il n'avait encore que dix-sept ans lorsque se développa en lui une passion singulière, la passion de l'enseignement, et plus particulièrement de l'enseignement du peuple. Dans un discours qu'il prononça à San-Juan, en 1864, en posant, comme gouverneur, la première pierre de l'école Sarmiento, il rappelait cette vocation de son jeune âge. « La pensée, disait-il, de me consacrer à l'éducation du peuple m'est venue de bonne heure en ces lieux mêmes. Mes travaux de trente ans font retour aujourd'hui à leur point de départ, c'est-à-dire à la très simple idée de l'importance de l'éducation primaire, la première de toutes les éducations pour assurer le bonheur des peuples. Né dans une province pauvre, élevé au milieu du peuple de cette province, je n'y ai vu d'autre instruction que celle de l'école publique. » Cette *escuela de la Patria* à laquelle l'orateur faisait allusion était, il faut le dire, quelque chose de mieux qu'une école primaire comme nous l'entendons communément en France : c'était une école de premier ordre et sans rivale. « Le maître de cette institution n'était pas moins estimé que les premiers magistrats de la province. L'école de la Patria à San-Juan s'offre à moi, dans mes souvenirs, comme la seule forme d'éducation que je connusse. Au Chili, ces souvenirs me représentent l'Ecole normale ; en Europe, ils s'associent à l'étude de la législation ; aux Etats-Unis, ils me reportent à ces résultats merveilleux et à ces maisons d'écoles, véritables palais. A Buenos-Ayres, j'ai semé la même graine dans un terrain bien préparé, et j'en fais autant aujourd'hui à San-Juan en rétablissant l'*école de la Patria*. Quelques personnes, continuait l'orateur, auraient voulu que cet édifice, qui devait être un temple religieux, ne fût pas détourné de sa première destination ; mais, à quelques pas de ce lieu, il y a trente ans, j'étais employé dans une maison de commerce et j'y poursuivais en même temps mes études solitaires. A cette époque éloignée, je compris qu'une maison d'école spacieuse pourrait s'élever dans cette enceinte, et, avec votre aide, cette pensée se réalise après un intervalle de tant

Digitized by Google

d'années. » Lorsque M. Sarmiento parlait ainsi, il était gouverneur de San-Juan, son pays natal, où, grâce à la victoire de Pavon, il était revenu après un exil de vingt ans.

C'est là que, dans ses jeunes années, on le vit tantôt maître d'école, tantôt les armes à la main et tantôt prisonnier. Le maître d'école comprenait que combattre l'ignorance c'était servir la liberté; le citoyen armé se révoltait contre le despotisme des Quiroga et des Aldao; le prisonnier connut de bonne heure les cachots de San-Juan, d'où il sortait toujours avec les idées fort différentes de celles de Silvio Pellic. Loin de lui inspirer la soumission, sa captivité ne faisait qu'aviver ses sentiments d'indépendance. De tous les livres que Sarmiento a pu dévorer pendant ses jeunes années, celui que lui-même recommande le plus est la vie de Franklin. « Aucun livre, écrivait-il plus tard, ne m'a fait autant de bien, et cet ouvrage devrait se trouver dans toutes les écoles. La vie de Franklin a été pour moi, ajoute-t-il, ce que les biographies de Plutarque furent pour Rousseau, pour Henri IV, pour Mme Roland et pour tant d'autres. »

Poursuivi par Quiroga, battu par les Aldao, encore une fois prisonnier à Mendoza, Sarmiento eut pour compagnon un soldat de Napoléon Ier avec lequel il apprit suffisamment le français pour qu'il pût traduire douze volumes au bout de six semaines. Il ne parla notre langue que quatorze ans plus tard, lorsqu'il vint en France en 1846.

Sarmiento, étant parvenu à s'évader des prisons de Mendoza, se réfugia au Chili. Il y fut successivement maître d'école, commis et administrateur aux mines de Copiapo. Malgré les occupations auxquelles il fallait qu'il se livrât, afin de pourvoir aux besoins de la vie, il passait des nuits entières à l'étude; si bien qu'à l'âge de 26 ans il lisait le français, l'anglais, le portugais et l'italien. Dans son style imagé, il écrivait à cette époque (1837): « L'esprit européen commence à passer dans l'esprit américain, et je puis appliquer déjà dans diverses circonstances, sur deux théâtres successifs, les résultats que j'ai obtenus. Je crois, ajoute-t-il, que dans l'esprit de celui qui étudie, il arrive de même que dans les inondations; les eaux détrempent peu à peu les matières qu'elles entraînent et fertilisent ainsi le sol qu'elles inondent. »

La seconde fois qu'il émigra au Chili, il prit la plume de journaliste. Le but de ses publications était de revendiquer pour les Argentins et pour leur vaillant chef, le général San-Martin, la part qu'ils avaient prise dans la guerre de l'indépendance chilienne. Ces articles fixèrent d'autant plus l'attention, qu'un certain esprit de jalousie entre ces Etats nouveaux semblait faire oublier les services

Digitized by Google

endus par une nation voisine. Reconnu pour l'auteur de ces articles, Sarmiento fut appelé auprès du premier ministre, don Manuel Montt, qui lui dit en lui tendant la main : « Les idées n'ont pas de patrie. » C'était une allusion aux paroles tracées au sommet des Andes par Sarmiento, fuyant les tyrans de la patrie : « On ne tue pas les idées. » L'homme d'Etat et l'écrivain s'étaient compris. Le général San-Martin reçut enfin la pension de retraite de capitaine général, et à sa mort on lui éleva, à Santiago du Chili, une statue équestre. Le geste et le regard du général sont dirigés vers les Andes, qu'il avait autrefois franchies avec ces braves soldats argentins pour délivrer à son tour le Chili du joug oppressif de l'Espagne.

En 1844, le général La Madrid se souleva pour renverser Rosas. Sarmiento courut pour le rejoindre ; mais en descendant le versant oriental des Andes, il rencontra les débris de l'armée à laquelle il allait s'unir. Sans lui, sans les secours qu'il parvint à organiser, des milliers de ses compatriotes auraient péri au milieu des neiges, exténués de fatigue et de faim.

En rentrant au Chili, Sarmiento reprit la direction du *Mercurio*, journal de Valparaiso. Les années qui suivirent furent l'époque la plus active de sa vie. Il voulut organiser l'instruction pour le peuple. Il fit établir une taxe dite populaire, qui devait être appliquée aux dépenses de l'instruction primaire. En 1842, il fonda une école normale qui a donné au Chili une longue succession de bons instituteurs. En 1843, il fit paraître un journal quotidien à Santiago du Chili, qui, jusqu'alors, avait été privé d'organe de cette nature, bien que cette capitale fût le centre intellectuel du pays. En même temps, il créa un autre journal destiné à défendre les intérêts argentins et à faire connaître le régime sous lequel gémissait sa patrie. Deux ans après il publiait un livre de biographies qui contenait, entre autres, celle de Facundo Quiroga. Cet ouvrage, quoique prohibé par Rosas, eut successivement trois éditions. Ce volume a été traduit en français et en anglais. C'est une peinture saisissante des mœurs et des coutumes de la plus triste de toutes les époques pour les provinces argentines, celle des caudillos, véritables brigands dont Quiroga était le chef renommé par la férocité de son caractère et la hardiesse de ses entreprises. Ces chefs de bandes saccageaient le pays et semaient partout sur leur passage la désolation, la ruine et la mort.

Une nouvelle phase s'ouvre alors dans la vie de Sarmiento. Le ministre don Manuel Montt lui donne mission d'étudier à l'étranger l'état de l'instruction primaire et secondaire. Sarmiento visite en cette qualité l'Europe et les Etats-Unis. A son retour au Chili, il

Digitized by Google

publie un volume sous ce titre : *Voyages en Europe, en Algérie et en Amérique*, dans lequel il retrace ses entrevues avec les hommes les plus illustres du vieux monde, avec MM. Thiers, Guizot et Humboldt. A Barcelone, il rencontre Cobden. « Vous vous imaginez, dit-il, qu'il est vif et mordant comme O'Connell, qu'il est enthousiaste, ardent en politique et prompt en reparties ? Point du tout; il est parfaitement simple, fastidieux comme un Anglais, s'imposant comme la froide évidence d'un axiome. Nous fûmes amis au bout de deux heures ; nous passâmes la nuit presque entière en conversation. Il me raconta ses aventures, ses luttes ; il m'expliqua son mode d'action, les moyens qu'il employait dans ses discours pour tenir éveillée l'attention du peuple par des historiettes. Il se plaignait de la difficulté presque insurmontable que présentaient les masses par leurs préjugés et par leur manque d'intelligence. »

Aux États-Unis, Sarmiento fait la connaissance de M. Mann, qui lui fournit des renseignements précieux sur la méthode d'éducation suivie dans ce pays, et ce fut avec son aide qu'il introduisit au Chili le système adopté dans l'État de Massachussets. L'ouvrage de M. Sarmiento est un résumé complet de ses observations sur l'éducation européenne et américaine.

Nous le trouvons, en 1849, publiant la *Cronica*, où il s'occupe plus spécialement de l'immigration. En 1850, il met au jour une œuvre politique, *Argiropolis ou la Capitale des États confédérés*. En 1851, c'est un nouveau journal qu'il fonde sous ce titre : *Amérique du Sud*. On le voit, c'était un travail incessant et une source intarissable. Vers la fin de cette même année, il quitte le Chili pour combattre Rosas dans les rangs de l'armée du général Urquiza. On le sait, le dictateur argentin fut vaincu à Caseros ; quelques heures plus tard, Sarmiento écrivait le récit de cette bataille dans le cabinet même de Rosas et avec la plume qui avait servi à signer tant d'arrêts de mort.

Sarmiento ne tarde pas à reconnaître que la victoire d'Urquiza n'a pas tué la tyrannie, qu'elle est prête à renaître entre les mains du vainqueur. Il adresse aussitôt une note au général Urquiza et lui fait part de la conviction où il était que celui-ci s'engageait dans une voie fatale, qui, tôt ou tard, effacerait la gloire qu'il venait de conquérir en affranchissant son pays. Il reprit la route du Chili, cette fois comme exilé volontaire. En passant par Rio-Janeiro, il fut retenu quelques semaines par S. M. I. Don Pedro II. Ce souverain éclairé avait lu et apprécié les ouvrages de Sarmiento, et, en l'admettant dans son intimité, il voulut lui prouver combien il estimait son mérite et son caractère. Elu plusieurs fois à cette époque député par quelques-unes des treize provinces argentines, il persista

Digitized by Google

ujours dans son refus d'accepter ces fonctions, ne voulant à au-
ın prix siéger dans un congrès dont presque tous les membres
aient les instruments serviles d'Urquiza.

Sarmiento se fixa définitivement, en 1856, à Buenos-Ayres ; cette
rovince était depuis trois ans séparée du reste de la Confédération.
fut nommé directeur du département de l'instruction publique ;
, encore, il parvint à organiser, à la ville et à la campagne, des
ıaisons d'écoles dignes de nos plus grandes cités d'Europe. Par
oût, Sarmiento est novateur, mais il est de ceux qui savent s'arrê-
ır. Il dit lui-même que des torrents de sang peuvent couler par la
ssure que laisserait, dans le mécanisme du gouvernement, la la-
ıne de quelque rouage dont la pratique n'aurait pas subi l'é-
reuve.

Il prit une part très active dans la convention qui siégea à Santa-
é en 1859 et vota l'union des quatorze provinces argentines et
ı modification de la Constitution fédérale. Cette situation nouvelle
onna lieu à une scène curieuse, bien faite pour émouvoir ces
eunes peuples de l'Amérique.

M. Derqui venait de remplacer le général Urquiza dans la prési-
ence des provinces argentines, sauf dans celle de Buenos-Ayres.
)urant une semaine entière, M. Derqui, ainsi que son prédécesseur,
e général Urquiza, devinrent les hôtes de Buenos-Ayres. Le général
litre était gouverneur de cette province et M. Sarmiento ministre
e l'intérieur. Ces quatre hommes politiques, qui avaient été si
ongtemps ennemis, se donnèrent l'accolade sur le môle en pré-
ence de cent mille personnes accourues pour être témoins de cette
remière entrevue. Cette scène un peu théâtrale, et que nous
ommes mal placés pour juger, ne porta pourtant pas les fruits
u'on en attendait. L'union ne fut pas de longue durée. Deux ans
près, on se rencontra sur le champ de bataille de Pavon. Ce fut
lors que Sarmiento, chef d'état-major, se dirigea vers sa province
ıatale accompagné de forces commandées par un brave officier, le
olonel Sandes, qui avait reçu cinquante-deux blessures d'armes
lanches et à feu. Après avoir dispersé les restes de l'armée d'Ur-
uiza, Sarmiento entra à San-Juan, où il fut aussitôt proclamé
ouverneur par acclamation.

Malgré les désordres fomentés dans les provinces voisines par le
ebut des caudillos, qui opprimaient encore ces pays, il sut mener
le front la guerre et les progrès intérieurs. La guerre finit par
'extermination de Chacho, le pire de tous les survivants de ces
hefs de bandes. La province était complétement ruinée. Cepen-
lant M. Sarmiento parvint, à force de ressources ingénieuses, à
ouvrir des écoles, à faire des routes, à construire des ponts, à

Digitized by Google

paver les rues de la capitale, à organiser enfin une société pour exploiter de riches mines d'argent récemment découvertes. Quelques années auparavant, il avait usé de son influence à Buenos-Ayres pour encourager l'agriculture et pour stimuler l'immigration. Dans cette pensée, il avait créé une véritable colonie à Chivilcoy. En 1858, elle se composait de trente-neuf individus; aujourd'hui, on y compte dix-huit mille âmes! Même aux Etats-Unis, ce pays de colonisation par excellence, on ne trouverait guère d'exemple d'une prospérité si prompte. Sur son heureuse initiative, les fertiles îles du Parana, désertes et abandonnées jusqu'alors, se peuplent dès 1859. Ces colonies insulaires alimentent maintenant de leurs produits les marchés de Buenos-Ayres. Le français et l'italien sont les langues à peu près exclusivement parlées dans cet archipel. Rien n'est beau comme ces îles couvertes d'arbres fruitiers et de plantations, produisant tous les fruits et tous les légumes de l'ancien et du nouveau mondes.

Plus tard, ministre de la République Argentine à Washington, M. Sarmiento suivit, avec tout l'intérêt qu'elles méritaient, les diverses phases de cette lutte gigantesque entreprise par M. Lincoln contre le Sud en scission. Son admiration pour ce grand citoyen, dont il a retracé la vie et honoré la mémoire, ne l'a pas empêché de rendre justice aux sentiments de modération de M. Johnson. Durant son séjour aux Etats-Unis, il avait créé une revue sous ce titre : *Ambas Americas*, qui avait pour but de faire goûter dans sa patrie certaines institutions de l'Amérique du Nord et surtout d'y propager son grand thème de l'éducation populaire.

C'est pendant son séjour dans l'Amérique du Nord que M. Sarmiento a été porté à la présidence de la République Argentine. Cet honneur, qu'il n'avait pas sollicité, est venu le trouver sur la terre étrangère, loin des brigues et des luttes électorales. Combien, dans l'histoire, peut-on compter d'élections accomplies aussi librement, en dehors de toute pression et de toute influence de gouvernement ou de parti ?

Tel est l'homme de bien qui semble appelé à continuer et développer encore l'ère de prospérité inaugurée dans ces contrées fertiles par les soins du général Mitre. Comme Franklin, docteur *ad honorem* de l'université de Michigan, il a voulu étudier les causes du développement des autres nations; il a vu de près les hommes et les choses; par la comparaison, il a pu mieux que tout autre former son jugement. Sa haute intelligence a beaucoup recueilli pour beaucoup semer. M. Sarmiento est essentiellement un homme de gouvernement; il comprend parfaitement que le premier besoin de son pays est le respect de la loi et par conséquent de l'autorité chargée

Digitized by Google

de la faire exécuter. Si ses vues et ses efforts sont secondés par ses concitoyens, on peut prédire un brillant avenir à la République Argentine. Déjà le début est d'un bon augure.

Depuis huit mois, deux partis se disputaient le pouvoir dans la province de Corrientes. Le gouvernement national s'était vu dans la nécessité d'y envoyer, du camp de Humaïta, un corps d'armée de quatre mille hommes. Les dispositions récentes prises par le président ont amené la pacification de cette province. Une partie de ces forces ont pu rejoindre les troupes argentines qui se trouvaient à Villeta au moment de l'assaut. Un des premiers soins du nouveau président a été de supprimer beaucoup d'emplois inutiles et toutes les sinécures. En destituant certains employés connus pour leurs malversations, le président a prouvé qu'il veut introduire la moralité dans les diverses branches de l'administration. D'accord avec le gouvernement de la province, il a amélioré la police, l'administration des postes de Buenos-Ayres, œuvre déjà commencée par un habile administrateur, M. Posadas, le système de défense des frontières, jusqu'alors livrées aux déprédations des Indiens. Bientôt ces frontières seront efficacement protégées par l'établissement de colonies militaires. Des terrains propres à l'agriculture seront concédés en toute propriété à des colons, qui recevront en même temps une solde de l'Etat. Ce genre de colonisation est nouveau dans la République Argentine, et les Européens qui voudront en faire partie devront, à cet effet, prendre des engagements avant de quitter l'Europe. Nous entrons dans ces explications parce que quelques journaux mal informés ont annoncé que des émigrants débarqués à Buenos-Ayres avaient été enrôlés comme soldats. C'est une assertion erronée : tous les émigrants qui se rendent sur les bords de la Plata peuvent, dès leur arrivée, s'occuper de leur profession, sans avoir affaire au gouvernement, dont la seule action se borne à leur offrir l'hospitalité dans l'*Asile des immigrants*. Ils y sont logés et nourris gratuitement jusqu'au jour où ils trouvent un emploi lucratif à leur convenance. Faut-il donc s'étonner si le chiffre des émigrants débarqués à Buenos-Ayres, qui, en 1858, n'était que de 5,000, s'est élevé en 1867 à 23,500, et, pendant les dix premiers mois de 1868, à 34,000, sur lesquels 4,500 ont reçu à l'Asile une bonne hospitalité. Personne ne sait mieux que M. Sarmiento, admirateur convaincu de la grande République du Nord, que c'est surtout à l'émigration européenne que celle-ci doit sa merveilleuse prospérité. Pour prouver tout l'intérêt qu'il y attache, il a commencé par établir, dans le palais même du gouvernement, un bureau spécial pour l'immigration et aussi un bureau topographique pour le règlement de toutes les questions

Digitized by Google

qui se rapportent aux terrains publics. Un décret du 2 novembre accorde un délai de six mois pour décerner le prix de quarante mille francs voté par le Congrès en faveur du meilleur procédé pour la conservation des viandes fraîches. Un autre décret attribue une somme de soixante-quinze mille francs pour l'établissement à la Rioja d'un collége national et de onze écoles dans les départements de cette province, située à plus de 400 lieues de Buenos-Ayres, et par cela même plus difficile à défendre contre les incursions des caudillos, fléau de ces contrées. Toutes ces mesures prouvent la résolution bien arrêtée du nouveau président d'établir l'ordre et la paix jusqu'aux points extrêmes de la république. Enfin, le gouvernement de la province de Buenos-Ayres, qui, depuis 1853, a toujours marché dans la voie du progrès, vient de témoigner de son désir d'y persévérer. Les Chambres législatives ont voté 40 millions de francs pour continuer le chemin de fer de l'ouest à travers la Pampa jusqu'aux pieds des Andes.

III

Les jeunes républiques de la Plata seraient-elles destinées à fournir des exemples et des leçons à notre vieille Europe? Devrions-nous apprendre d'elles comment on monte au pouvoir avec honneur et comment on en descend avec gloire? Le prédécesseur de M. Sarmiento, le général Mitre, après avoir donné mille preuves de dévouement à sa patrie et à la cause de la liberté, est descendu du siége présidentiel simplement, noblement, sans essayer de retenir un instant de plus le pouvoir entre ses mains. Est-ce là cet homme qu'on s'était plu à représenter ici comme un usurpateur ambitieux? Est-ce là celui qu'on a peint comme un instrument aux mains du Brésil, sacrifiant à son amour pour le pouvoir ses devoirs envers la république? C'est le contraire qu'il eût fallu dire, car rien n'était plus propre à nuire aux intérêts de son pays qu'une entente cordiale contre le Brésil avec le tyran paraguayen. On lui en veut beaucoup en certain lieu de n'avoir pas trahi ces intérêts, d'avoir signé avec un gouvernement honnête et libéral un traité qui devait ouvrir les rivières du Paraguay au commerce du monde entier et venger en même temps l'honneur outragé de la République Argentine, les droits violés de l'humanité; on lui en veut enfin d'avoir été fidèle à la foi jurée. Nous ne croyons pas qu'un esprit droit et impartial puisse hésiter à honorer le général Mitre pour cette conduite dont on lui fait un crime. Tel est l'aveuglement de ceux que le despotisme de Lopez a charmés, qu'ils ne reculent même pas de-

Digitized by Google

vant la critique des actes les plus honorables, et qu'ils englobent dans leur folle haine les caractères les plus intègres, les hommes les plus intelligents de ces pays lointains. S'il est un homme digne de respect, un savant digne de sympathie, c'est bien le docteur Velez Sarsfield. Il a sa place marquée parmi ceux qui ont rendu les services les plus éminents à leur pays. C'est à ce savant jurisconsulte qu'on est redevable du code de commerce qui a introduit les plus heureuses réformes dans les relations commerciales. Plus récemment, il s'est chargé de la rédaction d'un code civil. Le crime dont on accuse M. Velez Sarsfield est des plus curieux : il a trahi son pays en allant puiser dans le code civil du Brésil les éléments du code civil destiné à Buenos-Ayres. Plus d'un pays de l'Europe pourrait se féliciter d'être soumis à des lois civiles aussi libérales, aussi bien pondérées, aussi justes que celles du Brésil ; mais il ne convient pas de l'avouer quand on veut tromper l'opinion et semer des préventions dans le public. Plus juste ou mieux renseigné, M. Edouard Laboulaye estime que, sur cette matière, le travail de M. Velez Sarsfield est l'ouvrage le plus remarquable qui existe.

D'autres services encore recommandent M. Velez Sarsfield aux respects des honnêtes gens. Quelque temps après la chute de Rosas, il entreprit de rendre la vie à un établissement financier complétement ruiné et discrédité par l'abus qu'en avait fait le despote de Buenos-Ayres. C'est à sa persévérance, à son talent qu'est due la réorganisation de la Banque de la province de Buenos-Ayres sur des bases larges et solides. Pendant quatorze ans, il a toujours fait partie du directoire, qui se renouvelle tous les six mois ; il n'a cessé d'être le conseiller, l'âme de ce directoire, et aujourd'hui cette Banque occupe le premier rang parmi les établissements financiers du pays. M. Velez Sarsfield en est considéré comme le véritable fondateur. En arrivant au pouvoir, M. Sarmiento a cherché parmi les hommes les plus dignes de le partager avec lui, et il a confié à M. Velez Sarsfield le portefeuille le plus important, celui de l'intérieur.

Nous avons relevé en passant quelques-unes des erreurs qu'on essaye de propager ici sur les hommes et la République de la Plata. Ce n'était vraiment pas la peine. Quelle créance peut-on accorder aux écrivains qui affirment sérieusement qu'à Buenos-Ayres toute union qui n'est pas consacrée par le culte catholique reste qualifiée de concubinage? On ne peut montrer plus d'ignorance du sujet dont on parle : il y a plus de quinze années que les ministres protestants ont, pour célébrer les mariages, les mêmes droits que les prêtres catholiques.

Digitized by Google

IV

Le général Mitre, dont le nom a été si souvent prononcé depuis la guerre du Paraguay, est un homme de taille médiocre. Le teint mat de son visage ressort vivement encadré dans une barbe et de longs cheveux noirs. Ses grands yeux noirs et ses traits ont une expression de mélancolie et de douceur qui surprennent d'abord chez un soldat aussi hardi. Son front porte la trace d'une blessure reçue au siége de Buenos-Ayres (1853). Au repos, le général Mitre paraît de nature maladive ; ses organes semblent languissants, mais aussitôt qu'il s'anime dans la conversation ou qu'il porte la parole en public, sa physionomie s'éclaire, ses yeux brillent ; il s'approprie tout à coup et sans effort tout ce qui constitue l'action oratoire : accent, sentiments, idées. Sa voix pleine et sonore électrise ses auditeurs ; il a l'étoffe de l'orateur. C'est un homme d'érudition profonde, de parole facile, élégante. Il n'a jamais visité l'Europe, et cependant il a un goût prononcé pour les arts. Sa bibliothèque, la plus complète de Buenos-Ayres, ferait honneur à plus d'un de nos bibliophiles. Elle renferme une collection précieuse de livres en langues indiennes de tout le continent américain. Les ouvrages anciens et modernes indiquent, dès la première inspection, le choix judicieux d'un savant. Son cabinet est orné de quelques tableaux de mérite, de bronzes et de marbres judicieusement choisis, et il possède quelques beaux tiroirs de médailles.

L'écrivain n'est pas moins remarquable que l'orateur ; poète, publiciste et historien, il a su se distinguer dans tous les genres. Sa *Vie du général Belgrano* montre des qualités d'historien. L'époque qu'il a décrite est celle de l'émancipation, dont Belgrano fut une des grandes figures, dans un temps où les grandes figures n'étaient pas rares. Cette histoire est écrite à larges traits et d'une main sûre.

Comme la plupart des hommes éminents de ces républiques, Mitre est soldat. Il fit ses premières armes au mémorable siége de Montevideo. Après un séjour de deux années parmi les vaillants défenseurs de cette place, il passa en Bolivie et plus tard au Chili, où il acquit de la réputation dans la presse. A la fin de 1851, il quitta ce pays avec son ami Sarmiento, et tous deux se trouvèrent, le 3 février 1852, à la bataille de Caseros, qui décida du sort de Rosas. Quelques mois après, la voix éloquente de Mitre s'élevait déjà contre le despotisme d'Urquiza, ce qui lui valut les honneurs de l'exil. Ses efforts et ses talents n'y furent pas perdus pour la cause de la patrie et de la liberté.

Digitized by Google

En 1862, il fut porté à la présidence par le suffrage unanime des délégués des quatorze provinces argentines. Il lui était réservé l'honneur en cette circonstance de constituer la nationalité argentine, en réunissant en un faisceau ces quatorze provinces, jusqu'alors séparées. C'est à l'administration sage et éclairée du général Mitre que l'on doit l'établissement définitif d'un ordre de choses stable et régulier. Avant lui, excepté à Buenos-Ayres, tout était un vrai chaos ; c'est sous son gouvernement qu'a commencé ce courant d'immigration européenne qui a si puissamment contribué au développement dans ce pays du commerce et de l'industrie. Pendant cette période, on a vu s'élever des villes et des villages, tracer des chemins de fer, établir des tram-ways, créer des entreprises de navigation, des fabriques, des usines de tous genres. C'est surtout dans la province de Buenos-Ayres que ces progrès se sont manifestés. Elle était mieux préparée que toutes les autres, par ses institutions libérales, pour recevoir ces robustes travailleurs sans lesquels les efforts du pays seraient demeurés stériles. Cependant, parmi les chemins de fer que l'administration du général Mitre a tant contribué à construire, il faut citer le *Central argentin*, partant du Rosario de Santa-Fé, port situé sur le rio Parana. Cette voie ferrée se termine à Cordova, et son parcours est de 330 kilomètres. Sur la proposition du docteur Aguirre, député de la nation, le Congrès a voté, dans sa dernière session, avec un embranchement au Rio 4°, la prolongation de ce chemin jusqu'à Salta, capitale de la province de ce nom et limitrophe de la Bolivie. La première partie est presque terminée jusqu'à Cordova, et on ne doutera plus de son importance, quand on saura qu'il est destiné à traverser les Andes et à former ainsi une communication interocéanique. En attendant, Cordova devient le grand entrepôt des provinces du nord de la République Argentine, ainsi que de la Bolivie et du Pérou. A l'occasion de l'inauguration de toute cette voie ferrée qui se fera en 1869, une exposition des produits des quatorze provinces argentines aura lieu à Cordova.

Avant la présidence du général Mitre, la Constitution était lettre morte. Depuis Rivadavia, il est le seul président qui ait su respecter toutes les libertés : la liberté individuelle, la liberté de la presse, la liberté de la tribune, la liberté de réunion et d'association, la liberté des cultes et de l'enseignement. Le renom en est venu jusqu'en Angleterre, mais il faut supposer qu'il n'a pas passé le détroit, puisqu'en France il est des publicistes qui l'ignorent. Mieux instruite qu'eux, la souveraine d'un pays libre, la reine Victoria, a chargé naguère son ministre plénipotentiaire à Buenos-Ayres de féliciter le président Mitre de la manière sage et loyale dont il avait

Digitized by Google

gouverné la République Argentine. Il y a quatre ans de cela ; c'était au moment où allaient s'ouvrir les hostilités contre le Paraguay. Personne alors ne connaissait cette Chine américaine, ni ses formidables forteresses, ni les immenses ressources militaires accumulées pendant quinze ans par Lopez Ier et par Lopez II. Le général Mitre put se faire illusion et croire qu'en trois mois c'en serait fini de ce méchant tyranneau. La guerre du Paraguay a entraîné des complications inattendues et paralysé le prodigieux élan des premières années de la présidence du général Mitre. Mais quand on réfléchit aux circonstances qui ont provoqué cette guerre, on est amené à conclure que c'était là un mal nécessaire qu'il fallait tôt ou tard subir. Nous étions à Buenos-Ayres à cette époque (1865). Le mot de guerre était dans toutes les bouches. Le général Mitre, dans cette circonstance, obéit à la voix du peuple, en même temps qu'il fit un acte de sage et prudente politique, en s'alliant avec le Brésil pour une action commune. Aujourd'hui, le succès a couronné, après de grands efforts, les armes des alliés, et l'on peut hautement affirmer que cette première présidence des quatorze provinces argentines n'a été ni sans gloire ni sans profit. Il a pris ces provinces dans un état de délabrement que la richesse extraordinaire du sol avait été impuissante à conjurer en face de la tyrannie ; il les rend dans un état de prospérité et de gloire qu'elles n'avaient pas connu jusqu'ici.

Au moment de quitter le pouvoir, ce magistrat intègre, l'homme probe dont les mains sont pures de toute souillure, loin de faire un 2 décembre, comme on l'insinuait un peu trop hâtivement, a prononcé des paroles que nous voudrions retrouver dans une bouche française : « Citoyens, a-t-il dit, je viens de signer le décret qui met le citoyen Domingo-Faustino Sarmiento en possession du pouvoir suprême de la République. Puisse le ciel combler de bénédictions sa période constitutionnelle ! Que la sagesse, la haute raison et le patriotisme président à ses inspirations dans les conseils du gouvernement ! Qu'il procure à notre patrie une longue série de jours sereins de paix et de bonheur ! Qu'il marche toujours dans le sentier de la justice et de la loi, sous les auspices de Rivadavia, dont la grandeur morale nous dirige encore du fond de la tombe ! Puisse-t-il enfin, lorsqu'il descendra à son tour du poste élevé auquel il est appelé aujourd'hui par le vœu national, emporter l'estime et l'amour de ses concitoyens ! » Puis, s'adressant à M. Sarmiento, il lui dit : « Citoyen président, je mets sur vos épaules l'écharpe présidentielle, avec les couleurs de notre drapeau, qui symbolise la part de souveraineté que vous allez représenter. Je mets entre vos mains le bâton du commandement, signe de l'auto-

Digitized by Google

rité avec laquelle vous devez protéger les bons, imposer aux méchants, et qui doit vous servir d'appui dans la route longue et pénible que vous allez parcourir. Votre Excellence est en possession du mandat suprême et de ses attributs. Monsieur le président, après avoir rempli le devoir de déposer entre vos mains l'autorité qui m'avait été confiée, j'ai l'honneur d'être le premier citoyen argentin à vous féliciter pour la confiance que vous avez méritée et à vous présenter, du sein du peuple, l'hommage d'un profond respect et de l'obéissance comme à l'élu du peuple et au représentant de la loi de mon pays. Que Dieu et le peuple protégent Votre Excellence ! »

Cette scène avait pour témoins les représentants des puissances étrangères. M. Noël, ministre de France, prit la parole au nom du corps diplomatique et exprima la ferme confiance que la nouvelle administration s'inspirerait des mêmes sentiments que celle du général Mitre, qui n'a cessé de faire preuve d'une constante courtoisie et d'un esprit d'équité dans toutes les relations internationales.

V

On a essayé à diverses reprises, et dans des vues que nous n'avons pas à examiner ici, de verser la calomnie sur les gouvernements des deux républiques de la Plata et sur leur allié le Brésil, qu'on représentait comme un conquérant avide étendant déjà une main pesante sur les rives de la Plata. Après ce que nous venons de dire de la République Argentine, il ne nous reste que quelques mots à ajouter sur les hommes qui se trouvent placés à la tête de l'Etat Oriental de l'Uruguay.

Depuis 1829, époque de la création de ce nouvel Etat, deux partis se sont disputé le pouvoir. Le parti blanco a eu successivement pour alliés Rosas, Urquiza et Lopez. Ces trois noms portent avec eux leur signification. Le parti colorado, appuyé de la population européenne, a été soutenu au contraire par les gouvernements de la France, de l'Angleterre et du Brésil ; c'est grâce à ces appuis que la république a pu conserver son indépendance. A la longue liste de forfaits accomplis ou tentés contre leur patrie par les coryphées du parti blanco, il faut aujourd'hui en ajouter un qui ne peut plus être contesté même par les plus incrédules. Le docteur Carreras, chef du parti blanco, avait été chargé par son gouvernement de négocier un traité avec le dictateur de l'Assomption. Ce traité fut signé en 1864. C'est par suite de cette négociation que Lopez a fait saisir

Digitized by Google

successivement, sans déclaration de guerre, deux vapeurs de guerre, brésilien et argentin, et envahir par ses forces la province brésilienne de Mato-Grosso et la province argentine de Corrientes. Après son arrestation opérée à l'Assomption par les ordres de Lopez, le docteur Carreras est resté plusieurs mois emprisonné. Sa mort a été annoncée prématurément pendant son incarcération; il a été plusieurs fois visité par Lopez, et chaque fois le despote reprochait au négociateur blanco de l'avoir engagé dans une guerre insensée et fatale. On prétend même que le dictateur, dans un moment de rage, l'aurait frappé au visage. Le 23 septembre a eu lieu l'exécution de tous les Orientaux qui avaient accompagné le docteur Carreras dans sa mission au Paraguay, comme aussi de tous ses compatriotes qui plus tard étaient venus le rejoindre pour faire partie de l'armée de Lopez. Aucun supplice n'a été épargné à Carreras; le despote a voulu qu'il assistât aux derniers moments de ses concitoyens, qui, tous, ont été fusillés sous ses yeux. Quant au négociateur blanco, on a commencé par lui couper la main droite, qui avait rédigé et signé le traité de 1864. Puis, pendant six heures, on lui a fait subir des tourments tellement atroces que la plume se refuse à les retracer; on est resté sourd à toutes ses supplications. Il appelait la mort avec instances. Ces faits odieux, qui réfutent les allégations tendant à faire peser sur les alliés la responsabilité de la guerre, font à la fois connaître la moralité du parti blanco et la vertu de son digne allié.

On s'est complu à exalter Lopez, deuxième du nom, un des tyrans les mieux caractérisés que l'histoire ait eu à flétrir; on a gémi sur le sort réservé à son *petit* peuple si brave, si heureux et si attaché à son maître. Le peuple était petit, mais sa position à l'abri derrière d'immenses marécages était inexpugnable; il était brave, mais heureux? c'est qu'on écrit ici et ce que nul ne pense là-bas; s'il était attaché à son maître, c'était à la manière du chien que le maître a battu. Nous n'avons pas attendu jusqu'à présent pour dire à quel degré d'asservissement était réduit le Paraguay depuis cinquante années[1]. Jamais gouvernement n'a mieux démontré la vérité de ces paroles de M. Guizot : « Il n'y a pas de plus mauvaise école que le pouvoir absolu... Ceux qui sont puissants poussent leur volonté jusqu'à la démence. » L'étude des dernières années du pouvoir despotique de Lopez II confirmera cette pensée.

Le Paraguay compte une population de 800 mille âmes. Sur l'ordre du Suprême (el Supremo), il a fallu que tout homme devînt soldat; c'est ainsi qu'en 1865, Lopez II a pu commencer sa cam-

[1] Voir la *Revue contemporaine* du 31 janvier 1868.

Digitized by Google

pagne contre les alliés avec une armée de cent vingt mille hommes. Ses approvisionnements en armes et en munitions auraient suffi pour une guerre de cinquante ans. A toutes ces ressources, il faut ajouter les forteresses élevées sur le Parana et sur le Paraguay, non pas aux dépens du trésor public, mais littéralement par la sueur du peuple. Nous parlerons tout à l'heure de la plus formidable de ces forteresses. Il n'est pas douteux que si, à cette époque, le dictateur eût franchi les rios Parana et Uruguay avec la moitié seulement de son armée, il se fût rendu maître de l'immense bassin du Rio de la Plata et aussi de la province brésilienne du Rio-Grande du Sud. Les alliés n'avaient alors aucune force à lui opposer. Ambitieux vulgaire, il s'est borné à l'invasion de deux provinces voisines au nord et au sud du Paraguay. Sa profonde politique a été de détruire tout ce qu'il ne pouvait prendre. Un ouvrage vient de paraître à Londres sur les préparatifs militaires et maritimes de Lopez, où l'auteur, M. Hadfield, saisit bien les vues et les projets du personnage : « La vérité, dit-il, est que Lopez a toujours convoité cette partie du territoire nommée «les Missions, où jadis le pouvoir des jésuites était le plus puissant, partie qui appartient aujourd'hui à la République Argentine et dont la possession lui aurait donné pour limite le rio Uruguay et l'aurait ainsi rapproché du port de mer de Montevideo, point important qu'il souhaitait vivement posséder. »

En 1866, les alliés parviennent, après plusieurs combats, à effectuer le passage du Parana. « Un seul boulet, tiré dans la direction du camp de Lopez, suffit pour le mettre en fuite et le forcer à chercher un refuge dans Humaïta. Il y avait fait construire pour lui une habitation voûtée dont les murailles avaient vingt pieds d'épaisseur; là, il passait des semaines entières sans sortir, et pendant que son journal (*el Semanario*) relatait avec emphase les hauts faits de Lopez le Grand, qu'il exaltait *l'intrépide courage du héros paraguayen qui savait mener ses vaillantes légions de victoire en victoire*, il restait, lui, tremblant de frayeur, dans sa cave, n'osant en sortir par crainte d'un boulet ! » Ces lignes sont extraites textuellement d'une note écrite par M. Washburn, ministre des Etats-Unis au Paraguay. Nous affaiblissons plutôt que nous n'exagérons les faits contenus dans ce document et dans quelques autres.

Humaïta, place forte dont il a été tant parlé dans ces derniers temps, était la principale forteresse de Lopez. Elle est située sur une presqu'île formée par le rio Paraguay, qui décrit en cet endroit une courbe rapide et saillante. La rive était armée de sept batteries, dont six ouvertes et abritées par un parapet fort bas; la batterie centrale, dite de *Londres*, était seule couverte. A l'intérieur elle

Digitized by Google

ressemblait au fort Constantin qui domine l'entrée de Sébastopol. Les six autres batteries avaient une esplanade pour 40 pièces de canon. Sous l'esplanade d'une autre batterie appelée la *Chaîne* passait la chaîne qui barrait le fleuve. Celle-ci se composait de deux grosses chaînes et de quatre plus minces, tendues par le moyen d'un treuil en bois très solide. Autour de l'enceinte de Humaïta régnait un parapet de 1 mètre et demi de hauteur, et au pied un fossé de 3 mètres de large, dont la profondeur variait de 2 à 3 mètres. La circonférence de cette place était d'environ 13 kilomètres, sa forme celle d'un polygone irrégulier, défendu par deux cents pièces d'artillerie. Du côté du sud, jusqu'au fleuve, le terrain était inaccessible et formait des lagunes et des marais. On avait renforcé les points les plus faibles au moyen de quelques canons, de troncs et de branches d'arbres. Telle est la place que l'on désignait là-bas sous le nom orgueilleux de Sébastopol paraguayen. Cette forteresse n'était pas facile à prendre, moins à cause de ses défenses habilement ménagées et de sa puissante artillerie qu'en raison de sa situation et de ses redoutables abords.

A la fin d'août, le baron de Triumpho, à la tête de l'avant-garde de l'armée alliée, commença à traverser la rivière Jacaré, nom guarani du caïman, lequel se trouve par milliers dans ses eaux. Après avoir chassé l'ennemi devant lui, il campa entre les rios Jacaré et Tebicuary. Le lendemain il donna l'assaut aux forts de Tebicuary, et cette position qu'on prétendait aussi formidable que celle de Humaïta, tombait, après un combat de deux heures, au pouvoir des Brésiliens. Le dictateur s'était bien gardé d'attendre les alliés dans son camp de San Fernando. Il avait fait comme en 1866, lorsque les alliés ont passé le rio Parana. Il avait fui comme il avait fui en février dernier, lorsque l'escadre brésilienne avait franchi les batteries de Humaïta; il avait fui précipitamment, laissant derrière lui bagages, armes et munitions, et entraînant les restes d'une armée démoralisée. Le caractère du tyran se dessine clairement dans ses actes. « Un jour, raconte M. Washburn, il y a près de deux années, le dictateur sortit à cheval avec l'évêque et son état-major. Une bombe tombe à une distance d'un demi-mille de Son Excellence; immédiatement le brave Lopez tourne bride et se met à courir comme une brebis effrayée, suivi de ceux qui l'accompagnaient. La frayeur du bon évêque fut telle, qu'en galopant il perdit son chapeau. Après cette aventure, Lopez ne fut plus tenté de s'approcher si près de la mitraille. »

A quel degré d'abrutissement est donc descendu le peuple qui se laisse conduire à la mort par un pareil chef? M. Sarmiento et M. Washburn vont nous l'apprendre. Dans un article adressé au

Digitized by Google

Daily Advertiser de Boston, M. Sarmiento peint en quelques mots la situation matérielle et morale du Paraguay : « N'est-ce pas, dit-il, la marque de la tyrannie la plus odieuse qui soit connue parmi les peuples de race européenne, de prétendre qu'il est heureux pour le Paraguay que les habitants marchent encore tout nus ou en puncho, et qu'ils n'aient jamais entendu prononcer le mot *liberté?* Ont-ils donc été bien heureux d'être privés, pendant un demi-siècle, de tout commerce et de tout contact avec le monde, dans la crainte qu'ils ne subissent l'influence des idées d'indépendance?» Réduit à un pareil état, comment expliquer la valeur et la constance que ce peuple a montrées dans la guerre qui prend fin en ce moment? « Ce n'est pas, dit le ministre des Etats-Unis, par excès de courage ni par dévouement à Lopez que le soldat paraguayen se bat vaillamment et sait supporter les privations. Tout consiste dans le système militaire de Lopez. A lui les honneurs de l'invention ! Marcher en avant est toujours ce qu'il y a de moins dangereux pour le soldat. Le dictateur n'a aucune confiance dans son armée; il est convaincu qu'elle l'abandonnera dès qu'elle le pourra. Par conséquent, dans chaque combat, les soldats qui occupent le premier rang ont ordre de se faire tuer jusqu'au dernier. Le second rang doit faire feu sur tout soldat qui tenterait de fuir ou de passer à l'ennemi, et s'il manquait à ce devoir, la punition ne se ferait pas attendre, car les rangs suivants ont ordre expresse de le fusiller. C'est par la terreur qu'impriment ces exécutions successives que Lopez est parvenu à se former une armée dont chaque soldat semblait défier la mort. Malheur aux officiers qui, accablés par le nombre ou le courage de leurs ennemis, se voient forcés d'abandonner leur poste. Ils sont aussitôt passés par les armes et leurs soldats décimés. »

Le diplomate qui s'exprime ainsi a vécu longtemps dans l'intimité du despote. Pendant trois années, ses efforts ont été incessants pour provoquer la guerre entre les États-Unis et les alliés. Mais M. Washburn d'ami est devenu ennemi le jour où Lopez sut que cet agent avait demandé son remplacement et qu'il se disposait à quitter le Paraguay. Ce diplomate avait reçu bien des confidences de Lopez. Ne pouvait-il pas dévoiler les faits du gouvernement paraguayen? Dans la pensée de Lopez, les morts seuls sont muets.

Voici le stratagème auquel le tyran eut recours pour se mettre en garde contre les indiscrétions de l'agent américain. Il connaissait le caractère faible et pusillanime de M. Washburn; il n'hésita pas à le transformer en un hardi conspirateur, coupable du crime de haute trahison, qui avait voulu attenter à la vie du Suprême, auprès duquel il était accrédité. Aussitôt les arrestations et les exécu-

Digitized by Google

tions commencèrent. A la tête des conjurés, après M. Washburn, figurent M. Berges, ministre des affaires étrangères; les frères du despote, Venancio et Benigno Lopez; ses beaux-frères et beaucoup d'autres personnages notables, parmi lesquels se trouvait le chancelier du consulat français. Tous ceux qui se réfugiaient à la légation nord-américaine devenaient immédiatement suspects et étaient infailliblement arrêtés. Quarante soldats de police faisaient nuit et jour la garde autour de cette habitation. Pendant plus de deux mois, des réclamations furent adressées au ministre des Etats-Unis pour qu'il livrât à Lopez les membres de la légation, qui, bien entendu, devaient faire partie de la prétendue conjuration. Le tyran n'osait pas les faire prendre de force. A ce sujet, une correspondance longue et curieuse s'établit entre M. Washburn et M. Benitez, ministre des affaires étrangères.

Dès le 20 juin, M. Benitez demande à M. Washburn si un sujet portugais, M. José-Maria Leite Pereira, avait cherché un asile à la légation des Etats-Unis; en même temps, le ministre de Lopez prie M. Washburn de lui adresser la liste de toutes les personnes réfugiées à sa légation. Le 22, M. Washburn, à qui la responsabilité de sa situation avait rendu quelque énergie, répond que ces questions n'intéressent que sa légation, que c'est uniquement par courtoisie qu'il croit devoir satisfaire aux désirs du ministre. M. Washburn envoya donc la liste réclamée, sur laquelle se trouvait porté M. Leite Pereira, consul du Portugal, qui, depuis le 16 juin, s'était abrité sous la protection du drapeau étoilé. Le 27, M. Benitez expédie une note à M. Washburn pour réclamer M. Leite Pereira. Un agent de police devait se présenter à la légation deux heures après pour s'emparer de la personne du consul portugais, qui était accusé, disait la note, d'un crime qui l'obligeait à comparaître devant la justice. M. Washburn refuse naturellement de livrer M. Leite Pereira et s'étonne de la prétention qu'on élève. Il cite l'autorité de M. Pinheiro Ferreira sur les droits et immunités consulaires. A son tour, M. Benitez riposte le 11 juillet. Il se plaint de la résidence de M. Washburn à l'Assomption depuis que cette capitale est déclarée place de guerre; il méconnaît formellement le droit de M. Washburn de ne pas donner satisfaction à ses réclamations. Quant à la demande de M. Washburn touchant les accusations spéciales qui pèsent sur M. Leite Pereira, le ministre dit que celui-ci avait violé des dispositions gouvernementales; il ne reconnaît à M. Washburn aucune faculté pour juger les actes de M. Leite Pereira, auquel il refuse d'ailleurs tout caractère diplomatique; il renouvelle la demande d'expulsion de M. Leite Pereira et de tous les hôtes de la légation. Le 12 juillet, M. Washburn, sans admettre l'opinion de M. Benitez

Digitized by Google

relativement aux droits et aux immunités des ministres étrangers, lui annonce que M. Leite Pereira avait spontanément résolu de quitter la légation. Ajoutons, avant d'aller plus loin, que le consul portugais fut immédiatement arrêté sous l'inculpation d'avoir distribué des secours aux prisonniers brésiliens, jugé sommairement et fusillé. Le même jour, mêmes réclamations de M. Benitez pour l'extradition du docteur Carreras et de son secrétaire Rodriguez. Ces deux Orientaux, ennemis acharnés du Brésil, sont accusés d'être les chefs d'une conspiration tramée contre Lopez par le marquis de Caxias. Le 13, M. Washburn fait savoir à M. Benitez le départ de MM. Carreras et Rodriguez de la légation. M. Benitez aussitôt s'empresse de réclamer MM. Porter Bliss et Masterman. Mais la situation s'aggrave : M. Bliss, nord-Américain et homme de lettres, avait été attaché à la légation des Etats-Unis en qualité de traducteur, et M. Masterman comme médecin. Cette fois, par sa dépêche du 14, M. Washburn refuse péremptoirement de les livrer et les déclare inviolables comme membres de sa légation. En même temps, il manifeste le regret d'avoir perdu la confiance du gouvernement du Paraguay, lui qui s'était employé à faire éclater la guerre entre les Etats-Unis et le Brésil. M. Washburn déclare enfin qu'un séjour encore prolongé à l'Assomption n'aurait aucune utilité, ni pour son gouvernement ni pour le Paraguay ; il réclame par conséquent ses passe-ports. Le 16, M. Benitez cherche à dissiper les alarmes de M. Washburn et ne lui dissimule pas l'espérance qu'il a conçue d'un rapprochement. Le 19 juillet, M. Benitez demande, pour la troisième fois, que MM. Bliss et Masterman lui soient livrés, le premier étant accusé de complicité dans une conjuration ayant pour objet d'assassiner le chef de l'Etat. M. Washburn invoque aussitôt les autorités les plus respectées en faveur de son droit ; il accumule citations sur citations à l'appui de son système, maintient avec une certaine fermeté les droits et les immunités des personnes appartenant aux légations étrangères. Il admet que le gouvernement offensé peut requérir que les inculpés soient envoyés dans leurs pays pour y être jugés ; quant à la conspiration, il n'y croit pas. Le 23, M. Benitez demande que M. Washburn lui livre un paquet cacheté contenant des documents remis par M. Berges audit ministre, et réclame encore une fois MM. Bliss et Masterman. A la même date, M. Washburn répond qu'il n'a reçu aucun paquet de M. Berges. Le 25, M. Washburn annonce qu'il est décidé à garder chez lui MM. Bliss et Masterman jusqu'à ce qu'ils soient rapatriés pour être jugés par les tribunaux de leur pays. M. Washburn veut si peu protéger des criminels, qu'il se propose de ne rien négliger pour aider le gouvernement paraguayen dans la découverte de la

Digitized by Google

vérité. Il signale à M. Benitez un moyen de s'emparer de MM. Bliss et Masterman, toutefois sous la responsabilité du gouvernement du Paraguay. Ce conseil irrite M. Benitez, qui, par une note du 31 juillet, insiste sur la nature du droit d'asile tel qu'il est défini, suivant lui, par le droit public et par la pratique moderne. Il déclare que le refus de M. Washburn n'a aucun fondement, et qu'il agit bien certainement pour des causes autres que celles qu'il allègue. A partir de cette date, la correspondance entre dans une phase nouvelle. Les déclarations de M. Berges accusent, dit-on, M. Washburn d'être l'intermédiaire entre le maréchal Caxias et les conspirateurs. Le 3 août, M. Washburn discute les allégations de M. Berges et fait ressortir ses nombreuses contradictions. M. Washburn ne paraît pas ajouter grande foi à la prétendue malveillance de M. Berges, dont les déclarations avaient été arrachées par la torture ; la question aux tenailles entre dans la politique traditionnelle de la dynastie des Lopez. Le 6 août, M. Benitez communique les déclarations du docteur Carreras, qui, sous l'influence des mêmes moyens de persuasion, accuse M. Washburn d'être l'âme de la conspiration et d'avoir reçu de l'argent du Brésil. La rupture est imminente. M. Washburn se retire de l'Assomption, et MM. Bliss et Masterman sont arrêtés.

M. Washburn semble n'avoir repris courage que lorsqu'il s'est trouvé à bord du vapeur nord-américain *le Wasp*, et seulement lorsque cette canonnière eut atteint la ligne des alliés. C'est alors qu'il n'a plus craint d'adresser à Lopez une protestation en règle, stigmatisant ses vols, ses cruautés, ses violations du droit des gens, et, en le déclarant l'ennemi du genre humain, il lui fait comprendre que s'il avait exécuté les menaces de l'arrêter, son gouvernement aurait traqué le despote non-seulement à travers les États de l'Amérique du Sud, mais encore à travers toute l'Europe. Dans ce document, après avoir protesté contre l'arrestation illégale des deux membres de la légation, il déclare que dans sa pensée les prétendus conjurés n'ont fait l'aveu du complot contre la vie de Son Excellence qu'au milieu des tortures, procédés barbares qui n'existent plus qu'au Paraguay, et si, ajoute-t-il, ces personnes se trouvaient à l'abri du pouvoir du tyran, toutes désavoueraient non-seulement la participation du ministre nord-américain, mais jusqu'à l'existence de la conjuration.

Nous avons connu personnellement ce M. Porter Bliss. C'était un jeune homme doux et inoffensif, instruit et ne s'occupant jamais de politique. Le gouvernement de Lopez transforme tout à coup cet interprète de la légation nord-américaine à l'Assomption en conspirateur et en fait même un assassin. Deux lettres, confiées à

Digitized by Google

M. Washburn et adressées, l'une à Rio-Janeiro et l'autre à Buenos-Ayres, à MM. Davis et Goodfellow, portent la date des 7 et 10 septembre. Elles expliquent les craintes, hélas ! trop justifiées, de celui qui les a tracées : « La légation des États-Unis est entourée de nombreux veilleurs de police. C'est évidemment pour s'emparer de ma personne. Sans l'heureuse arrivée du *Wasp*, l'arrestation de M. Washburn aurait certainement eu lieu. Tous ceux qui me connaissent savent si jamais j'ai participé à aucun acte criminel ; j'ai foi en la protection de mon gouvernement ; mais cette protection arrivera-t-elle à temps pour me sauver la vie ? » La lettre adressée à M. Goodfellow se termine par ces mots : « Je vous donne l'assurance la plus formelle que toutes les déclarations qui impliquent M. Washburn dans une conspiration sont en tout point fausses, et j'ajoute qu'en ce qui me concerne personnellement, il a fait tout ce qui était en son pouvoir pour me sauver. Quel que soit mon sort, je saurai le supporter avec courage et avec une confiance entière dans le grand architecte de l'univers. » Ainsi s'exprimait M. Bliss. Cependant M. Washburn, s'étant embarqué dans la matinée du 12 septembre, avait reçu, avant la fin de cette journée, à bord du *Wasp*, les lignes que nous traduisons textuellement ; l'auteur avait été aussitôt mis à la question, et on lui avait fait signer cette lettre :

« A S. Exc. l'honorable Charles A. Washburn, ministre résidant des États-Unis.

» Je me trouve enfin débarrassé de la pression que Votre Excellence a exercée sur moi, je ne puis donc m'empêcher de confesser volontairement et librement la part importante prise par Votre Excellence dans la révolution pour laquelle elle a compromis tant de personnes ; je suis moi-même de ce nombre. J'ai dû avouer, quelque pénible que fût pour moi un semblable aveu, qu'il était parfaitement vrai que Votre Excellence a été l'âme de la révolution projetée, et ce fait apparaît au grand jour par la déclaration de tous ceux qui sont devenus vos complices pour l'accomplissement de ce crime. Quel autre, si ce n'est vous, aurait pu diriger ce complot jusqu'au dernier moment ? Je me considère par conséquent comme complétement dégagé de la promesse que Votre Excellence m'a arrachée hier, dans son cabinet, de ne pas révéler sa conduite présente et passée. On connaît vos brillantes spéculations avec la société Hopkins, à laquelle vous deviez rembourser 100,000 patacons (500,000 fr.) On a découvert aussi l'affaire des pilules dorées que vous aviez fait remettre à Octaviano, à Polidoro et à Caxias, lors de votre visite au camp allié en mars dernier.» Après avoir demandé quelques papiers remis à M. Washburn, M. Bliss réclame les deux lettres confiées au ministre, et l'on comprend pourquoi. Puis il termine ainsi : « Je

Digitized by Google

n'exige pas de Votre Excellence les manuscrits anglais qu'elle m'a fait écrire contre le Paraguay. Ils sont la propriété de Votre Excellence, mais je lui conseille, comme ami, de ne pas essayer de lutter contre l'évidence de faits établis par un si grand nombre de témoignages..... »

La manœuvre était grossière et ne pouvait tromper personne. Qui ne voit l'inutilité, si la lettre était vraie, de ces récriminations et de ces revendications de papiers compromettants seulement pour la gloire de Lopez ? Qui ne voit, au contraire, percer à chaque ligne de cette lettre les appréhensions et les inquiétudes du tyran ? Ce que l'on peut dire justement, après avoir repoussé du pied ce faux document ou cette signature extorquée, c'est que M. Washburn se serait épargné la contrariété d'un pareil message, et en même temps quelque chose comme un remords, s'il avait fait embarquer avec lui, comme il le devait, tout le personnel de sa légation. Le frère de sa victime, M. Asher Bliss, a, le 5 décembre dernier, fourni quelques éclaircissements à ce sujet dans le *New-York Semi-Weekly Times*: « Cette lettre, dit-il en parlant de l'écrit signé : *Poter C. Bliss*, envoyée à M. Washburn après son embarquement, a été écrite lorsque mon frère était sous les verrous et très probablement à la suite de tortures. Pour nous, elle n'est d'aucun poids, quand même elle serait de la main de mon frère, et nous avons tout lieu de croire qu'elle n'est pas de lui. Il y est fait allusion à son frère Henry Bliss de New-York, et nous n'y avons même pas de parents éloignés de ce nom. Dans la lettre qu'il nous a adressée — et il écrivait avec la profonde conviction que ce serait la dernière — il déclare solennellement qu'il est innocent et qu'il ne sait absolument rien du complot. » La même feuille a publié les deux lettres adressées à ses parents et à ses frères. La première, datée d'Asuncion, le 5 septembre 1868, affirme son innocence et ajoute qu'il ne sait absolument rien, puisque toutes les poursuites contre les prétendus conspirateurs sont restées ensevelies dans le plus profond secret. Dans la seconde lettre du 10 septembre, il exprime l'espoir que le gouvernement de Washington n'hésitera pas à réclamer satisfaction, mais il doute que la réclamation puisse arriver à temps dans ce pays de justice expéditive.

Ces deux lettres protestant contre toute pensée de complot, on doit rester convaincu de la parfaite innocence de l'interprète de la légation des États-Unis, et après la lecture de celle qu'a écrite son frère au journal nord-américain, on ne pourra plus douter du faux commis par Lopez. Ce n'était pas encore assez pour le tyran. Il avait encore mis à la charge de sa malheureuse victime un écrit contre M. Washburn qui a paru en entier dans le *Semanario*, —

Digitized by Google

journal du dictateur. Lopez espérait par ces sottes manœuvres donner le change à l'opinion.

A tous les témoignages qui s'élèvent contre le tyran du Paraguay le marquis de Caxias a voulu ajouter le sien. Quel homme de sens et d'honneur mettra jamais en balance les mensonges avérés de Lopez avec la parole loyale de ce brave militaire? Cependant, impliqué dans ces tristes manœuvres par la publication des notes échangées entre M. Washburn et le gouvernement du Paraguay, accusé implicitement par celui-ci d'avoir pris part à la conspiration réelle ou supposée de l'Assomption, le maréchal Caxias a cru devoir adresser à son gouvernement une dépêche protestant contre une pareille accusation. C'est une pièce importante et qui doit figurer au débat.

L'ex-ministre Washburn ayant fait publier dans les journaux de la Plata, au moment où il s'est retiré de l'Assomption, toute la correspondance échangée entre lui et le dictateur Lopez, elle sera peut-être déjà parvenue à la connaissance de Votre Excellence par ces journaux ou par ceux du Brésil. Comme il s'agit d'une conspiration qui aurait été à la veille d'éclater contre Lopez, ce qui donne lieu à un grand nombre d'actes de violence (emprisonnements et fusillades), je crois devoir rendre hommage à la vérité en portant à la connaissance de Votre Excellence ce qui suit :

Dans les notes de M. Benitez, ministre actuel de Lopez, se trouvent différents paragraphes qui proviendraient, d'après lui, des déclarations faites par l'ex-ministre Berges et par Carreras. Ces paragraphes font mention de lettres qui auraient été écrites par moi à ces individus, et de leurs réponses au sujet de la conspiration. Dans mon opinion, ou ces déclarations n'ont jamais été faites, et ce que l'on a écrit à cet égard est pure calomnie, ou, si elles existent, elles ont dû être arrachées par la torture et par les sévices les plus barbares. En tout cas, j'obéis aux inspirations de ma conscience en déclarant à Votre Excellence et au gouvernement impérial que, ayant étudié les choses et les hommes du Paraguay dès mon arrivée sur le théâtre de la guerre, j'ai acquis la pleine conviction que nous ne pourrions jamais obtenir des avantages, dans la lutte engagée, que par la voie des armes.

Il n'était donc pas naturel que j'aie tenté, comme moyen auxiliaire, un *pronunciamiento* de la part du peuple paraguayen contre Lopez, en entretenant dans ce but des correspondances avec tel ou tel individu; je puis assurer Votre Excellence que telle est la vérité tout entière; je désire qu'elle soit connue de tout le monde.

Les blessures faites à l'orgueil du dictateur Lopez par ses déroutes successives ont fourni à sa cruauté un nouvel aliment; l'extermination du peuple paraguayen, dont il est la cause, a sans doute donné lieu à des sentiments de réprobation parmi le nombre extrêmement limité des personnes civilisées qui se rencontrent au Paraguay ou parmi celles qui,

Digitized by Google

dans les combats, ont déjà perdu leurs parents, leurs amis ou leurs protecteurs.

Ces sentiments ont été, à mon avis, transformés en une conspiration tramée d'accord avec les alliés, et ont servi de prétexte à Lopez pour faire tomber des têtes et pour torturer ceux qui se plaignaient.

Dans tout autre pays et dans d'autres conditions, je n'aurais pas balancé à me servir contre l'ennemi, comme arme de guerre, d'une réaction venant du peuple ; cela s'est pratiqué dans tous les temps, et les nécessités de la guerre l'ont justifié. Mais ne l'ayant pas fait par les motifs déjà exposés, j'ai le plus grand désir que l'on sache que dans cette conspiration, soit qu'elle n'ait point dépassé les proportions dont j'ai parlé, soit qu'elle ait existé à l'état de complot, je n'ai pris directement ou indirectement aucune part. Je n'ai pas, Dieu merci ! à me reprocher une seule goutte de tout ce sang versé par tant de victimes innocentes, sacrifiées à la cruauté et au désespoir de leur bourreau.

Votre Excellence doit comprendre que, sur un sujet d'aussi haute importance, il était impossible que je ne m'entendisse pas d'abord avec le gouvernement impérial. Je me serais bien gardé d'assumer sur moi la responsabilité qui pouvait résulter d'une pareille décision. Qu'on veuille bien consulter toutes mes dépêches depuis que je suis sur le théâtre de la guerre ; elles prouveront que j'ai raison de protester, en ce qui me touche, contre le contenu de la correspondance sur la prétendue conspiration contre Lopez.

Nous avons déjà cité quelques passages d'une note adressée par M. Washburn aux légations étrangères de Buenos-Ayres. Le ministre nord-américain explique le motif qui lui a suggéré ce mémoire, adressé en premier lieu au plénipotentiaire de la Grande-Bretagne. Il y expose que, lors de son départ du Paraguay, le 12 septembre, presque tous les étrangers étaient en prison, et parmi eux se trouvaient beaucoup d'Anglais. Il regardait comme un devoir de faire parvenir les informations qui étaient en sa possession aux représentants de tous les gouvernements étrangers. « Si l'on ne prend pas de mesures promptes, il n'en restera pas un seul, disait M. Washburn, pour raconter la terrible histoire de leurs désastres. »

Passant en revue la situation lamentable du Paraguay, ce diplomate citait parmi les personnes du pays dont les inquiétudes étaient les plus vives, la mère et les sœurs du président. Il ajoute qu'il y eut un moment où il hésita à partir, sachant qu'il emporterait avec lui le suprême espoir de plusieurs milliers d'hommes, Paraguayens et étrangers. Tout le monde pensait que son domicile et sa personne resteraient inviolables; mais M. Washburn s'empresse d'ajouter qu'il ne partageait pas cette opinion. Il s'étend longuement sur les circonstances qui ont mis les personnes réfugiées sous son toit dans la nécessité de le quitter; tous, Anglais, Allemands, Portugais, Argentins et

Digitized by Google

Orientaux ont été saisis en franchissant le seuil de sa porte et ont été incarcérés; les femmes et enfants des Anglais ont été envoyés dans l'intérieur à une distance de plus de cent lieues. Que voulait Lopez? poursuit le diplomate. Son plan était-il de massacrer tous les étrangers? Voulait-il que ses iniquités restassent inconnues et inexplicables? Ce qui est bien certain, c'est que tous les Paraguayens arrêtés étaient appréhendés nuitamment, sans bruit, et quand on parvenait à connaître leur sort, ce n'était qu'après plusieurs mois. Les juges, les commis, les comptables de la nouvelle capitale, Luque, étaient entassés dans les prisons. « Dans la ville de Luque, dit-il, la terreur était profonde; c'est à peine si les femmes et les enfants osaient sortir. Lorsqu'on rencontrait quelques personnes dans les rues, elles marchaient d'un air effaré, comme des gens sous la pénible impression d'un tremblement de terre et qui craignent une autre secousse. Il y a cinquante ans que ce pays est soumis au dur régime de Denys le Tyran, suivant la politique de Francia et de Carlos-Antonio Lopez. Chaque parole prononcée devait arriver à l'oreille du Suprême. Mais, dans les plus mauvais jours de Francia, le gouvernement était doux et paternel en comparaison de celui de Lopez II. On a vu des gens traînés en prison non-seulement pour avoir dit des choses parfaitement innocentes, mais aussi pour n'avoir pas dénoncé ce qu'ils avaient entendu, et même pour n'avoir pas dénoncé ce qu'ils n'avaient pu ni entendre ni comprendre. L'espionnage était devenu un devoir rigoureux pour tous. Malheur à celui en présence de qui une parole dite n'eût pas été immédiatement répétée à l'autorité! »

Le témoignage du ministre des États-Unis confirme en tout point ce que nous avons déjà écrit ici sur ce sujet. Sa note se termine ainsi : « Jusqu'au dernier moment, Lopez a songé aux moyens de m'arrêter: sa pensée est manifeste. Celui qui sort du Paraguay est un ennemi; il peut raconter au monde les sauvages cruautés du tyran. Si la mort attend ceux qui ont fait des déclarations à la suite des tortures, une mort non moins certaine est réservée à ceux qui ont recueilli ces mêmes déclarations. » M. Washburn montre le brigandage organisé là sur la plus vaste échelle. Après avoir dépouillé toutes les familles du pays, le dictateur trouve encore moyen de remplir ses coffres, en confisquant audacieusement jusqu'aux épargnes des étrangers. Il y a trois ans, sur des témoignages moins directs, moins authentiques que ceux-ci, un officier de l'armée mexicaine, un autre Lopez, fut rayé des cadres de la Légion d'honneur. Croit-on qu'il ne serait pas temps de réunir le conseil de l'ordre pour effacer aussi le nom de ce malfaiteur, qui souille le glorieux cordon de cet ordre insigne?

Digitized by Google

VI

Dans la pompeuse proclamation que Lopez, après la chute d'Humaïta, adressait au peuple paraguayen et à l'armée, il avait abaissé un peu le ton de son arrogance. Il maintient, il est vrai, que la guerre lui a été imposée par son trop docile Congrès. Ce ne sont donc plus les alliés qui ont ouvert les hostilités? Si cet aveu est tardif, il n'en est pas pour cela plus sincère. C'est bien lui, Lopez, qui a de son plein gré envahi le territoire argentin et commencé la guerre. Elle porte maintenant des fruits amers pour lui et pour le Paraguay.

Réduit à ses dernières ressources, le dictateur s'était établi à sept lieues en aval de l'Assomption avec les douze mille hommes qui lui restaient. La position de Villeta domine le fleuve, et au sud elle était défendue par la batterie d'Angostura, armée de vingt pièces de canons de 64. Quelques navires cuirassés avaient déjà passé devant cette batterie sans éprouver d'avaries. Le 19 novembre dernier, un véritable combat eut lieu; quatre bâtiments de cette division bombardèrent pendant plusieurs heures, et la batterie paraguayenne répondit par un feu bien nourri de quatorze pièces. Le *Colombo*, portant le pavillon amiral, est le seul navire blindé qui ait eu des avaries; son pilote a été tué et son commandant grièvement blessé. Cette attaque permit aux alliés de faire une reconnaissance minutieuse des positions de l'ennemi. Tout le front du camp de Lopez avait pour défense naturelle deux lacs, dont le moins étendu a deux kilomètres de large. Ces lacs sont entrecoupés de bois et de marais presque infranchissables. Le camp était de plus protégé par la rivière non guéable de Villeta, qui lui formait une ceinture. Le passage de cette division de l'escadre blindée avait encore un autre objet en vue. Elle devait remonter le Paraguay et, à quelques kilomètres au-dessus de Villeta, attendre le marquis de Caxias, qui, au commencement de novembre, avait rejoint dans le Chaco, au-dessous de Villeta, les forces commandées par le général Argollo. Les navires cuirassés étaient destinés à faciliter le passage du fleuve à ce corps d'armée composé de vingt-trois mille hommes. Les travaux extraordinaires entrepris par les Brésiliens pour continuer à se frayer un chemin à travers les forêts vierges du Chaco étaient déjà assez avancés lorsque Lopez, jusqu'alors incrédule, fut forcé de croire à la réalisation du plan conçu par le général en chef de l'armée alliée. Le dictateur prit aussitôt des mesures pour s'oppo-

Digitized by Google

ser au débarquement des Brésiliens; mais, le 5 décembre, il ne put empêcher le passage des Brésiliens sur la rive gauche du fleuve, à San-Antonio et à Santa-Teresa, points situés à moitié chemin de Villeta à l'Assomption. Après avoir repoussé les Paraguayens, le marquis de Caxias poursuivit sa marche sur Villeta. Dans la journée du 6 décembre, il fut arrêté par une embuscade de quatre mille Paraguayens appuyés de six pièces d'artillerie. Ce combat eut lieu au pont d'Itaroro; il dura plus de deux heures. La déroute des Paraguayens fut complète. Mais les Brésiliens eurent à subir de grandes pertes. Parmi les officiers tués, on a à regretter le général Machado, et au nombre des blessés figurait le général Argollo. Le maréchal Caxias avait eu son cheval tué sous lui. L'ordre, donné par Lopez à ses soldats, était qu'il lui fallait à tout prix, mort ou vif, le général en chef des alliés.

Afin de prendre Villeta à revers, le maréchal de Caxias dut faire faire à ses troupes un détour de plus de 12 kilomètres. Le chemin était pour ainsi dire impraticable, à travers des terrains marécageux, détrempés encore par plusieurs jours de pluies torrentielles. Ce n'est donc que le 11 décembre au matin que les Brésiliens ont eu un premier engagement au passage de Los Toros, dit aussi de Baldovinos, où l'ennemi s'était fortement retranché. Là encore, les Paraguayens éprouvèrent un nouvel échec, et tous ceux qui ne tombèrent pas sur le champ de bataille se réfugièrent dans Villeta. A la suite de cette affaire, le maréchal Caxias marcha sur cette position où le dictateur avait élevé des fortifications formidables. Néanmoins on voulut tenter l'assaut. Les Brésiliens escaladèrent les remparts avec une vigueur et un entrain dignes de vieux soldats. Au commencement de cette attaque, pour la première fois depuis quatre ans que dure cette guerre, Lopez parut un instant au milieu de ses soldats; mais le début de cet invincible guerrier ne fut pas heureux; une légère blessure au visage suffit pour lui faire abandonner son poste et, avec les quelques gardes qui l'entouraient, il s'enfuit précipitamment. Dans ce combat, qui a duré plus de trois heures, les pertes ont encore été considérables de part et d'autre. Du côté des Brésiliens, trois mille hommes ont été mis hors de combat, et à peu près le double du côté des Paraguayens, qui se défendirent avec un grand courage. Le général Caballero voulut venger l'honneur de son pays et effacer, en combattant jusqu'à la mort, la tache imprimée par la fuite honteuse de Lopez. Le lieutenant de Caballero, porteur des instructions secrètes de Lopez, resta, avec plus de mille Paraguayens, au nombre des prisonniers.

D'un autre côté, une division composée d'Argentins, d'Orientaux, et de quelques bataillons brésiliens s'était avancée près des batte-

Digitized by Google

ries d'Angostura; cette division était commandée par le général argentin Gelly y Obes. Ces forces étaient prêtes à marcher au premier signal du général en chef. Mais de sanglants combats durent être livrés pour prendre d'assaut d'abord Angostura, et ensuite Lomba Valentina où Lopez s'était enfin décidé à commander en personne. Les trois généraux en chef des armées alliées lui adressèrent une sommation pour arrêter une nouvelle et inutile effusion de sang. Le dictateur répondit par un refus que l'on pourrait qualifier de courageux, s'il l'eût couronné par une mort glorieuse. Mais loin de là, Lopez avait préparé à l'avance tous ses moyens de fuite; ces moyens lui manquèrent au dernier moment et, abandonnant ses soldats avant la fin de la lutte, il se sauva à pied dans un bois voisin qui a été aussitôt cerné par quelques bataillons des alliés. Telle était la situation le 27 décembre dernier. Tout fait donc prévoir la chute irrévocable de Lopez II, et du despotisme qui pèse sur ce malheureux pays depuis un demi-siècle. En admettant que le dictateur parvienne à mettre sa personne à l'abri, il est douteux qu'il puisse, comme on l'a dit, échapper longtemps à la poursuite et faire à l'armée alliée une guerre redoutable de partisans. L'expédition récemment exécutée par le colonel Baez montre à quel point les ressources du pays sont épuisées.

Le colonel Baez connaissait la contrée; il est né au Paraguay. Après avoir servi pendant neuf ans au mémorable siége de Montevideo, cet officier n'a plus cessé de faire partie de l'armée argentine. Dans ces derniers temps il fut détaché en reconnaissance dans l'intérieur du pays. A la tête de soixante cavaliers, il pénétra jusqu'à San-Ignacio, ville éloignée de plus de cent lieues de l'endroit où guerroyaient les alliés. Là seulement il trouva un poste de onze soldats paraguayens. Dans cette incursion il recueillit des renseignements précieux. Ainsi il a pu savoir que les populations appartenant aux Missions de Santa-Maria, Santa-Rosa et Santa-Térésa avaient été forcées de se déplacer lorsque les alliés ont traversé le rio Parana, et qu'elles occupent un point nommé Capucu, situé tout à fait au centre du pays; toutes ces familles étaient gardées par deux régiments de cavalerie, seules forces qui restent aujourd'hui à Lopez. Il n'existe que de bien faibles garnisons dans quelques bourgades composées de ranchos, entre autres à Quindihy, à Caquiquihô, à Tuquerepechua et à Tuyapuli. En un mot, le colonel Baez a pu parcourir une distance de plus de cent lieues, s'arrêtant de village en village, se procurant tous les vivres nécessaires moyennant payement, sans avoir jamais été inquiété et sans perdre un seul homme. Cette reconnaissance a de plus montré que l'autorité de Lopez cessera, de fait et de droit, le jour où un gouvernement pro-

Digitized by Google

visoire aura été installé à l'Assomption, ce qui ne peut tarder à se réaliser, puisque déjà, le 28 décembre, l'escadre brésilienne avait remonté le rio Paraguay pour prendre possession de la capitale.

Le Brésil, dans cette guerre, n'aura pas rendu seulement service à la civilisation et particulièrement aux intérêts français, fort engagés dans ces contrées, il aura encore affranchi ces pauvres populations paraguayennes du joug de fer qui pesait sur elles depuis si longtemps. Les sacrifices du Brésil ont été grands, mais les résultats en seront plus grands encore. Depuis le commencement de la guerre, le gouvernement impérial a envoyé au Paraguay plus de cent mille hommes. Il a eu la bonne pensée d'introduire dans l'armée des esclaves libérés. C'est un acheminement vers un affranchissement graduel. On a ainsi relevé le noir aux yeux du blanc et préparé par là une fusion des races, problème autrement difficile à résoudre que celui de l'abolition légale de l'esclavage. Il ne suffit pas d'affranchir le noir, il faut surtout faire en sorte qu'il ne soit pas considéré comme un être inférieur par ses concitoyens. Le soldat qui aura vaillamment combattu pour son pays aura tous les droits à l'estime et au respect.

Cette armée brésilienne, si considérable pour une puissance dont la population ne dépasse pas huit millions d'habitants, en y comprenant les nègres et les Indiens, avait naturellement quelque peine à se recruter et se composait d'éléments fort disparates. On a dit ici que tous les repris de justice y avaient été envoyés. La vérité est qu'on y a employé, ainsi que nous le faisons en Algérie, des condamnés militaires, trois cents environ de ceux qui s'étaient signalés par leur bonne conduite. Encore cet acte a-t-il été blâmé par le Parlement; car il y a au Brésil un Parlement qui sait fort bien blâmer les actes des ministres, et ceux-ci s'inclinent toujours devant son autorité. Il eût été, on le conçoit, de la plus haute imprudence d'envoyer sur le théâtre de la guerre des hommes mal disciplinés ou vicieux, qui eussent été un danger permanent pour l'armée.

Nous l'avons déjà dit, l'ennemi le plus dangereux que l'armée brésilienne ait eu à combattre, ce n'est pas le soldat paraguayen, mais le climat et l'insalubrité du sol où il a toujours fallu établir les campements. Les miasmes délétères des marais et, par suite, les fièvres paludéennes ont moissonné plus de la moitié de l'armée alliée. On se ferait difficilement une idée, si l'on n'a vu le pays, du courage et de la persévérance qu'il a fallu pour entreprendre cette expédition et la mener à bonne fin. La marche du général brésilien Argollo à travers les marais, les rivières et les forêts vierges restera comme un exemple auprès duquel pâlirait la retraite des Dix mille, s'il se trouvait un Xénophon pour la raconter. Le général Argollo

Digitized by Google

partit d'Humaïta au mois d'octobre et se dirigea, avec huit mille hommes, à travers le Chaco, dans la direction de Villeta. Il avait à parcourir une distance de plus de cinquante lieues, et pour cela il fallut que ses soldats s'ouvrissent un chemin en comblant des marais, en franchissant des lagunes souvent profondes, en jetant des ponts de bateaux sur les rivières, en traversant des bois épais, en abattant des arbres séculaires et en rendant praticables tantôt des fondrières, tantôt des rochers escarpés. Un mois a suffi pour ce travail de géant!

VII

Une guerre aussi difficile, aussi coûteuse et aussi longue que celle du Paraguay n'a pu être entretenue qu'au prix de très lourds sacrifices. Mais, de ce côté de l'Atlantique, on s'est plu à en exagérer le chiffre. On a prétendu qu'au 31 mars 1868, par suite de la guerre, la dette de l'empire s'élevait à 1 milliard 99 millions et que le déficit augmentait de 30 à 50 millions par mois. Nous nous croyons en mesure de rétablir la vérité dans toute sa rigueur. Depuis six mois, un nouveau ministère a remplacé celui de l'honorable M. Zaccarias. Ce cabinet, composé d'hommes justement considérés, est présidé par le vicomte d'Itaborahy, qui passe, non sans raison, pour le premier financier de son pays. Quand le nouveau ministre prit possession de son poste, les recettes et les dépenses s'équilibraient; mais la guerre du Paraguay absorbait par mois 15 à 18 millions de francs (6 à 7,000 contos). La dette flottante à elle seule était de 400 millions de francs, avec intérêts à 7 1/2 0/0. Le papier-monnaie représentait une somme de 200 millions de francs (80,000 contos). Après s'être bien rendu compte de cette situation, le vicomte d'Itaborahy adopta une combinaison qui lui fait le plus grand honneur et prouve la parfaite connaissance que possède cet homme d'Etat des ressources du Brésil. Il réduisit d'abord à 6 0/0 les intérêts de l'argent déposé au Trésor. Malgré cette réduction, les dépôts ont augmenté. Bientôt parut un décret autorisant l'émission de 100 millions de francs (40,000 contos) de papier-monnaie, sans que le gouvernement eût l'intention d'effectuer immédiatement cette émission. Ce n'était, entre les mains de l'habile ministre, qu'un moyen d'empêcher la hausse du change et, par suite, d'arrêter l'exportation des capitaux. Quelques jours plus tard, il annonça un emprunt de 75 millions de francs (30,000 contos), portant intérêt à 6 0/0. Cette émission devait avoir lieu au taux de 90, en obligations de 1,250 francs (500,000 reis) et de 2,500 francs (1 conto). Les intérêts doivent être payés

Digitized by Google

en espèces d'or et d'argent, ainsi que l'amortissement, fixé à 1 pour 0/0 par an. A peine la souscription fut-elle ouverte, que les capitalistes de Rio-Janeiro s'inscrivirent pour 262 millions de francs, au lieu de 75 millions demandés par le gouvernement. Cet emprunt est destiné surtout à diminuer la dette flottante. Mais, pour compléter son opération, le vicomte d'Itaborahy doit faire en février un nouvel emprunt de 125 millions de francs. Par ce moyen, il pourra racheter tout le papier-monnaie émis jusqu'à ce jour. La confiance qu'inspire le gouvernement et le développement extraordinaire de la richesse du pays n'ont donc subi aucune atteinte des sacrifices imposés par la guerre, et quand on songe que celle-ci, en quatre ans, n'a pas englouti moins de 750 millions de francs, il faut bien reconnaître deux choses : que l'empire du Brésil offre de grandes ressources et qu'il est bien gouverné. Si, pendant une lutte aussi longue, les affaires commerciales ont été un peu moins actives, la tranquillité n'a été troublée un seul instant dans aucune des provinces. Partout les populations ont montré le plus grand enthousiasme, et il a fallu modérer plutôt qu'exciter leur ardeur. Ce n'était pas sans raison qu'un des chefs de la démocratie espagnole, aujourd'hui ministre d'outre-mer, M. Cristino Martoz, déclarait un jour, devant un nombreux auditoire, qu'il préférait mille fois un empire démocratique comme celui du Brésil à une république nominale comme celle du Paraguay, dont le gouvernement est la plus oppressive des tyrannies, la dictature la plus absolue.

Ce ne sera pas un mince honneur pour le souverain qui règne aujourd'hui au Brésil d'avoir su, au milieu de ces républiques américaines si souvent troublées, consolider une monarchie libérale et assurer à son peuple, en même temps qu'une légitime indépendance, la paix et la prospérité. Pour les esprits éclairés, pour ceux qui ne se payent pas de mots, c'est à la fois un exemple et une leçon. L'empereur Don Pedro II a eu foi dans son peuple, comme son peuple avait foi en lui. Par sa loyauté à tenir ses engagements, il s'est fait des alliés fidèles, et, avec leur aide, il a poursuivi le redressement des torts et des outrages que le tyran du Paraguay avait infligés à la nation. Ce ne sera certainement pas un des actes les moins glorieux d'un règne essentiellement pacifique.

JOHN LE LONG.

Digitized by Google

QU'IL EST URGENT

DE

DISCUTER LA CONSTITUTION

Au Sénat et dans la presse française, on a beaucoup discuté la Constitution depuis quinze jours, bien que cela soit défendu. Le sénatus-consulte du 14 juillet 1866 n'y a rien fait et ne pouvait rien y faire. Il en sera ainsi toutes les fois qu'un vice dans la Constitution éclatera trop vivement aux yeux. Soit au Sénat, soit au Corps législatif, soit dans les journaux, la pensée critique qui est dans l'air, qui court les rues et les salons, qui éclôt dans tous les cerveaux en même têmps et vient sur toutes les lèvres à la fois, se manifestera, prendra corps et fera peu à peu tomber en désuétude une loi qui n'est pas fondée sur la raison.

C'est folie de vouloir soustraire une œuvre humaine à l'examen et à la discussion des hommes. Par cela même qu'elle est humaine, il appartient à l'homme de l'étudier, de la juger, de la suivre dans ses conséquences, de la redresser dans ses écarts, d'en faire ressortir les bienfaits ou les défauts, de la discuter en un mot. C'est un droit absolu et c'est même un devoir : une loi peut bien restreindre ce droit, le confisquer, mais ce ne peut être qu'une loi de violence essentiellement transitoire, une de ces lois de convention que les hommes se donnent pour établir le silence sur un point où ils ne pourraient pas s'entendre, pour dérober une chose mauvaise, mais que l'on croit nécessaire, aux attaques victorieuses de la raison; ce n'est pas une loi qui s'appuie d'un principe légitime, ni qui soit

Digitized by Google

d'accord avec le bon sens; elle ne peut être faite que pour un temps très court et doit nécessairement céder sous l'effort constant du droit violé.

Et parce que l'on a décrété qu'il ne serait pas parlé de la Constitution tout haut, croit-on qu'il n'en soit pas parlé tout bas? Pour rendre une pareille loi efficace et durable, il faudrait pénétrer dans tous les foyers, descendre dans toutes les consciences, en arracher la connaissance des origines et y substituer un sentiment de respect légendaire et sacré, en faire remonter les sources à Dieu même, proclamer le droit divin du fondateur et environner son œuvre de l'auréole de la religion. Il n'y a que les constitutions religieuses qu'on puisse logiquement mettre à l'abri de l'examen, et celles-ci même ne peuvent plus, en fait, y échapper aujourd'hui. La constitution mosaïque, le code de Manou, les lois hiératiques des Egyptiens, le Coran, sont des constitutions qui peuvent, au nom de leur origine sacrée, revendiquer pour elles le respect muet du croyant. Il suffit qu'on les croie divines pour qu'elles ne soient pas discutables. Qui donc pourrait les réformer, si ce n'est Dieu? et on ne discute pas avec Dieu. Ses œuvres sont telles qu'elles sont; expression nécessaire de la vérité, elles ne peuvent être modifiées, ou si on les modifié, on leur enlève leur caractère sacré; elles tombent dans le domaine humain, le Dieu inspirateur ou rédacteur s'évanouit.

Voudrait-on assimiler la Constitution de l'Empire français au Coran ou aux lois de Moïse? Voudrait-on nous persuader qu'elle descend du Sinaï ou des lèvres de l'ange Gabriel? M. Rouher, le prophète et le grand prêtre de la Loi nouvelle, n'a pas de si hautes visées; il ne prétend pas absolument que la Constitution soit un ouvrage divin, mais il ne cache pas non plus la pensée qu'elle doit être hors de toute atteinte du regard des mortels, tout comme si elle était divine. Dans la récente discussion du Sénat, il a même été si loin dans ses déclarations oratoires, que nous ne voyons plus bien ce qui sépare, dans sa pensée, le caractère humain du caractère divin. « Lequel d'entre nous, s'est-il écrié, se croirait assez grand pour couvrir la personne de l'Empereur? » Un ministre d'Auguste n'aurait pas mieux dit. Peut-on couvrir l'Empereur, personnage divin, investi de tous les pouvoirs du peuple, dictateur, tribun, législateur, grand juge, chef de l'armée, arbitre de la paix et de la guerre, maître de la vie et des biens des citoyens, souverain pontife, et pardessus tout Dieu lui-même? Consacrons des temples à Auguste, élevons-lui des autels et confions nos destinées à sa toute-puissance!

Si les paroles de M. le ministre d'Etat ne veulent pas dire tout cela, elles sont vides de sens. Si l'Empereur est dieu, je comprends que les hommes soient impuissants à l'abriter de leur conscience;

Digitized by Google

ils reçoivent des ordres divins et les exécutent sans les juger; mais si l'Empereur est homme, pourquoi d'autres hommes ne pourraient-ils pas lui faire un rempart de leurs personnes, s'associer à ses pensées et se porter garants de ses actes? Quelle difficulté? quel obstacle? Nous défions bien qu'on nous en montre. Ne nous payons donc pas de mots creux, et tâchons d'aller au fond des choses : si l'on ne rétablit pas la responsabilité ministérielle, ce n'est pas qu'on ne le puisse, c'est qu'on ne le veut pas. Ceci est une raison, une raison de force, il est vrai, mais qui essaye quelquefois de se donner des arguments.

Le plus familier de ces arguments est celui-ci : La responsabilité ministérielle a existé en France et ne s'y est point acclimatée. Elle n'a couvert le souverain ni en 1830 ni en 1848. On a répondu victorieusement que si ces deux gouvernements ont succombé, ç'a été non pour avoir pratiqué la responsabilité ministérielle, mais au contraire pour en avoir méconnu le principe et la pratique. Et, retournant l'argument vers le cœur de l'adversaire, on a rappelé que d'autres gouvernements, qui n'avaient pas la même excuse pour expliquer leur chute, sont tombés plus lourdement encore. Enfin, portant les yeux vers des États voisins ou même vers des contrées éloignées, on y a vu des gouvernements florissants et tranquilles, où le système qu'on nous peint ici comme impraticable fonctionne régulièrement et sans menaces de révolutions. Alors l'argument a pris un autre tour : on nous a raconté que la responsabilité ministérielle impliquait le régime parlementaire et que ce régime était incompatible avec le caractère français. Il y a dans ceci une apparence de raison. Nous avons en France ce double penchant, d'abuser de la liberté et de nous ruer dans la servitude; nous sommes prompts à la révolte, plus prompts encore à l'obéissance. Mais tout peuple est sujet à osciller entre ces deux extrêmes qui n'a pas trouvé la satisfaction à ses besoins dans des lois politiques bien équilibrées. Je crois moins à l'infirmité radicale dont on nous accuse qu'au défaut d'élasticité dans les ressorts des gouvernements parlementaires qui ont succombé. La nation ne sait peut-être pas encore ce qu'elle doit vouloir, mais elle sent qu'elle doit vouloir quelque chose qui n'est pas ce qu'on lui a donné. Il est clair que le peuple, nanti du droit de suffrage, s'il comprenait bien ses intérêts et les rouages de nos institutions, finirait par modifier celles-ci au profit de ceux-là. La résistance à ses désirs, exprimés énergiquement dans les scrutins, ne serait pas prudente et un prince intelligent ne s'exposerait pas à l'essayer, car elle amènerait une révolution autrement populaire et profonde que toutes celles qu'on a vues jusqu'ici, une révolution par les provinces.

Digitized by Google

Cette observation montre la route qu'il faut suivre pour restituer à la France cette dignité intérieure et cet esprit d'indépendance personnelle qui font la gloire des nations modernes. Instruisez le peuple, relevez-le dans sa propre estime, faites-lui comprendre que les intérêts généraux satisfaits entraînent la satisfaction des intérêts particuliers; vous qui êtes éclairés et qui avez des idées faites sur les principes politiques et sur les conditions de gouvernement, apprenez-lui qu'il peut se gouverner lui-même et qu'il doit le faire. Ne vous lassez pas de lui enseigner que si la volonté d'un seul peut être bonne, la volonté de tous est meilleure; que le pouvoir n'est pas placé à des hauteurs, comme on le dit, inaccessibles à ses regards, qu'il est exercé par des hommes, non par des dieux, que par conséquent il ne faut pas tout attendre de lui et laisser faire, mais se donner à soi-même les choses et les institutions qu'on désire, et dont le germe est dans le droit de suffrage.

Mais comment ce droit de suffrage qui peut, à un moment donné, mettre en échec la politique et les vues du gouvernement, s'accordera-t-il avec le respect dû au souverain? Evidemment, tout le temps que le peuple se repose sur l'autorité du soin de faire ses affaires et de choisir pour lui ses représentants, aucune difficulté ne peut surgir. Il n'y a pas occasion de conflit puisque l'un guide et que l'autre suit. Mais qu'un mécontentement se produise, qu'on se lasse d'être docile ou que l'expérience démontre qu'il est bon de se conduire soi-même; que le chaos des premiers instants se débrouille et que les nuages accumulés devant l'idole se dissipent : le peuple voit les défauts, il en ressent les effets; il réagit, et ses choix, désormais en opposition avec la politique du gouvernement, infligent un blâme direct au souverain. Celui-ci n'a-t-il rien à perdre dans cette lutte face à face? S'il plie, il perd son autorité; s'il résiste, il compromet son pouvoir. Il faut pourtant qu'un des deux, du peuple ou de lui, cède ou soit brisé. Cette situation extrême, qui n'est pas encore venue, mais qu'on peut prévoir, a préoccupé plus d'un des partisans de l'Empire. Les très modestes libertés qu'on a accordées à la presse ont mis dans tout son jour un défaut de cuirasse que nous avions nous-même signalé il y a trois ans; tous les blâmes remontent au prince; tous les échecs, toutes les fautes lui sont imputés. Les ministres ne sont que des instruments de sa volonté; donc ils ne sont pas responsables, et ce n'est pas à eux qu'on peut s'en prendre. Il y a même ceci de particulier que, dans toutes les circonstances difficiles, les ministres n'ont rien de plus à cœur que de s'abriter eux-mêmes derrière le prince. Ils proclament ses droits supérieurs à tous les autres et en quelque sorte au-dessus de l'humanité;

Digitized by Google

ils divinisent sa personne, comme on l'a vu l'autre jour au Sénat, et embrassent ses autels.

Pour notre part, nous avons toujours écarté cette fiction de la responsabilité souveraine, parce qu'en réalité cette responsabilité n'existe pas. Elle ne peut cesser d'être un leurre que le jour où elle puiserait sa sanction dans la révolution, et c'est parce que nous répudions ce moyen de toutes nos forces que nous avons pris le parti d'imputer aux ministres les erreurs ou les fautes que d'autres font remonter plus haut. Cela est peut-être moins constitutionnel, mais le procédé est plus respectueux. J'oserai même dire qu'à un point de vue il est plus constitutionnel aussi. Si dans la Constitution une chose, à notre sens, ne peut pas être sacrifiée, c'est la personne même du souverain. Dans un pacte, existe-t-il une contradiction entre deux articles, c'est la clause la moins essentielle, la moins fondamentale qui doit disparaître. On ne veut pas qu'elle disparaisse légalement : elle disparaîtra néanmoins; c'est la force des choses.

Déjà le ministre, malgré sa théorie de la divinité du prince, a été amené à confesser qu'il s'inclinerait devant la majorité si elle se prononçait contre lui. Il admet donc, dans une certaine mesure, la responsabilité ministérielle, mais il ne prend pas soin de l'ajuster à la Constitution ; il dit bien quelle serait sa pratique personnelle, mais il ne s'agit pas de savoir ce que ferait ou ne ferait pas M. Rouher dans telles circonstances données, il faut que l'on sache ce que ferait le gouvernement, et puisque le gouvernement est personnifié dans le souverain, ce que ferait l'Empereur. Changerait-il de politique devant le vote de la Chambre? Alors il diminue son prestige, il est forcé à des aveux d'impuissance, il descend de l'Olympe où la Constitution, d'après M. Rouher, l'a placé. Et, si les aveux de cette nature se multiplient, croit-on qu'il conservera longtemps assez d'autorité morale pour maintenir son pouvoir? Supposez, au contraire, qu'il résiste aux vœux du pays, manifestés dans la représentation nationale et dans les comices, qu'adviendra-t-il ? Nous voilà de nouveau vis-à-vis de cette alternative cruelle : l'abaissement du souverain ou la révolution. Si c'est là le dilemme auquel aboutit la Constitution, il faut reconnaître qu'il est bien bon qu'elle soit perfectible et urgent qu'elle soit discutée. Les heures s'écoulent, les moments difficiles approchent. Comment ne comprend-on pas le péril qui nous menace?

Un des plus anciens et des plus loyaux serviteurs de l'Empire, M. de Maupas, a vu le danger et l'a signalé au Sénat. Avant lui, M. de Persigny en avait eu le soupçon et l'avait laissé entrevoir. Ils ont fait œuvre de bons citoyens et de sages amis du prince. Ils n'étaient pas partisans des changements qui se sont opérés en 1860

Digitized by Google

et en 1866 ; ils estiment que les institutions avaient auparavant un corps, une cohésion que les modifications récentes ont détruite. C'était un ensemble logique, dont toutes les parties se commandaient entre elles; aujourd'hui, elles sont décousues et donnent prise en détail à la destruction. Beaucoup d'autres amis de l'Empire partagent ce sentiment, et leur esprit droit, prenant les choses au point de vue nouveau qu'on a créé, voudraient que, du nouveau point de départ, on fît sortir de nouvelles conséquences. Puisque le champ de la discussion est ouvert, disent-ils, mettez le prince à l'abri des coups, ayez des champions qui combattent, triomphent ou succombent pour lui. Sans quoi vous vous exposez à voir celui que vous voulez préserver tomber dans l'arène ou recourir à la violence, deux extrémités également funestes. On accuse les amis de la veille qui parlent ainsi de se mettre en contradiction avec eux-mêmes. Comment! ces ouvriers de la première heure, ces hommes de l'autorité absolue voudraient nous ramener au régime parlementaire?—Eh ! pourquoi pas, et quelle contradiction y a-t-il à tirer les conséquences nécessaires de principes que l'on n'a pas posés soi-même? « Nous avions, vous disent-ils, un édifice de forme romaine; vous y avez introduit des changements modernes qui en ont altéré le style. Soyez conséquents, achevez l'œuvre de transformation ; mettez partout du moderne et qu'il ne soit plus question de la divinité d'Auguste. » La contradiction n'est ni dans leurs paroles d'aujourd'hui ni dans leurs actes d'autrefois; ils ont servi un autre régime comme il fallait qu'il le fût; vous ne servez pas le régime nouveau comme il convient qu'il le soit. La contradiction n'est pas en eux, elle est en vous qui ne savez pas prendre votre parti d'une situation qui exigerait moins de phrases sonores et des idées plus nettes, moins de docilité affectée et plus de caractère, moins d'influence réelle et plus de responsabilité.

Cette responsabilité que vous fuyez, elle vous est pourtant due. A qui persuadera-t-on que toutes les fautes commises, toutes les erreurs de jugement et d'exécution qu'il est possible d'énumérer soient le fait du souverain? Est-ce à lui qu'il faudra faire remonter ces abus de pouvoir, ces mesures arbitraires, ces interprétations judaïques, ces actes de violences ou de bon plaisir dont s'enrichissent les chroniques des journaux et les discussions de la Chambre? Et, pour préciser, est-il le vrai coupable dans la mauvaise conduite des affaires du Mexique, dans les maladresses et les ignorances qui ont signalé les affaires d'Allemagne, dans les incohérences de la politique française en Italie, dans les procédés employés par l'administration pour fausser la liberté électorale, dans les poursuites acharnées intentées aux journaux, dans le coup d'épée de Nîmes,

Digitized by Google

dans les coups de poing de Paris? Est-ce lui qui établit les budgets et surcharge les dépenses? Est-ce par son unique volonté qu'on dépeuple les campagnes et qu'on grève les villes? Est-ce pour son divin plaisir qu'on ruine l'industrie et qu'on rend au peuple la vie plus coûteuse? La pensée, l'influence, la main des ministres ne sont-elles pour rien dans la direction des affaires et dans les pratiques administratives? Le prince doit-il être, pour tout ce qui s'accomplit autour de lui, en son nom, parfois à son insu, souvent contrairement à sa volonté, en butte aux colères, aux sarcasmes, aux rancunes? Doit-on laisser s'accumuler sur sa tête ces orages qu'il n'a pas soulevés? Sachez donc contempler en face la vérité, et ne cherchez pas à échapper à son étreinte par des subtilités byzantines sur l'*homogène* et le *solidaire*.

Quoi que vous fassiez, la vérité vous tient, et la logique des choses sera plus forte que tous vos articles de Constitution et tous vos Sénatus-Consultes. La sagesse conseillerait de ne pas demeurer flottant entre deux systèmes, de prévenir les chocs qui pourraient rompre l'équilibre, de rendre à la discussion ce qui est essentiellement discutable, à la responsabilité ce qui est virtuellement responsable. Les prochaines élections peuvent donner, comme par le passé, une grande majorité au gouvernement. Mais qui ne sait qu'aux heures de crises les majorités changent ou se transforment? Montaigne l'a dit, l'homme, de sa nature, est ondoyant et divers. Ce n'est pas sur le sentiment des hommes qu'il faut asseoir la durée d'un gouvernement, mais sur des institutions qui puissent résister à leurs défaillances.

ALPHONSE DE CALONNE.

Digitized by Google

REVUE MUSICALE

Fantaisies-Parisiennes : *Une Folie à Rome*, opéra-bouffe en trois actes, par M. F. Ricci; partition pour piano et chant. Paris, L. Escudier. — *Notice sur Luigi et Federico Ricci*, par M. de Villars. Paris, Michel Lévy. — *Mes souvenirs : les Compositeurs, les Virtuoses*, par Léon Escudier. Paris, Dentu.

La saison musicale est dans toute son activité; mais c'est la saison des reprises et non point des nouveautés. Excepté le *Piccolino* de Mme de Grandval au Théâtre-Italien, nos scènes musicales n'ont encore rien créé, et cet hiver pourra, avec raison, être appelé une morte saison. Mme de Grandval, qui est née Française, a donné au Théâtre-Italien une partition à la mode italienne. M. Federico Ricci, qui est né Italien, mais qui est, croyons-nous, naturalisé Russe, donne sur le théâtre français des Fantaisies-Parisiennes un opéra-comique français. Ne nous plaignons pas de ces anomalies. Applaudissons-nous, quand tous nos compositeurs restent silencieux, qu'un étranger vienne rendre un peu de mouvement à nos mornes théâtres. Un excès de saine gaieté n'est point à redouter au milieu de tant d'événements sinistres, de tant de préoccupations lamentables. Si nous rions à l'opéra bouffe de M. Ricci, ne lui mesurons pas l'éloge et l'applaudissement.

Les compositeurs modernes affectent de négliger et même de mépriser l'opéra bouffe. Nous disons l'opéra bouffe et non point l'opéra drôlatique, à la façon de M. Hervé et de M. Offenbach, devant qui bien certainement nous nous inclinons avec le respect qui leur est dû. Les artistes, à ce que disent nos maîtres contemporains, n'ont plus de virtualité comique, et les directeurs, ainsi que le public, n'acceptent que les œuvres sévères et grandioses ou des farces de la foire; à quoi il faut ajouter que messieurs nos compositeurs sont très pédants et fort stériles, conséquemment peu désireux d'écrire des partitions dans un genre où tout est relief et où le manque d'idées se fait tout de suite sentir. Néanmoins nous voyons reparaître à de longs intervalles des œuvres comiques, reflet plus ou moins terne du genre traité avec tant de bonne fortune par les maîtres anciens, et qui inspira successivement à Cimarosa, à Paisiello, à Rossini et à Donizetti : *il Matrimonio segreto*, *la Serva Padrona*, *la Cenerentola*, *Matilda di*

Digitized by Google

Sabran, *Don Pasquale* et *Gille Ravisseur*, mosaïque habile, signée du nom d'un maître français et qu'on dirait éclose au cœur même de la saine et native inspiration des vieux musiciens de l'Italie. Naples et Venise sont les seules villes restées fidèles à l'antique gaieté. Milan et Florence sacrifient encore quelquefois à des velléités bouffes; mais les opéras qui, par exception, sont créés dans ces villes, aujourd'hui peu favorables aux sentiments joyeux, ne font guère invasion en France, et il faut louer de son initiative téméraire le directeur qui, malgré tant d'avis contraires, a voulu ressusciter sur son théâtre dans sa comique intégrité, un genre qui n'est plus accepté que lorsqu'il a glissé dans l'extravagance et la parade; doter son public, à bon droit difficile, d'un opéra à tort écarté de Ventadour et qui avait soulevé d'unanimes préventions. Dès sa première audition et dès qu'on a pu le juger dans une de ces exhibitions familières qu'on appelle les répétitions générales, cet opéra a conquis tous les suffrages sans restriction.

La partition d'*une Folie à Rome* est signée du nom de Federico Ricci, qu'on trouve associé à celui de Luigi Ricci dans *Crispino e la Comare*. Ce dernier opéra, qui ne serait plus impunément retranché du répertoire de notre Théâtre-Italien, et qui a pris sa place légitime sur toutes nos scènes de province et de toute l'Europe, est dû à la collaboration intelligente des deux seuls compositeurs qui, dans ces dernières années, aient eu le courage d'aborder le genre bouffe et qui s'en soient fait en quelque sorte une spécialité. Ces deux compositeurs, fort goûtés et très populaires au delà des Alpes, où on ne leur reconnaît de rivaux que Rossini et Donizetti, ont fourni une honorable exception au triste axiome qui veut que deux frères soient toujours ennemis. Luigi et Federico Ricci étaient frères. Tous les deux ils ont vu le jour à Naples, et ils étaient presque du même âge, puisqu'ils sont nés à peu de mois de distance, dans les premières années de ce siècle. Une amitié indissoluble les a unis toute leur vie, et ils doivent leurs meilleurs succès aux œuvres animées du favorable esprit de collaboration fraternelle. Cette amitié touchante, mêlée de communs travaux et de triomphes partagés, a commencé dès l'enfance des deux musiciens. Dès le premier âge, ils montrèrent tous les deux des aptitudes artistiques fort marquées. De bonne heure, ils méritèrent d'être admis au conservatoire *San Pietro a Magella* de Naples. Ils y étudièrent ensemble, dans une sympathique émulation, l'art vocal et l'accompagnement de la partition. Au sortir de l'école, Federico se livra à l'enseignement du chant, qui, en Italie, constituait alors une position honorable, et son frère devint élève de Zingarelli pour la composition.

Luigi fit bientôt exécuter au petit théâtre du Conservatoire son premier opéra intitulé: l'*Impresario nell' angustie*. Dans la même année, il écrivit, à Rome, l'*Orfanella di Ginevra*, drame musical qui fut très applaudi. Federico apprit avec joie le double succès de son frère; il lui offrit même de s'essayer sous ses auspices dans la musique scénique. Les deux frères composèrent en commun plusieurs partitions qui furent jouées successivement à Rome et à Parme. Chacun, du reste, laissait carrière à sa propre spontanéité dans des opéras qu'il composait et signait tout seul. Federico

Digitized by Google

donna ainsi, à Venise, *Monsieur Deschalumeaux*, qui réussit et fut joué avec succès à Florence, à Trieste, à Gênes, à Turin, et la *Prison d'Edimbourg*, jouée d'abord à Trieste, et qui fut ensuite représentée avec éclat sur tous les théâtres d'Italie. Plus tard, Federico donna à Milan *Corrado d'Altamuro*, un des meilleurs ouvrages qu'il ait exécutés en dehors de sa collaboration avec son frère. Ces deux partitions sont restées dans le souvenir des dilettantes. Là s'arrêta ce premier élan de travail isolé. Federico reprit la profession de son choix et l'enseignement du chant. Pendant de nombreuses années, il s'absorba dans ses travaux sans songer au théâtre, auquel il ne revint que par boutades et comme sous l'impulsion des succès de son frère Luigi, qu'il ne cessa jamais d'admirer, de chérir.

Ce n'est point une favorable coïncidence pour la partition de Luigi Ricci, l'*Impresario nell' angustie*, que le sujet ait été traité par Cimarosa, et c'était montrer beaucoup d'audace que de s'en occuper de nouveau. Il faut aussi être bien Napolitain pour écrire un opéra sur le sujet des *Nozze di Figaro*, que Mozart s'est si merveilleusement approprié; mais Luigi était sans prétention. Il n'a jamais pensé que son œuvre supprimerait Mozart et Cimarosa. S'il fut imprudent en tentant de refaire à sa manière des opéras sur lesquels il n'y a plus à revenir désormais, il a su du moins, dans *Crispino e la Comare*, écrire une œuvre originale et semer des pages bouffes, vives et gaies, qui ne pâlissent pas trop à côté des meilleurs morceaux du *Barbiere*, de l'*Elisire d'Amore* et du *Matrimonio segreto*. Federico Ricci a apporté sa part de joviale inspiration à cette musique, que nous ne connaîtrions pas encore si elle ne nous avait été fort heureusement imposée par une prodigieuse cantatrice, Mlle Patti. *Une Folie à Rome* nous a prouvé que l'Italie n'est point tout à fait déshéritée du rire sonore et franc, de la gaieté de bon aloi, spirituelle et inoffensive, si différente du rire envieux, perverti, corrosif et malfaisant de nos parades parisiennes. *Une Folie à Rome* est un modèle excellent d'un genre perdu; il est en outre écrit dans la bonne tradition de l'art du chant, et c'est là un secret qu'on néglige trop aujourd'hui. Les virtuoses ne savent plus chanter et les compositeurs ne savent plus écrire pour la voix. L'opéra bouffe fut souvent imité en France dans nos anciens opéras-comiques, aujourd'hui si complétement métamorphosés par l'ambition de nos compositeurs pédants. Il faudra de bien grands efforts chez les hommes de goût et une bien vive réaction pour ramener notre théâtre national dans des voies dont il n'aurait jamais dû s'écarter.

Luigi n'avait point déserté la composition musicale, et dans ses travaux solitaires il avait obtenu de sérieux et légitimes succès. Il avait donné non sans éclat deux partitions, l'une à Turin, l'autre à Milan. Celle-ci, intitulée *Chiara di Rosenberg*, fut jouée dans toute l'Italie et au dehors, à Berlin, à Vienne, à Weimar, et même à Constantinople, à New-York et au Brésil. Il avait fait aussi jouer à Naples *il Diavolo condannato a prender moglie*, qui fut tour à tour applaudi à Naples, à Rome, à Milan, à Venise, à Saint-Pétersbourg. Un de ses plus grands succès fut celui qu'il obtint à Parme, pendant le carnaval, avec *il Nuovo Figaro*, dont le livret, emprunté au théâtre de Scribe, n'a rien de commun avec cet autre opéra du même auteur,

Digitized by Google

qui a été joué sous le titre de la partition de Mozart, *le Nozze di Figaro*. Pendant un voyage qu'il fit à Milan, il écrivit *Un' Avventura di Scaramuccia*, mélodieuse bouffonnerie qui a fort diverti jadis le public de Ventadour. Imprimé à Paris, traduit en français et retouché en cette occasion par M. de Flotow, cet ouvrage s'est maintenu dans le répertoire de la province, et l'on sait que dans ce cas les droits d'auteur sont attribués au collaborateur du pastiche. Le succès d'*Un' Avventura di Scaramuccia* fut universel en Italie. Par sa verve bouffonne, par le charme des idées, l'ensemble heureux de la composition, cet ouvrage a pris place parmi les meilleures compositions de notre siècle. Le livret est de Romani, l'excellent poète d'opéra. *Erano due, or son tre*, joué à Turin, eut aussi du succès. Cet ouvrage fut représenté dans toute l'Europe. La *Dama Colonello* ne fut pas moins bien accueillie. Federico se joignit alors à son frère Luigi. La collaboration des deux frères valut à leur ville natale une partition heureuse, qui fut suivie de ce fameux *Crispino e la Comare* tant applaudi depuis à notre Théâtre-Italien. Le dernier ouvrage fortuné donné par nos deux compositeurs fut l'opéra bouffe *Chi dura vince*, écrit à Milan, et qui a figuré triomphalement dans toute l'Italie, à Rome surtout. Vers cette époque, Luigi fut appelé à Trieste et nommé maître de chapelle de la cathédrale, et simultanément directeur de la partie musicale au théâtre. Il ne s'occupa dès lors que de sa double fonction, et ne composa plus guère que de la musique sacrée. Il resta ainsi pendant vingt ans ; puis sa raison se dérangea. Sa famille veillait sur lui et adoucissait les éclats de sa folie. L'absence de son frère Federico faisait surtout souffrir le pauvre maniaque. Federico voyageait. Il avait été successivement engagé à Madrid et à Lisbonne comme directeur de musique au théâtre ; puis il avait été appelé à Saint-Pétersbourg, et il y était très aimé. Il se rendit à Prague, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation du Conservatoire de cette ville. Il visita l'hôpital des aliénés, et remarqua la bonne tenue de cet établissement et les soins intelligents et dévoués qu'on y prodigue à tant d'infortunés. Il y amena aussitôt son frère, espérant qu'on pourrait le guérir et le sauver ; mais le mal était désormais sans remède. La raison ne pouvait revenir et la santé était perdue. Federico dit un triste adieu à ce frère dont le cœur avait si longtemps battu près du sien et dont la pensée s'était mêlée à sa pensée dans tant de rêves partagés de bonheur ou de tristesse, de mélancolie ou de gaieté, de regrets ou d'espérances. M. Fétis, qui visita Luigi Ricci à l'hôpital de Prague, n'en rapporta qu'un pénible souvenir. L'infortuné Luigi languit ainsi pendant près de deux ans et s'éteignit enfin, il y a une dizaine d'années. Federico Ricci, qui venait de perdre si déplorablement un frère, perdit quelques années après son fils, âgé de vingt-trois ans, qui se tira un coup de pistolet dans la bouche. On supposa qu'il s'était tué par crainte d'être atteint de folie, comme son oncle.

Lorsque le Français, né malin (hélas ! il a bien changé en grandissant), inventa le vaudeville, on ne soupçonnait guère le tour méchant qu'allait bientôt lui jouer la musique alors dans son enfance. Duni, sur les théâtres de la foire, inaugura les empiétements d'un art qui, d'abord subi comme

Digitized by Google

un importun, s'imposa bientôt comme le maître du logis. A Duni succédèrent Monsigny, Dalayrac, Philidor et Grétry, chacun se présentant avec sa physionomie particulière au milieu de maîtres aimables qui tous ont penché vers un genre séduisant et l'ont adroitement dégagé d'un débordement de science, de passion et d'énergie. Le naturel et la sensibilité caractérisent les compositions de Monsigny. Philidor se distingue par une franchise de rhythme, par une tenue de style qu'on trouve rarement chez tous ces compositeurs d'instinct qui improvisaient avec tant de verve la musique des fabliaux scéniques qu'on appelait des opéras. Grétry vint enfin. Il les dépasse tous par l'originalité de l'inspiration, l'abondance des idées. Grétry a la grâce, l'entrain, il est la variété même.

Le *Joconde* de Nicolo, le *Domino noir* d'Auber sont les chefs-d'œuvre du genre naturel de l'opéra-comique tel que la France le comprend, l'aime et le veut. Ce sont deux œuvres hors ligne et faites pour plaire à une société courtoise, chez qui tout est poli, surtout les divertissements. Tout y est esprit, grâce légère. Une pointe fine de sentiment perce çà et là et explique les succès intarissables d'autres ouvrages qui ne désertent jamais le répertoire cher à un public exigeant et délicat : *Richard Cœur de Lion* et *Joseph*, qui font palpiter dans leur drame des émotions auxquelles l'amour est étranger ; la *Dame blanche* et l'*Eclair*, où la vivacité française s'allie à je ne sais quelle mélancolie spéciale au terroir, qui charme mais qui n'attriste point ; le *Pré-aux-Clercs*, qu'un poète jeune encore et déjà mûr pour la tombe nous a livré tout mouillé des larmes de ses yeux prêts à se fermer, tout frémissant de l'angoisse d'un cœur que la mort va briser ; *Lalla-Rouh*, étincelant mirage qu'un musicien enivré d'idéal nous a rapporté des pays du soleil pour consoler l'Europe de ses déceptions et de ses alarmes. Ces ouvrages, avec la *Fiancée*, *Fra-Diavolo*, *Marie*, *Zampa*, les *Mousquetaires de la reine*, sont les seuls qui soient restés parmi tant d'autres qui n'ont guère dépassé les limites du moment où ils se sont produits ; c'est qu'ils ont l'empreinte du génie et du sentiment, l'esprit et la vie, qui seuls intéressent la postérité. Ils ne datent pas d'hier, mais ils restent immortels. Ils sont l'honneur et la gloire de l'opéra-comique français ; ils marquent une époque, une nationalité, un genre sans doute impérissable, puisqu'ils restent et se perpétuent semblables, quoique divers, dans une invariable tradition.

Cette tradition d'un divertissement très aimable n'est pas sans rapport avec les circonstances dans lesquelles a vécu l'opéra bouffe italien. Les musiciens italiens, les musiciens français appartiennent à la même race, à la même civilisation. Doués de qualités semblables, ils peuvent rire des mêmes contrastes, saisir les mêmes nuances. Seuls ils pouvaient se maintenir dans les conditions permanentes d'un genre qu'une longue expérience a consacré et qui depuis cent ans s'est agrandi, mais non renouvelé. Chez les maîtres italiens, Vinci, Pergolèse, Léo, Cimarosa, Piccini, Paër, Donizetti, Rossini, Ricci, comme chez les maîtres français, c'est toujours la même alliance de la gaieté, de l'esprit et de la sensibilité du cœur, une affabulation musicale maintenue dans un idéal de fantaisie et sans prétention, un livret comportant une touche alerte et déliée ; c'est le choix

Digitized by Google

heureux des mélodies naturelles et expressives conçues en dehors des harmonies disparates, mises en relief dans un accompagnement clair, limpide, sans fracas, sans étalage de scène, par un orchestre enrichi de toutes les richesses de la palette sonore. En France, ce caractère invariable se fait remarquer par sa persistance, et, dans ce genre de spectacle, la musique, la gaieté du spectacle et les sentiments gracieux forment un ensemble d'effets tempérés qui ont le privilége de plaire à la nation et de ne jamais la lasser. C'est l'équilibre habile de la comédie et de la musique. La musique s'allie au dialogue dans des proportions plus ou moins grandes, qui cependant ne doivent pas dépasser certaines limites.

D'abord on chantait aussi peu que possible, et c'est ce qui charmait le public. Aujourd'hui la musique se donne une carrière plus large et plus libre, et le public n'a pas secoué le charme. La comédie à ariettes de Duni, vaudeville ornementé de fredons, chansonnette et action, d'il y a un siècle à peine, est devenue un tableau dramatique puissant. Méhul, Lesueur, Chérubini, Berton, Hérold dans *Zampa* et dans *Marie*, Halévy, Meyerbeer, en ont élargi l'horizon, élevé l'inspiration. Les morceaux d'ensemble se sont compliqués, l'orchestration très chargée a exploité le coloris et la vigueur de chaque instrument, la partie vocale réclamé une virtuosité inconnue jadis. Les livrets se sont aussi transformés; les bergeries, les fadeurs galantes ont fait place à des péripéties fortes et dramatiques, et le domaine paisible des Monsigny, des Boïeldieu, des Nicolo, des Hérold, des Auber, des F. David, a été envahi par les constructeurs encombrants des grandes machines à ballets, à décors, à parades, à tapage qui font la fortune d'un autre théâtre imposant et grandiose, hospitalièrement ouvert aux compositeurs de toutes les nations. Il a été ainsi prouvé que rien n'est inaccessible à la puissance du talent et que la distinction des genres résulte moins de l'influence de la nature et de la nationalité que d'une juste appropriation de l'art au but qu'on se propose. Cette intrusion de maîtres illustres a agrandi jusqu'à le faire éclater le cadre de l'opéra-comique, dans lequel M. Wagner a pu faire tenir à l'aise ses plus impertinentes imaginations. Mais le titre d'opéra-comique donné à certaines œuvres de Meyerbeer, d'Halévy, de M. Wagner, à *Zampa* et aux ouvrages de large envergure, nous égare et manque de justesse. L'opéra-comique n'a qu'à perdre à être transporté sur ce terrain, si on veut lui conserver son nom et ses allures, à moins d'en vouloir faire une composition hybride, où tous les genres se confondront. L'avénement d'un si déplorable pot-pourri musical et scénique nous menace. Mais, en réalité, quel avantage pourra-t-on trouver à franchir le détroit qui sépare l'Académie de musique du théâtre modeste qui naquit un jour du vaudeville émancipé? Ce sont là deux genres qui réclament des qualités diverses, qui répondent à des besoins différents, et qu'on ne peut confondre que dans un moment où l'art lui-même s'égare et se trouble. La fascination sera courte.

MAURICE CRISTAL

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

14 février 1869.

Nous assistons à de curieux événements ; l'intervention de la diplomatie dans le conflit turco-grec, pour avoir peut-être épargné à l'Europe une guerre générale, n'en a pas moins troublé toutes les notions et dérangé tous les rôles. Si l'on se reporte à l'origine de la querelle qui a éclaté entre le cabinet d'Athènes et la Porte Ottomane, on voit le droit international violé par les Grecs, et les Turcs s'apprêter à user contre leurs turbulents voisins du droit de légitime défense. Rien n'était plus simple et d'une plus facile solution qu'un complot ainsi engagé; aux yeux de tout le monde, tous les torts étaient du côté des Grecs et le bon droit du côté des Turcs. Les premiers, cédant à ce besoin d'agitation et d'extension qui a toujours été le caractère propre de la nationalité factice qu'on leur a constituée, voulaient à tout prix s'engager dans une lutte avec des voisins dont la puissance, mieux établie et plus durable qu'ils ne pensaient, gênait l'essor de leur ambition ; les seconds ne voulaient que se défendre, et cet antagonisme allait trouver son dénoûment naturel et irrévocable dans une lutte armée, qui pourvu qu'elle fût circonscrite, ne pouvait durer bien longtemps. Mais il y a des puissances protectrices ; la Turquie a les siennes, qui sont les mêmes que celles de la Grèce. Ces puissances n'ont pas toutes les mêmes vues ni les mêmes sollicitudes pour les deux pays. Il devenait urgent, si l'on voulait conjurer un conflit, d'instituer une sorte de tribunal arbitral. La *Revue* a fait dernièrement ressortir l'importance de cette détermination prise en commun par les puissances, et s'est félicitée de voir se multiplier ces tentatives en faveur de la paix. Cependant on n'avait pas tout prévu, et le conflit fut à la veille d'éclater par le fait même des efforts imaginés pour l'éviter. Les puissances appellent à siéger, avec voix délibérative, une des parties et ne veulent admettre l'autre qu'avec voix consultative. Jamais tribunal ne fut plus arbitrairement constitué. La Grèce, qui jusque-là avait eu tort contre les Turcs, eut raison contre la Conférence ; elle refusa de comparaître, et fit bien. Son attitude fut approuvée et mérita de l'être ; tout ce qui en Europe avait conservé le sentiment de l'équité et des convenances politiques ne put qu'encourager le cabinet d'Athènes dans ses refus persistants. En ne répondant pas aux invitations que lui

Digitized by Google

adressait le ministère des affaires étrangères au nom de la Conférence, en faisant même froid accueil aux politesses diplomatiques au moyen desquelles on espérait avoir raison de sa résistance, le plénipotentiaire grec à Paris, M. Ranghabé, un homme de tenue et de caractère, s'était acquis une sorte de popularité. L'opinion publique, sans s'irriter contre les Turcs, qui restaient dans leur droit, se tournait visiblement du côté des Grecs, que les procédés de la Conférence tendaient à opprimer. Les choses en étaient là; le devoir des puissances protectrices était, sinon de dissoudre la Conférence, du moins de revenir sur une procédure mal engagée. Il n'en fut rien; les organisateurs de l'affaire, ne voulant pas reconnaître les fautes de leur inexpérience, firent ce qu'en France l'on fait toujours lorsqu'on s'est embarqué dans de fausses combinaisons : ils tinrent bon, et, n'ayant pu montrer du talent, ils voulurent montrer de l'obstination. On vit alors ce qui peut-être ne s'était jamais vu : une puissance jugée et condamnée par un tribunal dont elle récusait la compétence et devant lequel elle refusait de comparaître; elle fut condamnée sans être entendue ; on lui fit passer la sentence par un jeune diplomate envoyé tout exprès à Athènes ; le représentant de la France la signifia, dans des formes solennelles et pleines de fantaisie, au ministre grec, qui, pour n'y pas répondre, trouva plus simple de donner sa démission. Une grande recrudescence de patriotisme se manifesta au sein de la population hellénique, et à partir de ce moment la Grèce acquit tout l'intérêt qui s'attache aux nations opprimées. Les procédés à l'égard des Turcs allaient être oubliés ; on ne songeait déjà plus aux courses illicites de l'*Enosis*, aux importations insurrectionnelles dans l'île de Candie ; la question était déplacée ; le débat avait changé de terrain. Les Grecs étaient presque devenus intéressants.

Il y eut quelque chose de plus grave encore. Le roi Georges se trouva seul, abandonné de ses ministres, en présence de son peuple qui repoussait avec énergie les décisions prises contre lui par la Conférence et en présence des puissances protectrices qui imposaient leur déclaration, voulant que, bon gré mal gré, elle fût bien accueillie. Le roi Georges fit alors la triste expérience de ces royautés composites formées en partie de l'assentiment populaire et en partie de l'adhésion des cabinets étrangers. Si, d'un côté, les Grecs l'avaient choisi pour régner sur eux, d'un autre côté, il ne pouvait oublier quelles influences l'avaient désigné à leur choix et le besoin qu'il avait eu de faire sanctionner le vote de l'Assemblée constituante d'Athènes par un traité conclu à Londres le 13 juillet 1863. Le suffrage universel l'avait élu ; mais c'est l'Angleterre qui lui avait donné les îles Ioniennes ; c'est le czar qui lui avait promis et donné plus tard en mariage, avec une dot royale, la charmante archiduchesse qu'il avait fait asseoir près de lui sur le trône restauré de Grèce ; c'est l'empereur des Français qui lui avait fait à Paris cet accueil hospitalier et qui avait bien voulu lui sacrifier le duc de Leuchtenberg, dont l'avénement au trône de Grèce lui souriait bien davantage. Pris entre les deux origines de sa souveraineté, le jeune roi se voyait dans la cruelle alternative de sacrifier l'une pour complaire à l'autre. Il aurait mieux aimé certaine-

Digitized by Google

ment les concilier ensemble ; mais plus la volonté des puissances protectrices cherchait à s'imposer à lui, plus le sentiment populaire s'accentuait avec vigueur dans un sens contraire. Il a été longtemps sans trouver des ministres qui fussent prêts à subir la pression extérieure ; dans un pays où la soif des honneurs et le prestige du pouvoir engendrent de continuels antagonismes et des crises ministérielles presque mensuelles, on ne trouvait pas six personnes de bonne volonté pour former un gouvernement chargé de donner son adhésion à la Conférence. Un ministère s'est formé cependant, après quinze jours de pénibles efforts ; M. Zaïmis est à la tête de ces hommes résignés. Nous ne savons pas encore avec quelles restrictions ils se sont soumis au désir du roi et de quelles précautions leur dévouement s'est entouré. Ce que nous ignorons aussi, c'est l'accueil que leur fera l'opinion publique si, comme on l'espère à Paris, sans trop oser l'affirmer, cependant, ces nouveaux conseillers subissent, sous la forme adoucie que leur a donnée la Conférence, les conditions de l'ultimatum turc rejetées avec tant de hauteur par leurs prédécesseurs. Quoi qu'il arrive, et en admettant que la Grèce, entraînée dans les périls d'une lutte inégale par un élan inconsidéré peut-être, mais dont le caractère national n'était point contestable, se résigne à la paix, c'est pour l'Europe une affligeante surprise de voir ainsi méconnaître et violenter par ceux-là mêmes qui ont été les premiers à le proclamer ce principe des nationalités et cette souveraineté de la volonté populaire qui a triomphé ailleurs avec tant de facilité.

De quelque côté, en effet, que l'on envisage les événements actuels, il est impossible de ne pas reconnaître que si la paix générale est maintenue, le principe du droit national est sacrifié. Il n'est point sacrifié parce que les Grecs ne peuvent arracher l'île de Crète à la domination turque ; il est sacrifié parce que le gouvernement hellénique est contraint de substituer une politique européenne à une politique nationale ; il est sacrifié parce qu'une intervention étrangère veut imposer à un peuple une situation que ce peuple n'aurait point subie et qui ne l'eût point déshonoré si elle lui eût été imposée par la victoire. Le droit national est violé parce que le roi Georges Ier, s'écartant du contrat qu'il a passé avec le peuple hellène, obéit à des convenances diplomatiques et à des considérations entièrement opposées aux volontés et à la dignité de son pays. Il avait cru peut-être, ce pauvre jeune prince danois transplanté sous le beau ciel d'Arcadie, qu'il pourrait, lui aussi, accomplir de brillantes destinées au nom du droit national ; il y a en face du Péloponèse, de l'autre côté de l'Adriatique, une péninsule où ce droit nouveau a triomphé sans entraves, un roi qui, avec la formule cabalistique du principe des nationalités, a pu tout entreprendre et réussir à tout, sans que l'Europe s'en mêlât. Lorsqu'on avait dit : « C'est le vœu populaire, » on avait tout dit, et le roi Victor-Emmanuel pouvait tranquillement venir s'établir, aujourd'hui en Toscane, demain à Bologne, après-demain à Naples et à Ancône, plus tard à Venise. Il y a donc des péninsules qui ont des priviléges que d'autres ne possèdent pas, et la souveraineté du peuple est une affaire de climat, de latitude. Là, cette souveraineté va jusqu'à violer le droit de

Digitized by Google

ses voisins; ici, elle est si restreinte, qu'elle ne peut même pas éviter pour elle-même une humiliation. Ce qui a dû le plus étonner les Grecs, c'est que la France s'est rendue complice de cette violation d'un principe dont elle vit depuis vingt ans, de ce principe qui fait la force de son gouvernement, de ce principe au nom duquel elle est venue enlever l'Italie à l'oppression de l'Autriche, de ce principe au nom duquel elle a essayé, mais en vain, d'arracher la Pologne sanglante aux bras de la Russie, de ce principe au nom duquel elle a laissé s'organiser à côté d'elle la puissante unité germanique. La France avait une politique, elle n'en a plus; les nations opprimées pouvaient compter sur elle, c'est elle qui les opprime. Le ministre qui mêle son nom à cette nouvelle faute, qui porte ce coup terrible à notre prestige européen, c'est ce même homme d'Etat qui avait rendu hommage, partout où il a passé, au principe de la souveraineté populaire, qui l'avait proclamée à Rome en face du successeur des Apôtres, et qui en avait formulé de nouveau la doctrine dans la circulaire fameuse qui approuvait les transformations accomplies de l'autre côté du Rhin. Qui donc désormais pourra compter sur nous ? Nous avons perdu la confiance des maisons souveraines en faisant notre profession de foi populaire; nous allons perdre aujourd'hui la confiance des peuples en ruinant les principes favorables à leur émancipation. Nous roulons de contradictions en contradictions; nous n'avons plus de système, plus de principes, plus de politique. C'est une bien grande victoire que la Russie et les autres puissances ont remportée sur nous en nous induisant à renier en partie notre passé !

Le procédé quelque peu brutal avec lequel on a essayé de maintenir la paix en Europe, ou tout au moins d'ajourner pour quelque temps l'explosion de la guerre, nous explique le calme parfait de nos hommes d'État; ils se fient à l'ascendant diplomatique et n'admettent pas un instant que les Grecs puissent lui résister ; leur présomptueuse sécurité ne leur laisse même pas entrevoir la possibilité d'une révolution à Athènes et la chute du trône de Georges Ier. Il est probable d'ailleurs que si les choses en venaient là, les champions du droit populaire s'associeraient à une expédition dont le but serait de protéger ce souverain contre le mécontentement de ses sujets. Nous irions peut-être nous installer au Pirée comme nous sommes installés à Civita-Vecchia ; une faute en entraîne une autre. Il faut s'attendre à tout de la part d'un gouvernement qui n'a point de règle fixe et au sein duquel n'abonde pas cette sorte d'hommes dont on est mieux pourvu ailleurs, doués de qualités solides, de sens droit et ferme, exempts de contradictions et d'incertitudes; ceux que nous avons apportent dans la direction des affaires extérieures la même inexpérience, la même absence de principes qui caractérisent leur politique intérieure. Il est vrai qu'ils sont irresponsables et qu'ils peuvent, sans danger pour eux, sinon pour leur pays, commettre autant de fautes que leur incapacité peut en produire. Cette question de la responsabilité des ministres est venue bien à propos, l'autre semaine, dans une discussion au Sénat. Elle y a été introduite, malgré le sénatus-consulte, par un homme de qui le gouvernement pouvait à la rigueur espérer un autre

Digitized by Google

genre de service. Nous n'avons pas à regarder qui soulève certaines questions ; il en est qui se mettent comme d'elles-mêmes à l'ordre du jour. La responsabilité gouvernementale y est venue par une pente naturelle ; n'est-il pas naturel, en effet, que le pays, en voyant ces fautes qui se commettent, s'informe sur qui doit tomber la responsabilité de ces fautes ? Il est probable que nous n'aurions point au même degré cette sollicitude si nous nous sentions gouvernés aujourd'hui comme nous l'avons été autrefois et si la conduite des affaires publiques n'excitait en nous que des sentiments de reconnaissance. Pour en recevoir l'expression, tout le monde se mettrait en avant : *Me, me adsum qui feci...* Il ne faut donc point trop s'étonner que M. de Maupas ait soulevé un débat qui est pendant depuis que l'on voit l'Etat aller un peu à la dérive ; ceux qu'il faut remercier de cette motion pleine d'actualité, ce sont les ministres, ceux-là surtout qui ont acquis une influence prépondérante dans les conseils de la couronne et qui se trouvent trop modestes pour pouvoir couvrir de leurs chétives personnes la majesté souveraine.

M. de Maupas est bien pour quelque chose, cependant, dans le grave incident parlementaire qui s'est produit dans le Sénat. Ce personnage, qui jusqu'à présent n'avait point fait sa carrière politique dans la défense des idées libérales, a rendu, sans le vouloir peut-être, mais à coup sûr en se créant des droits à notre gratitude, un signalé service à la liberté. Il avait demandé et obtenu, non sans peine, l'autorisation d'interpeller le gouvernement sur l'application de la nouvelle loi de la presse. Tout le monde croyait, et nous avouons avoir partagé l'erreur de tout le monde, que M. de Maupas allait remettre sous les yeux du gouvernement les désordres déjà causés dans tous les pouvoirs constitués par l'application de la loi du 11 mai ; les troubles qu'elle a apportés dans les idées et le commencement d'indiscipline qu'elle a introduit jusque dans les rangs de la magistrature. Tel n'a pas été le point de vue auquel se sont placés les honorables sénateurs qui ont signé la demande d'interpellation. Celui d'entre eux qui a porté la parole en leur nom a repris une thèse déjà soutenue devant le Sénat par M. le duc de Persigny, et qui consiste à montrer les facilités accordées aux journaux et au droit de réunions comme le commencement d'une série de libertés qui doivent conduire logiquement à la responsabilité ministérielle. On ne s'attendait pas à pareille hardiesse de la part de M. de Maupas ; il a très énergiquement conduit sa démonstration, et il a pressé de si près M. le ministre d'État, qu'il lui a arraché une de ces déclarations précieuses comme M. Rouher s'en est quelquefois laissé surprendre et qui font la joie de tous les partisans de l'Empire libéral ; l'organe du gouvernement a bien voulu convenir que, dans l'état actuel des choses, un ministre qui serait l'objet d'un vote désapprobatif, dans l'une ou l'autre des deux Chambres, ne pourrait guère conserver son portefeuille. M. de Maupas et ses amis se sont montrés satisfaits ; ils ne paraissaient pas désirer davantage. Que nous sommes loin du temps où le chef de l'État trouvait que le Sénat manquait d'initiative ! On se souvient de cette lettre qui tomba un jour comme une bombe au milieu de la somnolente assemblée. Cette lettre rappelait vi-

Digitized by Google

goureusement le Sénat au sentiment de ses droits; elle lui remettait sous les yeux ses prérogatives, dont il ne paraissait guère se soucier; elle lui indiquait, en quelques traits impérieux, le rôle politique auquel il devait prétendre et les graves devoirs qu'emportait après lui le charme de la dotation. C'était, si nous avons bonne mémoire, en 1856, après la conclusion du traité de Paris et à la veille des élections qui renouvelèrent pour la première fois le Corps législatif, que l'Empereur, rappelant dans des formes plus civiles l'acte bien connu de Louis XIV, fit cette entrée inattendue dans la Chambre haute. Aujourd'hui, les gardiens du pacte fondamental sont tout à fait réveillés ; ils sentent si bien leur importance, qu'ils vont jusqu'à violer eux-mêmes leur sénatus-consulte. Ils ont décidé, il y a deux ans, que la Constitution ne pouvait être discutée, et ils sont les premiers à la discuter et à proposer de l'amender sur un des points les plus essentiels.

Ce n'est pas nous qui nous plaindrons de ce zèle. Nous ne connaissons pas de mesure plus impraticable que l'abstention imposée à tout le monde par le sénatus-consulte de 1866 ; rien ne pouvait nous faire plus de plaisir que de voir un grand corps de l'Etat rentrer le premier en possession d'un droit dont, en un jour d'excessive complaisance pour le pouvoir, il nous avait privés lui-même si mal à propos. Rien ne pouvait nous faire plus de plaisir surtout que de voir un homme comme M. de Maupas se préoccuper du danger que court l'Empereur dans une Constitution qui le laisse exposé à tous les dangers de la responsabilité, au péril des plus irrévérencieuses discussions, qui permet aux ministres d'entasser bévues sur bévues et de se sauver en disant : Ce malheur qui arrive par nous, que nous avons préparé de loin, ne nous regarde point; c'est le souverain qui est responsable; tournez contre lui les colères de l'opinion publique. Il ne faudrait point s'exagérer cependant le mal que peuvent faire au souverain responsable les attaques de la presse ; la presse n'est pas aussi étourdie qu'on le croit; elle sait bien, quand elle a des coups à porter, ne les point trop détourner de leur véritable destination. Le souverain est d'ailleurs l'homme de France à qui les journaux peuvent faire le moins de mal; il trouve un préservatif dans le prestige de la puissance, dans le baume énergique des flatteries, dans un dédain qu'il peut élever jusqu'aux plus inaccessibles hauteurs. L'opinion elle même se laisserait beaucoup moins facilement entraîner qu'on ne pense à partager les jugements de la presse sur les imperfections du chef de l'Etat et sur les fautes qu'il peut commettre par lui-même ou dans la personne de ses ministres; elle sait faire la part des hostilités impuissantes, et si un jour elle se laisse aller à penser comme les journaux sur le compte de l'Empereur, elle peut, avant que son hostilité ait eu des conséquences funestes, être ramenée à une meilleure appréciation de ses vertus. L'Empereur responsable a pour se défendre contre les dénigrements de la presse des moyens qui ne sont pas à la portée de tout le monde et qui ne seraient même pas à la portée des ministres si tous les efforts de la polémique quotidienne étaient dirigés contre eux. Il faut bien le dire d'ailleurs, ce n'est point contre la personne du souverain que la presse émancipée a

Digitized by Google

fait usage de ses armes; l'Empereur, quoi qu'on en dise, n'a vraiment pas trop à se plaindre des journaux. Nous en pourrions citer qui lui sont très hostiles et qui ont toujours écarté sa personne de leurs débats. Si l'on se rappelle les attaques auxquelles le chef de l'Etat se trouvait en butte sous un autre régime, alors précisément que l'irresponsabilité constitutionnelle semblait devoir couvrir la majesté royale, on pourra constater que les organes de l'opinion sont beaucoup plus tolérants envers la responsabilité qui se livre à leurs critiques que devant l'irresponsabilité qui se dérobe. Nos ministres d'à présent ont fait eux-mêmes cette expérience; ils sont irresponsables aux termes de la Constitution, et pourtant les journaux ne les ménagent guère. Ils n'ont point ménagé M. Pinard; ils ne ménagent point M. Duruy. Est-il venu seulement à l'esprit de quelqu'un d'imputer à l'Empereur les mesures, bonnes ou mauvaises, prises par M. Duruy dans le domaine de l'enseignement public ? On ne ménage pas même M. Rouher. Il n'y a pas un acte ministériel qui échappe aux sévères appréciations des gazettes, et celles-ci ne regardent point si la responsabilité d'une faute peut remonter beaucoup plus haut que celui qui la commet.

Le danger, qui a si fort ému quelques sénateurs, de voir la personne du souverain trop exposée par sa responsabilité aux critiques des journaux n'est donc pas un danger en temps normal; dans un pays où les lois de la bienséance sont toujours sûres de prévaloir, il ne saurait avoir la gravité qu'on lui attribue. Il y a un péril plus réel à vouloir faire vibrer une politique personnelle dans des institutions ouvertes de tous côtés au contrôle de l'opinion. Au Corps législatif les députés, au Sénat les sénateurs ont reçu le droit de tout dire; ils peuvent vous arracher tous vos secrets, vous mettre sous les yeux, en vous en demandant un compte sévère, toutes vos apparentes contradictions. La presse est là qui apporte le concours de son action persévérante à ce besoin de contrôle; elle veut des comptes, des explications. Tout est traîné au grand jour; il n'y a plus moyen de rien préparer dans l'ombre, d'osciller tantôt à droite, tantôt à gauche pour mieux arriver au but, comme cela pouvait se faire au temps où la tribune était muette et la presse bâillonnée. Si l'on veut que la tribune et la presse ne soient pas un danger permanent pour l'ordre public et pour le régime établi, il faut gouverner avec des procédés nouveaux, avec des procédés parlementaires; il faut sortir résolûment du huis clos dans lequel aimait à s'isoler l'Empire alors que la Constitution le renfermait dans les pratiques du gouvernement personnel. A vrai dire, cette responsabilité ministérielle dont on parle, qui est une des bases essentielles du régime parlementaire et qu'apprécient assez faussement les écrivains dévoués ou ralliés, cette responsabilité ministérielle nous n'en sommes guère en peine. N'existe-t-elle pas déjà dans les faits? Le ministre d'Etat lui-même l'a déclaré; il en sait quelque chose; s'il n'était point d'une trempe aussi solide, il y a longtemps qu'il en aurait subi les effets. La responsabilité ministérielle est la conséquence nécessaire des actes de 1860 et 1866. Désormais, grâce à M. de Maupas et aux déclarations qu'il a obtenues, nous n'en pouvons guère plus douter. Nous avons

Digitized by Google

souci seulement d'une politique plus correcte, que le contrôle public ait le moyen de scruter et que les journaux puissent exposer sans paraître exciter à la haine et au mépris du gouvernement.

Les habitudes de contrôle contractées par la presse française sous l'empire des nouvelles lois ne trouvent pas un aliment suffisant dans les actes du gouvernement impérial ; il faut qu'elles s'exercent aussi sur les gouvernements étrangers. Quelques-uns de nos journaux, à la tête desquels nous avons vu figurer les organes officieux, qui se dédommagent ainsi de leur admiration continuelle pour le régime impérial, se sont livrés à de violentes attaques contre un vote de la Chambre prussienne et contre le ministre qui l'a provoqué. La mise sous séquestre des biens des maisons de Hanovre et de Hesse-Cassel a excité de ce côté-ci du Rhin une critique plus violente que celle qui avait accueilli jadis la confiscation des biens de la famille d'Orléans. Ces sortes d'affaires sont d'une nature des plus délicates, et pour les bien juger, si tant est qu'on se croie obligé en conscience de ne les point passer sous silence, il serait utile de se mettre un instant à la place de ceux qu'elles intéressent directement. Il est certain que si M. de Bismark et son gouvernement avaient voulu s'enrichir aux dépens de deux souverains détrônés, si seulement le Trésor prussien devait profiter de leurs dépouilles, le séquestre dont il s'agit serait un acte de spoliation digne de tous les blâmes et que l'on pourrait publiquement flétrir au nom de la morale, bien que l'histoire nous en offre des exemples que les historiens ont loués. Mais on sait bien que ce n'est point par un sentiment de cupidité que les membres du gouvernement prussien se sont laissé guider ; ils ne seront pas plus riches après qu'avant. Ils ont cru prendre une mesure d'ordre public ; ils ont cru enlever à ces deux prétendants les moyens de conspirer contre l'autorité du roi de Prusse, d'avoir une légion à l'étranger et de fonder des journaux qui entretiennent de dangereuses illusions et excitent à la haine des gouvernements entre eux. De plus, l'ex-roi de Hanovre et l'ex-grand-duc de Hesse ont pris avec le roi de Prusse des engagements qu'ils se sont empressés de ne pas tenir. N'est-ce pas demander beaucoup au roi Guillaume que de l'obliger à fournir lui-même à ces mortels ennemis de sa royauté les fonds nécessaires pour lui faire une guerre acharnée ? Nous avons en France, pour les gens que nous n'aimons pas, une morale bien sévère. Il ne faut pas trop nous plaindre si les feuilles allemandes ont riposté avec quelque aigreur à nos mercuriales, et si quelques-unes ne se sont point gênées pour jeter à la face de certains journaux français que leur indignation n'était peut-être pas complétement désintéressée. Voilà ce qu'on gagne à mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce. Nous devons repousser avec énergie certaines insinuations de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* ; cette vieille calomnie de vénalité dirigée contre la presse française n'a plus sa raison d'être, et il n'est pas digne de la reprendre après la triste équipée de ce pauvre baron de Kervéguen. Il est bien vrai que le roi de Hanovre a voulu avoir un journal à Paris et qu'il lui en a coûté gros ; mais c'est le droit de tout le monde d'avoir un organe dans notre pays, et c'est aussi le droit de quelques écrivains français de s'inté-

Digitized by Google

resser au sort du roi de Hanovre et de trouver sa cause juste, ne le fût-elle pas. Il n'y a rien là qui touche à l'honneur du journalisme français, et nous sommes bien convaincus que, pour avoir ses biens sous séquestre, le roi de Hanovre ne verra pas diminuer chez nous le nombre, fort restreint d'ailleurs, de ses intraitables partisans. Il y aurait vraiment mieux à faire pour les journaux français et pour les journaux allemands que de se jeter ainsi la pierre; ces polémiques inopportunes entretiennent des animosités qu'il serait bon d'éteindre dans une appréciation plus équitable de la part de la presse française des actes du gouvernement prussien, et dans plus de modération et plus de bienveillance de la part de la presse allemande envers les hommes et les choses de notre pays.

Que de fausses interprétations n'a-t-on pas données ici du discours prononcé par le comte de Bismark à l'occasion de cette loi de séquestre qui nous aurait paru toute simple et toute naturelle s'il s'était agi d'un intérêt français! Ces interprétations reposaient sur le texte incomplet et défiguré d'une analyse télégraphique probablement mal traduite à Paris. Nous comptons bien reprendre par le fond cette affaire, qui intéresse à un si haut point la morale publique. Aujourd'hui, nous nous bornons à indiquer quelques passages autour desquels on a cherché à faire grand bruit et qui n'ont jamais existé que sur les textes, peut-être involontairement falsifiés, qu'ont produits certains traducteurs. Que l'on se donne la peine de lire le texte officiel, recueilli par la sténographie, du discours de M. de Bismark; les hommes de bonne foi le trouveront dans le journal officiel de Berlin du 1er février. La dépêche falsifiée a eu bien soin de ne pas reproduire le commencement du discours qui aurait mis à néant la petite supercherie. C'est dans ce commencement pourtant que l'orateur établissait la base de toute son argumentation. Les princes dépossédés menacent par leurs intrigues et par les moyens que la Prusse a laissés à leur disposition la paix intérieure et extérieure de la monarchie. Au gouvernement, a dit M. de Bismark, s'impose avant tout le devoir de veiller à la conservation de la tranquillité publique. Se plaçant à ce point de vue purement politique, des *subtilités d'avocat ne le feront pas trébucher*. Mettez, comme on l'a fait ici, à la place de « subtilités d'avocat » ces mots : *fil du droit*, et vous trouverez un sens qui serait de nature à rendre suspect le respect de M. de Bismark pour la légalité. Mais ce n'était point ce mot qui, dans la fausse dépêche, fournissait la phrase à sensation dont on avait besoin. M. de Bismark avait dit : « L'espionnage répugne à ma nature; mais vous devez nous savoir gré si nous nous efforçons de poursuivre ces reptiles. » La dépêche lui fait dire : « L'espionnage me répugne, mais *nous lui devons* de pouvoir poursuivre ces reptiles. » Il y a un abîme entre ces deux textes ; mais il est des esprits qui croient tout permis quand il s'agit de servir leurs passions. Ce n'est pas tout; la falsification n'aurait pas atteint son but si elle n'éveillait la susceptibilité de l'étranger en montrant le premier ministre du roi Guillaume provoquant directement la France. Le texte officiel du discours de M. de Bismark ne contient pas un seul mot qui puisse de près ou de loin blesser notre amour-propre ou celui de notre gouvernement. L'éclat d'indignation

Digitized by Google

auquel se sont abandonnés les journaux d'outre-Rhin contre les commentaires qu'on a fait sortir des textes faussés, prouve précisément que l'intention d'accuser la France d'avoir spéculé sur les luttes intérieures de l'Allemagne n'a jamais traversé l'esprit de M. de Bismark. Cette campagne n'a pas été bonne pour la dignité de la presse française. Il est douloureux de voir des hommes sérieux, des hommes qui tiennent une plume et qui se croient une mission à remplir, asseoir ainsi leur jugement sur des erreurs, sur des textes faux. et ne pas craindre d'en tirer des conséquences qui, si elles se réalisaient, ne tendraient à rien moins qu'à mettre les armes à la main des deux peuples.

S'il y a un dissentiment entre les deux nations, les journaux inspirés du gouvernement, chose triste à constater, contribuent à l'entretenir. Il fut un temps où leur polémique avait une tout autre tendance. Nous nous refusons à croire cependant que cette attitude des feuilles agréables trahisse quelque mauvaise disposition du cabinet des Tuileries contre le cabinet de Berlin. Il nous répugne de penser que nos hommes d'Etat nourrissent le projet qu'on leur attribue de nouer avec certains Etats du continent une alliance d'où la Prusse serait exclue. Il n'y a certainement rien de fondé dans ces bruits qui courent les journaux depuis une semaine et qui prêtent à l'empereur Napoléon le désir d'unir ensemble, dans un traité offensif et défensif, la France, l'Autriche et l'Italie. Il vaudrait certainement mieux pour nous être dans un isolement momentané que de réaliser une pareille combinaison. Dans tous les cas il sera bien difficile, si nous tenons absolument à l'alliance de l'Italie, de conserver aussi l'amitié de l'Autriche. L'Italie ne doit rien à l'Autriche; elle doit beaucoup à la Prusse. Le temps n'est pas encore venu, d'ailleurs, où le patriotisme italien peut avoir oublié toutes les tortures que lui a imposées la domination autrichienne et les sacrifices qu'il lui en a coûté pour secouer ce joug oppresseur. Si ardente que soit chez les Italiens l'envie des acquisitions territoriales, un agrandissement du côté du Tyrol ne serait pas, en ce moment, capable de les faire entrer dans un complot dirigé contre la Prusse et qui aurait pour but de détruire en Allemagne un état de choses que le concours des Italiens a contribué à fonder. Il ne serait même pas honnête de la part de ces derniers de déserter une alliance qui a si fort contribué à l'achèvement de leur unité et de s'éloigner de leurs amis pour aller se joindre aux ennemis que, sans eux, ils n'auraient pas vaincus. Serait-il possible que la politique française voulût prêter la main à une si grande inconséquence et abuser de son influence sur les Italiens pour les entraîner à un pareil acte d'ingratitude et, ajoutons-le, dans une si mauvaise politique? Nous ne croyons pas qu'une pareille intrigue puisse être mise au compte du successeur de M. le marquis de Moustier.

La mort vient de frapper cet ancien ministre des affaires étrangères. M. le marquis de Moustier n'était point une capacité diplomatique bien transcendante, mais c'était un de ces hommes d'Etat, devenus rares en France, qui ne se prêtent pas à toutes les politiques, qui ne se courbent pas facilement et qui ne savent point faire beau visage à ceux qu'ils ne peuvent estimer. Le marquis de Moustier était une individualité; il y avait en lui un

Digitized by Google

homme de race, et son ambition ne lui fit jamais perdre le sentiment de sa dignité. Il était déjà très malade, presque mourant, lorsqu'on a jugé que l'intérêt de l'Etat et, sans doute, ce besoin d'homogénéité qui se fait sentir depuis peu dans le personnel gouvernemental, exigeaient qu'il fût remplacé au plus vite par M. de Lavalette. On aurait pu le laisser mourir en paix dans l'exercice de ses fonctions; on savait bien que le mal dont il souffrait était inexorable. Le ministre disgracié voulut à tout prix vider les lieux : il avait un vague pressentiment que son successeur était impatient de venir s'installer dans ce beau logis du quai d'Orsay, et il ne voulut ni le faire attendre trop longtemps, ni le laisser dans une atmosphère attristée par le séjour de la mort; il alla expirer chez lui. On fut heureux d'apprendre, quand tout fut fini, par une note insérée dans le nouvel organe officiel, que la démission du marquis de Moustier avait été toute spontanée et motivée seulement par la maladie; on croyait avoir des raisons pour penser le contraire, et surtout pour ne pas espérer que le gouvernement songeât à confier une grande ambassade au marquis de Moustier, qui, de son côté, ne paraissait guère d'humeur à se laisser combler de tant d'honneur. Maintenant il n'est plus, et ni son caractère, ni son talent, ni les puissantes affinités qu'il tenait de sa naissance ne peuvent porter ombrage à personne; il est allé où vont, les uns après les autres, tous ceux de qui le pays et l'Empereur pouvaient encore attendre de longs services. Il est vrai qu'au milieu de toutes ces ruines on voit toujours ferme à son poste un personnage que rien n'ébranle, qui suffit à tout et qui a la satisfaction douloureuse de voir la mort écarter tout ce qui pourrait un jour contrebalancer sa haute influence.

En même temps que succombait à Paris M. le marquis de Moustier, s'éteignait à Nice, jeune encore, un des hommes d'État qui ont le plus marqué depuis vingt ans en Europe. L'ancien ministre des affaires étrangères de la Turquie aux moments les plus difficiles, S. A. Fuad-Pacha était venu demander à la France un climat plus hospitalier que les rives du Bosphore; il y a trouvé la fin douloureuse d'une maladie qui le minait depuis longtemps. Fuad Pacha n'était pas seulement un homme éminent pour la Turquie, où les hommes distingués manquent beaucoup moins qu'on n'est tenté ici de le supposer, c'était un esprit politique de premier ordre, fin, délié, d'un calme parfait au milieu des situations les plus délicates et d'une prudence qui a souvent détourné de son pays des maux qu'on aurait cru ne pouvoir être conjurés. La perte de Fuad-Pacha sera vivement sentie, non-seulement dans son pays, mais dans tous les cabinets de l'Europe, où son esprit de conciliation lui avait acquis une sérieuse autorité. C'était l'homme des réformes, et il faudrait dire que sa perte serait irréparable s'il ne laissait après lui des hommes comme Ali-Pacha, Djemil-Pacha et quelques autres, pour continuer l'œuvre commune de régénération des pays soumis au sultan.

Il y a du nouveau en Espagne; les Cortès se sont réunies. C'est le 11 février qu'a eu lieu cet événement, sur lequel on compte pour fixer les destinées du peuple espagnol. S'il faut juger des décisions que prendra cette assemblée par les cris qui en ont signalé l'ouverture, on est quelque

Digitized by Google

peu embarrassé. Lorsque les membres du gouvernement provisoire ont fait leur entrée dans la salle, tout le monde s'est levé ; seuls, les républicains sont restés assis. Puis on a entendu d'un côté crier : Vive la souveraineté nationale ! de l'autre côté : Vive la république ! M. Olozaga a crié: Vive la monarchie ! le maréchal Serrano : Vive la souveraineté des Cortès ! Il y en a pour tout le monde. Voilà où en sont les Espagnols après six mois de réflexions ; ils sont un peu moins avancés que le premier jour de leur glorieuse révolution. Alors, du moins, tout le monde semblait d'accord pour vouloir un changement de monarchie ; aujourd'hui, il n'est pas bien sûr que si la reine Isabelle osait se présenter à Madrid, elle y serait mal accueillie. Toujours est-il que, dans l'assemblée des Cortès, personne n'a crié : A bas les Bourbons ! ce dont on ne se privait guère au début de la période révolutionnaire. Enfin, on est à peu près arrivé à savoir ce dont le peuple espagnol ne veut point ; il ne veut rien de ce qu'on lui a offert ; on lui a mis sous les yeux la république, il a détourné la tête ; le duc de Montpensier, il a détourné la tête ; le duc d'Aoste, il n'a même pas regardé ; don Carlos, il n'y tient pas plus qu'à autre chose. Ces dispositions négatives se prêtent merveilleusement au maintien indéfini du provisoire ; il menace de durer en Espagne au delà des limites que l'on pouvait raisonnablement lui assigner. Maintenant, les Cortès vont avoir à délibérer sur un projet de constitution ; ce sera un long travail si, comme c'est l'usage, on veut que cette constitution embrasse tout et règle tout. A la place d'un discours de la couronne, les Cortès ont entendu une sorte de rapport lu par le maréchal Serrano, qui résume les actes du gouvernement provisoire et ne manque point de leur décerner les plus grands éloges. Le maréchal parle des troubles de Cadix, de l'assassinat de Burgos, de l'île de Cuba, de la dette à payer ; mais il ne dit rien des négociations qu'il a suivies en vue de procurer à l'Espagne une monarchie à la place de celle qu'on lui a ôtée.

La reine Isabelle n'a point voulu priver les Cortès de l'allocution qu'elle avait l'habitude de leur adresser quand, sur son ordre, elles se réunissaient. Le jour même de l'ouverture de l'assemblée on recevait à Madrid une pièce arrivée du fond de l'exil, qui commence par déclarer que les Cortès sont réunies illégalement « à l'appel de quatre ambitieux ». La reine détrônée profite de l'occasion pour dire beaucoup de mal de tout ce qui s'est fait en son absence et pour affirmer de nouveau ses droits, qu'elle ne songe nullement à abandonner malgré toutes les dispositions qu'elles prend pour organiser à Paris une installation digne de son rang. Si l'on regarde de près à son manifeste, on est frappé de la ressemblance qu'il a avec les pièces de même nature émanées de la cour de Rome ; c'est le même style, les mêmes hyperboles, la même fougue à pourchasser l'usurpation et à la flétrir en termes des plus durs. Ces formes de langage sont propres au tempérament méridional et aux âmes pénétrées des ardeurs du moyen âge. La reine regrette de ne pouvoir accourir à Madrid ; personne cependant ne l'en empêche, et c'est, à notre avis, le seul parti qu'elle aurait à prendre. Il est vrai que ce voyage présente quelques dangers ; mais il aurait au moins l'avantage d'éclairer Isabelle II sur le degré de sympathie

Digitized by Google

que lui gardent les Espagnols et de précipiter un dénoûment qui, vu l'apathie générale, menace de se faire longtemps attendre. — Il y a un autre prétendant, à Paris, qui nous paraît aussi un peu trop compter sur son étoile ; il est là, tranquille, dans un appartement qui ne donne pas le moindre goût des somptuosités royales ; il a des chambellans et même des ministres ; il se promène, il chasse, et si un de ses fidèles marie sa fille, il se fait un devoir d'aller à la messe nuptiale. On lui dit que sa cause gagne du terrain, que l'opinion publique en Espagne et même à l'étranger se tourne vers lui ; ceux qui lui tiennent ce langage ont eux-mêmes cette illusion.

Ce qu'il y a de vrai, c'est que peu de gens s'occupent de don Carlos ; les journaux ne parlent pas de lui, si ce n'est peut-être deux ou trois feuilles obscures où l'on est parvenu à insérer quelques nouvelles relatives à « l'anarchie ». Les amis de ce prince ont tâché de former autour de lui comme une sorte de cristallisation ; il est pris dans un entourage qui l'isole des idées modernes et du temps présent ; ce jeune prince, qui pouvait, en ouvrant son âme aux souffles fortifiants des idées libérales, relever le trône de ses aïeux, s'étiole dans un milieu étroit et dans des conciliabules sans air. Il a des serviteurs qui ont tant parlé, dans de petits opuscules, de l'anarchie espagnole, qu'on est tenté d'attribuer à son influence toutes les tentatives d'anarchie dont la Péninsule est le théâtre ; on a même vu des gens se tourner vers lui lorsque la nouvelle s'est répandue qu'un crime avait été commis par les prêtres de Burgos. Cette cause cependant avait chance de triompher ; il n'y avait et il n'y a encore qu'une monarchie qui puisse remplacer la monarchie déchue d'Isabelle : c'est celle dont le duc de Madrid est le représentant et l'héritier ; mais il faut sortir des longues attentes et des timides atermoiements, il faut se montrer. Le temps est passé où la montagne venait à Mahomet ; il faut que Mahomet vienne à la montagne. La souveraineté populaire exige qu'on lui fasse quelques avances et que l'on montre à côté de ses titres héréditaires ses capacités personnelles et son programme politique.

Le secrétaire de la rédaction, PASCAL PICARD.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Le marché des fonds publics retrouve de jour en jour son animation, et le mouvement de hausse fait de nouveaux progrès.

Les spéculateurs à la hausse sont triomphants ; ils répondent péremptoirement à toutes les objections. Il n'y a plus à craindre, suivant eux, de complications extérieures ; tous les Etats emploient les efforts de leur diplomatie à les éviter. La question Gréco-Turque est apaisée ; le comte Walewski apporte une réponse satisfaisante de la Grèce ; la question

Digitized by Google

d'Allemagne est assoupie; les relations de la France et de la Prusse sont excellentes. Mais c'est surtout sur la question monétaire qu'ils s'étendent : l'abondance de l'argent doit amener inévitablement un changement de taux de capitalisation dans le prix des valeurs; l'argent de l'épargne est abondant; il cherche les placements et n'hésite jamais à se confier à ceux qui présentent des gages de sécurité et de bon revenu. Les baissiers répondent peu de chose, mais ils comptent sur l'imprévu qui leur a si souvent réussi, et... la hausse se poursuit triomphalement.

Nous avons assisté à l'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie Immobilière. Cette assemblée, si impatiemment attendue, était présidée par M. le comte de Germiny, et ce n'était pas chose facile de maintenir l'ordre dans les discussions orageuses qui se sont élevées parmi les actionnaires. L'ordre du jour était fixé pour statuer sur les arrangements intervenus entre M. de Germiny et les anciens administrateurs, qui se sont obligés à verser au profit de la Compagnie Immobilière une somme de 36 millions, payable par sixièmes, d'année en année, dans le délai de six ans. Sur les 36 millions, 16 millions sont destinés à être remis au Crédit Mobilier en déduction, pour pareille somme, de sa créance contre la Compagnie Immobilière, qui obtient en outre, pour le payement du surplus de sa dette envers le Mobilier, tous les délais nécessaires, et n'aura à l'avenir à payer qu'un intérêt de 3 0/0 sur le solde de son compte-courant. En retour, les actionnaires de la Compagnie Immobilière renoncent à tout recours et à toute action sociale contre les anciens administrateurs, et la Compagnie les garantit contre les résultats de tous procès qui pourraient leur être intentés par des tiers, à raison de leur ancienne gestion.

Après une discussion des plus violentes, l'assemblée a voté à une grande majorité les propositions qui lui étaient soumises. Si nous approuvons les actionnaires d'avoir accepté les offres qui leur étaient faites, nous blâmons énergiquement les anciens administrateurs d'avoir consenti à une semblable transaction, car ils prennent implicitement la responsabilité de la chute des sociétés qu'ils ont autrefois dirigées, alors que cette chute est plutôt due à la malveillance et à la calomnie. C'est avouer que leur gestion a été mauvaise et qu'elle a besoin d'être réparée par des sacrifices d'argent. C'est enfin dire aux actionnaires : « Vous pouvez nous faire des procès; nous réclamer non-seulement le capital social tout entier, soit 120 millions, mais encore nous demander des dommages-intérêts; eh bien, moyennant ces 36 millions, vous nous garantissez de tout recours, de toutes poursuites, de tous procès ! »

Telles sont les réflexions que chacun fait tout bas, et que nous osons redire sans crainte d'être démentis. Nous estimons MM. Pereire et les administrateurs des sociétés mobilières et immobilières, et notre langage sera toujours aussi impartial au jour du malheur qu'au jour de la prospérité. Les services rendus par la Compagnie immobilière sont innombrables; c'est par son concours que Paris a été transformé, et ce sont ses gigantesques travaux qui l'ont ruinée. Si la responsabilité des malheurs subis par les actionnaires devait peser sur quelqu'un, ce n'était pas sur

Digitized by Google

les administrateurs de la Société, mais bien sur la ville de Paris, qui a profité de la transformation qu'elle a subie, grâce à l'énergique concours de la Compagnie immobilière.

Les anciens administrateurs ont eu tort, croyons-nous, de céder à la pression qui a été faite sur leur esprit. Il faut savoir se défendre et ne pas se laisser attaquer, parce que la fortune vous a abandonné. Nous entendons chaque jour répéter que les actionnaires du Crédit mobilier ont été ruinés; qu'ils ont perdu des sommes considérables, qu'ils ont eu confiance dans MM. Pereire, et que ces derniers les ont abandonnés! Ces récriminations ne nous émeuvent nullement. Les actionnaires brûlent aujourd'hui ce qu'ils ont adoré la veille, et après avoir applaudi les directeurs du Crédit mobilier quand ils distribuaient des dividendes de 10 et 15 0/0, ils les renient et les attaquent au jour du malheur, c'est-à-dire de la suspension des dividendes. Puisque nous parlons du Crédit mobilier, disons notre opinion tout entière. Nous n'examinons pas si des fautes ont été commises, si les administrateurs ont bien ou mal exécuté leur mandat; nous nous plaçons à un point de vue plus élevé : nous voyons l'intérêt des actionnaires et de la Société elle-même.

MM. Pereire représentaient tout un principe, et sans eux le Crédit mobilier a cessé d'exister. MM. Pereire étaient la tête qui pensait, le Crédit mobilier était le corps qui agissait. Le public qui s'adressait au Crédit mobilier savait bien, en somme, à qui il s'adressait. Les opérations de la Société étaient bien claires, son programme n'était pas menteur. Qui dit Crédit *mobilier* sait bien qu'une institution basée sur la plus-value des valeurs mobilières n'a rien de définitivement stable. Les bénéfices ne peuvent s'obtenir que dans le placement de titres à émettre, soit dans le prix des reports, dans l'aléa des opérations de bourse et de spéculation. On savait bien qu'une institution qui n'avait pas de revenu fixe n'avait pas un centre d'affaires qui pût lui donner des bénéfices *fixes;* on savait bien qu'il y avait un aléa à courir. Il eût été, en vérité, par trop agréable de placer son argent en actions du Crédit mobilier pour recevoir des 10, 12 et 15 0/0, s'il n'y avait pas eu quelque chance à courir. Mais, du moins, le programme du Crédit mobilier n'était pas menteur. Le Crédit mobilier plaçait des titres, les soutenait à la Bourse : il a trouvé dans ce genre d'opérations d'importants bénéfices, mais il y a trouvé aussi sa ruine. La spéculation s'était acharnée sur le Crédit mobilier; aussi avons-nous vu se produire presque chaque jour sur cette valeur des variations considérables. Ce n'était donc pas un titre de placement, et il eût fallu être aveugle pour ne pas le reconnaître immédiatement.

Nous nous demandons aujourd'hui ce que les actionnaires ont gagné à tous les procès, à toutes les luttes qu'ils ont engagées depuis que MM. Pereire ont quitté le Crédit mobilier, c'est-à-dire depuis bientôt un an. Qu'y a-t-il de nouveau dans la situation? En quoi leur position s'est-elle améliorée? A force d'avoir tout attaqué, tout critiqué, tout blâmé, on est arrivé à ruiner complétement l'institution elle-même, à détruire ses principes, à perdre totalement son crédit. Puissent les actionnaires dissidents ne pas s'apercevoir bientôt que, pour avoir évité un mal, ils en ont créé

Digitized by Google

un bien plus grand en abandonnant leurs anciens administrateurs, et puissent-ils aussi ne pas être tombés, comme disaient les anciens, « de Charybde en Scylla ! »

La souscription aux actions des chemins de l'Est-Hongrois est close, et les résultats de cette émission sont véritablement prodigieux. On émettait 150,000 actions, et il en a été souscrit 1,162,833. Les demandes d'une à dix actions ne subissent aucune réduction. Les demandes de onze à cent dix actions inclusivement recevront le minimum de dix actions. Les souscriptions dépassant cent dix actions, recevront 9 0/0 de leurs demandes, et auront droit à une action entière pour toute fraction dépassant 4 dixièmes.

Nous traversons décidément une époque où les souscriptions publiques font merveille. Autrefois, on se contentait de lancer une émission que le public souscrivait deux fois seulement, mais aujourd'hui, les répartitions se chiffrent par des dixièmes d'action. L'emprunt français a été souscrit *trente-quatre fois;* le câble transatlantique a été souscrit au delà de toutes prévisions; le Nord-Ouest de l'Autriche a été souscrit *quatre-vingt-dix fois!* Enfin, pour clore la liste, l'Est-Hongrois est souscrit *dix fois!* Nous voulons croire à la sincérité de ces souscriptions, mais ce qui nous étonne, c'est de voir, quand la souscription est close, la faiblesse des cours de ces valeurs si bien souscrites. La souscription prodigieuse de l'emprunt français n'a pas empêché que les cours fléchissent un mois après de 69 25, prix d'émission, à 68 50; le câble transatlantique, si bien souscrit, se négocie actuellement à 50 francs de perte, après avoir été invendable à 120 francs de perte; le Nord-Ouest s'est longtemps négocié aux environs du pair; quant à l'Est-Hongrois, avant la clôture de l'émission, on le recherchait à 5 et 6 francs de prime; il est offert aujourd'hui au pair. Quel est donc ce mystère ?

ALFRED NEYMARCK.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie DUBUISSON et Cᵉ, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

LA

PHILOSOPHIE POSITIVE

SES PRÉTENTIONS, SES DÉFAILLANCES

Notre société actuelle présente, il faut en convenir, un singulier spectacle. D'une part, on nous entretient avec enthousiasme d'un progrès illimité, qui ne tardera pas, nous assure-t-on, à écarter tous les maux dont nous sommes accablés, et à ouvrir à chacun une ère de bonheur et de bien-être inespéré jusqu'ici. D'autre part, nous voyons se dresser devant nous, menaçants comme de sinistres fantômes, des problèmes sociaux inconnus à nos aïeux, et paraissant n'offrir d'autre solution qu'une ruine universelle.

On nous cite, il est vrai, avec orgueil les grandes conquêtes scientifiques de notre siècle ; et si, d'un côté, on avoue qu'elles ont apporté quelque perturbation dans l'assiette économique du corps social, on s'en console aisément d'un autre côté en proclamant hautement que « nous vivons dans une période de transition. »

Or, il est fort possible d'admettre la vérité de cette proposition, sans pour cela y rien trouver de rassurant. Le passage de l'état de

Digitized by Google

santé à celui de maladie est une transition : a-t-il rien d'attrayant? La maladie imminente en est-elle plus séduisante? Est-on bien sûr que cet état de transition, dont on avoue si gaiement l'existence, aboutira au bien? Quand on réfléchit à la façon dont il s'annonce, on est bien tenté quelquefois d'en douter.

Quoi qu'on fasse, de quelque illusion qu'on veuille se bercer, il est bien difficile, en voyant s'amonceler autour de nous les éléments du mal, d'en tirer pour l'avenir quelque bon augure. La dépopulation des campagnes, la guerre du travail contre le capital, l'affaiblissement graduel de la hiérarchie sociale, l'abaissement du niveau moral, les étranges théories qu'on entend proclamer à Bruxelles, à Genève, à Nuremberg, et chez nous, aux réunions de la Redoute et du Pré-aux-Clercs, sont de nature à nous faire appliquer à l'avenir le portrait de Zoïle peint par Martial :

Crine ruber, niger ore, brevis pede, lumine læsus,
Rem magnam præstas, Zoile, si bonus es.

Avouons, d'autre part, que la science sociale elle-même est encore en bas âge. Jusqu'en 1789, elle n'a vécu qu'à l'état de théorie, et les efforts qu'on a faits depuis pour la mettre en pratique n'ont pas été heureux. Il n'est donc pas étonnant que cette science si compliquée, si pleine de mystères, ait beaucoup occupé les penseurs. Saint-Simon, Fourier, Owen, Cabet, Stuart Mill, ont tour à tour été les prophètes de diverses écoles, dont l'insuccès est aujourd'hui universellement reconnu. Un seul, Auguste Comte, se déclarant continuateur de Bacon, a adopté un des grands principes proclamés par le chancelier anglais, principe d'une haute portée pratique, d'après lequel le monde moral et le monde physique sont soumis aux mêmes lois [1]. Mais, hélas! il est plus facile d'adopter un principe que de l'appliquer. Comte, tout en croyant raisonner rigoureusement d'après les faits, semble avoir pris à tâche de les dénaturer pour les mettre au service d'une idée séduisante, si l'on veut, mais radicalement fausse : telle au moins est notre conviction. Quoi qu'il en soit, plusieurs hommes éminents n'ont pas dédaigné de recueillir l'héritage laissé par l'auteur du *Cours de philosophie positive* : une école s'est même formée sous leurs auspices pour en propager les doctrines, — cette philosophie mérite donc, ne fût-ce qu'à ce titre seul, un examen approfondi.

[1] *Legitimæ inquisitionis vera norma est, ut nihil inveniatur in globo materiæ, quod non habeat parallelum in globo crystallino, sive intellectu.* Bacon, *De Augmentis scientiarum*, lib. VIII, cap. II.

Digitized by Google

I

Il n'est jamais très facile d'exposer, en peu de pages, la matière de dix gros volumes, comme ceux de la *Philosophie positive* et de la *Politique positive* d'A. Comte : le style fort embrouillé de l'auteur rend cette tâche encore plus ingrate, et nous ne pouvons que plaindre les adeptes de l'école positiviste, si, pour se maintenir dans la foi, ils ont besoin de recourir souvent à leur Zendavesta. Epargnons cette peine à nos lecteurs en leur donnant ici en peu de lignes un aperçu de la théorie comtiste.

La pierre angulaire de la philosophie dite positive consiste, de l'aveu de l'auteur, en cette proposition générale : — Que la société a jusqu'ici traversé *deux phases* de son existence : la première, un état *théologique* ou fictif; la deuxième, un état *métaphysique* ou abstrait, et qu'il lui reste encore à entrer dans une *troisième* phase appelée l'état *positif* ou scientifique. — Comme démonstration préliminaire, Comte fait appel aux souvenirs de son lecteur, en lui faisant observer qu'il a dû être *théologien* dans son enfance, *métaphysicien* dans sa jeunesse, et enfin *positiviste* à partir de l'âge adulte. Or, s'il en est ainsi chez l'individu isolé, il doit en être de même dans la société humaine, puisqu'elle doit nécessairement refléter les sentiments et les opinions de la majorité des individus dont elle se compose. Chacune des deux premières phases a eu son époque; chacune a rendu au progrès d'éclatants services. La phase métaphysique va désormais céder la place à la phase positive ; il y a encore lutte entre elles, sans doute, mais cette lutte est prête à s'éteindre, et bientôt le positivisme régnera seul, pour le bonheur du genre humain. Ce sera l'ère d'un progrès non interrompu, où la guerre sera devenue impossible, où enfin l'humanité sera à jamais affranchie des maux qui l'ont affligée jusqu'ici.

Les idées, dit Auguste Comte, bouleversent le monde, et la grande crise politique et morale des sociétés présentes tient, en dernière analyse, à l'anarchie intellectuelle :

Tant que les intelligences individuelles, dit-il, n'auront pas adhéré par un assentiment unanime à un certain nombre d'idées générales capables de former une doctrine sociale commune, on ne peut se dissimuler que l'état des nations restera, de toute nécessité, essentiellement révolutionnaire, malgré tous les palliatifs politiques qui pourront être adoptés, et ne comportera réellement que des institutions provisoires. Il est également vrai que si cette réunion des esprits dans une même communion de principes peut une fois être obtenue, les institutions convenables en découle-

Digitized by Google

ront nécessairement, sans donner lieu à aucune secousse grave, le plus grand désordre étant déjà dissipé par ce seul fait [1].

On ne saurait mieux écrire ; et la doctrine une fois trouvée, l'accord établi, le problème serait résolu. Il le dit lui-même :

Envisagé du seul point logique, le problème fondamental de notre réorganisation sociale me semble nécessairement réductible à cette unique condition essentielle : — Construire une doctrine politique assez rationnellement conçue pour que, dans l'ensemble de son développement actif, elle puisse toujours être pleinement conséquente à ses propres principes [2].

Cette doctrine, c'est le *positivisme*, philosophie qui repose si exclusivement sur l'étude des *faits*, que son fondateur déclare expressément renoncer à la recherche de leur *cause première*, parce que l'expérience est impuissante à la découvrir.

Pour établir une liaison entre le monde matériel et le monde moral, l'auteur s'attache à démontrer que toutes les sciences découlent l'une de l'autre, et que ceux qui veulent se livrer à l'étude *positive* des phénomènes sociaux, doivent d'abord posséder « une connaissance générale de l'astronomie, de la physique, de la chimie et de la physiologie [3]. » Aussi consacre-t-il à une discussion générale de toutes ces sciences les trois premiers volumes de son ouvrage ; puis il passe à la biologie, et enfin à la *physique sociale* ou *sociologie*. C'est ici qu'il s'efforce d'établir la connexité entre l'ordre physique et l'ordre intellectuel, en faisant une distinction, fort logique d'ailleurs, entre l'état *statique* et l'état *dynamique* de la société. Le premier est représenté par les conditions d'*existence*, le deuxième par le *mouvement continu*.

Pratiquement, dit-il, ce dualisme scientifique correspond à la double notion de l'*ordre* et du *progrès*. L'*anatomie* sociale, ou sociologie *statique*, doit avoir pour objet permanent l'étude positive, expérimentale et rationnelle des actions et réactions mutuelles qu'exercent continuellement les unes sur les autres toutes les parties quelconques du système social, abstraction faite du mouvement... L'autorité dérive du concours de tous et non le concours de l'autorité... Il y a donc dans l'organisme social une solidarité fondamentale (*consensus* fondamental), idée mère de la statique sociale [4].

[1] *Philosophie positive*, 1re leçon.
[2] *Philosophie positive*, 1re leçon.
[3] *Philosophie positive*, 2e leçon.
[4] *Philosophie positive*, 48e leçon, p. 318 à 347.

Digitized by Google

Ce passage, comme tant d'autres, ces termes de *statique*, de *dynamique*, d'*anatomie*, etc., démontrent assez que l'auteur promet à ses lecteurs de traiter les phénomènes sociaux comme des faits assujettis aux lois physiques. Or, ces faits, lorsqu'ils sont accomplis, appartiennent à l'histoire : c'est donc à elle que s'adresse Auguste Comte pour établir ses deux phases, théologique et métaphysique, et tous les principes qui en découlent :

L'esprit essentiel, dit-il, de cette méthode historique proprement dite, me paraît consister dans l'usage rationnel des *séries sociales*, c'est-à-dire dans une appréciation successive des divers états de l'humanité, qui montre, d'après l'ensemble des faits historiques, l'accroissement continu de chaque disposition quelconque, physique, intellectuelle, morale ou politique, combiné avec le décroissement indéfini de la disposition opposée, d'où devra résulter la prévision scientifique de l'ascendant final de l'une et de la chute définitive de l'autre, pourvu qu'une telle conclusion soit d'ailleurs pleinement conforme au système des lois générales du développement humain [1].

Quant à la religion, Auguste Comte reconnaît au catholicisme le mérite d'avoir autrefois été très utile ; et, à ce point de vue, il en fait l'éloge, tout en déclarant que le rôle de cette religion est épuisé, depuis que la métaphysique en a pris la place. Ce qu'il y a de particulièrement singulier dans son ouvrage, c'est que, tout en reconnaissant que chacune des deux premières phases de la société a eu un rôle nécessaire à jouer dans le développement de l'humanité, il prodigue des compliments à l'état théologique, et ne témoigne pour la phase métaphysique qu'un souverain mépris, bien que, de son propre aveu, « le triomphe politique de l'école métaphysique constituait.... une indispensable préparation à l'avénement social de l'école positive, à laquelle est exclusivement réservée la terminaison réelle de l'époque révolutionnaire, par la fondation définive d'un système aussi progressif que régulier [2] »

Cet état positif toutefois paraît encore bien loin de nous, car il constate avec regret que les théories des phénomènes sociaux « ne sont point encore sorties, même chez les plus éminents esprits, de l'état théologico-métaphysique, auquel tous les penseurs semblent aujourd'hui les concevoir comme devant être, par une fatale exception, indéfiniment condamnées [3] »

La hiérarchie positive se partage en trois ordres fondamentaux : l'ordre *industriel* ou pratique, l'ordre *esthétique* ou poétique et

[1] *Philosophie positive*, t. IV, p. 458.
[2] *Philosophie positive*, t. IV, p. 35.
[3] *Philosophie positive*, 46e leçon.

Digitized by Google

l'ordre *scientifique* ou philosophique. Ces trois grands éléments correspondent aux trois aspects généraux sous lesquels l'homme peut envisager chaque sujet comme *bon* quant à l'utilité ; ensuite comme *beau*, relativement à la perfection idéale ; et enfin comme *vrai*, « eu égard à ses relations effectives avec l'ensemble des phénomènes appréciables [1]. »

La phase positive, cette phase dont l'avénement est imminent, et qui doit inaugurer pour l'humanité un Eden social, fait le sujet du deuxième ouvrage d'Auguste Comte en quatre gros volumes, intitulé : *Système de politique positive*. L'auteur le commence par la formule suivante : « L'amour pour principe, l'ordre pour base, et le progrès pour but. » Il suffit d'en citer un seul passage pour en dévoiler le caractère. La dernière condition de l'ascendant décisif, tant privé que public, du positivisme « se trouve entièrement remplie par la convergence naturelle de tous les aspects positivistes vers la grande conception de l'*humanité*, qui vient éliminer irrévocablement celle de Dieu, pour constituer une unité définitive plus complète et plus durable que l'unité provisoire du régime initial [2].

Pour Auguste Comte, l'*humanité* est donc le *Grand Etre*, l'Etre suprême. En d'autres termes, Auguste Comte est athée. Ce n'est certes pas là une forme nouvelle de l'esprit philosophique, mais il était réservé au père du positivisme de revêtir la négation de Dieu d'un caractère religieux, en lui octroyant un culte régulier, avec son sacerdoce (les savants), ses rites et même son mysticisme : car il l'enrichit de neuf sacrements, et d'un signe de croix travesti ! Ce culte du Grand Etre Humanité a beaucoup embarrassé les disciples du fondateur de l'école : ils ne veulent d'un Dieu à aucun prix, et repoussent ce dernier rêve de leur chef comme un symptôme d'affaiblissement intellectuel. Quant à nous, ce rêve nous semble, au contraire, un aveu de l'impossibilité, même pour un athée, de concevoir une société organisée et heureuse sans religion.

II

Examinons maintenant, sans parti pris, la véritable valeur de ce système qui s'arroge le titre de *positif*. Lorsqu'il s'agit de nous faire accepter une nouvelle philosophie, nous sommes en droit d'exiger que les bases sur lesquelles elle repose, si elles prêtent le flanc à quelques objections, ne soient pas au moins *notoirement*

[1] *Philosophie positive*, t. VI, p. 19.
[2] *Système de politique positive*, t. Ier, p. 329.

Digitized by Google

fausses. C'est bien là, ce nous semble, la moindre condition que l'on puisse demander.

Or notre auteur établit trois états sociaux se succédant l'un à l'autre dans un ordre inflexible : l'état *théologique*, évidemment caractérisé par une croyance religieuse quelconque, assez puissante pour influencer profondément la marche de la société ; l'état *métaphysique*, dont nous devrons chercher la définition chez notre auteur ; et enfin l'état *positif*, qui n'a encore pu se manifester que dans le monde scientifique matériel. Le premier état nous occupera plus tard, lorsque nous aurons appris en quoi il diffère du second, dont la délimitation nous paraît tout d'abord sujette à de sérieuses difficultés. En effet, c'est avec une profonde stupéfaction que nous en avons lu dans le *Cours de philosophie positive* la définition suivante :

Dans l'état métaphysique, qui n'est au fond qu'une simple modification générale du premier (l'état théologique), les agents surnaturels sont remplacés par des forces abstraites, véritables entités (abstractions personnifiées) inhérentes aux divers êtres du monde, et conçues comme capables d'engendrer par elles-mêmes tous les phénomènes observés, dont l'explication consiste alors à assigner à chacun l'entité correspondante [1].

En présence d'une pareille définition, qui rappelle les discussions chimériques du moyen âge, nous avons voulu nous éclairer en consultant M. Littré, l'éminent continuateur de l'œuvre comtiste. Voici ce que nous avons trouvé dans son volume intitulé : *Auguste Comte et la philosophie positive :*

La conception (de l'histoire) est métaphysique, si on y admet pour l'expliquer des principes *à priori*, pris non dans les choses, mais dans les vues de l'esprit (page 43). — C'est pour les métaphysiciens qu'il y a un à *priori :* pour la philosophie positive, il n'y en a point (page 87).

Comme la vraie métaphysique raisonne tout autant *à posteriori* qu'*à priori*, et que d'un autre côté nous ne pouvions pas concevoir une philosophie assez ennemie d'elle-même pour se priver du secours de la synthèse, les passages cités ne faisaient qu'augmenter notre perplexité, lorsque, dans le remarquable rapport de M. Ravaisson, nous avons enfin trouvé à la fois l'explication que nous cherchions et la condamnation de Comte :

[1] *Philosophie positive*, t. Ier, p. 4.

Digitized by Google

On s'aperçoit, dit M. Ravaisson, que les phénomènes ont une constance qui ne s'accorde pas avec l'arbitraire de la volonté : ces puissances qu'on leur a données pour causes, on les conçoit alors comme bornées chacune à un genre déterminé d'effets : pour le mouvement, une force motrice; pour la végétation, une force végétative. Ce que sont en elles-mêmes ces puissances, on reconnaît qu'on l'ignore : ce sont des vertus ou qualités mystérieuses occultes, qui ne se définissent que par leurs effets... C'est là ce que Auguste Comte appelait des « entités métaphysiques », et que mettent effectivement en usage nombre de métaphysiciens... ce sont celles dont personne parmi les modernes ne vit et ne fit voir si bien le défaut que le profond métaphysicien Berkeley (page 54).

Il résulte donc de ce passage qu'Auguste Comte, chef d'école, soi-disant continuateur de Bacon, a adopté, pour établir ses trois états, une définition réfutée, il y a déjà plus d'un siècle, par Berkeley, adversaire de Locke. M. Ravaisson aurait pu ajouter que Locke lui-même est d'accord sur ce point avec son contradicteur [1], et que Condillac abonde dans le même sens [2]. La théorie comtiste des trois états est donc inadmissible, par le seul fait d'une fausse définition [3] : nous en verrons plus loin la valeur intrisèque. Saint-Simon avait conçu les trois états d'une manière bien autrement rationnelle, en les caractérisant par les termes *conjectural*, *mi-conjectural* et *positif* [4]. Mais cela ne constitue point une découverte, puisque l'on sait intuitivement qu'en passant d'un état à un autre, on traverse un état intermédiaire.

Pour en revenir à la métaphysique, sa véritable définition se trouve, selon nous, dans le passage suivant de Victor Cousin :

La philosophie n'est à mes yeux que la science de la nature humaine considérée dans les faits qu'elle livre à notre observation; parmi ces faits, il y en a qui se rapportent plus spécialement à l'intelligence, et que, pour cette raison, on appelle communément *métaphysiques*. Les faits *métaphysiques*, les phénomènes par lesquels se produit l'intelligence humaine, ramenés à des formules générales, constituent les principes intellectuels; la métaphysique n'est donc que l'étude de l'intelligence dans celle de nos principes intellectuels [5].

[1] Voyez Locke, *Entendem. Humain*, liv. III, ch. VIII, paragr. 2.

[2] Voyez Condillac, *Origine des connaissances humaines*, sect. V, paragr. 5.

[3] Le Dr Pellarin, qui combat le positivisme à un autre point de vue, fait la même remarque : « C'est là, dit-il, prêter gratuitement aux métaphysiciens des idées qu'ils n'ont pas, ou que du moins ils n'ont plus depuis longtemps. » — *Essai critique sur la philosophie positive*, p. 26, Paris, chez Dentu.

[4] *Œuvres choisies de C.-H. de Saint-Simon*, t. II, p. 15. Bruxelles, 1859.

[5] Victor Cousin, *Fragm. philos.*, t. Ier, p. 320.

Digitized by Google

C'est ainsi que la comprenneut Locke et tous les grands penseurs après lui. Nous voyons devant nous deux ordres de phénomènes : ceux dont nous nous rendons compte par les sens et ceux de la pensée. Les premiers, appelés *physiques*, nous les étudions à l'aide d'expériences matérielles; les seconds, que nous devons appeler *métaphysiques*, semblent échapper à ce moyen de recherche : ils paraissent séparés des premiers par un abîme. *Jeter un pont sur cet abîme*, essayer de ramener à une même source ces deux ordres, en apparence si divers, voilà, à notre avis, le but de toute saine philosophie pratique.

C'est bien là aussi l'intention de Comte, et la véritable métaphysique figure chez lui, fort rationnellement du reste, dans la *biologie*. Il ne faut pas toutefois en conclure que, traitée par lui, on y rencontrera les belles discussions de Laromiguière sur les sensations, ou les ingénieuses recherches de M. Simon S. Laurie sur l'origine du sentiment du bien et du mal [1]. Ces sortes de sujets sont pour Auguste Comte un objet de mépris : tout entier à la *matière*, il oublie l'étude des *forces*.

M. Littré, dont l'ardente amitié pour Auguste Comte le pousse à lui payer un tribut d'éloges empreints d'une exagération manifeste, veut bien, tout en attribuant à son maître la gloire d'avoir seul imaginé la philosophie positive, reconnaître que Turgot a devancé Comte dans la conception des trois états. Comte, d'un autre côté, s'en arroge quelque part très carrément la découverte. Que l'honneur en revienne à l'un ou à l'autre, peu nous importe, car, quand même nous accepterions la mauvaise définition de la métaphysique, réfutée plus haut, nous n'en trouverions pas moins radicalement fausse la *filiation* des trois états, pris dans le sens que leur attribuent leurs auteurs : *fictif*, *abstrait*, *réel*. En effet, ce n'est jamais de l'abstrait qu'on passe au réel : c'est du réel qu'on passe à l'abstrait; c'est *à posteriori*, en voyant la nature qui l'entoure, que l'homme arrive à l'idée d'un Dieu. On ne peut concevoir la ligne mathématique, réduite strictement à une seule dimension, avant d'avoir vu la ligne réelle, matérielle, qui en a nécessairement trois. De même le philosophe scolastique du moyen âge ne pouvait concevoir l'entité *arboréité*, avant d'avoir vu un arbre; et le païen ne pouvait concevoir sa *Vénus* avant d'avoir vu une femme. Les divinités n'étaient en effet que des entités, plus le culte. Et ceci nous conduit à une autre partie de la question. Le polythéisme étant fondé sur la conception des entités, et cette même conception ayant, au moyen âge, été mise au service de la religion chrétienne,

[1] *On the philosophy of Ethics*. Edimbourg, Edmonston et Douglas.

Digitized by Google

nous sommes en droit de nous demander où se trouve alors la ligne de démarcation entre la théologie et la métaphysique, telle que l'entendent les positivistes? Si ces deux prétendus états existent, il faut qu'on puisse nous montrer une théologie sans métaphysique, une métaphysique sans théologie. C'est ce que Comte n'a pas su faire: autrement pourquoi parlerait-il toujours de l'état *théologico-métaphysique*, qui, selon lui, existerait encore? [1].

Nous venons de faire remarquer que les entités sont nées d'une argumentation *à posteriori*, contrairement à l'opinion des positivistes, qui fondent leur mépris de la métaphysique précisément sur la supposition erronée que cette science ne raisonne qu'*à priori*. C'est pour soutenir sa prétention de se passer de cet instrument que M. Littré cherche [2] à établir une distinction entre la méthode *subjective* et la méthode *déductive* : celle-ci il l'accepte, l'autre il la repousse

« Dans la méthode subjective, dit-il, le point de départ est une conception de l'esprit... dans la méthode déductive, le point de départ est un résultat d'expérience. » Puis il démontre que, par chacune de ces deux méthodes, on arrive à des résultats différents. Nous craignons avoir mal compris l'éminent positiviste. Serait-il possible qu'il eût voulu dire que la *méthode* change de nature d'après la *chose* à laquelle on l'applique, ou d'après les *conséquences* qu'on en tire? que, par exemple, le couteau avec lequel on coupe du pain n'est plus un couteau si on s'en sert pour couper du bois? Et cela uniquement pour se bercer de l'illusion de s'être débarrassé de la méthode subjective? Mais que répondrait-il si on lui objectait que toute hypothèse est une conception de l'esprit, et que non-seulement toute grande découverte scientifique, lorsqu'elle n'a pas été fournie par le hasard, est sortie d'une hypothèse, mais que la plus petite expérience originale ne saurait avoir d'autre point de départ? Un instant de réflexion convaincra M. Littré que les preuves à l'appui de cette thèse ne manquent pas.

III

Avant de continuer, faisons nous-mêmes notre profession de foi. Nous sommes *éclectique indépendant*, ce qui signifie que nous choisissons à notre gré, sans interroger nos devanciers, tout ce qui nous semble rationnel dans les diverses écoles. Nous adoptons, par exemple, avec Bacon, le principe que l'expérience est le seul instru-

[1] Voir ci-dessus, sous le n° 1, la citation relative à cette question.
[2] Ouvrage cité, p. 532.

Digitized by Google

ment de recherche auquel il soit sage de se fier ; nous n'acceptons pas, comme M. Littré, une philosophie qui rejette absolument l'argumentation *à priori*. Nous acceptons sa « notion de l'histoire envisagée comme un phénomène naturel. » Pour nous, comme pour lui, la nature est un « bloc de substances et de phénomènes ; » comme lui, enfin, nous disons « qu'un phénomène naturel est celui qui dépend d'une matière et d'une force » et que « nous ne connaissons pas d'autre espèce de phénomène [1]. » Pour nous, les faits moraux sont assujettis aux mêmes lois générales que les phénomènes physiques ; et, faisant l'application de cette donnée, nous considérons un phénomène moral comme ayant pour matière l'*homme*, pour force la *pensée* qui le fait agir. Ainsi envisagé, le monde moral peut être assujetti à l'expérience tout comme le monde physique.

De même qu'Auguste Comte, nous ne recherchons pas *la cause première des phénomènes ;* mais au lieu de nous servir de cette restriction pour faire, comme lui, à la religion des compliments d'une sincérité plus que douteuse, et pour couvrir la métaphysique d'un mépris plus qu'illogique, nous affirmons franchement Dieu et l'âme : seulement, comme nos études ont été exclusivement limitées aux sciences qu'Auguste Comte regarde comme essentielles, nous craindrions de faire plus de mal que de bien en nous aventurant sur un terrain qui est spécialement du domaine de la théologie. Nous arrêtons donc prudemment nos recherches au *premier effet de la cause première*, et pour notre but c'est assez.

Par la même raison d'incompétence, nous ne discutons pas le *principe vital* [2]. Comment et pourquoi, pour ne parler que du règne végétal, la graine mise en terre produit un individu de l'espèce dont elle dérive, avec les mêmes organes et la même force d'assimilation, et parcourant le même cycle de floraison, et de fructification ; c'est là un mystère que la science n'expliquera jamais. Nous nous bornons donc à accepter le simple fait de la vie, sans chercher à l'approfondir.

Ainsi Dieu, l'âme, le principe vital, voilà trois termes que nous acceptons, mais que nous excluons du débat. Cette restriction est ici d'autant plus à sa place que, par ce moyen, nous nous mettons sur le terrain choisi par nos adversaires.

Revenons maintenant à Auguste Comte. Si sa définition de la métaphysique nous a paru inconcevable, nous avons été de plus en plus étonné à la lecture du passage suivant :

[1] Ouvrage cité, pp. 43 et 290.

[2] Nous n'en avons pas moins lu avec un vif intérêt les deux beaux articles du Dr Debrou, qui ont peru dans la *Revue contemporaine* des 15 et 31 janvier dernier.

Digitized by Google

Le dernier terme du système métaphysique consiste à concevoir, au lieu des différentes entités particulières, une seule grande entité générale, la *nature*, envisagée comme la source unique de tous les phénomènes [1].

Laissant de côté le mot *entité*, sur la valeur duquel le lecteur est maintenant assez édifié, nous nous demandons comment A. Comte a pu se scandaliser d'une science qui envisage la nature « comme la source unique de tous les phénomènes ! » En vérité, s'il en est ainsi, il nous semble que la métaphysique n'a pas tort ! Si elle peut aboutir à cela, pourquoi, vous Auguste Comte, athée, matérialiste, prétendu continuateur de Bacon, philosophe uniquement voué aux *faits*, méprisez-vous la métaphysique, ou ce qu'il vous plaît d'appeler ainsi ? Vous qui niez Dieu, la révélation et la tradition, avez-vous, en dehors de la nature, quelque autre source où puiser les *faits* qui doivent servir de base à votre philosophie ? Cette source serait-elle l'histoire ? Mais vous êtes le premier à dire (et nous sommes ici d'accord avec vous) que l'histoire est un phénomène de la nature ! Et pourtant vous repoussez cette même métaphysique qui, selon vous, aboutit à l'étude de la nature ! Renonceriez-vous par hasard à cette étude ? Alors pourquoi exigez-vous pour la philosophie sociale la connaissance de l'astronomie, de la physique, de la chimie, de la physiologie ? Vous êtes en contradiction avec vous-même, et vous nous mettez forcément en présence du dilemme suivant : Ou la métaphysique ne fonde pas ses raisonnements sur nos connaissances physiques, et alors vous vous trompez en disant qu'elle pourra arriver à envisager la nature comme la source unique de tous les phénomènes ; ou bien, la métaphysique tend effectivement à envisager la nature comme la source unique de tous les phénomènes, et alors vous, qui prétendez fonder votre philosophie positive sur les *faits*, ou, en d'autres termes, sur la *nature*, vous ne faites vous-même que de la métaphysique, tout en la flétrissant.

Toutes ces contradictions sont la conséquence nécessaire d'une fausse définition de la métaphysique. M. Littré l'a bien senti, et, en habile stratégiste, cherche à se décharger de la responsabilité qu'il a lui-même encourue dans cette question, en imaginant quatre états au lieu de trois : le développement industriel, le développement moral, le développement esthétique et le développement scientifique (pages 50 et 51). Mais comme en même temps il n'abjure pas les trois états de son maître, nous ne voyons pas comment il se propose de répartir les trois entre les quatre.

[1] *Philosophie positive*, 1re leçon. Voir aussi le tome IV, pages 306 et 307, où il appelle la nature « une dégénération abstraite du principe théologique ! »

Digitized by Google

IV

Il est temps maintenant de donner quelques échantillons des conclusions *positives* auxquelles arrive M. Comte. Il y en a d'assez curieuses, et il faut bien que le lecteur puisse un peu juger par lui-même.

Une chose qui excite auprès de ses partisans la plus vive admiration, c'est le classement qu'il a fait des sciences. Selon lui, les mathématiques (qu'il met toujours au singulier) commencent la série des connaissances humaines ; puis viennent, par ordre, l'astronomie, la physique, la chimie, la biologie, la physique sociale ou sociologie. D'après cette théorie, par exemple, pour savoir la chimie il faut être astronome. M. Littré a fort bravement défendu cette classification contre les attaques de M. Herbert Spencer, dont il cite, avec une loyauté véritablement scientifique, les passages les plus concluants. Mais après cette lutte dans laquelle il nous paraît avoir succombé, il déclare que : « Il demeure établi historiquement, que les sciences se sont constituées l'une après l'autre et superposées ; et, didactiquement, que, pour les apprendre, il faut suivre l'ordre indiqué par la série » (page 308). Or, sans analyser ici les arguments de M. Herbert Spencer, qui nous paraissent invincibles, nous dirons, en nous bornant au point de vue didactique, que, d'après notre propre expérience, la physique et la chimie peuvent s'apprendre sans la moindre connaissance préalable de l'astronomie, et que nous avons, au contraire, en étudiant l'astronomie, trouvé un appui réel dans les deux sciences précédentes.

M. Herbert Spencer ayant sous une autre forme fait la même remarque, M. Littré répond que « comme la gravitation est inhérente à toute matière céleste ou terrestre, c'est en traitant de cette force qu'il faut traiter de l'astronomie » [1]. Nous trouvant ici sur un terrain purement didactique, nous demanderons à M. Littré s'il est d'avis d'expliquer aux élèves les phénomènes par le moyen le plus compliqué et le plus abstrus, plutôt que par ce qu'il y a de plus simple ? et si l'élève ne sera pas plus apte à concevoir l'attraction planétaire quand, en versant du sous-carbonate de potasse dans une solution de sulfate de magnésie, il aura préalablement vu à l'œuvre l'attraction moléculaire ?

Nous avons vu que la définition comtiste de la métaphysique est radicalement mauvaise; mais quand même nous l'accepterions, nous serions fortement embarrassé pour faire tenir dans cette science tout

[1] Ouvrage cité, p. 285.

Digitized by Google

ce que notre auteur y fait entrer. Le calcul des probabilités et le régime constitutionnel, la jurisprudence et l'éther lumineux, l'économie politique et le protestantisme, tout cela, chez M. Comte, se coudoie en un pêle-mêle inextricable sur le terrain de la métaphysique. On rencontre cette malheureuse science là où jamais on n'aurait cru la trouver. Tout ce qui paraît absurde à l'auteur porte chez lui le nom de métaphysique; et, ne l'oublions pas, ce qui est absurde pour lui ne l'est pas aux yeux des autres. Ainsi, par exemple, les foudres qu'il lance contre l'économie politique sont inexplicables aux intelligences vulgaires. Nous avons en vain feuilleté les six volumes de la *Philosophie positive*, afin de trouver en quoi cette pauvre économie politique a pu démériter pour être ainsi livrée au bras séculier. Cette science négligerait-elle les faits ? écarterait-elle les données de l'observation ? Nullement : mais elle a le malheur d'être tombée en partage à de pauvres gens qui ne sont ni astronomes, ni physiciens, ni chimistes, ni physiologistes, et qui par conséquent ne savent pas raisonner. Il faut voir avec quel dédain notre auteur parle « de l'inanité nécessaire (*sic*) des prétentions scientifiques de nos économistes qui, presque toujours sortis des rangs des avocats ou des littérateurs, n'ont pu certainement puiser à aucune source régulière cet esprit habituel de rationalité positive qu'ils croient avoir transporté dans leurs recherches.[1] »

En vérité, pour un chef d'école, il y a au moins de la maladresse à refuser aux avocats, habitués aux subtilités de la jurisprudence, et aux littérateurs, vieillis dans les luttes de la critique, la faculté de raisonner juste. Mais Auguste Comte a-t-il jamais seulement ouvert un traité d'économie politique ? Il est permis d'en douter : cette sublime vanité scientifique qu'il étale devant nous nous en donne le droit.

Aux yeux de notre auteur, l'économie politique, cette science qui n'argumente presque jamais qu'*a posteriori*, puisqu'elle traduit en chiffres *matériels* les faits sociaux, qu'elle les groupe, et en déduit enfin des principes dont la valeur est journellement confirmée par l'expérience *matérielle*, n'est que de la métaphysique, c'est-à-dire, notons-le bien, la science des *entités !!* Quand on arrive à de pareilles conclusions, il nous semblerait prudent de ne pas se compromettre davantage en écrivant que « dans chaque organisme, la durée totale de la vie, et celle de ses principales phases naturelles dépendent nécessairement de la vitesse angulaire effective propre à la rotation de notre planète »[2] (!!), ou que la hiérarchie sociale « se rat-

[1] *Philosophie positive*, 47e leçon.
[2] *Philosophie positive*, t. III, p. 399.

Digitized by Google

tache directement à un immuable principe anatomique »[1] (à la phrénologie). En lisant de pareilles choses ne se croirait-on pas dans l'île de Laputa ?

Quant à son exposé de l'histoire au point de vue de ses trois états, inutile de dire qu'il ne les établit qu'en dénaturant les faits au profit de son système. Ainsi, pour se tirer d'embarras, il lui a fallu inventer non-seulement l'état « théologico-métaphysique, » mais aussi l'état « théologique et militaire », l'état « catholique et féodal » propre au moyen âge, etc. Comme ce dernier était difficile à classer dans son système, il le désigne comme « éminemment transitoire » en faisant remarquer « la ruine irréparable d'un tel organisme par le seul conflit mutuel de ses principaux appareils, sans aucune attaque systématique pendant les deux siècles qui ont immédiatement suivi les temps mêmes de sa plus grande splendeur[2].»

Il n'est pas facile de fixer bien nettement l'époque où commença le régime féodal, mais nous croyons qu'on sera d'accord avec nous en lui assignant une durée d'au moins cinq siècles. Or, on conviendra qu'appeler « éminemment transitoire » un régime qui a duré cinq cents ans, c'est un peu s'insurger contre le dictionnaire. Si, par cette expression, Comte avait seulement voulu dire que ce système devait, tôt ou tard, passer pour faire place à un autre, il n'aurait alors énoncé qu'un fait banal, commun à tous les états. Mais il tient beaucoup à être bien compris : c'est bien « éminemment transitoire » qu'il veut dire, et pour le prouver, il affirme que le régime féodal est tombé « sans aucune attaque systématique ! » Ombres de Philippe le Bel et de Louis XI, que vous semble-t-il de l'histoire *positive ?*

S'il existe un fait bien constaté, c'est qu'au moyen âge les villes ont dû leur grandeur et leur puissance à l'élément industriel. Comte nous dit que le clergé favorisa l'affranchissement des communes[3] : c'est dire qu'il favorisait l'industrie. Quelques pages plus loin[4], l'auteur nous parle de « la tendance antiindustrielle propre à tout esprit théologique ! »

Tout commentaire est superflu.

V

Nous avons vu ce qu'est le positivisme : un système fondé sur l'hypothèse gratuite de trois états sociaux successifs, dont le der-

[1] *Ibid.*, t. VI, p. 20. Nous nous rappelons parfaitement que déjà en 1840 le système de Gall était bel et bien enterré. C'est donc ici un parti pris : il était commode de trouver la hiérarchie sociale toute faite par la conformation des crânes !

[2] *Philosophie positive*, t. V, p. 517.

[3] *Philosophie positive*, t. VI, pages 56 à 88. Etait-ce à Laon, en 1112 ?

[4] *Ibid.*, p. 126.

Digitized by Google

nier s'appelle : bien-être universel, progrès indéfini ; nous avons montré qu'il n'est pas une solution du problème social fondée sur une étude approfondie de la nature humaine ; il nous reste, pour compléter notre programme, à exposer ce qu'il devrait être.

Si la philosophie doit devenir une science *pratique*, si elle doit nous aider à résoudre les problèmes sociaux, il est nécessaire qu'elle soit ce que nous avons dit plus haut, un pont jeté sur l'abîme qui sépare aujourd'hui le monde moral du monde matériel.

Si, au lieu de s'occuper de ses trois états, l'école comtiste avait tenté de jeter ce pont en recherchant les cas où les phénomènes matériels exercent une influence visible sur notre moral ; si, en consultant les lois de la mécanique, elle avait cherché à en appliquer quelques-unes aux *forces* intellectuelles ; si, en variant les appareils, elle avait essayé d'appliquer aux phénomènes de l'intelligence les méthodes de recherche et d'induction apprises dans les laboratoires de physique et de chimie, — comme l'a fait, par exemple, tout récemment, M. Vogt, en se demandant jusqu'à quel point le volume du cerveau peut être une mesure de la capacité intellectuelle d'une race humaine ; comme l'a fait Auguste Schleicher, en essayant de jeter quelque jour sur les obscurités de l'anthropologie par les données de la linguistique[1] ; comme l'a fait enfin M. Trémaux, en s'attachant à prouver, par des données recueillies pendant de longs et pénibles voyages, que la race humaine est sujette à se modifier par l'influence des milieux et par celle des terrains géologiques qui l'entourent[2]. — Si, disons-nous, l'école comtiste s'était engagée dans cette voie réellement pratique, alors nous lui accorderions avec empressement le titre de *positive* qu'elle usurpe, et alors, reconnaissant la difficulté du problème abordé, nous serions indulgent pour les résultats. Auguste Comte et ses successeurs ont-ils seulement entrevu de loin ce vaste champ de recherche, encore vierge, dont nous leur ouvrons ici l'horizon? Nullement : Auguste Comte en était même si éloigné, qu'il niait en grande partie une des forces physiques qui exercent sur notre moral une puissance presque illimitée : l'influence des climats. Ecoutons-le :

On ne peut contester que Montesquieu n'ait, pour l'ordinaire, gravement méconnu la véritable influence politique des climats, qu'il a presque toujours extrêmement exagérée... On n'a pu même apercevoir nullement ainsi cette remarque générale... qui doit dominer toute la théorie politique des climats, savoir : que les causes physiques locales, très puissantes à l'origine de la civilisation, perdent successivement de leur empire à

[1] *Auguste Schleicher*, notice, par M. Louis Koch. Beauvais, chez Père.
[2] Voir notre article dans la *Revue contemporaine* du 31 juillet 1864, p. 381.

Digitized by Google

mesure que le cours naturel du développement humain permet davantage de neutraliser leur action [1].

Or, sur quoi Auguste Comte se fonde-t-il pour démontrer la justesse de cette « remarque générale », qui a d'autant plus besoin de preuves, qu'elle « doit dominer toute la théorie politique des climats? » Prétend-t-il que l'on accorde une pareille « domination » à une assertion gratuite, peut-être même contraire aux données de l'histoire, et, mieux encore, de la physiologie? Vite donc! Qu'on nous démontre, et par des faits surtout (on peut en demander à des positivistes), que le nègre né sous l'équateur, saura un jour vaincre les effets accablants d'un soleil vertical, et acquérir l'énergie, l'activité de l'homme du Nord! Allons, Positivisme! *hic Rhodus est, hic salta!*

Le fait est, que si Auguste Comte nie l'influence des climats, il a bien raison : elle renverse, en effet, *ipso facto* toute sa théorie des trois états. Il a dû se trouver singulièrement embarrassé pour reconnaître son état métaphysique chez les nègres et les Esquimaux, les Kamtschadales et les Patagons, qui tous pourtant feront, à l'état positif, partie de son Grand Etre Humanité. Pour se tirer d'affaire alors, il n'y a qu'un moyen : c'est de déclarer que la civilisation réussira un jour à renverser les lois de la nature, à porter le froid à l'équateur et la chaleur aux pôles.

Il suffit de lire le *Cours de philosophie positive* pour se convaincre que, malgré les nombreuses comparaisons que fait l'auteur entre différents pays, il n'a basé ses raisonnements que sur l'Europe, peut-être même est-il plus exact de dire qu'il n'a pas franchi le Rhin. Il a imaginé son système pour le milieu où il se trouvait, sous l'empire des idées que lui avait inspirées l'atmosphère qui l'entourait, et des passions, des querelles, des luttes de ce petit monde de Paris où il vivait : il ne voyait pas au delà. Non-seulement son système eût été faux aux Indes ou au Cap, il l'eût été également en Grèce comme en Suède, en Italie comme dans nos départements, partout enfin, en dehors du petit entourage de savants auxquels il s'adressait.

VI

On entend souvent appliquer à la société le mot *maladie* : ceux qui le font croient communément se servir tout simplement d'une figure de rhétorique, d'une métaphore. Il n'en est rien : la société humaine est un corps obéissant exactement aux mêmes lois physio-

[1] *Philosophie positive*, 47e leçon, t. IV, pages 248 à 250.

Digitized by Google

logiques que le corps humain : il n'y a de différence que dans les *organes*.

Auguste Comte avait donc bien raison de parler de la *physiologie sociale :* elle existe dans le strict sens du mot. M. Littré accepte ce terme dans toute sa force (page 52) et nous empruntons volontiers aux positivistes le mot très rationnel de *sociologie*. Mais en acceptant le fait, ils n'ont pas su en déduire la conséquence inévitable : ils rêvent un progrès *indéfini :* ils nient ce qu'on appelle la *rétrogradation* sociale au moyen âge [1] ; bref, eux qui regardent l'histoire comme « un phénomène naturel soumis à des conditions déterminées [2] », eux qui espèrent tirer de cette même histoire les lois de la *physiologie sociale*, ils oublient la loi fondamentale de la nature, l'*instabilité* : ils ne voient pas que tout ce qui a eu un commencement a nécessairement une fin, et que le dernier terme de toute physiologie est la *mort !*

La *mort sociale* — elle leur a échappé, ils ne l'ont pas entrevue, ils ne l'ont pas étudiée ! Et pourtant le dilemme est inexorable : ou vous reconnaissez une physiologie sociale, dans la véritable signification du mot, et alors vous ne pouvez nier la mort sociale; ou, au contraire, vous niez cette mort, vous affirmez votre progrès indéfini, et alors vous n'avez pas conscience de ce que c'est que la physiologie sociale : vous niez que tout ce qui a commencé doit finir.

Vous nous répondrez sans doute que les sociétés ne meurent pas. En parlant ainsi, vous confondez les *individus* qui survivent à la tourmente, avec les *institutions sociales* qui y périssent. C'est lorsque celles-ci disparaissent que la société meurt. Votre moyen âge, où vous avez cru trouver votre état métaphysique, ne fut que la mort d'une société décrépite, la naissance et l'enfance d'une autre pleine de séve.

Ajoutons que les caractères de la mort sociale sont aussi certains, aussi précis que ceux de la mort individuelle. On peut faire l'autopsie d'une société défunte, comme on fait celle d'un cadavre : seulement le bistouri n'est pas le même [3].

[1] « C'est un des grands services de M. Comte d'avoir donné au moyen âge sa juste place entre l'antiquité classique et l'ère moderne, et de l'avoir déchargé des imputations de ténébreuse rétrogradation que la Renaissance, le siècle de Louis XIV et le suivant avaient attachées à cette époque. » Littré, ouvrage cité, p. 46.

[2] Littré, ouvrage cité, p. 69.

[3] Ecoutons le curé de Meudon : « Quant à la congnoissance des faicts de nature, il veulx que tu t'y addonnes curieusement... rien ne te soit incongneu.., et, par fréquentes anatomies, acquiers-toi parfaicte congnoissance de l'aultre monde, qui est l'homme. » — Rabelais, *Pantagruel*, liv. II, ch. VIII.

Digitized by Google

VII

Nous avons vu qu'au début de son ouvrage, Auguste Comte cherche à établir l'existence de ses trois états par un fait analogue qui, selon lui, se passerait dans chaque individu : chacun serait *théologien* dans son enfance, *métaphysicien* dans sa jeunesse, et *positiviste* à partir de l'âge adulte.

Cette formule, traduite en français, signifie que dans l'enfance on croit à Dieu; que pendant la jeunesse on le discute, et qu'à l'âge adulte on devient athée.

Il est possible que, chez Comte, les choses se soient passées ainsi; mais, sans le savoir, il a mis là le doigt sur un fait très réel. Il n'est que trop vrai, que, chez certaines natures, l'étude et l'instruction affaiblissent le sentiment religieux, et que, si les études sont poussées à un très haut degré, il peut en résulter l'athéisme. L'erreur de notre auteur consiste à croire que cet effet a lieu chez tous indistinctement. Cela seul suffirait à prouver qu'il n'a nullement approfondi la question; autrement il aurait vu que le fait signalé par lui se produit uniquement chez certains esprits froids, peu excitables, et surtout obstinés; mais qu'à côté de ceux-ci, fort peu nombreux d'ailleurs, il y a les natures fortement impressionnables, nerveuses, pleines d'imagination; à celles-ci le sentiment religieux est aussi indispensable que l'air qu'elles respirent. Telles sont, par exemple, presque toutes les personnes du sexe féminin; ajoutons que chez celles qui font exception à la règle, l'amabilité n'est pas précisément la qualité la mieux développée.

Dès lors, lorsque Comte rêve une société sans religion (car son Grand Être Humanité n'est qu'une plaisanterie), il rêve une chose tout simplement impossible. Le sentiment religieux est une nécessité, sinon individuelle, au moins sociale, et nous demandons au lecteur la permission de lui en donner ici une démonstration *physiologique*. La voici :

1° L'homme ne peut vivre qu'à la condition de renouveler ses forces par la nourriture. Or, de cette condition découle, comme conséquence inévitable chez l'homme jouissant d'une bonne santé, un sentiment fortement accentué : *le désir de vivre.*

Lorsqu'en effet, par diverses causes morales ou physiques, ce désir devient nul, l'homme se laisse périr : il cherche même la mort. Le *désir de vivre* est donc une des conditions essentielles de la vie.

2° Le désir de vivre a pour corollaire forcé la *crainte de la mort.*

Digitized by Google

Sous l'empire de ce sentiment, l'homme cherche à éviter tous les dangers qui le menacent. Il se familiarise aisément avec ceux qui sont à la portée de son intelligence ; mais tout ce qu'il ne comprend pas lui inspire de la méfiance, et, si cela paraît menaçant, de la *crainte*.

3° Lorsque, par exemple, ne sachant pas l'expliquer, il voit la foudre, reconnaissant qu'elle est plus forte que lui, le *désir de vivre* lui inspire l'*espoir* de fléchir l'ennemi inconnu par des prières. Cet espoir s'appelle le *sentiment religieux*.

4° La croyance en Dieu est donc la *résultante physiologique* de trois forces plus ou moins conspirantes : le *désir de vivre*, la *crainte de l'inconnu*, l'*espoir de secours ou de protection*.

5° Or il est clair que si l'homme pouvait tout expliquer rationnellement et trouver remède à tout, les deux forces *crainte* et *espoir* deviendraient nulles, et il ne resterait que la force *désir*. Mais puisque l'homme *ne peut pas* tout expliquer, puisqu'il *ne peut pas* trouver remède à tout, les forces *crainte* et *espoir* ne descendront jamais à zéro, et dès lors, généralement parlant, on croira *toujours* à un Être Suprême.

6° Il est vrai que, comme conséquence nécessaire de ce raisonnement, plus l'homme approfondit les sciences, en s'exerçant à arracher à la nature ses secrets, plus grande sera son aptitude à expliquer les phénomènes, et mieux il sera armé contre les dangers. Il peut donc, par un travail incessant dans le silence du laboratoire, arriver à se faire illusion sur son indépendance, et se croire affranchi du pouvoir de Dieu.

Voilà pourquoi, au fond, la formule d'Auguste Comte se vérifie chez quelques individus ; mais la généralité qu'il prétend lui attribuer est inadmissible.

Bref, pour que la société devînt athée, il faudrait qu'elle fût composée tout entière, sans en excepter les femmes, de docteurs ès sciences, et encore faudrait-il que chacun de ces savants eût reçu de la nature une tendance spéciale *ad hoc*. Nous pouvons dormir tranquilles, la phase positive n'arrivera pas de sitôt.

Et pourtant c'est à contre-cœur que nous maltraitons ainsi l'œuvre d'Auguste Comte, car elle ne manque pas de belles pages ni de profondes pensées isolées.

Il avait l'esprit hiérarchique, il était ennemi déclaré des vaines utopies qui ont si souvent ensanglanté le monde : à ce titre il a notre sympathie. Quant à M. Littré, nous regrettons pour notre part qu'un esprit aussi distingué ait mis sa plume et son talent au service d'une cause qui n'a pas d'avenir.

HENRY MONTUCCI.

Digitized by Google

UN ÉCRIVAIN HUMORISTE

AU XVIIIe SIÈCLE

LE COUSIN JACQUES

On ne savait plus rire à la fin du siècle dernier. Nos pères, dans les vingt années qui précédèrent la Révolution, étaient devenus graves, moroses, ennuyés; la gaieté, cette reine découronnée, gauloise d'origine, française de cœur, qui avait présidé aux royales folies de la Régence, s'était vu enfin détrôner. Rieuse et gaie tant que Voltaire avait régné seul, la philosophie avait changé d'allure et de physionomie avec Rousseau; une vague inquiétude avait pris la place de cette humeur enjouée. Le genre sombre, la philosophie noire dominaient partout, au théâtre, dans les salons, dans les livres; les écrivains semblaient se disputer la gloire d'attrister leurs lecteurs, et prenaient à tâche de feuilleter sans cesse les archives de la misère humaine. Tout était triste, jusqu'au rire et aux chansons, qui avaient pris une teinte d'aigreur et de mélancolie; le pays le plus joyeux de la terre était devenu l'asile de la misanthropie. On était grave par genre, sombre par système, inquiet par habitude.

Alors, « on vit paraître un auteur du mauvais genre, qui s'appela *le Cousin Jacques*, qui fit des *Lunes*, qui fit des *Planètes*, et qui osa rire publiquement quand la mode en était passée. Et puis tous les jolis petits écrivains du bon genre prouvèrent, par des al-

Digitized by Google

manachs d'une grande force, qu'il était impossible de rire et d'avoir du goût, de faire des *Lunes* et d'avoir du bon sens, d'aller dans les *Planètes* et d'être un homme d'esprit, de s'appeler *Cousin Jacques* et d'être un bon citoyen.... Et puis le public s'aperçut bien vite qu'on peut en riant parler raison, qu'on peut en riant avoir un cœur, qu'on peut en riant être moraliste, et qu'un écrivain naturellement gai peut, sans blesser le goût ni les convenances, lier son système planétaire aux systèmes politiques des nations terrestres, adapter aux circonstances ses récits et ses voyages, et semer tous ses écrits d'allusions faciles à saisir. »

Ainsi s'annonce lui-même un écrivain original, un aimable causeur. Il égaya nos pères pendant vingt ans; il fit des chansons que tout le monde chantait, des pièces que tout le monde jouait, des journaux que tout le monde lisait. Aujourd'hui on ne le connaît plus guère que de nom.

I

Abel Beffroy de Reigny, dit le *Cousin Jacques*, était né à Laon, le 6 novembre 1757, et appartenait à une des familles les plus honorées du pays. Il annonça de très bonne heure des dispositions précoces pour les vers et le théâtre. A dix ans, il mettait déjà en scène des personnages qui parlaient en prose, parfois même en vers; on lui faisait jouer de petits opéras, des tragédies même, au grand scandale d'un honnête capucin qui faisait au jeune Abel force sermons sur l'impiété de ces innocentes fictions. Celui-ci en fut un jour tellement touché, qu'il faillit se convertir, et, en arrivant en scène, au lieu de commencer son rôle, il récita les deux vers suivants qu'il venait d'improviser :

> Si pour plaire au parterre il faut déplaire à Dieu,
> Je dis à Melpomène un éternel adieu.

Heureusement il n'en fit rien, et le révérend père n'insista pas.

Beffroy fut envoyé à Paris pour y continuer ses études au collége Louis-le-Grand. Mais, chaque année, aux vacances, il revenait à Laon reprendre ses habitudes d'enfance, jouer la comédie et retrouver ses amis. Parmi les camarades de Beffroy au collége Louis-le-Grand, il y en avait plusieurs qui devaient, à différents titres, s'illustrer pendant la Révolution; c'étaient Duport du Tertre, Abrial, Castel, Gaudin, Luce, Delaplace, Picard. C'était Camille Desmoulins, avec lequel il était lié d'amitié; c'était enfin Robes-

Digitized by Google

pierre, son rival pour les couronnes universitaires. Beffroy l'emporta plusieurs fois sur ce dernier, et il paraît que le futur terroriste ne le lui pardonna jamais. Il eut pour professeur le célèbre abbé Bérardier, auquel Camille Desmoulins sauva la vie à l'époque des massacres de septembre. « Le collége Louis-le-Grand, écrivait-il plus tard, où j'ai passé les plus belles et peut-être les plus brillantes années de ma vie, est un des endroits de Paris les plus intéressants pour moi, et j'y porte toujours mes pas avec une sorte de vénération, ou plutôt avec un religieux attendrissement. J'ai été assez heureux pour y laisser des traces dont on veut bien se souvenir encore. »

A vingt ans, Beffroy prit le petit collet. Cela n'engageait à rien; Paris était plein de ces abbés jolis hommes qui prenaient la tonsure pour obtenir un bénéfice, mais n'en restaient pas moins de véritables petits-maîtres, courant les sociétés, les salons et les antichambres. Il n'y avait pas de femmes du bel air qui n'eût son abbé à sa toilette, soit pour lui pincer de la guitare, soit pour lui débiter les nouvelles du jour. Pour être un parfait abbé, il fallait savoir par cœur tous les vaudevilles en vogue, le titre de toutes les pièces nouvelles; connaître tous les rendez-vous de Paris, toutes les anecdotes, toutes les intrigues du Palais-Royal et de l'Opéra; faire des sonnets et des madrigaux, des élégies plaisantes et de la morale pour rire; mettre du rouge et porter manchettes. Tel abbé composait un opéra tout en disant sa messe.

Le matin catholique, et le soir idolâtre,
Il dînait de l'autel et soupait du théâtre.

Il paraît que l'abbé de Reigny eut du succès dans les salons et dans les boudoirs. Sa morale, d'ailleurs, n'avait pas trop de rigidité :

Sans violer toutes les lois,
On peut devenir moins sévère;
Il est doux d'avoir quelquefois
Un petit reproche à se faire.
L'esprit du sage est en défaut
Quand le sage nous dit qu'il faut
Préférer mille autres alarmes
Aux alarmes du repentir;
Car le repentir prend des charmes
Dans les charmes du souvenir.

Digitized by Google

Ses vers, quoique souvent médiocres, étaient fort goûtés; les compliments pleuvaient de toutes parts, et l'on présageait déjà la renommée, la gloire même au jeune poète. Des auteurs distingués l'engageaient à écrire; des femmes d'esprit le suppliaient de rimer. Il eût fallu avoir le cœur bien endurci et l'esprit bien modeste pour résister à ces séduisantes invitations. Et puis, un secret penchant le poussait à écrire, et, à défaut d'encouragements étrangers, la vocation intérieure eût suffi pour lui faire tenter l'ascension du Parnasse.

Ignorez-vous ce que c'est qu'un poète?
Quand une fois il s'est mis dans la tête
De se produire, en vain tout l'univers
S'opposerait à son goût pour les vers;
Bons ou mauvais, il faut qu'il les imprime.

Toutefois Abel hésitait encore; il craignait d'être confondu dans la foule des abbés rimailleurs,

Dont les vers parfumés et les jolis soupirs
Font deviner de loin l'approche des plaisirs;
Qui, dès leurs jeunes ans, par un goût déplorable,
Pour s'immortaliser, se consacrent au diable,
Et qui, bravant de Dieu la tardive rigueur,
Avilissent son nom pour illustrer le leur.

Pour mettre fin à ses hésitations, le jeune abbé prit le parti de s'en rapporter à Voltaire. Il se mit un beau matin en route pour Ferney, pèlerinage que faisaient alors tous ses contemporains, et vint, lui aussi, saluer à sa dernière heure le poète qui lui servait de modèle, le philosophe dont, malgré lui, il subissait l'influence. Beffroy trouva nombreuse société chez le vieux patriarche; beaucoup de gens de lettres y étaient à demeure et composaient la cour de cette royauté littéraire. Sans se laisser intimider par un aussi nombreux auditoire, il lut un petit poëme burlesque de sa composition. Les abbés, les moines, les sots, les nobles, l'Académie même y étaient spirituellement tournés en ridicule. L'auteur s'y célébrait aussi sans trop de modestie, mais avec une si plaisante bonhomie et dans des vers si élégamment faciles, qu'ils faisaient pardonner un peu de fatuité. Voltaire fut enchanté; le faire rire, c'était gagner son suffrage. Il déclara qu'il fallait donner ce poëme au public, et prodigua au jeune abbé les compliments les plus flatteurs.

Loué par Voltaire! Il n'en fallait pas tant pour décider de la car-

Digitized by Google

rière d'un poète qui était déjà possédé de la démangeaison d'écrire. D'ailleurs, il devenait urgent de prendre une détermination : sans bénéfice, sans fortune, l'abbé de Reigny était obligé de donner des leçons de littérature à Paris et en province, et de courir de collége en collége comme professeur de rhétorique. A son retour de Ferney, il n'hésita plus. Il se sentait peu fait pour porter longtemps la soutane. L'état ecclésiastique ne pouvait guère s'accommoder avec l'amour et la galanterie, qui étaient (il l'avoue lui-même) ses deux plus agréables passe-temps. Il composait sonnet sur sonnet, madrigal sur madrigal.

Un jour, ayant aperçu une jeune femme à sa fenêtre, il lui envoie la chanson suivante, qui fit les délices des boudoirs :

En peu de temps tu te fais bien connaître;
En peu de temps tu sais te faire aimer;
Pour exercer le pouvoir de charmer,
Tu n'as besoin que d'être à ta fenêtre.

L'heureux passant, dès qu'il t'a vu paraître,
Partout ailleurs n'envisage que toi;
A tes attraits il se rend comme moi,
Et, comme moi, rend grâce à ta fenêtre.

Le tendre Amour est devenu mon maître;
Par son pouvoir je me sens partager.
Ce Dieu m'a fait à demi déloger :
Il a porté mon cœur sur ta fenêtre.

De tes beaux yeux la puissance fait naître
Dans tous les cœurs l'image du plaisir;
Mais il faudrait, hélas ! pour en jouir,
Il faudrait être ailleurs qu'à la fenêtre !

De cet aveu tu t'offenses peut-être;
Il sent peut-être un peu le billet doux.
Mais à l'auteur épargne ton courroux :
Que peut-il faire ? il n'est qu'à la fenêtre.

Un abbé si galant doit avoir hâte de jeter sa soutane aux orties. C'est ce que fit Beffroy. Il publia alors une petite satire intitulée : *C'est drôle*, dans laquelle il se moquait des abbés versificateurs, de la poésie galante, sans s'apercevoir qu'on aurait pu lui appliquer une partie de ses critiques. Cette brochure n'eut pas grand succès, et il se repentit de l'avoir écrite. Il abandonna la satire pour le

Digitized by Google

théâtre, et composa *Nicolas*, petit opéra-comique où, imitant le *Paysan perverti*, de Rétif de la Bretonne, il peignait les mésaventures d'un villageois enrichi qui veut trancher du seigneur. On retrouve là beaucoup de souvenirs du *Bourgeois gentilhomme*. Cette pièce ne fut ni imprimée, ni jouée en public[1]. Elle fut composée en 1780, et coûta un jour et demi de travail à l'auteur, qui avait vingt-deux ans.

A cette époque une circonstance assez singulière lui suggéra l'idée de changer de nom. Il se promenait un jour dans la campagne avec quelques dames, qui, comme lui, aimaient fort à rire et à plaisanter. On causait des pseudonymes littéraires, alors fort à la mode : l'*Anonyme de Vaugirard*, *Frère Sylvain des Ardennes*, tous les noms supposés de Voltaire étaient successivement examinés, critiqués, approuvés, selon que le choix en était plus ou moins heureux. Les folâtres compagnes de l'ex-abbé, qui connaissaient sa vocation littéraire, s'étonnaient qu'il n'eût pas encore songé à se créer un nom en harmonie avec son caractère ; chacune s'ingéniait à lui en trouver un. Sur ces entrefaites, un pauvre vint à passer. Il portait un costume étrange, composé de pièces et de morceaux qui avaient tous une couleur différente. Les mendiants se laissent aller aisément à parler d'eux-mêmes et à dire leur histoire. Celui-ci raconta qu'il était du village de Nivelle-lès-Saint-Amand, qu'il s'appelait Jacques-Joseph Leclère, mais qu'on l'avait surnommé et qu'on l'appelait partout le *Cousin Jacques*, parce qu'il était un peu parent avec tout le monde. Ce sobriquet plut aux dames, et Beffroy s'empressa de l'adopter pour l'avenir.

C'est sous ce nom qu'il publia, en 1783, deux petits poèmes : *Malborough* et *Hurluberlu*. Ce dernier seul eut du succès. Il était imité du poème de Gentil-Bernard, un des auteurs favoris du Cousin Jacques :

Gentil-Bernard est un grand homme;
Même à Cythère on le renomme
Pour le plus savant professeur
Qui, depuis Pékin jusqu'à Rome,
Ait donné des leçons de cœur.

Hurluberlu est un jeune célibataire dont les nombreuses bonnes fortunes font le sujet du livre. C'est de la poésie légère, inspirée de Voltaire et de La Fontaine, où le vers de huit syllabes s'en va trot-

[1] C'est à M. Beffroy, neveu du Cousin Jacques, que nous devons de connaître cette pièce, dont il a bien voulu nous communiquer le manuscrit autographe.

Digitized by Google

tant d'un air badin avec une facilité et une aisance assez remarquables.

Oh ! quand un vers ne va pas bien,
J'ai bientôt trouvé le moyen
De vous l'ajuster à ma mode.

L'auteur partageait-il de tous points les opinions de son héros sur la philosophie du cœur et la morale des sens? Tout nous porte à le croire, et c'est en toute sincérité qu'il rompait en visière au sentiment pur, à l'amour platonique :

Sans le sens l'amour est détruit :
C'est Gentil-Bernard qui l'a dit...
Je hais l'amour philosophique
A la mode des séraphins ;
Cette tendresse archangélique,
Qui ne parvient pas à ses fins,
Cadre mal avec ma logique.
Bon, si j'étais un pur esprit,
J'aurais l'épine sans la rose ;
Mais j'ai reçu pour quelque chose
Le corps que le bon Dieu me fit.

La même année parurent les *Petites-Maisons du Parnasse*, moitié prose, moitié vers, avec cette épigraphe : « Messieurs, n'en doutons plus, cet homme-ci est fou dans toute la force du terme. » L'idée en est originale. Apollon, un beau matin, assemble son conseil et lui fait part des impressions qu'il a ressenties à son dernier voyage à Paris, qu'il visite de temps en temps. Ce qui l'a le plus émerveillé, c'est l'hospice des Petites-Maisons ; selon lui, c'est l'établissement le plus utile dans une société bien organisée ; car, s'il y a sur la terre beaucoup de malades et de pauvres, il y a encore plus de fous :

Je vois des fous dans la roture,
Des fous parmi les grands seigneurs,
Des fous dans la magistrature,
Et des fous parmi les auteurs.

Erasme l'avait déjà dit. Apollon a donc résolu de fonder un établissement semblable pour les fous du Parnasse, qui, dit-il, sont en grand nombre. Une fois les bâtiments préparés, on nomme trois commissaires chargés de parcourir le royaume et de désigner les

Digitized by Google

nouveaux hôtes de ce logis. Le premier personnage qu'ils rencontrent est Diogène, qui se promenait autour de son tonneau; il se laisse aborder sans frayeur, se croyant à l'abri de leur examen. Pouvait-il supposer qu'on eût la pensée de le ranger parmi les fous, lui que tous les siècles anciens et modernes ont admiré comme un sage? Grande est donc sa surprise quand un des commissaires lui annonce qu'il est désigné comme le premier pensionnaire du nouvel hospice :

Méconnaître les lois, braver tous les usages,
Et se mettre au nombre des sages,
C'est être fou, double fou, triple fou.
Ce tonneau qui t'immortalise,
Qui, par sa seule nouveauté,
A fait vivre ton nom dans la postérité,
Qu'est-ce autre chose, en vérité,
Sinon l'asile heureux de ta fainéantise?
Tu déployais avec ta vanité,
Dans ce ridicule ermitage,
Ta pompeuse inutilité.
C'est là que reposait, ennemi de l'ouvrage,
Ton dédaigneux individu;
Comme si l'on n'avait pas pu
Sous un toit ordinaire avoir de la vertu
Tout comme au fond d'une guérite...

Pour nous, de ton charmant tonneau
Sachant tirer plus d'avantage,
Nous y mettrons, pour notre usage,
Au lieu d'un fou, du vin nouveau.

Héraclite et Démocrite sont traités de même pour avoir abusé l'un des larmes, l'autre du rire. Caton d'Utique est joint à eux. Tite-Live, Tacite, Démosthène, Linguet, Horace, Milton, Quinault, Scarron, Piron, Sophocle, Eschyle, Euripide, Aristophane, Anacréon, Shakespeare, Voltaire, sont tous enfermés aux Petites-Maisons. Il n'y a d'épargné que J.-J. Rousseau, La Fontaine... et le Cousin Jacques, qui se met lui-même en scène, sous le nom de *Maître Eustache*.

Les *Petites-Maisons du mont Parnasse* eurent du succès, mais ce ne fut pas sans quelques difficultés que Beffroy parvint à trouver un éditeur. Le premier auquel il s'adressa lui renvoya son manuscrit accompagné de la lettre suivante :

Digitized by Google

« On m'a remis l'autre jour, de votre part, un manuscrit intitulé : *les Petites-Maisons du Parnasse.* J'ai mal auguré du succès de cet ouvrage quand j'ai observé que la personne qui m'en chargeait n'avait ni montre au gousset, ni épée au côté, ni habit galonné. Je me suis informé de votre célébrité actuelle, de vos prétentions littéraires et spécialement du rang que vous occupez dans le monde. La manière dont on m'a répondu n'est rien moins que décisive pour moi. Si du moins vous étiez sûr de la protection d'un journaliste! Comment voulez-vous que je puisse me charger d'un livre dont l'auteur n'est membre d'aucune société littéraire ? »

II

Toutes ces *folies* n'enrichissaient guère le pauvre Cousin, qui, n'ayant d'autre ressource que sa plume et sa *littérature*, courait de province en province, enseignant pour vivre. Il s'était marié; il avait épousé une jeune femme charmante, « si l'on peut être charmante sans dot », et ce mariage n'avait pas contribué à le mettre à l'aise. C'est alors que l'idée lui vint de fonder un journal où il publierait périodiquement les rêveries et les boutades de sa folle imagination. Avec son caractère indépendant et son esprit original, il lui fallait une feuille où il pût à loisir causer avec ses lecteurs et leur faire part de toutes les bizarreries qui lui traversaient le cerveau. Il commença par lancer des prospectus annonçant la prochaine apparition des *Lunes, journal comme on n'en avait jamais vu.* Il faut voir quelle importance burlesque il attache à cette publication, quel recueillement il recommande aux lecteurs des *Lunes.* Qu'on se fasse un jeu de la lecture des livres fous, dont le but est l'amusement du public, à la bonne heure. Mais qu'on ne prête qu'une attention vague à des objets aussi importants que ceux qui vont remplir les *Lunes*, c'est ce qui ne peut se concevoir ni se tolérer. Qu'on n'aille pas les lire penché nonchalamment sur un sopha, les jambes croisées, ou en se promenant de long en large. On ne doit ni tousser, ni cracher, à moins qu'on ne soit à l'alinéa; on ne doit pas non plus fredonner, ni babiller. Le facteur de la poste qui apporte chaque numéro doit le faire avec dignité, pour marquer qu'il comprend toute l'importance de sa mission. Pour mettre tout le monde à l'aise et faciliter les souscriptions, on pourra acquitter son abonnement en nature. Le Cousin s'engage à faire construire ou à louer tous les hangars, magasins, caves nécessaires pour recevoir les cargaisons qui vont lui arriver de tous les pays du monde. La Russie pourra envoyer du petit-gris, l'Angleterre, de la houille, la Hollande, ses

Digitized by Google

meilleurs fromages, la Turquie, des damas et des sultanes, le Danemark, ses chiens, la Savoie, ses marmottes, etc., etc.

A de pareilles conditions, le succès du nouveau journal était assuré. Le premier numéro parut chez Lesclapart, au moins de juin 1785, avec cette épigraphe :

« D'abord il s'y prit mal, puis un peu mieux, puis bien,
» Puis enfin il n'y manqua rien. »

Le premier numéro contenait quelques poésies légères, des chansons, des anecdotes, *Monsieur l'amoureux*, les *Soirées de Dorval*, des *Extraits du cahier couleur de rose*, l'*Histoire du musicien Gobnichelli*, l'*Histoire d'un arbre du jardin royal* et un article intitulé *Ma Gazette*, renfermant les petites nouvelles du théâtre et des salons. Il y avait là de quoi allécher les lecteurs et les lectrices; aussi les abonnements arrivèrent-ils en foule, et le succès du Cousin Jacques dépassa ses espérances. Dès lors, il s'établit entre lui et ses abonnés une causerie intime, gaie, spirituelle, amusante pour l'un comme pour les autres. Tantôt joyeux, tantôt triste, il fait rire un jour et pleurer le lendemain. On lui envoie de toutes parts des vers, des charades, des bouts rimés, dont quelques-uns trouvent place dans son journal. La matière ne manquait pas. La société parisienne était alors, comme aujourd'hui, une mine inépuisable pour les peintres fantaisistes et les critiques philosophes. Ces mœurs élégantes, où la philosophie se mêlait à la dissolution et à la légèreté, où la science allait de front avec la coquetterie; ces modes capricieuses, qui régnaient à tour de rôle sur le monde des salons et de la littérature, tout cela se retrouve vivant, coloré sous le pinceau du Cousin Jacques, dont la caustique bonhomie sait tirer parti des plus petites choses.

La manie de philosopher est un des premiers travers qu'il critique. « Depuis que tout Paris se mêle de philosopher, je ne puis entendre prononcer ce mot-là sans éclater de rire. Je demandais ce matin à mon perruquier s'il était *philosophe*. Il m'a répondu : « Oui, monsieur, je le suis; et mon bourgeois est philosophe aussi. » Ce garçon-là n'attachait aucune idée à ce qu'il disait, sinon celle *de n'aller point à la messe*. Autrefois, les montres d'or étaient pour les maîtres, et les montres d'argent pour les domestiques. Mais quand on a vu ceux-ci porter aussi des montres d'or, et deux montres, on n'a plus voulu en porter; et les maîtres n'ont plus su comment s'y prendre pour n'être pas confondus avec leurs laquais. N'est-ce point là l'histoire de nos *philosophes?* Depuis que le premier venu veu

Digitized by Google

être philosophe, je vous jure que j'oserais l'être moins que jamais, de peur de me trouver en trop mauvaise compagnie. »

A certains jours pourtant, il se montre plus indulgent pour la philosophie, et lui reconnaît quelque utilité, celle, entre autres de rendre les hommes plus *humains* et d'adoucir le sort des malheureux. Quand il parle de la profonde misère qui règne à Paris à côté du luxe et des plaisirs, son rire se mouille : « Je m'embarrasse bien d'un beau spectacle, si tel ou tel que je peux soulager meurent de faim ! Leur figure livide et bleue viendra s'offrir à mon esprit au beau milieu de l'amphithéâtre, et l'idée qu'ils souffrent quand je me divertis m'empêchera précisément de me divertir. Le moyen de se réjouir, de danser, de chanter et de rire quand on pense qu'il y a des hommes comme nous qui se désolent et se désespèrent, et cela dans la même province, la même ville. la même maison ? On donne un bal à Paris au rez-de-chaussée ; on dispute au premier étage ; on travaille au second ; on chante au troisième, et on pleure au grenier !... »

Si les malheurs d'autrui l'attristaient, ses mésaventures n'étaient pour lui qu'une nouvelle occasion de rire et de plaisanter. Il paraît qu'à cette époque l'administration de la ville de Paris faisait un fréquent usage de l'expropriation et forçait souvent les particuliers à déloger d'une maison qui lui déplaisait ou la gênait. Le Cousin Jacques fut une de ces *victimes*, comme il le raconte fort plaisamment dans une pièce intitulée : *Mes malheurs*.

J'occupais fort modestement
Un fort petit appartement,
Assez haut, mais en belle vue...
Par ordre du gouvernement,
Avec les trois quarts de la rue,
La maison, pour l'alignement,
Fut en peu de jours abattue.

Dans mon nouveau corps de logis
J'eus le Palais pour vis-à-vis.
De par Thémis, autre préface :
— Délogez, monsieur, point de grâce.
— Quand ? — Ne vous faites pas prier ;
Dès demain, pour faire une place,
On démolit tout le quartier.

Adieu, ma gentille cellule !
Adieu, temple de ma gaieté,

Digitized by Google

Dont le marteau va, sans scrupule,
Déshonorer la dignité !

Oh ! cherchons un autre édifice,
Si neuf, qu'on le bâtisse encor...
Mon Apollon, vous avez tort;
Craignez un moment de caprice.
Je ne réponds pas, mon ami,
Qu'exprès on ne le démolisse
Peut-être avant qu'il soit fini !

Il fallut bien plier bagage et transporter ailleurs ses lunatiques pénates. Plusieurs journaux ne manquèrent pas de s'amuser fort de ce déménagement des *Lunes*, et trouvèrent que le Cousin n'avait pas donné assez de retentissement à un événement aussi important. Quelques plaisants du café du *Caveau* prétendirent même qu'une petite charrette n'était pas une voiture assez pompeuse, assez volumineuse pour un ouvrage comme les *Lunes*. Les rieurs avaient tort, car jamais déménagement ne se fit d'une manière plus solennelle, si nous en jugeons par la relation qui fut insérée dans les *Lunes* quelques jours après. Il était presque nuit, et la lune avait donné vacance aux réverbères, car elle seule avait droit de présider à un événement qui l'intéressait si fort. L'heure du départ approche; le signal est donné; on part. Le cortége se composait d'une fille de boutique qui jouait le rôle de piqueur; d'une petite charrette chargée des précieuses *Lunes*; d'une seconde fille de boutique, placée derrière la charrette, et portant le volumineux registre des abonnés. Venait ensuite une brocheuse portant le papier. Une seconde brocheuse... ne portait rien. Ensuite venait un fiacre dans lequel se trouvaient le libraire et sa famille. Enfin, dans un char attelé de chevaux blancs, la foule curieuse et recueillie pouvait apercevoir l'auteur des *Lunes*.

Quelques journaux du temps virent d'un assez mauvais œil le succès toujours croissant des *Lunes*, et essayèrent de les décrier. Le Cousin Jacques supportait impatiemment la critique, et se montra fort dur envers ses détracteurs. Il s'emporta surtout contre le *Journal des Deux-Ponts*, qui du reste avait mérité ces représailles. Malgré ces jalousies et ces disputes, les *Lunes* faisaient fureur; les dames portèrent des chapeaux et des bonnets *aux Lunes;* plusieurs magasins prirent pour enseigne : *Au Cousin Jacques*. Celui-ci recevait des lettres de félicitations, des compliments en vers et en prose, que sa modestie ne l'empêchait pas de publier. Robespierre, alors avocat à Arras, lui envoya deux ouvrages qu'il

Digitized by Google

venait de publier, à titre d'ancien camarade de collége. Camille Desmoulins, qui d'abord avait composé contre les *Lunes* une chanson satirique, finit par faire amende honorable :

J'en fais ici ma confession, écrivait-il à Beffroy, quoique j'aie toujours été un bon parent, c'est moi qui ai fait sur le Cousin cette chanson, plus gaie, il est vrai, que méchante, insérée à la fin de la *Lune* d'août, et que vous avez mise sur le compte de je ne sais quel chirurgien. A ce sujet, vous êtes tombé sur lui assez rudement pour que j'aie craint que l'affaire n'eût des suites. La partie n'aurait pas été égale entre l'enfant d'Apollon et celui d'Esculape, car l'un fait des épitaphes, mais c'est l'autre qui les fait faire. Quand nous avons vu le prospectus du Cousin, qui annonçait son départ pour la Lune, je pensai qu'il ne pourrait se soutenir longtemps à cette hauteur; je blâmai l'entreprise du journal, je calculai l'éclipse totale des *Lunes*, et j'en marquai l'époque. Il y eut des paris ; et vous êtes vengé de ma chanson, car j'ai eu le plaisir de perdre... Certainement, à votre âge, ce n'était pas au milieu de nous et sur la terre que vous aviez pu acquérir les connaissances et amasser les fonds nécessaires pour cette entreprise ; il faut bien que vous ayez fait réellement vos provisions dans la lune.

Le Cousin accueillit assez mal ce retour tardif ; il ne pouvait oublier les traits dirigés contre lui. « Quand je me suis avisé, dit-il, d'entreprendre un cours de gaieté sous les auspices de la lune, je prévoyais bien que nombre de gens, rêveurs et maussades, dont la grande philosophie n'est que du pédantisme tout pur, prendraient en pitié ma lunatique existence; je prévoyais bien que tous les grimauds subalternes de la bonne littérature me décriraient d'abord et me loueraient ensuite. » Du reste, il trouvait d'agréables compensations à ces attaques dans les éloges que lui prodiguaient sans cesse les *Petites affiches*, le *Journal général de France*, le *Mercure*, le *Journal de Paris*, le *Journal politique de Bouillon*. Mais aucun compliment, aucun succès ne l'emporta à ses yeux sur la gloire d'être traduit en allemand. Le traducteur lui envoya un exemplaire élégamment relié, avec une lune d'or sur le frontispice. Le Cousin ne comprit pas grand'chose à ses folies traduites dans une langue dont il connaissait à peine quelques mots; néanmoins il *lut* la traduction avec un plaisir infini.

Ses rapports avec le monde lunatique ne l'absorbaient pas tellement qu'il ne trouvât quelques instants à consacrer au théâtre, pour lequel il conservait un goût très vif. N'était-ce pas sa première vocation? Parlons d'abord des *Ailes de l'Amour*. Dans un numéro de ses *Lunes*, il annonce cet opéra comme étant l'œuvre d'un de ses amis, ce qui lui permet d'en faire l'éloge sans blesser trop sa

Digitized by Google

modestie. C'est une petite bluette en un acte, dont l'idée est ingénieuse. Simon aime Jeannette, et n'ose le lui dire. Jeannette, qui ne veut pas entendre parler des choses du cœur, aime Simon sans trop le savoir. L'Amour survient, et rapproche les deux amants, qui aussitôt, en villageois bien innocents, parlent *mariage*. Ce mot effarouche subitement l'Amour ; il refuse d'assister à la noce, et, malgré les prières des deux fiancés, qui cherchent même à le retenir de force, s'envole en leur laissant dans les mains quelques plumes de ses ailes. Il revient pourtant quelques instants après, et consent, par exception, à demeurer avec eux. La musique, comme les paroles, était du Cousin Jacques ; presque tous les airs furent redemandés deux fois ; plusieurs devinrent populaires, et les dames du temps chantaient sur leur clavecin ces deux couplets, que l'on retrouve encore dans de vieux répertoires :

Il faut des ailes à l'Amour ;
Non qu'il soit léger ni volage,
Mais pour le soutien de sa cour.
Vouloir lui ravir son plumage,
C'est décourager les amants.
Pour voler auprès de leurs belles,
Pour hâter des moments charmants,
Il faut leur prêter,
Il faut leur prêter mes ailes.

Si, dans l'instant du rendez-vous,
Il faut échapper à l'orage,
Et tromper les regards jaloux,
C'est le secours de mon plumage
Qui favorise les amants.
Pour calmer les beautés rebelles,
Pour voiler des plaisirs charmants,
Il faut leur prêter,
Il faut leur prêter mes ailes.

Le triomphe fut complet; l'auteur fut rappelé deux fois sur le théâtre. Il était désormais placé parmi les premiers faiseurs d'opéras, et il avait sur d'autres l'avantage de composer à la fois les paroles et la musique. Il prenait rang à côté des Rousseau, des Dalayrac, des Grétry, ses maîtres et ses rivaux. Dans l'excès de sa joie, Beffroy ne se contient plus. Il écrit à Grétry, son maître et son ami, et lui reproche plaisamment de n'être pas à Paris pour assister à *son triomphe*. Avec quelle complaisance il lui raconte jusqu'aux plus menus détails de cette fameuse soirée! Pour comble de succès,

Digitized by Google

M. Sijas, directeur du magasin de modes des *Arts réunis*, fit faire des bonnets *aux ailes de l'Amour*, qui eurent beaucoup de vogue. Il eut soin d'en envoyer un à Mlle Carline, qui avait joué le rôle de l'Amour dans la pièce du Cousin Jacques.

Du Théâtre-Italien, les *Ailes de l'Amour* voltigèrent rapidement dans les provinces, où elles obtinrent un égal succès. A Valenciennes, on voulut ménager une surprise à l'auteur; une des jeunes actrices qui représentaient les *petits génies* devait lui poser une couronne sur la tête quand il viendrait se faire applaudir. L'actrice qui jouait l'Amour, Mlle Chazel, arracha la couronne des mains de l'enfant et la posa elle-même sur la tête du Cousin.

Il donna la même année deux autres petites pièces sans importance : *les Clefs du jardin* et *la Fin du bail*, ses *Premières et Dernières folies* et ses *Délassements*, premier recueil de ses airs et de ses chansons, qu'il publia sur les nombreuses demandes qui lui en étaient faites. Il lui prit fantaisie de dire aussi son mot sur l'exposition des tableaux de 1787. Il publia à ce sujet une petite brochure, *le Cousin Jacques hors du Salon*, dans laquelle il critiquait toutes les toiles du temps. David et Le Brun trouvaient seuls grâce devant lui. Le Cousin Jacques était fort amateur de peinture, et, à ses moments perdus, il cultivait lui-même cet art, qui s'allie si bien à la musique.

Il lui prit un jour fantaisie de se faire peindre, afin que ses chers abonnés et abonnées pussent posséder l'image de leur aimable Cousin. « Ce n'est pas la première fois, dit-il, que je donne ou publie des preuves de mon insupportable arrogance. On s'accoutume si bien à caresser tout haut son petit amour-propre ! Il n'y a que le premier pas qui coûte. » Il se fait peindre en profil, et *de son beau côté;* il portait en effet sur la joue et l'œil gauche les traces d'une brûlure : sa nourrice l'avait laissé tomber dans le feu. Son portrait ne s'en vendit pas moins à un grand nombre d'exemplaires.

En 1788, les *Lunes*, ces fameuses *Lunes*, s'éclipsèrent tout à coup. La mauvaise fortune sembla s'acharner contre le pauvre Cousin. Malheur de famille, malheur d'argent, tout vint fondre à la fois sur lui. Lesclapart, son libraire, le trompa, le vola, le frustra de ses bénéfices dans la vente de ses livres. Le courage de Beffroy en fut un moment ébranlé. « J'ignore, écrit-il, comment mes yeux ne se refusent pas à la clarté du jour, après les larmes qu'ils ont versées et les veillées qui les ont abîmés ; comment mes jambes peuvent encore me soutenir, après les courses que j'ai faites. » Mais sa plume était le seul soutien de sa famille ; d'autre part, ses fidèles abonnés se plaignaient amèrement de l'abandon subit où les laissait leur Cousin. Il reprit courage, et consentit à continuer ses *leçons de gaieté*.

Digitized by Google

C'est au moment de reprendre la plume qu'il s'écrie avec tristesse :

Viens, ma gaieté, seul espoir de ma vie,
Reprends tes droits; rends le calme à mes sens;
Viens de ma lyre animer les accents,
Rends à mon cœur sa première énergie!
Viens, ma gaieté, charme de mes ennuis!
Viens, en dépit des assauts qu'on te livre,
De mon asile écartant les soucis,
Donner toujours plus d'attrait à mon livre.
Séduis encore par tes joyeux accès,
Et, secondant mon aimable délire,
Fais circuler dans notre heureux empire
Les jeux, les ris, l'amour et mes succès.

Il renonça au titre de *Lune* et appela son nouveau journal le *Courrier des Planètes*. Il changea de domicile pour demeurer rue Phélippeaux, et devint lui-même son propre éditeur. Les numéros des *Planètes* sont plus courts et plus soignés que ceux des *Lunes*. La plaisanterie y est plus fine, plus châtiée; les *choses sérieuses* y sont en plus grand nombre. On sent qu'au milieu de la gaieté du Cousin il y a un grain de mélancolie. L'*Histoire d'un rêve*, les *Philosophes*, l'*Ile des fondateurs* rappellent les plus joyeux instants des *Lunes*.

Pour devenir tout à fait raisonnable et prendre mieux le ton du jour, le Cousin Jacques eut un moment l'idée de bannir à jamais l'Amour de ses vers, de sa prose et même de son cœur. Peut-être aussi voulait-il s'épargner quelques souffrances. Il annonce un jour que l'Amour est mort et qu'il a assisté à son enterrement. Le lendemain, le fils de Vénus vient, comme à son ordinaire, tenir compagnie au Cousin, et s'étonne de trouver porte close.

L'AMOUR.

Pan, pan, pan.

LE COUSIN.

Qui va là?

L'AMOUR.

C'est moi.

Digitized by Google

LE COUSIN.

Qui, vous ?

L'AMOUR.

L'Amour.

LE COUSIN, *avec indifférence.*

Oh ! c'est toi, malheureux !

L'AMOUR.

Pourquoi donc cette injure ?

LE COUSIN.

Va-t'en !

L'AMOUR.

Elle est pour moi nouvelle, je vous jure.

LE COUSIN.

Que viens-tu faire en ce séjour ?

L'AMOUR.

Vous voir, tout comme à l'ordinaire ;
Partager vos soins assidus,
Travailler avec vous en frère...
Ne me reconnaissez-vous plus ?

LE COUSIN.

Que trop !... Va-t'en, va-t'en, te dis-je !
C'est parce que je te connais,
Que je ne veux te voir ni de loin ni de près.

L'AMOUR.

Mais, mais, Cousin, d'où vous vient ce vertige ?

Digitized by Google

LE COUSIN.

Sors, je n'écoute rien.

L'AMOUR.

Soyez de bonne foi.
Là, vous ai-je jamais refusé quelque chose?
Nierez-vous du moins qu'avec moi
Vous n'ayez rencontré, cueilli plus d'une rose?

LE COUSIN, *le regardant de travers.*

L'épine? tu n'en parles pas.

L'AMOUR.

L'épine? Oh! l'épine, on l'oublie,
Et ce n'est rien en pareil cas.

LE COUSIN, *avec l'expression du sentiment le plus énergique.*

Sors, va-t'en, laisse-moi; je ne veux rien entendre!
Mon cœur à tes discours ne se laisse plus prendre.
Adieu, sors; mais sors donc, te dis-je, et que jamais
Je n'entende parler de ton vil personnage.
Va, sous le nom de badinage,
Va commettre ailleurs tes forfaits.

L'AMOUR,

Quoi! c'est donc tout de bon?

LE COUSIN.

Sors, te dis-je!

L'AMOUR.

Et les *Lunes?*

LE COUSIN.

Eh bien! je les ferai sans toi.

Digitized by Google

L'AMOUR.

Elles vont devenir maussades et communes,
Et vous aurez besoin de moi.
(*D'un ton câlin.*)
Franchement, pouvez-vous dire
Que j'ai causé vos malheurs?
Partout j'étends mon empire
Pour sécher partout des pleurs.
L'aspect des moindres alarmes
Est un fléau pour mon cœur,
Et je n'aperçois de charmes
Qu'où j'aperçois le bonheur.

Le public à ma censure
Soumet vos moindres écrits;
Jamais sans ma signature
Ils n'auront le même prix.
Je suis maître en l'art de plaire
Aussi bien qu'en l'art d'aimer;
Apollon vient à Cythère
Chercher le droit de charmer.

Le Cousin se laisse fléchir, et l'Amour reprend auprès de lui sa place accoutumée pour lui servir de secrétaire.

Les observations piquantes, les détails de mœurs abondent dans le *Courrier des Planètes*. Le Cousin entre un jour à Notre-Dame. « Que faites-vous là, mon ami? — Monsieur, j'offre de l'eau bénite à ceux qui entrent dans l'église. — Est-ce qu'ils ne sauraient en prendre eux-mêmes? — Sans doute, mais ce n'est pas l'usage. — Et quel avantage trouvez-vous à leur en donner? — On me gratifie de quelques aumônes de temps en temps. Les bonnes âmes... — Qu'appelez-vous les bonnes âmes? Celles qui favorisent votre fainéantise et sont la dupe de vos grimaces? — Monsieur, je gagne ma vie comme je peux. — Vous n'avez aucune infirmité? — Non, monsieur, grâce à Dieu! — Vous augmentez donc le nombre des mendiants. Qu'un homme escroque l'argent des passants avec un *pater* et un *ave* ou qu'il sollicite leur générosité avec un goupillon, il n'en emprunte pas moins un nom sacré pour couvrir son oisiveté. Quel service rendez-vous à l'État? Vous marmottez à chaque instant des prières latines auxquelles vous n'entendez rien, et que vous estropiez pour l'amour de Dieu. »

Un autre abus révolte le Cousin : c'est qu'on ne puisse entrer dans une église sans payer sa place. « Si je suis damné pour n'avoir point fréquenté les églises, je répondrai à monseigneur Satan :

Digitized by Google

Lorsque l'on prie, il faut prier à l'aise,
Et, mon travail étant mon seul secours,
J'eusse à la messe assisté tous les jours,
S'il ne m'eût pas fallu payer ma chaise. »

Il n'est pas non plus très enthousiasmé des suisses de paroisse. « Que prétend-on faire avec ces grands mannequins poudrés comme des acteurs, armés d'une épée et d'une hallebarde dans le sanctuaire du recueillement et de la paix? »

Veut-on savoir ce qu'étaient les prédicateurs en 1789? Le Cousin Jacques nous l'apprend de la façon la plus spirituelle du monde: « J'ai eu la curiosité d'entendre plusieurs sermons pendant ce carême. Vous dirai-je que je n'ai pas rencontré un seul prédicateur qui fût de mon goût? L'un possède un bel organe, et puis c'est tout; l'autre a du geste, mais point de style ni d'onction. Celui-ci est plein de manières et d'afféterie, et j'appelle cela conter fleurette à ses auditeurs. Pesez bien cette expression : elle ne vous paraîtra nullement déplacée si vous songez qu'il faut à la plupart de nos jeunes prédicateurs un surplis de linon-batiste très fin, des manchettes bien plissées, un petit rabat bien empesé, un mouchoir de fine batiste et une frisure très galante. Ajoutez à cela le talent factice de grasseyer, de faire la jolie main, de parodier le jeu fade de la plupart de nos acteurs de théâtre; et puis vous verrez si la parole de Dieu devient supportable dans la bouche de pareilles marionnettes. Bourdaloue et Massillon ont rendu d'ailleurs le public très difficile en fait de sermons. Ils joignaient les fruits aux fleurs; on n'a plus même à présent que des fleurs artificielles. » Le tableau est plein de vérité. Le *joli* était à la mode; pourquoi donc s'étonner que le public des églises voulût de *jolis* sermons et de *jolis* prédicateurs, comme le public des théâtres voulait de *jolies* pièces et de *jolies* actrices? Le Cousin avait beau vouloir réformer l'abus qu'on faisait du culte et de la religion au profit de la coquetterie; il avait beau reprocher aux femmes du monde élégant le luxe qu'elles étalaient dans les églises ou à Longchamps ; les lectrices riaient en lisant ces spirituelles critiques; elles avouaient même qu'il pouvait bien avoir raison, mais elles ne se sentaient aucune envie de revenir à la simplicité primitive.

III

Pendant un an, le succès du *Courrier des Planètes* ne se démentit pas. Mais, au commencement de 1789, l'approche des états généraux devenant la préoccupation dominante, les productions lunatiques

Digitized by Google

du Cousin s'en ressentirent et virent diminuer leur vogue. « Toute l'activité des esprits se tourne, ici comme en province, vers les états généraux. La chose en vaut la peine; et si les Français perdent leur caractère de frivolité, la circonstance les excuse, en supposant que ce caractère national puisse raisonnablement se conserver. Mais ils n'ont pas, je pense, renoncé tout à fait à la gaieté; ils y reviendront, comme au plus bel apanage qu'ils aient reçu de la nature. » Pour lui, du reste, les états généraux ne sont qu'un événement secondaire, et il ne voit encore la révolution qui s'apprête que comme une réforme de l'impôt et de quelques priviléges. Aussi s'étonne-t-il de la quantité de brochures qui inondent le public et les magasins de libraires. Que prétend-on? Veut-on éclairer les ministres? Eh! les ministres en savent plus que les trois quarts des barbouilleurs de papier, qui, du fond de leurs greniers, prétendent leur faire la leçon, sans acquis, sans expérience. Veut-on convertir et instruire le roi lui-même? Eh! le roi a bien le temps de s'ennuyer à parcourir trois ou quatre mille pamphlets que la rage de se faire imprimer a dictés.

Cependant il fallut céder au courant général, sous peine de ne plus se faire lire. Le Cousin Jacques se mit donc aussi à parler politique, mais sans quitter le ton de la plaisanterie et de la gaieté. Tantôt il s'érige en prophète et indique les abus qui vont être détruits; tantôt il écrit à Louis XVI des lettres de condoléance sur l'anarchie qui se prépare. Il faudrait pourtant se garder de croire que le Cousin Jacques fût un adversaire de la Révolution. Il désirait sincèrement la réforme des abus; il tournait en ridicule les titres de noblesse et les priviléges dans une espèce de Dialogue des Morts intitulé : *Adam et Ève aux Etats de Bretagne*, où nos premiers parents se demandaient avec étonnement ce qu'était devenue l'égalité qui régnait de leur temps. On le comptait alors parmi les patriotes, car, le 14 juillet 1789, le peuple, qui l'aimait, fit invasion chez lui, le conduisit à la Bastille, et le força d'écrire, sur les lieux mêmes et pendant l'action, l'histoire du siége et de la prise de cette forteresse. La relation qu'il en donna est fort curieuse, et pleine d'émouvants épisodes. C'est à ce moment-là qu'il écrivit son *Histoire de France pendant six semaines*.

La liberté de la presse lui sourit fort : « Outre la folie et la gaieté, qui m'étaient propres, je pourrai donc, sans craindre une gêne ridicule, parler politique, éducation, littérature, nouvelle, anecdotes de société.... non-seulement dans des allusions plaisantes, mais encore dans des articles particuliers. Rien ne pourra plus m'être étranger. Mais, loin de m'écarter de mon genre, je sais trop bon gré à la nature de me l'avoir donné pour ne pas m'y attacher plus que jamais. La

Digitized by Google

gaieté est un besoin pour le Français. Assez longtemps ils ont renoncé à leur caractère. Quand les choses auront pris une tournure solide et paisible, la gaieté nationale sympathisera très bien avec l'amour de la liberté et l'énergie des hommes raisonnables. Alors je me livrerai plus librement à ma folie ; et tous mes lecteurs seront fous avec moi, parce qu'entre mille ouvrages sérieux il en faut au moins un qui ne le soit pas. »

L'horizon révolutionnaire s'assombrissait chaque jour davantage, et la franche gaieté n'était plus de saison. On ne riait même plus au théâtre ; les comédies du bon genre et les joyeuses opérettes étaient remplacées par des pièces *patriotiques* dont la gaieté et l'esprit ne faisaient pas toujours les frais. Le Cousin Jacques, qui n'avait rêvé dans la Révolution que la réforme pacifique des abus, et qui avait cru que l'ère nouvelle pourrait s'ouvrir sans crise et sans violence, au milieu de l'allégresse et des chansons, commençait à voir s'évanouir ces douces espérances. Il cède, mais en protestant : « Pourquoi les Français renonceraient-ils éternellement à la douce sensibilité d'un joli roman, aux tendres accents d'une chanson érotique, à la gaieté piquante d'un léger vaudeville, à la noble harmonie d'un poëme bien fait, aux saillies agréables d'une épigramme ou d'un conte, à l'ingénuité d'une fable bien tournée? On peut faire des contes, des romans, des chansons et des épigrammes sans être aristocrate, et les récréations de l'esprit ne rétabliront jamais le despotisme en France. »

En 1792, le Cousin Jacques ne rit plus. Il devient un homme sérieux, un écrivain politique, il publie le *Consolateur*. Ce journal est de sa part un véritable acte de courage. Au milieu de l'ardeur révolutionnaire, il prêche la modération ; en présence du fanatisme républicain, il loue et défend la royauté chancelante et traite de folie la Révolution, dont il attribue les excès à la fausse philosophie.

L'arme dont il se sert le plus volontiers, c'est le ridicule ; et, à ce titre, le *Consolateur* peut prendre place à côté des *Actes des Apôtres*, de l'*Évangile du jour* et des autres journaux qui s'efforçaient, à leurs risques et périls, de rire aux dépens de la Révolution. Le Cousin Jacques n'échappe pas, du reste, aux défauts de ce genre. Voulant rire, bon gré mal gré, en dépit des circonstances, il montre les dents. Au fond de ses saillies, on sent toujours un peu d'aigreur; sa plaisanterie a perdu beaucoup de sa douceur et de sa bonhomie primitives, pour devenir quelque peu aigre-douce. C'est déjà le ton du *Figaro* de nos jours, mais avec plus de finesse et plus d'esprit. Les satires, les attaques personnelles deviennent de plus en plus fréquentes ; les hommes les plus marquants du parti patriote sont aussi les plus déchirés. Citons quelques traits parmi les meilleurs :

Digitized by Google

Quelques confiseurs, ayant voulu attirer les chalands par le charme de la nouveauté, ont fabriqué de petits députés en bonbons. On a vendu Fauchet, Bazire et Chabot en sucre ; mais on ne sait si, par une méchanceté bien coupable, ils n'ont pas entremêlé quelque dose d'aloès et de coloquinte dans la composition de ces dragées législatives. Ce qu'il y a de certain, c'est que Bazire, Chabot et Fauchet sont amers comme chicotin, et qu'on ne peut pas dire que ce sont des gens à croquer.

Un autre jour, c'est à Brissot qu'il s'attaque. Il publie à ce sujet la lettre suivante, qu'il dit avoir reçue en droite ligne des apôtres saint Pierre et saint Jean. On voit que les correspondants de journaux ne sont pas une invention de notre époque. Voici cette lettre inédite, ce *communiqué* venu du ciel :

Nous nous empressons, monsieur, de vous prier, au nom de la religion, dont nous fûmes sur la terre les premiers apôtres, d'annoncer à tous vos lecteurs que le nommé Jean-Pierre Brissot, auquel on nous a donnés pour patrons le jour de son baptême, n'est nullement sous notre protection, non plus que le nommé Pierre Manuel, qui ne croit pas plus en nous que l'on ne croit en lui dans le séjour que nous habitons. Nous tenons au greffe du paradis un registre de ceux qu'on a baptisés sous nos auspices, et nous voyons avec douleur qu'il faut en rayer chaque jour un très grand nombre. Si nous adoptions ici les principes de ces messieurs, bientôt il y aurait une révolution dans le ciel. Le plus petit saint voudrait détrôner le bon Dieu ; cela occasionnerait une secousse dont la terre ressentirait les tristes effets; et nous aimons trop l'espèce humaine, malgré ses folies, ses erreurs et ses crimes, pour lui vouloir d'autre mal que celui qu'elle se fait à elle-même.

Signé : SAINT PIERRE, prince des apôtres.
SAINT JEAN, évangéliste.

Après les hommes viennent les choses. On sait que la Révolution avait amené à sa suite une foule de modes nouvelles, de fêtes, de costumes, d'emblèmes de toute sorte. Les hommes de l'ère nouvelle avaient voulu tout changer, même le calendrier. Le Cousin se moque beaucoup de cette manie d'innover, de cet amour excessif des emblèmes révolutionnaires. Nouveau Tell, il refuse bravement de coiffer le bonnet rouge et de s'incliner devant l'arbre de la Liberté :

La nation française, dit-il, a toujours été remarquée par l'élégance de ses modes. C'est surtout dans la variété des bonnets que la légèreté des têtes nationales s'est montrée le plus ouvertement. Un bonnet *à la Jeannot* n'avait pas plutôt paru, qu'on lui faisait succéder un bonnet *à la Marlbo-*

Digitized by Google

rough. Ensuite sont venues les bonnettes *à l'Iphigénie*, *à la Panurge*, *à la Figaro*, *à la Tarare*, *à la Nicodème*. De tous temps les maris et les femmes se sont fait réciproquement porter le bonnet jaune. A présent c'est la mode des bonnets de laine rouge, en attendant le bonnet vert, qui culbutera tous les bonnets. Certains marchands bonnetiers ont spéculé sur le patriotisme *en bonnets*, comme les marchands de drap bleu et de rubans tricolores ont spéculé sur la frivolité française pour faire leurs affaires à nos dépens sous le nom de la patrie. Ce nom-là est le passeport de la cupidité en tout genre.

On assure que le Pape, dans le dernier consistoire, a dit aux cardinaux qu'il ne concevait pas la rage des patriotes de France contre la cour de Rome, qui portait l'énergie de la liberté bien avant eux, puisque la *barrette* n'est autre chose qu'un bonnet rouge, et que les frères et amis du royaume de France devaient reconnaître pour frères et amis les cardinaux à leur bonnet rouge; qu'enfin, se réunissant déjà par la tête, il ne restait plus qu'à se réunir de cœur.

La muse même du Cousin Jacques, cette muse si douce, si joyeuse, si galante, a changé tout à coup de ton et de visage; elle est devenue lyrique, comme celle de Jean-Baptiste Rousseau, et ce n'est certes pas à son avantage. On trouve dans le *Consolateur* un accès de ce genre, qui dure dix grandes pages et contient près de six cents vers. Une ou deux strophes méritent d'être citées :

Non, Brissot, tu n'es pas mon frère,
Ni toi ni tes vils sectateurs!
Le Dieu que j'appelle mon père
N'est point le Dieu des malfaiteurs!
Et si, fier de la ressemblance,
Tu portes de l'humaine engeance
Les traits si nobles et si doux,
C'est une erreur de la nature:
Elle imprima sur ta figure
Le sceau qui n'appartient qu'à nous!...

César est-il maître de Rome?
Soudain le poignard de Brutus
Pénètre le flanc du grand homme
Dont Rome admirait les vertus.
Et Caton, pour lui seul barbare,
Modèle d'une fierté rare,
Est plus grand que ses ennemis;
Victime de sa propre rage,
Il ne peut, malgré son courage,
Survivre aux lois de son pays.

Digitized by Google

Mais César devait sa conquête
A ses vertus, à sa valeur ;
Et des tyrans qu'ici l'on fête
Quel titre a consacré le leur ?
Français, si des brigands despotes,
Marqués du nom de patriotes,
Font triompher leur faction,
Eh bien ! que notre affront s'efface,
Et de Brutus ayons l'audace,
Ou le désespoir de Caton !

Beffroy de Reigny composa encore, sur l'air de *la Marseillaise*, une parodie de ce chant patriotique qui fut très goûtée, moins pour son mérite littéraire que pour les sentiments qui l'avaient inspirée. Comme toutes les imitations, elle est loin du modèle ; mais elle porte les couleurs du temps, et c'est à ce titre que nous demandons la permission de la mettre sous les yeux du lecteur. Elle est intitulée :

LE CRI DES (VRAIS) PATRIOTES

Allons ! enfants de la patrie,
Voici la fin de nos malheurs ;
On va punir la tyrannie
De tous ces clubs désolateurs.
Entendez-vous dans nos campagnes
Gémir ces pauvres villageois,
Qui veulent vivre par les lois,
Eux, leurs enfants et leurs compagnes ?

Aux armes, citoyens, formez vos bataillons !
Marchez ! (*bis*) qu'un sang impur abreuve nos sillons !

Que veut cette horde rebelle
De factieux et d'imposteurs,
Qui, dans sa rage criminelle,
A souillé la France d'horreurs ?
Français, pour nous, ah ! quel outrage !
En nous vantant la liberté,
Ces tigres ont prémédité
De nous plonger dans l'esclavage.

Aux armes, etc.

Quoi ! cette ligue mercenaire
Fera la loi dans nos foyers ?
Quoi ! cette secte atrabilaire

Digitized by Google

Divisera nos fiers guerriers?
Grand Dieu! ces bandes forcenées
Sous leur joug nous humilieraient?
Ces vils despotes deviendraient
Les maîtres de nos destinées?

Aux armes, etc.

Tremblez, conspirateurs perfides,
Opprobre de tous les pays!
Tremblez! vos trames régicides
Vont enfin recevoir leur prix!
Tout a des bras pour vous combattre;
Si nous succombons sous vos coups,
Tout l'univers, dans son courroux,
Va se liguer pour vous abattre.

Aux armes, etc.

Amour sacré de la Patrie,
Conduis, soutiens nos bras vengeurs!
Royalisme, vertu chérie!
Combats avec tes défenseurs!
Sous nos drapeaux que la victoire
Accoure à tes nobles accents;
Dans tes ennemis repentants
Vois ton triomphe et notre gloire

Aux armes, etc.

Nous pourrions multiplier les citations, car il n'est pas un acte, pas un personnage de la Révolution qui ne trouve place dans cette galerie de critique burlesque. Ayant adopté ce parti et ce genre, le Cousin Jacques devait déplaire à beaucoup de gens, à une époque surtout où l'on pardonnait d'autant moins à ses adversaires qu'ils avaient plus d'esprit. Un grand nombre de ses abonnés lui écrivirent qu'ils l'abandonnaient pour la vie, parce qu'ils ne goûtaient pas ses maximes et que le ton du *Consolateur* n'était pas celui des *Lunes*. Les Jacobins de Grenoble, qui n'entendaient pas mieux la plaisanterie que leurs frères de Paris, lui écrivirent qu'il était un *coquin*, qu'ils allaient brûler devant la salle de la société toutes ses œuvres, et notamment son *damné de Consolateur*, en attendant qu'ils eussent le plaisir d'infliger le même traitement à sa personne, ainsi qu'à Denné et Froullé, ses libraires. Beffroy n'avait pas dissimulé son indignation contre la scène du 20 juin. Aussi, quand arriva le 10 août,

Digitized by Google

il fut au nombre des proscrits désignés d'avance. On fit périr son éditeur, et tous les exemplaires du *Consolateur* furent saisis et brûlés, ce qui fait que cet ouvrage est aujourd'hui extrêmement rare.

Comme œuvres politiques (ce qui n'est pas la partie forte du Cousin Jacques), il publia encore, en 1793, la *Constitution de la Lune*. Il avait quitté Paris et s'était retiré à la campagne après les infortunes de son *Consolateur*. Ne sachant à quoi s'occuper, n'ayant plus le courage de rire et de chanter, entouré de malveillance et de soupçons, exposé à mille dangers pour sa hardiesse passée, il écrivit ce petit livre, où, en faisant l'éloge de la lune, il censurait la terre et traçait un plan de constitution républicaine d'après l'idéal doux et pacifique qu'il poursuivait avec si peu de succès. Malgré les lettres que lui écrivaient l'évêque de Lyon et Mercier pour le rassurer et le faire retourner à Paris, il n'osa sortir de sa retraite, et peut-être fit-il bien, car qui sait s'il n'eût point fini, comme tant d'autres aussi innocents que lui, par mourir sur l'échafaud révolutionnaire?

Au 13 vendémiaire, pressentant de nouveaux dangers, il fut une seconde fois obligé de se cacher. Il se réfugia dans un grenier de huit pieds carrés, rempli de meubles appartenant à une dame qui était alors à la campagne. Il y pénétra le soir, sans lumière, avec un ami, et se coucha sur deux matelas. Pour tromper les voisins, son ami dut l'enfermer à double tour, lui laissant du vin et du pain, mais point d'eau, et lui promettant de venir chaque matin lui appporter les vivres de la journée. Malheureusement, en revenant le lendemain, l'ami ne reconnut pas bien la porte qu'il fallait ouvrir et la confondit avec celle d'un voisin. Celui-ci, entendant une clef s'agiter dans la serrure, sort brusquement de chez lui en criant : Qui va là? On crut qu'il y avait des voleurs dans la maison; tout le monde fut sur pied. Pendant quarante-huit heures le Cousin Jacques s'attendit à chaque instant à être pris, et resta sans nourriture enfermé dans son grenier. Enfin il put sortir, et accepta un asile chez un de ses amis. C'est de là qu'il publia le *Testament d'un Électeur*, où il expliquait dans des pages pleines de feu et d'éloquence les motifs de sa fuite.

Dans une esquisse générale comme celle-ci, nous sommes obligé d'atténuer chaque trait et de tout sacrifier à l'ensemble. Cette physionomie du Cousin Jacques est si variée, si pleine d'intérêt divers, qu'il faudrait, pour bien la connaître, l'étudier successivement sous toutes ses faces, ce qui, ici, nous eût conduit trop loin. Nous avons dû, par conséquent, passer légèrement sur ses œuvres théâtrales, d'un genre original, et qui occupent une place importante dans le répertoire de cette époque. Nous avons laissé de côté *Corio-*

Digitized by Google

linet, *les Clefs du jardin*, *la Fin du bail*, *Jean-Baptiste*, *Marton*, *les Deux Charbonniers* (son œuvre favorite), *les Folies dansantes*, *la Confédération du Parnasse*, *le Retour du Champ de Mars*, *Jean Bête*, *Apollon directeur*, *les Deux Nicodèmes*, etc. Nous aimons mieux réserver ces pièces pour une étude générale sur le théâtre de cette époque, où elles nous offriront un plus grand intérêt en les rapprochant des œuvres étrangères.

Il en est deux pourtant dont nous allons nous occuper, car elles firent grand bruit et elles serviront à compléter l'idée que les *Ailes de l'Amour* ont pu déjà nous donner de l'œuvre théâtral du Cousin Jacques. La première est intitulée *Nicodème dans la Lune* ou *la Révolution pacifique*. Elle fut jouée en 1790 au Théâtre-Lyrique. C'est une pièce demi-comique, demi-philosophique, au sujet de la Révolution, avec cette épigraphe : « Jusqu'à c'te heure, Dieu merci, gnia encore personne d' blessé. » La scène se passe dans la lune. Au lever du rideau, on voit des paysans travailler avec peine, en se plaignant amèrement de leur malheureux sort. En vain une jeune paysanne, Lolotte, chante pour les distraire une jolie romance, sur un air du Cousin Jacques, commençant par ces mots :

Colinette au bois s'en alla, etc.,

la musique ne les soulage guère. Le curé survient ; un brave homme, qui représente le parti libéral de l'endroit, et qui, à ce titre, fait de l'opposition au seigneur, représentant de l'administration ; enfin, un vrai curé du tiers état lunatique. Il fait tous ses efforts pour apaiser l'irritation des paysans, tout en reconnaissant qu'ils sont fort maltraités. Tout à coup on apprend que l'Empereur vient chasser dans le pays. Joie universelle : voilà l'occasion d'obtenir un soulagement de maux. Pendant que les paysans se préparent à recevoir leur monarque, ils pensent mourir de frayeur en voyant arriver d'en haut une machine renfermant un être inconnu. La machine est un ballon : l'être est le brave Nicodème, patriote français. Une fois la première frayeur dissipée, la conversation s'engage. La mère Bahu apprend au nouvel arrivé que l'on attend l'Empereur.

NICODÈME.

Vous avez donc des majestés aussi, vous autres gens de la lune?

Digitized by Google

MÈRE BAHU.

Seur'ment; et not' Empereur est un ben brave homme; si on n' li faisait pa t-accroire tout l' contraire de c' qui est!...

NICODÈME.

Oh! ben, dame, ça, c'est l'ordinaire. Mais, chez nous, par exemple, nous avions aussi des majestés; ça a duré comme ça pendant ben longtemps, et pis, comme i' faut q' tout change dans l' monde, l' peuple a dit: J' n'en veux pus; i' s'est mis en république, et pis, au lieu d'un roi, on a dit comme ça qu'on choisirait des hommes capables à faire aller la machine, et que ça serait la loi qui s'rait l' monarque..... Gnia peut-et' pas d' mal à ça; chaq' nation est ben libre d' choisir l' gouvernement qui li plaît, et comme nous n' nous mêlons pas des affaires des autres, nous n' voulons pas non p'us qu'i' mettent le nez dans nos arrangements; nous respectons leurs goûts et leurs coutumes; par ainsi, n' faut pas qu'i' critiquent nos usages et nos volontés... C'est ben jus'?...

MÈRE BAHU.

Ben loin d' vous critiquer, j' voudrions ben qu'on vous imite par ici...

NICODÈME.

Oh! ça, la mère, c'est une autr' paire de manches; je n' sommes pas v'nu ici pour faire des boul'varsements...

Nicodème se fait un peu prier; enfin il consent à être auprès du souverain l'orateur du peuple.

Enfin l'Empereur arrive. On l'acclame. Le curé en profite pour lui chanter deux petits couplets de sa façon qui renferment à la fois une critique et un éloge:

Un prince est une rose
Qu'amuse le zéphir;
A peine est-elle éclose
Qu'on cherche à la flétrir.
Une épine cruelle
  Offrait ses traits,
De cette fleur si belle
  Défend l'accès.
Cette rose est l'emblème
De Votre Majesté:

Digitized by Google

Chez vous le diadème
Couronne la bonté.
Mais, ce qui nous chagrine,
Hélas! seigneur,
Vos flatteurs sont l'épine,
Et vous la fleur.

L'Empereur est ému; il rentre en lui-même, renvoie ses ministres, ses prélats, et accomplit malgré sa cour une véritable révolution pacifique au profit du peuple. Nicodème repart comblé de bienfaits et accompagné d'un grand nombre de femmes jeunes et vieilles que la curiosité attire sur la terre.

La seconde pièce dont nous voulons parler est le *Club des bonnes gens*. De toutes les œuvres dramatiques du Cousin Jacques, c'est celle qui fit le plus de bruit, et elle est restée célèbre dans le répertoire théâtral du temps.

Le trait le plus original du *Club des bonnes gens* était de mettre en scène, comme acteur principal, un bon et brave curé de village. C'était risquer de blesser à la fois les amis et les ennemis du clergé. Le sujet de la pièce est du reste fort simple. L'auteur nous représente un curé de campagne déplorant la discorde que la fureur révolutionnaire est venue jeter parmi ses paroissiens. Il les voit avec peine abandonner leurs soins et leurs travaux champêtres pour s'occuper de politique. Le plus entêté de tous est le meunier Thomas, son voisin, qui s'est fait le chef du parti ultrapatriote, et qui a fondé un club dans son jardin. A la tête du parti opposé se trouve dame Blaise, espèce de bas-bleu de village, fort entêtée dans les idées contre-révolutionnaires et affichant le plus profond dédain pour tous ces sans-culottes campagnards. Le malheur est qu'Alain, fils de dame Blaise, est épris d'Elise, fille de Thomas, et les dissensions politiques des parents sont un terrible obstacle au bonheur des amants. Il ne faudrait pourtant pas prendre trop au sérieux les opinions de M. Thomas, ni croire qu'il soit un phénix d'intelligence et d'éducation. La première passion du voisin du curé est le bon vin dont il s'enivre; c'est dans sa bouteille qu'il puise les beaux et éloquents discours dont il régale les membres de son club; et s'il a un faible pour la couleur rouge, c'est qu'elle est aussi la couleur du jus de la treille. Ses idées à ce sujet, il les expose dans une joyeuse chanson qu'il chante entre deux verres :

Faut chasser la mélancolie,
C'est l'vrai moyen d'sauver l'Etat;
Boire à la santé d'la patrie,
C'est la devise du soldat.

Digitized by Google

Prenez un flacon,
Versez-moi du bon!
Gniaurait pas tant d'aristocrates
Si l'on buvait à qui mieux mieux
De ce bon vin vieux.
C'est ça qui fait les démocrates.
On est joyeux,
Courageux,
Valeureux,
Quand on boit de ce bon vin vieux.

Quand on écrira not' histoire,
J' voulons ma part de nos succès.
Tout citoyen qui n' veut pas boire
N' pass'ra jamais pour bon Français.
Mais c' ti-là qui boit,
Fidèle à la loi,
S' ra toujours pris pour un grand homme,
En avalant à qui mieux mieux
De ce bon vin vieux.
C' ti-là qui tient la cour de Rome,
S' rait indulgent,
Complaisant,
Généreux,
S'il buvait de ce bon vin vieux.

Le pauvre Alain, désespéré de se voir éloigné d'Elise pour des motifs aussi ridicules, laisse éclater sa douleur et maudit cette manie de *politiquer*, fléau des champs et des villes. Plus d'union, plus de joie, plus de tranquillité, partout la discorde et l'ennui :

Amour, hymen, gaieté, désertant les ménages,
Sont partout oubliés, jusque dans les villages;
Le berger philosophe, oubliant ses chansons,
Laisse au gré du hasard s'égarer ses moutons.
Le mousquet dans ses mains remplace la houlette;
Sa voix ne répond plus à la voix de Lisette,
Et son cœur, insensible aux accents de l'amour,
N'entend plus les oiseaux des bosquets d'alentour.
L'Amour lui-même, enfin, s'exilant à Cythère,
Va cacher son effroi dans les bras de sa mère,
Et la beauté, poussant des soupirs superflus,
Eclate en longs regrets qui n'attendrissent plus.

L'amoureux désolé va trouver le curé, dont il est l'élève favori. Elise se joint à lui; tous deux supplient le pasteur d'intervenir en

Digitized by Google

leur faveur. Le curé, qui a son idée, les rassure, leur promet de tout arranger, et leur répond en souriant :

Le temps présent est une fleur
  Qu'étouffent les épines;
Leur nombre ternit sa fraîcheur,
  Ses couches purpurines.
On ôte à ces épines-là
  Chaque jour quelque chose ;
Vous verrez qu'il ne restera
  Bientôt plus que la rose.
Dans peu vous verrez la gaieté
  Reprendre son empire ;
A l'attrait de la liberté
  Le Français va sourire.
De sa tristesse il perd déjà
  Chaque jour quelque chose ;
Bientôt l'épine s'oublira
  En faveur de la rose.

Le curé va trouver dame Blaise, et la ramène, sans trop de peine, à des sentiments plus raisonnables. Quant au meunier Thomas, il se montre moins facile; le curé se décide donc à employer les grands moyens. A l'heure où le club de Thomas est en séance, il fait venir chez lui plusieurs paysans, pour simuler de son côté un club de sa façon. Arrivent sa servante Nanette, déguisée en vielleuse, et Nigaudinet, son jardinier, en marchand de chansons. Au lieu donc de s'occuper de politique chez le curé, on chante, on danse et l'on s'amuse. Puis la vielleuse, qui est aussi prophétesse, prédit, toujours en chantant, la fin de toutes dissensions, et lance l'anathème contre les fauteurs de discorde, annonçant que si la paix ne se rétablit, le village est menacé de mauvais vents, de grêle, de tonnerre et d'inondations. Attirés d'abord par le bruit des rires et des chansons, les membres du club Thomas sont montés, pour regarder, sur le mur qui sépare les deux jardins. Au moment où Nanette achève ses prédictions, le mur, vieux et vermoulu, s'écroule, des deux jardins n'en fait qu'un seul, et tout le monde se trouve réuni. Le curé profite de cet heureux hasard pour adresser à ses paroissiens un petit sermon de politique villageoise, et leur propose de fonder un club dans sa demeure, sous ses propres auspices. On accepte avec enthousiasme; dame Blaise et Thomas font la paix en unissant leurs enfants; le meunier, toujours entre deux vins, chante pour la circonstance une petite chanson assez légère qui ne déplaît

Digitized by Google

point au brave curé, et la toile tombe sur cette réconciliation générale.

Cette pièce, toute simple et naïve, fit du bruit par les orages qu'elle souleva partout où elle fut jouée. En effet, au commencement de l'année 1792, on pouvait regarder comme une grande hardiesse ce curé aux sentiments modérés, prêchant la paix, la douceur, l'oubli des haines politiques, l'amour du roi, le respect de la constitution. Cela ne ressemblait guère aux autres pièces de la même époque, qui, plus conformes au goût du moment, étaient en général remplies d'excitantes allusions. Depuis le commencement de la Révolution, les théâtres s'étaient transformés en véritables clubs, où tous les partis se donnaient rendez-vous pour se combattre, et malheur à la pièce qui ne répondait pas aux ardentes passions de cette foule révolutionnaire. Le théâtre, en effet, plus que toute autre réunion, est propre à la manifestation passionnée de l'opinion publique, de cette opinion qui, en 1789, avait atteint toute sa force et allait prendre place dans le gouvernement même, jusque sur les marches du trône. Son avénement, lentement préparé, patiemment attendu, arrivait enfin. On le pressentait, on le célébrait d'avance; l'effervescence était partout : dans les sociétés, dans les cafés, dans les clubs, dans les salons, à l'Académie même, et surtout dans les théâtres. Ainsi Grimm raconte que le 7 janvier 1789, à la représentation du *Présomptueux*, de Fabre d'Eglantine, les acteurs durent se retirer devant les sifflets; pour satisfaire et calmer le public, on fut forcé de jouer *Nanine*. S'il en était ainsi en janvier 1789, six mois avant le premier acte révolutionnaire, que devait donc être le public de 1792, après trois années d'émancipation et de licence, alors que l'Assemblée législative était forcée elle-même de compter avec les clubs et de céder à la puissance du peuple?

C'était donc, de la part du Cousin Jacques, un véritable acte de courage que de venir blâmer publiquement la fureur politique qui avait envahi les plus basses classes de la société, et donner une leçon de modération à cette foule de patriotes exaltés qui regardaient comme traîtres tous ceux qui ne partagaient pas leur fanatisme. Aussi le *Club des bonnes gens* souleva-t-il plus d'une tempête. Le jour du mardi gras, à la quarante-quatrième représentation, une vingtaine de Jacobins, groupés au fond du parquet, sous les premières galeries, demandèrent à grands cris l'air : *Ça ira* avant la pièce. L'orchestre hésita; les cris redoublèrent; il joua. Mais il ajouta tout aussitôt l'air : *Vive Henri IV*, ce qui déplut tellement aux Jacobins, qu'ils demandèrent encore deux fois de suite le *Ça ira*. La pièce fut jouée assez tranquillement. Au vaudeville de la fin, quand l'acteur en fut à l'avant-dernier couplet :

Digitized by Google

Vivons désormais tous en frères,
N'affligeons plus notre bon roi;
Sous les yeux du meilleur des pères
Obéissons tous à la loi, etc.

les sifflets recommencèrent et les acteurs durent se retirer devant l'orage.

Les Jacobins, du reste, n'y mettaient point de façon; ils affichaient hautement que toutes les pièces qui ne leur plairaient pas seraient proscrites, et se disaient sûrs de faire la loi. Le vendredi suivant, on donna de nouveau le *Club des bonnes gens*. Les cabaleurs prirent leurs mesures pour être en nombre. En arrivant dans la salle, ils placèrent au milieu du parquet un bonnet rouge au haut d'une pique. C'était leur signe de ralliement. Ils firent d'abord jouer cinq fois de suite le *Ça ira*, et se tinrent debout pour remarquer ceux qui n'ôtaient pas leur chapeau par respect pour cet air patriotique. Au lever du rideau, on mit un drapeau tricolore à l'arbre du jardin du curé. Les Jacobins crièrent *bravo*. Quand le curé dit que le peuple doit être *éclairé mais non pas égaré*, ils se mirent à siffler et à hurler, s'en prenant surtout à deux dames des premières loges qui avaient eu le malheur d'applaudir. Quand le curé vint à chanter le couplet :

Existe-t-il sur la terre
Un plus noble ministère
Que celui dont les succès
Ramènent la paix?
Vous qui tenez la puissance,
Dévouez votre existence,
Immolez tous vos projets
Pour avoir la paix en France,
Pour avoir la paix !

ce fut une explosion de cris et de sifflets : « Non, non, point de paix! à bas! à bas! » fut la réponse des Jacobins. Toute la représentation se passa ainsi. Les mêmes scènes se répétèrent à Poitiers, à La Rochelle, à Lille, à Marseille, à Brest, à Nancy, à Dunkerque. A Lyon, il y eut bataille entre le parterre et les patriotes; la municipalité dut interdire la pièce, sous prétexte « qu'il s'y trouvait des passages qui troublaient l'ordre public ». Indigné de toutes ces cabales, le Cousin Jacques envoya son œuvre à MM. Le Montey et

Digitized by Google

Quatremer, préposés au comité d'instruction chargé d'examiner cette affaire des théâtres. Mais il n'obtint pas justice. Le *Club des bonnes gens* resta définitivement interdit.

Une chose est à remarquer dans la vie de Beffroy de Reigny : c'est que ses œuvres furent souvent proscrites comme contre-révolutionnaire, mais que, sauf dans quelques cas que nous avons rapportés, sa personne ne fut jamais inquiétée. Il avait en effet de puissants amis qui veillaient sur lui, et d'ailleurs le public s'était accoutumé à le regarder un peu comme un enfant gâté dont les idées politiques n'étaient qu'à moitié sérieuses. On pardonnait au journaliste en faveur de l'homme d'esprit.

Parmi ces amis influents dont nous parlons était en première ligne Carnot, qui s'était pris pour le Cousin d'une amitié singulière. Carnot aimait les lettres; il réunissait chez lui, même étant directeur, un certain nombre d'artistes et d'écrivains, tels que Dalayrac, la Houssaie, Valmont de Bomare, etc. Beffroy y dînait tous les lundis avec sa femme; il mettait en musique les vers du directeur; ils composèrent ainsi en collaboration une vingtaine de chansons. Le Cousin se montrait partout le champion de son illustre ami; il faisait à chaque instant son éloge dans plusieurs journaux, tels que le *Messager du soir*, l'*Éclair*, le *Gardien de la Constitution*, le *Miroir*, le *Censeur*. Il est vrai qu'en revanche l'*Ami des Lois*, le *Journal des hommes libres*, l'*Ami des citoyens* confondaient dans leurs attaques le directeur et l'écrivain. C'était du reste une chose assez singulière que cette amitié entre Carnot, patriote zélé, et le Cousin Jacques, que tout le monde regardait comme un *aristocrate*. Au 18 fructidor, Beffroy partagea la disgrâce du directeur sacrifié. Il fut chansonné publiquement avec Carnot, Cochon et Bénézech, voués comme lui à la proscription. Tous ses ouvrages furent prohibés et saisis ; tous les membres de sa famille qui avaient des fonctions publiques furent destitués, entre autres son frère, qui était capitaine de vétérans.

A partir de cette époque, il n'écrivit plus que pour lui seul. Il s'adonna presque exclusivement à un grand ouvrage commencé depuis longtemps; c'était un volumineux répertoire de tous les hommes qui avaient joué un rôle dans la Révolution et des événements de cette période. La faible partie qui nous est parvenue de ce précieux recueil est bien propre à nous faire regretter ce qui manque. Que d'anecdotes curieuses, que de détails inédits et à jamais perdus ! Ce n'était pas simplement un de ces dictionnaires froids et compassés qui ne sont que des trésors d'érudition ; c'étaient bien plutôt des mémoires écrits avec cette chaleur de souvenir que devait avoir tout homme qui avait vécu et joué un rôle dans cette grande

Digitized by Google

époque révolutionnaire et cette verve aimable et fine qui caractérise le Cousin Jacques. C'est le journal d'un observateur sur les mœurs et les personnages de ce temps si plein d'hommes et de choses. Le *Dictionnaire néologique* fut écrit à l'époque où grandissait déjà la gloire de Bonaparte. Il faut voir avec quel respectueux enthousiasme le Cousin Jacques, ce royaliste de la veille, parle du *sauveur de la France*, et de quelles couleurs il dépeint le retour d'Égypte, dont les hommes d'alors n'ont pas encore perdu le souvenir.

M'y voici donc enfin parvenu, dit-il, à ce nom pour et contre lequel on a déjà tant écrit et parlé, à ce nom qui, du sein de sa modeste obscurité (quoique noble), s'est élevé tout à coup au plus haut degré de splendeur et de gloire; à ce nom qu'il est désormais impossible à l'homme le plus impartial d'entendre prononcer avec indifférence; à ce nom, talisman fortuné, qui semble devoir être à jamais inséparable des trophées de la victoire; qui, comme la tête de Méduse, pétrifie de terreur tous les anciens bourreaux de ma patrie, et qui doit être à l'avenir, dans le vocabulaire de l'Europe, le synonyme de toutes les qualités généreuses qui caractérisent les héros!

Le Cousin Jacques avait eu l'honneur de rencontrer Bonaparte chez Carnot, et voici comment il raconte cette entrevue :

Bonaparte, après l'installation du Directoire, se trouvant général de la force armée de Paris, vint faire sa visite à chacun des cinq directeurs. Carnot, nommé le dernier, au refus de Sieyès, habitait une mansarde sous les combles du Luxembourg, son appartement n'étant pas prêt. C'était un lundi (*dies lunæ*), jour qu'*un auteur* avait choisi de chaque semaine pour aller chez Carnot. Au moment où il entra, cet auteur chantait un nouvel air qu'il avait prié une demoiselle d'essayer en l'accompagnant sur le piano. L'arrivée de Bonaparte interrompit l'ariette, comme bien l'on pense. On vit paraître un petit homme, très bien pris dans sa taille, s'annonçant et s'énonçant avec beaucoup de dignité, et saluant tout le monde avec cet air d'aisance et de politesse qui faisait contraste, il faut l'avouer, avec le ton et les manières des généraux qu'on avait vus jusqu'alors. L'*auteur* demanda tout bas à Carnot *quel était ce monsieur-là* : « C'est le général de la force armée de Paris. — Comment s'appelle-t-il? — Bonaparte. — Est-ce un homme d'esprit? — Je n'en sais rien. — A-t-il des talents militaires? — On le dit. — Qu'a-t-il fait de remarquable? — C'est lui qui commandait les troupes de la Convention le 13 vendémiaire. »

Bonaparte, voyant qu'une demoiselle était encore au piano et qu'on ne s'occupait plus que de faire cercle autour de lui, dit avec beaucoup de douceur : « Mais je m'aperçois que j'ai troublé les plaisirs de la société; on chantait ici; que ce ne soit pas moi qui interrompe la fête. » Après la chanson, le général resta encore quelques minutes, se leva et partit. Il avait parlé peu; mais le peu qu'il avait dit était plein de justesse. Il se tai-

Digitized by Google

sait plus qu'il ne parlait ; mais tout à coup il rompait le silence et prononçait avec une extrême vivacité quelques paroles pleines de sens, et toujours à propos.

Il semble qu'un pareil ouvrage dût attirer la faveur du gouvernement consulaire. Il n'en fut rien. Malgré son admiration pour Bonaparte, le Cousin Jacques n'en restait pas moins ce qu'il avait toujours été : libéral, mais royaliste, et surtout franc parleur. Il eut le tort de croire que le nouveau pouvoir accorderait plus de liberté aux écrivains, et ne cacha pas son opinion sur les abus du gouvernement consulaire. Le *Dictionnaire* était achevé, livré à l'imprimeur ; il se composait de 27,000 articles. La publication ne dépassa pas le troisième volume. Fouché fit saisir tout le reste, qui fut impitoyablement brûlé.

Le Cousin Jacques mourut quelques années après, désillusionné sur Bonaparte devenu Napoléon, et laissant un grand nombre de manuscrits, parmi lesquels ses Mémoires. Ces œuvres inédites ont été détruites par une personne de sa famille, qui, ne partageant pas les idées de l'auteur, ne crut pas devoir respecter ses dernières productions.

Tel fut ce Cousin Jacques, si ignoré aujourd'hui. Dans ses écrits, il y a beaucoup à laisser, il y a un peu à prendre. Écrivain remarquable, penseur original, poète aimable et jovial, il fut le premier fondateur de cette école d'humoristes français illustrée depuis par Xavier de Maistre et Toppfer, pour lesquels la postérité se montre moins oublieuse.

JULES EVRARD.

Digitized by Google

HOMMES D'ÉTAT

ET

JURISCONSULTES ANGLAIS

LORD THURLOW

Lives of the lord-chancellors of England, by John, lord CAMPBELL. — *The history of England, by lord* STANHOPE. — *The life of William Pitt, by lord* STANHOPE. — *Court and cabinets of George III, by the duke of* BUCKINGHAM AND CHANDOS.

Les recherches que nous avons eu l'occasion de faire, depuis quelques années déjà, pour la préparation d'un livre sur l'histoire parlementaire de la Grande-Bretagne nous ont amené à étudier d'assez près non-seulement les hommes qui ont tenu les premières places et joué les premiers rôles dans cette histoire, mais, en outre, certains personnages importants encore, quoique secondaires, dont la réputation, jusqu'à ce jour, n'a guère franchi les limites de leur pays natal. Les noms des deux Pitt, de Robert Walpole, de Bolingbroke, de Fox, de Sheridan, sont familiers à tous les lecteurs français. Ceux de lord Thurlow, de lord Camden, de lord Grenville leur sont moins connus.

Nous voudrions remettre en lumière quelques-unes de ces figures laissées dans l'ombre par les historiens qui nous ont précédé. L'étude des personnages secondaires a son intérêt. Elle fait pénétrer

Digitized by Google

dans certaines parties et pour ainsi dire dans certains recoins de l'histoire où l'on n'a jamais l'occasion de mettre le pied lorsqu'on ne s'occupe que des hommes de premier ordre. Le génie a quelque chose d'absorbant. Lorsqu'on étudie un homme tel que Fox, par exemple, ou tel que l'un des deux Pitt, on ne voit guère que lui. Lorsqu'on étudie, au contraire, un personnage comme lord Thurlow, dont nous allons nous occuper aujourd'hui, on ne le voit pas seul ; on voit autant et plus peut-être que lui-même son entourage, le milieu dans lequel il a vécu, les mœurs de ses contemporains, le caractère de ses rivaux ou de ses amis. Dans le premier cas, le tableau fait oublier le cadre ; dans le second cas, le cadre se laisse voir à côté du tableau.

I

On prétend qu'en Angleterre les grandes situations sont l'apanage exclusif des fils de l'aristocratie. Edouard Thurlow est une preuve, entre bien d'autres, de tout ce qu'il y a d'inexact ou tout au moins d'exagéré dans cette assertion. Son père était un pauvre ecclésiastique de campagne, qui occupa successivement deux petites cures, la première située dans le comté de Suffolk, la seconde dans celui de Norfolk. Sa famille était d'une origine plus que modeste. Lorsque notre personnage fut arrivé à l'une des plus hautes dignités du royaume, il se trouva un flatteur pour lui composer une généalogie plus complaisante qu'exacte, et pour le faire descendre d'un certain Thurloë, qui avait été secrétaire de Cromwell et qui se trouvait justement être originaire du comté de Suffolk. Thurlow reçut assez mal ce courtisan maladroit : « Monsieur, lui dit-il, il y avait au siècle dernier, dans le comté de Suffolk, deux personnages qui portaient à peu près le même nom : Thurloë, le secrétaire, et Thurlow, le commissionnaire. C'est du second que je descends. »

Edouard Thurlow était né en 1732, sous le règne de George II, à Bracon-Ash, dans le comté de Norfolk, où son père, comme nous l'avons déjà dit, s'était établi en dernier lieu. La famille de l'ecclésiastique était assez nombreuse ; les revenus de sa cure étaient peu considérables. Thomas Thurlow (c'était le nom du *clergyman*) donna cependant à ses enfants une bonne éducation : c'était le seul héritage qu'il fût en état de leur laisser. Il n'était pas inquiet, au surplus, de l'avenir d'Edouard, ou de Ned, comme on l'appelait familièrement : « Oh ! pour celui-là, disait-il souvent, je suis tranquille sur son compte : il saura faire son chemin dans le monde. » On voit que le petit Ned donnait déjà de belles espérances. Son intel-

Digitized by Google

ligence vive et prompte l'avait fait destiner de bonne heure au barreau, et un ami de son père, un ecclésiastique du nom de Leach, lui avait prédit qu'il deviendrait lord-chancelier. C'est ainsi qu'en France on prédit à tout avocat stagiaire qu'il sera un jour bâtonnier de l'ordre et à tout journaliste qu'il sera ministre. De pareilles prophéties ne sont jamais bien dangereuses : on les oublie quand elles ne se vérifient pas, on s'en souvient quand elles se réalisent. Le révérend M. Leach ne se doutait probablement pas qu'il vivrait assez pour voir sa prédiction s'accomplir et l'enfant auquel il avait annoncé une si brillante destinée lui offrir une cure importante et un canonicat grassement rétribué.

Nous avons dit que le père de Thurlow donna à ses enfants une bonne éducation. Le jeune Ned fut, à cet égard, l'objet de soins tout particuliers. Après avoir épuisé la somme de connaissances qu'il pouvait acquérir dans une école assez importante établie à Cantorbéry, il fut envoyé à l'université de Cambridge, absolument comme s'il eût été fils d'un lord ou d'un baronnet. C'était en 1748 : il avait donc seize ans. A l'université, son caractère commença à se révéler avec les traits distinctifs qu'il devait conserver et que l'âge devait rendre plus frappants encore. Ecolier aussi indiscipliné que brillant, il désolait ses maîtres par l'irrégularité de son travail et par son peu de respect pour la discipline, en même temps qu'il les charmait par la rapidité de ses progrès. Fanfaron de paresse et de turbulence, il semblait n'être à l'université que pour prendre part à des banquets prolongés bien avant dans la soirée ou à des rixes entre étudiants et bourgeois ; mais ses camarades le soupçonnaient de se relever après minuit pour lire les auteurs classiques, ou de se cacher le matin pour travailler, tandis qu'il fermait sa porte pour faire croire qu'il était sorti. Tout fils d'ecclésiastique qu'il était, il ne se faisait guère remarquer à la chapelle que par son absence, et ce fut même cette fâcheuse habitude qui amena la brusque conclusion de ses études académiques. Le doyen du collége, après l'avoir plus d'une fois invité à se montrer plus assidu aux exercices religieux, se décida à lui infliger une punition exemplaire. Il s'agissait d'un *pensum*, mais pas un de ces *pensums* vulgaires comme on aurait pu en infliger aux élèves d'une modeste école de grammaire. On traite mieux les jeunes disciples des doctes universités d'Oxford et de Cambridge. La tâche imposée à Thurlow consistait à traduire en grec un numéro du *Spectateur*.

Thurlow rêvait déjà la vengeance qu'il pourrait tirer du maître qui venait de lui infliger cette punition, ou plutôt sa vengeance était toute trouvée. Le doyen ne passait pas pour un helléniste de premier ordre. Thurlow, après avoir traduit la prose d'Addison non-

Digitized by Google

seulement avec soin, mais avec coquetterie et de manière à mériter les éloges d'un connaisseur, alla porter son *factum*, avec un grand sérieux et un air de parfaite innocence, à un professeur qui passait pour plus versé que le malheureux doyen dans les secrets de la langue d'Isocrate et de Platon. L'épigramme, quoique indirecte, était sanglante : elle fut vivement ressentie. L'écolier trop spirituel fut cité devant le conseil des professeurs et invité à expliquer sa conduite. Ses explications, comme il était aisé de le prévoir, furent conçues de manière à aggraver sa faute plutôt qu'à l'atténuer. L'expulsion fut requise contre lui par le doyen, et il s'en fallut de peu qu'elle ne fût prononcée. Un des professeurs ouvrit heureusement un avis plus doux. Le jeune Thurlow, qui avait alors dix-huit ans, fut autorisé à quitter de lui-même le collége, de manière à éviter l'humiliation et le désagrément d'une expulsion en forme. Voilà comment le futur chancelier d'Angleterre sortit de l'université sans avoir pris un seul grade, mais non pas sans avoir amassé des connaissances étendues, bien qu'irrégulièrement acquises et assez mal coordonnées, sur l'antiquité classique.

L'incident que nous venons de raconter ne troubla point les projets d'avenir de Thurlow. Avant même d'avoir quitté l'université, il s'était fait inscrire dans l'une des quatre corporations qui ont à Londres le droit de faire des avocats. C'est la Société d'Inner-Temple qu'il avait choisie pour y faire ses études de droit, ou plutôt pour y prendre son titre d'avocat. On sait, en effet, que pour être admis à exercer la profession d'avocat en Angleterre, il suffit d'avoir logé et pris un certain nombre de repas à Lincoln's Inn, à Grey's Inn, à Inner-Temple ou à Middle-Temple. On se doute bien qu'un cours de droit fait de cette manière a besoin d'être complété par des études plus sérieuses. Au XVIIIe siècle, l'usage, pour les jeunes étudiants qui voulaient se mettre au courant de la législation et de la procédure, était de se faire attacher à l'étude d'un *solicitor*. Le *solicitor* anglais, on ne l'ignore pas, répond assez exactement à ce que nous appelons un avoué, ou mieux encore à ce qu'on appelait un *procureur* sous l'ancienne monarchie. Thurlow entra chez un certain M. Chapman, dont le nom n'aurait certainement pas passé à la postérité s'il n'avait eu dans son étude, pendant trois ans, un futur chancelier d'Angleterre. Là, le jeune étudiant se comporta à peu près comme à l'Université. On le voyait rarement dans le cabinet du *solicitor*. On le voyait beaucoup plus souvent dans certains cafés où il commençait à faire briller son remarquable talent de conversation. Au XVIIIe siècle, on ne l'ignore pas, la vie de café existait en Angleterre comme en France. Aujourd'hui, les clubs ont tué les cafés ; un homme bien élevé, à Londres, va au club, il ne va

Digitized by Google

pas au café. Mais, à l'époque où notre étudiant faisait son droit, il en était tout autrement : les hommes les plus distingués ne dédaignaient pas de passer une partie de leur temps dans les cafés et de s'y entretenir de la politique, de la littérature ou des nouvelles courantes. Thurlow suivit cet exemple pendant ses trois années de droit, et même, après avoir été reçu avocat, il fréquenta assidûment les cafés de son temps. Il affectionnait particulièrement un certain café situé près de Temple-Bar, et qu'on appelait le café de Nando. L'établissement dont il s'agit avait, aux yeux de Thurlow, un double mérite : le *punch* y était excellent, paraît-il, et il était servi, ajoute-t-on, par des mains charmantes.

Trois années cependant s'étaient écoulées depuis que Thurlow s'était fait inscrire comme étudiant à Inner-Temple. Un des *benchers* de la corporation fut chargé de l'examiner, ou du moins d'en faire le semblant. Les *benchers*, parmi les avocats anglais, répondent à peu près à ce que nous appelons en France les membres du conseil de l'ordre. Seulement, comme il y a à Londres quatre corporations d'avocats au lieu d'une seule, comme à Paris, il y a des *benchers* de Lincoln's Inn, de Grey's Inn, d'Inner-Temple et de Middle-Temple. Le *bencher* qui était censé examiner Thurlow constata qu'il avait consommé et payé le nombre de dîners réglementaire pendant les douze trimestres qui venaient de s'écouler. Le 22 novembre 1754, il fut *appelé à la barre*, comme on dit en Angleterre, c'est-à-dire reçu avocat. Il se mit à suivre les audiences de la cour du banc du roi ; mais les clients ne lui vinrent pas vite. Il eut bien quelques causes à plaider, mais rares et mal payées. Son caractère était difficile. Lorsqu'il était chargé d'assister, comme second avocat, quelqu'un de ses anciens du barreau, il ne se résignait pas facilement à suivre la direction que ce dernier voulait donner au procès. Il était de ceux qui se sentent nés pour commander plutôt que pour obéir. Cependant, sa situation devenait de jour en jour plus difficile. Il n'était pas riche, nous le savons. Il y a pour un avocat, en tout temps et en tout pays, certaines dépenses obligatoires. A l'époque dont nous parlons, il fallait en Angleterre un cheval pour suivre les magistrats lorsqu'ils partaient en tournées trimestrielles pour aller tenir les sessions en province. Pour se procurer cette malheureuse, cette indispensable monture, le jeune avocat fut parfois obligé, à ce qu'on raconte, de recourir à des expédients plus dignes de figurer dans la biographie d'un héros de la *Vie de Bohême* que dans celle d'un lord-chancelier d'Angleterre.

La fortune lui sourit enfin, au moment même où, convaincu qu'elle lui tiendrait toujours rigueur, il allait renoncer au barreau et à ses espérances d'avenir. Il fut appelé, de la manière la plus inat-

Digitized by Google

tendue, à plaider l'une des affaires les plus retentissantes de l'époque. Un procès était pendant entre les deux plus illustres familles de l'Écosse, les Hamilton et les Douglas. Il s'agissait d'une supposition d'enfant imputée à lady Jane Douglas. Des intérêts considérables étaient attachés à la solution de cette affaire, non-seulement des intérêts moraux, mais des intérêts matériels. En première instance, les Hamilton avaient obtenu gain de cause. La cour des sessions avait déclaré que le fils prétendu de lady Jane n'était qu'un enfant acheté à Paris d'un saltimbanque. La décision des magistrats écossais défrayait naturellement toutes les conversations dans les trois royaumes. Les jeunes avocats surtout examinaient avec plus ou moins de curiosité et discutaient avec plus ou moins d'ardeur les moyens qu'on avait fait valoir pour obtenir la décision dont il s'agit. Un soir, Thurlow se trouvait avec quelques-uns de ses confrères au café de Nando, qu'il n'avait pas abandonné depuis l'époque où d'étudiant paresseux il était devenu avocat inoccupé. L'entretien tomba sur la grande affaire du moment. La plupart des avocats présents tenaient pour le jugement rendu par la cour des sessions. Thurlow, soit par conviction, soit par amour du paradoxe et de la discussion, se mit à soutenir l'opinion contraire. Excité par la contradiction, animé peut-être aussi par quelques bols de *punch*, il fit un véritable plaidoyer, et un plaidoyer éloquent, en faveur de lady Jane Douglas et de son enfant. Sa figure expressive, sa voix retentissante, ajoutaient à l'effet de son improvisation. Il eut un succès bruyant, et se retira fort satisfait de lui-même, mais non point de sa destinée, et se demandant si toute son éloquence ne lui servirait jamais qu'à éblouir les habitués d'un café de second ordre.

Le lendemain, il fit la grasse matinée comme d'habitude. Il n'avait ou ne croyait avoir aucun motif de se lever tôt. Quel ne fut pas son étonnement en apprenant que l'on venait de déposer chez lui une liasse de papiers de l'apparence la plus respectable ! C'était tout simplement le dossier de l'affaire Douglas contre Hamilton. On lui offrait, pour suivre cette affaire en appel devant la Chambre des lords, des honoraires dix fois aussi considérables que tous ceux qu'il avait gagnés depuis le jour où il avait été reçu à la barre à Inner-Temple. Pendant qu'il faisait briller son éloquence, la veille, devant les clients de Nando, il n'avait pas remarqué deux individus placés à une table voisine de la sienne. C'étaient deux hommes d'affaires envoyés à Londres par la famille Douglas pour s'occuper du procès, pour remplir les formalités relatives à l'appel et pour faire choix d'un avocat. Ils étaient sur le point de s'adresser à quelqu'une des sommités du barreau d'alors, quand le hasard les

Digitized by Google

mit en présence de Thurlow, dont l'éloquence naturelle les frappa et les séduisit. On sait le reste.

Les grands procès civils, aujourd'hui même, marchent très lentement en Angleterre. C'était bien pis encore à l'époque dont il s'agit. L'affaire Douglas contre Hamilton ne traîna pas moins de neuf ans. C'est en 1769 seulement qu'elle fut plaidée devant la Chambre des lords. C'était lord Camden, comme lord-chancelier, qui présidait. La plaidoirie de Thurlow produisit un grand effet. Les Douglas gagnèrent le procès. Les passions excitées par ce débat étaient très vives, et le jeune avocat, par sa manière de plaider, n'avait pas contribué à les apaiser. A l'issue de l'audience, il reçut un cartel d'un M. Andrew Stuart, homme d'affaires des Hamilton. A cette époque, l'usage ne s'était pas encore établi, en Angleterre, de décliner des provocations de ce genre. Thurlow se rendit sur le terrain et n'y montra pas moins de résolution qu'à la barre de la Chambre des lords. On se battit au pistolet. Personne heureusement ne fut atteint.

Longtemps avant que ce procès n'arrivât à son dénoûment, la réputation du jeune avocat était faite. Dès qu'on avait su qu'il était chargé d'un dossier aussi important, les causes lui étaient venues de tous côtés. D'autre part, il s'était trouvé mis en relation avec plusieurs parents ou alliés de la famille des Douglas, et notamment avec la duchesse de Queensberry. La duchesse était l'une des plus grandes dames de l'Ecosse. Dans sa jeunesse, elle avait fait les beaux jours de la cour de la reine Anne. Parvenue à la vieillesse, elle exerçait, par l'intermédiaire de son compatriote lord Bute, une certaine influence sur le gouvernement d'alors. Elle demandait un jour à l'avocat des Douglas en quoi elle pourrait bien lui être utile. Thurlow répondit qu'une « robe de soie » lui ferait grand plaisir. La duchesse s'imagina d'abord que son interlocuteur avait perdu l'esprit. Il fallut lui expliquer que la robe de soie était l'attribut spécial des avocats auxquels est accordé le titre de conseil du roi (*king's counsel*). L'indemnité attachée au titre de *conseil du roi* est insignifiante par elle-même; mais les avantages indirects sont considérables. La clientèle vient plus aisément aux *conseils du roi* qu'aux simples avocats. Pour obtenir ce que désirait Thurlow, la duchesse de Queensberry s'adressa, selon son habitude, à lord Bute, qui se montra fort bien disposé. Mais la chose souffrit quelque difficulté, à cause de la résistance du lord-chancelier d'alors. Il fallut mettre en mouvement l'influence royale elle-même. George III déclara au chancelier, lord Northington, que cette nomination lui serait personnellement agréable. En décembre 1761, Thurlow eut la robe de soie.

Digitized by Google

L'année suivante il fut appelé par l'élection à être un des *benchers* d'Inner-Temple. Il avait juste trente ans, On voit qu'il réparait assez bien le temps perdu. Son élévation rapide commençait à exciter des jalousies, et il ne faisait rien pour les prévenir ou les apaiser. La bonne fortune, pas plus que la mauvaise, n'avait adouci les aspérités de son caractère. Peu lui importait de se faire des ennemis. Il avait du succès, du talent, de l'aplomb; avec cela il croyait pouvoir se tirer de toutes les difficultés. Pendant près de trente ans, en effet, la fortune lui fut rarement infidèle.

Il ne s'était pas occupé de politique dans sa jeunesse, comme beaucoup de ses confrères. Tout fait supposer qu'il n'eut jamais sur ce sujet de convictions bien profondes. A défaut de convictions, ses intérêts, ses relations et peut-être aussi un certain penchant naturel pour l'autorité, voire pour le despotisme, le jetèrent dans le parti tory. En 1768, il fut élu député par les électeurs de Tamworth. A peine entré à la Chambre, il prit place parmi les adversaires décidés de toutes les libertés. Mais pendant deux ans il ne prit pas la parole; il se contenta de voter silencieusement. C'est seulement en 1770, après son grand succès dans l'affaire Douglas, qu'il prononça son *maiden-speech* devant la Chambre des communes. L'occasion était belle pour quelqu'un qui voulait se poser en conservateur décidé. Il s'agissait de la fameuse élection de Wilkes, que la Chambre devait annuler trois fois de suite de la manière la plus arbitraire. Thurlow prit ardemment parti en faveur de l'annulation. Son discours produisit un grand effet. Le ministère eut dès lors les yeux ouverts sur lui, et peu de temps après le poste de *solicitor general*, s'étant trouvé vacant, lui échut tout naturellement. C'était le premier pas sur la route qui conduit à la dignité de lord-chancelier.

II

Thurlow entrait dans la vie politique à un moment intéressant de l'histoire de son pays. L'Angleterre était arrivée à l'une de ces époques de la vie des nations où tout se renouvelle, les hommes et les choses. Le théâtre de la politique n'était pas vide, tant s'en faut, mais les premiers rôles y étaient inoccupés. Les deux personnages illustres qui avaient longtemps rempli cette scène du bruit de leurs succès et de leur rivalité en avaient successivement disparu : Walpole était mort depuis plusieurs années; lord Chatham, atteint par une maladie noire, était allé cacher dans la retraite son découragement et sa mélancolie; il ne devait plus faire que de rares et courtes apparitions au milieu des luttes politiques. Si les hommes

Digitized by Google

étaient nouveaux, les circonstances ne l'étaient pas moins. L'époque des grandes guerres continentales était terminée. La vieille lutte entre l'Angleterre et la France allait cependant se poursuivre, mais sous une autre forme. C'était au delà des mers, sur les rivages de l'Amérique ou sur ceux de l'Inde, que les deux puissances rivales allaient se trouver en présence. Déjà la ville de Boston venait de donner le premier signal de la guerre de l'indépendance américaine. Déjà le cabinet de Versailles prêtait aux mécontents des colonies anglaises l'appui de sa politique, en attendant le moment où il les soutiendrait d'une manière plus efficace. Tandis que l'Angleterre était à la veille de perdre un empire en Occident, elle en acquérait un autre en Orient. Warren Hastings continuait la conquête de l'Inde commencée par Robert Clive. A l'intérieur, les plus grandes questions de droit constitutionnel s'agitaient. C'était l'époque des luttes pour la liberté de la presse, pour les droits du jury, pour l'indépendance des corps électoraux; c'était l'époque de Junius et de Wilkes.

Le ministère de lord North venait de se former. Dès le premier jour il fut impopulaire. Il dura néanmoins douze ans, soutenu par la faveur personnelle du roi et par une majorité complaisante dans les deux Chambres. Thurlow, comme *solicitor general*, était un des « conseillers légaux » du ministère, un des hommes de loi du pouvoir. Il se trouva donc mêlé, pendant cette période de douze ans, aux procès politiques et spécialement aux procès de presse, aussi fréquents à l'époque dont nous parlons qu'ils sont devenus rares de nos jours. Il eut, en outre, à prêter l'appui de sa parole au ministère dans la Chambre des communes, dont il continuait à faire partie comme député de Tamworth. Il se trouva donc jeté au milieu de la mêlée des partis. Il y apporta toutes les qualités et tous les défauts de sa nature : de la résolution, de la présence d'esprit, une remarquable fertilité de ressources, mais aussi un aplomb voisin de l'impudence et un dédain des principes voisin du cynisme. Aucune cause, quelque exorbitante et quelque illibérale qu'elle fût, ne lui coûtait à plaider. Il semblait se plaire à braver l'impopularité. Une fois, on discutait dans la Chambre des communes un bill qui avait pour but de diminuer un peu l'arbitraire qui existait alors en Angleterre au sujet des poursuites en matière criminelle. On sait que chez nos voisins le droit de renvoyer un accusé devant la cour d'assises n'est pas placé, comme en France, entre les mains de la magistrature. Le rôle rempli chez nous, à cet égard, par la chambre des mises en accusation est confié en Angleterre au grand jury ou jury d'accusation. La garantie du jury apparaît donc à deux moments dans le cours d'un procès criminel : d'abord au moment

Digitized by Google

de la mise en accusation, ensuite au moment des débats du procès. Une exception à cette règle existait cependant du temps de Thurlow. L'attorney général, le principal des conseillers légaux de la couronne, pouvait d'office renvoyer un accusé devant la cour d'assises. On usait principalement de cette faculté lorsqu'il s'agissait d'affaires politiques. Il y avait là un abus évident que l'opposition voulait faire disparaître. C'est dans ce but qu'un bill avait été présenté. Lorsqu'il vint devant la Chambre des communes, l'attorney général d'alors, sir William De Grey, homme d'un caractère relativement modéré, combattit le système de l'opposition, mais sans aigreur et sans violence. Thurlow ne laissa pas échapper une si belle occasion de faire parade de ses doctrines illibérales. Il était hiérarchiquement l'inférieur de sir William De Grey. L'ardeur qu'il apporta dans cette discussion n'en fut que plus remarquée. On eût dit qu'il voulait faire du zèle aux dépens de l'attorney général. Il ne se borna pas à traiter le sujet en discussion. Il donna à son discours une portée plus générale, attaqua la liberté de la presse à plusieurs reprises, et obtint ainsi les applaudissements d'une Chambre passionnément hostile à toutes les libertés, mais surtout à celle-là.

Il était moins heureux devant le jury. Une poursuite ayant été intentée contre l'imprimeur des *Lettres* de Junius, ce fut le solicitor général qui fut chargé de porter la parole. Ses violences de langage compromirent la poursuite. L'imprimeur Woodfall fut acquitté. Thurlow en conçut un dépit d'autant plus violent que, dans une autre affaire relative à ces mêmes *Lettres* de Junius, l'attorney général, par sa modération, avait obtenu plus de succès. Il trouva bientôt l'occasion de prendre sa revanche aussi bien contre sir William De Grey que contre le jury. A propos d'une motion présentée à la Chambre par M. Glyn, l'avocat de Wilkes, le bouillant solicitor général fit une sortie contre la juridiction du jury en matière de presse. Rien ne pouvait être plus agréable soit à la majorité de la Chambre, soit au ministère. Un mois après, Thurlow était nommé attorney général. Quant à sir William, il fut *assis*, comme nous dirions en France. On l'envoya présider la Cour des *plaids communs*.

A peine installé dans ses nouvelles fonctions, notre personnage se trouva appelé à intervenir dans une affaire fort grave. La liberté de la presse continuait à être l'une des principales questions à l'ordre du jour. Parmi les droits que l'on contestait à cette époque à la presse anglaise se trouvait celui de rendre compte des débats parlementaires. Un conflit s'éleva, à ce propos, entre la Chambre des communes et le conseil municipal de la Cité. Un imprimeur avait été arrêté par ordre de la Chambre pour avoir publié un compte

Digitized by Google

rendu des débats de la Chambre. Livré aux mains des magistrats de la Cité, il fut mis en liberté par leur ordre. Ce fut une des grosses affaires de ce temps. La Chambre cita à sa barre le lord-maire et l'un des *aldermen*. Un débat animé s'engagea. L'attorney général insista avec une ardeur sans égale pour que les deux magistrats municipaux fussent envoyés à la Tour. Il réussit. Sa motion fut votée à une énorme majorité. Mais, depuis ce jour, la Chambre n'osa plus renouveler un pareil esclandre et, en fait, la liberté des comptes rendus parlementaires se trouva établie. Thurlow avait triomphé à la façon de Pyrrhus.

C'est dans la session de 1771 qu'était survenu l'incident dont nous venons de parler. La session suivante se passa plus paisiblement. L'insurrection couvait toujours en Amérique; mais elle ne devait éclater qu'en 1774. Le sang avait coulé une première fois à Boston, en 1770; puis la question avait paru s'assoupir. A l'intérieur, rien de grave non plus, au moins à la surface. La popularité de Wilkes commençait à s'user. La détention du lord-maire Crossby et de l'alderman Oliver avait naturellement cessé le jour où les Communes s'étaient séparées, et personne n'avait eu l'idée de soulever de nouveau un aussi redoutable incident à l'ouverture de la session suivante. Le gouvernement croyait donc pouvoir dormir tranquille, et le caractère de lord North s'accommodait de cet optimisme facile. Le ministère s'était fortifié par quelques recrues nouvelles. Le poste de solicitor général, laissé vacant par Thurlow, avait été confié à un avocat écossais, Wedderburn, destiné, lui aussi, à s'élever plus tard jusqu'au poste de lord-chancelier. On avait fait entrer dans les rangs inférieurs de l'administration un jeune homme de vingt-trois ans, qui, malgré une vie dissipée, fruit d'une détestable éducation et d'exemples plus détestables encore, donnait des espérances de talent qu'il ne devait pas démentir. Malheureusement pour le ministère, ce talent naissant ne devait prendre tout son développement et briller de tout son éclat que le jour où il passerait à l'opposition. Le jeune orateur, l'homme d'Etat en herbe dont lord North venait de favoriser les débuts se nommait Charles Fox.

En 1773, la politique se réveilla. En Amérique, les hostilités commencèrent. On n'y attacha pas tout d'abord une grande importance. On ne vit qu'une émeute là où il y avait une révolution. On se préoccupa davantage peut-être de la discussion soulevée dans la Chambre des communes par la demande d'enquête dirigée contre lord Clive. Le fondateur de l'empire anglais dans l'Inde, comme plus tard son successeur Hastings, était l'objet d'accusations qui malheureusement n'étaient pas complétement dénuées de fondement.

Digitized by Google

Une vive discussion s'engagea à ce sujet. La Chambre, tout en constatant l'exactitude de quelques-uns des faits imputés au vainqueur de Plassey, le couvrit par un bill d'indemnité, que ses services et sa gloire légitimaient sans doute suffisamment. Le coup n'en fut pas moins sensible à Clive. Il ne se releva jamais de l'atteinte qu'il avait subie. Il tomba dans une incurable tristesse, et moins d'un an après il se tuait de sa propre main. Dans la discussion provoquée par cette triste affaire, le cabinet prit une attitude assez singulière. La question de savoir si une enquête devait être ordonnée contre l'ancien gouverneur de l'Inde fut considérée comme une question *ouverte*, c'est-à-dire sur laquelle les membres de l'administration pouvaient se prononcer, à leur gré, dans un sens ou dans l'autre. Pour ne laisser subsister aucun doute à cet égard dans le public, on engagea Thurlow à prendre partie contre Clive, tandis que Wedderburn, le solicitor général, combattrait la proposition d'enquête. Ce fut une des rares occasions où l'attorney général se trouva d'accord avec les principaux chefs de l'opposition.

Mais dès qu'il s'agissait de liberté, de liberté de la presse surtout, Thurlow se retrouvait tout entier, avec son ardeur infatigable contre quiconque était coupable d'indépendance, contre quiconque venait apporter un obstacle à l'arbitraire gouvernemental. Un pamphlétaire moins célèbre que Wilkes, mais plus honnête, et auquel on ne pouvait reprocher que l'exagération de quelques-unes de ses opinions, avait été traduit devant les tribunaux pour une lettre adressée au président de la Chambre des communes et publiée dans l'*Advertiser*. La lettre n'était pas signée. On ne parvint pas à établir qu'elle eût été écrite par Horne Tooke, et le jury prononça un verdict d'acquittement. Cette décision ne faisait pas le compte de Thurlow, qui, ne se tenant pas pour battu, demanda à la Chambre d'ouvrir une enquête parlementaire sur l'origine de la lettre en question. Il espérait se procurer de cette manière les preuves qui avaient fait défaut. S'il les avait obtenues, il aurait sans doute recommencé le procès. L'enquête fut votée à une forte majorité ; mais les imprimeurs de l'*Advertiser*, par un honorable sentiment de discrétion professionnelle, refusèrent de livrer le nom de l'auteur de la lettre, et l'affaire n'aboutit pas. Un an après, le malheureux Horne Tooke se vit encore une fois traduit en justice, et cette fois encore ce fut Thurlow qui soutint l'accusation. On était au lendemain de la bataille de Lexington, le premier engagement sérieux livré entre les Américains et les Anglais. Il est bon de rappeler qu'aux yeux de beaucoup d'hommes considérables de ce temps-là, aux yeux de lord Chatham et de Burke, par exemple, les Américains, dans cette guerre, n'étaient ni des ennemis ni même, à proprement

Digitized by Google

parler, des insurgés, mais des citoyens qui défendaient leurs droits légitimes contre un gouvernement injuste et oppresseur. Horne Tooke avait donc pu, sans se croire coupable de trahison, présider une réunion en faveur des Américains, rendre compte de cette réunion dans les journaux, et enfin provoquer une souscription publique pour les victimes tombées à Lexington. Traduit, à Guildhall, devant le *chief-justice*, lord Mansfield, assisté d'un jury spécial, il voulut se défendre lui-même. Il n'était pas de taille à lutter contre Thurlow. Les moyens physiques lui manquaient tout aussi bien que l'habileté et l'expérience oratoires. Le jury prononça un verdict de culpabilité. Restait la question de l'application de la peine. Thurlow, qui, nous le savons déjà, ne brillait point par la modération, voulait obtenir le pilori. Lord Mansfield, bien qu'il ne fût pas très tendre pour la presse, recula devant cette pénalité barbare. Il se contenta d'un an de prison et de 200 livres sterling d'amende. Ce qu'il y a de curieux, c'est que par la suite l'accusateur et l'accusé firent connaissance et devinrent les meilleurs amis du monde. Sur ses vieux jours, Thurlow, tombé dans la disgrâce et vivant dans la retraite, se trouva le voisin de campagne de Horne Tooke, dont les années avaient calmé l'ardeur. Un goût commun, celui de la philologie, les rapprocha, et l'on put voir plus d'une fois l'ancien chancelier allant rendre visite à l'ancien pamphlétaire et s'enfermant dans sa bibliothèque pour discuter avec lui le sens de quelque passage obscur de Thucydide ou d'Aristote.

L'attitude de Thurlow dans la question américaine ne fut pas moins nette et moins décidée que dans les affaires de presse. Dès le premier jour, il avait pris vigoureusement parti contre les réclamations des colons. C'était la politique adoptée par le ministère. C'était aussi celle qui convenait le mieux à l'esprit naturellement despotique de Thurlow. Elle fut loin, comme on sait, de rencontrer une approbation unanime en Angleterre. Nombre de bons esprits pensaient que les Anglais établis dans les colonies, aussi bien que ceux qui étaient restés dans la métropole, ne devaient payer que des taxes votées par eux ou par leurs représentants librement élus. Nombre d'hommes politiques appelaient résistance légale ce que lord North et ses collègues qualifiaient de rébellion et de haute trahison. Une scission se produisit même à ce propos dans le parti ministériel et dans les rangs secondaires de l'administration. Fox, entraîné par la disposition naturelle de son esprit aussi bien que par les chaleureuses exhortations de Burke, se prononça en faveur de la cause des colons et se fit destituer de ses fonctions de *junior lord* de la Trésorerie. Il alla porter à l'opposition le secours de sa parole, un peu inégale, mais puissante et passionnée. Ainsi se

Digitized by Google

forma entre Burke et lui cette amitié qui devait rester si célèbre dans l'histoire par sa longue durée, par l'influence qu'elle eut sur la politique de ce temps, et enfin par la manière dont elle se termina. La Révolution américaine l'avait créée ; la Révolution française la détruisit, et la Chambre des communes, qui en avait été le berceau, en fut aussi le tombeau.

L'entrée de Fox dans l'opposition, en privant le ministère d'un des jeunes talents sur lesquels il fondait le plus d'espérances, rendit les services de Thurlow plus précieux que jamais. Ce n'était pas lui qui se serait laissé entraîner, soit par chaleur de cœur, soit par respect de la légalité, à soutenir les réclamations des colonies ! Ce n'est pas lui qui aurait hésité à suivre le cabinet dans la voie dangereuse où il s'était engagé ! La question américaine, au contraire, loin de l'ébranler ou de le troubler, avait le privilége de l'échauffer et de l'exciter. Dans la chaleur de son zèle, dans l'ardeur de sa passion, il laissa bien loin derrière lui le calme et pacifique lord North. Ce dernier, quoique chef du cabinet, n'approuvait qu'à moitié la politique qu'il s'était chargé de défendre et d'appliquer. Ni son caractère, ni la nature de son talent, au surplus, ne le portaient à la violence. Thurlow, au contraire, ne se sentait jamais plus à l'aise que lorsqu'il pouvait, sur quelque question, se laisser aller à tous les entraînements d'un esprit impérieux et d'un tempérament fougueux. Pendant plusieurs sessions consécutives, il fut perpétuellement sur la brèche, tenant tête à tous les défenseurs de la cause des colonies, employant tour à tour contre eux toutes les armes du raisonnement, de la raillerie et parfois même de l'invective, faisant preuve de plus de talent que de bon goût et de mesure, de plus de fertilité de ressources que de clairvoyance et de véritable esprit politique, mais produisant de l'effet, malgré tout, et accroissant de jour en jour sa réputation. Il avait, en outre, le mérite de plaire singulièrement au roi. Il n'y avait guère qu'un homme, en effet, dans les trois royaumes, qui fût plus passionné que Thurlow contre les colonies américaines : cet homme était George III. Aussi fut-il charmé lorsque lord North lui proposa de porter à un poste plus élevé l'attorney général, dont l'attitude dans cette question répondait si bien à ses propres sentiments. Le cabinet n'avait pas été très heureux jusque-là pour le choix d'un lord-chancelier. D'abord, on n'avait pas trouvé de personnage capable d'occuper ce poste et disposé à l'accepter, et l'on avait été obligé de mettre le grand sceau *en commission*, selon l'expression anglaise, c'est-à-dire de nommer un certain nombre de commissaires chargés de s'acquitter collectivement de la tâche ordinairement dévolue au lord-chancelier. Puis, on avait essayé successivement de deux chance-

Digitized by Google

liers médiocres. Le second d'entre eux, lord Bathurst, venait de donner sa démission. La réputation acquise par Thurlow pendant les sessions qui venaient de se succéder et l'énergie avec laquelle il avait défendu la politique du ministère dans la question d'Amérique le désignaient naturellement pour ce poste. Il n'y eut aucune hésitation; aucun autre candidat ne fut mis dans la balance. Le 3 juin 1778, le grand sceau fut remis à Thurlow dans un conseil privé présidé par le roi. La prédiction du révérend Leach était accomplie.

III

Le poste de lord-chancelier, on ne l'ignore pas, est très difficile à remplir; il l'était peut-être davantage encore à l'époque où Thurlow y fut appelé. Le lord-chancelier remplit en Angleterre une grande partie des fonctions dévolues chez nous au ministre de la justice. Il est membre du cabinet et du conseil privé, cela va sans dire. Il préside la Chambre haute. Souvent il est en même temps le *leader* du parti ministériel dans cette assemblée. D'autre part, il est investi d'attributions judiciaires fort importantes. Il est le président de la plus haute des Cours d'*équité*, la Cour de chancellerie. Encore, pour cette dernière partie de sa tâche, le chancelier a-t-il aujourd'hui des coadjuteurs ou des suppléants dans la personne de deux *lord-justices of appeal* et de trois vice-chanceliers. Il peut donc, dans bien des cas, se dispenser de siéger. Au XVIIIe siècle, il n'en était pas de même. Le lord-chancelier était obligé de tenir lui-même toutes les audiences. Ses fonctions, tant judiciaires que politiques, étaient donc très étendues et très compliquées.

Thurlow ne manquait pas de quelques-unes des qualités qui font les bons magistrats. Il était d'une intégrité absolue. Il était doué d'un vigoureux bon sens, et il démêlait assez vite et assez bien le nœud d'une affaire embrouillée, toutes les fois que la passion ou le goût du paradoxe ne venait pas obscurcir sa vue. Sans être un jurisconsulte de premier ordre, il avait des connaissances suffisamment étendues en ce qui concernait la législation anglaise. Malheureusement sa science s'arrêtait là. Il ne connaissait que très imparfaitement le droit romain et la législation des peuples du continent. Il n'eut pas le courage d'imiter quelques-uns de ses prédécesseurs, qui avaient complété leurs études juridiques après leur nomination au poste de lord-chancelier. Il se trouva donc obligé, dans les affaires qui nécessitaient une connaissance profonde du droit, de faire appel à des lumières supérieures aux siennes. Plus d'une fois, à ce que racontaient les méchantes langues, il fit préparer ses juge-

Digitized by Google

ments par l'un des plus grands jurisconsultes de ce temps-là, par le savant Hargrave. De là des retards, dont on se plaignit souvent, dans l'expédition des affaires pendantes devant la Cour de chancellerie. Ce n'était pas le seul reproche que l'on adressait à Thurlow. Dans sa nouvelle situation, il avait conservé, à plus d'un point de vue, le débraillé de ses anciennes habitudes. Par exemple, à l'audience, il lui arrivait souvent de laisser échapper des expressions qui sentaient l'ancien habitué du café de Nando, des jurons, pour appeler les choses par leur nom. Ordinairement, le mot malsonnant était prononcé à demi-voix, mais il se devinait aisément. Quelquefois il était nettement et vigoureusement articulé. On imagine aisément l'impression produite sur l'auditoire. Le plus souvent, les avocats se troublaient; mais parfois aussi il s'en trouva qui lancèrent à Thurlow de vertes réponses.

Comme président de la Chambre des lords et comme *leader* du parti ministériel dans cette assemblée, le nouveau lord-chancelier eut à continuer la lutte qu'il avait commencé à soutenir, dans la Chambre des communes, contre l'opposition libérale. Les affaires d'Amérique tendaient de plus en plus à devenir le principal sujet des préoccupations publiques. La guerre ne tournait pas bien pour l'Angleterre. Le cabinet de Versailles s'était décidé à prêter ouvertement son appui aux insurgés. Le cabinet de Madrid ne devait pas tarder à suivre cet exemple. Il devenait évident qu'on serait obligé de renoncer à faire rentrer les colonies anglaises de l'Amérique du Nord sous la domination de la mère patrie. Ce dénoûment était prévu par tous les esprits politiques. Le premier ministre lui-même s'y attendait et y était d'avance résigné. Mais l'amour-propre du pays et surtout celui du gouvernement étaient engagés dans la question. Le roi George III d'ailleurs, intelligence courte et caractère obstiné, était loin d'être aussi convaincu que ses ministres de la nécessité de céder. On continua donc la lutte. On la continua au dehors, par les armes, contre les forces réunies de la France, de l'Espagne et des colonies insurgées. On la continua au dedans, par la discussion et parfois aussi par la corruption, contre toutes les nuances réunies de l'opposition.

En dehors de la question américaine, d'autres sujets préoccupaient aussi, quoiqu'à un moindre degré, l'opinion publique, et tenaient une place dans les discussions parlementaires. L'Irlande commençait à faire valoir ses griefs. Elle était soutenue dans ses plaintes légitimes par quelques-uns des chefs les plus importants du parti libéral. On commençait aussi à s'occuper des moyens de remédier à la corruption parlementaire et de donner à l'Angleterre le gouvernement représentatif dans sa vérité et dans sa pureté.

Digitized by Google

C'était encore là un des champs de bataille habituels du gouvernement et de l'opposition. Sur toutes ces questions, Thurlow montra son ardeur habituelle. Il avait à tenir tête à un grand nombre d'adversaires. Aucun d'entre eux peut-être n'était très redoutable. Lord Chatham venait de mourir. Tous les grands orateurs de l'opposition étaient dans la Chambre des communes. Cependant, à défaut d'orateurs de premier ordre, la fraction opposante de la Chambre des lords avait à sa tête des hommes avec lesquels il fallait compter. C'étaient ou bien de grands seigneurs auxquels leur naissance, leur fortune, leurs relations de famille assuraient une influence considérable, ou bien des avocats de talent parvenus, comme Thurlow, à la pairie à la suite de succès plus ou moins longs et plus ou moins brillants dans l'exercice de leur profession. C'était le marquis de Rockingham, de l'illustre famille des Wentworth : plus remarquable par la loyauté de son caractère et par le libéralisme de ses idées que par son talent oratoire ou par ses facultés politiques. C'était le duc de Grafton, issu d'une des lignées illégitimes des Stuarts : ce descendant de Charles Ier n'était pas à la hauteur de Rockingham pour le caractère et ne le surpassait que de bien peu pour le talent; mais il avait eu l'honneur d'être l'un des principaux collègues de lord Chatham, et il lui avait succédé dans la direction du cabinet lorsque ce grand homme avait dû quitter la politique active. C'était lord Shelburne, plus tard marquis de Landsdowne : un grand seigneur anglo-irlandais connu pas son goût pour les lettres et les arts autant que par le rôle qu'il jouait en politique, fort supérieur pour l'intelligence à Rockingham et à Grafton. C'était lord Camden, naguère une des illustrations du barreau et de la magistrature sous le nom de sir Charles Pratt, puis chancelier dans le dernier cabinet de lord Chatham; c'était lui qui, comme président de la Cour des plaids communs, avait fait mettre en liberté le célèbre pamphlétaire Wilkes, arrêté en vertu d'un mandat irrégulier, et avait condamné à des dommages et intérêts considérables les ministres coupables d'avoir ordonné cette arrestation illégale.

Thurlow eut plus d'une fois l'avantage dans les discussions qu'il eut à soutenir contre les chefs de l'opposition libérale. Mais des succès oratoires ne suffisent pas pour sauver un gouvernement. La politique du cabinet devenait de plus en plus impopulaire. La majorité ministérielle se réduisait de jour en jour, surtout dans la seconde Chambre. Il était facile de prévoir le moment où elle se changerait en minorité. Lord North ne voulut pas attendre jusque-là pour se retirer. Le 20 mars 1782, une scène curieuse se passa dans la Chambre des communes. On allait discuter une motion de

Digitized by Google

lord Surrey contre le ministère. Lord North était à sa place habituelle, en tête du banc de la Trésorerie. Il portait, comme toujours, le ruban bleu de la Jarretière : la mode ne l'interdisait point à cette époque. Rien n'était changé dans son attitude et dans sa physionomie. Il avait cette imperturbable sérénité dont ses portraits nous ont conservé le souvenir. Au moment où il vit que lord Surrey allait prendre la parole pour développer sa motion, il se leva, et d'un ton calme, presque indifférent, comme s'il se fût agi de quelque insignifiante question d'ordre du jour, il annonça que les conseillers de Sa Majesté avaient cru de leur devoir de lui offrir, le matin même, leur démission. « En présence de cet incident, ajouta-t-il avec une bonne grâce un peu ironique, il supposait que la Chambre croirait inutile de discuter la motion de l'honorable membre. » Ce fut un véritable coup de théâtre. L'opposition ne s'attendait pas à triompher aussi aisément. Elle avait préparé toutes ses forces pour une bataille décisive, et l'ennemi cédait sans avoir combattu. La séance fut levée au milieu d'un vive agitation. Il y avait douze ans qu'on n'avait pas vu de crise ministérielle. La plupart des membres s'entassèrent dans le vestibule. Ils n'avaient pas prévu que la séance finirait si vite et n'avaient point de voitures. Lord North avait la sienne. Au moment d'y monter, il se retourna vers les chefs de l'opposition, et avec son plus gracieux sourire : « Vous voyez, messieurs, leur dit-il, l'avantage d'être dans le secret. »

George III se décida ou plutôt se résigna à prendre un ministère whig. Le marquis de Rockingham devint premier lord de la Trésorerie. Fox et lord Shelburne entrèrent avec lui dans le cabinet. Tout le monde croyait que lord Thurlow allait quitter le sac de laine. A la stupéfaction générale, il resta lord-chancelier dans un ministère avec lequel il n'avait, pour ainsi dire, aucune idée commune. On se demande comment les chefs du parti libéral avaient pu accepter un semblable arrangement. Il faut dire que l'influence de la couronne, à cette époque, était encore considérable en Angleterre. George III n'avait accepté qu'à regret la démission de lord North. Il ne voulait pas se séparer de Thurlow. En insistant pour faire accepter au roi un autre lord-chancelier, Rockingham et ses amis auraient craint de faire échouer leur combinaison ministérielle et de provoquer peut-être la rentrée des tories aux affaires. Ils cédèrent aux désirs du roi ; ils eurent lieu plus d'une fois de s'en repentir.

La situation de Thurlow dans le nouveau ministère était bizarre. Il n'avait abandonné aucune de ses anciennes idées. Il se trouvait donc en désaccord avec tous ses collègues sur la plupart des questions qui se présentaient. De nos jours, un cabinet parlementaire ne

Digitized by Google

pourrait pas vivre dans de semblables conditions. A l'époque dont il s'agit, le principe de la solidarité ministérielle n'était pas aussi fortement établi qu'aujourd'hui. On vit donc le lord-chancelier, dans plus d'une occasion importante, parler et voter contre les mesures proposées par le cabinet dont il faisait partie. C'est ainsi qu'il attaqua deux bills ayant pour objet de fermer l'entrée de la Chambre des communes aux comptables des deniers publics et aux fournisseurs de l'Etat. C'est ainsi qu'il combattit un bill qui, à la suite de faits scandaleux de corruption électorale, privait le bourg de Crickade du droit d'envoyer des députés au Parlement. C'est ainsi qu'il opposa une énergique résistance à un bill proposé par Burke pour réformer les abus qui s'étaient introduits dans l'organisation et dans l'administration de la liste civile. Ces différents bills, vigoureusement soutenus par l'administration, furent votés, malgré l'opposition du lord-chancelier, et sur le nombre il en est plusieurs qui sont encore aujourd'hui en vigueur. Mais Thurlow eut bientôt la satisfaction de voir se désorganiser le cabinet dans lequel il avait accepté un poste, mais contre lequel il était animé de tant d'hostilité et auquel il faisait une guerre si peu déguisée.

Deux tendances différentes s'étaient manifestées dans le ministère, depuis le jour où il s'était formé. L'une était représentée par le marquis de Rockingham et par Fox, l'autre par lord Shelburne. Rockingham et Fox avaient pour eux l'appui de la fraction la plus considérable du parti libéral. Mais ils avaient contre eux la défiance et l'hostilité du roi. Lord Shelburne au contraire, sans être aussi sympathique à George III que l'avait été lord North, par exemple, ne lui déplaisait pas outre mesure. Le roi ne craignait rien tant que de subir la domination d'un parti quelconque et surtout du parti whig. Rockingham et ses amis représentaient cette domination dans ce qu'elle avait de plus franc et de moins déguisé. Lord Shelburne était bien whig si l'on voulait; mais cependant il ne l'était pas aussi foncièrement que la plupart de ses collègues. Comme son ancien chef, lord Chatham, il se tenait un peu à l'écart de son parti. Or, moins on était homme de parti, plus on avait chance de devenir l'homme du roi. Rockingham étant venu à mourir, George III s'empressa d'offrir à lord Shelburne la place de premier lord de la Trésorerie, c'est-à-dire de premier ministre. Shelburne accepta sans consulter ses collègues. De là, chez la plupart de ceux-ci, une irritation et une défiance profondes. Fox, Burke et tous les whigs purs donnèrent leur démission. Shelburne resta avec les anciens amis de lord Chatham. Ce fut un grand malheur pour le parti libéral que cette scission. Nous en verrons tout à l'heure les conséquences.

Lord Shelburne, abandonné par la plupart de ses collègues, se

Digitized by Google

vit obligé de reconstituer le ministère sur des bases nouvelles. Il confia le poste de chancelier de l'Echiquier, c'est-à-dire de ministre des finances, au second fils de lord Chatham, William Pitt, qui, âgé de vingt-quatre ans seulement, s'était déjà fait une situation importante dans la Chambre des communes. Thurlow resta lord-chancelier. La nouvelle combinaison lui convenait mieux que l'ancienne, puisqu'elle avait un caractère moins libéral et puisqu'elle plaisait davantage au roi, dont il était resté le conseiller préféré depuis la retraite de lord North. Malheureusement pour lui, le cabinet Shelburne n'était pas destiné à une longue existence. Il avait en face de lui de redoutables adversaires. Lord North et Fox, réconciliés par leur commune haine contre Shelburne, venaient de former cette fameuse coalition qui devait leur être si sévèrement reprochée. Fox devait y perdre sa popularité. Mais, pour le moment, il n'apercevait pas la gravité de la faute qu'il venait de commettre. Il était dominé par le désir immodéré de se venger du mauvais procédé dont lui et ses amis avaient été l'objet de la part de lord Shelburne et du roi. Il obtint cette satisfaction. Il mit le cabinet en minorité dans la Chambre des communes et, le 2 avril 1783, il rentrait au pouvoir appuyé sur le bras de lord North.

IV

Fox et ses amis, en rentrant au pouvoir, n'eurent pas l'idée de garder Thurlow comme chancelier. Le roi ne le leur proposa pas. Il ne voulait rien demander à ses ministres. Il était indigné de la coalition formée entre lord North et Fox; il ne subissait qu'avec rage et humiliation le nouveau cabinet, et il était décidé à lui faire une guerre acharnée. La lutte commença tout de suite, sourde d'abord, bientôt ouvertement déclarée. Thurlow, devenu le chef de l'opposition dans la Chambre des lords, restait l'ami, le confident, le conseiller du roi. Les ministres présentèrent un bill pour établir l'indépendance des tribunaux irlandais. Thurlow combattit le bill, bien qu'il eût été préparé sous le précédent ministère. Les ministres firent voter par la Chambre des communes un bill pour la réorganisation de l'Inde. Lorsque le bill arriva devant la Chambre des lords, Thurlow l'attaqua avec la dernière vivacité. Avant le vote, on fit circuler parmi les lords qui passaient pour les plus dévoués au roi une carte sur le dos de laquelle George III avait écrit quelques mots indiquant qu'il verrait avec plaisir voter contre le bill. Lord Temple, beau-frère de lord Chatham, avait servi d'intermédiaire pour cette démarche, qui décida de l'insuccès du bill et de la chute du ministère. 95 voix contre 76 se prononcèrent pour le rejet du plan

Digitized by Google

de réorganisation de l'Inde. Le roi considéra ce vote comme un triomphe personnel pour lui. Il fut si empressé d'en profiter que, dans la nuit même, il fit demander à ses ministres leur démission, au lieu d'attendre qu'ils la lui offrissent.

C'est alors que la tâche de former un cabinet fut confiée au second Pitt, à peine âgé de vingt-cinq ans. Si jamais entreprise parut hasardeuse, ce fut celle d'organiser et de faire vivre un ministère qui allait être combattu par des hommes comme Fox, Burke, lord North, Sheridan, et qui allait se trouver en face d'une énorme majorité dans la Chambre des communes. Pitt eut grand'peine à trouver quatre hommes politiques disposés à courir avec lui une aventure pareille. Thurlow fut un de ces quatre audacieux. Il reprit le poste de lord-chancelier et la direction du parti ministériel dans la Chambre haute. Ce cabinet, qui paraissait destiné à peine à quelques mois d'existence, vécut plus longtemps que celui de lord North. Il dura depuis les derniers jours de décembre 1783 jusqu'aux premiers jours de janvier 1801. Il fut soutenu par l'énergie et le talent de Pitt, par l'appui du roi et de la Chambre des lords, et enfin par la faveur populaire. L'alliance si imprévue et si difficile à justifier de lord North et de Fox les avait discrédités aux yeux de la masse du public. Ils avaient encore la majorité dans la Chambre des communes, ils ne l'avaient plus dans le pays. Lorsque, quelques mois après, Pitt se décida à faire appel au corps électoral, il obtint un succès complet. Les deux tiers des députés de l'opposition restèrent sur le carreau. On les surnomma « les martyrs de Fox ».

A dater de ce moment, le ministère se trouva appuyé dans les deux Chambres par une majorité considérable et compacte. Pendant plus de seize ans, sa situation parlementaire fut inébranlable. Une seule fois il se trouva mis en péril ; mais ce fut par une circonstance tout à fait fortuite. Le roi éprouva une première attaque de cette terrible maladie qui devait plus tard obscurcir à tout jamais son intelligence. L'alarme fut chaude ; elle se prolongea pendant plusieurs mois. Elle se dissipa enfin, et le cabinet se retrouva plus solide que jamais. Le rôle de Thurlow, comme *leader* du parti ministériel dans la Chambre haute, n'offrait donc pas beaucoup de difficultés. Le chancelier trouva moyen de s'en créer volontairement. Il avait prêté à Pitt un très sincère et très chaleureux appui pendant les premiers jours de l'existence du ministère, alors qu'il était mis en péril à chaque moment. Une fois le danger passé, son attitude devint moins franche et moins nette. Il rêva, sinon de succéder à Pitt comme premier ministre, du moins de prendre à côté de lui une influence au moins égale à la sienne. Le roi, en dépit des services éclatants que Pitt lui avait rendus, avait au fond du cœur plus

Digitized by Google

de sympathie pour Thurlow. Il le connaissait depuis de longues années. Et puis le lord-chancelier était un tory selon son cœur, un tory de la vieille souche, de ceux qui auraient défendu, au temps de Charles II et de Jacques II, la doctrine de l'obéissance passive. Pitt était plutôt ce que nous appellerions aujourd'hui un conservateur. Il mêlait à son dévouement pour la royauté et pour certaines grandes institutions sociales un vieux fonds d'idées libérales puisées dans le milieu paternel. Sur certains points, tels que la réforme parlementaire, le contrôle sévère des finances, l'abolition de la traite, l'émancipation des catholiques, il était plus près des chefs de l'opposition que de la plupart de ses collègues et du gros de son parti. C'était, à proprement parler, un général whig placé à la tête d'une armée de tories.

Thurlow put donc croire qu'en essayant d'entrer en lutte d'influence contre Pitt il serait soutenu jusqu'à un certain point par le parti ministériel et surtout par le roi. Peut-être, sans faire tant de réflexions, se laissa-t-il emporter tout simplement par son caractère fantasque et impérieux. Quoi qu'il en soit, il ne tarda pas à devenir un embarras dans le cabinet. Dans plus d'une occasion grave il combattit des mesures adoptées par la majorité de ses collègues et proposées aux deux Chambres au nom et avec l'appui du gouvernement. C'est ainsi qu'il prit la parole en 1784 contre un bill présenté pour effacer une des traces les plus déplorables des guerres civiles, en réintégrant dans leurs domaines les propriétaires des biens confisqués en Ecosse à la suite de l'insurrection de 1745. C'est ainsi qu'il fit de l'opposition, en 1788, à un bill destiné à adoucir la traite des nègres. A l'occasion du procès de Warren Hastings, Thurlow se sépara également de Pitt. Mais cette fois il était dans son droit. Il avait été entendu entre les ministres que cette affaire serait considérée par eux comme une *question ouverte* (*opened question*), sur laquelle chacun prendrait parti comme il l'entendrait. Pitt et un certain nombre de ses amis se prononcèrent avec Fox et Burke pour la mise en accusation de l'ancien gouverneur de l'Inde. Ce furent eux qui décidèrent du vote de la Chambre des communes. Le gros du parti ministériel s'était prononcé dans le sens contraire. Le roi était très ardent en faveur de Hastings; Thurlow, dans cette occasion comme dans beaucoup d'autres, se trouvait en accord complet d'appréciations et de sentiments avec George III.

On devait penser que pendant la maladie mentale du roi, le lord-chancelier unirait très sincèrement et très chaleureusement ses efforts à ceux qui furent faits par les autres ministres pour empêcher le prince de Galles et ses amis politiques, c'est-à-dire les chefs de l'opposition, de s'emparer immédiatement et complétement du

Digitized by Google

pouvoir. Thurlow, en effet, soutint publiquement les mesures proposées à cette époque par le cabinet. Mais en même temps il négociait secrètement avec le prince de Galles et les chefs de l'opposition et leur livrait les secrets du cabinet, en posant pour condition qu'il resterait chancelier dans le cas où le prince deviendrait régent. Le fait est aujourd'hui prouvé par la publication de la correspondance de Fox. Il existe une lettre de ce grand homme à Sheridan, dans laquelle, tout en exprimant le profond dégoût que lui inspire la conduite de Thurlow, il conseille d'accepter la condition qu'il met à ses précieux services. Pitt ne connut peut-être pas tous les détails de cette intrigue. Il ne sut pas jusqu'à quel point lord Thurlow avait poussé sa trahison envers ses collègues et envers le roi. Mais il fut informé de ce qu'il lui était le plus essentiel de connaître. Il n'ignora point que le chancelier correspondait avec le prince de Galles et avait avec lui des entretiens secrets. Dès lors, il sut à quoi s'en tenir sur son compte, et il confia à un autre de ses collègues, l'honnête et intègre lord Camden, toute la conduite de l'affaire de la régence dans la Chambre des lords.

Le rétablissement inespéré du roi fit avorter l'intrigue dont nous venons de parler. Le prince de Galles n'eut pas à prendre la régence, et le cabinet de Pitt se retrouva plus solide que jamais. Le premier ministre eut-il une explication avec le roi au sujet de la conduite équivoque du chancelier? Lord Campbell, dans son grand ouvrage sur les lords-chanceliers d'Angleterre, l'affirme. Lord Stanhope, dans sa *Vie de Pitt*, en doute. Quoi qu'il en soit, George III continua à faire bon visage à Thurlow et à lui témoigner personnellement la même bienveillance que par le passé. Mais en même temps il laissa le premier ministre libre de réduire peu à peu l'importance politique du lord-chancelier. Dès l'année suivante (1790), le rôle de *leader*, c'est-à-dire de chef du parti ministériel dans la Chambre haute, fut retiré à Thurlow pour être confié à lord Grenville, un cadet de la famille Temple et un cousin de Pitt. Thurlow fut profondément mortifié; toutefois il se résigna, au moins en apparence. Près de deux ans encore il conserva le poste de lord-chancelier, prenant une part de moins en moins active aux affaires, et se livrant de temps en temps à des attaques contre les mesures proposées par le cabinet dont il faisait partie. Enfin, dans le cours de la session de 1792, la mesure fut comble. Pitt, de concert avec le cabinet, avait proposé l'établissement d'un fonds d'amortissement. Lorsque la mesure arriva devant la Chambre des lords, Thurlow la combattit avec une extrême vivacité. Le premier ministre n'hésita plus. Il écrivit dès le lendemain au roi pour lui déclarer qu'il se voyait dans la douloureuse nécessité de le prier de choisir entre le chance-

Digitized by Google

lier et lui. Le choix n'était pas douteux. Ainsi que George III le fit dire à Thurlow « la sagacité du chancelier devait lui faire comprendre que, quelles que fussent l'estime et même l'affection du roi pour lui, Sa Majesté ne pouvait se dispenser des services de M. Pitt. » Le roi cependant, en souvenir de sa longue amitié pour son ministre, voulut adoucir autant que possible ce que cette chute avait de pénible. Il autorisa Thurlow à fixer lui-même le moment de sa retraite, de manière à ce qu'il pût expédier les affaires pendantes devant la Cour de chancellerie et présider la Chambre des lords jusqu'à la fin de la session courante. En même temps, il lui donna un nouveau titre de pairie, transmissible à ses neveux. Le chancelier n'avait pas d'enfants légitimes.

Thurlow n'avait que soixante ans lorsqu'il quitta le pouvoir. S'il avait eu un autre caractère, il aurait pu espérer, soit de revenir un jour aux affaires, soit tout au moins de conserver une grande situation dans la Chambre des lords. Mais il s'était fait peu d'amis pendant son long séjour au pouvoir. D'un autre côté, de l'humeur impérieuse dont il était, il ne lui plaisait guère de parler comme simple membre dans cette assemblée qu'il avait si longtemps dirigée et l'on peut dire gouvernée. Il prit donc peu de part aux débats de la Chambre pendant les années qui suivirent. En revanche, il noua des relations de plus en plus étroites avec le prince de Galles, et s'il avait vécu assez pour voir s'établir la régence de ce prince, il serait probablement rentré en possession de ce poste de lord-chancelier objet de tous ses regrets et de toutes ses convoitises. Mais les années s'écoulèrent sans qu'arrivât l'événement désiré. Thurlow vieillissait. Il paraissait de plus en plus rarement dans la Chambre haute. Lorsqu'il y prenait par hasard la parole, il y était toujours écouté avec l'attention et la déférence dues à son ancienne réputation et à son talent encore vigoureux. Mais déjà il était regardé comme un débris d'un autre temps plutôt que comme un homme du temps présent. Il sentait l'isolement se faire de plus en plus autour de lui, et, à partir de 1802, il cessa de paraître à la Chambre. Il passa désormais la plus grande partie de son temps au bord de la mer, à Brighton. Jusqu'au moment où il avait dit adieu à la Chambre des lords, il était resté aux portes de Londres, dans une villa qu'il avait achetée à Dulwich. C'est là qu'il se livrait, avec autant d'ardeur que dans sa jeunesse, à son goût pour les études classiques. C'est là que, se trouvant voisin de Horne Tooke, il s'amusait à discuter avec le célèbre pamphlétaire le sens de quelque texte latin ou grec. C'est là enfin qu'au milieu d'un petit cercle d'amis, il faisait briller ce talent de conversation qu'il avait toujours possédé et que l'âge avait plutôt accru que diminué. Mais ces distractions ne le consolaient pas des

Digitized by Google

atteintes de l'âge et surtout de la perte de sa grande situation. Il devenait morose. Il tombait dans de fréquentes distractions. Sa vigoureuse organisation fléchissait peu à peu. Enfin en 1806, dans cette année qui fut si funeste pour les hommes les plus considérables de l'Angleterre, il s'éteignit, quelques mois après Pitt et quelques heures avant Fox. Sa réputation était encore considérable. Depuis, elle a diminué. C'est le sort presque inévitable des orateurs et des hommes d'Etat qui n'ont pas consacré leur talent à la défense de quelque noble cause ou à la propagation de quelques grandes idées, de ceux, en un mot, qui n'ont su être que de brillants virtuoses,

EDOUARD HERVÉ.

Digitized by Google

FÉLIX HOLT

LE RADICAL

CINQUIÈME PARTIE [1]

I

Voici ce qui avait décidé Christian à rendre la liberté à Tommy. Lorsque la clarté de la lune, en tombant d'aplomb sur le pauvre afficheur, le lui avait montré dans son attitude d'orateur, elle éclaira en même temps l'impression des placards. Christian savait que ses affiches ne devaient pas toutes énoncer les mêmes choses. Cependant, un nom qu'il lut sur une d'elles le fit tressaillir. Ce nom, en ce moment pour lui spécialement intéressant, était celui de Bycliffe. La prudence lui conseillait de ne pas contribuer à donner de la publicité aux allusions faites à ce personnage, dans des vues certainement hostiles à Transome, mais qui n'en seraient peut-être pas moins préjudiciables à lui, Christian. Aussi avait-il recherché en toute hâte dans le paquet les affiches semblables à celle-là ; il s'en trouvait environ une douzaine. Après les avoir bien pressées les unes contre les autres, il les avait fourrées dans sa poche ; il remit tout le reste dans la corbeille de Trounsem pour renvoyer celui-ci à son cabaret. Comparativement avec l'histoire de Tommy, dont

[1] Voir la *Revue contemporaine* du 31 décembre 1868, des 15 et 31 janvier et du 15 février 1869.

Digitized by Google

quelques points fixèrent surtout son attention, sa plaisanterie électorale devenait insignifiante. Deux questions surtout le préoccupaient : où était actuellement ce Johnson si bien renseigné? continuait-il toujours son rôle d'instrument de Jermyn? Sur ce dernier point, nous pouvons tout de suite éclaircir l'obscurité de la situation.

Ce n'était pas sans quelques-unes de ces excellentes raisons sur lesquelles les hommes s'appuient pour motiver la naissance ou le développement de certaines vertus chez leurs semblables que Jermyn comptait sur le dévouement illimité de Johnson pour lui. Véritablement, c'était Jermyn qui lui avait fait faire son chemin dans les affaires et dans le monde.. Non moins véritablement, Johnson était pour Jermyn un subordonné très serviable. Cependant, ces deux circonstances n'impliquaient pas un attachement réciproque. Le fait est que Johnson, qui avait beaucoup de vanité et guère moins d'orgueil, ne pouvait entretenir de sympathie pour Jermyn. Celui-ci, quoique assez habile et assez politique pour être parvenu à se faire sans beaucoup de travail une position relativement brillante, n'attirait pas à lui les sentiments affectueux. Il était beau, arrogant, toujours pressé de prendre la parole, contraire à toute espèce de confraternité, aimable et tendre à l'égard des femmes, froid et très réservé avec les hommes. Sans s'en douter et seulement en cédant à ses tendances naturelles, Jermyn avait aggravé l'offense permanente d'être resté vis-à-vis de Johnson un patron plein d'ostentation par toute sorte de petites mortifications d'autant plus cuisantes que l'on craindrait en s'en plaignant de paraître ridicule. Ainsi Jermyn ne faisait jamais dîner Johnson avec Mme et Mlle Jermyn, et lui-même, quand il allait à la ville, ne dînait jamais chez Johnson. Dans la conversation, il ne paraissait pas toujours l'écouter; souvent il l'interrompait brusquement par quelque question sur un sujet tout autre que celui qu'il traitait. Ces petites humiliations souvent répétées avaient déposé dans l'âme de Johnson un levain de mécontentement qui, après y avoir fermenté pendant une suite d'années, en était maintenant venu à ce degré d'aversion qui saisit et même quelquefois guette l'occasion d'user de représailles. Le cours ordinaire des affaires avait fourni à Johnson cette occasion, en lui permettant de jouer un rôle double comme agent d'élections. La conscience n'est généralement pas consultée par ceux qui dirigent les manœuvres électorales, et d'ailleurs le joug de Jermyn pesait trop à Johnson pour que ce dernier ne cherchât pas à cultiver toutes les relations qui le mettaient hors de sa dépendance; puis, la piqûre faite à son amour-propre par la conduite d'Harold Transome dans le bureau du procureur avait proba-

Digitized by Google

blement rendu plus corrosive l'encre dont s'était servi Johnson pour rédiger un manifeste en faveur de Garstin, à la demande de l'incomparable agent de celui-ci, le grand Putty.

Ce manifeste était semé d'insinuations contre Harold Transome, considéré comme le descendant des Durfey-Transome. Combien Johnson avait dû se féliciter, quand il se vit chargé de cette rédaction, d'être au courant des affaires les plus scabreuses des Transome! Si Johnson avait eu le déplaisir d'être surnommé par quelques-uns « l'homme de paille » de Jermyn, du moins devait-il être satisfait de sentir que cette dénomination ne se trouvait juste qu'en ce qui concernait les annuités sur le domaine. Dans tout le reste, il agissait d'après sa propre volonté et pour ses propres intérêts.

Voilà comment il était advenu que Christian tenait un placard dans lequel des allusions à peine gazées étaient faites à l'habileté de M. German Cozen (cousin germain), nom fictif qui désignait de la manière la plus transparente M. Jermyn. Il y était mentionné comme ayant autrefois gagné bien des parties de reversi par d'adroites tricheries et comme ayant ainsi fait beau jeu aux Durfey-Transome contre Bycliffe. On y donnait aussi à entendre que ce que l'on appelait la tête des Transome n'était que la queue des Durfey, et que, au dire de quelques-uns, les Durfey seraient allés mourir hors de leur nid, n'eût été l'assistance que leur avait donnée leur cousin germain.

Johnson avait eu soin de ne faire usage pour cette affiche-libelle que de documents qui pouvaient avoir été connus d'autres que de lui. En réalité, lui seul maintenant avait présents à l'esprit ces anciens scandales; mais la possibilité qu'ils fussent ravivés par la surexcitation des esprits au moment de l'élection suffisait pour écarter de Johnson tout soupçon.

Christian ne pouvait tirer que des inductions fort obscures de ces plates ironies et de ces lourdes railleries. Une seule chose importante était claire pour lui... Suivant ses précédentes conjectures, la curiosité de Jermyn sur tout ce qui avait rapport à Bycliffe prenait sa source dans quelque droit qu'avait Bycliffe au domaine des Transome. Ensuite, cette histoire du vieux colleur d'affiches, considérée de près, indiquait que le droit des Transome actuels dépendait ou au moins avait dépendu de la continuation de quelques autres existences.

Dans un autre temps, Christian avait acquis assez de notions de la loi pour savoir que la possession d'une terre par un individu dépend quelquefois de la vie d'un autre; qu'un individu peut vendre sa part dans une propriété, ainsi que la part de ses descendants, tandis qu'un droit sur cette propriété pourrait toujours rester

Digitized by Google

à quelque autre que l'acquéreur, si la descendance du vendeur venait à s'éteindre... Mais dans quel cas particulier et sous quelles conditions la réclamation d'un collatéral serait-elle valide ou nulle ? c'est ce qu'il ignorait. Comment donc Christian parviendrait-il à savoir si Bycliffe avait ce droit? Tommy Trounsem avait dit que Johnson était au courant de tout cela; mais, en admettant que ce Johnson fût encore vivant, — les Johnson sont mortels comme les autres hommes, — il pouvait être toujours un instrument de Jermyn, et, conséquemment, tout à fait contraire aux desseins de Henry Scaddon. N'importe, c'était ce Johnson qu'il lui fallait d'abord tâcher de découvrir.

Précisément, Johnson était, à la même époque, fort préoccupé des droits de ce vieux Bycliffe, au sujet duquel nous avons vu Jermyn lui écrire pour tâcher d'avoir des renseignements positifs sur ses héritiers immédiats, si toutefois il en avait. Sa lettre trahissait un intérêt d'autant plus vif à l'endroit de ces informations, qu'il cherchait à le dissimuler même à son confident intime sous une apparence d'indifférence. Ce fut un stimulant aux recherches de Johnson, recherches dont il se promettait bien de garder pour lui-même les résultats, s'ils étaient de nature à ce qu'il pût en tirer du profit ou s'en servir pour nuire à son ancien patron. Sa tête étant naturellement bien plus richement meublée de notions de légalité que la mémoire de Christian, il ne lui fut pas difficile de se représenter les conditions dans lesquelles pourraient surgir de nouvelles réclamations sur les terres des Transome.

Il avait devant lui toute l'histoire de la constitution de ce domaine, telle qu'elle avait été faite cent ans auparavant par John-Juste Transome. Celui-ci, alors qu'il en était en possession, l'avait substitué à son fils Thomas et à ses descendants mâles, avec reversion aux Bycliffe, comme fief. Il savait que Thomas, le fils de John-Juste, étant un dissipateur, avait, à l'insu de son père, le possesseur du domaine, vendu son droit et celui de ses descendants à un homme de loi, leur cousin, nommé Durfey. En conséquence et nonobstant les anciens manéges des Durfey pour prouver le contraire, le titre des Durfey-Transome reposait uniquement sur l'achat du fief créé par Thomas Transome, et les Bycliffe étant la branche à laquelle le fief devait faire retour, ils pouvaient bel et bien en expulser les Durfey-Transome, si un jour la postérité du prodigue Thomas cessait d'exister et de représenter un droit aliéné par un de leurs ancêtres.

En sa qualité de subordonné de Jermyn, Johnson connaissait dans tous ses détails le procès intenté aux Durfey-Transome par les Bycliffe successifs dont Maurice-Christian avait été le dernier,

Digitized by Google

sur cette allégation que l'extinction de la lignée de Thomas Transome était effectuée. Ce procès interminable, qui avait dévoré les fortunes de deux familles et seulement servi à enrichir les hommes de loi, avait été clos par la mort de Maurice-Christian Bycliffe dans sa prison. Mais avant cette mort, les mouvements que s'était donnés Jermyn pour se procurer la preuve de l'existence d'un rejeton de la lignée de Thomas Transome, comme une garantie de la possession du titre des Durfey, avaient amené la découverte d'un représentant du droit à l'héritage aliéné dans la personne d'un Thomas Transome vivant à Littleshaw, dans le Stonyshire.

La mort de Maurice, en rendant cette découverte inutile, avait fait juger prudent de se taire absolument sur ce point, qui était resté un secret connu seulement de Jermyn et de Johnson. Dès lors, aucun autre Bycliffe n'existant, au su du moins de personne, les Durfey-Transome pouvaient se considérer comme solidement affermis dans leur droit de possession, à moins que.... — mon Dieu, oui, à moins que... Et Johnson ne trouvait pas cette supposition dépourvue de vraisemblance. S'il existait quelque part un héritier ou une héritière des Bycliffe, ce personnage pouvait un jour paraître et faire valoir ses droits. Tant que Tommy Trounsem, qui chancelait toujours ivre sur le bord de sa tombe, serait vivant, les Durfey-Transome pouvaient légalement rester en possession du domaine, quoi qu'il en fût de l'existence réelle ou supposée d'un ou d'une Bycliffe, mais non plus lorsque la paroisse aurait mis en terre le pauvre colleur d'affiches. Johnson était persuadé que Jermyn avait de bonnes raisons pour croire à la possibilité de l'existence d'un rejeton des Bycliffe, et sa propre curiosité, ainsi excitée, se tenait aux aguets.

II

Le 15 décembre eut lieu à Duffield la nomination des candidats. Félix s'y rendit par complaisance pour M. Lyon, qui lui avait témoigné le désir d'avoir des nouvelles de ce qui se passerait dans cette ville à cette occasion. Autrement, il n'y serait point allé; en général, il évitait de se mêler à ces grandes foules, que leur effervescence conduit quelquefois à commettre des excès; et puis, se connaissant bien lui-même et se sachant enclin, lorsqu'il était témoin de manœuvres déloyales, à une indignation et à une colère qu'il ne

Digitized by Google

pouvait pas maîtriser, il jugeait prudent de se tenir à l'écart. Mais, cette fois, il ne voulut pas désobliger M. Lyon, et il se dit : « A force de voir faire des sottises, je m'habituerai à être patient. »

Un jour de nomination de candidats est, pour les agents d'élections, une grande occasion de prouver leur fécondité en fait de ruses ou, pour nous servir d'une expression plus parlementaire, leur talent en stratégie. M. Johnson comptait bien s'y distinguer, car il espérait que ses succès accroîtraient sa renommée, et qu'il se verrait bientôt non moins accablé de demandes de coopération que le grand Putty lui-même.

Un des succès qui réjouit le plus Johnson fut un tour joué par lui à Spratt. Spratt, le régisseur détesté des mines de Sproxton, persuadé que les ouvriers sous ses ordres ne manqueraient pas de suivre ses instructions, s'était pourvu de charrettes pour transporter à Duffield des chargements d'un enthousiasme sans droit de vote en faveur de Garstin. Cet enthousiasme, se trouvant déjà rémunéré par le bienfait notoire de l'existence de Garstin comme capitaliste et comme possesseur d'une part dans les bénéfices de l'exploitation des mines, ne devait pas être coûteux à l'endroit de ce que l'on appelle *traiter* les votants et non votants. Un capitaliste, étant la cause de l'existence des ouvriers, a naturellement droit à leur vénération et à leur dévouement. Mais M. Spratt ne réfléchissait pas qu'une cause qui doit être soutenue par des arguments et des démonstrations ne passionne pas des mineurs, si l'on s'abstient d'exciter leur enthousiasme par une dose suffisante de bière. Même dans le cas où ils auraient été attachés à Garstin, qui se tenait toujours à trop de distance d'eux, cet attachement eût-il été un contre-poids suffisant à leur haine pour Spratt, au contraire trop rapproché d'eux ?

Ses calculs faits longtemps à l'avance par Johnson avec Chubb, le tavernier, se trouvaient donc justes ; aussi avait-on pris les mesures nécessaires pour *traiter* les mineurs à Duffield, au nom de Transome. Vraisemblablement, l'élection faite, Putty et Johnson ne manqueraient pas de rire entre eux du tour joué au candidat qui employait Putty ; et Johnson s'élèverait ainsi dans l'opinion de son célèbre confrère.

Quant aux démonstrations telles que celles de lever les mains en l'air, d'acclamer, de grogner, de siffler, de peloter les gens du parti contraire, de les assaillir de quolibets ou de petits projectiles, elles seraient assez fortes du côté de Transome pour balancer des démonstrations semblables du côté de Garstin, même soutenu par Debarry. Enfin, on s'était débarrassé de la présence incommode de Spratt par un accident adroitement préparé, qui l'avait renvoyé du théâtre de l'action tout meurtri et clopinant. M. Chubb, qui avait

Digitized by Google

combiné ce plan, ne s'en considérait pas moins comme attaché par devoir au directeur des mines. Il était d'ailleurs résolu à mettre en repos sa conscience par le vote exclusif qu'il donnerait à Garstin.

Félix Holt était le seul des spectateurs de ces tumultueuses manifestations qui eût connu, à leur début, les manéges par lesquels on avait enrôlé les ouvriers de Sproxton dans le parti de Transome. Il savait que, depuis lors, on avait continué de traiter ces gens chez Chubb, et qu'ainsi la promesse d'Harold Transome n'avait point porté de fruits. Ses remarques actuelles sur les dispositions visibles de cette multitude remuante et bruyante le confirmèrent dans l'idée que tout se passerait exactement comme s'il n'avait fait à ce sujet aucune observation. Cependant, il était assez équitable pour admettre que Transome aurait voulu, mais qu'il n'avait pas pu, courant après le succès, tenir sa promesse ; et son premier sentiment d'indignation fit place à une pitié méprisante ; Félix ne pouvait s'empêcher de mépriser les hommes qui sacrifient leurs meilleures croyances et leurs meilleurs sentiments à des vues ambitieuses. Il s'était juché sur une des roues d'une charrette stationnaire ; quand il vit Johnson passer et repasser sur la place des élections en s'entretenant avec Jermyn, il sauta à terre afin de ne plus avoir devant les yeux cet homme dont le jargon corrupteur avait failli lui faire perdre son sang-froid le jour où il l'avait rencontré pour la première fois à Sproxton. Pouvait-il supporter l'idée qu'un homme de cette sorte, soudoyé par un autre homme, brandît le drapeau du libéralisme, de la réforme, de la justice ?

Le tumulte devenant de plus en plus fort, Félix, sa grosse canne à la main, se fraya un chemin à travers la foule, et gagna un faubourg de Duffield, où les maisons entouraient un pré commun. Là, il se promena quelque temps, mangeant son pain et ses pommes, se rafraîchissant le front au souffle de la brise, et se disant que ses emportements au sujet de maux auxquels on ne pouvait remédier que lentement ne serviraient à rien qu'à retarder le progrès désiré. Ce fut dans cette disposition plus calme qu'il rentra dans la ville.

La foule s'était beaucoup éclaircie. Le suffrage par les mains levées s'étant prononcé en faveur de Dubarry et de Transome, et le suffrage des voix ayant été demandé pour Garstin, l'affaire de cette journée paraissait terminée. Dans la grande rue, où les *hustings* étaient disposés et où se trouvaient les principaux hôtels de la ville, il y avait cependant encore beaucoup de monde. Des hommes revêtus de redingotes de drap fin et ayant des chapeaux bien brossés attendaient avec plus ou moins d'impatience aux abords des trois hôtels *de la Couronne*, *des Trois Grues* et *du Renard* l'heure du succulent dîner auquel les conviait, suivant le parti auquel ils ap-

Digitized by Google

partenaient, l'un ou l'autre des trois candidats. Des groupes de commerçants en détail, qui avaient déjà dîné, causaient devant la porte de leurs boutiques ; d'autres habitants de Duffield, mal vêtus, et qui n'avaient pas le droit de voter, se promenaient lentement dans un sombre silence ; plusieurs écoutaient parler un homme qui avait la tête nue, une chemise de flanelle et des cheveux roux mal peignés. Quelques fumeurs de pipe à l'air chagrin et des fumeurs de cigare à l'air distingué marchaient çà et là isolément. Les tapageurs qui paraissaient s'intéresser le plus chaudement à l'élection avaient disparu.

Félix s'arrêta près du groupe qui s'était formé à l'entour du *speaker*, à l'angle d'une rue transversale. Celui-ci se tenait, les bras croisés, sur une grosse pierre, ce qui lui permettait, bien qu'il fût d'une taille médiocre, de dominer ses auditeurs de toute la hauteur de son buste ; ses bras, que ne couvraient pas entièrement ses manches à demi relevées, paraissaient très musculeux ; il avait le teint pâle des hommes qui vivent principalement dans l'atmosphère ardente des fourneaux de forge ou de fonderie. Sa voix était élevée, sans être puissante ; il levait fréquemment en l'air son index, et, par ce mouvement, marquait en quelque sorte la mesure à ses propres paroles. Il discourait avec plus d'aplomb que beaucoup de *gentlemen speakers*. On eût pu supposer qu'il débitait une leçon apprise :

« Tout cela, disait-il en ce moment, est la conséquence du monopole. Les monopoleurs sont des hommes qui veulent réserver pour eux seuls telle ou telle branche de commerce, sous le prétexte qu'ils fourniront au public la meilleure sorte de marchandise. On sait à quoi cela aboutit. Dans quelques pays, les pauvres gens sont forcés de se passer de sel parce qu'il est trop cher ; et cependant il y a dans le monde du sel en assez grande quantité pour mettre dans de la saumure tous les êtres vivants. Voilà le service que les monopoleurs rendent au genre humain. Et ce sont ces hommes-là qui nous disent que nous ne devons pas nous occuper de politique et qu'ils ne nous en gouverneront que mieux ! Nous ne devons songer qu'à nos affaires ; nous sommes des ignorants, et d'ailleurs nous n'avons pas le temps d'étudier les hautes questions. Eh bien ! moi, je leur dis : « La plus haute question est celle-ci : Comment donner à chaque homme la part nécessaire pour soutenir la vie d'un homme ? »

— Ecoutez ! écoutez ! » dit alors Félix de sa voix sonore, qui produisait toujours une impression profonde sur ceux qui l'entendaient.

Toutes les têtes se tournèrent vers lui pour le regarder, et, sui-

Digitized by Google

vant son injonction, on écouta plus attentivement qu'auparavant l'orateur. Ce dernier, après avoir discouru sur la misère de l'ouvrier, sur le bill de la Réforme; qui n'était qu'un leurre, sur la richesse des évêques, sur la nécessité de faire représenter dans le Parlement la fraction pauvre de la population, en vint à dire ceci :

« Croyez-vous que les aristocrates modifieront jamais en rien l'Eglise telle qu'ils l'ont instituée, si leur estomac est toujours satisfait? Non certes. Cela fait partie de leur monopole. Ils nous fournissent notre religion comme tout le reste, et c'est à leur profit. Ils nous donnent autant d'espace que nous en voudrons dans le ciel. Là nous pourrons posséder. Telle est la religion qui leur convient... une religion qui nous donne à nous, ouvriers, le ciel et rien autre. Offrons-leur de faire un échange avec nous. Nous leur rendrons une partie de leur ciel, et nous prendrons pour nous et nos enfants quelque chose de ce monde-ci. Ils ne paraissent guère se soucier pour eux-mêmes du ciel, jusqu'à ce qu'ils ressentent quelques fortes atteintes de goutte ; mais cela ne suffit pas pour les décider à nous donner quelque autre chose. Pour arriver à obtenir d'eux ce dont nous avons besoin, il nous faut conquérir le droit universel de voter, afin que nous puissions envoyer au Parlement des hommes qui travaillent pour nous ; et il faut que le Parlement soit dissous chaque année, afin que nous puissions changer notre mandataire s'il n'a pas fait ce que nous voulions qu'il fît. Je le déclare donc, si nous, travailleurs, nous devons avoir chacun un jour la part d'un homme, il nous faut obtenir le suffrage universel, les Parlements annuels, le vote par le scrutin et les districts électoraux.

— Avant tout cela, il faut quelque autre chose, » dit Félix.

Son exclamation fit de nouveau tressaillir tous les auditeurs, qui le regardèrent encore avec curiosité. Mais l'orateur lui jeta un coup d'œil froid et poursuivit :

« Voilà ce que voulait sir Francis Burdett, il y a quinze ans, et c'est ce qu'il nous faut. Servez-vous de tous les instruments qui se présenteront à vous. Je n'ai pas beaucoup de confiance dans les libéraux aristocrates ; cependant, si la canne à pomme d'or ciselée d'un aristocrate veut faire l'office d'un balai, je n'hésiterai pas à me mettre à balayer avec elle : c'est ce que je pense à l'égard de Transome ; et si quelqu'un de vous a parmi ses connaissances des votants pour le comté, faites-leur savoir que vous désirez qu'ils donnent leur suffrage à Transome. »

Ce dernier mot prononcé, l'orateur descendit de sa petite éminence et s'éloigna à pas pressés, comme un homme dont le loisir est épuisé et qui doit retourner à son travail. Mais il laissait son audi-

Digitized by Google

toire encore avide d'éloquence, de sorte que quelqu'un exprima le sentiment général en s'adressant immédiatement à Félix :

« Et vous, monsieur, que nous direz-vous ? »

Félix fit aussitôt ce qu'il eût probablement fait sans y être invité. Il monta sur la pierre et ôta sa casquette, par un edisposition instinctive à toujours parler la tête découverte. Tout, dans sa personne, faisait contraste avec l'orateur auquel il succédait. Sa taille était considérablement plus haute, sa tête et son cou étaient plus massifs; mais la dissemblance la plus marquée de ces deux physionomies consistait dans l'expression du regard et de la bouche. La culture de l'esprit et la supériorité du caractère impriment sur le visage, même le plus dépourvu de la régularité des lignes, un cachet, pour ainsi parler, divin. Sans doute, les gens de Duffield subirent, à leur insu, l'influence de ces yeux gris calmes et limpides, de ces lèvres franches et pleines. Quand Félix commença à parler, le contraste de sa voix avec celle de l'homme vêtu de flanelle fut encore plus frappant que la différence de leurs personnes. L'ouvrier fondeur ou forgeron n'avait pas été entendu au delà du groupe qui s'était formé auprès de lui, au lieu que Félix attira tout de suite l'attention de personnes éloignées.

« Dans mon opinion, commença-t-il, c'est une incontestable vérité qu'a énoncée tout à l'heure votre ami, quand il a dit que la grande question est de savoir comment donner à chaque homme sa part d'homme dans la vie. Mais je crois qu'il fonde plus d'espérances que moi sur le suffrage universel. Je voudrais que les ouvriers pussent acquérir du pouvoir ; moi-même je suis un ouvrier, et je ne désire pas être autre chose. Mais il y a deux sortes de pouvoirs : il y a le pouvoir de faire le mal, de défaire ce qui a été fait avec beaucoup de dépense et de travail, de dévaster et détruire, d'être cruel envers les faibles, de mentir, de quereller, de répandre des absurdités malfaisantes. Il y a ensuite le pouvoir ignorant, qui n'est guère moins préjudiciable que celui-là à l'humanité, car il produit la misère publique. Il y a une autre sorte de pouvoir que je voudrais que, nous ouvriers, nous eussions, et c'est mon avis que le droit universel au vote ne nous aiderait guère présentement à l'acquérir. J'espère que, si ce n'est pas nous, du moins la génération qui suivra la nôtre aura un jour sa part du pouvoir politique. Oui, je le dis ouvertement à tous, j'espère que dans l'avenir il s'effectuera de grands changements, et qu'un jour, que nous vivions ou non pour le voir, les hommes en arriveront à avoir honte de choses dont ils sont fiers maintenant. Mais je voudrais aussi vous convaincre que le droit de voter ne nous donnera pas de pouvoir politique tant que les choses seront ce qu'elles sont actuellement.

Digitized by Google

— Ecoutez ! écoutez ! » dirent plusieurs voix, qui, pour la plupart, étaient celles de nouveaux auditeurs que la voix vibrante de Félix avait attirés.

Parmi eux se trouvait Christian, qui fumait son cigare avec le plaisir qu'il éprouvait toujours à se voir au milieu de gens desquels il n'était pas connu, car ceux-ci ne pouvaient manquer, pensait-il, de le prendre pour un personnage beaucoup plus haut placé qu'il ne l'était en réalité.

Ainsi encouragé à continuer, Félix s'étendit encore quelque temps sur son sujet, corroborant son opinion personnelle par des exemples et des comparaisons.

« Tout cela est fort beau, interrompit pourtant en ricanant un homme vêtu d'une sordide futaine. Mais comment atteindrons-nous le pouvoir sans le droit de vote ? »

Félix ne répondit pas d'abord directement à cette objection, qui devait être levée par la conclusion claire et nette de ses arguments.

« La plus grande puissance qui existe sous le ciel, reprit-il, c'est l'opinion publique, c'est le sentiment dominateur dans la société sur ce qui est juste et ce qui est injuste, sur ce qui est honorable et sur ce qui est honteux. Mais lorsque l'opinion publique se pervertit et se déprave au point de sourire, comme elle le fait aujourd'hui, à la corruption publique et privée, l'extension du droit de vote ne peut pas améliorer notre condition. Supposez que sur une centaine de votants il s'en trouve trente qui aient assez de tempérance pour garder leur dignité d'homme, assez de bon sens pour juger nettement les choses, assez de droiture pour préférer toujours le bien au mal, il en restera soixante-dix dont une moitié au moins n'aura ni sobriété, ni bon sens, ni droiture, tandis que l'autre moitié sera ou trop ignorante, ou trop stupide, ou trop avilie pour comprendre qu'ils auraient quelque chose de mieux à faire que d'empocher une pièce de cinq shillings lorsqu'on la leur offre. Maintenant, je vous le demande, lesquels de ces cent votants auraient dans leurs mains une partie du pouvoir par le droit de suffrage universel ? Ce ne seraient assurément pas les trente hommes sobres, mais les soixante-dix ivrognes ou imbéciles. Et savez-vous quelle sorte de représentants ils éliraient ? »

Lorsque Félix arriva à cet endroit de son *speech*, il avait graduellement perdu le sang-froid que nous lui avions vu recouvrer par sa courte excursion dans les champs. D'abord, tout en parlant, il voyait distinctement toutes les figures qui l'entouraient, et même il avait remarqué l'augmentation de son auditoire. Mais maintenant, animé par ses propres paroles et surtout par les idées qui les lui suggéraient, il projetait devant lui son regard sans l'arrêter sur per-

Digitized by Google

lait son vin *sec*, et se trouvant dans les meilleures dispositions pour tous les partis politiques, sans préjudice, toutefois, de la partialité qu'il devait jusqu'à un certain point à sa famille.

Il y avait ce jour-là à Treby une foule bien plus considérable et surtout bien plus inquiétante que celle qui, à l'occasion de la nomination des candidats, s'était répandue dans les rues de Duffield. (Ouvrons ici une parenthèse pour noter que Johnson était prudemment demeuré à Duffield, où il avait établi son quartier général ; à la vérité il se plaisait à répéter, d'après Putty, « qu'un agent habile doit être présent partout. » On verra comment il mettait cette maxime en pratique lorsqu'il n'y avait à courir aucun danger et que c'était sa convenance particulière.)

Le fait est que des bruits alarmants qui circulaient dans Treby depuis le 15 décembre sur les dispositions hostiles des ouvriers de Sproxton et cet événement incroyable qu'un propriétaire foncier, dont le nom était certainement respectable par son ancienneté, s'était présenté comme candidat radical, tenaient les Trebiens dans une attente anxieuse de désordres.

Les votants pour Garstin et pour Debarry éprouvaient des craintes que n'avaient pas lieu de partager, au moins aussi vivement qu'eux, les votants pour Transome, puisque c'étaient les radicaux dont on redoutait les mauvais desseins et les tentatives criminelles. Si M. Crowder, l'intendant de sir Maxime, avait pu faire prévaloir son avis, on aurait mandé à Treby-Manor une troupe de valets de ferme, munis de leurs fourches, pour défendre, au besoin, le parti de l'Eglise et du roi. M. Crow, le chef des constables à Treby, répétait mentalement une courte allocution aux émeutiers, pour le cas où effectivement une émeute éclaterait, le recteur lui ayant bien rappelé que c'était pour lui un devoir de veiller avec la plus grande sollicitude à ce qu'il n'y eût ni provocations, ni violences. Et le recteur, en se consultant avec un de ses confrères dans la magistrature, avait témoigné le désir d'appeler à Treby un renfort de constables spéciaux ; mais l'affluence dans les rues d'honnêtes gens ne pouvait être regardée comme une provocation, bien qu'ils n'eussent pas à donner leurs suffrages. Ces honnêtes gens, venus là, pour la plupart, avec l'intention, que du reste ils réalisèrent, de troubler et même d'éloigner des *hustings* les votants, par crainte de leurs railleries, de leurs *poussées* accidentelles ou non et de la difficulté d'avancer entre deux haies de figures rébarbatives et de physionomies ricaneuses, ces honnêtes gens étaient certainement mêlés à des hommes mal intentionnés, très supérieurs à eux par le nombre et l'audace. Au reste, des trois côtés, whig, tory et radical, il y avait une égale ar-

Digitized by Google

deur à intimider, insulter et, semblait-il même, à maltraiter les votants.

Ce fut surtout de dix à onze heures que le tumulte augmenta. Il y avait dans cette foule une disposition générale à barrer le chemin aux votants, soit en allant au hustings, soit en en revenant, jusqu'à ce que ceux-ci eussent payé un droit de passage. M. Chubb, qui désirait que son vote exclusif en faveur de Garstin fût aussi ostensible que possible, acquit plus de notoriété qu'il ne l'aurait souhaité, par ce fait qu'il eut, un des premiers, son chapeau arraché de sa tête et écrasé par les tories. M. Pink, le sellier, se voyant arrêté et pressé de déclarer s'il allait voter pour Debarry, se dégagea comme il put, ayant son habit couvert de craie; il força l'entrée d'une cour, où il se renferma et resta prisonnier volontaire, renonçant à donner son vote ce jour-là.

Les fermiers des Transome étant ensuite arrivés en corps, conduits par M. Banks le régisseur, le dernier d'entre eux, M. Goffe, fut séparé de ses compagnons et entouré. De plusieurs bouches qui lui soufflaient une chaude haleine dans l'oreille sortirent ces questions ahurissantes: « Combien as-tu de chevaux? combien de vaches? combien de porcs gras? » Puis ils se le poussèrent de l'un à l'autre en se faisant des porte-voix de leurs mains pour l'assourdir, et en lui criant de voter pour Debarry, si bien que, arrivant au *polling-Booth* après que les autres tenanciers s'en étaient allés, saisi d'effroi à l'idée d'être aussi maltraité à son retour, il étonna tous les assistants, qui le connaissaient pour un fermier des Transome, en disant: « Debarry, » ce qui n'empêcha pas qu'il fût encore ballotté à son retour au milieu d'éclats de rire.

Mais ensuite, toutes ces plaisanteries, déjà passablement agressives, prirent une tournure encore plus grave. Des mariniers et des scieurs de long débraillés qui, évidemment, n'appartenaient pas au parti de l'ordre, semblaient se multiplier dans la ville. Ils entraient librement dans les boutiques pour y prendre tous les projectiles et armes offensives sous quelque forme de jouets qu'ils fussent, et l'on vint avertir les magistrats qui, d'une des grandes fenêtres du *marquis de Granby*, épiaient ce qui se passait, qu'un gentleman qui arrivait à cheval à l'autre bout de la rue pour voter pour Garstin avait eu sa monture tournée de force en arrière et lancée à un galop effréné dans cette direction.

Alors M. Crow, ses subordonnés et tous les constables spéciaux qu'il s'était décidé à appeler sentirent qu'il était nécessaire de faire preuve d'énergie; autrement tous les votants seraient intimidés et l'élection devrait être ajournée. Le recteur déclara qu'il allait monter à cheval et traverser la foule avec les constables. Il envoya un

Digitized by Google

message à M. Lingon, qui se trouvait dans une autre hôtellerie, pour l'engager à en faire autant. Le « curé Jack » était persuadé que ces braves garçons n'avaient pas de mauvaises intentions ; mais comme il était assez courageux pour regarder en face le danger, il monta aussi à cheval et parla à la foule d'un ton persuasif.

Ce matin-là, Félix Holt était resté dans son logis avec la ferme intention de n'en point sortir. Il prévoyait qu'en ce jour il aurait tant de sujets de s'irriter en dedans, que sa colère pourrait finir par faire explosion au dehors. Il travaillait seul dans sa petite salle à ses rouages de montres, ses élèves lui ayant demandé un congé exceptionnel. Cependant, comme il n'était pas d'un caractère à rester indifférent aux choses dont il ne pouvait modifier le cours, ce fut en vain qu'il essaya de concentrer son attention sur son ouvrage manuel. Il venait de déposer sur la table devant lui ses fins outils d'acier et il prêtait l'oreille aux bruits toujours croissants qui arrivaient jusqu'à la rue, éloignée du centre de la ville, lorsque Mrs Holt, qui était en ce moment dans la cuisine avec son petit compagnon Job, entra toute bouleversée, disant que certainement les gens se battaient et se tuaient les uns les autres dans la Grande-Rue; que ces élections, dont auparavant on n'avait jamais entendu parler à Treby, y amèneraient la fin du monde ; et qu'elle remerciait Dieu de ce que, dans sa sagesse, il avait voulu qu'elle demeurât dans une ruelle écartée.

Félix saisit sa casquette et sortit précipitamment. Quand il arriva sur la place du Marché, le tumulte s'était considérablement apaisé. Les magistrats s'y trouvaient déjà à cheval et les constables circulaient sans rencontrer de résistance. Après être resté là assez longtemps pour s'assurer de la dispersion partielle de la foule et du rétablissement d'une tranquillité relative, il retourna chez lui pour dire à Mrs Holt qu'il n'y avait rien à craindre maintenant, qu'il allait sortir de nouveau, et qu'elle n'eût pas à s'inquiéter de son absence. Elle n'aurait qu'à mettre son dîner à part s'il n'était pas rentré à l'heure habituelle.

Félix songeait que la chapelle des dissidents n'était pas très loin de la principale rue de Treby et que tous ces bruits devaient avoir été entendus par Esther beaucoup plus distinctement que par lui. M. Lyon étant parti quelques jours auparavant pour une ville où on lui avait demandé de prêcher des sermons de charité, Esther, restée seule avec la plaintive Lydie, ne pouvait manquer d'être fort effrayée. Félix n'était pas encore allé la voir depuis le départ du ministre; la gravité des circonstances actuelles ne lui permettait pas de différer plus longtemps sa visite.

Digitized by Google

« Miss Esther est au grenier pour tâcher de voir de là-haut ce qui se passe dans la ville, » dit Lydie.

Elle n'eut pas la peine d'aller chercher sa jeune maîtresse ; déjà celle-ci descendait l'escalier en courant, attirée qu'elle était par le coup retentissant frappé à la porte.

« Que je vous ai de reconnaissance d'être venu ! » s'écria-t-elle.

Lorsqu'elle eut fait entrer Félix dans le parloir, il dit :

« Je me doutais que ces bruits vous causeraient de l'anxiété ; et je suis venu vous dire que maintenant tout est assez tranquille, ce dont, au reste, vous pouvez juger par vos propres oreilles.

— J'avais une grande peur, dit Esther : les acclamations de ces hommes grossiers ressemblent à des rugissements. Du moins, est-ce un soulagement pour moi que mon père ne soit pas à la maison. Il serait allé se jeter au milieu du danger. Vous qui en venez, asseyez-vous là pour me raconter ce que vous avez vu. »

Ils s'assirent chacun à une extrémité du sofa de crin noir.

« Pour être vrai, commença Félix, je dois vous avouer que je m'étais renfermé chez moi, ayant résolu de rester aussi indifférent à l'élection que si j'eusse été un des poissons de la Lapp ; mais le bruit de ce tumulte m'a entraîné dehors ; il était à peu près apaisé lorsque j'arrivai au principal endroit de rassemblement. Ces imbéciles tapageurs s'écartaient et se taisaient sur le passage des magistrats et des constables. J'espère que personne n'aura été grièvement blessé. Ce qu'il y a à craindre, c'est que les émeutiers se réunissent de nouveau à un moment donné ; la promptitude avec laquelle ils se sont retirés ne me paraît pas d'un bon augure. Treby regorge aujourd'hui de vigoureux compagnons étrangers à la ville ; s'ils continuent de boire, la fin de ce tumulte pourra être pire que le commencement. Cependant... »

Félix s'arrêta dans son discours, comme s'il l'eût jugé oiseux. Croisant ses mains sur sa nuque, se penchant en arrière sur le canapé, et regardant Esther, qui, elle-même, le regardait, il dit après une pause qui parut longue à la jeune fille :

« Puis-je rester ici quelques instants ?

— Je vous en prie, » dit miss Lyon en rougissant.

Pour se donner une contenance, elle prit un ouvrage à l'aiguille et courba sa tête dessus. Réellement là où était Félix lui paraissait être un coin du ciel.... mais elle voyait au delà ; elle voyait qu'un jour ou l'autre, bientôt peut-être, il partirait. La volonté de Félix était inébranlable. Elle le comparait à un roc sur lequel n'a pas d'action la blanche vapeur qui, le matin, s'élève de la terre. Soudain il rompit ce silence :

Digitized by Google

« J'aimerais à savoir, dit-il un peu brusquement, que vous voyez les choses sous le même jour que moi.

— Mais non aussi sagement que vous, » répondit Esther d'un ton un peu âpre et sans lever les yeux de dessus son ouvrage.

Félix poursuivit :

« Il y a quelques personnes dont on peut désirer être jugé équitablement. Je sais que vous me croyez un homme incapable d'un attachement profond. Vous pensez que je ne mets d'importance qu'à mes propres résolutions.

— Si je vous répondais sur le même ton ? dit Esther en balançant légèrement sa tête.

— Comment cela ?

— Eh bien ! si je vous répondais que vous me trouvez frivole, incapable de reconnaître ce qu'il y a de meilleur en vous, et rabaissant à l'état de défaut tout ce qui est trop élevé pour que j'y atteigne ?

— Ne plaisantez pas sur ce que je vous dis, répondez-moi, » dit Félix avec l'expression de la prière.

Esther laissa tomber son ouvrage sur ses genoux et leva les yeux vers Félix ; mais elle ne put parler.

« Je voudrais vous entendre me dire.... une fois.... que vous ne doutez pas que je serais heureux d'ouvrir mon cœur tout entier à l'amour et d'être aimé, ainsi que d'autres hommes qui le peuvent, au lieu de.... »

Félix se tut. C'était quelque chose d'exceptionnel chez lui que de s'interrompre ainsi. Pour la première fois, il avait perdu l'empire qu'il exerçait toujours sur lui-même. Il avait commencé à dire ce qu'il pensait ne devoir pas achever. A ces indices d'un amour qu'elle désirait mais qu'elle n'eût pas recherché, Esther ressentit de la joie. Son triomphe la rendit généreuse et non exigeante, comme elle l'aurait été, si son caractère était reste vulgaire. Ce fut avec un empressement d'autant plus touchant qu'il était empreint de timidité qu'elle répondit à la phrase inachevée de Félix :

« Le genre de vie que vous avez choisi m'a fait comprendre quel prix on devrait attacher à votre amour. »

A ces mots, le regard de Félix se tourna prompt comme l'éclair vers miss Lyon. Il se pencha en avant, et prit sa délicate main, qu'il tint quelques instants contre ses lèvres avant de la laisser retomber et de relever la tête. Alors, s'accoudant au dossier du sofa et appuyant son menton sur sa main, tandis qu'il contemplait la jeune fille avec tristesse, il dit :

« Nous n'en serons toujours que meilleurs en pensant l'un à

Digitized by Google

l'autre. Je n'éprouverai pas une seconde fois dans ma vie ce que j'éprouve en ce moment. »

Il souriait en la regardant ; mais elle, en proie à une grande perplexité, se mordait la lèvre inférieure et se tordait les doigts. Elle aurait voulu se mettre au niveau de la grandeur morale de Félix, mais le renoncement à toutes ses petites satisfactions personnelles lui paraissait chose trop difficile.... L'avenir de Félix lui apparaissait plein d'aspérités, de privations.... et qu'est-ce que la vie dénuée de toute superfluité ? Elle n'en éprouvait pas moins un véritable chagrin de ne pas oser accepter l'amour qui s'offrait à elle. Ce chagrin était d'autant plus frappant qu'il avait fait entièrement disparaître de sa physionomie cette expression doucement malicieuse qui lui donnait habituellement un si grand charme.

« Dites-moi ce que vous voudriez que.... » commença encore une fois Félix en se penchant un peu plus vers elle.

Mais par un brusque revirement d'idées, il se redressa aussitôt, alla vers la table, y prit sa casquette, qu'il garda à la main, puis venant se placer en face d'elle :

« Adieu, » dit-il très affectueusement, sans toutefois oser lui tendre sa main ; mais Esther, sans lui répondre, lui tendit la sienne. Il la serra doucement et sortit.

Lorsque Esther eut entendu les portes se fermer derrière lui, elle s'abandonna librement à sa douleur, et pleura amèrement. Elle pensait que, si elle eût épousé Félix Holt, elle serait devenue une excellente femme ; elle n'espérait pas le devenir jamais sans son appui.

Félix, de son côté, s'adressait à lui-même des reproches. Il se disait qu'il eût mieux fait de ne pas parler dans ce sens ; mais le mouvement intérieur auquel il avait cédé provenait de son désir de témoigner à Esther qu'il attachait un haut prix à ses sentiments pour lui. Pouvait-il ne pas s'apercevoir qu'il avait de la valeur à ses yeux ? Il était trop sincère pour feindre une humilité qui ne s'accordait pas avec son caractère et qui n'aurait augmenté aucunement son mérite personnel. L'intention de Félix avait donc été de faire savoir à miss Lyon que son amour, à elle, lui serait toujours aussi précieux que le souvenir d'un être chéri à jamais perdu. Il sentait que leur mariage ruinerait leur avenir à tous deux ; mais il lui eût été pénible de laisser ignorer à Esther que sa ferme volonté de ne point unir leurs destinées était un acte de renoncement.

Digitized by Google

III

Après sa visite à Esther, Félix, au lieu de rentrer immédiatement chez lui, sortit de la ville; puis, marchant à travers les champs nus et déserts qui en bordaient les dernières maisons, il y rentra par la grande route et se dirigea de nouveau vers la place du Marché. Il désirait voir comment les choses se passaient, et aussi échapper aux pensées qui, dans la solitude, assaillaient et troublaient son esprit.

Il était alors une heure et demie. Les rues qui aboutissaient à la place étaient beaucoup plus encombrées de monde que le matin. Comme Félix essayait de se frayer un passage jusqu'à l'endroit où se trouvait le *hustings*, il se vit si étroitement serré par des hommes qui étaient eux-mêmes jetés çà et là par le courant de la foule, que la retraite eût été pour lui impossible. Il allait où on le poussait, malgré l'avantage que sa haute stature et sa force lui donnaient même sur les ouvriers aux bras pesants qui manient habituellement le pic. Presque tous les Trebiens de la classe indigente se trouvaient là; il y avait aussi beaucoup de paysans venus des environs de la ville; Félix distingua également, éparpillés dans la foule qui l'entraînait, plusieurs de ces hommes d'un aspect plus chétif et d'une physionomie plus subtile que les autres travailleurs et que l'on rencontre surtout dans les villes manufacturières.

Du moins, pour le moment, n'y avait-il point d'indice apparent d'aucune intention arrêtée de faire du mal. Seulement il était évident que la plupart des gens rassemblés là étaient échauffés par un excès de boisson. On ne pouvait guère mieux calculer leurs actes subséquents que les mouvements de troupeaux de bœufs et de porcs ahuris par des huées et des bousculades. Les acclamations assourdissantes, les jurons, les coups de poing, les luttes accidentelles rendaient de plus en plus tumultueuse cette bagarre. Ceux des constables qui s'y étaient engagés n'avaient point de possibilité d'action; à peine voyait-on de temps en temps poindre au-dessus des têtes le bâton officiel dont leurs mains étaient incapables de diriger le mouvement.

Les votes furent donc forcément suspendus, et l'élection ajournée. La probabilité croissante d'une émeute sérieuse avait décidé le recteur à envoyer demander à Duffield l'aide de la force armée. Un messager à cheval galopait vers cette ville lorsque Félix était rentré dans Treby. Le recteur voulait se montrer de nouveau au dehors et aller lire le *Riot-Act* (la loi sur les attroupements), sur un point de

Digitized by Google

la place d'où il serait mieux entendu que de la fenêtre du *marquis de Granby*. Mais M. Crow, le chef des constables, qui venait d'observer de près la situation, déclara que le risque à courir était trop grand pour que le révérend Auguste Debarry s'y exposât. Des constables spéciaux étaient venus renforcer ceux de Treby; néanmoins M. Crow prédisait que, s'il arrivait un malheur, la populace ne pourrait pas être contenue par les constables.

En conséquence, le recteur se borna à reparaître au balcon de l'hôtel pour lire la formule. Sa voix était sonore et pénétrante; lorsqu'il ordonna à tous les hommes de retourner chez eux ou à leurs occupations, ceux qui se trouvaient à portée de l'entendre l'écoutèrent immobiles; et même, après ces derniers mots du *Riot-Act* : « God save the king », un silence relatif régna quelques instants encore. Puis, les gens recommencèrent à se mouvoir; un bourdonnement de voix s'éleva, et monta, monta, jusqu'à ce qu'il redevînt comme auparavant une sorte de rugissement indéfiniment prolongé. Au reste, ce mouvement de la foule n'emportait personne; il devenait à peu près certain que l'ordre à elle donné de se disperser entièrement dans l'espace d'une heure ne serait point exécuté.

Alors, M. Crow, qui se considérait comme un tacticien, fit une évolution bien intentionnée, mais qui concourut à réaliser sa précédente prophétie.

Il avait conduit les magistrats par une ruelle derrière les maisons à l'hôtel des *Sept-Étoiles*. Là, le *Riot-Act* avait été lu de nouveau d'une fenêtre, sans beaucoup plus de succès qu'au *Marquis de Granby*, où le recteur retourna de la même manière qu'il en était venu, cette hôtellerie convenant mieux à l'administration pour son quartier général. M. Crow resta à l'autre extrémité de la rue Royale, où la présence de quelqu'un d'imposant lui paraissait urgente. Voyant que le temps s'écoulait, et que les effets de la proclamation de la loi n'avaient pas eu de durée, il prit le parti de se montrer à son tour à une fenêtre pour parler à la foule et la prévenir que l'on avait envoyé chercher des soldats. Donc, si elle ne se dispersait pas, ce serait la cavalerie, au lieu des constables, qui fondrait sur eux.

M. Crow, ainsi que beaucoup d'autres chefs de constables plus célèbres que lui dans l'histoire, n'était pas, tant s'en faut, populaire. Loin de là, beaucoup de Trebiens le voyaient de très mauvais œil. Probablement un avis agréable aurait considérablement perdu en passant par sa bouche; et la nouvelle qu'il venait annoncer était si déplaisante, qu'au lieu de calmer la multitude, elle la rendit furieuse. Quelqu'un ayant tiré une pomme de terre crue d'un sac qui se trouvait à l'entrée d'une boutique de fruiterie, la lança à la fenêtre où se tenait M. Crow, et atteignit celui-ci à la bouche. Aussitôt

Digitized by Google

pommes de terre et navets volèrent par vingtaines aux fenêtres des *Sept-Etoiles*, dont elles brisèrent les vitres.

Félix, de l'endroit où il se trouvait dans la rue, entendit ce vacarme, auquel se mêlaient les hurlements sauvages de la populace. Il vit qu'on se ruait dans un magasin de quincaillerie, où l'on se pourvut de projectiles et d'armes offensives bien autrement dangereux que des navets et des pommes de terre. Alors se répandit le bruit que c'étaient les tories qui avaient envoyé chercher des soldats. Evidemment la majorité de la foule était hostile aux partisans de Debarry, le concurrent de Transome; elle envahit plusieurs boutiques qui, toutes étaient des boutiques de commerçants tories. Les marchands qui purent le faire verrouillèrent leurs portes et barricadèrent leurs fenêtres à l'intérieur. La terreur régnait parmi les chefs de famille dans cette ville jusqu'alors paisible; ils attendaient avec une impatience anxieuse l'arrivée des militaires. Le recteur était fort inquiet à cet égard. Il avait dépêché deux messagers aussi secrètement que possible vers l'officier commandant de la garnison de Duffield, afin de presser l'envoi des soldats à Treby, et ceux-ci ne paraissaient pas. Les messages avaient-ils été interceptés?

Le temps marchait; plus d'une heure s'était écoulée depuis la dernière lecture du Riot-Act. Le recteur de Treby-Magna écrivit un billet empreint de l'indignation qu'il ressentait à M. Lingon, le recteur du Petit-Treby, et le lui envoya à l'hôtel du *Bélier*. Il lui disait qu'il y avait évidemment dans la populace un ferment radical qui pouvait bien la pousser aux derniers excès et dont la responsabilité retomberait sur le parti de M. Transome... Où était donc M. Jermyn?

M. Lingon répondit qu'il ne se portait pas caution pour le procureur; vraisemblablement Jermyn s'était absenté pour quelque affaire... peut-être pour amener des votants. Quant à lui-même, Lingon, il allait se mettre en route pour Duffield, afin de presser l'arrivée des soldats.

Trois heures étaient sonnées; il ne se passerait pas un long temps avant que la nuit succédât au jour, si court au milieu de décembre. Tous les désordres s'aggravent par l'obscurité... et si les émeutiers mettaient le feu à la ville! La force civile dont on pouvait disposer aurait à faire de bien sérieux efforts pour comprimer cette sédition! Les constables s'armèrent des carabines et des sabres qu'ils purent se procurer. Tous les habitants honorables qui avaient un peu de courage se préparèrent à la lutte pour le maintien de l'ordre. Plusieurs pensèrent, avec M. Wace et M. Tiliot, que le plus urgent devoir était de préserver de toute attaque les brasseries et les caves de vins et

Digitized by Google

de spiritueux, ce qu'elles renferment étant doublement dangereux, d'abord comme excitation au pillage, ensuite par les effets redoutables d'une ivresse générale.

Le recteur se remit vaillamment en selle pour marcher à la tête des constables, qui ne pouvaient agir efficacement qu'en corps. Dirigée par lui, cette colonne d'hommes armés alla, par un chemin hors de la ville, occuper les deux principales allées qui conduisaient à la brasserie et aux celliers du distillateur.

Pendant ce temps, Félix Holt était chaudement occupé dans la rue Royale... Après le premier bris de fenêtres à l'hôtel des *Sept-Etoiles*, il n'était pas probable que le dommage s'arrêtât là. L'esprit de destruction tend toujours à compléter son œuvre. Tout objet que les enfants ou les hommes sans raison ont commencé à détruire est voué à un anéantissement total. Puis les *Sept-Etoiles* abritaient Spratt, et pour ceux des ouvriers de Sproxton qui se trouvaient en face de cette auberge, l'idée que Spratt resterait sain et sauf en ce jour où bien des coups avaient été donnés et dont il leur semblait qu'ils devaient profiter pour se rendre justice eux-mêmes les exaspérait. Cette exaspération se fortifiait du désir général de pénétrer dans une maison dont les caves étaient nécessairement fort bien approvisionnées. Félix Holt s'était volontairement laissé entraîner jusqu'à ce terrain. Forcément soumis à la pression matérielle de la foule, il n'avait encore été capable de rien de plus que de se défendre personnellement et de se tenir sur ses jambes. Maintenant il prévoyait que le peuple se précipiterait dans l'auberge. Il entendait crier :

« Spratt! Spratt! Amenez-nous-le! Nous le houspillerons! Rossez-le! »

Peut-être une ou même plusieurs vies allaient-elles être sacrifiées. Félix n'était pas homme à rester spectateur des méfaits d'une multitude en démence sans tenter de s'y opposer. Même fussent-ils vains, ses efforts dans ce sens lui seraient moins pénibles que l'immobilité. Dans l'intérieur de l'auberge il pourrait sauver quelqu'un. Il y entra avec une bande des plus exaltés. Ceux-ci se dispersèrent, les uns courant à la salle des buveurs de bière et à la découverte du cellier, d'autres montant l'escalier pour chercher Spratt dans toutes les chambres.

Guidé par des cris de femmes qui partaient d'un étage élevé, Félix arriva dans un corridor où la maîtresse de l'hôtel et quelques-unes de ses servantes s'étaient réfugiées, effrayés de deux ou trois hommes avinés qui s'étaient jetés sur les liqueurs du comptoir.

Imitant le ton d'un chef d'émeutiers, Félix cria aux hommes qui

Digitized by Google

avaient grimpé avant lui l'escalier :

« Par ici, camarades ! De ce côté, nous trouverons ce que nous cherchons.

Ces gens le suivirent dans le corridor et dans un autre escalier qu'il leur fit descendre. Arrivé à un étage au-dessous, ils virent le malheureux Spratt que l'on entraînait de marche en marche. Personne en ce moment ne le maltraitait autrement. Il semblait qu'on se réservait de le frapper sur un plus large espace, pour la satisfaction d'un plus grand nombre de spectateurs.

Félix les suivit de près, bien résolu à faire tous ses efforts pour sauver la vie de l'un et épargner aux autres les conséquences d'un crime. En lui-même il se consultait sur les moyens à employer pour y réussir.

Lorsque Spratt fut poussé comme une masse inerte hors de la porte d'entrée de l'auberge, il s'éleva un immense cri de triomphe, quoique ceux qui étaient là n'eussent point de griefs contre lui.

Mais on n'était alors que dans la partie la plus étroite de la rue, qui s'élargissait ensuite progressivement, et Spratt continua d'être traîné comme un paquet de hardes par ses ennemis, ceux-ci criant :

« Faisons cercle autour de lui. — Amusons-nous de son épouvante ! — Cassez-lui la tête et finissez-en avec lui. »

Puis d'autres dirent :

« Allons aux caves de Tiliot. — Oui ! c'est là où nous trouverons le plus de *gin*. »

Deux horribles desseins.

En traînant toujours Spratt avec eux, ces forcenés se rapprochaient très vite de l'allée qui conduisait chez Tiliot. Félix se tenait aussi près qu'il le pouvait de la victime que l'on s'apprêtait à sacrifier. Il avait remplacé sa grosse canne par un bâton plombé, échappé aux mains d'un des hommes qui avaient envahi les *Sept Etoiles*. Sa tête était nue, et il devait paraître, à des yeux peu clairvoyants, le démon inspirateur de cette populace. Plusieurs personnes qui des étages supérieurs de leurs maisons épiaient anxieusement ce qui se passait le jugèrent ainsi.

Cependant les constables, qui étaient parvenus des premiers au commencement de l'allée de Tiliot, aperçurent de loin cette troupe de séditieux, et ils distinguèrent au milieu d'eux un individu qui paraissait être leur prisonnier. Un de ces constables, nommé Tucker, homme énergique, sentant bien qu'il ne fallait pas perdre le temps à se consulter, dit à un de ses camarades de le suivre, et, tenant à la main le sabre dont il avait pu s'armer, il se fraya un passage jusqu'à l'endroit qu'il avait en vue et où on ne l'attendait pas ; mais son camarade ne parvint pas à le joindre. A ce moment, les bour-

Digitized by Google

reaux de Spratt l'avaient laissé tomber, demi-mort de terreur, sur le pavé de la rue, et ils l'entouraient, laissant entre eux et lui un petit espace vide, comme pour repaître leur cruauté du spectacle de ses souffrances. Félix saisit cette occasion pour commencer à exécuter son plan, et il s'élança vers Spratt. Mais Tucker lui barra le chemin, et, s'imaginant que Félix était l'exécuteur désigné des intentions sanguinaires de la foule, il se jeta sur lui pour le prendre au collet et le renverser. Félix comprit immédiatement la situation. De ces deux choses : — être terrassé par le constable ou bien terrasser celui-ci — il préféra la seconde. Avec sa promptitude ordinaire de résolution et de mouvement, il fit échouer le projet d'attaque de Tucker, en se jetant sur lui et en essayant de s'emparer de son sabre. Dans cette lutte, à laquelle ne se mêla aucun des spectateurs, le constable tomba sous Félix, qui lui enleva son arme, puis se releva, tenant dans sa main le sabre nu. La foule autour de lui le salua d'un hourra, le croyant, d'après ce fait, bien réellement de son bord. Tucker ne se relevait pas ; toutefois Félix ne pensa pas qu'il dût être gravement blessé.

« Ne le touchez pas ! Laissez-le s'en aller, dit-il. Maintenant, emmenez Spratt, et suivez-moi. »

Félix avait parfaitement conscience des apparences fâcheuses que pouvait donner à sa conduite cette complication d'accidents ; mais ce que son imagination se représentait principalement, c'étaient les atrocités qu'un chaos de convoitises sauvages pousserait ces hommes à commettre si on ne réussissait pas à les détourner du pillage de magasins remplis de substances enivrantes et inflammables. Un courage comme le sien ne s'arrête pas à calculer les effets d'une méprise fatale. La nature ne fait jamais des hommes qui soient tout ensemble énergiquement généreux et minutieusement calculateurs. Félix Holt croyait avoir le pouvoir de détourner cette masse d'hommes égarés de la voie criminelle qu'ils voulaient suivre jusqu'à l'arrivée des troupes, qui ne pouvait tarder, supposait-il d'après l'annonce qu'en avait faite M. Crow déjà longtemps auparavant. Son intention était d'entraîner à sa suite la foule hors de la ville, puis de lui en faire longer le côté septentrional, en l'entretenant dans cette idée qu'il la conduisait à l'attaque par surprise de quelque endroit qui ne serait pas circonvenu par les constables. Effectivement les émeutiers, ayant remarqué que les abords de l'allée de Tiliot étaient occupés par des constables, dont quelques-uns avaient des armes à feu, Félix étant d'ailleurs personnellement connu de plusieurs ouvriers de Sproxton qui le considéraient comme un chaud partisan des réformes sociales extraordinaires, on ne trouva rien de mieux à faire que de se laisser guider par lui.

Digitized by Google

Ils arrivèrent ainsi à un endroit où la rue faisait la fourche, un de ses embranchements aboutissant à la pleine campagne et l'autre se dirigeant vers Pollard's-End. Cette bifurcation formait un large espace au centre duquel s'élevait une petite plate-forme de pierre ; sur cette plate-forme, il y avait un ancien poteau peint en vert qui portait autrefois l'inscription de la rue.

Félix alla droit à la plate-forme, en franchit rapidement les trois marches, et de là cria : « Halte ! » d'une voix tonnante à la foule. Et aussitôt il ordonna aux hommes qui tenaient Spratt de le lui amener. Tout le monde s'arrêta, le regard dirigé vers le poteau. Probablement, ce fut seulement alors que, des extrémités de cette masse d'hommes, on s'aperçut qu'on était sous le commandement de quelqu'un ayant un sabre à la main. Personne ne sut jamais à quel nombre s'élevaient les séditieux. Plus tard, beaucoup d'habitants auraient juré qu'ils étaient au moins deux mille. Quoi qu'il en ait été, Félix pensait qu'une cinquantaine de soldats auraient tout de suite raison d'une populace qui n'était réellement animée ni par les passions politiques ni par la haine des distinctions sociales, mais qui était en proie à une surexcitation accidentelle des instincts les plus brutaux de l'homme misérable et ignorant.

« Attention ! cria encore Félix, lorsque Spratt tremblant et prêt à s'évanouir eut été porté sur la plate-forme. Quelqu'un a-t-il une corde? Sinon, des mouchoirs noués ferme ! Qu'on me les donne. »

Il tira de sa poche son mouchoir ; deux ou trois autres ayant été réunis, il ordonna à ceux qui les lui tendaient de les attacher à la suite les uns des autres. Tous les regards étaient curieusement fixés sur lui. — Voulait-il pendre Spratt? — Toujours tenait-il ferme son sabre dans sa main, tandis qu'il commandait aux autres d'agir.

« Maintenant, passez-lui cela autour des reins ; serrez ses bras dedans ; repoussez-les un peu plus en arrière... Comme cela ! A présent, attachez-le solidement au poteau. »

Quand tout cela fut fait, Félix dit impérativement :

« Laissez-le là... Nous y reviendrons tout à l'heure. Mais hâtons-nous, enfants ! En marche. Montons Park-Street, et de là à Hobb's Lane. »

C'était, pensait-il, la meilleure, peut-être l'unique chance de sauver la vie de Spratt. Et il y réussit. Le plaisir de voir ce malheureux homme ainsi exposé et attaché à un poteau suffisait pour le moment aux plus féroces. Nul d'entre eux n'avait l'imagination assez vive pour se représenter que, lorsqu'il serait laissé seul, quelqu'un sortirait d'une des maisons voisines pour le délivrer.

Digitized by Google

Les émeutiers se répandirent dans Park-Street comme un torrent, ayant toujours Félix au milieu d'eux, bien que celui-ci fît tous ses efforts pour parvenir à marcher à leur tête. Il voulait les faire entrer dans le chemin de traverse appelé Hobb's Lane, qui les aurait conduits à l'autre extrémité de la ville, l'extrémité dite de Duffield. De cette manière, il les menait à la rencontre des soldats que l'on attendait, et à la vue desquels tous se seraient dispersés. Parmi les hommes les plus proches de lui se trouvaient plusieurs des mineurs avec lesquels nous l'avons vu précédemment faire connaissance. Il les choisit pour les dépêcher vers ceux qui marchaient en avant, afin de les faire tourner dans Hobb's Lane, parce que autrement ils manqueraient le but auquel il fallait arriver. Félix, ayant réussi jusqu'alors dans son entreprise, se croyait à peu près sûr d'un succès définitif. Mais tout à coup un commandement contraire au sien fut crié de l'avant-garde de cette multitude :

« Allons à Treby-Manor ! »

C'est que parmi ces gens écervelés et demi-ivres se trouvaient des hommes subtilement pervers. Ils étaient venus assister à l'élection du *commoner* ou représentant à la Chambre des communes parce qu'ils comptaient sur des désordres plus graves que ceux qui avaient eu lieu à Duffield, lors de l'élection des candidats. Ces hommes savaient que Park-Street conduisait à la superbe maison de Treby-Manor, qui, pour leur dessein, valait autant ou plutôt valait mieux que la Banque.

Ce cri, qui précisait un but, tandis que l'ordre donné par Félix n'en indiquait l'objet que très vaguement, détermina aussitôt la direction que la foule allait suivre. Elle dépassa rapidement Hobb's Lane, et précipita sa marche sur Treby-Manor, gardant au milieu d'elle Félix, désormais sans pouvoir. Si sa volonté eût été de s'enfuir, il eût pu cependant le faire. Une fois que l'on eut gagné la route, il y avait dans les haies des ouvertures par lesquelles il était facile de se glisser dans le parc boisé. La prudence lui conseillait de se soustraire ainsi à l'accusation de complicité que sa présence au milieu des émeutiers pouvait attirer sur lui. La classe à laquelle appartenaient les Debarry n'était pas celle dont Félix se préoccupait ordinairement ; mais en cette circonstance, cette famille courait un danger sérieux, qu'il avait involontairement contribué à attirer sur elle, en entraînant la multitude dans une direction qui la rapprochait de Treby-Manor ; sans cela, elle n'aurait probablement pas songé à aller l'envahir.

Le jour baissait considérablement. A travers les vitres de beaucoup de fenêtres du manoir on voyait briller la lumière des bougies. Tandis que les pillards se précipitaient d'abord dans les offices

Digitized by Google

pour fouiller les armoires où devait se trouver la vaisselle d'argent et que d'autres forçaient le sommelier d'ouvrir les cadenas de ses caves, Félix s'était élancé sur la terrasse devant la façade, avec l'espoir de pénétrer par là dans les appartements, où il trouverait les dames du château. Il tâcherait de les rassurer par la certitude de la prochaine arrivée des secours demandés à Duffield. Naturellement, les habitants des rues de Treby, qu'avait parcourues la populace, ne manqueraient pas d'indiquer aux soldats la direction qu'elle avait suivie.

Félix s'approchait de la porte-fenêtre d'un salon où un lustre suspendu au plafond éclairait un groupe de femmes les bras entrelacés et le visage pâle de frayeur, lorsque le bruit de pas de chevaux atteignit son oreille. Cependant, un certain nombre des assaillants de Treby-Manor se répandaient sur la terrasse, dont ils avaient franchi le perron et les pentes sablées.

« Arrière ! leur cria Félix, en agitant son sabre et en leur barrant l'approche de la porte-fenêtre. — Arrière ! la cavalerie arrive ! »

A ces mots, les uns restèrent stupidement immobiles ; les autres redescendirent en toute hâte le perron.

Le galop des chevaux ne tarda pas à s'arrêter. Les ordres : « Halte ! Feu ! » puis des coups de carabine se succédèrent rapidement. Avant que les émeutiers restés sur la terrasse eussent eu le temps ou l'énergie nécessaire pour se sauver, une voix plus rapprochée de leurs oreilles cria de nouveau : « Feu ! » Une balle siffla et traversa l'épaule de Félix. Le jeune homme tomba. Les émeutiers s'enfuirent en désordre comme des moutons épouvantés. Quelques soldats, se retournant, les chassaient au plus vite à coups de plat de sabre. La plus grande difficulté fut de débarrasser les offices des pillards.

Le recteur, un autre magistrat, et quelques *gentlemen* qui, ainsi que lui, avaient accompagné la force militaire, descendirent de cheval et s'empressèrent de joindre dans le salon les dames, encore tout émues de cette chaude alerte.

Diverses personnes entouraient Félix, qui s'était évanoui à deux reprises. Il avait pris peu de nourriture pendant cette journée, et il s'était beaucoup fatigué. Dans ce groupe, il y avait deux jurisconsultes, dont un seulement connaissait Félix, l'autre était un magistrat non résidant à Treby. Celui qui connaissait Félix était M. John Johnson ; son zèle pour la tranquillité publique l'avait amené de Duffield en même temps que la troupe.

« Je connais très bien cet homme, dit M. Johnson. C'est un caractère dangereux... tout à fait révolutionnaire. »

Digitized by Google

Le lendemain, Félix, dont la blessure était sans gravité, fut incarcéré dans la prison de Loamford. Aux prochaines assises, il aurait à répondre sur trois chefs d'accusation : avoir assailli un constable ; avoir commis un meurtre (Tucker était mort de la rupture de son épine dorsale) ; avoir conduit des émeutiers à l'attaque d'une maison habitée.

Quatre autres hommes furent mis en prison : l'un, pour avoir volé une coupe d'or portant les armes des Debarry ; trois pour sédition et attaque d'une maison habitée.

Ce matin-là, la terreur ne régnait plus à Treby ; mais il y avait beaucoup de tristesse. D'autres hommes, plus innocents que le détesté Spratt, souffraient de contusions et de coups reçus dans cette bagarre, et le cadavre du pauvre Tucker n'était pas le seul que l'on eût ramassé sur le pavé. A la vérité, la seconde victime des désordres du jour précédent ne fut pas plainte autrement que par cette brève exclamation : « Pauvre vieux bonhomme ! » On l'avait foulé aux pieds à l'entrée de l'auberge des *Sept-Etoiles*, où, sans doute, il était tombé ivre-mort. Ainsi s'était éteinte une très ancienne lignée, dans la personne du vieux Tommy Trounsem, le colleur d'affiches, autrement appelé Thomas Transome.

IV

Huit jours après l'émeute à Treby, Harold, qui avait fait depuis lors un court voyage à Londres, se retrouvait à Transome-Court. Il comptait y passer, sinon gaiement, du moins agréablement, les fêtes de Noël. Il n'avait pas été élu. Si c'eût été là sa seule contrariété, il avait assez de bonne humeur et de bon sens pour la supporter. Beaucoup d'autres hommes payent, comme lui-même s'apprêtait à le faire, plusieurs milliers de livres sterling pour acquérir la certitude qu'ils ne siégeront pas au prochain Parlement.

Donc Harold ne se serait pas affligé plus que de raison de cette émeute à Treby, si elle n'avait pas pris une tournure très regrettable. Bien que les désordres eussent été fort exagérés, il était positif que les incidents les plus graves de cette journée tendaient à jeter du blâme sur Transome et sur ses agents. En outre, la conscience d'Harold était assez délicate pour s'affecter du sort de Félix Holt. Sa mémoire, en toute occasion fort bonne, avait très bien gardé l'impression des reproches à lui adressés par Félix sur ce que celui-ci appelait la subornation des ouvriers de Sproxton, ainsi que de la scène irritante qui s'en était suivie dans le bureau de Jermyn, lorsque le personnage portant le nom de Johnson lui avait exposé l'impossibilité de faire reculer un véhicule qui a déjà com-

Digitized by Google

mencé de rouler sur la pente d'une colline, en d'autres termes, de retoucher le plan tracé pour une élection, une fois que l'on a commencé à le mettre à exécution.

En se rappelant les paroles indignées et prophétiques de Félix au sujet du danger qu'il y a à rétribuer des hommes ivres pour faire du tapage, Harold ne pouvait considérer les délits attribués à Félix que comme des accidents fatals survenus, non par sa coopération volontaire avec les émeutiers, mais probablement par ses efforts malheureux pour s'opposer indirectement à leurs violences. De cette conviction naquit le sentiment pénible que son propre témoignage, qui tendrait à disculper Félix, serait défavorable à ses agents et à lui-même.

Cette pensée exaspérait Harold. N'était-il pas la victime des deux agents en question dont il avait essayé en vain d'arrêter les manœuvres dès qu'il en fut instruit? Jermyn, aidé de son John Johnson, avait donc ajouté cette vilaine affaire de l'élection à la liste des torts et dommages accumulés, pour lesquels Harold était résolu à le poursuivre sans merci. Il avait vu quelques-uns des placards où se trouvait la perfide insinuation de services ténébreux dont les Transome étaient redevables à Jermyn. Si une semblable idée avait un autre fondement que la calomnie fréquemment employée par les opposants à telle ou telle élection, c'était une raison de plus pour que Jermyn fût ostensiblement puni de ses malversations pendant sa gérance des affaires de la famille Transome. Ce châtiment mérité ne se ferait pas attendre; Harold allait consacrer son attention et son temps à ses affaires privées, jusqu'à ce qu'elles fussent toutes parfaitement mises en ordre sous son inspection personnelle.

Un matin (c'était le troisième après le jour de Noël), Mrs Transome remarqua que la physionomie de son fils était exceptionnellement sombre. Tous deux venaient de se mettre à table pour déjeuner. Harold avait donné l'ordre que s'il lui arrivait des lettres, on les lui apportât immédiatement dans la salle à manger, ce qui était contraire à ses habitudes. Sa mère comprit qu'il attendait avec impatience des lettres de Londres ayant rapport à ses affaires. Elle avait d'ailleurs découvert qu'un message, envoyé la veille par Jermyn, annonçait un rendez-vous entre le procureur et Harold à Transome-Court pour ce matin-là, à onze heures. Elle n'avait pas osé faire de questions, mais elle pressentait une conférence orageuse entre ces deux hommes.

Harold était évidemment très préoccupé. Il repoussa son assiette et avala son café d'un air distrait, qui ne lui était pas ordinaire quand il déjeunait. Mrs Transome ne mangea pas non plus. Elle huma simplement son thé. Ses joues étaient colorées, ses mains

Digitized by Google

froides. Sa nature ardente semblait se raviver pour donner plus d'intensité à sa terreur.

Quand Harold quitta la table, elle passa dans le grand salon. Elle pouvait soulager son agitation en allant et venant dans cette galerie, d'où elle entendrait d'ailleurs l'arrivée de Jermyn ; le cabinet d'Harold y était contigu. Elle continua de se promener au milieu des siéges et des tentures en satin rose, son regard intellectuel fixé sur l'histoire de sa propre existence, histoire d'un bien médiocre intérêt si on la considérait comme un des innombrables chapitres de la grande histoire de l'humanité, mais dans laquelle se concentrait autant d'angoisse que peut en contenir le cœur d'une femme.

Enfin elle entendit les bruits que son oreille épiait : la sonnette d'annonce, un pas d'homme dans le vestibule. Une porte fut ouverte et refermée.

Incapable de se tenir plus longtemps debout, Mrs Transome se laissa tomber, presque anéantie, dans un grand fauteuil. Sa douleur ne pouvait s'exhaler dans une prière. Ce n'étaient pas la colère ni la miséricorde de Dieu vers lesquelles sa pensée se portait ; c'étaient la colère ou la miséricorde de son fils.

Qu'allait-il se passer ?

Lorsque Jermyn entra dans la bibliothèque, Harold, assis devant une table, examinait des papiers posés devant lui. Il tournait le dos au jour et avait en face de lui la porte. Il répondit par un simple mouvement de la tête au « bonjour » que Jermyn dit en entrant, d'un air maussade. La belle figure du procureur était assombrie par une expression de défi dont Harold fut un moment étonné et un peu interdit. Cette expression était tout à fait en opposition avec la froideur impénétrable que conservait la physionomie de Jermyn quand il s'occupait d'affaires, aussi bien qu'avec l'air gracieux qui lui était ordinaire à ses heures d'agréables loisirs. Harold, lui non plus, n'avait pas, en cet instant, l'abord aimable :

« Asseyez-vous, » dit-il d'une voix brève.

Jermyn s'assit en silence, ouvrit sa redingote et tira d'une poche intérieure quelques papiers.

Les premiers mots que prononça ensuite Harold furent :

« J'ai écrit à Makepeace pour le charger de vérifier et de solder les dépenses de l'élection. Ce sera à lui que vous transmettrez vos comptes.

— Fort bien ; je viens, ce matin, pour une autre affaire que celle-là.

— Si c'est au sujet de l'émeute et des prisonniers, vous saurez que je ne m'en mêlerai pas. Quand je serai appelé à faire ma déposition, je dirai ce que je pense de ce jeune homme, Félix Holt. Les

Digitized by Google

témoins cités donneront leur opinion, comme ils l'entendront, sur les manœuvres détestables de Jonhson et sur les vôtres.

— Je ne suis pas venu pour parler de l'émeute ; je pense, comme vous, que c'est un sujet d'entretien d'une importance moins que secondaire.

— Alors, ayez l'obligeance de m'apprendre, sans plus tarder, quelle affaire vous amène.

— C'est précisément mon désir. J'ai là des renseignements que je tiens d'un de mes correspondants à Londres. Il paraît que vous avez l'intention de déposer à la chancellerie une plainte contre moi. »

En parlant, Jermyn tenait sa main sur les papiers qu'il venait de mettre devant lui sur la table, et il regardait fixement Harold.

« Dans ce cas, dit celui-ci, la question consiste pour vous à savoir jusqu'à quel point votre conduite, comme homme d'affaires de la famille, peut supporter une investigation ; c'est une question que vous aurez à considérer en votre particulier.

— Sans aucun doute. Mais au-dessus de cette question il y en a une autre qu'il faudra que nous examinions ensemble. »

Le ton dont Jermyn dit cela ébranla sensiblement la confiance d'Harold dans sa supériorité. Serait-il possible qu'on lui arrachât des mains son arme ?

« Je saurai ce que je dois en penser, répondit-il avec autant de hauteur que précédemment, lorsque vous aurez déterminé ce qu'est cette question.

— Simplement de savoir ce que vous préférez : rester possesseur du domaine de votre famille, ou vous exposer à en être légalement dépossédé.

— Je présume que vous projetez quelque arrangement sous main du même genre que les rentes que vous nous faites payer au nom de Johnson, dit Harold emporté par la colère. S'il en est ainsi, ce que vous aurez de mieux à faire sera de vous en expliquer avec mes conseils, Dymock et Halliwell.

— Et moi, je pense que vous approuverez mon procédé de confier en premier lieu à votre oreille ceci : Il dépend de ma volonté que vous restiez le plus important propriétaire foncier du North Loamshire, ou que vous vous retiriez du comté avec la fortune que vous avez gagnée dans le commerce. »

Jermyn se tut.

« Qu'entendez-vous par là ? demanda Harold d'un ton âpre.

— Rien qui soit de mon imagination. J'expose la situation qui résulte pour vous de la constitution du domaine telle qu'elle a été faite en 1729, et des dispositions qui rendront non valides le titre

Digitized by Google

de votre père et le vôtre à ce domaine dès que le véritable héritier aura connaissance de ses droits.

— Et vous comptez l'en informer ?

— Je suis la seule personne qui ait connaissance de cette affaire. C'est à vous qu'il appartient de décider si j'en ferai usage contre vous ou si j'agirai dans votre intérêt, en réduisant à zéro le témoignage qui servirait à votre expulsion du domaine, en dépit de votre état actuel d'occupation. »

Jermyn fit une nouvelle pause. Il avait parlé lentement, mais sans la moindre hésitation. Ce fut seulement une ou deux minutes après qu'Harold répondit brusquement :

« Je ne vous crois pas.

— Je m'imaginais que vous aviez plus de perspicacité, dit Jermyn avec une nuance de dédain dans la voix. Vous devriez comprendre que j'ai trop d'expérience pour perdre mon temps à débiter des fables à un homme qui prend vis-à-vis de moi l'attitude d'un ennemi mortel.

— Eh bien ! donc, dites sur-le-champ quelles sont vos preuves, reprit Harold, qui frissonnait malgré lui et s'irritait de plus en plus.

— Je serai aussi succinct que possible. Il y a quelques semaines seulement, j'ai acquis la certitude de l'existence d'un héritier des Bycliffe, les anciens adversaires de votre famille. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que la revendication des Bycliffe n'est devenue valide, et le droit à la reversion du domaine n'appartient à l'héritier en question que depuis peu de jours... au fait, seulement depuis le jour de la sédition.

— Comment cela, je vous prie ? » demanda Harold en se levant et faisant un tour dans l'appartement, les mains plongées dans ses poches.

Jermyn se leva aussi et se plaça près de la cheminée, où il resta debout, ayant directement en vue Harold, tandis que celui-ci allait et venait.

« Par la mort d'un vieux bonhomme qui, s'étant enivré, est tombé et a été foulé aux pieds pendant l'émeute. Il était le dernier de cette lignée de Thomas Transome duquel votre famille tenait, par voie d'acquisition, son titre à la possession de Transome-Court : votre titre a péri avec lui. On avait supposé, longtemps auparavant, que cette lignée était éteinte, et les anciens Bycliffe fondaient leur revendication sur cette hypothèse. Mais j'avais découvert cet homme justement à l'époque où le dernier procès fut clos. Sa mort ne serait d'aucune importance pour vous s'il n'y avait encore un Bycliffe vivant. Je sais positivement que cela est ; le fait peut être légalement prouvé. »

Digitized by Google

témoins cités donneront leur opinion, comme il [illegible] les manœuvres détestables de Jonhson et sur les [illegible]

— Je ne suis pas venu pour parler de l'émi[illegible] vous, que c'est un sujet d'entretien d'une [illegible] secondaire.

— Alors, ayez l'obligeance de m'ap[illegible] quelle affaire vous amène.

— C'est précisément mon désir. [illegible] je tiens d'un de mes correspondan[illegible] avez l'intention de déposer à l[illegible] moi. »

En parlant, Jermyn tenait [illegible] mettre devant lui sur la tabl[illegible]

« Dans ce cas, dit celui-[illegible] jusqu'à quel point votre [illegible] famille, peut supporter [illegible] vous aurez à considér[illegible]

— Sans aucun d[illegible] a une autre qu'il f[illegible]

Le ton dont Je[illegible] d'Harold dans [illegible] des mains son [illegible]

« Je saur[illegible] ...ieger geste d'impatience. Il hauteur que[illegible] ...ndication de Jermyn et de se bor- cette quest[illegible] ...du résumé. Il parcourut donc le docu-

— Sir[illegible] ...ent il fût trop agité pour en suivre les détails: seur du [illegible] ...jeter sur sa chaise, puis il concentra son ment [illegible] ...sage désigné par Jermyn. Celui-ci ne le qu[illegible]

— [illegible] pendant qu'il lut et relut ce qui suit ;

mai[illegible] ...esumé, notre opinion est que le titre des possesse[illegible] no[illegible] ...u domaine des Transome repose uniquement sur un [illegible] c[illegible] ...rès l'institution originelle de 1729 et qu'il sera valabl[illegible] ...ent tant qu'il existera un descendant du propriétaire pa[illegible] ...ief a été créé. L'existence d'un tel descendant dans la pers[illegible] Thomas Transome, autrement dit Trounsem de Littleshaw, e[illegible] yeux évidente. Mais notre opinion est que sa mort arriva[illegible] qu'il laisse de postérité, le droit de la famille Bycliffe surgi[illegible] pourra être prescrit par aucune limitation du temps. »

Les yeux d'Harold s'arrêtaient pour la troisième fois sur [illegible] gnatures de ce document, lorsque Jermyn reprit :

« De la manière dont les choses ont tourné, le procès éta[illegible] par la mort du revendicateur, nous n'avons pas eu besoin d[illegible] duire Thomas Transome... le vieux bonhomme dont je v[illegible]

Digitized by Google

ons dont il sut avoir été l'objet éveillèrent sa
ut cessé de s'occuper de lui, il vint en ce
vait quelque chose de beau en réserve
andum le concernant. Il est mort, je le
édition ; la preuve en est prête. Et, je
nce, mais non à celle de personne
comment je m'en procurerai la

mit à marcher... Ce défi donné
rement, par l'extrême sur-

l en s'arrêtant dans sa

ue j'aie votre pro-

au dehors par
edans de lui un
tants après, il dit :
e son droit ?
une condition obscure ? (Jermyn
deviner en partie ce qui se passait
d). Il n'y aurait point de mal à le laissser
rance. La question est purement légale ; et, ainsi
déjà dit, la connaissance précise de la situation à l'égard
preuves à fournir est limitée à moi seul. Je puis anéantir
es preuves ou les faire valoir contre vous, avec toute certitude
du succès : ce sera à votre choix.

— Il faut que j'aie le temps de réfléchir, dit Harold, qui avait conscience de la terrible pression que Jermyn exerçait sur lui.

— Je ne saurais vous laisser du temps que si vous me promettez de suspendre vos poursuites.

— Et dans ce cas, vous me donnerez, dès que je vous les demanderai, tous les détails de l'affaire ?

— Non pas sans des conventions préalables. Si je m'engage à ne pas faire usage à votre préjudice de ce que je sais, il faudra que vous vous engagiez par écrit à invalider tous procédés hostiles à mon égard et à ne pas en ordonner de nouveaux à propos d'aucun fait antérieur à notre accord.

— Bien; il me faut le temps de réfléchir, répéta Harold, plus que jamais désireux de pulvériser le procureur, mais se sentant les pieds et les mains garrottés avec des liens dont il n'était pas sûr de pouvoir jamais se débarrasser.

Digitized by Google

Harold ne répondit d'abord rien à cette assertion. Il continuait de marcher, et Jermyn, les mains derrière son dos, gardait sa position près de la cheminée. Enfin, Harold, se trouvant à l'autre bout de son cabinet, dit d'un ton dédaigneux :

« Cela sonne mal; mais ce ne pourrait être prouvé simplement par votre allégation.

— Très vrai. J'ai là un document avec sa copie, qui appuiera mon allégation. C'est l'opinion sur cette affaire du procureur général et d'un des notaires les plus accrédités à cette époque, il y a plus de vingt ans. Leur signature est au bas. »

Jermyn reprit les papiers qu'il avait posés sur la table et les déplia lentement, tout en continuant de parler, tandis qu'Harold s'avançait vers lui.

« Vous pouvez penser que nous n'avons pas épargné notre temps et notre peine pour vérifier la validité du titre lors du dernier procès intenté par Maurice-Christian Bycliffe, procès dont l'issue pouvait être funeste à votre maison. Ce document-ci, résultat d'une consultation, exprime une opinion qui doit être acceptée comme une autorité décisive. Prenez votre temps pour jeter les yeux dessus, si cela vous plaît, ou bien lisez-en le résumé ici, » conclut Jermyn en tendant un des papiers à Harold et lui indiquant le dernier paragraphe.

Harold prit ce papier, en faisant un léger geste d'impatience. Il ne lui convenait pas d'obéir à l'indication de Jermyn et de se borner à prendre connaissance du résumé. Il parcourut donc le document, quoique réellement il fût trop agité pour en suivre les détails; aussi finit-il par se jeter sur sa chaise, puis il concentra son attention sur le passage désigné par Jermyn. Celui-ci ne le quitta pas du regard, pendant qu'il lut et relut ce qui suit ;

« En résumé, notre opinion est que le titre des possesseurs actuels du domaine des Transome repose uniquement sur un fief créé d'après l'institution originelle de 1729 et qu'il sera valable seulement tant qu'il existera un descendant du propriétaire par qui ce fief a été créé. L'existence d'un tel descendant dans la personne de Thomas Transome, autrement dit Trounsem de Littleshaw, est à nos yeux évidente. Mais notre opinion est que sa mort arrivant sans qu'il laisse de postérité, le droit de la famille Bycliffe surgira et ne pourra être prescrit par aucune limitation du temps. »

Les yeux d'Harold s'arrêtaient pour la troisième fois sur les signatures de ce document, lorsque Jermyn reprit :

« De la manière dont les choses ont tourné, le procès étant clos par la mort du revendicateur, nous n'avons pas eu besoin de produire Thomas Transome... le vieux bonhomme dont je vous ai

Digitized by Google

parlé. Les informations dont il sut avoir été l'objet éveillèrent sa curiosité, et lorsqu'on eut cessé de s'occuper de lui, il vint en ce pays avec l'idée qu'il y avait quelque chose de beau en réserve pour lui. Voici un memorandum le concernant. Il est mort, je le répète, dans le tumulte de la sédition ; la preuve en est prête. Et, je le répète aussi, à ma connaissance, mais non à celle de personne autre, un Bycliffe existe, et je sais comment je m'en procurerai la preuve...

De nouveau », Harold se leva et se remit à marcher... Ce défi donné à ses intentions le bouleversait intérieurement, par l'extrême surprise qu'il en éprouvait.

« Et où est-il... ce Bycliffe? demanda-t-il en s'arrêtant dans sa marche et se tournant en face de Jermyn.

— Je refuse de rien dire de plus jusqu'à ce que j'aie votre promesse de suspendre vos poursuites contre moi. »

Harold se détourna encore une fois et alla regarder au dehors par la fenêtre. Il était impossible qu'il n'y eût pas au dedans de lui un conflit d'idées fort embrouillées. Quelques instants après, il dit :

« Cet individu est dans l'ignorance de son droit?

— Oui, il a été élevé dans une condition obscure? (Jermyn était assez subtil pour deviner en partie ce qui se passait dans l'esprit d'Harold). Il n'y aurait point de mal à le laissser dans cette ignorance. La question est purement légale ; et, ainsi que je l'ai déjà dit, la connaissance précise de la situation à l'égard des preuves à fournir est limitée à moi seul. Je puis anéantir ces preuves ou les faire valoir contre vous, avec toute certitude du succès : ce sera à votre choix.

— Il faut que j'aie le temps de réfléchir, dit Harold, qui avait conscience de la terrible pression que Jermyn exerçait sur lui.

— Je ne saurais vous laisser du temps que si vous me promettez de suspendre vos poursuites.

— Et dans ce cas, vous me donnerez, dès que je vous les demanderai, tous les détails de l'affaire?

— Non pas sans des conventions préalables. Si je m'engage à ne pas faire usage à votre préjudice de ce que je sais, il faudra que vous vous engagiez par écrit à invalider tous procédés hostiles à mon égard et à ne pas en ordonner de nouveaux à propos d'aucun fait antérieur à notre accord.

— Bien; il me faut le temps de réfléchir, répéta Harold, plus que jamais désireux de pulvériser le procureur, mais se sentant les pieds et les mains garrottés avec des liens dont il n'était pas sûr de pouvoir jamais se débarrasser.

Digitized by Google

— C'est-à-dire que vous allez écrire de suspendre les poursuites? » insista Jermyn.

Encore cette fois Harold ne répondit pas tout de suite. Son exaspération était extrême; mais il était menacé, mortifié, confondu par la nécessité de prendre une décision immédiate entre deux alternatives qui lui étaient également odieuses. Prononcer quelques mots de conclusion lui était horriblement pénible. Il marcha aussi loin qu'il le put de Jermyn, puis revint s'asseoir, et dit alors, sans regarder le procureur :

« J'y consens... Il me faut du temps...

— Fort bien. C'est un marché conclu.

— Pas au delà de ceci, dit Harold précipitamment et en lançant à Jermyn un coup d'œil enflammé comme un éclair, pas au delà de ceci : je veux avoir du temps devant moi ; en conséquence, je vous en laisse également.

— Naturellement. Vous demandez du temps pour considérer si le plaisir d'essayer de me ruiner, moi à qui vous devez réellement beaucoup, vaut la perte pour vous du domaine des Transome. Je vous souhaite le bonjour. »

Harold ne lui répondit ni ne le regarda. Jermyn sortit de l'appartement. Comme il en fermait la porte derrière lui, Mrs Transome montra son pâle visage à une autre porte qui se trouvait de plain-pied avec celle du cabinet d'Harold, de telle façon qu'il était tout juste possible que Jermyn ne la vît pas. Cette stricte possibilité parut suffisante à celui-ci pour justifier son passage raide à travers le vestibule, où aucun domestique n'attendait pour lui ouvrir la porte. N'ayant rien à apprendre de Mrs Transome, il ne se souciait pas de s'arrêter pour lui parler maintenant; c'était assez d'un entretien désagréable pour ce matin-là.

Mrs Transome ne doutait pas que Jermyn l'eût vue et évitée... Elle était donc également insignifiante aux yeux de cet homme et à ceux de son propre fils.

« Les hommes ne gardent point de souvenirs dans leur cœur, » se dit-elle avec amertume.

En retournant dans son salon, elle entendit les voix de M. Transome et du petit Harry qui jouaient ensemble. Que n'aurait-elle pas donné, en ce moment, pour que son débile mari n'eût pas toujours vécu dans la crainte de son caractère et de sa tyrannie !... Il aurait pu avoir de la tendresse pour elle. Evidemment, elle n'était l'objet d'aucune affection. Il n'y avait que sa vieille femme de chambre qui eût encore de l'attachement pour elle.

GEORGE ELIOT.

Imité par CAMILLE LEBRUN.

Digitized by Google

LE PARLEMENT ANGLAIS

SOUS L'EMPIRE DE LA NOUVELLE LOI ÉLECTORALE

L'Angleterre a fait son saut dans le noir, *Leap in the dark*, et le Parlement issu du household suffrage vient de s'assembler à Westminster, le 16 février 1869. On a étrangement apprécié les changements qu'a subis le corps électoral anglais et on a été jusqu'à donner le nom de révolution paisible à l'acte de justice par lequel la législation anglaise a étendu les limites du suffrage. Nous n'avons jamais regardé le reform bill de 1867 comme une révolution, mais bien comme une concession inévitable aux exigences du parti populaire, un acheminement graduel vers des changements démocratiques, dont nous essayerons de signaler les plus imminents. Mais l'Angleterre n'en continuera pas moins à rester encore longtemps fidèle à ses institutions libres, à ses formes monarchiques, alors même que les libéraux auront porté la main sur bien des abus et réformé l'Eglise ou les lois de leur pays. Avant de parler du Parlement de 1869 et des questions qui vont se présenter aux nouveaux mandataires du peuple anglais, avant de faire connaître aux lecteurs de la *Revue* les chefs du Parlement, il nous semble intéressant de leur rappeler les principaux événements qui ont marqué la carrière de la Chambre élue en 1865 sous les auspices de lord Palmerston. Sans entrer dans une histoire précise et détaillée du bill de 1865 et des péripéties de la lutte entre les partis, nous voulons

Digitized by Google

signaler des faits qui resteront célèbres dans l'histoire du Parlement anglais : la division du parti libéral, la conversion des tories aux doctrines démocratiques et enfin la dérogation aux usages constitutionnels qui a maintenu au pouvoir trois ans un ministre qui ne disposait que de la minorité dans la Chambre.

I

La question de réforme électorale avait été le cap des Tempêtes où deux cabinets anglais étaient venus échouer en 1852 et 1859. Lord Palmerston eut le talent d'en ajourner la solution pendant les cinq années de son ministère, et elle ne s'était pas encore posée sérieusement devant la Chambre lorsque les élections de 1865 donnèrent au vieux ministre une majorité de quatre-vingts voix. Après la mort de lord Palmerston, lord Russell et M. Gladstone recueillirent sa succession au pouvoir et élevèrent le drapeau de la Réforme en se présentant devant les Communes avec un bill très modeste, en mars 1866. Ils ne demandaient qu'un remaniement très peu important des circonscriptions et l'admission de trois cent mille ouvriers.

Les débats que souleva le reform bill de 1866 resteront célèbres comme un des plus brillants tournois d'éloquence et de passion que le Parlement anglais ait jamais vus. Mais ce qui frappa tout le monde fut l'opposition énergique qui assaillit le projet ministériel dans les rangs des libéraux eux-mêmes, car les tories se turent d'abord, trop heureux de voir la division dans le camp de leurs adversaires. En effet quels furent les ennemis les plus acharnés du premier bill de réforme ? Les vieux whigs. On se rappelle encore en Angleterre les discours admirables de M. Lowe, un libéral, qui prononça deux harangues dignes des beaux jours de l'éloquence parlementaire, et dont les Burke, les Pitt et les Sheridan eussent été fiers. Lord Grosvenor, Elcho, Dunkellin, whigs aussi et représentants des grandes familles dont les aïeux avaient toujours été les champions les plus zélés de la cause populaire depuis la révolution de 1688, furent les auteurs des amendements contre le projet Gladstone. La résistance allait croissant à chaque pas dans la discussion en comité de la Chambre, et, au moment des votes décisifs, les tories donnèrent leur appoint de 270 voix aux déserteurs qui avaient divisé le parti libéral. Harcelé par mille obstacles qu'on lui suscitait, découragé par des désertions continuelles, désespérant de faire passer son projet, le ministère se retira après un amendement peu important de lord Dunkellin.

Digitized by Google

On a vivement blâmé la conduite de cette fraction des whigs qui força M. Gladstone et lord Russell à abandonner leur projet ; on leur a prodigué les sarcasmes et les sobriquets, comme ce nom d'adullamites, qui passera dans l'histoire ; mais n'étaient-ils pas logiques, après tous, ces vieux whigs, ces chefs des grandes familles patriciennes, ces hommes qui combattaient le bill de 1866? Voici en substance leurs arguments. Le reform bill de 1832 avait fondé en Angleterre la représentation des classes ; il avait formé une Chambre qui était l'écho des intérêts de toutes les couches sociales, et dans laquelle aucune classe ne pouvait imposer sa volonté aux autres. En 1832, les classes moyennes avaient revendiqué une part dans la direction du pays, jusqu'alors entièrement entre les mains d'une aristocratie maîtresse non-seulement de la Chambre des lords, mais encore de la moitié au moins des siéges de la Chambre des communes. En 1832, les classes moyennes, le commerce, l'industrie, les grands centres populeux, les professions libérales s'étaient réunis pour arracher à l'aristocratie territoriale les bourgs pourris, et on avait donné le vote aux électeurs payant 10 livres de loyer dans les villes et 50 dans les comtés. Mais en 1832, on n'avait attaqué aucune des institutions monarchiques et aristocratiques du royaume ; on ne connaissait que très peu les doctrines avancées du libéralisme de Manchester et Birmingham. Cette Constitution avait duré trente et quelques années, et sous ses auspices l'Angleterre avait réformé une foule d'abus, amélioré sa législation, augmenté son commerce et étendu ses colonies, maintenu son prestige et conservé son rang dans le monde.

Tout à coup, au milieu d'un pays calme et prospère, en présence de l'indifférence des classes les plus intéressées à la réforme qui devait les admettre au suffrage, un cabinet whig vient proposer des changements qui tendaient à la démocratie et qui devaient ouvrir la porte de la Constitution anglaise aux doctrines radicales de M. Bright. Aussi ne faut-il pas s'étonner si les whigs modérés de 1832, si les Lowe et les Grosvenor ont tenté de s'opposer à des innovations démocratiques et qui s'attaquaient à un système que l'expérience et les résultats acquis rendaient préférable à leurs yeux. Ils oubliaient que la réforme de 1832 avait laissé en dehors du corps électoral une classe nombreuse et dont l'importance et les aspirations croissaient de jour en jour, et ce qu'ils combattaient ce n'était pas tant un changement modéré que les arguments et les principes sur lesquels reposait le bill de 1866. Ce qu'ils attaquaient, c'étaient les idées démocratiques et les tendances qui, selon eux, devaient fatalement mener au renversement des institutions qui avaient fait la gloire et la grandeur de leur pays. Ce qui stimulait leur ardeur

Digitized by Google

et passionnait leurs discours, c'était la conviction que la lutte n'avait plus pour but l'amélioration de leur Constitution et le perfectionnement de l'édifice de l'État, mais bien le caractère d'un combat entre l'Angleterre du passé, leur patrie monarchique, constitutionnelle, et un idéal d'importation américaine et républicain.

Après la chute du cabinet Russell-Gladstone, les tories vinrent s'asseoir sur les bancs de la Trésorerie et ne dissimulèrent pas la joie que leur causait l'échec des ministres, auxquels ils avaient, au dernier moment, grandement contribué. Mais déjà on murmurait tout bas qu'un ministère tory serait probablement forcé de reprendre la question de réforme et de faire de larges concessions. En attendant, les classes ouvrières, irritées de l'indifférence dont on les accusait et travaillées par des agitations, commencèrent à faire entendre des réclamations. Les meetings, les discours, les processions et même l'envahissement des parcs royaux furent autant de manifestations qui contribuèrent à forcer lord Derby à remettre sur le tapis une question dont toutes les classes désiraient vivement la solution, car on s'alarmait de l'agitation populaire. Poussé par l'opinion publique, animé aussi par le désir d'attacher son nom à une grande page de l'histoire nationale, M. Disraeli présenta un premier bill hérissé de clauses restrictives. Devant l'opposition évidente de la Chambre, il dut effacer une à une ses clauses conservatrices, et voyant son projet dénaturé, il le retira. Mais alors il aurait dû se conformer aux traditions parlementaires et donner sa démission devant l'insuccès de cette tentative; il préféra une manœuvre audacieuse et il présenta à la Chambre le household suffrage qui devait quadrupler le nombre des électeurs urbains. Le ministre qui allait si loin dans la voie des changements n'avait pas eu assez d'éloquence douze mois auparavant pour combattre une mesure de réforme très modérée. Devant un pareil abandon des principes de son parti et des traditions tories, plusieurs de ses collègues se séparèrent de lui, mais la masse des conservateurs le suivit passivement dans une voie où ils avaient semblé redouter de faire un pas en 1866. Si la conduite des tories fut inexplicable, si ce changement de tactique fut étrange, que doit-on dire de la Chambre qui le toléra, de la majorité whig qui se laissa dicter un bill plus libéral que le sien, objet de tant d'attaques? La session de 1867 restera mémorable par cet étonnant spectacle d'un ministre à la tête d'une minorité conservatrice se laissant arracher un bill de réforme qui était la négation des opinions de son parti et dont toutes les clauses les plus libérales lui furent successivement imposées dans les débats par une majorité whig, qui n'eut jamais assez d'énergie pour provoquer un vote de manque de confiance. On peut attribuer ces faits à deux causes:

Digitized by Google

d'abord la division des rangs whigs et une sorte de défiance que leur inspirait encore M. Gladstone, et ensuite la crainte d'une dissolution de la Chambre que M. Disraeli tenait suspendue comme conséquence de tout échec considérable. L'ambition étonnante de de M. Disraeli et son désir de faire passer un bill inspiré par lui, quoique modifié ou plutôt transformé par ses adversaires, est un des principaux motifs du triste rôle joué par les tories, devenus instruments passifs d'une mesure qu'ils détestaient et redoutaient dans leurs cœurs. Aussi leur chef a-t-il pu se vanter d'avoir dressé le parti des gentilshommes anglais à une obéissance muette qui a fourni un texte inépuisable de sarcasmes assez mérités. Si M. Disraeli visait à la popularité et croyait gagner à sa cause l'appui des classes qu'il admettait au suffrage, il se trompait singulièrement: il n'obtint aucun renfort aux élections et il acheva de détruire le peu de confiance qu'on avait dans sa moralité politique. L'homme qui avait dirigé en fait l'opposition constante des tories contre une foule de mesures libérales depuis plus de vingt ans ne pouvait, par une apostasie des doctrines de toute sa vie, conquérir l'estime de la nation ou la faveur des nouveaux électeurs. Nous ne contestons ni son talent ni son éloquence, mais un pareil revirement d'opinions est inexcusable. C'est en vain qu'on essaye de justifier M. Disraeli en comparant sa conduite avec celle de Peel. Il y eut entre eux une différence profonde : avant de proposer une réforme anticonservatrice, Peel abandonna son ministère et ne força pas son parti à le suivre dans ses projets nouveaux. Peel proposa sa réforme comme membre indépendant et non pas comme chef d'un grand parti auquel il eût imposé de le suivre dans sa voie libérale. En est-il de même pour le leader des tories de 1846? M. Disraeli lui-même fut un des adversaires de Peel. On ne saurait justifier par des précédents la conduite des tories et de M. Disraeli, et en Angleterre on respecte trop les traditions de parti pour fermer les yeux sur des changements qui en d'autres pays resteraient inaperçus.

La seule récompense que M. Disraeli tira de sa persévérance à rester au pouvoir, grâce à l'indulgence de la majorité, fut de réaliser l'objet de l'ambition des hommes politiques en Angleterre. Il devint premier ministre après la retraite de lord Derby, et il acheva son bill de réforme. La dernière session de la Chambre élue en 1865 devait encore offrir l'exemple sans précédent d'un ministre maître seulement d'une minorité, et d'un cabinet persistant à rester au pouvoir malgré plusieurs échecs considérables sur une question très importante. Il est d'usage dans les traditions parlementaires que si le ministre se trouve en minorité sur une question capitale, il se retire sans pousser la Chambre à la dure nécessité de le frapper

Digitized by Google

d'un vote de méfiance. Dans les débats au sujet de l'Eglise irlandaise [1], nous avons parlé des séances où la majorité libérale, dirigée par MM. Gladstone et Bright, rejeta par 65 et 63 voix deux reprises les amendements du ministère aux propositions du chef de l'opposition. Le parti libéral mit de l'insistance à faire passer ses résolutions contre l'Eglise irlandaise, et la Chambre des lords déploya une résistance très imprudente, car elle n'aboutit qu'à faire ajourner la solution d'une question irritante pour les Irlandais. L'heure des discussions libérales était passée et l'approche des élections avait ramené autour de M. Gladstone les adullamites et les whigs les plus tièdes. Ils avaient hâte de racheter aux yeux des électeurs nouveaux les défaillances de 1866, et cependant tous leurs efforts se brisèrent contre l'impassible résignation qui porta M. Disraeli à subir tous les échecs pour rester au pouvoir en s'écartant des usages parlementaires. Un moment la presse, pour déloger le ministre opiniâtre, laissa percer la menace d'un refus de subsides. Mais on n'alla pas jusque-là et la session de 1868 s'acheva sans incidents nouveaux, M. Disraeli avait conservé des illusions sur les élections, et en analysant les résultats et la composition du corps électoral, nous allons voir s'il fut récompensé de ses efforts en faveur de l'admission des classes ouvrières au suffrage. La voix nationale a prononcé le verdict de l'opinion publique et sur le sort de l'Eglise établie d'Irlande et sur la conduite du dernier ministère conservateur.

II

Nous avons vu comment M. Disraeli avait réussi à faire passer un bill de réforme bien plus large que le modeste projet de M. Gladstone, mais encore une fois il faut se rappeler que toutes les meilleures clauses de cette loi furent une à une imposées par les whigs pendant la discussion en comité. Beaucoup des lecteurs de la *Revue* ont sans doute oublié les déclamations et les attaques que souleva ce bill, les prédictions sinistres que répandait la presse tory. Un rapide examen de ce bill montrera s'il justifie les appréhensions de la réaction et les éloges de la démocratie. De 1832 à 1867 le corps électoral anglais se composait des householders de 10 livres dans les bourgs et des électeurs de 50 livres dans les comtés. Leur nombre ne dépassait pas onze cent mille votes sur cinq millions d'Anglais majeurs de vingt et un ans. Le bill de

[1] Voyez la *Revue contemporaine* du 15 août 1868.

Digitized by Google

M. Disraeli donna le vote à tout locataire ou habitant d'une ville qui payerait ses impôts directs et qui remplirait certaines conditions d'âge et de résidence dans le lieu où l'électeur voudrait exercer ses droits. Dans les comtés le changement ne fut pas si large, et on se borna à abaisser à 14 livres les conditions de l'électorat. Telle est la substance du bill qui modifia aussi les circonscriptions. Lorsque la loi de 1832 s'attaqua aux bourgs pourris de l'ancien régime, elle n'avait pas fait complétement table rase des petites villes où un nombre d'électeurs variant entre 60 et 300 envoyaient un ou deux députés à la Chambre. Par un respect exagéré pour les chartes de ces villes, par égard pour ces colléges qui donnaient l'accès de la Chambre aux hommes de talent à qui leur fortune ne permettait pas de payer les frais d'une élection certaine, on en avait conservé environ cinquante. Le bill de 1867 ne les ménagea pas et priva vingt bourgs de leurs représentants, tandis qu'il réduisait à un député 24 petites villes qui en avaient eu deux auparavant. M. Disraeli avait réparti les 53 places ainsi obtenues entre des comtés très populeux et de grandes villes insuffisamment représentées. L'Ecosse eut une petite part dans cette largesse. C'est dans la distribution des colléges et dans les arguments émis par tous les chefs des libéraux, bien plus que dans les paroles mêmes de M. Disraéli, que nous trouverons l'esprit de la réforme de 1867. On ne parlait plus d'élargir les bases de l'édifice constitutionnel pour le rendre plus durable, mais M. Gladstone, M. Bright, M. Forster et le ministre Disraéli se disaient les interprètes des justes réclamations des classes exclues de la jouissance de leurs droits politiques, exclues de cette participation dans les destinées de la nation à laquelle ont droit tout ceux qui contribuent aux charges de l'Etat. Réformer pour bien gouverner, étendre le suffrage pour détruire un monopole aristocratique, fonder une constitution pour représenter des intérêts de classes, telles étaient les doctrines de 1832, que lord Russell a exposées dans son livre sur la Constitution anglaise. Mais il y a un droit nouveau qui a pénétré avec le reform bill de 1867 dans la Constitution anglaise: c'est le droit individuel des citoyens au suffrage, c'est le droit de l'individualité dans l'ordre politique consacré comme il l'était devant les lois et dans les libertés religieuses. Voilà le fond, le principe véritable d'une réforme qui s'est arrêtée au suffrage des householders, mais qui devra aller plus avant si on veut être logique. Il faut encore là reconnaître le bon sens pratique et la prudence politique des Anglais; tout en proclamant ce changement au nom de doctrines que leur nation eût regardées comme trop radicales il y a trois ans, ils ont laissé debout, avec toutes ses formes antiques, leur corps électoral.

Digitized by Google

En effet qu'y a-t-il de changé? Seulement quelques circonscriptions et le nombre des électeurs, qui dans certaines villes a doublé ou quadruplé. Remontons aux sources mêmes de la représentation anglaise, œuvre lente et graduelle de plusieurs siècles, curieux mélange de la féodalité et de l'esprit moderne. La grande division en comtés et en bourgs date d'Edouard Ier, en 1280, lorsque le roi convoquait les chevaliers représentants de ses comtés et les bourgeois des villes. De notre temps encore, les 52 comtés anglais envoient 187 députés, et les comtés écossais ou irlandais 95. Ce sont les organes de la propriété territoriale et des intérêts ruraux et agricoles, les mandataires d'environ 16 millions d'Anglais. Les bourgs anglais, écossais et irlandais possèdent près de 366 voix dans les Communes, alors qu'ils ne représentent que $\frac{1}{7}$ de la population totale du Royaume-Uni. Dans les circonscriptions urbaines, la grande ville de Manchester nomme 3 députés pour 600,000 âmes et peut-être vingt villes de 12,000 âmes 1 ou 2 députés. Le seul motif apparent est que Manchester, ville d'origine comparativement récente, n'a obtenu qu'en 1832 et 1867 une part dans la représentation, tandis que les vieilles villes d'Exeter, de Huntington, de Cambridge, tiennent leurs droits de chartes royales se perdant dans le passé. Il y a encore une espèce de colléges électoraux qui concordait avec l'esprit de l'ancienne représentation des classes, c'est le collége universitaire. Oxford, Cambridge, ces vieux foyers de science et d'érudition; Londres, Saint-André, Durham, Dublin, nouvelles facultés qui marchent sur les traces de leurs devancières, ont des députés à la Chambre anglaise, et c'est un honneur brigué par les hommes d'Etat Anglais que d'être l'élu d'une université dont les électeurs sont les porteurs de diplômes. Le reform bill de 1867 n'a rien changé à ces traditions; il s'est borné à établir le principe qu'une augmentation de population créait des droits à un accroissement de députés. Qui ne voit poindre au loin le district électoral? Il est donc prouvé que, par ses résultats immédiats, l'événement qu'on a qualifié de révolution pacifique a peu modifié l'ordre établi; il n'a profité qu'à la classe ouvrière, qui a vu admettre dans le corps électoral environ cinq à six cent mille de ses membres.

Mais si le reform bill de 1867 a si peu fait pour la démocratie et ses partisans avides de changements, qu'a-t-il fait pour les auteurs de la loi nouvelle, pour la popularité des tories et de leur ministère? C'est ce que les élections du mois de novembre 1868 nous ont appris. La Chambre élue en 1865 fut dissoute par proclamation royale, et les colléges anciens et nouveaux convoqués. Le résultat est connu, les tories furent battus par une majorité écrasante. Mais il ne faut pas prendre ce résultat comme un effet immédiat du re-

Digitized by Google

form bill de 1867, comme une conséquence de la part prise aux élections par les ouvriers anglais. Non, car dans la plupart des nouveaux colléges, l'organisation était si peu achevée, les nouveaux citoyens si peu au fait de leurs droits, que l'on peut affirmer que pas plus d'un tiers n'a pris part au vote dans plusieurs circonscriptions. Il faut encore se rappeler dans quelles conditions M. Disraeli se présenta aux électeurs : il ne leur demandait pas une ratification de sa conduite, de sa campagne réformiste, mais il leur posait la solution de la question religieuse. Les électeurs anglais avaient à choisir entre le maintien d'une Eglise d'Etat, qui est à la fois un abus et un des griefs les plus odieux de l'Irlande, et le renversement de cette Eglise par l'adoption du programme de M. Gladstone. Sur ce terrain s'est livrée la lutte, et c'est la question religieuse qui explique le résultat bizarre de bien des élections du Royaume-Uni en 1868. C'est à cette cause qu'on peut attribuer le triomphe local des tories dans les grandes villes industrielles du Lancashire, dont les ouvriers avaient été travaillés par les sociétés protestantes. C'est encore à cette cause qu'on doit les succès des whigs dans les comtés conservateurs, en Ecosse, en Irlande, où les presbytériens ont voté unanimement contre l'Eglise d'Etat. C'est là, au reste, le caractère principal de ces élections, car l'Irlande en grande majorité, l'Ecosse presque à l'unanimité et les villes de l'Angleterre se sont montrées favorables à la liberté religieuse, et les cris de *church in danger* et *no popery* n'ont trouvé d'écho que dans quelques villes et dans les comtés anglais. Encore faut-il dire que les conservateurs l'emportèrent dans les campagnes parce qu'ils trouvèrent des auxiliaires puissants dans les propriétaires, la gentry et la pairie. Il faut aussi signaler le soutien que leur ont donné les clergymen de l'Eglise établie, qui, dans une foule de villages et de paroisses, ont usé de toute leur influence pour obtenir des votes en faveur de leur institution. C'est une grande faute qu'a commise ce clergé, car il a établi une fâcheuse solidarité entre son Eglise et une Eglise sœur, il est vrai, par les doctrines et la constitution, mais qui n'a jamais été qu'un instrument politique. Le clergé anglais croyait combattre *pro æde et domo* ; il a simplement poussé les dissidents de toutes nuances à se rallier aux radicaux et aux catholiques, et il n'a pas empêché les libéraux d'obtenir une majorité de 112 voix.

Après avoir signalé la cause déterminante du vote national, nous voulons cependant montrer quelques résultats du household suffrage et prouver, malgré son organisation encore imparfaite, que M. Disraeli s'est trompé en croyant augmenter les partisans des conservateurs par une extension si considérable du suffrage. C'était là, en effet, un des arguments qu'il donnait aux tories pour

Digitized by Google

leur faire accepter sa conversion aux exigences populaires. En admettant que la question religieuse ait joué un grand rôle au moment du vote, il n'est pas cependant probable qu'elle ait complétement motivé le choix du corps électoral urbain. La Chambre qui vient de se réunir à Westminster compte 650 députés, dont 367 forment l'élément urbain. Ces élus du household suffrage se divisent en 266 libéraux et 101 qui appartiennent au parti tory. Les libéraux sont les représentants de villes ayant une population de sept millions et demi, les conservateurs de villes ne dépassant pas un million. Dans les cités de plus de 100,000 âmes, les libéraux l'ont emporté dans 21 colléges avec une population de 4 millions 870,000 âmes. Dans les bourgs de plus de 10,000 âmes, les whigs ont eu 113 siéges, et leurs adversaires seulement 18, dont 7 dans le comté de Lancastre, grâce à la propagande religieuse. En Irlande, il en est à peu près de même; les conservateurs n'ont pu garder que 10 places dans les villes, et les libéraux sont maîtres de 28. Nous ne faisons pas entrer dans ces chiffres les quatre villes de Londres, Liverpool, Manchester et Leeds. Ajoutons que, dans 23 grandes villes, avec un chiffre de près de 900,000 âmes, les deux partis se sont entendus pour partager la représentation et éviter une lutte, en portant un membre de chaque opinion. Dans les circonscriptions rurales, les conservateurs l'ont emporté en Angleterre, grâce au clergé, aux propriétaires et aussi parce que les conditions de l'électorat sont plus élevées et que le peuple des campagnes n'a pas été appelé à se prononcer. On dit qu'il voterait probablement avec les fermiers et les gentilshommes; nous en doutons, car le paysan anglais ne peut être conservateur, parce qu'il n'a rien à conserver. Il n'est pas, comme les paysans français, intéressé au sort de la propriété, parce qu'il ne possède la plupart du temps pas même les misérables cabanes où il abrite sa famille et va se reposer après les labeurs du jour.

Voilà à peu près la physionomie des élections et le caractère des changements opérés par le bill de réforme de 1867. Ils sont peu importants en apparence et nous n'y voyons pas de motifs de réjouissance pour les libéraux démocrates, nous n'y trouvons aucune justification des appréhensions des tories. Mais ils n'en contiennent pas moins un principe démocratique qui, dans un avenir plus ou moins prochain, réformera graduellement les institutions anglaises et corrigera une foule d'abus surannés et fort peu en harmonie avec le mouvement populaire auquel l'Angleterre devra se soumettre. Ont-ils résolu la question de représentation et ont-ils donné à la constitution des bases plus durables? Nous ne le croyons pas. Avant de passer à l'examen des questions qui ne sont qu'ajournées

Digitized by Google

par la nouvelle loi électorale, il nous faut parler de la clause des minorités qui a soulevé tant de discussions et de blâme. C'est un problème que se sont posé tous les économistes et tous les partisans du suffrage universel, que celui de la représentation des minorités. Tout homme qui a étudié l'histoire des révolutions et des constitutions modernes connaît les tendances du suffrage universel. La classe la plus pauvre, la plus nombreuse, est celle qui peut, au moment du vote, imposer sa volonté aux classes moins nombreuses, composées des détenteurs de la richesse, du territoire et de la puissance dans la plupart des pays de l'Europe. Certains Etats corrigent les abus auxquels pourrait mener le suffrage universel si le peuple connaissait l'étendue de sa force, par une extension du pouvoir exécutif, et cherchent un équilibre dans le despotisme militaire, dans des lois rigoureuses contre les coalitions ou dans une tutelle administrative qui dirige les masses.

Mais en Angleterre, dans un pays libre et qui s'élève graduellement et avec prudence vers le suffrage presque universel, il ne peut être question de remèdes pareils, et des hommes éminents comme MM. Hase, Mills, ont cherché une solution plus conforme aux habitudes de la nation. Le Parlement anglais a essayé de donner une représentation aux minorités. Dans les villes et les comtés qui ont trois députés, les électeurs pourront cumuler leurs votes sur un candidat. Ainsi une minorité conservatrice à Manchester, à Londres, à Leeds, a pu faire passer un de ses candidats. Ce système, si on pouvait le perfectionner et le pratiquer largement, assurerait aux minorités une part dans la direction de leur pays ; elles ne seraient pas condamnées à l'impuissance, parce qu'un candidat de la majorité l'aurait emporté de quelques centaines de voix. Si on arrive à une bonne et équitable solution de la représentation des minorités, on pourra vraiment appeler les assemblées électives des assemblées nationales, car à nos yeux une assemblée n'est qu'un corps privilégié à sa manière lorsqu'elle est l'expression des aspirations de la majorité d'un pays, lorsque des minorités nombreuses, intelligentes, sont condamnées au silence et réduites à l'indifférence politique, si fatale aux peuples et aux sociétés. Ce problème est le plus grave de nos problèmes politiques, et, en admettant que l'Angleterre ne l'ait pas résolu d'une façon satisfaisante dans la pratique électorale, au moins sachons honorer l'idée qui a inspiré cette tentative, et qui révèle un sens politique remarquable. En effet, vienne le jour où les masses, éclairées par l'éducation et élevées dans l'échelle sociale par le progrès du bien-être et de la prospérité, comprendront l'immense pouvoir qu'elles ont sur les destinées des nations, que deviendront les classes aisées, les classes détentrices de la richesse,

Digitized by Google

du territoire et du pouvoir en 1869, si ces couches sociales que l'envie, la passion travaillent hélas facilement, prétendent diriger à elles seules la répartition des charges dans l'Etat ?

Que sera-ce si elles osent porter la main sur le droit qui sert de fondement à nos sociétés, le droit de propriété ? Ne serait-il pas bien prudent d'introduire peu à peu la représentation des minorités et de ménager pour l'avenir un moyen de faire entendre la voix de ceux qui, à un moment donné, pourraient avoir grand intérêt à le désirer? L'anéantissement des minorités est le vice capital du suffrage universel: dans le pays où ce suffrage est le plus largement appliqué, en Amérique, les démocrates seront presque impuissants pendant les cinq ans que durera la législature actuelle. Soutiendra-t-on qu'il est juste qu'une minorité des deux cinquièmes d'un grand peuple soit condamnée à ne prendre aucune part dans la direction du pays pendant si longtemps? Non, le suffrage universel est fondé sur une idée de justice, l'égalité absolue, en théorie, de tous les citoyens ; mais l'œuvre commencée en 1789 par la France et pratiquée dans tant de pays ne sera parfaite que si on trouve un moyen de détruire ce privilége démocratique qui a pour nom la représentation exclusive des majorités. Aussi doit-on déplorer les efforts que M. Bright et d'autres libéraux anglais ont faits pour entraver la clause la plus admirable de leur nouvelle loi ! Ils se sont récriés à l'idée d'avoir pour collègues un tory à Birmingham, à Londres, oubliant dans leur fanatisme radical que ce tory serait l'organe d'une foule de gens de son opinion qui sont citoyens de ces villes et ont bien le droit d'être représentés. C'est ce reproche que méritent malheureusement trop souvent les libéraux de tous les pays quand ils veulent refuser une part dans la liberté même à ses ennemis séculaires. Ils oublient que c'est faire les affaires de leurs adversaires ; ils oublient que la liberté et la civilisation avec l'éducation sont les seuls moyens de combattre la réaction politique ou religieuse. Si on persécute les réactionnaires, ils reprennent un peu de vie et de force fébrile ; ne les comprimez pas, laissez-les vivre dans l'atmosphère du progrès, et, comme des plantes de serres exposées à un vent d'hiver, ils périront devant la liberté, ou ils se convertiront sans violence et par la force des choses, comme les tories anglais en 1869.

III

Une des premières questions qu'on s'est posées après les élections est celle de savoir l'esprit et la composition de la nouvelle Chambre. Elle se compose de 272 conservateurs et de 384 libéraux, c'est-à-dire d'une majorité en faveur de M. Gladstone de 112 voix. Tou-

Digitized by Google

tefois il faut observer qu'à cela près les Communes n'ont pas changé de physionomie. On retrouve sur leurs bancs 428 membres de la Chambre dissoute au commencement de novembre et 228 nouvelles figures. Mais il en a été ainsi aux élections précédentes, car dans le Parlement élu en 1865, il y eut 170 nouveaux députés. Il ne faut pas croire que le parti populaire ait fait passer tous ses candidats ; on a remarqué que presque toutes les candidatures très avancées avaient échoué, comme comme celles de MM. Beales, Potter, Dickson, Odger et de tous les champions du reform league. Les électeurs leur ont préféré les anciens représentants, par reconnaissance ou par habitude. Mais nous avons aussi fait observer que plusieurs des whigs qui avaient entravé le reform bill de M. Gladstone en 1866, plusieurs de ces libéraux tièdes qu'on a appelés adullamites, ont perdu leurs siéges pour faire place à des députés d'un zèle plus connu.

Mais ce que tout le monde déplore en Angleterre, c'est le caprice électoral qui a privé la Chambre d'hommes tels que lord Hastington, MM. Milner Gibson, Roebuck et Osborne. En eux les Communes ont perdu d'habiles orateurs et de jeunes ministres pleins d'avenir. Il est à supposer que, dans des renouvellements accidentels, le pays pourra recouvrer des serviteurs aussi éminents. L'élection qui a fait le plus de bruit a été celle du South-Lancashire, dans laquelle M. Gladstone s'est vu battu dans son comté natal par un négociant tory très apprécié, paraît-il, par ses concitoyens, mais qui semble un piètre remplaçant du premier ministre actuel. Le collége électoral de Greenwich avait, au reste, assuré une place au chef des libéraux. M. Gladstone, dans une autre élection, s'était déjà vu préférer un tory par l'Université d'Oxford.

En dehors de ces changements, on retrouve dans la Chambre de 1869 les mêmes éléments que dans celles qui l'ont précédée. On y voit un grand nombre de noms historiques et des cadets de grande famille. Les jeunes lords, tels que les lords Fitzmaurice, Cavendish, Courtenay, Cecil, Montagu, Stanley, Hervey et une vingtaine d'autres, ont prouvé que l'influence nobiliaire n'a rien perdu dans les comtés. Près d'eux, les anciennes familles de gentilshommes, les vieilles souches de cette gentry anglaise qui passerait pour noble dans bien des pays continentaux, ont envoyé MM. Stapleton, Morgan, Tollemache, Lowther, Cholmeley, Corbet, Beaumont et plus d'une centaine de représentants des familles terriennes. Le barreau anglais fournit aussi un très nombreux corps de députés, et plusieurs des orateurs whigs et tories appartiennent aux *Inns of Courts*. On trouve aussi dans les rangs de la nouvelle Chambre beaucoup de négociants, d'industriels, de directeurs des grandes compagnies, parmi lesquels nous citerons MM. Baring, Rothschild, Barclay,

Digitized by Google

Graves, Lush, Forster et Servis. Il y a un élément dont l'absence est fort remarquée, et cependant on avait prédit que ce Parlement serait envahi par des démagogues; nous voulons parler des députés ouvriers. Les organes du parti populaire restent comme par le passé dans cette fraction des whigs qu'on appelle radicale. Avec des hommes comme MM. Baines, Forster, Goschen, Gibson et Bright, les ouvriers anglais auront peu à craindre pour leurs intérêts. On voit donc que les Communes de 1869 sont semblables à celles que l'on appelait le dernier Parlement des gentle men anglais, mais on peut se demander si une majorité si nombreuse restera compacte et obéissante à l'impulsion de ses chefs.

L'extrême gauche, comme on dirait en France, est appelée à exercer une grande influence sur la politique des ministres, et on peut être sûr que cette influence sera mal accueillie par beaucoup de libéraux constitutionnels, partisans trop tièdes des réformes que réclamera l'opinion publique. Ces considérations ont pesé pour beaucoup dans le choix des collègues de M. Gladstone, lorsque M. Disraeli s'est décidé à remettre sa démission entre les mains de la reine. Peu de retraites ministérielles ont été aussi critiquées que celle-là, et on a qualifié de manque de détermination la démission des tories. Nous sommes loin de partager cette opinion, car il nous semble que M. Disraeli n'avait d'autre parti à prendre, par respect pour la dignité de son parti devant le verdict des élections. Bien plus, en faisant ce qu'il a fait en novembre, il a épargné à son cabinet le vote de manque de confiance qui eût été provoqué au début de la session. Il a aussi un peu racheté les inconséquences de sa conduite dans le dernier Parlement et sa dérogation aux usages parlementaires, par la dignité avec laquelle il a accepté sa défaite et la modération de son langage aux électeurs du Buckinghamshire. On ne saurait en effet oublier qu'il est un des plus étonnants exemples du succès qui récompense la persévérance, le talent et l'éloquence dans un pays libre. Il est peu d'hommes qui aient lutté aussi bravement contre l'obscurité de la naissance, de la position, contre les préjugés aristocratiques, que l'a fait M. Disraeli pour réussir à s'imposer comme leader nécessaire et indispensable au parti tory. L'ancien romancier, l'ex-journaliste, le descendant de juifs a joué un rôle dans les Communes depuis plus de vingt ans et a fini par être le chef reconnu d'un parti où la naissance, un titre, des alliances avaient jusqu'ici été des conditions indispensables pour arriver au premier rang. Il n'a pas voulu aller se reposer et disparaître de la grande arène politique en acceptant une pairie, mais comme ses illustres devanciers Pitt, Peel et Canning, il a préféré encore les luttes, les débats de la Chambre des communes. Il y restera le chef d'une

Digitized by Google

minorité respectable et compacte, car il y a cette différence entre les whigs et les tories, que les liens de parti et la fidélité au chef sont bien plus durables chez les conservateurs. Il n'en faut pas d'autre exemple que cette époque où tous suivirent Disraeli dans la réforme, sauf quelques vieux ennemis du progrès, comme Cranbourne et Peel.

Il faut signaler, en parlant de la chambre nouvelle, les pétitions très nombreuses contre les dernières élections. A ce propos, nous devons faire observer que le bill de 1867 a délégué à l'autorité judiciaire l'examen de la validité des élections dans tous les cas où elles sont contestées pour des faits de corruption ou d'intimidation. Le premier de ces défauts domine dans les colléges anglais, et l'intimidation est un vice chronique en Irlande, où il est souvent nécessaire d'escorter les électeurs qui vont voter. Le bill de 1867 a décidé que les pétitions contre les élections seraient examinées par trois des grands juges du royaume, qui, après une enquête contradictoire, feraient leur rapport au président de la Chambre des communes en concluant au rejet de la pétition ou à la cassation de l'élection.

Jalouse à bon droit de ses prérogatives, la Chambre s'est réservé en quelque sorte le droit de sanctionner la décision du juge appréciateur des faits électoraux. Déjà, sept membres du nouveau Parlement ont ainsi perdu leurs siéges L'ex-député de Bradford avait donné carte blanche chez son banquier à ses agents, et on avait dépensé la modeste somme de cent soixante-quinze mille francs pour son triomphe de si courte durée. On pense que ces candidats ne seront pas les seules victimes de la nouvelle loi, qui édicte des peines contre tous les coupables de corruption électorale. On a cru faciliter l'examen des élections contestées par cette délégation d'une partie des droits de la Chambre aux juges, et on ne craint aucun abus dans l'état actuel de la magistrature anglaise, que sa position, son inamovibilité, son indépendance du pouvoir exécutif mettent au-dessus de tout soupçon de partialité. Mais il ne faut pas se dissimuler que c'est un précédent que l'on ne doit invoquer que sous toutes réserves, car la vérification de leurs élections par les corps électifs eux-mêmes est une garantie de leur indépendance et une partie essentielle de leurs attributions.

Le nouveau ministère Gladstone renferme bien des hommes éminents par les services déjà rendus et aussi de jeunes libéraux pleins d'avenir. M. Gladstone semble avoir visé à former un cabinet qui réunirait toutes les nuances du libéralisme et qui ne permettrait à aucun homme influent de son parti d'être un point de ralliement pour les déserteurs dans la campagne parlementaire qui vient

Digitized by Google

de s'ouvrir. Le secrétaire des affaires étrangères, lord Clarendon, a déjà rempli ce poste à différentes reprises, sous lord Aberdeen, en 1853, et deux fois sous lord Palmerston, en 1855 et 1864. Il est un des diplomates les plus connus en Europe et représenta son pays au congrès de Paris, en 1856. Il sera probablement le leader des whigs dans la Chambre des lords. MM. Cardwell et Childers sont à la tête des départements de la guerre et de la marine; ils appartiennent tous les deux à la fraction la plus modérée des whigs et se sont signalés par une ferme résolution de pratiquer des réductions importantes dans leurs chapitres du budget. Le ministre de l'intérieur, M. Bruce, est peu connu et aura de la peine à remplacer des prédécesseurs comme MM. Grey et Hardy. Ce qui frappe le plus dans le nouveau cabinet, c'est la présence de beaucoup d'hommes comparativement jeunes. MM. Ayston, Stansfeld et Layard représentent dans le ministère Gladstone l'élément radical très avancé. Deux lords, Granville et Argyll, sont chargés de diriger les affaires des colonies et de l'Inde. Dans l'ancien président du conseil privé et l'ex-collègue de Palmerston les colonies anglaises trouveront un ministre très habile et qui n'aura que le défaut d'être dans la haute Chambre. Lord Argyll aurait été un excellent secrétaire des Indes pendant que sir John Lawrence en était le gouverneur, car ces deux hommes professent les mêmes idées et eussent réuni leurs efforts dans l'intérêt des Hindous. Les tendances un peu trop philanthropes du nouveau secrétaire seront balancées par lord Mayo, le nouveau vice-roi de l'Inde anglaise. Il est très naturel que l'Angleterre civilise et instruise ses peuples asiatiques, mais l'heure n'est pas encore venue où l'on doit leur enseigner des idées de self-government, qui ne sont nullement applicables dans un milieu encore barbare. L'Irlande a pour secrétaire d'Etat intérieur M. Chichester Fortescue, qui déjà remplissait ce poste sous lord Russell en 1863, et elle ne peut que se féliciter de voir lord Dufferin parmi les sous-secrétaires. Ce pair irlandais est très en évidence en ce moment par ses lettres pleines de modération et de pensées libérales sur l'état de la propriété en Irlande, et il se distingua en Orient lorsque lord Palmerston l'envoya comme commissaire anglais en Syrie après les massacres de 1860.

Il ne nous reste à mentionner que deux ministres du cabinet Gladstone, dont la nomination a excité un étonnement si général en France. Le nouveau chancelier de l'Echiquier, M. Lowe, a pour collègue M. Bright. Personne n'a oublié leur lutte à propos du reform-bill de 1866, et tout le monde sait que M. Bright n'eut pas assez d'invectives, de sarcasmes et de mépris pour flétrir et dénoncer à l'exécration des classes ouvrières son collègue d'aujourd'hui. En

Digitized by Google

effet, les changements électoraux en Angleterre n'eurent pas d'adversaire plus éloquent et plus sincère que M. Lowe, et il contribua grandement à la chute du cabinet Russell. On ne saurait trouver un plus beau discours que cette célèbre harangue dans laquelle il prédisait la ruine successive de toutes les institutions de sa patrie devant l'invasion des idées nouvelles. Il n'était pas cependant un ennemi de parti pris des classes ouvrières, mais il avait observé de près les défauts d'une démocratie pendant un séjour de dix ans en Australie. Il est un des avocats les plus éminents de la diffusion de l'éducation dans les classes pauvres, et si l'Angleterre avait à nommer un ministre de l'instruction publique, peu d'hommes rempliraient ce poste mieux que M. Robert Lowe. Nous n'avons pas besoin de parler longuement de M. Bright. Il n'est rentré qu'à contre-cœur dans le cabinet, et le titre de Très Honorable qu'emporte le rang de membre du conseil privé semble jurer avec le passé du tribun populaire. Pendant trente ans, la cause du peuple n'a pas eu de serviteur plus zélé, plus inexorable à l'endroit des concessions, plus infatigable dans la lutte que M. Bright. Il a été un des partisans les plus actifs de M. Cobden dans l'élaboration des lois sur les céréales et plus tard dans les discussions sur la liberté commerciale. Mais c'est dans la question de réforme parlementaire qu'il a donné toute la mesure de son talent et de son éloquence, passionnée jusqu'à la calomnie. On lui reproche vivement sa conduite peu patriotique pendant la guerre de Crimée, lorsqu'il se montra très hostile à l'intervention des puissances occidentales en Turquie. Cette conduite était cependant conforme à ses principes ; M. Bright est ennemi déclaré de la guerre, des priviléges, des armées permanentes, des budgets énormes, en un mot de tout ce qui tire de l'argent du trésor national sans ajouter à la prospérité et à la richesse du pays. Prestige, gloire, influence continentale sont pour lui et son école des devises de l'ancien régime, des préjugés qui ont obéré les finances, et que l'Angleterre doit répudier pour ne s'adonner qu'au commerce et aux travaux de la paix. Il ne faut pas croire que, malgré sa présence et celle de plusieurs libéraux avancés dans le cabinet whig, M. Gladstone songe à adopter tout ce programme, qui est celui d'une minorité; ce serait méconnaître le caractère et l'esprit du cabinet, qui est essentiellement un ministère de coalition whig et qui ne pourra durer que par concessions réciproques de la part de ses membres, car il a devant lui une minorité torie qui sera toujours prête à l'assaillir si elle voit reparaître les dissensions de 1866.

Le parti tory sera probablement dirigé dans la Chambre des pairs par son ex-lord-chancelier Cairns, avocat d'un grand talent oratoire, mais assez mal secondé par les autres lords conservateurs, dont un

Digitized by Google

seul, le vieux comte de Derby, est un orateur digne de ce nom. Dans les Communes, M. Disraeli sera le leader de l'opposition et aura à ses côtés lord Stanley, le chef le plus populaire de son parti, dont il est aussi un des plus éminents par son talent. Si ce jeune lord ne devient pas un jour membre du parti libéral, car il a déjà énoncé des opinions bien avancées pour un tory, il est incontestable qu'il sera appelé à être le chef du parti conservateur. MM. Pakington, les Hunt, les Hardy, les Walpole seconderont les efforts de M. Disraeli dans les luttes qui signaleront la session de ce Parlement, où l'on va débattre la question religieuse. La majorité libérale est si considérable, que les tories seront réduits à enregistrer des votes de protestations, mais ils ne pourront songer à entraver sérieusement la solution des questions de l'avenir, si la division ne se met pas dans les rangs des whigs.

IV

La lutte électorale a été engagée sur le terrain religieux, et la réforme de l'Eglise établie est la première question dont la solution devra occuper le nouveau Parlement. Si on se reporte aux résolutions proposées à la Chambre de 1868 par M. Gladstone, on voit qu'elles embrassaient plusieurs principes très arrêtés. Le *disestablishment* emporte l'idée de la séparation de l'Eglise et l'Etat, la fin de l'Eglise établie d'Irlande comme religion d'Etat. Le *disendowment* entraîne l'expropriation d'une partie de ses revenus énormes et implique une réparation tardive d'une grande injustice : je veux parler de l'inégalité des cultes en Irlande. Voilà la substance des projets de M. Gladstone l'an dernier, et ces doctrines ont été confirmées dans ses discours et dans les professions électorales de ses collègues. Justice pour l'Irlande catholique est la devise du libéralisme anglais ; mais par quels moyens l'accomplira-t-il? Beaucoup d'Anglais appellent de tous leurs vœux l'essai en Irlande d'un système nouveau : de la séparation complète de l'Eglise et de l'Etat, et nous nous associons de tout cœur à ces aspirations légitimes et foncièrement libérales. Une foule d'esprits vraiment chrétiens comprennent tout ce que gagnerait la religion en indépendance, en dignité, en influence morale par ce divorce. Pourquoi faut-il toujours citer l'exemple des sectes religieuses, si nombreuses et si influentes de l'Amérique du Nord? Pourquoi faut-il rappeler aux Eglises anglicane et catholique qu'il y a au Canada, aux Etats-Unis des branches très respectables de leurs Eglises qui vivent sans l'Etat et se soutiennent par la générosité des fidèles? En Irlande déjà, la religion de la majorité s'est maintenue à travers toutes les

Digitized by Google

persécutions et les proscriptions politiques ou religieuses par les seuls efforts des fidèles, et, si on va au fond des choses, en France même, n'est-ce pas le casuel émanant de la bourse des coreligionnaires qui forme la majeure partie du revenu du clergé romain et des pasteurs de l'Eglise réformée? Au contraire, l'Eglise anglicane tient de ses bénéfices, de ses terres, de la dîme, la plus grande partie des quatorze millions qu'elle enlève à l'Irlande catholique.

Malgré les propositions de l'an dernier, on commence à parler dans le parti whig de doter également tous les cultes en Irlande et de remplacer une Eglise privilégiée par trois religions reconnues et salariées, de remplacer une institution injuste par l'incorporation dans le budget des cultes des anglicans, des catholiques et des presbytériens. Nous ne voulons pas croire à une pareille erreur du chef des libéraux anglais, et nous ne pensons pas que l'Eglise romaine consente à échanger sa popularité, son influence, pour une part des dépouilles de son ancienne ennemie. Ses prélats, et surtout l'archevêque de Dublin, le cardinal Cullen, ont hautement proclamé leur intention de repousser le salaire du gouvernement; ils ont demandé la réduction du temporel anglican, qui pèse si injustement sur leurs fidèles, mais ils ne veulent pas passer aux yeux des catholiques pour des fonctionnaires payés par le Parlement anglais. M. Disraéli serait sans doute heureux de voir ses successeurs adopter un projet qu'il avait préconisé, mais des hommes comme MM. Bright, Stansfeld, Forster, Lowe, Argyll pèseront dans la balance en faveur de la liberté religieuse pure et simple.

Ce qui embarrasse le ministère, c'est de trouver le moyen de réduire le temporel anglican sans léser des droits acquis et des intérêts particuliers. Il comprend qu'on ne peut pas décréter la suppression immédiate de cette Eglise, mais qu'il faut arriver à une réforme lentement et par la mort des bénéficiaires ou en les indemnisant. On objecte que pendant cette mort lente de l'Etablissement, le caractère injuste du privilége durera à l'égard des cultes qui ne sont pas dotés et c'est pourquoi certains esprits penchent vers une dotation partielle des catholiques et des presbytériens comme mesure transitoire pour arriver sans secousse à un nouvel état de choses.

Mais il semble que l'Angleterre arriverait bien plus vite à rendre *justice à l'Irlande* en appliquant les revenus de l'Eglise établie, au fur et à mesure que l'Etat s'en emparerait, à répandre l'éducation, à secourir les paroisses pauvres, à améliorer la condition des populations rurales, à faire en un mot tout ce qui pourrait relever l'état moral ou contribuer à civiliser ce pauvre peuple abruti par la misère et les souffrances. Voilà ce qui ferait beaucoup plus pour l'in-

Digitized by Google

fluence anglaise et la prospérité de l'Irlande que la dotation des clergés ; cependant il ne faut pas se dissimuler la grandeur des obstacles que M. Gladstone rencontrera sur son chemin, en Angleterre même. Le fanatisme des tories, l'indifférence de bien des whigs et l'opposition déjà manifestée par la pairie sont au nombre des premières difficultés ; mais il faut espérer que le chef du nouveau cabinet saura, guidé par son esprit libéral et généreux, arborer le drapeau de la liberté religieuse et proclamer la séparation de l'Eglise et de l'Etat et la sécularisation des revenus de l'anglicanisme. Qu'on laisse donc aux fidèles le soin de soutenir leurs Eglises et leur clergé ; les catholiques et les presbytériens de l'Ulster l'ont fait depuis longtemps. Comme nous le disions en traitant plus spécialement de l'Eglise d'Irlande, si elle ne peut se maintenir alors qu'on lui laissera ses temples, ses dotations dues à la générosité des particuliers ; si la suppression de ses dîmes et de ses bénéfices amène le dépérissement de son influence spirituelle, personne ne devra regretter sa ruine, et l'Eglise anglicane d'Angleterre devrait repousser la solidarité et la connexité qu'on veut établir entre elle et l'institution qu'on va bientôt supprimer.

Il a paru dernièrement un ouvrage très curieux, dans lequel M. Gladstone livre au public, sous le titre d'*Une page d'autobiographie*, l'histoire des variations qu'ont subies ses opinions religieuses. On voit dans cette publication comment le réformateur de l'Eglise anglicane d'Irlande était, dans ses débuts parlementaires, un partisan convaincu de l'union de l'Eglise et de l'Etat. Plus tard le doute entra dans son esprit, et pendant vingt ans, pendant toute la période où il représenta l'université essentiellement anglicane d'Oxford, M. Gladstone se tut sur la question religieuse. Mais il s'était opéré une révolution dans ses opinions, et en 1864, pour la première fois, il s'ouvrit à un de ses amis sur ses nouvelles idées. Ce qu'on lui reproche, malgré la sincérité avec laquelle il est venu révéler les évolutions de ses convictions, c'est d'abord ce long silence, puisqu'il avoue que depuis des années son nouveau système était arrêté ; c'est ensuite d'avoir si bien choisi et l'heure et le moment pour dévoiler sa conversion aux idées libérales en matière de temporel anglican, d'en avoir fait un cri de ralliement pour ses partisans dispersés et de s'en être servi comme d'un marchepied pour arriver au portefeuille de premier ministre.

Après la question religieuse, le cabinet Gladstone semble se préoccuper d'une façon spéciale des réductions dans le budget, et, à peine entrés en fonctions, MM. Childers et Cardwell ont jeté une grande perturbation dans les départements de la marine et de la guerre par leurs idées bien arrêtées de retrancher une

Digitized by Google

foule de sinécures et de corriger les abus de la bureaucratie. Un fait a toujours frappé les financiers anglais : c'est de voir leur armée, la moins nombreuse en Europe, figurer pour 350 millions dans les dépenses annuelles. Ce qui est encore plus étonnant, c'est que la paye des troupes ne figure que pour 100 et quelques millions dans ces chiffres. Aussi, l'attention du nouveau secrétaire d'Etat s'est-elle portée sur les bureaux, les arsenaux, l'habillement, les commissariats, et il a, dit-on, préparé une grande réduction, sans affecter d'une façon notable l'effectif de l'armée. M. Cardwell a songé à réduire les garnisons coloniales, et il lui a semblé inutile de conserver des corps nombreux au Canada, au Cap, à Maurice et en Australie. Les régiments seront rappelés, leurs dépôts supprimés, et les colonies auront à pourvoir à leur défense et à leur sécurité. Puisqu'elles veulent avoir le self-government, la métropole semble penser qu'elles doivent aussi songer à se protéger sans tarir les ressources de l'Angleterre. Ces mesures exciteront du mécontentement dans plusieurs des colonies ; mais le mot d'ordre ministériel est l'économie à tout prix. C'est ce que pratiquera aussi M. Childers, le secrétaire de la marine, ou, pour lui donner son titre, le lord civil de l'amirauté, et ses retranchements porteront sur un chapitre du budget qui accordait l'an dernier 300 millions à la marine. On comprend que la popularité de M. Gladstone soit grande. Son retour au ministère est le signal de réductions importantes, le présage d'excédants au budget et de diminution des dépenses. C'est le premier ministre qui ait su équilibrer les recettes et les dépenses du Royaume-Uni ; mais il faut avouer que son rival, M. Disraeli, a joué de malheur ; il a dû faire face aux dépenses de plusieurs guerres lointaines et coûteuses. En 1859-60, c'était la guerre de Chine ; en 1867, l'Abyssinie et Théodoros. On pourrait encore citer parmi les préoccupations probables de la session actuelle la révision de certaines clauses du bill de réforme de 1867 et peut-être un remaniement des circonscriptions électorales.

Au second plan viendront des questions qui toucheront de près à l'aristocratie anglaise, et que le parti radical ne peut manquer de soulever, car elles sont en quelque sorte autant d'étapes vers la démocratie de l'avenir. Le droit de primogéniture est un des grands abus de l'Angleterre aux yeux de bien des gens ; mais on s'en fait une idée fort étrange lorsqu'on dit vulgairement que la loi l'impose aux classes territoriales. Loin de l'imposer, la loi anglaise restreint l'exercice du droit de primogéniture, et il faut remonter assez haut dans l'histoire du pays pour trouver le statut qui le limite.

Ce que l'on ignore en général, c'est que la loi anglaise défend la substitution au delà d'une génération à naître et de neuf degrés entre

Digitized by Google

vifs. La transmission des biens par droit de primogéniture est plus dans les mœurs sociales des Anglais que dans leur loi, qui la limite dans des termes si précis pour toutes les classes de la société sans distinction. Il est vrai que les propriétaires fonciers renouvellent continuellement la substitution, et il est peu de pays où les officiers publics aient à faire autant de testaments renfermant des substitutions. Il ne faut pas croire que la législation arrive facilement à corriger cette transmission de la terre par les mâles et les aînés, car les Anglais tiennent à leur liberté de tester et ne tolèreront pas l'idée de voir leur succession réglementée par la loi. Un autre motif empêchera de longtemps tout changement dans la propriété territoriale : toutes les classes en Angleterre n'ont qu'un but dans les efforts qu'elles tentent pour se créer une fortune et une position : c'est ce que l'on appelle en Angleterre fonder une famille, et il n'est pas de nouvel enrichi, de parvenu comblé par les faveurs de la fortune, d'avocat éminent ou de général arrivé aux plus hauts grades, qui n'aient cette aspiration. Or, pour tous, cette idée est inséparable de celle d'acquérir une terre où leur souche s'enracine et se perpétue, car on sait que sans ce lien territorial, il suffit de quelques générations pour que les familles, jadis les plus illustres, disparaissent dans l'oubli et l'obscurité. C'est par la propriété territoriale que l'influence s'acquiert, que le nom se perpétue, que le Parlement s'ouvre, que les honneurs arrivent à ceux qui n'ont que la fortune. Le droit de primogéniture, pratiqué tel que la loi l'autorise, ne fait que répondre aux idées d'un grand nombre d'Anglais, et s'il est un usage qui survivra aux autres institutions aristocratiques de l'Angleterre, c'est celui-là, car il a son fondement dans la liberté de tester. Tout Anglais peut laisser sa fortune à qui bon lui semble; tant pis si son orgueil ou son ambition le pousse à laisser sa terre à son aîné. D'ailleurs, les cadets sont ainsi stimulés à déployer une énergie et une activité qui n'ont pas peu contribué à l'essor colonial de l'Angleterre. Les plus hardis de ses capitaines, les plus intrépides de ses marins, ses meilleurs avocats, le second Pitt, Wellington, Hastings, étaient des cadets. Une autre raison engagera, nous l'espérons, les Anglais à repousser toute innovation de la législation dans la liberté testamentaire; c'est leur amour de la liberté et de l'individualisme, qui n'ont pas de plus grandes ennemies que ces déplorables tendances du radicalisme à provoquer l'intervention de l'État dans la famille, la fortune particulière, dans la libre disposition par un homme de ce qui est sa propriété sacrée. Qu'on se rappelle que le code Napoléon ne s'était inspiré, en matière testamentaire, que des lois révolutionnaires qui visaient à briser la puissance de corps privilégiés et qui

Digitized by Google

s'étaient imprégnées des animosités de classes plus encore que d'un esprit vraiment logique et libéral.

Les game laws ou lois de chasse seront prochainement l'objet d'attaques très vives, car elles sont encore empreintes d'une grande sévérité et d'un caractère un peu féodal. Il est passé le temps où l'on pouvait regarder des délits de chasse comme un crime, et toute législation vraiment rationnelle ne devrait infliger une peine que dans les cas où le délit de chasse impliquerait une atteinte au droit de propriété. On comprend que le gibier importé dans les chasses réservées par le propriétaire, nourri et gardé par les soins de ses gardes, soit chose aussi sacrée que le bois de ses futaies et les fleurs de son jardin. On comprend qu'il ait le droit d'en interdire la chasse à quiconque ose envahir son terrain, chacun devant être libre de fermer l'entrée de son fonds à autrui. Mais les prohibitions de chasse devraient résulter du droit de propriété du sol, du droit d'empêcher autrui d'y pénétrer; n'est-il point excessif de prétendre, comme le fait la jurisprudence de la Chambre des lords en Angleterre, que le gibier de passage est la propriété du propriétaire du fonds où il séjourne? Cette doctrine est applicable au gibier quasi domestique introduit dans les chasses gardées, mais en droit le gibier de passage est chose *nullius*, qui ne peut et ne doit appartenir qu'au chasseur qui l'a tué. Voilà pourquoi la législation anglaise semble injustement sévère à l'endroit des braconniers; il y a toutefois deux éléments dans la poursuite de ce délit. Il y a le fait de tuer une chose *nullius*, mais il y a encore la violation de la propriété d'autrui dans le fait de poursuivre le gibier si on entre chez le propriétaire du sol. C'est ce fait que la loi punit; malheureusement quand ce délit naît d'un fait de braconnage, le vulgaire veut voir dans la décision du banc des magistrats locaux un reste des vieilles lois féodales, un privilége de chasse, et ce qui justifie ces préjugés, c'est la sévérité avec laquelle les juges de paix anglais, la plupart grands propriétaires, punissent, par exemple, un vol de gibier, alors qu'ils se montrent indulgents pour des délits beaucoup plus graves. Un grand défaut de la loi anglaise, c'est de n'accorder aucune compensation au malheureux fermier lorsque le gibier de son propriétaire ravage ses récoltes et dévore ses céréales; en effet, presque tous les baux à ferme stipulent qu'aucune indemnité ne sera due à raison des dégradations provenant du gibier et interdisent au fermier la faculté de détruire ses ennemis, qui doivent faire les frais d'une battue pour le plaisir du squire ou du lord.

On se préoccupe beaucoup des dangers que les trades-unions réservent à l'Angleterre. Bien des hommes d'Etat redoutent ces coalitions

Digitized by Google

formidables qui ont si souvent paralysé l'industrie et le commerce, sans parler des nombreuses ruines industrielles qu'elles ont amenées. Les horribles événements de Sheffield, de Bolton et de Leeds ont dévoilé la tyrannie effrayante que quelques unions exercent sur leurs membres récalcitrants, mais il est peu probable que la loi puisse intervenir autrement que pour protéger les victimes et faire respecter leurs personnes. Toutefois il ne faut pas se dissimuler que la liberté d'association, qui a tant fait pour le bien-être des classes pauvres et laborieuses par des sociétés de secours mutuels, d'épargne et de coopération, pourra cependant devenir un instrument politique déplorable entre les mains des chefs d'unions le jour où, sachant leur force, ils voudront s'en servir dans la lutte électorale pour arriver à jouer un rôle politique. Mais, malgré tous ses abus, la liberté d'association vaut mieux que la défense de toute association, et rien n'empêchera les contre-associations de ceux qui craindront la coalition des ouvriers, tandis que la loi pénale pourra toujours atteindre les attentats tels que ceux de Sheffield.

Nous avons signalé quelques-unes des questions les plus intéressantes qui peuvent occuper la Chambre élective d'un grand pays, dont les destinées doivent intéresser tous les Français qui croient à l'utilité de l'alliance anglo-française. Jamais il n'a été plus nécessaire de voir de bonnes relations entre les deux pays que dans un moment ou l'éternelle question d'Orient a failli éclater par l'imprudente obstination de la Grèce. Partisan de la paix et avocat de l'économie dans le budget, le ministère Gladstone ne s'écartera pas de la politique de ses prédécesseurs dans les questions extérieures et surtout en Orient. L'Angleterre doit toujours être vigilante à l'endroit de la Turquie, car la Russie est au fond de tout ce qui se passe, et la Russie ne désire que deux choses : être maîtresse de la Méditerranée et de l'Asie. Les Anglais ont donc grand intérêt à surveiller l'attitude de leur grande rivale asiatique; leur commerce autant que leur puissance militaire dans les Indes exigent que la Méditerranée occidentale soit neutralisée en quelque sorte par le maintien de la Turquie, où il ne faut pas se dissimuler que l'influence anglaise joue un grand rôle. Lord Clarendon, le signataire du traité de Paris en 1856, guidera ses collègues dans ces complications et saura aussi bien que lord Stanley maintenir le prestige britannique. Il aura aussi à terminer le différend anglo-américain et le règlement de cet interminable conflit de l'Alabama. Les résolutions approuvées par le cabinet de Washington seront soumises à la Chambre, qui a ouvert ses séances le 16 février. Depuis que ces lignes ont été écrites, le discours de la Couronne a été prononcé et il nous faut en signaler quelques points. L'Irlande y occupe une place saillante, et

Digitized by Google

on entrevoit le rétablissement de l'*Habeas corpus* et la suspension des lois de sûreté. Les ministres, par la bouche de la reine, appellent l'attention de la Chambre sur l'organisation ecclésiastique de l'Irlande et déclarent que, tout en ayant les plus grands égards pour les intérêts légitimes et pour la religion, il faut faire des concessions à l'équité et à la justice, pour effacer le souvenir des anciennes dissensions. Ces paroles de l'adresse du trône ont eu pour corollaire la motion par laquelle M. Gladstone convoque la Chambre à se réunir en comité pour examiner l'acte relatif à l'Eglise d'Irlande et la première résolution votée en 1868 par la majorité des Communes. Le débat est ainsi clairement défini, et il s'agira enfin de décider la séparation, en Irlande, de l'Eglise et de l'Etat. Tous ceux qui, comme nous, sont partisans de ce divorce de la religion et du pouvoir salueront avec plaisir cet acheminement de l'Angleterre vers une réforme libérale où l'Eglise surtout gagnera en liberté et en dignité. Constatons ce résultat du réform-bill de 1867 et espérons qu'il amènera des changements aussi heureux que son prédécesseur, le bill de 1832.

ARTHUR E. HOUGHTON.

Digitized by Google

M. DE BISMARK

ET LA

QUESTION DES CHEMINS DE FER BELGES

I

« La France est fière, la France est susceptible, la France est chatouilleuse sur le point d'honneur. Craignez de blesser son patriotisme ! » C'est par des paroles de ce genre et quelques autres plus amères encore que les journaux notoirement connus pour s'inspirer des pensées du gouvernement ont accueilli une loi de police intérieure que viennent de voter les Chambres belges, sur la proposition de M. Frère-Orban, ministre des finances dans le cabinet de Bruxelles. Il s'est même mêlé à ces clameurs des cris de guerre, et le dieu des batailles a été invoqué. Heureusement tous ces beaux feux se sont évanouis en fumée, et si quelques tambours attardés battent encore la charge, on peut dire que la grosse artillerie est rentrée dans l'arsenal.

Nous ne distinguons pas bien ce qu'il peut y avoir de fier pour une nation comme la France à menacer un pays comme la Belgique, et nous ne comprenons pas davantage qu'elle doive mettre son amour-propre à se faire honnir et détester à la ronde. Suivant notre humble sentiment, cette fierté trouverait une satisfaction plus légitime dans le soin que l'on pourrait prendre d'élever le niveau intellectuel et moral du peuple ; le patriotisme serait mieux

Digitized by Google

servi s'il s'inspirait du respect des droits d'autrui, garantie la plus forte de ses propres droits. Il sied peu à une nation virile de montrer à tout propos et sans propos une susceptibilité d'enfant, les inquiétudes fébriles et nerveuses d'une femme. Enfin, il ne serait pas du tout indigne de la France de mettre son point d'honneur à se gouverner elle-même et à laisser en paix ses voisins.

Ces propositions, qui nous paraissent toutes simples, déplairont peut-être par leur simplicité même et parce qu'elles s'accordent mal avec des plans mystérieux dont les favoris des dieux ont surpris les secrets aux antichambres de l'Olympe. Ces plans existent-ils? Ont-ils été déjoués par l'adoption de la loi belge? A-t-on éprouvé une de ces déceptions qui font perdre toute mesure et déchaînent la colère? Nous l'ignorons ; mais en voyant les effets, il nous est difficile de méconnaître les causes, et pour peu que des indices viennent nous confirmer dans notre opinion, nous serons en droit de dire qu'il s'est tramé un complot ténébreux dont notre gloire, aussi bien que la sécurité du voisin, pouvait prendre ombrage.

Il faut, en effet, dégager une fois pour toutes le terrain des ambiguïtés et des hypocrisies de langage. Concevoir et préparer des desseins dans l'ombre contre un pays ami, ce n'est pas suivre une politique glorieuse, et nous ne pouvons pas imaginer un patriotisme sincère qui s'en accommodât. Lors donc qu'on accuse ceux qui font obstacle à ces desseins et qui s'en indignent de faire passer les intérêts de l'étranger avant ceux de la France, de soutenir une thèse antifrançaise, on me fait craindre que pour quelques esprits le nom de Français ne soit plus synonyme de loyal. La droiture, la loyauté doivent, à notre sens, inspirer et diriger toute la politique de la France. Si, par malheur, il se trouve des Français pour penser autrement, c'est qu'ils sont moins Français que nous. Nous aimons mieux croire qu'ils n'y ont pas suffisamment réfléchi ou que, dépourvus d'arguments sérieux, ils lancent des traits d'enfant pour couvrir leur retraite.

La question qui a tant ému les organes du gouvernement et qui a motivé tant d'allées et venues diplomatiques entre la Belgique et la France nous paraît d'une innocence extrême, et elle n'eût pas surgi si le gouvernement français n'avait pris le soin de la faire naître.

La compagnie des chemins de fer de l'Est français, dont le réseau est considérable sur le territoire national, a pensé à étendre ses lignes sur le territoire étranger. Elle possède déjà un tronçon qui va de la frontière à Bâle ; elle s'est rendue propriétaire également d'un tronçon qui traverse toute la partie du duché de Luxembourg appartenant au roi des Pays-Bas, et elle était entrée en

Digitized by Google

négociations avec la compagnie du Grand-Luxembourg pour le rachat de la partie de cette même ligne qui traverse par Arlon le territoire belge, pour aller aboutir à Bruxelles. On comprend l'intérêt qui s'attache à ce genre de fusion des lignes, naturellement peu productives, des petits Etats avec les réseaux étendus des grands pays comme la France. C'est ainsi que les lignes suisses auraient un grand avantage à être exploitées par nos grandes compagnies de l'Est et de Lyon. Les quelques kilomètres des chemins de fer du Luxembourg seraient incapables de subsister par eux-mêmes s'ils n'étaient étroitement greffés et incorporés au réseau de l'Est. L'insuffisance de leurs recettes est compensée par le surplus que donnent les grandes lignes, et celles-ci, à leur tour, trouvent une économie de temps, de manœuvre et d'argent dans l'unité qu'elles peuvent imposer à leurs services. On comprend cependant que les Etats, si petits qu'on les suppose, répugnent souvent à laisser l'étranger se rendre ainsi maître de ces grandes voies de communication qui sont les instruments les plus actifs de la vie chez les nations modernes. Ils savent que si par là leur arrive la richesse, il peut aussi leur venir la servitude, et ils sacrifient un peu de l'intérêt industriel à cet intérêt autrement important de l'indépendance nationale. C'est ainsi que nous avons vu l'Espagne couper court par avance à toute tentative d'invasion par les voies ferrées en imposant à ses compagnies une voie plus large que la voie française. Grâce à cette précaution jalouse, jamais une locomotive partie de Paris ne pourra toucher barre à Madrid. La Suisse a pris envers nous les mêmes précautions. Elle a imposé à ses lignes ce qu'on appelle « l'écartement fédéral. » Seule la ligne du Simplon, œuvre française, que l'impéritie de nos ministres laissera échapper, est parvenue à maintenir la voie française.

La compagnie de l'Est n'a pas trouvé devant elle de ces obstacles infranchissables; mais dès qu'elle a voulu mettre le pied sur le territoire belge, elle a rencontré un autre genre de difficulté. Cette ligne de Luxembourg et d'Arlon à Bruxelles ne mène pas seulement au cœur de la Belgique et aux confins de la Hollande; elle n'a pas seulement en perspective le transit de cette riche contrée; elle s'embranche avec une autre ligne qui la rattache, par Spa et Pépinster, aux principales voies ferrées de l'Allemagne du Nord et à la Westphalie, centre de production considérable de houille et de fer. Si l'on considère en même temps que la ligne d'Arlon traverse les vallées de la Sambre et de la Meuse, siége d'une grande industrie analogue; qu'elle aboutit, par les lignes de l'Est français, aux bassins de la Moselle et de la Sarre, où la houille de Sarrebruck alimente de puissants hauts-fourneaux, et que le Luxembourg, placé au centre de ces trois

Digitized by Google

points, est la source où ces trois régions houillères peuvent puiser la majeure partie de leur minerai, on comprendra que la vallée de la Meuse se soit émue et ait jeté un cri d'alarme. Que la compagnie française, pour favoriser l'industrie française, ce qui est bien légitime, abaisse le tarif des houilles et élève en même temps le tarif des minerais, elle rejette aussitôt toute la production du côté de la France, qui est plus près du minerai que de la houille, et la vallée de la Meuse est ruinée. Devant cette perspective, les intérêts menacés ont fait appel au patriotisme, et celui-ci a répondu. Il ne faut pas croire en effet que le patriotisme soit un sentiment exclusivement français; il existe aussi à l'étranger, il fleurit en Allemagne, on le trouve au pied des neiges, en Suisse, et parce que la Belgique est petite, il ne faut pas s'imaginer que le patriotisme y soit moindre qu'en France. C'est un sentiment qui ne se mesure ni à l'étendue du territoire, ni à la beauté du climat, ni au charme du paysage. Les Belges de la vallée de la Meuse estiment que leur boue noire vaut bien la fange de Paris, et que leurs institutions discutables valent bien notre constitution perfectible, et il n'y a que les sots pour leur en vouloir.

Quand on est soi-même chatouilleux dans sa fibre nationale, on comprend que les autres le soient également et l'on prend garde de les blesser. Avec son adresse habituelle, le gouvernement français a fait le contraire. Des intérêts divergents étaient en présence : la compagnie de l'Est et celle du Grand-Luxembourg débattaient les conditions auxquelles la fusion serait opérée. Le gouvernement belge n'était pas intervenu, mais il avait le droit d'intervenir : il représentait les intérêts du pays sur son territoire, et il avait ce troisième ordre d'intérêts à faire valoir. Personne n'a nié ce droit, et point n'était besoin d'une loi particulière pour l'exercer. Il est clair que les chemins de fer appartenant en nu-propriété à l'Etat, celui-ci a toujours le droit, à moins de stipulations contraires, d'interdire les contrats de vente ou même de location dont ces chemins peuvent être l'objet, s'il le juge à propos et si les intérêts du pays peuvent en être lésés. Voyez-vous la Compagnie du chemin de fer rhénan traitant un beau jour avec la Compagnie de l'Est pour l'acquisition du réseau français? Dans son indépendance, le *Constitutionnel* trouverait peut-être cela tout naturel, mais nous parions à coup sûr que M. Rouher lui-même ne serait pas de son avis. S'inspirant de ce précepte de l'Evangile : « qu'il ne faut pas faire à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'il vous fût fait à vous-même, » le gouvernement français, très au courant des négociations, qui avait peut-être encouragé l'Est à les pousser activement et lui avait promis au besoin des compensations pécuniaires, n'avait qu'une

Digitized by Google

chose à faire : laisser les intérêts commerciaux en présence et s'abstenir avec le plus grand soin de montrer le bout de l'oreille. Cela n'est pas toujours facile à nos gouvernants. La Compagnie de l'Est renferme dans son sein des hommes experts, des esprits distingués, rompus aux affaires et fort aptes à les mener. Il fallait, si l'on tenait tant à élever une gare française à Bruxelles, les laisser agir en pleine liberté ; ils eussent bien trouvé, eux, le moyen de rassurer tous les intérêts et de calmer toutes les appréhensions. C'était, entre leurs mains, une affaire purement industrielle. M. Rouher mit ses agents en campagne ; ce fut aussitôt une question politique. On expédie des ordres, on presse la signature ; s'il y a des différences, on les couvrira ; si des compensations sont nécessaires, on les donnera. Ne regardez pas à l'argent, c'est une affaire d'Etat. Et c'est ainsi qu'un beau jour la Belgique, dont l'intérêt national était déjà inquiet, se vit sous le coup d'une invasion politique sous forme de chemin de fer. Quel intérêt le gouvernement français pouvait-il avoir à s'immiscer dans cette entreprise industrielle? Aucun autre sinon de se ménager une entrée facile et sûre dans la vallée de la Meuse, de rendre celle-ci tributaire de la France et d'opérer une annexion déguisée. Qui sait même, disaient les malins, s'il ne se prépare pas de cette façon pour l'avenir une source de griefs dont il entend tirer parti contre notre indépendance? Une compagnie française exploitant des lignes de chemin de fer sur le territoire belge peut entrer en conflit avec le gouvernement. Les intérêts français à sauvegarder peuvent fournir prétexte à une occupation du territoire. De là à une prise de possession complète il n'y a qu'un pas ; les imaginations l'eurent bien vite franchi.

Les imaginations, disons-nous ! Et cependant, si le gouvernement français n'avait pas d'arrière-pensée, s'il ne tramait pas de ce côté un de ces complots qui sont, dit-on, dans ses goûts et dans ses habitudes, pourquoi intervenait-il dans une affaire qui ne pouvait l'intéresser que par une augmentation du chiffre de la garantie à payer à l'Est, puisque la ligne d'Arlon ne fait guère que ses frais? Pourquoi en pressait-il si fort la conclusion ? Pourquoi se substituait-il en quelque sorte à la Compagnie en répondant de tout et en recommandant de passer sur tout ? Pourquoi enfin ce grand émoi dans le gouvernement lorsque la loi interdisant les marchés de la nature de celui qui se négociait fut présentée au Parlement de Bruxelles et votée par lui ? Pourquoi ces sorties furieuses dans les organes du gouvernement ? Pourquoi ces menaces, ces cris de guerre contre la pauvre Belgique? Pourquoi ces injures contre ceux des journaux de l'opposition qui n'étaient pas tombés dans le piége du chauvinisme et qui discutaient froidement, honnêtement les droits que pouvait

Digitized by Google

avoir le gouvernement belge d'agir comme il l'a fait? En vérité, on n'a pas l'habitude, dans la presse du gouvernement, de crier si haut uniquement pour les intérêts de l'industrie nationale. Les misères de Lille, Roubaix et Tourcoing n'ont pas le don d'exciter de si nobles ardeurs. Ce n'est sans doute pas pour les hauts-fourneaux de la Moselle que ces messieurs ont embouché la trompette guerrière. Il y a sous cette soudaine passion une pensée qui se cache, ou plutôt qui se trahit, et cette pensée n'est peut-être pas aussi éloignée qu'on le prétend des suppositions qu'on s'est permises en Belgique. Des explications sont devenues nécessaires, et si le gouvernement veut arrondir la France aux dépens de la Belgique, il le dira loyalement, au lieu de creuser des conduits souterrains comme les taupes. Peut-être obtiendra-t-il de la majorité un encouragement à ses desseins et l'appui indispensable pour tirer de la nation l'argent et le sang avec lesquels on payera l'achat d'une nouvelle province. A la veille des élections générales, les députés trouveront là occasion de témoigner à leurs commettants de leur amour pour eux et pour leur gloire.

II

La loi que viennent de voter presque à l'unanimité la Chambre et le Sénat belges interdit aux compagnies de chemins de fer situés sur le territoire d'aliéner leurs lignes à des compagnies étrangères, à moins d'autorisation expresse du gouvernement. Elle interdit également, sous la même condition, la fusion des compagnies belges avec les compagnies étrangères et l'exploitation des lignes par celles-ci. Elle règle enfin la juridiction et la pénalité. La juridiction c'est le tribunal civil; la pénalité c'est la mise sous séquestre et l'exploitation par l'Etat. Chez nous, en pareil cas, la juridiction serait un tribunal administratif, le conseil d'Etat, et la pénalité la déchéance, ou pour mieux dire le cas est impossible, parce que les compagnies n'ont aucune liberté et ne peuvent se mouvoir sans rencontrer aussitôt l'autorité absolue du ministère des travaux publics. On voit par là tout ce qui sépare nos institutions de celles de la Belgique et combien celles-ci sont plus libérales que les nôtres. La loi belge n'a fait que donner une sanction à un droit primordial et en régler l'exercice ; elle l'a fait de manière à sauvegarder tous les intérêts, en les plaçant sous l'égide de la justice, en même temps qu'elle livrait les actes de l'administration au contrôle de l'opinion.

On a fait remarquer justement que la Belgique, étant un pays

Digitized by Google

neutre, avait rempli strictement son devoir en revendiquant hautement ses droits en cette circonstance. Le précédent qui aurait pu s'établir au profit des vues ultérieures du gouvernement français aurait rendu le gouvernement belge impuissant à empêcher que d'autres Etats, la Prusse par exemple, ne pénétrassent sur le territoire par le même moyen, ce qui aurait eu pour effet d'abord de multiplier les occasions de conflits, et en second lieu de transformer un pays neutre en champ de bataille nécessaire et pour ainsi dire permanent. Il aurait mieux valu, pour la paix européenne, partager la Belgique entre ses puissants voisins. Ce partage n'étant ni fait ni à faire, une bonne politique voulait que des deux parts l'abstention fût complète. On sait maintenant qu'elle ne l'avait pas été du côté de la France; mais précisément parce qu'elle ne l'avait pas été, on trouva commode de rejeter l'irritation du gouvernement français et de ses organes sur une prétendue intervention du gouvernement prussien dans les déterminations du gouvernement belge. C'était un dérivatif ingénieux; on donnait ainsi le change à l'opinion publique; on masquait une faute et l'on développait contre l'Allemagne les méchants levains qu'une presse peu éclairée a déposés au sein de la nation française.

Comprennent-ils maintenant, les imprudents qui se sont faits sans le savoir les complices de cette mauvaise politique, l'erreur qu'ils ont commise, et ne sentent-ils pas qu'ils seront obligés tout à l'heure de combattre les projets auxquels leurs idées ont donné naissance? Les attaques systématiques dont M. de Bismark est l'objet dans la plupart des organes officieux, l'accusation formelle qu'ils ont portée contre le gouvernement prussien à l'occasion de la loi belge, éclairent d'un jour sinistre la politique du Louvre et prêtent beaucoup à penser sur la direction qu'elle semble avoir prise.

On a pu remarquer que le plus grave des journaux qui reçoivent la consigne du ministère s'était plu dans ces derniers temps à fausser le sens des paroles prononcées par M. de Bismark devant les deux Chambres du Parlement de Berlin, et à colorer des plus vilaines nuances les lois de séquestre qui ont privé les souverains déchus de Hesse-Cassel et de Hanovre, du revenu des dotations que le ministre du roi Guillaume avait à grand'peine obtenues pour eux de la générosité un peu inquiète des représentants de la nation. Le journal avait beau jeu sur ce point. En France on ignore à peu près absolument la question et nul ne s'en soucie, à moins qu'on n'en tire des conséquences outrageantes pour M. de Bismark; il se rencontre alors quelques niais pour applaudir. Pourquoi applaudissent-ils? Ils n'en savent rien; mais qu'importe, pourvu qu'ils don-

Digitized by Google

nent satisfaction au sentiment aveugle qu'on leur a inspiré? Qui donc prend chez nous la peine, avant de porter un jugement sur ce qui se passe au loin, de dégager le vrai du faux? Nous obéissons volontiers aux impressions, nous répugnons aux raisonnements, et nous perdons patience si l'on nous parle de preuves. A tout ce qui arrivait de mal naguère on disait, il y a cinquante ans: « C'est la faute à Rousseau, c'est la faute à Voltaire »; à tous les incidents fâcheux qui se produisent, à tous les échecs de notre politique, on dit aujourd'hui: « C'est la faute de M. de Bismark. » La Roumanie s'agite: c'est M. de Bismark! La Grèce menace la Porte: c'est M. de Bismark! On lève des armées de douze cent mille hommes: encore M. de Bismark! Le chemin de fer de l'Est se voit interdire la frontière belge: toujours M. de Bismark! Ne serait-ce pas aussi M. de Bismark qui nous aurait fait un été sans eau, un hiver sans froid, une Algérie sans pain? N'est-ce pas à lui que nous devons nos gros budgets (on a osé le dire), le dépérissement de notre industrie, le renchérissement de toutes choses? Si Paris se trompe, c'est Berlin qui en est la cause; si nous augmentons notre dette, c'est que Berlin l'a voulu; si nous dépeuplons nos campagnes, c'est Berlin qui nous y oblige. Procédé commode pour laver le gouvernement de tous ses torts et qui dispense de tout effort de raisonnement. Avec M. de Bismark tout s'explique et devient d'une clarté saisissante: il est le germe de toutes les douleurs, le père de toutes les catastrophes, la cause universelle de tous les maux. Il est Satan, Méphistophélès, Ahriman.

Je ne sais jusqu'à quel point le ministre du roi Guillaume peut être flatté de se voir ainsi élevé au rang de génie infernal, disposant de la vie des nations et tenant sous son sceptre les pâles humains; mais il me semble que cette manière ridicule de faire remonter à M. de Bismark la responsabilité de tout ce qui nous arrive de mauvais n'est pas de nature à donner de notre intelligence et de notre patriotisme une très haute idée à l'étranger. Comment ne voit-on pas que ces clameurs puériles nous déconsidèrent et qu'en les assaisonnant d'arrogance nous prenons beaucoup plus la tournure d'un personnage de la comédie italienne que la fierté qui sied à un grand peuple?

M. de Bismark, nous dit-on, a dépouillé de leurs biens le roi de Hanovre et le duc de Hesse-Cassel, après les avoir dépouillés de leur couronne. On oublie d'abord que si le duc de Hesse et le roi de Hanovre ont perdu leur couronne, c'est qu'ils ont commencé à faire acte d'hostilité contre la Prusse. Qui donc envoyait ses soldats rejoindre le gros de l'armée qui entrait en campagne contre la Prusse? Le duc de Hesse et le roi de Hanovre. Pense-t-on que si

Digitized by Google

le roi d'Italie envoyait ses régiments s'unir à ceux de la Prusse pour envahir l'Alsace, nous laisserions paisiblement s'opérer la jonction? Est-ce que nous ne serions pas en droit d'envahir le royaume italien et de détrôner son prince? Voilà le principe; il n'est pas discutable; aussi ne le discute-t-on pas; on affirme un fait sans s'inquiéter s'il est vrai ou faux. Or, le fait est faux. L'envahissement n'a été qu'une conséquence légitimée pleinement par un fait de guerre. « Ne dirait-on pas, s'écriait l'autre jour M. de Bismark, que nous avons procédé violemment et injustement envers un prince allemand dépouillé de son trône au mépris de ses droits? La manière dont on raconte aujourd'hui l'histoire de l'année 1866 est tout à fait propre à ébranler la foi dans les récits historiques. Le succès avec lequel on dénature les faits d'une période qui ne remonte qu'à trois ans rend plus difficile de croire ce qu'on nous rapporte des temps antérieurs sur la foi d'indices et de conjectures. Quand on voit aujourd'hui comment est représentée la conduite de la Prusse à l'égard du Hanovre et combien de lecteurs acceptent bénévolement ces récits, on serait tenté de croire que la Prusse en 1866 est tombée sur ses voisins comme un loup sur un troupeau d'agneaux. Mais quelle était la situation avant la guerre? Un regard maintenant jeté en arrière nous la fait voir sous un tout autre jour. Il semble que la victoire de la Prusse ait été quelque chose de tout à fait naturel, quelque chose de prévu et sur quoi elle avait basé tous ses calculs. Ce n'est pas là ce qu'on a cru partout jusqu'au 3 juillet 1866, et moins qu'ailleurs à la cour de Hanovre et parmi les politiques hanovriens. Le gouvernement hanovrien en 1866 a commencé ses préparatifs beaucoup plus tôt que le gouvernement prussien. Il a été le premier qui, sur la première demande de l'Autriche (je crois que c'était vers le 16 mars), a commencé à armer en même temps que la Saxe, et quand nous avons demandé quel était le but des préparatifs, nous qui ne mettions pas encore un seul homme en mouvement, on nous a fait cette réponse plus plaisante que politique: qu'en prévision de la mauvaise récolte, on voulait faire au printemps les manœuvres habituelles d'automne. Sans relever cette réponse ironique, nous n'avons pas cessé de poursuivre les négociations les plus sérieuses avec le roi de Hanovre. Nous l'avons vu développer ses armements suspects, et pendant qu'ils duraient, nous lui avons proposé une neutralité complète avec la garantie de son indépendance... Vous pouvez voir par là combien nous étions loin d'avoir dans la victoire cette confiance aveugle qui animait nos adversaires, puisque nous avons cru devoir faire un sacrifice pour mettre hors de combat une armée forte de 20,000 hommes qui menaçait nos derrières. Les

Digitized by Google

révélations qui ont paru sur les faits de cette époque dans plusieurs écrits publiés en Italie donnent comme très vraisemblable que l'Autriche s'était, avant la guerre, préparée au sacrifice de la Vénétie, et qu'il ne s'agissait pour elle que de savoir si elle trouverait une compensation à ce sacrifice en Allemagne, ou si elle en obtiendrait une en argent. Si nous avions été vaincus, ce que tout le monde, hormis nous-mêmes, tenait pour certain, je ne crois pas que la Silésie eût été la seule province dont il aurait fallu nous séparer. Je crois même que le royaume guelfe, c'est-à-dire le rétablissement du royaume de Henri le Lion, avec toute l'étendue des possessions de la basse Saxe, au moins sur la rive gauche de l'Elbe, entrait alors dans les calculs hanovriens. Il est clair, en tout cas, que la confiance entière en la victoire de l'Autriche, confiance qui, même après la bataille de Langensalza, inspirait encore les négociations du roi Georges, a été le mobile principal et déterminant de la politique hanovrienne. Certainement, avant la guerre, nous ne produisions pas sur la cour de Hanovre l'impression de conquérants victorieux. On croyait, au contraire, que le moment était venu de faire tomber sur nos têtes le filet. On comptait sur la toute-puissance des armes que la résolution du 14 juin, prise en violation du pacte fédéral, allait mettre sur pied contre nous. On comptait que, la Prusse une fois mutilée, il serait possible de réaliser ces réformes allemandes sur lesquelles l'assemblée des princes avait délibéré dans l'automne de 1863 à Francfort-sur-le-Mein. Après avoir échappé à l'anéantissement dont on nous menaçait, et maintenant que la victoire nous a donné le droit de régler nos affaires, on ne peut appeler une injuste conquête celle que nous avons faite à la fin, après avoir été forcés à tirer l'épée, car nous n'avons agi ainsi qu'en vue de notre sécurité pour l'avenir... C'est la politique hanovrienne qui nous a forcés à détruire le royaume de Hanovre. »

Ces paroles n'ont peut-être rien appris de nouveau à nos lecteurs, mais elles jettent une vive clarté sur des faits qui sont encore faussés chaque jour. Il est bon que de temps en temps, quand l'horizon s'obscurcit, la vérité apparaisse.

Pour la question des biens, l'erreur est non moins évidente. La Prusse ne devait aucune indemnité aux princes déchus. Elle a pris possession des biens de la couronne, qui ne sont pas des biens privés, mais des biens d'État. Toutefois, elle a voulu, pour faire oublier aux princes les malheurs qu'ils s'étaient attirés, leur offrir une compensation. Elle ne leur devait rien, elle leur a donné l'équivalent et plus de ce qu'ils possédaient : c'était une véritable dotation, et loin d'y voir une atteinte portée au principe monarchique, il eût été

Digitized by Google

plus juste d'y reconnaître un respect profond pour les représentants de vieilles familles souveraines. « Nous ne devions rien au roi Georges, a pu dire avec raison M. de Bismark, et nous avons, dans l'intérêt de la paix, donné un exemple de générosité qui n'a pas, que je sache, son pareil dans l'histoire des Etats européens. Il n'est point à ma connaissance que les ancêtres du roi Georges, après avoir chassé les Stuarts du trône d'Angleterre, aient pris dans le trésor public et fourni à leurs adversaires les moyens de se mesurer à Culloden contre l'armée royale. Je n'ai pas entendu dire non plus que les différentes branches de la maison de Bourbon dont le trône a été renversé par la révolution, en France, en Espagne et à Naples, aient reçu de ces pays, après avoir enrôlé à l'étranger, pour les faire marcher contre leur patrie, des légions étrangères, françaises ou italiennes, les dotations qu'on aurait pu leur accorder. Enfin je regarde de même comme très improbable que le gouvernement de Madrid se croie légalement obligé de donner à la reine Isabelle les moyens de faire la guerre, et que celui de Florence soutienne de ses deniers les prétentions des Bourbons. » M. de Bismark, s'il avait voulu user de représailles contre les organes du gouvernement français, aurait pu rappeler le décret de confiscation des biens personnels de la famille d'Orléans, décret que rien n'avait provoqué, motivé, ni l'entretien de troupes à l'étranger, ni le droit de conquête. Un journal officieux a trouvé incorrect le rapprochement que le ministre prussien a établi entre la conduite de son gouvernement envers le roi Georges et celle qu'ont tenue les ancêtres de celui-ci vis-à-vis des Stuarts; trouve-t-il le nôtre plus juste ?

Le comte de Bismark montre plus de respect pour les dynasties et pour le principe monarchique. Il veut que les princes tombés par leur faute vivent encore en princes et puissent entretenir autour d'eux un état digne de la grandeur de leur race. M. de Bismark a beaucoup des idées anglaises; il est frappé de la haute position que l'aristocratie a su se conserver en Angleterre et du prestige qui environne la famille royale. Il a rêvé pour le roi de Hanovre une position dont plus d'un monarque encore sur le trône pourrait être jaloux. « La place naturelle de cette maison partagée en deux branches par la différence du droit de succession en Angleterre et en Hanovre était dans le royaume auquel des souvenirs glorieux, comme le sont pour nous ceux de 1866, rattachaient la maison du roi Georges, dans ce royaume que Guillaume d'Orange, l'un des membres de sa maison, marchant à la tête des troupes anglaises, allemandes et brandebourgeoises, arracha, il y a deux cents ans, à un gouvernement corrupteur. Nous nous sommes représenté le roi Georges comme duc de Cumberland et avons ensé qu'il devait être,

Digitized by Google

ainsi que ses descendants, doté conformément à son passé et à sa situation. Il y a un an environ que le gouvernement, dans cette Chambre et dans l'autre, a insisté pour procurer une riche dotation à la famille de Hanovre. C'était à nos yeux une dotation, car nous donnions beaucoup plus que le roi Georges n'avait possédé. »

Cette dotation, on en abuse; les riches deniers qui sont attribués aux princes en vue de pacifier les esprits, les princes s'en font une arme contre la main qui donne. Que peut faire la Prusse? Que ferait en pareille circonstance le gouvernement français, qui a naguère confisqué sans motif les biens de la famille d'Orléans? Que ferait tout gouvernement, quelle que soit sa forme, quel que soit son nom ? Evidemment ce que le gouvernement prussien a fait ou même quelque chose de plus radical; car cet état de séquestre, il ne dépend que des princes de le faire cesser, et, si nous sommes bien informé, les biens de la famille d'Orléans n'ont pas encore été rnedus, quoique les princes français ne soudoient aucune légion française en Allemagne ou en Angleterre, et qu'ils ne fatiguent pas la cour des Tuileries de récriminations et de manifestes.

Quand nous nous mêlons aux agitations que le duc de Hesse et le roi Georges entretiennent, ce n'est pas apparemment par dévouement pour leurs personnes ni par attachement pour les principes qu'ils représentent; quand nous accusons la Prusse d'avoir fait voter la loi belge qui interdit la cession des chemins de fer à des compagnies étrangères, ce n'est pas pour la tendre affection que nous inspire le sort de la ligne du Luxembourg, ni même par amour pour des intérêts français que nous ne connaissons pas ou qui sont encore à naître. Nous avons une autre préoccupation ; la plus avouable, c'est la pensée d'entretenir pour des vues ultérieures un instrument de discorde en Allemagne, d'irriter en France l'opinion contre la Prusse, d'exciter par l'amour-propre les deux nations l'une contre l'autre, de les pousser à la guerre : les uns sous prétexte que l'Empire ébranlé a besoin d'une guerre heureuse sur le Rhin pour se raffermir ; les autres, au contraire, par l'espoir qu'ils nourrissent qu'un échec entraînerait sa chute. Pensée criminelle, espoir odieux, qui montrent à quel degré d'abaissement moral et politique nous sommes descendus. Cette fibre nationale dont on nous parle tant, cette fierté dont on fait étalage, que sont-elles donc devenues? Et quels moyens employons-nous pour atteindre un but si misérable ? Les armes les plus viles : la calomnie, le mensonge. On falsifie l'histoire, on corrompt les sources, on altère, on fausse les paroles, on en invente qui n'ont jamais été prononcées, on ensevelit dans le silence celles qui ont été dites. M. de Bismark s'écrie qu'il veut la paix, que c'est une entreprise criminelle de pousser à la guerre deux grande

Digitized by Google

nations comme la France et l'Allemagne, qui toutes deux désirent vivre amies : vite on raconte qu'il fait lever les landwehr, qu'il avertit le midi de l'Allemagne de fourbir ses armes, qu'on tient conseil à Berlin sur le plan de campagne. Si la Belgique, mue par l'intérêt de son industrie, et plutôt encore émue par les actives démarches d'un agent politique, vote une loi de défiance et se tient en éveil, c'est elle qui nous provoque et nous brave, et c'est la Prusse qui la soutient. Ces méchantes pratiques n'auraient à mes yeux qu'une importance secondaire venant de source indépendante : les opinions libres peuvent s'égarer sans engager le pays ; mais quand nous voyons les organes principaux du gouvernement en prendre l'initiative, quand nous rencontrons chaque jour dans leurs colonnes, naguère plus discrètes, des insinuations menaçantes, des observations amères sur les actes des Etats voisins, des invitations comminatoires à s'amender, nous prenons l'alarme et nous nous demandons avec inquiétude s'il y aurait deux politiques dans l'État : une politique de paix, celle du souverain, une politique de guerre, à côté du souverain ; une politique ouverte et franche, une politique cauteleuse et sourde ; l'une qui se montre, l'autre qui se dissimule. Laquelle de ces deux politiques le gouvernement va-t-il suivre ? Il est permis de poser cette question, je pense, sans porter atteinte à la Constitution et sans en faire sortir la responsabilité ministérielle.

ALPHONSE DE CALONNE.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

Otto Jahn. *Essais populaires sur l'antiquité* [1]. 1 vol, in-8°. Bonn, chez Marcus, 1868.

Ce livre est un des meilleurs que la science allemande nous ait donnés; plus d'un des essais qui le composent a sa place toute marquée à côté du chef-d'œuvre du genre, de la dissertation de Lessing sur la manière dont les anciens ont représenté la mort. Il nous initie au grand mouvement qui s'est produit de nos jours dans l'étude de l'antiquité et nous la montre régénérée, rajeunie par la philologie, par la mythologie comparée, par les découvertes des sculptures de Sélinonte, d'Egine, du Parthénon, du mausolée d'Halicarnasse et de tant d'autres merveilles de l'art hellénique. Cette renaissance ne saurait sans doute se comparer à celle du XVIe siècle, mais elle égale en importance toutes ces renaissances partielles provoquées par une réaction contre la mode, et aboutissant à une connaissance plus approfondie d'une époque qui est la source de tout art. Quels progrès n'avons-nous pas accomplis dans l'espace d'un demi-siècle! Qu'est cette antiquité du premier Empire auprès de celle que nous avons sous les yeux? Non que les artistes du second Empire en tirent un meilleur parti que David et Guérin, Percier ou Fontaine; ils s'attachent au contraire à imiter ses faiblesses, ses travers; ils se bornent à reproduire son côté familier, épisodique; ils l'interprètent autrement, et non mieux; ils voient une face différente de celle que voyaient les contemporains du grand roi ou les réformateurs de la fin du XVIIIe siècle. Mais la critique en agit autrement: elle joint l'expérience du passé à ses propres découvertes, et forme ainsi un fonds qui va s'enrichissant de jour en jour. Elle a puisé une nouvelle infaillibilité et une nouvelle force d'admiration pour l'antique dans ce monde subitement ouvert à nos yeux, dans le moyen âge; la rivalité des deux époques n'a servi qu'à faire

[1] Le titre allemand, difficile à traduire, est: *Aus der Populare Aufsætze-Alterthumswissenschaft.*

Digitized by Google

proclamer la supériorité du génie grec par les partisans les plus enthousiastes de l'art chrétien. « Autrefois, dit l'un des coryphées de l'école romantique[1], autrefois nous professions un vif enthousiasme à l'endroit des cathédrales, enthousiasme qui s'est changé en admiration douloureuse depuis que nous avons vu sur le trépied de marbre de l'Acropole les purs chefs-d'œuvre du génie grec dorés par le soleil de l'Attique, etc. »

L'historien, enfin, domine toutes les variations du goût; il envisage l'art antique dans son majestueux ensemble, dans son alliance intime avec la politique, la religion, la philosophie, dans son développement calme et régulier entre le monde oriental d'un côté, le monde germanique de l'autre. Et pour donner à ses jugements la consécration d'une vérité supérieure, il les déposera dans un livre accessible à tous: pour notre génération ce livre sera : *Essais populaires sur l'antiquité.*

Nul, en effet, plus qu'Otto Jahn n'avait le droit d'interpréter une œuvre qu'il a tant contribué à édifier. Son activité dans toutes les parties de ce vaste domaine, son talent d'écrivain, sa position dans une ville chère aux études antiques, tout le désignait à la mission de traduire pour le grand public les glorieux restes de la civilisation d'Athènes et de Rome. Il l'a fait dans un langage sobre et élégant, et avec cette lucidité du savant qui a subjugué l'immense matériel de l'érudition et qui a tout converti en lui en idées et en lumière. Il réunit dans son ouvrage les tendances diverses de l'artiste, du critique, de l'historien, que nous venons d'indiquer ; il nous révèle des résultats jusqu'ici connus de quelques spécialistes seulement, ou bien il soumet les monuments à une appréciation nouvelle; d'autres fois enfin, s'élevant au-dessus de toute polémique, il nous retrace la marche imposante de l'art hellénique ou bien celle de la science dans laquelle il se reflète, de la philologie et de l'archéologie classiques.

Parmi les découvertes les plus importantes et les plus ignorées encore du public se place en première ligne celle de la polychromie de la sculpture antique. La sculpture antique était polychrome. De tout temps on avait remarqué des traces de couleur sur les statues fraîchement déterrées; mais on méconnaissait, on niait cette circonstance, et bientôt le temps, l'action de l'air aidant, on perdait de vue cette décoration incommode. Dans les traités les plus récents, dans une histoire de la sculpture couronnée l'an dernier par l'Institut, on trouve cette coutume à peine mentionnée, et les esthéticiens n'ont pas encore eu le courage d'en tirer des conséquences. Que dirait la critique, qui prêche sans cesse l'imitation de l'antique, si nos artistes exposaient des statues peintes, forts de l'exemple de Scopas, de Praxitèle? La toreutique à elle seule nous déroute déjà ; des statues colossales formées d'ivoire, d'or, de pierres précieuses choquent toutes les idées reçues; et nous nous tirons d'embarras en disant que nous ne pouvons pas juger de l'effet de cette technique, parce qu'il ne nous en reste aucun monument. Mais ces statues que chacun de nous a longuement examinées, analysées dans nos musées, sur lesquelles

[1] M. Théophile Gautier.

Digitized by Google

nous avons fait de si beaux systèmes d'esthétique, ces statues étaient peintes : la Vénus de Médicis avait les cheveux dorés ; l'Auguste trouvé en 1863 à la villa des Césars est revêtu d'une tunique rouge cramoisi, d'un manteau de pourpre orné de franges jaunes ; les Eginètes de Munich ont du vermillon sur les lèvres. Cet art, qui était censé dédaigner tout accessoire et tout moyen étranger à la sculpture, pour ne laisser agir que la suavité des lignes, l'harmonie de l'ensemble ; cet art hachait par la couleur, pour ainsi dire, les différentes parties ; il enluminait les draperies, la chaussure, la barbe, les prunelles. On a reconnu à l'altération du marbre l'existence de la couleur sur une foule de statues aujourd'hui parfaitement incolores, et on a pu affirmer que cet usage était général pendant toute l'antiquité. Quant aux règles qui présidaient à cette décoration, on les ignore encore ; il paraît que l'artiste cherchait surtout à accentuer les différentes parties, et qu'il se bornait aux couleurs simples, sans essayer de reproduire la réalité, comme le faisait le moyen âge. La sculpture obéissait donc de tout point aux mêmes principes que l'architecture, dont la polychromie est depuis longtemps reconnue, et même imitée dans quelques villes d'Allemagne. La France en adoptera-t-elle la pratique, comme elle en a reconnu l'existence ? La question vaudrait la peine d'être discutée.

Il est un autre préjugé qui tend également à disparaître; je veux parler de cette croyance universelle au règne exclusif du beau idéal et de la vérité typique dans l'art ancien. Les réalistes modernes ont déjà trouvé plus d'un point d'appui dans l'antiquité ; nous aimons surtout à détacher du livre de M. Jahn les exemples de ce réalisme sain et vigoureux, de cette poésie fraîche et naïve de la vie champêtre ; son charme n'a pas échappé aux anciens. L'*Histoire de village antique* de Dion Chrysostôme est un chef-d'œuvre, et il faudrait aller jusqu'à nos jours, on peut l'affirmer hardiment, pour en trouver de pareil. M. Jahn l'a traduite comme l'aurait fait Paul-Louis Courier, c'est tout dire. Les vases peints nous offrent de délicieux tableaux de genre que certains peintres ont quelquefois tenté de transporter dans l'art contemporain. Nous y prenons les mœurs antiques sur le fait : ce sont les *faïences patriotiques* du temps. « Jupiter, mon père, fais-moi devenir riche ! » telle est la prière d'un paysan occupé à récolter des olives, et sur le vase qui fait pendant il s'écrie tout joyeux : « La cruche est pleine, pleine à déborder ! » Sur un autre on lit : « Ce vase appartient à Ctésiphon ; qui le casse payera une drachme, car c'est le cadeau d'un ami ; » ou bien : « Je suis un flacon à essence, que celui qui me vole devienne aveugle ! »

C'est tout un coin charmant de l'antiquité qui reparaît peu à peu à la lumière du jour.

Dans l'étude sur l'Apollon du Belvédère, nous trouvons la réfutation des opinions régnantes, mais seulement sur un point isolé ; elle ne modifiera pas notre jugement sur l'art antique. Qui ne connaît le dithyrambe de Winckelmann? « L'Apollon du Belvédère est le plus sublime idéal de l'art que nous connaissions parmi les ouvrages de l'antiquité. Son attitude atteste une grandeur divine ;... sa jeunesse est la fleur d'un printemps

Digitized by Google

éternel. Pour sentir le mérite de ce chef-d'œuvre de l'art, l'esprit doit s'élever jusqu'à la sphère des beautés incorporelles et s'efforcer d'imaginer une nature céleste, car il n'y a rien ici qui soit mortel, rien qui rappelle les misères de l'humanité, etc.» Ce fut pendant longtemps la suprême création de la plastique. Mais depuis que l'on a trouvé des œuvres authentiques de la grande école de Phidias, on a pu mesurer l'abîme qui séparait l'Apollon du Belvédère de la beauté simple, de la vigueur des monuments de l'âge d'or de la sculpture. Il fallut le rejeter dans une période de décadence, dans l'Empire, quoique son originalité, qu'on ne peut après tout nier, ne s'accordât pas trop avec la stérilité de cette époque. De là une grande incertitude et une polémique active. Mais tandis que les hypothèses allaient leur train, les faits s'accumulèrent inaperçus, jusqu'au moment où leur ensemble constitua une réalité si écrasante, qu'elle ferma la bouche à toute discussion. Vers 1810, le docteur Franck reçut en cadeau de Véli-Pacha, fils d'Ali, une statue en bronze d'Apollon, provenant sans doute de fouilles faites en 1792 à Paramythia. A peine entrevue, elle disparut, et ne fut retrouvée que dans ces derniers temps dans la collection Stroganoff, à Saint-Pétersbourg.

M. Stéphani en publia un dessin en 1860 et tira d'importantes conclusions de sa comparaison avec l'Apollon du Belvédère. La ressemblance était si frappante, qu'il fallut admettre que la statue de marbre et la statue de bronze étaient imitées toutes deux d'un même original, aujourd'hui perdu. En 1866, le sculpteur Steinhœuser trouva chez un tailleur de pierres à Rome une tête identique à celle de l'Apollon du Vatican, s'appliquant parfaitement sur le buste de ce dernier. C'est le fragment d'un troisième exemplaire. Il est supérieur aux deux autres, mais paraît être, comme eux, la copie d'un original dont la réputation a dû être immense dans l'antiquité. Cet original appartenait à l'art grec ; de là la supériorité de l'invention qui nous frappe dans les copies; ces dernières, au contraire, appartenaient à l'Empire ; de là la faiblesse de l'exécution.

La question de la date de l'Apollon est donc à peu près vidée. Mais quelle est sa signification ? D'après les uns, il faisait partie du groupe des Niobides ; d'autres le regardaient comme le vainqueur du Python, ou bien comme un Auguste en Apollon ; d'autres encore prétendaient que c'était Apollon chassant les Erinnyes, etc., etc. L'Apollon Stroganoff tient dans sa main gauche un objet mou, souple, qu'un examen minutieux a fait reconnaître pour la peau d'un animal. C'est l'égide. Et en effet, Pouqueville raconte qu'une tête de Gorgone était en la possession du docteur Franck, le premier propriétaire de la statue, en même temps que l'Apollon ; c'était sans nul doute la partie détachée de l'égide. Apollon se servit en mainte occasion de cette arme terrible. Dans le siége de Troie, par exemple, Jupiter la lui confia pour faire reculer l'armée des Grecs.

Une conjecture de M. Preller donne une explication satisfaisante de l'origine de la statue. En 279 avant Jésus-Christ, les Celtes, sous la conduite de Brennus, vinrent envahir le temple de Delphes ; mais le dieu lui-même les foudroya : la grêle, les éclairs jetèrent une terreur panique dans leur camp et les livrèrent sans défense au fer des Grecs. L'élan de la recon-

Digitized by Google

naissance envers le dieu protecteur éleva sans doute notre statue, ou voulut éterniser sa victoire dans le marbre, et on le représenta dans sa puissance divine et dans son calme divin, tel qu'il avait apparu aux Gaulois terrifiés, le regard inspiré, la lèvre dédaigneuse, secouant la terrible égide.

Ainsi cette œuvre, jusqu'ici attribuée à la fantaisie d'un artiste isolé, se rattache par des liens nombreux à l'histoire nationale de la Grèce. On ne séparait pas alors l'art du patriotisme et de la religion, on le considérait comme une des expressions — la plus haute — de la vie publique. Aujourd'hui c'est dans cet art ainsi formé que peintres, sculpteurs, poètes cherchent un refuge contre les passions et les luttes du jour! Pour Rahl, Preller et ce rare génie que la mort vient d'enlever, Genelli, le culte de l'antiquité correspond au détachement de la réalité contemporaine, des intérêts de notre temps et même à l'indifférence pour la vie et la nature. Ils complètent par leur interprétation poétique l'œuvre de l'archéologue, mais la mission de l'artiste se borne-t-elle à ce rôle? Il faut étudier le livre de M. Jahn pour voir comment procédait l'art grec, et pour faire comme il faisait, non pour copier ce qu'il a fait. Il a mené de front, comme un quadrige imposant, la pensée et l'action, les beaux-arts, la littérature, la philosophie et la politique. Il ne dédaignait pas ces techniques industrielles qui sont à l'art ce que le ménage est à la vie, un serviteur indispensable auquel il ne faut pas laisser prendre le ton du maître. Longtemps il se résigna au rôle de métier décoratif, il lutta pendant des siècles contre les difficultés matérielles, cherchant à soumettre le bois, le marbre, la couleur. Plusieurs générations se vouèrent à cet apprentissage, dont elles ne devaient recueillir aucun fruit. Elles se consolèrent de leur stérilité par une sorte d'intuition des glorieuses destinées réservées à leurs successeurs; la poésie d'ailleurs leur avait dès lors donné quelques-uns de ses chefs-d'œuvre, les guerres médiques leur donnèrent Marathon et Salamine : c'était plus qu'il n'en fallait pour faire prendre en patience la lenteur des beaux-arts, même à un peuple aussi amoureux du beau que les Grecs. M. Jahn nous expose dans son ensemble si multiple cette marche toujours ascendante de la civilisation hellénique. Il serait difficile d'imaginer un récit plus sobre et plus serré; aucune de ces grandes lois, aucun de ces grands produits de la vie intellectuelle ne lui échappe; mais quelle différence entre ses jugements mûris par l'observation rigoureuse des faits et ceux du littérateur qui jongle avec ces mots sonores selon les besoins d'une rhétorique banale! Son goût, fortifié par une prodigieuse érudition, lui montre toutes les variétés de l'art grec comme la philologie nous montre les différents dialectes de la Péninsule hellénique. Dans ces aspirations communes des différentes races que de nuances, et comme M. Jahn les a finement caractérisées! Chaque pays, chaque ville presque eut son école, comme plus tard l'Italie; cette école cherchait à tirer le meilleur parti des dispositions naturelles de la population à produire des œuvres nationales. Bientôt l'Attique résuma toutes ces tendances et donna au monde les frises du Parthénon, et cette autre création que M. Jahn regarde comme la

Digitized by Google

plus belle du génie attique, le drame. Mais, même arrivé à cette perfection suprême, l'art resta ce qu'il devait être, la communion dans le beau. Les pauvres et les simples y trouvaient la source de vives jouissances; la science prodigieuse de l'artiste ne visait qu'à faciliter au peuple l'intelligence du chef-d'œuvre. Celui qui n'avait pas vu le Jupiter de Phidias était regardé comme un homme malheureux. Grands artistes et grand public!

A Rome, au contraire, l'art revêt le caractère d'une collection. Dès l'époque d'Auguste, on n'attribue de valeur qu'aux monuments du passé, on ne recherche que l'orfévrerie antique[1]. Cette modestie est le plus grand éloge que l'on puisse faire de cette époque. Car qu'avait-elle à opposer à l'art puissant de la Grèce libre? Dès son origine le goût des portraits, des masques de morts avait imprimé à l'art romain la tendance réaliste qu'il conserva toujours. Il ne produisit aucune figure saillante; il était anonyme; telle était la stérilité de l'imagination qu'on copiait et recopiait à l'infini des statues célèbres. Nous en avons vu une preuve dans l'Apollon. Le public et les artistes végétaient dans une même inertie; la foule n'inspirait pas l'artiste, l'artiste n'élevait pas la foule. Il traîna longtemps ainsi, jetant un dernier éclat sous les Antonins, puis il descendit dans les catacombes, comme pour y expirer.

Mais telle était la vitalité du germe déposé en lui par la Grèce, qu'il ne mourut pas. Il s'y ranima, il remonta sur terre, et devint le précepteur de l'art chrétien.

Comme lui, le livre de M. Jahn touche à deux mondes. Après avoir payé son tribut à l'antiquité, il aborde sans prévention les temps modernes. Dans un autre ouvrage il a élevé au XVIIIe siècle un monument admirable, la biographie de Mozart Dans ce volume aussi il rapproche les chefs-d'œuvre modernes des chef-d'œuvres antiques; il étudie Gœthe et compare son Iphigénie à la tragédie ancienne; il consacre un chapitre à Alb. Durer, un autre aux savants allemands qui se sont distingués dans l'étude de l'antiquité. La biographie de Johannes Piemontanus renferme un tableau attendrissant du sort des étudiants au XVe siècle; les infortunes de son enfance rappellent celles des héros de deux romans populaires célèbres, *Simplicius* et *Lazarille de Tormes*. Mais on ne saurait tout citer, tout louer. Faut-il, d'ailleurs, en finir d'un coup avec les *Essais populaires sur l'antiquité?* C'est un livre auquel on retourne plus d'une fois. EUG. MUNTZ.

Nos mœurs politiques, lettres au rédacteur du *Constitutionnel*, par FERNAND GIRAUDEAU. Paris, 1868. 1 vol. in-8°, chez Dentu.

L'envie est une passion très développée en matière politique. Aux yeux de la plupart de ceux qu'elle a piqués de son aiguillon, participer aux actes d'un gouvernement et en être le flatteur d'office sont deux qua-

[1] Il paraît que même les superbes vases en argent découverts à Hildesheim, il y a peu de temps, appartiennent à l'art grec, quoiqu'ils datent du règne d'Auguste. Il faut lire à ce sujet l'intéressant rapport du professeur Unger de Gœttingue, dans la troisième livraison de la *Zeitschrift für bildende Kunst* (1869).

Digitized by Google

lités qui se confondent. Or, pour ces gens-là, la flatterie s'exerce aujourd'hui de préférence par voie de publicité. Ils n'ont pas tout à fait tort : on ne mérite plus la faveur d'un prince par des louanges intimes, faites à huis clos. De temps immémorial, les princes déjeunent et dînent chaque jour à l'odeur de cet encens. C'est une monnaie courante dans la maison des grands, et ils sont habitués à la prendre pour ce qu'elle vaut, c'est-à-dire pour peu de chose. On leur plaît maintenant en persuadant à leurs sujets que leurs princes sont grands et que l'art de gouverner est chez eux un don du ciel. La difficulté est d'intéresser le public à ce que l'on dit ; le public est devenu défiant à l'égard de ses maîtres et de leurs confidents. Quelques-uns de ces derniers considèrent de haut la suspicion dont ils sont l'objet. Il y en a même dont l'insolence servile semble parler à la foule du sommet d'un nuage. On doit être heureux qu'ils consentent à ouvrir la bouche et à révéler. Ils se vengent ainsi du métier qu'ils font. Le procédé est dangereux, car l'opinion est une puissance à ménager, et il lui arrive de mépriser l'insolence.

On ne reprochera pas à M. Giraudeau d'être hautain; s'il tient au pouvoir et le sert avec zèle, il n'est pas de ceux qui daignent à grand'peine causer avec tout le monde ; il ne prend pas un ton d'oracle, il n'a pas l'engouement éléphantesque de quelques dignitaires de la presse officieuse. On ne trouve pas non plus sous sa plume de ces assertions brèves, familières à quelques-uns, qui voudraient avoir un air grave et ne provoquent que le sourire, à moins que ce ne soit la colère. La modestie et la politesse ne déparent point un argument. M. Giraudeau a ces deux avantages. Il y joint un talent distingué, ce qui est une chose rare. Il s'efforce en outre de ne pas surfaire la valeur des raisons qu'il donne à l'appui de son dire, ce qui est un mérite de plus, car, dans le cas contraire, on n'arrive à tromper que soi-même.

Nous voilà quitte avec sa personne, parlons de son livre. Il y a lieu de supposer qu'il est une réponse à celui de M. Prevost-Paradol, intitulé : *la France nouvelle*, et M. Prevost-Paradol a donné une singulière preuve de bonne foi politique en voulant bien discuter dans les *Débats* une œuvre autour de laquelle ses collègues de la presse libérale ont essayé de faire le vide.

Qu'est-ce qu'un peuple libre ? C'est, suivant M. Prevost-Paradol, un peuple qui a des institutions libérales ; l'auteur de *la France nouvelle* n'émet pas formellement ce principe, mais il est la conclusion naturelle de son livre. Un peuple libre est, suivant M. Giraudeau, un peuple qui a des mœurs. Cet avis est le nôtre. Plusieurs écoles politiques héritières des théories du XVIIIe siècle professent qu'un peuple est libre quand il n'a pas de mœurs, et s'efforcent consciencieusement d'ôter au peuple français ce qui lui en reste. On conçoit sans grand effort d'intelligence leur raisonnement : les mœurs sont des préjugés, et il est nécessaire d'en convenir, à condition que par des mœurs on entende des habitudes traditionnelles ; — or, des préjugés sont des liens de l'esprit. L'esprit n'est donc libre qu'au moment où il est parvenu à se dépouiller de toute espèce de préjugés. Dieu nous préserve de cet idéal. Une règle de conduite se

Digitized by Google

compose de préjugés. Elle est plus ou moins bonne; mais il vaut mieux en avoir une très médiocre que de n'en pas avoir du tout, car alors chaque individu n'est plus qu'un grain de poussière à la merci des vents. Les vents qui soufflent en politique mènent tous au despotisme, tendent sans exception à asservir les volontés individuelles sans boussole intérieure au joug de quiconque essayera de s'emparer d'elles.

Leur indépendance a néanmoins toujours été le but des grands législateurs, et cette indépendance n'est assurée que dans le cas où elles se gouvernent elles-mêmes. L'impossibilité où elles se trouvent de se créer à elles-mêmes des croyances et des motifs d'agir a dû les jeter dans des habitudes comme dans un abri contre les tempêtes, et ce sont précisément ces habitudes que les publicistes considèrent comme étant des mœurs.

De sorte que ceux qui ont des mœurs se soucient assez peu de la liberté, mot banal, derrière lequel se cachent toutes les tentatives de corruption essayées par les partis. Les gens qui se suffisent n'ont pas besoin des lumières d'autrui, lumières qui sont d'ordinaire des amorces trompeuses. Tout ce qu'ils demandent c'est qu'on veuille bien les laisser tranquilles, ce à quoi la presse ne se résoudra pas, car elle n'est qu'un hameçon à l'aide duquel les ambitieux pêchent en eau trouble. Vous entendez bien; le progrès est avide de faire le bonheur de chacun, en d'autres termes, d'exploiter tout le monde. Voilà le secret de ce grand amour de l'instruction qui lui tient au cœur. Si vous ne savez pas lire, comment voulez-vous connaître ses prospectus! C'est pourquoi, tant qu'on aura des mœurs, c'est-à-dire une individualité qui sera un moyen de résistance contre le charlatanisme du progrès, on ne sera pas libre. On veut donc la liberté absolue, même dans le ciel où Dieu est un Néron dont il importe de débarrasser les saints, qui demandent la république à grands cris.

M. Giraudeau estime qu'il faut de l'autorité dans le ciel et sur la terre, ou, si l'on aime mieux, des mœurs religieuses et des mœurs politiques. Il nous montre l'autorité détruite en France par les idées révolutionnaires, réagissant avec une violence inouïe au moment du consulat, qui ne fut pas le fruit de l'ambition d'un général, sans contredit avide du pouvoir, mais bien une nécessité de la situation. Quoi qu'il en soit, 1815 fut un nouvel avénement des principes libéraux; l'auteur aurait dû expliquer comment et pourquoi le fait s'est produit. Mais il aurait fallu reconnaître que l'Empire avait commis au nom de son principe les mêmes excès que la Convention; à son avis, c'eût été médire indirectement des choses d'aujourd'hui, et M. Giraudeau ne voudrait pas incriminer le présent, à moins qu'il ne s'agisse des partis hostiles à l'Empire. Il va même jusqu'à prétendre que le régime impérial avait refait les mœurs: « Les mœurs publiques, dit-il, étaient meilleures en 1815 qu'en 1830, meilleures en 1830 qu'en 1848, meilleures en 1848 qu'en 1851. »

Alors, comment ont-elles eu assez d'énergie pour rendre le 2 décembre possible, puisque le 2 décembre est un jour faste du calendrier? Puisque l'autorité, d'ailleurs, est une si merveilleuse panacée, elle aurait dû refaire les mœurs, comme le premier Empire les avait refaites, car, dites-

Digitized by Google

vous, elles étaient sinon excellentes, au moins relativement bonnes en 1815. Pourquoi, si elles sont meilleures de nos jours qu'en 1851, trouvez-vous tant de misères à signaler dans le sein du parti conservateur comme de l'opposition ? Le pouvoir personnel n'a donc pas eu le privilége de nous guérir ? Hélas ! les maux qui nous affligent sont l'effet même de ce pouvoir, et vous en convenez vous-même indirectement. L'opposition ne parlerait pas à vide si on ne lui avait dérobé systématiquement la connaissance des affaires. Le parti conservateur se défendrait lui-même si on n'avait placé des sergents de ville à sa porte pour le garantir des injures. Enfin, si le parlementarisme a de si grands inconvénients, pourquoi en fêter le retour partiel ?

Cela n'empêche pas d'être fondés la plupart des griefs que M. Giraudeau s'est plu à recueillir de la bouche de ses adversaires contre les mœurs politiques, dont ils avaient une part de responsabilité considérable. M. Odilon Barrot énumère à la tribune les *vices organiques*, les *maladies radicales* du régime parlementaire ; Fonfrède écrit en 1836 que la machine politique est en décomposition ; M. de Montalembert accuse les hommes d'État qui se disputent le pouvoir de se livrer à de misérables luttes personnelles : «La recherche du pouvoir est toujours le fruit d'une ambition personnelle, même quand elle se produit dans une antichambre au lieu de se produire à la tribune. »

Proudhon écrit (1840) qu'on est dans un pétrin : « Les journaux, dit-il, ne discutent plus, ils s'injurient, se couvrent de boue, s'avilissent. Du reste, pas plus d'intelligence chez eux que de dignité et de bonne foi.... Les démocrates n'ont pour eux que leurs frénésies démagogiques et leurs grands mots, le tout accompagné de la soif du pouvoir, de l'or et des jouissances. Jamais nation ne fut tant bavarde et moutonnière que la nôtre. » Ce sont des plaies révolutionnaires indépendantes de la forme du gouvernement. Dix-sept ans d'Empire ne les ont pas fermées. Les ulcères sociaux, s'il faut en croire des incidents tout récents, s'aigrissent au contraire de plus en plus. Les journaux continuent de s'injurier ; les grands mots jouent l'air accoutumé ; le *parlage* devient une contagion ; la mode règne comme au temps de Proudhon, et les démocrates sont toujours frénétiques, ce qui, du reste, est le caractère de l'emploi. La scène est-elle moins hideuse ? la prostitution moins éhontée ? Elle l'est bien davantage.

Bref, les lois positives ne signifient pas grand'chose. Le caractère de la civilisation est indépendant des règlements et des personnes. Ce sont au surplus les nations qui font elles-mêmes leurs gouvernements et se donnent des chefs. Il n'y a à se défendre ni des uns ni des autres. Ils sont soumis aux exigences de la situation. S'ils répondent à la nécessité du moment, ils durent, et l'injure ne les atteint pas ; s'ils n'y répondent pas, la force des choses les fera disparaître, et il est encore inutile de les injurier. Au fait, l'injure est un cri d'impuissance qui ne qualifie que ceux qui la profèrent. Il est donc inutile de revenir sur le grand événement de 1851. L'histoire, comme les événements, se charge de le juger ; certes il a coupé court à des espérances et à des ambitions ardentes, il a aussi

Digitized by Google

réprimé des passions que le glaive seul peut vaincre. Quant à s'apitoyer sur les gens qui désiraient alors que la tempête continuât de vanner le grain social jusqu'à ce que leur maigre individu arrivât à la surface, on peut être sûr que l'avenir n'y songera pas, tout en ayant certaines justices à rendre, comme dit M. Rouher en ses homélies tribunitiennes. En définitive, le livre de M. Giraudeau voudrait être un réquisitoire contre l'opposition, et ne réussit à incriminer que la France elle-même. Les faits qu'il avance sont ordinairement fondés, mais ne prouvent que peu ou point en faveur du régime actuel, dont il s'agissait de faire l'apologie par voie de contraste. L'Empire est d'ailleurs en présence d'un état de choses persistant, qualifié dans les termes suivants à la Chambre des députés de 1837, par M. Sauzet : « Le pouvoir, messieurs, les uns l'outragent avec violence, les plus indulgents s'en défient, souvent les meilleurs citoyens le laissent périr. Son exercice ou son appui sont devenus une contagion fatale. Accepter ce dépôt, c'est se vouer à l'humiliation et à la haine; être dépositaire de la loi, c'est aux yeux des partis être mis hors la loi. » Ce lourd héritage, au 2 décembre, on ne l'a pas pris tout à fait de son chef, sans quoi on n'aurait pas vécu dix-sept ans sans encombre, et on n'aurait pas les chances de vie que l'on conserve. Il est certain que les splendeurs de ces dernières années ont été des splendeurs malsaines, que toute sorte de hontes morales étaient cachées derrière cette prospérité d'apparat. Ceux qu'on avait privés de perspective politique se sont éteints dans une ombre qui n'était pas faite pour eux, et d'autres nés, avec des espérances qui n'ont pu se réaliser, ont dû se résigner à n'être rien, quand la fantaisie laissait tomber sur des fronts indignes le succès, l'or, le pouvoir et quelquefois la renommée. Faut-il s'étonner qu'en désespoir de cause on se soit mis à boire, à manger, faire de la débauche, et pour l'entretenir, à agioter, à démontrer que l'humanité, comme le dit un héros de roman, se compose surtout d'actionnaires; c'est un point sur lequel M. Giraudeau garde un silence discret.

L. DERÔME

Lettres de Gœthe à F.-A. Wolf, publiées par Michel Bernays. Berlin, Reimer, 1 vol. in-8. 1868.

M. Michel Bernays[1], le savant auteur de la *Critique du texte de Gœthe*, vient de consacrer un nouveau travail au grand poète allemand; et ce travail ne sera sans doute pas le dernier, car, s'il faut en croire quelques fanatiques, Gœthe n'est encore ni assez connu ni assez apprécié. Cette fois, M. Bernays a étudié un point intéressant de la vie et du développement intellectuel de Gœthe, ses relations avec Wolf le philologue, et il a publié à l'appui la correspondance conservée à la bibliothèque royale de Berlin. C'est un chapitre important à joindre à l'histoire des amitiés de Gœthe. Il confirme par un exemple remarquable l'opinion souvent contestée d'un autre biographe du poète[2], et prouve une fois de plus que

[1] Frère du philologue.

[2] M. Düntzer, les *Amis de Gœthe*. Brunswick, 1868.

Digitized by Google

Gœthe était irréprochable dans ses amitiés. Il s'agit ici, en effet, d'un commerce assez épineux. Le contraste est frappant. Gœthe est l'homme universel, aussi grand savant que grand poète, et, en outre, homme du monde. Wolf est un spécialiste, remplissant mieux que personne le cercle dont Homère est le centre, cercle large, il est vrai, mais enfin borné; il offre dans son caractère toutes les aspérités du philologue. « La maladie » dont il est mort, écrivait Zelter, était une espèce de mécontentement de » lui-même. » Comment deux hommes ainsi organisés vont-ils trouver prise l'un sur l'autre, se lier et surtout se maintenir dans leur attachement? Une admiration réciproque les unit, des années de bons offices cimentent la bonne entente, un mot malencontreux peut la briser. Comment l'absence, la présence, plus dangereuse encore, vont-elles modifier leurs sentiments pendant la longue période de trente ans? C'est là une étude de caractère, presque un roman, aussi précieux pour la connaissance de deux hommes de génie que pour celle du cœur humain. Toutes ces nuances, M. Bernays les a fixées sur le tissu fin et serré de sa narration; en écrivain délicat, il les a préférées aux contrastes violents, et il a réussi, grâce à ces procédés artistiques, à faire oublier l'érudition qui se cache au fond du livre. Hâtons-nous aussi de le dire, il ne s'est pas attaché aux faiblesses humaines de ses deux héros. C'était surtout une amitié littéraire. M. Bernays l'a élevée plus haut encore. Wolf est pour lui plus que le philologue : il représente Homère et l'antiquité. C'est l'influence d'Homère sur Gœthe, soit directe, soit transmise par Wolf, que le critique a voulu mettre en lumière. Nous savons désormais pour quelle part le travail et les circonstances extérieures figurent dans cette parenté si remarquable du génie de Gœthe avec le génie de l'antiquité; il leur en était redevable tout autant qu'à la nature.

Ce fut en 1795, par l'intermédiaire de Guillaume de Humboldt, que Gœthe et Wolf furent mis en présence. Le philologue avait pour le poète une admiration qui jusqu'à sa mort ne se démentit pas un instant. Gœthe avait lu les fameux *Prolégomènes d'Homère*[1], et, tout en éprouvant une sorte de répulsion pour l'homme qui d'un coup détruisait l'idole de tant de siècles, il appréciait sa méthode et ne demandait pas mieux que de revenir d'un préjugé, si préjugé il y avait. Depuis l'époque où il traduisait Homère aux jeunes filles, il n'avait pas cessé de faire une étude assidue du poète grec; il lisait avec le plus grand intérêt tous les travaux dont il était l'objet, et à mesure qu'il avançait en âge, il découvrait en lui des horizons nouveaux. A chaque phase de son développement correspondait une nouvelle phase de l'astre homérique. « Vivrait-on trois cents ans, écrivait-il, Homère ferait continuellement une autre figure. » M. Bernays suit pas à pas cette vie d'Homère dans la vie de Gœthe, jusqu'au moment où le poète moderne, parvenu à l'état d'adepte en science d'Homère, fait la connaissance de Wolf. Leur liaison s'effectue sous les plus beaux auspices : une estime mutuelle et l'admiration des poèmes homériques. Mais

[1] V. sur les *Prolegomena ad Homerum* le dernier volume (dixième) des *Nouveaux Lundis* de M. Sainte-Beuve.

Digitized by Google

bientôt elle est ébranlée et menacée dans son avenir. Schiller et Gœthe avaient accueilli favorablement et avaient inséré dans le recueil des *Heures* (dont Schiller était directeur) un travail de Herder, intitulé *Homère, un favori du temps*. Ce travail, d'ailleurs pacifique, ne tenait guère compte des découvertes de Wolf, et n'avait qu'un tort, c'était de venir quelque dix ans trop tard. Wolf se crut insulté, et répliqua par un article aussi humiliant pour Herder que désobligeant pour la direction des *Heures*. Schiller et Gœthe sentaient la nécessité de défendre leur recueil; mais que pouvait-on contre un homme inexpugnable dans son camp retranché? Gœthe proposa un excellent subterfuge : à la fin de l'année on réfuterait en bloc toutes les attaques dirigées contre les *Heures*, et avec elles l'article de Wolf. « Elles brûleront mieux en fagots que séparément, » disait-il. Cependant ce projet n'eut pas de suite, et une innocente épigramme dans les *Xénies* fut l'unique vengeance des deux amis. Herder seul conserva un éternel ressentiment contre Wolf, et bannit désormais son nom de ses écrits.

Gœthe se rapprocha de Wolf, et l'influence du philologue se révéla bientôt par un résultat important. Gœthe roulait depuis longtemps en lui l'idée d'un poëme épique; seule, la toute-puissance du génie d'Homère l'effrayait et le décourageait. « Mais, écrivit-il à Wolf, du moment que vous attribuez ces ouvrages admirables à une famille de poëtes, il y a moins de témérité à se risquer en si grande compagnie et à prendre le chemin que Vosz nous a si bien montré dans sa *Louise*. » Il se risqua, en effet, une fois pour faire fausse route avec son *Achilléide*, l'autre fois pour nous donner un chef-d'œuvre impérissable, *Hermann et Dorothée*. Nous les devons tous deux à l'influence de Wolf.

Les relations devinrent de plus en plus intimes. Ils collaborèrent à l'ouvrage intitulé : *Winckelmann et son siècle*, et on peut suivre presque à chaque page de leurs écrits les traces d'une amitié qui se résolvait en idées littéraires beaucoup plus qu'en sentiments. En 1805, elle était arrivée à son apogée. Puis elle languit ; de 1806 à 1810, nous ne trouvons pas une seule lettre. En 1816, Wolf se trouva de passage chez Gœthe, et la conversation roula sur une nouvelle revue fondée par le philologue. Gœthe loua beaucoup l'épître que son ami y avait insérée. « Que serait-ce si vous la compreniez bien ? répliqua Wolf, vous la loueriez bien davantage ! » Cette jolie boutade de philologue ne fut nullement du goût de Gœthe ; il sentit se réveiller en lui le Méphistophélès et riposta vivement, si bien que tous deux conservèrent de cette discussion un souvenir des plus fâcheux, et que leur amitié en pâtit. Plus tard, Gœthe revint même à ses idées premières; l'ouvrage, d'ailleurs médiocre, de Schubarth sur Homère et son époque le jeta de nouveau dans le camp des partisans de l'unité des poëmes homériques. Leur opinion convenait bien mieux à ses aspirations que celle de Wolf. Néanmoins, l'attachement de ce dernier pour Gœthe resta inébranlable et ne souffrit nullement de l'aigreur toujours croissante de son caractère. Peu de temps avant sa mort, la vue d'un portrait de Gœthe dans sa jeunesse l'émut au point de lui inspirer des vers : ils ne coulaient sans doute pas d'une veine bien poétique, mai

Digitized by Google

ils témoignaient de la chaleur de ses sentiments. Enfin, avant son voyage dans le midi de la France (pendant lequel il mourut), il alla revoir un ami si cher, et dans cette dernière entrevue leur union fut telle que la postérité aime à se la représenter : l'union immatérielle de deux esprits éminents élevés au-dessus de toute petitesse humaine, et poursuivant un but analogue, la vérité et la poésie.

Tel est le résumé du travail de M. Bernays. Il nous découvre une page importante de la vie de Gœthe, et nous montre par son mérite littéraire à quel point l'Allemagne sait aujourd'hui allier l'élégance du style à la rigueur scientifique. C'est plus qu'il n'en faut pour intéresser à un livre dont les héros sont un philologue encore trop peu connu en France et un poète que nous commençons à aimer et à admirer à l'égal de nos gloires nationales.

EUGÈNE MUNTZ.

H. de Sybel, *Oestreich und Deutschland im Revolutions Krieg.* — *Dusseldorf*, 1868.

Le grand ouvrage de M. de Sybel, l'*Histoire de l'époque de la Révolution*, a été l'objet d'une légitime admiration (dont trois éditions donnent un assez éloquent témoignage), et d'attaques assez vives parties tant de l'Allemagne que de la France. Ces attaques portaient principalement sur certaines opinions de l'auteur et ne sauraient altérer l'estime pour ce beau monument d'érudition et de critique historique. La science ne peut que s'applaudir de ces discussions qui, dans l'espace de quelques années, nous ont valu la publication d'une foule de documents inédits invoqués soit pour, soit contre M. de Sybel. Quant au jugement définitif sur cette grande époque, il faut se résigner à l'abandonner à une génération plus calme et plus désintéressée que la nôtre.

M. de Sybel paraît surtout avoir pris à cœur les reproches qu'on lui faisait au sujet de son appréciation du rôle de l'Autriche dans la guerre contre la France, et le *supplément* qu'il publie aujourd'hui est autant destiné à réfuter ses adversaires qu'à élucider quelques points spéciaux de l'*Histoire de l'époque de la Révolution*.

Ses adversaires principaux sont deux écrivains d'un mérite fort inégal : M. de Vivenot, l'auteur de l'ouvrage *le duc Albert de Saxe-Teschen comme feld-maréchal de l'Empire* (2 vol., Vienne, 1866), et M. Hüffer, professeur à Bonn, dont le travail très remarquable a pour titre : *l'Autriche et la Prusse vis-à-vis de la Révolution française* (1 vol. in-8°, Bonn, 1868).

Nous ne saurions prendre parti dans cette polémique, soit parce qu'elle s'appuie principalement sur des documents d'archives qui nous sont inconnus, soit parce qu'elle n'est que le développement d'opinions énoncées dans l'*Histoire de l'époque de la Révolution* — que nous n'avons pas à juger en ce moment, — soit enfin parce qu'elle touche par tant de côtés à des événements contemporains, qu'elle nous entraînerait en

Digitized by Google

pleine politique. Nous nous contenterons de donner au lecteur l'analyse du travail de M. de Sybel. Il contient huit chapitres différents, qui correspondent à autant de points du litige : 1° Origine des dissentiments entre l'Autriche et la Prusse. 2° Armements pour la Belgique. 3° Lutte en Belgique. 4° Retraite de Belgique. 5° Troisième partage de la Pologne. 6° La rive gauche du Rhin. 7° Relations de l'Autriche avec la France. 8° Léoben et Campo-Formio.

Le différend comprend deux questions principales : la politique de l'Autriche et la conduite de Thugut. M. Hüffer fait du ministre autrichien un modèle de franchise et de loyauté ; M. de Sybel voit en lui un hypocrite fini, trompant ses alliés pendant de longues années et amenant par sa faute tous les désastres de la coalition.

Deux idées, suivant M. de Sybel, ont constamment inspiré le ministre, et par suite la politique autrichienne : la défiance contre la Prusse et le désir d'agrandir l'empire. Cette ambition revêt plusieurs formes ; tantôt Thugut veut échanger la Belgique contre la Bavière (bien plus précieuse pour l'Autriche qu'une possession lointaine et ingrate), tantôt il pense à annexer en Pologne, en France, en Turquie, en Italie. L'égoïsme seul est la clef de cette politique : l'Autriche fait la guerre si elle y entrevoit des avantages territoriaux ; elle fera la paix pour la même raison. En 1793, elle paralyse l'action de la Prusse contre la France en encourageant la résistance des Polonais et en forçant par là le roi de Prusse à quitter le Rhin, théâtre de la guerre, pour aller faire valoir ses prétentions en Pologne. Elle n'envoie pas de troupes suffisantes en Belgique, parce qu'elle craint de dégarnir l'empire et de l'exposer sans défense aux tentatives de la Prusse ; plus tard, elle abandonne la Belgique, non pas tant par nécessité que par indifférence. En 1795, elle perd un temps précieux avant d'agir sur le Rhin ; à la place de 240,000 hommes demandés par l'Angleterre pour cette opération, elle n'envoie que 200,000 ; c'est que Thugut ne veut pas dégarnir les frontières de la Hongrie par crainte des Prussiens, dont les intrigues, à l'entendre, s'étendent jusqu'en Turquie. Il excite même l'Angleterre à la guerre contre la Prusse, sous prétexte que cette dernière va provoquer en Orient une crise capable de compromettre l'existence de la Turquie. Enfin, dans les préliminaires de Léoben et dans le traité de Campo-Formio, l'Autriche ne se soucie que de ses intérêts et nullement de ceux de l'Allemagne.

Ces accusations sont graves et prennent le plus grand poids dans la bouche d'un savant tel que M. de Sybel. Celui qui sait avec quel acharnement on discute en Allemagne les matières purement scientifiques ne s'étonnera pas de voir une question intimement liée aux graves événements des dernières années devenir l'objet de polémiques si animées. Ce serait peut-être à la France à prononcer entre les deux camps, et j'engage nos lecteurs à étudier le livre de M. de Sybel dans cette intention, et aussi dans la certitude d'y trouver bon nombre de faits intéressants pour l'histoire de notre Révolution.

T. Z.

Digitized by Google

QU'EST-CE QUE DISCUTER LA CONSTITUTION ?

Nous avons été appelé l'un de ces jours derniers devant le juge d'instruction à l'occasion, de notre article du 15 février, intitulé : « *Qu'il est urgent de discuter la Constitution.* » Le magistrat nous a appris que nous étions prévenu d'avoir enfreint l'article 2 du sénatus-consulte du 14 juillet 1866, 1° en excitant à discuter la Constitution; 2° en nous livrant nous-même à cette discussion. Sans mettre le public en tiers dans l'interrogatoire du prévenu, nous pouvons dire que les passages incriminés constituent à peu près tout l'article, d'où il résulte qu'il devient fort difficile pour nous de discerner en quels points précis nous avons transgressé la loi et comment, malgré nos intentions, nous avons pu le faire. Cependant nous avons cru comprendre que le titre de l'article, les premier et deuxième paragraphes, le quatrième, le dixième et l'avant-dernier ont particulièrement éveillé les susceptibilités du parquet. Bien que, jusqu'ici, nous n'ayons pas encore reçu de citation à comparaître devant le tribunal, nous n'avons pas laissé que d'être fort inquiet sur le sort qui nous est réservé. Il s'agit d'une simple contravention, je le sais, et d'une amende à encourir, cela est vrai; il n'en est pas moins pénible pour un bon citoyen qui se pique de respecter la loi en toute occasion, même lorsqu'il la croit mauvaise, et qui considère la plume dont il se sert comme un instrument donné à l'homme pour faire le bien, il n'en est pas moins pénible, disons-nous, de se sentir sous le coup d'une accusation dont il ne comprend pas parfaitement la raison et dont il cherche vainement les motifs.

Une contravention ! il semble tout d'abord que rien ne soit plus simple à constater et à déterminer. Une contravention est un fait matériel : j'ai négligé une formalité, j'ai oublié une signature, j'ai omis d'appliquer le timbre, je suis monté dans le compartiment des dames, voilà des contraventions. Le fait est patent, je suis condamné, cela est juste et je me résigne. Il n'en est pas de même quand il s'agit de la Constitution. Ici, tout est ténèbres et mystères ; nous nous promenons d'ambiguïtés en incertitudes. Ai-je discuté? Vous dites oui; je dis non. Si vous prononcez un jugement, vous ne l'appuyez pas sur un fait mais sur une interprétation; vous appréciez, vous ne constatez pas; dès lors vous n'êtes plus sur le domaine privé de la contravention, mais sur le terrain banal du délit ; je

Digitized by Google

me crois dans le compartiment des fumeurs; vous prétendez que je suis monté dans le compartiment des dames; où est l'écriteau? Il n'y en a pas.

J'admets pourtant que, dans un écrit, la discussion de la Constitution puisse être évidente; mais il faut l'évidence. Comme, dans le mien, la contravention — à mes yeux du moins — n'est pas évidente, je me suis mis à presser les paragraphes incriminés pour l'en faire sortir. L'organe du ministère public sera peut-être plus heureux que moi; j'avoue que mes efforts ont été vains.

Le titre, dit-on, le titre est une invitation peu déguisée à discuter la Constitution : *Qu'il est urgent de discuter la Constitution*. C'est l'avis du Sénat, et je me borne à l'énoncer et à l'approuver. Il y a deux ans que la question est à l'ordre du jour, et c'est M. de Persigny qui l'y a mise. A son tour, M. de Maupas la reprend et lui fait faire un pas en avant. Il montre qu'il est urgent de discuter et il discute. Le Sénat a qualité pour le faire; c'est un droit qui lui est réservé. Si nous engageons quelqu'un à se livrer à ce travail, c'est lui, à moins que ce ne soit l'Empereur, à qui l'on ne déniera pas, je pense, sa part de pouvoir constituant. Est-ce donc pour avoir cru que ce pouvoir pouvait s'exercer utilement que nous serions tombé sous le coup du sénatus-consulte de 1866? Cela reviendrait à dire qu'il est interdit de reconnaître au Sénat et à l'Empereur un droit qu'ils tiennent de la Constitution et de les engager à en user.

Je prends maintenant l'article lui-même. Avons-nous discuté la Constitution pour avoir dit qu'on la discutait quelquefois, au grand jour ou à huis clos? impossible. Qu'elle n'est indiscutable que par l'effet d'une loi de convention? Toutes les lois humaines ont plus ou moins ce caractère conventionnel : ce n'est pas les discuter que de le rappeler. Si je dis d'une loi qu'elle est draconienne, prétendra-t-on que je la discute? Mais alors l'épithète même serait interdite : on ne pourrait plus dire de la Constitution qu'elle est bonne, qu'elle est féconde, qu'elle est perfectible. Vous qualifiez, donc vous discutez. Que dis-je? le mot lui-même devrait être prohibé, car si on le fait entrer dans une phrase, c'est apparemment pour lui donner un rôle et un sens; or, ce rôle, ce sens font ressortir un caractère, déterminent une valeur, une action : donc vous appréciez, vous jugez, vous discutez. Quand M. Jourdain disait : « Belle marquise, d'amour vos yeux me font mourir, » faisait-il de la discussion sans le savoir? Non, il faisait de la prose amoureuse. J'ai fait comme M. Jourdain.

J'ai dit, il est vrai, que la Constitution n'est pas œuvre divine; c'est peut-être là qu'est la contravention. J'ai remué tous les textes, fouillé tous les sénatus-consultes, pour chercher si, par hasard, le Sénat n'aurait pas, à mon insu, édicté une loi qui imprime un caractère sacré à la Constitution de 1851. Je n'ai rien trouvé; je puis donc affirmer, du moins jusqu'à présent, et sans enfreindre aucun texte, qu'elle n'est pas une loi religieuse comme le Coran ou le Zend-Avesta, qu'elle n'est ni la loi de Moïse ni

Digitized by Google

l'Evangile, qu'elle est sortie des mains de l'homme et qu'elle ne peut pas échapper au regard de l'homme.

Homo sum, humani nihil a me alienum puto.

Peut-être ai-je par malheur discuté en rappelant que la Constitution telle qu'elle existait avant 1860 formait un tout plus serré, plus harmonieux, plus homogène qu'aujourd'hui, depuis que divers sénatus-consultes y ont introduit l'air de la liberté. Quoi donc ! est-ce discuter que de marquer ainsi au point de vue de l'art des préférences? J'aime mieux la Constitution avant 60 qu'après 60; c'est une affaire de goût et non de discussion. On voit à Venise, faisant face au quai des Esclavons, une prison, œuvre d'Antonio da Ponte, reliée au Palais-Ducal par le fameux pont des Soupirs. Cette prison est un chef-d'œuvre, d'une unité, d'une harmonie parfaites. Deux étages, cinq fenêtres de front, des colonnes engagées, rien de plus. Nous avons à Paris un nouveau Louvre qui a plus de deux mille croisées, des légions de statues, des reliefs, des ressauts, des frontons, des coupoles, et qui occupe une superficie d'une quinzaine d'hectares. Le tout forme un amas incohérent et dépourvu de proportions. Si je manifeste une plus grande prédilection pour la prison que pour le palais, les ai-je pour cela discutés? J'aime mieux la prison, j'en trouve l'architecture plus belle; le Louvre me semble une bâtisse manquée, je le dis : ai-je discuté?

Mais j'ai tourné autour de l'édifice et je me suis demandé quel usage on en faisait; j'ai même posé une hypothèse où il pourrait fort bien se faire qu'il fût démoli. S'il doit être démoli, s'il gêne la circulation, au moins sauvons ce qu'il contient. Que pourrait-on faire pour cela? Je ne m'occupe pas de la bâtisse, mais de ce qu'elle renferme; détruisez les sculptures si vous voulez, je vous les abandonne, mais de grâce conservez les murailles; elles abritent des objets précieux qu'il faut sauver à tout prix. En parlant ainsi, est-ce que je discute les mérites ou les défauts du monument? Pas un architecte n'oserait le penser. C'est uniquement ce que j'ai fait vis-à-vis de la Constitution. Si un conflit s'élève et qu'elle ne puisse se plier aux circonstances, faudra-t-il la briser? En bon citoyen, je repousse ce moyen révolutionnaire : j'aime mieux qu'on s'arrange. Je ne la discute pas, je montre où elle nous mène; j'étudie de quelle manière elle fonctionne et j'entrevois les périls où elle nous conduit. Je discute une hypothèse et non la Constitution; j'établis la controverse sur l'avenir, non sur le présent; non sur ce qui est, mais sur ce qui peut être ; non sur l'être, mais sur le devenir.

Eh bien, si c'est là discuter la Constitution, je la discuterai toujours, car je ne connais pas de devoir plus impérieux pour un honnête homme que d'appliquer ses efforts à détourner de son pays les bouleversements et la guerre civile.

ALPHONSE DE CALONNE.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

27 février 1869.

Qui l'aurait cru ? — Nous venons de recevoir un affront de la Belgique; la Belgique elle-même se moque de nous! Nous, au contraire, nous avions toujours porté à ce pays le plus vif intérêt. Il est un de ceux qui nous doivent en partie leur existence; il nous doit bien autre chose encore. Lorsque nous nous sommes mis pour quelques jours en république, il y a vingt et un ans, quelques-uns d'entre nous ont poussé l'amour de la Belgique jusqu'à vouloir l'envahir au nom des principes démocratiques et sociaux; plus tard, l'Empire est venu, et il a pu être sérieusement question de faire participer le petit royaume de Belgique aux bienfaits de ce nouveau gouvernement. Toutes les fois qu'une difficulté européenne a surgi, on n'a pas manqué de parler de l'annexion de la Belgique comme de la chose du monde la plus naturelle, la plus facile et la plus juste. Les gens qui ont un peu de mémoire peuvent se souvenir de petits opuscules qui, dans leur temps, firent grand bruit, où il n'était question que de faire rentrer les Belges dans la grande famille française, de rendre à la France ses frontières naturelles, de débarrasser nos voisins du souci de se gouverner eux-mêmes, d'enlever les barrières qui séparent deux peuples désireux de n'en plus faire qu'un, de supprimer la ligne de douanes, qui est un obstacle à l'échange des produits internationaux. Nous nous occupions avec une constante sollicitude de ce qui se faisait, de ce qui se disait chez les Belges, et notre gouvernement, pour montrer combien il s'intéressait à eux, ne voulait point que dans leurs journaux on dît du mal de lui. Il est allé jusqu'à demander une loi qui ne lui a pas été refusée et qui punit des peines les plus sévères les offenses dirigées par la voie de la presse contre les souverains étrangers. Dans les feuilles officieuses de Paris, on n'a laissé passer aucune occasion de témoigner à la Belgique le plus violent désir de la voir se fusionner avec la France, de ne plus faire qu'un avec elle : *Quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum!* Ces projets ardemment caressés, ces protestations d'amour se renouvelaient sans cesse; ils ont pris une expression plus passionnée et une allure plus pressante depuis que la France a vu se conclure, de l'autre côté du Rhin,

Digitized by Google

des unions qui lui ont semblé pleines de promesses. On a vu alors des gens perdre toute retenue et disposer déjà de la Belgique comme si elle leur appartenait. Pareils à ces amants empressés que tourmente le rêve d'un bonheur prochain, ils ont préparé avec une fièvre amoureuse l'aménagement de la chambre nuptiale ; ils ont tracé le plan d'une France agrandie de la Belgique, sans oublier la division par départements du pays annexé, poussant même le zèle amoureux jusqu'à donner un nom et un rang à chacune des provinces qui allaient faire partie de la grande famille française. Le gouvernement laissait faire tous ces apprêts ; il y souriait discrètement et paternellement. Lui-même n'y voulait participer que dans une certaine mesure et se bornait à vouloir faire pénétrer son influence et sa protection jusqu'au cœur de la Belgique par le prolongement des voies ferrées. Mais il mettait à procurer à nos voisins cette inappréciable faveur un soin si empressé, que ceux-ci n'ont pas manqué d'y voir une nouvelle confirmation des flatteuses recherches dont leur pays était l'objet de la part de la France. — Comprend-on qu'après avoir reçu tant de marques non équivoques de nos sympathies, ils aient pu nous chagriner par un acte que notre humeur jalouse ne pouvait manquer d'interpréter défavorablement?

C'est pourtant ce qui vient d'arriver, hélas ! Depuis bientôt quinze jours, nos gazettes officieuses sont d'une turbulence extrême contre la Belgique ; on a même remarqué que les plus acharnées étaient celles qui recevaient de plus près les confidences du pouvoir. Elles ont appris au public français, qui était bien loin de s'y attendre, et qui, pour l'instant, pensait à toute autre chose, que le gouvernement belge venait de commettre envers nous une grave injure en se faisant autoriser par une loi à empêcher toute transaction entre les compagnies belges des chemins de fer et les compagnies étrangères. Pour faire comprendre où était l'injure dans une pareille mesure, il a fallu expliquer qu'elle avait été prise juste au moment où la compagnie française de l'Est négociait une fusion avec la compagnie belge d'Arlon à Bruxelles. Il était évident que l'intention de nos voisins était de s'opposer à cette fusion, et l'on pouvait avec d'autant plus de raison se formaliser de ce procédé, qu'au premier abord il semblait que les intérêts commerciaux et industriels de la Belgique dussent être les premiers à en souffrir. La question a été examinée sur tous ses côtés économiques, et l'on n'a point compris qu'un gouvernement qui s'est montré si grand partisan de la suppression des octrois et de l'abaissement de tous les tarifs ait pu concevoir l'idée de créer un obstacle à l'écoulement des matières commerciales qui, par la ligne de l'Est, peuvent sortir de la Belgique et y pénétrer. Du reste, on n'a point sérieusement contesté au gouvernement belge le droit d'arrêter à la frontière les chemins de fer étrangers ; ce n'est point, à proprement parler, de cela qu'il s'agissait. Le débat a eu tout de suite un caractère plus élevé ; c'est par les journaux français qu'il a été porté sur son vrai terrain. Pendant que les orateurs belges et quelques-uns des organes de ce pays, où il s'en trouve de très sérieux et de très autorisés, ne sortaient point de la thèse économique et légale, la presse française envisageait immédiatement, avec plus de vigueur que

Digitized by Google

de prudence, l'affaire sous ses aspects les plus délicats. Obéissant à la secrète inquiétude qui, depuis deux ou trois ans, ronge notre amour-propre national, quelques écrivains ont vu tout de suite, dans la conduite du gouvernement belge, la trace d'un complot politique ; ils n'ont pas cru que nos voisins eussent pu, de leur propre mouvement, concevoir envers nous assez de méfiance pour vouloir nous fermer la partie de leur territoire la plus favorable à l'établissement d'une armée d'occupation. Ce n'est que dans notre pays et sous l'influence des aveuglements qui obscurcissent chez nous les hautes régions du pouvoir que l'on peut éprouver de pareils étonnements. Nous faisons tout ce qu'il faut pour nous rendre suspects aux Belges; notre politique, si ce n'est nos déclarations, ne cesse de les menacer, et lorsqu'ils cèdent enfin au sentiment de méfiance que depuis vingt ans nous travaillons sans relâche à leur donner, il nous plaît de supposer qu'ils sont les instruments d'une grande puissance qu'un autre genre d'illusions nous fait croire notre ennemie. M. Frère-Orban est un agent de M. de Bismark ; ce n'est point le roi Léopold, ce ne sont point ses ministres, ce n'est point le peuple belge, qui nous jouent un mauvais tour, c'est M. de Bismark. M. de Bismark est passé à l'état d'épouvantail; nous le voyons partout ; pendant que l'homme d'Etat prussien ne cherche qu'à se faire oublier de nous et qu'à organiser tranquillement cette Confédération du Nord qui n'est point sans lui donner de grands soucis, il nous apparaît à Bruxelles, sous les traits d'un ministre du roi Léopold.

M. Frère-Orban a parfaitement relevé, avec dignité et vigueur, l'accusation dirigée contre lui par beaucoup de journaux français ; il s'est défendu d'avoir quoi que ce soit de commun avec le ministre prussien et même avec la Prusse. Sa défense, si nous en avons bien compris le sens, allait même jusqu'à repousser toute solidarité avec un personnage et un gouvernement que le libéralisme belge ne trouve sans doute pas irréprochables. Une protestation qui atteint ces limites ne peut nous laisser le moindre doute ; elle aurait été bien plus énergique encore et bien plus concluante dans la bouche de M. Frère-Orban s'il avait pu dire que, pour justifier certaines précautions stratégiques, le gouvernement belge n'avait besoin de s'inspirer que du propre intérêt de sa défense, et qu'il avait assez de raisons de se méfier des ambitions françaises pour n'être pas suspect de vouloir servir les ambitions prussiennes. Mais un ministre du roi Léopold ne pouvait se laisser aller à ce degré de franchise ; il y a des choses d'ailleurs qui n'ont pas besoin d'être dites pour être entendues, et il nous paraît que, dans la Chambre des représentants aussi bien que dans le Sénat belge, on s'est compris sans qu'il ait été nécessaire de s'expliquer. Il y a des gens qui blâmeront le gouvernement belge de s'être montré, dans cette occasion, à la hauteur de sa mission et d'avoir osé remplir le devoir que lui dictait son patriotisme ; nous reconnaissons aussi que cet acte viril pourrait au besoin tourner contre lui. Il ne fera peut-être pas bon un jour pour la Belgique de s'être constituée l'ennemie de la France, et si la France a les ambitions qu'elle a trop laissé paraître et les moyens de les satisfaire, les procédés dont on use à son égard lui rendront plus facile l'exécution de ses projets. Mais la situation

Digitized by Google

du gouvernement belge était en réalité bien difficile ; il lui était devenu tout à fait impossible de conserver des doutes sur les intentions de la France ; dans tous les cas, il était suffisamment averti pour avoir le droit de se méfier. Il n'y a pas jusqu'aux imprudences commises par nos ministres français, dans la négociation de cette fusion de chemins de fer, qui n'aient contribué à donner l'éveil. Le cabinet de Bruxelles n'a pas seulement à remplir, vis-à-vis de la Belgique, des devoirs de nationalité ; il a encore à remplir, vis-à-vis de l'Europe, des devoirs de neutralité ; il aurait pu, s'il n'avait dû s'inspirer que des premiers, pousser aussi loin que possible la condescendance pour nos volontés et même pour nos caprices ; mais, en présence des seconds, il devait prendre, coûte que coûte, les précautions qu'il a prises. On peut, sans trop d'invraisemblance, tout le monde en conviendra, admettre le cas d'une guerre européenne ; tout fait penser aussi que la Belgique, si cette guerre éclate, sera le champ de bataille où les armées ennemies se rencontreront. Ce n'est point s'y prendre trop tôt que d'arrêter, dès à présent, certaines dispositions propres à isoler le territoire ou tout au moins à empêcher qu'il soit plus accessible d'un côté que de l'autre. Déjà la France pénètre en Belgique par le chemin de fer du Nord, qui arrive jusqu'à Quiévrain, à une étape de Bruxelles, et qui exploite jusqu'à Namur, à deux pas de Liége. Elle y pénètre encore par le chemin de l'Est, qui s'est déjà fusionné avec une compagnie luxembourgeoise ; si, de Luxembourg, dont, en cas de guerre, la France ne respecterait sans doute point la neutralité de fraîche date, une armée française pouvait se porter, par Arlon, dans la vallée de la Meuse, dont elle occuperait les positions les plus importantes et jusqu'à Bruxelles, ces avantages seraient pour elle l'équivalent d'une grande victoire. Le gouvernement belge n'a pas cru, non sans raison, que de telles facilités données à une nation voisine fussent compatibles avec la réserve que lui impose sa neutralité. On ne peut pas lui reprocher de vouloir favoriser une puissance au détriment d'une autre ; son attitude vis-à-vis de la Prusse n'est pas différente de son attitude vis-à-vis de la France ; jusqu'à présent, si on y regarde de près, c'est encore la Prusse qui est la moins favorisée. Un examen plus impartial de la question et un patriotisme plus tolérant pourraient, à ce qu'il nous semble, nous faire apprécier avec plus de justice la conduite du gouvernement belge ; il a ses obligations comme chaque gouvernement a les siennes, et il convient à un pays qui se respecte d'envisager avec plus de calme le spectacle, devenu très rare aujourd'hui, d'un Etat qui sait comprendre ses devoirs et les remplir.

A quoi servirait d'ailleurs l'exaltation? Nous avons affaire avec un pays libre, dans lequel les ministres n'agissent qu'avec l'assentiment des Chambres; quand ils prennent une initiative, ils savent qu'elle n'aura de valeur qu'autant que la représentation nationale l'aura consacrée. Que peuvent-ils contre la souveraine décision du Parlement? Il serait plus facile aux ministres belges de nous donner satisfaction si chez eux ils n'avaient point de responsabilité et si leur unique souci devait être de complaire à la personne du souverain ; dans ce cas, il suffirait d'avoir

Digitized by Google

pour nous le souverain, lequel aurait pu ordonner à son Sénat, si le Sénat était nommé par lui, de rejeter la loi votée par la Chambre des représentants. Mais en Belgique le roi ne se mêle guère de ces choses; il ne peut rien sur le Sénat, qui est le résultat de l'élection, et, par conséquent, ne relève que de l'opinion publique. On n'a aucune prise sur des pouvoirs ainsi constitués. Ce que notre gouvernement a de mieux à faire, dans une pareille conjoncture, c'est de s'apitoyer sur ce pauvre gouvernement belge, qui n'a pas le moyen, alors même qu'il le voudrait, de faire un acte de complaisance ou quoi que ce soit de contraire aux intérêts ou à la dignité du pays. D'autres sont moins à plaindre.

Nous sommes en Belgique sur un terrain brûlant; il aurait mieux valu ne pas nous y aventurer. Si une diplomatie imprudente ne voit point les dangers auxquels nous exposerait un débat engagé sur cette question de chemins de fer, il faut que l'opinion publique réagisse avec force contre toute ingérence irrégulière et inopportune dans les affaires intérieures de nos voisins. C'est un conflit qui ne s'apaiserait point aussi facilement que le conflit turco-grec, dont la Conférence est enfin arrivée à écarter provisoirement les périls. La solution qui vient d'être donnée à ce conflit paraît être pour les cabinets européens un grand sujet de contentement; le cabinet des Tuileries, en particulier, en est tout fier. Nous comprenons cette joie et nous ne demandons qu'à la partager; il faudrait ne point faire cas de la paix et de l'avantage que l'on en peut tirer au point de vue de la liberté et de la prospérité des peuples pour rester indifférent à tout ce qui doit la maintenir. Mais notre goût pour la paix universelle ne va point jusqu'à nous donner des illusions qu'un avenir prochain ne tarderait pas à dissiper; il ne va point jusqu'à nous aveugler sur les moyens mis en œuvre par quelques diplomates dans le but de rassurer les populations et d'endormir leur vigilance. Les gens sérieux n'aiment point à se payer de mots; ils vont au fond des choses et n'accordent jamais qu'une confiance limitée à la politique d'expédients. Dans le monde des affaires, il n'est point rare de rencontrer d'habiles personnages qui savent toujours se tirer d'un mauvais pas; on les appelle des hommes de ressources, parce que, étant donnée une situation fâcheuse, un désastre imminent, ils trouvent le moyen d'*enguirlander* le péril. Ils ont l'art d'atténuer les crises, mais non celui d'en empêcher le retour en supprimant les causes qui doivent nécessairement les ramener. Combien d'entreprises financières et industrielles ne se soutiennent de nos jours que par des moyens dilatoires, par des compromis, des engagements onéreux qui rendent leur ruine moins prochaine, mais plus inévitable! Il semble que ces finesses si fort en honneur dans la coulisse de la banque et de l'industrie menacent d'envahir la politique; une école nouvelle de diplomatie tend à s'établir, qui n'aurait plus pour objet de vider les différends par les voies régulières et équitables, mais qui viserait seulement à les dissimuler par des procédés expéditifs; une école de gens experts dans les replâtrages, très propres à écarter l'embarras d'aujourd'hui, mais n'ayant nul souci du péril de demain et ne se demandant même pas s'ils ne vont point l'aggraver en le reculant. Ils savent aussi leur Evan-

Digitized by Google

gile et disent volontiers : A chaque jour suffit son mal. Il faut qu'ils n'aient point de principes arrêtés, point de système, point de parti pris surtout en faveur de ceci ou de cela. Ces fantaisistes demandent carte blanche et ne veulent point être arrêtés par de vains scrupules qui ne feraient que paralyser l'essor de leur intelligence hardie.

Il nous semble voir dans la solution que vient de recevoir la querelle des Turcs et des Grecs la marque de procédés diplomatiques d'une espèce toute nouvelle. Ce n'est point la Conférence en elle-même qui est une mauvaise innovation ; il y a des cas où ce genre de tribunal peut rendre de réels services, c'est lorsqu'il est réclamé ou tout au moins accepté par les deux parties ; lorsqu'il s'impose, lorsqu'il vient rendre des décisions qu'on ne lui demande pas, lorsqu'il oblige la partie condamnée à recevoir ces décisions, il nous paraît être une sorte de travestissement du droit du plus fort. Regardons de près ce qui vient de se passer à l'égard de la Turquie et de la Grèce : ces deux puissances sont en querelle ; une vieille inimitié, un antagonisme de race et de religion les séparent. La Turquie, depuis que la Grèce a été reconstituée en nationalité, ne peut se défendre des tracasseries continuelles de cette voisine, qui a l'idée fixe de s'agrandir et de se fortifier à ses dépens. Les choses en étaient venues au point que la Grèce, sans même prendre la précaution de le dissimuler, portait la révolte et la guerre civile dans des provinces dépendantes du territoire turc. Il fut un temps où, devant une pareille agression, l'Etat lésé aurait pu, aurait dû même répondre par une déclaration de guerre. Le Turc tolérant et patient avait donné un premier avertissement au Grec en rappelant son ambassadeur et en bloquant le port de Syra. On n'était pas bien loin de la guerre. C'est alors que tous les cabinets de l'Europe se mirent en émoi ; ils voulurent absolument qu'on leur soumît le différend. Il est probable qu'ils n'auraient point cédé à une pareille sollicitude s'ils ne s'étaient crus chacun personnellement intéressé à ce qui pouvait survenir, si parmi eux il ne s'était agi que de sauvegarder les principes reconnus du droit international. Ce droit était évidemment violé contre la Turquie. Mais, d'un côté, la Grèce avait ses défenseurs, qui ne voulaient point qu'elle fût aussi fortement châtiée qu'elle le méritait ; de l'autre côté, la Turquie avait aussi ses amis — singuliers amis ! — qui ne voulaient point qu'elle se fît justice à elle-même ; et sans se préoccuper de l'adhésion de la Turquie ni de la Grèce, en vertu d'un droit illusoire découlant indirectement d'un protocole oublié, voilà toutes les puissances de l'Europe qui veulent prendre en main l'affaire des Turcs et des Grecs. Elles s'arrangent à leur manière ; elles disent aux uns : Vous avez raison ; aux autres : Vous avez tort ; alors que ni les uns ni les autres ne leur ont demandé leur avis et n'ont reconnu leur autorité. La Turquie s'est résignée quoiqu'elle eût raison et la Grèce s'est récriée quoiqu'elle eût tort. Ce petit Etat a protesté avec une énergie qui a été bien près de le rendre intéressant. Il n'a point voulu que son représentant comparût devant le tribunal européen à un autre titre que le représentant de la Turquie ; son patriotisme s'exaltait au point qu'on a pu croire qu'il allait tenir tête seul à toute l'Europe réunie.

Digitized by Google

La conférence s'est trouvée un moment bien empêchée; sa position était comparable à celle d'un tribunal qui siége en l'absence de tout prévenu et dont la sentence rendue dans le vide ne peut avoir aucune sanction. C'était pour elle le moment de se dissoudre; avec un peu de respect pour le droit incontestable des Grecs récusant sa compétence, elle devait s'abstenir de toute délibération et laisser la querelle suivre son cours naturel. Mais on s'était dit en certains lieux : Il ne faut point que la guerre éclate entre les Turcs et les Grecs; il ne faut point que la Turquie puisse se rendre justice à elle-même, ce serait trop abaisser les Grecs, trop grandir les Turcs. Alors on est entré résolûment dans la violation de toutes les lois et de toutes les convenances diplomatiques; la conférence s'est prononcée quand même, c'est à-dire qu'elle a exigé des Grecs ce que les Turcs exigeaient d'eux et ce qu'ils auraient bien pu obtenir seuls; elle a conduit ce peuple irrité sous les fourches caudines et elle l'a humilié plus que ne l'aurait fait une défaite. Elle n'a pas été plus favorable à la Porte Ottomane, à qui elle enlève le droit de se défendre quand elle est attaquée, et dont le prestige en Orient se trouve, par le fait de cette ingérence, de plus en plus atteint. Mais on n'a point tiré le canon; l'affreuse question d'Orient n'a point montré à l'Europe ses mille pointes; elle s'est repliée sur elle-même et s'est endormie de nouveau au bruit monotone des protocoles. Oui sans doute, elle dort; mais qui peut croire à la durée de ce sommeil factice? Les Grecs vont au premier moment recommencer leurs petites manœuvres; les proclamations de leur gouvernement et la dépêche de M. Théodore Delyannis contenant l'adhésion officielle du cabinet d'Athènes à la conférence dissimulent mal cette arrière-pensée. Il s'est développé chez les Grecs, sous l'empire de la violence qui vient de leur être faite, une ardeur patriotique qu'aucun ministère, si dédaigneux qu'il soit de popularité, ne pourra contenir. D'ailleurs, en subissant la loi de la conférence, le gouvernement hellénique n'a pris aucun engagement. Un traité conclu à la suite d'une collision avec la Turquie l'eût lié; la sentence d'un tribunal dont il n'a point reconnu la compétence ne le lie point. Le sentiment populaire a été froissé chez les Grecs; il prendra sa revanche et avec d'autant plus d'énergie qu'il aura été plus longtemps contrarié. La Turquie n'est guère plus satisfaite que la Grèce; elle avait une occasion de montrer sa force et de commander le respect; la conférence la lui a fait perdre; elle n'aspire évidemment qu'à la ressaisir. Voilà donc cette œuvre de paix : des intérêts méconnus, des droits compromis, l'intervention de l'Europe introduisant en Orient de nouvelles causes de conflit et ne retardant la crise que pour la compliquer de nouveaux griefs et de nouveaux périls.

Mais enfin, puisque nous avons des heures de répit, détachons nos regards des conflits internationaux et revenons à nos affaires. Le Corps législatif est très occupé en ce moment de celles de la ville de Paris. Un emprunt légal était devenu nécessaire pour couvrir un emprunt déguisé. Comme le gouvernement prévoyait des récriminations, il a fait, en apparence du moins, une grande concession : il a accordé à la Chambre, pour l'avenir, l'examen du budget extraordinaire de la ville de Paris.

Digitized by Google

C'est une concession assez ingénieusement faite aux réclamations de ceux qui demandent, depuis vingt ans, que la ville de Paris rentre dans le droit commun. On a cru que toute la difficulté serait levée le jour où un contrôle légal et régulier de ses finances serait fait par les représentants du pays. Ce n'est point là précisément ce que réclamait l'opposition; elle aurait voulu, pour exercer le contrôle municipal, non point des députés, mais des conseillers municipaux. Faute de mieux, nous prenons les députés; mais le gouvernement se tromperait s'il croyait qu'on va le tenir quitte pour cette demi-concession. S'il a eu cette illusion, elle doit être dissipée aujourd'hui, car il n'y a pas un des orateurs de la gauche qui n'ait fait entrer dans ses conclusions le retour de la ville de Paris au régime municipal et au droit commun. Il serait difficile de dire si, avec des conseillers dont le suffrage universel l'aurait entouré, le préfet de la Seine eût pu accomplir les travaux considérables et dispendieux dont il nous fait depuis si longtemps les spectateurs et un peu les victimes; les conseillers de Paris auraient eu sans doute la nuance des députés de Paris. M. Haussmann eût été bien malheureux, ou plutôt il eût été tout à fait impossible; ni lui, ni son œuvre n'existeraient. Ce ne serait pas un bien grand malheur si nous avions une œuvre meilleure, mais tout fait supposer que Paris serait resté dans le *statu quo*, ou tout au moins qu'il aurait subi de lentes transformations sur un plan beaucoup moins vaste et avec des procédés financiers moins hardis. M. Haussmann a demandé et il a eu, pour ses entreprises, un pouvoir dictatorial; il a eu seul, dans tout l'Empire, le privilége de dépenser des milliards, de tailler, de rogner, de remuer toute une population sans avoir de comptes sérieux à rendre. Le pouvoir qui lui a fait cette situation exceptionnelle avait prévu sans doute à combien de critiques elle donnerait lieu; mais il attachait une telle importance à la mission que M. Haussmann avait à remplir, qu'il a bravé d'avance tout ce qu'on pourrait objecter à l'organisation d'une édilité qui semble aussi étrangère à nos mœurs qu'elle est étrangère à l'esprit général de nos institutions.

Il y avait des raisons politiques et des raisons dynastiques pour qu'il en fût ainsi; nous distinguons les premières des secondes, bien qu'elles semblent pouvoir être confondues. Les raisons politiques sont connues; l'Empire, qui avait vu quels avantages l'ancienne installation de Paris présentait à l'émeute, et combien un pouvoir était exposé à être renversé dans une ville où l'insurrection avait marqué de sanglantes étapes, l'Empire, disons-nous, voulait supprimer ce danger qui menaçait à la fois les pouvoirs constitués et l'ordre public; il pensait qu'il en existerait encore assez d'autres pour lui faire craindre le sort de ses devanciers. La raison dynastique est moins sérieuse, mais elle a aussi son importance. Une dynastie entre dans l'âme d'une nation, dans ses habitudes, dans ses sympathies par un bon gouvernement d'abord; elle y entre encore par la vue des objets extérieurs; elle met son empreinte sur les monuments de marbre et de pierre, afin de faire naître dans l'esprit du peuple la pensée qu'elle doit durer, pour le moins, aussi longtemps que ces monuments. C'est en vain que l'aspect de nos édifices publics montre des estampilles diffé-

Digitized by Google

rentes, qui disent assez que les dynasties ne sont pas aussi éternelles que la matière où elles gravent leurs emblèmes, et qu'un pouvoir nouveau a bientôt fait, quand il le peut, de démarquer les monuments publics; chaque nouveau souverain qui nous arrive a la faiblesse de vouloir incruster son chiffre partout, et il pense naturellement que plus il fera construire, plus il pourra faire répéter ce chiffre et l'enlacer d'ornements et de formes artistiques propres à le faire respecter. Napoléon III a surpassé, dans ce genre, tous ses prédécesseurs : des N, des aigles, il y en a partout ; ces signes de la dynastie impériale ont servi de motif à tous les bas-reliefs ; l'art contemporain a tourné autour de cette initiale et de ce blason, et lui a fait, sur tous les frontons, sur tous les panneaux, jusque dans les recoins les plus ignorés, les plus inaccessibles, dans les socles et sur les faîtes, un tel cortége de festons, de guirlandes fouillées et ciselées, qu'il l'a mis à l'abri, sinon des injures du temps, du moins des injures de la rue. Il faudrait démolir le Louvre, les théâtres, les églises, les gares, les ponts, les fontaines pour en effacer la trace de la dynastie régnante ; on a pensé que la prochaine révolution reculerait devant ces dévastations. Voilà donc l'esprit de l'œuvre de M. Haussmann ; la question de salubrité n'y est point étrangère ; on a été heureux de pouvoir y faire accorder les intérêts politiques et dynastiques avec une apparence d'intérêt populaire, et même si l'on veut avec les intérêts démocratiques entendus de la façon romaine.

La question cependant doit être examinée sous un autre point de vue. Rien n'est plus cher que de bâtir, et lorsque l'on commence, il faut voir où l'on va ; il y a toujours, pour les grandes entreprises comme pour les plus modestes, le quart d'heure de Rabelais. Ce quart d'heure est venu pour la ville de Paris ; la série des ressources est épuisée, et le moment n'est pas éloigné où les travaux en voie d'exécution vont peut-être se trouver arrêtés. Il y a déjà de gros déficits à solder, des ressources nouvelles à créer. C'est lorsque les choses sont arrivées à un état presque désespéré que l'on a recours au Corps législatif ; ce ne sont point des comptes qu'on lui soumet ; c'est un bilan que l'on dépose entre les mains des représentants du pays. Triste besogne pour eux! On leur donne à réparer un mal peut-être irréparable. Combien il eût été plus sage, plus utile et surtout plus légal de lui demander son approbation pour des dépenses à faire que sa sanction pour des dépenses accomplies. M. Thiers a très éloquemment formulé ce reproche ; il ne s'est point montré, nous le voulons bien, un homme de progrès ; mais il a rappelé, avec beaucoup de force, le gouvernement à l'observation des principes financiers dont la ville de Paris s'est écartée tant qu'elle a voulu. Le discours de cet honorable député, si aigrement critiqué par les organes du gouvernement, a du moins ce mérite, qu'il met au jour les vices d'une administration qui, trop passionnée pour le but qu'elle poursuivait, ne s'est point suffisamment inquiétée de la régularité des moyens.

M. Haussmann dépassait toujours les crédits qui lui étaient alloués; il est allé jusqu'à dévorer deux milliards et jusqu'à contracter, sous des formes plus ou moins ingénieuses, des emprunts considérables et parfaitement irréguliers. La folie dépensière, qui est la maladie du régime ac-

Digitized by Google

tuel, s'est manifestée avec ses symptômes les plus terribles dans la gestion du préfet de la Seine; il vient, aujourd'hui qu'il ne sait plus à quelle branche s'accrocher et qu'il sent venir les moments difficiles, demander, afin de couvrir des dépenses faites, une loi pour un nouvel emprunt de 465 millions dont les conditions avec le Crédit foncier sont arrêtées depuis longtemps et dont les bénéfices sont sans doute déjà répartis. Le gouvernement, qui apprête cette loi d'emprunt quand le montant de l'emprunt est déjà dévoré, voit le terrain se dérober sous ses pas, et par une condescendance qui sent le piége, il confesse qu'on a trop dépensé en prenant l'engagement de soumettre désormais le budget extraordinaire de la ville à l'examen du Corps législatif. Ne serait-on pas en droit de se demander pourquoi, lorsqu'on s'est passé si longtemps des représentants de la nation, alors que leur intervention eût été efficace, on vient la solliciter, aujourd'hui qu'elle ne peut être que stérile? Quelle est la cause de cette dérogation au droit municipal? Il y en a qui attribuent cette conversion au désir qu'a M. Haussmann de suivre le courant libéral et de s'assujettir lui-même au contrôle que le gouvernement dit vouloir rechercher pour tous ses actes. De moins charitables suppositions nous représentent le gouvernement en proie à la terrible appréhension d'être bientôt obligé de fermer tous les chantiers et de laisser sans ouvrage les trois cent mille ouvriers qu'il occupait. Le danger d'une pareille situation est si grand, il rappelle des souvenirs si effrayants pour l'ordre public et pour la sécurité de l'Etat, que le moment a paru tout à fait bien choisi pour engager la responsabilité nationale. Il allait de soi, sous l'influence de ces périls imminents, que l'on voulût faire participer le Corps législatif aux affaires de la ville; on lui a très généreusement fait don d'une prérogative nouvelle; c'est lui qui votera désormais le budget extraordinaire, qui était resté jusqu'à présent dans les attributions de la commission municipale. Les représentants du pays n'ont point vu, au premier coup d'œil, les conséquences que pouvait avoir pour eux ce funeste présent; ils ont accepté, comme une marque de déférence pour leur souveraineté, ce qui n'était au fond qu'une précaution habilement prise par le pouvoir exécutif. Quelques-uns seulement ont protesté, mais au nom des prérogatives municipales; ils auraient pu protester au nom des prérogatives de la représentation nationale, qui, sous cette apparente largesse du gouvernement, pouvaient être compromises après avoir été si longtemps méconnues. C'est un côté de la question qui ne semble pas avoir été aperçu par les orateurs de l'opposition, quoique celle-ci ait, M. Thiers en tête, retourné la question à peu près dans tous les sens. Le gouvernement cependant a laissé percer plusieurs fois ses préoccupations; et si l'on examine avec soin le discours de M. de Forçade la Roquette, on y verra un certain penchant à caresser l'esprit démocratique, à se rendre sympathiques ces classes populaires qui ont gardé un bon souvenir du représentant Nadaud et du représentant Lagrange, dont M. le ministre de l'intérieur a fort ingénieusement introduit les noms dans son éloquent plaidoyer.

Inutiles efforts d'éloquence! La majorité elle-même, souvent si facile à

Digitized by Google

entraîner, ne se montrait pas convaincue; un de ses membres, M. Calley Saint-Paul, interprétant la pensée d'un grand nombre de ses collègues, continuait à récriminer contre l'administration de la ville et voulait attirer l'attention de l'Empereur sur les abus qui s'y étaient commis. Une pareille matière était de nature à jeter l'alarme dans l'âme des ministres; elle leur imposerait, dans tous les cas, l'obligation de se jeter entre l'Empereur et la Chambre pour dégager la responsabilité de la couronne et ne point mêler directement le souverain à ces tristes débats. C'est en présence de ce péril que M. le ministre d'Etat est monté à la tribune en annonçant qu'il allait étonner le monde par sa sincérité. Il a fait aux adversaires des procédés administratifs de M. Haussmann les concessions les plus inattendues; il a reconnu les illégalités commises, l'illégalité des bons de délégation, l'illégalité des emprunts anticipés, tout ce que n'avaient voulu reconnaître ni les deux organes du gouvernement qui avaient parlé avant lui, ni même la commission de la Chambre. M. Rouher a fait bon marché de tout cela; dans le péril extrême où il voyait le projet de loi, il a jeté par-dessus bord conseiller d'Etat, ministre de l'intérieur, rapporteur, tout ce qui le gênait, et il a accompli cet acte héroïque sans se préoccuper le moins du monde de détruire cette homogénéité ministérielle que, dans une autre enceinte, il s'était plu à proclamer. La Chambre marchait de surprise en surprise; elle écoutait parler le ministre d'Etat et se sentait quelque peu flattée de la nouvelle victoire qu'elle venait de remporter sur le pouvoir exécutif. C'est la seconde fois que, devant l'attitude énergique de la majorité, le gouvernement fléchit et fait les plus belles promesses. On se souvient des engagements qu'il dut prendre, il y a un an, sous la pression des représentants du pays, à l'égard du pouvoir temporel, que les tentatives garibaldiennes venaient de menacer de nouveau. Quoiqu'il soit un peu tard pour tirer parti d'une influence que la majorité législative ne se connaissait pas, il n'est pas inutile de la constater; elle pourra servir aux électeurs et leur apprendre qu'ils peuvent attendre plus de bien des députés indépendants que d'une majorité complaisante, prête à soutenir le pouvoir jusque dans ses plus graves erreurs.

Cette pensée des élections prochaines domine toutes ces discussions; elle est aussi bien dans les attaques de l'opposition que dans la défense du gouvernement. Elles auront surtout une importance considérable à Paris, et l'on pense avec raison que les débats relatifs aux faits et gestes de M. Haussmann ne seront point sans exercer une influence décisive sur les résultats électoraux de 1869. L'autorité semble compter aussi sur l'épouvante que doit causer à une certaine classe de la population ce qui se débite dans les réunions publiques. Il faut avouer que, de ce côté, la sottise de quelques sectaires du socialisme favorise singulièrement les plans de l'autorité; ils ont des violences de langage inouïes. Si grands que soient les avantages que le gouvernement pouvait retirer de ces excès, il a bien fallu qu'il se décidât à prendre contre les réunions publiques les mesures que la loi lui prescrivait et qui lui ont été réclamées d'ailleurs par quelques députés de la droite. Pour se conformer au désir manifesté par l'interpellation de M. de Benoist et de ses collègues,

Digitized by Google

le ministre de l'intérieur a adressé au préfet de police une lettre qui demande une application plus rigoureuse de la loi sur les réunions publiques. A la suite de cette circulaire, les commissaires de police ont été moins tolérants, sans que les orateurs fussent plus modérés, et il a fallu dissoudre deux ou trois réunions, qui se sont dispersées sur la sommation qui leur a été faite, sans opposer de résistance. La propagande socialiste continue donc son travail et donne des séances qui, pour être intéressantes et un peu suivies, doivent être toujours orageuses. Il faut rendre au bon sens public cet hommage, qu'il se familiarise déjà avec ces excentricités et qu'il en fait bonne justice sans que l'autorité s'en mêle.

L'Espagne a fait un pas vers un gouvernement régulier; les Cortès sont constituées : elles ont reçu la démission du gouvernement provisoire, auquel elles ont voté des remercîments, et elles ont entendu les trois discours que chacun des trois chefs démissionnaires s'est cru obligé de leur adresser. Ces discours contiennent les déclarations les plus explicites et jusqu'à un certain point les plus inattendues. Le général Prim s'est signalé par une attitude tout à fait digne des temps héroïques ; il n'est point, comme on avait pu le supposer, l'ami secret de quelque prétendant ; il n'aspire à aucune grande position auprès d'une monarchie nouvelle; il continue à mépriser la dynastie qu'il a contribué à renverser il y a six mois, après l'avoir servie pendant vingt ans et s'être laissé combler de ses faveurs. Il s'est défendu avec une telle énergie des imputations dirigées contre lui par quelques organes de la presse espagnole et étrangère, qu'il lui sera certainement bien difficile d'adorer ce qu'il vient de brûler de nouveau avec tant d'emphase. Voilà un mois que les chefs de la révolution espagnole nous disent ce qu'ils ne veulent pas; il serait peut-être temps qu'ils nous apprissent ce qu'ils veulent, ou tout moins ce qu'ils croient utile à leur pays. Tout leur paraît possible excepté le retour de la dynastie déchue; ils prendront un prince portugais, un prince italien, un prince anglais, un prince danois, ou même un prince japonais plutôt que le prince des Asturies. Ne feraient-ils pas mieux de dire tout de suite qu'ils ne veulent prendre personne et vivre dans ce provisoire jusqu'à ce que le temps l'ait consacré et rendu définitif? Ce délai peut être long; mais les Espagnols, leurs chefs du moins si ce n'est eux, paraissent avoir acquis beaucoup de patience. Nous qui de l'étranger ne voyons point les choses de l'Espagne à travers le même prisme que le général Prim et ses collègues, nous continuons à penser qu'il n'y a que deux partis à prendre pour le peuple d'Espagne : ou revenir à la dynastie tombée, ou restaurer l'héritier de don Carlos. Il nous paraît difficile que les Espagnols, puisqu'il est bien convenu qu'ils ne sont pas nés pour la république, sortent de ces deux candidatures; ils sont même bien favorisés de n'en avoir que deux; en France, lorsque nous nous mettons en révolution, nous en avons trois ou quatre qui nous menacent. Heureuse l'Espagne de n'avoir que deux prétendants ! Le gouvernement impérial, qui s'intéresse plus qu'il ne l'a montré jusqu'à présent à ce qui se passe de l'autre côté des Pyrénées, n'a pas accueilli avec beaucoup de satisfaction la profession de foi du général Prim; il semblait

Digitized by Google

compter sur des dispositions moins hostiles au prince des Asturies. Tels sont du moins les sentiments qu'on lui prête. Il fera sagement de quitter de pareils soucis et de continuer à être hospitalier pour tous ceux que la situation actuelle de l'Espagne tient éloignés de leur pays. Il ne prend point ombrage de la présence à Paris de la reine Isabelle et de don Carlos; mais ses agents sont moins tolérants envers les partisans de ces augustes personnages. Le sous-préfet de Bayonne surveille les Espagnols qui se préparent à passer la frontière; il leur demande leur passe-port, et lorsqu'il flaire un carliste, il l'arrête; ce fonctionnaire en a arrêté ainsi d'un seul coup de filet soixante-huit, qu'il a expédiés sur Limoges, où ils vivent internés. Voilà soixante-huit voix qui manqueront au plébiscite qui doit fixer la couronne d'Espagne sur une des têtes qui la convoitent. Il ne nous est pas revenu que le sous-préfet de Bayonne exerçât la même surveillance et la même rigueur sur tous les Espagnols qui regagnent leur pays; sa protection ne s'exerce peut-être que sur les partisans de don Carlos. Quoi qu'il en soit, ces façons peu libérales nous semblent incompatibles avec les coutumes de notre pays et avec le caractère de nos institutions; soyons propices aux exilés des autres pays, nous qui nous exposons si souvent à leur réclamer l'hospitalité pour les nôtres.

Le secrétaire de la rédaction : PASCAL PICARD.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

A peine le conflit gréco-turc était-il apaisé, que surgissait une nouvelle question, cette fois plutôt commerciale que politique, mais à laquelle l'opinion publique, aidée par les fautes du gouvernement, a donné une importance qu'elle ne devait pas avoir. Nous voulons parler du vote, par le Parlement belge, d'une loi relative à la cession, par les compagnies concessionnaires de chemins de fer, de la propriété ou de l'exploitation de leurs lignes en Belgique. Cette loi, votée à la suite d'une convention provisoire passée entre l'Est français et la Compagnie belge du Grand-Luxembourg, a été interprétée en France d'une manière très défavorable, et comme étant une marque d'hostilité à l'égard de notre pays. Dans la mesure prise par le gouvernement belge, des gens peu éclairés ou très aveuglés par la colère ont voulu voir la main de la Prusse, et tout naturellement alors, la question changeait de terrain : d'une affaire purement commerciale et économique, on en a fait une question essentiellement politique et pouvant servir de prétexte à de tristes représailles.

Il ne nous appartient pas d'examiner si la Belgique a eu raison ou bien a eu tort. La question est traitée ici même par une autre plume que la

Digitized by Google

nôtre. Nous ne pouvons que constater la vive émotion que cette nouvelle inattendue a produite sur notre marché. Il faut, du reste, rendre cette justice à nos journaux officieux, qu'ils ont tout fait pour solliciter les appréhensions du public, et ce n'est pas leur faute si, grâce à leurs conseils, le gouvernement n'a pas encore envoyé 100,000 hommes à la frontière. Heureusement que cet incident, qui avait pris, à son début, des proportions considérables, n'a pas tardé à être ramené à sa véritable valeur, et comme l'incident gréco-turc, après avoir jeté le trouble dans les affaires, il est passé aujourd'hui à l'état de souvenir, et on peut faire cette remarque qu'après une légère baisse, une vive réaction a eu lieu, dont la généralité des valeurs a largement profité.

Ce nouveau mouvement de baisse et de hausse donne la mesure de ce qui pourrait arriver si jamais un événement sérieux venait à surgir, et il indique clairement le peu de consistance des valeurs que la spéculation a surmenées. Plus que jamais la prudence est nécessaire. Les syndicats, dont nous parlions récemment, et dont nous faisions ressortir un des côtés avantageux, suivent une voie fatale, et tombent dans les errements dont nous appréhendions les conséquences pour eux comme pour le public. Loin de soutenir modérément telle ou telle valeur, injustement dépréciée, ils lui font subir des mouvements de bascule excessifs, des variations échevelées ; et les excès qu'ils commettent leur aliènent la confiance du public, auquel ils pouvaient cependant si facilement être utiles, en restant dans leur rôle, c'est-à-dire en ne spéculant pas. La leçon qu'ils viennent de recevoir leur profitera-t-elle? Nous en doutons, car la spéculation à la hausse a des préjugés et des convictions aussi enracinés que la spéculation à la baisse ; toutes deux sont dangereuses, et engendrent presque toujours des déceptions et des ruines. Quand donc pourrons-nous voir des opérations régulières s'établir sur nos marchés? Quand donc les affaires ne seront-elles plus menées par tels ou tels individus qui ne vivent que par la spéculation? Nous ne nous lasserons jamais de nous élever contre des menées aussi scandaleuses que celles que nous avons sous les yeux, et de prémunir l'épargne contre les dangers auxquels elle est exposée. Il nous faudrait des volumes pour signaler et démontrer les abus dont la Bourse est le théâtre. Ces abus seraient si facilement réprimés si les agents de change prenaient en considération la mission importante qu'ils ont à remplir, en ne prêtant pas leur ministère à des opérations de jeu !

Dans cette dernière quinzaine, une hausse effrénée s'est produite sur les actions des Tabacs d'Italie. En moins de trois bourses, la prime sur cette valeur a été poussée à plus de 180 fr. par titre. Nous cherchons vainement la cause de ce prodigieux enthousiasme, qui rappelle les beaux jours du Crédit mobilier. On pousse à 180 fr. de prime une valeur qui n'a pas encore donné de résultats, et dont le revenu est encore complétement aléatoire. Nous avons été des premiers à rendre justice à l'opération en elle-même et à lui donner tout l'appui qu'elle méritait, mais c'est avec peine que nous envisageons ce qui vient de se passer. On retire à la valeur ce qu'elle a de sérieux et on éloigne d'elle les capitaux qui recher-

Digitized by Google

chent, dans leurs placements, la sécurité et aussi la *tranquillité*. Sans doute, la ferme des Tabacs d'Italie produira d'excellents résultats, mais ne serait-il pas raisonnable d'attendre, avant de faire coter 200 fr. de prime, qu'un premier dividende donne la mesure exacte de la valeur du titre? C'est une simple question que nous posons aux banquiers qui ont lancé l'affaire, et nous souhaitons qu'ils n'aient pas à regretter bientôt l'exagération du cours actuel de cette valeur.

Tous les mois de l'année 1868 ont été marqués par des émissions continues d'actions et d'obligations de Sociétés diverses ou d'emprunts d'Etat. Il paraît que l'année 1869 ne veut le céder en rien à sa devancière. Nous avons eu le mois dernier l'émission du capital-actions de la Compagnie de l'Est-Hongrois ; nous avons eu ce mois-ci une émission de 20,000 obligations de la Compagnie du chemin de fer Guillaume-Luxembourg. Cette émission, souscrite dans des proportions considérables, a soulevé de nombreuses critiques. On croyait qu'elle était faite, pour le compte de la Compagnie, par la Banque des Pays-Bas, quand tout à coup le directeur du Guillaume Luxembourg déclare que sa Compagnie est complétement étrangère et désintéressée dans la souscription en question, et que les 20,000 obligations offertes au public par la Banque des Pays-Bas font partie de ses anciennes émissions.

Or, il paraît que ces titres ont été achetés autrefois par la Banque des Pays-Bas à très bas prix, et que cet établissement, fatigué de les conserver en portefeuille, a éprouvé le besoin de les placer dans le public à 300 fr., quand on sait pertinemment qu'il y a un an ces mêmes obligations valaient à peine 200 à 225 fr. Nous comprenons, jusqu'à un certain point cependant, que, grâce à la crédulité publique, on prélève des bénéfices aussi considérables; mais il nous semble qu'une émission de titres, faite en dehors de la Compagnie dont on emploie le nom pour lancer l'opération, est répréhensible au plus haut degré. Qu'adviendrait-il, en effet, s'il prenait fantaisie à quelque spéculateur d'annoncer qu'il émet telle ou telle quantité d'obligations de la ville de Paris, par exemple? La ville de Paris protesterait, dans l'intérêt de ses nombreux souscripteurs, et peut-être poursuivrait-on le promoteur d'une souscription semblable comme auteur d'une fausse nouvelle? Nous comprenons, nous le répétons encore, que la Banque des Pays-Bas ait cherché à liquider une telle quantité d'obligations étrangères; mais pourquoi ne s'est-elle pas servie du marché établi à la Bourse? La Compagnie du Guillaume-Luxembourg semble se contenter d'une simple protestation. C'est, en vérité, faire peu de cas de son crédit.

De grandes opérations financières sont en voie de préparation. On annonce l'arrivée à Paris de S. Exc. Daoud-Pacha, ministre des travaux publics de Turquie. Il viendrait, dit-on, s'entendre avec la « Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie..... en Turquie, » en lui concédant les chemins de fer turcs à construire dans l'empire ottoman. On parle d'un grand emprunt intérieur et extérieur de 800 millions de francs, et la Turquie emploierait, pour le

Digitized by Google

mener à bonne fin, tous les agents financiers de l'Europe entière, moyennant des commissions importantes.

Après l'emprunt turc surgiraient encore un emprunt portugais, un emprunt espagnol, un emprunt russe, un emprunt égyptien. Ce tableau sera complet si nous ajoutons, comme perspective, le dédoublement du capital social du Crédit foncier, en même temps que la consolidation, par voie d'émission d'obligations, des 465 millions dus à cet établissement par la ville de Paris, à moins que la Chambre n'impose l'emprunt direct, ce qui n'en serait pas moins un appel au crédit. On dit que l'argent est abondant, qu'il reste improductif dans les caisses publiques. Ce ne seront pas, certes, les emplois qui lui feront défaut. De tous côtés il sera sollicité : les plus belles réclames seront faites pour l'attirer dans ces opérations qui naissent, pour ainsi dire, chaque jour. En présence de ces sollicitations pressantes, provenant principalement de l'étranger, n'est-il pas juste de se demander quelle sera la part de la France? Nous voyons, à chaque instant, éclore des émissions de valeurs étrangères patronnées par des banquiers et des établissements de crédit français, et nulle part nous ne trouvons une institution s'occupant de l'extension de notre réseau de chemins de fer et cherchant à donner à notre commerce et à notre industrie l'extension et l'activité dont ils ont tant besoin. Les affaires étrangères sont à l'ordre du jour. Faudra-t-il pour y mettre un frein que de nouvelles déceptions frappent cruellement le public qui s'y est intéressé aussi aveuglément?

Déjà l'Est-Hongrois, qu'on disait si bien souscrit, est en perte sur ses prix d'émission. La valeur réputée solide, bien gagée, offrant toute sécurité et garantie, est délaissée. Bientôt peut-être sera-t-elle abandonnée complétement et les souscripteurs chercheront en vain à se dégager. Il sera trop tard. Il existe en France tant d'affaires, tant d'entreprises à exécuter et à entreprendre, qui toutes donneraient d'excellents résultats! Nous sommes affligé de voir le peu de cas qu'on en fait. Les institutions de crédit ne sont plus que des institutions de crédit étranger. Le crédit français leur importe peu : ce qu'il leur faut, ce qu'elles demandent, ce sont des commissions, des bénéfices à recueillir dans des opérations où la France n'apparaît que pour donner ses capitaux. On a dit avec raison que l'argent n'avait pas de politique. Ce n'est malheureusement que trop vrai, et chaque jour nous en avons des preuves convaincantes.

Il appartient à la Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie *en France* de réagir contre les tendances actuelles et de se déclarer ouvertement le véritable représentant, comme le plus énergique défenseur des intérêts français. Elle atteindra ainsi le but que ses fondateurs lui avaient marqué ; elle rendra des services au commerce et à l'industrie, en leur accordant aide et protection. Elle doit fortifier l'industrie française pour la mettre en état de lutter avec avantage contre la concurrence étrangère; seconder les vues du gouvernement en rappelant dans la circulation commerciale tous les capitaux qui s'éloignent de la société en commandite; favoriser le développement des entreprises commerciales et individuelles en leur apportant l'appui de son crédit, la garantie d'un contrôle plus efficace; enfin, exécuter de grands travaux

Digitized by Google

d'utilité publique et négocier toutes opérations financières ayan pour objet d'accroître les forces productives du pays et d'étendre les relations du commerce international.

C'est en suivant ce programme, qui n'est autre, du reste, que celui qu'on trouve inscrit dans le préambule des statuts de la Société, que l'institution de la rue de Provence pourra véritablement favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France. Et ce ne seront point les emprunts turcs, égyptiens, italiens, espagnols, hongrois, autrichiens, qui lui donneront la force et le prestige qu'elle est en droit d'attendre quand à sa tête se trouvent des administrateurs aussi éclairés que MM. Herpin, Denière, Alfred Leroux, Talabot et tant d'autres industriels et commerçants parmi les plus distingués et les plus dignes d'estime et de confiance.

ALFRED NEYMARCK.

Monsieur le directeur,

Je réponds aux observations faites par un membre de la Société de Quintin à mon travail sur la législation des mines (chapitre de la statistique), et je prends une à une les erreurs indiquées :

1° Page 314, ligne 5. Dépôts houillers découverts et à découvrir : 20,000 *milliards de tonnes*, et plus bas la millième partie, qui est de 20 *milliards de tonnes*. C'est exact. L'auteur de la lettre a lu à tort 20 milliards dans le premier passage; c'est 20,000 qui est imprimé.

2° Page 315. Au lieu de *tonnes*, il faut lire *quintaux*. Il eût peut-être été facile de le comprendre en se reportant à la page 313, ligne 21, où il est dit que la France produit 12 millions de tonnes; la page 315 parlant de 120 millions, c'est de quintaux qu'il s'agit, ce qui concorde, parce qu'une tonne vaut 10 quintaux.

3° Production de l'or, page 317. « La production actuelle de l'or *en Europe et en Amérique*, ai-je dit, représente une valeur de 450 millions, dont la Californie fournit 300, le reste de l'Amérique 50, et l'Europe 100 millions. » L'auteur de la lettre ajoute : *Reste zéro pour l'Australie !* Cela tient à ce que l'Australie ne se trouve ni en Europe, ni en Amérique, mais dans une cinquième partie du monde, à laquelle on a, je crois, donné le nom d'Océanie. L'Australie est le nom moderne donné à ce grand continent que les anciens atlas appellent Nouvelle-Hollande.

Ainsi, monsieur le directeur, vous pouvez rassurer votre correspondant; tous les chiffres de l'article qu'il a pris la peine de lire n'ont pas été posés au hasard. Tout se réduit au mot *tonnes* au lieu de *quintaux*, faute qui a échappé à la correction des épreuves.

Veuillez agréer, etc.

ÉMILE DORMOY,
ingénieur des mines.

ALPHONSE DE CALONNE.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES DU SOIXANTE-SEPTIÈME VOLUME

JANVIER ET FÉVRIER 1869. (17e année. — 2e série.)

Pages

L'ALLEMAGNE DU NORD PENDANT L'OCCUPATION FRANÇAISE (1806-1907), D'APRÈS DES DOCUMENTS CONTEMPORAINS (2e partie), par M. X*** . . . . . .

UNE RECTIFICATION DE LA FRONTIÈRE FRANCO-ITALIENNE, par M. TADDEO CASAMONTI 33

DES DIVERSES MANIÈRES DE CONCEVOIR ET D'EXPLIQUER LA VIE (1re partie), par M. le Dr DEBROU 65

L'ESPRIT FÉDÉRAL EN ESPAGNE, par M. A. GERMOND DE LAVIGNE. 100

FÉLIX HOLT LE RADICAL, roman (2e partie), par GEORGE ELIOT, imité par M. CAMILLE LEBRUN. 110

LE MONITEUR ET LE JOURNAL OFFICIEL, par M. ALPHONSE DE CALONNE. 151

CHRONIQUE LITTÉRAIRE, par M. ANATOLE CLAVEAU. 164

REVUE MUSICALE, par M. MAURICE CRISTAL. 172

CHRONIQUE POLITIQUE, histoire de la quinzaine. 176

CHRONIQUE FINANCIÈRE, par M. ALFRED NEYMARCK 190

DES DIVERSES MANIÈRES DE CONCEVOIR ET D'EXPLIQUER LA VIE (2e et dernière partie), par M. le Dr DEBROU 193

L'UNITÉ D'ÉTALON ET LA DÉMONÉTISATION DE L'ARGENT, par M. CH. LE TOUZÉ . . 229

L'IRLANDE SOUS LES TUDORS, par M. HIPPOLYTE VATTEMARE. 244

L'ARCHITECTURE DE L'AVENIR ; A PROPOS DE LA RENAISSANCE FRANÇAISE (1re partie), par M. CÉSAR DALY 259

DEUX MOIS EN ESPAGNE (5e et dernière partie), par M. AMÉDÉE MARTEAU. 282

FÉLIX HOLT LE RADICAL, roman (3e partie), par GEORGE ELIOT (imité par M. CAMILLE LEBRUN.) 315

REVUE CRITIQUE : *Li l'arpaïoun Rlu*, de M. William C. Bonaparte-Wyse, par M. ADRIEN DONNODEVIE. — *Le Mariage, la Séparation et le Divorce*, de M. J. Tissot, par M. P. R. 350

LA QUESTION D'ORIENT DEVANT LA CONFÉRENCE DE PARIS : ROUMANIE, GRÈCE ET TURQUIE, par M. ALPHONSE DE CALONNE 354

CHRONIQUE POLITIQUE, histoire de la quinzaine. 368

CHRONIQUE FINANCIÈRE, par M. ALFRED NEYMARCK. 380

Digitized by Google

Page

LE CHRISTIANISME DANS L'EMPIRE ROMAIN. — LA PERSÉCUTION SOUS TRAJAN, par M. B. AUBÉ 385

L'ARCHITECTURE DE L'AVENIR ; A PROPOS DE LA RENAISSANCE FRANÇAISE (2e et dernière partie), par M. CÉSAR DALY 422

L'ALLEMAGNE DU NORD PENDANT L'OCCUPATION FRANÇAISE (1806-1807), D'APRÈS DES DOCUMENTS CONTEMPORAINS (3e et dernière partie), par M. X***. 449

FÉLIX HOLT LE RADICAL, roman (4e partie), par GEORGE ELIOT, imité par M. CAMILLE LEBRUN. 479

LES RÉPUBLIQUES DE LA PLATA ET LA GUERRE DU PARAGUAY, par M. JOHN LE LONG. 511

QU'IL EST URGENT DE DISCUTER LA CONSTITUTION, par M. ALPHONSE DE CALONNE. 548

REVUE MUSICALE, par M. MAURICE CRISTAL 555

CHRONIQUE POLITIQUE, histoire de la quinzaine. 569

CHRONIQUE FINANCIÈRE, par M. ALFRED NEYMARCK. 573

LA PHILOSOPHIE POSITIVE; SES PRÉTENTIONS, SES DÉFAILLANCES, par M. HENRY MONTUCCI. 577

UN ÉCRIVAIN HUMORISTE AU XVIIIe SIÈCLE. — LE COUSIN JACQUES, par M. JULES ÉVRARD 597

HOMMES D'ÉTAT ET JURISCONSULTES ANGLAIS. — LORD THURLOW, par M. EDOUARD HERVÉ 634

FÉLIX HOLT LE RADICAL, roman (5e partie), par GEORGE ELIOT, imité par M. CAMILLE LEBRUN 659

LE PARLEMENT ANGLAIS SOUS L'EMPIRE DE LA NOUVELLE LOI ÉLECTORALE, par M. E. HOUGHTON 685

M. DE BISMARK ET LA QUESTION DES CHEMINS DE FER BELGES, par M. ALPHONSE DE CALONNE. 719

REVUE CRITIQUE : I. Otto Jahn, *Essais populaires sur l'antiquité*, par M. E. MUNTZ. — II. *Nos mœurs politiques*, de M. Fernand Giraudeau, par M. L. DEROME. — — III. *Lettres de Gœthe à F. A. Wolf*, par M. E. MUNTZ. — VI. — *Œstreich und Deutschland im Revolutionskrieg*, de M. H. de Sybel, par M. T. Z. 733

QU'EST-CE QUE DISCUTER LA CONSTITUTION, par M. ALPHONSE DE CALONNE. 747

CHRONIQUE POLITIQUE : histoire de la quinzaine 750

CHRONIQUE FINANCIÈRE, par M. ALFRED NEYMARCK. 763

LETTRE DE M. A. DORMOY. 76

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5. — 5484

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DEC 5 1933

Digitized by Google

Widener Library
2044 092 977 370

Digitized by Google